

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Janvier. — EPIPHANIE. Double de 1^{re} classe avec octave.

Lundi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — — id.

Mercredi, 9. — — id.

Jeudi, 10. — — id.

Vendredi, 11. — — id.

Samedi, 12. — La Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 13. — Octave de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Sauveur, Brest	du 6 au 7 Janvier.
Poulgoazec	du 8 au 12 —
Le Faou	le 13 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nouveau Séminaire. — Monseigneur ira recommander la souscription pour le Séminaire, le dimanche 13, à Brest ; — le 20, à Douarnenez ; — le 27, à Saint-Pol de Léon.

II. Nominations — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Lannilis, M. Thomas, recteur de Ploujean ;
 Recteur de Ploujean, M. Tanneau, vicaire à Pleyben ;
 Vicaire à Pleyben, M. Léon, vicaire à Plougastel-Daoulas ;
 Vicaire à Plougastel-Daoulas, M. Le Got, vicaire à Loc-Maria-Plouzané.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq, décédé le 30 Décembre ;

M. l'abbé Le Roux, ancien recteur de Landunvez, décédé le 31 Décembre.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire :

M. le chanoine Manchec, supérieur de Keraudren.	3.000 f.
M. Livinec, de Keraudren	3.000
En souvenir de l'abbé Désiré Le Goaziou, sa famille.	2.000
M. Quémener, de Keraudren	1.000
M. Chuiton, de Keraudren	400
M. Plougoulm, recteur de Tréboul	1.000
Anonyme	50
M. André, curé de Saint-Renan	1.000
M. Breton, recteur de Roscanvel	1.000
M. le chanoine Picart, aumônier, Roscoff	1.000
M. Guéguen, vicaire à Lesneven	1.000
M. Tanguy, vicaire à Plabennec (1 ^{er} versement)....	500
Mlle Sergent, rue du Lycée, Quimper	2.000
M. le chanoine Bars, du Chapitre cathédral (2 ^e vers.)	1.500
M. Jean Floc'h, rue de l'Hospice, Quimper	20
M. Toulemont, professeur à Saint-Yves	1.000
M. le chanoine Le Goasguen	1.000
M. le chanoine Corre, curé de Landerneau	2.000
Anonyme, Landerneau	1.000
Anonyme, —	1.000
Anonyme, —	200
Anonyme, —	50
M. Uguen, curé de Plougastel-Daoul ^a (1 ^{er} versement).	3.000
Anonyme	48.775
Les Religieuses Ursulines (Rome).....	130
M. Affret, curé de Ploudiry	1.000
R ^{me} Père Abbé de Solesmes	1.000
Les Noëlistes de Morlaix	500
Mme la Supérieure générale des Filles de Jésus de Kermaria (Morbihan)	10.000
M. Le Baron, aumônier de Kermaria	500
M. le chanoine Charrié, Kermaria	100
M. Boulic, aumônier de la Retraite, Quimper	1.000
M. le chanoine Cardaliaguet, Brest	1.000
M. le chanoine Jacq, curé de Crozon	1.000
La Société Générale (1 ^{er} versement)	1.000
M. le Directeur de la Société Générale, Quimper.	100
M. Guillermit, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper ..	1.000
M. le chanoine Gorret, du Chapitre cathédral	1.000
M. le chanoine Grill	1.000
M. le chanoine Pérennès	1.000
Anonyme	100
M. Gargadennec, recteur de Roscoff	1.000
Docteur Bodolec, Quimper	1.000
M. Le Borgne, curé de Pont-l'Abbé.....	2.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : n° 3480 Nantes — Semaine religieuse : n° 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 6 Janvier, Dimanche de l'Epiphanie : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, salut.

Lundi 7 : réunion des Mères chrétiennes à la chapelle, messe, instruction, bénédiction.

Jeu- 10 : service et messe pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

Vendredi : confession des petits enfants.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche 6 Janvier : Epiphanie de Notre Seigneur Jésus-Christ : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi et Mardi : 7 h. 1/2. service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service de huitaine pour M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq, sera chanté à BEUZEC-CONQ le lundi 7 Janvier, à 10 heures, et à CORAY le jeudi 10, à 10 heures.

— Un service pour M. Le Roux, ancien recteur, sera chanté à LANDUNVEZ, le lundi 7 Janvier.

— Le service anniversaire de M. Cavellat, ancien recteur de Gouesnac'h, sera chanté le mardi 8 Janvier, à ELLIANT, et le mercredi 9 Janvier, à GOUESNAC'H.

— Le service anniversaire de M. François Le Pape sera chanté à LANDIVISIAU, le mercredi 16 Janvier, à 10 heures.

Les réceptions du Nouvel An à l'Evêché. — Lundi, à 10 heures, les membres du Chapitre et du clergé de la ville et des environs ont présenté leurs vœux de nouvel an à Monseigneur l'Evêque par l'organe de M. le chanoine Quéinnec, doyen du Chapitre. Le vénéré doyen s'est exprimé ainsi :

MONSEIGNEUR,

Dans la visite qu'à pareil jour nous faisons annuellement à Votre Grandeur, nous ne nous présentons pas uniquement pour déposer à vos pieds, avec l'expression de notre respect, nos vœux de nouvel An. Un autre motif nous attire vers vous. Fils très aimants, nous sentons, en effet, le besoin, au terme de l'année, de nous grouper autour de notre Père, pour lui dire qu'unissant notre voix à la sienne, nous remercions Dieu du fond du cœur des grâces qu'il lui a prodiguées au cours des douze mois qui s'achèvent.

Ces grâces, je les résume en une seule qui embrasse toutes les autres, c'est le bienfait de la santé. Sans elle, Monseigneur, vos mains pourraient-elles produire ces œuvres innombrables par lesquelles, en fournissant chaque jour à vos fidèles le moyen de se sanctifier, vous vous sanctifiez vous-même ?

C'est avec bonheur que nous constatons que les années en s'accumulant ne semblent nullement peser sur vous; elles paraissent plutôt avoir pour effet de rendre vos épaules de plus en plus résistantes. Ne pourrait-on pas dire qu'en vous aussi, Monseigneur, se produit le phénomène surprenant dont, suivant le Psalmiste, l'oiseau royal est l'objet : « *Renovabitur ut aquilæ juvenus tua ?* »

N'est-ce pas merveilleux de voir avec quelle aisance vous supportez chaque année les fatigues si grandes de votre tournée pastorale ? La perspective d'une course de quarante jours à travers les plaines, les vallées et les collines de votre diocèse, par une température souvent inclemente, ne saurait vous faire reculer. Il est vrai, S. Augustin l'a dit, que « *ubi amatur non laboratur* ».

Or, Monseigneur, nul ne l'ignore, tous vos fils sont également chers à votre cœur. C'est en vain que vous essayeriez de dissimuler la satisfaction que vous éprouvez en présence de l'accueil enthousiaste qui vous est fait par nos populations, aussi bien dans nos humbles villages que dans les centres les plus opulents, chaque fois que vous venez les visiter. Il s'établit alors entre le peuple et son Evêque un lien étroit, j'allais dire une familiarité pleine de déférence qui vous touche plus agréablement qu'elle ne vous offense. A l'exemple du divin Maître, vous vous gardez de repousser les petits enfants, quand, sans s'inquiéter de ce qu'ils entravent votre marche, ils viennent d'eux-mêmes se jeter à vos genoux ou lorsque portés sur les bras de leurs mères, celles-ci accourent tout heureuses les présenter à vos bénédictions.

En dehors de votre tournée de confirmation, votre activité débordante ne se ralentit pas davantage. Sur tous les chemins on vous rencontre allant par voie de terre ou de fer relever par votre présence l'éclat de cérémonies qui auraient moins d'attraits si elles n'étaient présidées par Votre Grandeur. Pas un Congrès intéressant la gloire de Dieu et le bien des âmes auquel vous ne teniez à prendre part, votre cœur vous pressant en tout temps de porter à ceux qui se dévouent à nos Œuvres chrétiennes le bienfait de vos conseils, de vos directions et de vos encouragements.

Il m'est revenu, Monseigneur, qu'un bon Chanoine qui remplissait un jour le mandat dont je m'acquitte en ce moment, dit à son Evêque, avec une liberté de langage que je ne veux pas apprécier : « Monseigneur, vos courses apostoliques à travers le diocèse et ailleurs sont innombrables, vous ne vous arrêtez jamais et rares sont les prêtres qui ont, une fois dans l'année, la bonne fortune de vous trouver chez vous. Vous y séjournez si peu que les clefs de votre bibliothèque demeurent constamment rouillées dans leurs serrures. » Pareil fait ne se produit pas à Quimper, car, il apparaît aux yeux de tout le monde que les heures d'étude ont aussi leur place bien définie dans les ordres du jour que vous vous tracez. Les mandements si pleins de doctrine et les lettres pastorales d'une clarté si lumineuse que vous adressez à vos fidèles et à votre clergé nous en sont une preuve. Il n'est pas non plus douteux que la préparation des discours d'apparat, des panégyriques et des oraisons funèbres, que vous prononcez, au grand ravissement de vos auditeurs, exige même de votre part, un travail sérieux, fait à tête reposée, malgré le riche arsenal dont disposent, sans qu'elles s'en départent jamais, l'intelligence, l'imagination et la mémoire de Votre Grandeur.

L'année qui se termine n'a pas été sans vous apporter des tristesses. Durant son cours, vous avez vu disparaître, et parfois d'une façon tragique, un certain nombre de prêtres et de séminaristes. Nous les avons pleurés comme vous et avec vous nous

avons prié pour eux. D'aucuns ont été ravis à notre affection à une heure où il nous était permis, en raison de leur jeune âge, de fonder sur eux des espérances en vue de l'avenir. Mais, malgré la grande disette d'ouvriers évangéliques dont nous souffrons, la Providence, dont les voies sont pour l'ordinaire secrètes mais toujours saintes, n'a pas permis qu'ils occupassent au delà de la durée d'un matin les postes qu'elle leur avait assignés au milieu de tant d'autres qui restent toujours vacants.

Parmi les deuils que vous avez subis en ces derniers temps, il en est un, la mort de Mgr l'Evêque de Vannes, qui vous a été particulièrement cruel, en raison des liens étroits d'affection qui vous unissaient à lui et de la parenté spirituelle que vous aviez contractée avec le vénéré Prélat le jour de votre Consécration épiscopale. Comme nous le devons, Monseigneur, nous nous sommes associés à votre douleur.

Que de fois aussi, au cours de l'année, votre cœur d'Evêque n'a-t-il pas saigné, en apprenant que certaines de vos ouailles s'obstinent, malgré vos appels affectueux et vos supplications incessantes, dans leur désobéissance au Souverain Pontife ? Elles n'ont pas été moins amères les larmes que vous avez versées en présence de l'opposition systématique qu'ont faite à vos propositions cependant si conciliantes, les représentants du pouvoir, sous le prétexte fallacieux qu'ils avaient à défendre les intérêts à eux confiés, alors qu'en réalité leur geste n'était inspiré que par la haine de Dieu et de ce qui touche à son culte.

Mais j'ai hâte de soustraire ce tableau noir aux yeux de Votre Grandeur, d'autant plus qu'il m'est facile de le remplacer par des images d'un aspect autrement riant.

J'ai rappelé, il y a un instant, la douce joie que vous a fait éprouver durant la tournée pastorale, l'attitude pleine de respect et de sympathie de vos fidèles vis-à-vis de leur premier pasteur. La même satisfaction, vous l'avez goûtée, Monseigneur, dans les grandes manifestations religieuses de Plouguin, de Pont-Croix, de Rumengol, du Folgoët et de Lourdes.

Assuré, comme je le suis, que le souvenir que je vais évoquer ne vous sera qu'agréable, je veux encore ici faire mémoire des Ecoles nouvelles que vous avez vu récemment venir au jour sur votre territoire. Je n'en signalerai spécialement qu'une, celle de Lesconil. Un miracle seul a pu la mettre sur pied, miracle attribué unanimement au zèle et à la sainteté du Recteur de la paroisse. (Qu'il me pardonne si je fais souffrir ici son humilité !)

Le dernier numéro paru de la *Semaine religieuse* relatait l'état prospère de l'Action Catholique dans le diocèse. Nous nous en réjouissons comme vous, Monseigneur, et comme vous aussi nous applaudissons au développement de nos autres Œuvres chrétiennes : Association des Chefs de Famille, et de la Jeunesse Catholique, Ligue Patriotique des Françaises, Croisade Eucharistique des enfants, Groupements des Noëlites, etc.

D'autre part, les œuvres d'apostolat lointain ne laissent pas de suivre la même marche ascendante. Celle de Saint-Pierre Apôtre, notamment, est accueillie avec faveur par nos populations, aussi voit-elle grossir considérablement le chiffre de ses recettes, sans que la Propagation de la Foi subisse le moindre préjudice de cette augmentation.

Bien que le nombre de vos prêtres soit déjà fort réduit, vous envisagez l'avenir avec confiance. C'est pourquoi la porte de vos séminaires et celle de vos autres établissements ecclésiastiques demeurent largement ouvertes à tous vos fils qui, touchés par l'appel de Dieu, viennent solliciter de Votre Grandeur l'autorisation, qu'ils savent d'avance devoir leur être gracieusement octroyée, de sortir de nos rangs, pour embrasser l'état religieux.

Il en résulte, la vocation à la vie parfaite germant si heureusement sur notre sol, que les cloîtres comme les pieuses communautés sont peuplés de sujets issus du même sang que celui qui coule dans nos veines. On les rencontre sur toutes les plages et dans les régions les plus inexplorées se dévouant sans ménagement aucun à la conversion des païens.

Quelle riche source de bénédictions pour notre pays ! Nous avons la fierté de constater que dans les monastères, et non les moins illustres, les mains de vos Finistériens ne sont pas jugées inaptées à tenir la crosse abbatiale. Vous en avez eu une nouvelle preuve dans la cérémonie imposante à laquelle Votre Grandeur assistait, il y a quelques jours, à la Meilleraye.

Dans l'année qui a précédé celle-ci, vous avez, Monseigneur, glorifié magnifiquement les quatre prêtres, nos compatriotes, dont les noms sont inscrits sur la liste des Martyrs de Septembre, et voici qu'en ce moment encore vous préparez le procès de béatification de 17 autres héros de ce diocèse qui ont eux aussi versé leur sang pour la Cause de Dieu, au cours de la grande Révolution. Ne va-t-on pas dire que vous êtes un grand fabricant de Saints ?

Je termine, Monseigneur. Il ne me reste plus qu'à présenter filialement mes vœux de bonne et sainte année. Je les dépose aux pieds de Votre Grandeur non seulement en mon nom personnel, mais encore au nom de mes vénérés confrères, les membres de votre Chapitre cathédral, au nom de tous les prêtres séculiers et réguliers réunis en ce moment autour de vous, au nom, j'ose aussi le dire, de tout le clergé de votre diocèse.

Que le bon Dieu vous garde et qu'il vous conserve plein de vie et de santé, afin que longtemps encore vous continuiez par vos exemples et vos directions à édifier votre troupeau et à le pousser dans les voies de la sainteté !

Parmi les souhaits que nous formons pour vous, il en est un que nous avons surtout à cœur de voir se réaliser. Avec toute l'ardeur de nos âmes, nous désirons que l'immense entreprise (la construction de votre Grand Séminaire), à laquelle vous venez de mettre la main, soit pleinement couronnée de succès. Le sublime acte de foi dont vous nous donnez l'exemple en le bâtissant au milieu des difficultés qui nous entourent et la sympathie dont vous jouissez dans votre diocèse et bien au delà, ne nous permettent pas de craindre que vous ne trouviez de puissants appuis pour vous aider à conduire à bon terme ce gigantesque travail.

Pour ce qui est de votre clergé, il sera heureux de seconder vos efforts par l'influence dont il dispose, par ses sacrifices et le secours de ses prières. Dieu fera le reste.

Monseigneur a répondu :

Malgré les vœux si aimables auxquels j'ai à répondre, je suis toujours tenté de mélancolie, quand je formule mes souhaits. La situation de la France dans le monde, la situation de l'Eglise en France, les dangers que court la Bretagne elle-même, me porteraient à faire ici un aveu de lassitude, si je m'écoutais.

Mais ce n'est pas moi qu'il faut écouter, c'est vous, Messieurs, vous qui ne vous laissez abattre ni par l'âge, ni par la fatigue, ni par les deuils, vous qui me réconfortez par vos paroles et plus encore par le concours que vous apportez tous, les anciens, les jeunes, et de tout votre cœur, à la vie diocésaine.

Puisque nous nous mettons à bâtir, comment serions-

nous tristes ? Bâtir est un acte de confiance et d'espérance. En ce qui nous concerne, c'est aussi un acte de sagesse. Nous avons bien réfléchi. Nous ne croyons pas être téméraires comme les ouvriers de la tour de Babel. Babel a échoué parce que, ayant perdu la foi, n'agissant que par orgueil, on ne savait plus s'entendre ni se comprendre. Nous saurons nous entendre. Nous saurons nous unir. Et nos fidèles, entraînés par les exemples de générosité que vous avez donnés vous-mêmes, et dont je suis ému autant que fier, adopteront le séminaire comme leur œuvre propre, l'œuvre du peuple croquant, bâtie par ses ressources et par ses prières, pour monter jusqu'au ciel, d'un élan plus sûr que la Babel antique, car un séminaire, aussi bien qu'une église, est la *Domus Dei* et la *Porta cæli*. Toute la vie diocésaine y plonge ses racines : les vocations, les hautes études, les congrès, les pèlerinages, tout le mouvement de la piété et de la charité, tout le mouvement des œuvres, sortiront de là, à travers l'âme des futurs prêtres formés par le supérieur et les directeurs auxquels je rends ici un nouvel hommage.

Ce sera le résultat de l'union des prêtres et des fidèles.

Cette union, nous en sentons la force et le bienfait sous une autre forme, dans l'Action catholique, depuis quatre ans déjà.

Notre Ligue ne fait pas de miracle. Mais son action est persévérante et efficace. Nos multiples réunions de l'année qui s'achève ont porté leurs fruits.

La Ligue a fait de l'apostolat : elle a bien mis en relief, comme le veut Pie XI, les principes religieux et moraux qui sont à la base de l'Action catholique. En union avec les Associations catholiques de Chefs de Famille, elle a appris aux familles à défendre les âmes de leurs enfants et à revendiquer les droits de leurs écoles chrétiennes. Elle s'occupe d'action sociale, et, sans ignorer les défauts de la loi des assurances, elle en prépare, autant qu'elle le peut, l'application, pour parer, selon l'esprit de l'Evangile, aux principaux risques de la vie. Elle encourage la nouvelle œuvre des *jocistes*, c'est-à-dire la jeunesse catholique ouvrière et agricole, qui semble appelée providentiellement à contrebalancer la propagande communiste. D'accord avec le zélé directeur de la Presse, elle a soutenu les bons journaux et combattu la pornographie. Enfin, tout en se maintenant en dehors et au-dessus des partis, la Ligue a recommandé à ses membres de voter en catholiques, c'est-à-dire pour des hommes résolus à faire triompher les revendications des catholiques. C'est la règle qu'elle appliquera encore aux prochaines élections municipales. Dans une action aussi étendue et aussi variée, il y a des succès dont nous sommes fiers, il y a des échecs qui nous attristent. Nous ne nous décourageons pas. Le mal vient vite. Le bien se fait lentement. Dans les vues d'ensemble de la Providence, nos efforts marquent toujours un progrès. Je remercie de tout cœur Monsieur le commandant Vannier et Monsieur le chanoine Le Goasguen, la Commission permanente et les conférenciers, de la campagne qu'ils ont menée et qu'ils poursuivent sans se lasser pour l'union de tous les catholiques au service de Dieu et de la France.

Mais ce n'est pas surtout de l'action extérieure que viendra le salut des âmes et du pays. Le salut vient de la vie intérieure. La vie intérieure vient du ministère sacerdotal. Je rends justice au clergé séculier et régulier, aux auxiliaires religieux ou laïques qui partagent son apostolat de lumière, de charité, de piété, à toutes les âmes qui se dévouent dans les écoles, les patronages, les groupes de jeunesse. Peu de diocèses ont une vie spirituelle plus intense, avec un mouvement parallèle de pensée et d'action plus fécond en résultats surnaturels. Ma reconnaissance et ma bénédiction sont assurées à tous nos collaborateurs dans cet effort pour le règne de Dieu. Au premier rang, elles s'adressent à Messieurs les Vicaires généraux et à mes Secrétaires, à Messieurs les Supérieurs du Petit Séminaire et des collèges, à tous les chefs de paroisses ou de maisons religieuses, et spécialement au Recteur si dévoué de Lesconil.

Ces heureux résultats s'accroîtront encore par l'application des nouveaux Statuts synodaux, pour lesquels j'ai reçu de plusieurs diocèses de France des félicitations que je renvoie aux rédacteurs définitifs de ce code diocésain.

Laissez-moi aussi remercier ici tous les organisateurs de nos fêtes eucharistiques et de nos grands pèlerinages.

Je me réjouis avec eux du caractère recueilli que prennent chez nous ces manifestations de foi. J'aime à constater en outre parmi nos enfants les progrès croissants de la croisade eucharistique. Enfin, je félicite le Bleun-Brug d'avoir fidèlement gardé la note religieuse, qui donne son âme à la race bretonne, et qui aidera à sauver l'esprit breton, par la foi, par la langue, par l'histoire, par les usages traditionnels et par la conquête des libertés catholiques.

En 1929, deux pèlerinages à Rome s'organisent, l'un des « Jeunes », sous l'impulsion de la *Vie catholique*, l'autre, dit de la France du Travail, qui continuera, à longue distance, les pèlerinages des dix mille, dont Léon Harmel fut l'initiateur. Je souhaite que le diocèse puisse fournir un contingent à chacun de ces groupements.

En tout temps, le Pape a droit à notre vénération filiale. Cette année, son jubilé sacerdotal nous impose le devoir de nous associer, avec l'Eglise entière, à ses actions de grâces. Et surtout, nous, Français, nous lui devons une compensation d'amour et de dévouement pour la peine que lui font des fils rebelles, nos compatriotes. Aucun prêtre, j'en suis sûr, n'a prêté les mains dans ce diocèse à leur obstination dans l'indiscipline et dans l'erreur. Mais l'écho des insultes et des calomnies dirigées contre le Pape et contre les cardinaux qui nous sont les plus chers, par le plus haineux des journaux de France, nous a trop indignés pour que nous n'adressions pas ici, au Saint Père, nos condoléances avec l'hommage de notre pleine obéissance.

Nos aînés dans le sacerdoce, il y a 136 ans, nous ont donné l'exemple de cette soumission au Pape, pendant et après la Révolution française. Plusieurs d'entre eux sont morts pour la foi et pour la discipline catholiques. Nous nous préparons à les faire béatifier par Rome, et je suis

reconnaissant à ceux d'entre vous qui ont fouillé les archives pour bien montrer que nos frères sont morts martyrs, tués en haine de la foi. En les glorifiant, nous développerons dans les âmes des fidèles le culte de la Papauté et l'amour de l'Eglise et de la France.

Je résume dans ce vœu les souhaits que je forme pour les prêtres et les fidèles du diocèse du Quimper.

Les Œuvres de Jeunesse et Cinémas. — Nous avons annoncé que l'Armoricaine avait accepté un dépôt de films du cinéma Gaumont. M. Kessler, le zélé impressario du Cinéma de l'Armoricaine pourra dès maintenant procurer à toutes les œuvres qui lui en feraient la demande les programmes de séances.

L'Action Catholique. — Toutes les paroisses n'ont pas encore envoyé au Secrétariat diocésain les feuilles de procès-verbaux des réunions de Comités ou d'assemblée générale tenues au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 1928-1929 qui a commencé avec le mois d'Octobre.

Nous comprenons que le Livret-Guide n'ayant paru que fin Novembre, il a été difficile à plusieurs paroisses de nous donner satisfaction en organisant en temps voulu les réunions requises, mais qu'elles veuillent bien au moins nous accuser réception et nous faire connaître qu'elles ne perdent pas de vue les règlements établis par Mgr l'Evêque. Elles voudront bien ne pas contraindre le secrétariat à leur adresser une lettre de rappel.

Le prochain bulletin du 15 Janvier dira les réflexions que nous suggèrent les procès-verbaux qui nous sont parvenus et qui ont été scrupuleusement lus et annotés un à un, depuis la première jusqu'à la dernière ligne.

Les feuilles de procès-verbaux pour le 2^e trimestre seront adressées aux paroisses, au début de Février. Nous rappelons que les cotisations doivent être recueillies dans les premiers six mois et remises, pour la fin de Mars, aux cantons qui nous les adresseront pour le 15 Avril, avec détail sur les états qui leur seront envoyés en même temps que les feuilles de procès-verbaux.

Nécrologe du Diocèse, année 1928. — Comme chaque année, nous donnons ci-dessous la liste des membres du clergé décédés dans le courant de l'année :

MM.

Cavellat (Jean-Etienne), rect. de Gouesnac'h, 1 ^{er} Janvier.	68 ans.
Mgr Roull (François-Aimé), curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, 13 Janvier.....	84 —
Moal (L ^{is} -Philippe), anc. rect ^r de Lanriec, 13 Février.	81 —
Gouriou (Odilon-M ^{le}), rect ^r de Landunvez, 28 Février.	60 —
Carval (Mathieu), chan. hon., anc. rect. de Plogonnec, 5 Mars	82 —

MM.

Fichot (Pierre), anc. vic. de Beuzec-Conq, 15 Mars..	58 ans.
Chapalain (Noël-Jean), anc. rect. de Bodilis, 4 Avril.	76 —
Moal (Joseph-Marie), vicaire à Edern, 16 Avril.....	26 —
Goachet (François-M ^{ie}), aum. en Angleterre, 20 Avril.	37 —
Jugant (Gustave), chap. du cimetière à Brest, 11 Mai.	84 —
Balaven (Pierre-Jean), acolythe, 17 Mai.....	25 —
Corre (François), anc. curé de Ploudiry, 18 Mai.....	75 —
Cardinal (François-M ^{ie}), chan. hon., curé de Plougastel-Daoulas, 1 ^{er} Juin.....	69 —
Bodeur (Yves-Marie), rect. de Poullaouen, 10 Juillet.	53 —
Moal (Jean-Fois), prof. au G ^d -Séminaire, 17 Juillet..	30 —
Sergent (Jean), anc. recteur de Lothey, 17 Août.....	65 —
Le Meur (Lucien-Marie), anc. curé du Faou, 7 Sept.	75 —
Corre (Jean-L ^s -M ^{ie}), rect. de Loc-Eguiner-Ploudiry, 16 Septembre.....	60 —
Soubigou (Amb ^{se}), anc. vic. de Plouédern, 24 Sept.	49 —
L'Her (Charles-M ^{ie}), rect. de Clédén-Poher, 27 Sept.	56 —
Le Coz (Yves), chan. titulaire, 7 Octobre.....	78 —
Lilès (François), rect. de Lanhouarneau, 29 Octobre..	67 —
Tréguer (Ollivier), directeur d'école à Pluguffan, 19 Novembre.....	30 —
Berthou Yves, chanoine honoraire, curé-doyen de Lannilis, 21 Décembre.....	74 —
Le Du André-Jean, recteur de Beuzec-Conq, 30 Déc.	67 —
Le Roux Olivier, anc. recteur de Landunvez, 31 Déc.	80 —

R. I. P.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DEL ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joailleurie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 -

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

44^e ANNÉE.

Vendredi 11 Janvier 1929.

N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Janvier. — Octave de l'Epiphanie. Double-majeur. Blanc.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Félix.

Lundi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 15. — S. Paul, 1^{er} Ermite. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — S. Marcel 1^{er}, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 17. — N. D. de Pontmain. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double majeur. Blanc.

Samedi, 19. — S. Melaine, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 20. — 2^e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Faou.....	du 13 au 15 Janvier.
Lesconil.....	du 16 au 17 —
Carhaix.....	du 18 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nouveau Séminaire. — Nous craignons que l'on ait interprété d'une façon un peu étroite la note publiée dans la *Semaine religieuse* du 21 Décembre à propos de la construction du nouveau Séminaire.

Voici à ce sujet quelques précisions nouvelles dont il y aura à tenir compte :

La souscription à domicile pour la construction du nouveau Grand Séminaire devra être organisée dès maintenant dans toutes les paroisses du diocèse.

Elle devra être faite autant que possible par les prêtres eux-mêmes.

Dans les paroisses de ville et peut-être dans quelques paroisses plus importantes de la campagne, le clergé ne pou-

vant trouver le temps matériel voulu pour visiter tous les paroissiens, pourra recourir à des zélateurs et à des zélatrices de bonne volonté qui seront heureux de se mettre à sa disposition.

II. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. le chanoine Martin, du Chapitre cathédral	1.000 f.
M. Brénéol, vicaire à Notre-Dame, Quimperlé	1.000
Les Enfants de chœur de Notre-Dame, Quimperlé	200
Anonyme de Quimper	90
Famille Plateau, Quimper	250
Mlle Marie Plateau, Quimper	50
M. Guillaume Paillard, Quimper	50
Mme Cléach, Brest	500
M. le chanoine Pouliquen, Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix	1.000
M. Guivarc'h, libraire, Quimper	1.000
Mlle Anné Guivarc'h, Quimper	100
M. l'abbé J.-L. Le Meur, Quimper	1.000
M. le chanoine Queinnec, doyen du Chapitre	2.000
Anonyme, Quimper	1.000
Anonyme, Quimper	1.000
M. le chan. Guéguen, aum. de l'Adoration (1 ^{er} vers.)	500
M. G..., Ergué-Armel	100
M. Abjean, recteur de Tréméoc	2.000
M. Simon, recteur de Plouneventer	1.000
M. Belbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët	1.000
M. le chanoine Salomon	1.000
M. Bossennec, recteur de Landudec	5.000
Anonyme	5.000
M. le chanoine Guillermit, sup. du Collège St-Louis	1.000
M. Coeffeur, aumônier, Pont-l'Abbé	1.000
Mme Grandpierre, Lorient	100
Mme la Supérieure générale des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny	3.000
Anonyme, Brest	500
Un Séminariste de Saint-Sulpice	500
M. Bossus, recteur de Plonévez-Porzay	1.000
M. Séité, vicaire de Plonévez-Porzay	1.000
Anonyme, Quimper	500
Ligue Patriotique des Françaises, Quimper	1.000
M. Paul, Saint-Michel, Brest	100
M. et Mme K..., Quimper	100
En souvenir de M. le chanoine Quidelleur	1.000
M. Le Sann, curé de Lanmeur	1.000
M. le chanoine Kerbaol, curé de Plouescat	1.000
M. Cozic, recteur de Plonéis	1.000
M. le chanoine Pol Aubert	1.000
M. Philipp, domestique, Quimper	100
M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre, Saint-Pol-de-Léon (1 ^{er} versement)	2.000
La Famille Tartu, Tours	50

Anonyme	500
M. le chan. Gadon, curé-archiprêtre, Quimperlé	1.000
M. le chan. Tanguy, rect. de Notre-Dame, Quimperlé	1.000
M. le chanoine Orvoën, curé-arch., Saint-Corentin	2.000
Anonyme	100
M. Fily, aumônier, Quimper	1.000
M. Croguenhec, vicaire, Pont-Croix	500
M. Calvez, curé de Lesneven	1.000
M. Rannou, vicaire, Lesneven	500
M. Rosec, recteur de Saint-Melaine	1.000
M. Rosec, aumônier, Saint-François, Morlaix	1.000
M. Lein, chapelain de la Salette	1.000
M. Berthou, recteur, Saint-Ségal	1.000
Révérendissime Père, abbé de Thymadeuc	5.000
Un groupe de prêtres, amis ou anciens élèves de Mgr Duparc, Pontivy	1.000
Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé	10.000
Mme l'Abbesse de Sainte-Cécile, Solesmes	1.000
M. et Mme Arnold de Mascarel, Châtellerault	1.000
Anonyme	10
Anonyme	5
M. l'abbé Jacq, curé d'Aïn-Abessa (Algérie)	100
M ^{me} la Supérieure des Filles du St-Esprit, St-Brieuc	20.000
M. Saout, vicaire à Kerfeunteun	1.000
M. Floc'h, ancien recteur de Lababan	3.000
M. Laurent, notaire à Lannion	1.000
M. le chan. Talabardon, curé de Plouguerneau	1.000
M. Madec, vicaire à Plouguerneau	1.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

III. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Beuzec-Conq. M. Berthou, recteur de Saint-Ségal ;

Recteur de Saint-Ségal : M. Monot, vicaire à Plouzané ;
Vicaire à Plouzané, M. Bleunven, vicaire à Peumerit.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} Dimanche après l'Epiphanie, 13 Janvier : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts,

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{re} Dimanche après l'Épiphanie (13 Janvier) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service de Mgr Roull sera chanté le mardi 15 Janvier, à 10 heures, à LANDERNEAU.

— Un grand service pour M. Le Roux, ancien recteur de Landunvez, sera chanté à CLÉDER, le jeudi 17 Janvier, à 10 heures.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la Mission de PLOUHINEC, du 16 Janvier au 3 Février.

LESCONIL. — Adoration. — On recommande vivement aux prières des bonnes âmes l'Adoration de Lesconil, qui sera prêchée par le Père Yvon, les 16 et 17 Janvier.

Aux Prêtres Anciens Combattants. — M. le Président de la P. A. C. a reçu de M. l'abbé Bergey la lettre suivante :

« Paris, le 29 Décembre 1928.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER CONFRÈRE,

» C'est encore une fois au milieu de la mêlée que je vous adresse mes vœux de Nouvel An. Je vous les adresse et par vous je les transmets à tous les Confrères P. A. C. avec toute mon affection la plus sincère et avec le désir le plus vif de les voir se réaliser pour votre plus complet bonheur et le succès le plus entier de votre Sacerdoce.

» En ces jours de commencement d'année je prie tout particulièrement le divin Maître afin qu'il daigne bénir et sanctifier la tâche de ceux qui n'ont pas hésité à m'épauler dès le début et qui continuent de le faire si magnifiquement.

» Mon cher Président, n'êtes-vous pas au premier rang parmi ceux-là ? Aussi est-ce dans un élan de bien sincère reconnaissance que je supplie le Seigneur de vous combler de ses bénédictions.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher Confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

» D.-M. BERGEY,

» Député de la Gironde,

» Président-Fondateur de la Ligue Nationale des Prêtres Anciens Combattants. »

Œuvre du Franc de la Presse. — Quimper (Saint-Mathieu) : directeur paroissial, M. Guillermit, vicaire, 325 fr. ; Roscoff : directeur paroissial, M. Gargadenhec, recteur, 426 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Lettre de Son Eminence le Cardinal Bisleti, Préfet de la Congrégation des Séminaires et Universités. — Nosseigneurs les Archevêques et Evêques, protecteurs de l'Université catholique de l'Ouest, avaient, lors de leur réunion annuelle de Novembre dernier, envoyé une adresse collective de félicitations au cardinal Bisleti, Préfet de la Congrégation des Séminaires et Universités, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales.

Son Eminence a daigné répondre par la lettre suivante à Mgr l'Evêque d'Angers, Chancelier de l'Université de l'Ouest :

« Rome, le 1^{er} Décembre 1928.

» MONSEIGNEUR,

» Je suis très touché des trop aimables félicitations et des vœux que vous m'adressez à l'occasion de mon Jubilé d'or, vous et Nosseigneurs les Archevêques, Evêques protecteurs de la chère Université d'Angers, et je vous en remercie tous très sincèrement.

» Moi aussi, je tiens à rappeler la satisfaction que le Saint-Siège a toujours reçue des travaux de votre Université, dont l'action bienfaisante se propage efficacement dans l'Ouest de la France, dans cette partie de votre noble pays si attaché à la foi catholique ; et je forme le très sincère souhait que cette action rayonne toujours de plus en plus. D'ailleurs, le passé et le présent me donnent un gage sérieux d'espérance pour la réalisation de ce souhait.

» Daignez agréer, Monseigneur, pour Votre Grandeur et ces vénérés Seigneurs, signataires de l'adresse, l'expression de mes sentiments profondément dévoués.

» Gaëtan, Cardinal BISLETI,

» Préfet. »

Nécrologie. — M. OLIVIER LE-ROUX. — Le dernier jour de l'année 1928 apporta une douloureuse surprise aux paroissiens de Landunvez et aux fidèles des environs. C'est avec une profonde stupeur qu'ils apprirent la mort du bon M. Le Roux, ancien recteur de la paroisse, qu'ils avaient vu la veille, le dimanche, assister pieusement aux offices. Le soir, il s'était couché comme à l'ordinaire bien portant, ne se plaignant de rien ; puis, au milieu de la nuit, vers 2 heures 15 du matin, il appela ses confrères à son aide, disant qu'il allait mourir. Effectivement, à peine eut-on le temps de lui administrer les derniers sacrements, qu'il s'éteignait, vers 3 heures, en pleine connaissance, édifiant jusqu'à la fin son entourage par les pieux sentiments qu'il manifestait. Il avait toujours redouté une mort subite ; la Sainte Vierge qu'il avait tant priée l'avait exaucé, en lui donnant le temps d'une préparation immédiate à la mort.

M. Olivier Le Roux était né à Cléder, le 1^{er} Février 1848, d'une de ces familles de la campagne à la foi robuste et au jugement droit et sain. Il fréquenta de bonne heure l'école primaire de la paroisse, s'y fit remarquer par la vivacité de son intelligence et la promptitude de sa mémoire ; au caté-

chisme; il remportait tous les premiers prix, aussi les prêtres de la paroisse mirent-ils tout en œuvre pour lui faire faire des études. Il débuta au Collège de Saint-Pol, dont il suivait les cours comme externe, prenant pension en ville, dans une de ces maisons de famille qui hospitalisaient alors des groupes d'élèves. Puis, sur le désir d'un de ses bienfaiteurs, il quitta Saint-Pol pour faire sa Seconde et sa Rhétorique au Collège de Lesneven. Il entra au Grand Séminaire de Quimper en Octobre 1869, eut à subir comme ses condisciples la suspension de ses études pendant la malheureuse guerre 1870-71, et reçut l'ordination sacerdotale le 10 Août 1873.

Nous le trouvons alors successivement auxiliaire à Sainte-Sève, fin 1873, vicaire à Garlan en 1874 et à Saint-Mathieu de Morlaix en Novembre 1875. Dans toutes ces paroisses, il a laissé le souvenir d'un prêtre pieux et zélé. A Morlaix, qui offrait un vaste champ à son activité, il fut le prêtre des *cigarières*, qui appréciaient fort sa direction, le prêtre des soldats, dont il fut l'aumônier pendant plusieurs années. Quand la troupe quitta Morlaix, il devint l'aumônier du Cercle Catholique, que M. Hippolyte Dulong de Rosnay venait de fonder. Dans ces différents ministères, il fut l'homme surnaturel par excellence, cherchant avant tout le règne de Dieu dans les cœurs, prêchant d'exemple par sa vie toute de prière et de renoncement.

C'est à cette époque que se rattache l'épisode suivant : un jour, une bonne femme vint le demander pour un malade, mais elle avait absolument oublié son nom. Comme la domestique du presbytère insistait pour savoir lequel de ces messieurs il fallait appeler, elle répondit naïvement : « Eh bien, le pieux ! — Mais il sont tous pieux, dit la domestique ! — Mais non, vous savez, celui qui est toujours à l'église ! » Le propos fut rapporté tout naturellement aux malins collègues qui, depuis lors, lui donnèrent ce nom, et c'est sous ce nom, que désormais, dans le diocèse, on le distinguera de ses homonymes.

En 1883, quand le vénéré M. de Kermenguy, déjà fatigué par l'âge, demanda un auxiliaire pour l'aider dans ses fonctions d'aumônier du Pensionnat des Augustines de Saint-François, c'est sur lui que s'arrêta le choix de l'administration diocésaine. Pendant plusieurs années, il fut le bras droit de ce saint prêtre, qui ne tarissait pas d'éloges quand il parlait de son auxiliaire, et à sa mort ce fut lui qui recueillit sa succession, continuant aux religieuses et aux enfants la direction de haute piété léguée par son prédécesseur, jusqu'au jour où il fut nommé recteur de Landunvez.

C'est en 1892 qu'il devint recteur de cette excellente paroisse. Tout aussitôt il montra sa joie d'avoir pour voisin M. l'abbé Grall, curé de Ploudalmézeau. Ces deux prêtres étaient faits en effet pour s'entendre ; ils avaient les mêmes vues, les mêmes aspirations, le même amour de Dieu et des âmes ; aussi les voyons-nous adopter les mêmes méthodes d'apostolat, fonder les mêmes associations de piété, diriger les mêmes œuvres, *Apostolat de la Prière, Enfants de Marie, Ecole chrétienne, Bulletin paroissial, Congrès eucharisti-*

que... Ils travaillent de concert aux retraites fermées de Lesneven, deviennent l'un et l'autre les apôtres de la communion fréquente. La paroisse de Landunvez ne suffisant pas à son zèle, M. Le Roux devient un ouvrier très recherché pour les Adorations et les Missions que les confrères donnaient dans le diocèse. Son administration fut toujours ferme ; il était toujours debout pour la répression des désordres, luttant contre l'organisation des danses, les fêtes profanes du dimanche, pendant qu'il menait lui-même une vie intérieure intense. Tertiaire de Saint-François, prêtre adorateur, il était un continuel sujet d'édification pour ses confrères et sa paroisse.

Il était naturellement bon ; il avait su de bonne heure réprimer les saillies de son tempérament un peu vif, mais toujours il demeura avide de nouvelles, aimant à être au courant de tout. Vous ne l'aviez pas plutôt abordé que vous subissiez de sa part tout un interrogatoire, mais vous pouviez compter sur son entière discrétion. Il était fort près de sa conscience, et même scrupuleux pour tout ce qui touchait à lui. En 1913, quand sa vue commença à baisser, il offrit immédiatement sa démission à Mgr l'Evêque. Hélas ! deux ans après, il devenait complètement aveugle. Mais alors c'était la guerre ! Les jeunes confrères étaient tous partis pour la frontière ou les ambulances ; les paroisses manquaient de prêtre, il dut rester à son poste. Qui ne se rappelle ici ce pauvre vieillard venant presque tous les matins dire la sainte messe à la chapelle de Kersaint, conduit par un enfant, qui devait encore guider sa main pour donner la communion aux nombreux fidèles accourus de toutes parts demander à la Sainte Vierge la cessation du terrible fléau ?

Ce fut en 1920 seulement que l'administration diocésaine put accepter sa démission, quand les prêtres échappés à la terrible bourrasque purent revenir et reprendre leur ministère. Combien fut grande sa joie, quand il apprit que son successeur voulait bien le conserver à titre de pensionnaire dans son presbytère ! Dès lors, sa vie devint celle d'un cénobite, partagée qu'elle était entre la méditation, la prière et les saintes lectures, quand il trouvait quelqu'un pour les lui faire. On ne le trouvait jamais que le chapelet entre les mains. Le 12 Août 1923, il eut une dernière consolation, celle de célébrer ses noces d'or sacerdotales et de recevoir le camail de doyen honoraire. Puis sentant la mort venir, il ne cessa de se recommander aux prières de ses confrères. C'est ainsi que la mort l'a trouvé tout prêt le lundi matin 31 Décembre. Avec quel transport de joie, son âme, emmurée depuis plus de quinze ans sans aucune vision de la terre, dut-elle s'envoler de la prison du corps pour contempler les splendeurs infinies du Ciel ! Prions cependant dans l'incertitude où nous sommes toujours du moment précis, où l'âme épurée est appelée à jouir du céleste bonheur ; oui, prions avec le ferme espoir que nous aurons bientôt en lui un protecteur assuré auprès de Dieu.

R. I. P.

SAINT-EVARZEC. — Première Grand'Messe. — Le dimanche 30 Décembre a eu lieu, à l'église de Saint-Evarzec, une touchante fête sacerdotale, à l'occasion de la première grand'messe de M. l'abbé Guéguen, curé nommé au diocèse de Meaux.

Les paroissiens étaient venus en foule prier avec le nouveau prêtre. Au chœur : une dizaine de prêtres du canton et de ses amis.

Au prône, M. Cloâtre, recteur de la paroisse, sut, en quelques mots très heureux, attirer l'attention des parents sur la pénurie actuelle de prêtres, et sur leur obligation de conscience d'élever chrétiennement leurs enfants afin que les vocations sacerdotales deviennent plus nombreuses au beau et riche canton de Fouesnant.

Le sermon de circonstance fut ensuite donné par M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'hôpital de Quimper. La première grand'messe d'un nouveau prêtre est, dit-il, une fête toute de joie comme la Noël que nous venons de célébrer. Le prêtre est un sauveur comme le Christ, son divin Maître : *Sacerdos alter Christus*, au dire de S. Augustin.

Et en un breton impeccable, avec une simplicité charmante, il prouve sa thèse en s'appuyant sur le saint Evangile.

Jésus priait, il prêchait aux pauvres et aux humbles, chassait les démons, consolait, guérissait les malades, ressuscitait les morts. Le prêtre remplit exactement le même rôle, avec la même autorité divine. Par le saint Bréviaire, prière officielle de l'Eglise, et par la messe qu'il célèbre, il continue et prolonge la prière du Sauveur lui-même, comme Jésus, il évangélise les pauvres, par le baptême et la pénitence il chasse les démons des âmes, par l'extrême-onction console les mourants, et au cimetière, reprenant les paroles du Sauveur, il jette un défi à la mort, en annonçant l'infailible et glorieuse résurrection : *Ego sum resurrectio et vita...* Si le prêtre est un autre Christ, respect, amour et reconnaissance au prêtre comme à Jésus-Christ lui-même.

Le sermon fut écouté avec la plus respectueuse et la plus sympathique attention. Sur ce, le célébrant, assisté à l'autel de MM. Goarin, instituteur libre à Quimper, et Laot, vicaire à Melgven, célèbre le Saint Sacrifice.

A vêpres, l'assistance fut encore nombreuse et recueillie. L'harmonium était tenu par M. Bleuzen, vicaire à Fouesnant, et le chant dirigé par M. Guilcher, vicaire à Elliant. Pour clôturer cette belle fête paroissiale, les petites filles de l'école libre chantèrent à la perfection, la Cantate bretonne pour jeune prêtre. Merci au nouveau prêtre et *ad multos annos.*

TESTIS.

Semaine des Exercices. — La *Semaine des Exercices*, dans une série de leçons exposera la doctrine et les méthodes des Exercices de saint Ignace. Alternant avec les leçons, des *communications* signaleront la mise en œuvre, les adaptations, les résultats obtenus soit en France, soit à l'étranger et fourniront matière à des échanges de vues.

La « Semaine » est placée sous le patronage du Cœur de

Jésus et de Notre Dame du Cénacle. — Elle se tiendra à l'Ecole Sainte-Geneviève (2, rue de la Vieille-Eglise, Versailles), que ses vastes bâtiments, son parc, sa belle chapelle et surtout la cordiale hospitalité des Directeurs rendent exceptionnellement favorable à une réunion de ce caractère.

La « Semaine » s'ouvrira le *Mardi de Pâques*, 2 Avril 1929, à 8 heures, par la messe du Saint-Esprit et l'allocution du R. P. Poullier, président. Elle se clôturera le vendredi soir, 6 Avril, à 17 heures, par le salut du Très Saint-Sacrement et la consécration de l'Œuvre des Retraites fermées au Sacré-Cœur.

Les frais de séjour sont de 18 francs par jour.

Les adhésions sont reçues dès maintenant, par le secrétaire-adjoint, M. l'abbé Villain, 18, rue de Varenne, Paris (7^e).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les vœux de Noël au Vatican. — Le lundi 24 Décembre, à 11 heures, dans la salle du Consistoire, SS. S. Pie XI a reçu les vœux des cardinaux et de la prélature romaine, vœux formulés par S. Em. le cardinal Vannutelli.

Le cardinal souligna d'abord l'heureuse coïncidence qui ajoute, cette année, à l'habituelle allégresse, un nouveau motif d'exultation : le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du Très Saint-Père.

Depuis le 20 Décembre 1879, date à laquelle l'abbé Achille Ratti fut ordonné prêtre à Saint-Jean de Latran, le vénéré jubilaire est parvenu, « par de merveilleuses ascensions », jusqu'à la plus haute cime de la paternité spirituelle.

L'orateur, qui énumère les phases de cette ascension, revient ensuite sur les principales manifestations de cette suprême paternité, pendant les sept années du pontificat de S. S. Pie XI : impulsion à l'œuvre des Missions ; Encyclique *Mortalium animos* pour le retour des dissidents et des hérétiques à l'unité de l'Eglise ; développement des études par l'Institut oriental, le collège éthiopien, le Séminaire russe ; déploiement splendide des Congrès eucharistiques ; impulsion à la vie religieuse dans toutes les classes de la société par l'Encyclique *Miserentissimus Redemptor* ; intensification de l'Action catholique parmi les laïques ; enfin, célébration de l'année sainte, précédée et suivie de nombreux centenaires de saints.

Et voici la conclusion de S. Em. le cardinal Vannutelli :

« Que ces fêtes jubilaires si bien commencées trouvent un non moins heureux couronnement, tels sont nos vœux et ceux du peuple fidèle. En renouvelant l'affirmation de notre pieux et filial attachement à Votre Sainteté, nous présentons à la divine Bonté ces souhaits pour le Maître et Père commun, tandis qu'agenouillés à vos pieds, Très Saint-Père, nous implorons l'insigne faveur de la Bénédiction Apostolique pour le Sacré-Collège des cardinaux et pour tous ceux qui s'unissent à notre hommage dévoué. »

S. S. Pie XI répondit, en remerciant le vénéré doyen du Sacré-Collège d'avoir évoqué des souvenirs si émouvants pour lui. Il repassa lui-même, en termes sobres et émouvants, l'histoire d'une vocation qui l'avait conduit, de sa première messe sacerdotale, à l'universelle paternité du Vicaire de Jésus-Christ. Ayant dit, à ce propos, à quel point lui étaient communes les joies et les peines de tous ses fils, il s'exprima ainsi :

« Nous espérons voir commencer à se cicatriser, sinon se fermer tout à fait, les plaies qui, depuis un si long temps, font saigner une partie si chère de notre grande famille, le pauvre, disons mieux le riche et glorieux Mexique, riche des trésors de foi, de piété, de fidélité, dont il donne des preuves glorieuses pour l'honneur de l'Eglise et pour son propre honneur.

» Nous espérons que des jours plus heureux lui raient pour cette pauvre immense Russie, où tant de généreux fils de l'Eglise, tant de prêtres et d'évêques de l'Eglise catholique témoignent d'une si admirable constance, en supportant le martyre de si longues et si pénibles épreuves.

» Mais le moment n'est malheureusement pas encore venu d'entonner l'hymne joyeux de l'action de grâces, sinon pour ces merveilles de foi et d'héroïsme, qui sont l'ornement et la gloire de l'Eglise ; il ne nous reste qu'à continuer les supplications, afin que la divine miséricorde vienne en aide à tant de souffrances et qu'elle fasse surgir des jours plus joyeux et plus consolants pour tant d'âmes, pour tant de peuples qui, jour après jour, y acquièrent tant de titres.

» Que le Dieu de miséricorde touche en même temps tant de cœurs si déplorablement égarés, qu'il les ramène à des sentiments de piété, de justice, de bonté !

» Mais la prière des bons obtient tout ce que la divine bonté nous prépare. Nous avons tremblé (et voici un sujet de confiance envers cette bonté qui prépare de loin l'heure où elle veut nous apporter des sujets de joie), Nous avons tremblé et Nous avons prié pour la vie d'un souverain qui est venu si cordialement Nous visiter, d'un souverain dans l'empire duquel — le plus vaste du monde — tant de millions de catholiques vivent et prospèrent dans toutes les formes de la vie catholique (comme le récent Congrès d'Australie Nous l'a tout récemment prouvé), d'un souverain qui, à tous ces catholiques, témoigne tant de bienveillance. Et voici que la divine bonté semble Nous confirmer dans l'espérance d'un retour, pour lui, à une parfaite santé.

» Nous avons tremblé et prié aussi devant le péril d'une guerre — une nouvelle guerre, après tant de choses affreuses toutes vives encore dans nos mémoires — entre deux Républiques, entre deux peuples qui Nous sont également chers. Et la bonté et la miséricorde divine Nous rassurent déjà en Nous faisant entrevoir la paix et la concorde rétablie entre ces deux nations lointaines, l'une et l'autre composées de nos fils... »

Nécrologe des Missions en 1927. — Les *Missions catholiques* du 1^{er} Décembre 1928 ont publié la liste des missionnaires français morts en 1927.

Cette liste comporte 93 noms, dont 3 d'évêques et 90 de prêtres.

Les 3 évêques appartenaient : 1 aux Missions étrangères de Paris (Mgr Gautier), 1 aux Lazaristes (Mgr Lasne), 1 aux Assomptionnistes (Mgr Petit).

Les 90 prêtres appartenaient aux familles religieuses suivantes :

33 des Missions étrangères de Paris, 13 Prêtres du Saint-Esprit, 10 Jésuites, 7 Oblats de Marie-Immaculée, 5 Lazaristes, 5 Maristes, 5 Pères Blancs, 2 Franciscains, 2 des Missions africaines de Lyon, 2 des Oblats de Saint-François de Sales d'Annecy, 1 Dominicain, 1 Rédemptoriste, 1 Assomptionniste, 1 Prêtre du Sacré-Cœur d'Issoudun, 1 Picpucien, 1 Salésien.

Les Capucins, les Prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, les Pères de la Compagnie de Marie n'ont eu à déplorer en 1927 aucun décès de missionnaire français de leur Congrégation.

Les diocèses d'origine des 90 prêtres défunts étaient les suivants :

Le Puy, 6 ; Strasbourg, 6 ; Angers, 5 ; Nantes, 5 ; Annecy, 4 ; Lille, 4 ; Albi, 3 ; Bayonne, 3 ; Cambrai, 3 ; Luçon, 3 ; Quimper, 3 ; Arras, 2 ; Avignon, 2 ; Bordeaux, 2 ; Clermont, 2 ; Coutances, 2 ; Mende, 2 ; Paris, 2 ; Rennes, 2 ; Saint-Brieuc, 2 ; Valence, 2 ; Agen, Beauvais, Besançon, Châlons, Digne, Gap, Langres, Laval, Le Mans, Moulins, Perpignan, Poitiers, Rodez, Saint-Claude, Séez, Soissons, Tarbes, Toulouse, Vannes et Verdun, 1.

Le doyen de mission était le P. François Gourdon, des Missions étrangères de Paris, né à Angers en 1842, parti en 1866 pour la Mission de Tchongking, où il est mort le 25 Juillet 1927, après soixante et un ans d'apostolat en terre étrangère. Le doyen d'âge était le P. Cyprien Bruel, Jésuite, né à Albi en 1838, parti en 1869 pour Tananarive, d'où ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à l'île Maurice. Il est mort à Rose-Hill (Maurice), le 8 Janvier 1927.

On sait qu'un autre Jésuite, le P. Henri Dugout, figure au nécrologe comme ayant été massacré le 24 Mars 1927 à Nankin, par les Sudistes. Il était né à Nantes, en 1875, et s'était embarqué en 1908 à destination de Nankin.

BIBLIOGRAPHIE

DISCOURS DE MARIAGE.

Des prêtres nombreux nous ont demandé souvent un recueil de discours bien fait qui puisse les aider en ces circonstances. Le livre présenté aujourd'hui par l'A. M. C. les satisfera pleinement.

Les auteurs ? — En feuilletant les pages vous lirez leur signature : l'abbé Jean Viollet — l'abbé F. Klein — le chanoine Magnin — l'abbé Fernand Renaud — l'abbé Tronson..., etc...

Sans attendre, mettez ce livre dans votre bibliothèque.

En vente au Secrétariat de l'A. M. C., 86, rue de Gergovie, Paris. — 6 francs, franco 6 fr. 50.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX
DEL ISLE BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUINEC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité.
QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | CHAUSSONS DIVERS

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

— PARAPLUIES —

RÉPARATIONS DE CHAUSURE

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 18 Janvier 1929.

N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Janvier. — 2^e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires des SS. Fabien et Sébastien.

A vêpres, mémoires du suivant et des SS. Fabien et Sébastien.

Lundi, 21. — S^{te} Agnès, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double.

Blanc.

Jeudi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Blanc.

Samedi, 26. — De la Férie. Semi-double. Vert.

Dimanche, 27. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carhaix	du 20 au 22 Janvier.
Saint-Mathieu, Quimper	du 23 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Souscriptions reçues pour la construction du
nouveau Séminaire (suite) :

M. le chanoine Berthou, du Chapitre cathédral	1.000 f.
M. le chanoine Berthou, ancien curé de Lannilis . . .	2.000
M. Simon, architecte, Quimper	100
M. l'abbé Le Meur, aumônier, Collège Stanislas, Paris.	500
Anonyme, Quimper (1 ^{er} versement)	1.000
M. le chan. Le Louët, sup ^{er} du Collège Saint-Yves..	1.000
M. Balbous, économe du Collège Saint-Yves	1.000
M. Bernard, recteur de Cast	1.000
Anonyme, Quimper	100
M. André de Couesnongle	400
Mlle Marie de Couesnongle	100
Mlle Annick de Couesnongle	100
Anonyme, Quimper	100

M. Piriou, vicaire à Saint-Corentin	1.000
M. Sulgnard, —	1.000
M. Cadiou, —	1.000
M. Le Duc, —	1.000
Les Fraternités Franciscaines de Quimper (1 ^{er} vers.)	500
M. Foll, économe, Pont-Croix (1 ^{er} versement)	500
Frère Athanase L'Hostis de l'Abbaye de Thymadeuc	500
M. le chan. Guéguen, ancien recteur de Plouhinec	1.000
Les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon et leurs élèves	1.000
M. Le Cléac'h, recteur de Botsorhel	1.000
M. Perrot, vicaire à Plouguerneau	500
M. Lagathu, aumônier, Plougastel-Daoulas	1.000
M. Lespagnol, vicaire aux Carmes	1.000
M. Prigent, chapelain à Lesneven	1.000
M. Caëric, vicaire à Clédén-Cap-Sizun	1.000
M. le chanoine Steun, aumônier, Morlaix	1.000
M. Déniel, recteur de Brélès	1.500
M. Caill, vicaire à Ploudalmézeau	1.000
Mlles Renaot, Douarnenez	1.000
M. Rannou, recteur de Moëlan	2.000
Le R. P. supérieur de l'Abbaye de Langonnet	1.000
M. le chanoine Goulven, Saint-Pol-de-Léon	1.000
M. Grall, aumônier, Quimperlé	500
Mme Le Rouzic, Quimperlé	100
Mme Rouit, —	100
Mme Le Gall, —	100
Mme Lecoanet, —	50
Mesdemoiselles A. et M. Berthon, Quimperlé	50
M. Le Gall, aumônier du Lykès	1.000
M. Gouchen, —	1.000
M. Paugam, aumônier à Pont-l'Abbé	1.000
Maison Saint-Joseph : M. le Supérieur	1.000
— M. Larvor	1.000
— M. Sagot	100
— M. Guédès	500
— Anonyme	300
— Anonyme	200
— Anonyme	100
— Anonyme	50
— Mlle Touboulie	100
M. Le Pape, recteur de Guengat	1.000
Mlle et M. Bigot, Quimper	100
M. Omnès, recteur de Lopérec	1.000
M. Creignou, vicaire, Landerneau	1.000
M. Vétel, —	1.000
M. Le Quéau, —	1.000
M. Manac'h, de Landerneau	10
M. Pichou, vicaire, Moëlan	1.000
M. Salaün, —	1.000
M. le chanoine Cariou, curé d'Elliant	2.000
M. l'abbé Kersalé, Argol	1.000
M. Le Treut, recteur, Plouguer	1.000
M. Bernard, aumônier, Lesneven	1.000
M. Le Bihan, aumônier, Morlaix	1.000
Les Elèves de l'Ecole Saint-Blaise, Douarnenez	1.000

Monseigneur de Guébriant	2.000
La Société des Missions étrangères	1.000
Anonyme	50
Anonyme, Vannes	200
Anonyme	30.000
Le Carmel de Saint-Marc	1.000
Anonyme	100
Une Brestoïse de passage	100
Les Noëlistes de Pont-l'Abbé (1 ^{er} versement)	500
Mlle Abadie, Brest	500
M. Masseron, avocat, Brest	1.000
M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis, Brest	5.000
Les Noëlistes de Brest	200
La Ligue Patriotique des Françaises, Morlaix	300
Les Noëlistes de Châteaulin	500
M. le chanoine Le Berre, Vannes	100
M. le Supér. de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, Brest	2.500
Abbé X..., vicaire	1.000
M. Le Pape, curé de Carhaix	1.000
M. le chanoine Le Bihan, curé de Concarneau (1 ^{er} versement)	500
M. le colonel Hugot-Derville	5.000
Une jeune fille du Léon, placée dans les Côtes-du-Nord	50

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 9480 Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 2^e Dimanche après l'Epiphanie (20 Janvier) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, confréries du T. Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche 27 : réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 2^e Dimanche après l'Epiphanie (20 Janvier) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mardi et mercredi : petite retraite préparatoire à la communion privée ; réunions à 11 heures et à 4 heures. — Messe de communion, *jeudi*, 8 heures.

A partir de mercredi : Adoration du Saint-Sacrement : le Saint-Sacrement sera exposé de 6 h. 1/2 à 8 heures du soir. — *Mercredi, jeudi et vendredi*, trois instructions par jour par le R. P. Le Jollec, S. J., à 7 heures, à 2 heures et à 8 heures du soir. — *Le samedi*, il n'y a pas de sermon, mais l'Adoration continuera et prendra fin à l'issue des vêpres qui seront chantées à 5 heures.

Récollecion sacerdotale. sous la direction de M. le chanoine Le Roy : *Fouesnant*, le lundi 28 Janvier.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Carhaix*, directeur paroissial : M. Le Pape, curé-doyen : 180 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Quatrième liste de souscriptions au Monument de Monseigneur Calloc'h. — M. l'abbé Donnart, aumônier, Keranna, 10 fr. ; Mme Quillivic, à Poulgoazec, 20 ; M. l'abbé Cocaïgn, recteur de Névez, 20 ; M. l'abbé Belbéoc'h, recteur de Saint-Hernin, 20 ; M. et Mme J.-M. Divanac'h, 100 ; Mme veuve Divanac'h, 100 ; Mlle M. Eloury, 20 ; Mme Massart, 10 ; Mlle de la Sablière, 100 ; Mme Bordet, 10 ; Anonyme, 5 ; Mme Jaouen, 10 ; M. de Pagnac, 30 ; M. Legrand, 10 ; Mlles Soubigou, à Plounéventer, 10 ; Mlles Martin, à Plounéventer, 10 ; M. l'abbé Affret, curé-doyen de Ploudiry, 20 ; Mme Canivet, à Brest, 20 ; M. le chanoine Le Goasguen, 20 ; M. l'abbé Fermont, Pont-l'Abbé, 20.

Total de la quatrième liste : 565 francs.

Total des trois premières listes : 4.195 francs.

Total général : 4.760 francs.

UN ÉCRAN DE CINÉMA a été prêté par M. de Couesnon-ge, Le Kergos-Quimper, à un patronage dont on a oublié le nom. — Prière de le rendre à son propriétaire.

RAPPORT ET COMPTE DE L'ŒUVRE DES VOCATIONS SACERDOTALES

DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

POUR L'ANNÉE 1928

Présentés à S. G. Monseigneur l'Evêque par le Directeur diocésain.

MONSEIGNEUR,

Les trois moyens dont Votre Grandeur a recommandé l'emploi aux membres de l'Association de Saint-Corentin et de Saint-Pol-de-Léon doivent être mis en action dans l'ordre que la Divine Providence a marqué pour qu'ils soient vraiment efficaces : la *Prière*, l'*Apostolat*, l'*Aumône*.

I. La prière avant tout et par-dessus tout. — Le prêtre est le fruit de la prière. La vocation est une œuvre de miséricorde et de toute-puissance divines, et ce don ne s'obtient que par une demande humble, instante, persévérante. *Rogate*.

Si des 150.000 foyers de notre diocèse, chaque soir, à la prière

en famille, montait vers le Père du Ciel une fervente supplication pour demander cette grâce ;

Si, des lèvres des 200.000 enfants de nos catéchismes, à chaque réunion, s'échappait le cri : *Cœur Sacré de Jésus, donnez-nous de saints prêtres* ; si les 100.000 enfants de nos écoles chrétiennes récitaient chaque jour, en classe, la prière diocésaine pour les vocations ; si, au prône de chaque dimanche, les 317 chaires de nos églises retentissaient de la même invocation, quelle violence douce au Cœur de Dieu, pour faire germer dans les familles chrétiennes des vocations sacerdotales.

II. Mais pour que cette prière devienne générale et féconde, il faut y ajouter l'*Apostolat*, la prédication, la propagande. 1928 n'a pas manqué à ce devoir. Chacun des 35 prêtres ordonnés a célébré sa première grand'messe dans sa paroisse. Toute la population est en fête. On vient même des paroisses environnantes, les proches de la famille se réunissent de partout, et la prédication sur la dignité du prêtre et sur la bénédiction qu'il attire sur toute sa famille se grave profondément dans les âmes, et c'est vraiment une journée sacerdotale jetant dans l'âme des enfants des appels intimes qui préparent des vocations futures. Aux 35 grand'messes se sont ajoutées plusieurs autres célébrées par de jeunes religieux ou missionnaires.

Les prédications de missions, d'adorations, de retraites, ont dans le programme une instruction spéciale sur le sacerdoce ; et les religieux appelés pour le même ministère, Jésuites, Franciscains, Capucins, Bénédictins, Pères du Saint-Esprit, s'en font aussi une obligation très douce à leur cœur et à leur zèle.

Les supérieurs et les professeurs de nos collèges ecclésiastiques, obéissant aux instantes recommandations de Votre Grandeur, parlent souvent à leurs élèves du sacerdoce et s'appliquent à discerner autour d'eux les aptitudes et les attraits qui préparent l'appel divin. Le clergé paroissial, malgré des travaux rendus plus absorbants par la diminution des prêtres depuis la guerre, ne négligent pas de préparer au latin les enfants en qui ils reconnaissent des dispositions heureuses. Enfin les maîtres et les maîtresses de nos écoles, à l'occasion des fêtes liturgiques, dirigent les âmes vers les offices religieux et vers le prêtre à l'autel : un autre Jésus-Christ.

Si enfin les pères et mères de famille, devant leurs enfants, entourent de vénération et d'honneur le clergé, on comprend qu'au foyer l'enfant pressente la beauté et le prix du service de Dieu dans le sacerdoce et y incline son cœur.

III. La prière et l'*Apostolat* penchent les cœurs vers l'*Aumône*.

Pour peu que les cadres des dizainiers et dizainières soient bien organisés, des réunions suffisent pour rehausser leur zèle et entretenir leur émulation.

Je crois pouvoir affirmer à Votre Grandeur que cette organisation devient plus générale. S'il y a eu cette année des fléchissements plus nombreux (129 paroisses en 1928 au lieu de 116 en 1927), ils ont moins d'importance puisque leur déficit n'est que de 6.835 francs, tandis qu'en 1927 il dépassait 26.000 francs.

Mais nous avons le regret de constater la carence de 13 paroisses, au lieu de 3 seulement en 1927 :

- 3 dans l'archiprêtré de *Quimper* ;
- 2 dans celui de *Brest* ;
- 3 dans celui de *Châteaulin* ;
- 3 aussi dans celui de *Marlaix* ;
- 2 dans celui de *Saint-Pol-de-Léon*.

Dans l'archiprêtré de *Quimper*, 6 doyennés progressent, 6 reculent.

Brest a 6 doyennés en progrès, 6 en déficit.

Châteaulin a 2 en progrès, 4 en déficit.

Morlaix, 4 en progrès, 2 en déficit.

Saint-Pol, 2 en progrès, 3 en déficit.

Quimperlé, 1 en progrès, 4 reculent.

Doyennés où le progrès est plus sensible :

Pont-Croix, + 3.247,75 ; Pont-l'Abbé, + 1.905,60 ; Quimper, + 1.700 ; Saint-Louis, + 1.110 ; Riec, + 1.013 ; Daoulas, + 1.007 ; Ploudiry, + 816.

Doyennés les plus en déficit :

Plouzévédé, — 1.309,85 ; Douarnenez, — 1.069,80 ; Landivisiau, — 615,25 ; Saint-Thégonnec, — 605 ; Landerneau, — 509.

Voici les résultats généraux et les moyennes par habitant dans les 6 archiprêtres :

1. Saint-Pol-de-Léon, 60.000 habitants ; recettes totales, 28.148,40 ; moyenne par habitant, 0,48.

2. Brest, 234.000 hab. ; rec. tot., 96.625,50 ; par hab., 0,41.

3. Quimper, 203.000 hab. ; rec. tot., 76.557,30 ; par hab., 0,38.

4. Châteaulin, 117.000 hab. ; rec. tot., 32.721 ; par hab., 0,28.

5. Morlaix, 73.000 hab. ; rec. tot., 17.731,70 ; par hab., 0,24.

6. Quimperlé 63000 hab. ; rec. tot., 13.845,40 ; par hab., 0,23.

Diocèse entier : 753.000 habitants ; recettes totales, 266.229 fr. ; par habitant, 0,36.

Les recettes ont été de 6.388 fr. 45 supérieures à celles de 1927

Le Comité de l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol offre ses remerciements aux paroisses classées dans les tableaux d'honneur qui suivent :

	1927	1928
Saint-Louis, Brest	10.400 fr.	10.500 fr.
Douarnenez	10.000 »	10.000 »
Saint-Corentin, Quimper	8.475 »	9.800 »
Saint-Pol-de-Léon	6.935 »	6.612 »
Saint-Martin, Brest	6.200 »	5.300 »
Saint-Mathieu, Quimper	4.975 »	5.053 »
Saint-Mathieu, Morlaix	3.400 »	4.355 »
Pleyben	4.450 »	4.150 »
Plouarzel	4.100 »	4.000 »
Lambézellec	4.020 »	4.000 »
Roscoff	3.500 »	3.500 »
Pont-l'Abbé	2.340 »	3.420 »
Carmes, Brest	1.400 »	3.300 »
Landerneau	3.100 »	3.000 »
Saint-Pierre-Quilbignon	2.900 »	3.000 »
Châteaulin	3.000 »	2.900 »
Lesneven	2.650 »	2.655 »
Plonévez-du-Faou	2.600 »	2.600 »
Plogonnec	3.030 »	2.552 50
Moëlan	2.000 »	2.500 »
Cléder	3.520 »	2.484 »
Plourin-Ploudalmézeau	2.325 »	2.345 »
Plougastel-Daoulas	1.500 »	2.217 »
N.-D. Assomption, Quimperlé	2.200 »	2.200 »
Carhaix	2.100 »	2.100 »
Tréboul	2.000 »	2.071 »
Pouldavid	2.060 »	2.050 »
Plouescat	2.005 »	2.020 »
Saint-Joseph du Pilier-Rouge	2.300 »	2.000 »

Augmentations les plus saillantes :

Carmes, 1.960 ; Saint-Corentin, 1.325 ; Plonévez-Porzay, 1.192 ; Pont-l'Abbé, 1.080 ; Cléden-Cap-Sizun, 1.000 ; Saint-Mathieu de Morlaix, 955 ; Fouesnant, 870 ; Plougastel-Daoulas, 717 ; Plou-

diry, 650 ; Pont-Aven, 640 ; Esquibien, 575 ; Bodilis, 510 ; Taulé, 500 ; Moëlan, 500.

Moyenne par habitant :

Loc-Maria-Quimper, 4 fr. 40 ; Plouarzel, 1,67 ; Lambert, 1,45 ; Pouldavid, 1,30 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1,30 ; Brèles, 1,24 ; Saint-Divy, 1,24 ; Kersaint-Plabennec, 1,10 ; Dirinon, 1 ; Saint-Corentin, 1 ; Lanildut, 1,10 ; Pleyben, 0,90 ; Saint-Pol-de-Léon, 0,90 ; Roscoff, 0,89 ; Saint-Renan, 0,88 ; Douarnenez, 0,87 ; Saint-Mathieu, Quimper, 0,85 ; Plouzane, 0,85 ; Ile Molène, 0,83 ; Plonéis, 0,82 ; Le Juch, 0,81 ; Dinéault, 0,80 ; Plogonnec, 0,80 ; Châteaulin, 0,79 ; Lesneven, 0,78 ; Porspoder, 0,75 ; Lopérec, 0,75 ; Tréogat, 0,75 ; Rosporden, 0,70 ; Trégarantec, 0,70 ; Saint-Mathieu de Morlaix, 0,66 ; Plouguin, 0,65 ; Tréglonou, 0,65 ; Kernilis, 0,64 ; Bodilis, 0,63 ; Tréouergat, 0,60 ; Saint-Pabu, 0,60 ; Le Conquet, 0,60 ; Gouesnou, 0,60 ; Lanarvily, 0,60 ; Plouescat, 0,58 ; Saint-Louis, 0,57 ; Coatmeal, 0,57 ; Plonévez-Porzay, 0,56 ; Carhaix, 0,55 ; Fouesnant, 0,55 ; Lampaul-Guimiliau, 0,53 ; Plouédern, 0,53 ; Pont-l'Abbé, 0,51 ; Cléden-Cap-Sizun, 0,50 ; Saint-Méen, 0,50 ; Lampaul-Plouarzel, 0,50 ; Ploudiry, 6,50. — Total, 53.

A signaler : Gouézec, don anonyme au Petit Séminaire : 3.000 francs ; Châteaulin, rente anonyme de 1.200 francs pour un séminariste ; une bourse au Séminaire par les Elèves des Ursulines de Saint-Pol de Léon, 1.200 fr. ; bourse anonyme pour six ans, Landerneau, 1.200 fr. ; Petit Séminaire de Pont-Croix, 1.200 fr. ; Collège de Lesneven, 1.200 fr. ; Collège de Saint-Pol de Léon, 1.200 fr. ; Collège Saint-Yves, à Quimper, 421 fr. ; Ecole Saint-Charles, Kerfeunteun, 600 fr. ; Likès, 600 fr. ; Ursulines de Morlaix, 600 fr. ; Ecole des filles, Lesneven, 600 fr. ; Ecole Sainte-Anne, Quimper, 600 fr. ; Ecole des Filles de la Croix, Pilier-Rouge, 600 fr. ; Hospice de Morlaix, 1.185 fr. ; Augustines et Hôtel-Dieu de Cuburien, Morlaix, 415 fr.

La Croisade Eucharistique d'Audierne, 200 fr. ; Le Prédicateur et es retraitants de l'U. Ap. à Lesneven, 100 fr.

Malgré les avis réitérés de la *Semaine religieuse*, rappelant l'obligation d'adresser, au plus tard en Juillet, les recettes au Trésorier de l'Œuvre, M. le chanoine Perrot, Secrétaire de l'Evêché, en Août 1927, un tiers des paroisses se trouvaient en retard, et les comptes définitifs n'ont pu être fixés qu'en Décembre.

Le Comité de répartition des bourses va se trouver dans la cruelle nécessité de restreindre encore ses secours, les bourses déjà concédées absorbant la presque totalité des offrandes reçues.

Nous supplions donc les chefs de paroisses de redoubler de zèle, afin que nous puissions aider plus efficacement les vocations nouvelles qui surgissent chaque année.

Votre bénédiction, Monseigneur, et Vos paternels encouragements à l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol, féconderont les efforts de tous, en vue d'assurer à notre diocèse des prêtres pour combler les vides creusés par la guerre.

ALFRED LE ROY,

Chanoine de la Cathédrale,

Directeur

de l'Œuvre diocésaine de Saint-Corentin et Saint-Pol.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

EVÊCHÉ

DE QUIMPER ET DE LÉON

Cher Monsieur le Chanoine,

Je remercie tous les bienfaiteurs qui viennent en aide à nos vocations sacerdotales et les âmes dévouées qui ne reculent devant

Le 16 Janvier 1929.

aucune fatigue pour aller solliciter la charité des fidèles en faveur de notre Œuvre.

J'espère que mon appel au diocèse pour la construction d'un nouveau Séminaire ne ralentira pas leur zèle en faveur des vocations.

Les deux Œuvres sont également nécessaires. Elles se complètent. L'édifice matériel exige aujourd'hui un effort plus pressant et des sacrifices plus considérables. Mais il ne faut pas qu'il nuise à la campagne des vocations. Elles ont besoin plus que jamais d'abondantes aumônes pour se multiplier et aboutir aux ordinations nombreuses dont nous ne pouvons pas nous passer.

Toutes les paroisses sauront le comprendre et suivront généreusement l'impulsion que vous leur donnez avec un si bel élan.

Je vous bénis ainsi que les prêtres et les fidèles dévoués à l'Œuvre et vous assure de mon paternel dévouement en N. S.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. — L'Octave de prières due à l'initiative du P. Francis Paul, supérieur général de la Société de l'Expiation de New-York, a été approuvée successivement par les trois derniers Papes. Elle a pour but d'obtenir le retour à l'Eglise catholique des dissidents, des juifs, des païens, des pécheurs...

Au mois de Mai 1928, 1.016 évêques et supérieurs généraux d'Ordres religieux avaient signé la pétition — qui circule dans tout l'Univers catholique — demandant au Saint-Père, de prescrire l'observation de l'Octave de prières, dans toute l'Eglise, comme il a établi la récitation du Rosaire durant Octobre.

C'est dire l'importance qui s'attache à cette octave et sa valeur impétratoire !

Ranimons donc notre charité ; unissons-nous de tout cœur aux prières de l'Octave ; propageons-en la pratique autour de nous.

Chaque année, le Souverain Pontife nous donne l'exemple, en célébrant la messe aux intentions de l'Octave.

Une intention particulière est proposée chaque jour à la piété des fidèles.

18 Janvier : Retour de toutes les « autres brebis » à la bergerie de Pierre le seul berger.

19 : Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le siège apostolique.

20 : Réparation de la Brèche du XVI^e siècle entre l'Angleterre et Rome.

21 : Retour des Luthériens et des autres Protestants d'Europe à la Sainte Eglise Romaine.

22 : Que tous les Chrétiens d'Amérique deviennent un, en communiant avec la Chaire de Pierre.

23 : Retour de tous les mauvais catholiques à la pratique des sacrements.

24 : Conversion des Juifs.

25 : Conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.

L'Octave de prières s'ouvre en la fête de la Chaire de Saint Pierre le 18 Janvier et se termine le jour de la Conversion de Saint Paul, le 25 Janvier.

PRIÈRE A RÉCITER CHAQUE JOUR DE L'OCTAVE. — ANTIENNE (saint Jean, XVII, 21) : *Que tous soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé.*

« V. Je te dis que tu es Pierre.

« R. Et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

ORAISON. — *Seigneur Jésus-Christ qui avez dit à vos Apôtres : Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ne considérez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise ; daignez la pacifier et l'unir selon votre volonté, ô Dieu qui vivez et réglez, dans tous les siècles des siècles.*

R. Ainsi soit-il.

INDULGENCE PLÉNIÈRE. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, a été concédée par le Souverain Pontife à tout fidèle qui, le premier ou le dernier jour de l'Octave, étant confessé et ayant communie, visitera une église ou un oratoire public, et y priera pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre Mère la Sainte Eglise.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Jean GUIRAUD : **L'INQUISITION MÉDIÉVALE.** — N° 6 de la Collection « La Vie Chrétienne ». Un volume in-16 double-couronne : 12 francs. — Bernard GRASSET, Editeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Dans la collection « La Vie Chrétienne » que dirige avec autorité (à la librairie Grasset) le grand écrivain catholique Maurice Brillant, vient de paraître *L'Inquisition Médiévale*, par Jean Guiraud.

Après le « Scandale de Jésus » de Bernard Allo ; « L'Union des Eglises » de C. Journet ; « La Vie chrétienne au premier siècle de l'Eglise » de J. Lebreton ; et « L'Eglise russe » de N. Brian-Chaninov, déjà parus dans cette remarquable série, nul n'était mieux préparé que M. Jean Guiraud pour y traiter la question si grave et toujours si controversée de *L'Inquisition*.

Né à Quillan, dans la haute vallée de l'Aude, le 24 Juin 1866, M. Jean Guiraud se destina de bonne heure à l'enseignement de l'histoire. Elève de l'Ecole Normale Supérieure, il fut orienté vers l'histoire religieuse par M. l'abbé Duchesne dont il suivit les cours à l'Ecole des Hautes Etudes et qui le fit envoyer à l'Ecole Française de Rome. Pendant trois ans il fréquenta les Archives du Vatican d'où il emporta en France une riche moisson de documents inédits. Il en publia un grand nombre : plus de cinq mille bulles pontificales du XIII^e siècle.

Originaire du pays où Saint Dominique fonda l'Ordre des Prêcheurs, et qui, après la défaite des Albigeois, vit les débuts de l'inquisition, il a depuis longtemps étudié l'hérésie albigeoise et sa répression par le Saint Office. De ces longues recherches est sortie une importante publication sur *l'Albigisme Languedocien au XII^e et au XIII^e siècle*, où les doctrines des Cathares, leur organisation et leur action dans le Midi de la France sont exposées d'après les Registres de l'Inquisition. Cette étude, à laquelle il a consacré un gros volume in-4°, est suivie de plus de 700 documents inédits sur le premier siècle du premier couvent de l'Ordre des Prêcheurs : Prouille.

De sa longue fréquentation des Archives du Vatican, il a tiré un volume sur *l'Eglise romaine et les Origines de la Renaissance*. Après avoir enseigné l'histoire dans une chaire de Faculté pendant vingt ans, M. Guiraud est devenu rédacteur en chef de *La Croix* ; mais l'action politique ne l'empêche pas de poursuivre ses études historiques selon les méthodes critiques qu'il tient de ses anciens maîtres de l'Ecole Normale Supérieure dont l'un était son propre frère, et de Mgr Duchesne.

Il n'a jamais oublié la parole Léon XIII rappelant aux catholiques que l'Eglise réclame des historiens non des plaidoyers, mais la vérité scientifique : car sa cause n'a nullement besoin des mensonges des hommes.

C'est l'esprit qui a inspiré ce livre sur *l'Inquisition Médiévale*.

R. P. LHANDÉ. — LE BON PASTEUR. Un volume in-16 Jésus, 12 francs ; franco, 13 fr. 20. — (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris, 5^e.)

Qui ne connaît le Père Lhandé ?

Il est surtout l'initiateur de cette forme inédite d'apostolat qu'est la prédication par T. S. F. Le premier, en France, il a su faire entendre « l'Evangile par dessus les toits », et sa popularité ne fait que grandir auprès de son invisible et innombrable auditoire.

Ses radio-sermons, précédemment publiés, ont été un succès de librairie ; il en sera de même de la nouvelle série qui paraît sous le titre : *Le Bon Pasteur*.

NOTRE-DAME DE LORETTE ET LA SANTA CASA DANS L'EGLISE ET DANS LE MONDE.

Histoire religieuse, critique et apologétique.

Avec cinq magnifiques gravures hors-texte, par M. le chanoine A. LECLECQ, missionnaire apostolique, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre. — Broché : 6 francs.

En vente à la Librairie MIGNARD, 36, rue Saint-Sulpice, à Paris (6^e).

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27. — Septuagésime. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Jean Chrysostome.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jean Chrysostome.

Lundi, 28. — S^{te} Agnès. Simplé. Rouge.

Mardi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 30. — S^{te} Martine, Vierge et Martyre. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 1^{er} Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 2. — Purification de la Sainte Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.

Dimanche, 3. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Mathieu, Quimper du 27 au 29 Janvier.

Guipronvel du 30 au 31 —

Saint-Melaine du 1^{er} au 3 Février.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nouveau Séminaire. — A toutes les personnes qui font la tournée de souscriptions pour la construction du nouveau séminaire, Monseigneur accorde 50 jours d'indulgences chaque fois qu'elles réciteront un *Ave Maria* en commençant leur tournée.

Monseigneur ira recommander la souscription pour le Séminaire, le 27 Janvier, à Saint-Pol et à Roscoff ; — le 3 Février, à Quimperlé ; — le 10 Février, à Châteaulin ; — le 17 Février, à Morlaix ; — le 24 Février, à Landerneau ; — le 3 Mars, à Recouvrance, St-Pierre-Quilbignon et Kerbonne.

II. — Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Botmeur, en remplacement de M. Le Gall, démissionnaire pour cause de santé, M. Prigent, vicaire à Spézet.

III. Syndicat ecclésiastique du diocèse de Quimper. —

1° Depuis le 20 décembre 1928, notre Syndicat jouit de l'existence légale et de tous les droits que la loi reconnaît à ce genre d'association. C'est ainsi qu'il a pu, dès le 28 décembre 1928, en vue d'entreprendre la construction d'un séminaire, se rendre acquéreur de la ferme de *Missilien-Bras*, près du bourg de Kerfeunteun, et en prendre possession le 1^{er} Janvier 1929.

2° Le Syndicat est administré par une *Chambre Syndicale*, composée de la façon suivante :

Président d'honneur : Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon ;

Président : M. Cogneau, vicaire général ;

Vice-présidents : M. Messenger, supérieur du Séminaire, et M. Joncour, vicaire général ;

Secrétaire : M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché ;

Trésorier : M. Sparfel, économe du Grand Séminaire ;

Assesseurs : MM. Guéguen, aumônier de l'Adoration ; Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu ; Boucher, secrétaire de l'Evêché.

3° De nombreuses demandes d'adhésion sont parvenues au secrétaire du syndicat. Mais il y a lieu de rappeler qu'aux termes de l'art. IV des Statuts, tous les membres, soit titulaires, soit adhérents, doivent être agréés par la Chambre syndicale. Un premier noyau de 21 membres titulaires a été agréé et réuni en assemblée à la date du 21 Décembre 1928. Toutes les adhésions reçues depuis seront très prochainement soumises à l'agrément de la Chambre syndicale, qui leur donnera un caractère définitif.

4° En ce qui concerne les cotisations, le trésorier tient un état exact de toutes celles qui lui ont été versées et en fera recette définitive pour le compte de chaque syndiqué dès qu'il aura été régulièrement admis. A l'époque des retraites ecclésiastiques, la cotisation sera réclamée aux adhérents qui ne l'auront pas encore versée.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Deux Bretonnes placées en Normandie	50 f.
M. le chanoine Bellec, curé de Recouvrance	2.000
M. Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ..	1.500
M. Balbous, vicaire à Recouvrance	1.000
M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist	2.000
M. Cléach, vicaire à Plouescat	1.000
M. Guyard, vicaire à Landerneau	1.000
Anonyme, Landerneau	50
Anonyme, Quimper	1.000
Anonyme, Pont-l'Abbé	50
M. Canan, recteur de Locunolé	1.000
Mme Pichenot, Locunolé	50
Mlle Jeanne Le Meur, Quimper	100
M. et Mme Canévet, Quimper	100
M. S. Piriou, Quimper	500

Une aveugle de Quimper	50 f.
Anonyme, Quimper	100
Anonyme, Quimper	100
M. Bourvan, Quimper	100
Anonyme	500
M. Saliou, professeur, Saint-Yves	1.000
M. Le Goff, vicaire, Douarnenez	1.000
M. le chanoine Léon, recteur, Plogonnec	1.000
M. le chanoine Coatarmanac'h, curé, Pont-Croix	1.000
M. Falc'hun, recteur, Clédén-Cap-Sizun	1.000
M. Hunault, recteur, Primelin	1.000
M. Tournellec, recteur, Mahalon	1.000
M. Colin, recteur d'Esquibien	1.000
M. Bourhis, vicaire	1.000
La Paroisse	4.500
O. M. I.	50
M. Hénaff, curé d'Arzano	1.000
M. Chapalain, recteur, Audierne	1.000
M. Coquil, recteur, Scrignac	1.000
M. le chanoine Kerloéguen, curé de Guipavas	1.000
M. Barvet, recteur de Saint-Marc	1.000
Abbé X, vicaire	1.000
Id.	1.000
Id.	1.000
Id.	1.000
M. l'abbé Eugène Le Berre, Nice	1.000
M. Jaffrès, recteur, Plouénan	1.000
M. Le Roux, directeur, école, Plouzané	1.000
Mme la Supérieure de l'Hospice, Landerneau	1.000
M. Quiniou, recteur, Penmarc'h	1.000
M. Plouzenneq, vic., Plougastel-Daoulas (1 ^{er} vers.) ..	2.000
M. le chanoine Laurent, aumônier, Vernon	500
M. Pelliet, vicaire, Rédéné	1.000
M. Cabioc'h, recteur, Ile-de-Sein	1.000
M. Jacq, vicaire, —	500
La paroisse, —	6.010
M. Henri Kervarec, Pont-Croix	1.000
M. Guillet, vicaire, Plabennec	1.000
M. Rolland, recteur, Bourg-Blanc	1.000
M. Lozac'h, recteur, Kergloff	1.000
M. Pouliquen, recteur, Tréfléz	1.000
M. Kérouanton, recteur de Saint-Yvi	1.000
M. Le Grand, aumônier des Filles de la Croix, Lambézellec	1.000
La Communauté des Filles de la Croix, Lambézellec	4.000
La Croisade eucharistique de l'Ecole des Filles, Lambézellec	50
M. Gouchen, recteur de Saint-Michel	1.000
Les élèves de l'école libre des filles, Pont-Croix ...	400
M. Neildé, vicaire, Guipavas	1.000
M. Pensec, —	1.000
M. Le Bot, —	1.000
M. Bervas, directeur, école, Guipavas	1.000

Mme de Kerdanet, Lesneven	1.000 f.
M. et Mme Emile Laulaigne, Brest	500
M. Sparfel, recteur de Saint-Thonan	1.000
La paroisse	3.630
M. Le Gall, recteur, Gouesnou	1.000
M. Grall, curé de Fouesnant	1.000
M. Louarn, curé de Riec-sur-Bélon	1.000
M. Jacopin, vicaire, —	2.000
M. Jobert, Porte-Neuve, —	100
Anonyme	30
M. Hénaff, vicaire à Douarnenez	1.000
M. Guellec, —	1.000
M. Chevassu, Kerbihan, Hennebont	1.000
M. Acquitter, vicaire à Plouénan	1.000
Le R ^{me} P. Abbé de la Trappe de N.-D. du Lac (Canada)	252
Anonyme	25.000
M. Le Bris, curé de Plogastel-Saint-Germain	1.000
M. Havas, recteur de Saint-Sauveur	1.000
Mme l'amirale Aubry, Brest	500
Anonyme	100
La Supérieure Générale de la Retraite du S.-C.	15.000
Communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny Gourin (Morbihan)	1.000
M. Delécluze, Douarnenez	1.000
Anonyme, —	100
Pour que la Foi augmente dans le cœur de mes enfants : Anonyme, Douarnenez	1.000
Usine Carof et C ^{ie} , Ploudalmézeau	1.000
M. Aug. Carof, —	200
Mlles Allain, —	1.000
J. B., —	500
M. Jean Carof, —	300
M. et Mme Le Meur, —	200
M. et Mme Fr.-M. Jacob, —	500
M. et Mme P. Simon, —	500
Mlle A.-M. Déniel, —	300
Anonyme, —	1.000
Enfants de Marie, —	500
Divers, —	650
M. et Mme Y. Laot, —	200
Patronage Paotred Sant-Arzel	200
M. Le Pemp, vicaire à Ploudalmézeau	1.000
M. Pondaven, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau ..	1.000
M. Tromeur, recteur du Trévoux	1.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

V. Indiction d'un Jubilé extraordinaire par Sa Sainteté Pie XI. — L'Osservatore Romano publie une Constitution apostolique datée du 6 Janvier, prescrivant une *année sainte extraordinaire* à l'occasion du jubilé du Pape.

Rendant grâces à Dieu pour le cinquantième de son

sacerdoce, le Saint-Père supplie les fidèles d'unir leurs prières afin de resserrer les liens d'intimité de la grande famille catholique, qui sera rendue participante de l'heureux anniversaire par l'ouverture des trésors célestes. Le Pape *concède donc une indulgence plénière en forme de jubilé universel*, dont les fruits seront la réforme des mœurs, le renouvellement de la foi, une multiplication de prières si nécessaires dans ces temps difficiles qui stimulent le zèle du clergé, enfin la restauration de la paix du Christ dans le règne du Christ.

Le jubilé durera jusque fin Décembre prochain. *En voici les conditions* : Les habitants de Rome et les pèlerins de la Ville Eternelle visiteront deux fois les basiliques du Latran, de Saint-Pierre du Vatican, de Sainte-Marie Majeure, en priant aux intentions du Souverain Pontife, à savoir pour la conversion des pécheurs, l'extirpation des hérésies et des schismes, la paix internationale, la prospérité et la liberté de l'Eglise et du Saint-Siège. Ils feront deux jours supplémentaires de jeûne, une confession spéciale et une communion en plus de la confession annuelle et de la communion pascalle, une aumône spécialement destinée à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les fidèles habitant hors de Rome remplaceront les visites aux trois basiliques par deux visites dans trois églises désignées par l'Evêque du diocèse.

Les confesseurs jouiront de pouvoirs extraordinaires pour commuer les règles de l'indulgence jubilaire, pour accorder les dispenses, pour relever des cas réservés au Saint-Siège. On pourra gagner plusieurs fois l'indulgence jubilaire en l'appliquant aux âmes du purgatoire. De plus, durant le jubilé, les autres indulgences ne seront pas suspendues, et même le Pape en ajoute de spéciales : le gain *toties quoties* d'une indulgence de sept ans et sept quarantaines pour chaque visite au Saint-Sacrement avec prière aux intentions du Pape ; la concession à tous les prêtres du privilège personnel d'appliquer à chaque messe une indulgence plénière en faveur des âmes du purgatoire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 8480 Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Septuagésime, 27 Janvier* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre des femmes ; à 4 h. 3/4, fillettes et jeunes filles de la confrérie du Cordon ; à 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi : confession des filles du catéchisme, communion le lendemain.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : Fête de la Purification : offices comme le dimanche, moins la

messe de 11 h. 1/2. — Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, procession. — Confession des garçons du catéchisme, communion le lendemain, à 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Septuagésime (27 Janvier)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, sermon par le R. P. Le Jollec, bénédiction. — Continuation de l'Adoration et Triduum de Saint François de Sales : le Saint-Sacrement sera exposé de 6 h. 1/2 à la fin des vêpres.

Lundi et mardi : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à l'issue du dernier exercice du soir. — Sermons à 6 h. 1/2, à 2 heures et à 8 heures du soir.

Mercredi et jeudi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

1^{er} vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : fête de la Purification : à 8 heures, bénédiction des cierges et grand'messe. — A 8 heures du soir, chant des Complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Récollections sacerdotales, sous la direction de M. le chanoine A. Le Roy.

Ploudalmézeau, mercredi 6 Février ; *Trébabu*, jeudi 7 ; *Plabennec*, vendredi 8.

Compte rendu de l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol. — Ajouter : *Landudec*, 0,63 ; *Landivisiau*, demi-bourse, anonyme : 600 francs.

Action Catholique. — Plusieurs paroisses n'ont pas encore envoyé au Secrétariat diocésain les procès-verbaux des réunions de comités du premier trimestre de l'exercice 1928-1929. Nous les prions de vouloir bien se hâter, car dès le début de Février toutes les paroisses vont recevoir la feuille de procès-verbal pour les réunions de comités du deuxième trimestre. Elles recevront en même temps la feuille d'état paroissial pour l'exercice 1928-1929, feuille où devra figurer, avec le nombre des adhérents et des adhérentes, la part des cotisations qui revient au Comité diocésain. Cette feuille devra revenir au Secrétariat par l'intermédiaire du canton avant le 15 Avril.

Plusieurs centres ne nous ont pas encore fait connaître les noms et adresses des personnes qui dirigeront la section locale de la Famille Bretonne. Le Bulletin du 15 Janvier donne là-dessus des précisions auxquelles nous prions tous les comités de vouloir bien se conformer.

La J. O. C. F. — Le dimanche 3 Février se tiendra à Recouvrance un congrès de Jeunesse ouvrière chrétienne féminine qui s'annonce nombreux et intéressant. Il y avait déjà au moins 300 adhésions la semaine dernière. Le programme a été étudié par avance dans tous les groupes de

jeunesse féminine de la région brestoise et a donné lieu à des échanges de vue qui ont très bien éclairé la situation de la jeunesse ouvrière féminine au point de vue moral et religieux dans Brest et sa banlieue. Des résolutions suivront. Le Congrès du 3 Février ne sera pas un couronnement, mais un commencement. Demander les cartes d'adhésion au presbytère de Recouvrance et s'inscrire par avance pour le repas en commun.

Nécrologie. — I. M. LE CHANOINE BERTHOU, *Curé-Doyen de Lannilis*. — Dans son numéro du 28 Décembre, la *Semaine religieuse* annonçait le décès de M. Berthou... Il fut subitement rappelé à Dieu, le jeudi 20. Vers 10 heures du matin, accompagné de son frère, l'ancien recteur de Saint-Nic, il quittait le presbytère pour se rendre à Plouguerneau, où l'appelait son ministère de confesseur, à l'occasion des Quatre-Temps. Il ne devait pas, hélas, atteindre le but de son voyage. Arrivé à l'angle de la route où se dresse l'usine du Traon, il succombait à une hémorragie cérébrale.

M. Berthou était âgé de 74 ans. Né à Guipavas, le 21 Mars 1854, il appartenait à une de ces familles léonardes où les traditions chrétiennes sont jalousement gardées. De bonne heure, son attrait pour le service des autels se laissa remarquer. Bientôt, le collège de Lesneven le vit sur ses bancs et eut en lui un de ses plus brillants élèves.

Après son ordination, le 10 Août 1878, Monseigneur Nouvel le nomma professeur à Lesneven. Il n'y resta que quelques mois. Nommé vicaire à Bannalec où il ne fit que passer, il fut transféré à Saint-Louis de Brest. A Saint-Louis, il se montra très dévoué à son curé, M. le chanoine Cloarec, très bon pour ses collaborateurs, très attaché à son devoir.

En 1896, il devenait recteur de Dinéault où il eut le mérite de mener à bien la construction d'un beau presbytère. En 1907, il fut appelé à la cure de Carhaix. Là, il connut une dure épreuve. Le bel établissement des Ursulines venait d'être confisqué. Son cœur de pasteur saignait à la vue de ses petites filles condamnées à fréquenter malgré elles l'école publique. Mais le zèle du Curé ne tarda pas à s'exercer et bientôt il dotait Carhaix d'une belle école libre de filles. Sans doute, il eut à vaincre beaucoup de difficultés, mais il avait de l'entrain et de la confiance.

L'estime et l'affectueuse confiance de son Evêque l'envoyaient à Lannilis, en 1916, remplacer M. l'abbé Castel.

Pendant douze années, il y travailla pour Dieu et pour les âmes. Il fut le pasteur vigilant, attentif à tous les besoins de son troupeau. Les âmes pieuses trouvèrent en lui un guide éclairé et dévoué. A toute heure, on savait où le trouver, dans son église, le plus souvent près du maître-autel...

Après avoir enrichi l'église paroissiale d'un beau carillon, il termina, de la façon la plus heureuse, son ornementation par une série de vitraux dont il avait lui-même non seulement conçu et tracé la place d'ensemble, mais encore réglé l'exécution avec les détails les plus circonstanciés et les mieux étudiés.

Les obsèques de M. Berthou ont été célébrées le samedi 28 Décembre, au milieu d'un grand concours de fidèles, dont plusieurs venus de Landivisiau et surtout de Guipavas, devant une assistance de 75 prêtres. La présence de ce grand nombre de confrères — un samedi surtout — témoigne de la grande place qu'occupait M. Berthou dans leur estime et leurs sympathies.

M. Quéinnec, doyen du Chapitre, fit la levée du corps. La messe fut chantée par M. l'abbé Rolland, ancien recteur de Landéda. M. Joncour, vicaire général, donna l'absoute. Le corps de M. Berthou repose au cimetière de Lannilis. Ses paroissiens sauront garder fidèlement son souvenir et joindre leurs prières reconnaissantes à celles de sa famille si éprouvée.

II. M. LE DU ANDRÉ-JEAN. — M. Le Du, qui vient de disparaître si brusquement, n'avait que 67 ans et paraissait devoir poursuivre longtemps encore son ministère parmi une population qui l'aimait unanimement.

Né à Coray, le 26 Avril 1861, le petit Jean Le Du avait montré de bonne heure un goût très marqué pour l'étude. Aux champs, où il menait parfois le bétail familial, on le voyait plus souvent muni d'un livre que d'une baguette. Tout en lisant, et tout en surveillant la gent ruminante, il rêvait d'horizons plus vastes et peut-être d'autres ouailles à conduire. Ses parents, comblant ses vœux, le mirent au collège de Pont-Croix et ne furent pas étonnés de le voir y occuper parmi ses condisciples les premiers rangs. Le petit jeune homme y fit, en effet, de très bonnes études, et l'heure venue de décider de son avenir, n'hésita pas à s'inscrire pour la rentrée au Grand Séminaire.

On a dit que là, comme plus tard et même au Petit Séminaire, M. Le Du ne travailla jamais qu'en amateur, comme il le faisait déjà, sans doute, aux champs paternels, où sa jeune curiosité de petit pâtre studieux ne s'interdisait pas d'apprendre, en même temps que l'Histoire Sainte ou la grammaire, comment les oiseaux font leur nid et quels airs ils chantent. On ne trouvait pas, semble-t-il, la chose si mauvaise au Séminaire puisque, ses quatre années terminées, le jeune clerc fut dirigé sur Saint-Sulpice pour y compléter pendant deux autres années ses études et, normalement, les faire sanctionner par la licence en théologie et en droit canonique.

Un avenir brillant s'ouvrait ainsi devant lui. Il noua dans le célèbre établissement, au pied des chaires dont l'un des titulaires était alors M. Gasparri, l'illustre canoniste aujourd'hui cardinal et secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI, des amitiés auxquelles il resta fidèle et qui le maintinrent en relations avec plusieurs membres éminents de notre épiscopat français. On prétend cependant que l'attraction des quais de la rive gauche de la Seine nuisit un peu à l'étude du droit canonique et de la théologie. Les boîtes des bouquinistes, avec leurs trésors un peu défraîchis, mais si accessibles et d'une acquisition si aisée, sont, à Paris, la grande

tentation des étudiants à la curiosité intellectuelle un peu dispersée. M. Le Du y aurait succombé et y aurait, dit-on, laissé ses chances de succès aux examens de la licence...

Revenu à Quimper, il y reçut l'ordination sacerdotale le 10 Août 1886 et fut nommé vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, où il remplaçait M. A. Le Roy, devenu aumônier du Carmel de Morlaix. Il y demeura 21 ans, jusqu'à sa nomination au rectorat de Beuzec-Conq en 1907. Il est bien loin d'y être oublié et, n'y aurait-il pas, pour y perpétuer le souvenir de son zèle et de son dévouement, l'œuvre magnifique qui lui survit, la salle Jeanne-d'Arc, qu'on se souviendrait encore longtemps de son extrême bonté et de cette souriante originalité qu'il portait partout, dans ses initiatives, dans ses conversations et jusque dans la chaire.

La salle Jeanne-d'Arc ne fut d'abord, vers 1894 ou 1895, qu'une baraque en bois bâtie sur un vaste terrain, créditée sur les ressources futures dont la belle confiance de M. Le Du — son imprudence, disaient les uns — chargeait la Providence de le munir. Le jeune vicaire s'était ému de la détresse morale des soldats de la garnison. Rien n'existait dans la place qui pût pendant la journée du dimanche et les longues sorties du soir les soustraire à la tentation des auberges et à l'ennui des soirées inoccupées. Il voulut leur créer un foyer qui joindrait pour eux l'utile à l'agréable. Il acheta son terrain et dressa ses planches. Le succès fut tout de suite complet. La baraque était pleine tous les dimanches après-midi. Elle se mua bientôt en une belle salle que des artistes militaires décorèrent. Le magnifique entrain des débuts ne s'était pas ralenti, quand survinrent les tristes temps du Combisme. Un ordre du trop fameux général André interdit aux militaires l'accès des œuvres catholiques créées à leur intention. La salle Jeanne-d'Arc devint le patronage de jeunes gens dont Quimper connaît les services et la vitalité.

J'ai parlé de la bonté et de l'originalité de M. Le Du. Sa physionomie même les révélait à qui ne l'avait pas fréquenté. Elle s'éclairait d'un sourire engageant qui rassurait d'avance les timides et les solliciteurs ou préparait les voies aux générosités que son zèle était contraint de provoquer. D'autre part, un profil hardi, fortement découpé, sans aucun trait de banalité, disait la résolution et la confiance, et allait fort bien à sa taille dégagée, un peu penchée en avant comme par habitude de foncer sur les difficultés. Enfin, une liberté de parole et une largeur d'esprit, un dédain des attitudes conventionnelles, qui, sans jamais lui faire oublier son caractère sacerdotal, le mettaient de plein pied au niveau des plus humbles de ses interlocuteurs et même, non sans étonner quelquefois les difficiles, des plus ignorants des auditeurs de ses sermons.

Ces qualités de cœur et d'esprit devaient le faire apprécier et aimer autant de ses ouailles que de ses confrères. A Beuzec-Conq où le presbytère était bien connu pour son hospitalité, il acquit d'autres titres aux sympathies de ses paroissiens en enrichissant l'église de quatre vitraux neufs

et en demandant à son ami, M. Autrou, l'artiste sculpteur quimpérois, si connu et si regretté, la confection des stalles et de l'autel Sainte-Anne qui sont aujourd'hui l'orgueil de la paroisse. Artiste et pasteur étaient faits pour se comprendre et collaborer. M. Autrou unissait au « faire » des classiques de la Renaissance et du grand siècle les goûts et la hardiesse de ces imagiers qui insérèrent dans la pierre des cathédrales du Moyen-Age tant de ces figures symboliques où se reconnaissent les mœurs et les événements de leur temps. Ce n'était pas pour déplaire au tour d'esprit de M. Le Du. On vit donc s'enchaîner, dans la riche ornementation des colonnes torsées et des stalles, des têtes de contemporains évoquant les horreurs de la grande guerre ou les injustices de la persécution religieuse. Et il fallait voir avec quelle complaisance heureuse, le bon Recteur expliquait aux visiteurs le poème, aussi mystérieux et aussi compliqué qu'une page d'Apocalypse, que l'artiste avait sculpté, avec une conviction de voyant, dans le chêne.

Un accident banal allait mettre subitement un terme à cette belle carrière sacerdotale et plonger dans le deuil la population de Beuzec tout entière. Montant rapidement, de son allure ordinaire, voir un malade par un escalier mal conditionné, il se heurta violemment la tête contre une poutre dont il ne soupçonnait pas l'existence. Le choc le renversa étourdi, la tête ensanglantée. Transporté au presbytère, il s'alita. On pouvait craindre une fracture du crâne. Ce n'était qu'une déchirure profonde, mais la commotion ressentie et la fièvre qui en résulta avec un œdème du poumon, ne tardèrent pas à donner de graves inquiétudes à son entourage. Le 30 Décembre, au moment même où le médecin l'auscultait, le dénouement se précipitait. Le vicaire qui l'assistait n'eut que le temps de lui donner les saintes onctions et il expira, rendant à Dieu une âme qui n'avait jamais calculé quand il s'agissait de son service et de sa gloire. Il tombait en plein accomplissement de son devoir pastoral, victime en quelque sorte de cet empressement et de cette décision, insouciant de l'obstacle, qu'il apportait à l'exercice de son zèle et aux élans de sa charité. Car la vraie caractéristique de M. Le Du, ce fut vraiment la charité, la vertu chrétienne et sociale par excellence qui ne sépare pas de l'amour de Dieu l'amour du prochain, et qui s'oublie soi-même dans le service de l'un et de l'autre. Accueillant aux hommes, il a dû recevoir lui-même bon accueil auprès du Maître juste et bon qu'il aimait et qu'il servait.

R. I. P.

BULLETIN DIOCÉSAIN D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

— *Sommaire de Mai-Août 1928* : I. H. PÉRENNES : Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon : Logonna-Daoulas (fin), Logonna-Quimerc'h ; — L. KERBIRIOU : Saints Celtiques de Grande et Petite Bretagne (suite et fin) ; — III. D. MALGORN, O. S. B. : Généraux de Paroisse (à suivre) ; — IV. Chanoine CORNOU : Elie Fréron (1718-1776) (à suivre) ; — V. Chanoine L. SALUDEN : Un

Recteur d'autrefois ; — VI. Extrait du Journal fait par Anna-Louise du Parscau du Plessis, pendant les années 1792-97 et 1800 (à suivre) ; — VII. Chanoine A. LE ROY : Un Evêque breton : Mgr de Léséleuc de Kérouara, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon (à suivre) ; — VIII. Jean-Malo RENAULT : A propos d'une pierre tombale du Musée départemental.

Les abonnements (15 fr. par an), partent de Janvier.

Université Catholique de l'Ouest. — Dans sa séance du 14 Décembre dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres procédait à l'élection de trois membres correspondants français et de quatre membres étrangers. L'un des correspondants élus, M. Diès, d'Angers, enseigne depuis vingt ans, avec une autorité toute particulière, une attention toujours en éveil et une complaisance souriante, l'histoire de la Philosophie à l'Université Catholique de notre ville.

Les savantes études de M. le chanoine Diès sur la philosophie grecque, ses publications diverses sur le cycle mystique, l'orphisme et la pensée platonicienne, ses recensions en telle ou telle revue technique, avant tout ses éditions critiques des trois Dialogues de Platon (Péarménide, Théétète, Sophiste) en la collection Budé, enfin la composition plus large, d'un dessin très sûr et d'une forme si claire, des deux volumes « Autour de Platon » : tout cela constitue un admirable effort scientifique que l'Académie avait déjà reconnu par l'attribution d'un prix à ce dernier ouvrage auquel l'Université de Louvain rendait hommage, l'an passé, en conférant à M. le chanoine Diès le titre de Docteur « honoris causa ».

Ceux-ci aimeront à saluer M. le chanoine Diès correspondant de l'Institut, qui lui sont unis par des liens étroits de gratitude et de respectueuse affection, qui prennent intérêt aux progrès des études scientifiques et à la haute tenue d'un enseignement vraiment supérieur dans nos Universités Catholiques, qui se réjouissent enfin de l'honneur mérité par un modeste et distingué savant du clergé français.

— *Un nouveau Docteur ès-Sciences.* — Le 7 Janvier, avait lieu en Sorbonne la soutenance de thèse de M. l'abbé Lainé, professeur à l'Université Catholique de l'Ouest. Le sujet de sa thèse principale : « *Recherche sur les équations aux dérivées partielles du second ordre ne contenant au second ordre que la dérivée des intégrables par la méthode de Darboux* ».

La présidence du jury était assurée par M. Goursat, les examinateurs étaient MM. Carton et Denjoy, professeurs à la Faculté des Sciences de Paris. La soutenance très brillante, remarquable de clarté et d'aisance fut couronnée par un éloge très remarqué de M. Goursat et par la mention « très honorable ».

M. Lainé s'était déjà signalé à l'attention du monde savant par des travaux originaux publiés sous diverses revues

savantes telles que « *Le Bulletin des Sciences Mathématiques* » ; « *L'intermédiaire des Mathématiciens* », etc..

Il a mis à la disposition des étudiants sa jeune expérience de professeur non seulement dans des cours très appréciés de ses élèves mais encore dans un remarquable « *Précis d'Analyse* », publié par la librairie Vuibert, qui présente avec des méthodes souvent fort originales un exposé aussi clair que concis des doctrines classiques de l'Analyse.

La France du travail à Rome. — Un grand acte de piété filiale. — A Pâques, les jeunes catholiques français vont se trouver à Rome pour fêter le Jubilé du Pape.

Un peu plus tard, à la Pentecôte, ce sera le tour de ceux qui, par leur âge, leur situation, ne peuvent pas faire partie de ces phalanges de jeunes gens.

Le pèlerinage de la France du Travail à Rome se prépare activement ; plusieurs trains amèneront les pèlerins, hommes et femmes, de tous les points du pays.

Tous ceux, toutes celles qui le peuvent se mobiliseront : le Saint Père nous attend. Il y a, dans le moment où nous sommes et pour la grande date de cette année, un acte de piété filiale à accomplir. Il faut montrer au Pape la France Catholique avec lui dans toute sa force, dans tout son élan, dans tout son amour, dans toute sa joyeuse obéissance au représentant de Jésus-Christ.

Que toutes les professions, tous les corps, toutes les associations, toutes les industries soient représentées dans cette manifestation qui sera unique.

Le voyage a été calculé de la façon la plus économique ; la saison sera délicieuse ; le spectacle de la ville éternelle, avec les monuments de la gloire chrétienne et les reliques de l'antiquité, achèvera l'enchantement.

Le pèlerinage séjournera à Rome du 16 au 20 Mai. Des trains spéciaux sont organisés dans les principales régions de la France. Pour les conditions générales, les horaires, les renseignements, les adhésions, s'adresser :

Au Centre Catholique, 5, boulevard Montmartre, à Paris (2°) ; — au Secrétariat de la France à Rome, 36, boulevard Haussmann, Paris (9°) ; — à la Direction Diocésaine des Œuvres, 30, rue Sainte-Hélène, à Lyon, — ou au Correspondant Diocésain, M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Une manifestation de Jeunes Catholiques. — On sait qu'à l'occasion du Jubilé Sacerdotal de S. S. Pie XI, de nombreux pèlerinages se succéderont à Rome, au cours de l'année 1929.

Une récente et heureuse décision des jeunes catholiques de France leur assurera, dans ce défilé des peuples, un rang digne de notre pays.

Tous leurs groupements, en particulier, l'Association Catholique de la Jeunesse Française, les Colonies Frater-

nelles et les Volontaires du Pape, unissant leurs forces et leurs projets, ont résolu d'organiser, pour la semaine de Pâques, un pèlerinage commun qui, par le fait, prendra le caractère et l'ampleur d'une véritable manifestation, nationale autant que religieuse.

Une autre initiative, tout à la fois généreuse et originale, a doté de 100.000 francs un triple concours entre les futurs pèlerins, — étudiants, collégiens, adolescents des patronages —, pour offrir à tous l'occasion de célébrer la personne et l'autorité du Pape et pour procurer à 250 lauréats des bourses de voyage ou des réductions de prix.

Ce concours achève de caractériser par deux traits cette manifestation qui comptera plusieurs milliers de membres : hommage de la jeunesse de France au Souverain Pontife, par l'union de toutes les classes comme de toutes les œuvres.

Pour la saine lecture populaire. — Bien des fois, déjà, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur l'envahissement croissant des livres mauvais et sur leurs tristes ravages, spécialement dans les milieux populaires.

Pour opposer une digue à cette « vague de boue », une nouvelle Société, l'Union Centrale des Dépôts de Lectures, se propose, selon son titre, de multiplier partout les Dépôts de saine lecture.

En six mois, elle vient de créer plus de cent dépôts dans la région parisienne ; une cinquantaine d'autres isolés à travers la France ; ce qui, avec l'union des 500 dépôts fondés dans la région du Nord par M. l'abbé Boucherie, représente déjà un effectif de près de 700 dépôts.

Un Conseil de Lecteurs spécialement compétent choisit les publications mises en vente par l'U. C. D. L. De ce Conseil font partie : M. l'abbé Bethléem, directeur de la *Revue des Lectures*, le R. P. de Parvillez, rédacteurs aux *Etudes*, et M. l'abbé Boucherie, de Lille.

Toutes les personnes qui déplorent l'empoisonnement de notre jeunesse par la mauvaise presse devraient s'efforcer de créer dans leur ville ou dans leur quartier un ou plusieurs dépôts de *Saines Lectures*.

Rien n'est d'ailleurs plus facile ; l'Union Centrale des Dépôts de Lectures, 11, rue Cujas, Paris (5°), envoie, sur demande, tous les renseignements nécessaires. — Joindre 2 timbres de 0,50 pour recevoir le catalogue.

62° PÈLERINAGE NATIONAL EN TERRE SAINTE. — L'Association de Notre-Dame de Salut prépare pour le printemps son 62° Pèlerinage National en Terre Sainte. Le départ aura lieu le 12 Mars et le retour le 21 Avril.

Les pèlerins passeront les fêtes de la Semaine Sainte et de Pâques à Jérusalem, et visiteront dans les meilleures conditions, avec la Palestine entière, les contrées les plus intéressantes de l'Orient : l'Egypte (5 jours, avec la faculté d'aller jusqu'à Louqsor en Haute-Egypte), la Syrie, Antioche, Rhodes, Smyrne, Constantinople, Athènes et Naples.

En dehors du 62^e, deux autres Pèlerinages, dont un à prix réduits, seront organisés en 1929 pendant les vacances.

Demander le programme détaillé (1 franc) au Secrétariat des Pèlerinages Nationaux en Terre Sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

PAQUES A JÉRUSALEM. — Le Comité des Pèlerinages nationaux à Jérusalem, sous le vocable de saint Louis, organise, pour 1929, comme il le fait depuis plus de 30 ans, deux grands pèlerinages français, à Jérusalem, avec des itinéraires les plus séduisants au point de vue religieux, historique et patriotique comprenant, non seulement la Syrie et la Palestine, et tous les Lieux Saints, mais aussi : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Antioche et l'Égypte.

Le premier pèlerinage partira le 5 Mars 1929. Il passera la Semaine Sainte à Jérusalem et reviendra le 18 Avril.

La traversée se fera donc avant l'équinoxe de Mars et le retour avant les élections municipales.

Le second pèlerinage aura lieu pendant les Grandes Vacances. Demander le programme détaillé à M. le chanoine POTARD, directeur des Pèlerinages à Jérusalem, 25, rue Jean-Dolent, Paris (14^e).

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

François TALDIR JAFFRENNOU. — **LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LA TOUR D'Auvergne**, illustrée de ses portraits authentiques, et de dessins documentaires de Louis Le Guennec et Gildas Jaffrennou. — Un volume in-8^o couronne de 240 pages, édité chez Figuière, libraire à Paris. En vente chez l'éditeur, les principaux libraires, et chez l'auteur, à Carhaix (Finistère). Prix : 12 francs. Chèques postaux 106.95.

Pour écrire la vie de La Tour d'Auvergne, Premier Grenadier de la République, il fallait quelqu'un qui eut vécu dans le pays même où naquit le héros, qui put faire sur place les recherches susceptibles d'éclairer d'un jour nouveau la physionomie vraie de ce Breton au sang mélangé d'Ardennais, qui donnât enfin leur signification à sa conduite, à ses exploits et à ses œuvres, en les expliquant par l'éducation qu'il reçut de ses oncles, les RR. PP. Le Roux et Corret, prédicateurs bretons remarquables, et surtout de sa mère Jeanne Salaün, descendante de ces matrones romaines qui préparaient leurs fils à suivre toujours la voie des nobles ambitions et de l'honneur.

Des illustrations à la plume accompagnent le texte, et des extraits choisis des Pensées et des Œuvres de l'Ecrivain-Officier aident encore à comprendre sa curieuse figure, plus attachante dans la réalité que dans la Légende.

LE MANUEL DE LA CONFIRMATION (Nouvelle Edition), par M. le chanoine LECOCQ, directeur des Pèlerinages du diocèse d'Arras. Broché : 0 fr. 75.

En vente à la Librairie MIGNARD, 36, rue Saint-Sulpice, à Paris, 6^e.

LIVRET DE FAMILLE CATHOLIQUE

Prix, sous couverture forte : 1 franc. — En vente à la Librairie BRUNET, rue Gambetta, à Arras.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, Locquirec (Finistère).

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES **FRUANEAU**
53, Bd St Martin, Paris. R.C. 107.609



Au LYS de PAQUES

35-45, Rue de Sèvres
PARIS (6^e)

LES PLUS BELLES FLEURS D'ÉGLISES
Modèles lumineux Electriques - Vases - Statues - Objets de Piété - Catal. f^{co}

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LOIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS -:- BRONZES -:- VITRAUX
CLOCHES -:- ORFÈVREURIE -:- STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité
GUINGAMPToutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.**FABRIQUE DE FLEURS D'EGLISES
ET D'APPARTEMENTS**Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES***La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818***GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL***Fleurs fines ou paillon**Fournitures pour fleurs et décorations.***FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE**

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN**EVELLIN Frères, Successeurs***Fournisseurs attitrés de l'Archevêché*7, rue d'Antrain, **RENNES** — Téléphone 28-81**Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries****Draps et Tentures mortuaires**

— Catalfalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —

*Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.***Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie****CONSTIPÉS****Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir****UN GRAIN DE VALS****Laxatif dépuratif****régularise les fonctions intestinales**44^e ANNÉE.Vendredi 1^{er} Février 1929.N^o 5.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.*Dimanche, 3 Janvier. — Sexagésime. Semi-double. Violet.**A la messe, mémoires de S. Gildas et de S. Blaise.**Aux vêpres, mémoires du suivant et de S. Gildas.**Lundi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.**Mardi, 5. — S^{te} Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.**Mercredi, 6. — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.**Jeudi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.**Vendredi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.**Samedi, 9. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque et Docteur. Double. Blanc.**Dimanche, 10. — Quinquagésime.***Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :**

Saint-Melaine	du 1 ^{er} au 7 Février.
Penmarc'h	du 8 au 10 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ**

I. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la Station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir une demande de pouvoirs.

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisses qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

II. Décès — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés, M. Bellec, vicaire de Mespaul, décédé le 24 Janvier.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Ramp, industriel, Douarnenez	1.000 f.
M. et Mme Moreau de Lizoreux, Quimper	1.000
Religieuses de l'Immaculée Conception de St-Méen.	10.000
Mme la Supérieure générale de l'Adoration Perpétuelle, Quimper	1.000
M. Salaün, aumônier de l'Adoration, Brest	1.000
M. Fily, aum. des Petites Sœurs des Pauvres, Brest.	1.000
M. Tromeur, recteur du Trévoux	1.000
M. David, recteur de Lannéanou	1.000
Anonyme, Quimper	20
M. Féroc, curé de Scaër	1.000
Anonyme, Scaër	100
Anonyme, Quimper	1.000
Anonyme, Quimper	30
Anonyme, Pont-l'Abbé	1.000
M. Moré, vicaire, Pont-l'Abbé	1.000
M. Berrou, vicaire, —	1.000
M. Branquet, recteur au Relecq-Kerhuon	1.000
M. Mao, recteur d'Ergué-Armel	1.000
M. Sennet, recteur de Rosporden	1.000
La paroisse de Rosporden	14.500
Congrégation des Enfants de Marie, Rosporden	500
Congrégation des Mères Chrétiennes, Rosporden ..	150
Les enfants des catéchismes, Rosporden	120
« Pour que Dieu les bénisse », M. et Mme Béziers, et leurs 5 enfants, Tréboul	14.000
M. Ligen-Bernard, faïenceries, Quimper	500
Anonyme, Quimper	1.000
M. Bourlès, tailleur, Quimper (1 ^{er} versement)	200
Anonyme, Quimper	500
Anonyme, Quimper	1.000
M. Le Bot, vicaire à Porspoder	1.000
M. Guéguen, vicaire à Ergué-Armel	1.000
M. Jouanne, vicaire à Plogoff	1.000
Familles Souabaut et Duhil, Montfort	50
M. Conq, recteur de Locquénolé	1.000
M. le chanoine Bourvon, recteur de Brasparts	2.000
M. Le Gall, curé de Plouzévédé	1.000
Mme l'Abbesse de St-Michel de Kergonan (Morb).	500
Croisade Eucharistique, rue d'Aiguillon, Brest ...	250
Maison Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon (2 ^e vers.) :	
Anonyme	100
—	150
—	200
—	100
M. Cocaïgn	200
M. Colloc	500
La Communauté des Sœurs de Picpus, St-Pol-de-L.	200

M. Berthou, ancien recteur de Baye	500 f.
M. Berthou, recteur de Kerlouan	1.500
M. Le Roux, recteur de Cléder	2.000
M. Pennec, vicaire, —	1.000
M. Guillermou, vicaire, —	1.000
M. Abjean, recteur de Plourin-Morlaix	1.000
M. Madec, chapelain, Landerneau (1 ^{er} versement).	500
M. Corvez, recteur de Port-Launay	1.000
« Cercle du Souvenir », Retraite de Brest	1.300
M. Nédélec, vicaire à Kerlouan (1 ^{er} versement)	500
M. Guillerm, recteur de Guimaëc	1.000
M. Simon, recteur de Guissény	1.000
M. Lorans, ancien élève de Mgr Duparc	20
« En souvenir de M. le chanoine Cocaïgn et de M. l'abbé Claude Cocaïgn », Mlles Cocaïgn, Saint-Pol-de-Léon	1.000
M. Thomas, curé de Lannilis	1.000
M. Le Cléac'h, vicaire, —	1.000
M. Héliou, vicaire, —	1.000
M. Nicolas, chapelain, Brest	1.000
M. J.-M. Le Meur, Assurances, Pont-l'Abbé	500
« En souvenir de M. le chan. Gadon », Mlle Gadon, Concarneau	500
M. Fortin, sénateur	5.000
M. Grall, recteur de Trégunc	2.000
M. Stéphan, recteur de Saint-Nic	1.000
M. Guillerm, recteur de Saint-Martin, Morlaix	1.000
M. Le Stang, recteur de Loc-Brévalaire	1.000
La paroisse de Loc-Brévalaire	1.850
« Les Communautés finistériennes de Saint-Thomas de Villeneuve »	1.000
M. Félix Darnajou, négociant, Quimper	100
Anonyme, Quimper	500
En mémoire d'un Vicaire général	100
M. Roué, vicaire, Ploudiry	1.000
M. le chan. Bodériou, curé de Plabennec	1.000
M. Le Séac'h, vicaire, Lambézellec	1.000
M. Quillévére, —	1.000
M. Picart, —	1.000
M. Croissant, —	1.000
M. le chan. Le Gall, curé de Taulé	2.000
M. Morvan, vicaire, Saint-Mathieu, Morlaix	1.000
M. Hervé, —	1.000
M. Bodénès, —	1.000
M. Keramoal, vicaire, Douarnenez	1.000
Anonyme	150
M. et Mme Andrieux, Asnières	100
Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée	3.000
Mlle Mag Ré, Quimper	50
Anonyme	25.000
M. le chan. Péron, Saint-Pol-de-Léon	2.000
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	8.000
M. Bédéric, aumônier du Carmel, Morlaix	1.000
Mme Lamanda, Morlaix	10

- 74 -

Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	1.000 f.
Mme la Directrice de l'ancien pensionnat des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon	1.000
M. le comte de Guébriant, Saint-Pol-de-Léon....	10.000
S. G. Mgr Le Gouaze, coadjuteur de Port-au-Prince (Haïti)	505
Mme la Supérieure générale des Filles de la Sagesse.	10.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Sexagésime (3 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2.

Mercredi : à 17 h. 1/2, Tiers-Ordre des hommes et Confrérie du Cordon pour les garçons.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche de la Quinquagésime : réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Sexagésime (3 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service d'octave pour M. Bellec sera chanté à MESPAUL, le *lundi 4 Février*, à 10 heures 30, et à CLÉDER, le *jeudi 7 Février*, à 10 heures.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés religieuses et des personnes pieuses la mission de la *Roche-Maurice*, du 14 Février au 3 Mars.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des Communautés et des personnes pieuses l'Adoration de Penmarch, du 3 au 9 Février.

Pèlerinage des Jeunes Catholiques à Rome. — Nous avons déjà annoncé le pèlerinage des Jeunes Catholiques à Rome. Il durera 7 ou 8 jours suivant prix fixés, de Paris à Rome et de Rome à Paris.

On peut envisager une réduction de 40 % pour rejoindre Paris, mais encore faudrait-il se hâter.

Nous savons que le collège Saint-Louis de Brest enverra

- 75 -

des représentants. Des pèlerins isolés me demandent si le diocèse n'organisera pas un groupe. Nous sommes à la disposition de ceux qui seraient désireux de participer à ce pèlerinage qui sera un témoignage d'attachement au Vicaire de N. S. J.-C.

Qu'ils écrivent par retour du courrier au Secrétariat d'Action Catholique, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper. Il faudrait que leur réponse y arrive pour le soir du 7 Février au plus tard.

M. le chanoine Le Goasguen doit partir pour Paris vers le 8, pour des journées sociales et se fera un plaisir de régler par la même occasion tout ce qui concernerait la participation d'un groupe du diocèse au pèlerinage français des Jeunes Catholiques à Rome.

Les jeunes ruraux et les jeunes ouvriers de nos Œuvres et Cercles sont invités à ce pèlerinage aussi bien que les collégiens et les étudiants.

LESNEVEN. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche 17 Février, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin 23 Février.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

BRIEC. — **Jeunesse Catholique.** — Le Congrès de Briec a été suivi par 200 jeunes gens de Briec, Scaër, Penhars, Pleyben, Ergué, Landudal... Eléments excellents, difficulté de groupement à cause de l'étendue des paroisses, nécessité du Cercle d'études et moyens de le réaliser malgré les difficultés, telles furent les questions pratiques livrées à une discussion courtoise, vivante et pleine de suggestions fort intéressantes.

Banquet plein d'entrain, organisation matérielle excellente grâce à l'activité prévoyante de M. l'abbé Guivarch.

Bonne volonté, esprit de foi, désir ardent de toute cette jeunesse de travailler au triomphe de l'idéal chrétien.

M. le chanoine Le Goasguen, grippé, ne put présider le Congrès ; il fut remplacé par M. Belbéoch, président de la Jeunesse catholique paysanne, qui lui rendit les témoignages ci-dessus.

QUIMPER (Saint-Mathieu). — **Adoration et Triduum de Saint François de Sales.** — Du mercredi 23 Janvier au mardi 29 ont eu lieu, à Saint-Mathieu, les exercices de l'Adoration perpétuelle, coïncidant, pour les trois derniers jours, avec le Triduum de Saint François de Sales, qui se célèbre tous les ans dans la paroisse de temps immémorial. Pour faciliter aux fidèles le devoir de l'adoration, des prédications extraordinaires leur ont été données par le R. P. Le Jollec, S. J. Ces prédications, au rythme de trois par jour, sauf le samedi et le dimanche, où le R. Père a parlé aux messes et

à vêpres, ont eu pour thème général la Sainte Eucharistie : la doctrine de l'Eglise sur la présence réelle, le saint sacrifice de la messe et la sainte communion, les obligations qui en résultent pour nous, et aussi les vertus dont Jésus au Saint-Sacrement est la source et le modèle. Les fidèles ont suivi très attentivement ces instructions substantielles et pratiques, données avec une liberté toute apostolique. Il est regrettable que l'inclémence de la saison et la malencontreuse grippe aient empêché de nombreux paroissiens de prendre part aux exercices de l'adoration : néanmoins, chaque soir, un auditoire compact était présent pour écouter la parole de Dieu et pour rendre ses devoirs à Jésus dans son Saint-Sacrement, et c'est devant une très belle assistance que s'est déroulée, mardi soir, la manifestation eucharistique qui a clôturé l'adoration. Daigne Dieu faire germer le bon grain qui a été semé dans les cœurs, et y développer l'amour pour Jésus et la dévotion à la Sainte Eucharistie sous toutes ses formes.

SPÉZET. — Réunion d'Action Catholique. — Favorisée par un beau soleil et un temps clair, la réunion d'Action Catholique que nous avons récemment annoncée, a pu se tenir en plein air, dans la cour de l'école libre des filles. 500 personnes se pressaient autour de la tribune que formait le perron de l'école, quand M. Riou, recteur, présenta les orateurs : MM. Leclerc et Guivarch, de Carhaix.

Le rôle de la F. N. C. est souvent incompris. M. Leclerc, prenant la parole, montre combien son action actuelle est heureuse et opportune, soit qu'elle prête le concours des fidèles à l'apostolat catholique, soit qu'elle éclaire le père et la mère de famille sur la question si grave de la formation de leurs enfants, soit qu'elle travaille à améliorer le sort de tous les travailleurs.

M. Guivarch, appuyant sur ce dernier aspect de l'Action de F. N. C., fait connaître le concours que les catholiques vont apporter à l'application de la loi sur les Assurances sociales. Cette loi si imparfaite qu'elle soit encore, est inspirée par la charité chrétienne et doit donc être d'abord soutenue par les chrétiens. Le conférencier, dont la voix claire porte bien, détaille les prescriptions de la loi et souligne l'importance des Caisses primaires indépendantes et des mutuelles qui les préparent.

Les deux exposés, très écoutés, furent suivis d'une discussion vivante. M. Le Goff, qui a dirigé une exploitation ardoisière à Spézet, fit remarquer que la mise en marche des Assurances sociales rencontrerait des difficultés, mais il souligne les grands avantages que les assurés en retireraient, en établissant une comparaison entre la Caisse autonome des ouvriers carriers et les Caisses autonomes que les catholiques veulent former.

Nécrologie. — **M. LE CHANOINE BRANGOULO.** — Les nombreux amis que M. le chanoine Brangoulo compte dans le diocèse de Quimper ont dû être douloureusement surpris en apprenant sa mort. Avec sa carrure d'athlète, sa force herculéenne, il semblait taillé pour vivre cent ans. Et cependant il s'en est allé, avant d'avoir achevé sa 54^e année, emporté par un mal qui ne pardonne guère.

Né à Clohars-Carnoët, le 20 Février 1875, Jean Brangoulo appartenait à une famille des plus considérées de la paroisse ; famille nombreuse comme il en est encore beaucoup, grâce à Dieu, dans nos campagnes bretonnes ; mais surtout famille foncièrement chrétienne qui a eu l'honneur de donner à Dieu trois de ses enfants : un prêtre et deux religieuses, Filles de Jésus de Kermaria, toutes deux Supérieures au Canada. Son vénérable père, aujourd'hui octogénaire, tenait à réciter lui-même tous les soirs la prière en famille et à lire la Vie des Saints.

Après de fortes études au Petit-Séminaire de Pont-Croix — toute sa vie il parla avec enthousiasme de la maison où il avait été formé, — Jean Brangoulo entra au Grand Séminaire de Quimper. Son service militaire achevé, il sollicita son admission au Grand Séminaire d'Haïti. Ordonné prêtre le 29 Juin 1900, il s'embarque à Bordeaux le 19 Octobre suivant. A son arrivée en Haïti, il fut nommé vicaire à Port-de-Paix, puis en 1901, à la cathédrale du Cap-Haïtien. Il ne fit que passer dans ces deux postes, mais ces trois années avaient suffi à ses supérieurs pour remarquer ses brillantes qualités d'esprit et de cœur.

Aussi, en 1904, son Evêque, le vénéré Monseigneur Kersuzan, jeta les yeux sur lui pour la réalisation d'un projet qu'il caressait depuis de longues années. La ville du Cap-Haïtien n'avait pas encore de collège chrétien. Mais le diocèse n'avait que de modiques ressources ; et surtout la pénurie des prêtres pour le ministère paroissial si chargé et si fatigant se faisait cruellement sentir. Dans ces conditions, n'était-ce pas tenter la Providence que de songer à la fondation d'un collège ?

N'écoutant que son grand esprit de foi, Mgr Kersuzan résolut néanmoins d'aller de l'avant. Il plaça son œuvre sous l'égide de Notre-Dame du Perpétuel-Secours et confia à ce jeune prêtre de 29 ans le soin de la mettre sur pied.

Jean Brangoulo avait trouvé sa voie. Pendant 24 ans, il sera l'âme du collège qu'on peut en grande partie regarder comme sien. Il montra que la confiance de son Evêque était bien placée. Le nouveau directeur suffit à tout. Il fallait trouver les ressources nécessaires, louer les locaux suffisants, recruter le personnel enseignant. Le P. Brangoulo sut inspirer confiance aux familles et le nouvel établissement comptait, à chaque rentrée, un nombre plus grand d'élèves. Mais qui dira au prix de quels sacrifices fut obtenu ce résultat ? Non seulement le P. Brangoulo avait la direction de la maison, mais il faisait lui-même la classe, remplaçant au besoin un de ses professeurs malade et parfois même surveillait l'étude.

En 1909, à l'occasion de son jubilé épiscopal, Mgr Kersuzan le nomma chanoine honoraire de son Eglise cathédrale. C'était la juste récompense des services rendus au diocèse par le directeur du Collège de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Tout marchait à merveille quand survint la grande guerre. La Patrie était en danger. Le directeur, ainsi que la plupart de ses professeurs prêtres, s'embarquaient aussitôt pour la France. Mais qu'allait devenir le collège pendant la tourmente ? N'allait-on pas assister à l'anéantissement de dix ans d'efforts et de luttas ?

Le vicaire général de Mgr Kersuzan, Mgr Colcanap, n'hésita pas, pour sauver l'œuvre, à ajouter à ses occupations celle de directeur du Collège.

Pendant ce temps, le P. Brangoulo faisait bravement son devoir. Blessé, il fut cité à l'ordre du jour et reçut la croix de guerre. Mais sa santé était compromise. Une laryngite, d'origine sans doute tuberculeuse, se déclara. Les médecins conseillèrent au malade de rester en France jusqu'à complète guérison. Mais il avait la nostalgie du collège auquel il avait pensé si souvent pendant les quatre années de guerre. Dès que les événements le lui permirent, il s'embarqua pour Haïti. Grande fut sa joie de reprendre contact avec ses élèves.

Les épreuves ne manquèrent pas, mais avec sa ténacité de Breton il sut les vaincre toutes.

Le Gouvernement Français, pour reconnaître les services rendus à notre influence là-bas, par le collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours, conféra à son directeur les palmes d'officier d'Académie.

Cependant si le Collège était prospère, il n'était pas chez lui. Les cours se faisaient toujours dans les locaux de fortune. Il était plus que temps de songer aux constructions définitives. Dans un site merveilleux dominant la ville du Cap-Haïtien, avec vue sur la rade, un terrain fut acquis et les travaux commencèrent. A la rentrée d'Octobre 1927 ils étaient assez avancés pour recevoir la gent écolière. Le rêve du P. Brangoulo était réalisé. Enfin il était chez lui et il pourrait désormais envisager l'avenir en toute sécurité.

Hélas ! sa joie fut de courte durée. Depuis longtemps sa santé était compromise. Ce n'est qu'à force d'énergie qu'il réussissait à faire face à sa besogne quotidienne. Un jour les médecins déclarèrent qu'un départ immédiat pour la France s'imposait, si l'on voulait que le malade pût reprendre sa besogne. Il s'embarqua donc et arriva en France au commencement de Décembre. Il comptait sur l'air du pays natal et sur les soins dévoués qu'il trouverait chez son frère pour reprendre le dessus.

Mais il était trop gravement atteint. Il y eut bien une accalmie. Mais au bout de quelques mois la maladie s'aggrava. Il consulta un spécialiste. S'il avait gardé jusque-là quelque espoir, il fut fixé sur son sort, quand il connut le résultat de l'examen radioscopique. C'était la tuberculose qui était venue s'ajouter à l'emphysème dont il souffrait depuis plusieurs années.

Les derniers mois de son existence terrestre furent terribles. Il faut avoir connu ce colosse, dans sa pleine vigueur, pour se faire une idée de ce qu'il souffrait : « Dire que j'ai été si fort et que je ne suis plus qu'une épave ». Mais il ajoutait aussitôt : « A la volonté de Dieu ».

Les témoignages de sympathie ne lui manquèrent pas ; sans parler des visites que lui faisait régulièrement le clergé de la paroisse, il eut la grande joie de posséder pendant quelques mois ses deux sœurs religieuses. Leur affection, les soins dévoués qu'elles lui donnèrent lui firent grand bien. Quand un ami d'Haïti allait le voir, aussitôt la conversation roulait sur son collège : « Que Notre Dame le protège » !

La fin approchait et il s'en rendait bien compte. Le 14 Novembre, il écrivait : « Je sens que les forces baissent assez rapidement. Combien de temps pourrai-je continuer à dire la sainte messe ? A la grâce de Dieu ! » Il ne se trompait pas. Le dimanche 18 Novembre, il eut encore la force de monter au Saint Autel (depuis plusieurs mois il avait l'autorisation de célébrer la messe chez lui). Quand tout fut terminé, il dit à son neveu qui lui servait tous les jours de répondant : « Je viens de célébrer ma dernière messe ». Quelques jours plus tard il eut une syncope. Un des vicaires, accouru aussitôt, lui apporta les derniers secours de la religion. Notre cher confrère se confessa, reçut l'extrême-onction et l'indulgence de la bonne mort, répondant lui-même à toutes les prières, autant que ses forces le lui permettaient.

Une seconde syncope survint et le P. Brangoulo rendit son âme.

24 confrères et une foule de parents et d'amis le conduisirent à sa dernière demeure. Il repose, en attendant le jour de la résurrection, dans le cimetière de son pays natal. En revenant du cimetière, un de ses amis disait : « Les funérailles de M. le chanoine Brangoulo ont été belles. Mais s'il était mort en Haïti, c'est toute la ville du Cap-Haïtien qui eût suivi son convoi, pour donner un dernier témoignage de sympathie à celui qui fut un de ses grands bienfaiteurs ». Un journal de là-bas, les *Annales Capoises*, a émis le vœu qu'un buste fût érigé au P. Brangoulo dans la grande salle du Collège Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Ce serait justice. M. le chanoine Brangoulo a bien mérité de l'Eglise et de la France.

X.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Prochaines béatifications. — Parmi les béatifications qui auront lieu cette année, celle de Dom Bosco, fondateur des Salésiens et du Père Claude de la Colombière, jésuite français, paraissent certaines. On ne croit pas que des canonisations soient célébrées.

— 80 —

Pèlerinage de la France du Travail à Rome. — A l'occasion du prochain Pèlerinage de la France du Travail à Rome, M. Delcourt-Haillet, président du Centre Catholique, vient de recevoir la lettre suivante :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Le Saint Père a tout particulièrement agréé l'hommage des vœux que vous lui avez adressés à l'occasion des Fêtes de Noël et du Cinquantième anniversaire de son Ordination sacerdotale.

» Sa Sainteté vous en remercie avec d'autant plus de reconnaissance que vous avez ajouté à ces bons souhaits une nouvelle profession de docilité toujours plus entière et plus absolue à tous les enseignements et à toutes les directions du Saint-Siège de la part de toute la nombreuse famille industrielle qui suit la voie tracée par les leçons et par les exemples de ce modèle des patrons que fut Léon Harmel.

» Les pèlerinages de la France du Travail que vous annoncez pour cette année jubilaire continueront la tradition glorieuse et si chère au Père du Val des Bois et Sa Sainteté accueillera avec effusion de cœur ces chers fils dont la foi chrétienne et la pratique des devoirs religieux sanctifient et ennoblissent la vie et les travaux.

» Comme gage de Sa Paternelle bienveillance et des meilleures faveurs divines, le Souverain Pontife est heureux d'envoyer pour vous, pour vos conférenciers, pour tous les membres du Centre Catholique et pour leurs familles, une très spéciale Bénédiction Apostolique.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

» Cardinal GASPARRI. »

Nous rappelons que des trains directs et un train circulaire sont organisés pour partir les 14 et 15 Mai prochain. — Des visites à Rome ont été prévues pour tous les trains, sans supplément.

Pour les conditions générales, les horaires, les renseignements, les adhésions, s'adresser :

Au Centre Catholique, 5, boulevard Montmartre, à Paris (2^e) ; au Secrétariat de la France à Rome, 36, boulevard Haussmann, Paris (9^e) ; à la Direction Diocésaine des Œuvres, 30, rue Sainte-Hélène, à Lyon, ou au Correspondant diocésain, M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, Quimper.

La mort de Mgr Battifol. — L'Eglise vient de faire une perte sensible en la personne de Mgr Battifol, membre du chapitre de Notre-Dame de Paris. Ses ouvrages, et particulièrement *l'Eglise naissante et le Catholicisme*, traduits dans un grand nombre de langues, lui avaient valu une notoriété universelle. S. G. Mgr Baudrillart le saluait récemment comme l'un des maîtres de la critique et de l'histoire religieuse.

Mgr Battifol a connu et traversé les périodes les plus cri-

— 81 —

tiques de la crise du modernisme et il a contribué par ses études à raffermir la foi de beaucoup d'esprits cultivés et troublés.

BIBLIOGRAPHIE

PLUS PRÈS DE JÉSUS. (AUX JEUNES DE 12 A 17 ANS). *Courtes lectures ou méditations.* Par une maman de 13 enfants.

Broché : 9 » »

Affranchissement : France 0.75, Etranger 1.90.

Ces pages sont sorties du cœur d'une mère et d'une mère chrétienne : c'est tout dire. Elles ont été écrites par l'auteur pour ses propres enfants — et elle en a treize — avant que d'être imprimées et publiées ; les conseils qu'elles donnent ont tous été mis en pratique et ont puissamment contribué à la sanctification de l'un de ces enfants, Stéphane, qui à l'âge de dix-sept ans a fait la mort la plus édifiante. Quels meilleurs titres et quelle recommandation plus efficace peut-on exiger pour un livre qui se présente avec la seule ambition de faire du bien aux âmes d'adolescents ?

Personne plus qu'une mère éclairée et attentive ne connaît l'âme des enfants, personne plus qu'elle n'est apte à discerner leurs tendances, leurs instincts bons ou mauvais ; nul plus qu'elle ne sait la vraie méthode à employer pour les convaincre et les guider, nul surtout ne connaît autant qu'elle le chemin qui conduit le plus directement au cœur. Et chez l'enfant surtout n'est-on pas facilement maître de la place quand on a su conquérir le cœur ?

Aussi peut-on sans hésitation faire confiance à cet excellent livre qui n'est pas une œuvre de dilettantisme, ni même de psychologie profonde : la psychologie infantine, l'auteur, certes, la connaît, mais, et avec raison, elle n'a voulu en user que du point de vue pratique. Car ce n'est pas avec de belles théories et des phrases ronflantes que l'on forme et que l'on pétrit des âmes et des caractères, c'est avec du réel, avec le réel de chaque jour qui se charge bien de nous placer dans des alternatives qui demandent réponse immédiate ; et si cette réponse a été prévue, que de temps de gagné et quels rapides progrès dans la pratique du bien !

Toutes les mères voudront mettre entre les mains de leurs enfants cet ouvrage si bien fait pour eux et qui facilitera grandement leur tâche d'éducatrices.

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX

EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { — purs — } à Domicile

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations

à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux
périodiques
ouverts
à

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

44^e ANNÉE.

Vendredi 8 Février 1929.

N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Février. — Quinquagésime. Semi-double. Violet
A la messe, mémoire de St^e Scholastique.

A vêpres, mémoires du suivant et de St^e Scholastique.

Lundi, 11. — Apparition de la B^{se} Vierge Marie Immaculée. Double
majeur. Blanc.

Mardi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs des Servites. Double. Blanc.

Mercredi, 13. — Les Cendres. Violet.

Jeudi, 14. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 15. — De la Férie. Violet.

Samedi, 16. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 17. — 1^{er} du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Penmarc'h	du 10 au 14 Février.
Tréméoc	du 15 au 16 —
Lanvéoc.	le 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mandement pour le Saint Temps du Carême.

— Après en avoir conféré avec Nos vénérables Frères
les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église
Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}

Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Nous leur donnons connaissance de ces lois en les

informant que le Saint-Siège Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

ARTICLE II

La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage et de la graisse (1).

Les jours où il est permis de faire gras, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis ; 2° tous les mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les jours des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (2).

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

ARTICLE III

La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles, à partir de vingt et un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas complet. — Cependant ceux qui jeûnent peuvent prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, selon les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand l'usage de la viande est permis un jour de jeûne, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

(2) Un indult du 8 Novembre 1927 dispense le diocèse de l'obligation du jeûne et de l'abstinence la veille de la fête du 15 Août.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

ARTICLE IV

Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. MM. les Curés et Recteurs useront des pouvoirs que leur confère le Droit canonique en cette matière (Can. 1245. § 1). De plus, Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder, toute l'année, les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

ARTICLE V

Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

ARTICLE VI

Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Dès le quatrième dimanche du Carême, MM. les Curés et Recteurs liront en chaire la traduction du canon 859 § 1

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

du Code de Droit canonique (1) et rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la Communion pascale.

On lira et expliquera également la traduction du canon 854 sur la Communion des enfants (2). Les enfants qui ont atteint l'âge de raison et qui réunissent les conditions exigées par le canon précité sont tenus de communier à Pâques.

Les parents sont obligés de présenter, et MM. les Curés et Recteurs de préparer les enfants à la communion pascale sous peine de manquer gravement à leur devoir.

ARTICLE VII

La quête pour le Denier du Culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux, en conscience, de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

(1) Canon 859 :

§ 1. Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire dès qu'il a l'usage de la raison, doit, au moins une fois chaque année, pendant le Temps pascal, recevoir le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, d'après l'avis du curé ou de son confesseur, pour une cause raisonnable, il ne doive s'en abstenir pour un temps.

(2) Canon 854 :

§ 1. L'Eucharistie ne doit pas être administrée aux enfants qui, en raison de la faiblesse de leur âge, n'ont encore ni la connaissance ni le goût de ce sacrement.

§ 2. Pour que la sainte Eucharistie puisse et doive être administrée aux enfants en péril de mort, il suffit qu'ils sachent distinguer le corps du Christ de la nourriture ordinaire et l'adorer avec révérence.

§ 3. Hors du danger de mort, il faut une connaissance plus complète de la doctrine chrétienne ; une préparation plus soignée est à bon droit requise, à savoir celle qui consiste au moins dans la connaissance, proportionnée à leur intelligence, des mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qui leur permet de s'approcher de la sainte Table avec la dévotion que comporte leur âge.

§ 4. Le jugement des dispositions suffisantes des enfants, pour être admis à la première communion, appartient à leur confesseur et aux parents ou à ceux qui les remplacent.

§ 5. Mais c'est du devoir du curé de veiller, même par examen, si dans sa prudence il le juge opportun, à ce que les enfants n'approchent pas de la sainte Table avant d'avoir l'usage de la raison ou sans les dispositions suffisantes ; il doit également avoir soin de faire communier au plus tôt ceux qui ont l'usage de la raison et sont suffisamment disposés.

ARTICLE VIII

Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Séminaires, à Pâques, la Pentecôte, l'Assomption et Noël ; pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre, le dimanche des Rameaux ; pour l'Œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre très particulièrement à la charité des fidèles, l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite, le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant chaque jour plus grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maitres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

ARTICLE IX

L'Œuvre des Vocations, dite de saint Corentin et de saint Pol, doit être établie et fonctionner régulièrement dans toutes les paroisses. Nous la recommandons d'une manière pressante au zèle du clergé et à la générosité des fidèles.

ARTICLE X

Nous attirons de nouveau l'attention des fidèles sur l'Œuvre que Nous venons d'entreprendre pour doter le diocèse de Quimper d'un nouveau Séminaire, et Nous leur recommandons de favoriser la souscription qui est ouverte à cette fin.

ARTICLE XI

Nous rappelons au clergé et aux fidèles leur devoir de maintenir ou d'instituer, en dehors de tous les partis politiques, des Ligues de Défense et d'Action Catholique paroissiales, en vue de promouvoir les Œuvres, et de défendre les droits et les intérêts catholiques.

Ces associations locales seront centralisées dans la Ligue Catholique diocésaine, sous la présidence de l'Evêque.

ARTICLE XII

Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 2 Février 1929, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. Action Française. — On répand dans le public, sous le titre « les articles de Pierre Lalo », des tracts d'Action Française, dont les allégations d'idées ou de faits ont déjà été largement réfutées dans l'excellent volume « Pourquoi Rome a parlé ». Nous mettons les catholiques en garde contre ces articles, reproduits dans la publication « les Documents Nationaux ».

III. Prédicateurs de Carême. — QUIMPER (*Saint-Corentin*). — Station française : R. P. Danigo, eudiste. — Station bretonne : M. Guivarc'h, vicaire à Briec-de-l'Odet.

— (*Saint-Mathieu*). — Station française : R. P. Callixte, gardien des Capucins de Rouen. — Station bretonne : M. J. Brénéol, vicaire à Bannalec.

BREST (*Saint-Louis*). — Station française : R. P. Monnier, missionnaire diocésain de Rennes. — Station bretonne : M. l'abbé Pichon, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel.

— (*Notre-Dame du Mont-Carmel*). — Station française : R. P. Texier, provincial des Pères de Marie (Grignon de Montfort).

— (*Saint-Martin*). — Station française : R. P. Laizé, eudiste. — Station bretonne : M. l'abbé Branellec, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon.

— (*Recouvrance*). — R. P. Archange, capucin.

— (*Saint-Michel*). — Station française : R. P. Auguste Riallot, missionnaire franciscain, de Nantes. — Station bretonne : MM. les abbés Bothorel et Courtet, professeurs au Collège de N.-D. de Bon-Secours.

— (*Saint-Joseph du Pilier-Rouge*). — Station française : R. P. Guézel, missionnaire diocésain de Vannes. — Station bretonne : M. l'abbé Lespagnol, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel.

LANDERNEAU. — R. P. Le Gragnic, de la Société de Marie, de la résidence de Josselin.

CONCARNEAU. — Station française : R. P. Thébeault, des Pères de Marie (Grignon de Montfort).

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Bihan-Poudec, aumônier, Douarnenez.....	1.000 f.
Mlle H. Guichaoua, école Saint-Blaise, Douarnenez.....	100
M. Yves Mahé de la Villeglé, Quimper.....	100
M. Mayet, organiste de la cathédrale.....	1.000
Croisade eucharistique, école libre des filles, Kerfeunteun	100
Crédit Lyonnais, Quimper	100
M. Quéménéur, recteur du Juch	1.000
Conférences St-Vincent-de-Paul de Quimper (hommes)	100
M. François de Couesnongle, Quimper	200
Anonyme, Quimper	100
Anonyme, Quimper	1.192 60
Mme Jourden, Progrès	50
Mlle Louise Gloaguen, Quimper	50
M. H. Collin, Quimper	50
M. Saliou, recteur, Plozévet	1.000
M. Mingam, vicaire, —	1.000
M. Léostic, vicaire, —	1.000
M. Maguet, recteur, Plonéour-Lanvern.....	1.000
M. Guichaoua, vicaire —	1.000
Anonyme, Quimper	200
F. G. C. —	100
Anonyme —	50
Cours Notre-Dame d'Espérance, Quimper	5.000
Les Religieuses de la Miséricorde de Séez.....	200
Anonyme, Quimper	300
Anonyme —	20
M. Prigeac, recteur de Meilars-Confort.....	1.000
La paroisse de Meilars-Confort.....	2.810
M. Riou, vicaire, Pouldergat	1.000
M. Bothorel, recteur de Ploaré.....	1.000
M. Le Roux, recteur, Dirinon.....	2.000
M. Boulic, vicaire, Arzano	1.000
M. Hernot, directeur école, Arzano.....	1.000
M. Sibiril, vicaire, Saint-Martin de Brest.....	1.000
M. Le Tiec, aumônier, Angers.....	1.000
M. Goraguer, recteur, Rédéné	1.000
M. Renaot, recteur, Plouézoc'h	1.000
M. Costa de Beauregard, de Plouézoc'h.....	200
Mme de Kersauson, —	200
Deux Tertiaires —	100
Anonyme, Saint-Louis de Brest.....	1.000
M. Mao, vicaire, Quéménéven	500
M. Tanguy, vicaire, Plabennec (2 ^e versement)....	1.000
M. Le Roux, recteur, Plouvorn.....	1.000
M. Martin, vicaire —	1.000

M. Abiven, vicaire	1.000 f.
M. Le Gall, recteur, Plogoff	1.000
M. Laviec, curé, Plouigneau	1.000
Religieuses Augustines Hospitalières, N.-D. de la Victoire, Morlaix	2.000
Hôtel-Dieu Saint-François, Morlaix	2.110
M ^{re} Delangle Malfilâtre, St-Melaine, Morlaix (2 ^e versement)	2.000
M. Pierre Mayaudon, Bassens (Gironde) (1 ^{er} versement)	200
M. Bodénès, collège Saint-Louis, Brest	1.000
M. Abgrall, vicaire, Guerlesquin	500
M. Guézennec, recteur de Trégarvan	1.000
La paroisse de Trégarvan	1.824
M. Kervella, recteur de Guiclan	1.000
M. Pengam, vicaire	1.000
M. Tanguy, vicaire	500
Communauté des Religieuses de Jésus au Temple, Vernon	1.000
Anonyme, Lopérec	100
M. Bourbis, recteur de Telgruc (1 ^{er} versement)	500
M. Kerhervé, professeur, Pont-Croix	500
M. Boussard, recteur de Plouyé	1.000
M. Coajou, recteur, Plougoum	1.000
Anonyme, Lanmeur (1 ^{er} versement)	300
M. Abgrall, recteur de Goulven	1.000
M. Le Berre, recteur de Goulien	1.000
M. l'abbé Foulet, Saint-Pol-de-Léon (1 ^{er} versement)	100
MM. les abbés Trévidic, Ur (Pyrénées-Orientales) (1 ^{er} versement)	200
M. et Mme Charles Bédéric, Quimper (1 ^{er} versement)	50
Mlle Horellou, Quimper	100
Anonymes	1.093
Anonyme, Douarnenez	512
Anonyme, Quimper	1.000
Mgr Cessou, vicaire apostolique du Togo	100
Anonyme, Quimper	500
M. l'abbé Le Ster, Quimperlé	500
M. l'abbé Le Bot	500
M. l'abbé Baron (1 ^{er} versement)	500
M. André Berthou	200
M. Auguste Kérivin	100
Anonyme	20.000
M. Conseil, aumônier au Folgoët	500
M. Guillou, vicaire, Plounévez-Lochrist	1.000
M. Le Bot, vicaire	1.000
M. Herry, curé de Sizun	1.000
M. Poulhazan, recteur, Plougoulin	2.000
Mme Poulhazan, mère	2.000
Une jeune fille placée dans la Seine-et-Oise	50
M. Coroller, recteur, Plouider	2.000
M. Guillou, vicaire	1.000
M. Seznec, vicaire	1.000
M. Quélenec, recteur, Motreff	1.000
M. Queffelec, vicaire, Tréboul	500

M. Pelleter,	500 f.
M. Jézéquel, vicaire, Saint-Marc	1.000
M. Lanchès, aumônier des Bretons (Dordogne)	1.000
Anonyme	2.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

ERRATUM. — Une erreur s'est glissée la semaine dernière dans la liste de souscription : C'est Mme la Directrice de l'ancien pensionnat des Ursulines de Morlaix qu'il faut lire, et non pas de Saint-Pol-de-Léon.

V. Jubilé de N. S. Père le Pape Pie XI. — Les organisations vers Rome se multiplient en vue d'apporter au Souverain Pontife, en cette année de son Jubilé sacerdotal, des témoignages toujours plus nombreux d'affection, de vénération et de dévouement.

Un pèlerinage national approuvé par NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques est organisé par le Comité national des Pèlerinages (Basilique du Sacré-Cœur, Paris, 18^e), pendant le mois de Mai 1929, et comporte :

1^o *Un train direct* (22-30 Mai) au départ de Paris, avec une seule nuit en chemin de fer à l'aller et au retour et 5 journées complètes à Rome. Les prix, tous frais compris, ainsi que quatre visites de Rome en automobiles avec guides, varient de 840 francs (3^e classe) à 1.700 francs (1^{re} classe).

2^o *Un train direct* desservant toute la région du Midi aux mêmes dates que le train de Paris et dans les mêmes conditions. Les prix varient selon les points de départ et les catégories.

3^o *Un train circulaire* (14-31 Mai), avec 5 journées 1/2 à Rome, et permettant de vénérer les sanctuaires de l'Italie les plus célèbres et les plus touchants par leurs souvenirs : tombeaux de saint Charles Borromée à Milan, de saint Antoine de Padoue, de saint Dominique et de sainte Catherine à Bologne ; Pèlerinage à Assise (Notre-Dame des Anges et la Portioncule, Basilique et Couvent de Saint-François, Couvent de Saint-Damien). Séjour à Venise, Florence, Naples. Visite de Sienne, Pise, Gênes. — A l'aller, trajet par l'une des plus belles régions de la Suisse : une matinée à Lucerne, traversée du lac des IV Cantons en bateau, ligne du Saint-Gothard, coucher à Lugano. Retour de Rome par Modane. Les prix, au départ de Paris, Naples compris, varient de 1.810 francs à 3.220 francs selon les classes et catégories.

Les pèlerins des différents trains se trouveront à Rome en même temps pour l'audience de N. S. Père le Pape, les cérémonies du Pèlerinage et la visite de Rome en automobiles.

Des prix spéciaux sont établis au départ de Dijon, Ambérieu, Chambéry, Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Marseille, Nice, etc...

Pour renseignements et programmes détaillés, écrire (joindre un timbre) à M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

VI. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1929.

MOIS	DATES	JOURS DE LA SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	10	Mercredi..	Douarnenez.....	Tréboul.
	11	Jeudi.....	Hanvec. — Rumengol.....	Logonna-Daoulas. *
	12	Vendredi..	Daoulas. — L'Hôpital-Camfr.	Irvillac. *
	13	Samedi...	Dirinon.....	Saint-Urbain.
	14	Dimanche.	Plouédern. — Trémaouézan.	La Roche-M ^{re} . — Lanneuffret.
	15	Lundi.....	Plougastel.....	Loperhet.
	16	Mardi.....	Ploudiry. — Loc-Eguiner...	La Martyre.
	17	Mercredi..	Le Tréhou. — Tréflévenez. — Saint-Eloy.	
	18	Jeudi.....	Landerneau.....	Pencran. — Ecole St-Joseph.
	19	Vendredi..	Saint-Thonan. — Kersaint..	La Forêt. — Saint-Divy.
	20	Samedi...	Guipavas.....	Ec ^{le} N.-D. de Bonne-Nouvelle.
	21	Dimanche.	Saint-Marc.....	Le Relecq.
	22	Lundi.....	Saint-Pierre-Quilbignon.....	N.-D. de Kerbonne.
	23	Mardi.....	Plabennec. — Le Drennec...	Plouvien.
	24	Mercredi..	Bourg-Blanc. — Coatmeal...	Gouesnou.
	25	Jeudi.....	Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.
MAI	2	Jeudi.....	Ploudaniel.....	Saint-Méen. — Trégarantec.
	3	Vendredi..	Le Folgoat. — Lanarvily. — Kernouës.	
	4	Samedi...	Lesneven.....	Collège Saint-François.
	5	Dimanche.	Plouider. — Goulven.....	Plouneour-Trez. *
	6	Lundi.....	Kerlouan.....	Guissény. * — Saint-Frégant.
	7	Mardi.....	Kernilis. — Loc-Brévalaire..	Lannilis. * — Tréglonou.
	8	Mercredi..	Plouguerneau.....	Landeda.
	9	Jeudi.....	Saint-Pabu.....	Plouguin. * — Tréouergat.
	10	Vendredi..	Ploudalméz. — Lamp ^l -Ploud.	Plourin.
	11	Samedi...	Landunvez.....	Porspoder.
	12	Dimanche.	Brélès. — Lanildut.....	Saint-Renan. *
	13	Lundi.....	Milizac. — Guipronvel.....	Lanrivouaré.
	14	Mardi.....	Plouarzel. — Lamp ^l -Plouarzel.	Ploumoguier. * — Lambert.
	15	Mercredi..	Le Conquet. — Trébabu....	Plougonvelin. *
	16	Jeudi.....	Plouzané.....	Loc-Maria-Plouzané.
	17	Vendredi..	Guilers.....	Bohars.
JUN	23	Jeudi.....		Concarneau.
	27	Lundi.....	Saint-Martin de Brest.....	Saint-Michel.
	28	Mardi.....	Adoration. — P ^{re} Pilier-Rouge.	Paroisse du Pilier-Rouge.
	29	Mercredi..	Les Carmes.....	Pensionnat Jeanne-d'Arc.
	30	Jeudi.....	Paroisse de Saint-Louis.....	Collège N.-D. de Bon-Secours.
	31	Vendredi..	Recouvrance.....	Collège Saint-Louis.
	1	Samedi...	La Retraite.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, à la condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B. — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un *.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Quinquagésime (10 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Prières des 40 Heures, exposition du Saint-Sacrement de la fin de la première messe à l'issue des vêpres. — Vêpres à 3 heures, chant du *Miserere* et du *Parce Domine*.

Lundi et Mardi : 40 Heures, grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Mercredi des Cendres : bénédiction et imposition des Cendres avant les messes. — Grand'messe à 10 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche, 1^{er} dimanche du Carême : Ouverture de la Station à 8 heures du soir.

— **ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Quinquagésime (10 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, lundi et mardi : prières des Quarante Heures. Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'à l'issue des vêpres, qui seront chantées à 4 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : imposition des Cendres aux messes de 6 et de 7 heures, à 8 heures, bénédiction des Cendres et grand'messe.

Jeudi et vendredi : 7 h. 1/2, service pour les trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

MAISON pour COLONIE de VACANCES

près de la mer — 30 à 40 places — (pensionnat, école, etc.), est demandée par un patronage de garçons d'une nouvelle paroisse de Jésus-Ouvrier. — Ecrire à M. l'abbé Le Lidec, à Paray, par Athis-Mons (S.-et-O.).

Adoration. — On recommande aux prières d'Adoration de Riec-sur-Belon, qui aura lieu du 15 au 24 Février.

Récollections sacerdotales sous la direction de M. le chanoine Le Roy : *Briec*, lundi 18; *Fouesnant*, lundi 25.

Franc de la Presse. — *Roscoff*, directeur paroissial M. Gargadennec : 426 fr.; *Crozon*, directeur paroissial, M. le Curé-Doyen : 358 fr. 35.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Propagation de la Foi. — M. le Directeur de la Propagation de la Foi se trouvant en ce moment dans l'impossibilité de s'occuper de l'œuvre, MM. les Ecclésiastiques sont priés de s'adresser à M. le Directeur de l'Imprimerie Cornouaillaise, Quimper, pour tout ce qui concerne l'expédition des *Annales*.

Œuvre de Saint-François de Sales. — LE COMITÉ PAROISSIAL. — Nous avons reçu d'intéressants comptes rendus de la dernière réunion des *Comités paroissiaux* de : Bruloy, Carentan, Courtenay, Evreux (*la Cathédrale*), Ingrandes-sur-Loire, Laon (*la Cathédrale*), Mons-en-Laonnais, Mantes-la-Ville, Moutiers-Tarentaise, Meulan-Hardricourt, Nanteuil-le-Haudoin, Nantes (*Saint-Donatien*), Paris (*Saint-Sulpice*), Prémery, Poncin, Saint-Cloud, Saint-Ouen (*Chapelle du Sacré-Cœur*), Vincelles et Verdun-sur-le-Doubs.

Monument de Mgr Calloc'h. — Somme reçue à Ergué-Armel pour le monument de Mgr Calloc'h : 600 francs, se répartissant ainsi : Clergé et paroissiens d'Ergué-Armel, 380 fr. ; Clergé d'Ergué-Gabéric, 30 fr. ; Reçu à Penhars par Mme N., 60 fr. ; Abbé Le Gac, vicaire à Châteaulin, 20 fr. ; Abbé Floc'h, recteur, Kerfeunteun, 20 fr. ; Abbé Saliou, recteur, Plozévet, 20 fr. ; Famille Thalamot, 70 fr. — Total : 600 francs.

Comité Catholique de Défense Religieuse, 14 bis, rue d'Assas, Paris (6^e). — La période d'accalmie relative, que traverse en ce moment l'offensive anticléricale en France, ne permet pas malheureusement de considérer les hostilités comme définitivement closes.

Il subsiste des haines qui n'ont pas désarmé ; elles sont encore puissantes et conservent des positions d'où elles peuvent exercer une action plus ou moins déguisée et poursuivre leurs desseins. Le Gouvernement lui-même compte avec elles et leur fait une place dans ses Conseils.

Hier, M. Herriot, à son poste de grand-Maître de l'Université, avait toute liberté pour préparer l'*Ecole Unique* qui consommera la mainmise de l'Etat laïque sur la jeunesse française et fera passer dans le moule d'athéisme tout le peuple de France.

Il est parti, mais l'entreprise est lancée avec une équipe demeurée en situation de la faire aboutir.

D'autre part, après que la guerre a mis en si éclatante lumière le magnifique patriotisme de nos religieux et alors que la nécessité s'impose de faire appel à leurs services pour sauver l'influence française à l'étranger et dans les colonies, quelle méfiance injurieuse subsiste à leur égard ! On se résigne à grand peine à desserrer les lois qui entravaient leurs libertés, dans la mesure strictement suffisante pour leur permettre tout juste d'assurer la tâche qu'on leur demande. Et ces mêmes autorités, qui refusent de reconnaître à ces nobles et bienfaisants Français le droit d'enseigner, non seulement tolèrent, mais paient et accréditent officiellement les

centaines d'instituteurs bolchévistes qui empoisonnent un trop grand nombre d'écoles publiques.

La bienveillance, quand ce n'est pas la protection, assurée aux sectaires ; la tolérance contrainte et jalousement marchandée, à titre conditionnel et toujours révocable, aux catholiques : tel est le bilan de la situation présente.

Il impose au *Comité Catholique de Défense Religieuse* un devoir de particulière vigilance pour démasquer les menées souterraines et pour soutenir l'effort qui doit y parer ; l'obligation aussi de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier, où qu'ils se trouvent, que les catholiques ont exactement les mêmes droits, tous les mêmes droits, que les autres citoyens et qu'ils entendent ne pas être tenus à la portion congrue.

Voilà pourquoi nous demandons à tous nos amis de nous garder leur confiance et de nous continuer leur plus généreux concours.

Les souscriptions doivent être adressées au siège du Comité, 14 bis, rue d'Assas (6^e), ou par chèque postal, n^o 712-72.

Le président : Colonel KELLER.

Pèlerinage de la France du travail à Rome. — Par suite des réductions consenties sur les trains spéciaux à l'occasion du Jubilé Sacerdotal de S. S. Pie XI, les prix ont été réduits.

Ils seront indiqués dans notre 4^e édition contenant les derniers renseignements pour les visites de Rome prévues.

S'adresser :

Au Centre Catholique, 5, boulevard Montmartre, à Paris (2^e) ;

Au Secrétariat Général de la France à Rome, 36, boulevard Haussmann, à Paris (9^e) ;

A la Direction diocésaine des Œuvres, 30, rue Sainte-Hélène, à Lyon ;

A M. Vitse, bureau 9, Palais de la Bourse, à Lille ;

Au Secrétariat de la France à Rome, 64, rue Saint-Rémy, à Bordeaux ;

Au correspondant diocésain, M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, Quimper.

Les Jeunes de France à Rome. — C'est dans les Jardins du Vatican, gracieusement ouverts par le Souverain Pontife aux Jeunes Catholiques français, que se déroulera, le mardi de Pâques, 2 Avril, la grande manifestation de ce pèlerinage, qui s'annonce sous les plus heureux auspices. La jeunesse de France y entendra la parole du Pape et, probablement, le même jour, aura le bonheur d'assister à la messe pontificale.

D'autres cérémonies, aux Catacombes, au Colisée, dans les basiliques, jalonneront le séjour des pèlerins de France, à qui, déjà, des guides bénévoles s'apprentent à montrer toutes les beautés de Rome.

Les inscriptions continuent d'affluer aux « Colonies Fraternelles de la Jeunesse », 67, rue Saint-Honoré, Paris (1^{er}).

BIBLIOGRAPHIE

PENSÉES SUR L'AMOUR DE DIEU, par A. DUCASSE-HARISPE, Docteur en philosophie. — Un volume in-8 couronne de 96 pages. Broché 7 fr. Affranchissement : France 10 %, Etranger 20 %.
— Avignon, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'ART EN CARTES POSTALES. — En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et les bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris (XIII^e).

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LOIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS :- BRONZES :- VITRAUX
CLOCHES :- ORFÈVREURIE :- STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX
EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { — purs — } à Domicile

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS PRÈS BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartreux, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

TOILES ET LINGE DES VOSGES

de réputation mondiale
vendus directement par le producteur.

Tissage
ECHANTILLONS WOLLBRETT
GRATIS à DINOZÉ (Vosges).

Agent pour l'Ouest : Jean LE BIHAN, à Poullaouen (Finistère).

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catalfalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 1^{er} Février 1929. — Après la liquidation de fin Janvier qui a été très facile, le marché a accentué, aujourd'hui, sa remarquable fermeté.

Nos rentes sont en nouvelle hausse, les 3 % à 73,25, le 5 % 1915-1916 à 97,60 ex-coupon trimestriel de 1,25, le 5 % 1920 amortissable à 118,40, le 4 % 1918 à 86,60. Fonds russes et ottomans négligés.

Le groupe des banques a fait preuve d'une animation extraordinaire, le Foncier enregistre une hausse sensationnelle à 6.590, le Lyonnais à 4.690, la Banque de Paris s'avance à 5.445, l'Union Parisienne à 3.585, le Comptoir à 2.680. la Générale gagne 320 fr. à 2.145, prix net à payer, la Société Marseillaise se tasse à 1.300, la Banque de France consolide son avance à 27.135.

Aux valeurs internationales, le Suez est en hausse appréciable à 25.715, Santa-Fé à 3.960, le Rio à 7.900, le Foncier Egyptien à 5.055 net à payer, fermeté de la Central Mining à 2.410, de l'Azote à 2.615. Les mines sont actives, la de Beers progresse à 1.592, la Transvaal à 317, la Goldfields à 397, Brakpan à 620, Tanganyika à 539, Tharsis à 611, Chartered bien tenue à 260.50.

Reprises des pétrolifères, la Royale à 40.000, la Shell à 610, la Mexican Eagle est mieux à 167,50 après 163, la Malopolska à 590, le Crédit Général à 1.800. Stéaua Française s'avance à 506.

Les caoutchoutières sont soutenues, Cambodge à 294, Financière à 285 ex-droit de souscription, Padang à 1.019, Terres Rouges à 620.

Aux valeurs diverses Citroën est mieux à 1.767, Péchiney est en hausse à 4.600, Kulhmann à 1.425, la Say à 2.400, la Sucrière de Marle est bien tenue à 775, Vierzy à 1.130, Saint-Leu d'Esserent à 760, Bavoa à 1.250, Union Minière Indo-Chinoise à 477, Crédit Foncier du Congo à 469, Estampage de la Vence à 628 l'action et 830 la part, Cinéma Exploitation en hausse à 1.030.

Afrique Equatoriale Française demandée à 835, on dit que les comptes qui seront connus fin Février feront ressortir pour l'exercice 1928 des résultats industriels en progression considérable sur ceux du précédent exercice.

Compagnie Foncière et Agricole du Maroc, la part se traite à 175 et vaut beaucoup mieux. Au dernier bilan l'ensemble des trois fermes possédées en toute propriété par la société, comprenant 5.100 hectares, est porté pour 1.020.786 fr., soit moins de 200 fr. par hectare. On communique que la Société a cédé fin 1927 à la Compagnie Rharb et Khlot, contre 600.000 fr. d'actions, un lot de terre n'ayant pas coûté plus de 50.000 fr.

L'action Compagnie Paulista est recherchée à 935 en vue de l'augmentation de capital précédemment annoncée.

Société Chimique des Dérivés du Pin. L'action est ramassée à 4.200, l'extraction des sous-produits aurait permis de récupérer 1.500 grammes de thérébentine pure pour 100 kilogrammes de bois traités, tout en retirant une pâte à papier de très belle qualité. On voit l'importance de la récupération obtenue par le procédé.

L'Association Foncière et Immobilière procède actuellement à une augmentation de capital. Cette société, dont le siège social est à Paris, 44, rue Le Peletier, possède 56 agences dans les principales villes de France. En 1927, l'actif et le passif se sont élevés à 63.000.000. L'actif immobilier dépasse actuellement 100.000.000. Le « Service Prêts Hypothécaires », créé depuis un an, a déjà fonctionné pour plus de 30.000.000. En raison de la grande expansion et des bénéfices de ce département, le capital social va être porté de 35.000.000 à 50.000.000 par l'émission du 25 Janvier au 25 Février, de 29.850 actions A nouvelles à 700 francs, créées avec jouissance au 1^{er} Janvier 1929. Les souscriptions sont reçues au siège et dans les agences de : Brest, 2, rue Amiral-Linois ; Nantes, 19, rue Crébillon ; Saint-Brieuc, 6, rue des Promenades.

44^e ANNÉE.

Vendredi 15 Février 1929

N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Février. — 1^{er} de Carême. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Guévroc.

A vêpres, mémoires de S. Guévroc et de S. Siméon.

Lundi, 18. — De la férie. Violet.

Mardi, 19. — De la férie. Violet.

Mercredi 20. — Quatre-Temps. De la férie. Violet.

Jeudi 21. — De la férie. Violet.

Vendredi 22. — Quatre-Temps. La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double majeur. Blanc.

Samedi 23. — Quatre-Temps. S. Pierre Damien, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche 24. — II^e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lanvéoc.	du 17 au 18 Février.
Riec.	du 19 au 23 —
Plobannalec.	le 24 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

I. Représentations théâtrales. — Nous attirons l'attention des Directeurs de patronages et autres œuvres catholiques sur les deux points suivants de l'art. 177 des Statuts, au sujet des représentations théâtrales :

1^o On ne fera pas tenir des rôles par des personnes de sexe différent, sans Notre autorisation.

2^o On ne donnera pas de représentation théâtrale pendant le Carême, sauf à la mi-Carême, ou encore s'il s'agit des mystères de la vie de Notre Seigneur.

II. Date de la première Communion solennelle. — Conformément à l'art. 266 des Statuts, Nous défendons d'ouvrir la retraite préparatoire dans les paroisses de Notre diocèse avant le dimanche 5 Mai, V^e dimanche après Pâques,

à moins d'une autorisation spéciale qu'on devra Nous demander.

Sont seules exceptées de cette règle les paroisses, qui auront la Confirmation avant cette date.

III. Prédicateurs de Carême (suite). — SAINT-POL DE LÉON. — Le R. P. Person, de Quimper.

MORLAIX (Saint-Melaine). — Le R. P. Yvon, gardien du couvent des Capucins de Lorient.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Tanguy, recteur de Bénodet	1.000 f.
M. Favé, vicaire	1.000
Anonyme, Quimper	100
Famille Person, de Morlaix	1.000
Mme Trémintin, Ile-de-Batz	1.000
M. le chanoine Fortin, curé de Châteauneuf	1.000
M. René Le Roux, Quimper	500
M. Lichou, vicaire, Relecq-Kerhuon	1.000
Mlle Méret, Quimper	25
Anonyme, Pont-l'Abbé	10
Anonyme, Quimper	10
M. Le Roux, recteur de Poullan	1.000
La paroisse de Poullan	6.100
M. Thomas, vicaire Elliant	1.000
M. Guilcher,	1.000
Paroisse d'Elliant	10.750
M. Caroff, recteur, Plouguin	1.000
Séminaristes finistériens de la Société des Missions Africaines (Belgique)	105
M. Baccon, vicaire du Chapitre	500
M. Pêche, Quimper	500
M. Pennec, recteur, Ergué-Gabéric	1.000
M. Le Goff, vicaire,	1.000
M. Abguillem, vicaire,	1.000
La mère et les sœurs d'un vicaire de Paris, Brest..	200
M. l'abbé Le Traon, Saint-Pol-de-Léon	1.000
Les Religieuses de la Miséricorde de Séez, Landerneau	200
Jeanne et Jacques, Pont-Croix	500
MM. le Supérieur, les Maîtres et les Elèves de l'Institution N.-D. du Creisker (1 ^{er} versement)	12.000
MM. le Supérieur, les Maîtres et les Elèves du Collège Saint-François, de Lesneven (1 ^{er} versement)	12.000
M. l'abbé L. Derrien, Clermont-Ferrant	100
Anonyme, Quimper (2 ^e versement)	20
Un engagé volontaire, médaillé de 1870, Quimper..	1.000
M. le chan. Le Jollec, rect. de St-Mathieu, Quimper.	2.000
M. Suignard, vicaire	1.000
M. Hall,	1.000
M. Goarin, directeur d'Ecole	1.000
Mme du Romain, Saint-Pol-de-Léon	2.000

Mme de Kervénoaël,	500 f.
Mme Mesguen, rue de la Rive, Saint-Pol-de-Léon..	500
M. Kérébel, vicaire, Gouesnou	1.000
MM. les Aumôniers du Sanatorium de Santec	1.000
M. Quintrec, recteur de Quimerc'h	1.000
M. Baron, recteur, Logonna-Daoulas	1.000
La paroisse de	4.200
M. Arhan, aumônier, Lambézellec	1.000
M. Caugant, aumônier du Nivot	1.000
M. le chanoine Henry, curé de St-Martin de Brest..	1.000
M. Siohan, recteur de Saint-Divy	1.000
La paroisse de	4.000
La paroisse de Pencran	1.605
M. J. Tostivint, Saint-Pol-de-Léon	500
Mme la Supérieure de la Communauté de la Providence, rue d'Aiguillon, Brest	2.000
M. Madec, vicaire à Notre-Dame de Kerbonne	1.000
M. Le Pape, vicaire à Plourin-Morlaix	1.000
MM. les abbés François et Maurice Quéguiner et Emile Benoit, Missions Etrangères, Paris	35
M. Le Roux, vicaire, Plouzévédé	1.000
La paroisse de Saint-Corentin, Quimper	68.037
<i>(Cette paroisse a déjà versé 12.000 fr. en dons particuliers : ce qui fait en tout 80.037 fr.)</i>	
M. Mengant, recteur de Gouesnac'h	1.000
M. Tanguy, chapelain du Mur, Plouigneau	1.000
M. Pape, vicaire,	500
M. Kerroc'h, vicaire,	500
M. Rannou, directeur d'Ecole, Guissény	1.000
M. Thomas, professeur	1.000
M. Jégou	500 (1 ^{er} vers.)
M. André Mazéas,	100
Les Elèves de l'Ecole du Sacré-Cœur, Guissény	500
M. Clech, recteur, Locmélard	1.000
M. Boulc'h, recteur, Santec	1.000
M. Brinquin, aumônier, Locquirec	1.500
M. Com, recteur de Lennon	1.000
M. Kerninon, vic.	500
La paroisse de	6.400
« Pour l'amour de la Sainte-Vierge », anonyme....	2.000
M. Maréchal, recteur de Plovan (1 ^{er} vers.)	500
M. Séité, vicaire à Plogonnec	1.000
M. le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre cathédral, Vannes	100
M. le chan. Buléon, curé de la Cathédrale, Vannes..	100
M. Le Beux, recteur de Pluguffan	1.000
M. l'abbé Moreau,	1.000
Anonyme, Quimper	15
Les Enfants de Marie de la Retraite du Sacré-Cœur, Quimper	400
L'Amicale des Anciennes Elèves, La Plaine, Châteaulin	350
Les Elèves de l'Ecole de La Plaine, Châteaulin	650
Le Patronage des Jeunes Filles,	200

Mlle Vigreux, Lorient	500 f.
Mme la Comtesse de Calan, Trégunc	1.000
Anonyme, Saint-Louis de Brest	10
M. Masson, direct. de la Société Générale, Morlaix..	100
M. Alain Rousseau, à Kervent, Saint-Pol-de-Léon ..	1.000
M. Simon, Saint-Pol-de-Léon	1.000
Anonyme, —	2.000
Anonyme, —	1.000
Anonyme, —	1.000
Anonyme, —	500
Anonyme, —	500

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

V. Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur le « Sacré-Cœur » à propos de l'Encyclique *Miserentissimus Redemptor*.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous venons vous entretenir de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

D'une part, Nous attendons de cette dévotion un très grand bien pour le salut de vos âmes, — de ces âmes qui Nous sont de plus en plus chères à mesure que Nous les connaissons davantage et que Nous découvrons plus clairement en elles, jusque dans leurs écarts, le besoin d'amour et de bonheur que Dieu seul a pu mettre en nous et que seul il peut pleinement satisfaire.

Et d'autre part, c'est pour Nous un doux devoir de piété filiale de répondre au vœu du Père commun des fidèles, dont la récente Encyclique *Miserentissimus Redemptor* invite expressément les Evêques du monde entier à transmettre à leurs ouailles la façon dont il comprend nos grands devoirs envers le Sacré Cœur.

Les enseignements du Chef de l'Eglise, suprême ordonnateur du culte et de la prière publique autant que gardien infailible de la foi, vous les recevrez avec autant de respect que les enseignements de Jésus-Christ, dont la voix, vous le sentirez à certains moments, se répercute dans celle de son Vicaire.

I. — Une idée domine toute l'Encyclique du Pape.

La manifestation du Sacré Cœur n'est pas seulement un fait important dans l'histoire du monde. Elle est aussi un signe éclatant que Jésus-Christ est toujours présent à son Eglise pour l'assister, la défendre et l'affermir, suivant la prédiction qui doit nous inspirer une confiance invincible : « Voici que je suis avec vous jusqu'au dernier jour ». Elle constitue l'événement le plus remarquable depuis la Pentecôte, où le Saint-Esprit est descendu dans l'Eglise pour ne plus la quitter. Elle ouvre une ère nouvelle pour les chrétiens de bonne volonté qui consentent à vivre sous son influence.

Cette dévotion n'est pas d'invention humaine. Elle nous est proposée par l'Homme-Dieu, pour être « comme un médiateur nouveau entre son Père et les hommes, pour retirer ceux-ci de l'abîme de perdition » (1). Non pas que Jésus ne fût déjà à nous avec tous ses trésors par l'Incarnation et la Rédemption. Mais, par la manifestation de son Sacré Cœur, l'éternel et unique Médiateur Jésus nous fait comme un nouveau don de lui-même, une nouvelle offrande de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il a. Jésus se récapitule dans son Cœur pour se donner en le donnant, pour ouvrir devant nous toute grande la source de la sanctification et du salut. La Croix et l'Eucharistie de Jésus ne s'effacent pas devant le Cœur. Mais le Cœur les fait mieux comprendre. Jésus est la Puissance, la Beauté, la Vérité, la Sagesse. Mais il veut que l'on dise de lui qu'il est l'Amour, qu'il est tout Cœur, qu'il est tout entier dans son Cœur. Tout le christianisme est en Jésus, et tout Jésus est dans son Cœur. Le culte du Sacré Cœur, « c'est l'abrégé de toutes les merveilles du Christianisme. » Toute la religion est là. Avec son image et les pratiques pieuses qu'il implique, il est la formule la plus expressive, la plus parlante, et partant la plus populaire de la Religion. Et en même temps il est la formule la plus heureuse de la vie chrétienne.

C'est dans le ciel de la France que le Sacré Cœur a voulu se manifester, et nous y voyons une des plus grandes gloires de notre pays.

Qu'a voulu Notre Seigneur en nous l'accordant ?

A-t-il voulu que notre pays fût le premier à jouir des riches trésors qu'il se propose de distribuer ensuite à tous, consacrant ainsi par une prérogative nouvelle le

(1) Révélation à St^e Marguerite-Marie.

droit que la France possède, depuis son baptême, de s'appeler la Fille aînée de l'Eglise, et lui donnant le droit de se regarder comme la Fille aînée du Sacré Cœur ? A-t-il eu égard aux vertus de race qu'il nous a largement départies, et désiré que nous mettions au service du nouveau culte les qualités de zèle et d'apostolat qui nous portent à partager avec les autres les biens que nous possédons ? Nous a-t-il signifié que nous avons plus besoin que les autres de son aide toute puissante ? Par une disposition miséricordieuse de sa Providence à notre égard, a-t-il choisi de placer le remède à côté du mal, de nous inviter à nous couvrir de toute la force de son amour pour nous défendre des erreurs infernales et des vices qui menacent notre existence nationale autant que le salut éternel de nos âmes ?

Que le Sacré Cœur nous ait été confié par droit de priorité, ou en vue d'une noble mission, ou comme une sauvegarde plus nécessaire, ou pour toutes ces raisons à la fois, il y a là pour nous, catholiques français, un incomparable honneur et un incomparable bienfait.

II. — Aux avances du Sacré Cœur comment répondrons-nous ?

Jésus ne nous donne son Cœur que pour avoir le nôtre : comment lui donnerons-nous notre cœur ?

L'Encyclique trace nos obligations avec une netteté impressionnante.

Le premier devoir des chrétiens à l'égard du Sacré Cœur, c'est de se consacrer à lui comme à leur Roi.

Nous avons à lui consacrer nos personnes, nos familles, et les autres groupements divers auxquels nous appartenons.

Et d'abord nos personnes. Que tout chrétien, évêque, prêtre, religieux, fidèle, de tout rang, de toute profession, de tout âge, se donne au Sacré Cœur. Qu'il le prie de le prendre, de le garder, de le bénir, de l'enrichir, et de le diviniser par sa grâce. La formule varie à l'infini ; mais la donation est toujours la même. « Seigneur, je vous fais hommage de tous les biens, matériels et spirituels, naturels ou surnaturels, que je tiens de votre infinie bonté. Je vous consacre mon être tout entier, mon corps avec tous ses sens, mon âme avec toutes ses facultés. »

« Je vous fais roi de mon intelligence. Je crois tout ce que j'ai appris de vous et de ceux que vous chargez de parler en votre nom. Je crois non pas seulement avec

mes lèvres, mais de toute mon âme. Je suis heureux, je suis fier d'être à l'école d'un maître tel que vous. Vous êtes le maître unique. Votre parole est une sécurité totale pour mon esprit. Vous ne pouvez pas vous tromper. Vous ne pouvez pas me tromper. Les autres sont des lumières dans le monde. Vous êtes, vous, la lumière du monde. Je veux être un croyant, non seulement entre les quatre murs de ma maison et dans les églises au milieu des fidèles qui pensent comme moi, mais encore sur la place publique et parmi ceux qui n'ont pas la foi. »

« Je vous fais roi de ma volonté. Je me sou mets à tous vos commandements, à ceux que vous avez formulés vous-même, et à ceux qui viennent de la sainte Eglise catholique, à laquelle vous avez donné mandat pour régir et pour gouverner souverainement les âmes. Je me glorifie d'obéir à un chef tel que vous. Vous êtes le chef unique : votre joug est doux, il n'asservit pas, il libère, et vos fardeaux sont légers. Tous vos fardeaux, même la Croix. Votre loi est l'expression de votre amour infini pour moi ; et votre grâce vient m'aider à triompher de ce que son accomplissement pouvait présenter de trop pénible et de trop rude.

« Je vous fais roi de mon cœur. Je réglerai mes affections sur les vôtres, aimant seulement tout ce que vous aimez. Ne faudrait-il pas que les battements de mon cœur fussent rythmés par les battements du vôtre ? Surtout je vous mettrai au premier rang de mes affections. Celui qui aime quelqu'un plus que vous n'est pas digne de vous. Votre Cœur est souverainement aimant et souverainement aimable. Vous êtes tout Cœur pour moi, je dois être tout cœur pour vous. »

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} Dimanche du Carême (17 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, ouverture des deux stations du Carême, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Mardi et jeudi : sermon français à la cathédrale.

Mercredi : sermon breton à la chapelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix, bénédiction de la Vraie Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} Dimanche du Carême (17 Février) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand-messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix et bénédiction de la Vraie Croix.

La question romaine résolue. — Un triomphe pour l'Eglise et pour Sa Sainteté Pie XI. — Une grande date dans l'Histoire de l'Eglise et dans le pontificat de Sa Sainteté Pie XI, c'est celle du lundi 11 Février où viennent d'être signés à Saint-Jean de Latran, par le Secrétaire d'Etat, cardinal Gasparri, au nom du Pape, d'une part, et par M. Mussolini, président du Conseil, au nom du roi d'Italie, d'autre part, les accords qui, mettant fin par un acte de Justice à la Question romaine, règlent amicalement les rapports du Saint-Siège et du Gouvernement italien.

On sait que depuis 1870, à la suite de l'occupation de la Ville de Rome, dernier reste des anciens Etats Pontificaux, par les troupes de Victor-Emmanuel, le Pape Pie IX et après lui ses successeurs, n'ont pas cessé de protester contre la violence faite au Saint-Siège par l'Etat spoliateur et contre la précarité d'une situation qui ne garantissait ni l'indépendance ni l'autorité du Pontife suprême. Le Pape, prisonnier volontaire au Vatican, n'en grandissait pas moins aux yeux de l'Univers catholique, mais les vœux de Sa Sainteté Pie XI, partagés par M. Mussolini et par la famille royale, souhaitaient la fin de cette tension plus préjudiciable encore à l'Italie qu'à l'Eglise elle-même.

Ces vœux sont aujourd'hui pleinement réalisés. Après deux années de pourparlers, un accord est conclu et signé qui rétablit, en rendant justice à la Papauté, les relations normales entre le Vatican et le Quirinal. Le Pape retrouve l'indépendance territoriale complète, non point dans ses anciens Etats qu'il ne songeait nullement à revendiquer, mais sur une partie de Rome qui devient la « Cité du Vatican ».

Jouissant du privilège d'extraterritorialité, le nouvel Etat pontifical comprendra le domaine de Saint-Pierre et du Vatican, encerclé par les murailles de Léon IV et formant l'arrière-plan de l'ancienne Cité Léonine.

En plus de la place Saint-Pierre et de la Basilique vaticane, l'Etat pontifical englobe donc les palais apostoliques, avec les musées, galeries, bibliothèques, casernes des Suisses, jusqu'à la *Piazza Risorgimento* au Nord, puis tous les jardins du Vatican avec l'Observatoire et la Grotte de N.-D. de Lourdes, jusqu'à l'extrême pointe Ouest où une gare sera construite, avec voie ferrée embranchée sur la ligne de Viterbe, puis au Sud le Séminaire du Vatican, le Séminaire abyssin, l'église Saint-Etienne des Abyssins, le Campo Santo teunonique, le palais des Chanoines, la sacristie, la place du Cirque de Néron, le palais du cardinal-archiprêtre, la clinique *San Carlo*, tenue par les Sœurs de Saint-Charles de Nancy, l'hospice Sainte-Marthe, dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, l'*Oratorio San Pietro*, le palais du Saint-Office, et le musée *Petrianum*.

En plus de la Cité Léonine ainsi définie, le territoire pontifical s'étend dans Rome et en Italie, sur un certain nombre de palais apostoliques, de basiliques et de sanctuaires : entre autres, le palais et la basilique de Saint-Jean de Latran, avec la *Canonica*, le Séminaire, le Baptistère de Constantin et la *Scata Sancta* ; Sainte-Marie Majeure, Saint-Paul hors les Murs, les Douze Apôtres, la Chancellerie, la Daterie... et les grands sanctuaires d'Assise, de Lorette et de Padoue.

En outre, une indemnité de deux milliards de liras est allouée au Saint-Siège.

En même temps, un Concordat est signé, qui fait entrer dans tout le royaume d'Italie la législation canonique. Le *Codex Iuris Canonici* devient Code officiel. C'est ainsi que le mariage religieux a toute sa valeur, sans formalités civiles, et que les décisions de l'Eglise sont sanctionnées par l'autorité publique. Les Congrégations sont dotées d'un statut privilégié. Bref, c'est le Concordat le plus satisfaisant qui ait encore été enregistré.

« Nous avons un grand Pape », c'est par ce mot que le cardinal Dubois, revenant de Rome, a résumé ses impressions sur l'acte historique qui vient de s'accomplir. L'univers catholique a ratifié ce mot en apprenant l'heureuse nouvelle de cet événement qui rend à la Papauté son indépendance visible et qui va grandir encore son prestige et son rayonnement dans le monde.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Gouriou, sera chanté à LANDUNVEZ, le mercredi 20 Février, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Bideau sera chanté à ARGOL, le jeudi 21 Février.

— Un grand service anniversaire pour M. Louis-Philippe Moal sera chanté à PLOUËNAN, le jeudi 21 Février, à 10 heures.

Adoration. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'Adoration de LANVÉOC, du 18 au 23 Février.

Œuvre de Saint François de Sales. — A l'occasion des Quatre Temps (20, 22, 23 Février), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des *Conseils paroissiaux*. C'est un des points principaux et *substantiels* du Règlement, et dont aucun de nos Comités ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou quelque grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer, au Secrétariat Général, à chaque époque des Quatre Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du *Règlement* soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses.

PUPILLES DE LA NATION

Dates des différents examens aux bourses en 1929 :

1° *Concours commun* (enseignement secondaire, primaire supérieur, technique), 1^{re} et 2^e séries : jeudi 25 Avril.

Les inscriptions seront reçues à l'Inspection d'Académie jusqu'au 14 Mars inclusivement.

2° *Séries spéciales de l'enseignement secondaire* : 3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries : jeudi 11 Avril.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 14 Mars inclusivement.

3° *Séries spéciales de l'enseignement primaire supérieur* : 3^e et 4^e séries : jeudi 2 Mai.

Date de clôture des inscriptions : 2 Avril.

Les candidats *pupilles de la Nation* qui se présentent à l'examen en vue d'obtenir, non une bourse de l'Etat, mais une subvention de l'Office départemental dans un établissement privé, n'ont à fournir que les pièces suivantes, sur papier libre :

1° Demande d'inscription ; 2° Acte de naissance ; 3° Certificat scolaire, dont le modèle doit être demandé à l'Inspection académique ; 4° Le cas échéant, attestation de la qualité de pupille, si la mention n'en est pas portée sur l'acte de naissance.

QUIMPER. — **La Coupe Drac.** — On sait que la Drac (ligue de Défense des religieux anciens Combattants) organise chaque année entre élèves des Collèges secondaires de France un concours d'éloquence. Le sujet à traiter est tiré des revendications de la Drac et doit être exposé en un quart d'heure. Des épreuves régionales sélectionnent les candidats qui devront, à Paris, concourir pour la Coupe finale.

Cette année, l'épreuve pour notre région avait lieu à Quimper, à l'école Saint-Yves. Sept concurrents du Morbihan et du Finistère se présentaient. La séance s'est ouverte lundi, à une heure et demie, en présence de Monseigneur et sous la présidence de M. le commandant Vannier, président de la Drac. Le jury comprenait, avec le Commandant, Mme Hugot-Derville, présidente des Jeunes de la L. P. D. F., M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, M. l'abbé Cadiou, président de la P. A. C., M. le docteur Pilven, président des Anciens de Saint-Yves, et M. Viol, avocat, président de l'A. C. J. F. de Lorient.

Le sujet à traiter était celui-ci : *L'Œuvre des Congrégations missionnaires français à l'Etranger est compromise, la cause, le remède.*

Les sept jeunes orateurs exposèrent ce thème avec des variantes qui ne laissèrent dans l'ombre aucun des aspects de la question. Le rôle du missionnaire, ses bienfaits, les résultats heureux qui en découlent pour l'entretien de notre

influence à l'Etranger, la gravité de la crise de recrutement ouverte par nos lois laïques sur l'école et sur les Congrégations, l'insuffisance du remède proposé par les articles du collectif, tout fut dit et bien dit, clairement et sans déclamation inutile, chaque orateur y mettant sa note spéciale, tantôt vibrante, tantôt ironique, tantôt chaleureuse et empoignante. On pouvait craindre pour l'auditoire une certaine lassitude provoquée par des redites inévitables. Il n'en fut rien. Ce fut un enchantement, une surprise très agréable de constater une telle assurance et parfois une telle maîtrise chez ces débutants de 17 ou 18 ans. Tous furent applaudis avec vigueur et quelques-uns avec enthousiasme et tous le méritaient.

Il y avait cependant un rang à fixer aux héros de ce tournoi oratoire. Lorsque Monseigneur les eut aimablement félicités et bénis, leur souhaitant de réaliser, pour la cause religieuse et française, les promesses heureuses de ce premier essai, le jury se réunit et établit le classement suivant :

1^{er}, MM. Joyau Yvonnice, du Collège Saint-François-Xavier de Vannes : 396 points ;

2^e, Cardinal Hervé, du Collège Saint-Louis de Lorient : 341 ;

3^e, Balanant Louis, de l'Institution de N.-D. du Creisker de Saint-Pol-de-Léon : 340 ;

4^e, Coquelin Jean, de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours de Brest : 339 ;

5^e, Fagon Yves, de l'Institution Saint-François de Lesneven : 335 ;

6^e, Le Pensec Christophe, de l'Institution Saint-Vincent de Pont-Croix : 305 ;

7^e, Bonthonneau Pierre, de l'Ecole Saint-Yves de Quimper : 262.

M. le commandant Vannier proclama le résultat et, au nom du jury, félicita les concurrents et particulièrement le vainqueur, M. Joyau, sur qui reposent avec confiance nos espoirs de voir la Coupe Drac revenir cette année à un de nos grands établissements bretons.

Bons journaux. — Les Directrices des Patronages de la Retraite et de l'Enfant-Jésus ainsi que les Noëlistes remercient bien sincèrement les personnes qui ont donné les 10.594 bons journaux recueillis en 1928 dans les boîtes de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.

Il y a une diminution de 687 journaux sur le total de l'année précédente.

On espère que cette année au lieu d'une diminution une augmentation sera constatée permettant ainsi de faire plaisir à un plus grand nombre de familles.

Aussi les Directrices de Patronages et les Noëlistes demandent-elles aux personnes qui s'intéressent à cette œuvre de bien vouloir jeter leurs journaux et revues dans la boîte de nos églises et de ne pas négliger cette charité si simple.

Plouhinec. — La Mission. — Depuis 18 ans, Plouhinec n'avait pas eu de mission. L'annonce d'une mission ne pouvait donc qu'être bien accueillie. Elle fut prêchée par les RR. Pères Capucins Barnabé, Fulgence et Eugène.

Comme partout les enfants en eurent les prémices. Plus de 500 enfants entendirent les conférences et les sermons des R. Pères. Ceux-ci furent aidés pour les confessions par M. Bourhis, vicaire à Esquibien, et Guéguen, vicaire à Audierne. La mission des enfants se termina le dimanche 20 Janvier par une belle procession et par la ravissante cérémonie de l'offrande des palmes et des couronnes, cependant que le cantique composé par le R. Père Barnabé était chanté avec enthousiasme.

Ce même dimanche, à la grand'messe, le R. Père Barnabé prononça le sermon d'ouverture de la mission pour les grandes personnes. Dès le commencement, l'église est pleine à déborder, et il fallut toute l'ingéniosité du R. Père Eugène et de M. Abégüilé pour permettre à tout ce monde de s'asseoir, grâce à l'installation de nombreux bancs et de planches.

Malgré plusieurs jours pluvieux, ce sera, durant les deux semaines, la même assiduité à venir écouter la parole de Dieu.

La première semaine, il y eut plus de 1.100 communiantes (dont 503 hommes), sans compter les malades et les infirmes (une soixantaine), que les missionnaires tinrent à visiter en personne.

Le dimanche 27 fut le jour de la mission des morts. La plupart des retraits revinrent faire la communion pour leurs défunts.

La seconde semaine, même entrain et même affluence. L'on compta 1.072 communiantes, dont 390 hommes.

Les Pères missionnaires furent aidés, pour les confessions, dans la première semaine, par M. le chanoine Guéguen, ancien recteur de Plouhinec, M. Bothorel, recteur de Ploaré, M. Le Roux, recteur de Poullan, M. Prigent, vicaire à Spézet, M. Roualec, vicaire à Trégunc, M. Abolivier, vicaire à Landudec, et M. Pelleter, vicaire à Tréboul; pendant la deuxième semaine, par M. Falc'hun, recteur de Clédén-Cap-Sizun, M. Mao, recteur d'Ergué-Armel, M. Le Gall, recteur de Guilvinec, M. Broc'h, recteur de Pouldreuzic, M. Colin, recteur d'Esquibien, et M. Bizien, recteur de Beuzec-Cap-Sizun.

De belles et touchantes fêtes, organisées par les Pères, durant la mission, vinrent faire croître l'enthousiasme : dans la première semaine, le mardi soir, la Vierge Marie reçoit les promesses de fidélité de ses enfants; le jeudi, c'est la fête du Divin Maître dans son sacrement d'Amour : auprès de la chaire, des fonts baptismaux et du confessionnal sont dressés de jolis reposoirs où sera porté le S. Sacrement, des petites filles vêtues de blanc et couronnées de roses lui faisant cortège avec les anges invisibles. A chaque station, le Père rappelle nos devoirs dans les diverses étapes de la vie surnaturelle, et nous invite à l'examen de la

conscience. — Cette dernière fête sera renouvelée le mardi de la deuxième semaine; le jeudi ce sera la cérémonie du baisement des pieds du Christ en croix, dressé à l'entrée du chœur, sur un fond de verdure et de fleurs : pendant cet interminable défilé qui ne lasse nullement l'assistance, la foule proclame par ses chants la royauté de Jésus-Christ.

Mais dans cette série de fêtes, le « clou » fut sans contredit la procession solennelle de clôture, à laquelle fut porté le Christ de l'église dressé sur un grand brancard : des équipes de douze jeunes gens se relaient pour le porter. La population du bourg, prévenue la veille seulement de la cérémonie qui devait se faire, déploya une diligence extrême pour se procurer ou confectionner guirlandes et drapeaux, et au moment voulu, toute la rue, sur un parcours de 400 mètres, est merveilleusement ornée. Une foule imposante prend part à la procession. C'est au retour, avant la rentrée dans l'église, que le R. Père Barnabé prononça le sermon de persévérance et fit ses adieux à la population; puis l'assistance s'incline pour recevoir la dernière bénédiction des Pères Missionnaires.

Qu'ils soient remerciés pour tout le zèle déployé et pour tout le bien fait à la paroisse de Plouhinec.

Chaque foyer conservera pieusement le souvenir-image que les missionnaires lui ont donné, et qui rappellera à chacun les bonnes résolutions prises durant les jours bénis de la mission.

X.

Les Eglises Historiques du Pays de France, REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE. 24 pages. Format 28x38. — Prix de l'abonnement annuel : 100 fr. Chaque numéro à part : 10 fr.

C'est ici une revue de vulgarisation s'adressant au grand public. Elle parlera de nos cathédrales françaises, mais aussi des petites églises de campagne. Le texte n'aura pas l'aridité des descriptions techniques. A côté de celles-ci viendront se placer toutes les anecdotes pittoresques, toutes les légendes touchantes et merveilleuses, tous les souvenirs historiques. Ce sera un *Livre d'or* de nos églises françaises.

Le numéro de Janvier 1929 contient 28 illustrations par la photographie et 7 illustrations par le dessin. Celui de Mars décrira les églises du diocèse de Quimper, appartenant aux XI^e et XII^e siècles. Au cours de l'année paraîtront deux numéros spéciaux dont l'un sera consacré à l'orfèvrerie religieuse, l'autre à la reproduction de tableaux anciens, vitraux, chasubles...

S'adresser à M. le Directeur des Editions Torcy, 17, rue Brézin, Paris (14^e).

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St Martin, Paris. K. G. 107.609 **FRUNEAU**

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant LA CROIX
DE L'ISLE BASSENS PRÈS BORDEAUX
Bordeaux : 51, quai des Chartres, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, Locquirec (Finistère).

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER
EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

ELY-LABASTIRE

LÉON ELY, Successeur

— « 53 & 50, rue Jean-Macé » - BREST —

**ORNEMENTS — ORFÈVREURIE
ET BRONZES D'ÉGLISE**

La meilleure qualité — Prix les plus bas

:: Réparations et Transformations ::

GRAND RAYON D'AMEUBLEMENT
Meubles, Sièges, Tenture, Tapis, Literies

R. C. Brest, n° 20. Téléphone 4.27.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE } garantis } Livraison
VINS DE TABLE } — purs — } à Domicile

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

« Travail soigné »

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX — PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpteur

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :

Bureaux américains — Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F. GODEC.

Aménagement complet
Grand choix de lits de fer.

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN**EVELLIN Frères, Successeurs**

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries**Draps et Tentures mortuaires**

— Catalfalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 8 Février, 1928. — L'élévation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre hier et la crainte qu'une mesure semblable pourrait être prise prochainement à New-York ont indisposé le marché qui supporte de fortes réalisations.

Nos rentes, subissant l'ambiance, sont calmes, le 3 % revient à 71,75, le 5 % 1920 amortissable à 117,70, le 5 % 1915-1916 à 97,40, le 5 % 1918 à 85,80.

Nombreux dégagements au groupe des banques, la Banque de France revient à 25.950, la Banque de Paris à 5.420, l'Union Parisienne à 3.620, le Crédit Foncier à 6.300, le Crédit Lyonnais à 4.430, la Société Générale à 2.075, le Comptoir à 2.640, la Société Marseillaise à 1.250.

Aux valeurs internationales, le Suez n'a pu conserver toute son avance récente et finit à 25.830; signalons la hausse de l'Azote à 2.830, Santa Fé revient à 3.800, Foncier Egyptien à 4.820 ex-coupon, le Rio à 7.840, la Central Mining à 2.395. Les mines sont en recul général, la de Beers à 1.530, la Chartered à 251, la Brakpan à 600, la Transvaal à 302, la Goldfields à 376, la Rand Mines à 420, la Tharsis à 643, la Tanganyika à 525.

Les pétrolifères se sont fortement alourdis, la Royal à 39.750, la Shell à 597, la Mexican Eagle à 158,50, la Malopolska à 560, le Crédit Général des Pétroles à 1.700, la Stéaua Française à 473.

Caoutchoutières plus lourdes, Cambodge à 283, Financière à 276,50, Padang à 998, Terres Rouges à 590.

Aux valeurs diverses, Péchiney revient à 4.435, Kuhlmann à 1.369, le Platine à 2.120. Tassement des chemins français, des charbonnages et des valeurs d'électricité. Aux sucrières, la Sucrière de Marle est très ferme à 778, tandis que la Say fléchit à 2.360, Vierz à 1.070, Saint-Leu d'Esserent à 730. L'Estampage de la Vence reste en bonne tendance, l'action à 621 et la part à 805. L'action Cinéma Exploitation est bien tenue à 1.000, Paulista à 930, Bavox à 1.175; d'après les renseignements qui nous sont fournis, les bénéfices nets du premier semestre 1928-1929 seraient de l'ordre de 500.000 francs, alors que pour l'exercice précédent complet ils s'élevaient à 372.000. L'action Brevets étrangers Lefranc est ferme à 1.395. Dérivés du Pin demandé à 4.140, les analyses effectués par M. Girard, chef du Laboratoire de biologie à la Sorbonne de l'essence de térébenthine et de la collophane produites à l'usine de la Société sont très favorables. Verreries de la Mulatière est en hausse à Lyon à 215; on dit que cette Société fusionnerait avec d'autres Verreries Lyonnaises. Brochure Générale. Cette affaire se développe rapidement, la Société a en vue l'édification d'une nouvelle usine à Malakoff et projette une augmentation de capital à un cours très intéressant pour les porteurs actuels.

44^e ANNÉE.

Vendredi 22 Février 1929.

N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 24 Février. — 2^e du Carême. Semi-double. Violet.
Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.
Lundi 25. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.
Mardi 26. — De la Férie. Violet.
Mercredi 27. — De la Férie. Violet.
Judi 28. — S. Ruellin, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi 1^{er} Mars. — De la Férie. Violet.
Samedi 2. — S. Jaoua, Evêque. Semi-double. Blanc.
Dimanche 3. — 3^e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plobannalec.	du 24 au 26 Février.
Dirinon.	du 27 au 28 —
Plonévez-Porzay.	du 1 ^{er} au 3 Mars,

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :**

M. Bothorel, recteur de Gourlizon.	4.000 f.
M. Berthou, professeur à Saint-Yves (1 ^{er} vers.)..	500
Un Léonard, dont le fils séminariste est mort au champ d'honneur	500
M. et Mme Pierre Louboutin, Quimper.	100
M. le chan. Auffret, curé de Douarnenez (1 ^{er} vers.).	2.000
M. Revault, notaire, Douarnenez.	1.000
M. R. Thomas, négociant, Douarnenez.	1.000
M. l'abbé Colin, Douarnenez.	100
Ligue Patriotique des Françaises, Douarnenez....	300
La paroisse de Douarnenez.	50.590
(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 7.912 fr., ce qui fait en tout 58.502 fr.)	
M. Philippon, professeur à Saint-Yves.	500
M. Colin, recteur de Gouézec.	1.000
M. Le Corre, recteur de Rumengol.	1.000
Enfants de Marie, Rumengol.	680

La paroisse de Rumengol.....	4.330 1.
M. Jaffrès, vicaire, Guissény.....	500
M. Cudennec, directeur, Ecole Ploudalmézeau....	500
M. Kervran, recteur, Guimiliau.....	1.000
La paroisse de Guimiliau.....	2.770
M. Saliou, recteur de Plounéour-Trez.....	2.200
M. Gourlaouen, vicaire, Santec.....	1.000
M. et Mme le Comte de Grondel, Saint-Urbain....	1.000
M. Montfort, directeur, école Saint-Martin, Morlaix.	1.000
M. F.-L. Guilly, Pleyben.....	1.000
M. Kermanac'h, vicaire, Saint-Michel, Brest.....	1.000
M. et Mme François Daoulas, Morlaix.....	500
La paroisse de Pont-Croix.....	8.910
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers</i>	
<i>1.900 fr., ce qui fait en tout 10.810 fr.)</i>	
M. Le Rest, vicaire, Ploaré.....	1.000
M. le vicomte Hervé de Guébriant, St-Pol-de-Léon.	3.000
M. O. Moal, —.....	1.000
M. Tostivint, père, —.....	1.000
Mlles Cocaign, —.....	500
Anonyme, —.....	500
Anonymes, —.....	500
M. Féroc, aumônier, Saint-Jacques, Guiclan.....	1.000
M. Pasteur, vicaire, Recouvrance.....	1.000
Mme la Comtesse de Kermenguy, Cléder.....	1.000
M. Pouliquen, recteur de Loc-Maria-Plouzané....	1.000
Mme Podeur, Pencran.....	10
M. Tanguy, recteur de Pont-Aven, et son père....	1.500
Révérènde Mère Prieure des Ursulines, Plymouth.	200
M. Le Mel, recteur de Lesconil.....	1.000
Paroisse de Lesconil.....	1.350 50
M. et Mme Coursin, Morlaix.....	5.000
Anonyme, Morlaix.....	50
Anonyme.....	20.000
MM. Kernével, Paris.....	100
Hôpital de Quimperlé.....	340
M. le chanoine de Kervénoaël, curé de Pleyben	
(1 ^{er} versement).....	2.000
M. Péron, vicaire, Pleyben.....	1.000
M. Léon, —.....	1.000
M. Belbéoc'h, —.....	1.000
La paroisse de Saint-Corentin (2 ^e versement)....	1.418
Maison de Saint-Joseph (3 ^e versement) :	
M. Goavec.....	500
M. Kervella (1 ^{er} versement).....	500
Anonyme.....	100
Anonyme.....	100
M. Chaussy, recteur de Lothey.....	1.000
Société de Saint-Vincent de Paul, Brest.....	200
M. le chanoine Corre, curé de Landivisiau.....	1.000
Anonyme, Landivisiau.....	300
Anonyme, Ploujean.....	50

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Nicolas, ancien recteur de Goulven, décédé le 14 Février ;

M. Boléat, aumônier de l'hôpital de Quimperlé, décédé le 19 Février.

III. Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur le « Sacré-Cœur » à propos de l'Encyclique *Miserentissimus Redemptor* (suite).

Après la consécration individuelle, la consécration familiale.

La famille est au Christ-Roi par le sacrement du Mariage. Ce sacrement est pour les époux ce que le Baptême est pour le chrétien. Il est la prise de possession par Jésus-Christ du foyer qui se fonde, et il n'est pas moins nécessaire d'obéir aux lois qui le font indissoluble et un que de garder les promesses de son Baptême.

Dans ce diocèse breton, trouverait-on quelques familles, d'où le Christ-Roi serait exilé, comme un tyran dont la volonté s'oppose cruellement aux vœux légitimes de la nature, en proclamant qu'on ne peut séparer ce que Dieu a uni ? Un évêque ne peut s'arrêter à cette pensée que pour demander à Dieu d'ôter de dessous nos yeux ces abominables exemples, où, sous prétexte de liberté, on nous ramène aux mœurs licencieuses du paganisme.

Il y a peut-être des familles où le Christ est reçu comme un indésirable. On y accepte sa loi. On a besoin de lui pour contracter l'union conjugale. On l'invite même à assister à quelques rares événements, où sa présence est considérée comme nécessaire ; auxquels elle donne de l'éclat et du prestige. Mais, en dehors de là, on ne voit en lui qu'un maître gênant et dur, dont l'autorité usurpatrice envahirait bien vite, si on la laissait faire, le domaine entier de la vie familiale. On ne recourt à son intervention que dans la mesure où l'on ne peut s'en passer. Aussitôt qu'il a rendu les services qu'on attendait de lui, on le congédierait volontiers. On le voit partir sans regret, peut-être même avec joie : on ne l'aime pas.

Dieu merci, Nos paroisses nous présentent des tableaux plus réconfortants. Il est des maisons où le Christ Roi est considéré comme un Ami, un Amitrès cher. Il y est respecté, obéi, invoqué. A son image on donne une place de choix, au-dessus des portraits des parents et des amis.

Il est associé aux deuils, aux joies, aux fêtes de la famille. Ses propres fêtes y sont célébrées avec honneur. Il suffit de se présenter en son nom pour y être cordialement accueilli. En un mot, on l'aime, et il ne faudrait qu'un acte de plus pour que la famille lui fût consacrée.

Il y a enfin la famille profondément chrétienne, dont l'habitation est comme un sanctuaire. Le Christ Roi n'en est jamais absent. Il n'y est plus seulement à titre de témoin, d'ami ou d'invité. Il en est le principal personnage. Il en est le Maître et le Roi. Son image ou sa statue est placée dans le lieu le plus apparent ou le plus honorable de la maison. La famille entière s'intéresse à tout ce qui le touche. On y connaît sa vie, ses vertus, sa passion, sa mort, sa gloire. C'est devant lui que le maître de la maison, le chef de la famille, a prononcé solennellement l'acte de consécration à son Sacré Cœur, et qu'il le renouvelle, pour le prier de présider à toute la vie domestique. Chaque jour, autant que les circonstances le permettent, on se réunit autour de l'image vénérée pour la prière, et chaque membre de la famille s'efforce ensuite de s'élever à l'idéal commun. L'intronisation du Sacré-Cœur dans le sanctuaire domestique, voilà un moyen simple et pratique de réaliser les désirs de Notre Seigneur sur la sanctification de la famille, et par elle, de la Société tout entière.

Vient ensuite la consécration de *groupes plus importants* : les Ordres religieux, les paroisses, les diocèses, les diverses sociétés, et le monde entier lui-même. Quelques années avant sa mort, le Pape Léon XIII accomplissait une solennité grandiose. Le 11 Juin 1899, à l'aube du vingtième siècle, qu'on appellera avec raison le siècle du Sacré Cœur, il consacrait au Christ Roi, non seulement la Chrétienté, mais l'humanité elle-même, y compris les infidèles. Et cette consécration, il y voyait l'acte le plus important de son Pontificat, et il exprimait l'espoir qu'un jour viendrait où l'Univers converti répondrait à son initiative par un acte spontané d'unanime consécration au Cœur du Christ mort pour le salut du monde entier.

Pourquoi la société civile n'entrerait-elle pas dans le mouvement ? Pourquoi la France n'aurait-elle pas sa consécration nationale ?

Des sanctuaires de Paray-le-Monial et de Montmartre, qui sont les deux grands foyers de la dévotion, sortent

des idées et des aspirations, où se trouve engagée l'espérance du relèvement national par le Sacré Cœur. Sur tous les points du territoire ont eu lieu des consécérations qui créent une solidarité étroite entre les diverses parties de la nation unies dans le même culte, et qui ouvrent devant les âmes catholiques de magnifiques perspectives. « Pourquoi les Français ne garderaient-ils pas l'espoir que leur pays redevenu chrétien serait un jour la France du Sacré Cœur, et fidèle à sa mission de prosélytisme, ferait rayonner partout le Cœur du Christ Roi » (1) ?

Jusqu'à présent, la France officielle n'a pas cru devoir joindre ses hommages à ceux de ses fils. Cette abstention est une des choses les plus attristées qui soient pour les catholiques. Combien de temps durera-t-elle ? C'est le secret de Dieu.

Ce qui nous fait espérer, c'est, entre une foule d'autres raisons, le caractère de plus en plus social, de plus en plus national, que prend la dévotion chez nous. Il y a des courants populaires qui deviennent irrésistibles, surtout lorsque la force de Dieu s'y fait sentir. L'avenir est au Sacré Cœur.

III. — L'Encyclique ne décrit pas avec moins de force notre deuxième devoir envers le Sacré Cœur : *l'expiation*.

Après la face triomphale de la dévotion, voici sa face douloureuse et même sanglante. Tout à l'heure le Christ Roi, maintenant le Christ Victime, le Sacré Cœur tout entier et tout amour ici comme là, et Dieu de toutes parts.

Nos très chers Frères, ne détournons pas nos regards de ce nouveau spectacle. Ouvrons au contraire les yeux pour voir tel qu'il s'est montré à nous le Cœur qui a tant aimé les hommes. Il apparaît chargé des insignes de sa Passion : « Sur un trône de flammes, ce Cœur plus rayonnant qu'un soleil et transparent comme un cristal avec sa plaie adorable : tout autour, une couronne d'épines qui signifie les piqûres que lui font nos péchés : et au-dessus, la Croix, qui signifie que, dès que le Sacré Cœur fut formé, la Croix y fut plantée » (2). C'est en cet état que l'ont mis nos péchés ou plutôt l'amour qui lui a fait assumer la redoutable charge d'expiation dignement ces péchés.

Et, comme si l'image n'était pas assez parlante, Notre

(1) P. BAINVEL.

(2) Sainte MARGUERITE-MARIE.

Seigneur a pris soin lui-même de nous faire savoir comment nous avons à le suivre dans la voie de la pénitence et de la mortification pour avoir le droit de participer au bonheur éternel que nous ont mérité ses souffrances et sa mort.

Chose merveilleuse, c'est surtout cet aspect austère de la dévotion qui attire les âmes nobles et généreuses. Dans les exigences les plus rigoureuses du Sacré Cœur, elles ne voient que des témoignages de son amour.

Le Sacré Cœur nous demande de *réparer* les péchés. Tous les péchés ! Les nôtres d'abord, dont Dieu seul connaît le nombre, la gravité, la laideur. Ceux des autres ensuite, ceux de notre famille, de notre paroisse, de notre cité, de notre nation. Quel homme pourrait affirmer qu'il n'a pas à répondre de toutes ces défaillances devant la justice divine ? La solidarité dans le mal n'existe pas moins que la solidarité dans le bien. Nous sommes personnellement fiers de ce qui est à l'avantage ou à l'honneur de nos parents, de nos amis, de nos concitoyens. Nous entrons volontiers en partage de leurs joies, de leurs peines, de leurs deuils. Leurs gloires sont un peu nos gloires, leurs hontes et leurs péchés aussi. Et même « n'avons-nous pas des complaisances, des silences, des sourires, qui nous font de quelque manière les complices » des pécheurs (1) ?

Mais ici une autre idée se présente à nous. Quel est celui que nos péchés vont frapper au cœur ? Hélas ! nous le savons bien.

Lorsque nous lisons dans la lettre du Pape la longue énumération des fautes qui se commettent aujourd'hui sur la terre, lorsque nous voyons se dérouler sous nos regards le cortège des persécutions dont la rage redouble contre l'Eglise : — des chrétiens qu'une ignorance sans nom des choses religieuses jette dans la voie de la perdition, — des catholiques qui s'efforcent de réhabiliter chez nous les mœurs et les modes païennes, — des déserteurs de l'Eglise qui passent à l'ennemi, — n'avons-nous pas à nous frapper la poitrine ? Chacun de nous ne doit-il pas se dire : « C'est ainsi que mes amis, mes proches, mes contemporains, fils de la même humanité que moi, répondent par des outrages aux divins appels du Sacré Cœur. N'est-ce pas pour moi, qui fais partie de leur race

(1) Mgr CHOLLET.

coupable, un devoir sacré de collaborer à la réparation de tous ces outrages. »

Et voilà une première voie ouverte à la pénitence et à la mortification. Quelques chrétiens d'élite la parcourent à pas de géant. « En dépit de la perversion croissante des hommes, c'est merveille de voir, sous l'inspiration du Saint Esprit, grandir le nombre des fidèles des deux sexes qui, d'un zèle plus ardent, s'efforcent de réparer tant d'insultes du divin Cœur et n'hésitent pas à s'offrir eux-mêmes comme victimes au Christ » (1). Ce sont des âmes rédemptrices. Elles ne se bornent pas à penser pour elles-mêmes aux sources du salut. « Elles jettent dans le trésor des rédemptions divines leurs gémissements et leurs larmes, leurs mortifications et leurs privations, et, s'il le faut, leur sang. Ames généreuses, capables avec Jésus de racheter la Patrie » (2) !

C'est d'elles surtout qu'il est vrai de dire qu'elles se font un Cœur de Jésus-Christ.

Et voici alors une deuxième voie ouverte à la pénitence. *Le Sacré Cœur a besoin de notre compassion.*

C'est lorsque l'ami est dans la peine qu'on aime à le consoler en partageant sa souffrance. Nul n'a moins mérité de souffrir et nul n'a autant souffert que l'Ami divin. Il a connu l'abandon total et la détresse profonde : douleurs aiguës dans l'organisme infiniment sensible, souffrances poignantes dans l'âme infiniment aimante et douce, d'une victime pure et sainte qui s'était spontanément offerte aux rigueurs de la justice divine pour nous épargner les peines éternelles de l'enfer. Ce qui reconfortait le Sauveur dans ses instants de déchirante angoisse, c'était la présence de l'ange que Dieu avait député vers lui, et la compassion, sentie comme actuelle, des grandes âmes qui, dans le cours du temps, accourraient pour boire avec lui au calice d'amertume qui est aussi le calice du salut. « Notre Seigneur fit un jour à sainte Marguerite Marie la grâce d'entrer en participation de son agonie dans le Jardin des Oliviers, et elle avait eu tant à souffrir qu'à tout coup il lui semblait que son âme s'allait séparer de son corps. »

Le Christ nous demande enfin *d'achever* par nos souffrances ce qui manque à sa Passion.

Jésus est la tête, et nous sommes le corps. Nous som-

(1) Encyclique *Miserentissimus*.

(2) Mgr CHOLLET.

mes les membres de son corps. La Rédemption est d'abord tout entière en Jésus comme en son origine et en sa source. Considérée à ce point de vue elle est plus que suffisante : elle est parfaite et inépuisable. Cependant Jésus ne l'a pas accomplie pour qu'elle demeurât enfermée en lui, mais au contraire pour la communiquer et la répandre. Elle est donc inachevée, quant à ses effets, tant qu'elle ne se distribue pas aux membres du corps. Ceux-ci ne peuvent la recevoir qu'à la condition de s'identifier à la tête, en se mettant dans l'état même où Jésus s'est mis pour nous la donner. C'est tout l'essentiel de la vie chrétienne. Nous avons donc à nous unir à Jésus souffrant et mourant, à mortifier en nous l'orgueil et les convoitises de la chair, à crucifier l'homme de péché qui est en nous par la faute originelle, à nous ensevelir avec Jésus-Christ, et à faire rayonner la vie de Jésus-Christ autour de nous par nos œuvres. C'est ainsi que la grâce, avec le sang du Sacré Cœur, anime et vivifie ceux qui font partie de l'Eglise qui est son corps. (A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *II^e Dimanche du Carême (24 Février)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. S. Sacrement. — A 4 heures, Tiers-Ordre. — A 8 heures, Sermon français à la Cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Mardi et Jeudi : Sermon français.

Mercredi : Sermon breton à 8 heures du soir. — Confession des filles du catéchisme.

Vendredi : Chemin de la Croix à 8 heures du soir.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2^e Dimanche du Carême (24 Février)* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, Vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : Confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mercredi : Confession des enfants qui ont déjà communie.

Jeudi : A 7 heures, Messe de communion.

1^{er} Vendredi du mois : A 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Avis de service. — Un service de huitaine pour M. Boléat sera célébré le 26 Février, à 10 heures, en l'église NOTRE-DAME DE QUIMPERLÉ.

Enseignement libre. — *Brevet d'Instruction religieuse.* — L'examen écrit aura lieu le lundi 18 Mars. Le registre des inscriptions sera clos le 6 Mars.

Journées Sociales. — Les 10, 11, 12 Février, se tenaient à Paris des journées sociales pour les membres de l'Union catholique du personnel de service de santé.

Le diocèse fut largement représenté par une dizaine de membres et l'Aumônier diocésain, M. le chanoine Le Goasguen.

Les animateurs de ces journées furent M. le chanoine Gerlier, aumônier général de l'U. C. P. S. S.; M. l'abbé Guérin, missionnaire diocésain de Paris, et Mlle d'Ayrolles, présidente de l'Union.

Les séances particulières étaient présidées par des hommes d'une très haute compétence, par exemple M. Mauvezin, président de la Chambre des Métiers de Bordeaux; M. le docteur Courcoux, frère de Mgr l'Evêque d'Orléans; M. Jean Lerolle, député de Paris; M. le docteur Ribadeau-Dumas.

Des rapports excellents laissant l'impression d'une expérience vécue, furent donnés pendant ces 3 jours sur des questions d'orientation professionnelle, d'assistance aux diminués physiques, etc., et sur les moyens de développer l'Union.

Le groupe du diocèse de Quimper est revenu de ces journées sociales avec une confiance renouvelée dans l'avenir de l'U. C. P. S. S., et avec le désir de faire mieux connaître cette union à tous ceux qui sont engagés à un titre quelconque dans des services de santé ou d'assistance.

Nous engageons vivement le clergé à favoriser cet effort et demandons aux écoles catholiques de faire connaître aux grandes élèves de leurs écoles les carrières féminines vraiment appropriées aux aptitudes de la femme et qui s'offrent à elles dans les services d'assistance et les services de santé.

Les renseignements sur l'Union ou sur les services de santé peuvent être demandés à la secrétaire générale de l'Union Catholique dans le diocèse : Mlle Michel, 115, rue de Siam, Brest.

M. le chanoine Le Goasguen se met aussi à la disposition de ses confrères pour les renseigner au besoin.

Avis concernant la nouvelle église de Concarneau. — M. le Curé de Concarneau recourt au bon vouloir de la *Semaine religieuse*, parce qu'elle est l'organe le plus capable d'atteindre tous les membres du clergé du diocèse, pour remercier ses confrères de l'aide qu'ils lui ont donnée, par leurs apports pécuniaires, dans l'œuvre si tourmentée de la

construction de son église. Il les informe que Mgr l'Evêque procédera à la bénédiction solennelle de l'édifice, le dimanche de la Passion, 17 Mars, à 9 h. 1/2. Leur générosité leur est un titre pour assister à cette cérémonie ; et, en fait, M. le Curé les y invite. Il prie seulement ceux d'entre eux, qui doivent venir, de l'en informer au moins huit jours à l'avance, par le simple envoi de leur carte.

St. LE BIHAN, Curé de Concarneau.

Pèlerinage à Rome. — Un concours de bourses pour le pèlerinage des jeunes à Rome avait été institué pour la France entière. Nous sommes heureux de relever parmi les lauréats les noms de 4 jeunes gens de chez nous. Ils appartiennent à la 3^e catégorie qui comprenait les membres des patronages, de la J. O. C. des groupes ruraux, en général, jeunes gens ayant fait des études primaires.

Le sujet principal était celui-ci : « Qu'est-ce que le Pape ? Quel est son rôle ? Pourquoi devons-nous lui obéir ? »

Une question subsidiaire suivait : « Quel profit comptez-vous tirer de votre voyage à Rome ? »

A ces questions nos 4 lauréats ont répondu avec satisfaction.

M. Jean Mingam, de Lambézellec, arrive 17^e et se voit octroyer une 1/2 bourse de 500 francs, puis M. Méar, de Lambézellec, arrive 21^e et obtient aussi une 1/2 bourse de 500 francs. Jean Bellec, de Lambézellec, arrive 61^e et obtient 1/4 de bourse de 250 francs ; enfin Michel Dourmap, de Plouider, arrive 86^e et obtient lui aussi 1/4 de bourse.

Nos félicitations à ces lauréats qui font honneur au diocèse de Quimper. De tous les diocèses de Bretagne, c'est celui qui a obtenu le plus de récompenses dans cette 3^e catégorie.

Sixième liste de souscriptions au Monument de Monseigneur Calloc'h. — M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker, 20 fr. ; M. Guivarc'h, libraire, Quimper, 10 ; Anonyme, à Brest, 50 ; M. l'abbé Canan, recteur de Locunolé, 20 ; M. Roger Boussard, à Antony, 10 ; Mme Coadou, à Pluguffan, 20 ; M. l'abbé Coadou, professeur à Pont-Croix, 10 ; M. l'abbé Gaonac'h, vicaire à Pouldreuzic, 20 ; M. et Mme J. Divanac'h, à Penhars, 100 ; Mme Vve Feunteun, à Ergué-Gabéric, 20 ; Anonyme, 50 ; Anonyme, 20 ; M. et Mme Robillard, à Saint-Malo, 100 ; M. et Mme G. des Cognets, à Morlaix, 50 ; M. le commandant Hegelbacher, ancien commandant militaire de l'Oubangui-Chari, 100. Total de la sixième liste, 600 fr.

Total des listes antérieures, 5.430 francs.

Total général, 6.030 francs.

LESNEVEN. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le lundi soir 11 Mars, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 16 Mars.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Ecole et Famille. — On ne connaît pas assez cette vaillante revue mensuelle que dirige avec autant d'autorité que de talent M. Jean Guiraud, le distingué directeur de *La Croix*. Toutes les questions relatives aux droits des familles, notamment sur le terrain scolaire, y sont traitées avec la plus grande compétence. Les parents, associés ou non, désireux de sauvegarder leurs droits en face d'un Etat qui tend à les confisquer ne sauraient trouver un meilleur guide.

Les *Maîtres de l'enseignement chrétien* principalement sont tout désignés pour être ses propagandistes. « Ils savent, écrit M. Jean Guiraud dans le numéro de Janvier, que la défense de leur cause est la principale de nos préoccupations. Tous les numéros d'*Ecole et Famille* dénoncent l'Ecole unique qui serait la ruine de tout l'enseignement libre, puisqu'elle suppose le monopole de l'Ecole laïque d'Etat ou y conduit. Ils réclament sans cesse la Répartition proportionnelle scolaire (R. P. S.), qui assurerait des ressources fixes à leurs écoles et à eux-mêmes et rendrait leur situation moins précaire. D'autre part, puisqu'ils ont la confiance des familles, ils doivent les intéresser de plus en plus à l'Ecole chrétienne et à toutes les questions scolaires. Ils ont donc toute qualité pour recommander *Ecole et Famille* aux parents de leurs élèves et à quiconque s'intéresse à leurs écoles.

Pour encourager nos propagandistes, nous ouvrons un concours d'abonnement du 1^{er} Février au 1^{er} Juillet prochain.

Le 1^{er} Juillet sera décerné un PRIX DE MILLE FRANCS à celui de nos propagandistes qui nous aura envoyé, payés, le plus grand nombre d'abonnements allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1929 (5 fr.) ou du 1^{er} Juillet 1921 au 31 Décembre 1930 (7 fr. 50). Pour avoir ce prix, il faudra avoir recueilli un minimum de CINQUANTE ABONNEMENTS. Les dames et les jeunes filles sont invitées à ce concours ».

Ecole et Famille, 14 bis, rue d'Assas, Paris, 6^e.

Université Catholique de l'Ouest. — M. PENEAU, DOCTEUR ÈS SCIENCES NATURELLES. — Nous lisons dans le *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais* du 19 Janvier :

« M. Peneau, chargé du cours de géologie à l'Université Catholique d'Angers, a soutenu, mercredi dernier, devant la Faculté des Sciences de Lille, ses thèses en vue du doctorat ès sciences. Le jury était présidé par M. Maige, doyen de la Faculté des Sciences, assisté de M. Malaquin, professeur de zoologie, et de M. Provost, professeur de géologie.

» Après la discussion des observations et résultats exposés et celle des propositions données par la Faculté, M. Peneau fut proclamé docteur ès sciences avec mention honorable. »

Toutes nos félicitations.

Facultés Catholiques de Lyon. — Sur le désir et grâce à la générosité d'un de leurs amis, les Facultés Catholiques de Lyon mettent au concours le sujet suivant :

De l'opportunité des Facultés Catholiques en France, à l'heure présente : du devoir des catholiques ; des moyens de développer l'enseignement supérieur libre.

Un prix de 2.000 francs sera attribué au mémoire classé premier, à moins que le jury n'estime ce travail insuffisant.

Le jury sera composé de professeurs des Facultés Catholiques, qui s'adjoindront des personnalités étrangères au corps professoral des Facultés Catholiques.

CONDITIONS DU CONCOURS. — 1° Les mémoires devront compter entre cinquante et quatre-vingts pages in-8° ; ils devront être dactylographiés. Les manuscrits ne seront pas rendus.

2° Les mémoires ne porteront aucune signature, mais une devise et un numéro. Ils seront accompagnés d'une enveloppe cachetée portant extérieurement la même devise et le même numéro ; à l'intérieur, les noms, prénoms et adresse exacte de l'auteur.

3° Les mémoires devront être parvenus au plus tard dans la journée du mardi 10 Septembre 1929, à M. le Secrétaire des Facultés Catholiques, 25, rue du Plat, Lyon.

Les Conférences de Notre-Dame. — Le R. P. Pinard de la Boullaye, S. J., a commencé dimanche ses prédications dans l'illustre chaire de Notre-Dame.

Né à Paris, en 1874, professeur de théologie au Scolasticat français d'Enghien (Belgique), depuis 1910, — secrétaire de la Semaine internationale d'ethnologie, depuis 1918, — professeur d'histoire des religions à l'Université Grégorienne de Rome, depuis 1924, — le R. P. Pinard de la Boullaye s'est fait connaître par diverses prédications à Paris, Bruxelles, Louvain, Liège, Mayence, etc., par de nombreuses retraites ecclésiastiques, par des conférences scientifiques, à Paris, Rome, Vienne, Milan, Louvain, Strasbourg, etc., et notamment par ses deux livres sur *l'Etude comparée des Religions* (Paris, 1922-1925, 3^e édition sous presse).

Un critique protestant, le Dr Haas, dans la « Theologische Literaturzeitung », déclarait que cet ouvrage plaçait le R. P. Pinard de la Boullaye au tout premier rang des savants qui s'occupent de l'histoire des études comparatives et de leurs méthodes. « L'auteur, ajoutait-il, ne permet pas au lecteur de méconnaître qu'il possède lui-même ce qu'il réclame du chercheur : l'amour de la Vérité pour elle-même, la passion du Vrai ». — « Il met à rendre chaque hypothèse dans toute sa force réelle ou apparente, écrivait de son côté le professeur E. Remy, dans la « Revue d'Histoire ecclésiastique », une impartialité et une loyauté irréprochables. Quand il vient à la juger, il apporte autant d'attention à dégager la part de vérité qu'elle contient que de franchise et de fermeté à en noter l'erreur. Les anciens auraient vu, dans l'union de cette fermeté et de cette dignité sereines avec la courtoisie et une politesse pleine d'aisance, la fleur

la plus exquise de l'*humanitas, l'elegantia* ». — Etudiant, dans la « Vie intellectuelle », l'activité scientifique du nouveau conférencier, le R. P. Synave, O. P., écrit : « Chez lui le professeur sagace se double toujours d'un chaud orateur et, à aucun moment, le psychologue ne perd ses droits, ni non plus l'apôtre... Le distingué professeur du Scolasticat d'Enghien et de l'Université Grégorienne est tout préparé, conclut-il, à paraître avec éclat dans la chaire d'apologétique de Notre-Dame ».

Au cours de ses six conférences, le R. P. Pinard de la Boullaye traitera de *Jésus et l'Histoire*.

17 Février : La confusion de Babel ou le désaccord actuel sur Jésus-Christ ; ses causes.

24 Février : La fermentation du monde gréco-romain de la mort de Jésus à celle de Marc-Aurèle ; ce que nous apprennent sur le Christ les historiens profanes et les sectes.

3 Mars : Le témoignage des églises orthodoxes.

10 Mars : Saint Paul et la tradition primitive.

17 Mars : La valeur historique des Evangiles.

24 Mars : L'hypothèse d'une altération de la tradition dans la Grande Eglise.

RETRAITE PASCALE. — *La Dévotion du Devoir.* — Lundi Saint : Son fondement. — Mardi Saint : Son attrait. — Mercredi Saint : Sa règle pratique. — Jeudi Saint : Son modèle : Jésus-Christ. — Vendredi Saint : L'expiation du péché ; l'agneau de Dieu.

Les six Conférences de Carême paraissent en 6 fascicules qui sortent de presse une semaine après le prononcé. — Le texte de la Retraite Pascale forme un septième fascicule plus important que les 6 premiers.

Conditions de vente. — Abonnement aux 7 fascicules (service hebdomadaire) : France et colonies, 10 fr. franco.

Vente au fascicule : Chacune des six conférences, 1 fr. 25 ; franco 1 fr. 40 ; la Retraite Pascale (fascicule quadruple), 2 fr. 50 ; franco 2 fr. 75.

BIBLIOGRAPHIE

LUMEN, Cercles et Revue d'Enseignement Catholique, pour les dames et les jeunes filles du monde.

Lumen, depuis onze années, donne aux dames et aux jeunes filles qui vivent dans le monde une connaissance plus approfondie de la doctrine catholique puisée aux sources les plus pures : l'Evangile, saint Paul, saint Thomas d'Aquin.

Revue Lumen, mensuelle de 96 à 128 pages de texte.

L'abonnement annuel partant de Janvier : France, 30 fr. ; U. P., 40 fr. — Specimen gratuit sur demande.

Pour tout ce qui regarde *Lumen* et l'abonnement à la Revue, s'adresser à Mme J. de Lamaze, présidente fondatrice, 76, rue des Saint-Pères, Paris (7^e). — Compte chèques postaux 244-04.

LE DROIT PUBLIC EUROPÉEN ET LA QUESTION ACTUELLE
par Louis DE JUVIGNY. — Un volume in-8 couronne de 96 pages.
Broché 4 fr. Affranchissement : France 10 %, Etranger 20 %.

— Avignon, Aubanel frères, éditeurs de Notre Saint-Père le Pape.

LES FEMMES DE L'EVANGILE, par G. LETOURNEAU. — Un volume in-8 couronne. Broché 4 fr. Affranchissement : France 10 %, Etranger 20 %. — Avignon, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPECIALES | CHAUSSONS DIVERS

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

-:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX

EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odét — QUIMPER

VIN DE MESSE } garantis } Livraison
VINS DE TABLE } — purs — } à Domicile

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

REVUE FINANCIERE. — Paris, le 15 Février 1929. — Après une période de faiblesse, le marché, aujourd'hui, s'est amélioré sur la liquidation facile et la réduction à 3,75 % du taux de l'argent pour reports.

Nos rentes sont en reprise, le 3 % à 71,95, le 5 % 1915-1916 à 97,40, le 4 % 1918 à 85,65, le 5 % 1920 amortissable à 118,25.

Le groupe des banques est mieux, la Banque de France à 26.075, la Banque de Paris à 5.370, l'Union Parisienne à 3.535, le Foncier à 6.425, le Crédit Lyonnais à 4.365, la Société Générale à 2.050, le Comptoir à 2.570, la Société Marseillaise à 1.245.

Les valeurs internationales reprennent également aujourd'hui, le Suez à 26.000, le Rio à 7.660, l'Azote à 2.945, le Foncier Egyptien à 4.725, Santa Fé à 3.790, la Central Mining à 2.365. Les mines sont calmes, la de Beers à 1.570, Brakpan à 603, Chartered à 243,50, Transvaal à 287, Goldfields à 375, Rand Mines à 411. Parmi les cuprifères, la Tharsis est ferme à 675, la Tanganyika se tient à 515.

Les pétrolifères n'ont pas un marché bien brillant, la Royal s'inscrit à 39.200, la Shell à 596, la Mexican Eagle à 156, la Malo-polska à 530, le Crédit Général des Pétroles à 1.630.

Vive reprise des caoutchoutières. Caoutchoucs de l'Indo-Chine progressent à 1.445, Cambodge à 297, Financière à 300, Equateur à 273, Padang à 1.024, Terres Rouges à 635.

Aux valeurs diverses, reprise de l'action Citroën à 1.085 et de la part à 635, Péchiney reprend sur ses bas cours à 4.380, Kuhlmann à 1.295 ex-droit de souscription, le Platine à 2.180. Hausse des charbonnages et des valeurs d'électricité, Lens à 1.326, Courrières à 1.640, Vicoigne à 1.502, la Distribution s'avance à 2.990, la Thomson à 1.185, la Générale d'Electricité à 4.530. Aux sucrières, la Say est ferme à 2.385, Marle à 776, Vierz à 1.120, Saint-Leu d'Esserent à 730, l'action Estampage de la Vence est bien tenue à 612 et la part à 790, l'action Cinéma Exploitation se traite aux environs de 960. L'action Cotelte et Foucher est demandée à 1.995. L'action Afrique Equatoriale est fermement tenue à 830, le marché escompte l'augmentation des bénéfices pour 1928 et l'introduction prochaine des titres sur le marché d'Amsterdam.

La part Compagnie Foncière et Agricole du Maroc se tient aux environs de 167-170 et semble intéressante à ces cours pour le portefeuille.

L'action Bavoc se tient aux environs de 1.120, l'Union Minière Indo-Chinoise à 465, le Crédit Foncier du Congo à 379, l'Action Brevets Etrangers Lefranc à 1.380 ; la Paulista à 928, les Dérivés du Pin se traitent aux alentours de 4.000 en attendant mieux.

Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique — Emission d'obligations, intérêt frs. 4,50 % par an. Exemption de toutes taxes spéciales frappant les valeurs mobilières. — Non convertibilité assurée jusqu'au 1^{er} Avril 1934. Remboursement au pair par tirages au sort. La Caisse procédera, en outre, à des rachats en Bourse. Prix d'émission : 935 francs par 1.000 francs de capital nominal. Jouissance du 1^{er} Avril 1929. Souscription réservée aux porteurs : 1^o d'obligations de la Caisse Autonome qui recevront en souscrivant une soule en espèces de frs. 265 par fr. 1.000 de capital nominal et le montant du coupon au 1^{er} Avril 1929 ; 2^o de Bons de la Défense Nationale ; les Bons seront repris pour la valeur prévue au barème publié au *Journal Officiel*. Délai d'option : Consolidation des Bons du 18 Février au 9 Mars 1929, sauf clôture anticipée. Conversion des obligations 1926, du 18 Février au 30 Mars 1929. Les obligations non présentées à l'échéance avant le 30 Mars 1929 cesseront de porter intérêt et seront obligatoirement remboursées. Les souscriptions sont reçues partout.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX
DEL'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 3.394 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREG (Finistère).

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. A.G. 107.609 **FRUNEAU**

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

44^e ANNÉE.

Vendredi 1^{er} Mars 1929.

N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Mars. — 3^e de Carême. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Guénolé.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Guénolé, de S. Lucien.
Lundi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 5. — De la férie. Violet.
Mercredi, 6. — Stes Perpétue et Félicité, Martyres. Double.
Rouge.
Jeudi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Dou-
ble. Blanc.
Vendredi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.
Dimanche, 10. — 4^e de Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plonévez-Porzay	du 3 au 5 Mars.
Garlan	du 6 au 7 —
Lannédern	du 8 au 9 —
Roscoff	le 10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Kerdilès, recteur de Pouldavid	1.000 f.
« En souvenir de L ^e de la Bourdonnaye », Le Faou.	100
M. Cadiou, recteur, Poulgoazec	1.000
M. Le Berre, vicaire, Poulgoazec	1.000
M. Guirriec, curé, Bannalec	1.000
M. Brénéol, vic.	1.000
M. Séité, vic.	1.000
M. Olier, vic.	1.000

M. Quentric, recteur de Kernével	1.000 f.
Anonyme	50
M. le chan. Le Pape, curé des Carmes, Brest	1.000
M. Pichon, vicaire aux Carmes, Brest	500
La paroisse des Carmes, Brest	14.500
M. Cocaïgn, recteur de Névez	1.000
Anonyme, Quimper	100
Anonyme, Quimper	1.000
Institutrice libre, Quimper	50
La paroisse de Saint-Corentin (3 ^e versement)....	3.612
M. Herry, vicaire, Rosporden (1 ^{er} versement)....	500
M. Guégan, professeur, Saint-Yves	1.000
La paroisse de Goulien	7.175
Conférence de Saint-Vincent de Paul, Morlaix ...	50
La paroisse de Plonéis	5.430
M. Belbéoc'h, recteur de Saint-Hernin	1.000
M. Milin, recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge.	1.000
M. Lapous, notaire, Plumelec	50
M. Marc, recteur, Querrien	1.000
M. Pérès, vicaire, Querrien	1.000
M. Le Guen, recteur, Kernilis	1.000
M. Kérouanton, recteur, Milizac	1.000
La paroisse de Milizac	9.000
M. Tourmen, libraire, Brest	1.000
M. Falhon, curé, Huelgoat	1.000
Aumônier d'Hospice	800
M. Grall, vicaire, Saint-Martin, Morlaix	1.000
M. Laot, vicaire, —	1.000
M. Raguénès, vicaire, —	500
F. et A. C. (Laon).....	100
M. l'abbé Godec, Plouénan	1.000
M. Roué, recteur, Kersaint-Plabennec	1.000
La paroisse de Kersaint-Plabennec	6.415
M. Arhan, recteur, Lanildut	1.000
M. Gourvil, aumônier au Havre	500
M. Jaouen, recteur de Nizon	1.000
La paroisse de Nizon	3.534 10
Anonyme des Carmes, Brest	1.000
M. Le Lec, recteur, Clédén-Poher	1.000
M. Morel, aumônier de La Norgard	500
En mémoire de M. l'abbé Jules Boléat	1.000
M. Mélançon, vicaire à Sainte-Croix, Quimperlé....	1.000
M. Jacolot, vicaire —	1.000
M. Manière, notaire, Quimper	3.000
Anonyme, Quimper (Saint-Corentin)	6.475
M. Abolivier, vicaire à Landudec	1.000
Les Enfants de Marie, Châteaulin	200
Les Tertiaires, Châteaulin	200
Les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, Quimper.	5.000
M. Le Hir, aumônier, Landerneau	1.000
Mme Blarez, mère, Lorient	100
M. Belz, avoué, Morlaix	500
Le Likès, Quimper	5.000
En souvenir de F. Le Bihan, Saint-Pol-de-Léon ...	1.000

Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	1.000 f.
Anonyme, —	1.000
Anonyme, —	1.000
Anonyme, —	500
M. Quéguiner, vicaire, Beuzec-Conq	500
M. Fleuriot-Hémonin, Morlaix	500

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 23.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

II. A propos d'une publication.— Nombreux sont les prêtres du diocèse de Quimper qui furent mis à mort ou déportés pendant la Révolution pour leur fidèle attachement à l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Après de longues et patientes recherches, M. le chanoine Pérennès, avec le concours de M. le chanoine Saluden et de plusieurs autres collaborateurs, a entrepris la publication d'un ouvrage où se trouveraient réunies des notices consacrées à retracer la vie, les souffrances, le martyre de tous ces prêtres fidèles. Le premier volume de cet ouvrage (qui en comprendra deux), vient de paraître sous le titre : *Les Prêtres du Diocèse de Quimper mis à mort ou déportés pendant la Révolution.*

Cet ouvrage se recommande à tous les fidèles instruits, et spécialement aux prêtres, qui y trouveront, outre le puissant intérêt qui l'attache à cette période tragique de notre histoire, les plus beaux exemples de courage, de générosité, d'héroïque fidélité à l'Eglise de Jésus-Christ et à son Chef suprême, le Pape.

On peut dire de cet ouvrage qu'il intéresse l'histoire des trois anciens diocèses de Cornouaille, de Léon et de Tréguier ; et il est peu de paroisses dont le nom ne soit mêlé, directement ou indirectement, aux événements qu'il rapporte.

Aussi estimons-nous que chacune de nos paroisses doit posséder ce volume et le conserver dans ses archives, comme un précieux mémorial de nos gloires les plus hautes et les plus pures. Pour atteindre efficacement ce but, Nous faisons à MM. les Curés et Recteurs une obligation de s'en procurer un exemplaire, dont le prix sera prélevé sur les fonds de la caisse paroissiale (1).

III. Nominations.— Par décision de Mgr l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Mespaul, M. Pennec, vicaire de Cléder, en remplacement de M. Ségalen, démissionnaire pour raison de santé :

Vicaire à Cléder, M. Queffélec, vicaire à Tréboul ;
Vicaire à Tréboul, M. Martin, vicaire à Plouézoc'h ;
Vicaire à Locmaria-Plouzané, M. Noury.

(1) Prix du volume : 30 francs franco. — S'adresser au *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest. Compte de chèques postaux, Rennes, n° 690.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Le Borgne, ancien recteur de l'île de Sein, décédé à Plouguerneau, le 26 Février.

V. Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur le « Sacré-Cœur » à propos de l'Encyclique *Miserentissimus Redemptor* (suite et fin).

IV. — L'expiation des fidèles en union avec la sienne tient tellement au Cœur de Notre Seigneur que, pour l'obtenir plus sûrement, il a voulu recommander lui-même les pratiques qu'il sent les plus efficaces et qui lui sont les plus chères. Ce sont comme des rameaux sortis de la tige même de la dévotion.

Elles sont connues de la plupart d'entre vous, Nos très chers Frères, et il Nous suffira de les indiquer, en vous rappelant qu'elles nous viennent du Sacré Cœur et qu'elles sont de plus en plus populaires.

La première, c'est la *communio réparatrice*. Elle a pour but de réparer les irrévérences dont Notre Seigneur est l'objet depuis qu'il est exposé sur les autels, et les communions mal faites par les mauvais chrétiens. Pour en montrer le caractère expiatoire, le Sacré Cœur demande qu'on la fasse un vendredi, le premier vendredi du mois. Cet appel a été entendu. L'invitation de Notre Seigneur a jeté une foule d'âmes sur le chemin de l'Eucharistie.

La deuxième, c'est l'*heure sainte*. Une sorte d'instinct pousse les âmes vers le Calvaire et le Jardin des Oliviers. L'heure sainte est à l'état d'ébauche dans les mystères douloureux du Rosaire et dans l'exercice du Chemin de la Croix. C'est un exercice d'union avec Notre Seigneur souffrant. Elle nous le fait voir dans les diverses phases et sur les différents théâtres de sa Passion : au jardin de l'agonie, au Sanhédrin des Juifs, au tribunal de Pilate, dans le palais d'Hérode, devant la populace, au Calvaire. On écoute ses paroles et même son silence. On contemple son attitude. On admire ses vertus, sa douceur, son héroïsme, son amour. On prend à côté de lui la place de l'ange que le Ciel avait envoyé pour le réconforter.

L'heure sainte est faite parfois dans des cérémonies solennelles de paroisse ou de communauté, accompagnées de prières et de prédications appropriées. Mais elle se fait plus souvent dans des visites solitaires au Saint Sacrement. Et même des âmes pieuses, pour mieux marquer leur union totale avec le divin Maître, en esprit

d'expiation pour les péchés du monde, font cette heure sainte, la nuit, dans leur maison de famille, en joignant leurs intentions à celles de Notre Seigneur présent dans le tabernacle de quelque église voisine.

Une troisième pratique du même genre est celle de l'*Amende honorable*. Cette protestation solennelle d'adoration, de respect et d'obéissance, de repentir et d'amour, au cours d'une solennité à laquelle on convoque le peuple chrétien, est un des actes les plus propres à faire monter la piété et la ferveur. On ne peut l'entendre sans être profondément ému. Et comment le Sacré Cœur ne serait-il pas touché par la voix d'une paroisse, d'une cité, d'un diocèse, d'un groupement social, de tout un peuple à genoux, qui monte vers lui, dans une ardente supplication, pour le prier de pardonner, de bénir, et de relever ?

Le couronnement de tous ces actes d'expiation, selon le désir formel du Pape, sera la *fête du Sacré Cœur*. Cette fête, qui pendant plus d'un siècle n'avait été qu'un privilège accordé à certaines églises, qui fut étendue à l'Eglise universelle en 1856, élevée au rite double de première classe en 1889, Pie XI vient de la rendre plus solennelle encore, en l'inscrivant parmi les fêtes doublées de première classe avec octave, et de même que dans son Encyclique *Quas primas* il a parachevé toutes les cérémonies de *consécration* par l'établissement d'une fête du Christ-Roi, de même par son Encyclique du 8 Mai 1928, « il décrète et il ordonne que chaque année, dans toutes les églises du monde entier, soit solennellement récitée à notre aimable Sauveur, d'après l'exemplaire joint à cette lettre, l'amende honorable où toutes nos fautes sont déplorées, où hommage est rendu aux droits violés de notre Roi et de Notre Seigneur très aimant. »

Tel est, Nos très chers Frères, l'enseignement, telles sont les intentions de Notre Saint Père le Pape dans son Encyclique du 8 Mai. Notre présent Mandement s'est borné à en dégager les idées principales, afin de permettre à chacun de nos diocésains d'en faire son profit. Le Pape lui-même se couvre d'une autorité plus haute que la sienne, et il vous rappelle les désirs si clairement manifestés par Notre Seigneur. C'est la parole même que vous venez d'entendre.

Nous répondrons tous à des invitations aussi puissantes. Chacun de nous voudra user de son influence, de l'autorité dont il est naturellement ou surnaturellement investi,

pour étendre de plus en plus autour de lui la Royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ, le culte du Sacré Cœur, où sont visiblement engagées l'œuvre de notre salut individuel et l'œuvre de la régénération sociale.

Nous nous souviendrons de ces principes, au jour prochain des élections municipales, pour favoriser l'entrée dans nos assemblées communales de catholiques éclairés et dévoués, décidés à faire reconnaître nos libertés et nos droits.

Ces élections se feront dans une atmosphère de confiance. Elles coïncideront presque avec le cinquantième centenaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, qui fut la preuve la plus évidente de la royauté de Jésus-Christ sur la France. Souhaitons que cette grande fête évoque dans toutes les âmes les sentiments de reconnaissance patriotique que le Christ Roi est en droit d'attendre de nous.

Elles devront se faire aussi dans une atmosphère de piété. Le Pape, à l'occasion de son cinquantième sacerdotal, nous accorde un jubilé qui s'étendra sur l'année tout entière, jusqu'au 31 Décembre. Il a connu bien des épreuves depuis qu'il est sur le siège de Pierre, et les fils de cette France qu'il aimait n'y ont pas peu contribué. En nous unissant à ses actions de grâces pour son demi-siècle de sacerdoce, nous prierons pour que Dieu lui permette de réaliser son programme : la paix du Christ dans le règne du Christ. La messe pieusement dite pendant cinquante ans a imprégné son esprit et son cœur du pur esprit de l'Evangile. C'est cet esprit qu'il s'attache à faire entrer plus profondément dans les âmes, en écartant tout ce qui pourrait lui être contraire dans la vie publique ou privée. Il espère que l'indulgence du Jubilé, en purifiant les cœurs, aidera la vérité divine à pénétrer dans les consciences.

Vous voudrez tous, Nos très chers Frères, gagner cette indulgence et vous y préparer par les exercices de piété que vous offriront les Pasteurs de vos âmes.

Ordonnance relative au Jubilé

ARTICLE 1^{er}

L'indulgence de ce Jubilé pourra être gagnée pendant toute l'année, jusqu'au 31 Décembre.

ARTICLE II

Les œuvres prescrites pour gagner cette Indulgence sont la visite des églises et la prière aux intentions du Souverain Pontife, deux jours de jeûne et d'abstinence, la confession, la communion et une aumône.

ARTICLE III

Les *visites* aux églises sont au nombre de six et peuvent être faites ou le même jour, ou à des jours différents. Pour la ville de Quimper, Nous désignons comme à visiter (deux visites dans chacune d'elles) la Cathédrale, l'église Saint-Mathieu et l'église de Loc-Maria. Dans le reste du diocèse, c'est à l'église paroissiale que se feront les six visites jubilaires.

Les maîtres et les élèves des établissements libres, les Religieuses et les personnes attachées à leur communauté, sont autorisées à faire ces six visites dans la chapelle de leur établissement, si on y dit habituellement la messe.

A chacune de ces visites, on devra prier un certain temps aux intentions du Souverain Pontife, « pour la conversion des pécheurs, l'extirpation des hérésies et des schismes, pour la paix et la concorde entre tous les chefs d'Etat, afin d'obtenir ainsi plus facilement l'exaltation, la prospérité et la liberté de l'Eglise catholique et de son Chef, le Vicaire de Jésus-Christ. »

Les visites jubilaires peuvent être remplacées par deux processions, à la condition que ces processions soient présidées par le curé de la paroisse ou par un prêtre délégué par lui, et qu'elles soient précédées et suivies de prières aux intentions mentionnées plus haut.

ARTICLE IV

Il est prescrit deux jours de *jeûne* et d'*abstinence* en dehors de ceux qui sont imposés par les lois générales de l'Eglise.

Pour la manière de pratiquer le jeûne et l'abstinence on s'en tiendra aux prescriptions ordinaires de l'Eglise en cette matière.

Les personnes qui par leur âge ne sont pas encore ou ne sont plus astreintes aux jeûnes de l'Eglise, sont tenues aux jeûnes du Jubilé. Mais les confesseurs ont le pouvoir, quand il y a des motifs suffisants, de commuer le jeûne en une autre œuvre satisfactoire.

— 154 —

ARTICLE V

La confession et la communion prescrites pour le Jubilé sont distinctes de la confession annuelle de précepte et de la communion pascale.

ARTICLE VI

Enfin, chacun devra faire une *aumône* selon ses facultés et sa piété, en faveur d'œuvres pies, parmi lesquelles le Pape recommande en particulier l'Œuvre de la Propagation et de la Préservation de la Foi.

ARTICLE VII

L'ordre dans lequel seront accomplies les différentes œuvres prescrites, est laissé au libre choix de chaque fidèle ; mais puisqu'on doit être en état de grâce au moment de la dernière œuvre, Nous conseillons de clore la série des prescriptions jubilaires par la confession et la communion.

ARTICLE VIII

L'indulgence plénière du Jubilé est applicable à soi-même ou aux âmes du Purgatoire. On peut la gagner plusieurs fois, pourvu que chaque fois on accomplisse toutes les œuvres prescrites.

ARTICLE IX

Tous les confesseurs approuvés par Nous peuvent, dans les limites indiquées, user des pouvoirs accordés dans la Constitution *Auspiciantibus nobis* pendant toute la durée du Jubilé, à l'égard de toutes les personnes qui s'adresseront à eux.

Quimper, le 2 Février 1929.

PAR MANDEMENT :
Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — III^e Dimanche du Carême (3 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale,

— 155 —

sermon breton à la chapelle. — A la messe de 9 heures et à la réunion de 8 heures, quête pour l'œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul des hommes.

Mardi et jeudi : sermon français, à 8 heures ; mercredi, sermon breton, Mercredi : à 5 h. 1/2, confrérie du Cordon des garçons ; à 8 h. 1/4, Tiers-Ordre des hommes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix.

Dimanche 10 Mars : réunion des Enfants de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 3^{me} Dimanche du Carême (3 Mars) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint Sacrement. — A 8 heures du soir, ouverture de la retraite pascale bretonne, prêchée par M. J. Brénéol, vicaire à Bannalec. — Sermon, tous les soirs, à 8 heures, du dimanche au vendredi inclus.

Lundi et mardi, 7 h. 1/2 : service pour les Trépassés.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses la mission de GUERLESQUIN, du 3 au 17 Mars, ainsi que les Adorations de LANNÉDERN, du 3 au 9 Mars, de ROSCOFF, du 8 au 17 Mars, et de PENCAN, les 22 et 23 Mars.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. le chanoine Carval, ancien recteur de Plogonnec, sera chanté à PLOGONNEC, le jeudi 7 Mars, à 10 heures.

Seigneurie de Plogonnec.

Annales de la Propagation de la Foi. — L'avis inséré dans la Semaine religieuse du 7 Février nous a valu un certain nombre de demandes d'augmentation d'exemplaires.

A plusieurs, parvenues trop tard, nous n'avons pu, à notre grand regret, donner suite. Mais bonne note a été prise de toutes les réclamations, et satisfaction leur sera donnée dès la prochaine livraison.

La Direction de l'Imprimerie Cornouaillaise.

PUPILLES DE LA NATION

Examens d'aptitude aux Bourses : conditions d'âge

Les candidats aux bourses des Lycées et Collèges qui s'inscriront en vue du prochain examen d'aptitude seront distribués en séries suivant leur âge.

1^{re} série (pour entrer en 6^e) : moins de 13 ans au 31 Décembre 1929 ;

2^e série (pour entrer en 5^e) : moins de 14 ans au 31 Décembre 1929 ;

3^e série (pour entrer en 4^e) : moins de 15 ans au 31 Décembre 1929 ;

4^e série (pour entrer en 3^e) : moins de 17 ans au 30 Septembre 1929 ;

5^e série (pour entrer en 2^e) : moins de 18 ans au 30 Septembre 1929 ;

6^e série (pour entrer en 1^{re}) : moins de 19 ans au 30 Septembre 1929.

Pour les bourses de l'enseignement primaire supérieur, ou professionnel, les conditions d'âge en 1^{re} et 2^e séries sont les mêmes que ci-dessus.

En 3^e série : moins de 15 ans au 31 Décembre 1929 ;

En 4^e série : moins de 16 ans au 31 Décembre 1929.

Pour les émigrés italiens. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance de MM. les Curés qui ont des Italiens dans leur paroisse, que ceux-ci peuvent s'abonner à un journal catholique italien, publié, 57, rue Grande-Horloge, à Agen (L.-et-G.), expressément pour eux.

Il Corriere, encore dernièrement encouragé par S. G. Monseigneur le Prélat pour l'Emigration italienne, se publie toutes les semaines.

Pour s'abonner, il faut envoyer 15 francs à l'Administration du journal ou au compte courant n° 123.36 Bordeaux. Des numéros spécimens sont envoyés sur demande.

En même temps, nous recommandons vivement à MM. les Curés un petit paroissien italien, 256 pages, relié en toile, dans lequel, outre les prières habituelles, chemin de croix, offices du dimanche, cantiques, etc., on trouvera un très opportun examen de conscience, en latin et italien, qui permettra aux prêtres français de confesser les italiens, bien qu'ils ignorent leur langue.

Le petit paroissien ne coûte que 3 fr. 50 franco.

Adresser les commandes à *Il Corriere*, Agen.

Chez les Bretons du Havre. — Une cérémonie pieuse a réuni, le mardi 26 Février, à l'église Saint-François, les membres de la colonie bretonne du Havre. Un service solennel y a été chanté pour le repos de l'âme de M. Nicolas, leur ancien aumônier, dont ils ont gardé le plus reconnaissant souvenir.

QUIMPERLÉ. — Retraite de Conscrits. — La retraite annuelle pour les conscrits de l'archiprêtré s'ouvre, à la chapelle de la Retraite de Quimperlé, le lundi 11 Mars, à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi suivant, par la communion pascalle (autorisation spéciale de Monseigneur l'Evêque).

Pension : 40 francs tout compris, sauf le beurre dont chacun devra apporter provision.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 17 au 23 Février 1929. — 20 paroisses, 42 retraitantes : Plouescat, 7 ; Plounéour-Trez, 6 ; Kersaint-Plabennec et Plouvien, 4 ; Saint-Frégant, 3 ; Kerlouan, Plougastel et Plouguerneau, 2 ; Brèles, Bourg-Blanc, Ile-Molène, Landéda, Lanhouarneau, Loperhet, Plabennec, Ploudaniel, Plouider, Plounéventer, Saint-Derrien et Saint-Renan, 1.

RIEC-SUR-BÉLON. — L'Adoration (15-24 Février). — Riec est réputé par la beauté et la variété de ses sites : la mer le baigne au Sud et semble vouloir l'enlacer dans ses bras par les deux rivières si pittoresques du Bélon et de l'Aven. Riec jouit d'un climat incomparable : l'air de la mer, tamisé par de nombreux arbres, spécialement les pins, est le remède tonique des poumons fatigués et on comprend que M. l'Inspecteur diocésain ait songé à saint Léger pour servir de villedégiature au personnel si méritant de l'enseignement libre. Riec a de grandes ressources matérielles : outre les produits ordinaires de nos campagnes, Riec a son kaolin, son cidre, ses parcs à huîtres dont la réputation est vraiment mondiale. Les 26 chapelles que comptait jadis la paroisse et dont 6 subsistent, disent bien haut quelle était la foi, quelle était la piété des ancêtres, et on se rappelle encore à Riec le temps où pour trouver un peu de place à l'église, même les dimanches ordinaires, il fallait s'y précipiter un grand quart d'heure avant l'office.

« Autre temps, autres mœurs ! » diront les esprits chagrins. Sans doute, à Riec comme ailleurs, la prospérité matérielle a quelque peu détendu les ressorts des âmes ; sans doute, à Riec comme ailleurs la guerre par les spectacles de toutes sortes qu'elle a offerts aux soldats, par le surmenage qu'elle a imposé à ceux de l'arrière, a fait baisser le niveau des pratiques et de l'esprit chrétien. Mais grâce à Dieu, la foi n'est pas morte. Du 15 au 24 Février, au point de vue religieux, Riec a revécu les plus belles heures de son histoire.

Les Riécois sont venus nombreux payer leur tribut de reconnaissance et d'amour au Dieu de l'Eucharistie. Sous l'habile direction de M. Hanräs, vicaire à Combrit, ils ont chanté avec ardeur ses louanges. Ils ont écouté avec intérêt, avec une sainte avidité la parole de vie que leur servaient en breton quatre fois par jour les PP. Le Jollec, Person et Colin, et en français chaque soir le P. Le Provost. Ils se sont approchés de la Sainte Table avec respect et dévotion. On a compté plus de 200 communions d'enfants, près de 1.800 communions d'adultes ; 2.500 personnes au moins ont passé par l'église pendant ces jours bénis, tout spécialement les enfants sont venus nombreux recevoir la bénédiction de Celui qui désire les attirer tous à Lui.

Les autres ouvriers apostoliques de l'Adoration de Riec ont été MM. Le Boëtté, recteur du Tréhou, Chapalain, recteur d'Audierne, Suignard, vicaire à Plougouven, et Frabolot, vicaire au Relecq : tous ont laissé la meilleure impression à Riec, comme tous en gardent la meilleure impression.

Grâce à ses écoles chrétiennes, grâce à la Congrégation d'Enfants de Marie et au patronage de jeunes gens, grâce au zèle intelligent de son clergé, comme à la bonne volonté des paroissiens, Riec, renouvelé et retrempé par les exercices de l'Adoration, sera toujours digne de sa réputation de paroisse chrétienne et tiendra la promesse exprimée dans ce refrain chanté si souvent et avec tant d'âme :

*Da feiz hon tadou koz,
Ni potred Breiz-Izel,
Ni zalc'ho mat ato.*

TESTIS.

« **Les Sacrifiés** ». — Nos lecteurs se rappellent sans aucun doute le succès qu'eut dans la région quimpéroise la représentation de la pièce *La Goutte d'eau* ; cette pièce, où, au cours d'une captivante intrigue, on voyait s'agiter des personnages représentatifs d'idées, dressait devant nos yeux non seulement l'évidente injustice mais aussi la sottise de la politique antireligieuse poursuivie par la France depuis de trop longues années avec toutes ses conséquences.

Tout d'abord désaccord entre un père et son fils cadet dont les idées généreuses ne sont pas précisément celles du père, ce dernier se complaisant dans une politique antireligieuse et recherchant tous les moyens de nuire à la Religion et surtout aux Religieux. Puis annonce du meurtre, par des bandits marocains, du plus jeune fils, dont les derniers moments sont adoucis justement par un de ces Religieux qui, au péril de sa vie n'hésita pas à lui porter secours.

Comme conclusion, le Religieux l'indique : « ... Le passé est aboli... Quels que soient notre confession, notre parti, notre condition et notre idéal, il n'y a plus que des Français qui ont besoin les uns des autres. »

Dans une nouvelle pièce, M. Le Paslier fait ressortir combien sont sacrifiés ceux qui ont l'habitude de courber le front parce que la règle morale qui est le guide de leur conduite dans la vie leur interdit d'user d'armes malhonnêtes. Il nous les montre dans tous les milieux et dans toutes les classes de la Société : ... Un jeune contre-maître d'usine cherchant par un travail assidu à s'élever au niveau de celle qu'il aime en secret : la fille de son patron ; un usurier, politicien sans scrupules, faisant servir son influence à ses besoins personnels et à sa rancune, et qui par des manœuvres louches est sur le point de devenir le maître dans l'usine après en avoir chassé le malheureux patron, trop faible pour résister aux demandes d'argent d'un fils débauché et viveur, et qui, peu à peu, engage jusqu'à son dernier sou pour payer les dettes de ce fils ; un sympathique instituteur qui estime que ses opinions socialistes ne doivent pas l'empêcher d'appeler... un chat... un chat... et malhonnêtes les actes de l'usurier, n'hésitant pas à se brouiller avec lui et s'exposant à toutes ses rancunes, plutôt que de fouler aux pieds ses sentiments de loyauté, proclamant bien haut que les Religieux et lui ont combattu côte à côte dans les mêmes tranchées et qu'il ne voit pas en quoi ce sont des citoyens amoindris.

C'est cette dernière pièce, bien que la première puisse encore être jouée, que la Section Drac de Quimper se propose de faire représenter en fin Avril et au commencement de Mai dans la région quimpéroise, par une troupe de Paris. Elle viendra sur la scène de Quimper dans les premiers jours de Mai. La date exacte sera indiquée ultérieurement.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : JESUS ET L'HISTOIRE. — II^e conférence (24 Février) : *La fermentation du monde gréco-romain*.

Le conférencier de Notre-Dame établit la substance de l'histoire évangélique en prenant soin de confronter, comme on le fait dans les enquêtes judiciaires, les témoins les plus opposés (amis, ennemis, indifférents).

Et la première partie de sa conférence est un magnifique interrogatoire de tous ces témoins, de tous ceux du moins qui ont vécu ou écrit jusqu'à la mort de Marc-Aurèle.

Impressionnant ensemble de témoignages ! L'orateur les met en lumière superbement. Dans une seconde partie, il condense les résultats de son enquête. Il le fait dans une discussion serrée qui tient l'auditeur haletant et parfois l'emporte aux plus hauts sommets de l'éloquence.

Singulière légèreté de ceux qui nient l'existence du Christ ; une telle fermentation du monde suppose, dit Renan, l'entrée en scène d'un homme « de proportions colossales ». — Indubitables sa mort sous Pilate et le sens général de son enseignement moral. — Puisque des témoins si opposés l'affirment, il est aussi certain qu'*Il a revendiqué* pour lui une mission surnaturelle et une dignité divine (dans un sens qui reste à préciser). — Le même accord oblige à reconnaître son pouvoir extraordinaire (non chaque miracle de détail) et sa résurrection. Si on le nie, ce ne peut être qu'en raison du postulat rationaliste, mais alors on installe dans l'histoire un miracle invraisemblable : Jésus a été cru messie et dieu, sans rien accomplir des prodiges qu'on attendait, uniquement pour avoir apporté au monde la morale qu'il était le moins prêt à recevoir, et cela bien qu'il eût déçu les espérances d'Israël et de ses disciples, et malgré l'ignominie de sa mort.

Le conférencier conclut que de cette première étude quelques faits de première importance apparaissent certains.

Une seconde fois, il a séduit l'auditeur par sa puissante logique, la beauté et l'élégance de sa langue, et une incomparable maîtrise du sujet.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

A propos des Missionnaires. — L'Œuvre de la *Propagation de la Foi* a recueilli, en 1927, pour les missions catholique du monde entier, la somme de 51 millions de francs.

Si l'on admet que le tiers, 17 millions, est employé pour les besoins du personnel missionnaire, soit 128.000 personnes (13.000 prêtres, 5.000 frères, 30.000 religieuses, 80.000 auxiliaires), cela fait 132 fr. 80 à chacun pour vivre pendant un an !

Si le tiers va aux réparations matérielles des bâtiments et aux nécessités du culte, dans 66.000 résidences et 45.000 églises ou chapelles, cela fait 153 fr. 16 pour chacune.

Enfin, le dernier tiers étant réparti entre 44.000 écoles, 600 hôpitaux, 18.000 pharmacies et dispensaires, cela fait

366 fr. 37 pour chacun de ces établissements sanitaires. Et dire qu'on a osé répéter le mot infâme : « Christianisme de banquiers », en l'aggravant d'un blasphème.

Quand on songe que tant de ceux-là fréquentaient assidûment à la *Gazette du Franc*, à la *Rumeur* et à « l'honnête » *Quotidien* !...

BIBLIOGRAPHIE

LE DIVORCE. — L'Association du Mariage Chrétien — 86, rue de Gergovie, Paris — lance un fort volume sur *Le Divorce* (20 fr., franco 21 fr.). Il se trouvera d'ici peu sur la table de travail de tous les hommes qui pensent.

Les auteurs sont tous des spécialistes éminents : Juristes, tels M. Barthélémy, Doyen de la Faculté de Droit de Paris ; M. Rouast, Professeur agrégé à la même Faculté ; M. Mazcaud, Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Lille ; M. Cavois de Saternault ; M. Vanlaer ; Maître Fliche. — Canonistes, tels S. G. Mgr Ruch ; M. Fournier, Doyen honoraire de la Faculté de droit canonique de Paris ; M. Fournier, Official d'Arras ; M. Magnin, membre de l'Officialité de Paris. — Psychologues, tels S. G. Mgr Julien, membre de l'Institut ; M. Dutoit, Vice-Recteur de l'Université catholique de Lille ; l'abbé Violet ; le P. Dassonville ; Mme Fuster, etc...

Nous conseillons vivement à tous nos amis de se procurer, sans attendre, ce livre fondamental : il les documentera complètement sur une question capitale et leur épargnera d'ici longtemps la dépense de tout autre ouvrage sur cette question.

UNE METHODE DE VIE SPIRITUELLE, par l'abbé P. NEYEN. — Un volume in-8 couronne de 160 pages. Broché 6 fr. Affranchissement : France 10 %, Etranger 20 %. — Avignon, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

La Halte sacerdotale, retraites du mois, par Mgr GONON, Evêque de Moulins.

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joannerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

- R. C. QUIMPER 5548 -

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.394 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

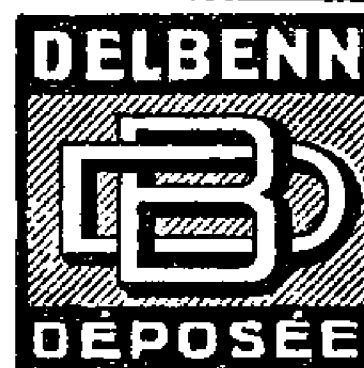
Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE } garantis } Livraison
VINS DE TABLE } — purs — } à Domicile



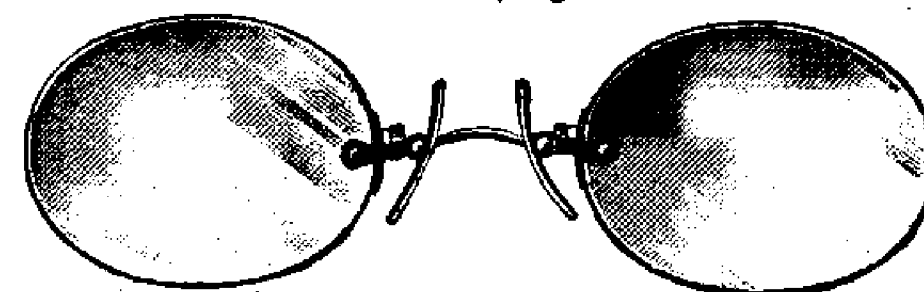
DELA ROCHE

Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE

DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 22 Février 1929. — Depuis quelques jours, l'allure de notre marché s'est considérablement améliorée.

Nos rentes bien qu'en légère réaction restent néanmoins favorablement orientées, le 3 % s'inscrit à 71,60, le 5 % 1915-1916 à 97,25, le 4 % 1918 à 85,40.

Le groupe des banques fait preuve d'une grande animation, la Banque de France progresse à 26.200, la Banque de Paris à 5.400, l'Union Parisienne par contre se tasse à 3.425, et le Foncier à 6.415, tandis que le Lyonnais est en hausse notable à 4.635, la Générale à 2.240, le Comptoir à 2.790. La Société Marseillaise reste à 1.249.

Les valeurs internationales ont conservé une bonne allure de fermeté, le Suez à 26.320, le Rio recule à 7.505, mais l'Azote est en hausse à 3.000, Santa-Fé à 3.870, le Foncier Egyptien est ferme à 4.755, la Central Mining à 2.375. Aux mines, la de Beers est en vive reprise à 1.669, Chartered est ferme à 252,50, la Rand Mines se tasse à 405, les cuprifères sont très bien tenues, Tanganyika à 510, Tharsis à 683.

Les pétrolifères sont un peu mieux, la Royal à 39.800, la Shell à 587, la Mexican Eagle à 158,50, la Malopolska à 540, le Crédit général des Pétroles à 1.675.

Nouvelle hausse des caoutchoutières, Caoutchoucs de l'Indo-Chine à 1.515, Cambodge à 310, Financière à 306, Padang à 1.090, Terres Rouges à 669.

Nouvelle hausse des charbonnages et des valeurs d'électricité, Lens progresse à 1.434, Courrières à 1.670, la Générale d'Electricité à 4.730.

Aux valeurs diverses, le Platine est ferme à 2.175, Citroën finit à 1.765, Péchiney à 4.340. Kuhlmann à 1.289. Aux sucreries, la Say est ferme à 2.365, Marle à 785, Vierzy à 1.150, St-Leu d'Esserent en hausse à 785. l'action Estampage de la Vence est en reprise à 615, la part à 800, l'Action Cinéma Exploitation reste aux environs de 940, Paulista 925, Bavox 1.085, Union Minière Indo-Chinoise en reprise à 491. ainsi que le Crédit Foncier du Congo à 416.

L'Afrique Equatoriale est ferme à 825. On dit que les résultats de l'exercice 1928 qui seront connus dans quelques jours seraient supérieurs à ceux de 1927.

L'Action Cotellet et Foucher est bien tenue à 1.997 sur les belles perspectives d'avenir de l'entreprise.

Verreries de la Mulatière. — L'Action cotée à Lyon, que nous avons signalée à 190, a progressé à 225 sur des demandes suivies.

Caisse Autonome. — La Caisse d'Amortissement a pris la décision d'arrêter dès le jour même de l'émission les souscriptions aux Obligations 4 1/2 % effectuées en échange de Bons de la Défense Nationale, les souscriptions ayant déjà atteint la limite que la Caisse d'Amortissement désire assigner aux souscriptions de cette nature. Les souscriptions en Bons de la Défense Nationale cessent donc d'être acceptées à partir du 19 Février ; mais l'échange des Obligations 6 % 1926 contre les nouvelles Obligations 4 1/2 % continuera jusqu'au 30 Mars prochain.

Crédit National. — Les Actionnaires du Crédit National se sont réunis le 19 Février 1929 en Assemblée générale extraordinaire. L'Assemblée a approuvé à l'unanimité le texte, établi d'accord avec les Ministères des Finances et des Colonies, que le Conseil d'Administration lui a présenté d'un projet de convention à passer avec l'Etat pour autoriser le Crédit National à apporter son concours aux sinistrés de la Guadeloupe et plus généralement à étendre ses opérations de prêts à long terme aux exploitations industrielles, commerciales ou agricoles établies en Algérie, dans les Colonies, pays de Protectorat et pays sous mandat. Elle a adopté, également à l'unanimité, les modifications aux articles 3, 54 et 57 des Statuts, rendues nécessaire par le vote de la nouvelle convention.

44^e ANNÉE.

Vendredi 8 Mars 1929.

N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Mars. — 4^e de Carême. Semi-double. Violet.

A la messe et à vêpres, mémoire des Quarante Martyrs.

Lundi, 11. — De la férie. Violet.

Mardi, 12. — S. Paul Aurélien, Evêque. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 13. — De la férie. Violet.

Jeudi, 14. — De la férie. Violet.

Vendredi, 15. — De la férie. Violet.

Samedi, 16. — De la férie. Violet.

Dimanche, 17. — LA PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Roscoff	du 10 au 14 Mars.
Kerlaz	du 15 au 16 —
Landrévarzec	le 17 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Jézéquel, recteur de Bohars	1.000 f.
La paroisse de Bohars	2.530
M. le chanoine Troadec, curé de Daoulas	2.000
M. Pallier, vicaire, —	1.000
Mlle P., —	100
La famille Vigouroux-Kernéis, —	300
La famille Kerdoncuff, —	300
M. Emile Kervella, —	300
M. le docteur Castel, —	500
La famille Danguy des Déserts, —	1.000
La famille Le Gualès de la Villeneuve, —	1.200
Anonymes divers, —	2.305
M. l'abbé Gallic, ancien curé d'Arzano	1.000
M. Jaouen, professeur, Saint-Yves	1.000
M. l'abbé Rouzic, aumônier à l'école Ste-Geneviève. —	100

M. Blouët, recteur de Melgven.....	1.000 f.
M. Jean-Marie Bergot, rue Verdelet, Quimper....	50
M. Sauveur, —	10
M. le vicomte et Mme la vicomtesse de Lauzanne, Pleyber-Christ	1.000
M. Joseph Chancerelle, Douarnenez (2 ^e versement) ..	4.000
M. l'abbé Gourlaouen, Bourg-Blanc.....	500
M. et Mme François Nicolas, Landerneau.....	100
M. Quéinnec, vicaire, Saint-Michel de Brest.....	1.000
M. Quillévé, —	1.000
Les élèves de l'Institution Saint-Joseph (Filles de la Croix) et les membres de l'Amicale.....	1.000
Une Fille de la Croix d'Amérique.....	90
M. Guéguen, recteur du Folgoët.....	1.000
M. Soubigou, vicaire, —	1.000
M. Gachet, Kériner, Pluguffan.....	1.000
M. Salaün, recteur, Hôpital-Camfrout (1 ^{er} vers.)..	500
La paroisse d'Hôpital-Camfrout.....	2.450
M. l'abbé Guivarc'h, Carhaix.....	1.000
Mlle de Lonlay, au Portzou.....	1.000
M. Fertil, recteur de Guipronvel.....	1.200
La paroisse de Guipronvel.....	2.506
11 professeurs de St-Vincent, Pont-Croix (1 ^{er} vers.)..	6.000
La paroisse de Saint-Renan.....	12.000
Mme du Penhoat, Cléder.....	1.000
M. Quémener, recteur de Saint-Rivoal.....	1.000
Anonyme, Pencran	50
La paroisse de Brélès.....	18.347 50
Ecole libre des garçons, Brélès.....	173
Enfants de Marie, —	700
Patronage, —	1.000
Les membres du comité de l'Action catholique, Brélès	210
<i>(Cette paroisse a déjà versé un don particulier de 5.000 francs.)</i>	
M. Ollivier, recteur de Plourin-Ploudalmézeau....	1.000
M. Parc, vicaire, —	500
La paroisse, —	7.500
M. Le Stang, directeur école Saint-Martin, Brest (1 ^{er} versement).....	500
M. Henry, recteur de Plounévezel.....	1.000
La paroisse de Logonna-Daoulas (2 ^e versement) ..	100
Les administrateurs de la « Banque Populaire » du Finistère.....	1.000
M. et Mme Conan, Morlaix.....	500
M. Louis Conan, —	100
M. de La Lande de Calan, Paris.....	500
M. Abaléa, vicaire, Saint-Melaine, Morlaix (1 ^{er} vers.)	500
Léon, Yves, Paul et Henri Fleuriot, Saint-Melaine.	500
La paroisse de Santec.....	3.100
M. Le Roy, recteur de Loperhet.....	1.000
M. Freund, chapelier, Brest.....	500
La Fraternité du Tiers-Ordre, Ploudalmézeau....	500
Le personnel de l'Hospice, —	100
La Salle d'Asile (école enfantine) —	50

La paroisse de Ploudalmézeau.....	17.650 f.
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 12.050 fr., ce qui fait en tout 30.250 fr.)</i>	
M. et Mme J. Truyen, Malines (Belgique), réfugiés à Châteaulin pendant la guerre.....	35
Anonyme, Quimper (Saint-Mathieu).....	50
Mlle Marie Hélaouët, 37, avenue Kléber, Paris....	100
M. le chanoine Clair, curé de Saint-Ferdinand des Ternes, Paris.....	1.000
Un nouveau confirmé, Brest.....	50
Anonyme, Landerneau.....	20
—	20
M. Le Rest, recteur de Tréouergat.....	1.000
La paroisse de Tréouergat.....	1.005
En mémoire de M. le chanoine Le Sann, ancien curé de Saint-Thégonnec.....	1.000
En mémoire de M. Le Sann, ancien recteur de Saint-Pierre-Quilbignon	1.000
La paroisse de Plouguin.....	9.600
Les anciennes élèves de l'école chrétienne de Plou- guin	850
Mme Lafond, Landerneau.....	20.000
M. et Mme de l'Hôpital, Landerneau.....	1.000
M. et Mme Izenic, —	1.000
Mlle Marie Bazin, —	1.000
M. Hippolyte Coué, —	1.000
Mlle Suzanne Bazin, —	500
M. et Mme Jules Bazin, —	500
Mlles de Cadeville, —	500
Mme Roussin, née de l'Hôpital, —	300
M. Louis Quémeneur et Mlle Quémeneur, Kerabri, Landerneau	300
Famille Quéré, Kérennec, Saint-Pol-de-Léon.....	1.200
Famille Le Sann, Saint-Vennal, —	1.100
Marie-Yvonne Guillerm, Kergo, —	600
Quelques paroissiens, —	2.000
Anonyme, —	1.000
—	1.000
Famille Kerbiriou, Kergo, —	500
La paroisse de Saint-Corentin (4 ^e versement)....	635

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du
Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

**II. Une adresse des Cardinaux et Archevêques de
France à S. S. Pie XI.** — A l'ouverture de leur assemblée
annuelle, les Cardinaux et Archevêques de France, réunis à Paris,
ont envoyé au Saint Père l'adresse suivante :

TRÈS SAINT PÈRE,

L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques français est
toujours heureuse, au moment où elle ouvre sa session, d'en-
voyer à Votre Sainteté l'hommage de sa religieuse vénéra-
tion, de sa fidélité aimante et de son obéissance filiale.

Mais, cette année, au lendemain d'un grand événement qui marque une date solennelle et un tournant dans l'Histoire de l'Eglise, au lendemain de cette solution heureuse et si noble à la fois de la question romaine, qui met un rayonnement et une gloire au front de Pie XI, nous ne pouvons résister au désir d'exprimer dans une adresse à Votre Sainteté l'allégresse dont tressaillent nos cœurs et la confiance qu'autorise le dénouement d'une grande crise, où la sagesse de Dieu a visiblement éclairé et élevé plus haut encore la sagesse du Souverain Pontife.

Votre Sainteté, s'inspirant à la fois de la majesté et des vues toutes surnaturelles du Christ dont Elle est le Vicaire, a voulu que, dans un traité d'une importance capitale, signé dans Rome même et dans le premier et le plus antique Palais des Papes, Sa souveraineté et Son indépendance fussent solennellement reconnues, et qu'en même temps il apparût qu'elles n'étaient point revendiquées pour des ambitions terrestres, mais uniquement parce qu'elles sont nécessaires à la défense et à la propagation du Règne de Dieu, dont le Pontife Romain a la charge suprême.

Par là même, Votre Sainteté a donné aux chefs des peuples la plus haute et la plus salutaire des leçons. Son exemple leur apprend que, pour établir la paix parmi les nations, il faut allier au respect inviolable des principes qui constituent l'ordre divin, l'esprit que le Christ a communiqué à son Eglise, de sérénité et de bienveillance. L'acte du 11 Février marque donc, lui aussi à cet égard, une date historique et un point culminant dans les efforts du monde moderne vers la paix. Il est vrai que le pouvoir temporel des Papes, à la différence de ceux des Chefs de peuples, n'a point sa fin et sa raison d'être dans l'ordre des grandeurs terrestres, il s'oriente vers la réalisation de fins divines, et c'est pourquoi s'il les sauve et maintient tout ce qui lui est essentiel, son prestige n'est point atteint par des renoncements volontaires.

Le représentant de Votre Sainteté, par une allusion très délicate à de grands faits de notre Histoire, a bien voulu nous dire qu'aucune nation n'avait plus aimé que la France la souveraineté, l'indépendance du Saint-Siège. Pour cette raison nulle nation ne se réjouit plus que la nôtre de la paix si digne et de la liberté si pleinement assurée à l'Eglise, dans un Concordat qui confirme la souveraineté et le pouvoir du Saint-Siège, et, de plus, mérite de servir de type et d'exemplaire à tous ceux de l'avenir. Il nous apparaît comme digne des vœux et de l'envie de tous les peuples catholiques.

Nous avons encore, Très Saint Père, un autre motif de nous serrer autour de Votre Auguste Personne dans l'amour et dans l'action de grâces rendues à Dieu : c'est celui du Jubilé sacerdotal de Votre Sainteté. Tout votre sacerdoce a été consacré au bien des âmes et au Dieu des sciences. Nous demandons à l'Amour divin qui a sauvé les âmes de conserver bien longtemps vos jours à son Eglise. Nous demandons à la Divine Sagesse, que la vraie science découvre fragmentairement et glorifie, de vous inspirer longtemps

aussi les leçons qui attachent les peuples à la Chaire de Pierre, comme les paroles de la vie éternelle attachaient Pierre aux lèvres et aux pas de Jésus.

Que Votre Sainteté veuille enfin agréer l'expression de notre profonde et très émue gratitude pour le don magnifique envoyé par Elle au Sanatorium du Clergé de France. C'est le geste « commencé » — a-t-Elle dit avec une délicatesse souveraine, — mais en réalité renouvelé du « Père qui compatit à la souffrance de ses fils ». Les fils béniront chaque jour le Père qui s'est penché sur eux : ils ajouteront à la ferveur de leur prière pour Lui, la vertu peut-être plus divine et puissante encore de leur souffrance.

Daignez, Très Saint Père, agréer l'hommage de notre très profond respect, de notre filial attachement, de notre entier et aimant dévouement.

LES CARDINAUX ET ARCHEVÊQUES DE FRANCE.

En leur nom et au nom de tout l'Episcopat français.
Paris, le 27 Février 1929.

Le Saint Père a répondu par la dépêche suivante :

CARDINAL LUÇON, Paris,

Particulièrement sensible hommages que cardinaux et archevêques réunis Paris Lui ont adressés pour tout l'Episcopat français Saint Père remercie de cœur et formant vœux que solution si heureuse contribue entière réalisation paix du Christ dans règne du Christ envoie pour eux et leurs travaux Bénédiction apostolique implorée.

Cardinal GASPARRI.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : o/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : o/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *IV^e Dimanche du Carême (10 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 h. (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 9 heures, messe de la Croix-Rouge, allocution de Monseigneur l'Evêque. — A 2 h. 1/2, vêpres, bénédiction. — A 8 heures, sermon français à la cathédrale, sermon breton à la chapelle. — Toute la semaine, du lundi au vendredi inclus, sermon français pour les jeunes filles à la cathédrale, sermon breton à la chapelle.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

Samedi : confession des enfants du catéchisme.

Dimanche : ouverture du Temps pascal.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *4^{me} Dimanche du Carême (10 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, ouverture de la Station française par le R. P. Callixte, capucin.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Retraite des jeunes filles : instructions spéciales le soir, à 8 heures, le lundi, le mercredi et le jeudi ; le matin, à 7 heures, le mardi, le mercredi et le vendredi. Les instructions de mardi et de vendredi soir sont pour tous les fidèles.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communie : instructions à 4 h. 1/4, lundi, mardi et mercredi. Messe de communion, jeudi à 7 heures.

PUPILLES DE LA NATION

Examens des bourses.

I. Concours commun (1^{re} et 2^e séries).

Les épreuves écrites du concours commun (1^{re} et 2^e séries) auront lieu le *jeudi 25 Avril 1929* dans les centres de Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimper et Quimperlé.

Les aspirants et aspirantes seront inscrits dans le centre indiqué sur leur demande. Aucun certificat d'inscription, aucune convocation individuelle ne leur sera adressée.

Deux centres (Brest et Quimper) sont prévus pour les épreuves orales.

Les aspirants et aspirantes ayant subi les épreuves écrites à Brest et Morlaix, et proclamés admissibles, seront convoqués à Brest pour l'examen oral.

Les aspirants et aspirantes ayant subi les épreuves écrites à Quimper, Châteaulin et Quimperlé, et proclamés admissibles, seront convoqués à Quimper pour l'examen oral.

II. Bourses dans les lycées et collèges.

Les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires (3^e, 4^e, 5^e et 6^e séries), s'ouvriront en 1929 : le *jeudi 11 Avril* pour les garçons et les filles.

Les inscriptions seront reçues à l'Inspection d'Académie jusqu'au *jeudi 14 Mars* inclusivement.

Mission et Adoration. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses :

La Mission de PLOUGASNOU, du 14 au 31 Mars ;

L'adoration de KERLAZ, du 11 au 16 Mars.

Récollections sacerdotales présidées par M. le chanoine Alfred Le Roy : *Ploudalmézeau*, mercredi 20 Mars ; *Saint-Renan*, jeudi 21 ; *Plabennec*, vendredi 22.

Œuvre du Franc de la Presse. — Institution Saint-Vincent, Pont-Croix, 100 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Ligue d'Action Catholique. — Les Unions paroissiales devront avoir recueilli les cotisations de leurs adhérents avant la fin de Mars. Il est donc temps d'y songer d'autant plus que la fin du mois sera très occupée par les fêtes pasciales.

Les Comités cantonaux doivent se réunir avant le 15 Avril pour le règlement des comptes. Les Unions paroissiales en effet ne doivent pas adresser directement au Secrétariat diocésain, les cotisations qui lui reviennent, mais par l'intermédiaire du Bureau cantonal. Voir Livret-Guide, page 5, dernière ligne.

En conséquence, les chefs-lieux de canton prendront l'initiative de convoquer les membres des Comités cantonaux, c'est-à-dire le Président, le Secrétaire ou Trésorier de chaque paroisse à telle date favorable au début d'Avril.

*Ligue d'Action Catholique
du Diocèse de Quimper et de Léon.*

Les Assurances Sociales et la Famille Bretonne. — La propagande en faveur des Assurances sociales se continue avec succès. Les conférences sont suivies de résolutions pratiques, les Sections locales se forment, les besoins sont répartis, le recrutement se fait, les adhésions arrivent nombreuses à la *Famille Bretonne*. D'autre part, les sociétés de Secours mutuels d'inspiration catholique se rejoignent et se groupent autour de la *Famille Bretonne*. Nous avons déjà reçu l'adhésion de 7 sociétés, nous attendons la réponse de cinq autres. Bon travail qui sera profitable aux salariés de l'un et l'autre sexe désireux d'utiliser loyalement la loi des Assurances sociales et d'en tirer le maximum de bienfaits pour la classe et la famille ouvrière.

*Ligue d'Action Catholique
du Diocèse de Quimper et de Léon.*

Mort du Supérieur général des Trappistes. — L'Ordre des Cisterciens Réformés de Notre-Dame de la Trappe vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de son Supérieur général, le T. R. P. Dom Jean-Baptiste Ollitraut de Kéryvallan, pieusement décédé à la Maison générale de l'Ordre à Rome, près de Saint-Jean de Latran, après quelques jours de maladie.

Le vénérable défunt était né à Quintin, dans le diocèse de Saint-Brieuc, le 12 Avril 1862. Il fut élu abbé de Meilleraye, le 5 Août 1919 et, le 13 Novembre 1922, il fut élu abbé général de l'Ordre avec le titre d'abbé de Cîteaux, succédant à Mgr Marre.

Depuis lors, le T. R. P. Dom Ollitraut de Kéryvallan résidait à Rome où il avait conquis, par ses qualités de saint religieux, des sympathies unanimes.

Sa disparition aura été vivement ressentie à La Melleraye où son souvenir était resté très vivant. Nous en offrons

nos religieuses condoléances au Père abbé, Dom Corentin Le Guyader, notre éminent compatriote, et nous joignons nos prières à celles de sa communauté pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Nécrologie. — M. BOLÉAT JULES. — Né à Quimperlé, le 9 Juin 1865, M. J. Boléat a été victime des rigueurs de cet hiver, exceptionnellement dur pour nos régions. Une congestion pulmonaire l'a emporté en quelques jours, malgré les soins dévoués qui se sont prodigués à son chevet. C'était probablement le genre de mort qu'il prévoyait le moins. Si sa santé lui donnait des inquiétudes, ce n'est pas de l'état de sa poitrine qu'elles lui venaient. Il y a deux ans, il avait dû recourir à une intervention chirurgicale qui avait bien réussi et qui, moyennant des précautions et des ménagements, lui permettait de longues espérances. Très dévot à la Sainte Vierge qu'il avait intéressée à sa guérison, il avait fait à Lourdes un pèlerinage de reconnaissance. Il n'avait obtenu qu'un répit, et la mort, un moment écartée, vient de le reprendre par surprise.

La carrière sacerdotale de M. Boléat s'est déroulée toute entière sans bruit, sans autre événement notable que l'expulsion de Pont-Croix en 1907 qui en a changé le cours, dans une atmosphère toute calme de régularité, de piété et de dévouement. Elève, séminariste, professeur et aumônier, il n'eut jamais qu'à adapter son action aux obligations d'un règlement préétabli. Soit tempérament, soit entraînement, il était la ponctualité même, mais la ponctualité toujours souriante et empressée. Rien, du reste, dans sa personne plus que dans son action, qui trahit la négligence ou le laisser-aller : toujours de la correction, de la distinction même dans sa mise, dans sa démarche, dans ses paroles, dans ses relations. Très bon et très simple en même temps, causeur spirituel et agréable, ami fidèle et délicat, il eut toujours la confiance de ses élèves, la sympathie de ses confrères, l'affection de ses malades et l'estime du personnel administratif avec lequel il collaborait à Quimperlé.

Aussitôt après son ordination en 1889, il était nommé professeur dans ce collège de Pont-Croix dont il avait été un brillant élève. Il y était encore en 1907 quand survint l'expulsion, incertain peut-être de savoir s'il continuerait dans l'enseignement, qui lui plaisait, ou s'il assumerait les charges d'un ministère pastoral dont, maniant mal le breton, il craignait certaines fonctions, notamment la prédication. L'expulsion, puis la vacance du poste d'aumônier à l'hospice de Quimperlé lui offrirent la solution qui lui convenait. Cette nomination allait à ses goûts et, en le ramenant près de son foyer natal, comblait les sentiments d'affection qui l'unissaient étroitement à sa famille et particulièrement à sa vénérable mère dont il était l'appui et la joie. Elle a fait aussi le bonheur des malades et des vieillards dont il s'était fait une seconde famille. En ville même, ses compatriotes l'entouraient de respect et s'honoraient de son amitié, et

plusieurs qui, sur leur lit de mort, auraient repoussé tout autre prêtre, se laissèrent facilement réconcilier par lui avec le Juge suprême qu'ils avaient oublié. Il y a plus de joie au Ciel, nous dit l'Evangile, pour un pécheur qui se convertit que pour dix justes qui persévèrent. Ce sera pour M. Boléat un titre à ajouter aux autres pour une prompte admission dans le séjour des Bienheureux.

R. I. P.

LESNEVEN (Collège Saint-François). — **Succès universitaire.** — M. l'abbé Pierre Quéinnec, étudiant aux Facultés catholiques d'Angers, vient de passer son deuxième certificat (Etudes grecques), en vue de la licence ès-lettres, avec la mention *Bien*.

Les conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : JESUS ET L'HISTOIRE. — III^e conférence (3 Mars) : *Le témoignage des églises orthodoxes*.

Pour contrôler les conclusions de la conférence précédente, le conférencier en appelle au témoignage rendu par les fidèles de la Grande Eglise. Il étudie spécialement trois de ses caractères.

I. *Sacrifices acceptés.* — La déposition d'un témoin est d'autant plus digne de créance, qu'elle lui a plus coûté, parce qu'elle suppose un contrôle d'autant plus sérieux. Or, il en a coûté à beaucoup d'orthodoxes *d'affreux supplices* ; sur tous planait, à cette époque, *la menace du martyre* ; à tous s'imposaient les *prescriptions d'une morale sévère*... La prédication chrétienne faisait dépendre ces diverses obligations de la vérité de faits publics et tout récents. On réfléchit en pareil cas : on demande double preuve, avant d'accepter double charge.

II. *Le culte de la tradition.* — Nul témoin plus sûr que celui dont la devise est : « Les faits ; rien que des faits ». Ce fut celle de toutes les communautés orthodoxes, qui reconnaissaient comme règle souveraine et exclusive « la tradition ». Pour que nous puissions avoir pleine confiance en leurs assertions, il faut que le culte de la tradition soit chez elles rigoureux et primitif. Il l'est. Sa *rigueur* nous est révélée par l'insistance des pasteurs sur la fidélité à « l'enseignement des Douze », par la conduite prescrite à l'égard des hérétiques, par la vigueur des écrits dirigés contre les novateurs, par l'usage des certificats d'orthodoxie (lettres de communion). Il est *primitif*, puisqu'il est attesté dans les écrits les plus anciens, intimement lié d'ailleurs à l'opinion des orthodoxes sur le Christ (Dieu et docteur infallible), et commun à toutes les églises sans distinction.

III. *Unanimité absolue dans les églises.* — En toute enquête historique ou judiciaire, l'accord de témoins nombreux et indépendants fait preuve. Or, les églises archaïques sont nombreuses, vu la propagation si rapide du chris-

tianisme. Opposées entre elles par la diversité des tempéraments et les préjugés de race, par leur attachement à leurs fondateurs respectifs et la vanité qu'elles tirent de leurs origines, elles évoluent en fait, durant cette période, comme si elles étaient autonomes. Pourtant, sur tous les points essentiels, leur unanimité est absolue, alors que les sectes hérétiques accusent la plus grande diversité et une étonnante mobilité.

Et le conférencier conclut de sa démonstration dont les trois parties se complètent et se renforcent, que le témoignage rendu par les Eglises primitives confirme de façon décisive la véracité des récits évangéliques !

Son argumentation puissante et neuve, relevée çà et là d'images pittoresques, jette une vive lumière sur des problèmes trop longtemps négligés par l'élite intellectuelle catholique.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes » 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une Constitution apostolique sur la liturgie, le chant grégorien et la musique sacrée. — Les *Acta Apostolicae Sedis* du 6 Février publient une Constitution apostolique datée du 20 Décembre 1928, sur la nécessité de favoriser la liturgie, le chant grégorien et la musique sacrée.

Les aspirants au sacerdoce doivent tous, dès leur jeune âge, apprendre le chant grégorien et la musique sacrée : dans les Séminaires et autres établissements d'éducation ecclésiastique, il faudra instituer les leçons fréquentes, presque quotidiennes, de chant sacré ; de la sorte, le chant choral retrouvera sa splendeur, et les maîtrises ou chapelles, leur succès. Dans les Chapitres et les communautés, des réunions périodiques auront pour but de rappeler les dispositions et règles ecclésiastiques sur le chant sacré. Le chant grégorien à exécuter est celui de l'édition vaticane.

La Constitution apostolique recommande les chapelles musicales qui, avec le chant grégorien, exécutent aussi la polyphonie sacrée ; elle en demande la fondation, non seulement près des églises importantes ou cathédrales, mais près des églises moindres ou paroissiales.

Le chant avec accompagnement d'instruments n'est pas l'idéal de l'Eglise ; d'ailleurs, elle a comme instrument musical traditionnel l'orgue, jouant des harmonies pieuses et dignes des saints lieux.

Le peuple prenait autrefois par le chant une part active au culte divin ; il faut rétablir cet usage, et les écoles, associations, pieuses unions, pensionnats, peuvent y contribuer

grandement. Les évêques devront veiller à procurer cet enseignement au peuple.

Les *Acta Apostolicae Sedis* publient aussi un office entièrement nouveau pour la fête et l'octave du Sacré-Cœur.

Le V^e Centenaire de l'épopée de S^{te} Jeanne d'Arc. — Pour commémorer le V^e centenaire de la glorieuse épopée de Jeanne d'Arc, une association nationale a été récemment instituée à Paris, sous les patronages de M. Doumergue, président de la République ; du maréchal Foch ; de M. R. Poincaré, président du Conseil ; de M. Hanotaux, de l'Académie française, et de M. A. Tardieu, ministre de l'Intérieur. Cette association, présidée par Mme la générale Weygand, se propose de perpétuer le souvenir de Jeanne en faisant jalonner, par des bornes et des pierres commémoratives, les chemins qu'elle a suivis, puis en faisant construire dans quelques villes, illustrées par elle, des maisons familiales et des maisons de vacances pour jeunes filles.

Le jalonnement s'effectuera de jour en jour, de ville en ville, d'abbaye en abbaye, aux carrefours des routes que Jeanne d'Arc a suivies, aux parapets des ponts qu'elle a traversés et à la date anniversaire de cet événement.

La première pierre a été posée à Vaucouleurs, le samedi 23 Février courant, sur la porte de France, par laquelle Jeanne, avec six hommes d'armes, partit à Chinon. La seconde pierre a été posée le lendemain dimanche, 24 Février, à Saint-Urbain, près de Joinville-le-Prince.

Sur chaque pierre, une inscription précisera la localité d'où venait Jeanne, la date de son passage et les faits qui l'auront marqué.

D'autre part, au cours d'une réunion tenue par l'Association nationale, le comte G. de Morant (qui a publié sur Jeanne d'Arc, un ouvrage aujourd'hui épuisé) a pris l'initiative de fonder entre les familles qui peuvent justifier de leur descendance de Jeanne, un groupement appelé l'Association des petits-neveux de Jeanne d'Arc. Celle-ci a délégué dix jeunes filles de 17 ans, arrière-petites-nièces de Jeanne, à la manifestation de la pose de la première pierre, à Vaucouleurs.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX
BUREAU : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

TOILES ET LINGE DES VOSGES

de réputation mondiale
vendus directement par le producteur.

Tissage
ECHANTILLONS WOLLBRETT
GRATIS à DINOZÉ (Vosges).

Agent pour l'Ouest : Jean LE BIHAN, à Poullaouen (Finistère).

ELY-LABASTIRE

LÉON ELY, Successeur

— « 53 & 50, rue Jean-Macé — BREST » —

ORNEMENTS — ORFÈVREURIE
ET BRONZES D'ÉGLISE

La meilleure qualité — Prix les plus bas

: : Réparations et Transformations : :

GRAND RAYON D'AMEUBLEMENT

Meubles, Sièges, Tenture, Tapis, Literies

R. C. Brest, n° 20. Téléphone 4.27.

44^e ANNÉE.

Vendredi 15 Mars 1929.

N° XI.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Mars. — La PASSION. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Patrice.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Patrice.
Lundi, 18. — S. Cyrille de Jérusalem, Confesseur et Docteur.
Double. Blanc.
Mardi, 19. — S. Joseph, Epoux de la Sainte Vierge, Confes-
seur. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Mercredi, 20. — De la férie. Violet.
Jeudi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 22. — Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge. Dou-
ble majeur. Blanc.
Samedi, 23. — De la férie. Violet.
Dimanche, 24. — LES RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Landrévarzec	du 17 au 19 Mars.
Loc-Mélard	du 20 au 21 —
Pencran	du 22 au 23 —
Rumengol	le 24 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Lettre Circulaire de Monseigneur l'Evêque de
Quimper et de Léon au clergé et aux fidèles de son
diocèse ordonnant un *Te Deum* pour le rétablisse-
ment de la souveraineté territoriale du Pape.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous venons vous inviter à chanter avec Nous, le
dimanche de Pâques, un *Te Deum* d'action de grâces, pour
remercier Dieu du règlement de la *Question Romaine*.

Ce *Te Deum* fera écho dans Notre cœur à tous les sou-

venirs de jeunesse qui Nous rappellent Nos acclamations d'il y a soixante ans en l'honneur des zouaves pontificaux défenseurs du pouvoir temporel des Papes, et Nos protestations de tenace espérance dans un avenir meilleur pour le Pontife Roi dépouillé de ses Etats.

La situation du Pape à Rome vient d'être enfin heureusement modifiée par le traité qu'ont signé au Palais de Latran, le 11 Février dernier, le Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI et le premier Ministre du Roi d'Italie.

Dans la cité du Vatican, où tous les Papes, depuis le 20 Septembre 1870, se confinaient, par principe, comme des prisonniers, parce qu'un prince usurpateur leur avait enlevé leurs droits séculaires, désormais le Pape est de nouveau reconnu Souverain. Le territoire sur lequel il exerce cette souveraineté est bien réduit. Il n'en constitue pas moins un Etat. L'Italie le proclame officiellement. Le Pape déclare s'en contenter. Les autres peuples le félicitent de cet heureux changement.

Voici le texte de la déclaration, qui termine le traité consacrant cette situation nouvelle et sanctionnant la réconciliation entre le Pape et le Roi.

« Le Saint Siège estime que, par les accords qui ont été signés aujourd'hui, lui est assuré, d'une manière adéquate, ce qui lui est nécessaire pour exercer sa souveraineté avec la liberté et l'indépendance indispensables au gouvernement pastoral du diocèse de Rome et de l'Eglise catholique en Italie et dans le monde.

« Il déclare définitivement et irrévocablement résolue, et par conséquent éliminée, la *Question Romaine*, et il reconnaît le royaume d'Italie sous la direction de la Maison de Savoie avec Rome pour Capitale de l'Etat italien.

« A son tour, l'Italie reconnaît l'Etat de la Cité du Vatican sous la Souveraineté du Souverain Pontife. »

Cet accord arrive à son heure. Pour le réaliser, le Pape attendait que l'auteur de la spoliation reconnût l'injustice de son acte. En entamant des négociations avec le Pape, le Roi responsable a fait l'aveu implicite de la faute nationale. Le grand obstacle disparaissait ainsi.

On pourra trouver bien étroit le terrain qui est restitué au Chef de l'Eglise. Le Pape a dit pourquoi il s'en contente. Ce qu'il a cherché, ce n'est pas un vaste territoire, dont l'administration l'eût embarrassé, mais un territoire strictement suffisant pour y asseoir une souveraineté, « un corps pour loger une âme, a-t-il dit en souriant, à peu près

comme en saint François d'Assise, qui avait juste-assez de corps pour retenir l'âme unie à lui ». Il ajoutait, avec une légitime fierté, que ce territoire, matériellement petit, est le plus grand et le plus précieux du monde par les trésors de sainteté, les merveilles de science et d'art, et les grands souvenirs d'Histoire qu'il renferme. Il a réclamé ce territoire par principe et non par cupidité.

Pourquoi, en principe, une souveraineté lui est-elle nécessaire ? Parce que les catholiques ont besoin de constater que l'action du Pape s'exerce sur leur conscience d'une façon impartiale et désintéressée, sans qu'elle ait à subir la contrainte ou les inspirations d'un chef d'Etat dont le Pape serait le sujet. Le monde veut un Pape libre. Nous ne parlons pas ici de la liberté morale. Elle existe par elle-même. Aucun pouvoir ne peut l'enlever à un homme qui sait vouloir. Jésus était libre dans le Prétoire. Pierre ne l'était pas moins dans sa prison. Pie VII était libre à Savone et sut le redevenir à Fontainebleau. La liberté qu'il faut au Pape pour que son action régulière n'effarouche aucune âme, aucune race, c'est la liberté extérieure, entourée de garanties évidentes. Il faut qu'il soit libre d'une liberté palpable et tangible. Il faut qu'étant libre il le paraisse. La garantie propre de cette liberté et son moyen de paraître à tous les yeux, c'est jusqu'ici la souveraineté, le pouvoir temporel. La Providence l'avait fondé par la main de la France. Les révolutions l'ont détruit par la main de la monarchie italienne. Par la même main la Providence le rétablit. Ce n'est pas la France qui s'en plaindra. Quant au Pape, quel que soit pour lui l'avenir, il est tranquille. Il a agi après mûre réflexion et fervente prière, il attend de Dieu le secours quotidien que pourront réclamer les circonstances.

Ce qui donne aux soixante années qui viennent de s'écouler et à l'événement qui les conclut leur vrai caractère, c'est que les Papes n'ont eu en vue que leur action spirituelle dans le monde. Pie IX dut rompre avec l'Italie pour sauvegarder la liberté de son ministère. Pie XI se réconcilie avec elle parce qu'on lui assure cette liberté par une souveraineté réelle. De Pie IX à Pie XI l'action du Pape n'a pas cessé de grandir et de progresser. Plus les ennemis de l'Eglise ont voulu l'enchaîner, plus son cœur de Pontife l'a entraîné vers les âmes proches ou lointaines. On l'a vu poursuivre sa pénétration dans les jeunes Etats d'Amérique, en même temps qu'il portait

son apostolat sur l'Afrique et l'Océanie aussi bien que sur les races civilisées et susceptibles de la Chine et du Japon. Il ébranlait même les protestants du Nord Européen et suscitait au moins des sympathies dans les groupes schismatiques de l'Orient. Au milieu des peuples en guerre, il a fait entendre hautement la voix de l'Evangile et de la Paix, qui aurait épargné aux deux mondes des flots de sang, si elle avait été écoutée plus tôt. Il a rappelé à toutes les nations, avec autorité, incessamment, la direction sociale qui assurerait au Capital et au Travail le moyen de s'entendre dans la justice et la charité. Enfin, il a ramené peu à peu vers lui tous les pouvoirs humains qui lui avaient fait opposition. Voilà l'œuvre commune de Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI, et elle est toute d'ordre spirituel.

Un seul peuple jusqu'à ces derniers jours avait échappé à l'attirance de Pie XI, et c'est celui qui lui tenait le plus au cœur, parce qu'il est de sa race et de son sang : le peuple italien. Un chef a surgi qui a facilité au Peuple et au Pape la réconciliation désirée, et ménagé en outre à Pie XI la liberté de son action sur les âmes de sa terre natale. C'est ce que le Pape désirait ardemment. Il visait le concordat en vue du peuple autant que la paix avec l'Etat. Il l'a dit en toute simplicité à ses pèlerins de Milan. Un père ne se résigne pas facilement à des relations toujours tendues et difficiles avec ses enfants et avec leurs chefs, surtout quand il sait que la vie spirituelle elle-même peut être entre eux une source incessante de pénibles dissensions. Mais l'entente concordataire supposait réglée d'abord la question de souveraineté temporelle. Dans le cœur du Pape, les deux traités n'en devaient faire qu'un. Il a eu la joie de les voir signer le même jour et de constater que son concordat peut servir de modèle à tous les Etats du monde catholique.

Nous nous associons à sa joie sans arrière-pensée. Nous ne serons pas de ceux qui redoutent pour les intérêts de la France les conséquences de ce grand événement.

Le Pape, qui oublie volontiers les peines qu'on lui a faites, n'oublie jamais les services qu'on lui a rendus. Il demeurera reconnaissant à la France, en lui souhaitant un prompt retour à ses traditions religieuses.

La France a salué dans le traité de Latran une nouvelle manifestation de l'esprit de paix. Elle a eu raison. L'esprit de paix est l'esprit même de l'Evangile. C'est le seul dont

le Pape s'inspire, même quand il condamne l'erreur ou flétrit le vice.

La loyauté paternelle dont il a fait preuve à l'égard de tous les peuples, au milieu des difficultés de la guerre mondiale, dans la situation sans doute la plus complexe qui puisse se présenter pour lui au cours des siècles, montre qu'il a le même cœur pour tous ses enfants, le même souci de toutes les âmes, le même désir de rendre service à toutes les nations. Il n'a pas laissé échapper une occasion de réclamer tous les adoucissements possibles en faveur des victimes de la guerre, tout en proclamant l'obligation universelle et imprescriptible d'observer les règles du droit des gens et en condamnant nettement les injustices et les excès commis au cours des hostilités, de quelque côté qu'ils vinssent.

Nous priérons Dieu de l'aider à remplir sans défaillance sa haute mission, et, fiers de voir l'ouverture même de son année jubilaire marquée par une si belle victoire de la Papauté, nous nous unissons à l'Eglise universelle pour traduire filialement notre reconnaissance au Sacré Cœur.

A CES CAUSES,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Un *Te Deum* sera chanté solennellement, le dimanche de Pâque, à l'issue des vêpres, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Et sera la présente Lettre lue au prône, dans les églises et chapelles de Notre diocèse, le dimanche de la Passion. Quimper, le 7 Mars 1929.

PAR MANDEMENT :

Y. PERROT, CHAN. HON.,
Secrét. gén. de l'Evêché.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Mével, aumônier, Landerneau	1.000 f.
Michel et Gérard P., Saint-Mathieu, Quimper	50
Mlle Morvan, rue Kéréon, Quimper	20
Anonyme, Quimper, « en reconnaissance »	500
M. Gourmelon, vicaire Saint-Melaine, Morlaix	1.000
M. J. G., Saint-Melaine, Morlaix (1 ^{er} versement)	300
M. Le Guen, maître d'étude, Pont-Croix	500
M. Manuel, — — — — —	500
Crédit Nantais: Groupe des Succursales du Finistère.	2.500
M. Louis de Malherbe, directeur régional du Crédit Nantais	250

M. et Mme G. Demimuid Treuille de Beaulieu, Névez.	1.000 f.
M. Branquéc, chapelain, Kerbernès	2.000
La paroisse de Clédén-Cap-Sizun	8.200
M. Bellec, vicaire, Trégunc	1.000
M. Roualec, vicaire, Trégunc	1.000
Anonyme, Lorient	25
Les élèves du Likès, Quimper	6.300
Anonyme, Saint-Mathieu, Quimper	20
M. l'abbé Le Bec, Pont-l'Abbé	500
Un prêtre, anonyme	500
Un prêtre anonyme	2.340
En mémoire de M. Louboutin, ancien chapelain du Mur	2.150
M. l'abbé Le Gall, ancien recteur de Botmeur	500
M. Coëffeur, aumônier, Pont-l'Abbé	1.000
Une servante de prêtres	1.000
Une servante de presbytère	1.000
Une sacristine	1.000
Une pauvre ouvrière	1.000
Une tertiaire	1.000
Une ancienne institutrice libre	1.000
Une Bretonne au Pas-de-Calais	1.000
Anonyme	1.000
Une ancienne bonne de presbytère	500
Une religieuse	1.000
Une tourière	500
Divers anonymes	1.000
M. l'abbé Péron, Pont-l'Abbé	2.000
Mlle Angèle Le Bail	50
Mlle Guilloto	50
Trois dames anonymes	300
Produit d'une vente de bijoux	725
Un particulier	150
Un groupe de domestiques	500
Plusieurs anonymes	2.000
Jeanne Durand	100
Couvent de Pont-l'Abbé	555
Les maîtres et les élèves du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé	1.000
Les membres de l'Association des anciennes élèves du Pensionnat Sainte-Anne, Quimper	1.400
Les élèves de l'école Sainte-Anne, Quimper	1.000
La paroisse Saint-Corentin (5 ^e versement)	1.475
M. le chan. Pencreac'h, direct ^r Bon-Secours, Brest.	1.000
M. Méar, professeur, Bon-Secours, Brest.	1.000
M. Guennou, —	1.000
M. Quentel, —	1.000
M. Courtet, —	1.000
M. Bothorel, — (1 ^{er} vers.).	500
M. Derven, —	1.000
M. Soyé, — (1 ^{er} vers.).	500
M. Lagadec, — (1 ^{er} vers.).	500
La paroisse de Guiclan	10.610
M. Le Moign, recteur, Hanvec	1.000

M. Quéméré, vicaire, Hanvec	500 f.
La paroisse de Hanvec	3.700
Anonyme, Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon	100
M. Loaëc, vic. Saint-Martin, Brest (1 ^{er} versement)	500
M. Lerouge, « Au bon Accueil », Morlaix	200
M. Jaffré, vicaire, Huelgoat	500
M. Kermarrec, recteur, Sibiril	1.000
La paroisse de Sibiril	3.635
Un vicaire, anonyme	1.000
La paroisse de Gouézec	7.105
M. Prigent, recteur de Plougar	1.000
M. Coquet, recteur de Plouarzel	1.500
M. Fily, vicaire, Plouarzel	1.000
L'école libre des garçons, Plouarzel	150
La paroisse de Plouarzel	10.000
M. Pichon, recteur de Saint-Eutrope	1.000
La paroisse de Saint-Eutrope	2.920
M. Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau	1.000
M. Quéré, vicaire, —	500
M. Laurent Boucher, —	2.000
Mlle Yvonne Boucher, —	1.000
La paroisse de Lampaul-Guimiliau	4.100
M. Calvez, recteur de Tourc'h (1 ^{er} versement)	5.000
M. Olivier Calvez, offic ^r du Mérite agricole, Tourc'h.	500
La présidente des Enfants de Marie, —	300
Les Enfants de Marie, —	365
La paroisse de Tourc'h	3.010
M. le chan. Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin (2 ^e versement)	1.000
La Ligue Patriotique des Françaises, Châteaulin	100
La paroisse de Châteaulin	36.016
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 3.135 fr., ce qui fait en tout 39.151 fr.).</i>	
Anonyme	10
Mme Radiguet, mère, Landerneau	1.000
Mme Gayet, mère, —	1.000
Mlle Suzanne Bazin, Landerneau (2 ^e versement)	500
M. et Mme Kerboul, rue Daoulas, Landerneau	500
Les élèves de l'Institution Jeanne-d'Arc, Quimperlé.	300
M. et Mme Pierre Trémintin, Plouescat	5.000
M. Mével, recteur, Landévennec (1 ^{er} versement)	500
M. l'abbé Ely, Landévennec	200
La paroisse de Landévennec	1.355
M. le général et Mme la comtesse de Réals, Plouvorn	1.000
Famille Séité, Veuzit, Saint-Pol-de-Léon	1.000
Famille Créac'h, Kerc'hoant	1.000
Famille J. Créac'h, Kéralivin, —	1.000
Anonyme, quart ^r de la Gare, —	1.500
Quelques paroissiens, —	3.500
Anonyme, —	2.000
Anonyme, Kérioual	1.200
Anonyme, Trégondern, —	600
Anonyme, Trégondern, —	600

Famille Sévère, Kervadoret, Saint-Pol de Léon.....	500 f.
Famille Roué, Lambervez, —	500
La paroisse de Plonévez-Porzay	10.550

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

III. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, a été nommé :

Aumônier de l'Hôpital civil de Quimperlé, M. Le Lay, vicaire à Saint-Sauveur de Brest.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Quéré, ancien recteur d'Edern, décédé le 9 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Passion (17 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — La messe de 9 heures pour l'œuvre du Secours mutuel. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon français pour tout le monde.

Lundi et les jours suivants, jusqu'au vendredi inclus : retraite des Dames, instruction à 8 heures du soir.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2 du soir.

Lundi, mardi et mercredi : petite retraite pour les enfants de la communion privée et les aspirants à la communion solennelle : messe à 7 h. 1/2, instruction à 11 heures et à 4 heures, à la chapelle ; communion le jeudi, à la cathédrale.

Dimanche des Rameaux : messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 h., dernière à 11 h. 1/2. — A 7 h. 1/2, réunion des Enfants de Marie, à la chapelle.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de la Passion (17 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, messe de communion des jeunes filles. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Dimanche, mardi et vendredi : à 8 heures du soir, instruction pour tous les fidèles, Retraite des mères de famille : instructions spéciales le soir, à 8 heures. *lundi, mercredi et jeudi* ; le matin, après la messe de 8 heures, *mardi, mercredi et vendredi*.

Petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions à 11 heures et à 4 heures, *lundi, mardi et mercredi*. Messe de communion. *jeudi*, à 8 heures.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service d'Octave pour M. Quéré, ancien recteur d'Edern, sera chanté à ESQUIBIEN, le *mardi* 19 Mars, à 11 heures.

Action Catholique. — Dans sa réunion du 6 Mars, la Commission d'Action Catholique, d'accord avec Mgr l'Evêque, a décidé de remplacer, cette année, les grandes assemblées générales par trois congrès réservés aux membres des comités paroissiaux et cantonaux.

Le premier de ces congrès aura lieu à Brest, le 14 Avril ; le deuxième à Morlaix, le 21 Avril ; le troisième à Quimper, le 16 Juin.

Les Comités paroissiaux devront dès maintenant prendre toutes dispositions utiles pour prendre part à ces réunions qui sont d'une extrême importance. Nous leur demanderons dans quelques jours des précisions sur le nombre des participants.

Les séances d'étude commenceront dès le matin, 9 heures, et se termineront le soir, vers 4 heures.

Le programme portera d'abord sur la vraie notion de l'action catholique d'après les enseignements des Papes, puis sur l'organisation, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être. Nous signalerons au passage les meilleures initiatives prises par les cantons et les paroisses et nous donnerons les résultats de notre action depuis quatre ans. Enfin, nous parlerons des campagnes à faire et en particulier des Assurances sociales. Aussi voudrions-nous sur ce dernier point, pouvoir enregistrer des résultats, et nous demandons de faire une propagande active pour les obtenir au plus tôt.

à 22000

LE NIVOT. — Pupilles de la Nation. — Les Pupilles de la Nation, candidats à l'Ecole d'Agriculture du Nivot, ne doivent pas se présenter au concours commun des bourses des écoles primaires supérieures, secondaires ou techniques, et, par conséquent, n'ont pas à fournir de dossier à l'Inspection Académique pour le 14 Mars courant.

S'ils l'ont fait, inutile de se présenter à l'examen en Avril. Ils peuvent prier M. l'Inspecteur d'Académie d'excuser l'erreur qu'ils ont commise, et retirer leur dossier.

Mais dès maintenant, ou, au plus tard, au 1^{er} Juillet prochain, s'ils ont 12 ans révolus avant le 31 Décembre 1929 et possèdent leur certificat d'études primaires, ou 13 ans à la même date sans leur certificat, ils doivent adresser à M. le Directeur de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, en Lopérec, leur demande d'admission.

Ils recevront immédiatement le prospectus contenant les conditions d'admission et de séjour à l'Ecole ; et ils recevront en temps utile une convocation pour l'examen d'entrée, dont le lieu et la date leur seront indiqués.

La demande de subvention sera faite aussitôt par les soins de l'Ecole. L'Office départemental des Pupilles se montre généreux — et il faut l'en remercier — dans l'attribution de subventions aux Pupilles paysans.

Y. LE JOLLEC, directeur.

QUIMPER. — La messe de la Croix-Rouge. — Dimanche à 9 heures, les sociétés de la Croix-Rouge faisaient célébrer à la Cathédrale leur messe annuelle pour les soldats et marins morts pour la Patrie. Au haut de la nef avaient pris place les autorités civiles et militaires et de nombreux représentants des sociétés patriotiques. Monseigneur assistait au chœur et, après l'évangile, prononça l'allocution d'usage.

L'Evêque, rappelant aux sociétaires de la Croix-Rouge que nous célébrerons, cette année, le cinq centième anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, s'est attaché à leur montrer dans la sainte héroïne la première et la plus parfaite des infirmières de la Croix-Rouge.

Analysant son patriotisme chrétien, source de sa charité pour les pauvres, les malades, les blessés, et pour les ennemis eux-mêmes, il a rapproché de son action le programme de la Croix-Rouge, et fait ressortir les devoirs de cette grande institution à l'égard des corps et des âmes.

Il a signalé en Jeanne d'Arc le souci qu'elle avait de la beauté morale des âmes de ses soldats et du soin qu'elle apportait à leur faire purifier leur conscience. Elle exerçait sur tout son entourage une influence sanctifiante.

Mais, pour elle comme pour nous, la grande blessée, digne de tous les dévouements et de tous les soins, c'était la France elle-même. Les plaies du corps finissent toujours par se cicatriser. Celles de l'âme sont plus profondes et peuvent faire perdre à un peuple la force même de vivre et de durer.

Monseigneur a terminé en demandant à son auditoire de s'unir dans la prière et dans l'action pour le relèvement du pays par la justice, la charité, la liberté, selon l'esprit de Jeanne d'Arc.

Après la messe, l'absoute donnée par Sa Grandeur acheva cette pieuse et patriotique cérémonie.

LA ROCHE-MAURICE. — La Mission. — Une grande mission a été prêchée, à La Roche-Maurice, du 14 Février au 3 Mars, par les RR. PP. Barnabé, Fulgence et Eugène, aidés, pour les confessions des enfants, de M. Roué, vicaire à Ploudiry, et, pour les confessions des grandes personnes, de MM. Morvan, vicaire à Crozon, et Hily, recteur de Plouzané.

Cette mission, annoncée depuis un an, était attendue avec une grande impatience : la paroisse n'en avait pas eu depuis 1905.

Rien ne fut oublié pour qu'elle réussisse : prières, exhortations, distributions de tracts et, pendant la mission, processions, fêtes, illuminations. Elle a été suivie avec assiduité, zèle, piété, malgré diverses difficultés et le temps froid à l'excès. Il a fallu sans doute se plier à certaines exigences : les habitants du bourg de La Roche-Maurice, les jeunes surtout, sont des ouvriers qui travaillent à Landerneau. Ils ne sont plus, hélas ! de farouches partisans de la si belle et tant savoureuse langue bretonne, et puis... la vie est si chère. Aussi, afin de fournir à tous la possibilité de faire leur mission, les

RR. PP. ont accepté de prêcher en breton dans la journée, et en français le soir.

Il faut dire, à l'honneur des ouvriers, que la plupart d'entre eux, presque tous, ont sacrifié qui un jour, qui deux et même trois jours, afin de suivre la mission bretonne et se confesser.

Il y eut donc beaucoup de bonne volonté de la part de tous, jeunes et vieux, car le temps, froid à l'excès, n'était guère favorable. Mais qui aurait osé se plaindre en voyant les vaillants missionnaires marcher pieds nus dans la neige et sous la bise glaciale ?

Le résultat ? Le dimanche 17 Février, 106 enfants se sont approchés de la Sainte Table ; le samedi 23, jour de clôture pour la première série, 109 hommes et 207 femmes communieront ; et le samedi 2 Mars, 190 hommes et 208 femmes, si l'on ajoute à ce nombre les 20 malades ou vieillards communies à domicile, c'est un total de 840 communians, sur une population paroissiale de 870 âmes.

Il est à croire que des paroisses voisines, un certain nombre d'hommes et de femmes sont venus communier à La Roche-Maurice ; mais aussi nombreux ont été ceux qui, après avoir suivi tout ou partie des exercices de la mission, ont communie dans leurs propres paroisses. Y a-t-il eu des abstentions ? Quelques unités ont résisté à l'appel de Dieu ou n'ont pas eu le courage d'aller jusqu'à l'aveu de leurs fautes ; d'autres ont été terrassés par la maladie et n'ont pu, à leur grand regret, achever leur mission. Dieu daigne avoir pitié des premiers et consoler les derniers.

Nul doute que la bonne semence jetée si abondamment dans les âmes ne porte des fruits. Que les missionnaires en soient remerciés ! Et que « Sant Eozen » leur obtienne de Dieu lumière, force et courage pour continuer longtemps leur dur et fécond apostolat.

L. J. C.

Semaine des Exercices, du 2 au 5 Avril 1929, à l'Ecole Sainte-Geneviève, Versailles. — La Semaine des Exercices n'est ni une retraite, ni un congrès. Elle voudrait être simplement une étude.

Dans ce but, des leçons exposeront les idées directrices du célèbre petit livre de saint Ignace, que le Souverain Pontife Pie XI recommandait naguère à l'Eglise universelle, en rappelant qu'il enseignait : une méthode de retraite capable d'aider merveilleusement les fidèles à détester leurs péchés et à régler saintement leur vie sur les exemples de Jésus-Christ (1).

Des communications et rapports documentaires illustreront d'exemples concrets cet enseignement doctrinal.

Comme il est d'usage aux Semaines Sociales de France, les leçons ne comporteront point de discussions publiques. Mais communications et rapports offriront matière à de souhaitables échanges de vues.

(1) Constitution Apostolique, 25 Juillet 1922.

La « Semaine » s'adresse aux prêtres du clergé séculier soucieux de vie intérieure et d'apostolat fécond, ainsi qu'aux membres des diverses familles religieuses, qui consacrent leurs soins et leur dévouement à l'œuvre des retraites.

Elle est mise sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus, de Notre Dame du Cénacle, de saint Ignace, et des Saints et Saintes qui trouvèrent dans les Exercices l'aide providentielle de leur ascension vers Dieu : saint François de Sales, saint Charles Borromée, sainte Thérèse d'Avila, sainte Madeleine de Pazzi, le Fils du Patriarche Séraphique, saint Léonard de Port-Maurice...

La « Semaine » se tiendra à l'Ecole Sainte - Geneviève (2, rue de la Vieille-Eglise, Versailles). Elle s'ouvrira le mardi de Pâques, 2 Avril 1929, à 9 h. 30, par la messe du Saint-Esprit et l'allocution du R. P. Poullier, président. Elle se clôturera le vendredi, au début de l'après-midi.

Les frais de séjour seront de 18 francs par jour environ.

Les adhésions et les demandes de renseignements peuvent être adressées au secrétaire-adjoint, le R. P. Villain, 18, rue de Varenne, Paris (7^e).

Les conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : JESUS ET L'HISTOIRE. — IV^e Conférence (10 Mars) : *Saint Paul et la tradition primitive*.

Affirmant de plus en plus sa pleine maîtrise de son sujet et ses dons oratoires, le R. P. Pinard de la Boullaye a procédé, dans sa IV^e conférence à une contre-épreuve des deux précédentes, en interrogeant un témoin imbu d'abord, contre le christianisme, des pires préjugés, étranger à toutes les causes d'illusions par lesquelles on prétend expliquer la foi des premiers disciples, appartenant d'ailleurs à la période la plus ancienne du christianisme : Saint Paul.

I. Il étudia d'abord le *témoignage de Paul en faveur des Douze apôtres*. — Sa teneur : Paul mentionne quelques faits essentiels (avec insistance sur la résurrection) ; plus grave sa méthode apologétique prouvant la mission du Christ, par ce fait que tout ce qui a été réalisé en lui avait été prédit ; il déclare enseigner uniquement ce qu'enseignent les Douze ; actes plus significatifs : il interdit, même en sa faveur, tout schisme ou toute faction... Pour juger la valeur de ce témoignage, le conférencier analysa tour à tour la conception de la foi, chez saint Paul (une obéissance à l'enseignement public de Jésus, non un sentiment, une expérience ou une spéculation), — l'idée qu'il se fait de sa responsabilité (sa prédication, dit-il, est un crime et une folie, si elle n'est basée sur l'histoire), — la conviction que suppose son zèle extraordinaire.

II. Dans une seconde partie, très neuve et très vibrante, fut exposé le *témoignage des Douze en faveur de Paul*. — L'approbation complète des Douze et des premiers disciples, dit-il, est rendue manifeste par la vie entière de Paul. Il avait tout contre lui, blessant au vif les convertis du judaïsme,

parce qu'il déclarait abrogés les rites mosaïques, n'ayant pas vu le Christ comme les apôtres, ayant d'abord persécuté les fidèles, osant aborder les problèmes théologiques les plus ardu. Il était le dernier à pouvoir risquer une innovation (surtout la divinisation de Jésus !)... Cependant, *il a eu pour lui l'Eglise entière*, car le seul point sur lequel on l'a attaqué, c'est l'abrogation de la Loi ; toutes les Communautés ont reçu les épîtres signées de son nom (sauf quelques-unes l'épître aux Hébreux) ; toutes l'ont associé dans leur culte à saint Pierre.

La contre-épreuve est donc décisive, conclut l'orateur : la foi de Paul est celle des Douze. Dès lors, avant tout examen des évangiles, leurs assertions capitales se trouvent mises hors de doute. Il reste légitime de chercher à les compléter, par l'étude de ces textes, mais sûrement illégitime de les contredire.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes » 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

Ces conférences sont diffusées par T. S. F. (Radio-Paris, 17 heures).

Congrès eucharistique national de 1929. — Le Comité national des Congrès eucharistiques s'est réuni dernièrement à Paris, en assemblée extraordinaire, sous la présidence de Mgr Audollent, évêque de Blois, en vue de préparer le congrès national qui se tiendra à Bayonne, dans les Basses-Pyrénées, du 3 au 7 Juillet.

Quatre cardinaux, le Nonce apostolique et un grand nombre d'archevêques et d'évêques se sont déjà annoncés.

Le thème général du Congrès sera consacré à la sainte communion.

Trois grandes processions sont prévues : le jeudi pour les enfants, le samedi pour les jeunes filles, le dimanche pour la clôture.

Le Comité national a décidé, en cette réunion, que son Congrès eucharistique se tiendrait à Lille, en 1931, à l'occasion du cinquantenaire de l'œuvre des congrès eucharistiques, internationaux, dont le premier eut lieu à Lille, en Juin 1881.

Catholicisme et culture. — M. Albert Thomas, président du Bureau International du Travail se demande si les ouvriers qui ont « lâché l'Eglise » ne lui reviendront pas « lorsqu'ils auront acquis la possibilité et le goût d'une haute culture humaine ».

Il n'est pas douteux que pour sentir toute la valeur probante des « raisons de croire », des preuves de la Religion, un certain niveau de culture est indispensable. C'est ce qui explique le progrès des idées religieuses dans les milieux

intellectuels français, et leur régression parmi les masses populaires, parce que l'affreux libéralisme économique, en les accablant, les déshabituaient de penser.

Le progrès religieux est donc bien solidaire, comme M. Albert Thomas est porté à le croire, du progrès de la véritable culture humaine; et le développement de l'instruction qui ne soit pas seulement de la poudre aux yeux, mais qui porte vraiment les hommes à réfléchir sur les grands problèmes, ne pourra que favoriser le retour à la foi des masses que leur manque de culture a fait « lâcher l'Eglise ».

Notre-Dame de Salut à Rome. — A l'occasion de ses cinquante ans de sacerdoce, le Saint-Père Pie XI a daigné accorder un jubilé extraordinaire et il s'est réjoui à la pensée que de nombreux fidèles s'en iraient à Rome saluer le Père commun.

Pour favoriser ce pieux dessein, Notre-Dame de Salut organise, cette année, trois pèlerinages à Rome, par trains spéciaux, à des prix modiques :

1^{re} classe : 2.125 francs ; — 2^e classe : 1.615 francs (hôtels), et 1.280 francs (pensions) ; — 3^e classe : 973 francs.

Le premier pèlerinage aura lieu du 24 Avril au 2 Mai. Au retour, un groupe — 50 pèlerins, au maximum — passera par Assise, Florence, Padoue, Venise, Milan, etc.

Demander le programme au Secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris, 7^e.

BIBLIOGRAPHIE

L'ABBÉ LÉOPOLD GILOTEAUX (1886-1928), par son frère, l'abbé Paulin GILOTEAUX. Très beau volume in-8° orné de 14 gravures hors texte, 12 francs. (TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, et chez l'auteur, Institution Saint-Jean, à Douai.)

Cette bibliographie d'un prêtre, mort à 42 ans, après s'être offert en victime pour le sacerdoce et avoir donné des marques non équivoques de sainteté sacerdotale, est plus qu'un monument de piété fraternelle. C'est un exemple à proposer à tous les prêtres. Nous souhaitons que ces pages se répandent et fassent beaucoup de bien.

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

R. C. QUIMPER 5548 -

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON, propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, PRÈS BORDEAUX
BUREAU : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux n° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | CHAUSSONS DIVERS

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

PARAPLUIES

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



**Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.**

« Travail soigné »

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt'

« Pont-Croix »

Fabrique également :

Bureaux américains - Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F GODEC

Ameublement complet

Grand choix de lits de fer.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. A.G. 107.609 **FRUNEAU**

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0^f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

**TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME**

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
R. C. Seine 54002 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris



**LE PLUS EXQUIS
DES DÉJEUNERS DU MATIN**

BANANIA

USINE MODÈLE À COURBEVOIE SEINE TÉL: 384
Échantillon gratuit en se recommandant de la "Semaine religieuse."

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE } garantis } Livraison
VINS DE TABLE } — purs — } à Domicile

44^e ANNÉE.

Vendredi 22 Mars 1929

N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LEON

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Mars. — LES RAMEAUX. Semi-double. Violet.
A la messe et à vêpres, mémoire de S. Gabriel.
Lundi, 25. — De la férie. Violet.
Mardi, 26. — De la férie. Violet.
Mercredi, 27. — De la férie. Violet.
Jeudi, 28. — JEUDI-SAINT. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Vendredi, 29. — VENDREDI-SAINT. Double de 1^{re} classe. Noir.
Samedi, 30. — SAMEDI-SAINT. Double de 1^{re} classe.
Dimanche 31. — PAQUES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Rumengol	du 24 au 25 Mars.
Adoration perpétuelle de Quimper.	du 26 au 27 —
Adoration perpétuelle de Brest.	le 31 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — 1° MM. les Curés et Recteurs doivent, avant toutes choses, observer les prescriptions des Statuts diocésains relatives à la Confirmation (art. 252 à 258).

2° Pour toutes les cérémonies se rapportant à la réception de l'Evêque et à l'administration de la Confirmation, ils se conformeront exactement aux indications et recommandations contenues dans l'opuscule intitulé : *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (1).

Nous attirons spécialement l'attention sur un détail souvent mal observé. *L'antienne du Saint Patron* (II^{es} Vêpres) doit être entonnée immédiatement après l'oraison chantée à

(1) En vente chez M. Le Goaziou et M. Guivarc'h, libraires à Quimper.

l'autel par le Curé au début de la cérémonie ; d'où la nécessité de la prévoir et de la tenir prête pour ce moment-là.

3° MM. les Curés et Recteurs exigeront des parents que les enfants soient vêtus modestement. Les petites filles doivent porter des bas, et les manches de leurs robes descendront au-dessous du coude.

Dans l'église, ils auront soin de placer les garçons du côté de l'Épître et les filles du côté de l'Évangile.

4° Tous les confirmands doivent être présents quand l'Evêque récite à haute voix les prières générales prescrites pour l'administration de ce sacrement au commencement et à la fin de la cérémonie. On veillera spécialement à ce que les *enfants de chœur* qui seront confirmés ne quittent pas l'église à ces moments-là.

On veillera pareillement à ce que les enfants, quand ils vont se faire confirmer, *tirent leurs gants* et laissent à leurs places tous les objets qui peuvent les embarrasser : chapeaux, livres, chapelets, etc... En se présentant devant l'Evêque, les petites filles auront les mains jointes, les garçons les bras croisés.

Les billets de Confirmation doivent être écrits *très lisiblement*. Ils doivent porter en première ligne, et en caractères assez grands, le nom de baptême du confirmand ; plus bas, son nom de famille, et enfin, la *signature* du curé, d'un vicaire ou d'un prêtre approuvé dans le diocèse.

5° MM. les Curés et Recteurs doivent disposer à la sacristie, pour permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres des Baptêmes, Mariages, Enterrements de l'année en cours, — et le Registre contenant la liste des enfants confirmés lors de la dernière visite pastorale ;

b) Le cahier d'inscription des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le livre-journal des recettes et dépenses avec la série des Comptes et Budgets depuis 1921.

d) Le registre spécial prescrit pour l'exécution des fondations (art. 380 des Statuts).

MM. les Vicaires généraux doivent trouver affiché à la sacristie, dans un endroit très apparent, le *tarif approuvé* de la paroisse.

6° Dans chaque paroisse, Monseigneur demande que lui soit présenté, outre le conseil paroissial, le comité local de la Ligue d'Action Catholique.

Dans toutes les paroisses où existe une école libre, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre et de porter aux maîtres, aux maîtresses et à leurs élèves, ses bénédictions et encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle close, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

Aucune cérémonie extraordinaire : bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., ne doit être ajoutée au programme de la Confirmation, sans que Monseigneur ait été prévenu d'avance et y ait donné son agrément.

II. Réunion des Conseils paroissiaux. — Les Conseils paroissiaux tiendront le 7 Avril prochain, dimanche de la Quasimodo, leur réunion habituelle pour l'examen et l'approbation des Comptes et Budgets.

Ils auront, en outre, à s'occuper du renouvellement partiel des membres du conseil, conformément aux prescriptions de l'art. 366 des Statuts synodaux.

Ce renouvellement devra se faire dans *toutes* les paroisses, sans exception, là même où, en raison du trouble apporté par la guerre dans la vie des paroisses, on aurait procédé au renouvellement à des époques irrégulières. On profitera de la circonstance pour régulariser, en tant que besoin sera, les nominations antérieures, et pour compléter le conseil.

On consignera sur le Registre des délibérations le procès-verbal de la séance (art. 368), et on y fera figurer les résultats de l'élection des nouveaux membres. Une copie de ces résultats sera expédiée à l'Evêché avec les Comptes et Budgets *un mois au plus tard* après la séance.

III. Avis. — MM. les Curés et Recteurs recevront incessamment, par les soins de l'*Imprimerie du Courrier du Finistère*, le volume qu'elle vient d'éditer sous le titre : *Les prêtres du diocèse de Quimper mis à mort pendant la Révolution* (1)

Ils voudront bien en payer le prix (30 francs), dès réception, au moyen du mandat-chèque placé à l'intérieur du volume.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Manière, père, Saint-Corentin, Quimper.....	1.000 f.
Anonyme, Saint-Corentin, Quimper (6 ^e versement)...	210
M. Donnart, aumônier, Keranna.....	500
M. et Mme Daniélou, Erquy (Côtes-du-Nord).....	20
Anonyme	100
La paroisse de Pluguffan.....	8.050
La paroisse de Landudec.....	16.000
M. Simon, recteur de Peumerit.....	1.000
La paroisse de Peumerit.....	6.800
Anonyme	500
M. Broc'h, recteur de Pouldreuzic.....	1.000
M. Gaonac'h, vicaire, —	1.000
La paroisse —	8.535
La paroisse de Guengat.....	6.087
M. Pierre Guivarc'h, Landivisiau.....	500
M. Hervé, recteur de Kernouës.....	1.000
M. le Député-Maire et Mme Inizan, Kernouës....	3.000
Divers anonymes, —	2.558 65
Anonyme B. (1 ^{er} versement).....	100
M. Caër, recteur de Tréogat.....	1.000
La paroisse —	3.800

(1) Beau volume in-8°, prix : 30 fr., franco. — Imprimerie du *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest, C/C P. Rennes, n° 690.

M. Kerjean, recteur de Coray.....	1.000 f.
La paroisse	7.060
M. Uguen, vicaire à Camaret (1 ^{er} versement).....	500
Les élèves de l'école Saint-Trémeur, Carhaix.....	200
M. l'abbé Pierre Nicolas, Henvic.....	400
M. Martin, vicaire, Saint-Joseph du Pilier-Rouge..	1.000
La paroisse de Primelin.....	3.700
M. Botéraou, vicaire à Landivisiau.....	1.000
M. Pouliquen, —	1.000
Patronage des jeunes gens, Gouesnou.....	105
Patronage des jeunes filles, —	100
Enfants de Marie —	200
Ecole libre des filles, —	120
Paroisse	8.135
M. Picart, recteur de Ploumoguier.....	1.000
M. L'Hour, vicaire, —	1.000
M. Kermarec, direct. école —	1.000
La paroisse	10.660
M. Calvez, recteur de Plouédern.....	1.500
La paroisse	8.080
La paroisse de Cast.....	4.030
Ecole libre des filles de Brélès.....	200
La paroisse de Lothey.....	8.160
M. Ch. de Launay, curé de Fitz-James (Oise)....	1.000
M. Billant, recteur de Plouhinec.....	1.000
M. Abégüilé, vicaire, —	1.000
La paroisse	10.400
M. Balanant, ancien recteur de St-Marc (1 ^{er} vers.)..	500
M. Cotten, vicaire de Saint-Marc (1 ^{er} versement)...	500
M. Lérant, directeur école Plouneour-Trez.....	500
Les élèves de l'école libre, —	100
M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu.....	2.000
M. Le Bloas, vicaire-instit., —	1.000
M. Pellen, maire, —	1.000
Ecole libre garçons, —	225
La paroisse	9.050
M. le chanoine Le Marrec, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques.....	500
La mission d'Haïti.....	10.000
La paroisse de Botsorhel.....	1.415
M. l'abbé Et. Ollivier, Landerneau.....	1.000
M. Paul Kerbrat, maire, —	500
Anonyme, —	500
Les pensionnaires de l'école St-Julien, Landerneau.	500
M. le chanoine Pédel, recteur de Combrit.....	2.000
M. Hanras, vicaire, —	1.000
M. Le Gall, vicaire, —	1.000
M. et Mme de Thézac, — (1 ^{er} vers.)	1.000
Les écoles chrétiennes, —	325
Le patronage Saint-Tugdual, —	150
La paroisse, —	9.200
Un aumônier, Brest.....	1.000
M. l'abbé François Ruppe (1 ^{er} versement).....	500
Paroisse de Châteaulin (2 ^e versement).....	420

Anonyme, Lorient	10 f.
M. Maréchal, recteur de Plovan (2 ^e versement)....	500
La paroisse de Plovan.....	6.300
La paroisse de Roscanvel.....	1.660
Anonyme, Lesneven.....	300
Les Enfants de Marie de Lopérec.....	200
La paroisse, —	6.800
M. le vicomte de Guébriant, Saint-Pol-de-Léon (2 ^e versement).....	7.000
Veuve Penven, Saint-Pol-de-Léon.....	1.000
M. et Mme Chapel, —	1.000
Henri Chapel, noviciat des P. Blancs, St-Pol-de-Léon	200
Veuve Le Bihan —	500
Veuve Pleiber, C'houeren, —	500
Anonyme, —	1.000
Famille Roué, Létiez, —	1.000
Famille Quéré, Predic, —	800
Famille Moal, Kervakeu, —	600
Famille Keruzec, Kerisnel, —	500
Famille Le Rest, Kerisnel, —	500
Anonyme, —	1.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Colléter, ancien recteur du Conquet, décédé le 15 Mars ;
M. Kérébel, ancien curé de Riec-sur-Bélon, décédé le 17 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux (24 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, 9 heures (grand'messe) précédée de la bénédiction des Rameaux et suivie de la procession. Dernière messe à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 8 heures du soir, sermon pour tous les fidèles.

Lundi, mardi et mercredi : sermon pour les hommes et les jeunes gens.

Mercredi et les deux jours suivants : à 4 heures, chant de l'office des Ténébres.

Jeudi-Saint : messe de communion à 7 h. 1/2, grand'messe et bénédiction des Saintes Huiles à 9 heures. — A 2 h. 1/2, cérémonie du Lavement des pieds, visite au reposoir. — A 8 heures, sermon pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint : office à 9 heures, quête pour les Lieux-Saints. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — A 8 heures, sermon de la Passion.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2, bénédiction du Feu nouveau, du Cierge pascal, des Fonts baptismux. — A partir de 8 heures du soir, on ne confessera que les hommes.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — *Dimanche des Rameaux (24 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 8 h. 3/4 et à 11 h. 1/2. — A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, sermon pour tous les fidèles. — Retraite des hommes : *lundi, mardi et mercredi*, instructions spéciales à 8 heures du soir.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure Sainte prêchée.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : office solennel à 8 heures. *

Liturgie. — Communion de plusieurs malades. — Le Saint-Siège vient de simplifier considérablement les rites à accomplir lorsqu'on doit distribuer la sainte Communion à plusieurs malades répartis en diverses chambres d'un hôpital, d'une maison, d'un établissement. L'on fera bien, ce semble, d'insérer dans son Rituel le dispositif de cette Instruction, pour l'utiliser lorsque le cas se présentera.

INSTRUCTIO DE COMMUNIONE PLURIUM INFIRMORUM.

Quo breviori et faciliiori ratione sacra Communio pluribus infirmis ministrari valeat, Sacra Rituum Congregatio sequentem instructionem probari posse censuit ; nimirum :

Quando sacra Communio distribuitur pluribus infirmis, qui in eadem domo, vel in eodem hospitali, sed in distinctis cubiculis degant, Sacerdos vel Diaconus ministrans, in primo tantum cubiculo recitet plurali numero omnes preces ante infirmorum Communionem dicendas juxta Rituale Romanum, Tit. IV, cap. 4 ; in aliis autem cubiculis dicat tantummodo preces : *Misereatur tui... Indulgentiam... Ecce Agnus Dei...*, semel *Domine non sum dignus... Accipe frater (soror)...* vel *Corpus Domini nostri Jesu Christi...* ; et in ultimo cubiculo addat versum : *Dominus vobiscum*, cum suo responsorio et cum sequente oratione plurali numero dicenda : *Domine sancte...*, ibique, si qua particula consecrata superfuerit, benedictionem eucharisticam impertiatur, ac tandem reliquas preces præscriptas in Ecclesia de more persolvat.

Facta postmodum de his omnibus Sanctissimo Domino nostro Pio Papæ XI per infrascriptum Cardinalem Sacræ Rituum Congregationi Pro Præfectum relatione, Sanctitas Sua præfatam instructionem ratam habuit et confirmavit ; eamque pro opportunitate adhibendam concessit. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 9 Januarii 1929.

C. Card. LAURENTI, S. R. C. Pro Præfectus.

L. † S. Angelus MARIANI, Secretarius.

Acta Apostolicæ Sedis (Février 1929).

Avis de services. — Un service de huitaine pour M. Colléter, sera chanté au CONQUET, le *lundi 25 Mars, à 10 heures* (Tramway à Brest, Porte du Conquet, à 8 heures) ;

— Le service solennel de huitaine pour M. Kérébel, sera chanté à PLOUMOGUER, le *mardi 26 Mars, à 10 heures*.

Remerciements. — Au nom de tous les amis de Mgr Calloc'h, je remercie tous ceux qui ont bien voulu offrir leur obole pour nous permettre d'élever à Mgr Calloc'h une tombe digne de lui, qui perpétuera sa mémoire dans cet Oubangui qu'il a évangélisé pendant vingt-et-un ans.

Le monument qui sera élevé sur les lieux de son décès, aux confins de l'Afrique fétichiste et de l'Afrique musulmane, comprendra une croix de 1 m. 80 de haut en granit de Kersanton. Cette croix, qui se dressera sur les rives du Bahr-Sara sera, j'en suis convaincu, une prédication permanente pour les infidèles, et un pôle d'attraction pour eux. Et ainsi par delà la tombe, et grâce à ceux dont les offrandes auront permis d'élever cette croix, Mgr Calloc'h continuera son apostolat.

Devant repartir bientôt pour l'Afrique, je prie les personnes qui voudraient contribuer à l'érection de ce monument, de bien vouloir me faire parvenir leur obole avant le 15 Avril. Passée cette date, les offrandes pourront être adressées à Mgr Grandin, préfet apostolique de l'Oubangui-Chari, à Bangui, avec la mention : « Pour le monument de Monseigneur Calloc'h et la Mission de Batangafo ».

JEAN SOUBIGOU.

P. S. — Le monument, ainsi qu'une plaque commémorative en marbre, qui sera apposée dans l'église de Bangui, ont été commandés à un sculpteur de Quimper.

J. S.

Septième liste de souscriptions au monument de Mgr Calloc'h. — M. l'abbé Bossennec, recteur de Landudéc, 20 fr. ; Mlle M.-L. Soubigou, à Baltimore, 20 ; Anonyme reconnaissance, 50 ; M. l'abbé Danzé, recteur de Plomeur, 100 ; M. l'abbé Guillou, vicaire de Saint-Pierre-Quilbignon, 50 ; M. l'abbé Cozic, recteur de Plonéis, 20 ; M. le chanoine Stanislas Guéguen, à Quimper, 10 ; M. l'abbé Foll, économe à Pont-Croix, 10 ; X..., à Pont-Croix, 10 fr.

Total de la septième liste, 290 fr. Total des listes antérieures, 6.030 fr. — Total général, 6.320 fr.

LESNEVEN. — Retraite de conscrits. — La retraite bretonne des conscrits du 1^{er} contingent de la classe 1929 s'ouvrira à Lesneven, le *lundi 8 Avril, à 5 h. 30 du soir*, et se terminera le *vendredi matin, 12 Avril*.

Sont convoqués à cette retraite, les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau,

Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitantes devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

— **Retraite bretonne d'hommes, du 11 au 16 Mars 1929.**

— 17 paroisses, 31 retraitants : Plouider et Plouvien, 6 ; Le Drennec, Le Folgoat, Plouguerneau et Plouzané, 2 ; Bourg-Blanc, Bodilis, Brélez, Guissény, Ile de Sein, Loperhet, Plabennec, Plougouzel, Saint-Divy, Saint-Thonan et Saint-Vougay, 1.

BREST. — Retraite française des conscrits (5 au 7 Avril).

Comme les années précédentes, la retraite française, pour les conscrits de la région brestoise, aura lieu au Collège Saint-Louis, rue Lannouron, du vendredi soir 5 Avril, 6 heures, au dimanche soir, 7 Avril, 5 heures.

Cette retraite est ouverte aux Conscrits des deux contingents de la classe 1929 et à tous les jeunes gens qui ont l'intention d'entrer au Service de l'Armée ou de la Marine avant le mois d'Avril 1930.

Prix de la pension pour les 2 jours : 25 francs.

— **Au Carmel.** — Une grande kermesse aura lieu les samedi et dimanche 6 et 7 Avril 1929, pour venir en aide à la construction d'un nouveau monastère et de la chapelle des Religieuses *Carmélites à Saint-Marc, près Brest.*

Les Carmélites revenues de Belgique, récemment, après 25 ans d'exil, seraient très reconnaissantes à toutes les personnes charitables d'y prendre part. La moindre offrande sera bien accueillie.

La kermesse aura lieu, 4, rue Voltaire, Brest, chez les Religieuses de la Retraite, qui ont eu la bonté de mettre leur grande salle de conférence à la disposition des Dames dirigeant la kermesse. La R. M. Prieure et toutes les Carmélites remercient d'avance les âmes charitables qui voudront bien les aider à réédifier à Brest un foyer de prières et de sacrifices qui sera une source de bénédictions pour la chère ville de Brest et pour tout le diocèse.

Les offrandes destinées à cette œuvre peuvent être remises aux adresses suivantes : Mme Nielly, 13, rue Saint-Yves, Brest ; Mlle de Ferré, 40, rue Voltaire ; Mme Fabry-Prud'homme, 3, rue Saint-Yves ; Mme Chevillotte, Lan-Vian, Lambézellec ; M. le Curé de Saint-Louis, 17, rue Kéréon.

QUIMPER. — Un Jubilé. — Le 19 Mars, en la fête de saint Joseph, à l'ancien Noviciat des Frères, rue de Kerfeunteun, actuellement Maison de Retraite des Frères Anciens de Quimper, on a célébré, dans une fête intime, le 70^e anniversaire de l'entrée en religion du vénéré Frère Carolius, ancien Visiteur des Frères des Ecoles Chrétiennes pour la

province de Bretagne. C'est, en effet, le 19 Mars 1859, que le jeune adolescent, qui porta plus tard le nom de Frère Carolius, se présentait au Noviciat des Frères, à Nantes ; il offrait ainsi au Seigneur les prémices d'une longue vie toute consacrée à l'apostolat de l'éducation chrétienne de l'enfance.

Pendant 40 ans, la ville de Poitiers bénéficia de son zèle et de son dévouement. Tour à tour professeur, puis directeur d'un important Pensionnat, il sut y faire un bien durable et s'attacher des amis reconnaissants et dévoués qui lui restent fidèles jusque dans leur vieillesse. En 1900, la confiance de ses supérieurs le désigna pour la direction du district de Quimper ; il y trouvait une cinquantaine d'écoles, réparties dans les diocèses de Quimper, Vannes, Saint-Brieuc et Rennes, avec un personnel d'environ 500 Frères. C'était l'époque de la grande prospérité du district. Mais hélas ! peu d'années après, le 7 Juillet 1904, la persécution combiste ravageait presque d'un seul coup toute cette riche floraison d'œuvres scolaires. Pourtant le bon Frère Carolius ne se déconcerta point ; avec courage il se mit à relever l'édifice presque ruiné. Que de démarches, de voyages, de travaux et de soucis pour sauver du naufrage le plus possible des œuvres qui lui étaient confiées !

Enfin, en 1920, légèrement affaibli par l'âge, le F. Carolius consentit à se reposer un peu ; on lui désigna un successeur, et depuis 9 ans, le vénéré jubilaire, dans la paix, le calme, la prière et le recueillement, sanctifie ses dernières années, que sa robuste constitution et sa bonne santé lui promettent encore nombreuses.

C'est cette occasion du 70^e anniversaire de son entrée en religion que des amis dévoués ont choisi pour lui renouveler, en une petite fête, l'expression de leur estime et de leur reconnaissance pour les bons et loyaux services rendus à la cause de l'école chrétienne. Mgr l'Evêque de Quimper a bien voulu lui-même présenter au bon vieillard ses félicitations et ses vœux, et prier M. Cogneau, vicaire général, de lui apporter la bénédiction papale obtenue à cette fin. Le rescrit, signé du cardinal Gasparri, lui accorde, à sa grande joie, la faveur d'une indulgence plénière pour ce jour anniversaire, et une autre encore à gagner *in articulo mortis*.

Les nombreux amis du F. Carolius sont venus tour à tour, de près ou de loin, lui témoigner leur reconnaissance et leur attachement et lui offrir leurs félicitations et leurs souhaits à l'occasion de cet heureux jubilé. *Ad multos annos !*

CONCARNEAU. — Bénédiction de la nouvelle église. — Dix-sept ans seront bientôt écoulés depuis la bénédiction de la première pierre du vaste et splendide édifice qui dresse aujourd'hui sa masse imposante au centre même de la vie économique de Concarneau. Encore sommes-nous probablement assez loin du jour où il sera permis d'admirer dans son originale splendeur la réalisation totale du plan

conçu par l'artiste, notre distingué architecte quimpérois, M. Chaussepied. Mais quand on bâtit pour des siècles; qu'importent quelques années de plus ou de moins si l'essentiel est acquis, si le vaisseau, debout et couvert, offre à la piété des fidèles un abri d'accès facile, spacieux, grandiose même, et satisfaisant d'avance l'esprit et le cœur par les promesses de beauté qui s'inscrivent aux parties inachevées de l'édifice !

On sait quelles furent les difficultés et les surprises qui entravèrent la construction. Elles parurent un instant insurmontables et elles eussent déconcerté une âme moins fortement trempée que celle de M. le chanoine Le Bihan et lassé des générosités moins persévérantes que celles des Concarnois. Ce fut d'abord la guerre faisant le vide dans les chantiers et amenant avec elle des conséquences redoutables d'ordre financier. Puis, à la reprise des travaux, en 1920, ce fut la constatation d'un affaissement des colonnes maîtresses destinées à supporter la coupole centrale. On dut leur substituer des piliers en ciment armé plus légers et d'une solidité à toute épreuve. L'esthétique, du reste, n'y perd que par la grisaille du matériau tranchant sur la blancheur du granit des autres colonnes.

L'église, dont le plan est dû, comme nous l'avons dit, à M. Chaussepied, présente un caractère nettement byzantin. Elle est en croix grecque surmontée d'une coupole centrale, flanquée au Nord et au Sud de deux dômes surbaissés. Le clocher, non terminé, doit se dresser sur un magnifique portique adossé au chœur du côté Est et tourné vers le quai principal et le port. Une crypte dont l'usage paraît devoir être précieux a été creusée sous le chœur et les sacristies. Ce qui frappe à l'intérieur, tandis que la pensée, anticipant sur la main-d'œuvre, imagine les courbes des voûtes absentes et achève l'aménagement des élégantes tribunes latérales, c'est l'heureux accord des lignes architecturales, toutes d'harmonie et de noblesse, avec le fini et la richesse des détails, souvent d'inspiration locale comme au sommet des colonnes monolithes d'un granit d'un blanc clair, où les chapiteaux portent sur un fond d'algues marines toute la variété de la faune conchilienne de nos plages et s'ornent de médaillons illustrés dont l'idée, empruntée aux litanies de la Sainte Vierge, rappelle que l'église est dédiée au Saint Cœur de Marie.

Sans attendre un achèvement dont il est difficile de prévoir l'échéance, M. le Curé a pensé que le moment était venu d'entrer en possession du nouvel édifice et de donner ainsi à ses paroissiens des facilités de présence et au culte un éclat que leur refusaient l'exconcrécité, l'exiguïté et la pauvreté de l'ancienne église Saint-Guénolé, bâtie, il y a cent ans, quand on ne pouvait prévoir le développement du port, tout à l'autre bout de la ville close. Il a donc demandé à Monseigneur de procéder à la bénédiction du monument, les conditions canoniques de la consécration solennelle n'étant pas encore remplies.

La cérémonie a eu lieu dimanche. Concarneau était visi-

blement en fête. De nombreux drapeaux flottaient aux fenêtres, et les rues avoisinant l'église s'ornaient de guirlandes multicolores. Une foule considérable entourait le nouvel édifice lorsque, à 9 heures 1/2, Monseigneur, assisté de MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour, commença les cérémonies. Elles sont plus simples que celles de la consécration. Au chant des psaumes, l'Evêque asperge les murs extérieurs. Peu après, le portail s'ouvre pour laisser entrer l'officiant, le clergé et la maîtrise. On chante les litanies des saints et l'Evêque procède aux ablutions intérieures.

Dès lors l'édifice, rendu apte aux fonctions paroissiales, s'ouvre au public, qui y afflue par toutes les portes. Bientôt, sans le moindre désordre, et dans un silence pieux et admiratif, l'assistance remplit tout l'édifice. Au premier rang, du côté de l'Evangile, ont pris place les membres du conseil paroissial et la municipalité avec son maire, M. Toiray, qui a voulu s'associer par sa présence à la joie de ses administrés. Au chœur, un trône délicatement orné a été préparé pour Monseigneur qui y monte, assisté de ses vicaires généraux. Malgré la coïncidence du dimanche de la Passion et l'ouverture des Pâques, le clergé est nombreux. On y remarque MM. les chanoines Orvoën, euré-archiprêtre de Saint-Corentin, ancien curé de Concarneau, à qui reviennent l'honneur et le mérite d'avoir amorcé l'entreprise par l'achat du terrain ; Le Roy, directeur diocésain des œuvres, que tant de liens attachent à Concarneau ; Cornou, directeur de la *Semaine religieuse* ; Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé ; M. Louarn, curé-doyen de Riec ; le P. Thébault, prédicateur du Carême ; MM. P. Gloux, Thibaut, Mélanson, Abarnou, tous quatre enfants de Concarneau ; plusieurs recteurs et vicaires de la région, etc...

La messe commence, célébrée par M. le chanoine Orvoën. Les chants sont exécutés, sous la direction de M. Le Burel, vicaire, par une chorale parfaitement stylée. Soutenue par l'harmonium que tient M. Mélanson et un petit orchestre d'amateurs de la ville, elle va interpréter avec élan et un sens parfait des nuances le *Kyrie*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* de la messe de Brune.

A l'Evangile, l'instruction de circonstance est donnée par M. le chanoine Le Roy. C'est un cœur de Concarnois qui s'ouvre devant des compatriotes et qui leur dit à travers quelles épreuves, au prix de quels dévouements, avec le secours parfois miraculeux de la Providence, l'entreprise a pu être menée au point de réalisation nécessaire pour devenir la maison de Dieu, la maison de la prière, la maison du prêtre et du sacrifice eucharistique. L'œuvre est inachevée cependant, dit-il, et il propose en terminant et en s'inscrivant lui-même pour une première souscription, de doter immédiatement l'édifice d'un pavé digne des fonctions saintes qui vont s'y accomplir.

La messe reprend et se termine ensuite, non cependant sans que Monseigneur ait tenu à adresser à la magnifique assistance sa gratitude pour M. le Curé et pour tous ceux qui lui ont prêté leur généreux concours et pour Dieu qui, pour

l'honneur de sa Sainte Mère, patronne de l'église, a béni leurs efforts.

A midi, les invités de M. le Curé étaient les hôtes de Mme Le Roy, mère, qui, suppléant à l'exiguïté du presbytère, leur faisait très aimablement les honneurs de sa maison. Au dessert, M. le Curé se leva et, avec autant d'émotion que de joie, remercia Monseigneur de l'appui constant et paternel qu'il lui avait apporté dans ses longues épreuves. Il eut ensuite un mot délicat pour ses invités, particulièrement pour son prédécesseur, M. le chanoine Orvoën, dont il rappela les titres à la reconnaissance des Concarnois, et pour M. Le Roy, qui venait de prouver une fois de plus l'intérêt qu'il porte à Concarneau, pour ses paroissiens, qui furent admirables de générosité et de dévouement ; il évoqua le souvenir du grand bienfaiteur disparu, M. Le Marié, et remercia chaleureusement l'architecte M. Chaussepied, dont il regrettait l'absence, et l'entrepreneur, M. Guilbaud, dont la compétence et la sollicitude ne furent jamais en défaut.

Monseigneur répondit par une de ces improvisations charmantes où il allie si facilement à la hauteur de la pensée la finesse de l'éloge et de l'encouragement. Il rendit surtout hommage à la vaillance jamais déconcertée de M. le Curé, partageant son bonheur de voir enfin aboutir ses efforts, et laissant, dit-il, à son successeur, la joie d'apporter à l'église nouvelle, complètement achevée et aménagée, la consécration solennelle qui couronnera le succès définitif de l'entreprise.

Les invités apposèrent ensuite leur signature sur le registre paroissial au bas du procès-verbal de prise de possession. Le culte se fera désormais tout entier dans la nouvelle église dédiée à la Sainte Vierge. Une messe sera cependant dite chaque dimanche à l'ancienne église paroissiale dont le titulaire, saint Guénolé, reste le protecteur de la Ville Close.

KERLAZ. — Adoration (11-16 Mars). — Pour la première fois, la paroisse de Kerlaz a eu son tour d'adoration perpétuelle diocésaine. Pendant cette semaine, tous les paroissiens sauf 3 ou 4 exceptions, ont pieusement et fidèlement suivi ces exercices qui étaient pour eux une belle occasion de montrer la solidité de leur foi et de leur amour, et la meilleure préparation à leurs Pâques. Il y a eu plusieurs retours.

Sont venus à la Sainte Table : 197 hommes, 232 femmes, 33 enfants ; total : 462 ; il y a eu en tout 721 communions, la plupart ayant tenu à revenir une deuxième fois pour gagner les indulgences. Tous admettront que c'est bien pour une paroisse de 600 habitants.

Merci aux prédicateurs éloquents et pratiques par qui nous sont venus du ciel la paix et le bonheur, comme nous le chantions dimanche avec tant de cœur et un si bel ensemble : *Kavet am euz ar peoc'h hag an eurusted.*

Le R. P. Hascoët, de la Congrégation du Saint-Esprit, a

dirigé le chant et exposé, surtout à la Messe, nos devoirs, envers le Très Saint Sacrement de l'autel. M. G. Broch, recteur de Pouldreuzic, a donné les sermons des grandes vérités. M. G. Guézennec, recteur de Trégarvan, a donné les conférences. Plusieurs sont venus remercier M. le Recteur d'avoir si bien trouvé. *Mil bennoz deoc'h Jezus !*

Retraites pour Sourds-Muets et Sourdes-Muettes de l'Ouest. — Deux retraites seront données, cette année, à Nantes, rue d'Aguesseau, n° 1, d'abord pour les sourdes-muettes, du samedi soir 13 Avril, à 6 heures, au mardi matin 16 Avril, à 7 heures.

Ensuite pour les sourds-muets, du vendredi soir 19 Avril, à 6 heures, au lundi matin 22 Avril, à 7 heures.

Le prix total de la pension est fixé à 30 francs.

MM. les Curés sont instamment priés d'user de toute leur influence pour amener les sourds-muets de leur paroisse à prendre part à cette retraite et pour leur trouver, s'ils étaient dans l'impossibilité de payer, et si les frais qu'occasionne toujours une retraite fermée étaient pour eux un motif d'abstention, quelques âmes charitables qui se chargeraient par leur aumône de leur procurer le bienfait si appréciable de la retraite.

Adresser toute communication à M. l'abbé David, aumônier des sourds-muets, 15, rue du Frère-Louis, Nantes, qui recevra, avec reconnaissance, toutes les offrandes qu'on voudra bien faire pour cette Œuvre des retraites de sourds-muets.

Les conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : JESUS ET L'HISTOIRE. — V^e Conférence (17 Mars) : *La valeur historique des Évangiles.*

Ayant établi, dans les conférences précédentes, la valeur de la tradition évangélique, sans consulter les évangiles, le conférencier aborda, dimanche dernier, l'étude de ces quatre textes. Il démontra leur haute valeur historique, en exposant successivement deux ordres de preuve (internes et externes).

I. *Les caractères internes des évangiles.* — Ce sont ceux qu'on tient partout ailleurs comme manifestant des relations « historiques ». En voici quatre. — Cohérence du récit : dès qu'on admet la haute valeur de la « source Q » (de 50 ou plus tôt, d'après Harnack), les faits évangéliques s'enchaînent naturellement... — Archaïsme des institutions décrites, des sentiments exprimés, des spéculations théologiques... — Uniformité du type moral d'un bout à l'autre des quatre récits (dans un genre si difficile, retouches, surcharges, fictions seraient aisées à discerner). — Accord avec l'histoire générale : seul cet ensemble de faits explique la fermentation des premiers siècles étudiée dans la 2^e et la 3^e conférences.

II. *Contrôles subis par les évangiles.* — Le premier à noter est celui qu'ont exercé les derniers évangélistes sur les premiers : leurs omissions comme leurs ajoutés montrent qu'ils ne se contentent pas de copier ; ce qu'ils ont gardé, ils l'ont donc approuvé ; leurs divergences de détail ne peuvent faire objection : « la concordance prouve davantage, disent Langlois et Seignobos, quand elle est limitée à un petit nombre de points ». Acquis, par conséquent, les points sur lesquels ils s'accordent.

Plus décisive, la réception des évangiles par toutes les églises orthodoxes : approbation spontanée, sans aucune intervention de l'autorité (à la différence du Coran), approbation inexplicable soit par un « instinct mystique » (les sectes sont là pour révéler les instincts du temps), soit par le nom des auteurs présumés (bien des écrits attribués à des apôtres ont été contestés ou rejetés)... C'est donc que les églises archaïques, malgré leur rivalité, malgré leur évolution indépendante, d'autant plus accusée qu'on suppose les évangiles plus tardifs, ont reconnu dans ces écrits l'enseignement de leurs fondateurs respectifs, le Christ de l'histoire.

Les évangiles, conclut l'orateur, sont donc des écrits historiques de première valeur. Dans une péroraison superbe, il les montre aussi précieux pour la foi que l'Eucharistie : le Christ y parle encore, aujourd'hui comme autrefois.

Nous rappelons à nos lecteurs que les *Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye* sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes », 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

Ces conférences sont diffusées par T. S. F. (Radio-Paris, 17 heures).

BIBLIOGRAPHIE

BALTUS LE LORRAIN, par René BAZIN, de l'Académie Française. 16 illustrations originales, lettrines par J. de Chastellus. Série nouvelle, série 5, format in-4° (30x22), 230 pages : broché, 18 fr. ; cart., tr. jaspée, 22 fr. 50 ; cart., tr. dorée, 30 fr. ; reliure demi-toile, tr. dorée, 35 fr. — Desclées, de Brouwer et Cie, 76 bis, rue des Saints-Pères, Paris (6°).

Voici un livre qui est en même temps un geste national ; grand livre où se trouve puissamment exprimée l'histoire de l'âme lorraine, le long des âges, obstinée et fervente dans son martyre comme dans ses espoirs, close au germanisateur et tout aussi irréductible à l'odieux laïcisateur. Livre d'une pathétique actualité, car il traite du problème de l'enseignement confessionnel en terre lorraine, lequel est un aspect du plus vaste problème : celui de l'école unique, livre d'un intérêt éternel, parce que, en face de l'oppression morale, il dresse la splendeur de la conscience invincible.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JAUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catalfalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires. —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

FABRIQUE DE FLEURS D'EGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE*Exécution soignée de tous travaux***- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -**

REVUE FINANCIERE. — *Paris, le 15 Mars 1929.* — Les opérations de liquidation de quinzaine au Parquet ont été très faciles et l'argent pour reports très abondamment offert, n'a valu que 2 3/4 %. Malgré cela, la clôture est empreinte de lourdeur.

Nos rentes sont fermes, le 3 % à 72,05, le 5 % 1915-1916 à 98,70, le 5 % amortissable à 118, le 4 % 1918 à 86,40. Fonds ottomans fermes, le 4 % unifié à 112,40, le 5 % 1914 à 102,50.

Le groupe des banques reste assez lourd, la Banque de France finit à 25.550, la Banque de Paris à 4.990, l'Union Parisienne à 2.580, le Crédit Foncier à 5.840, la Société Marseillaise à 1.255, le Crédit Lyonnais qui a détaché aujourd'hui un droit de souscription de 610 francs finit à 3.265, la Société Générale avec un droit de souscription détaché également aujourd'hui de 185 francs s'inscrit à 1.930. L'augmentation de capital à laquelle procèdent actuellement ces deux derniers Etablissements s'annonce comme un grand succès.

Aux valeurs internationales, le Suez est calme à 25.700, le Rio à 7.840, la Central Mining à 2.300, le Foncier d'Egypte est plus lourd à 4.580, les Wagons-Lits à 760, fermeté de l'Azote à 3.150. Aux Mines, la de Beers est en reprise à 1.755, Chartered à 236, Goldfields à 362, Rand Mines à 398. Transvaal à 280, Tanganika à 535, nouvelle hausse de la Tharsis à 850.

Les pétrolifères sont plutôt lourdes, Royal 40.100. Shell 564. Mexican Eagle 151, Malopolska 516, Crédit Général des Pétroles 1.571, Stéana Française 471.

Caoutchoutières en recul, Caoutchoucs de l'Indo-Chine à 1.500, Cambodge 329, Financière 299, Padang 1.120, Terres Rouges 667.

Aux valeurs diverses, l'Action Citroën revient à 1.670, la Say reste à 2.260, Sucrière de Marle à 764, Saint-Leu-d'Esserent à 763, Vierzy est en hausse à 1.100, Estampage de la Vence s'inscrit à 600 l'action et 768 la part. L'Action Cotelle et Foucher (Javel la Croix) influencée par l'ambiance se tasse à 1.865, intéressante à ce cours pour le portefeuille, les perspectives d'avenir de l'entreprise paraissant très favorables. L'Afrique Equatoriale Française est en reprise à 849. Le bruit court que ce titre passerait à la cote officielle du Parquet et serait également coté officiellement à la Bourse de Lyon. L'Action Brevets étrangers Lefranc poursuit son mouvement de reprise à 1.325. Biscuits Vignals. L'introduction au marché hors cote aura lieu le mercredi 20 courant au lieu du lundi 18.

Etablissements Samga et Bavox Réunis. L'augmentation de capital en cours s'annonce comme un grand succès. L'Action est très fermement tenue à 1.270. Les raisons qui ont poussé la Société à augmenter son capital sont dues à l'augmentation importante des affaires sociales qui justifie l'agrandissement des moyens de production. L'acquisition d'une usine fort bien située permettra à la Société de répondre aux demandes d'une clientèle, chaque jour plus nombreuse et également l'exploitation d'un nouveau débouché, très à l'ordre du jour, que permet un nouveau brevet.

44^e ANNÉE.

Vendredi 29 Mars 1929.

N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Mars. — RÉSURRECTION DE N. S. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.
Lundi, 1^{er} Avril. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Mardi, 2. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Blanc.
Mercredi, 3. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 4. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 5. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 6. — De l'octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 7. — Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Adoration perpétuelle de Brest.	31 Mars-1 ^{er} Avril.
Adoration perpétuelle de Morlaix.	2-3 —
Hospice de Landerneau	4-5 —
Refuge de Brest.	6-7 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. MODIFICATIONS AU TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE**

Mai.	Matin.	Soir.
Mercredi, 1..	Ploudaniel.	Saint-Méen. — Trégarantec.
Jeudi, 2. . . .	Le Folgoat. — Lanarvily. — Kernouës.	Lesneven. *
Vendredi, 3..	Plouider. — Goulven	Plounéour-Trez.
Samedi, 4 . . .	Collège Saint-François.	
Vendredi, 17.	Brèles. — Lanildut	Saint-Renan. *
Samedi, 18..	Guilers.	Bohars.

II. — Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape Pie XI a daigné décerner à *M. Thomas, maire de Plougastel-Daoulas*, la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

La paroisse de Saint-Melaine, Morlaix	16.710 f.
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 4.810 francs, ce qui fait jusqu'ici un total de 21.520 francs.)</i>	
Anonyme, Plonéis	30
Anonyme, Douarnenez	10
M. Vicaire, recteur de Saint-Cadou	1.000
La paroisse de Saint-Cadou	2.400
M. Andro, recteur de Lababan et sa tante	1.500
La paroisse de Lababan	4.550
La paroisse de Saint-Yvi	4.097 50
Un officier de Marine	250
M. Floc'h, recteur de Kerfeunteun	1.000
La paroisse de Kerfeunteun	15.437
La paroisse de Tréméoc	5.600
La paroisse de Bénodet	3.120
La paroisse de Plogastel-Saint-Germain	9.395
<i>(y compris 400 francs en souvenir de M. l'abbé Mével, ancien recteur de Plonévez-Porzay).</i>	
M. Breton, recteur de Loc-Eguiner-Ploudiry	1.000
La paroisse de Loc-Eguiner-Ploudiry	2.840
Religieuses de la Miséricorde Kernisy - Kéranna, Quimper	1.500
Famille Grall, Bertheloy, Saint-Martin, Morlaix	1.000
Al. Floc'h, peintre, Saint-Martin, Morlaix	500
La paroisse de Tréflez	3.410
Anonyme, Esquibien	200
La Confrérie de Saint-Michel, Lesneven	100
Le Patronage, —	600
Le Stade lesnevien, —	600
Le Tiers-Ordre, —	200
La Congrégation de la Ste Vierge, —	200
Les Enfants de Marie, —	300
L'Association des anciennes élèves de l'école de N.-D. de Lourdes, —	1.000
« La Société Bretonne », bureau de —	100
Hospice de —	317
La paroisse de Lesneven	33.552
<i>(Une famille a déjà versé 1.000 francs, ce qui fait un total de 37.969 francs.)</i>	
M. Nicol, recteur du Drennec	1.000
La paroisse du Drennec	4.410
M. Grall, recteur de Ploudaniel	1.000
M. Allain, vicaire, Ploudaniel	1.000
M. Guivarc'h, —	1.000
M. Roudaut, ancien vicaire de Saint-Pol-de-Léon	1.000
La paroisse de Ploudaniel	20.150
M. Rozuel, recteur de l'Ile-Molène	1.000
Mme Vve Lallain, Hermitage St-Joseph, Goulven	100
M. Le Menn, recteur de Saint-Eloy	1.000
La paroisse de Saint-Eloy	850

M. l'Amiral et Mme de Boisanger, Saint-Urbain ..	1.000 f.
En souvenir de M. Augustin de Boisanger, — ..	1.000
Mesdemoiselles de Boisanger, Saint-Urbain	1.000
La paroisse de Saint-Urbain	3.560
La paroisse d'Arzano	7.000
La paroisse de Lanildut	4.600
M. l'abbé Mazé, directeur, école Landivisiau	1.000
M. l'abbé Thomas, —	1.000
M. l'abbé Le Gall, —	1.000
M. l'abbé Fermon, Pont-l'Abbé (1 ^{er} versement)	500
Anonyme de Paris	100
M. Edouard Texier, Landerneau	500
Famille Quémener, rue Fontaine - Bl., Landerneau ..	500
M. Cann, recteur de Trémaouézan	1.000
La paroisse de Trémaouézan	5.000
Prix d'un bijou vendu, Douarnenez	330 40
Cœur Sacré de Jésus, merci ! Douarnenez	100
Les élèves des anciennes Ursulines de Morlaix	1.000
La Supérieure générale du « Bon Secours », Paris ..	2.000
Monseigneur Jan, évêque du Cap-Haïtien, Haïti	1.000
Les élèves du Likès, Quimper (2 ^e versement)	84 25
M. l'abbé Guédès, Maison de St-Joseph (2 ^e versem.) ..	500
Anonyme, Maison Saint-Joseph (2 ^e versement)	100
Anonyme, Maison Saint-Joseph	50
Quelques paroissiens, Saint-Pol-de-Léon	8.600
Anonyme, —	500
Jean-Marie Séité, —	500
Famille Moal, Penlan, —	500
Anonyme, —	1.000
Anonyme, —	2.000
Anonyme, —	500

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480 Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques (31 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures, messe pontificale suivie de la bénédiction papale. Dernière messe à 11 h. 1/2. Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, chant du *Te Deum*, bénédiction, procession à l'intérieur de la cathédrale au chant du *O filii et filiae*. — A 8 heures, clôture de la Station quadragésimale, sermon du Père Prédicateur, allocution de Monseigneur l'Evêque.

Lundi et mardi : messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2. Procession comme la veille.

Lundi : à 7 heures, réunion des Enfants de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Pâques (31 Mars)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, clôture de la Station, *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et Mardi de Pâques : messes à 6 et 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction. — Le soir, de 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois d'Avril* : QUE LES INFIRMIERS ET LES INFIRMIÈRES SE SANCTIFIENT ET TRAVAILLENT A SANCTIFIER LEURS MALADES. — Souffrir avec patience et surnaturellement est bien difficile, et cependant c'est alors que Dieu prodigue ses grâces. Il importe donc que tous ceux qui approchent les malades soient remplis de Dieu, afin de pouvoir le leur communiquer et leur permettre de profiter pour leur plus grand bien et celui d'un grand nombre d'âmes, de ce temps d'autant plus précieux qu'il est souvent le prélude de l'éternité.

Résolution apostolique : Je me montrerai plein de patience et d'esprit surnaturel à l'égard de ceux qui souffrent.

Lire le développement de cette intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Enseignement libre. — Mlles les Directrices des Ecoles libres qui veulent bien, pour la fête de Jeanne d'Arc, vendre des petites fleurs bleues au profit de la Maison de Repos, sont priées de le faire savoir au plus tôt à Mlle Pochard, 60, rue d'Aiguillon, Brest, et d'indiquer en même temps le nombre des fleurs qu'elles désirent recevoir. Mlle Pochard reprendra les fleurs invendues. *L'Inspection diocésaine.*

Nécrologie. — I. Des « Missions Etrangères » de Paris on nous annonce la mort du R. P. Biannic, décédé le 22 Mars, au Japon, où il était missionnaire depuis 1898.

— II. M. QUÉRÉ JEAN-PIERRE. — Né à Esquibien, en 1867, d'une famille honnête et laborieuse, plus riche d'enfants que de biens, et profondément chrétienne, Jean-Pierre Quéré entra à 12 ans au Petit Séminaire de Pont-Croix. Sans hâte, sans lassitude, il y parcourut — chose assez rare, — le cycle entier des études classiques depuis la huitième jusqu'à la rhétorique. Il s'y révéla élève intelligent, studieux, de conduite exemplaire, d'humeur enjouée et de caractère facile, justement apprécié de ses maîtres, très aimé de ses condisciples. Au Séminaire, ces mêmes qualités firent de lui un séminariste modèle : il paraissait se plier sans effort à toutes les exigences du règlement et s'avancait d'un pas tranquille vers le but entrevu dans ses rêves d'enfant et poursuivi depuis lors avec une inlassable persévérance : le sacerdoce. Il fut ordonné prêtre le 10 Août 1891.

Sa santé, alors assez fragile, demandant des ménagements, il fut placé d'abord comme précepteur chez M. de Carné, au château du Marc'hallac'h, en Plonéis. Deux ans après, il fut nommé vicaire à Pont-l'Abbé, et y demeura vingt ans ; puis recteur à Tréslez, où il eut à faire face aux fatigues et aux difficultés des années de guerre ; enfin recteur à Edern, en 1918. Dans ces différents postes, M. Quéré se montra constamment homme simple et droit, modeste et pacifique, attaché à son devoir, l'accomplissant toujours avec conscience et sans bruit, prêtre d'une foi et d'une piété profondes, d'une douceur et d'une bonté inaltérables.

Bientôt survint l'épreuve qui devait peser d'un poids si lourd sur le reste de sa vie. Frappé d'hémorragie cérébrale, il dut se reconnaître incapable de diriger plus longtemps la grande paroisse d'Edern. Sans une plainte, sans une hésitation, il fit son sacrifice, dans des circonstances qui le rendaient singulièrement dur et méritoire. Au mois d'Octobre, 1925, il vint demander asile dans la maison si largement hospitalière des religieuses Augustines de Pont-l'Abbé. Il y devait rester un peu plus de trois ans, édifiant ses confrères, ses dévouées infirmières et toutes les personnes qui l'approchaient par sa piété, sa douceur, sa résignation, sa patience. Rien ne fut capable d'altérer la sérénité de son âme, l'amabilité de son caractère : ni les souffrances de sa maladie, ni la claire conscience qu'il avait des progrès de son mal, de la paralysie envahissante, de la perte de ses forces, du déclin même de ses facultés intellectuelles. Tant qu'il le put, il célébra la sainte messe, récita son bréviaire, malgré la difficulté qu'il avait à articuler les mots, fit son Chemin de Croix quotidien, multiplia ses visites au Saint-Sacrement.

Le 17 Février, il dit encore la messe avec beaucoup de peine, puis s'alita pour ne plus se relever. Ses derniers jours furent des jours de grandes souffrances, sanctifiées par sa piété, par la réception des sacrements, par son admirable soumission à la volonté de Dieu. La gangrène avait envahi les extrémités des membres, lui causant des douleurs intolérables. Il ne trouvait plus aucun repos. Mais chaque fois que l'excès de la souffrance lui arrachait un cri ou un gémissement, son âme se portait vers Dieu et la crise douloureuse s'achevait dans une pieuse invocation au Sacré Cœur, à la Sainte Vierge. C'est dans ces sentiments de résignation et de confiance qu'il expira le samedi matin, 9 Mars 1929. Après un service funèbre célébré dans l'église paroissiale de Pont-l'Abbé, son corps a été inhumé dans le cimetière d'Esquibien.

R. I. P.

QUIMPER. — A la mémoire du maréchal Foch. — Quimper s'est associé dignement aux hommages et aux prières qui ont accompagné à Paris le transfert des restes du glorieux maréchal Foch dans sa tombe des Invalides. Beaucoup de magasins avaient fermé leurs portes. Aux monuments publics et à de nombreuses maisons particulières le drapeau

tricolore flottait en berne. A 9 heures, une foule dense et recueillie se pressait sous les voûtes de la cathédrale où, à la demande des Anciens Combattants, une cérémonie religieuse était organisée. Monseigneur l'Evêque présidait au trône assisté de ses vicaires généraux, MM. Cogneau et Juncour. Les membres du Chapitre, le clergé de la ville et les séminaristes emplissaient le chœur. Au haut de la nef, un imposant catafalque se dressait sous un décor de tentures funèbres lamées d'argent. La nef entière était occupée par les Anciens Combattants, les sociétés patriotiques et les représentants des corps constitués de la ville. Signalons parmi ceux-ci, M. le Préfet et son Chef de Cabinet, le Maire et ses Adjoints, MM. les généraux Jouan de Kervenoaël, Thureau et Chaplain, etc...

La messe fut dite par M. Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Au cours de la cérémonie, la schola du Séminaire interpréta un *Requiem* à 4 voix égales d'Azola, et le *De profundis* à 3 voix égales de Nanini. Le grand orgue, tenu par M. Mayet, exécuta quelques pièces funèbres empruntées aux œuvres d'Ambroise Thomas, Saint-Saëns, Queff, Boëllmann, Ropartz et Colin.

Après la messe et avant de donner l'absoute, Monseigneur monta en chaire, et, dans le silence ému de l'immense auditoire, prononça le discours suivant :

Bonum certamen certavi, fidem servavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ.

MESSIEURS,

Au moment où la prière funèbre nous rassemble dans un hommage suprême au sauveur de la France, la Patrie, couvrant son cercueil du manteau militaire, se prépare à le prendre sous les voûtes de Notre-Dame, pour le conduire, au milieu des représentants de toutes les nations, à travers les rangs pressés de tout un peuple, jusqu'au Dôme où dorment les héros français qui, sous nos étendards jeunes ou vieux, ont vaincu et étonné le monde. Il ne sera pas déplacé dans le cortège du grand Roi qui a construit ce palais mortuaire et du grand Empereur qui l'a peuplé. Parmi les preux qui ont illustré la France, l'Histoire n'en a pas connu qui méritât mieux que celui-ci les salves du canon des Invalides.

A Ferdinand Foch, maréchal de France, d'Angleterre et de Pologne, j'appliquerai sans hésitation, et dans tout leur sens, naturel et surnaturel, les paroles fameuses de l'apôtre saint Paul : *Bonum certamen certavi : fidem servavi : in reliquo reposita est mihi corona justitiæ* : j'ai gardé ma foi : je n'attends plus que la couronne de justice.

Le bon combat. Tous les chrétiens qui m'entendent savent ce qu'est le bon combat, quand le Pays est en danger, quand il fait appel au courage civique et au courage militaire, quand les droits les plus précieux de la nation sont injustement et déloyalement attaqués par l'ennemi, devant toutes les consciences droites, Dieu dresse l'image de cette Patrie qu'il a créée lui-même, qu'il a faite de ses mains divines, dont il a marqué les frontières tantôt par ses monta-

gnes et ses fleuves, et tantôt par de larges traînées de sang sorti de nos veines. Ce qui vient de si haut, ce qui nous a coûté si cher n'est pas une chimère que l'on puisse sacrifier à des luttes politiques. C'est l'incarnation à jamais glorieuse des souffrances et des exploits de nos aïeux. Et la voyant si belle à la fois et si éprouvée, si généreuse et si vivante jusque dans les discordes où elle s'épuise, nous reconnaissons, dans la France, notre mère toujours jeune, pour laquelle comme pour l'Eglise nous verserons la dernière goutte de notre sang.

Telle apparut la France, dans les tristesses de 1870, au regard du jeune Foch, fils du Languedoc transplanté à Metz, quand il se promit, à 19 ans, « de se consacrer exclusivement au service de la Patrie et d'appliquer toute son activité intellectuelle au relèvement de l'armée » (1).

L'étude fut sa passion.

L'étude aussi est un combat. Je ne pense pas qu'on puisse devenir un grand chef sans l'étude. C'est un homme d'Etat qui a dit à Foch, à l'Académie : « Vous pensez que les hommes appelés à conduire les troupes doivent s'y préparer longuement, et que les improvisations géniales ne sont, sur les champs de bataille, que la fleur éclatante des méditations antérieures. » Poincaré avait raison. L'intuition est le fruit de l'étude. Ainsi parlait déjà Napoléon I^{er}, et c'est ce qu'il appelait la partie divine de la guerre.

Pendant quarante ans, à tous les degrés de la hiérarchie militaire, dans la vie de garnison comme dans l'enseignement de l'Ecole de guerre, au milieu d'épreuves de carrière imméritées qui ne diminuaient en rien sa confiance dans l'avenir, Foch fit preuve d'une puissance de travail que rien ne ralentit, — sans jamais omettre dans ses rapports continus avec ses hommes ce souci quasi paternel pour le soldat, qui gagne le cœur du combattant et facilite à l'heure du sacrifice les collaborations héroïques, car, à la guerre, on ne peut pas se passer d'héroïsme.

La science, il est vrai, ne donne pas nécessairement l'héroïsme.

C'est une grande chose que l'héroïsme. Quand la Sainte Ecriture le rencontre, elle s'incline avec admiration, et, poussant l'enthousiasme à ses dernières limites, elle s'étonne qu'un héros puisse mourir. Quoi ! s'écrie-t-elle, ils étaient si braves, et ils sont tombés ! *Quomodo cecidere fortes* ? Qu'aurait dit l'écrivain sacré, s'il avait été témoin de l'héroïsme prolongé qu'exige la guerre actuelle et des immolations d'hommes qu'elle entraîne ! Vous pourriez en faire la description, vous, Messieurs, qui l'avez vécu. Le Maréchal lui-même n'en parlait qu'avec une émotion admirative, et le témoignage spécial qu'il rendait aux soldats bretons dans ses conversations d'après-guerre donnait au cœur de votre Evêque une fierté qu'il est heureux de rappeler aux survivants des années terribles et aux familles des morts.

Mais l'héroïsme des combattants serait stérile sans le

(1) Général Hellot.

génie des chefs. Les chefs eux-mêmes sont d'ailleurs les excitateurs indispensables de cet héroïsme. Ce sont eux, quand ils le veulent, qui savent soutenir le moral, inspirer la confiance, communiquer l'élan et le feu sacré. Mais leur héroïsme personnel, si communicatif qu'il soit, ne supplée pas au génie de la guerre.

Après cela, je le dirai en toute simplicité, nous ne savons pas, nous autres, de quoi est fait le génie de la guerre. Nous sentons confusément qu'il suppose autant de volonté que d'intelligence. On a dit que Foch était à la fois un homme « de réflexion et d'impulsion », qu'il avait la « sagesse et l'ardeur », qu'un bon sens supérieur contrôlait sans cesse en lui la passion de la recherche et des combinaisons. Et je dirai bientôt quelle autre lumière le guidait. Mais ces analyses psychologiques sont du domaine des initiés. Nous autres, nous jugeons par les résultats. Quelle moisson de victoires fut comparable à la sienne ?

Ne craignez pas, Messieurs, que j'enlève à ses rivaux de gloire leur part de mérite. En aucun siècle de notre Histoire, ils n'eussent été déplacés à la tête de nos plus puissantes armées.

Une auréole de choix semble pourtant réservée à l'homme providentiel qui inspire partout confiance et qui la justifie, qui, à l'appel de ses chefs, porte partout le secours opportun, secours aux combattants de la Marne dans les marais de Saint-Gond, secours aux Belges sur l'Yser et aux Britanniques dans les Flandres, qui donne les coups de boutoir nécessaires dans l'Artois et sur la Somme, qui se porte à l'aide de Verdun et intervient en Italie après Caporetto, et, devenu successivement chef d'état-major général, conseiller militaire du gouvernement, membre du conseil de guerre supérieur interallié, reçoit enfin le commandement unique, et, sans se laisser décourager par la surprise du 27 Mai, au Chemin des Dames, commence en Juillet à marteler le front ennemi, le pousse, selon son expression, « par une série de coups d'épaule », avec une intensité croissante, faisant converger toutes les forces alliées sur le front belge, enfin rompu, en attendant le suprême effort sur Metz, qui sera rendu inutile par l'armistice.

Peu d'intelligences humaines auraient été capables de combinaisons stratégiques aussi complexes, aussi précises, réalisées avec tant d'énergie et de rapidité. Fraternellement rangés autour de lui, tous les héros de cette grande épopée militaire, lui rendraient cette justice et proclameraient qu'il a *combattu le bon combat*.

Fidem servavi, Messieurs. Je vous ai montré dans son patriotisme intense la source de son dévouement militaire. Mais ce patriotisme, comme celui de Jeanne d'Arc, était d'ordre à la fois divin et humain. Il reposait sur des convictions religieuses raisonnées et inébranlables, qui faisaient la vie et la force de son âme, — et la lumière même de son génie empruntait une clarté nouvelle à ses prières quotidiennes, qui le menaient, toujours comme Jeanne d'Arc, au conseil de Dieu, sans négliger le conseil de guerre. Il a re-

connu lui-même qu'aux jours où son âme de chef hésitait entre plusieurs plans de bataille, il a souvent cherché la décision auprès du tabernacle, et qu'il s'en est bien trouvé.

Ils n'ont pas eu tort, ses admirateurs de la paroisse bretonne de Ploujean, qui, par reconnaissance pour ses services, en pleine guerre, lui ont offert en hommage, dans la vieille église paroissiale, une stalle d'honneur, signalée par une inscription qui témoigne de leur fierté. Je ne vois jamais cette stalle dans mes tournées pastorales, toute seule en face de la chaire, sans y voir aussi par l'imagination l'homme de guerre à genoux devant le Dieu des armées, demandant ses inspirations au Ciel, et consacrant au Sacré Cœur les peuples et les soldats qu'il a conduits à la victoire. Et comment s'étonner qu'un chef d'armée qui eut sous ses ordres tant de millions d'hommes, sur le front le plus immense que les plus grands capitaines aient jamais connu, pendant des années qui comptèrent pour des siècles, ait éprouvé le besoin de venir confier à Dieu toutes les forces héroïques et fragiles dont il disposait et de lui demander de consacrer par ses vues divines des conceptions humaines toujours infirmes par quelque endroit ? La foi profonde du maréchal Foch mêlait Dieu à toute sa vie et maintenait le contact constant entre ses humbles efforts et l'action souveraine du Maître de la victoire. *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*. Combien de fois ce refrain des psaumes lui a monté au cœur, quand il recevait l'Eucharistie ou qu'il venait prier la Vierge à Lourdes ou dans nos sanctuaires bretons ?

Un jour, sept cents hommes de Cornouaille et de Léon, faisant un pèlerinage à Montmartre, invitèrent le Maréchal à les rejoindre à l'Arc de Triomphe de l'Etoile pour y chanter avec eux un *De profundis* sur la tombe du Soldat inconnu. Ce fut un événement dans Paris. Son âme se sera souvenue dimanche de cette émotion militaire, tandis qu'autour de son cercueil, au milieu des vétérans recueillis, comme dans une veillée d'armes des temps lointains, un groupe de prêtres et de religieux, anciens soldats, évoquant les scènes d'autrefois, mêlait au murmure immense de la foule qui défilait, la prière désirée par le grand chef et à laquelle s'associait au loin le Pontife qui, de Rome, lui avait envoyé la bénédiction d'un Père. *Fidem servavi*.

In reliquo mihi reposita est corona justitiæ. Il attend la couronne de justice. Il l'obtiendra sûrement dans le Ciel. Mais cette couronne, il la mérite aussi sur la terre. Comme ils le connaissent peu, les hommes qui ont refusé, au Parlement, de s'associer à l'hommage mérité que le Pays lui adressait par la voix de ses représentants ! Il n'avait rien d'un sabreur.

S'il avait été un sabreur, il aurait manœuvré de manière à rendre possible cette dernière offensive sur Metz, dont le succès était certain, mais qui eût coûté cinquante mille hommes de plus. En hâtant l'armistice, il fit l'économie du sang de France. Je le lui ai entendu dire à lui-même.

Tous les grands soldats détestent la guerre. Ils ne la font que par nécessité. Mais il faut bien qu'ils mettent sur le

même plan dans leur âme le bien de la paix et la sécurité de la nation. Quel bon Français pourrait penser autrement ? Ainsi pensait le maréchal Foch.

Ce qu'il souhaitait, c'est qu'aucun Français n'oubliât les sacrifices supportés par le Pays, que le souvenir des grands morts fût entretenu pieusement, que les survivants fussent unis dans un dévouement sans borne pour la Patrie.

Il avait au cœur l'amour de l'ouvrier et du paysan. Il désirait pour l'industrie et l'agriculture tous les perfectionnements compatibles avec la situation actuelle de la France. Il exerçait une influence pratique dans ce sens tout autour de lui.

Il saluait dans les groupements de jeunesse des agents de progrès intellectuel et moral, sous l'action de la foi et du patriotisme.

Si je me permets d'évoquer ici ces idées, c'est qu'il les a exprimées devant moi avec la chaleur et la cordialité d'un vrai patriote, qui rêve pour la France un avenir pacifique, dans la liberté, le travail, l'honneur, sous l'égide de la Croix du Christ.

Voilà les sentiments dans lesquels il vécut et mourut. Sa maladie fut lente. Il soutint énergiquement et sans plainte ce dernier combat, où sa noble compagne et des médecins amis le disputèrent longtemps à la mort. L'affection et la science furent impuissantes. Le prêtre vint plusieurs fois. Vous savez comment il l'accueillit : Au Ciel ! Déjà l'Europe avertie écoutait. Elle adressait des témoignages de sympathie. Il en fut touché pour la France. Mais l'heure était venue. Sa parole suprême eut un accent d'assaut : « Allons-y. » Il songeait au repos du soir. C'était le repos éternel que lui donnait soudainement le Maître de la vie et de la mort. Il y est entré.

Au tribunal de Dieu, il aura eu, comme nous tous, à se reprocher ses fautes, qu'il expiera dans le Purgatoire, s'il ne les a déjà amplement réparées par son rude labeur accompli avec un si bel esprit de foi et par ses longues souffrances finales, unies à celles de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'évoquait déjà en son âme le Temps de la Passion.

Mais aucun ennemi ne pourra venir lui reprocher devant le juste Juge, ni un acte déloyal, ni une violation du droit des gens, ni une aggravation inutile des maux de la guerre.

Tous nos morts viendraient témoigner pour lui, et s'écroieraient d'une seule voix : Il a été un homme qui fait honneur à l'homme, un Français qui fait honneur à la France, un chrétien qui fait honneur à l'Eglise. Il a combattu le bon combat et il a gardé sa foi. Il attend la couronne de justice, que lui donnera le juste Juge.

— La « Croisade » à la Mère-de-Dieu. — Le dimanche de la Quasimodo, 7 Avril, les Croisées et les Cadettes de toute la Cornouaille auront leur journée de pèlerinage. Elles se réuniront dans la chapelle de la Mère-de-Dieu, en Kerfeunteun.

Grand'messe à 10 heures, célébrée par M. le chanoine

Le Roy, du Chapitre cathédral, soit dans la chapelle, soit à l'autel en plein air, selon le temps. A 13 heures, séance de Croisade ; rapports par les groupes de Cornouaillaises. A 14 heures, vêpres, procession, Salut du T. Saint-Sacrement. — La musique des Paotred-Ti-Mamm-Doue prêtera son précieux concours.

A 16 heures, au plus tard, tout sera fini.

Les groupes sont priés, en raison de l'affluence prévue, d'apporter leurs provisions de bouche.

ECOLE, PENSIONNAT, COMMUNAUTE, sur bord mer, pouvant recevoir 40 enfants, colonie vacances, demandé par archiprêtre de Montargis. — Prière lui adresser propositions.

BIBLIOGRAPHIE

NOS DEVOIRS ENVERS LES SEPT SACREMENTS (*Deuxième partie*) par G. LETOURNEAU, curé de Saint-Sulpice. — Un volume in-8 couronne de 72 pages. Broché 4 fr. Affranchissement : France 0.55, Etranger. 1 fr. — Avignon, 7. place Saint-Pierre, Maison Aubanel Frères, fondée en 1744, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.394 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

R. C. QUIMPER 5548 -

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE*Exécution soignée de tous travaux***- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -**

REVUE FINANCIERE. — *Paris, le 22 Mars 1929.* — Après une période de faiblesse assez marquée, la Bourse aujourd'hui se montre beaucoup plus résistante.

Nos rentes sont fermes, 3 % 72, 5 % 1915-1916 99,10, 5 % 1920 amortissable 118,05, 4 % 1918 96,10. Fonds ottomans fermes, le 4 % unifié à 112,90, le 5 % 1914 à 103,25.

Le groupe des banques, après la forte baisse d'hier, reprend sur ses plus bas cours, la Banque de France à 25.875, la Banque de Paris à 4.775, l'Union Parisienne à 2.565, le Crédit Foncier à 5.935, le Crédit Lyonnais à 3.260, la Société Marseillaise à 1.120, la Société Générale à 1.910, les Actionnaires de ce dernier établissement sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le mardi 2 Avril prochain, à 10 heures du matin, salle de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes à Paris. Ordre du jour : 1° Autoriser la libération facultative des actions à concurrence d'une certaine fraction du capital social ; 2° Elever le chiffre maximum auquel le Conseil d'administration a été autorisé à porter le capital social par les résolutions du 9 Mai 1927, etc...

Aux valeurs internationales, le Suez est soutenu à 25.660, Santa-Fé à 3.685, l'Azote à 3.115, le Rio à 7.775, le Foncier d'Egypte à 4.540, reprise des Wagons-Lits à 827. Aux mines hausse de la de Beers à 1.815, Chartered reste à 236, Goldfields à 355,50, Rand Mines à 391, Tanganyika à 533, Tharsis à 846.

Pétrolifères soutenues, Royal 40.850, Shell 594, Mexican Eagle 150, Malopolska 517.

Les caoutchoutières sont en recul, Cambodge 310, Financière 285, Padang 1.110, Terres Rouges 618.

Aux valeurs diverses, la Say finit à 2.245, Sucrière de Marle à 758, Saint-Leu d'Esserent à 720, Vierzy à 1.090, Estampage de la Vence en reprise, l'action à 635, la part à 785, ainsi que Cotelte et Foucher (Javel-La Croix) à 1.900, Brevets Etrangers Lefranc 1.200, Afrique Equatoriale 840.

Biscuits Vignals. Le titre introduit à la cote du marché en banque avec succès avant-hier à 395 progresse à 400.

Bavox est très ferme à 805 ex-droit de souscription, le droit se traite à 465 fr. Cette société procède du 19 au 29 Mars à l'augmentation de capital de 2 à 4 millions que nous avons déjà annoncée, par l'émission au pair de 20.000 actions de 100 francs, réservées par préférence et à titre irréductible aux actionnaires anciens, à raison de 3 actions nouvelles pour quatre anciennes (n°s 1 à 20.000) ou 20 actions nouvelles pour 9 parts de fondateur. Il semble qu'en raison des conditions fort attrayantes présentées pour eux par cette opération, les actionnaires ont tout intérêt à souscrire. Les souscriptions sont reçues sur présentation du coupon n° 2 au siège social, 23 boulevard Gouvion-Saint-Cyr, à Paris, où des bulletins de souscriptions sont à la disposition des actionnaires qui n'auront à verser en souscrivant que le quart, soit 25 fr., par action nouvelle.

44^e ANNÉE.

Vendredi 5 Avril 1929.

N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Avril. — Quasimodo. Double-majeur. Blanc.

Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.

Lundi, 8. — Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie.

Double de 1^{re} classe. Blanc.

Mardi, 9. — De la férie. Blanc.

Mercredi, 10. — De la férie. Blanc.

Jeudi 11. — S. Léon I^{er}, Pape et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 12. — De la férie. Blanc.

Samedi 13. — S. Herménégilde, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 14. — 2^e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Refuge de Brest	7 Avril.
Hospice de Quimperlé	8-9 —
Filles de la Croix, Maison de Famille, rue Collet.	10-11 —
Juvénat de l'île Blanche.	12-13 —
Saint-Julien, Landerneau,	14 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. La propagande schismatique de l'Action Française. — De nombreux prêtres reçoivent une publication intitulée : *Les Documents nationaux*, qui a nettement pour but de pousser clergé et fidèles à la désobéissance et à la révolte contre l'autorité du Pape et des évêques.

Nous réproouvons de toutes nos forces cette publication et la dénonçons comme une œuvre de propagande schismatique.

II. Elections municipales. — Nous recommandons instamment les élections prochaines aux prières du clergé et des fidèles.

Les élections municipales, sans avoir une influence directe sur la législation, détermineront le sens des élections

sénatoriales et feront sentir aux députés eux-mêmes la ferme volonté des catholiques de ne pas se laisser persécuter.

Le choix de bonnes municipalités est d'autant plus important que la durée du mandat des conseillers municipaux vient d'être portée à six ans.

Il importe donc qu'aux élections communales du mois de Mai, quelle que soit l'étiquette des listes présentées, la note catholique soit aussi précise que possible.

Dans beaucoup de communes, des alliances peuvent s'imposer avec des hommes qui ne partagent pas nos convictions. Elles devraient comporter tout au moins des engagements en ce qui touche la lutte contre la coéducation des sexes, les secours aux enfants indigents de nos écoles libres, les locations de presbytères, les réparations des églises, etc.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Morvan, vicaire à Crozon.....	1.000 f.
M. Jézégou, vic. —	1.000
M. Gouriou, vic. —	1.000
M. Abhervé-Guéguen, vicaire à Crozon.....	1.000
M. Blons, vic. —	1.000
Mlle Yvonne Bigot, Quimper.....	200
M. et Mme Ernest Bernard, Carhaix.....	1.000
Une famille chrétienne, —	500
Famille G. B., —	300
Anonyme, —	300
Anonyme, —	200
Anonyme, —	200
Les Dames de la Congrégation, —	200
La Fraternité du Tiers Ordre, —	200
La paroisse de —	5.575
Anonyme, Quimper (Saint-Corentin).....	100
M. et Mme Bolloré, Odet.....	100.000
La paroisse de Saint-Mathieu de Morlaix.....	37.710
<i>(Cette paroisse a déjà versé 1.800 francs, ce qui fait en tout 39.510 francs.)</i>	
M. Jaïn, aumônier à Trévédry.....	1.000
Pensionnat Saint-Stanislas, Saint-Renan	250
M. et Mme Louis Corre, Quimper.....	500
Ecole libre des filles (maîtresses, élèves, anciennes élèves), Lampaul-Ploudalmézeau.....	500
La paroisse de Lampaul-Ploudalmézeau.....	4.000
La paroisse de Plouguer.....	1.430
La paroisse de Plabennec.....	31.000
M. Jouanno, recteur de Bubry (Morbihan).....	400
Congrégation des Enfants de Marie et Patronage des filles, Saint-Martin de Morlaix.....	600
Conférence de Saint-Vincent de Paul (Dames) Saint-Martin de Morlaix.....	100
La paroisse de Lannéanou.....	1.000
La paroisse de Saint-Rivoal.....	1.710
M. Le Gall, recteur de Kerlaz.....	800
La paroisse —	3.889 50

M. Fer, recteur de Plouégat-Moysan.....	1.000 f.
La paroisse de Brasparts.....	6.700
M. l'abbé Cornic, Pont-l'Abbé.....	1.000
Mme veuve Preulau, —	1.000
M. Monot, recteur de Saint-Thurien.....	1.000
M. l'abbé Jean Evennou, —	300
La paroisse —	2.600
Anonyme, Quimper (Saint-Corentin).....	10
L'Amicale des Anciens du Patronage de Saint-Martin de Brest.....	100
M. Morvan, aumônier à Châteaulin.....	1.000
M. Corre, vic. —	1.000
M. Le Gac, vic. —	1.000
La paroisse de Châteaulin (3 ^e versement).....	1.025
Un professeur du Petit Séminaire, Pont-Croix...	1.000
M. Milin, vicaire à Saint-Renan.....	1.000
Ecole N.-D. de Liesse, —	600
Patronage Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Renan.....	200
Anonyme, Châteaulin.....	2.500
Paroisse Saint-Corentin (7 ^e versement).....	3.665
M. Drogou, recteur de Landunvez.....	1.000
M. Caroff, vicaire —	2.000
La paroisse —	7.000
La paroisse de Plounévezel.....	1.040
M. Gargadennec, recteur de Brennilis.....	1.000
La paroisse —	782
M. Caroff, recteur de Loqueffret.....	1.000
La paroisse —	1.500
M. Férec, directeur d'école, Plabennec.....	1.000
M. Guinvarc'h, professeur, —	500
Anonyme, —	100
Anonyme, —	100
Anonyme, —	25
M. Grignoux, recteur de Coatmeal.....	1.000
La paroisse —	5.243
M. Prigent, recteur de La Feuillée.....	1.000
La paroisse —	1.520
M. Prigent, recteur de Botmeur.....	1.000
La paroisse —	700
Coopérative agricole « La Bretonne » Saint-Pol-de-Léon	500
Confrérie des Mères Chrétiennes, St-Pol-de-Léon..	500
Tiers-Ordre —	300
Famille Caroff, Kervent, —	1.000
Famille Urien, Kervent, —	1.000
Famille Rousseau, Kervent (2 ^e vers.) —	300
Anonyme, Keralivin, —	500
Anonyme, gare, —	500
Famille Moal, Kerasplam, —	500
Anonyme, —	1.000
Quelques paroissiens, —	2.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

IV. Œuvre des Retraites : Nomination. — M. Chapalain, recteur d'Audierne, a été nommé directeur des retraites de conscrits pour la région de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *1^{er} Dimanche après Pâques (7 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : à 5 h. 1/2 du soir, réunion des garçons de la confrérie du Cordon. A 8 h. 1/2, Tiers-Ordre des hommes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 5 heures du soir, Croisade des Cadettes. — A 8 heures, Apostolat de la Prière.

Dimanche 14 : réunion des Enfants de Marie à 7 heures, à la chapelle. — Clôture du Temps pascal.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Quasimodo (7 Avril) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Quimperlé :* M. l'abbé Grall, aumônier de la Retraite, 50 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Souscriptions pour le Monument de Mgr Calloc'h. — M. et Mme Quéméré, Ergué-Armel (2^e versement), 20 fr. ; M. Joseph Quéméré, armée du Rhin, 10 fr. ; M. l'abbé Le Bris, curé de Plogastel-Saint-Germain, 20 fr. — Total : 50 fr.

MORLAIX (La Salette). — La retraite bretonne des Conscrits du premier contingent de la classe 1929 s'ouvrira à la Salette le lundi 22 Avril, à 6 heures du soir, et se terminera le vendredi 26 Avril.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Plouzévédé, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat, Carhaix.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre. MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

Nécrologie. — M. L'ABBÉ COLLETTER. — Vincent Colléter naquit, le 6 Mai 1860, d'une famille très chrétienne de Plougasnou. Les prêtres de la paroisse discernèrent promptement cet enfant pieux et éveillé et le dirigèrent vers le collège. Ses études achevées à Saint-Pol-de-Léon, il entra au Séminaire en 1881. Il fut ordonné prêtre, le 11 Août 1885, et tôt après nommé vicaire de Collorec où il resta jusqu'en 1892. A cette date, il fut transféré à Riec, où, pendant douze ans, il fut le collaborateur de M. Kérébel. En 1904, il devint recteur de Locronan, puis en Septembre 1911, Monseigneur lui confia la belle et importante paroisse du Conquet, et c'est là qu'il vient de rendre son âme à Dieu.

M. Colléter fut un saint prêtre, un prêtre pieux, ponctuel, toujours à son devoir. Sa qualité dominante était bien, semble-t-il, sa grande bonté. Elle se reflétait dans toute sa personne et créait autour de lui une atmosphère de sympathie qui lui gagnait les cœurs. Partout où il a exercé son ministère il a bénéficié de la confiance des paroissiens qui lui restèrent fidèlement attachés. Je me souviens que l'ayant accompagné un jour à Collorec, plusieurs années après son départ de cette paroisse, je fus frappé et profondément touché de voir l'empressement et la joie que lui manifestait cette population. On sentait ce monde si heureux de revoir le prêtre à qui ils avaient donné leur confiance et leur sympathie. Et partout où il a passé, M. Colléter a laissé d'unanimes regrets.

Il était animé d'un grand amour de paix, et le spectacle de mécontentes ou d'inimitiés le faisait particulièrement souffrir. Volontiers il s'entremettait comme agent de pacification. Par son savoir-faire, sa discrétion, il réussissait ordinairement à réconcilier individus ou familles. Plutôt temporisateur par nature, il évitait, dans les difficultés, les solutions précipitées, plus encore les solutions violentes. Il obtenait ainsi, sans s'aliéner qui que ce soit, les meilleurs résultats.

La bonté rend expansif. M. Colléter avait une nature heureuse, il était gai. Il aimait les réunions où il y avait de la vie ; fin diseur, il usait volontiers de son talent dans des récits où l'humour avait bonne part. Par contre, il cessait d'être lui-même là où se sentait gêne ou contrainte.

La générosité, autre manifestation de sa bonté. Il donnait largement à ceux qui le sollicitaient. Son argent était pour les autres d'abord. Il ne pensait guère à lui-même. Dans son vestiaire, rien de superflu, à peine l'indispensable. Un vêtement neuf ne venait que pour remplacer un autre inutilisable. Il pratiquait à peu près à la lettre le conseil évangélique « *Nolite possidere aurum, neque argentum.. neque duas tunicas* ». Sa maison est toujours ouverte, et les confrères qui ont pratiqué la tête de ligne du Conquet seront unanimes à témoigner de son hospitalité si accueillante qu'on semblait l'obliger en l'acceptant.

Son avenir ne fut jamais l'objet de ses préoccupations. Confiant dans la Providence divine, il s'en remettait à elle de tout. Quand sonna l'heure des grandes épreuves, il ne fut pas déçu.

M. Colléter était à sa quinzième année de ministère au Conquet, lorsque le 31 Décembre 1925 il sentit les premières atteintes d'un mal implacable ! Pendant près d'un an, il réagit avec énergie, s'efforçant, malgré ses souffrances, de remplir ses fonctions, dans l'espoir d'une amélioration à son état. Celle-ci ne se produisant pas, il pria Monseigneur d'accepter sa démission de recteur du Conquet. Ce fut pour lui un sacrifice très pénible : il aimait beaucoup sa paroisse qu'il désirait ne point quitter, et les paroissiens voulaient voir rester au milieu d'eux leur cher recteur. Le bon Dieu ménagea une heureuse solution. Une personne particulièrement bonne et généreuse l'accueillit chez elle. Dans cette maison hospitalière le vénéré malade se trouva entouré d'affection familiale et reçut, pendant trente mois, les soins les plus dévoués qui adoucissent ses souffrances. Que Mme Michel veuille bien trouver ici l'expression de la vive gratitude des parents et amis de M. Colléter.

Le mal s'aggravait lentement, mais sensiblement. Depuis le mois d'Octobre, le bon recteur ne disait plus la messe. Les dernières semaines, des complications survinrent qui annoncèrent le dénouement assez prochain. Il se rendait compte de son état. « N'ai-je pas trois maladies mortelles », répliqua-t-il à un confrère qui voulait le rassurer. Son grand sacrifice était fait, et lorsqu'on lui déclara que l'heure suprême approchait, il répondit, d'une voix faible, avec un bon sourire : « Je suis content de mourir ». Il expira dans la matinée du 15 Mars.

Le Conquet était en deuil de son vieux recteur. Les visites ininterrompues à la maison mortuaire, la grande affluence aux funérailles, ainsi que les nombreuses prières recommandées pour le repos de son âme disent assez la vénération et la respectueuse reconnaissance des paroissiens pour leur regretté recteur.

Plus de trente prêtres, dont M. le curé de Saint-Renan, et quatre chanoines, participèrent aux obsèques et accompagnèrent le cher défunt à sa dernière demeure. Il partage la sépulture de ses vénérés prédécesseurs dans le cimetière de Lochrist, où il a lui-même conduit tant de ses ouailles. Qu'il repose en paix dans ce cadre grandiose de solitude et d'immensité et que Jésus, avec la douceur et la joie de son divin visage, inonde son âme de bonheur ! *Mitis atque festivus Jesu Christi tibi appareat !*

R. I. P.

QUIMPER. — La station de Carême. — I. A la cathédrale. — Prêchée par le R. P. Danigo, eudiste, et par M. l'abbé Guivarch, vicaire à Briec, la station de Saint-Corentin s'est ouverte le 17 Février. Prédications françaises et bretonnes, les premières à la cathédrale, les autres à la chapelle, se sont divisées, suivant le rythme désormais adopté, en instructions générales adressées à tous et en instructions plus spéciales pour les diverses catégories de paroissiens. M. l'abbé Guivarch, prédicateur breton, avait terminé sa

tâche avec la semaine de la Passion. Moins nombreuse a été l'assistance à ses instructions, surtout au début ; mais comme l'a fait remarquer M. le Curé, elle se développait chaque jour, cette assistance, et si les séances s'étaient prolongées encore quelque temps, la chapelle se serait trouvée insuffisante. Preuve que sa parole était goûtée, et avec justice, car ses instructions étaient fort intéressantes.

La même remarque a été faite en ce qui concerne l'orateur français. Les trois premières semaines, ses auditeurs ont graduellement augmenté, et les trois semaines suivantes, consacrées successivement à des retraites spéciales, aux jeunes filles, aux femmes, aux hommes et aux jeunes gens, ont été bien suivies, particulièrement la dernière retraite. Beau spectacle que celui de ces hommes et de ces jeunes gens remplissant la grande nef et une partie du bas-côté Nord de la cathédrale, recueillis et attentifs pendant près d'une heure à la parole forte et énergique du prédicateur, qui leur a rappelé les grandes vérités de la religion et les devoirs de la vie chrétienne avec beaucoup de clarté et d'élégance.

La fête de Pâques a couronné dignement et magnifiquement ce travail d'évangélisation. La messe de communion des hommes, à 7 heures, fut aussi remarquable par la piété que par le nombre des assistants qui, dans un ordre parfait, s'approchèrent de la Table Sainte.

A la grand'messe, célébrée pontificalement par Monseigneur, la chorale de Saint-Corentin exécuta la messe *Eterna Christi* à 4 voix mixtes, de Palestrina, et l'*Alleluia du Messie*, grand chœur à 4 voix mixtes de Hændel.

La cérémonie de clôture, qui avait lieu d'abord après vêpres, a été depuis quelques années, reportée au soir, à 8 heures. Une magnifique assistance se pressait à la dernière instruction du P. Prédicateur, attentive à ses derniers conseils et une fois de plus émue aux accents chaleureux de son cœur d'apôtre.

Monseigneur prit ensuite la parole pour le remercier du bien qu'il avait fait à ses auditeurs. Annonçant le chant du *Te Deum* pour remercier Dieu du règlement de la Question Romaine, l'Evêque a rappelé aux fidèles que l'action de grâces des hommes ne donne à Notre Seigneur une joie sans mélange que lorsque leur remerciement sort d'une conscience pure. Il a félicité le Père Prédicateur d'avoir travaillé avec un talent plein de cœur et de foi, à éclairer et à purifier les âmes de ses auditeurs, et il a dit à ceux-ci combien leur fidélité aux réunions et leur piété l'ont édifié et réjoui.

Pour expliquer ensuite la joie du monde catholique à la nouvelle des accords de Latran, il a montré que la souveraineté du Pape assure, dans l'ordre humain, à son pouvoir spirituel la dignité et l'indépendance. Il a évoqué le souvenir des zouaves pontificaux et exalté leur sacrifice, qui prépara et mérita le dénouement actuel de la crise religieuse créée par l'Unité italienne.

Etendant alors l'action de grâce aux émouvants souvenirs de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc et du salut de la France par le maréchal Foch, il mit en relief les fruits

spirituels de leurs victoires, qui ont épargné à notre pays, deux fois à cinq cents ans d'intervalle, les dangers du protestantisme, qu'il vint d'Angleterre ou qu'il vint d'Allemagne.

Enfin, Monseigneur profita de la circonstance pour remercier le clergé et les fidèles de la paroisse cathédrale, mère et maîtresse des autres paroisses du diocèse, d'avoir répondu à son appel pour le nouveau séminaire avec une générosité qu'il sera sans doute difficile de surpasser.

La bénédiction du Saint Sacrement et le *Te Deum* ont achevé dans un chant de reconnaissance et d'adoration cette belle et émouvante cérémonie.

— II. A Saint-Mathieu. — La Station, à Saint-Mathieu, ne dure que quatre semaines et se compose d'une série de retraites pascales, où sont appelées successivement les différentes catégories de fidèles.

Une première retraite, destinée aux personnes qui entendent mieux le breton, a été prêchée du 3^e au 4^e dimanche du Carême, par un enfant de la paroisse, M. J. Brénéol, vicaire à Bannalec. La doctrine catholique sur Dieu et nos rapports avec lui, l'union qui doit exister entre l'âme chrétienne et Jésus-Christ, les moyens de conserver et de développer cette union nécessaire, tels ont été les sujets traités par M. Brénéol dans une série de six instructions d'un tour personnel et dans une langue facile et variée. Il a été écouté avec avidité par un auditoire qu'on eût souhaité plus nombreux.

Les retraites françaises, auxquelles ont été convoqués, à tour de rôle, les jeunes filles, les dames et les hommes, se sont échelonnées du 4^e dimanche du Carême au dimanche de Pâques. Elles ont eu pour prédicateur le R. P. Calixte, capucin, gardien du couvent de Rouen. Il semble que le patriarche d'Assise ait laissé à ses fils spirituels une part de ce don d'attirer qu'il exerçait sur ses contemporains. L'apparition, en chaire, d'un religieux, vêtu de bure, au profil d'ascète, est déjà une prédication pour les yeux. A ces avantages extérieurs, le R. P. Calixte joint la puissance d'un organe bien timbré et la netteté de la diction. Aussi a-t-il exercé sur ses auditeurs successifs une impression profonde. Les hommes surtout ont été saisis par cette parole forte, parfois véhémence, mais qui restait toujours le véhicule de la doctrine évangélique. Rarement l'église de Saint-Mathieu a vu des réunions d'hommes aussi compactes. Et ces hommes ne se sont pas bornés à écouter la parole de Dieu : ils en ont tiré la conclusion pratique, et, plus nombreux que jamais, ils ont tenu à recevoir, le dimanche de Pâques, le pain des forts qui les soutiendra dans les luttes de l'avenir et les gardera fidèles à Dieu et au devoir.

BREST. — Congrès d'Action Catholique. — Un Congrès d'Action Catholique, réservé aux Comités des Unions paroissiales, doit avoir lieu le 14 Avril, à Brest, rue Colbert, salle des Arts, pour tout l'archiprêtré de Brest. Toutes les paroisses devront être représentées au moins par leur bureau, ce

qui ferait pour l'archiprêtré, qui compte 90 paroisses, au moins 250 à 300 présences.

Nous savons que des Comités viendront au complet, aussi pensons-nous atteindre facilement le chiffre de 400.

Une carte sera exigée à l'entrée ; nous en faisons parvenir aux Comités.

Ce Congrès sera d'une extrême importance par les questions qui y seront traitées.

Toute la matinée sera consacrée aux Assurances sociales.

PROGRAMME. — Chaque Comité cantonal devra fournir une petite communication sur les résultats de la campagne en faveur des Assurances sociales dans son canton.

Lesneven, qui a obtenu des résultats excellents, nous dira comment faire une campagne efficace en faveur des Assurances sociales.

Le président de la *Famille Bretonne* nous donnera les résultats d'ensemble obtenus dans le diocèse, pour le dimanche 14 Avril.

Enfin, des précisions seront données sur les questions qui pourraient rester obscures.

L'après-midi sera consacré tout entière à l'Action catholique : nous y traiterons de l'organisation.

M. A. Cardaliaguet, qui a fait en cette saison de nombreuses conférences à travers le diocèse, nous dira les meilleurs moyens d'alerter le public et d'organiser une salle.

Un délégué de Lesneven nous dira le moyen de tenir la liaison entre le canton et les paroisses de son rayon.

Certaines règles, dont l'importance semble échapper, seront mises en lumière par le commandant Vannier.

Enfin, nous mettrons en lumière la véritable notion de l'A. C., d'après les enseignements du Souverain Pontife.

HORAIRE. — 1^o 9 heures du matin, appel des paroisses ;

2^o Communication des représentants des cantons (président du Comité cantonal ou délégué de la *Famille Bretonne*) sur les résultats obtenus en faveur des Assurances sociales (chaque communication ne devra pas durer plus de cinq minutes) ;

3^o 10 heures, rapport de Lesneven ;

4^o 11 heures, rapport du président de la *Famille Bretonne* ;

5^o 11 h. 30, messe à la chapelle Saint-Joseph, en la paroisse Saint-Louis ;

6^o Banquet (prix 14 francs), au-dessus de la salle des Arts ;

7^o 2 heures, reprise de la séance d'étude : organisation, rapport de M. A. Cardaliaguet ;

8^o Rapport de Lesneven ;

9^o Quelques règles d'organisation, par le Ct Vannier ;

10^o 3 h. 15, la vraie notion de l'Action catholique.

A défaut de Monseigneur, empêché par les visites pastorales, le Congrès sera présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Un Congrès semblable se tiendra à Morlaix, le 21 Avril,

au Patronage Saint-Martin, pour les archiprêtres de Morlaix, Saint-Pol-de-Léon et pour les doyennés de Huelgoat et de Morlaix.

Un incendie a détruit le sanctuaire brestois de Sainte-Anne du Portzic. — Le feu s'est déclaré le 30 Mars au soir, à la chapelle de Sainte-Anne du Portzic. Le sanctuaire vénéré a été totalement détruit, ainsi que les nombreux et précieux *ex-voto* qu'il renfermait : béquilles de paralytiques guéris ; réductions de goélettes offertes à Sainte-Anne par des rescapés de l'océan.

La petite chapelle, si vénérée, si pittoresque aussi, dans un bouquet d'arbres dominant du haut de la falaise la plage de Sainte-Anne, n'est plus qu'un amas de décombres.

Propriété de la famille de Rodellec du Portzic, cette chapelle avait été construite en 1615 et restaurée en 1810 ; le nombre des *ex-voto* qu'elle contenait disait l'amour et la confiance des Bretons en leur patronne et leur reconnaissance. Les vieux Brestois se rappellent encore avoir vu des pèlerins gagner, sur les genoux, le petit sanctuaire.

S'il n'en était plus ainsi ces temps derniers, le culte de la Mère de la Vierge Marie n'en était pas moins resté vivace ; et bien des yeux se seront mouillés en apprenant la disparition tragique du vieil autel privilégié pour les défunts, près duquel furent obtenues tant de grâces.

C'est vers 18 h. 15, samedi, que l'on vit les premières flammes. La chapelle venait d'être fermée. On accourut ; on tenta de sonner le tocsin ; mais déjà la corde de la cloche était rongée par le feu : elle céda.

Vinrent les pompiers de Saint-Pierre-Quilbignon, mais trop tard. Malgré la proximité d'une fontaine comme il en est pour tous les sanctuaires bretons, la chapelle flamba comme une torche géante.

Une enquête est ouverte pour rechercher les causes du sinistre.

ROSCOFF. — Adoration (8-17 Mars). — Durant ces jours, les Roscovites multiplièrent les preuves de leur foi. Le 17, voulant se surpasser, ils faisaient une émouvante réponse au chaleureux appel de leur pasteur tant aimé, et procuraient au Christ-Roi, régnant dans l'Hostie, un magnifique triomphe.

De bonne heure, dans les rayons d'un clair soleil, les rues s'éveillent, s'animent, et aussitôt, se parent. Dans les hauteurs, les guirlandes légères voltigent, s'entre-croisent, multiplient leurs gaies couleurs ; aux fenêtres béantes se montrent, ici, des oriflammes, là, des faisceaux de drapeaux, ailleurs, de somptueuses gerbes de camélias ; les murs, enfin, s'habillent de blanc, et même, se laissent piquer, de distance en distance, d'un camélia rouge. Sur certains points du parcours prévu, l'activité est encore plus intense : des trophées s'y dressent, d'où la louange montera vers l'Hostie, plus riche de sens, plus nourrie de piété.

A peine sortie de l'église, l'Hostie saisira cette inscription que lui tend une blancheur immaculée : « Foi, espérance, charité » : hymne brève, mais remplie, et certes, du goût du Fils de Dieu.

Plus loin, en sa beauté sobre, le premier reposoir : la Croix sur le Rocher. Volontiers l'Hostie s'y reposera. De cette Croix et du roc qui la soutient, ornés de leur seul et rigoureux dépouillement, la leçon se détache, où se complait la grande Victime de l'abnégation infusant au cœur où elle s'enfonce la fidélité robuste, immuable.

Avançons. Dans un cadre sombre de menhirs, un dolmen. L'Hostie sur le dolmen : quel rapprochement, et quel contraste et quelle saisissante mise en relief de l'œuvre sociale réalisée par l'Eucharistie ! Avant elle : quelle table, où la mort saigne bestialement ses victimes ! Depuis : quelle table, où la Vie se verse, avec son sang, en ses convives, et divinement les transforme en son éternité !

Puis, la Croix reparait, mais pour vous révéler un autre aspect d'elle-même ; non plus désolée, mais fleurie ; non plus maîtresse de mort, mais ouvrière de vie, et en ouvrant la carrière toute grande aux espoirs les plus insatiables : *O Cruz, Ave, spes unica* — car c'est d'elle que vient l'Hostie, à son ombre, que l'Hostie pousse.

Maintenant, c'est l'Hospice qui ouvre au Triomphateur sa chapelle. La piété religieuse a déployé toutes ses richesses ; du Ciel, elle a même obtenu, ô prodige, deux anges adorateurs, bien vivants, et pieux à rendre jaloux leurs confrères de là-haut.

Revenons vers l'église. En chemin, un arrêt encore. Roscoff a été prendre en Palestine... le puits de Jacob ! L'idée n'est-elle pas délicieuse ? Quant à la réalisation : parfaite. Jésus n'y aura pas trouvé la Samaritaine : elle est au Ciel ; mais l'amphore y était ; et la grande, l'insondable parole aussi : « Si tu savais le Don de Dieu... », — et à la lire au-dessus du puits, les cœurs s'ouvrent plus larges au charme prenant du Messie voilé par la blanche apparence.

Tout a une fin ici-bas, même un triomphe du Christ-Roi. Le voici, franchissant le seuil de sa demeure, après avoir béni au passage quatre beaux cavaliers, qui, fanion au poing, ouvraient la marche triomphale, puis, se sont rangés pour laisser défilier le long cortège.

Précédant le Maître, la foule, déjà, avait envahi l'église ; croix et bannières ont retrouvé leur place ; dans le chœur, les musiciens du collège de Saint-Pol se pressent, heureux d'avoir contribué, par leur gracieux concours et si apprécié, à la gloire du grand Roi ; pénètrent à leur suite les nombreux prêtres en surplis, chasuble, ou chape : c'est la garde d'honneur du Prêtre suprême ; enfin, M. le chanoine Caugant peut reposer l'Hostie sur l'autel, devenu comme un trône de lumière. Jésus s'en relève pour une dernière bénédiction. Il en enveloppe et la foule dont les rangs compacts s'aperçoivent là-bas bien au delà du grand portail, et toutes les personnes, qui, à un titre spécial, la préparèrent à cette émouvante manifestation de foi : prêtres de la paroisse,

prédicateurs bretons : les PP. Le Jollec et Colin ; prédicateur français : P. Le Provost ; collaborateurs bénévoles, mis à si forte contribution : MM. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, Coajou, recteur de Plougoum, qui dirigea les chants avec l'entrain qu'on lui sait, Arzel, aumônier de l'Aber, Poupon, vicaire de Bodilis.

Dans l'assistance, le regard du bon Maître a sans doute distingué l'artiste aux talents multiples, au goût aussi averti qu'inépuisable est son dévouement ; la maison du Seigneur, c'est elle qui l'orna de cette parure tout eucharistique ; et si, dans un dernier élan, la foule clame avec cette intensité son âme à la fois enthousiaste et recueillie, n'est-ce pas que de là-haut, une âme vibrante lui verse, avec les accords enlevants de son orgue, sa propre foi, sa propre vie ?...

*Jésus, étends ton Règne,
De l'univers, sois Roi.*

GUERLESQUIN. — Mission. — Le dimanche 17 Mars, la paroisse de Guerlesquin terminait sa mission par une splendide procession dont les habitants de la petite ville restent justement fiers. Jamais la génération actuelle ne vit semblable démonstration de foi ni pareils transports d'enthousiasme. La population tout entière était là, vibrante d'émotion, chantant à pleine voix et avec un incomparable entrain, les hommes se disputant l'honneur de porter la statue de sainte Barbe, la vieille patronne de la région, les jeunes filles rangées autour de la nouvelle statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qu'elles porteront tour à tour.

C'était le couronnement des deux semaines de mission qui furent prêchées avec tant d'ardeur et de zèle, d'une part : par M. Soubigou, curé de Briec, aidé de MM. Cabioc'h, Grall, Botéraou, Tanguy et Martin ; d'autre part, par M. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, qui eut comme collaborateurs : MM. Baron, Conq, Bervas, Kérébel, Herry et Daré.

La population redira longtemps, dans sa reconnaissance, les mérites divers de tous ces missionnaires : elle se rappellera avec bonheur conférences, tableaux, instructions du soir, chants et duos.

De leur côté, les missionnaires rendront partout hommage à la bonne volonté des paroissiens de Guerlesquin, à l'attention respectueuse avec laquelle ils ont écouté tous leurs enseignements, à l'entrain apporté au chant. Ils n'ont pas parlé dans le désert puisqu'il y eut 1.100 communions sur 1.625 habitants ; ils ont su toucher les cœurs et ramener de nombreux négligents.

Que Dieu daigne maintenir longtemps dans les cœurs ces fruits de grâce de la mission !

Les conférences de Notre-Dame de Paris, par le R. P. PINARD DE LA BOULLAYE, S. J. : JESUS ET L'HISTOIRE. — VI^e Conférence (21 Mars) : *L'hypothèse d'une altération de la tradition dans la Grande Eglise.*

La magnifique série de Conférences de Notre-Dame se clôture magistralement ; le R. P. Pinard de la Boullaye, par manière de contre-épreuve, aborde la discussion de l'hypothèse à la démonstration de laquelle les critiques rationalistes consacrent tous leurs efforts : celle d'une déformation de la tradition dans la Grande Eglise.

Trois constatations successives, explique-t-il, montrent cette hypothèse inadmissible :

I. Des déformations nombreuses se sont produites. Mais on doit nier que des altérations de ce genre aient trouvé place dans l'enseignement officiel de la Grande Eglise, parce qu'elle a rejeté les apocryphes, combattu les rêveries des sectes avec la dernière rigueur, et cela partout, puisque ses communautés, si dispersées qu'elles soient, sont unanimes dans leurs traditions (III^e confér.). — Au surplus :

II. Une déformation substantielle dans l'enseignement officiel de la Grande Eglise apparaît invraisemblable, si l'on considère : le terme auquel cette déformation est venue aboutir, l'époque à laquelle elle se serait produite, le lieu où elle aurait commencé, l'absence de motif proportionné. — Plus exactement :

III. Une telle déformation, dans la Grande Eglise, était simplement impossible, vu la forme d'amour que Jésus y avait implantée.

Ainsi, conclut l'orateur, si la science catholique affirme que la tradition, par exception, soit conservée intacte dans la Grande Eglise, c'est en raison des garanties exceptionnelles que présentent sa conduite à l'égard des nouveautés et ses principes.

Dans une péroraison brillante, le conférencier résume les conférences de l'année et montre la solidité des conclusions qu'elles ont établies.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Conférences du R. P. Pinard de la Boullaye sont publiées en 7 fascicules hebdomadaires par les « Editions Spes » 17, rue Soufflot, Paris (chèque postal Paris 525-52). — Prix de l'abonnement : 10 fr. franco. — Vente au fascicule dans toutes les librairies.

Ces conférences sont diffusées par T. S. F. (Radio-Paris, 17 heures).

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos opérations
à la
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux
périodiques
ouverts
à

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

Vient de paraître :

Et sera livré incessamment

LITANIOU AR WERC'HEZ

gant an Motrou CALVEZ

persoun parrez Touro'h.

Spécial pour lectures du MOIS DE MARIE
avec traits fort intéressants pour chaque jour.

EN VENTE : Cinq francs, plus le port :

chez MM. GUIVARC'H & LE GOAZIOU, QUIMPER,
— DERRIEN & TOURMEN, BREST,
— LE GOAZIOU, MORLAIX,
— PRUD'HOMME, SAINT-BRIEUC,
— SUBERBIE, GUINGAMP,
et en gros, chez l'auteur, C./C. RENNES, 13.891.

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | CHAUSSONS DIVERS
dites « à boucles » et Pantoufles.

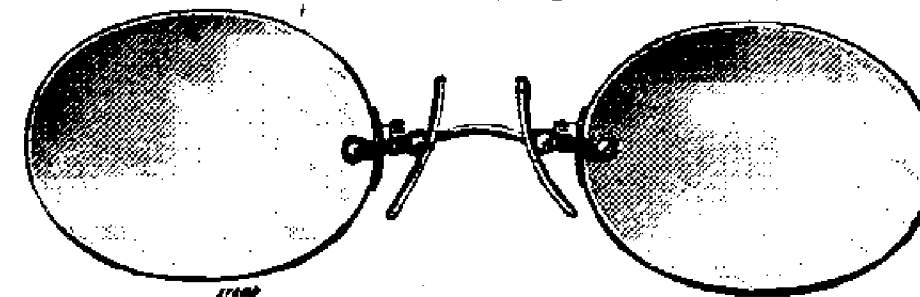
POUR LE CLERGÉ — PARAPLUIES —
RÉPARATIONS DE CHAUSSURE



DE LAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

REVUE FINANCIERE. — *Paris, le 27 Mars 1929.* — Le marché, cette semaine a encore été irrégulier et inactif, mais la séance d'aujourd'hui avait une allure plus résistante.

Nos rentes ont poursuivi leur avance, le 3 % à 72,47, le 5 % 1915-1916 à 99,27, le 5 % 1920 à 119,27, le 4 % 1918 à 87,37. Les fonds ottomans sont soutenus, le 4 % unifié à 111,50, le 5 % 1914 à 102,50 ne tenant encore aucun compte de la proximité du paiement du premier coupon qui doit être regagné rapidement.

Le groupe des banques a été assez agité, mais reprend sur ses plus bas cours, la Banque de France à 25.555, la Banque de Paris à 4.850, l'Union Parisienne à 2.600, le Comptoir à 2.575, le Foncier à 5.880, le Lyonnais à 3.220 ex-coupon de 31 francs, la Société Générale à 1.884.

La Banque Nationale de Crédit se tient à 1.955, l'Assemblée ordinaire du 22 Mars, réunie sous la présidence de M. André Vincent, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1928 et voté un dividende de, brut, 65 francs par action A., 13 fr. 19 par action B. et 11 francs par part; dont le solde de 28 fr. 70 pour les actions nominatives A., 26 fr. 55 pour les actions au porteur A., 4 francs par action B., 9 fr. 02 pour les parts nominatives et 8 fr. 30 pour les parts au porteur est mis en paiement dès à présent. L'Assemblée extraordinaire qui devait statuer sur le rachat du solde des parts de fondateur, n'a pu avoir lieu faute de quorum; elle sera convoquée à nouveau pour le 26 Avril.

La Société Marseillaise finit à 1.220. l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 23 Mars a adopté le rapport du Conseil d'administration et le bilan, se soldant par 10.416.618 francs de bénéfice net après affectation de 500.000 francs à la Caisse des Retraites du Personnel et de 550.000 francs à la Réserve légale. Un dividende de 55 francs par action contre 50 précédemment a été voté.

Aux valeurs internationales, le Suez est soutenu à 25.540, le Rio calme à 7.660, la Central Mining à 2.285, Santa Fé à 3.665, Foncier Egyptien à 4.520, Banque Ottomane à 1.855, Azote à 3.085. Aux Mines, la de Beers reste à 1.783. Chartered à 235, Goldfields à 351, Rand Mines à 382, Tanganyika à 520, Tharšis à 827. Pétrolifères calmes, Royal 40.100, Shell, 593, Mexican Eagle 146,50 Malopolska 508, Crédit Général 1.515, Stéaua Française 464.

Les Caoutchoutières sont calmes, Caoutchoucs de l'Indo-Chine 1.429, Cambodge 308, Financière 281, Equateur 273, Padang 1.100, Terres Rouges 599.

Aux valeurs diverses. Citroën est en reprise à 1.732, la Say est calme à 2.235, Sucrerie du Marle 751, Saint-Leu d'Esserent 705, Vierzy 1.030. Cotellet et Foucher (Javel la Croix) est fermement tenue à 1.906. Brevets Etrangers Lefranc à 1.190, Biscuits Vignals en progrès à 411, Afrique Equatoriale à 865, Bavox est bien tenue à 810, Union Minière Indo-Chinoise à 454, Crédit Foncier du Congo à 332, Paulista à 915.

44^e ANNÉE.

Vendredi 12 Avril 1929.

N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE.

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Avril. — 2^e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de S. Justin et de S. Tiburce et ses Compagnons.

A vêpres, mémoire de S. Justin.

Lundi, 15. — De la férie. Blanc.

Mardi, 16. — S. Paternus, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — Solennité de S. Joseph. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Jeudi, 18. — De l'octave de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 19. — De l'octave de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Samedi, 20. — De l'octave de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 21. — 3^e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Julien, Landerneau,	14-15 Avril.
Kérinou	16-17 —
Saint-Blaise, Douarnenez.	18-19 —
Nivot	20-21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les Evêques de la province de Bretagne se sont réunis le lundi 8 Avril, à l'Evêché de Quimper, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Charost, archevêque de Rennes.

II. Prières pour demander de la pluie. — En raison de la persistance du temps sec qui pourrait compromettre les récoltes et les fruits de la terre, Monseigneur autorise MM. les Curés et Recteurs à réciter publiquement les prières indiquées au Rituel sous le titre : *Processio ad petendam pluviam* (tit. IX, cap. 6), et que reproduisent certaines éditions de chant.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes, du 23 au 29 Juin, sous la présidence de Mgr l'Evêque. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer du haut de la chaire le pèlerinage.

Nous n'aurons que trois trains spéciaux, partant un de Brest, un de Landerneau, un de Quimper. Il importe donc de s'inscrire au plus tôt.

Toutes les inscriptions doivent se faire par l'intermédiaire du clergé paroissial. Le cahier des inscriptions sera ouvert au Secrétariat de l'Evêché, à partir du 14 Avril.

Les prix des billets sont les mêmes que l'année dernière :

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
de Brest	478 fr.	343 fr.	230 fr.
de Landerneau ..	470	336	226
de Quimper	442	306	205

IV. L'Association Catholique des Œuvres de Protection de la Jeune Fille, avec l'autorisation de S. G. Monseigneur l'Evêque et son approbation, rappelle aux parents qu'il est de la dernière imprudence d'écouter et de suivre les propositions qui pourraient leur être faites pour leurs filles, surtout si ces propositions semblent être particulièrement avantageuses, et offrent des situations en pays lointains et étrangers.

Que ces parents sachent que sous ces propositions soit disant inespérées se cachent habituellement des pièges, et que les accepter, c'est la plupart du temps vouer leur enfant au pire des malheurs, à la dégradation morale et à l'exil définitif.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Cocaïgn, ancien recteur du Cloître-Pleyben, décédé à la Maison Saint-Joseph, le 10 Avril.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	Matin.	Soir.
Mercredi 10...	Douarnenez	Tréboul.
Jeudi 11	Hanvec. — Rumengol	Logonna-Daoulas. *
Vendredi 12...	Daoulas. — L'Hôpital-Camfr...	Irvillac. *
Samedi 13,....	Dirinon	Saint-Urbain.
Dimanche 14..	Plouédern. — Trémaouézan...	La Roche-M ^{re} . — Lan-neuffret.
Lundi 15.....	Plougastel.....	Loperhet.
Mardi 16.....	Ploudiry. — Loc-Eguiner.....	La Martyre.
Mercredi 17...	Le Tréhou. — Tréflévénez. — Saint-Eloy.	
Jeudi 18.....	Landerneau.....	Pencran. — Ecole St-Joseph.
Vendredi 19...	Saint-Thonan. — Kersaint.....	La Forêt. — Saint-Divy.
Samedi 20.....	Guipavas	Ecole N.-D. de Bonne-Nouvelle.
Dimanche 21..	Saint-Marc.....	Le Relecq.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur l'Evêque.

VII. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Le Guellec, prêtre-instituteur, Moëlan	1.000 f.
La paroisse de Gouesnac'h	1.600
Société Feillet et Cie, Quimper	500
Mme A. Feillet	100
M ^{re} J. Feillet	100
M. et Mme L. Feillet	100
M. Cloâtre, recteur de Saint-Evarzec	1.000
La paroisse de Saint-Evarzec	4.000
M. Bellec, professeur à Saint-Yves	500
M. Floc'h, recteur de Saint-Frégant	1.000
En mémoire de F.-M. Floc'h	1.000
La paroisse de Saint-Frégant	3.250
La paroisse de Kerfeunteun (2 ^e versement)	580
La paroisse de Notre-Dame, Quimperlé	15.500
M. le Roux, recteur de La Roche	1.000
La paroisse de La Roche	1.754
Mme Quinquis	1.000
M. Paugam, recteur de Guilers-Brest	1.000
M. Le Rumin, vicaire, —	1.000
La paroisse de Guilers-Brest	5.420
Communautés finistériennes de St-Thomas de Ville-neuve (2 ^e versement)	1.000
Anonyme de Pencran	100
Anonyme — — — — —	100
M. Moal, recteur de Lambert	500
La paroisse de Lambert	3.400
Mme Marie Cornec, Angers	100
M. J.-M. Abgrall, recteur de La Forest-Landerneau	500
La paroisse de La Forest	3.125
La paroisse de Plougar	4.200
Congrégation de servantes, Saint-Louis de Brest..	1.091
Congrégation des Enfants de Marie de la Providence Saint-Louis de Brest	500
Patronage des garçons, Saint-Louis de Brest..	200
Echo paroissial, —	200
Tiers-Ordre franciscain, —	615
Ligue patriot. des Françaises, —	300
Confr. des Mères Chrétiennes, —	200
Ecole Sainte-Anne, —	300
En souvenir de Charles Nicolas, —	50
Anonyme, —	6.000
Anonyme, —	2.000
Mlles Couy, —	2.000
Une famille chrétienne, —	2.000
Deux sœurs, —	1.500
Une famille chrétienne, —	1.000
Une ouvrière, —	1.000
Anonyme, —	1.000
Une employée, —	1.000
Mme Marfille, —	1.000
Un docteur-médecin, —	1.000

M. H. Le Goasguen,	Saint-Louis de Brest..	1.000 f.
M. A. Le Goasguen,	—	1.000
M. Lejoncour,	—	1.000
M. Boulard,	—	1.000
M. et Mlles Vaillant,	—	1.000
Famille de Kervénoaël,	—	1.000
Mlle Vardon,	—	500
Mme Vardon,	—	500
Mme Déthieux (1 ^{er} vers.),	—	500
Clémence Penven (1 ^{er} vers.),	—	500
Mme Le Bail,	—	500
M. et Mme Isabey,	—	500
Mme Le Roux,	—	500
Mme Dilasser,	—	500
M. Colin,	—	500
Mme Holley-Williams,	—	500
Mlle Marfille,	—	500
Anonyme,	—	500
Divers,	—	31.144

(La paroisse de Saint-Louis a déjà versé 5.710 fr.,
ce qui fait en tout 71.810 fr.)

Association catholique des Chefs de famille de la région brestoise	2.000
Anonyme de Quimper	300
Anonyme de Quimper	50
Anonyme de Landerneau	1.000
Anonyme —	1.000
Anonyme —	500
Anonyme —	500
Anonyme —	500
Anonyme —	500
Anonyme —	500
Anonyme —	500
Anonyme —	400
Anonyme —	300
Anonyme —	300
Anonyme —	250
Anonyme —	250
Divers anonymes de Landerneau	200

(La paroisse de Landerneau a déjà versé 42.200
francs, ce qui fait en tout 77.088 francs.)

La paroisse de Sainte-Croix, Quimperlé	20.020
(Cette paroisse a déjà versé 300 fr., ce qui fait en tout 20.320 fr.)	
Anonyme de Quimper	100
Anonyme de Guerlesquin	1.000
La paroisse de Plouguerneau	28.000
M. Louis Bihan, vicaire à Plouguerneau	1.000
M. Le Neuder, vicaire à Concarneau	500
M. Le Burel, vicaire —	500
M. Rolland, vicaire —	500
La paroisse du Faou	1.800
Anonyme du Faou	50

M. Roué Hervé, prêtre-instituteur, Quimperlé (1 ^{er} v.).	500 f.
M. Tanneau, vicaire à Kerfeunteun	1.000
M. Bizien, recteur de Beuzec-Cap-Sizun	1.000
M. Failler, vicaire —	1.000
La paroisse de Beuzec-Cap-Sizun	15.125
La Congrégation des « Servantes », Brest	150
Anonyme St-Mathieu Quimper : en souvenir de ses morts	500
M. l'abbé Pérennès, Keraudren	500
Les enfants de Marie, Saint-Pol-de-Léon,	1.800
Famille Cueff, —	1.000
Famille Madec-Bertevas, —	800
Famille Pichon, —	500
Anonyme, —	700
Anonyme, —	500
Anonyme, —	500
Anonyme, —	500
Anonyme (2 ^e vers.), —	2.000
Quelques paroissiens, —	2.700
La paroisse de Plouvorn	8.660

(Cette paroisse a déjà versé 4.000 fr., ce qui fait
en tout 12.660 fr.)

M. l'abbé Hily, recteur de Plouzané	1.000
M. l'abbé Bleunven, vicaire (1 ^{er} versement)	500
M. François Bleunven, vicaire à Alger	100
M. Léon Jean, chef de bureau de la Société Géné- rale, Saint-Pol-de-Léon	100
La Supérieure et les Filles de la Charité de Saint- Vincent de Paul, Tréboul	500
M. Méar, recteur de Plomodiern	1.000
M. Lannuzel, vicaire, —	1.000
La paroisse de Plomodiern	11.385

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du
Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — II^e Dimanche après
Pâques (14 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2.
— A 7 heures, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, chant
du *Te Deum*, bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — II^e Dimanche après Pâques (14 Avril) :
messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures,
vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.
Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communautés et des personnes pieuses, la mission de BANNALEC, du 18 Avril au 5 Mai.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — **Avis de service.** — Un service anniversaire pour M. J. Moal, ancien vicaire d'Edern, sera chanté à PLOUGASTEL-DAOULAS, le jeudi 18 Avril, à 10 heures.

QUIMPER. — **Retraite de Conscrits.** — Les conscrits de la classe 1929 (1^{er} contingent), appartenant aux arrondissements de Quimper et de Châteaulin, sont priés de prendre part à la retraite qui leur sera prêchée, à Quimper, du lundi soir 22 Avril au vendredi matin 26, chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires.

N. B. — Les retraitants devront se munir de leur provision de beurre. — Il leur est recommandé de se faire inscrire d'avance. — Que les prêtres des paroisses fassent une démarche auprès des intéressés pour les décider à prendre part à cette retraite.

LESNEVEN. — **Retraite.** — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le dimanche 28 Avril, à 6 heures du soir et se terminera le samedi matin, 4 Mai.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Le Congrès Eucharistique National de Bayonne. — La tradition si pieuse qui unit tous les enfants de France dans un concert de prières pour les heureux fruits des Congrès Eucharistiques, et qui prépare pour le jeudi du Congrès les groupements des enfants dans un sanctuaire de pèlerinage reprendra son éclat cette année, comme les années précédentes. Déjà nous annonçons que la Salette, près Morlaix, va adresser son appel à toutes les paroisses de la région afin qu'elles convient leurs enfants à ce sanctuaire si vénéré, et fera paraître sous peu son programme.

Nous ne doutons pas que les autres sanctuaires célèbres du diocèse préparent aussi des pèlerinages semblables : Kernitron, Le Folgoat, Sainte-Anne-la-Palue, Lambader, N.-D. des Portes, Rumengol, la Mère-de-Dieu... Un sanctuaire manquera, hélas ! pour ce rendez-vous : Sainte-Anne du Portzic, détruit par un incendie. Mais Brest saura suppléer, et triomphalement, selon son habitude.

Le Direct. dioc. des Œuvres : Alfred LE ROY, Chanoine.

Nécrologie. — **M. le CHANOINE KERÉBEL.** — Le lendemain de la mort de M. Colléter, au Conquet, mourait aussi, au presbytère de Saint-Derrien, M. le chanoine Kerébel, ancien curé de Riec. Dieu semble avoir voulu unir dans la mort deux saints prêtres qui vécurent ensemble de nombreuses années et conservèrent, leur vie durant, des rapports particulièrement intimes.

Pierre-Marie Kerébel naquit le 20 Octobre 1835, à Ploumoguier. Le premier appel qu'il entendit ne fut pas celui du Maître. La mer l'attira tout d'abord, et à l'âge de 20 ans, il prit un engagement dans les Equipages de la Flotte. Mais Dieu avait d'autres vues sur lui. Le jeune homme résilia son engagement, entra au Petit Séminaire de Pont-Croix, en 1860, puis en 1865 au Grand Séminaire. Il reçut l'ordination sacerdotale le 10 Août 1869, fut successivement vicaire de Mahalon (1869-1874), de Sizun (1874-1882), recteur du Cloître-Pleyben (1882-1887), curé d'Huelgoat en 1887, puis, en 1889, succéda à M. Podeur, son cousin, comme curé de Riec.

M. Kerébel était un apôtre. Il portait toujours ostensiblement épinglé à son vêtement, l'insigne du Sacré Cœur, avec la devise : « *Que votre règne arrive !* » Cette devise fut, on peut le dire, le programme de sa vie tout entière.

Travailler à la gloire de Dieu, à l'extension de son règne, procurer le salut des âmes, c'était son unique ambition. Il comprenait que « *l'âme de tout apostolat* » c'est une vie intérieure intense, et, pour entretenir en son âme cette ferveur indispensable à son ministère, il était particulièrement pieux et surnaturel. Lever matinal, méditation prolongée avant de célébrer la messe qu'il disait si saintement ! Tous les autres exercices de la journée étaient accomplis avec le même soin et la même ponctualité. A la tombée du jour, il faisait à l'église une longue station, prosterné devant le tabernacle.

Animé de cette ferveur, son zèle était fort ardent. Pour lui, la fatigue n'entrait pas en ligne de compte quand il s'agissait du ministère ; plus la journée avait été chargée, et plus il était heureux. Il eût volontiers fait entendre à ses ouailles le cri de zèle de l'apôtre : *libentissime impendar et superimpendar ipse pro animabus vestris !*

On dit que la bonté est la caractéristique de la vieillesse. M. Kerébel était assurément très bon, mais pour l'être, il n'avait pas attendu la venue des ans. Il était naturellement bon et tous ceux qui l'ont approché ont été charmés par son affabilité et l'accueil tout paternel qu'il prodiguait. On pouvait lui appliquer ce que l'on rapporte d'un saint personnage : « *Nul ne s'approchait de lui qu'il n'en devint meilleur.* »

M. Kerébel prêchait d'exemple, il était aussi apôtre par la parole. Il fut un missionnaire très recherché. Pendant plus de 25 ans, il a été président de mission, et nombreuses sont les paroisses du diocèse qu'il a évangélisées. Ses prédications étaient fort goûtées. Sa parole toute simple, sans recherche, trouvait le chemin des âmes parce qu'on y sentait vibrer tout son cœur, et c'est l'éloquence la meilleure.

Mgr Valteau voulut le récompenser de ses travaux apostoliques et le nomma chanoine honoraire, le 31 Décembre 1902.

Mais il n'était missionnaire que par intermittence, et c'est dans la paroisse de Riec surtout que son activité se dépensait. Il y a trouvé de grandes consolations. La population l'aimait et le vénérail. Dès son arrivée, il a eu la joie d'ouvrir une école chrétienne de garçons qu'il a vue florissante.

Mais cela ne fut point sans mélange. Plus d'une fois, il a été douloureusement affligé de voir, malgré ses exhortations si pressantes, souvent renouvelées, le ralentissement des pratiques religieuses, et l'église moins fréquentée. De cela son cœur de pasteur souffrit extrêmement.

En Juillet 1914, M. Kerébel célébra le 25^e anniversaire de son arrivée dans la paroisse. A cette occasion, il appela auprès de lui quelques amis, et il leur laissa entendre qu'il songeait à proposer sa démission. Mais quelques semaines plus tard la guerre éclata, et la pénurie de prêtres l'obligea à rester à son poste quatre ans encore. Malgré son âge, il fit face à toutes les fatigues de ses fonctions. En 1919, Monseigneur accéda au désir de M. Kerébel et le releva de sa charge trop lourde désormais pour lui. Il quitta Riec, en Février. Ce sacrifice lui fut bien pénible, car il demeurait très attaché à cette paroisse où il avait tant et si longtemps peiné. Les paroissiens virent aussi avec beaucoup de regrets s'en aller leur bon pasteur, qu'ils connaissaient depuis toujours, qu'ils eussent aimé garder au milieu d'eux, par affection, et aussi par intérêt, tant ils avaient confiance dans ses prières et sa sainteté.

M. Kerébel se retira au presbytère de Saint-Derrien, avec M. Dantec, son ancien vicaire et son parent. Là, soulagé de ses devoirs et ses soucis de pasteur, « l'octogénaire », ainsi qu'il se plaisait à s'appeler, se consacra entièrement à la préparation de son éternité, imitant ce publiciste chrétien qui tenait à soigner particulièrement son dernier article « l'article de la mort ».

La solitude étant un excellent facteur de cette préparation, il y entra résolument. Le 10 Août 1919, il célèbre, dans une modeste fête, son jubilé sacerdotal. C'est l'unique événement à relater durant les dix années de sa retraite.

La population si chrétienne de Saint-Derrien était heureuse de voir au milieu d'elle ce digne et saint prêtre et l'entourait d'une vénération profonde.

Voici plus de deux ans, il dut renoncer à dire la messe : quelques mois après, sa vue devint tellement faible qu'il lui fallut sacrifier aussi son bréviaire. A partir de ce moment, le temps lui durait, et il parlait à tout instant de sa mort prochaine. Comme le psalmiste, il soupirait après le terme de son exil : « *Incolatus meus prolongatus est !* » et s'appropriant les paroles d'une grande sainte, il disait aussi : « *O Jésus, il est bien temps de nous voir !* »

Ce fut le 17 Mars, que son âme s'envola vers le Ciel, où le divin Maître lui fit entendre le joyeux : « *Intra in gaudium Domini tui.* » Ne fut-il pas le serviteur vraiment fidèle et vigilant !

Une cérémonie funèbre eut lieu, le 18 au matin, à Saint-Derrien. Les paroissiens y assistèrent très nombreux, témoignant ainsi leurs regrets et leur sympathie à ce vénérable prêtre qu'ils aimaient.

L'inhumation se fit à Ploumoguier, l'après-midi, dans la tombe de famille.

R. I. P.

Les pèlerins du diocèse à Rome. — Le dimanche 24 Mars, 31 Finistériens se trouvaient réunis à Paris : c'était le contingent qu'apportait le diocèse de Quimper au pèlerinage des jeunes Français à Rome : autour de M. le chanoine Guillermit, supérieur du Collège Saint-Louis, qui, depuis plusieurs semaines, avait recruté parmi ses professeurs et ses élèves une douzaine de pèlerins, s'étaient groupés des isolés de divers points du diocèse : prêtres, étudiants et membres de patronages.

Partis de Paris le dimanche soir, nous arrivions à Milan le lendemain vers midi, les yeux remplis des grandioses spectacles qui venaient de se dérouler devant nous : les hautes cimes des Alpes, couvertes de neige et mollement enveloppées de brouillard, les eaux tranquilles du Lac Majeur sur lesquelles dormaient les îles Borromées comme des oasis de paix et de fraîcheur. Mais ce n'était pas le moment de se délecter de rêveries et de souvenirs : nous venions d'admirer les merveilles de la nature ; celles de l'art nous attendaient. Les quelques loisirs dont nous disposions passèrent à visiter la cathédrale Saint-Marc, à contempler son architecture majestueuse et à vénérer le corps de saint Charles qu'elle conserve dans une crypte dont le silence et le recueillement impressionnent...

Rome ! c'est le cri qui nous éveilla le mardi matin ! Nous étions pour huit jours les hôtes de la Ville Eternelle que nos mémoires d'écoliers allaient retrouver dans le prestige de son antiquité et de ses monuments et que, dès ce moment, nos cœurs de jeunes catholiques saluaient avec émotion pour la gloire plus éclatante et plus durable que lui a léguée, en vivant et en mourant sur son sol, l'humble pêcheur de Galilée à qui le Maître avait dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

Rome conserve ses restes et elle les abrite dans une basilique dont la majesté et l'ampleur semblent le symbole de l'éternité promise à la communauté chrétienne. Notre première visite, comme il convenait à des pèlerins, fut pour saint Pierre et notre premier acte devant sa confession fut une prière : n'étions-nous pas venus à Rome, avant tout pour fortifier notre foi et pour nous sanctifier ? Ce même souci nous conduisit le lendemain à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Jean de Latran et le vendredi à Saint-Paul-Hors-les-Murs, devant les reliques de l'apôtre dont le nom est inséparable de celui de Pierre : il vécut dans ces lieux, il souffrit en captivité des lenteurs et des négligences humaines ; de ses lèvres ardentes que les chaînes n'avaient pu clôturer, il fit tomber sur le monde païen les paroles qui convertissent et enfin, accablé par la haine, il fut décapité à quelques kilomètres d'ici. Sur le lieu de son supplice s'élève maintenant un monastère que notre groupe tint à visiter, d'abord parce que nous voulions tous prier sur la terre qui but le sang de saint Paul et ensuite parce que quelques-uns des aînés espéraient revoir un de leurs anciens professeurs, le Père Pondaven, qui se sanctifie depuis de longues années au monastère de Saint-Paul-trois-Fontaines.

Une des grandes leçons que Rome prodigue à ses visiteurs par la voix de ses églises et de ses monuments, c'est la nécessité du sacrifice ; cette leçon nous fut donnée, dans des circonstances bien faites pour impressionner, au Colisée et aux Catacombes : le Vendredi-Saint, à l'heure où le Christ mourut pour nous sauver, sur cette arène où tant de martyrs acceptèrent la mort avec joie, les 3.000 jeunes Français présents à Rome se rassemblèrent pour l'exercice du Chemin de la Croix. Le lundi de Pâques, ils venaient dans ces Catacombes où pendant si longtemps la vitalité chrétienne fut comprimée par les menaces des persécutions, apprendre la confiance et l'acceptation joyeuse des peines : à 8 heures, nous assistions, dans une atmosphère de recueillement et de ferveur digne des premiers âges, au saint sacrifice de la messe, dans les catacombes de Domitille. Mgr de la Serre, en une allocution très simple mais très élevée fit ressortir devant nous le grand contraste que présente Rome : ses ruines païennes d'une part, ses grandeurs chrétiennes d'autre part. Ses ruines païennes ! Elles nous avaient intéressés lorsque, les jours précédents, nous visitons le Forum, mais elles ne nous avaient guère émus, car la vie en est absente et la vertu n'y a pas laissé de traces. Ses grandeurs chrétiennes ! Elles nous avaient éblouis et enthousiasmés quand, du haut du Janicule, nous cherchions à compter les édifices sur lesquels règne la Croix, ou quand nous promenant par les rues nous entrions dans les églises et les chapelles pour vénérer les reliques des Saints et pour nous édifier au spectacle de la piété des âmes.

Mais c'est la journée du mardi que nos cœurs attendaient : quelle émotion en voyant paraître sur la Sedia le Souverain Pontife ! Bien vite cette émotion éclate en cris délirants, bien que nous fussions à la basilique Saint-Pierre : « Vive le Pape ! » et le Pape bénissait en souriant ses enfants qu'il savait sincères et pleins de dévouement. Il offrit à nos intentions le saint sacrifice et le soir, vers 5 heures, quand il se retrouva, dans la Cour Saint-Damase, devant la foule enthousiaste de ses jeunes Français, il leur prodigua pendant trois quarts d'heure les témoignages de son affection et de sa joie : il savait trouver en eux des auxiliaires pour sa tâche de restauration chrétienne et son plus grand bonheur fut de recevoir la promesse que lui firent les pèlerins dans un élan de générosité, qui les honore magnifiquement :

*A Toi nous offrons sans reprise,
Ouvriers de tes saints labeurs,
Pour Dieu, pour le Pape et l'Eglise,
Nos bras, nos esprits et nos cœurs.*

LANDRÉVARZEC. — L'Adoration — La semaine du 17 au 24 Mars a été pour Landrévarzec une semaine de grâces : le Ciel les a fait pleuvoir, les âmes se sont dilatées pour les recevoir. Le pieux Recteur n'a eu qu'un regret, celui de constater l'insuffisance de son église à abriter ses ouailles. 1.010 personnes (411 hommes) se sont approchées de la Sainte

Table, après une sérieuse préparation et avec une dévotion peu ordinaire. Les instructions ont été données par les PP. Le Jollec, Le Provost et Colin. M. Abolivier, vicaire de Landudec, a dirigé le chant avec un zèle et un savoir-faire remarquables.

Landrévarzec possède deux chapelles de dévotion, N.-D. de Quilinen et Saint-Venec, avec des Calvaires qui font l'admiration des touristes, soit amateurs, soit surtout connaisseurs. Taillés, ciselés dans le granit, ils semblent défier l'action du temps lui-même. C'est l'image de la foi des habitants, foi profonde, foi éclairée, implantée par les moines apôtres de Landévennec, cultivée par de zélés pasteurs, spécialement M. Souben, de sainte mémoire. Les chapelles ont aussi leur fontaine sacrée, aux eaux limpides, abondantes, salutaires : c'est l'image de la dévotion que les saints patrons, saint Guénolé et son frère saint Venec, ont fait couler du Ciel dans le cœur de leurs serviteurs. Puisse cette dévotion s'aviver encore dans un contact plus fréquent avec le Dieu de l'Eucharistie ! Daigne la douce Madone de Quilinen conserver à tout jamais la foi et l'amour de son divin Fils dans le cœur de ceux qui restent attachés au sol, comme dans le cœur de ceux que poussent vers la Capitale les dures nécessités de la vie !

L. J. C.

MORLAIX (Saint-Melaine). — La Station de Carême. — La Station de Carême, prêchée par le R. P. Yvon, gardien du Couvent des Capucins de Lorient, s'est ouverte le dimanche 3 Mars. Elle devait durer quatre semaines.

Dès la première semaine où, chaque soir, les instructions s'adressaient à tout le monde, les fidèles se pressent dans l'église pour entendre la parole toute apostolique du prédicateur. Dès le début, on sent déjà que le R. P. Yvon sait plaire et instruire.

A partir de la seconde semaine, la station de Carême prend vraiment l'allure et donne le rendement d'une mission. Le prédicateur groupe autour de la chaire des auditoires de plus en plus nombreux. Dimanche 10 Mars, au sermon de 20 heures, il y avait une magnifique assistance malgré les attractions de l'extérieur. Lundi 11 Mars, même empressement à l'instruction du soir. Mais le mardi 12 Mars, la foule était si compacte que plusieurs ne purent pénétrer dans l'église.

Les instructions des trois premiers jours de la deuxième semaine s'adressaient à tous les fidèles. A partir du mercredi 13 Mars, la station change de caractère : le Révérend Père prédicateur convoquait les jeunes filles pour une retraite de trois jours. Dès le mercredi matin, à 6 heures, 300 jeunes filles étaient présentes à la messe suivie de l'instruction. A l'instruction du soir, leur nombre dépassait 700, et l'auditoire de jeudi et de vendredi en comptait 900.

C'était d'un excellent augure pour le succès des prédications de la troisième semaine. L'enthousiasme, en effet, loin de se ralentir, grandit désormais de plus en plus. On le vit

bien, au sermon de 20 heures, dimanche 17 Mars, où la foule était si nombreuse que plus de 100 personnes durent se résigner à écouter de l'extérieur l'instruction si théologique et si pratique du Révérend Père sur la médisance et la calomnie.

Mardi 19 Mars, fête de saint Joseph, l'église était comble. Le sujet annoncé : « Devoirs et droits réciproques des patrons et des ouvriers » avait, en effet, attiré une foule considérable.

Aussi, mercredi 20 Mars, fête de la Consécration de la paroisse au Sacré Cœur de Jésus, on dut prendre de nouvelles dispositions pour permettre aux fidèles de trouver une place dans l'église. Tous les bancs furent mobilisés et encore, ils ne suffisaient pas. La fête était présidée par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Le vénéré pasteur du diocèse, après le sermon du Père sur le Christ-Roi, monta en chaire. Il remercia, en termes chaleureux, la générosité de la paroisse de sa souscription en vue de la construction du nouveau Grand Séminaire. Puis, Sa Grandeur, visiblement émue, souligna, avec l'éloquence qui lui est familière, la forte prédication que le Père venait de donner, fit un appel vibrant aux hommes pour assister aux conférences qui leur sont réservées la semaine suivante.

Le zèle du Révérend Père reste vraiment inlassable. Outre les prédications du soir, le Père Yvon mena de front, pendant cette troisième semaine, deux retraites : la retraite des enfants et la retraite des mères de famille, toutes deux parfaitement suivies.

La quatrième semaine, qui est la dernière, la station de Carême continue splendide, magistralement conduite par le R. P. Yvon, parfaitement suivie par les fidèles depuis le début jusqu'à la fin.

Dimanche 24 Mars, au sermon de 20 heures, l'affluence était si considérable que l'église était insuffisante pour contenir la foule des auditeurs.

Lundi 25 Mars, commençait la retraite des hommes qui devait durer trois jours. Dès la première réunion, plus de 700 hommes se pressaient dans la nef et les bas-côtés de l'église, et le chiffre de 900 a été atteint les deux jours suivants.

Parmi les retraites spéciales que le prédicateur de la station avait réservées aux diverses catégories de fidèles, c'est assurément celle des hommes qui fut la plus impressionnante. De mémoire d'homme, on ne vit jamais à Saint-Melaine un auditoire aussi considérable. A contempler leur attitude, on lisait dans leurs cœurs le désir ardent de s'instruire de la religion et des devoirs qu'elle comporte. Vérités dogmatiques et vérités morales ont été mises à leur portée par le Père prédicateur avec une clarté remarquable et une ardeur apostolique. Le R. P. Yvon est vraiment un entraîneur d'hommes.

Les fêtes du Jeudi-Saint et du Vendredi-Saint ont été splendides : le Vendredi-Saint, 1.557 personnes sont venues baiser les pieds du Christ dressé dans le chœur. Le dimanche de Pâques, à 7 heures, jour de leur communion générale,

les hommes remplissaient la nef et les bas-côtés de l'église. La clôture de la station, qui eut lieu le soir, fut vraiment triomphale.

Cette station, préparée avec soin par une invitation-programme adressée à chaque famille et une convocation personnelle adressée à chaque homme, produira les meilleurs résultats. Un renouveau de vie chrétienne ne manquera pas de se faire sentir dans la paroisse. Nous en remercions de tout cœur le R. P. Yvon.

BIBLIOGRAPHIE

L'ORAISON. — *Conseils pratiques par le R. P. Pontneau, S. J., directeur spirituel au Grand Séminaire de Poyanne (Landes).* Prix : 3 francs. — Opuscule d'un style simple et clair, qui donne sur l'oraison des conseils précieux et pratiques ; il s'inspire des maîtres comme sainte Thérèse d'Avila, saint Ignace de Loyola, saint Bernard ; il s'abstient de parler des controverses en cours. On raisonne beaucoup au sujet de l'oraison ; on n'en vit pas assez. Ces modestes pages sont écrites pour porter les âmes à vouloir vivre d'oraison.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

R. C. QUIMPER 5548 -

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Vient de paraître :

Et sera livré incessamment

LITANIOU AR WERC'HEZ

gant an Motrou CALVEZ

persoun parrez Touro'h

Spécial pour lectures du MOIS DE MARIE

avec traits fort intéressants pour chaque jour.

EN VENTE : Cinq francs, plus le port :

chez MM. GUIVARC'H & LE GOAZIOU, QUIMPER,

— DERRIEN & TOURMEN, BREST,

— LE GOAZIOU, MORLAIX,

— PRUD'HOMME, SAINT-BRIEUC,

— SUBERBIE, GUINGAMP,

et en gros, chez l'auteur, C./C. RENNES, 13.891.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

TOILES ET LINGE DES VOSGES

de réputation mondiale
vendus directement par le producteur.

ECHANTILLONS **WOLLBRETT**
à DINOZÉ (Vosges).
GRATIS

Agent pour l'Ouest : Jean LE BIHAN, à Poullaouen (Finistère).

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
BUREAUX : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

ELY-LABASTIRE

LÉON ELY, Successeur

— « 53 & 50, rue Jean-Macé — BREST » —

**ORNEMENTS — ORFÈVREURIE
ET BRONZES D'ÉGLISE**

La meilleure qualité — Prix les plus bas

:: Réparations et Transformations ::

GRAND RAYON D'AMEUBLEMENT
Meubles, Sièges, Tenture, Tapis, Literies

R. C. Brest, n° 20. — Téléphone 4.27.

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odét — QUIMPER

VIN DE MESSE } garantis } Livraison
VINS DE TABLE } — purs — } à Domicile

REVUE FINANCIÈRE. — *Paris, le 5 Avril 1929.* — Avec un volume d'affaires très réduit, le marché fait preuve de lourdeur et la tendance reste faible.

Nos rentes, se dégageant nettement de l'ambiance, sont très fermes, le 3 % à 72,80, le 5 % 1915-16 à 99,40, le 5 % 1920 amortissable à 120,95, le 4 % 1918 à 86,75. Les fonds d'Etat ottomans sont soutenus, le 4 % unifié à 111,40, le 5 % 1914 à 101,75. Intéressants à acheter en vue du premier coupon à détacher le 10 courant.

Emprunt municipal de la Ville de Paris. — Le nouvel emprunt émis à partir du 10 courant sera constitué par des Obligations d'un montant nominal de 1.000 francs, offertes au prix de 910 francs. Il pourra être délivré des coupures de 5 Obligations correspondant à un capital de 5.000 francs. L'intérêt annuel sera de 4 1/2 %, payable par semestre, net de tous impôts présents et futurs, sur le revenu et sur la prime de remboursement. Les Obligations participeront deux fois par an, jusqu'à leur amortissement qui aura lieu en 50 ans, à des tirages semestriels auxquels seront affectés un lot de 1 million, un lot de 500.000 francs, deux lots de 200.000 francs, 2 lots de 100.000 francs et 44 lots de 10.000 francs. Et ce qui est très important, ces lots, comme les coupons, seront payés net de tout impôt. L'attrait considérable de ces lots et leur exonération d'impôt joints à la sécurité du placement constituent une des raisons pour lesquelles le nouvel emprunt doit rencontrer, tant auprès de la petite épargne, que des capitalistes, la plus grande faveur.

Le groupe des Banques a encore montré de l'irrégularité, la Banque de France finit à 25,660, l'Union Parisienne à 2,520, le Crédit Foncier à 5,740, le Crédit Lyonnais à 3,225, le Comptoir d'Escompte reste bien tenu à 2,530. L'Assemblée générale de cet Etablissement, qui a eu lieu le 27 Mars, a approuvé les comptes de l'exercice 1928, qui se soldent par un bénéfice net de 46.916.217 fr. 62 et a décidé la répartition d'un dividende de 80 francs par action et de 24 fr. 3735 par part de fondateur. Après report à nouveau de 1.504.475 fr. 82 le compte des actionnaires s'élève à 22.204.217 fr. 35. Les réserves se sont accrues d'une somme de 10 millions montant de provisions devenues disponibles.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'inscrit à 4.600. Conformément aux autorisations données par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du 26 Mars 1929, le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 du même mois, a décidé de porter le capital social de francs : 200 millions à francs : 300 millions par l'émission de 200.000 actions nouvelles de 500 francs chacune, à souscrire contre espèces, au prix de francs 1.250 par action. Ces actions, créées jouissance de l'exercice ayant commencé le 1^{er} Janvier 1929, auront droit au même dividende net que celui qui pourra être réparti aux actions anciennes sur les bénéfices du dit exercice. Les actionnaires actuels auront le droit de souscrire à titre irréductible dans la proportion de une action nouvelle pour deux actions anciennes possédées. En souscrivant, il devra être versé : francs 500 par action souscrite à titre irréductible et francs 125 par action souscrite à titre réductible. Les versements complémentaires seront exigibles lors de la répartition qui aura lieu du 21 au 25 Mai 1929 inclus. Les souscriptions seront reçues du 3 au 23 Avril 1929 inclus à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

Au Parquet, le Suez est calme à 25,500, le Rio fléchit à 7,460, le Foncier Egyptien à 4,505, la Banque Ottomane à 1,780, fermeté du Lautaro à 584, Citroën se tient à 1,785. En Coulisse, de Beers s'inscrit à 1,772, Chartered à 233, la Royal finit à 40,800, la Shell à 602, Padang à 1,064, Tubize à 985, Brevets Etrangers Lefrange à 1,185.

44^e ANNÉE.

Vendredi 19 Avril 1929.

N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Avril. — 3^e après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoires de S. Anselme et de l'octave de S. Joseph.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Anselme et de l'octave. (Au chœur, solennité de S. Joseph.)

Lundi, 22. — Ss. Soter et Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 23. — Octave de S. Joseph. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 24. — Octave de S. Joseph. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 26. — Ss. Clet et Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — S. Pierre Canisius, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 28. — 4^e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Le Nivot.	21 Avril.
Collège Saint-Yves, Quimper.	22-23 —
Collège Saint-François, Lesneven	24-25 —
Plomelin	26-28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Nous rappelons que le volume *Les Victimes de la Révolution*, de M. l'abbé Lemasson, doit être payé au C/C 134.57 Nantes, Imprimerie Cornouaillaise, Quimper.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Le Roy, recteur de Loperhet, décédé le 11 Avril ;

M. Conseil, curé de Saint-Thégonnec, décédé le 12 Avril ;

M. Fertil, recteur de Guipronvel, décédé le 15 Avril.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Avril.	Matin.	Soir.
Lundi 22.....	Saint-Pierre-Quilbignon.....	N.-D. de K rbonne.
Mardi 23.....	Plabennec. — Le Drenec....	Plouvien.
Mercredi 24.....	Bourg-Blanc. — Coatméal....	Gouesnou.
Jeudi 25.....	Pupilles de la Marine.....	Lambézellec.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Mgr l'Evêque.

• IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. l'abbé Ollivier, maison Saint-Joseph.....	1.000 f.
M. Yves L'Helgoualc'h, Plouescat.....	1.000
M. Le Daré, directeur école Recouvrance.....	1.000
M. Furet, professeur, Saint-Yves.....	500
M. Foulon, — — — — —	500
La paroisse de Taulé.....	5.420
Une servante, Quimper, Saint-Mathieu.....	10
M. S. Piriou, — — — (2 ^e vers.)....	500
La paroisse de Saint-Mathieu.....	38.650
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 15.240 fr., ce qui fait un total de 54.400 fr.)</i>	
M. Allain, recteur de Saint-Thois.....	1.000
Amicale des anciens élèves du Pensionnat Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé.....	300
M. Bourlès, recteur, Pont-de-Buis.....	1.000
M. Bernard, vicaire, — — — — —	1.000
La paroisse — — — — —	3.610
La paroisse de Logonna-Quimerc'h.....	710
M. Monot, recteur de Saint-Ségal.....	1.000
La paroisse — — — — —	5.600
Anonyme.....	10
M. Lastennet, recteur de Trégarantec.....	1.000
La paroisse — — — — —	9.300
M. Loaëc, vicaire, Plougoulm.....	1.000
La paroisse de Lannilis.....	24.500
M. Jézéquel, vicaire, Scrignac.....	500
La Croisade eucharistique du diocèse (2 ^e vers.)....	300
M. Cornec, direct' d'école, Plougastel-Daoulas....	1.000
M. Caroff, instituteur, — — — — —	1.000
M. Quéré, recteur, Argol.....	500
La paroisse — — — — —	8.640
La paroisse de Saint-Hernin.....	2.370
La paroisse de Plouénan.....	6.300
Société des Missionnaires d'Afrique, Pères Blancs.	2.000
Finistériens, Oblats de Marie, missionnaires à Ceylan.....	2.500
La paroisse de Plounévez-Lochrist.....	22.200
M. de Costa de Beauregard, Plouézoc'h (2 ^e vers.)....	800
M. l'abbé Hémery, — — — — —	500
La paroisse — — — — —	1.700
La paroisse de Guissény.....	10.150
M. Floc'h, recteur de Carantec.....	1.000
La paroisse — — — — —	6.215

M. Herry, recteur de Plougouven.....	1.000 f.
La paroisse — — — — —	3.600
Souscriptions recueillies par une pensionnaire, à l'Institution N.-D., Plestin.....	100
Paroisse de Fouesnant.....	8.215
<i>(Dans cette somme sont compris un don de 1.000 francs de M. et Mme Charles de Poulpiquet (Coat-Veil-Vor) et un don anonyme de 500 francs.)</i>	
« En reconnaissance pour un baptême conféré par Monseigneur », Logonna-Daoulas.....	100
Les élèves de l'école chrétienne, Hanvec.....	70
Les enfants de l'école Saint-Pierre, Plougastel-Daoulas.....	400
Les Directrices de l'Ecole libre des Filles, Plougastel-Daoulas.....	300
Les enfants de l'Ecole libre des Filles, Plougastel-Daoulas.....	350
Les vieillards et les orphelins de l'Hospice, Plougastel-Daoulas.....	150
M. l'abbé Viel, aumônier des Religieuses de l'Immaculée-Conception, Saint-Méen-le-Grand.....	100
M. Sparfel, directeur d'école, Plouescat.....	1.000
La paroisse de Saint-Corentin (8 ^e versement)....	303
Une servante, Saint-Pol-de-Léon.....	1.000
M. Emily, instituteur libre, — — — — —	500
Y. Sévère, Kérourgant, — — — — —	500
Anonyme (2 ^e versement) — — — — —	1.000
Anonyme, — — — — —	1.000
Anonyme, — — — — —	500
Quelques paroissiens, — — — — —	6.500
La paroisse de Plonéour-Lanvern.....	22.000
M. Gloux, recteur de Lannédern.....	1.000
M. Marzin, recteur de Landrévarzec.....	1.000
La paroisse — — — — —	7.250

Une grave erreur s'est glissée dans la dernière liste de souscription : au lieu de : « Anonymes divers, Landerneau, 200 francs », il faut lire : « Anonymes divers, Landerneau : 27.000 francs ».

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 8480. Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes.

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — III^e Dimanche après Pâques (21 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2.

Sermon de charité par M. Bossennec, recteur de Camaret, quête. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 9 heures, procession de Saint-Marc.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — *III^e Dimanche après Pâques (21 Avril)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Jeudi 25, fête de saint Marc : A 7 heures, départ de la procession pour la chapelle de Saint-Marc, où se chante la messe de la Station. — Le soir, à 4 heures, vêpres à la chapelle.

Mgr Tréhiou, évêque de Vannes. — Le Saint-Père vient de faire cesser le long veuvage de l'église de Vannes en y nommant un nouveau pasteur, Mgr Hippolyte Tréhiou. Le nouvel évêque est né à Tressignaux (Côtes-du-Nord), en 1880. Il fit des études très brillantes aux Petit et Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Son Evêque l'envoya les parfaire à Rome où il obtint vite les grades de docteur en théologie et en philosophie de l'Académie de Saint-Thomas et de licencié ès sciences bibliques. Il fut ordonné prêtre en 1901. Nommé directeur au Grand Séminaire de Saint-Brieuc, il y professa, entre autres cours, jusqu'à la guerre, l'Ecriture Sainte. Mobilisé, il se donna avec un entier dévouement à nos soldats blessés qui, tous, avaient pour lui plus que de l'amour, de la vénération.

En 1918, la grande guerre terminée, il reprit ses cours dans son Séminaire. Mais ses élèves ne le gardèrent pas longtemps. Mgr Serrand le nomma archiprêtre de sa cathédrale. Très apprécié de ses paroissiens, auxquels il se plaisait à donner chaque dimanche, et souvent en semaine, des sermons et des conférences que beaucoup auraient aimé voir réunis en volume, il comptait bien rester longtemps parmi eux. Leur contact faisait son bonheur. Mais, son Evêque, une fois de plus, en disposa autrement. Il fit de lui son vicaire général et lui confia, en 1927, l'archidiaconé de Tréguier. Aujourd'hui, c'est le Souverain Pontife lui-même qui dispose de lui. Il le donne au diocèse de Vannes, qui saura vite l'apprécier. Mgr Tréhiou est la bonté même, la science aussi. Il possède, en outre, de grandes qualités d'administrateur. Nous lui disons : *ad multos annos*.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Le Roy sera chanté à PLOUIDER, le *samedi 20 Avril*, à 10 heures.

— Le service de huitaine pour M. l'abbé Conseil, curé de Saint-Thégonnec, sera chanté à SAINT-THÉGONNEC, le *lundi 22 Avril*, et à CLÉDER, le *samedi 20 Avril*.

— Le service d'octave de M. Fertil sera chanté à GUIPRONVEL, *jeudi 25 Avril*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. l'abbé Corre, ancien curé de Ploudiry, sera chanté à PLOUDIRY, le *lundi 29 Avril*, à 10 heures.

Mission et Adorations. — Nous recommandons aux prières : l'Adoration de *Plomelin*, 25 Avril-5 Mai ;

L'Adoration de *Kerfeunteun*, 1^{er}-12 Mai ;

La Mission de *Plouvorn*, 5-26 Mai ;

L'Adoration de *Kersaint-Plabennec*, 12-19 Mai.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Les associés et bienfaiteurs de l'Œuvre sont invités à assister à la messe qui sera célébrée à la Cathédrale, par M. le chanoine Le Roy, le vendredi 26 Avril, jour de la fête patronale de l'Œuvre, Notre Dame du Bon-Conseil.

Cette messe sera dite à 8 heures, à l'autel Sainte-Anne. Ce jour-là ou l'un des jours de l'octave, les associés peuvent gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière, applicable aux Défunts.

LE FOLGOAT. — Ligue Patriotique. — Le comité régional de la Ligue Patriotique des Françaises organise au Folgoat, le dimanche 12 Mai, un grand pèlerinage-congrès sous la direction de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, et la présidence de Mme la comtesse de Guébriant, de Saint-Pol-de-Léon. Tous les groupes du Léon et de la région brestoise et morlaisienne y sont convoqués.

— **Cercles d'études ruraux.** — Le lundi de la Pentecôte, 20 Mai prochain, aura lieu au Folgoat un congrès des Cercles d'études ruraux et semi ruraux de la région du Léon.

Un questionnaire a été envoyé à MM. les Directeurs de Cercles. Prière d'adresser les réponses à M. le Recteur du Folgoat.

LESNEVEN. — Retraite de Conserits, du 8 au 12 Avril 1929. — 34 paroisses, 87 retraitants : Cléder, 9 ; Bourg-Blanc et Plabennec, 8 ; Plouvien, 5 ; Guissény, Plouescat et Plouguerneau, 4 ; Lanhouarneau, Lesneven, Ploudaniel, Plounéventer et Plourin-Ploudalmézeau, 3 ; Bodilis, Coat-Méal, Le Folgoat, Guipavas, Plougouvelin, Ploudiry, Saint-Frégant et Saint-Thonan, 2 ; Brélès, Lannilis, Kerlouan, Landerneau, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner-Ploudiry, Milizac, Plouénan, Plouarzel, Plouguin, Plounévez-Lochrist, Plouzané, Saint-Renan et Tréouergat, 1.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — Décoration pontificale. — Le 15 Avril, à Plougastel-Daoulas, à l'issue de la cérémonie de Confirmation, Monseigneur l'Evêque a remis solennellement à M. Thomas, maire, la Croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, en présence de toute la population rassemblée devant le magnifique Calvaire.

Sa Grandeur a prononcé l'allocution suivante :

« C'est la première fois que je suis chargé par le Pape de décorer de la Croix de Saint-Grégoire un paysan authentique.

» Le Pape aime les chrétiens de nos campagnes, parce qu'ils sont fidèles à leurs devoirs religieux et aux vertus de leur état, fiers de leurs familles nombreuses, attachés à leur travail agricole, hospitaliers, charitables, et prêts à tous les sacrifices pour défendre l'Eglise et la Patrie.

» Quand il rencontre parmi les populations rurales un homme éminent comme celui que je vais décorer en son nom, il salue en lui la noblesse de l'âme qui vaut la noblesse du sang, et il est heureux de lui donner entrée dans cet ordre de Saint-Grégoire où il n'admet que les hommes sans peur et sans reproche, dignes d'un si haut honneur par la situation qu'ils occupent, par l'action catholique et sociale qu'ils exercent, par les services qu'ils rendent, par la loyauté de leur caractère et leur dévouement à la vérité et à la justice.

» Monsieur le Maire, vous marchez dans la vie entouré de dix enfants dont un prêtre — et la mort d'un autre de vos fils à la guerre ajoute une auréole de sacrifice à vos mérites de chef de famille.

» Quarante-cinq ans d'une vie publique qui a été toute entière consacrée au bien du pays vous permettent de porter le front haut parmi les compatriotes qui vous estiment et qui vous aiment.

» Les soucis de la vie familiale et de la vie municipale ne vous ont pas empêché de remplir votre devoir social avec un esprit fraternel et de faire bénéficier les travailleurs qui vous entourent de tous les progrès et de tous les secours qu'assure aux campagnes l'organisation des syndicats agricoles. L'ancien élève des Frères de Quimper s'est trouvé sur ce terrain à la hauteur des ingénieurs agronomes. Il a porté dans les congrès sa doctrine, son expérience, ses idées élevées, ses conseils pratiques. Augustin de Boisanger vous rendait cet hommage. Il saluait en vous un de ses collaborateurs dans la création de l'Office Central de Landerneau, et il disait avec confiance dans son testament : « Je demande à Mathurin Thomas de ne pas m'oublier dans la prière du soir, que ses enfants continueront, je l'espère, à dire en commun après lui. »

» Mais il est un autre titre qui justifie, plus amplement encore, l'honneur que vous fait le Pape. Vous vous êtes donné de tout cœur à la défense et à l'Action catholique, et, au jour douloureux des inventaires, vous avez soutenu sans faiblesse les droits de la paroisse.

» C'est pourquoi j'ai tenu à vous conférer les insignes de votre grade au pied de ce Calvaire antique, qui exprime si bien votre foi et celle de vos administrés. »

BREST. — Retraite des Conscrits de la région brestoise.
— Notre retraite ne l'a cédé en rien à celles des années précédentes. Le profond recueillement et l'ardente piété des vingt-cinq jeunes gens qui l'ont suivie sont une preuve irréfutable du bien accompli dans les âmes pendant ces deux jours de travail au collège Saint-Louis où nous était réservée la plus touchante hospitalité.

M. l'abbé Jestin, professeur au Grand Séminaire, dans une série d'émouvantes instructions, a placé sous nos regards la divine personne du Sauveur. Il nous a présenté le Divin Maître comme un modèle à imiter, modèle que nous retracerons dans nos âmes dans la mesure où nous le connaissons bien. Le Prédicateur nous demandait, en terminant, d'être fiers de notre titre de chrétiens, de disciples du plus beau et du plus parfait des Maîtres, et de nous en montrer dignes partout et toujours.

M. Lespagnol, vicaire aux Carmes, grâce à la longue expérience acquise au cours de ses sept années de vie militaire, nous a dépeint le milieu dans lequel nous sommes appelés à vivre dans un avenir prochain. « L'éducation militaire, dit-il, est bonne en soi, elle développe entre autres choses les forces physiques, l'intelligence, l'esprit d'initiative et de décision ; elle favorise la culture de certaines qualités morales ; par là elle poursuit, sur certains points, le travail de l'éducation reçue au foyer familial, à l'école ou au Patronage.

« Hélas ! on ne peut en dire autant de l'endroit où elle est donnée. La caserne sera un danger pour la foi et les mœurs du jeune chrétien. Il se trouvera entouré de jeunes gens de toutes provenances dont l'idéal, s'ils en ont un, diffère parfois considérablement de celui que la mère chrétienne, les maîtres ou les directeurs ont essayé de lui inspirer. Il sera en contact perpétuel avec la lie aussi bien qu'avec l'élite de la société. Il entendra bafouer de mille manières les pratiques religieuses et la vertu. Quelle tentation pour un jeune homme dont la formation est encore inachevée ! Quel élément pour ses passions en effervescence ! Quel péril pour son éducation surnaturelle et son salut éternel ! »

Cette retraite spéciale était donc destinée aux jeunes gens appelés à quitter sous peu leur famille pour se guider eux-mêmes dans la vie.

Pendant ces jours de recueillement, en dehors des instructions ordinaires des retraites qui font réfléchir sur les grandes vérités de la religion, pour nous fortifier dans nos convictions, nous inspirer, avec l'aide de la grâce, les résolutions qui assureront notre persévérance au cours de la période dans laquelle nous entrons, nous avons reçu une foule d'avis très pratiques et très bienfaisants touchant notre arrivée à la caserne, la façon de nous y comporter, les dangers qui nous y guettent, les secours dont nous disposerons, etc., etc...

Nous avons surtout prié avec ferveur ; nous nous sommes encouragés mutuellement à demeurer fidèles à nos devoirs de chrétiens. Bref, ces jours ont été pour nous des jours de travail, de joie et de bénédictions. Si les jeunes gens des Patronages connaissaient la gravité des dangers qui les attendent demain, ils n'hésiteraient pas à prendre part à ces importantes veillées d'armes que sont les retraites de départ, et cela pour le plus grand bien de leurs âmes et pour le plus grand bonheur de leurs parents comme de leurs directeurs.

Un jeune Conscrit.

Retraitants : 25. — Les Carmes et Saint-Renan, 5 ; Relecq-Kerhuon, 4 ; Saint-Pierre et Guilers, 3 ; Recouvrance, 2 ; Lambézellec, Le Bourg-Blanc et Loc-Maria, 1.

Les Croisés chez la Sainte Vierge. — Après deux jours passés dans le recueillement bienfaisant d'une retraite sérieuse, les Croisés de Morlaix avaient invité les groupes de leur région à se réunir au sanctuaire vénéré de La Salette (3 Avril).

Le programme portait : « Grand'messe, Salut à la Vierge, et dans l'après-midi, séance d'étude, réception de nouveaux croisés, procession, bénédiction du T. S. Sacrement. »

Dès le matin, les nombreux groupes présents : Morlaix, Saint-Melaine et N.-D. du Mur, Saint-Pol-de-Léon, Ursulines et la Charité, Pleyber-Christ, Plouézoc'h, Guerlesquin, Loc-quénolé, Plougar, Lesneven, Roscoff, Ploujean, Carantec, Guiclan, Lambézellec et Brest sont reçus par M. le chapelain Lein, doyen honoraire.

Ils remplissent vite toute la chapelle et plus une chaise ne reste pour quelques retardataires.

La sainte messe célébrée par M. l'abbé Le Grand, aumônier des Dames de la Croix, à Lambézellec, qui venait de donner la retraite à 58 privilégiées en l'école N.-D. du Mur, unit dans un même sacrifice les 200 Croisés, venus mettre en commun leur prière avec celle de Jésus.

D'une même voix, d'un même cœur, ils chantent les louanges de la Vierge et implorent ses faveurs.

Puis, les groupes se dispersent dans les bois, pendant que les zéloteurs tiennent une réunion tout intime dans la salle, non loin de la chapelle.

Après le repas, séance d'étude qu'avait bien voulu présider M. le chanoine Pichon, archiprêtre, curé de Saint-Mathieu de Morlaix. D'intéressants rapports font connaître la vie des groupes. Des initiatives originales communiquées sort plus grande la louable émulation ; tous veulent travailler toujours plus activement à la gloire du Sacré Cœur. M. le Curé de Saint-Mathieu a pour tous un mot charmant et qui encourage.

Viennent la cérémonie de réception, la procession dans la grande allée d'où l'on aperçoit la chapelle, les acclamations ordinaires de la Croisade où passa toute la ferveur des âmes, le salut du Saint Sacrement.

L'heure s'écoule vite. Il est temps pour chacun de regagner l'auto. Au départ, tous sont heureux de s'être retrouvés un instant et d'avoir senti battre, tout contre celui de N.-D. de la Salette, le cœur jeune et chaud de la Croisade.

X

Chez la Mère de Dieu, « Ti Mam Doue ».

Comment voulez-vous que là encore on ne soit pas accueilli d'une façon délicieuse ?

Les trois jours précédents, 15 Croisés avaient suivi une excellente recollection, prêchée par M. l'abbé Galès, professeur à Saint-Pol-de-Léon, dans l'hospitalière maison de la

Retraite du S.-C., à Quimper. Leur groupe s'augmenta fort, le dimanche de Quasimodo : la Mère de Dieu, chez Elle, s'est bien montrée la nôtre.

Elle nous avait appelés par la voix de M. l'abbé Floc'h, recteur de Kerfeunteun, qui mit tout en œuvre pour nous ménager une splendide réception.

Et certes, il y réussit !

L'autel en plein air, dressé sous un radieux soleil, permet à la foule de suivre aisément les cérémonies du Saint Sacrifice.

Aux Croisés s'étaient joints de nombreux pèlerins venus de Kerfeunteun et d'ailleurs ; on les sent émus et intéressés par le spectacle nouveau qui s'offre à leurs regards.

M. le chanoine Le Roy, du Chapitre cathédral, directeur des Œuvres diocésaines, célèbre la grand'messe. MM. les Vicaires de Kerfeunteun et leur schola d'hommes dirigent le chant avec sûreté ; les Croisés répondent. D'où sont-ils ? Kerfeunteun, Quimper, Brest, Ploaré, Audierne, Plomodiern, Saint-Nic, Pluguffan, Le Passage-Lanriec, Beuzec-Conq, Landrévarzec, Fouesnant, Pont-l'Abbé, Trégunc, Ergué-Gabéric, etc..., ni la distance, ni la fatigue ne les ont arrêtés, et plusieurs sont même venus à pied.

Au début de l'après-midi, M. l'Aumônier diocésain de la C. E. et M. l'abbé Le Gall, aumônier du Likès, appellent les « Apôtres » à la chapelle. L'appel a été entendu et suivi largement ; et si, dans l'assistance, il se trouve, mêlés aux « apôtres officiels », d'autres croisés qui n'en ont pas encore le titre, personne ne s'en plaint ! Dans la Croisade, tous les membres ne doivent-ils pas être « apôtres authentiques » pour la gloire du bon Dieu ? On les y voit donc volontiers.

Avec joie, nous constatons que les groupes sont vivants et généreux. Aucun ne veut rester en arrière, et chacun expose simplement son action, pour stimuler et entraîner les autres.

Malheureusement le temps, qui passe si vite, ne permet pas de découvrir chez tous les trésors de générosité et d'ingéniosité dont ils auraient pu édifier l'auditoire. Il faut couper court aux interrogations et aux récits...

Après le chant des vêpres de la Vierge (fête retardée de l'Annonciation), M. l'abbé Suignard, vicaire à la cathédrale de Quimper, prononce une émouvante allocution. Il exalte l'amour eucharistique de N. S., à l'autel, au tabernacle, à la Sainte Table, et il demande aux Croisés la réparation, la louange, l'apostolat. L'attention des auditeurs, aidée par des traits bien choisis, ne se dément pas un instant.

Suit la procession des Insignes de Croisade portés par les porte-drapeaux, entourés de leur garde.

Pour la circonstance, les Croisés avaient revêtu leurs plus beaux costumes bretons, qui furent très admirés. Combien plus beaux, certes, que les banales « confections » de n'importe où !...

Le salut du T. S. Sacrement clôtura cette belle journée dont M. l'Aumônier diocésain, en donnant à ses jeunes troupes les consignes pour l'année, remercia le recteur de Ker-

feunteun. Celui-ci voulut bien répondre en invitant de nouveau la Croisade pour l'année prochaine.

A ce second appel de la « Mère de Dieu », la Croisade se gardera bien de ne pas répondre.

C'est en se disant donc à bientôt que les groupes se séparent, le cœur tout joyeux parce que plus riche encore de l'amour de Jésus.

La Vierge, qui les avait invités chez Elle, les avait aussi, comme toujours, conduits plus près de son Fils.

Vient de paraître :

Et sera livré incessamment

LITANIOU AR WERC'HEZ

gant an Motrou CALVEZ

persoun parrez Touro'h.

Spécial pour lectures du MOIS DE MARIE

avec traits fort intéressants pour chaque jour.

EN VENTE : Cinq francs, plus le port :

chez MM. GUIVARCH & LE GOAZIOU, QUIMPER,

— DERRIEN & TOURMEN, BREST,

— LE GOAZIOU, MORLAIX,

— PRUD'HOMME, SAINT-BRIEUC,

— SUBERBIE, GUINGAMP,

et en gros, chez l'auteur, C./C. RENNES, 13.891.

Ecole d'Agriculture du Nivot. — Examens trimestriels. — Les examens trimestriels de Pâques 1929 se sont déroulés au Nivot, avec leur solennité accoutumée, sous la présidence de M. Pierre Belbéoc'h, président du Syndicat agricole de Douarnenez, assisté de M. Guillaume Pérès, président du Syndicat de Bannalec, de M. Quéré, ingénieur agronome, de l'Office Central de Landerneau, et des maîtres de l'Ecole d'Agriculture.

La lutte fut vive dans les trois classes, mais elle revêtit un caractère peut-être plus aigu dans la 2^e année agricole, où le 2^e, Jean Gourvès, du Tréhou, 1^{er} à l'oral, talonne Pierre Le Jollec, 5 points les séparent sur un total de 540 !

Cours Agricole 2^e année. — 1^{er} Pierre Le Jollec, de Plomodiern, moyenne 17,85 ; — 2. Jean Gourvès, du Tréhou, mo-

yenne 17,66 sur 20 ; — 3. Jean Carval, de Plonéour-Lanvern ; — 4. Jean Daoudal, de Trégourez ; — 5. Jean Guillou, de Brasparts ; — 6. Louis Argoualc'h, de Bodilis ; — 7. Roland Vignaud, de Pommerit-le-Vicomte (C.-du-N.) ; — 8. Ernest Cadic, de Locunolé ; — 9. Joseph Guillou, de Logonna-Quimerch ; — 10. Joseph Corvez, de Plougonven ; — 11. Joseph Cosquer, de Scaër ; — 12. Elie Rivoalen, de Plabennec ; — 13. René Fiche, de Bannalec ; — 14. Louis Toupin, de Moëlan, etc...

Cour Agricole 1^{re} année. — 1^{er} Robert Fiche, de Bannalec, moyenne 16,46 ; — 2. Pierre Daniélou, de Plogonnec, moyenne 16,24 ; — 3. Louis Berrou, de Plonéour-Lanvern ; — 4. André Burel, de Saint-Eloy ; — 5. Daniel Toullec, de Tréogat ; — 6. Joseph Le Brusq, de Pouldergat ; — 7. J.-P. Roudaut, de Ploudaniel ; — 8. Henri Menez, de Lannédern ; — 9. Jean Cornic, de Plonévez-Porzay ; — 10. René Guillou, de Mahalon ; — 11. François Daniel, de Callac (C.-du-N.) ; — 12. J.-M. Diffon, de Querrien ; — 13. Louis Moysan, de Scaër ; — 14. Jean Nicolas, de Querrien ; — 15. Joseph Charles, de Ploujean ; — 16. Jean Quillévére, de Sibiril, etc...

Cours préparatoire. — 1^{er} Jean-Louis Coadour, de Saint-Ségal ; — 2. Henri Laouénan, de Poullan ; — 3. Louis Pustoc'h, de Saint-Thurien ; — 4. Pierre Trelu, de Camaret ; — 5. Pierre Colin, du Folgoat ; — 6. Jean Gallic, de Clohars-Carnoët ; — 7. Yves Jacq, de Plouédern ; — 8. Henri Hénaff, de Plonévez-Porzay, etc., etc.

La rentrée est fixée au mercredi 17 Avril.

Compte rendu de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, au diocèse de Quimper.

Exercice de 1928.

MONSEIGNEUR,

L'Œuvre de la Sainte-Enfance dépassera bientôt les 100.000 francs de recettes diocésaines, puisque de 1927 à 1928, elle est passée de 85.000 francs à 98.671 francs. En 1927, la *Journée missionnaire* avait apporté un appoint de 9.000 francs. Cette année, le grand progrès constaté dans les principales paroisses du Haut-Léon, puis à Plougastel-Daoulas et à Pleyben, est le résultat de ces douze jours d'apostolat intense et si lumineux qu'a consacrés Mgr Mério à notre diocèse.

Un émouvant tableau des Œuvres fondées et entretenues par la Sainte-Enfance, les 500.000 baptêmes conférés aux pauvres enfants abandonnés et mourants pour la plupart ; les 100.000 enfants élevés par nos crèches et écoles ; les foyers chrétiens fondés, les vocations sacerdotales et religieuses préparées ; les 280 centres de missions ravitaillés par nos aumônes et nos prières des petits enfants chrétiens, quels admirables résultats ! Et quelles grâces reçues du Ciel en récompense par nos chers petits associés !

Les moyens de propagande employés par l'Œuvre sont les fêtes de la Sainte-Enfance, les 48 timbres dont les enfants raffolent, les cartes de baptêmes revenues aux enfants qui ont procuré 5 francs pour le salut d'un enfant païen, mais surtout la prière

de chaque jour pour l'Œuvre, apprise en classe et au catéchisme. Tout cela fait de nos enfants de petits apôtres, des missionnaires en esprit et de cœur.

178 de nos paroisses entretiennent et développent l'élan imprimé par leurs prêtres et leurs écoles chrétiennes. Leurs progrès sont admirables, et nos tableaux d'honneur sont dans la nécessité d'élever le minimum pour y figurer.

Il y a cependant en 1928, 83 paroisses qui ont fléchi dans leur propagande et diminué leurs recettes, quelques-unes dans une mesure sensible. 43 autres n'ont pas atteint une moyenne de 0,10 par enfant et 13 n'ont rien fait pour entraîner leurs enfants dans le mouvement de piété qui ferait tant de bien à leur cœur, et obtiendrait, par leurs prières, le salut de tant de petits enfants infidèles ! De ces 13 paroisses, 2 sont dans l'Archiprêtré de Quimper, 3 dans celui de Brest, 5 dans celui de Châteaulin, et 3 dans celui de Morlaix.

Nous espérons que ces 139 paroisses ne négligeront pas le grand moyen qui fait la joie des enfants et des mères : une fête de la Sainte-Enfance, avec procession, surtout à l'époque des communions solennelles, distribution de médailles, d'images, vente de timbres de la Sainte-Enfance. Les prières et les offrandes de ces fêtes sont changées par Dieu en rosée céleste répandue sur les petit païens à sauver, et faisant retour sur leurs bienfaiteurs, les chers petits apôtres de la Sainte-Enfance.

Nous n'avons constaté nulle part que pareilles initiatives aient subi un échec ; et chaque année nous recevons des lettres toutes joyeuses pour nous raconter les succès obtenus.

Ces 139 paroisses ont fait tort à leurs voisines, et c'est ainsi que les doyennés suivants ont subi des déchets : le doyenné de Riec a perdu 400 francs, le doyenné de Briec, 377 francs ; celui de Pont-l'Abbé, 200 ; Carhaix, 74 ; Arzano, 17 ; Crozon, 2 fr. 60.

Voici les tableaux d'honneur :

I. — Les plus hautes cotisations jusqu'à 700.

1. Saint-Pol de Léon..	3.564 65	16. Scaër	1.000 »
2. Landivisiau	3.450	16. Clohars-Carnoët ...	1.000 »
3. Plougastel-Daoul' ..	2.835	17. Ploudalmézeau	960 »
4. St-Martin, Brest....	2.555	18. St-Sauveur, Brest ..	953 »
5. Saint-Corentin	2.400	19. Pouldreuzic	943 »
6. Pleyben	2.162	20. Landéda	900 »
7. Landerneau	2.103 55	21. Plouescat	896 »
8. Douarnenez	1.815	22. Kerfeunteun	850 »
9. Lambézellec	1.520	22. Audierne	850 »
10. Roscoff	1.499	23. Saint-Louis, Brest ..	825 »
11. Lannilis	1.400	24. Pont-l'Abbé	820 »
12. Cléder	1.360	25. Saint-Renan	800 »
13. Lesneven	1.284	26. St-Mathieu, Quimp'r.	720 »
14. St-Michel, Brest...	1.200	27. Plouvorn	711 »
15. Concarneau	1.005	28. Plounévez-Loch	700 »

II. — Augmentations sur 1927, jusqu'à 200.

1. Landivisiau	2.670	10. Saint-Thégonnec	573
2. Plougastel-Daoulas ..	1.815	11. Gouézec	347
3. Landerneau	1.383	12. Plouvorn	341
4. Saint-Pol de Léon ..	1.346	13. Kerfeunteun	304
5. Pleyben	922	14. Saint-Martin, Brest...	283
6. Lesneven	814	15. Plouescat	248
7. Roscoff	722	16. Concarneau	228
8. Clohars-Carnoët	683	17. Plabennec	210
9. Cléder	655	18. Saint-Sauveur, Brest.	203

III. — Par enfant, jusqu'à 0.80.

1. Landivisiau	3,40	23. Port-Launay	1,12
2. Ile de Sein	2,61	23. Guipronvel	1,12
3. Pouldreuzic	2,35	24. Clohars-Carnoët	1,11
4. Pleyben	1,96	25. Cléder	1,10
5. Saint-Pol	1,89	26. Plouvorn	1,09
6. Le Folgoat	1,78	27. Landerneau	1,08
7. Lannilis	1,75	28. Pencran	1,06
8. Landéda	1,64	29. Lanarvily	1,01
9. Plougastel-Daoulas ...	1,60	30. Saint-Corentin	1
10. Locronan	1,52	30. Plouescat	1
11. Roscoff	1,50	31. Ploudalmézeau	0,97
12. Saint-Renan	1,45	31. La Forêt-Landerneau..	0,97
13. Carantec	1,40	32. Plabennec	0,90
13. Brélès	1,40	33. Lampaul-Ploudalméz.	0,89
14. Le Faou	1,36	34. Saint-Divy	0,88
15. Locquénolé	1,35	35. Audierne	0,85
16. Kernilis	1,34	36. Gouézec	0,84
17. Lesneven	1,32	37. Plouguin	0,83
18. Plonéis	1,30	38. Saint-Thégonnec	0,81
19. Saint-Ségal	1,26	38. Taulé	0,81
20. Tréglenou	1,21	39. Resporden	0,80
21. Saint-Méen	1,20	39. Cléden-Cap-Sizun	0,80
22. Kerfeunteun	1,17		

IV. — Cantons au-dessus de 0.60 par enfant.

1. Landivisiau	1,18	7. Pleyben	0,71
2. Lannilis	1,12	8. Daoulas	0,70
3. Saint-Pol	1,10	9. Lesneven	0,69
4. Landerneau	0,83	9. Saint-Mathieu, Morlaix.	0,69
4. Taulé	0,83	10. Ploudalmézeau	0,68
5. Plouzévédé	0,82	11. Plabennec	0,67
6. Plouescat	0,76	12. Saint-Corentin	0,63

A côté des paroisses et en union avec elles, nous devons faire une place d'honneur aux Institutions, Collèges, Pensionnats et Ecoles paroissiales. Quand ces institutions n'ont pas un aumônier, leurs comptes sont confondus avec ceux des paroisses. C'est ainsi que l'Ecole libre de filles de Landivisiau a apporté pour sa part 1.550 francs, de même le pensionnat N.-D. de Lourdes à Lesneven, qui a manifesté un zèle magnifique ; Sainte-Anne de Quimper, avec 1.250 francs ; Sainte-Anne et les Ursulines de Saint-Pol, Milizac, Collorec, Lannilis, Saint-Renan, etc.

Il en est de même des Ecoles libres de garçons : Plabennec, Le Folgoat, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Saint-Pol, Cléder, Plouescat.

Parfois aussi, les Pensionnats ayant un aumônier, reçoivent des externes dont les générosités, comme au Pilier-Rouge, font honneur à leur paroisse, tout en formant un compte séparé.

Mettons à l'honneur Saint-Julien de Landerneau, 764 francs ; le Pensionnat dit des Ursulines, Morlaix, 404 fr. 70 ; la Retraite de Brest, 300 fr. ; Pensionnat N.-D. de Lourdes à Saint-Martin de Morlaix, 160 fr. ; Cours de l'Espérance, Quimper, 140 ; l'Adoration de Quimper, 112 fr. ; Ecole libre des filles à Pouldreuzic, 820 ; Pensionnat Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 280 ; Calvaire de Landerneau, 500.

Le Petit Séminaire de Pont-Croix, 2.050 fr. ; le Collège de Lesneven, 1.110 fr. ; Bon-Secours à Brest, 300 fr. ; Pensionnat du Sacré-Cœur à Lesneven, 329 fr. ; Saint-Yves à Quimper, 340 fr. ; Saint-Charles à Kerfeunteun, 465 fr. ; Saint-Gabriel à Pont-

L'Abbé, 425 fr. ; N.-D. du Créisker, Saint-Pol. 210 fr. 90.

En recevant nos recettes, Mgr Mério nous a écrit une bonne lettre, dont il nous est donné de citer les passages suivants :

« Ma pensée se reporte aux belles journées de la Sainte-Enfance du mois de Novembre ; je ne puis me défendre d'une douce émotion, en évoquant le souvenir de ces chers Bretons si fiers de leur vieille foi, si pleine d'enthousiasme et si généreux pour la partager avec leurs frères déshérités. Les offrandes si touchantes et si nombreuses qui ont été offertes alors au Directeur de la Sainte-Enfance, la magnifique collecte réalisée en fin d'exercice, le prouvent éloquemment. Qu'ils en soient bénis et remerciés.

Veuillez être l'interprète de ma respectueuse et profonde reconnaissance auprès de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

A tous Messieurs les Membres du Clergé, aux zéloteurs, aux zélatrices, à nos chers associés, à tous les amis de l'Œuvre encore une fois merci de tout cœur. »

Ceux que le Directeur général de Sainte-Enfance loue de leur zèle, je les groupe devant vous, Monseigneur, avec tous les associés et leurs parents, pour offrir à Votre Grandeur nos hommages de piété filiale et recevoir une bénédiction paternelle qui nous guidera vers de nouveau progrès dans le dévouement aux Missions et au Salut des infidèles.

Le Directeur diocésain :

ALFRED LE ROY,

Chanoine de la Cathédrale.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je m'associe de tout cœur aux félicitations de Monseigneur Mério, et je le remercie de la campagne de zèle qu'il a faite avec vous dans le diocèse. Le compte rendu que vous m'adressez montre que son apostolat a porté de beaux fruits. Les paroisses, les écoles, les familles, ont compris que les jeunes baptisés doivent s'intéresser à tous les enfants du monde qui n'ont pas encore reçu la vie baptismale. L'éducation chrétienne doit tendre à développer en eux ce sentiment apostolique. Je bénis tous ceux qui se dévouent à cette œuvre sous votre direction, et je vous assure de ma vive reconnaissance et de mes sentiments les plus paternels en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper.

Citroën 5 CV., trois places, ayant très peu roulé, en confiance, cause double emploi. — S'adresser au Journal.

LOURDES VILLA SAINT-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS GROTTES
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
Prix Modérés **Albert ABADIE** Cuisine Soignée

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité
QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 12 Avril 1929. — Depuis quelques jours les dispositions du marché se sont beaucoup améliorées et la Bourse montre une certaine activité.

Nos rentes poursuivent avec vigueur leur mouvement de hausse, le 3 % s'avance à 73,50 contre 72,80, le 5 % 1915-1916 à 99,65, le 5 % 1920 amortissable à 121,75 contre 120,95, le 4 % 1918 à 86,85. Les fonds ottomans ont fléchi, le 4 % unifié à 105 ex-coupon de 2,84, le 5 % 1914 à 94,05, ex-coupon de 3,10. On ne s'explique pas ce fléchissement car ces fonds ont une série de répartitions à recevoir et méritent beaucoup mieux que les cours actuels.

Emprunt Municipal de la Ville de Paris. Le nouvel emprunt émis depuis le 10 remporte un succès considérable, car il offre de nombreux avantages dont les principaux sont : sécurité absolue ; rendement particulièrement intéressant et augmenté encore par l'exemption d'impôts dont il bénéficie ; prix d'émission attrayant ; sérieuses chances de lots ; plus value presque certaine.

Le groupe des banques a fait l'objet d'une assez vive reprise, mais n'a pu conserver ses plus hauts cours, la Banque de France s'inscrit à 26.175, l'Union Parisienne à 2.530, le Comptoir à 2.415, le Crédit Foncier à 5.735, le Lyonnais à 3.175, la Générale à 1.890, la Société Marseillaise à 1.230.

La Banque de Paris finit à 4.525, l'augmentation de capital en cours constitue un véritable succès pour cet Etablissement. Le droit de souscription se traite aux environs de 1.040 et l'action est cotée au comptant ex-droit à 3.520.

Aux valeurs internationales, le Suez est ferme à 25.715, Santa-Fé à 3.670, le Foncier Egyptien à 4.525, le Rio est en reprise à 7.395, la Central Mining à 2.300, hausse de l'Azote à 3.185. Aux mines la de Beers est en reprise à 1.805, la Chartered à 233,50, la Goldfields à 361, la Rand Mines à 400, Transwaal à 274, Tanganyika à 490, Tharsis à 836.

Les pétrolifères sont plus calmes, Royal 40.300, Shell 604, Mexican Eagle 148, Malopolska 520, Crédit Général des Pétroles 1.540, Wyoming 640, Stéana Française 472.

Les caoutchoutières sont soutenues. Caoutchoucs de l'Indo-Chine à 1.421, Cambodge 304,50, Financière 277, Padang 1.090, Terres Rouges 520.

Aux valeurs diverses, on note des achats considérables en actions Citroën qui s'avancent à 1.980, Kuhlmann finit à 1.200, Péchiney à 3.650, la Say est en hausse à 2.330, Sucrerie de Marle à 755, Vierzy à 1.035, Saint-Leu d'Esserent à 710, Sucreries d'Egypte à 1.060, hausse de Cotellet et Foucher à 2.050, de Brevets Etrangers Lefranc à 1.193, de Biscuits Vignals à 425, l'Afrique Equatoriale Française est en vive avance à 1.030. Verreries de la Mulatières. Les actions de cette société qui se cotent au Parquet de Lyon sont en bonne tendance aux environs de 190 francs sur les belles perspectives d'avenir de l'entreprise.

Maison fondée en 1818

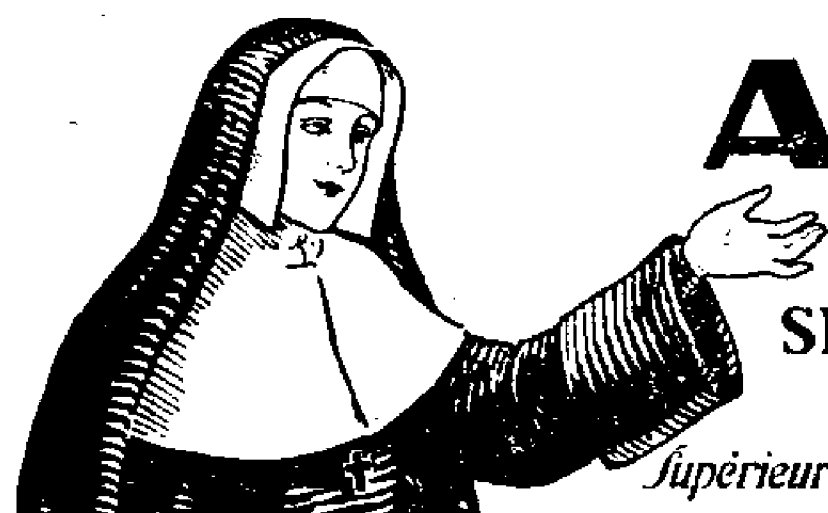
VINS ET SPIRITUEUX

EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { - purs - } à Domicile



ANÉMIE

DÉBILITÉ FAIBLESSE

SIROP de DESCHIENS

à l'Hémoglobine

Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux

MOBILIERS D'ÉGLISES ET DE SACRISTIES



Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

— « Travail soigné » —

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS

Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt'

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :

Bureaux américains -:- Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Ameublement complet

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F. GODEC

Grand choix de lits de fer.

44^e ANNÉE.

Vendredi 26 Avril 1929.

N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Avril. — 4^e après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de S. Paul de la Croix et de S. Vital.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Paul de la Croix.
Lundi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 30. — Sainte Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi 1^{er} Mai. — SS. Philippe et Jacques, Apôtres. Double de 2^e classe. Rouge.
Jeudi, 2. — S. Athanase, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2^e classe. Rouge.
Samedi, 4. — Sainte Monique, Veuve. Double. Blanc.
Dimanche, 5. — 5^e après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plomelin	28 Avril.
Locronan	29-30 —
Plouhine c.	du 1 ^{er} au 5 Mai.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Nous avons déjà de nombreuses inscriptions : il importe donc de se hâter.

SERVICES DES MALADES. — C'est dans le train de Brest (train blanc) que seront les voitures réservées aux malades. Aucun malade ne sera donc admis dans les autres trains, les services de l'Hospitalité ne fonctionnant à Lourdes qu'à l'arrivée et au départ du train blanc.

Toutes les demandes d'inscription de malades doivent être adressées à M. le chanoine Pichon, archiprêtre de Mor-

laix, et quand elles sont agréées, il faut en aviser M. Perrot, qui doit faire la commande et la répartition des billets.

Chaque demande devra — sous peine de ne pas être agréée — indiquer les nom, prénoms, âge du malade et le mal dont il souffre, et dire si le malade doit voyager couché ou assis.

De plus, aucun malade ne sera admis dans le train blanc, s'il n'est muni d'un *certificat de son médecin*.

Tous ces malades sont hospitalisés d'office à Lourdes.

Les autres pèlerins *infirmes* qui désirent être reçus à l'hôpital doivent en prévenir M. Perrot.

Pour couvrir en partie les frais de leur hospitalisation, les malades pauvres remettront 40 fr. en payant leur billet.

Nota. — Prière de ne pas payer les billets avant que la *Semaine religieuse* en donne avis.

II TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	Matin.	Soir.
Mercredi 1 ^{er}	Ploudaniel.....	Saint-Méen. — Trégarantec.
Jeudi 2.....	Le Folgoat, — Lanarvily. — Kernouës.....	Lesneven, Plounéour-Trez.
Vendredi 3.....	Plouider. — Goulven...	
Samedi 4.....	Collège Saint-François.	

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine honoraire, M. Branquet, recteur du Relecq-Kerhuon ;

Curé-Doyen de Saint-Thégonnec, M. Le Pape, curé-doyen de Carhaix ;

Recteur de Loperhet, M. Creignou, vicaire à Landerneau.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Quatre anonymes, Saint-Martin, Morlaix.....	4.000 f.
Quatre anonymes, —	2.000
Deux anonymes, —	600
Cinq anonymes, —	500
Deux anonymes, —	400
Divers anonymes, —	10.500

(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 10.000 fr., soit un total de 28.000 fr. (1^{er} vers.).

M. Philippe, vicaire Saint-Martin, Brest	1.000
Anonyme, Douarnenez	100
La paroisse de Locmélard	4.000
M. Pondaven, recteur de Porspoder (1 ^{er} versement).	500
La paroisse de Porspoder	4.333
M. Calvarin, recteur de Tréglonou.....	1.000
La paroisse de Tréglonou	7.500
Les Enfants de Marie, Tréglonou	445
M. l'abbé Gayon, vicaire à Bubry (Morbihan)	100
Amicale de l'école libre des filles, Ile-de-Batz	30
Amicale de l'école Saint-Julien, Landerneau	50

Anonyme	45 f.
Le Calvaire, de Landerneau	10.000
Anonyme, Rennes	50
M. Dantec, recteur de Saint-Derrien	1.000
La paroisse de Saint-Derrien	4.500
M. Laurent, recteur de Plougasnou	1.000
M. Breton, recteur de Saint-Jean-Trolimon	1.000
La paroisse de Saint-Jean-Trolimon	4.020
M. Cuillandre, recteur de Lanarvily	1.000
La paroisse de Lanarvily	2.300
M. Arhan, recteur de la Forêt-Fouesnant.....	1.000
M. Néa, vicaire —	1.000
La paroisse de la Forêt-Fouesnant	5.000
Anonyme, Quimper	50
M. Quéré, recteur de Dinéault	2.000
M. Guiziou, vicaire —	1.000
La paroisse de Dinéault	11.450
La paroisse de Dirinon	7.000
M. le vicomte du Pontavice, Locquénolé	500
La paroisse de Locquénolé	6.500
M. Martin, recteur de Quéménéven	1.000
La paroisse de Quéménéven	5.100
M. J. Joncour, Landudec	200
M. Le Moing, Kerustum, Ergué-Armel.....	1.000
M. de Pagnac, —	1.000
Ecole libre des filles, —	105
La paroisse d'Ergué-Armel	13.654 75
(Cette paroisse a déjà versé un don de 1.000 fr., ce qui fait un total de 16.759 fr. 75.)	
M. Pleyber, vicaire à Plouyé (1 ^{er} versement)	500
La paroisse de Plouyé	1.737 15
Amicale des Anciens Elèves, Croix-Rouge, Lambézellec (1 ^{er} versement)	300
Mme Cadour (1 ^{er} versement), Plouescat	1.000
« En mémoire de son fils, missionnaire, mort pour la France, » anonyme, Plouescat	500
M. Geffroy, —	100
Mme Geffroy, —	100
Leurs enfants : Jean —	50
Anne-Marie —	50
Louis —	50
Yvonne —	50
Odile —	50
Pierre —	50
Marguerite —	50
M ^{lle} Thérèse —	50
M. Testard du Cosquer, Passage Plougastel-Daoul ^s	100
M. Canivet, recteur de Loc-Maria-Berrien	1.000
La paroisse de Loc-Maria-Berrien	1.000
Les élèves du Pensionnat, Croix-Rouge, Lambézellec.	1.872
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	500
Anonyme, —	1.000
Quelques paroissiens, Saint-Pol-de-Léon	6.500
M. Lesvénan, recteur de Landudal	1.000
M. Moal, vicaire, —	500

La paroisse de Landudal	4.165 f.
M. Fléiter, recteur de Penhars.....	1.000
M. Mévellec, vicaire —	1.000
Anonyme, —	100
La paroisse de —	10.185

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche après Pâques (28 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Réunion des Enfants de Marie à 7 heures à la chapelle.

Mardi : à 8 heures du soir, ouverture des exercices du Mois de Marie.

Mercredi : confession des petites filles du Catéchisme. — Confrérie du Cordon des garçons à 5 heures.

Jendredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — Apostolat de la Prière à 8 h. 1/2.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — Mois de Marie et bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, Heure Sainte pour les hommes et jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du Catéchisme. — Réunion des mères chrétiennes à la chapelle à 8 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IV^e Dimanche après Pâques (28 Avril) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : service pour les Trépassés. — *Lundi*, confession des enfants qui n'ont pas encore communie. — *Mercredi*, confession des enfants qui ont déjà communie. Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

Mercredi soir, 8 heures : ouverture du Mois de Marie. Tous les jours, à la même heure, réunion pour le même exercice, excepté *vendredi prochain*, et les *dimanches*, où il a lieu après les vêpres.

1^{er} *Vendredi du mois* : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir : à 5 heures, bénédiction et Mois de Marie. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Avis de service. — Le *jeudi 2 Mai*, sera chanté à PLONÉVEZ-PORZAY, à onze heures, le service de huitaine de M. l'abbé Fertil, recteur de Guipronvel.

Indulgences attachées au Mois de Marie. — 1^o Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront

une indulgence de 300 jours chaque fois (Pie VII, Rescrit du 21 Mars 1815).

2^o De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, Rescrit du 2 Mars 1815).

Ces indulgences qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Nécrologie. — M. LE ROY, Recteur de Loperhet. — Le 11 Avril, après quelques semaines de maladie, s'éteignait doucement, en son presbytère, l'abbé J. Le Roy, recteur de Loperhet. Né à Plouider en 1860, il fit ses études classiques au Collège de Lesneven avant d'entrer au Grand Séminaire, qu'il quitta comme prêtre en 1885.

D'abord auxiliaire à Loperhet, Plourin, Ploudalmézeau, il fut ensuite vicaire à Laz, trois ans environ, à Beuzec-Cap-Sizun pendant une quinzaine d'années; enfin recteur à Saint-Jean-du-Doigt de 1905 à 1916, et à Loperhet depuis cette date, c'est-à-dire pendant près de treize ans.

Dans tous ces postes, M. Le Roy a laissé le souvenir d'un prêtre régulier, aussi exact à ses exercices de piété qu'à tous les devoirs de son ministère, d'un homme à l'abord accueillant pour tous, d'une extrême bienveillance pour ses confrères.

A Laz, il eut à se dévouer pendant une épidémie de variole dont mourut même l'un de ses recteurs. A Beuzec-Cap-Sizun, avec le souvenir d'un cœur généreux et dévoué, il a laissé celui d'un maître en équitation. En ces temps, les bicyclettes et les motos n'avaient pas encore conquis le clergé; ce sport était d'ailleurs des plus utiles, et plus d'un moribond ne dut les sacrements qu'à la rapidité de son « coursier ».

Comme recteur, sa préoccupation dominante semble s'être portée sur la jeunesse et les écoles libres. A Saint-Jean-du-Doigt, il encouragea l'un de ses vicaires qui y avait formé un groupe de jeunesse, mais il donna spécialement ses soins au développement de l'école libre des filles. Par lui-même, au moyen de compositions qu'il y donnait, il s'assurait des progrès des élèves, tout spécialement pour l'instruction religieuse.

A Loperhet, son premier acte d'administration devait être l'achat d'un terrain avoisinant l'école libre. C'est sur ce terrain qu'a été bâti depuis l'annexe que le nombre croissant des élèves réclamait. Les fêtes de l'école étaient ses meilleurs jours, et ses succès toujours plus grands lui procuraient l'une de ses plus douces joies. Tous les ans, il se faisait un plaisir d'accompagner maîtresses et élèves au pèlerinage ou à l'excursion qui, après les examens, clôturaient l'année scolaire.

Homme de devoir avant tout, M. Le Roy n'eut qu'une crainte, celle de se trouver un jour inférieur à sa tâche par suite de l'âge et de la maladie, aussi fut-il affecté du départ de son vicaire que Monseigneur se voyait contraint de lui

enlever. Il n'en continua pas moins son travail et tout le ministère se fit à Loperhet jusqu'au jour, où terrassé par la maladie, il dut s'aliter pour ne plus quitter la chambre.

Pour être complet, il faudrait encore rappeler les paroisses si nombreuses où M. Le Roy prodigua sa parole pour les retraites, adorations et missions.

Aussi s'était-il acquis la sympathie et l'estime de ses paroissiens comme de ses confrères ; il était facile de s'en rendre compte en voyant, lors de la cérémonie des obsèques, à Loperhet, et malgré l'heure tardive imposée par les circonstances, l'église pleine comme aux grands jours, et le chœur insuffisant pour la cinquantaine de prêtres et séminaristes venus y prendre part. A noter, pour cette cérémonie, la présence d'une délégation de Beuzec-Cap-Sizun, paroisse qu'il avait quittée depuis plus de vingt ans.

Selon ses désirs, M. Le Roy repose maintenant parmi les membres de sa famille, dans le cimetière de sa paroisse natale. Qu'il y repose en paix, selon le souhait de l'office des défunts.

R. I. P.

« Semaine des « Exercices spirituels de Saint Ignace ».

— La Semaine des Exercices Spirituels de saint Ignace, qui s'est tenue du 2 au 6 Avril courant, à Versailles, en l'école de Sainte-Geneviève, a eu un plein succès. On a répondu magnifiquement à l'appel des RR. Pères Jésuites. Les séminaristes sont accourus non seulement de toutes les régions de France, mais encore des pays voisins : Espagne, Irlande, Angleterre, Hollande, Belgique, Allemagne. Ils étaient 350 environ, dont deux tiers de prêtres séculiers, et l'autre tiers appartenant aux ordres les plus divers : Bénédictins, Franciscains, Dominicains, Carmes déchaussés, Rédemptoristes, etc. Tous, religieux et prêtres séculiers, ont fusionné dans une union et une cordialité parfaites, qui ne se sont pas démenties un seul instant.

La « Semaine » avait un double but. Elle visait tout d'abord à mieux faire connaître « les Exercices spirituels de Saint-Ignace », à en montrer le mécanisme, l'esprit, les bienfaits.

Elle avait de plus la noble ambition d'encourager et d'étendre en notre patrie, et par-delà nos frontières, le mouvement si indispensable et si utile des retraites, et, en particulier, des « retraites fermées ».

A-t-elle atteint ce double but ? Nous le croyons.

Des leçons magistrales (Retraites selon l'esprit des exercices, par le R. P. Cavallera ; — En face de la Vérité fondamentale, par le R. P. Vulliez-Serinet ; — La voix des âmes pénitentes, par le R. P. Dargent ; — L'Appel au divin Roi, par le R. P. Monier-Vinard ; — L'élection dans les exercices, par le R. P. de Guibert ; — Le rôle du directeur spirituel, par le R. P. Poulier ; — Dans la lumière du Verbe divin, par M. le chanoine Biétrix ; — Au seuil du mystère de Dieu, par le R. P. Valentin), ont ouvert aux auditoires des perspectives, pour ainsi dire infinies, sur la logique, la solidité, la pénétration, la souplesse du livre, si modeste en appa-

rence, des « Exercices Spirituels ». Elles les ont convaincus que sa doctrine s'enracinait dans la grande tradition catholique ; qu'au fond, elle n'était autre que la doctrine de l'Eglise, que la doctrine de Jésus ; qu'elle s'harmonisait avec l'enseignement des maîtres de la vie spirituelle qu'ont été S. Augustin, S. Benoît, S. François d'Assise, S. Dominique, Sainte Thérèse d'Avila et S. Jean de la Croix, S. François de Sales, S. Alphonse de Liguori et tant d'autres.

Depuis plusieurs siècles déjà, les « Exercices spirituels de S. Ignace » ont été pour les disciples de ce dernier, pour une foule de communautés religieuses, pour quantité de prêtres séculiers, de personnes du monde de tout rang et de toute condition, une école de sainteté aussi courageuse et héroïque que sage et prudente. Ils n'ont rien perdu de leur actualité. De nos jours encore, ils continuent à former les âmes. C'est le Souverain Pontife, Pie XI lui-même, qui se plaît à le reconnaître dans une lettre toute récente adressée au Cardinal Dubois, archevêque de Paris. « Les Exercices Spirituels de S. Ignace, écrit le Saint-Père dans cette lettre, ont contribué, avec une efficacité toute particulière, à l'ascension spirituelle des âmes, et les ont guidées aux plus hauts sommets de l'oraison et de l'amour divin par la voie sûre de l'abnégation et de la victoire sur leurs passions, sans les exposer aux subtiles illusions de l'orgueil ». Puis, faisant appel à ses souvenirs, le Souverain Pontife ajoute : « Nous-même, au cours de Notre saint ministère, Nous avons fait plusieurs fois l'expérience de cette sainte efficacité des Exercices Spirituels de S. Ignace, et Nous avons pu Nous rendre compte du progrès dans la perfection que les âmes peuvent réaliser en les suivant ». Après un tel témoignage, venant de si haut, ne serait-il pas au moins téméraire de faire écho à ceux qui prétendent que les « Exercices Spirituels de S. Ignace » ont achevé leur temps et qu'ils ne répondent plus aux aspirations contemporaines ?

La Semaine des Exercices Spirituels de S. Ignace a relevé la valeur et l'efficacité de ces Exercices, elle a obtenu un autre résultat non moins appréciable : elle a fourni à ceux qui ont eu le bonheur d'y participer des renseignements d'un intérêt extrême sur le mouvement actuel des « Retraites ». Ce mouvement est remarquable, tant en France qu'à l'Etranger. En France, il travaille surtout en profondeur. Il tend à former des élites : d'où les retraites de Scouts, de Jocistes, des jeunes gens des patronages, des cercles d'études ; de là aussi les retraites d'étudiants, d'étudiantes, et surtout les retraites d'étudiants des hautes écoles : Polytechnique, Centrale, etc... C'est dans les retraites, et particulièrement dans les retraites fermées, que nos futurs savants et lettrés, que nos officiers, nos médecins, nos ingénieurs, nos industriels catholiques trempent leur foi ; c'est là qu'ils apprennent à mieux connaître Dieu, à se donner à Lui, à travailler pour Lui, là qu'ils se forment à la vie intérieure, qu'ils se préparent à l'apostolat dans le milieu social où ils auront à vivre. L'effort déjà réalisé est immense, il a été béni par Dieu. Il reste à le continuer, à l'intensifier, à l'élargir.

A l'Etranger, le mouvement des retraites est plus large, il s'exerce davantage dans le cadre paroissial et s'adresse plus directement à la masse, au peuple. En Hollande surtout il a pris une extension prodigieuse. Il a été préparé dès 1906, mais la 1^{re} retraite n'y a été donnée qu'en 1908. Aujourd'hui, la Hollande catholique compte quatre maisons de retraite pour hommes seuls, cinq pour femmes seules, quatre pour hommes et femmes « alternativement », selon l'expression pittoresque du rapporteur.

Dans ces maisons, on a donné, depuis 1908, 10.600 retraites, groupant 500.000 retraitants. Ce chiffre fait rêver, surtout quand on songe que la Hollande n'est qu'un petit royaume où les protestants forment la grande majorité.

En Belgique, en Allemagne, en Espagne, le mouvement des retraites a un peu moins d'ampleur qu'en Hollande, il est cependant prospère et bien organisé. En tous ces pays on exige des retraitants un *silence absolu*; on les habitue à méditer, à faire un *travail personnel*. On les ménage moins que chez nous. On croit même les ouvriers, même les personnes du peuple capables de réfléchir sur les grandes vérités de la foi, capables de passer quatre ou cinq journées dans le recueillement le plus complet, dans le tête-à-tête à Dieu. Est-ce à tort? N'aurions-nous point intérêt à les imiter sur ce point, à faire plus confiance à nos jeunes gens, à nos jeunes filles, à nos hommes, à nos retraitantes? C'est la question que je me posai en écoutant les rapports si instructifs que nous communiquaient les interprètes de la Hollande, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Espagne.

Ces rapports paraîtront au complet dans le compte rendu de la « Semaine » qui sera publié sans retard. Ceux qui voudront les étudier de plus près pourront se les procurer en librairie.

Plusieurs membres de l'épiscopat ont tenu à honorer de leur présence la « Semaine des Exercices ». Ce sont NN. SS. Roland-Gosselin, Chesnelong, Garnier, Audollent, de la Celle, Chaptal. Le cardinal Dubois, archevêque de Paris, et le cardinal Charost, archevêque de Rennes, l'ont présidée tour à tour. Le Nonce du Pape, Mgr Maglione, daigna venir lui-même la clôturer.

Travailler par l'apostolat des retraites à la sanctification des âmes, telle est la volonté de tous ceux qui ont assisté à la « Semaine des Exercices Spirituels de S. Ignace ». Ils n'ont plus maintenant qu'un désir : communiquer autour d'eux cette volonté, car mieux que jamais ils comprennent que les Retraites sont l'un des meilleurs moyens d'étendre le Royaume de Dieu.

BREST. — Congrès d'Action Catholique. — Les 90 paroisses de l'archiprêtré de Brest étaient invitées à se faire représenter au moins par leur bureau, au Congrès des Comités d'Action catholique qui s'est tenu le 14 Avril, à la Salle des Arts.

Quelques-unes d'entre elles se sont excusées, d'autres ont laissé passer l'occasion d'instruire et d'entraîner leurs hommes.

Ce fut cependant une belle journée. 250 à 300 congressistes ont suivi avec une attention passionnée les débats qui se sont déroulés le matin sur les Assurances sociales.

Après l'appel des paroisses, les représentants des cantons nous ont dit ce qui s'était fait dans leur rayon en faveur de la *Famille Bretonne*.

M. Bellec nous dit ensuite de quelle manière méthodique fut conduite à Lesneven, la campagne des Assurances sociales.

Enfin, M. Ducrest de Villeneuve, président de la *Famille Bretonne*, nous donna les résultats obtenus à ce jour.

Après chacune de ces communications, il y avait des échanges de vues sur les questions soulevées dans les rapports. Cette matinée fut vraiment féconde. Le commandant Vannier, très heureux dans l'expression de sa pensée, mit de l'entrain et de la bonne humeur parmi les congressistes; une atmosphère de cordialité, de sympathie, de bonne volonté et de résolution se dégageait dans la salle.

A 11 h. 30, messe. M. le chanoine Le Goasguen monta en chaire pour énumérer les intentions que nous devons recommander à N. S. : le Souverain Pontife, notre Evêque, l'Action catholique et ses chefs, les objectifs immédiats que nous visons.

A midi, la salle du banquet fut trop petite, et les retardataires n'y purent trouver place. 200 couverts. Ce fut un vrai banquet, à la fin duquel le commandant Vannier porta la santé de tous. On ne s'ennuie jamais à table avec des amis. Il fallut brusquer le mouvement, et la séance de travail ne commença guère avant 2 h. 30.

L'après-midi fut consacrée à l'organisation des réunions, par M. Antoine Cardaliaguet; à l'organisation des cantons, par M. Poupon, de Lesneven. Il est regrettable que le temps ne nous ait pas permis de revenir sur les suggestions qui nous furent données par ces deux excellents rapports. Le commandant Vannier rappela les instructions données dans le livret-guide expédié à tous les chefs de paroisse depuis le mois de Décembre et cependant inconnu de la plupart des membres des comités.

L'heure était trop avancée pour que M. le chanoine Le Goasguen donnât son rapport sur la véritable notion de l'Action catholique; il s'en excusa et clôtura en recommandant la documentation de la Fédération nationale catholique.

MORLAIX. — Congrès des comités paroissiaux d'Action catholique. — Le 21 Avril, 150 délégués des Unions paroissiales d'Action catholique se trouvaient réunis au patronage Saint-Martin de Morlaix.

La matinée fut consacrée à la question des assurances sociales. Les présidents cantonaux furent invités à dire ce qui avait déjà été fait dans les paroisses de leur rayon, en faveur des Assurances sociales. Ce fut l'occasion de nombreux échanges de vues et d'explications sur la *Famille Bretonne*, la Mutuelle des Agriculteurs et sur différents cas qui paraissaient particulièrement compliqués.

La parole fut ensuite donnée à M^e Ducrest de Villeneuve pour dire les résultats déjà obtenus par la *Famille Bretonne*, qui comptait à ce jour plus de 1.500 membres et qui va, avec l'aide d'une quinzaine de sociétés de Secours mutuels du département, fonder l'Union Finistérienne mutualiste. Cette Union apportera un contingent de 1.500 autres membres environ, si bien que nous pouvons compter déjà sur 3.000 membres au moins.

Le président de la *Famille Bretonne* fait connaître les localités où le travail de recrutement s'est fait méthodiquement et a produit des fruits. Il exhorte les Comités qui n'y auraient pas encore songé, à fonder au plus tôt au centre cantonal, une section locale avec, au moins, un délégué dans chaque paroisse. Les assistants écoutèrent avec un grand intérêt le rapport documenté de M. le Président de la *Famille Bretonne* et prirent des résolutions qui sont en voie d'exécution, puisque déjà le Secrétariat diocésain a reçu des adhésions et des demandes d'explications certainement dues à notre dernier congrès.

M. Guivarc'h, de Carhaix, nous dit ensuite l'intérêt apporté à la question des Assurances sociales par le Comité de Carhaix, d'abord, et par les auditoires que ce comité alerta dans les différentes paroisses du canton. Il exposa que, bien loin de regarder ce travail en faveur des Assurances sociales comme un travail supplémentaire, le Comité d'Action catholique le regarda, au contraire, comme un travail indispensable et qui s'imposait d'autant plus qu'il était urgent de faire comprendre à toute une population trompée, qu'il y a une différence essentielle entre l'action sociale et l'action socialiste !

Ce rapport très étudié fut un encouragement pour tous les cantons représentés au congrès. Il a montré en effet, que dans les localités les plus ingrates, dès lors que les consignes de l'Action catholique sont suivies fidèlement, on obtient inévitablement des résultats. Il n'y a pas de doute, à voir le chemin déjà parcouru par le Comité cantonal de Carhaix, qu'en persévérant dans l'action entreprise avec tant d'ardeur déjà, l'Action catholique exercera une influence bien-faisante et heureuse dans toute cette région.

Après quelques éloges mérités à M. Guivarch, pour son excellent rapport, et quelques échanges de vues, la séance du matin fut levée et tous les délégués se rendirent à la messe à Saint-Martin pour demander au bon Dieu, ainsi que le leur suggéra M. le chanoine Le Goasguen, ses bénédictions pour l'Action catholique, pour ses chefs religieux le Pape et notre Evêque, pour ses chefs laïques, le général de Castelnau, ses présidents et chargés de fonctions, à tous les échelons, et pour tous les adhérents.

Un banquet de 100 couverts nous réunit salle Quiviger. Les délégués firent entre eux plus ample connaissance et les langues se délièrent pour échanger les impressions du matin. Il semble bien qu'elles furent heureuses, car l'entrain et la bonne humeur paraissaient sur tous les visages. Grâce à l'esprit d'organisation de M. Jean Queinnec, les délégués des mêmes cantons se trouvaient rapprochés les uns des autres

à table et nous pouvons penser que là s'ébauchèrent des camaraderies qui permettront une meilleure entente pour le travail commun. Le banquet se termina sur un toast du Commandant Vannier et un toast de M. le chanoine Le Goasguen.

A 2 heures, reprise de la séance d'étude. Elle fut ouverte par M. Leclerc, de Carhaix, qui nous dit la manière dont il comprendrait la liaison et l'apostolat dans son canton. M. Leclerc, trop modeste, consentit difficilement à dire ce qui s'était déjà fait, et comme on l'en louait, il répondit : « Tout le monde peut en faire autant, nous n'avons rien fait autre chose que de suivre les directives du Comité diocésain et d'obéir à ses consignes ». Assurément c'est bien là que se trouve, avec le secours de Dieu, le meilleur gage de victoire. Oui, ce qu'il faut d'abord, c'est d'exécuter fidèlement et de bon cœur les consignes données. Pourquoi faut-il que dans certaines paroisses, comme dans certains cantons, nous soyons encore à réclamer qu'on exécute les consignes les plus élémentaires, sans lesquelles nous ne pouvons prétendre aller plus avant, ni obtenir des résultats sérieux ?

Aussi le commandant Vannier qui, depuis le matin, présidait nos séances avec le brio et l'entrain que nous lui connaissons, eut-il beau jeu en commentant le Livret-Guide.

Il dénonça avec vigueur les défaillances des comités et il montra combien seraient vains nos espoirs si les ordres donnés restent inexécutés. L'auditoire comprit la leçon et ce fut à qui, parmi les délégués, emporterait son Livret-Guide pour le mieux connaître et le mieux mettre en pratique.

Une petite suspension de séance et M. le chanoine Le Goasguen termine le congrès en faisant connaître la vraie notion de l'Action catholique d'après la définition du Souverain Pontife Pie XI : participation des laïques à l'apostolat hiérarchique.

Le conférencier dit d'abord que nos adversaires et trop souvent aussi nos amis se font de l'Action catholique une idée fausse. Il rappelle la mission donnée par N. S. à ses apôtres, et avec le Souverain Pontife il montre que, dès l'origine du christianisme, des laïques, hommes et femmes, se firent les auxiliaires des apôtres pour la propagation de la doctrine catholique et la pénétration de la vie chrétienne dans la société.

Dans cet apostolat, une partie restera toujours réservée aux Evêques et aux prêtres : l'enseignement de la doctrine, l'administration des sacrements, la discipline ecclésiastique ; mais sous la direction de l'autorité, les laïques sont invités, surtout à notre époque où les prêtres sont moins nombreux, où les puissances du mal sont déchaînées, les doctrines d'erreur répandues, la société pervertie et ébranlée, les laïques sont invités, au nom même de leur baptême, du salut des âmes, de la gloire de Dieu et de leur propre salut, à faire rayonner la vraie doctrine d'abord par leurs exemples, par leurs propos et à user de toute leur influence pour rendre meilleure la société.

Tous les laïques, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes fille, à quelque condition qu'ils appartiennent, de quelque

parti politique qu'ils soient, de quelque groupement d'œuvres qu'ils dépendent, dans toutes les nations, chez tous les peuples.

Et M. le chanoine Le Goasguen insiste d'abord sur la formation des jeunes, puis sur ce fait que les hommes de tous les partis peuvent prétendre faire de l'action catholique, c'est-à-dire qu'il n'est pas interdit à un adhérent de l'action catholique d'entrer dans un parti ; mais s'il le fait, ce sera sous sa propre responsabilité et il devra ne pas poursuivre les intérêts de partis au nom de l'Action catholique. Le Souverain Pontife dit expressément que l'Action catholique doit demeurer en dehors et au-dessus de tous les partis, elle ne vise pas à la conquête des places et des pouvoirs, son royaume n'est pas de ce monde, elle vise à enseigner à tous, aux citoyens, comme aux autres, l'idéal chrétien et les devoirs qu'il comporte.

La civilisation chrétienne se distingue de toute autre civilisation beaucoup plus par l'idéal moral qu'elle a établi dans les âmes et dans les sociétés que par les progrès matériels qui ne sont pas de son ressort direct, bien qu'encore l'ordre établi dans les âmes fera les intelligences plus claires, les volontés plus fortes, les relations plus paisibles, les progrès, même matériels, plus certains.

On aurait donc tort de considérer l'Action catholique comme un organisme créé pour faire une opposition systématique au Gouvernement. L'Action catholique s'opposera à toute injustice, mais ce n'est là que le côté négatif de cette action, le côté positif a une plus grande importance encore et c'est un travail de construction, d'édification, de progrès moral et social auquel tous les laïques catholiques sont invités à participer. Ce travail réclame d'abord une éducation, une réforme des esprits, car un grand nombre de catholiques eux-mêmes sont imbus des idées du siècle, ils ont besoin d'apprendre la véritable doctrine sociale de l'Eglise. Cet effort d'enseignement et d'éducation devra se commencer dans les Comités, se continuer par les Comités.

A 4 heures 30, la séance était levée et les délégués, résolus au travail, regagnaient leurs paroisses en commentant les nombreuses idées remuées pendant ce jour.

QUIMPERLÉ. — Une retraite fermée pour les « Jeunes de la L. P. D. F. » s'ouvrira chez les Dames de la Retraite le dimanche 5 Mai, à 17 heures, et se terminera le jeudi 9 Mai, après midi.

Les exercices seront donnés par le R. P. Aubry.

Prière de s'inscrire chez Mme la Supérieure de la Retraite de Quimperlé le plus tôt possible.

PLOUGASNOU. — Mission. — La paroisse de Plougasnou a eu l'insigne bonheur d'une grande mission. Pendant près de trois semaines, les RR. PP. Capucins ont travaillé avec un zèle inlassable à jeter la bonne semence dans les cœurs.

Quel en sera le résultat ? C'est le secret de Dieu. Ce qui est certain c'est qu'ils ont remué bien des âmes dans un milieu particulièrement difficile.

La mission a d'abord commencé par les enfants, ceux des grand et petit catéchisme. Pendant trois jours, au nombre de 270, ils ont entendu la parole des missionnaires, parfaitement adaptée à leur âge. Le dimanche de la Passion on les vit s'approcher de la Table Sainte avec un recueillement des plus édifiants. Aux vêpres vinrent se joindre à eux les tout petits. Ce fut un spectacle impressionnant de voir au moins 500 enfants prendre part à la procession, recevoir la bénédiction du T. Saint-Sacrement et, pour finir, celle des missionnaires.

Puis ce fut la mission des grandes personnes pendant les deux semaines qui précèdent le dimanche de Pâques.

Si la première semaine, les femmes sont venues en nombre suffisant, pour les hommes on en aurait désiré un peu plus. Il faut bien le dire, les missionnaires ont exigé avec raison que les grandes personnes fissent sérieusement leur mission. Les personnes qui ne s'étaient pas confessées une première fois, mercredi, étaient impitoyablement écartées.

Il y eut la première semaine 489 femmes et 115 hommes à faire la communion le samedi, et presque tous ont communie de nouveau le dimanche pour les défunts.

La deuxième semaine a donné de meilleurs résultats comme nombre : un peu plus de 500 femmes et 380 hommes.

Pendant ces deux semaines, en plus des instructions ordinaires de la mission en breton, il y eut une instruction française qui attirait tous les soirs un auditoire variant de quatre à cinq cents personnes.

Les RR. PP. savaient d'ailleurs attirer les fidèles par leurs traditionnelles fêtes de mission : fête de la Sainte Vierge, fête de la Réparation, fête de la Croix. Préparées avec le plus grand soin, dans une église admirablement illuminée, ces fêtes ont produit la meilleure impression sur la population. La fête de la Croix surtout, le Vendredi-Saint, laissera dans la paroisse un souvenir inoubliable.

Et que dire du dimanche de Pâques ? Après les nombreuses communions du matin, la vaste église bondée pour la grand'messe. Et l'après-midi, les paroissiens enthousiasmés venaient en foule suivre la procession sur un parcours de plus de 4 kilomètres pour se rendre à la nouvelle Croix de mission située sur les hauteurs de Trégastel, dominant toute la mer environnante. C'est là que les missionnaires ont fait leurs adieux devant une foule que l'on peut évaluer au moins à 1.500 personnes. Le P. Barnabé prit d'abord la parole en breton, exhortant les paroissiens à rester bien fidèles aux résolutions qu'ils ont prises pendant les jours bénis de la mission. Puis le P. Pierre résume en un seul mot les leçons qui se dégagent de la Croix : Aimez. C'est bien ce que la Croix nous enseigne. Jésus nous a aimés jusqu'à donner sa vie pour nous. En retour, aimez Jésus jusqu'au sacrifice de votre vie s'il le fallait.

C'est fini ; on descend à la chapelle de N.-D. de Lourdes, qui est tout à côté pour mettre les résolutions sous la pro-

— 312 —

tection de Marie. Et chacun rentre chez soi, emportant de cette journée un souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt.

Un grand merci est dû aux RR. PP. Barnabé, Fulgence, Eugène, qui se partageaient les prédications bretonnes, et qui ont prêché avec le talent qu'on leur connaît et dont l'éloge n'est plus à faire. Merci également au R. P. Pierre, qui a fait tant de bien à l'auditoire français par ses instructions si pleines de doctrine. Il convient aussi de remercier les bienveillants collaborateurs qui ont si puissamment aidé au ministère des confessions : MM. Morvan, vicaire à Crozon ; Lamendour, vicaire à Taulé ; Hervé, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ; L'Hénoret, vicaire à Plonévez-du-Faou, pour la première semaine. MM. Quillévé, A. Tanguy, Paul Corne, professeurs au collège de Saint-Pol ; et M. Prémel, vicaire à Roscoff, pour la deuxième semaine.

LOURDES VILLA SAINT-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
Prix Modérés **Albert ABADIE** Cuisine Soignée

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | **CHAUSSONS DIVERS**
dites « à boucles » | et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ | PARAPLUIES

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX
EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { purs — } à Domicile

Vient de paraître :

Et sera livré incessamment

LITANIOU AR WERC'HEZ

gant an Motrou CALVEZ

persoun parrez Touro'h.

Spécial pour lectures du MOIS DE MARIE

avec traits fort intéressants pour chaque jour.

EN VENTE : Cinq francs, plus le port :

chez MM. GUIVARC'H & LE GOAZIOU, QUIMPER,

— DERRIEN & TOURMEN, BREST,

— LE GOAZIOU, MORLAIX,

— PRUD'HOMME, SAINT-BRIEUC,

— SUBERBIE, GUINGAMP,

et en gros, chez l'auteur, C./C. RENNES, 13.891.

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joaillerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

R. C. QUIMPER 5548 -

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVRERIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

REVUE FINANCIERE. — Paris, le 19 Avril 1929. — Les bonnes dispositions qui se sont manifestées la semaine dernière sur notre marché se sont maintenues et la Bourse a fait preuve d'une bonne activité.

Nos rentes ont un marché très animé et se présentent en nouvelle hausse, le 3 % à 73,95, contre 73,50, le 5 % 1915-1916 à 99,80, le 5 % 1920, amortissable à 119,55 ex-coupon semestriel de 2,50, le 4 % 1918 à 86,90. Les fonds ottomans restent soutenus, le 4 % unifié à 103,30, le 5 % 1914 à 94,90.

Emprunt municipal de la Ville de Paris. Ainsi que nous l'avions fait prévoir, le succès de l'Emprunt émis le 10 courant a été considérable.

Le groupe des banques, après avoir supporté de nombreux dégagements, reprend sur ses plus bas cours, la Banque de France finit à 25.900, la Banque Nationale de Crédit à 1.840, l'Union Parisienne à 2.475, le Comptoir à 2.250, le Foncier à 5.585, le Lyonnais à 3.160, la Générale à 1.900, la Société Marseillaise à 1.200, la Banque de Paris s'inscrit à 3.470, ex-droit de souscription, l'Assemblée générale des actionnaires de cet établissement s'est tenue le 16 Avril 1929. Le compte de profits et pertes se solde par un bénéfice de frs : 49.967.140,35, supérieur de frs 5.692.781,43 à celui de l'exercice 1927. Le dividende a été fixé à 100 francs par action, soit 20 % du capital nominal. Un acompte de 25 fr. ayant été payé le 21 Décembre 1928, le solde, soit 75 francs, sera payé sous déduction des impôts à partir du 3 Mai, à raison de net : 61,50 au nominatif et 56,40 au porteur (coupon n° 104). Il y a lieu de remarquer que, en regard du capital social de 200 millions, les réserves se trouvent portées à frs : 174.189.578,43, par suite du report à nouveau. L'Assemblée Générale a voté à l'unanimité les résolutions soumises à son approbation.

Aux valeurs internationales, le Suez est en hausse à 26.170, ainsi que l'Azote à 3.480, reprise du Rio à 7.520, la Mining à 2.345, le Foncier Egyptien à 4.500, la Banque Ottomane à 1.760, Santa Fé à 3.625. Aux minés, recul de la De Beers à 1.739, de la Chartered à 229, de la Goldfields à 352, de la Rand Mines à 393, de Transvaal à 269, Tanganyika est bien tenue à 490, hausse de la Tharsis à 888.

Pétrolifères calmes, Royal 40.900, Shell 607, Mexican Eagle 158, Malopolska 510, Crédit Général 1.525, Wyoming 644, Stéana Française 468.

Caoutchoutières calmes, Cambodge 287, Financière, 270, Equateur, 251, Padang 1.067, Terres Rouges 513.

Aux valeurs diverses, Citroën progresse encore à 2.095, hausse de Peugeot à 1.060, de Pétchiney à 3.740, fermeté de la Say à 2.380, Sucrière de Marle à 785, Vierzy à 1.070, Saint-Leu d'Esserent à 700, Cotellet et Foucher 1.980, Brevets Etrangers Lefranc 1.170, Afrique Equatoriale 1.050, Bavox 785, Union Minière Indo-Chinoise 434, Crédit Foncier du Congo 255.

44^e ANNÉE.

Vendredi 3 Mai 1929

N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Mai. — 5^e après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de S. Pie IV.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Pie V.

Lundi, 6. — Rogations. S. Jean de la Porte Latine. Double majeur. Rouge.

Mardi, 7. — Rogations. S. Stanislas, Evêque, Martyr, Double. Rouge.

Mercredi, 8. — Rogations. Apparition de l'archange S. Michel. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 9. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Antonin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 12. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouhinec	le 5 Mai.
Kerfeunteun	du 6 au 10 —
Spézet	du 11 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête de Jeanne d'Arc. — Le dimanche 12 Mai aura lieu la solennité de Sainte Jeanne d'Arc, à la fois fête nationale et fête religieuse.

Cette année, la fête devra être célébrée avec plus d'éclat que jamais, puisque c'est le cinquantième centenaire de la délivrance d'Orléans, point de départ de la libération du pays tout entier du joug de l'étranger.

Dans toutes les églises, une allocution sera faite et un *Te Deum* sera chanté en l'honneur de la Sainte à l'une des messes ou des cérémonies du jour. Les autorités civiles et

militaires seront invitées à y assister, et des places leur seront réservées dans l'église.

Nous demandons aux fidèles de pavoiser et d'illuminer leurs maisons pour honorer la glorieuse libératrice de la France.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Les inscriptions sont déjà très nombreuses : les trains de Quimper et de Brest notamment seront bientôt au complet.

Nous rappelons que lorsque les *malades* qui désirent faire partie du pèlerinage ont été agréés par M. le Curé de Morlaix, il faut en aviser M. Perrot, pour l'inscription définitive.

III. Quête pour les Facultés Catholiques de l'Ouest, à toutes les messes et aux vêpres, le jeudi 9 Mai, fête de l'Ascension.

Nous recommandons au zèle des pasteurs et à la charité des fidèles les Facultés Catholiques de l'Ouest établies à Angers. La note suivante en montre les besoins, en même temps qu'elle en fait ressortir l'importance. Elle sera lue en chaire dimanche prochain 5 Mai, V^e dimanche après Pâques, à chacune des Messes, dans toutes les paroisses et chapelles. MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers répondront au désir de Monseigneur en mettant par quelques paroles explicatives et encourageantes cette note à la portée de leurs fidèles.

Université Catholique de l'Ouest. — L'Eglise, qui a reçu de Notre-Seigneur la mission d'enseigner la vérité à toutes les nations, a toujours entretenu à grands frais des Ecoles, des Collèges, des Universités pour la formation intellectuelle de ses enfants.

Nos diocèses de l'Ouest, qui ont leurs Ecoles et leurs Collèges particuliers, ont établi à Angers leur Université Catholique régionale. Cette Université se compose des Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres, des Sciences et des Ecoles Supérieures d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie.

Elle célébrait naguère avec l'assistance de tous les Evêques de la région, au milieu d'une affluence considérable, témoin et gage d'une sympathie et d'un intérêt croissant, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Le Souverain Pontife Pie XI lui a fait parvenir, pour la circonstance, une lettre personnelle, pleine d'éloges et de très vifs encouragements qui s'adressent à la fois, au zèle des protecteurs, au dévouement des professeurs et à la généreuse charité des catholiques.

Les rétributions scolaires ne peuvent en effet suffire, dans nos Facultés Catholiques non plus que dans les Facultés de l'Etat, à couvrir les frais indispensables et à servir à des professeurs compétents et dévoués les traitements strictement nécessaires à leur entretien personnel et à la subsistance de leurs familles. Nous demeurons obligés de faire appel à votre charité. En donnant généreusement vous assurez la vie et l'activité d'une institution très importante de l'Eglise de France. Nos Evêques l'ont établie pour la formation des professeurs de nos collèges, pour la préservation de la foi et de la vie morale des jeunes étudiants destinés à

constituer l'élite agissante de nos groupements catholiques. Ils en attendent certes pour l'honneur de l'Eglise, le progrès de toutes les sciences, mais *plus encore* la diffusion d'idées capables, par leur conformité à l'Evangile, de consolider l'état social, en portant remède à la situation actuelle.

IV. « La Maison du Missionnaire », à Vichy. — Il existe à Vichy, depuis quelques années, un établissement destiné à recevoir les missionnaires pendant leur séjour aux eaux et à leur procurer les soins que leur état de santé réclame.

Par suite d'une entente avec Monseigneur l'Evêque de Moulins, la direction de « la Maison du Missionnaire » accepte de faire bénéficier le clergé séculier de son installation et de ses locaux, et s'offre à procurer aux prêtres baigneurs qui lui en feront la demande divers avantages, notamment de les guider dans le choix d'un hôtel, de leur obtenir des remises de prix, de leur rendre service dans la mesure du possible.

Pour s'assurer ces avantages, les ecclésiastiques qui se proposent de faire une saison à Vichy devront s'adresser à M. Wathé, missionnaire lazariste, fondateur et directeur de la Maison (1).

C'est également à M. Wathé, ou à l'Evêché de Moulins, qu'il faut adresser les secours destinés à couvrir les frais d'entretien de l'Œuvre et des soins à donner aux missionnaires.

Monseigneur l'Evêque de Moulins veut bien nous informer que M. le chanoine Robert, curé-doyen de Saint-Blaise, a reçu délégation pour le visa obligatoire des *celebret* pour tout le clergé tant régulier que séculier.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Chanoine honoraire, M. Levasseur, curé de Lambézellec.
Curé-doyen de Carhaix, M. Bössennec René, recteur de Landudec.

Recteur de Landudec, M. Morvan, aumônier du pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin.

Aumônier du pensionnat Saint-Louis, M. Conseil, aumônier du cours normal au Folgoat.

VI. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Monot, recteur de Loc-Eguiner-St-Thégonnec..	1.000 f.
La paroisse de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec	2.160
Les Elèves de l'Ecole l'Enfant Jésus de Carhaix ..	240
Anonyme, Locquénolé	70
La paroisse de Telgruc	3.100
M. Herry, recteur de Saint-Jean-du-Doigt	1.000
La paroisse de Saint-Jean-du-Doigt	1.530
Une famille bretonne des Deux-Sèvres	150
La paroisse de Saint-Renan (2 ^e versement)	3.000

(1) 14, rue de l'Etablissement, Vichy (Allier).

Anonyme, Quimper	100 f.
M. Philippe, directeur, Ecole Plonéour-Lanvern ..	1.000
Ecole libre, Plonéour-Lanvern	500
Ecole libre des garçons de Riec-sur-Bélon	125
La paroisse de Trébabu	2.500
Cadettes et Croisées de l'Imm.-Conception, Brest ..	200
M. Pouliguen, recteur de Guerlesquin	1.000
La paroisse de Guerlesquin	4.214
<i>(Cette paroisse a déjà versé un don de 1.000 fr., ce qui fait un total de 5.214 francs.)</i>	
Les employés, les vieillards et les malades de l'Hospice de Morlaix	2.050
Anonyme, Carhaix	100
M. le chanoine Cadiou, vicaire général du Cap-Haïtien (Haïti)	500
M. Kervelec, aumônier, Angleterre	1.000
Anonyme de Scaër	1.000
Anonyme —	1.000
M. Lazare, recteur de Commana	1.000
La paroisse de Commana	3.000
La paroisse de Goulven	5.450
M. Kéraudren, prêtre-instituteur, Plouescat	500
M. Balcon, —	500
La paroisse de Plouescat	13.344
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 9.100 fr., ce qui fait un total de 22.444 francs.)</i>	
Hervé Delalande, Brest	10
4 Filles de la Croix d'Amérique	150
M. Jacolot, vicaire, Plounéour-Trez (1 ^{er} vers.)	500
M. Le Lec, vicaire Plougastel-Daoulas	2.000
M. le chanoine Bars, du chapitre cathédral (3 ^e v.) ..	1.000
M. Guérec, recteur, Saint-Vougay	1.000
La paroisse de Saint-Vougay	7.000
M. Stéphan, recteur de Tréflaouénan (1 ^{er} vers.)	1.200
La paroisse de Tréflaouénan	3.610
M. Drénou, vicaire, Plonévez-du-Faou	1.000
M. Guéguen, —	1.000
M. L'Hénoret, —	1.000
La paroisse de Loc-Brévalaire (2 ^e versement)	200
Anonyme, Quimper	50
Anonyme, Penhars	100
M. Toullec, recteur, Saint-Méen	1.000
La paroisse de Saint-Méen	5.100
Anonyme, Morlaix	100
M. Bossennec, curé d'Ouessant	1.000
M. Stéphan, vicaire	1.000
Les mères chrétiennes	175
Le Tiers-Ordre	100
Enfants de Marie	200
La paroisse	12.165
M. Kérébel, recteur, Poullaouen	1.000
M. Manuel, vicaire, —	1.000
La paroisse de —	2.500
Mme de Kersauson, Plouézoc'h (2 ^e versement)	300
Etablissements Pierre Chancerelle, Quimper (1 ^{er} v.) ..	1.000
M. Mével, aumônier, Institution Jeanne-d'Arc, Brest.	1.000

M. Salou, vicaire, Saint-Martin-Brest	1.000 f.
La paroisse de Collorec	3.610
La paroisse de Lanmeur	5.200
<i>(Cette paroisse a déjà versé un don de 300 fr., ce qui fait un total de 5.500 francs.)</i>	
M. Le Corre, vicaire, Plounéventer	500
L'Ecole libre —	150
La paroisse de —	10.100
M. Boucher, professeur à Saint-Yves	500
Paroisse de Ploudiry	10.035
En mémoire de M. Le Roy, recteur de Loperhet ..	2.000
M. Kerouanton, recteur de La Martyre	1.000
La paroisse de —	5.220
M. Le Chat, recteur du Conquet, et sa Famille	1.500
M. Kerviel, vicaire du Conquet	1.000
La paroisse du Conquet (1 ^{er} versement)	10.000
M. l'abbé Rohan, Hospice civil, Morlaix	1.000
La paroisse de Plouider	19.500
Les Elèves des Filles du S. E., la Charité, Saint-Pol-de-Léon	500
Union Catholique des P. T. T., groupe de Saint-Pol-de-Léon	200
Quelques paroissiens, Saint-Pol-de-Léon	6.200

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

VII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	Matin.	Soir.
Lundi 6.....	Kerlouan.....	Guissény.* — St-Frégant.
Mardi 7.....	Kernilis. — Loc-Brévalaire..	Lannilis.* — Tréglonou.
Mercredi 8.....	Plouguerneau.....	Landéda.
Jeudi 9.....	Saint-Pabu.....	Plouguin.* — Tréouergat.
Vendredi 10....	Ploudalméz. — Lamp ^l -Ploud.	Plourin.
Samedi 11.....	Landunvez.....	Porspoder.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — V^e Dimanche après Pâques (5 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Lundi : à 9 heures, procession des Rogations, station à Saint-Mathieu.

(1) Mardi : procession à la chapelle de l'Hospice.

Mercredi : à Notre-Dame de Loc-Maria.

Jeudi, fête de l'Ascension : offices aux mêmes heures que le dimanche ; au Mois de Marie, à 8 heures, sermon. — Quête aux messes pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes.

(1) Les exercices de l'Adoration à Kerfeunteun empêchent la procession de s'y rendre comme de coutume.

Vendredi : confession des petits enfants. — Ce jour, commence la neuvaine du Saint-Esprit au Mois de Marie.

Jedi : jour de l'Ascension, pèlerinage annuel des Enfants de Marie à Loc-Maria, messe à 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *V^e Dimanche après Pâques (5 Mai)* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, mardi et mercredi : prières des Rogations. La procession part de l'église à 7 heures pour se rendre le **lundi** à la cathédrale, le **mardi** à Loc-Maria, et le **mercredi** à la chapelle Saint-Joseph.

Jedi, 9 Mai, fête de l'Ascension : messes comme le dimanche. — A 8 heures du soir, vêpres, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les soirs : à 8 heures, Mois de Marie et à partir de **vendredi**, neuvaine du Saint-Esprit préparatoire à la fête de la Pentecôte.

Apostolat de la Prière. — M. le chanoine Quéinnec a prié Mgr l'Evêque de vouloir bien le décharger de ses fonctions de Directeur général de l'Apostolat de la Prière dans le diocèse. Sa Grandeur, accédant à ce désir légitimement motivé, a désigné M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier de la Retraite de Brest, pour le remplacer à la tête de l'œuvre.

M. Cardaliaguet, qui dirige déjà avec tant de zèle et de succès le *Kannad ar Galoun Zakr* et la Croisade Eucharistique des Enfants, était mieux que tout autre marqué pour remplir dignement les nouvelles fonctions qui lui sont confiées.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Moal sera chanté à EDERN, le **mercredi 8 Mai**, à 10 heures.

Le même jour, un service sera chanté à EDERN, pour M. Quéré, ancien recteur.

Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales. — Samedi 11 Mai, fête patronale de l'Œuvre : *Translation des Reliques de Saint Corentin et de Saint Pol*. L'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife aux associés de l'Œuvre, applicable aux défunts, peut se gagner soit ce jour-là, soit un des jours de l'Octave.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer cette fête patronale, dimanche prochain, au Prône, et à cette occasion rappeler le but sublime de l'œuvre, qui est d'obtenir par des prières et de favoriser par des aumônes les vocations sacerdotales dans le diocèse.

Ils doivent veiller à ce que les dizainiers et dizainières achèvent au plus tôt de recueillir les offrandes, et les envoyer à M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché, Cc. p. Nantes 3480.

Les généreuses offrandes pour la construction du Grand Séminaire ne doivent pas nuire à celles qui sont destinées à continuer les bourses déjà votées par le Conseil Diocésain. Une diminution compromettrait les engagements déjà contractés vis-à-vis des familles. Un recteur qui, après la quête faite par lui à domicile pour le Grand Séminaire, n'osait

pas renouveler la visite pour les vocations, a prié ses paroissiens de venir apporter cette fois leur offrande annuelle à la sacristie ou au presbytère, et il a reçu ainsi une somme égale à celle des années précédentes.

Les fonds doivent être versés au plus tard fin Juillet.

ALFRED LE ROY,

Chanoine,

Directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Saint-Melaine, Morlaix*, dir. par., M. Abaléa, vicaire, 100 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Le procès Yves Le Febvre : Un diffamateur condamné.

— Le procès intenté pour diffamation par 22 prêtres du Haut-Léon à M. Yves Le Febvre, jugé à Amiens, vient d'avoir son dénouement devant le tribunal de 1^{re} instance de la Seine.

M. Yves Le Febvre, dans un roman édité par une maison parisienne et uniquement inspiré par la passion anticléricale, avait porté, sur la moralité du clergé breton et spécialement du clergé léonard, des appréciations aussi odieuses qu'injustes et qu'il avait renouvelées dans sa revue *La Pensée bretonne*, imprimée au *Citoyen*.

Une action parut nécessaire contre le romancier diffamateur. 22 prêtres du Haut-Léon se portèrent partie civile et assignèrent M. Yves Le Febvre devant les juges correctionnels de Paris. Ils confièrent leur cause à l'éminent bâtonnier du barreau de Paris, M. Manuel Fourcade, qui depuis, élu sénateur, remit son dossier à son fils, avocat au même barreau.

M. Yves Le Febvre, se sentant menacé, tenta d'ameuter toute la presse anticléricale, criant à l'attentat contre la liberté de la pensée et les droits de l'écrivain, dans l'espoir sans doute d'impressionner le tribunal. En même temps, se jetant dans le maquis de la procédure, il faisait plaider par son avocat l'incompétence du tribunal, sous le prétexte que la *Pensée bretonne*, imprimée à Quimper, n'était pas justiciable du tribunal de la Seine. Les juges refusèrent de le suivre sur ce terrain et se déclarèrent compétents. M. Le Febvre fit appel, puis au bout de quelques mois, se désista. L'affaire pouvait donc être plaidée au fond.

Les débats eurent lieu le 21 Mars. Le substitut donna sa conclusion quinze jours plus tard. On eut la surprise de l'entendre déclarer qu'en ce qui concernait le livre, la diffamation ne lui paraissait pas susceptible d'être prouvée, mais que l'article de la revue était certainement diffamatoire. Il demandait donc une condamnation mais uniquement contre l'auteur de la *Pensée bretonne*.

Le tribunal s'est rangé à cet avis. Il vient de condamner M. Y. Le Febvre à 1 franc de dommages-intérêts et à tous les dépens.

Ce n'est guère, on le voit, qu'une condamnation de principe. Elle doit être évidemment extrêmement sensible à un homme dont la profession est précisément de réprimer les délits de diffamation. On peut se demander s'il est désormais qualifié pour remplir des fonctions de juge. Malgré l'indulgence du tribunal c'est une flétrissure qui lui reste. On aurait aimé cependant que la réparation fût plus complète. Il est immoral qu'on ne puisse défendre son honneur contre les diffamateurs qu'en envisageant des frais considérables. Cette indulgence des tribunaux ne peut que favoriser l'impunité des coupables.

Huitième liste de souscriptions au monument de Monseigneur Calloc'h. — M. l'abbé Calvez, curé-doyen de Lesneven, 100 fr. ; M. l'abbé Guerneur, vicaire à Saint-Thégonnec, 20 ; Mlle Hélaouet, 10 ; M. et Mme J. Eloury, à Concarneau, 25 ; M. Libéral, receveur des P. T. T. de l'A. E. F., 50 ; Anonyme, à Locmaria, 10 ; Anonyme, à Locmaria, 20 ; Anonyme, à Locmaria, 4 ; Anonyme, à Locmaria, 5 ; M. et Mme Conan, Prat-Maria, 50 ; M. le chanoine A. Guéguen, 20 ; M. et Mme Bronnec, à Kerdrézec, 50 ; Mme Bernard, à Ty-Pont, à Kerfeunteun, 50 ; M. l'abbé Rosec, recteur de Saint-Melaine, 50 ; Anonyme, maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, 10 ; Anonyme, de Brest, 10 ; M. Le Berre, notaire à Quimper, 20 ; Anonyme, de Lesneven, 10 ; M. et Mme Quéméré, 20 ; M. Quéméré, fils, 10 ; M. l'abbé Le Bris, curé de Plogastel, 20 ; M. l'abbé Boulic, aumônier à Quimper, 20.

Total de la huitième liste : 584 fr. — Total des listes antérieures : 6.320 fr. — Total général : 6.904 fr.

QUIMPER. — Retraite. — La retraite bretonne pour les femmes et les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Quimper le lundi de la Pentecôte, 20 Mai, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin.

Le prix de la pension est de 35 francs.

Les retraitantes sont priées d'apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire à toutes les messes chaque dimanche.

Une retraite de Jeunes à Lesneven. — Comme tous les ans nous profiterons des jours de la Pentecôte pour faire donner aux jeunes gens de nos groupes de patronages une retraite qui commencera comme d'ordinaire le samedi 18 Mai, vers 6 heures, et se terminera le lundi 20, vers 4 heures.

Cette retraite sera prêchée cette année par M. le chanoine Le Douarec, directeur diocésain des Œuvres de patronages au diocèse de Saint-Brieuc. MM. les Directeurs ont déjà reçu, par la voix de l'Essor, un avis au sujet de cette retraite. Ils voudront bien en tenir compte, en particulier dans le choix

qu'ils feront des jeunes gens à y envoyer. Nous leur demandons de nous faire connaître dès que possible le nombre de ceux qui y participeront.

Le prix de la pension sera de 26 francs.

La retraite de la Jeunesse paysanne. — Vingt-cinq jeunes gens représentant 5 paroisses étaient réunis à Trez-Malaouen, pour une retraite-congrès, jeudi soir 25 Avril jusqu'au dimanche soir 28. Le groupe de Plogonnec était sensiblement le plus nombreux, puis venait celui de Briec et enfin ceux de Scaër, Penhars et Poullan.

M. l'abbé Mévellec, vicaire à Penhars, et M. l'abbé Favé, vicaire à Scaër, prêchèrent en breton la plupart des instructions. M. le chanoine Le Goasguen entretint ces jeunes gens sur l'Action Catholique et présida les séances de Cercles d'études.

Nous avons été heureux de trouver là des représentants d'une jeunesse saine, généreuse et profondément chrétienne.

De nombreuses instructions furent données sur l'apostolat, et on pouvait voir combien ces jeunes gens acceptaient d'un esprit et d'un cœur unanimes toutes les exhortations qui leur étaient données.

Nous avons dans la jeunesse des campagnes une multitude de jeunes gens qui n'aspirent qu'à se dévouer pourvu que nous leur indiquions les besognes qui s'imposent aujourd'hui. Aussi, en conclusion de la Retraite, fut-il décidé que ces jeunes gens resteraient unis pour entretenir dans leur âme le zèle de l'apostolat.

L'Essor s'efforcera, d'après les quelques indications qui ont pu lui être fournies, d'éveiller l'attention d'autres groupes et d'arriver enfin, selon le désir du Saint-Père, à l'union et à la coordination des efforts sous l'autorité de notre Evêque vénéré.

Nécrologie. — M. JOSEPH CONSEIL, Curé-Doyen de Saint-Thégonnec. — Grand fut l'émoi à Saint-Thégonnec lorsque le vendredi soir, 12 Avril, on entendit sonner cinquante-quatre coups consécutifs, bien scandés, bien distancés. C'était le glas d'un prêtre, et, selon la coutume en vigueur, la cloche annonçait sa mort en sonnant autant de coups qu'il était âgé d'années. Ce prêtre ne pouvait être que M. le Curé. Et pourtant, le matin même, il avait célébré la messe de règle, porté la communion à un malade et présidé un enterrement; l'après-midi, à 3 heures, on l'avait encore vu et on lui avait encore parlé. Qu'était-il advenu ? M. le Curé venait de succomber brusquement à une crise d'urémie. La mort ne fut cependant pas instantanée. M. Batany, son vicaire, eut le temps de l'absoudre, de lui administrer l'Extrême-Onction et de lui donner l'indulgence de la bonne mort.

Aussi bien, M. le Curé était-il prêt. Il ne cessait de répéter à ses paroissiens qu'ils doivent toujours conserver l'état de grâce et s'approcher souvent des sacrements. Lui-même, mettant en pratique les conseils qu'il donnait, se confessait

toutes les semaines et trois jours avant sa mort, le mardi précédent, il s'était encore confessé.

Aussi ne paraissait-il point non plus les mains vides devant le Souverain Juge. Il pouvait Lui offrir une belle et féconde carrière : vingt et une années de professorat à Notre-Dame de Bon-Secours et dix années de ministère paroissial, sept à Tréfléz et trois à Saint-Thégonnec.

A Bon-Secours, M. Conseil cumula les charges de professeur et de sous-directeur. Pendant un moment même, il assumait seul la direction du collège, et c'est avec plein succès qu'il s'acquitta de ces diverses fonctions. D'aspect plutôt sévère, d'abord plutôt froid, se faisant facilement respecter et obéir, il était foncièrement bon et d'une extrême délicatesse. Les élèves l'aimaient. Les familles l'appréciaient. Très volontiers elles venaient le trouver, le consultaient, lui exposaient leurs inquiétudes et leurs préoccupations. Lui-même aimait ses élèves, en parlait souvent et toujours en bonne part. Ses préférés étaient ses pénitents, qui étaient très nombreux, les Congréganistes de la Sainte-Vierge dont il était le directeur, les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul qu'il menait tous les ans voir les « bons vieux » et les « bonnes vieilles » dont s'occupent, à Brest, avec tant de sollicitude les Petites Sœurs des Pauvres.

S'il avait l'affection des élèves, la confiance des parents, M. Conseil avait encore l'estime des professeurs et des supérieurs. De la part de certains supérieurs, c'était même plus que de l'estime, c'était de l'amitié, l'amitié la plus tendre et la plus fidèle. M. Ropars et lui s'aimaient comme deux frères. Ses relations avec M. Breton furent aussi empreintes de chaude intimité. Ces relations continuèrent lorsque M. Breton devint curé de Lambézellec, puis vicaire général. Et quand il tomba gravement malade à Quimper, ce fut M. Conseil qui accourut à son chevet, lui administra les sacrements et recueillit son dernier soupir.

En 1918, M. Conseil fut nommé recteur de la chrétienne paroisse de Tréfléz. Sous son impulsion, Tréfléz revêtit bien vite l'aspect d'une communauté où les offices étaient très suivis, les sacrements très fréquentés, les œuvres très nombreuses et très florissantes. Par son zèle, son tact, sa bonté, il conquiert la sympathie générale, gagna l'estime et l'affection de tous. On le vit bien le jour de ses funérailles. Ce n'est pas seulement une délégation de Tréfléz qui assista à Cléder à son inhumation, c'est la paroisse tout entière, avec un représentant de chaque famille. Le conseil paroissial et le conseil municipal se firent même un devoir de recommander l'un et l'autre un service pour le repos de son âme.

En 1926, M. Conseil quitta Tréfléz pour la belle cure de Saint-Thégonnec. Il arrivait dans cette paroisse précédé d'une brillante réputation à laquelle, jusqu'au dernier jour, il sut faire honneur. Pieux, intelligent, dévoué, il développa les œuvres existantes et en créa de nouvelles. Il donna aux cérémonies liturgiques toute leur splendeur. Il procura tous les mois aux prêtres de son canton une récollection sacerdotale. Il s'intéressa aux écoles, y installa de bonne heure la Croisade Eucharistique, réclama toujours, malgré l'étendue des programmes, une place de choix pour l'enseigne-

ment du catéchisme. Il fit chanter les fidèles à la messe basse ; lui-même, tous les dimanches, dirigeait leurs chants avec une âme et une maîtrise vraiment admirables.

M. Conseil était un prêtre de grand cœur, généreux, serviable, hospitalier, très paternel pour ses vicaires. Il était surtout un prêtre de grande foi. C'est son grand esprit de foi qui avait frappé Monseigneur et Sa Grandeur en fit l'éloge dans la lettre de condoléances qui fut lue du haut de la chaire le jour de ses funérailles. Il appartenait d'ailleurs à l'une des familles les plus chrétiennes du Bas-Léon. Son père, tout en exploitant sa ferme de Kerlavez, fut pendant plus de soixante ans chantre bénévole à l'église de Cléder. Sa vénérable mère, qui vit toujours et dont les deuils récents n'ont point abattu le courage, comptait cinq sœurs religieuses. De si nobles parents ont à leur tour donné à l'Eglise cinq de leurs enfants, deux filles sont entrées en religion et trois fils sont devenus prêtres.

Les obsèques de M. Conseil ont eu lieu à Saint-Thégonnec, le 15 Avril, au milieu d'une affluence énorme. L'église était comble. Dans le chœur et aux abords du chœur, plus de 80 prêtres dont M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix, MM. les Supérieurs de Bon-Secours et de Pont-Croix, MM. les Inspecteurs diocésains des écoles, MM. les Aumôniers des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc et de l'Hospice général de Quimper, et plusieurs autres chanoines. M. le Curé-Archiprêtre fit la levée de corps. La messe fut chantée par le P. Jullien, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie de Saint-Thégonnec, et l'absoute donnée par M. le chanoine Martin, du Chapitre de Quimper.

A Cléder, l'après-midi, assistance aussi nombreuse, dans laquelle on remarque une forte délégation de Saint-Thégonnec, en tête M. le Maire, ses Adjoints, les conseillers paroissiaux. Encore 70 prêtres ou séminaristes. Dans les stalles, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol, MM. les Supérieurs du Kreisker et de Lesneven. M. le Recteur de Cléder préside le nocturne et M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol fait la conduite au cimetière.

C'est au cimetière de Cléder, à l'ombre du clocher qui le vit naître, à l'ombre du presbytère où il reçut si souvent l'hospitalité du vénéré M. Léon, que M. Conseil est venu rejoindre son frère Jean-François, dont la mort prématurée lui avait, l'an dernier, brisé le cœur. Les restes de son frère Jean-Marie ne sont point là. Tombé face à l'ennemi, en 1916, au combat de Soyécourt, ce brave n'a pas voulu quitter ses frères d'armes et repose avec eux au cimetière national de Lyhons, dans la Somme. Mais nous avons la ferme assurance que les âmes des trois frères se sont déjà réunies au Ciel pour recevoir la récompense promise aux bons et vaillants serviteurs : « *Euge, serve, bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui.* »

BIBLIOGRAPHIE

LE CHEF-D'ŒUVRE DE L'AMOUR, par un Ancien Directeur de Séminaire. 12 francs, Gabalda, Paris.

LE CHRIST, VIE DES NATIONS, par A. Philippe, C. S. S. R.,
Paris VII^e, 88 bis, boulevard Tour-Maubourg.

DOCTRINE DE L'ÉGLISE SUR LE RESPECT ET L'OBEISSANCE
DUS AUX POUVOIRS CONSTITUÉS, par le chanoine Bêlorgey.
14 francs, Rebourseau, libraire, Dijon.

LOURDES VILLA SAINT-JEAN-PONT-VEUX PRÈS GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte
Prix Modérés **Albert ABADIE** Cuisine Soignée

HOTEL MARIS STELLA ABADIE, Prop. **HOTEL VILLA SION**
Près du Pont-S'-Michel Confort, Auto à la Gare **LOURDES** 23, Route de Pau, 23
Pension : 35 fr. - Tél. 1-77 - VOE sur GROTTÉ et PROCESSIONS -
TARIFS D'AVRIL AU 20 JUILLET 1929 Pension depuis 25 fr.
AVANTAGES aux PRÊTRES et GROUPES

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 - Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE
Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOQUIREC (Finistère).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE
Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité
GUINGAMP
Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension.
Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoires de S. Nérée et ses Compagnons,
et de l'Ascension.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Nérée et ses
Compagnons, et de l'octave.
(Au chœur, solennité de Ste Jeanne d'Arc.)
Lundi, 13. — S. Briec, Evêque. Double. Blanc.
Mardi, 14. — De l'octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 15. — S. Jean Baptiste de la Salle, Confesseur. Dou-
ble. Blanc.
Jeudi, 16. — Octave de l'Ascension. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double Blanc.
Samedi, 18. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne).
Dimanche, 19. — Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Spézet.	du 12 au 15 Mai.
Kersaint-Plabennec	du 16 au 17 —
Pluguffan.	du 18 au 19 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUE

**I. Neuvaine préparatoire de la Fête de la Pen-
tecôte.** — Mgr l'Evêque rappelle au Clergé et aux fidèles
que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit pour *chaque*
année une neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de
la Pentecôte. Cette neuvaine commencera le vendredi 10 Mai,
pour se terminer le jour de la fête. Elle consistera dans le
chant ou la récitation, le matin après la messe ou le soir au
Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du
Saint-Esprit. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque
jour ; indulgence plénière, pour l'un de ces jours, aux condi-
tions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire. On peut
gagner les mêmes indulgences pendant l'Octave de la Pen-
tecôte.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Le train de Brest est complet. Il ne reste disponible qu'une dizaine de places de seconde classe.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Cadiou, recteur de Tréméven	1.000 f.
La paroisse de Tréméven	2.710
Anonyme, Brest	100
La paroisse de Saint-Corentin (9 ^e versement)	1.320
La paroisse d'Ergué-Gabéric	11.000
Cheminots Catholiques de Brest	100
M. Prémel, vicaire à Roscoff	500
Ecoles chrétiennes	406
Fraternité du Tiers-Ordre à Roscoff	100
Ligue patriotique des Françaises à Roscoff	100
La paroisse de Roscoff	31.554
Les Enfants de Marie, Guipavas	562
Fraternité du Tiers-Ordre, —	225
La paroisse de Guipavas	21.694
M. le chanoine Le Gall, ancien curé de Fouesnant ..	1.000
E. B., Brest	50
Anonyme, Mellac	300
M. Salaün, recteur de Mellac	1.000
Les Elèves du Nivot	710
Les Employés	110
M. Le Gall, recteur de Saint-Coulitz	500
La paroisse de Saint-Coulitz	4.170
Fraternité du T.-O. de Saint-Michel, Brest	200
La paroisse de Saint-Michel, Brest	11.220
M. Jean de la Lande de Calan	500
M. Le Page, recteur de Lanrivoaré	1.000
La paroisse de Lanrivoaré	4.250
Mme la comtesse du Rusquec, Tréflévenez	1.000
La paroisse de Tréflévenez	2.300
M. Favé, vicaire à Scaër	1.000
La paroisse de Scaër	13.205
<i>(Cette paroisse a déjà versé un don de 100 fr., ce qui fait un total de 13.305 francs.)</i>	
M. l'abbé Y. M.	1.000
Les Elèves, Ecole libre des filles, Beuzec-Cap-Sizun ..	220
Anonyme, Quimper	150
Anonyme, Pleyber-Christ	50
Anonyme, Plouédern	50
Les Elèves de l'Ecole chrétienne de Saint-Méen ..	50
Les Enfants de Marie de Saint-Méen	150
Croisade Eucharistique de l'Ecole N.-D. de Lourdes, Lesneven	725
Comte et Comtesse de Bélizal, Hénou (C.-du-N.)...	2.000
Anonyme, Fouesnant	50

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1, 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

IV. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Guipronvel, M. Nédélec, vicaire à Kerlouan ;
Vicaire à Kerlouan, M. Pleyber, vicaire de Plouyé.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. le chanoine Troadec, curé de Daoulas, décédé le 7 Mai.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	Matin.	Soir.
Lundi 13.....	Milizac. — Guipronvel.....	Lanrivoaré.
Mardi 14.....	Plouarzel. — Lamp ^l -Plouar ^l .	Ploumoguier. — Lambert.
Mercredi 15...	Le Conquet. — Trébabu....	Plougonvelin.
Jeudi 16.....	Plouzané.....	Loc-Maria-Plouzané.
Vendredi 17..	Brélès. — Lanildut.....	Saint-Renan.
Samedi 18 ...	Guilers.....	Bohars.

M. le vicaire général Joncour accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension (12 Mai), solennité de sainte Jeanne d'Arc :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la messe de 9 heures, convocation des autorités civiles et militaires, allocution de M. le chanoine Saluden, chant du *Te Deum*, concours de la chorale. — Vêpres à 4 heures, bénédiction. — A 8 heures, panégyrique de sainte Jeanne d'Arc, par M. le chanoine Saluden, bénédiction solennelle.

Lundi 13 : pèlerinage annuel des Mères chrétiennes à Loc-Maria, messe à 8 heures.

Jeudi : au mois de Marie, sermon.

Samedi : à 6 heures, bénédiction des Fonts baptismaux.

Vendredi : neuvaine du Saint-Esprit.

Ouverture de la Retraite des enfants, *mercredi*, à 4 h. 1/2, à la chapelle.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche dans l'octave de l'Ascension (12 Mai) :* Solennité de sainte Jeanne d'Arc : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, allocution de M. Mévellec, vicaire à Penhars, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : 5 heures, ouverture de la retraite des enfants, qui sera prêchée par M. Boulic, aumônier de la Retraite. — Messe de communion dimanche à 7 h. 1/2.

Samedi : 6 heures, bénédiction des fonts baptismaux.

Avis de service. — Un Service anniversaire pour M. CHAPALAIN, ancien recteur de Bodilis, sera chanté à Douar-nenez, le *jeudi 16 Mai*, à 10 heures.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, le P. Limbourg, du diocèse de Port-au-Prince (Haïti), décédé à Pont-Aven, le 1^{er} Mai, dans sa 65^e année.

Le chapelet devant le Saint-Sacrement. — La *Semaine religieuse* a déjà signalé, dès qu'on l'a connue, n° du 7 Octobre 1927, page 656, l'indulgence plénière *toties quoties* octroyée par le Souverain Pontife à la récitation du chapelet devant le Saint Sacrement, soit exposé, soit conservé dans le tabernacle. Le bref *Ad Sancti Dominici* qui concède à perpétuité cette précieuse faveur, bien que daté du 4 Septembre 1927, n'a paru dans les *Acta Apostolicæ Sedis* que le 3 Décembre 1928, p. 376. L'examen de ce texte nous suggère ces réflexions qui peuvent être de quelque utilité pour faciliter et assurer le gain de cette indulgence. Sur un point nous serons plus large, sur un autre point nous serons plus exigeant que le précédent article de la *Semaine religieuse*.

Se fiant aux textes des journaux et revues, la *Semaine religieuse* disait que cette indulgence était accordée aux *conditions ordinaires*. Heureusement cette assertion est inexacte. Parmi les *conditions ordinaires* se trouvent la visite d'une église ou d'un oratoire public, et dans cette visite la récitation de prières aux intentions du Souverain Pontife. Si donc ces conditions avaient été requises, il eût fallu ajouter d'autres prières vocales à la récitation du chapelet, et si cette récitation se faisait dans une chapelle semi-publique ou dans un oratoire privé, il eût fallu en outre aller faire la visite dans un sanctuaire public. Ni la visite, ni les prières aux intentions du Souverain Pontife ne sont requises pour le gain de cette indulgence plénière. Sont seules requises la confession et la communion ; et encore cela doit s'entendre comme d'habitude ; le bref le dit expressément : « *Qui pœnitentes et confessi ac sacra Communionem JUXTA MOREM sint refecti...* » Valent donc à cet égard les dispositions du c. 931, §§ 1 et 3, savoir : La communion requise peut se faire le jour même, la veille, ou l'un des huit jours qui suivent ; la confession peut se faire le jour même ou l'un des huit jours qui précèdent ou qui suivent. Les fidèles qui ont l'habitude de se confesser tous les quinze jours n'ont pas besoin d'autre confession spéciale, non plus que les fidèles qui communient tous les jours ou au moins cinq fois par semaine.

Moyennant la confession et la communion ainsi entendues, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière applicable aux défunts *chaque fois* qu'ils réciteront le tiers du Rosaire devant le Saint Sacrement exposé ou même conservé dans le tabernacle.

Nous mettons à dessein cette expression « Le tiers du Rosaire », traduction littérale des termes du bref : « *tertiam Beatæ Mariæ Virginis Rosarii partem devote recitantibus* » ; car elle nous suggère une autre réflexion, où nous serons plus strict que les revues et l'entrefilet précédent de la *Semaine religieuse*. Le mot *chapelet*, à lui seul, ne rend pas adéquatement cette expression. Dans le bref il s'agit du Rosaire institué par S. Dominique, et c'est de la récitation de ce Rosaire devant le Saint Sacrement qu'il est question. Or le Rosaire de saint Dominique consiste essentiellement en la méditation des 15 mystères jointe à la récitation des

15 dizaines (1). C'est ce qui le distingue des autres chapelets, p. ex. des PP. Croisiers, de sainte Brigitte, qui ne requièrent pas la méditation des mystères. Aussi lorsqu'on parle de dire le tiers du Rosaire, comme, p. ex., pour les exercices du mois du Rosaire, il s'agit de la récitation d'un chapelet *médité*, c'est-à-dire récité en pensant durant chaque dizaine à l'un des 5 mystères de la série, les mystères joyeux, douloureux, glorieux. Or, ici, l'expression employée dans le bref n'est pas *coronam precatoriam*, ou *coronam Marialem*, mais : « *Rosarium Beatæ Mariæ Virginis a Patriarcha sancto Dominico ad honorem Deiparæ institutum, ... tertiam Beatæ Mariæ Virginis Rosarii partem...* » ; nous devons donc conclure que la formule de prière envisagée dans le cas, et enrichie de cette indulgence, n'est pas un chapelet quelconque, simple récitation de *Pater*, d'*Ave* et de *Gloria Patri*, mais un des trois chapelets du Rosaire, avec la méditation des mystères correspondants.

C'est aussi ce qui résulte du texte de cette concession, tel qu'il se trouve inséré, n° 170, d), dans la *Collection officielle des Prières indulgenciées de 1889 à 1928*, que la S. Pénitencerie vient de publier le 22 Février 1929.

QUIMPER. — La conférence du R. P. Lhande. — Le mercredi 1^{er} Mai, la vaste salle du Likès était à peine suffisante pour contenir la foule venue applaudir le R. P. Lhande.

Appelé par la Ligue Patriotique des Françaises, l'éminent orateur traita le sujet qui l'a rendu célèbre : « Le Christ dans la zone rouge ».

M. le chanoine Cogneau, vicaire général, présidait en l'absence de Sa Grandeur Mgr Duparc, en tournée de confirmation, et présenta le conférencier à l'auditoire.

En débutant, le R. P. Lhande, dont la chaude éloquence, persuasive et sans recherche, harmonieuse et variée, sut aussitôt conquérir l'assistance, adressa un souvenir ému à la mémoire du grand patriote et chrétien Albert de Mun, qui fut le premier, il y a vingt ans, à découvrir le délicat problème de la surpopulation au voisinage des grandes villes et sa répercussion sur le monde économique, social et religieux. Sur ce dernier point surtout, il rappela les angoisses de l'éminent député finistérien devant « ce Dieu qui ne bouge pas ».

Et passant aussitôt au vif du sujet, il s'écria : « Vingt ans sont écoulés. Une admirable armée de moissonneurs s'est levée à l'appel d'Albert de Mun : prêtres, religieuses, collégiens, scouts, jeunes filles, dames du monde, élèves des grandes écoles, riches et pauvres, qui ont contribué à restaurer le Christ dans sa banlieue. Le Dieu qui ne bouge pas est aujourd'hui plein de vie. Comme jadis, il a su gagner le cœur de ses Francs. »

(1) Cf. Office du S. Rosaire, 7 Octobre, IV^e Leçon ; — Encycliques de Léon XIII *Supremi Apostolatus*, du 1^{er} Septembre 1883 ; *Superiore anno*, du 30 Août 1884 ; *Octobri mense*, du 22 Septembre 1891 ; etc. ; — Décrets divers de la S. C. des Indulgences et des Reliques.

En termes émouvants, l'orateur présenta l'exode des campagnes, la venue vers la grande ville dans l'espoir d'y trouver la fortune et pour y rencontrer souvent, hélas, la misère, le taudis et la faim. Il traça un tableau significatif de ces voisinages de Paris, véritables enfers humains à l'air irrespirable, aux intérieurs nauséabonds et souillés, aux mœurs dépravées. Avec quelle précision il nous fit vivre le spectacle de ces agglomérations de chiffonniers, véritables cités lacustres dépourvues non seulement de tout confort mais du plus élémentaire bien-être. Puis il dénonça l'insouciance et l'incurie des pouvoirs publics dans l'établissement des lotissements. Il rappela les poussées de cette marée humaine à deux ou trois reprises, sur Paris, et devant cette armée de l'invasion nouvelle, il opposa la force seule capable de lui résister : l'Eglise, qui, comme jadis Geneviève en face de l'invasion barbare, vient de son bras puissant protéger la civilisation et l'étendre jusqu'aux plus déshérités de ce bas monde.

La seconde partie de la conférence nous montra l'œuvre sublime du catholicisme dans la banlieue rouge. Le R. P. Lhande fit remarquer qu'à l'heure actuelle existent quarante-cinq églises, deux cent quatre-vingt-cinq patronages, dispensaires, pouponnières, écoles, œuvres de toutes sortes. Il célébra les pionniers de cette christianisation qui contribua tant à maintenir l'ordre. Il cita de piquants exemples, notamment sur Bobigny, le repaire du communisme, où les pires révolutionnaires finirent par se courber devant l'expérience, l'autorité et la distinction du prêtre. Il donna des exemples de l'abnégation de ces pasteurs, les uns venus de notre Bretagne.

Il termina son discours par un chaleureux appel en faveur des apôtres de la zone rouge parisienne, mais aussi pour qu'on jette les yeux sur les cités ouvrières qui se créent un peu partout aux alentours de nos villes.

La conférence du P. Lhande, émaillée d'anecdotes curieuses, de pointes de bonne humeur, voire même d'expressions d'argot, souleva à maintes reprises d'enthousiastes applaudissements.

M. le chanoine Cogneau félicita et remercia comme il convient le distingué orateur. Il déclara que la conférence porterait ses fruits, puisque déjà on envisage la création d'une nouvelle paroisse dans les quartiers ouvriers des environs de Quimper, œuvre qu'il recommanda à la générosité de l'assemblée.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 28 Avril au 4 Mai. — 33 paroisses ; 77 retraitantes : Plougoulm, 9 ; Bourg-Blanc, Plouguerneau, Plouvien et Saint-Frégant, 5 ; Lanhouarneau et Lesneven, 4 ; Plourin-Ploudalmézeau, 3 ; Guissény, Kernilis, Loc-Brévalaire, Ploudaniel, Plouescat, Plouguin, Plouider, Plounévez-Lochrist, Saint-Derrien, Saint-Pierre-Quilbignon, Tréfléz et Trézilidé, 2 ; Bodilis, Guipavas, Kerlouan, Kernouës, Landéda, Lannilis, Ploudiry, Plougar, Plounéour-Trez, Saint-Divy, Saint-Servais, Saint-Thonan et Trébabu, 1.

LE FOLGOAT. — Ligue Patriotique des Françaises. — Dimanche prochain, 12 Mai, pèlerinage et congrès organisés par les Ligueuses du Léon.

A 6 heures, 7 heures, 8 heures, messes basses.

Neuf heures (9 heures), grand'messe, par M. l'abbé Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; sermon en breton, par M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau.

10 heures, dernière messe basse.

De 10 h. 1/2 à midi, au Patronage, séance d'études : compte rendu des Comités de la Ligue, par la Secrétaire ; compte rendu des Groupements de Jeunes, par la vicomtesse du Roscoat, directrice diocésaine ; causerie en breton, par Mlle de Kermenguy.

Midi, déjeuner, dans les restaurants du bourg. Les Ligueuses désirant y prendre part voudront bien s'adresser directement à M. le Recteur du Folgoat.

13 heures, autre séance d'études. Conférence en breton sur les Assurances sociales, par Mme Gogé, vice-présidente.

14 h. 1/2, vêpres, sermon en français, par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

MORLAIX (La Salette). — Retraite des Conscrits, du 22 au 26 Avril (1^{er} contingent de 1929). — 18 paroisses : 40 retraitants : Plourin-Morlaix, Taulé, Guiclan, Sibiril, 4 ; Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Plougoulm, 3 ; Saint-Pol-de-Léon, Locquénolé, Plouvorn, Plouzévédé, 2 ; Henvic, Guimiliau, Mespaul, Plounéour-Ménez, Lannéanou, Trézilidé, Tréflaoué-nan, 1.

QUIMPERLÉ. — Journée de chants. — La journée de chants qui avait été annoncée pour le 23 Juin, à Quimperlé, est remise au 7 Juillet, pour éviter la coïncidence de cette journée avec le départ du pèlerinage de Lourdes.

Déjà une vingtaine de groupes sont inscrits. L'initiative prise par la chorale de Sainte-Croix et le patronage Saint-Colomban est à encourager. Le chant religieux et aussi le chant profane doivent être mis à l'honneur dans nos œuvres, parce qu'il n'y a pas de moyen plus agréable d'exalter les nobles idées et les beaux sentiments, et de les faire pénétrer dans les âmes. On ne chante plus assez, notre siècle sera le siècle où l'on s'ennuie, où l'on ronchonne toujours, si nous ne réagissons. Epanouissons nos âmes.

Espérons que cette journée sera un succès : qu'elle sera le commencement d'un nouveau mode d'apostolat auprès des jeunes dans les paroisses, dans les familles, à l'atelier.

Les adhésions doivent être adressées à M. l'abbé Mélançon, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé.

SAINT-RENAN. — Fondation d'une Amicale. — Dimanche dernier, plus de 200 anciennes élèves de Saint-Renan et des paroisses voisines répondaient à l'invitation que leur avait adressée Mme la Directrice du Pensionnat de N.-D. de Liesse. A 9 heures, M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain,

les réunissait, dans la salle du patronage, pour la constitution du bureau.

Sont nommées membres du bureau : Mmes Jacob, Marrec, Kervennic, Coat, Le Velly ; Mlles Kerjean, Guiziou, Deuzel, Joncqueur, Le Bec, Corolleur, Mescoff.

La grand'messe avait lieu à 10 heures. A l'Evangile, M. Salomon monta en chaire, pour expliquer aux fidèles la raison de sa présence à Saint-Renan et, dans un éloquent discours, il leur montra la nécessité, pour les catholiques, de s'unir pour la défense de leurs droits et la revendication de la justice et de la liberté.

A 11 h. 30, banquet sous le préau de l'école, aménagé avec goût pour la circonstance. Plus de 100 convives y prirent part et firent honneur à l'excellent menu servi par les élèves de l'école ménagère.

Pendant tout le repas, ce fut la plus franche gaieté ; les chansonnettes provoquant, tour à tour, les applaudissements et les éclats de rire.

A l'heure des toasts, M. le Curé se leva et dit sa grande joie de se voir entouré d'une si belle couronne. Il remercia les assistantes d'avoir répondu, si nombreuses, à l'invitation de Mme la Directrice, montrant ainsi l'attachement à l'école et la volonté de travailler à sa prospérité toujours croissante.

Après le banquet, eut lieu une grande réunion, sous la présidence de M. l'amiral Excelmans, désigné par Monseigneur pour fonder, dans le diocèse de Quimper, la Fédération des Amicales. Dans une charmante causerie, M. l'Amiral nous dit le but de la Fédération et le bien qu'elle est appelée à faire, pour la défense et la revendication des droits des catholiques.

Après les vêpres, qui furent chantées à 2 h. 30, toutes se rendirent de nouveau au patronage, pour assister à un drame joué à la perfection, par les jeunes filles du patronage Sainte-Jeanne-d'Arc. Et, ce fut la fin. — Excellente journée pour Saint-Renan.

Une grande Œuvre française : L'Association du Mariage chrétien. — Tous nos lecteurs connaissent cette puissante association française que dirige l'évêque auxiliaire de Paris, Mgr Chaptal, sous le haut patronage du cardinal Dubois et d'un conseil de sept évêques.

L'importance et l'opportunité d'une telle institution ne sont plus à démontrer. — Dans tous les milieux on s'épouvante de la désagrégation de la famille. Or tout ce qui est tenté du dehors pour combattre ce fléau reste insuffisant : l'aide matérielle, l'aide sociale, si indispensables soient-elles, ne suffisent pourtant pas à résoudre tout le problème. C'est du dedans qu'il faut réformer la famille, ou plutôt c'est du dedans que la famille doit se reconstituer elle-même.

Apprendre aux jeunes à pratiquer les vertus familiales, leur révéler les grandeurs du mariage fondé sur l'amour, leur faire aimer par avance les devoirs et les joies qu'il entraîne, bref préparer les jeunes gens et les jeunes filles

à être demain des époux, des épouses dignes de ce nom.

A ceux qui sont déjà mariés, apprendre à pratiquer le respect mutuel, à s'entraîner l'un l'autre vers un plus haut idéal de vie, à s'aimer vraiment, selon la vieille formule, « dans les bons et les mauvais jours », chacun étant plus préoccupé du bien de l'autre que de son bonheur propre.

Enfin, pour préparer l'avenir, pour aider l'éducation des enfants, faire d'abord l'éducation des éducateurs, voilà la triple tâche à laquelle s'est vouée l'A. M. C.

Cercles d'études pour les jeunes gens et les jeunes filles, cercles d'éducation familiale pour les parents, tracts et brochures, conférences, revues spécialisées, l'A. M. C. ne néglige aucun moyen d'action.

Elle a fait déjà de bonne besogne ; elle en fera plus encore à mesure que ses membres deviendront plus nombreux.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'envoyer leur adhésion au secrétariat général, 86, rue de Gergovie, Paris-14°. En échange d'une modeste cotisation de 5 francs par an, l'A. M. C. mettra à leur disposition toutes les ressources morales, intellectuelles et pédagogiques dont elle dispose, et leur fera le service gratuit de celle de ses Revues qui correspond à leur situation et à leurs besoins personnels.

Journées Mariales de Rennes. — Journées des Directeurs de Congrégations de la Sainte Vierge, affiliées à la *Prima Primaria* : Rennes, 18, 19 et 20 Juillet 1928. — Editions des « Cahiers Notre-Dame », 37, rue de Venise, Reims. — 4 francs (franco 4,50).

« Cette génération, écrivait le P. Doncoeur (*Etudes*, 20 Juin 1927), cette génération nourrie de foi et d'Eucharistie fera de grandes choses. Mais il lui reste de découvrir encore la Sainte Vierge... »

La brochure ci-dessus apporte au mal, dans la mesure où il existe, un remède certain : rendre aux Congrégations de la Sainte Vierge, spécialement d'hommes et de jeunes gens, leur vigueur et leur prospérité.

Ce, qu'est la Congrégation, en elle-même et dans son organisation ; — ce que doit être un Directeur de Congrégation et quelle est sa fonction ; — quelle place revient à la Congrégation dans le cadre de nos œuvres de jeunesse ; — comment il convient de s'y prendre pour ériger une Congrégation, pour obtenir son affiliation... On peut juger par ces quelques têtes de chapitres de la variété des sujets traités.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE A ROME. — Pèlerinage jubilaire international pour la béatification du Père Claude de la Colombière. — De tous les points du monde, c'est par milliers que les Associés de l'Apostolat de la Prière sont partis ou vont partir pour Rome, en cette année jubilaire.

Mais une grande nouvelle, qui se chuchotait déjà parmi les amis du Sacré-Cœur, est venue officiellement les réjouir. Le Père Claude de la Colombière sera proclamé Bienheureux.

le 16 Juin. Devant cette certitude, nous ne pouvons plus résister.

Nous organisons donc un Pèlerinage de l'Apostolat de la Prière à Rome, pour le dimanche 16 Juin. Il faut, en effet, que l'Apostolat de la Prière soit présent à la glorification de celui qui fut, avec Marguerite-Marie, le grand apôtre du Sacré-Cœur.

Alerte, donc ! Directeurs, Zélateurs et Zélatrices, Associés et Associées de tous les diocèses, de toutes les conditions, de tous les âges. Inscrivez-vous pour ce pèlerinage qui sera rapide, pas cher, mais riche en bénédictions.

Un train spécial partira de Marseille, le jeudi 13 Juin, vers 21 h. 20, et y sera de retour le vendredi 21 Juin, vers 8 h. 53. Des voitures et des guides permettront la visite de la ville Eternelle durant ce court séjour. La journée du dimanche 16 sera donnée aux fêtes de la Béatification.

Tout voyageur inscrit pour ce train spécial, *quel que soit son point de départ* en France, aura droit, pour rejoindre Marseille et en revenir, à 40 % de réduction sur le tarif des chemins de fer.

Le prix global du pèlerinage, pour le train spécial, y compris les frais accessoires, sera le suivant, en francs français :

1^{re} classe. — Train spécial Marseille-Rome-Marseille, avec très bons hôtels à Rome, 1.315 fr. ; avec pensions ou couvent à Rome 1.188 fr.

2^e classe. — Train spécial Marseille-Rome-Marseille avec très bons hôtels à Rome, 1.133 fr. ; avec pensions ou couvent à Rome, 1.011 fr. ; avec pension à Sainte-Marthe, 844 fr.

3^e classe. — Train spécial Marseille-Rome-Marseille, avec pension ou couvent à Rome 867 fr. ; avec pension à Sainte-Marthe, 740 fr.

La liste d'inscription sera close le dimanche de la Pentecôte 19 Mai. Pour participer au pèlerinage, il faut donc (à moins qu'on ne se soit entendu d'avance avec le Secrétariat diocésain) envoyer son adhésion personnelle *avant le 18 Mai au soir*, à la Direction Nationale, 9, rue Montplaisir, Toulouse, en indiquant soigneusement nom, adresse, classe et catégorie d'hôtel que l'on a choisis.

Les prêtres et les retraites mutualistes. — On sait que les prêtres ne sont pas légalement des salariés et ne peuvent même, en raison de l'éminente dignité de leur fonction, accepter d'être tenus pour tels. De ce chef, ils ne peuvent être assurés obligatoires.

Il est peu probable qu'ils aient un intérêt quelconque à s'inscrire dans l'assurance facultative ; de plus en plus, il apparaît que celle-ci n'aura guère d'autre utilité que de permettre aux anciens assurés obligatoires de prolonger leur cotisation pour la vieillesse et de se constituer ainsi une pension suffisante.

Les prêtres auront donc avantage à recourir aux organisations mutualistes, où ils pourront librement régler leurs cotisations annuelles, selon leurs possibilités, constantes ou variables. C'est dans ce but que de nombreuses mutualités ecclésiastiques ont été organisées dans le pays. Mais, d'une

part, il sera utile, dans l'avenir, pour les mutualités ecclésiastiques existantes, de s'appuyer à une caisse autonome puissante, et, d'autre part, un bon nombre de diocèses n'ont pas ou ne peuvent avoir de semblables mutualités.

C'est pour répondre aux nombreuses questions qui nous sont posées à ce sujet que nous croyons opportun d'informer que la Caisse autonome mutualiste, qui s'organise présentement au siège central de la F. N. C. et qui créera une caisse de capitalisation pour les futurs assurés obligatoires, ne disparaîtra pas, en tant que caisse mutualiste, après la mise en application de la loi sur les assurances sociales, c'est-à-dire après le 5 Février 1930.

Elle continuera, au contraire, sa gestion mutualiste, libre, pour tous ceux qui, individuellement ou en groupe, voudront s'y affilier. Comme toute caisse autonome, elle assurera aux anciens combattants, prêtres ou non, les subventions d'Etat résultat de la loi du 4 Avril 1923 et du 31 Décembre 1928 ; très probablement même, elle devra organiser, pour les commodités de sa gestion, une section d'anciens combattants.

On peut s'affilier dès maintenant à la caisse autonome de la F. N. C. en signant un bulletin à la Société Fédérative de Secours mutuels, génératrice de la Caisse. Demander ce bulletin, 36, rue du Montparnasse, Paris.

S'il en est toutefois qui tiennent à rejoindre une caisse autonome d'anciens combattants, ils pourront s'inscrire à la Mutuelle D. R. A. C., qui n'est pas affiliée à la Caisse autonome de la F. N. C., mais à celle de l'Union Nationale des Combattants.

V.

DERNIÈRE HEURE. — Avis de service. —

Un service de huitaine pour M. Troadec sera chanté, *mardi 14 Mai*, à 10 heures, à DAULAS.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — *Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.*

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

ARTS RELIGIEUX**MAISONS CHARLES LE PAUL**

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joaillerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

R. C. QUIMPER 5548 -

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

TOILES ET LINGE DES VOSGESde réputation mondiale
vendus directement par le producteur.Tissage
ECHANTILLONS WOLLBRETT
GRATIS à DINOZÉ (Vosges).

Agent pour l'Ouest : Jean LE BIHAN, à Poullaouen (Finistère).

LOURDÈS VILLA SAINT-JEAN-PONT-VIEUX PRÈS GROTTÉ
3, rue du Paradis et rue de la Grotte

Prix Modérés

Albert ABADIE

Cuisine Soignée

HOTEL MARIS STELLA ABADIE, Prop.Près du Pont-S'-Michel
Confort, Auto à la Gare
Pension : 35 fr. - Tél. 1-77**LOURDÈS**

TARIFS D'AVRIL AU 20 JUILLET 1929

HOTEL VILLA SION23, Route de Pau, 23
- Vue sur GROTTÉ et PROCESSIONS -
Pension depuis 25 fr.
AVANTAGES aux PRÊTRES et GROUPES44^e ANNÉE.

Vendredi 17 Mai 1929.

N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Mai. — PENTECOTE. Double de 1^{re} classe avec octave. Rouge.

Lundi, 20. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mardi, 21. — De l'octave. Double de 1^{re} classe. Rouge.

Mercredi, 22. — Quatre-Temps. De l'octave. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 23. — De l'octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 24. — Quatre-Temps. De l'octave. Semi-double. Rouge.

Samedi, 25. — Quatre-Temps. De l'octave. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 26. — La Sainte Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pluguffan.	du 19 au 20 Mai
Saint-Goazec.	du 21 au 23 —
Dirinon.	du 24 au 25 —
Saint-Nic.	26 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Les trains de Brest et de Quimper sont complets. — Il reste une centaine de places disponibles dans le train de Landerneau.

Le prix des billets doit être payé dès à présent : se servir de préférence du compte-courant postal 3480 Nantes, au nom de M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché, en rappelant sur le talon du chèque le nombre de billets retenus. Pour les malades, les frais d'hospitalisation doivent être payés en même temps que les billets.

Le 24 Mai la liste d'inscription des malades sera irrévocablement close.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque a été nommé :

Chanoine honoraire, M. Calvez, curé de Lesneven.

Mgr l'Evêque a autorisé M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu, à porter la mosette de doyen, à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise.

III. Décorations diocésaines. — Mgr l'Evêque a décerné la médaille d'argent du mérite diocésain :

A M. Jean-Marie Riouallon, de Saint-Pol de Léon, sacristain depuis 49 ans ;

A M. Olivier Godec, de Saint-Pol de Léon, chantre depuis 54 ans ;

A M. Jean Chapalain, maire de l'Ile de Batz, conseiller paroissial depuis 43 ans.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Anonyme, Saint-Pol-de-Léon	2.000 f.
Quelques paroissiens, Saint-Pol-de-Léon.....	5.000
<i>(Le total des souscriptions de la paroisse : 147.000 francs.)</i>	
M. Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec.....	1.000
M. Martin, ancien recteur, —	1.000
La paroisse —	3.500
M. Dilasser, vicaire, Cast.	1.000
Deux anonymes, Ossé (Ille-et-Vilaine).....	100
Le Cercle des jeunes filles, Lesneven.....	700
La paroisse de Plogonnec.....	30.000
<i>(Dont 300 fr. en mémoire de M. l'abbé Salaün.)</i>	
La paroisse de Bourg-Blanc.....	14.265
M. Bossennec, recteur de Saint-Servais.....	500
La paroisse —	4.305
La paroisse de Sizun.....	10.130
M. Thibault, recteur de Lanvéoc.....	500
La paroisse —	2.400
Anonymes, Fouesnant	105
Maison Verlingue et Cie, Loc-Maria (Quimper)..	1.000
La paroisse —	2.256
La paroisse de Kergloff.....	1.550
Anonyme, Locmélard	40
M. Quentel, recteur de Lanneufret.....	1.000
La paroisse —	1.050
Anonyme, Pont-l'Abbé	50.000
La paroisse —	26.988
<i>(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers 56.060 fr., ce qui fait un total de 133.048 fr.)</i>	
Les jeunes filles de l'école Ste-Anne de Plouguin..	800
Parrain et marraine de confirmation de Plouguerneau	200
Mlle A. Andrieux, employée à la Banque franco-chinoise, Pékin	30
M. le comte de Rotrou, de Pékin.....	55 25

Anonyme, rue Jean-Macé, Brest.....	500 f.
M. Goarin, directeur, école Saint-Joseph, Quimper.	1.000
M. Gouérou, Saint-Brieuc.....	38

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de la Pentecôte, 19 Mai* : Messes à 6, 7, 8 h. 1/2, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Communion solennelle des enfants à 7 heures. — A 2 h. 1/2, cérémonie de la rénovation des promesses du baptême et de la consécration à la Sainte Vierge, procession, Mois de Marie, bénédiction. Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Lundi de la Pentecôte. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance, procession, bénédiction, inscription des noms dans l'Œuvre, Mois de Marie à 8 heures.

Quatre-Temps, jeûne et abstinence, mercredi, vendredi et samedi.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Dimanche : à 7 heures, réunion des Enfants de Marie.

— **ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche de la Pentecôte (19 Mai)* : Communion Solennelle des enfants. Messes à 6, 7, 7 h. 3/4 (messe de communion des enfants), 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. — A 2 h. 3/4, chapelet, vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte Vierge, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 7 h. 1/2, service solennel pour les parents défunts. — A 8 heures, grand'messe. — A 10 heures, distribution des récompenses des Catéchismes. — A 2 heures, à Saint-Corentin, procession de la Sainte-Enfance. — A 8 heures du soir, Complies, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, Vendredi et Samedi, Quatre-Temps : Jeûne et abstinence. — Tous les soirs, 8 heures, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

PUPILLES DE LA NATION

Demandes de subventions d'études.

Avis très important communiqué par l'Office Départemental.

Toutes les demandes d'attribution ou de renouvellement de *subventions d'études* secondaires, primaires supérieures, professionnelles ou ménagères afférentes à l'année scolaire 1929-1930 — ainsi que les demandes de trousseau ou d'entretien de trousseau — pour des Pupilles de la Nation, élèves de l'enseignement public ou privé, devront être parvenues à l'Office *avant le 20 Juin 1929*, dernier délai de rigueur.

Par suite, ces demandes devront être soumises par les parents aux Sections locales *avant le 5 Juin 1929*, pour être transmises aux Sections cantonales *avant le 12 Juin* et adressées par les Sections cantonales à l'Office départemental *avant le 19 Juin 1929*.

Ce délai est de rigueur. Les demandes qui parviendront à l'Office après le 1^{er} Juillet seront écartées comme irrecevables, à moins que les postulants ne justifient d'empêchements absolus, résultant de circonstances exceptionnelles et imprévisibles les ayant mis dans l'impossibilité de faire leur demande dans le délai prescrit.

L'ignorance du présent règlement ne sera, dans aucun cas, admise comme excuse valable.

Observation. — Les instructions qui précèdent concernent exclusivement les *subventions d'études* proprement dites. — Encore ne s'appliquent-elles pas aux *études supérieures* (Universités, Séminaire, grandes Ecoles), pour lesquelles les demandes pourront être valablement faites pendant les vacances.

Ordination de la Trinité. — Nous recommandons aux prières des fidèles et en particulier des Communautés religieuses, l'Ordination qui aura lieu à la cathédrale, le samedi 25 Mai, à 8 heures, et qui comprendra 28 sous-diacres et 2 diacres.

Mission. — Nous recommandons aux prières des communiants et des personnes pieuses la mission de PLOUJEAN, du 23 Mai au 9 Juin.

Les Assurances Sociales. — Encore ! Eh oui ! Malgré le dévouement des propagandistes et du Conseil d'administration de la « Famille Bretonne » il y a encore des retardataires. Le temps passe. Les indifférents qui auront laissé s'écouler les délais, seront inscrits à la Caisse départementale.

Ces assujettis auront la douce consolation, habituelle aux Français et aux catholiques en particulier, de récriminer un peu plus contre l'administration — que cela n'émeut guère ; — mais en réalité, ils devront s'en prendre à eux-mêmes, comme souvent incapables de faire œuvre de bonne volonté en temps utile.

Les assujettis qui font déjà partie d'une société de Secours mutuels peuvent momentanément opter pour les Caisses primaires de leur choix. D'ailleurs, si leur Mutuelle est une Caisse maladie, ils devront nécessairement faire partie d'une seconde Caisse, pour la retraite et l'invalidité. Qu'attendent-ils pour venir à nous ?

Dans les établissements où se créent en ce moment des Caisses de secours mutuels en vue des A. S., le personnel n'est pas du tout obligé d'y adhérer. Il a, de par la loi, le libre choix de sa Caisse primaire et le patron ne sera même pas informé des différentes Caisses auxquelles son personnel aurait pu se faire inscrire.

Les assujettis qui croiront devoir faire partie de la Caisse patronale interconfessionnelle de répartition (maladie) pourront néanmoins nous donner leur adhésion en ce qui concerne la Caisse de Capitalisation (vieillesse, invalidité).

Nous prions tous les Comités paroissiaux de se mettre résolument et tout de suite au travail dans l'intérêt des futurs assujettis, qui leur en seront bien reconnaissants par la suite.

La Famille Bretonne.

Nécrologie. — M. FERTIL JEAN - GUILLAUME. — Parmi tous ceux qui firent leurs études au Petit Séminaire de Pont-Croix de 1881 à 1888, nul n'a pu perdre le souvenir du beau groupe de jeunes gens que formaient alors les « glaziks » de Plomodiern, Plonévez-Porzay, Quéménéven et autres lieux. Par leur nombre, leur bon esprit, leur ardeur au travail, récompensés du reste par des succès marqués, ils faisaient singulièrement honneur à leurs familles, à leurs paroisses et aux prêtres qui avaient discerné leur vocation. Tous, ou peu s'en faut, devinrent prêtres, et se dépensèrent généreusement au service des âmes dans des postes variés. Beaucoup, hélas ! moururent jeunes, et la mort semble s'être acharnée à éclaircir leurs rangs : à peine en reste-t-il aujourd'hui quelques survivants. L'un d'eux vient encore de disparaître : M. Fertil Jean, recteur de Guipronvel, décédé le 16 Avril 1929.

Né le 29 Mars 1867, au village de Kergoasguen, en Plonévez-Porzay, d'une famille des plus honorables et foncièrement chrétienne, il entra en 1881 au Petit Séminaire, et en 1887 au Grand Séminaire de Quimper.

Ordonné prêtre le 10 Août 1891, il fut au mois de Janvier suivant nommé vicaire à Ploaré, puis à Crozon quatre ans après. C'est là qu'allait se dérouler la plus grande partie de sa carrière, au milieu de circonstances qui mettraient en vif relief les meilleures qualités de son âme, voilées à l'ordinaire par sa timidité naturelle et un certain fond de taciturnité.

Doué d'un tempérament robuste, il s'était adapté très rapidement aux travaux et aux nécessités d'un ministère rendu extrêmement laborieux par l'immense étendue de la paroisse, par les courses incessantes aux quartiers les plus éloignés, par le service des chapelles de secours. Bon, pieux, zélé, il inspirait à tous une entière confiance.

Ce fut une désolation dans la paroisse quand se produisit, au mois d'Avril 1907, l'accident qui allait briser net son ardeur et son activité. Frappé d'apoplexie au presbytère d'Argol, il ne se releva que lentement, péniblement de cette terrible secousse, et il en sortit physiquement désespéré, à demi paralysé du côté droit.

On dut lui donner un remplaçant. Mais son Curé, par bonté, par affection, par grande estime pour lui ne consentit

On dut lui donner un remplaçant. Mais M. Jacq, son Curé, qui l'aimait et l'estimait grandement, ne consentit pas à le voir s'éloigner et le garda comme pensionnaire. Tout infirme qu'il était, M. Fertil cherchait à se rendre utile, en s'occupant des enfants de chœur, et en rendant tous les services qu'il pouvait.

Cependant l'inaction lui pesait, et quand M. le Curé en 1909 put enfin réaliser le projet qu'il avait formé depuis longtemps de créer dans la paroisse une école libre de garçons, M. Fertil, avec une simplicité et une abnégation touchantes, offrit son modeste concours pour assurer la mar-

che de l'école. Il n'avait pas son brevet, mais qu'importe ! Il trouverait le moyen de se rendre utile. Laissons parler ici un témoin autorisé :

« Dans la classe des commençants, qui compta bientôt 60, puis 80 élèves, M. Fertil remplit les humbles fonctions de moniteur, et spécialement de maître de lecture pour les débutants, ou comme il disait plaisamment, faisant allusion aux tableaux où s'étaient les caractères de l'alphabet, de professeur « de grosses lettres ».

» Durant cinq ans, il s'acquitta de ce labeur quotidien avec une patience, une régularité, une habileté aussi, dont profitèrent largement ses petits écoliers ; il fournit à l'école un concours extrêmement précieux, et à ses collègues une collaboration aimable, joyeuse, dévouée, dont ils ont gardé un souvenir ému et reconnaissant. »

Quand la guerre éclata, et que se trouva désorganisé le clergé de la paroisse, il revint aux travaux du ministère, et s'y dépensa courageusement dans toute la mesure de ses forces et de ses moyens. Cet effort, qui eût pu être funeste à sa santé, eut au contraire pour effet de la raffermir.

Au mois de Juin 1917, l'administration diocésaine crut pouvoir lui confier la paroisse de Guipronvel, qu'il gouverna douze ans avec la sagesse, le dévouement, la charité d'un vrai pasteur d'âmes.

Le 16 Avril dernier, à la suite d'un surcroît de fatigues, la mort le frappa brusquement, sans le surprendre. Grandes furent la douleur et la consternation de ses paroissiens. Ils assistèrent en foule au service funèbre célébré à Guipronvel ; et le lendemain à Plonévez-Porzay, où l'inhumation avait lieu, tout un groupe de notables avec le maire de Guipronvel vint apporter à leur recteur très regretté un dernier tribut de prières et de reconnaissance.

R. I. P.

Colonies de vacances. — La Société de Secours aux Blessés militaires, Section de placement d'enfants, désirerait s'assurer la disposition de deux écoles libres *situées au bord de la mer* (condition essentielle) pour y installer deux colonies de vacances, l'une pour 20 garçons, l'autre pour 20 petites filles.

Le Comité fournirait le matériel, paierait la pension et demanderait surveillance, nourriture et blanchissage.

Prière de s'adresser à Mme la marquise de La Tour Maubourg, 31, rue François-I^{er}, Paris (VIII^e).

ILE-DE-SEIN. — Adoration. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'adoration de l'ILE-DE-SEIN, les 29, 30 et 31 Mai.

QUIMPERLÉ. — La retraite fermée des « Jeunes » de la L. P. D. F. donnée chez les Dames de la Retraite, par le R. P. Aubry, du 5 au 9 Mai, groupait 33 retraitantes de 9 paroisses : Sainte-Anne du Passage, 17 ; Quimper, 5 ; Nèvez, 3 ; Moëlan et Quimperlé, 2 ; Fouesnant, Lanriec, Port-Louis et Saint-Ségal, 1.

La fête nationale de Jeanne d'Arc. — En ce cinquième centenaire de sa merveilleuse épopée, sainte Jeanne d'Arc a reçu, présentés avec un éclat tout particulier, les hommages associés de l'Eglise, des pouvoirs publics et du peuple de France.

Orléans ouvrait les fêtes dès le 6 Mai pour aboutir le 8, anniversaire de sa délivrance, à une véritable apothéose. Dans la cathédrale Sainte-Croix, devant le cardinal Lépicier, légat *a latere* de Sa Sainteté, entouré de nombreux cardinaux et prélats, dont les cardinaux Bourne, d'Angleterre, et Van Raës, de Belgique, le président de la République, M. Doumergue, et le chef du Gouvernement, M. Poincaré, accompagné du ministre de la Guerre, M. Painlevé, du maréchal Pétain, du général Gouraud, etc..., l'ambassadeur d'Angleterre, représentant officiellement son Pays, de nombreux parlementaires, les corps constitués de la ville d'Orléans, une messe solennelle fut chantée, et Mgr André de la Villeharel a prononcé un éloquent panégyrique de l'Héroïne. Un splendide défilé des troupes eut lieu ensuite place du Martroi, sous la présidence de M. Doumergue ayant à sa droite le cardinal légat.

Les fêtes traditionnelles ont eu lieu dimanche, dans toute la France. Quimper s'est brillamment associé à ce mouvement de la reconnaissance générale. De nombreuses maisons avaient arboré les couleurs nationales et celles de la Sainte. A la messe de 9 heures à la cathédrale, ce fut, derrière les représentants du Gouvernement, de la municipalité, de l'armée, de la magistrature, des sociétés patriotiques, l'immense affluence des Quimpérois. M. le chanoine Saluden y prononça, avec sa maîtrise d'historien, l'allocution qu'on lira ci-dessous et qui fut un magnifique chapitre d'Histoire tant à l'honneur de la Bretagne que de la France et de sainte Jeanne d'Arc. Une assistance considérable entourait de nouveau la chaire de Saint-Corentin pour entendre M. le chanoine Saluden dans son éloquent panégyrique de la Libératrice, le soir, à 8 heures.

A 2 heures de l'après-midi, un superbe cortège se formait place Latour d'Auvergne. Précédés par les jeunes gens des patronages de la ville et de Penhars, avec leurs clairons, fifres et tambours, par les enfants des écoles libres et les scouts, une vingtaine de cavaliers en costume d'hommes d'armes du xv^e siècle, faisaient escorte à l'Héroïne, et parcoururent, suivis d'un groupe d'hommes compact, les principales artères de notre ville. La musique du régiment et celle du Lykès prêtaient leur concours. Sur la place Saint-Corentin, noire de monde, retentit, vibrant, l'*Hymne à l'Etendard*, puis la musique militaire joua la *Marseillaise*.

Le soir, de nombreuses illuminations continuèrent jusqu'à la nuit complète cet hommage enthousiaste à la Sainte Libératrice de la Patrie.

Nous donnons ici l'allocution prononcée le matin par M. le chanoine Saluden.

MES FRÈRES,

Cette année 1929 ramène le cinquième centenaire de la chevauchée glorieuse de Jeanne d'Arc. Partie de Vaucouleurs le 23 Février 1429, Jeanne arrivait à Chinon, le 6 Mars ; le 8 Mai, elle

délivrait Orléans ; le 17 Juillet, elle conduisait le roi à Reims pour y être sacré. Sa mission achevée, elle commençait cette expulsion des Anglais qui devait être complète quelques années plus tard. Pour célébrer le centenaire, l'Administration des Postes a fait frapper un timbre à l'effigie de Jeanne. A chacune des étapes que parcourut Jeanne en 1429, une pierre est dressée au milieu de fêtes populaires. Avant de célébrer ce soir l'héroïne qui a sauvé la Patrie et la Sainte que l'Eglise a mise sur ses autels, je voudrais ce matin souligner ici, dans cette capitale de la Basse-Bretagne, la part imposante jouée par notre Bretagne dans l'épopée de la Pucelle d'Orléans.

Certes, ils ont été nombreux autour de Jeanne, les fils de Bretagne. C'est un Morlaisien, Philippe de Coëtquis, d'abord évêque de Léon, puis transféré au siège de Tours, qui a le premier, sur la demande du roi, examiné Jeanne à Chinon ; il n'a point, dit-il, trouvé en elle ni hérésie ni magie ni mauvaise foi. C'est un dominicain de Morlaix, le Père Le Milbéau, qui a été député par Jean V, duc de Bretagne, pour féliciter Jeanne au nom de la Bretagne, après le sacre de Reims. Près d'elle, dans les batailles, Jeanne a eu, outre le maréchal de Rais, deux petits-fils de Duguesclin, Guy de Laval qui avait 20 ans, et son frère André, âgé de 17 ans. Leur grand'mère, la veuve de Duguesclin, la dame de Tintiniac, a écrit à la Pucelle pour les lui recommander et Jeanne lui a répondu en lui offrant comme gage de sa protection un petit anneau d'or. Et l'épée même du connétable Duguesclin, portée par Guy de Laval, a fait merveille aux côtés de Jeanne d'Arc. Elle était aussi de Bretagne, peut-être même de notre Finistère, puisque le *Journal du Bourgeois de Paris*, la dit de Bretagne bretonnante, cette Pierronne qui, pour avoir défendu, au milieu des Anglais même, Jeanne et sa mission, fut prise par eux à Corbeil et brûlée vive sur le parvis de Notre-Dame à Paris, neuf mois avant la mort de Jeanne.

Mais ce n'est pas le rôle secondaire de ces quelques Bretons que je veux célébrer ce matin. C'est le rôle de tout premier plan joué par la Bretagne dans l'œuvre de Jeanne d'Arc.

Vous connaissez ce château de Trémazan, dont les ruines dominent encore l'anse de Porsal, en Landunvez, et qui fut bâti au ^{xiii}^e siècle. C'était la demeure des seigneurs Du Chastel. Pendant longtemps, jusqu'en 1397, le Château de Brest fut occupé par les Anglais et le Bas-Léon eut beaucoup à souffrir de cette occupation. Pour défendre leur pays, les Du Chastel avaient édifié sur la rive droite de la Penfeld, en face des Anglais, une bastille dont une tour se voit encore à l'entrée du Grand-Pont, la tour de la Motte-Tanguy, et pendant plusieurs siècles, les Du Chastel firent aux Anglais une guerre sans merci, soit sous la bannière de Duguesclin, soit à leur propre compte, comme Tanguy Du Chastel, le Grand Maître de France, né à Trémazan en 1370. Quelle belle figure que celle de ce Brestois Tanguy du Chastel ? Quel autre, en effet, dans nos annales pourrait dire comme lui « j'ai sauvé deux fois la couronne et j'ai sauvé deux fois la tiare » ? En 1409, Ladislas dispute à Louis II le royaume de Naples ; il envahit les Etats pontificaux, il occupe Rome d'où il chasse le Pape. Le roi de Naples appelle à son secours Tanguy Du Chastel. Celui-ci a vite fait de mettre en déroute Ladislas, qui s'enferme dans Rome. Tanguy fait le siège de la ville et, le 3 Décembre, après avoir emporté d'assaut le fort Saint-Ange, il écrit équivalement au Pape, Alexandre V : « Très Saint Père, les voleurs sont partis, rentrez chez vous quand vous voudrez ».

En 1448, le schisme d'Occident désole l'Eglise : au Pape légitime Félix V. Tanguy du Chastel est député avec Jacques Cœur pour faire Nicolas V s'oppose l'antipape Amédée de Savoie sous le nom de Charles VII obéissance au Pape légitime. Quel meilleur hommage à faire au Pape, se dit le Breton, que de sup-

primer l'antipape. En route donc, il s'arrête devant Ripaille où réside Félix V, il fait le siège de la place et obtient la renonciation de l'antipape. Tanguy Du Chastel venait de terminer le schisme d'Occident ; il ne venait pas que de sauver la tiare, il donnait à l'Eglise ce qui fait sa force, l'unité.

Sauveur de la tiare, Tanguy Du Chastel a joué avec Jeanne d'Arc un rôle providentiel dans la délivrance du pays. Il avait été nommé par Charles VI prévôt et gouverneur de Paris. Or, voici que dans la nuit du 29 Mai 1418, un traître ose ouvrir aux Anglais les portes de Paris ; ceux-ci veulent s'emparer du Dauphin pour affermir les droits du roi d'Angleterre, dont ils sont les alliés. Il est minuit ; Tanguy entend le tumulte ; à demi-habillé, il court à l'appartement du Dauphin, réveille le jeune prince, lui expose en peu de mots la grandeur du danger et, l'enveloppant dans sa couverture, il le prend entre ses bras, le porte à la Bastille, où il le confie à Pierre de Ricux. Le lendemain, les deux Bretons mettaient le Dauphin en lieu sûr à Melun. Tanguy Du Chastel venait de sauver le Dauphin, vers qui Dieu allait envoyer Jeanne d'Arc.

Il y a mieux encore : dans la nuit du 21 au 22 Octobre 1422, meurt le malheureux Charles VI. Sa veuve, Isabeau de Bavière a fait signer au roi dément un testament qui déshérite le Dauphin en faveur de sa fille Catherine, qui a épousé le roi d'Angleterre. C'est un fait. La France ne doit plus être qu'une province anglaise. Le Dauphin était en ce moment en Auvergne ; Tanguy, à l'annonce de la mort du roi, demande au Dauphin de se vêtir d'écarlate, et, rassemblant ses Bretons, il dresse devant le prince la bannière de France aux trois fleurs de lys et fait crier à tous : « Vive le roi Charles VII ? » Tanguy du Chastel venait de sauver l'indépendance nationale.

Charles VII n'est encore que le roi de Bourges ; le Breton veut faire de lui le roi de France et pour cela veut rallier à sa cause et la Bourgogne et la Bretagne. Mais il est Armagnac ; on l'accuse même du meurtre de Jean-sans-Peur au pont de Montereau ; c'est une calomnie lancée par le Bourguignon Séguinat ; de ce meurtre le gentilhomme breton s'est toujours défendu et Voltaire lui-même a proclamé son innocence. C'est alors que, dans un geste magnifique de désintéressement, Tanguy Du Chastel se dépouille de toutes ses charges, de tous ses honneurs, quitte volontairement la cour, malgré les supplications du roi, afin d'ôter tout prétexte à la soumission des Bourguignons. Toutefois, avant de partir, il demande et obtient du roi qu'il offre à Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, l'épée de connétable et qu'il lui donne à lui-même le petit gouvernement de Beaucaire. Il vient en personne à Angers décider Arthur de Richemont à accepter l'épée de Connétable, puis se retire à Beaucaire. Arthur de Richemont obtient du duc de Bretagne, Jean V, son frère, une levée de troupes pour aller au secours du roi de France. Chaque paroisse de Bretagne fournit cinq à six hommes. L'éminent directeur de votre Bibliothèque municipale, M. Le Guennec, a publié les noms des Finistériens qui s'enrôlèrent alors ; je ne les vous redirai pas tous, mais les quelques noms que je vais vous citer vous diront assez que le Léon, Cornouaille et Tréguier étaient bien représentés sous la bannière de Jeanne : voici Maurice de Languenez de Plonévez-Porzay ; Mathieu et Geoffroy Morillon de Riec ; Henri de Launay de Lanhouarneau ; l'amiral de Penhoët, le sire de Rostrenen ; Henry Du Chastel, neveu de Tanguy, de Landunvez ; Robert de Gaspérin de Plougonven ; Jean de Kermabon de Plougasnou ; Eon de la Bouessière de Garland ; Henry de Penmarc'h ; Tugdual de Kermoysan et Yvon de Tréanna natif d'Elliant ; Guillaume de Rosmadec, de Telgruc, neveu de l'évêque de Quimper qui a bâti cette cathédrale, etc., etc... ; et ce ne sont là que les officiers. Au début de Mai, Arthur de Richemont se met en marche

pour rejoindre Jeanne d'Arc avec 2.000 cavaliers et 800 archers. Il est temps, Orléans vient d'être délivré par Jeanne. Mais La Trémoille, jaloux de partager seul avec Jeanne les nouveaux lauriers, a réussi à circonvenir le roi à l'égard d'Arthur de Richemont, et voici qu'à Loudun, celui-ci rencontre de La Jaille qui, de la part du roi, intime au connétable l'ordre de ne pas aller plus loin. « Rien ne m'empêchera, répond Arthur, de combattre les ennemis de la France, et quand un roi est assez aveugle pour méconnaître ses serviteurs, le devoir de ceux-ci est de le servir malgré lui. » Et Arthur poursuit sa route et rejoint Jeanne devant Beaugency. La Pucelle, prévenue elle aussi contre le connétable, se dispose à le combattre. « Par saint Nicolas, damoiselle, lui dit Dunois, vous ne pouvez mieux servir le roi qu'en le raccommodant avec son connétable. » Jeanne se rend à cette raison et reçoit Arthur avec tous les honneurs de la guerre, au milieu des cris de joie des troupes royales. Tous deux descendent de cheval. Jeanne se prosterne devant Arthur et lui baise le genou : « Jeanne, lui dit le connétable en la relevant, je ne sais si c'est de par Dieu ou de par le diable que vous êtes ici envoyée ; si c'est de par Dieu, je ne vous crains en rien, car Dieu connaît mon intention et mon bon vouloir ; si vous êtes de par le diable, je vous crains encore moins. » Et c'est avec ces Bretons que Jeanne d'Arc ouvre au roi le chemin de Reims, ce chemin dont vous connaissez les étapes, Beaugency, Patay, Jargeau, Troyes, Châlons, à chacune desquelles les Bretons ont bataillé ferme. A cause de son heureuse désobéissance au roi, Arthur de Richemont était exclu des cérémonies du sacre : mais à ce sacre, le maréchal de Rais portait la sainte ampoule, le P. Le Milbeau venait au nom de Jean V, au nom de la Bretagne, féliciter le roi et la Pucelle, et quand le roi revient à Bourges, il y trouve Tanguy Du Chastel qui n'a pu résister au désir de venir féliciter Charles VII et prier Jeanne de lui permettre de lui baiser la main.

Après Reims, la mission de Jeanne est finie. Qui donc parachèvera son œuvre, qui donc boutera l'Anglais hors de France, car cela doit être, dit Jeanne : « Avant sept ans, il ne restera plus un Anglais en France » ? C'est Arthur de Richemont. Un instant, La Trémoille essaie de le trahir, mais le neveu de Tanguy Du Chastel, l'amiral de Coëtivy, emprisonne La Trémoille à Montrésor, et, libre enfin de servir la France, Richemont commence cette campagne de trois ans, pendant laquelle, il chasse l'Anglais de Normandie, il aboutit au traité d'Arras qui détache la Bourgogne de l'Angleterre pour la rattacher à la France, et enfin, à la tête d'une armée exclusivement bretonne, s'empare de Paris en 1436. Et au début de 1437, Charles VII pouvait rentrer, accompagné de Tanguy Du Chastel, dans ce Paris qui avait été 16 ans capitale de la monarchie anglaise et où 19 ans auparavant il avait été sauvé de l'émeute par le gentilhomme Brestois. Enfin, Arthur de Richemont clôt la guerre de Cent ans par la victoire de Firmigny, à la tête d'une armée aux ordres du sire de Coëtivy. En 1458, Arthur de Richemont est appelé au trône de Bretagne ; c'est notre avant-dernier duc. Sur le trône, il a gardé son épée de connétable de France, et, quand plus tard sa petite nièce, la duchesse Anne, amène définitivement la Bretagne dans l'unité politique de la France, le duc Laurent de Médicis peut dire déjà : « Quelle nuisante monarchie sera désormais la France ! »

Et en sauvant la France avec Jeanne d'Arc, les Bretons sauvaient la religion catholique en France, car si notre Pays était devenu anglais, sans doute il aurait sombré dans l'hérésie avec l'Angleterre au siècle suivant. La Patrie et la Religion se doivent donc d'unir dans leurs hommages à Jeanne d'Arc les noms de Tanguy Du Chastel et d'Arthur de Richemont. Près de Jeanne d'Arc à cheval, la statuaire, pour résumer son œuvre, devrait représenter et la haute stature du « chevalier sans reproche »,

Tanguy Du Chastel, sauveur du Dauphin, et l'homme petit et trapu qu'était Arthur de Richemont, le connétable qui a si bien bataillé avec Jeanne et après elle.

La Bretagne n'a pas été conquise par la France, la Bretagne a d'abord donné son sang pour former la France, elle s'est donnée ensuite elle-même par le mariage de sa duchesse. Le lien du mariage est indissoluble ; indissoluble aussi doit être notre union avec la mère-patrie ; trop de sang breton a coulé pour la France. Soyons régionalistes si nous le voulons, mais de grâce que dans ce pays de Du Chastel, près de cette cathédrale où six fois au moins sont représentées ses armes avec sa belle devise bretonne « Ma gar Doue », nous ne prononcions pas le mot séparatisme, au lendemain surtout de cette terrible guerre où le sang breton a tant coulé pour la France. Jeanne d'Arc écrivait le 28 Mars 1430 aux habitants de Compiègne : « Si vous priez et requiers, très chers amis, que vous gardiez la dite cité pour le roi et que vous fassiez bon guet. Vous aurez bientôt de mes nouvelles plus à plein. Autre chose quant à présent ne vous rescris, fors que *toute Bretagne est française* et doit le duc envoyer trois mille combattants. » En 1929, nous ne renierons pas, ô Jeanne, nos frères de 1429, toute Bretagne est et restera française : jamais nous ne verrons, comme vous, sang de France couler que nos cheveux à nous Bretons ne se lèvent droit ! « *Quod Deus conjunxit, homo non separet.* »

Ainsi soit-il !

LE FOLGOAT. — *Lundi de la Pentecôte, 20 Mai.* — **Congrès des Cercles d'études ruraux.** — A 6 heures, 7 heures et 8 heures, messes basses.

9 heures, grand'messe, par M. Martin, vicaire-directeur du Cercle d'études de Plouvorn ; sermon par M. Guillou, vicaire-directeur du Cercle d'études de Plouider.

10 h. 1/2, au Patronage, séance d'études, sous la présidence de M. Affret, curé-doyen, directeur du Cercle d'études de Ploudiry.

Midi, dîner dans les restaurants du bourg.

1 heure, deuxième séance d'études ; conférence par M. Batany, professeur de Première au Collège de Lesneven : *La joie de connaître.*

2 h. 1/2, vêpres, salut.

RUMENGOL. — **Grand Pardon de la Trinité (24, 25, 26 Mai),** sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

PROGRAMME. — *Le vendredi 24 Mai*, messes de 7 à 10 heures. Vêpres et bénédiction à 14 h. 30. — A 21 h. 30, prières, confessions.

Le samedi 25, messes à partir de 5 heures. A 11 heures, messe chantée par M. Bossennec, curé-doyen d'Ouessant ; sermon par M. Rozuel, recteur de Molène. A 15 heures, vêpres, bénédiction, confessions. A 19 heures, procession des Miracles. A 21 h. 30, prières ; confessions toute la nuit.

Le samedi, dispense de l'abstinence.

Le dimanche 26, à 2 heures, messe avec chants, puis messes d'heure en heure. A 11 heures, messe chantée par M. Rozuel, Mgr l'Evêque tenant chapelle ; sermon par M. le Curé d'Ouessant. A 15 heures, vêpres, allocution de Mgr Duparc, procession avec croix et bannières de nombreuses paroisses ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — 1° Tous les offices seront célébrés à l'heure

légale. — 2° Les trains ordinaires de voyageurs s'arrêteront à la halte de Rumengol, les samedi et dimanche de la Trinité.
— 3° Indulgence plénière à gagner, aux conditions ordinaires.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bordeaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 3.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOQUIREC (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | **CHAUSSENS DIVERS**
dites « à boncles » | et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ | — PARAPLUIES —
RÉPARATIONS DE CHAUSURE

MOBILIERS D'EGLISES ET DE SACRISTIES



Statues - Chaires
Autels, Confessionnaux, etc.

— « Travail soigné » —

CHÊNE DE 1^{er} CHOIX - PRIX MODÉRÉS
Demandez plans et devis.

François GODEC, Sculpt^r

— « Pont-Croix » —

Fabrique également :

Bureaux américains — Bureaux ministres
aux meilleurs prix.

Chaire du Petit Séminaire,
Pont-Croix. F GODEC.

Ameublement complet
Grand choix de lits de fer.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Mai. — LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 1^{re} classe. Blanc.

A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 27. — S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Augustin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 29. — Ste Marie Madeleine de Pazzi, Vierge. Semi-double. Blanc.

Jedi, 30. — FÊTE-DIEU. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 31. — De l'octave de la Fête-Dieu. Semi-double. Blanc.

Samedi, 1^{er} Juin. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 2. — 2^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Nic.	du 26 au 28 Mai.
Ile-de-Sein.	du 29 au 31 —
Lopérec.	du 1 ^{er} au 2 Juin.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — Les listes d'inscription pour les pèlerins ordinaires et pour les malades sont closes. Nos trois trains sont complets.

II. Conseils paroissiaux. — A la suite du renouvellement partiel auquel il a été procédé le dimanche 7 Mai 1929, Monseigneur l'Evêque a approuvé pour les paroisses énumérées ci-après toutes les nominations qui lui ont été soumises, y compris les nominations particulières faites pour remplacer des conseillers décédés ou démissionnaires. Les

paroisses sont groupées dans cette liste par archiprêtres et doyennés.

Archiprêtre de Quimper. — Ergué-Gabéric, Kerfeunteun, Plomelin. — Landrévarzec, Landudal, Langolen. — Concarneau, Beuzec-Conq, Trégunc. — Guengat, Plogonnec, Poul-
lan, Tréboul. — Rosporden, Saint-Yvi, Tourc'h. — Foues-
nant, Bénodet, La Forêt-Fouesnant, Pleuven, Saint-Evarzec.
— Gourlizon, Guiler, Lababan, Landudec, Plonéis, Plonéour-
Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat. — Pont-
Croix, Audierne, Cléden-Cap-Sizun, Esquibien, Mahalon,
Poulgoazec, Ile de Sein. — Pont-l'Abbé, Combrit, Guilvinec,
Plobannalec, Trefflagat, Tréguennec.

Archiprêtre de Brest. — Saint-Louis, Saint-Michel. —
N.-D. de Kerbonne, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Gouesnou,
Guilers, Saint-Marc. — Plougastel-Daoulas, Hanvec, Hôpital-
Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas, Rumengol, Saint-
Urbain. — Landerneau, Guipavas, La Forêt-Landerneau,
Pencran, Le Relecq, Saint-Divy, Saint-Thonan. — Guissény,
Plouguerneau. — Goulven, Ploudaniel, Le Folgoët, Kerlouan,
Kernouës, Plounéour-Trez. — Ouessant. — Plabennec, Coat-
méal, Le Drennec, Kernilis, Kersaint-Plabennec, Lanarvily,
Loc-Brévalaire, Milizac, Plouvien. — Ploudalmézeau, Brélès,
Lanildut, Plouguin, Plourin - Ploudalmézeau, Porspoder,
Tréouergat. — Ploudiry, La Martyre, La Roche, Tréflévénez.
— Saint-Renan, Le Conquet, Ile-Molène, Loc-Maria-Plouzané,
Plougonvelin, Ploumoguier, Plouzané, Trébabu.

Archiprêtre de Châteaulin. — Châteaulin, Cast, Dinéault,
Plomodern, Plonévez-Porzay, Pont-de-Buis, Port-Launay,
Quéménéven, Saint-Coulitz, Saint-Ségal. — Carhaix, Cléden-
Poher, Kergloff, Motreff, Plouguer, Plounévezel, Poullaouen,
Spézet, Saint-Hernin. — Collorec, Coray, Plonévez-du-Faou,
Trégourez. — Landevennec, Lanvéoc, Roscanvel, Trégarvan.
— Le Faou, Quimerc'h. — Huelgoat, Plouyé, Scrignac. —
Pleyben, Brasparts, Brennilis, Gouézec, Loqueffret.

Archiprêtre de Morlaix. — Saint-Martin, Ploujean, Plou-
rin-Morlaix. — Lanmeur, Guimaëc, Locquirec, Plougasnou.
— Botsorhel, Guerlesquin, Plouégat-Moysan, Plougonven. —
Le Cloître-Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Plounéour-Mé-
nez, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. — Sizun, Saint-Cadou. —
Locquéholé.

Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. — Ile-de-Batz, Mespaul,
Plouénan, Roscoff, Santec, Sibiril. — Guimiliau, Plougour-
vest. — Plougar, — Plouzévédé, Cléder, Plouvorn, Trézilidé.

Archiprêtre de Quimperlé. — Sainte-Croix, Clohars-Car-
noët, Mellac. — Arzano, Guilligomarc'h, Locunolé, Rédéné.
— Kernével, Melgven, Le Trévoux. — Riec, Moëlan, Nével,
Nizon. — Scaër, Querrien, Saint-Thurien.

Dans quelques paroisses, il a fallu pour régulariser la
situation renouveler le conseil en entier. Monseigneur
approuve les choix qui ont été faits. Mais il y a lieu d'obser-
ver que, pour une partie des conseillers ainsi nommés, le
mandat qu'ils ont reçu ne durera que trois ans. Au prochain
renouvellement partiel, qui aura lieu en 1932, on fera dési-
gner par le sort les conseillers sortants.

Dans le tableau ci-dessus ne figurent ni les paroisses qui
n'ont pas encore expédié leurs Comptes et Budgets à l'Evê-
ché, ni celles qui, en les expédiant, ont omis de faire con-
naître les résultats du renouvellement de leur conseil paroissial.
Nous prions MM. les Curés et Recteurs intéressés de
bien vouloir au plus tôt réparer cette omission.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur
l'Evêque ont été nommés :

Chanoine honoraire, M. André, curé-doyen de Saint-
Renan ;

Curé-Doyen de Daoulas, M. Kervran, recteur de Guimi-
liau ;

Recteur de Guimiliau, M. Bernard, aumônier de la Re-
traite, à Lesneven ;

Aumônier de la Retraite, à Lesneven, M. Abguillerm, éco-
nome à l'Institution Saint-François, à Lesneven.

IV. Mérite diocésain. — Monseigneur a décerné la
médaille du Mérite diocésain à M. Sébastien Cabioc'h, de
Roscoff, conseiller paroissial pendant 49 ans ;

A M. Anselme Keranfors, de Roscoff, conseiller paroissial
depuis 45 ans ;

A M. François Cabioc'h, de Roscoff, fabricant pendant
50 ans ;

A Mlle Marie Le Bihan, de Roscoff, dévouée à l'Eglise et
aux Œuvres paroissiales depuis 1875.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du
clergé et des fidèles, M. Quémener, ancien vicaire de Lan-
houarneau, décédé à Kéraudren, le 16 Mai.

**VI. Souscriptions reçues pour la construction
du nouveau Séminaire (suite) :**

M. Tanneau, recteur de Ploujean	1.000 f.
M. l'abbé Kérautret, prof. à St-Louis, Brest (1 ^{er} v.).	500
M. l'abbé René Cadiou, prof. à l'Institut Catholique.	50
La paroisse de Ploujean	4.485
M. L. Kerbiriou, chapelain, Kérinou	1.000
Les élèves de l'école du Sacré-Cœur, Lesneven	110
M. Jézégou, recteur de Ploëven	1.000
La paroisse de Ploëven	2.310
M. Le Dez, recteur de Pouldergat	1.000
La paroisse de Pouldergat	9.400
Les premières Communiantes, la Retraite, Quimper.	100
M. Guillou, recteur, Irvillac	1.000
M. Pellé, vicaire, —	1.000
La paroisse d'Irvillac	6.600
Les Enfants de Marie, Kerlouan	300
La paroisse de Kerlouan	13.100
La paroisse de Rédéné	6.550
Mme la marquise de Cheffontaines, Clohars-Fouesn.	500
La paroisse de N.-D. du Relecq (1 ^{er} versement).....	10.000

M. Guillou, vicaire à	St-Pierre-Quilbignon..	1.000 f.
M. Branellec, vicaire,	—	1.000
M. Louis Kervennic, Kerzudal,	—	1.000
M. Pierre Kervennic, Larc'hantel,	—	500
En souvenir de M. l'abbé Auguste		
Cloatre, mort pour la France	—	500
Anonyme,	—	500
M. Laurent Kervennic, Kersteria,	—	400
Anonyme,	—	300
Les élèves de l'Ecole libre des filles		
et de l'Ouvroir,	—	136
Les élèves, Ecole libre des garçons,	—	70
Divers anonymes	—	12.094
La paroisse de Motreff		1.212
Un enfant de chœur de Ploudalmézeau, une pièce		
en or de		20 livres
Le Patronage de Brélès		1.000
Le Conseil paroissial de Brélès		450
L'école des filles de Bohars		150
Un parrain et une marraine de Confirmation....		200
L'Association Amicale des Anc. Elèves du Likès..		500
M. Arnoult, entrepreneur à Pékin		55

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

VII. Nouvel Office et nouvelle Messe pour la fête du Sacré-Cœur. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 6 Février 1929 ont publié un nouvel office et une nouvelle messe, obligatoires dès cette année, pour la fête du Sacré-Cœur et son Octave. Les précisions fournies par le décret S. R. C. du 29 Janvier 1929 entraînent pour cette période les modifications suivantes à l'*Ordo* :

JUNIUS

6	F. 5.	Octava SSMI CORPORIS CHRISTI. (d. m. alb.) [Dom.] In 1 ^o Nocturno Lectiones e Feria 6 ^a sequenti, cum <i>ññ.</i> de die Festo Ssmi Corporis Christi. In L. Com. S. Norberti. Missa ut in Festo ; Com. S. Norberti. — VP. [Brev.] de seq., sine ulla Com.; Doxologia propria per totam Octavam. — [Compl. Dom.]
7	F. 6.	SACRATISSIMI CORDIS JESU. (d. 1 ^{re} cl. cum Octava privilegiata III ⁱ Ordinis, alb.) [Dom.] Ad Primam, <i>ñ.</i> proprius per totam Octavam. In Mis. Prf. propria per totam Octavam, nisi aliter notetur. — In VP. [Brev.] Com. seq. in <i>Proprio</i> (e die 30 Maii translati). — [Compl. Dom.]

8	Sab.	S. JOANNÆ Arcensis, Virg. (d. 2 ^{re} cl. alb.) [Dom.] In fine VI ^{re} Lectionis, ultima periodus sic legenda est : ... <i>Postremo Joannam de Arc Summus Pontifex Pius Decimus in beatarum, Benedictus vero decimus quintus in sanctarum Virginum numerum retulit.</i> — In L. Com. Octavæ Sacratissimi Cordis Jesu. In Mis. Com. Octavæ ; Credo ; Prf. Sacratissimi Cordis Jesu. — In VP. [Brev.] Com. seq., ac Octavæ tantum. — [Compl. Dom.]
9	Dom. 3 ^a post Pent.	De ea. (sem. alb.) [Dom.] <i>Officium proprium.</i> — In L. Com. Octavæ Sacratissimi Cordis, ac Ss. Primi et Feliciani, Mm. In Missis privatis Com. Octavæ, ac Ss. Martyrum ; Prf. Sacratissimi Cordis Jesu. <i>In Choro Solemnitas Sacratissimi Cordis Jesu ; sola Missa cantata ut in Festo ; sola Com. Dom. ; Prf. Sacratissimi Cordis ; Ev. Dom. in fine.</i> — <i>In ecclesiis ubi una tantum Missa celebratur, hæc, dummodo cantetur, esse potest de Solemnitate etiamsi sit parochialis et applicanda pro populo.</i> — In VP. [Brev.] Com. seq., ac Octavæ Sacratissimi Cordis. — [Compl. Dom.] In omnibus templis... etc., ut in Ordine.
10	F. 2.	S. MARGARITÆ Reginæ, Vid. (sem. alb.) In 1 ^o Nocturno <i>ññ.</i> de Festo Sacratissimi Cordis Jesu ; in L. Com. Octavæ. In Mis. 2 ^a Or. Octavæ, 3 ^a Or. de B. M. Concede ; Credo ; Prf. Sacratissimi Cordis. — VP. [Brev.] de seq., Com. præc., ac Octavæ. — [Compl. Dom.]
11	F. 3.	S. BARNABÆ, Apost. (d. m. rub.) [Dom.] In L. Com. Octavæ. In Mis. Com. Octavæ ; Credo ; Prf. de Apostolis. — In VP. [Brev.] Com. 1 ^o seq., 2 ^o Octavæ, 3 ^o Ss. Basilidis et Soc., Mm. — [Compl. Dom.]
12	F. 4.	S. JOANNIS a S. Facundo, Conf. (d. alb.) In 1 ^o Nocturno <i>ññ.</i> de Festo Sacratissimi Cordis Jesu ; IX ^a Lectio Ss. Basilidis et Soc. — In L. Com. Octavæ, ac Ss. Basilidis et Soc. In Mis. Com. Octavæ, ac Ss. Basilidis et Soc. ; Credo ; Prf. Sacratissimi Cordis.

- 13 F. 5. — VP. a cap. de seq., Com. præc., ac Octavæ.
S. ANTONII de Padua, Conf. (d. alb.)
In 1^o Nocturno R^g. de Festo Sacratissimi Cordis Jesu ; in L. Com. Octavæ.
In Mis. Com. Octavæ ; Credo ; Prf. Sacratissimi Cordis.
— VP. [Brev.] de seq. (ut in 1^o VP. Festi), Com. præc., ac S. Basilii Magni, Ep., Conf. et Eccl. Doct. (*simplific*) — [Compl. Dom.]
- 14 F. 6. Octava Sacratissimi Cordis Jesu. (d. m. alb.)
[Dom.] IX^a Lectio S. Basilii (*ut in Ordine*), et ejus Com. in L.
In Mis. Com. S. Basilii ; Credo ; Prf. Sacratissimi Cordis. — *Non potest dici Missa de S. Basilio.*
— In VP. [Brev.] Com. 1^o seq., 2^o S. Basilii, 3^o Ss. Viti et Soc., Mm. — [Compl. Dom.]
Ad Completorium Doxologia propria Sacratissimi Cordis.
Reliqua ut in Ordine.

VIII. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai-Juin.	Matin.	Soir.
Lundi 27....	Saint-Martin de Brest.....	Saint-Michel.
Mardi 28....	Adoration. — Par Pilier-Rouge.	Paroisse du Pilier-Rouge.
Mercredi 29.	Les Carmes.....	Pensionnat Jeanne-d'Arc.
Jeudi 30....	Paroisse de Saint-Louis.....	Collège N.-D. de Bon-Secours
Vendredi 31.	Recouvrance.....	Collège Saint-Louis.
Samedi 1 ^{er} ..	La Retraite.....	

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} Dimanche après la Pentecôte, fête de la Sainte Trinité, 26 Mai : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre. — A 8 heures, Mois de Marie, sermon.
Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Jeudi : fête liturgique du Saint-Sacrement, fête de la Confrérie, exposition toute la journée ; procession et bénédiction, à 8 heures du soir.
Vendredi : clôture du Mois de Marie, procession à Loc-Maria, à 8 heures du soir ; sermon du Triduum, par le R. P. Provost, missionnaire.
Samedi : à 8 heures du soir, sermon du Triduum, bénédiction.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche de la Trinité (26 Mai) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi soir : clôture du Mois de Marie : procession de la cathédrale à Loc-Maria.

Avis de Services — Service de huitaine pour M. Quémener, à PLOUVORN, le lundi 27 Mai, à 11 heures.

Service anniversaire pour M. Jugant, à SAINT-MARTIN DE BREST, le 29 Mai, à 10 heures.

Service anniversaire du P. Hilarion Perrot, à BEUZEC-CAP-SIZUN, le lundi 27 Mai, à 11 heures.

Œuvre du Franc de la Presse. — Le Tréhou, dir. par, M. Boëtté, recteur, 45 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Le Pèlerinage de la F. N. C. au Sacré-Cœur de Montmartre — Pour répondre au vœu de S. S. Pie XI, l'assemblée générale de la Fédération nationale catholique a décidé d'organiser un pèlerinage annuel à la Basilique de Montmartre. Elle y invite surtout les chefs de l'Action catholique, présidents diocésains, cantonaux, paroissiaux pour un acte commun de prière et de réparation pour la France.

Le premier de ces pèlerinages aura lieu le 4 Juin prochain. Quelques présidents de sections ont déjà donné leur adhésion.

Voici le programme de la journée :

A 9 heures. — Messe solennelle de pèlerinage à la basilique du Sacré-Cœur, célébrée par S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Sermon du R. P. Janvier, des Frères Prêcheurs.

A midi. — Banquet à la salle Wagram, avenue de Wagram.

A 15 heures. — Réunion générale, sous la présidence du général de Castelnau, à la salle Wagram.

Orateurs : M. l'abbé Bergey, député de la Gironde ; M. Louis Guilbal, président des juristes catholiques ; M. de Haut, député du Jura.

×

Pour tous ce qui concerne les cartes d'entrée, le banquet et le logement, prière de s'adresser au siège de chaque Union diocésaine, qui donnera toutes indications et distribuera les cartes. On est prié de se conformer strictement à cette prescription.

Brevet d'Instruction Religieuse. — 1^{re} PARTIE. — 123 candidats ; 76 reçus.

Brest, Ecole de l'Immaculée Conception : 9 reçues ; — Ecole du Pilier-Rouge : 3 ; — Lambézellec, Ecole Saint-Laurent : 9 ; — Kérinou : 11 ; — Landerneau, Ecole Saint-Julien : 8. Mention Très Bien : Mlles Messenger, Le Louarnec, Cornic. Mention Bien : Mlles Le Déréat, Calvez, Cardinal ; — Lesneven, Ecole N.-D. de Lourdes : 21. Mention Bien : Mlle Berthouloux ; — Quimper, Ecole Sainte-Anne : 3. Mention Bien : Mlles Mazé, Thalamot ; — Châteaulin, Ecole Saint-Louis : 5 ; — Ecole de la Plaine : 7.

2^e PARTIE. — 82 candidats ; 66 reçus.

Lesneven, Ecole N.-D. de Lourdes : 19 reçus. Mention Bien : Mlle Le Brenn ; — Quimper, Ecole Sainte-Anne : 26. Mention Très Bien : Mlle Thomas. Mention Bien : Mlles Courtay, R. Bourhis, Le Meur, M. Bourhis ; — Châteaulin, Ecole Saint-Louis : 14. Mention Très Bien : M. Brenner ; — Ecole de la Plaine : 7.

3^e PARTIE. — 125 candidats ; 78 reçus.

Brest, Ecole du Pilier-Rouge : 7. Mention Très Bien : Mlle Berthou. Mention Bien : Mlle Hily. — Mlles Dagorn, Guio, Jézéquel, Bigoin, Nizou ; — Ecole de la rue Voltaire : 2. Mention Très Bien : Mlles Delalande, Le Gorgeu ; — Ecole de l'Immaculée Conception : 23. Mention Très Bien : Mlle Gouchen. Mention Bien : Mlles Cariou, Cras, Guivarch, Madec, M. Guivarch, Winter. Mlles Berrest, Botéraou, Bothorel, de Cadenet, Dénier, Fichou, Gélébart, Grall, Kerléguen, Laurence, Le Goff, Moal, Prud'homme, Rocahoy, Salaün. Admissibles : Mlle Le Bris ; — Lambézellec, Ecole de Kérinou : 7. Mlles Arzel, Dréo, Gélébart, Le Grignou, Guyader, Jaouen, Riou ; — Ecole Saint-Laurent : 8. Mlles Blanchard, Calvarin, Le Gall, Guéguen, A. Guillarmou, M.-A. Guillarmou, Portal, Salaün. Admissibles : Mlles Guédon, Kernoran, Pichon ; — Lesneven, Ecole N.-D. de Lourdes : 12. Mention Bien : Mlles Berthou, Cariou, Cloâtre, Fichoux, Francès, Guéguen, Morvan, Le Roy. Mlles Abiven, Le Guen, Nicolas, Roudaut ; — Morlaix, Ecole N.-D. du Mur : 19. Mention Très Bien : Mlle Ponthou. Mention Bien : Mlles Baudouin, Floc'h, Guéguen, Le Moal. Mlles Boga, Le Borgne, Le Coz, Le Corre, Fustec, Kervellec, L. Hébrillec, Marchaland, Madiou, Le Menn, Quéinnec, Riou, Roland, Le Scour, Admissibles : Mlles Busson, Le Tot.

Continuons. — Monseigneur a fait transmettre dernièrement aux paroisses une circulaire en faveur du *Nouvelliste*. Elle a déterminé un certain nombre d'abonnements annuels et un chiffre plus considérable d'abonnements trimestriels. C'est ainsi qu'une paroisse a recueilli 26 abonnements de trois mois. A la visite qui sera faite à la fin des trois mois il y aura là un beau chiffre d'abonnements définitifs. Ce résultat nous prouve que partout on peut espérer le succès, pourvu qu'on en prenne les moyens. Continuons donc la propagande. La presse progresse dans le diocèse. C'est ainsi

que nous avons vu avec grande satisfaction le magnifique gain de l'*Union Agricole*, dans certaines paroisses de la région de Quimperlé. Les vicaires sont allés à domicile et ils ont réussi. Voilà la vraie méthode. Si on arrivait — comme tel vicaire — à placer partout 260 journaux catholiques dans des paroisses de 1.700 âmes, il y aurait bientôt quelque chose de changé.

Pour le *Nouvelliste*, envoyons des adresses à M. l'abbé Jallier. Il fera pendant huit jours le service gratuit. A la fin de la huitaine nous irons à domicile solliciter l'abonnement annuel ou trimestriel.

BANNALEC. — La Mission. — Au milieu de ce « Jardin des Hespérides, entre Isole et Odet », un gras pays aux lignes molles, une paroisse immense, plantureuse et fière de ses progrès : c'est Bannalec. Terre nourricière de chevaux et d'innombrables troupeaux, arrosée de gaies rivières, riche en blé, versant le cidre à ruisseaux, le poète grec l'eût comparée à l'Attique. Les habitants, des Cornouaillais du Sud, ont des mœurs douces et polies, un parler chantant, un idiome harmonieux, et les femmes portent l'un des plus beaux costumes du monde. Sans doute y fait-il si bon vivre qu'on oublie aisément les échéances de l'Au delà et de s'y préparer.

Que serait une Mission dans cette atmosphère trépidante d'airs de jazz, dans ces campagnes où la graisse de la terre entoure délicieusement le cœur du travailleur ? Meticuleusement, maison par maison, en de longues journées, le Curé de Bannalec prévint chacune de ses ouailles de la venue des Missionnaires. Si bien qu'une sorte de légende les précédait, lorsque le 18 Avril, au son de toutes les cloches, les quatre fils de saint François, à la longue barbe, le crâne rasé et les pieds nus firent leur entrée à Bannalec.

Le lendemain, dès qu'ils commencèrent à parler aux enfants, leur parole toucha le cœur des parents : car ils apprenaient aux petits à parler à Dieu de leurs papas et de leurs mamans, avec des mots tendres et affectueux qui ne résonnent guère dans la campagne cornouaillaise. Le dimanche 20 Avril, 700 enfants communierent. Après-midi, le flot des petits frères et des petites sœurs se joignit à eux, et ce fut une féerie pour les yeux sinon pour les oreilles. Au moment de la cérémonie des couronnes, quand tournoyaient les guirlandes et les fleurs, sous le feu des illuminations, au milieu des chants et des cris, dans la profusion des décors, les lourds garçons encore sauvages des trêves lointaines se demandaient, à coup sûr, s'ils n'étaient pas aux portes du Paradis.

Toutefois, l'appréhension pinçait la gorge de ceux qui avaient charge des âmes. Que feraient les grandes personnes ? Or, comme la grève se couvre à l'heure fixée, du flot obéissant à la poussée mystérieuse de la marée, le lundi matin, 22 Avril, l'église de Bannalec commençait à se remplir d'hommes et de femmes. Sous quelles influences ? Implorations et supplications des cloîtres ? zèle de l'apostolat ?

prières des enfants ? Mais, ce fut une semaine magnifique. Avec une exactitude, tout à fait contraire à leur manière habituelle, les auditeurs s'entassaient et, chose admirable, ils chantaient de tout cœur, à pleine voix et en breton ! Le prédicateur parlait. Était-ce le P. Fulgence ? On voyait les yeux s'embuer, on sentait les cœurs s'attendrir lorsqu'il parlait, et avec quelle onction, de Notre-Seigneur Jésus. Ou bien c'était le P. Eugène, à l'éloquence encore trop contenue qui fait songer au soldat dont les buffleteries neuves crisent à chaque élan. A l'heure méridienne, approuvé de certaines têtes somnolentes, le P. Barnabé, aussi barbu qu'un Père Éternel, expliquait les tableaux. Il articule parfaitement et par la magie de son style, dans les cercles que trace la longue gaule qu'il tient à la main, on croit voir s'animer, grimacer et bondir la ménagerie humaine et démoniaque peinte sur sa toile : alors la bure du P. Barnabé se plaque sur ses hanches, les grains de son chapelet claquent comme des ossements secs et chacun se demande comment ce moine a pu lire si clairement dans sa conscience. Et il y a un Supérieur, le P. Yvon. A qui le comparer ? A Pierre l'Ermite entraînant les croisés vers Jérusalem ? A saint François-Xavier au siège de Malacca ? A ce légendaire capucin crucigère et traîne-sabre des dictionnaires Larousse ? Il est certain qu'il réveille, qu'il remue, qu'il entraîne. Il est partout : en chaire, au confessionnal, aux décorations, sur la place publique : il sait tout, il attire tout. Ah ! ces réunions du soir ! En vit-on jamais de semblables à Bannalec ? Plus une place à l'église : pratiquants, mécréants, commerçants, paysans, jeunes et vieux, tous étaient là pour subir l'assaut du P. Yvon. Car il ne ménageait rien : ni les lois du langage académique, ni les institutions intangibles, ni les susceptibilités des castes, ni même les réserves que le clergé séculier juge de convenance. Il a donné le vertige à certains arbitres, mais lui n'a pas bronché. C'était comme un hallali formidable, avec le froissement des souches pourries, un éparpillement de feuilles mortes, un galop au bord des précipices, qui laissait pantelants les spectateurs, interloqués les habitués de la chaire sacrée : et cela finissait dans un cri de meute sautant sur la bête aux abois. La vérité il vous la jetait toute nue ; le péché acculé était obligé de montrer ce qu'il a d'horreur.

Oui, dans cette assemblée a battu le cœur chrétien. Quand M. le vicaire général Joncour présida la cérémonie de la Réparation, Bannalec lui offrit le spectacle d'une paroisse de foi ardente. Dès cette première semaine on dut prévoir deux messes de communion : 1.400 personnes s'approchèrent de la Sainte Table, le samedi 27 Avril.

Onze confesseurs avaient donné leurs soins aux pénitents : et l'on annonçait, pour la dernière semaine, une affluence plus grande de fidèles. Quinze confessionnaux furent dressés et tous furent assiégés, surtout aux derniers jours. La Mission dépassait en succès toutes les prévisions. Certes, cette seconde semaine la régularité se ressentit un peu de cette grande quantité. Mais, il est certain que tout le monde mit la meilleure volonté possible pour utiliser une

église dont les dimensions sont si peu proportionnées au nombre des paroissiens. On était tassé et gêné. Petites misères ! et qu'on oublie, pour ne se souvenir que de l'atmosphère de dévotion qui baignait la vaste assemblée, par exemple au soir de la fête de la Croix.

Le samedi 4 Mai, environ 1.800 personnes reçurent la Sainte Communion. Les malades n'avaient pas été oubliés. Grâce à l'obligeance d'excellents paroissiens qui mirent leurs autos à la disposition des Missionnaires, 70 malades, vieillards et infirmes reçurent la visite des bons Pères.

Au total, 3.200 grandes personnes ont fait leur Mission. Ce sont exactement les chiffres relevés la dernière fois que Bannalec jouit de semblable faveur, en 1911.

C'était magnifique ! A cette œuvre il fallait un couronnement. L'on décida une grande manifestation à travers les rues et les places de la « ville » de Bannalec. Le P. Yvon avait demandé que toutes les maisons fussent pavoisées, décorées mieux que pour la fête du Saint-Sacrement. Avec la même ardeur qu'avaient déployée les volontaires qui, au cours de la Mission, avaient dressé des reposoirs et orné l'église, tous ceux qui avaient le bonheur d'habiter sur le parcours prévu pour la Procession se mirent au travail. Hélas ! la pluie et le vent ne permirent pas de donner à cette fête ni tout son éclat ni toutes ses proportions. Mais qu'ils étaient beaux ces hommes et ces jeunes gens, portant le grand Christ de leur église, sur un immense brancard tout fleuri et clamant à pleine gorge l'hymne au Christ-Roi ! Combien pieuses et recueillies ces jeunes filles groupées autour de la Vierge du Folgoat ! Et combien imposante cette foule d'hommes, devant le flot moutonnant des coiffes blanches : tous avaient repris avec le chapelet et les cantiques la hiératique attitude du Breton croyant.

Puissent-ils y demeurer fidèles ! C'est le souhait que formulaient les Missionnaires en disant adieu à Bannalec. Car ils partaient ce jour même, les quatre fils de saint François : mais quand ils levèrent la main pour bénir une dernière fois leurs auditeurs, ceux-ci s'inclinèrent comme des enfants et sentirent qu'entre eux et les bons Pères, un lien s'était créé qui jamais ne se romprait.

LE FOLGOAT. — Congrès de la Ligue Patriotique des Françaises. — Ce fut, dimanche, au Folgoat, une grande et belle journée.

Dès le matin, des camions arrivent, chargés de Ligueuses, venant de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff et l'Île-de-Batz, de Plouvorn, Locquéholé, Saint-Thégonnec, Landivisiau, Plou-diry et La Martyre, Saint-Urbain, Plouguerneau, Kernilis, Lanarvily, Kerlouan, Cléder et les autres paroisses du canton de Plouzévédé. Et le pèlerinage commence par la sainte communion.

A la grand'messe, sermon magistral de M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau, grand orateur breton, aussi apprécié en Cornouaille qu'en Léon.

Puis, séance d'études, très intéressante. Mme la comtesse

Le Gonidec de Traissan, secrétaire régionale, en termes excellents, rendit compte de l'activité des comités de la Ligue dans le Léon : situation prospère ; nombre d'adhérents augmentant d'année en année.

Suivit un rapport animé et vivant, sur les groupements de jeunes, en particulier ceux de Brest, par Mme la vicomtesse du Roscoat, directrice diocésaine. Pour terminer, une causerie en breton, charmante, par Mlle Marie de Kermenguy, sur les journées rurales féminines de Landerneau en 1928, et celles qui se tiendront cette année à Lesneven, auxquelles les Ligueuses sont d'ores et déjà invitées.

Après un substantiel repas dans les restaurants du bourg, les Ligueuses se retrouvent à une heure, réunies dans la grande salle du Patronage. La parole est à Mme Gogé, de Landivisiau, pour sa conférence sur les Assurances Sociales. L'éloge de Mme Gogé n'est plus à faire. Documentée à ravir, passant avec une égale aisance du plaisant au grave, elle fait tour à tour rire et pleurer son auditoire ; elle lui fait surtout mieux connaître ses devoirs et mieux aimer son doux pays de Bretagne.

Aux vêpres, ce furent les grands tons, toujours si émouvants : les hommes entraînés par la puissante chorale des Frères et des Juvénistes du Cours Normal, les femmes par les dévouées et habiles chanteuses de la paroisse. Pour clore la fête, un magnifique sermon de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, qui exhorta les Ligueuses à marcher vaillamment sur les traces de leur Patronne, Sainte Jeanne-d'Arc.

PLOMELIN. — Adoration. — Grâce à la grande bienveillance de Mgr l'Evêque qui, en plus des jours où les « Pleuveliz » formaient la garde d'honneur officielle du Très Saint-Sacrement, nous permit encore l'exposition pendant quelques jours, l'Adoration de Plomelin prit l'allure d'une mission spécialement dirigée vers le culte eucharistique.

Nous eûmes ainsi deux séries de prédicateurs pour les grandes personnes, entre lesquelles la journée des tout petits — avec quel empressement n'est-il pas descendu dans ces cœurs d'enfants encore tout imprégnés de la grâce baptismale, Lui qui s'appelle le Pain des Anges, et dont ces anges de la terre se nourrissaient pour la première fois —. La retraite et la communion solennelle clôturaient les exercices tous prêchés par les RR. PP. Provost, Person et Chevance.

Dès le matin du premier jour, par les chemins frais encore, délicatement bordés de vert, viennent des groupes de paroissiens, à pied, en bicyclette, en voiture. Du seuil, la décoration de l'église nous ravit : aux piliers de la nef des écussons peints aux armes des familles titrées de la paroisse portent des oriflammes à la gloire de Jésus-Hostie. Le chœur est un bosquet aux grosses fleurs roses, rouges sur fond vert ; de légères guirlandes de feuillage s'accrochent aux crosses des lustres dorés, grimpent les pilastres, courent le long des corniches et pendent au-dessus du maître-autel leurs grappes de glycine mauve.

Les yeux charmés par la décoration, qui n'est que pour

mener à Jésus, les cœurs s'émeuvent, et lancés par notre vieux vicaire aujourd'hui recteur de Loc-Maria-Berrien, tous chantons en l'honneur de Jésus-Hostie, qui paraît en son ostensor d'or. A la mission, il y a deux ans, les Pères nous avaient fait prendre la résolution de participer d'une façon active aux offices par le chant ; soutenus par notre dévoué organiste et nos puissants chantres, nous y avons été fidèles : à nous entendre ces jours, les Pères n'auront pas eu de peine à le croire.

Par une parole précise, émouvante par l'accent de conviction qui la dicte, profonde par la doctrine qu'elle enseigne, accessible à tous par les traits, par les comparaisons dont elle use avec une rare clarté, les prédicateurs ont su ranimer notre foi, nous exciter à la contrition, augmenter notre espérance malgré nos abandons, nous embraser d'amour pour ce divin Maître que la soif de notre amour fait demeurer dans le tabernacle où jour et nuit il nous attend, trop souvent, hélas, en vain !

Certes, durant les deux jours de prédication pour chaque groupe, nous y allâmes de tout cœur, mais que dire des jours de triomphe que furent les mercredi et samedi, jours de clôture pour chacun des groupes ?

Les hommes vêtus encore nombreux du merveilleux costume aux riches broderies de couleurs, aux ors étincelants sur le drap bleu et le velours noir, sont massés devant le chœur, les femmes toutes en habit « borleden », ici et là pointent des mitres « bigouden », se pressent au bas de la nef et dans les bas-côtés : tous avons en main et chantons, avec plaisir ces cantiques que M. le Recteur a fait éditer pour ses paroissiens. Aux deux messes de communion, 1.007 adultes, 439 hommes et 568 femmes, se sont approchés de la Sainte Table.

Puis c'est l'heure d'adoration. Sur l'autel aux riches candélabres dorés, sur des trônes de fleurs élevés dans l'avant-chœur, de multiples flammes s'allument, se rapprochent, se groupent, les lustres sembrasent : tout est lumière. Au-dessus de ce thabor de fleurs et de feu, paraît l'Hostie. Le P. Provost célèbre le divin Maître, son amour infini, ses droits imprescriptibles. Notre maire, représentant toute la commune, prend la croix de procession aux riches émaux et pierreries, le drapeau du Sacré Cœur est porté ensuite, des jeunes gens, des adultes, des vieillards, cierge en main, le clergé enfin, précèdent le T. Saint-Sacrement, porté dans nos rangs serrés par M. le Recteur, qu'assistent MM. les Recteurs de Ploaré et de Pluguffan, en dalmatique et tunique. Pour terminer, une courte cérémonie, mais combien émouvante : hommes, femmes debout, la main droite levée vers l'Hostie sainte qui nous domine dans un nuage d'encens, à haute voix et avec ensemble, renouvelons nos promesses du baptême, déclarons ne vouloir appartenir qu'à Jésus-Christ et lui jurons fidélité, pour toujours.

Cette adoration a renouvelé notre foi, notre amour à Jésus-Hostie. Maintenons-nous donc en ces sentiments en allant plus souvent, pourquoi pas tous les mois, le 1^{er} Vendredi ou le 1^{er} Dimanche, à la Table Sainte où nous recevons Jésus, l'Aliment de nos âmes qui nous donnera la force d'être toujours et coûte que coûte des chrétiens ?

Au nom de tous, merci aux dévouées religieuses qui ont orné l'église, merci à toutes les personnes qui les y ont aidées, à celles qui, si complaisamment, ont donné des brassées de fleurs ou sont allées les prendre.

Un paroissien.

KERFEUNTEUN. — L'Adoration. — Du 1^{er} au 12 Mai, on a vu, au nombre de 1.700, s'agenouiller devant le tabernacle, puis à la Table Sainte, les paroissiens de Kerfeunteun, d'abord les enfants (communion privée, puis communion solennelle), ensuite les adultes, en deux séries. Chaque soir, on a vu encore accourir à l'église, pour le sermon français un auditoire nombreux et fort attentif.

On serait tenté de croire Kerfeunteun une paroisse ingrate au point de vue religieux : voisinage de la ville, église à l'extrême limite de la paroisse avec des distances formidables pour les villages les plus éloignés, population composée d'éléments disparates, d'une part des cultivateurs très attachés à leur langue maternelle, d'autre part des commerçants et des ouvriers ne parlant guère que le français, divisions politiques surexcitées par le fait des élections. Mais saint Corentin et ses disciples ont semé jadis à pleines mains le grain de la parole divine sur cette terre, de saints missionnaires comme les Maunoir ont travaillé avec ardeur à déraciner les mauvaises herbes, de saints prêtres ont arrosé le sol de leurs sueurs, la Mère de Dieu surtout a veillé sur ses enfants, leur conservant au cœur la foi et l'amour de son Fils, leur inspirant de se dévouer jusque dans les milieux les plus modestes pour les œuvres de toutes sortes, leur donnant de florissantes écoles chrétiennes. C'est pourquoi, malgré toutes les difficultés, l'Adoration a donné un résultat si consolant. Puisse-t-elle à son tour développer et intensifier encore la vie chrétienne dans la paroisse pour la plus grande consolation du pieux pasteur et de ses zélés vicaires !

L. J. C.

KERSAINT-PLABENNEC. — Adoration. — La paroisse de Kersaint-Plabennec vient d'avoir une retraite d'adoration, du 12 au 19 Mai, et s'est acquittée en même temps des exercices du Jubilé du Souverain Pontife.

Toute la population de Kersaint, sans une seule exception, a suivi fidèlement et pieusement tous les exercices de la Retraite.

Le premier groupe s'est trouvé au complet dès le lundi matin. Il comprenait 132 hommes et 141 femmes, qui ont communie le mercredi matin.

Le second groupe était présent dès le jeudi matin, et comprenait 113 hommes et 143 femmes, qui ont communie le samedi matin.

Les enfants, au nombre de 101 (48 garçons et 53 filles) sont venus le mercredi et ont fait la communion le jeudi.

La Retraite a été prêchée par les RR. PP. Colin et Person. M. Bervas, recteur de Bodilis, aidait pour les confessions et dirigeait magistralement le chant. Le dimanche de la Pentecôte, qui a suivi les exercices, toute la paroisse a encore fait la communion pour les parents défunts.

L'assiduité des paroissiens aux exercices, et leur religieuse attention aux instructions prouvent que la retraite a eu un plein succès. On ne pouvait pas s'attendre à moins de cette bonne paroisse, qui s'est encore montrée digne de sa réputation.

Merci aux Missionnaires.

Maison fondée en 1818

VINS ET SPIRITUEUX

EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { — purs — } à Domicile

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie
Joallerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER
EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, LOCQUIREC (Finistère).

LOURDES AUX ENFANTS DE MARIE Pension très recommandée
10, rue de la Fontaine (à 5 minutes de la Grotte).
Propreté irréprochable, cuisine soignée, prix modérés. — Réductions pour Groupes. — Conditions spéciales pour MM. les Ecclésiastiques.

AUX PÉLERINS DE LOURDES

BUREAU PAROISSIAL DE LOURDES

se charge, sans frais, vous retenir logement dans Hôtels

Ecrire : M. COLOMES, 34, rue Egalité — Timbre pour réponse

LOURDES Villa-Hôtel Bristol
Madame V^e FLAMINI
★ Rue du Cinéma Moderne ★
Cuisine soignée - Prix modérés - Tramway

ELY-LABASTIRE

LÉON ELY, Successeur

—« 53 & 50, rue Jean-Macé -:- BREST »—

ORNEMENTS — ORFÈVREURIE
ET BRONZES D'ÉGLISE

La meilleure qualité — Prix les plus bas

: : Réparations et Transformations : :

GRAND RAYON D'AMEUBLEMENT
Meubles, Sièges, Tenture, Tapis, Literies

R. C. Brest, n° 20. Téléphone 4.27.

44^e ANNÉE.

Vendredi 31 Mai 1929.

N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Juin. — 2^e après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoires de l'octave du T. Saint-Sacrement et de S. Marcellin et ses Compagnons.

A vêpres, mémoires du suivant et de sainte Clotilde.
(Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.)

Lundi, 3. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 4. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 5. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — Octave de la Fête-Dieu. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 7. — LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Samedi, 8. — Sainte Jeanne d'Arc, Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.

Dimanche, 9. — 3^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Lopérec	du 2 au 3 Juin.
Arzano	du 4 au 6 —
Santec	du 7 au 11 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. Solennisation de la fête du Sacré-Cœur. —**

La fête du Sacré-Cœur, vendredi 7 Juin, devra être célébrée solennellement comme les autres années, dans les églises paroissiales et chapelles du diocèse, en accomplissement du vœu fait en 1917 par les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France.

Nous rappelons le programme déjà tracé les années précédentes : le matin, messe de communion ; le soir, réunion avec sermon, procession au chant des Litanies du Sacré-Cœur, Acte de réparation au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous donnons ci-dessous la version française officielle (1) et une traduction bretonne.

(1) Acta Apostolicæ Sedis 1928, p. 181-182.

Nous insistons pour que ce jour-là on chante la grand' messe et les vêpres dans toutes les églises paroissiales où ce sera possible, et Nous demandons aux fidèles de pavoiser leurs maisons comme pour une fête nationale.

Le dimanche, 9, jour où l'on fait dans ce diocèse, en vertu de l'indult du 9 Septembre 1875, la Solennité du Sacré-Cœur, l'on doit réciter, devant le Saint-Sacrement exposé, ce même Acte de réparation avec les Litanies du Sacré-Cœur.

C'est seulement ce dimanche, 9 Juin, qu'on peut gagner les indulgences octroyées à cet Acte public de réparation (can. 922). Tous les fidèles qui y assisteront peuvent gagner une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, et, s'ils se confessent et font la sainte communion, c'est une indulgence plénière qui leur est concédée (Sacree Pénitencerie, 1^{er} Juin 1928) (1).

Acte de Réparation au Sacré Cœur de Jésus.

Très doux Jésus, Vous avez répandu sur les hommes les bienfaits de votre charité, et leur ingratitude n'y répond que par l'oubli, le délaissement, le mépris. Nous voici donc prosternés devant votre autel, animés du désir de réparer, par un hommage spécial, leur coupable indifférence et les outrages dont, de toutes parts, ils accablent votre Cœur très aimant.

Cependant, nous souvenant que nous-mêmes, nous nous sommes dans le passé rendus coupables d'une si indigne conduite, et pénétrés d'une profonde douleur, nous implorons d'abord pour nous-mêmes votre miséricorde. Nous sommes prêts à réparer, par une expiation volontaire, les fautes que nous avons commises, tout prêts aussi à expier pour ceux qui, égarés hors de la voie du salut, s'obstinent dans leur infidélité, refusant de Vous suivre, Vous leur Pasteur et leur Chef, ou, secouant le joug si doux de votre loi, foulent aux pieds les promesses de leur baptême.

Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordres de la conduite, indécence des modes, scandales corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrationnels contre Vous et contre vos Saints, insultes à votre Vicaire et à vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin sacrement de votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de votre Eglise.

Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant d'offenses ! Du moins, pour réparer votre honneur outragé, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à votre Père sur la Croix et dont Vous renouvez l'offrande chaque jour sur l'autel ; nous Vous la

(1) En dehors de ce jour et de cette cérémonie publique, à la récitation de cet Acte de Réparation, en quelque lieu et à quelque moment que ce soit, sont accordées : 1^o une indulgence de 300 jours, et 2^o une indulgence plénière, une fois le mois, aux conditions ordinaires, si on l'a récité chaque jour du mois (S. Pénitencerie, 1^{er} Juin 1928).

présentons accompagnée de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge votre Mère, des Saints, des Chrétiens fidèles. Nous Vous promettons de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de votre grâce, de réparer nos fautes passées, celles de notre prochain, l'indifférence à l'égard d'un si grand amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Evangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à votre suite le plus grand nombre d'âmes possible.

Agréez, nous Vous en supplions, ô très bon Jésus, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, cet hommage spontané d'expiation ; gardez-nous jusqu'à la mort inébranlablement fidèles à notre devoir et à votre service, accordez-nous ce don précieux de la persévérance qui nous conduise tous enfin à la patrie où, avec le Père et le Saint-Esprit, Vous régnerez, Dieu, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Pedenn da c'houlenn pardon digant ar Galon Zakr a Jezus.

O Jezus dous meurbet. en desped d'ho karantez dreist-muzul evito, an dud, dianaoudek, n'o deus kinniget d'eoc'h nemet fae, dispriz, leziregez. Rakse, daoulinet aman dirug hoc'h aoteriou, ni a fell d'eomp dre enoriou dispar, ho tigoll eus eur yenien ken divalo hag eus eun dismegans a c'hlañz a bep tu ho kalon ker garantezus.

O terc'hel sonj, evelato, omp bet, ni ive, klouar ha yen meur a vech en ho kenver, keuz bras en hor c'halon, ni ho ped da genta da veza trugarezus evidomp, ha prometi a reomp paea, dre hor pinijennou, nann hepken evit ar pec'hejou hon eus graet hon-unan, met ive evit pec'hejou an dud-se a zo tec'hel diwar hent ar zilvidigez, hag, e lec'h mont d'ho c'h heul, C'houi o fastor hag o rener, a jom aheurtet en o faziou, pe c'hoaz, o nac'h promesaou o Badiziant, a daol diouto ho lezenn zantel, ken dous goulskoude.

Evit an torfejou mezus-ze, ni a fell d'eomp paea — evito holl ha pep hini anezo —, evit ar gwiskamanchou hag ar giziou dizonest, evit ar skoueriou fall roet da douella an eneoù santel, evit an dispriz war c'houeliou an Iliz, evit an dismegans euzus taolet warnoc'h, war ho sent, war an Tad Santel ar Pab hag ar veleien, evit al leziregez da reseo sakramant an Aoter hag ar zakrilachou spontus en e gever, erfin evit torfejou ar broïou a ra brezel, e pep giz, d'an Iliz ho peus savet.

Karet hor bije gwalc'hi ar pec'hejou-ze dre hor gwad. Evit ho tigoll eus an dismegans taolet warnoc'h, ni a ginnig d'eoc'h, a-unan gant miritou ar Werc'hez ha re an holl zent, ar zakrifis ho peus gwechall kinniget d'an Tad war ar Groaz hag a nevezit bemdez war an aoteriou. A greiz kalon ni a bromet paea, gwella ma c'hellimp ha gant sikour ho kras, evit hor pec'hejou tremenet ha pec'hejou an dud all, evit hol leziregez d'ho karet ; ni hor bezô eur feiz krenn ha start,

ni a reno eur vuhez santel, ni a zento mat ouz lezenn an Aviel, ni a boanio eus hon holl nerz da viret na vo graet pec'hejou enep d'eoc'h, ha da c'hounit d'eoc'h ar muia ma c'hellimp a dud.

Dre zaouarn ar Werc'hez glorius Vari, sikour ar bec'herien, ni ho ped, Jezus leun a vadelez, digemerit hor promesa d'ober pinijenn, ha ra blijo ganeoc'h rei d'eomp ar c'hras da zerc'hel mat, da zenti ouzoc'h ha d'ho servicha beteg hor maro, evit m'en em gavimp holl erfin e gloar an Nenv, el lec'h ma vevit ha ma renit da viken, gwir Doue, gant an Tad hag ar Spered-Santel. Evelse-bezet-graet.

II. Décorations Diocésaines. — Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain :

à M. Goulven Piriou, du Bourg-Blanc, sacristain depuis 37 ans ;

à M. Alain Le Fur, de Gouesnou, conseiller paroissial depuis 34 ans ;

à M. François Ménez, de Coatméal, sacristain depuis 36 ans ;

à M. Noël Arzur, de Coatméal, conseiller paroissial depuis 40 ans.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Econome de l'Institution Saint-François, à Lesneven, M. Yves Bellec, professeur.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes.....	1.000 f.
Le patronage des garçons, Cléder.....	600
Le patronage des filles, —	500
Les croisées et les élèves de l'école libre des filles, Cléder	200
La famille de M. du Penhoat, Cléder.....	500
La paroisse de Cléder.....	19.440
<i>(Cette paroisse a déjà versé 2.000 francs en dons particuliers, soit un total de 23.240 francs.)</i>	
Anonyme, Plouzévédé	20
Anonymes, 1, rue de l'Hospice, Quimper.....	52
M. Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ.....	2.000
M. Marzin, vicaire, —	500
M. le marquis de Lescoët, —	3.000
Anonyme, —	500
—	500
—	500
—	500
—	500
—	300
—	200
6 anonymes, —	600
Les Tertiaires, —	200
La paroisse —	3.560
<i>(Cette paroisse a déjà versé 1.050 francs en dons particuliers, soit un total de 11.410 francs.)</i>	

La « Société Bretonne », Ploudalmézeau.....	100 f.
Les Filles de la Croix —	200
La paroisse de Saint-Martin de Brest.....	28.500
Mme Louis Queinnec, Landivisiau....	2.000
M. et Mme Léon Tréanton —	2.000
M. et Mme Auguste Quéinnec —	2.000
Une mère de famille, pour que son fils soit prêtre —	1.500
Mme Grall —	1.000
M. et Mme Jean Tréanton —	1.000
M. et Mme Auguste Tréanton —	1.000
M. et Mme Gabriel Quéinnec —	1.000
M. et Mme Baptiste Corre —	1.000
M. et Mme le docteur Hily —	1.000
M. et Mme F. Hélou —	1.000
Anonyme —	1.000
Mme Pierre Queinnec et Mme Poulhazan —	1.000
M. et Mme F. Pouliquen, Kerhuella —	1.000
M. et Mme Gogé —	700
M. et Mme Antoine Boucher —	500
M. et Mme Gabriel Pouliquen —	500
Mme veuve Pouliquen, Ti-Guenn —	500
Mlle Marie Corre —	500
M. et Mme Guillaume Pouliquen —	500
Mlles Cochard —	500
Anonyme —	500
Anonyme —	300
Mlles Le Pape —	400
Anonyme, —	16.800
Divers, —	

(Dons particuliers déjà versés, 800 francs, soit un total de 41.000 francs (1^{er} versement).)

M. et Mme D., Pont-l'Abbé.....	20
Anonyme, N.-D. de Quimperlé.....	20
M. Quéau, vicaire, Brasparts.....	1.000
La L. P. D. F., —	200
Les élèves de l'école libre des filles, Brasparts....	100
M. Floc'h, vicaire, Edern.....	1.000
M. Danzé, recteur, Plomeur.....	1.000
M. Conq, recteur, Leuhan.....	1.000
La paroisse de Mespaul.....	3.370
La paroisse de Moëlan.....	17.000
M. l'abbé Guillet, —	1.000
M. Le Bras, recteur, Garlan (1 ^{er} versement).....	500
La paroisse —	1.300
L'école chrétienne des filles de Bannalec.....	350
La paroisse de Bannalec (y compris un don de 1.000 fr. de M. René Le Gall, de Kerancalvez)...	10.245
Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, Châteaulin	100
La paroisse de Châteaulin (nouveau versement)...	257

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *II^e Dimanche après la Pentecôte, 2 Juin* : Solennité du T. Saint-Sacrement : messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, 9 heures (grand'messe), procession, dernière messe, exposition jusqu'après les vêpres. — Vêpres à 3 heures, sermon par le R. Père Brovest, bénédiction.

Toute la semaine : exposition de 6 h. 1/2 à l'issue des vêpres. — Grand'messe à 9 heures (vendredi à 10 heures). — Vêpres à 4 heures.

Fête du Sacré-Cœur, le vendredi : messe pontificale à 10 heures. — Vêpres à 4 heures, bénédiction. — A 8 heures, sermon par M. l'abbé Soubigou, professeur au Grand Séminaire, procession du Saint-Sacrement au chant des Litanies, Acte de Consécration des familles au Sacré-Cœur, bénédiction.

Dimanche 9 : réunion des Enfants de Marie à 7 heures, à la chapelle. — Vêpres à 2 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale.

— **ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *Dimanche du Saint-Sacrement (2 Juin)* : Messes à 6, 7, 8, 9 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la fin de la première messe jusqu'au Salut solennel du Saint-Sacrement, qui aura lieu à 8 heures du soir.

Vendredi, Fête du Sacré-Cœur : Grand'messe à 8 heures. Le soir, à 8 heures, réunion pour tous les fidèles, sermon par M. Gouchen, aumônier du Likès, procession au chant des Litanies du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Parcours de la procession de la paroisse, le dimanche 9 Juin : place et rue Saint-Mathieu, rue Vis, quai de l'Odette, rue de Pont-l'Abbé, nouvelle rue (terrain Cornic), rue de Pont-l'Abbé, rue Bourg-les-Bourgs, haut de la place La Tour d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Juin* : LA DÉVOTION RÉPARATRICE AU SACRÉ-CŒUR, SELON L'ENCYCLIQUE *Miserentissimus Redemptor*. — Pécheurs, comme nous le sommes tous, nous devons réparer. Sans doute, la rédemption du Christ a rétabli l'ordre troublé par le péché, mais Jésus nous invite à nous unir à sa réparation. Il nous faut donc, par l'esprit de sacrifice, pénétrant toute notre vie, répondre au sacrifice du Sauveur pour nous, et compenser pour tant d'âmes qui aiment si peu le divin Maître ou qui l'offensent.

Lire le développement de cette Intention dans le « *Messenger du Cœur de Jésus* », 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : La propagande des bons livres dans les missions.

Récollections sacerdotales, sous la présidence de M. le chanoine Le Roy. — *Fouesnant*, lundi 10 Juin ; *Ploudalmézeau*, mercredi 12 Juin ; *Plabennec*, vendredi 14 Juin.

Action Catholique. — Nous rappelons que le Congrès des Comités d'Action Catholique pour les archiprêtres de Châteaulin, Quimper et Quimperlé, se tiendra le 16 Juin, à Quimper, sous la présidence de Monseigneur.

Tous les Comités paroissiaux ont d'ailleurs dû recevoir déjà le programme de la journée. Ils voudront bien nous faire retour du bulletin d'adhésion faisant connaître le nombre de leurs représentants.

Si quelques paroisses n'avaient pas reçu ce programme et les pièces annexées, elles devraient considérer cet avis comme une invitation à nous répondre.

Toutes les réponses concernant ce Congrès et en général toute correspondance au sujet de l'Action Catholique ou des Œuvres de Jeunesse, doivent être, ainsi que nous l'avons souvent demandé, adressées d'une manière impersonnelle, au Secrétariat diocésain, rue Feunteunick-al-Lez, Quimper.

N'adresser à M. Le Goasguen que les lettres qui lui sont strictement personnelles ; M. Le Goasguen devant s'absenter jusqu'au 16 Juin, puis pendant une partie du mois de Juillet.

Ordination. — Le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte, Monseigneur l'Evêque a conféré,

LE SOUS-DIACONAT A :

MM. François Bernard, de Lesneven ;
Théophile Calvez, de Plouguerneau ;
Ange Capitaine, de Lambézellec ;
François Floch, de Lampaul-Guimiliau ;
Charles Guiban, de Rosporden ;
Jean Guyader, de Landrévarzec ;
Jean-Marie Kerdoncuff, de Dirinon ;
Jean-François Kermôal, de Plouescat ;
Jean-Marie Kermorgant, de Ploudalmézeau ;
Yves Kerveillant, de Landudec ;
Guillaume Lallouët, de Collorec ;
Jacques Laurent, de Guipavas ;
Yves Le Boulch, de Landivisiau ;
Jean-François Le Goff, de Plonévez-Lochrist ;
Jean Léost, de Plabennec ;
Paul Le Pape, de Loctudy ;
Lucien Leroux, de Pleyben ;
Jean Louarn, de Briec ;
Jean Lozach, de Ploudalmézeau ;
Corentin Marc, de Châteaulin ;
Joseph Mével, de Saint-Martin de Brest ;
Jean Messager, de Commana ;
Yves Messager, d'Henvic ;
Alain Paul, de Plobannalec ;
Joseph Robin, de Saint-Thégonnec.

LE DIACONAT A :

MM. François Floch, de Guipavas ;
Victor Perrot, de Ploudalmézeau.

D. R. A. C. (Section de Cornouaille, 27, rue du Palais, Quimper). — Les prêtres et les religieux A. C., spécialement les Mutilés qui désirent assister le 16 Juin aux diverses manifestations : messe à Montmartre, assemblée, banquet et défilé de PAC et DRAC à l'Arc de Triomphe, seront les hôtes des amis de la PAC et de la DRAC, qui leur offrent *gracieusement* pendant quarante-huit heures, le gîte et le couvert. Seul le voyage, peu coûteux, étant donné les réductions consenties aux mutilés et pensionnés de guerre, serait à leur charge.

Les sections DRAC (en liaison avec les Comités de la PAC, qui ont reçu le même avis), sont invitées à faire connaître cette offre aux prêtres et aux religieux de la région et à nous transmettre sans retard les noms, afin que toutes dispositions soient prises en temps utile. DRAC correspondra directement avec les intéressés. »

En conséquence j'ai l'honneur de vous prier de m'adresser le plus vite possible la liste des prêtres et religieux susceptibles de se rendre à Paris sous la forme ci-dessous :

Noms, adresses ; indiquer si une blessure nécessite des soins particuliers.

La réponse doit parvenir à Paris avant le 30 Mai.

Le Secrétaire.

Brevet d'Instruction Religieuse. — La 2^e session du Brevet d'Instruction Religieuse s'ouvrira jeudi 13 Juin : elle est réservée aux candidats qui ne se sont pas déjà présentés à Pâques. Prière d'envoyer les listes d'inscription tout de suite à M. Salomon, 12, place de Brest, Quimper.

Affiches. — La lutte contre l'immoralité est menée vivement en France depuis quelque temps, particulièrement par l'abbé Bethléem et la Ligue Française de la Moralité publique, dont M. Pourézy est le secrétaire général. Il y a à besogner, et sur des terrains multiples : Salles de danse, librairies, chansons obscènes qui pervertissent l'enfance et la jeunesse.

La section de Quimper de la Ligue de Moralité a fait placarder en ville des affiches contre les chansons obscènes. En voici le texte :

Ligue de la moralité publique.

La loi interdit, sous peine de prison, de chanter et de vendre les chansons obscènes. Pères de famille, défendez vos enfants, et poursuivez les corrupteurs de la jeunesse.

Cette affiche a été lue et fortement approuvée par les familles. A la foire de Mai, des chanteurs forains voyaient ces affiches dans leur voisinage. Un membre de la Ligue les entendit dire : « Pour ne blesser personne, chantons : *Méunier, tu dors* ». Et il en fut ainsi. Montrons aux parents qu'ils ont des moyens de protéger leurs enfants, et faisons en sorte que la crainte de la prison soit pour les chanteurs pornographes le commencement de la sagesse.

Il serait utile de répandre cette affiche dans toutes les

paroisses du diocèse. Une affiche bien placée est lue et fait l'opinion. Et tout le diocèse souffre du fléau des chansons obscènes.

Adresser les demandes, dans le courant de la quinzaine, à M. l'abbé Le Gall, 14, rue Brizeux, Quimper. L'affiche timbrée, 1 fr. 50.

Pour le monument de Mgr Calloc'h. — M. Caër, recteur de Tréogat, 50 fr. ; M. Moreau, de Pluguffan, 10 ; M. Le Beux, de Pluguffan, 30 ; M. le Recteur de Tréméoc, 20.
Total : 110 francs.

Le Congrès national Eucharistique de Bayonne. — Soyons fidèles à unir la piété eucharistique de nos enfants à ce congrès, comme nous l'avons fait pour ceux de Paris, de Rennes et de Lyon. Que dans toutes nos écoles chrétiennes il y ait des prières pour obtenir les grâces en faveur de cette grande fête de l'Hostie, et que des groupements cantonaux choisissent un lieu de pèlerinage pour la Journée Eucharistique des Enfants qui, à Bayonne, aura lieu le jeudi 4 Juillet. Ce sera aussi un moyen d'obtenir à nos chers enfants les grâces dont ils auront besoin pendant la période des vacances afin qu'ils n'y perdent pas les fruits de leur retraite de communion.

Nous savons qu'à la Salette, au Folgoat, à Rumengol, à Sainte-Anne-la-Palue, à Sainte-Anne de Fouesnant, à Notre-Dame des Portes et dans plusieurs autres centres de pèlerinage on se prépare à recevoir les enfants pour cette journée du 4 Juillet.

Chanoine LE ROY,

Directeur diocésain des Œuvres.

Voici le programme des trois journées de ce Congrès :

I. Le jeudi 4 Juillet : JOURNÉE DES ENFANTS. — Le matin, à 10 heures, fête des vocations à la cathédrale, devant les enfants de chœur et les Croisés. Offrande d'hosties, de grains d'encens et de lampes allumées, symbole des communions, prières et sacrifices offerts pour le succès du Congrès.

Le soir, à 14 heures, procession et fête des lis. Procession, à travers les rues de la ville, de milliers d'enfants porteurs de lis, en souvenir du miracle des lis qui mit fin, à Bayonne, à la guerre de Cent ans.

II. Le samedi 6 Juillet : JOURNÉE DES ENFANTS DE MARIE. — A 11 heures, messe pontificale pour les Enfants de Marie. A 14 heures, procession générale des Enfants de Marie en voile blanc, par le camp Saint-Léon et les quais de la Nive.

III. Le dimanche 7 Juillet : JOURNÉE DES HOMMES. — Le matin à 10 heures, messe pontificale en plein air sur l'Esplanade de l'ancien vélodrome.

Le soir à 15 heures, procession triomphale des hommes, de la cathédrale au camp Saint-Léon. Allocution de clôture par le cardinal Charost.

MORLAIX (La Salette). — Une Journée Eucharistique pour les Enfants aura lieu à la Salette, le jeudi 4 Juillet 1929.

A 10 heures, grand'messe sur l'esplanade. Instruction bretonne. — A 2 heures, vêpres, procession du T. S.-Sacrament, à laquelle prendront part tous les enfants de chaque paroisse, après s'être groupés autour de leur bannière, croix ou autre enseigne. — Au retour de la procession, allocution française et salut solennel.

Les paroisses qui doivent participer à la journée eucharistique sont instamment priées d'en aviser M. le Chapelain de la Salette. Elles recevront à temps un programme plus détaillé de la fête.

Le Père Jean Biannic. — Il y a quelques semaines, nous arrivait la nouvelle de la mort du Père Biannic, missionnaire de la Société des Missions Etrangères de Paris, décédé au Japon, le 22 Mars dernier. Né à Plouzévédé, le 12 Novembre 1868, Jean Biannic entra au Collège de Saint-Pol en 1880 et y fit de solides études, comme en font foi les palmarès de l'époque. Entré au Grand Séminaire de Quimper en 1887, il en sortit en 1891, fut surveillant au Collège de Léon, pendant un an, et reçut la prêtrise le 22 Décembre 1892. Il fut d'abord vicaire à Gouézec, où il ne passa qu'un an, puis en 1894 il fut nommé vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon. Il n'y passa encore que trois ans, car en 1897, donnant suite à ses désirs apostoliques, il entra au Séminaire des Missions Etrangères, et, son année de probation achevée, il fut désigné pour la Mission du Japon. C'est là que pendant trente ans il a exercé le saint ministère avec un zèle d'apôtre. Il aimait à dire : « Le bien ne fait pas de bruit : le bruit ne fait pas de bien. » Le bon Père aura justifié cette parole par toute sa vie. Il fut toujours un humble, se sous-estimant lui-même et aimant peu à paraître, poussant même ces sentiments jusqu'à l'exagération, au dire de ceux qui l'ont connu et ont pu apprécier sa valeur. Mais des qualités qu'il ne put dissimuler, ce furent la bonté et la délicatesse de son cœur. Quiconque l'a connu, l'atteste. Et les siens surtout ont apprécié sa profonde affection et son affabilité dévouée. Plusieurs peuvent croire qu'un religieux ou un missionnaire sont si adonnés à leur vie spirituelle ou à leur labeur apostolique qu'ils oublient vite parents, amis et pays. Au moins, cela n'aura pas été vrai du Père Biannic. Il s'est toujours intéressé à tout ce qui touchait sa Bretagne, son Plouzévédé et les siens. Ceux-ci surtout ont admiré bien des fois la constante attention du bon Père aux affaires, travaux, et événements de leur vie quotidienne au point d'avoir l'impression de sa présence invisible dans la famille, et de le considérer comme leur seconde Providence.

Et voilà qu'un accident tragique vient de l'enlever brusquement. Le 22 Mars, le Père Biannic était occupé, en compagnie d'un confrère, à déblayer un sentier encombré d'amas de neige, près de la résidence. Un moment, ce confrère s'absenta pour quérir un outil, et à son retour il constata qu'une forte avalanche, détachée de la hauteur escarpée qui surplombe le sentier, avait tout emporté à l'endroit même où se trouvait le bon Père. Malgré la diligence employée pour

creuser l'immense bloc de neige tombé au fond du ravin, on ne put que quelques heures plus tard découvrir le corps du Père affreusement déchiqueté. Mort subite, mais mort qui a trouvé le bon Père prêt à paraître devant son Juge, car tous ceux qui l'ont connu savent combien la pensée de la mort lui était familière et combien il aimait à en parler dans ses correspondances et dans son apostolat.

LE FOLGOAT. — Le Congrès des Cercles d'études ruraux. — Disons tout de suite qu'il a largement réussi et laissé à tous, prêtres et jeunes gens, la meilleure impression. Environ quatre cents jeunes ruraux étaient présents, venus un peu de toutes les régions du Léon, depuis Saint-Pol-de-Léon jusqu'à Ploudalmézeau, Loc-Maria-Plouzané et Plougastel-Daoulas, tous, ou presque tous, déjà membres adhérents d'un C. E., suivant avec une extrême attention les questions débattues, intervenant dans la discussion avec compétence et à-propos.

Les jeunes avaient bien préparé leur congrès. Vingt-huit groupes avaient répondu par écrit au long questionnaire envoyé par M. le Recteur du Folgoat. Trente paroisses y envoyèrent des représentants, souvent accompagnés du curé, du recteur ou du vicaire directeur du cercle. Outre, M. le Curé-Doyen de Ploudiry, qui présidait avec autorité et bonhomie, assisté de MM. les chanoines Kerloéguen, curé de Guipavas, et Dujardin, supérieur du Collège de Lesneven, — par une aimable attention, tous les membres du C. E. du Collège avaient été autorisés à assister aux séances et à prendre part au congrès, grande joie pour les collégiens et pour tous leurs camarades ruraux ; — citons MM. les Recteurs de Loc-Maria-Plouzané et de Kernouës, M. Calvez, aumônier à Landerneau, de nombreux vicaires et plusieurs professeurs du collège de Lesneven. Citons encore les groupes de Lanneufret, Trézilidé, Tréflaouénan, Plouguin et Landivisiau, qui avaient répondu au questionnaire mais n'ont pu, pour diverses raisons, envoyer de délégués au Congrès.

A la grand'messe, chantée à neuf heures par M. Lozachmeur, professeur de Mathématiques élémentaires au Collège, remplaçant M. Martin, vicaire à Plouvorn, empêché, un beau sermon puisé aux sources mêmes de l'Evangile fut prononcé par M. Guillou, vicaire à Plouider. De l'église, on passe immédiatement dans la grande salle du patronage, et la première séance d'études commence.

Le rapport général avait été confié à un spécialiste, M. Creignou, directeur du C. E. du collège de Lesneven. Rapport clair, précis, instructif et intéressant parce que fait des réponses mêmes adressées par les divers groupes ruraux : « Etes-vous convaincu de l'utilité, de la nécessité même des C. E. R. pour la formation intégrale d'une élite paysanne catholique assez éclairée sur toutes les questions vitales de l'heure présente, et assez enthousiaste pour entraîner la masse ? » Telle était la première question. Le rapporteur cita ces lignes du curé-doyen d'une grosse paroisse rurale :

« Plus que jamais, dit-il, le besoin des C. E. se fait sentir. C'est l'unique moyen de former des hommes dans nos campagnes. Dans la totalité des paroisses, les Recteurs se plaignent de ne pas trouver d'aide, de n'avoir pas d'hommes : c'est le C. E. qui les donnerait ». A quoi, un autre curé-doyen ajoutait : « Nous avons un cinéma qui marche très bien, un patronage qui est assez vivant, et d'autres œuvres dont les résultats sont heureux. Mais en fait de C. E., sous le rapport intellectuel, sur le terrain des idées, il me semble que nous sommes plutôt pauvres. Il s'agit de s'enrichir à ce point de vue capital. Les campagnes offrent des ressources ; il y a là des volontés bonnes, qu'il s'agit de mettre en mouvement ». Et un jeune paysan de 32 ans, président de cercle, qui suit très attentivement le mouvement des idées dans nos milieux ruraux, de trancher la question : « Il est superflu, dit-il, de discuter sur l'opportunité des C. E. R. Nous n'avons qu'à tenir compte de ce que font autour de nous les autres groupements politiques ou professionnels. Voyez avec quelle ardeur socialistes et communistes se mettent à la besogne : eux aussi ont leurs C. E., autrement dit, des cellules. Comment ne comprendrions-nous pas l'absolue nécessité des C. E. R., nous catholiques, qui avons à défendre une cause autrement belle que celle des internationalistes rouges ?... »

Et la discussion sur les diverses modalités de C. E. se poursuivit, jusqu'à midi, vivante, animée, toujours courtoise, vicaires et jeunes gens apportant idées, suggestions, expériences personnelles dont chacun prend bonne note pour en faire son profit.

Après un substantiel repas dans les auberges du bourg, l'on se retrouve réunis, à une heure, au Patronage. La deuxième question porte sur la désertion des campagnes. Le rapport est fait, — toujours en breton, — de main de maître, avec beaucoup d'humour par un jeune professeur du collège de Lesneven, M. Dantec, de Saint-Vougay. Entr'autres réponses documentées fournies par les Cercles, M. Dantec cita avec éloges celles de Lannilis, de Sizun, du Folgoat et surtout de Tréflaouénan. « Le mal dit-il, est facile à constater ; les causes en sont connues ; mais où sont les remèdes efficaces ? » Faute de temps, on dut écourter la discussion, et la parole fut donnée à M. Pierre Batany, professeur de Première au collège de Lesneven, pour sa conférence sur « La joie de connaître : *al levenez a gaver oc'h anavezout ar wirionez* ». Ce fut le bouquet de la fête. La salle enthousiasmée ovationna l'orateur. Les vêpres, ensuite, furent chantées, sur les grands tons, sous la direction d'un puissant et habile maître de chant, M. Balcon, directeur de l'école libre de Plouescat ; les vieux cantiques bretons furent un ravissement pour les oreilles et le cœur, et l'on se sépara en promettant à la Vierge du Folgoat d'être « Katholik ha Breizad bepret ».

VARIÉTÉS

Pèlerins avant tout. — Les automobilistes ont reçu, il y a deux ou trois ans, une amusante gravure de Michelin, sous ce titre impressionnant : On veut tuer l'automobile ! Et l'on voyait un énorme « Bibendum », dont la physionomie particulière est connue de tous, qui protestait en ouvrant des yeux désespérés, contre les impôts, taxes, etc..., dont on accable les autos.

Des pèlerinages à Lourdes on pourrait dire de même, en face des prix qui croissent toujours ; conséquence de l'implacable vie chère.

Mais, plus encore que cela, le grand danger de Lourdes est dans ce que je pourrais appeler : la *mentalité touristique*.

Elle apparaît tous les jours davantage, sous des formes variées et tentantes, cherchant à gagner les faveurs du public qui s'y laisse prendre sans réflexion : Agences de voyages, longues randonnées en auto-cars, grottes mirifiquement agencées, etc.

Tout cela est très humain, très naturel, très sain même, quand on ne le considère que dans le fait du voyage, de l'excursion. Et ce serait faire preuve d'un esprit singulièrement étroit et chagrin, que de blâmer ces expéditions de montagne.

En apparaissant au bord de cette petite ville de montagne, la Vierge Marie l'a mise tout à fait à part des autres villes. En y accordant ses grâces merveilleuses, autant et plus encore pour les âmes que pour les corps, elle a fait de Lourdes un centre de prières, une ville mariale incomparable.

Cette petite bourgade, autrefois inconnue, possède à travers le monde entier une réputation que bien des capitales n'ont point et elle a donné à Marie un nouveau titre de gloire qu'on invoque dans toutes les langues : Notre Dame de Lourdes.

Allons-nous laisser détruire cette œuvre ? Allons-nous contribuer à diminuer le caractère religieux de Lourdes ? Allons-nous contribuer à diminuer Lourdes ?

Diminuer Lourdes ! On s'y est bien essayé déjà, et cela tout au début. Certes je ne veux pas charger d'une telle accusation des hommes comme le commissaire de police Jacomet, ou le préfet de Tarbes, le baron Massy.

Ils ont encore des imitateurs.

Lourdes ne les redoute pas. La Vierge bénie a de quoi les confondre dans sa puissance, de quoi les conquérir dans sa douce bonté.

La diminution de Lourdes serait, si nous n'y prenons garde, dans l'envahissement du tourisme.

Ah ! que nous sommes loin à l'heure présente des impressions recueillies au début !

Lors de la fête de l'Immaculée-Conception 1858, quelques enfants de Marie de Lourdes se réunirent pour en faire la neuvaine préparatoire à la Grotte. « Quelle dévotion il y avait, en ce temps à la Grotte ! écrit l'une d'elles. Personne n'osait y parler, et quand un enfant voulait dire un mot, tous lui imposaient silence ».

Et maintenant comme on y cause facilement et, pis encore, comme on s'y gêne peu !

Et en ville, quel mouvement bien étranger au pèlerinage ! Auto-cars bondés partant pour la journée entière ; touristes qui viennent, en voyageurs blasés et presque sans respect, assister au spectacle des processions...

Tout cela n'est plus le Lourdes du début, le vrai Lourdes, le Lourdes de la Sainte Vierge. Tout cela c'est du Lourdes trop humain qui déforme l'œuvre céleste de Marie ; tout cela c'est la tendance à défigurer notre vrai Lourdes.

Que pouvons-nous y faire ?

Oh ! notre œuvre est simple et aisée, elle est tout à fait à notre portée. C'est de rester dans la mentalité primitive de Lourdes, dans l'esprit des premiers pèlerins qui ne pensaient pas à voir les montagnes, mais à venir prier à la Grotte.

Point n'est besoin pour cela de prendre des figures moroses, des airs tragiques de pharisiens scandalisés. Non ; restons dans notre simplicité coutumière, simplicité indulgente et bonne qui sait excuser les caprices des autres, et leurs oublis, mais qui sait s'imposer les générosités nécessaires pour rester fidèles aux traditions primitives.

Lourdes est un lieu de pèlerinage, soyons des pèlerins, non des touristes. Lourdes est un lieu de prière ; prions-y de notre mieux. Lourdes est un lieu de souffrances pour les milliers de malades qui y souffrent ; aidons à leurs souffrances par nos soins, par nos prières du jour et de la nuit. Lourdes est la ville de la Vierge ; n'en faisons point une ville d'eau et de plaisir quelconque.

Les hôteliers et commerçants de Lourdes se trompent grandement en se faisant les agents trop faciles du tourisme. Ils devraient regarder plus haut et plus loin que l'intérêt immédiat du moment, et penser à l'avenir.

Gardons à Lourdes son auréole céleste !

X. X.

(Du Journal de la Grotte.)

Institut Catholique Professionnel de Nantes. — Concours d'admission (section de Juillet). — Les épreuves du Concours d'admission en première année et de l'examen d'entrée au Cours Préparatoire pour l'année scolaire 1929-1930, commenceront le lundi 15 Juillet.

Celles des examens d'admission en deuxième année (préparatoire à l'I. C. A. M. de Lille, ou professionnelle) pour les candidats étrangers à l'I. C. P., commenceront le mercredi 17 Juillet.

Adresser les demandes d'inscription, ainsi que les pièces requises, avant le 5 Juillet, au directeur de l'Institut Catholique Professionnel, La Joliverie, route de Clisson, Saint-Sébastien-les-Nantes (Loire-Inférieure).

L'Institut a pour but, comme les écoles professionnelles nationales de préparer pour les diverses industries, des techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier.

De plus, en tant qu'école catholique, son but spécial et principal est de former des chrétiens sérieux et convaincus. Il prépare aussi à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille.

Age d'admission (par concours) : de 13 à 16 ans.

Durée des études : Section normale : 4 ans.

Les élèves de 4^e année qui ont satisfait à un examen de fin d'études reçoivent le brevet d'élève diplômé de l'Institut Catholique Professionnel.

Section préparatoire aux Arts et Métiers : 2 ans.

Un cours préparatoire est annexé à l'Institut. Age d'admission au cours préparatoire : de 12 ans 1/2 à 15 ans.

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE	{ garantis }	Livraison
VINS DE TABLE		

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 5.594 A

Agent : M. GEORGES DAGORT, Locquirec (Finistère).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur titres

Faites toutes vos opérations
à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux
périodiques
ouverts
à

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

44^e ANNÉE.

Vendredi 7 Juin 1929.

N^o 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Juin. — 3^e après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoires du Sacré-Cœur et des SS. Prime et Félicien.

A vêpres, mémoires du suivant et du Sacré-Cœur.

(*Au chœur, solennité du Sacré-Cœur de Jésus.*)

Lundi, 10. — Ste Marguerite, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Mercredi, 12. — S. Jean de S. Facond, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 14. — Octave du Sacré-Cœur de Jésus. Double majeur. Blanc.

Samedi, 15. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 16. — 4^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Santec.	du 9 au 11 Juin.
Plouénan.	du 12 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Binage. — Pour permettre aux prêtres de nos paroisses d'accompagner leurs paroissiens au pèlerinage de Lourdes, Monseigneur accorde à ceux qui garderont la paroisse l'autorisation de biner, le 24 Juin, s'ils ne trouvent pas de remplaçants.

II. Pèlerinage diocésain à Lourdes (23-29 Juin). — Les billets des trains de Quimper et de Landerneau seront expédiés dans les paroisses cette semaine.

Nous prions ceux qui n'ont pas encore payé leurs billets de se mettre en règle au plus tôt. Ne pas oublier de verser en même temps les frais d'hospitalisation, s'il y a lieu.

III. Conseillers paroissiaux. — Liste des paroisses pour lesquelles Monseigneur l'Evêque a approuvé les nominations de conseillers paroissiaux qui lui ont été soumises (*suite*) : Ploudaniel, Bodilis, Saint-Pierre-Quilbignon, Lambert, Les Carmes, Elliant, Peumerit, Penmarc'h, Lambézellec, Tréfléz, Morlaix (Saint-Mathieu), Commana, Crozon, Landéda, Lampaul-Ploudalmézeau, Lannéanou, Sainte-Anne du Passage, Tréméoc, Loc-Eguiner-Ploudiry, Primelin, Plouarzel, Loc-Maria-Berrien, Lopérec, Trégionou, Beuzec-Cap-Sizun, Saint-Derrien, Brest (Saint-Martin), Pouldavid, Loperhet, Lannilis, Guiclan, Plounévez-Lochrist, Rosnoën, Lanrivoaré, Argol, Plouédern, Lampaul-Guimiliau, Saint-Eloy, Pouldergat, Saint-Frégant, Bohars, Saint-Méen, Plo-meur, Dirinon, Ile-Tudy, Lohéy, Châteauneuf-du-Faou, Tel-gruc.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (*suite*) :

Les maîtresses et les élèves de l'école libre, Loperhet	300 f.
La paroisse de Loperhet	5.835
Anonyme	100
M. Moalic, aumônier de Ponchelet, Brest	100
Divers anonymes, — —	255
Anonyme, Bourg-Blanc	145
La paroisse de Kernilis	7.500
Amicales des anciennes élèves, école Saint-Laurent, Lambézellec	200
Amicale des anciennes élèves, école Bonne-Nouvelle, Lambézellec	200
La paroisse de Lambézellec	31.350
Le Patronage des garçons, Saint-Louis de Brest (2 ^e versement)	100
Mme B..., Saint-Louis de Brest	40.000
Une aspirante missionnaire, Saint-Louis, Brest	370
Divers, — —	620
Union Brestoise des Syndicats chrétiens	100
M. J. Le Berre, curé de Rufisque, Sénégal	1.000
M. Normant, recteur, Edern	2.000
M. Plouhinec, vicaire, —	1.000
La paroisse d'Edern	6.715
Le Tiers-Ordre de Locquénolé	100
Les élèves de l'école libre et quelques paroissiens, Locquénolé	60
Anonyme, La Roche	50
M. Bihan, recteur, Plouvien	1.000
M. Abolivier, vic. —	1.000
La paroisse de Plouvien	26.200
Anonyme	500
Les Confirmantes de la Retraite du Sacré-Cœur, Brest	300
Les élèves de l'Institution Jeanne-d'Arc, Brest	500
Anonyme, Brest	20
Anonyme Saint-Corentin, Quimper	25

M. Sélo, ostréiculteur à Baden (Morbihan)..... 50 f.
 Famille de Tonquédec, Morlaix (Saint-Mathieu).... 1.000
 Paroisse de St-Mathieu Morlaix (nouveau versement). 600

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
 M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480, Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III^e Dimanche après la Pentecôte, 9 Juin* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 heures, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, Acte de Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, bénédiction. — A 8 h. 15, à la chapelle, ouverture de la retraite des jeunes filles.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants. — A 8 heures du soir, réunion à la cathédrale en l'honneur du Sacré-Cœur, Amende honorable, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *III^e Dimanche après la Pentecôte (9 Juin), Solennité du Sacré-Cœur* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. Berihou, chanoine titulaire. Au retour de la procession, Acte de Réparation au Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Cardinal sera chanté à PLOUGASTEL-DAOULAS, le *jeudi 13 Juin*, à 10 heures, et à GUICLAN, le *samedi 15*, à 10 heures.

LIGUE D'ACTION CATHOLIQUE. — **Congrès des Comités des Unions paroissiales**, présidé par Monseigneur, le 16 Juin, pour les archiprêtres de Quimper, Quimperlé, Châteaulin.

Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs qu'ils devront retourner, avant le 12 Juin, au Secrétariat diocésain, le Bulletin d'adhésion au Congrès, qui leur a été adressé.

Nécrologie. — L'abbé JEAN-FRANÇOIS QUÉMENER. — Dix ans après la fin des hostilités, la guerre continue de faire des victimes. A la liste funèbre, déjà bien longue, des prêtres anciens combattants du diocèse de Quimper, il faut inscrire un nom de plus : l'abbé J.-F. Quémener, gravement atteint par les gaz asphyxiants, s'est éteint à la maison de repos de Keraudren, après trois mois de lente agonie. Il était âgé de 44 ans.

Né à Plouvorn, il fut élevé dans le culte de N.-D. de Lam-

bader, la patronne vénérée de toute la région. C'est à Plouvorn aussi qu'il fit ses premières études, dans cette école libre qui fut le berceau de tant de vocations ecclésiastiques. Il passa de là au Collège de Saint-Pol-de-Léon, et sa vocation y mûrit doucement sous l'œil maternel de N.-D. du Creisker.

Admis au Grand Séminaire de Quimper, il connut le magnifique établissement, que les supérieurs successifs avaient si bien adapté à sa destination. Il ne devait pas y terminer sa formation cléricale : il fut de ceux qui vécurent les tristes jours de 1906-1907. Pendant plusieurs semaines, les séminaristes purent s'attendre à être expulsés d'un moment à l'autre ; c'étaient des alertes continuelles, si bien que l'expulsion elle-même, qui eut lieu enfin le 30 Janvier 1907, fut pour eux un vrai soulagement. Directeurs et séminaristes étaient réunis à la Salle des Exercices ; à tous, les gendarmes mirent la main à l'épaule, puis les conduisirent à la porte, sans excès de ménagements. La force triomphait, sans gloire. C'était bien « le temps où les Français ne s'aimaient pas ».

Cependant l'application des lois de Séparation eut pour beaucoup de séminaristes et de prêtres une autre conséquence. Ils perdaient leur dispense d'étudiants ecclésiastiques, et devaient, suivant la lettre de la loi, compléter leur temps de service militaire. On ne pouvait attendre, du gouvernement d'alors, une mesure gracieuse pour ce cas exceptionnel qu'il avait lui-même créé ; et ils furent, en effet, rappelés à la caserne. J.-F. Quémener fut affecté au 64^e, à Ancenis, où il rencontra M. Jézéquel, l'actuel recteur de Bohars, et quelques autres amis. Leur libération arriva, pourtant, plus tôt qu'ils ne s'y attendaient. J.-F. Quémener, dont la solide vocation avait résisté victorieusement à toutes ces épreuves, rentra au Grand Séminaire transféré à Brest ; et en Juillet 1910, il fut appelé au sacerdoce.

Tôt après il était nommé vicaire à Kernilis. C'est dans cette excellente petite paroisse qu'il fit l'apprentissage du saint ministère ; il s'y montra déjà tel que nous l'avons connu par la suite, prêtre plein de zèle, mais d'un zèle éclairé par un solide bon sens.

Après deux ans, il fut nommé à l'importante paroisse de Plonéour-Lanvern. Il sut vite s'adapter à un apostolat tout nouveau, et en peu de temps gagna la sympathie des paroissiens, surtout des jeunes gens. C'est pour eux qu'il réalisa ce tour de force de fonder une musique sans être lui-même musicien. M. Havas lui céda les instruments ; un « chef » dévoué lui assura son concours, et les soirées au patronage de Plonéour connurent ainsi plus de variété et d'animation.

A la déclaration de guerre, M. Quémener partit pour rejoindre son régiment, le 219^e. Ses compagnons sont unanimes à louer son entrain et son courage. Caporal brancardier, beaucoup lui doivent d'être encore de ce monde. Quant à lui-même, atteint par les gaz, il revint à Plonéour, avec la croix de guerre et la médaille militaire, mais aussi avec une santé gravement compromise.

Au bout de quelques années, il dut, à regret, quitter Plonéour-Lanvern, où le service paroissial et surtout la direction du patronage étaient au-dessus de ses forces déjà sensiblement affaiblies.

On lui attribua un poste plus doux, Lanhouarneau. Mais la maladie faisait des progrès rapides et deux saisons au Mont-Dore ne réussirent pas à les enrayer.

Voyant qu'il ne pouvait plus répondre d'un service régulier, il obtint de ses supérieurs de se retirer à la maison de Keraudren. Il trouva encore le moyen de se dévouer, dans la maison d'abord, en rendant à des confrères plus souffrants tous les services en son pouvoir, et aussi au dehors, car on ne faisait pas en vain appel à sa bonne volonté. C'est même au retour d'une de ces missions charitables dans un pays au climat rude qu'il se coucha pour ne plus se relever. Il ne se fit pas d'illusions : une fois de plus, il voyait la mort en face ; elle le trouva prêt.

Et maintenant, après une vie assez brève, qui comporta nombre d'épreuves et de souffrances vaillamment supportées « jusqu'au bout » pour Dieu, M. Quémener repose au cimetière de Plouvorn. Une foule nombreuse assistait à l'enterrement. Les paroisses où il exerça le ministère étaient représentées par leur pasteur et une délégation de fidèles. Les prêtres étaient nombreux aussi, parmi eux naturellement ses anciens compagnons de tranchée : avec le clergé de la paroisse, avec M. le Supérieur de Keraudren et M. le Curé de Lambézellec, ils avaient tenu à lui rendre un suprême témoignage d'estime et de sympathie, à unir, pour le repos de son âme, leurs prières à celles de l'Eglise.

R. I. P.

Les grands pèlerinages bretons. — LE GRAND PARDON DE LA TRINITÉ A NOTRE DAME DE RUMENGOL. — Parmi cette constellation de sanctuaires dédiés à la Vierge sur notre terre bretonne, il en est un qui brille d'un éclat tout particulier. C'est celui de Notre Dame de Rumengol, situé dans un cadre magnifique, aux confins de la montagne d'Arrée, au-dessus de la rivière du Faou. Rumengol est, avec Sainte-Anne-la-Palme et Le Folgoat, un des grands centres de pèlerinages du Finistère, avec ceci de plus qu'il est un point central, facilement accessible aux habitants du Léon comme à ceux de la Cornouaille maritime ou de la Cornouaille intérieure.

Chaque année voit s'y dérouler de grandes manifestations de foi et de piété, dont la principale est le grand Pardon de la Trinité qui, pendant trois jours, en Mai ou Juin, attire des milliers de pèlerins.

« Notre Dame de Rumengol », traduisons en français « Notre Dame de Tout Remède », c'est sous ce vocable, qui résume toute une litanie, que les populations armoricaines viennent, depuis des siècles, à honorer la Reine de l'Arvor.

C'est au bon roi Gradlon qu'on attribue l'édification du sanctuaire de Rumengol. On dit qu'à la suite de la destruction de la ville d'Is, fuyant les flots en furie, il parvint dans

ces parages en compagnie du moine Guénolé. Ayant aperçu un feu allumé par des Druides sacrifiant à leur culte païen, il détruisit ce foyer de barbarie, et, à sa place, fit édifier un temple dédié à la Vierge de Tout-Remède.

Toujours est-il que l'église actuelle a remplacé, vers le milieu du XVI^e siècle, la première chapelle et qu'elle abrite la même statue miraculeuse vénérée depuis des centaines et des centaines d'années.

Pendant longtemps, on vint à Rumengol exclusivement à pied, parfois de plus de vingt lieues à la ronde, marquant le chemin de chapelets, litanies et cantiques. A notre époque le monde va plus vite et la bicyclette, l'automobile, l'auto-car, le train remplacent le voyage pedestre, encore qu'il en est qui ont conservé l'habitude de faire tout ou partie du chemin à la marche.

A cette époque de l'année, les touristes sont encore peu nombreux dans la région, et c'est pourquoi le pardon de Rumengol présente une couleur locale bien plus accentuée que ceux des mois d'Août et Septembre à Sainte-Anne ou au Folgoat. Ici la note reste entièrement bretonne, et c'est un assemblage romantique et séduisant des plus beaux costumes de la région. C'est un des meilleurs moyens de connaître la Bretagne que de venir à nos pardons. Celui de Rumengol est, peut-être, le plus représentatif des traditions de notre province. Mais il est aussi, et avant tout, une puissante manifestation de notre foi bretonne que des siècles de laïcité et de déchristianisation ne sont pas parvenus à ébranler. C'est la Bretagne fidèle à ses croyances, à son passé qui, chaque année, vient s'agenouiller aux pieds de la statue de Notre Dame dispensatrice de tous remèdes...

Le grand Pardon du dimanche de la Trinité à Rumengol est précédé de deux jours de fête durant lesquels l'affluence ne cesse de croître.

Donc, depuis vendredi, une grande activité règne autour du sanctuaire. Les marchands d'objets de piété ont dressé leurs tentes, les auberges agrandissent leurs dépendances et multiplient leur personnel; dehors, on installe des tables et des bancs pour servir à boire et à manger. A l'église, les confesseurs travaillent sans relâche, et chaque jour les communions sont très nombreuses. D'innombrables cierges brûlent aux pieds de la statue miraculeuse.

Le samedi, la grand'messe est chantée, en plein air, par M. l'abbé Bossennec, curé-doyen d'Ouessant.

Un enfant de Rumengol, M. l'abbé Rozuel, recteur de l'Ile-Molène, prend la parole à l'Evangile. Après avoir rappelé, dans l'exorde de son discours, l'origine antique du culte de Notre Dame à Rumengol, il a commenté avec piété et éloquence le texte de S. Bernard : « *Servus Mariae nunquam peribit* »; le chrétien dévot à Marie est sûr de son salut », Marie est en effet a) Mère de Dieu, et en cette qualité elle est la Vierge puissante (*virgo potens*) et la porte du ciel (*janua caeli*), et b) Mère des hommes, des justes et même des pêcheurs. Qui que nous soyons, mettons en elle notre confiance, et nous obtiendrons le ciel par son intercession.

A 15 heures, eurent lieu les vêpres, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement. Puis, avant la tombée de la nuit, s'est déroulée la grande procession des Miracles, qui est une des plus belles cérémonies du Pardon. Et jusqu'au matin, l'église tint ses portes ouvertes pour les confessions; et à partir de 2 heures, les messes se succédèrent d'heure en heure.

Favorisée par un temps superbe, la dernière journée du Pardon, le dimanche de la Trinité, a été une apothéose.

A 10 h. 30, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, fait son entrée dans la paroisse, les cloches sonnant à toute volée. Mgr Duparc se rend ensuite au champ du Couronnement, accompagné d'un nombreux clergé et précédé de l'excellente musique du Patronage de Lesneven, dirigée par M. Marzin. La messe de la fête de la Sainte Trinité est chantée par M. l'abbé Rozuel. A l'Evangile, M. le Curé-doyen d'Ouessant prononce une allocution bretonne d'une belle envolée, où il traite notamment de l'action et de la défense catholiques. Pendant la grande guerre les catholiques ont lutté pour Dieu et la Patrie. Ont-ils continué à défendre les mêmes causes? Plusieurs n'ont-ils pas passé à l'ennemi?

Mgr Duparc est assisté au trône par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin.

A 15 heures, le cortège se reforme et gagne à nouveau le champ du Couronnement. On célèbre les vêpres, puis Mgr Duparc prend la parole.

Il y a 71 ans, le Pape Pie IX a couronné Notre Dame de Rumengol, Reine de Cornouaille; dernièrement, le Pape Pie XI a proclamé une autre royauté, celle du Christ.

Et paraphrasant les paroles de la Sainte Vierge aux noces de Cana, l'éminent prélat applique cet enseignement à la dévotion du Christ-Roi, dont il démontre la constante nécessité dans la vie privée, la vie familiale et professionnelle, et dans la vie sociale. a) Dans notre vie privée, nous devons travailler à faire du Christ le Roi de notre intelligence, et à cette royauté sont opposés laïcisme, socialisme et communisme — le Roi de notre volonté : c'est le Christ qui doit guider nos affections et régler l'usage de notre liberté — le Roi de notre corps : le Christ en est le maître, et il nous demande de pratiquer sobriété, prudence et chasteté.

b) Dans la vie familiale, le Christ doit commander, et ses droits doivent être respectés dans les relations réciproques des époux et l'éducation des enfants. Il en est de même dans la vie professionnelle : la justice et la charité doivent être la base des relations entre patrons et ouvriers.

Enfin c) l'ordre civique n'est pas indifférent au Christ. Le Christ est le Roi de la Société comme de l'individu. Le législateur et le citoyen doivent en tenir compte.

Puis, c'est la procession, où l'on déploie les magnifiques bannières tant des paroisses voisines que de Rumengol. L'imposant cortège fait le tour du champ du Couronnement, et rentre à l'église, où la bénédiction du Saint-Sacrement clôt le pardon de 1929.

Jusqu'au soir, de longues théories d'automobiles, de voitures, de bicyclettes, de piétons s'égrenent sur toutes les routes de la région.

LE FOLGOAT. — Pèlerinage - Congrès de la Croisade Eucharistique. — Ce fut, jeudi 30 Mai, une fête magnifique, favorisée par le beau temps et où il y eut de la ferveur et beaucoup de monde. Onze cent quatre-vingts croisés bien comptés, auxquels sont venus s'ajouter beaucoup d'autres enfants, des écoles primaires communales et libres, et même des lycées et écoles primaires supérieures de Brest, Landerneau, Lesneven, Plabennec, Lannilis, Landéda, Plouguerneau, Ploudaniel, Plougar, Lampaul-Ploudalmézeau, Sizun, Kernouës, Saint-Méen, Le Folgoat, Saint-Marc, Lambézellec, Kernilis, Plouzané. Entr'autres signalons le vaillant groupe des trente-six croisées venues d'Huelgoat, en Cornouaille (52 km.).

La vieille et vaste basilique est bondée. Des enfants partout, jusque dans le sanctuaire, sur les marches de l'autel autour duquel viennent se ranger les dix-neuf bannières et drapeaux des principaux groupes de croisés. Deux mille enfants environ prendront part à la procession — parmi eux douze élèves de l'école N.-D. de Lourdes, Lesneven, costumés en chevaliers croisés portant haubert et cottes de mailles ornée d'une grande croix rouge — et offriront à Notre Dame la belle couronne symbolisant leurs nombreux sacrifices et préparée par les soins du secrétariat diocésain de la Croisade Eucharistique.

Messe chantée par M. Falc'hun, professeur de Troisième au collège de Lesneven, avec sermon pieux de M. Bellec, professeur de Seconde au collège de Lesneven. Parmi les prêtres présents, citons : MM. les Recteurs de Guissény, de Lampaul-Ploudalmézeau et de Lanarvily ; MM. Le Roux et Rozec, directeurs d'école à Plouzané. Puis, au Patronage, sous la présidence de Mlle M. Gilbert des Ouches, séances d'études pour les zéloteurs et zélatrices.

Après-midi, réunion des petits apôtres qui, d'une façon vivante et instructive, rendent compte de leurs efforts et de leurs expériences : sept rapports furent lus. Ensuite, réception par M. le Recteur du Folgoat de nouveaux croisés, cadets et cadettes et petits apôtres, et bénédiction d'un drapeau.

Pour terminer, autour de la place, grande procession du Saint-Sacrement, suivie d'un Salut solennel, où furent faites les invocations à Jésus-Hostie, et lu le *Trésor* offert à Notre Dame par les Croisés. Puis ce fut la dislocation générale, la fin d'une belle et ravissante journée, qui laissera dans les cœurs le meilleur souvenir.

SPÉZET. — Adoration. — La paroisse de Spézet vient d'avoir son adoration, du 15 au 22 Mai, et en même temps s'est acquittée des exercices du Jubilé.

Les deux premiers jours furent consacrés aux enfants sous la présidence du P. Hascoët, de la Congrégation du

Saint-Esprit. Le dimanche soir, après vêpres, s'ouvrait l'adoration pour les grandes personnes sous la présidence de M. Falhon, curé-doyen de Huelgoat, avec la collaboration de MM. Le Gall, recteur de Plogoff ; Belbéoc'h, recteur de Saint-Hernin ; Gargadennec, recteur de Brennilis ; Bourlès, recteur de Pont-de-Buis ; P. Hascoët ; MM. Capitaine, vicaire de Landeleau ; L'Henoret, vicaire à Plonévez-du-Faou ; Kerninon, vicaire à Lennon.

Pendant plusieurs dimanches consécutifs, notre Recteur avait exposé en chaire les bienfaits de l'adoration, les grands avantages que nous pouvions retirer du Jubilé, tant pour nous-mêmes que pour nos chers défunts. Ses exhortations ont été écoutées, ses avis suivis. Du 16 au 22 Mai, les paroissiens de Spézet sont venus, tous, on peut le dire, prendre part aux exercices, et cela dès la première heure.

Il y a eu 2.400 communions (enfants 250, grandes personnes 2.150). Merci aux ouvriers qui sont venus nous apporter la bonne parole !

Liste des Aumôniers et Correspondants militaires pour 1929

Alençon : Abbé Dupont, vicaire à Notre-Dame, 17, rue du Bercaill. — Abbé Dallier, vicaire à Saint-Pierre de Monsort, rue du Mans. Cercle, 34, rue du Président Wilson.

Angers : Chanoine Ballu, 12, rue Kellermann. Cercle.

Avignon : Abbé J. Pinet, 12, rue des Teinturiers. Salle de réunion, A. C. J. F.

Brest : Abbé de Kervennoël, 50, rue d'Aiguillon. Cercle. — Chanoine Pol Aubert, 12, rue Jean-Macé (Ecole Navale). — Abbé Cloarec, aumônier de l'Hôpital Maritime, 62, rue de la Mairie. — Dagorn, administrateur du Foyer du soldat et du marin, 40, rue Kerfautras.

Châlons-sur-Marne : Chanoine Royer, 16, rue du Collège. Cercle.

Chartres : Abbé Oger, vicaire à Saint-Pierre, 34, rue Saint-Pierre. Cercle, 9, rue du Pot-Vert.

Cherbourg : Abbé Armand Colette, 22, rue Tour-Carrée. Cercle. — Maison de famille.

Coëtquidan (camp) : Abbé Quéro, recteur de Saint-Raoul. Œuvre militaire.

Dinan : Abbé du Plessix, vicaire à Saint-Malo de Dinan. — Patronage de la Société sportive La Beaumanoir.

Fontainebleau : Abbé Maziou, vicaire, 2, rue de la Paroisse. Cercle, 57, rue de Fleury, A. C. J. F.

Fontenay-le-Comte : Abbé Martineau, vicaire à Notre-Dame. Œuvre militaire.

Granville : Abbé Ygouf, curé, 1, rue Saint-Paul. Cercle et foyer.

Guingamp : Abbé Le Dû, vicaire, Patronage Charles-de-Blois.

Lambézellec : Abbé Gaudiche, aumônier des pupilles de la marine.

Landerneau : Abbé Creignou, vicaire.

La Roche-sur-Yon : Abbé Godillon, 23, place Napoléon. Œuvre militaire.

Le Mans : Abbé Grandin, 3, rue Maupertuis. Foyer A. C. J. F.

Les Sables d'Olonne : Abbé Vigaud, vicaire à N.-D. de Bon Port.

Lorient : N.-D. des armées foyer du soldat et du marin, directeur, abbé Le Rohellec, aumônier de la marine, 11, rue de l'Hôpital et rue Saint-Pierre. Suppléant, M. Le Gouarin, professeur à l'institution Saint-Louis. Cercle pour soldats et marins. — Amiral Barbin. Foyer du soldat et du marin. — La Porte, 16, rue Pontcarré.

Meaux : Chanoine Mugnier, curé de N.-D., 21, rue de Cornillon, A. C. J. F. Cercle Saint-Faron, 30, rue de Tivoli.

Melun : Abbé Amand, vicaire à Saint-Aspais. Cercle, 8, rue du Miroir.

Metz : Abbé Sanson, 9, rue du Grand Cerf. Foyer militaire. — Abbé Barlier, hôpital militaire Plantière. Œuvre du soldat sans famille.

Nantes : Abbé Mahot, directeur de l'Œuvre militaire, 6, rue des Orphelins.

Paris : Abbé Zemmer, vicaire à Saint-Augustin, 6, avenue Portalis (casernes de la Pépinière et de Penthievre, 5^e R. I.), abri, 38, rue du Rocher. — Abbé Sther, vicaire à Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique (Ecole militaire et caserne de la Tour Maubourg, 24^e R. I., 22^e sect. C. O. A., 20^e sect. E. M., 11^e et 12^e cuirassiers). Foyer du Soldat, 9 bis, passage Landrieu, directeur, M. Biré. — Abbé de l'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde et aumônier des Invalides, 11, rue Casimir Périer. (Ministère de la guerre.) — Abbé Claudey, 2^e vicaire de Saint-Médard, 106, rue Monge (caserne de Lourcine, 23^e R. I. C. et Malgaches). — Cercle, 14, rue Censier. — Abbé Le Moing, vicaire à Saint-Eloi, 13, imp. Mousset (caserne de Reuilly, 46^e R. I.). — Abbé Sainte-Marie, 85, rue Haxo (caserne des Tourelles, 31^e R. I.). — Cercle, 85, rue Haxo. — Abbé Couturier, vicaire à Sainte-Geneviève des grandes carrières, 174, rue Jean Dolfus prolongée. — Abbé Denevers, R. I. C.). Cercle, 14, rue Jean Dolfus prolongée. — Abbé Denevers, vicaire au Kremlin-Bicêtre, 1, rue Carnot (forts de Bicêtre, Ivry, Montrouge, 21^e R. I. C.). Cercle, 1, rue Carnot. — Abbé Besle, 2^e vicaire à Courbevoie, 30, rue Carle Hébert (caserne de Courbevoie, 5^e R. I.). Cercle, 29, boul. Saint-Denis. — Abbé Bigot, vicaire à Vincennes, 205, rue de Fontenay (casernes de Vincennes et du Fort de l'Est). Maison du Soldat, 53, avenue Marigny, M. A. Pinta, président. — Abbé Keller, curé de Suresnes, 21 bis, rue de Nanterre (Mont Valérien, 8^e génie télégr.). Cercle, 21 bis, rue de Nanterre. — Abbé Guerrée, curé du Bourget, 129, rue de Flandre (aviation). — Abbé Cuvillier, curé de Romainville, place de l'Eglise (forts de Romainville, Noisy, les Lilas, Rosny). — Abbé Weber, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, boul. Châteaudun (gar-nison de Saint-Denis). — Abbé Tronson, curé des Moulineaux, 8, rue du Docteur Lombard (campement de Billancourt). — Abbé Claudin, curé de Maisons-Alfort, place de l'Eglise (fort de Charenton, chasseurs cyclistes et A. L.). — Abbé de Pully, 12, rue d'Assas, Paris, 6^e. Réunions spéciales pour étudiants, le jeudi, à 20 h. 30. — Abbé Corbillé, 14, rue d'Assas, Conférence Saint-Michel, A. C. J. F. — Abbé Bouchet, missionnaire, 128, rue du Bac, Paris, 7^e (Annamites).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'abbé de l'Epinois, vicaire à Sainte-Clotilde, 11 rue Casimir Périer, Paris, 7^e.

Quimper : Abbé Suignard, directeur du Cercle militaire, 32, rue du Chapeau-Rouge. — Chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse, 9, rue Feunteunic-al-Lez.

Rambouillet : Abbé Marcel, vicaire. Cercle, 1, rue Grenonvillers.

Rennes : Abbé Le Foul, imp. Alain-Fergent. Abri du Soldat. — Abbé Tissier, aumônier de l'hôpital.

Rochefort-sur-Mer : Abbé Coulon, curé de N.-D., rue Voltaire.

Rueil : Abbé Ferret, curé. Cercle.

Saint-Brieuc : MM. les Chapelains de N.-D. d'Espérance, 1, place Saint-Pierre. Œuvre militaire.

Saint-Cloud : Abbé Legrand, curé, Maison des Œuvres, rue d'Orléans.

Saint-Cyr : Abbé Robert, curé.

Saint-Denis : Abbé Amat, vicaire à Saint-Denis de l'Estrée, 7, rue des Ursulines. Cercle.

Saint-Germain-en-Laye : Abbé Torry, 4, place du Château.

Saint-Lô : Abbé Milcent, vicaire à N.-D., 1, rue Henri-Amiard. Cercle, 6, rue de la Paille.

Saint-Malo : Abbé Havard, 11, rue de la Fosse. Foyer.

Senlis : Abbé Michel, rue du Petit Châalis. Cercle.

Toulon : Maison du Marin et du Soldat. Villa Jeanne-d'Arc, quartier Saint-Roch. Directeur, chanoine Reyel, vicaire général, adjoint au directeur frère Eugène Bergé; sous-directeur abbé Métral.

Toulouse : Chanoine de Falguière, 10, rue Sainte-Anne. Cercle.

Tours : Abbé Perraguin, 7, rue Baleschoux. La famille du soldat.

Troyes : Chanoine Boulard, 11, rue des Cordeliers.

Vannes : Abbé Le Dugue, au Grand Séminaire, rue de Sené. — Abbé Hamelin, aumônier militaire. Cercle, 56, rue de l'Hôpital.

Versailles : Abbé Marabeuf, 4, impasse des Gendarmes. A. C. J. F.

Vincennes : Pinta, 53, avenue Marigny. Maison du Soldat.

Vitré : Abbé Reussard, vicaire à Saint-Martin, rue de Paris.

COLONIES FRANÇAISES

ALGERIE. — **Alger** : Abbé Bauzon, directeur des Œuvres militaires d'Alger. Cercle, 28, boulevard Amiral-Pierre.

Oran : Chanoine Fabre, curé de Saint-Louis.

Tlemcen : M. le Curé. Cercle Jeanne-d'Arc. — Dans toutes les petites garnisons, M. le Curé de la paroisse.

TUNISIE. — **Tunis** : Cercle Lavigerie, 12, rue de Marseille, abbés Bazin et Laverdure — Chanoine Dellemon, rue Halfaouine. Abbé Brun. Maison de famille du soldat, 12, rue de l'Algérien. — Abbé Pirioux. Patronage la Joyeuse Union, rue de l'Ecole. — PP. Napione et Speranza. Patronage du S. C., rue Bab-el-Kadra. — Abbé Brun, hôpital militaire.

Bizerte : Abbé Bédou, curé. Cercle Jeanne-d'Arc.

MAROC. — **Casablanca** : R. P. Anglade, à m. Eglise du S. C. O. F. M.

Fez : R. P. Gérard Savary, aumônier militaire (Fez-Batha) O. F. M.

Kénitra : Abbé Garrignes, curé de la paroisse.

Rabat : R. P. Laurent Philippe, aumônier militaire, O. F. M. (église de l'Aguedel).

AUMONERIE DE L'ARMÉE DU RHIN. — **Mayence** : Etcheber, S. p. 77.

Kastel : Alfonsi. S. p. 77.

Coblence : Grange. S. p. 131.

ROME. — **La Béatification de Dom Bosco**. — Un Vincent de Paul moderne, apôtre industriel et inlassable de la charité dans les milieux populaires, tel fut Dom Bosco, le saint de Turin, que Sa Sainteté Pie XI, qui l'a connu personnellement, vient de béatifier, dimanche, au cours d'une cérémonie rappelant les splendeurs de la béatification de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Avant la grand'messe, quand se découvrit au chant du *Te Deum* l'image de Dom Bosco dans la gloire de Bernin,

ce fut un interminable et formidable roulement d'acclamations et d'applaudissements.

A 6 heures, le Saint-Père descendit par la *scala regia* où l'attendaient 28 cardinaux, dont les éminentissimes cardinaux polonais Kakowski et Hlond. Il passa sous le portique extérieur de la basilique et fit son entrée en *sedia* au son des trompettes d'argent. La foule était si compacte et emplissait si bien Saint-Pierre que les grilles de la basilique avaient été fermées bien avant l'heure. La place Saint-Pierre elle-même était noire de monde. Pie XI apparut heureux, souriant, extraordinairement dispos, répondant par d'inlassables bénédictions aux clameurs enthousiastes.

Toutes les maisons d'œuvres, toutes les Missions salésiennes étaient représentées. Un nombreux pèlerinage salésien franco-belge de 450 personnes, dirigé par le P. Bono, de Paris, comprenant trois provinces belges, deux françaises et une d'Afrique, était arrivé samedi. Parmi les pèlerins, il convient de signaler le P. Ricardi, premier Salésien français, reçu par Dom Bosco en 1878, et deux arrière-petits-fils de Joseph de Maistre, les comtes Xavier et Maurice.

En repartant, le Saint-Père s'arrêta devant le groupe des milliers d'élèves et séminaristes de la maison-mère de Dom Bosco, à Turin ; et ce fut une indescriptible ovation. Arrivé à l'atrium de Saint-Pierre, Pie XI, comme faisait souvent Léon XIII, se dressa debout sur la *sedia* pour embrasser dans une suprême bénédiction la foule immense répandue sur la place de Saint-Pierre.

Le soir, les féeriques illuminations de la coupole de Michel-Ange et de la façade de la basilique retinrent sur la place, dans les Borghi et les hauts lieux environnants, une multitude incalculable.

Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes. — Le Souverain Pontife vient de nommer évêque de Tarbes et Lourdes M. le chanoine Gerlier, sous-directeur des Œuvres de l'archidiocèse de Paris.

Ce choix sera universellement approuvé, car le nouvel évêque est fort connu et apprécié dans tous les milieux catholiques de France. De 1907 à 1913, en effet, M. Gerlier, qui n'était pas encore entré dans les ordres, fut président général de l'Association catholique de la jeunesse française, et de ce fait en relations avec tous les groupements de Jeunesse catholique de France. Doué d'un beau talent oratoire, il avait dès cette époque pris la parole dans un très grand nombre de villes. Ce fut très peu de temps avant la guerre que M. Gerlier, qui était inscrit au barreau de Paris, entra au Séminaire. La guerre le prit avant qu'il ait été ordonné prêtre. Après avoir fait vaillamment son devoir et avoir été blessé, il reprit ses études théologiques et reçut la prêtrise en 1921. Le cardinal Dubois l'appela aussitôt à la sous-direction des Œuvres de l'archidiocèse de Paris. Le bien qu'il accomplit à ce poste est immense. Il ne cessa de s'occuper de toutes les œuvres avec un dévouement et une activité inlassables.

Mgr Gerlier, né en 1880, à Versailles, a gardé l'allure étonnamment jeune. De haute taille, distingué, fin, spirituel, aimable, juriste éminent, excellent orateur, apôtre d'un grand zèle et prêtre d'une foi ardente et d'une piété vive, le nouvel évêque de Tarbes et Lourdes administrera son diocèse, nous n'en doutons pas, avec sagesse et prudence et pour le plus grand bien des âmes qui lui sont confiées.

Directeurs d'Écoles, de Collèges, de Cercles, de Patronages :

Intéressez vos garçons, vos jeunes gens à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

Pèlerinage à Jérusalem. — Le Comité du Pèlerinage à Jérusalem sous le vocable de saint Louis, qui a fondé en 1898, l'Œuvre des Pèlerinages de vacances en Terre-Sainte, organise son 46^e pèlerinage. Départ de Marseille le 20 Août. — Retour le 26 Septembre.

Ce pèlerinage annuel des vacances à Jérusalem est organisé plus spécialement pour les professeurs et les étudiants catholiques, mais d'autres personnes peuvent y participer.

Les dames peuvent faire le voyage sans difficultés.

Itinéraire : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Antioche, Beyrouth, Damas, Tibériade, Nazareth, Jérusalem, Bethléem, etc., arrêt en Egypte. Les Pyramides, le Sanctuaire de Matarieh.

Demander, sans retard, programme et renseignements à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage National à Jérusalem, 25, rue Jean-Dolent, Paris (14^e).

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition de Mars 1929). — La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente, dès maintenant, au prix de 3 fr. 50, son Livret-Guide Officiel (Edition de Mars 1929).

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 75 pour la France et 7 fr. 10 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbres-postes français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13^e).

Toutefois, en raison des modifications d'horaires qui seront apportées à la marche des trains à partir du 15 Mai prochain (date de mise en application du Service d'Été), ces horaires ne figurent pas dans le livret.

- 420 -

Tout acheteur de ce livret pourra obtenir gratuitement et franco, vers le 15 Mai prochain, en échange du talon figurant au bas de la page 229 du Livret-Guide, et sur demande adressée au dit Bureau de Publicité, un fascicule comprenant ces horaires d'Eté à la date du 15 Mai 1929, ainsi que des renseignements utiles à la préparation des voyages sur les réseaux d'Orléans et du Midi, (prix de billets divers, services automobiles de tourisme, organes d'indications touristiques, etc., etc.).

BIBLIOGRAPHIE

Abbé H. MORICE, Docteur ès lettres, Lauréat de l'Académie Française : LA BONNE PROVIDENCE, In-12, 7 fr ; franco 7.75 ; étranger, 8.50.

Table des matières : Chapitre I^{er}. Chacun de nous existe pour Dieu. Chapitre II. Par quels moyens Dieu agit sur nous. Chapitre III. La Politique divine. Chapitre IV. Nos devoirs envers la Providence. Chapitre V. Paix et joies. — P. Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VI^e).

CONTES POUR MES ENFANTS, par Jacques PÉRICARD. — Edition Baudinière, 27 bis. rue du Moulin-Vert, Paris.

Maison fondée en 1816

VINS ET SPIRITUEUX EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison.
VINS DE TABLE { - purs - } à Domicile

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS -:- BRONZES -:- VITRAUX
CLOCHES -:- ORFÈVREURIE -:- STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

MÉDICATION ALCALINE

ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez
que le

SEL VICHY-ÉTAT

0^f 35

LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

MAISON DE CONFIANCE

R. C. QUIMPER 5548 -

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

Agent : M. GORGES DAGORT, Locquirec (Finistère).

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | CHAUSSONS DIVERS

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

-:- PARAPLUIES -:-

RÉPARATIONS DE CHAUSSURE

AUX PÉLERINS DE LOURDES

BUREAU PAROISSIAL DE LOURDES

se charge, sans frais, vous retenir logement dans Hôtels

Ecrire : M. COLOMES, 34, rue Egalité — Timbre pour réponse

**JOUETS bon marché
ARTICLES DE FÊTES**

BIJOUTERIE, PAPETERIE, MAROQUINERIE, CONFISERIE, etc., etc.

POUR

Patronages, Kermesses, Ventes de Charité

J. PATUREL et C^{ie}, 123-125, rue d'Avron, Paris-20^e

■ Catalogue A illustré, sur demande ■



**LE PLUS EXQUIS
DES DÉJEUNERS DU MATIN**

BANANIA

USINE MODÈLE À COURBEVOIE SEINE TEL: 384

Echantillon gratuit en se recommandant de la "Semaine religieuse."

PNEUS DUNLOP44^e ANNÉE.

Vendredi 14 Juin 1929.

N^o 24.**LA SEMAINE RELIGIEUSE**

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.*Dimanche, 16 Juin.* — 4^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 17. — S. Hervé, Confesseur, Semi-double. Blanc.*Mardi, 18.* — S. Ephrem, Diacre, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.*Mercredi, 19.* — Sainte Julienne de Falconieri, Vierge. Double. Blanc.*Jeudi, 20.* — S. Silvère, Pape, Martyr. Simple. Rouge.*Vendredi, 25.* — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.*Samedi, 22.* — S. Paulin, Evêque. Double. Blanc.*Dimanche, 23.* — 5^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plouénan.	le 16 Juin.
Sainte-Sève.	du 17 au 18 —
Plouégat-Moysan.	du 19 au 20 —
Plougonven.	du 21 au 23 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ**

I. Association diocésaine. — Le mercredi 5 Juin a eu lieu à l'Evêché, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, l'Assemblée générale annuelle des membres titulaires de l'Association diocésaine. Après approbation des Comptes de l'exercice 1928 et nomination de nouveaux membres honoraires, l'Assemblée a été appelée par Monseigneur à donner son avis sur diverses questions intéressant l'administration de l'Association.

II. Écoles. — MM. les Curés et Recteurs qui désirent un secours pour leurs écoles doivent réclamer au plus tôt, au Secrétariat de l'Evêché, les formules officielles de demandes.

III. Pour les Polonais. — Répondant à l'appel que Nous adresse *La Mission Polonaise Catholique en France*, Nous signalons au Clergé et le prions de recommander aux Polonais résidant dans les paroisses de Notre diocèse le journal hebdomadaire *Polak we Francji*, « Le Polonais en France ».

Rédaction : 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris, 1^{er} arr.
Abonnement : 3 francs par mois, livré à domicile.

C'est une revue religieuse rédigée sous les auspices de la Mission polonaise et consacrée tout spécialement aux intérêts moraux et spirituels de l'émigration polonaise dans notre pays.

Les prêtres français pourront eux-mêmes se procurer le manuel intitulé « Le Confesseur Polonais », destiné à leur faciliter les confessions de Polonais.

Prix : 3 francs. — Même adresse.

IV. Retraites sacerdotales. — Toutes les retraites sacerdotales se donneront au Grand Séminaire.

La première retraite commencera le lundi soir 29 Juillet, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 3 Août.

La deuxième retraite commencera le lundi soir 5 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 10 Août.

La troisième retraite commencera le lundi 19 Août, à 6 heures, et se terminera le samedi matin 24 Août.

Devront prendre part à l'une ou l'autre de ces deux premières retraites tous les prêtres qui n'ont pas encore subi leurs examens réglementaires.

Sont officiellement convoqués à la première retraite, les jeunes prêtres ordonnés en 1923, 1924, 1925 et 1926.

Sont officiellement convoqués à la seconde retraite les prêtres ordonnés en 1927 et 1928.

Tous les prêtres soumis à l'examen, les prêtres instituteurs exceptés, devront être rendus au Grand Séminaire, le dimanche soir 28 Juillet ou le dimanche soir 4 Août. Les examens commenceront dès le lendemain matin, à 8 heures.

Avis. — Les jeunes prêtres officiellement convoqués à la retraite auront leur place réservée, mais les autres prêtres plus âgés devront prévenir M. l'Econome du Grand Séminaire et lui indiquer à laquelle des trois retraites ils désirent prendre part. Une note de la *Semaine religieuse* indiquera, pour chaque retraite, quand toutes les places disponibles seront prises.

EXAMEN DE RECTORAT. — L'examen de Rectorat aura lieu au Grand Séminaire, le lundi 23 Septembre.

Devront se présenter à cet examen les prêtres ordonnés en 1911 et susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes.

Les prêtres ordonnés avant 1911 et qui ne se sont pas encore présentés à leur examen de rectorat sont instamment priés de s'y présenter cette année.

EXAMEN DES JEUNES PRÊTRES-INSTITUTEURS. — Cet examen aura lieu, comme l'examen de Rectorat, le lundi 23 Septembre.

Devront s'y présenter tous les prêtres instituteurs qui n'ont pas encore passé leurs cinq examens réglementaires.

Les examens commenceront à 8 heures du matin.

V. Journées nationales pour « les quatre Grands Monuments du front. » — Nous recommandons au Clergé de contribuer par tous les concours utiles à assurer le succès des « Journées nationales » autorisées par le Gouvernement pour l'achèvement des quatre grands monuments du front : *Lorette, Dormans, Douaumont, l'Hermannsweilerkopf.*

Ces journées auront lieu dans le Finistère les 13 et 14 Juillet.

Un Comité constitué à Quimper, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet, de Monseigneur l'Evêque et de M. le Maire de Quimper, déterminera les voies et moyens à employer pour rendre ces journées fructueuses : vente d'insignes, de cartes postales illustrées des quatre monuments, de carnets de timbres, etc...

MM. les Curés et Recteurs voudront bien favoriser de tout leur pouvoir la souscription de ces journées nationales et y intéresser toutes les personnes aptes à y apporter un concours utile : élèves des écoles, jeunes gens des patronages, membres des différentes œuvres et ligues des paroisses.

VI. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Quéménéven, M. Th. Boulic.

VII. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

La paroisse d'Huelgoat	3.570 f.
Anonymes, Plounévez-Lochrist (nouveau vers.) ..	60
Pensionnat de l'Ecole libre des filles, Plounévez-Lochrist	156
Enfants de Marie, Plounévez-Lochrist	300
M. Le Stum, vicaire, Plogonnec	1.000
R. P. Velly, Missions Etrangères, à Vinh, Annam..	200
M. Gélébart, recteur de Trézilidé (1 ^{er} versement)...	200
La paroisse de Trézilidé	1.440
Anonyme, Quimper (2 ^e versement)	250
M. Blanchard, recteur de Plougourvest	1.000
M. Etienne Miossec, Plougourvest	500
La paroisse de Plougourvest	3.540
M. Appéré, vicaire, Milizac	500
Anonyme, Saint-Corentin	300
Ecole Saint-Michel de Trégunc	200
La paroisse de Trégunc	12.025
La paroisse de Plougar (nouveau versement)	1.370
Anonyme, Roscoff	100
Divers, —	380
La paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge	9.270
M. Loaëc, vicaire, Saint-Martin de Brest (2 ^e vers.) ..	500
M. Le Gall, —	1.000
Anonyme, Pont-l'Abbé	600
Paroisses de Plouégat-Moysan et du Ponthou	850
La paroisse de Lannédern	1.325
La paroisse du Juch	6.020

— 430 —

Mme Louise Delaporte, Châteauneuf-du-Faou.....	500 f.
La sœur d'un prêtre défunt, —	500
Le Patronage des Filles, —	400
L'Ecole libre des Filles, —	225
La paroisse de —	19.425
Don anonyme	1.000
La paroisse de Guimaëc	3.347
La paroisse de Plouigneau	6.000
Divers souscripteurs de Pékin (par Mlle Andrieux) ..	200

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 23. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche après la Pentecôte, 16 Juin : office du dimanche : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. Sermon par Mgr l'Evêque. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle, récitation du chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : fête de S. Louis de Gonzague, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation, à 8 heures, à la chapelle. — A 8 heures du soir, à la cathédrale, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — IV^e Dimanche après la Pentecôte (16 Juin) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Ligue d'Action Catholique. — Congrès des Comités des Unions paroissiales, présidé par Monseigneur, le 16 Juin, pour les archiprêtres de Quimper, Quimperlé et Châteaulin. Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs qu'ils doivent se hâter de retourner, au Secrétariat diocésain, le Bulletin d'adhésion au Congrès, qui leur a été adressé.

Les accords de Latran sont entrés en vigueur. — Vendredi matin, à 11 heures, dans la Cité du Vatican, entre le cardinal Gasparri et M. Mussolini, on a procédé à l'échange des ratifications de S. S. le Souverain Pontife et de S. M. le roi d'Italie, concernant les actes intervenus entre le Saint-Siège et l'Italie le 11 Février 1929.

Les hautes parties contractantes, au moment de procéder à l'échange des ratifications des pactes de Latran, ont réaffirmé leur volonté d'observer loyalement, dans la lettre et

— 431 —

dans l'esprit, non seulement le traité, dans ses irrévocables et réciproques reconnaissances de souveraineté et dans la définitive élimination de la question romaine, mais aussi le Concordat dans ses hautes fins tendant à régler les conditions de la religion et de l'Eglise en Italie.

Après l'échange des ratifications, Mgr Pizzardo a remis au cardinal Gasparri une lettre autographe du Saint-Père, le priant d'en donner lecture aux personnes présentes. Cette lettre dit :

« Monsieur le Cardinal, veuillez faire porter à notre nouveau bureau télégraphique le texte suivant pour transmission immédiate :

A Sa Majesté Victor-Emmanuel III, roi d'Italie.

La première dépêche que Nous envoyons de cette Cité du Vatican est pour dire à Votre Majesté que l'échange des ratifications des conventions du Latran est, grâce à Dieu, depuis quelques instants, un fait accompli, quod prosperum felicem faustum fortunatumque sit) et aussi pour donner de tout cœur une grande et paternelle Bénédiction apostolique à Votre Majesté, à Votre Auguste épouse, à toute la famille royale, à l'Italie et au monde.

En vous bénissant avec le plénipotentiaire royal et tous les assistants à cet acte historique solennel.

PIUS PP. XI. »

Le roi a répondu au Pape par la dépêche suivante :

Je suis ému de l'aimable télégramme que m'a envoyé Votre Sainteté au moment de l'échange des ratifications de l'accord de Latran.

Je partage le souhait de Votre Sainteté et j'élève à Dieu les vœux que, par l'acte d'aujourd'hui, une nouvelle et heureuse ère commence dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Je remercie, avec Sa Majesté la reine et avec ma royale famille, Votre Sainteté pour la bénédiction qu'elle nous a donnée.

VICTOR-EMMANUEL.

Aussitôt après l'échange, les pannes suisses se sont postées sur les nouvelles limites de l'Etat du Vatican, dont les accès seront fermés. En même temps, la porte de bronze, dont un seul battant restait ouvert depuis 1870, a été ouverte à deux battants.

Directeurs d'Ecoles, de Collèges, de Cercles, de Patronages :

Intéressez vos garçons, vos jeunes gens à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

Nécrologie. — M. LE CHANOINE TROADEC (ALAIN-MARIE).

— M. Troadec, qui vient de disparaître à l'âge de 79 ans, ne paraissait pas, quand il reçut les onctions sacerdotales, en Août 1874, prédestiné à une aussi longue carrière. Une santé délicate, qui ne l'avait pas cependant empêché de faire de très bonnes études au collège de Saint-Pol-de-Léon, semblait du moins lui interdire le ministère dans les paroisses ou trop étendues ou trop populeuses.

Les espoirs que l'on fondait sur sa vive intelligence et sur la piété dont il avait donné de nombreuses preuves au cours de ses études tant théologiques que classiques le firent désigner néanmoins pour un poste de vicaire dans la grosse agglomération de Saint-Marc. C'était trop présumer de ses forces. Le jeune vicaire s'y fût rapidement usé. Il n'avait pas oublié le conseil du vieux maître de rhétorique : *Sumite materiam vestris œquam viribus*. Il sollicita une place moins fatigante et qui pût permettre de durer au zèle dont il se sentait animé pour les âmes. Il fut transféré à Port-Launay (1876) puis à Plougar (1881).

C'est une modération de désirs, grande marque de sagesse et d'équilibre, dont il s'inspira dans toute sa carrière et qui, tandis qu'il aurait pu faire bonne figure dans une paroisse de ville, le confina volontairement toute sa vie dans des postes assez effacés.

Mais M. Troadec, s'il avait d'excellentes raisons de redouter les fatigues d'un ministère trop étendu, ne s'en faisait pas un prétexte à inaction et à repos. Il désirait une besogne à la mesure de ses forces, mais c'était pour l'accomplir avec plus de perfection. Rien de plus studieux du reste et de plus occupé que ses loisirs. Il se cultivait lui-même, lisait beaucoup, causait volontiers avec les connaisseurs, et, ami des voyages qu'il estimait aussi utiles à l'âge mûr et même à la vieillesse qu'à la jeunesse, il voyait volontiers les sites célèbres, les grands sanctuaires de pèlerinage, et même le pittoresque des villes d'eaux dont s'accommodait autant sa curiosité que sa santé. Peu s'en fallut que ces dernières semaines encore, il ne prit la route de Rome vers laquelle l'attiraient à la fois sa piété et ses instincts d'artiste.

M. Troadec s'était fait, en effet, une âme d'artiste. Il avait l'intelligence et le goût des belles œuvres, surtout religieuses. Né à Saint-Thégonnec, dans ce pays que les maîtres sculpteurs de la Renaissance ont peuplé de chefs-d'œuvre taillés dans la pierre ou dans le bois, ses jeunes regards s'étaient enchantés au spectacle des ossuaires, des calvaires, des clochetons, des baptistères, des autels, des chaires de sa paroisse et des alentours. S'il n'en avait pas d'abord compris toute la beauté, elle devait lui être révélée quand, en 1883, l'Administration le fit monter à Lampaul-Guimiliau. Il y allait rencontrer souvent M. Abgrall dont c'était la paroisse d'origine, aimée d'un amour presque chauvin. Ils étaient amis, ils devinrent maître et disciple. A tel point, dit-on, que vicaire et architecte, épris d'un égal zèle artistique et pieux, n'ambitionnèrent pas moins que de restaurer

dans son ancienne splendeur le magnifique et majestueux clocher dont la foudre avait jadis humilié l'orgueilleux essor. Il fallut pour faire évanouir ce beau rêve la décevante constatation du mauvais état de la base, trop endommagée elle-même et incapable de supporter la charge prévue.

La Providence réservait cependant à M. Troadec d'autres occasions d'essais moins infructueux de restauration architecturale. A Logonna-Quimerch, où il était nommé recteur en 1890, il trouvait une église délabrée, indigne des saints mystères qui s'y célébraient. Il la transforma, l'embellit, en fit un véritable bijou. A Rédéné, où il passa cinq ans après, la pauvreté du saint lieu s'aggravait encore de l'absence de clocher. Toujours appuyé sur M. Abgrall, son architecte et son conseil, il réussit non seulement à doter son église d'une flèche coquette, mais à refaire presque entièrement l'église elle-même. Ce zèle pour la beauté de la maison du Seigneur dut être au comble de la satisfaction quand, en 1910, M. Troadec, nommé curé de Daoulas, prit possession du magnifique joyau du XII^e siècle que M. Bigot avait pris soin de restaurer quelques années auparavant. Comme gardien de ce monument on ne pouvait trouver curé plus soigneux et plus averti. Monseigneur l'en récompensa en lui donnant en 1924 le camail de chanoine honoraire.

A ces qualités d'intelligence qui en faisaient un causeur charmant, plein de prévenance et de délicatesse, M. Troadec ajoutait des vertus sacerdotales éminentes. Partout où il a passé, on a apprécié sa grande bonté, son application aux devoirs de sa charge, sa piété profonde. Aimé et vénéré de tous, on allait à lui comme à un père et à un ami. Sa générosité d'ailleurs, discrète comme toute sa personne, était plus en éveil sur les besoins de ses paroissiens que sur les siens propres. Il voulait que sa main gauche ignorât ce que sa main droite avait donné. Le recteur de Lesconil qui en reçut un beau chemin de croix pour son église ne l'avait eu qu'à la condition de ne pas révéler le nom du donateur. Il n'a pas pu cacher non plus qu'il venait, avant de mourir, de payer de ses propres deniers l'acquisition de son presbytère.

C'est ainsi que, sans avoir fait grand bruit, M. Troadec a passé en faisant beaucoup de bien. Une crise cardiaque l'a emporté presque subitement le mardi matin 7 Mai. N'ayant vécu que pour Dieu, n'ayant eu d'autre ambition que celle de la beauté de sa maison, la mort ne pouvait pas le surprendre : elle lui ouvrait les portes du temple éternel où Dieu habite véritablement dans sa gloire.

R. I. P.

LESNEVEN. — Retraite. — Une retraite française pour les dames et les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le lundi 1^{er} Juillet, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin, 6 Juillet.

PLOUVORN. — **La Mission (5-26 Mai).** — Huit jours après la mission, un vénérable vieillard de Plouvorn communiquait à son Recteur ses impressions : « J'ai assisté, disait-il, à cinq missions, à cinq belles missions. Mais la plus belle de toutes a été, sans contredit et de beaucoup, la dernière. Oui, la mission a été belle et sous tous aspects. Vous pouvez vous fier à mon témoignage : à Plouvorn, nous sommes tous enchantés ». Comme le vieillard est plutôt *laudator temporis acti*, porté à dénigrer le présent au profit du passé, nous pouvons admettre en toute sécurité le témoignage de cet homme.

Oui, la mission de Plouvorn a été belle à tous points de vue.

Elle a été belle par la pléiade d'ouvriers apostoliques convoqués par le sympathique Recteur, ouvriers ne formant qu'un cœur et qu'une âme, rivaillant d'un saint zèle pour l'accomplissement de leur tâche : pour la prédication, les PP. Le Jollec, Le Provost et Chevance ; pour la direction du chant, M. Abgrall, vicaire de Guerlesquin, puis M. Coajou, recteur de Plougoulm ; pour les confessions, la 1^{re} semaine : le P. Caradec, missionnaire, MM. Guillou, vicaire à Plounévez-Lochrist, Luguern, vicaire à Plouguin, Guillou, vicaire à Plouider, Quéau, vicaire à Brasparts ; — pour la 2^e semaine, MM. Caroff, recteur de Plouguin, Daré, vicaire à Taulé, Grall, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, Bodénès, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Le Bot, vicaire à Plounévez-Lochrist, sans omettre M. Arzel, aumônier à Roscoff, et M. Allain, vicaire à Ploudaniel, qui ont collaboré à la mission des enfants.

Elle a été belle par le grand nombre de fidèles qui y ont pris part. Aux messes de communion générale, on a distribué 2.456 communions : 1^{re} série d'enfants (communion solennelle), 156 ; 2^e série d'enfants (communion privée), 203 ; 1^{re} série d'adultes : 973 (461 hommes) ; 2^e série d'adultes : 1.134 (567 hommes). Comme la paroisse n'a que 2.700 habitants, c'est assez dire que les paroisses voisines ont fourni leur contingent, spécialement Plouzévédé et Plougourvest. Combien d'autres qui ont assisté aux instructions et ont communie ensuite dans leurs paroisses respectives ? A Plouvorn, on ne cite qu'un individu qui se soit abstenu : pour ne pas entendre la voix de la cloche comme pour se soustraire aux sollicitations des personnes zélées, il a jugé à propos de se retirer dans une paroisse voisine. Un autre retardataire n'a pu résister à la pression de fidèles disciples de saint Hubert menaçant de l'exclure de leur compagnie s'il ne faisait pas sa mission.

Elle a été belle par la façon dont les exercices ont été suivis : régularité et empressement à venir aux sermons : l'église était prise d'assaut un grand quart d'heure avant l'instruction — tenue irréprochable dans la maison de Dieu chez les hommes comme chez les femmes, — parole du prêtre écoutée non seulement avec respect et sympathie, mais avec une sainte avidité alors même que cette parole s'élevait véhémement, inexorable, pour fustiger le désordre et le vice, — sainte rivalité entre les hommes et les femmes

pour le chant des cantiques, — modestie et recueillement pour s'approcher de la Sainte Table. Faut-il ajouter que les enfants ont prêché d'exemple sur tous ces points et pourraient être proposés comme modèles à tous les enfants du diocèse ?

Elle a été belle par les cérémonies et manifestations religieuses qui ont encadré et vivifié les exercices ordinaires de la mission : deux processions d'enfants, l'une pour les enfants de la communion solennelle, heureux d'offrir à la Sainte Vierge leur belle couronne de roses, l'autre pour les petits enfants, fiers de porter leur croix ou leur médaille ; — les prières liturgiques faites avec tant de recueillement pour les défunts, — la reproduction, si riche d'enseignements et si touchante pour le cœur, des cérémonies du baptême, — enfin et surtout, pour chaque série, la fête du Christ-Roi où, après avoir affirmé leur foi et témoigné leur reconnaissance, hommes et femmes, d'une voix vibrante et d'un cœur résolu ont protesté publiquement de leur fidélité indéfectible à Jésus-Christ, en renouvelant les saints engagements contractés aux fonts baptismux.

La mission a été d'autant plus belle que l'on pouvait craindre pour son succès. On était au lendemain des élections. A Plouvorn, la lutte avait été bien vive, et par certains côtés bien douloureuse. Les esprits allaient-ils s'apaiser soudainement ? Les cœurs allaient-ils se rapprocher ? La grâce a fait son œuvre : en unissant plus intimement les âmes à leur Créateur et Sauveur, elle les a unies entre elles. Au haut du ciel, le saint et regretté M. Pengam a dû tressaillir de joie en voyant ses chers enfants de Plouvorn réaliser son vœu le plus cher, comme le vœu même du Christ : « O Père, qu'ils soient un ».

La mission s'est terminée par une procession au sanctuaire si vénéré de Lambader. Ne convenait-il pas d'aller dire un cordial merci à la douce Madone, qui avait obtenu tant de grâces pour la paroisse du Cœur de son Fils ? Ne convenait-il pas d'aller déposer à ses pieds les résolutions prises au cours des exercices ? A l'exemple de leur Mère du ciel, les paroissiens de Plouvorn, après avoir entendu la parole de Dieu pendant la mission, la garderont précieusement dans leur cœur et la feront fructifier, pour la consolation de leur dévoué Pasteur et de ses dignes auxiliaires, pour leur propre bonheur temporel et éternel.

TESTIS.

Maison de repos pour Ecclésiastiques, Villa Lecler-Maisonrouge à Evaux-les-Bains (Creuse). — Cet établissement reçoit en toute saison les ecclésiastiques désireux de prendre du repos. Il est tenu par des religieuses et offre, pour un prix modique (25 francs par jour), tout le confort désirable. Parc de deux hectares. Promenades pittoresques. Eaux thermales efficaces pour les rhumatismes.

Retenir sa place d'avance, surtout pour les mois de vacances, en écrivant à Mme la Supérieure.

La Fédération Nationale Catholique. — Le mardi matin 4 Juin, les représentants parisiens et provinciaux de la Fédération nationale catholique, ont assisté à une cérémonie à Montmartre, au cours de laquelle le général de Castelnau a lu un acte de consécration. La grand'messe a été célébrée par Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal archevêque de Paris.

Après un discours du Père Janvier, aumônier général de la F. N. C., le général de Castelnau, accompagné de MM. François Saint-Maur et Guibal, a prononcé d'une voix forte l'acte de consécration.

A 12 h. 30, un banquet a réuni de nombreux convives autour du Comité central de la F. N. C. Le général de Castelnau présidait. Il avait à ses côtés Mgr Gerlier, le R. P. Janvier, les RR. PP. Gillet et du Passage; M. François Saint-Maur, Xavier Vallat, Groussau, Guibal, de Haut, Reverdy, Zirnheld, Chassagnade, Belmin, Liouville, les RR. PP. Donceur, Desbuquois, Bernadot, Dom Moreau, Duchamp, etc...

L'Assemblée générale suivit le banquet et la grande salle était entièrement remplie par la foule. De très beaux discours furent prononcés, tous vibrants et pleins d'enseignements. La famille fut le sujet du discours de M. du Haut, député du Jura. M. l'abbé Bergey parla ensuite de l'action et de la discipline catholiques.

M. le général de Castelnau prononça un ample discours, qui résuma tout le programme et la méthode de la F. N. C., qui sont « de travailler par tous les moyens légitimes à la restauration d'un ordre social chrétien, à faire renaître par l'union de tous les catholiques, en dehors et au-dessus des passions politiques, notre patrie dans la paix du Christ ». Il appela tout l'auditoire et tous les Français à accroître la force et le nombre de la Fédération pour continuer à « rechristianiser la France tout entière », car il ne faut pas considérer la situation actuelle comme définitive. Déjà, on peut regarder les étapes accomplies; l'une des principales est la place prise par les catholiques dans la question des Assurances sociales. La prochaine étape à atteindre est de « continuer plus activement que jamais, une action méthodique, ordonnée et profonde, pour le redressement de l'enseignement public », trop soumis aujourd'hui aux ennemis du catholicisme.

Le général de Castelnau termina son discours parmi les acclamations de l'auditoire, en proclamant la volonté de tous les membres de la F. N. C. de s'efforcer de bien mériter de l'Eglise et de la France.

La Semaine Sociale de 1929. — Du 29 Juillet au 3 Août prochains, les Semaines Sociales de France vont rassembler, à Besançon, l'élite sociale agissante de tous les points du pays. Mais, cette fois, l'on verra, aux premiers rangs des auditeurs, plus nombreux que de coutume; les pionniers et les servants de la grande industrie.

Le sujet choisi pour les travaux de la session précédera cette affluence spéciale. En portant à son programme 25. l'étude des *Nouvelles Conditions de la Vie Industrielle*, la Semaine Sociale de Besançon s'attache à un problème qui a pris de nos jours un relief extraordinaire, qui occupe les milieux, scientifiques et économiques, et dont les sociologues ne peuvent se désintéresser. La « rationalisation », puisqu'il faut l'appeler par son nom barbare, pose en effet aux esprits comme un ultimatum impérieux, qui appelle une réponse dont on dirait que dépendent le déclin ou l'apogée, la mort ou la vie de l'activité mondiale.

Le programme de la Semaine Sociale de Besançon comprendra trois parties. Dans la première, on définira, dans ses formes courantes, ce qu'on appelle la « rationalisation ». Dans la seconde partie, on étudiera les effets de la rationalisation sur la structure des entreprises industrielles et ses répercussions sur les sociétés professionnelles et familiales. Dans une troisième partie, on envisagera les changements que la rationalisation peut opérer dans les économies nationales et internationales.

Des enseignements glanés au cours de cette vaste enquête dépendra la réponse à la question posée. Il conviendra de savoir si, tout en accroissant les pouvoirs de l'homme et en lui permettant de mieux aménager sa demeure terrestre, la rationalisation porte en elle-même de quoi l'enrichir moralement; en d'autres termes, si elle n'a pas besoin, pour réaliser le bien qu'on lui assigne généralement comme but, du secours d'une doctrine susceptible d'orienter et guider ses applications.

Pour mener à bien ce travail de la Semaine, un corps professoral émérite a été formé. On aura profit à entendre MM. Duthoit, Lemaire, Pierre Bayart, Emmanuel Gounot, Paul Devinat, Georges Mairot, Joseph Danel, Zamanski, Jean Lerolle, Georges Pernot, Boissard, René Pinon, Max Turmann, Jules Zirnheld, pour la partie laïque; les RR. PP. Gillet, Danset, Arnou, le chanoine Six, pour la partie ecclésiastique.

Les grandes conférences et cérémonies du soir, toujours si suivies, auront comme orateurs ou prédicateurs Mgr Feltin, MM. les abbés Thellier de Poncheville et Desgranges, M. Charles Flory et de Las Cazes, le R. P. Guitton, le R. P. Coulet.

BIBLIOGRAPHIE

LA DIVINE AGONIE. Elans du cœur et prières pour une Heure sainte avec le Cœur agonisant de Jésus. Par le R. P. Victor MARCHAL. — Un volume in-8 couronne de 56 pages. Broché, 3 francs. Affranchissement : France, 0 fr. 45; Etranger, 0 fr. 90. — Avignon, 7, place Saint-Pierre, Maison AUBANEL Frères, fondée en 1744, imprimeurs de Notre Saint-Père le Pape.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Coupons
achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos opérations
à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

**Bureaux
périodiques
ouverts
à**

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

44^e ANNÉE.

Vendredi 21 Juin 1929

N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Juin. — 5^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.

Lundi, 24. — NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Mardi, 25. — S. Guillaume, abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 26. — SS. Jean et Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 27. — De l'octave de S. Jean-Baptiste. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 29. — SS. PIERRE ET PAUL, Apôtres. Double de 1^{re} classe avec octave. Rouge.

Dimanche, 30. — 6^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plougouven	du 23 au 25 Juin.
Lanhouarnau	du 26 au 28 —
Botmeur	du 29 au 30 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Monseigneur assistera, lundi 24 Juin, au sacre de Mgr Tréhiou, à Saint-Brieuc. Le dimanche 30 Juin, il présidera, à Périgueux, le pardon des Bretons de la Dordogne. Le 7 Juillet, à Audierne, il parlera du nouveau Séminaire.

II. — **Retraites Ecclésiastiques.** — Toutes les places disponibles pour la première retraite sont arrêtées. Il en reste quelques-unes de libres pour la deuxième retraite et un grand nombre pour la troisième.

III. Pèlerinage diocésain à Lourdes (23-29 Juin).—

— Monseigneur l'Evêque, retenu par le sacre de Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, ne pourra pas prendre part au pèlerinage. Sa Grandeur a bien voulu déléguer M. le vicaire-général Joncour pour présider.

Voici les heures de départ de nos trains de pèlerinage :

De Quimper : 13 h. 56 (arrivée à Lourdes : 7 h. 41). ;

De Landerneau : 11 h. 58 (arrivée à Lourdes : 9 h. 27) ;

De Brest : 12 h. 05 (arrivée à Lourdes : 10 h. 42).

Cet horaire nous est parvenu très tardivement et nous n'avons pu le publier plus tôt.

M. le chanoine Pichon, directeur du train blanc, remettra les tickets d'hospitalisation aux malades qui n'en auraient pas reçu.

Toutes les cartes de compartiments ont été expédiées. La Direction diocésaine du pèlerinage n'a pas encore reçu du Réseau de l'Etat, aujourd'hui 18 Juin, à cinq jours du départ et malgré ses instances, les renseignements sur le matériel qui composera le train de Brest. — En l'absence de ces renseignements, le directeur de ce train a dû, pour la répartition des pèlerins, agir comme si le matériel devait être tel qu'on l'a demandé. — Il prie les pèlerins de l'excuser si la composition du train n'est pas, au dernier moment, celle qu'il a supposée et de vouloir bien se prêter en gare de Brest aux changements qui seraient nécessaires.

— Nous rappelons que tous les billets inutilisés doivent être rendus au Directeur du train avant le départ, faute de quoi ils resteront à la charge de ceux qui les ont demandés.

— Les prêtres faisant partie du pèlerinage sont autorisés à confesser à l'église du Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans leur diocèse.

— Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'itinéraire, le dimanche 23 Juin, pour attirer la bénédiction divine sur le pèlerinage.

DIRECTION :

Train de Quimper (rose) : M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Train de Landerneau (bleu) : M. Le Sann, curé de Lanmeur.

Train de Brest (blanc) : M. Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix.

NOTA. — Réunion générale des pèlerins à l'église paroissiale de Lourdes, à 17 heures, le lundi 24 Juin.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. J. Trévidic, curé d'Ur (Pyrén. Orient.), 2 ^e vers..	300 f.
La paroisse de Plourin-Morlaix	6.000
M. Rolland, recteur de Locronan.....	500
La paroisse de Locronan	1.257
La paroisse de Coatmeal (nouveau versement)	360
La paroisse de l'Île-de-Sein (nouveau versement) ..	350
La paroisse de Saint-Mathieu, Quimper (n. v.)....	3.170

La paroisse de Saint-Corentin, Quimper (10 ^e v.)...	250 f.
Une Finistérienne en Ile-et-Vilaine	500
Les Elèves de l'Ecole libre des Filles, Bénodet	30
La paroisse de Plouzané	20.150
M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution du Creis-Ker (2 ^e versement)	1.000
M. Auffret, économe, Institut. du Creis-Ker (2 ^e v.)...	1.000
M. Jacq, professeur, — (2 ^e v.)...	500
M. Galès, — — (2 ^e v.)...	200
M. Autret, — — (2 ^e v.)...	500
M. F. Tanguy, — — (2 ^e v.)...	400
M. F. Madec, surveillant, — (2 ^e v.)...	200
Anonymes, Saint-Louis, Brest	5.000
Anonyme, Roscoff	500
Anonyme	10.000
Paroisse de Langolen	3.173
M. le comte d'Espies, maire, Langolen.....	1.000
M. Bernard, recteur, —	1.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 23.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE**CHRONIQUE DU DIOCESE**

Evêché : o/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : o/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — V^e Dimanche après la Pentecôte, 23 Juin : office du dimanche : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : à 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — V^e Dimanche après la Pentecôte (23 Juin) :** messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion de la congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi : fête de saint Jean-Baptiste : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et mercredi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, réunion en l'honneur du Sacré-Cœur.

Pèlerinage des Enfants de Marie de Cornouaille. — Le très beau Pèlerinage qui avait réuni l'année dernière un millier de jeunes filles à Notre-Dame des Portes, a laissé un si bon souvenir que les Enfants de Marie désirent se retrouver cette année dans un sanctuaire vénéré. On a pensé à Sainte-Anne de Fouesnant, à la date du dimanche 21 Juillet.

M. l'abbé Suignard, directeur des Enfants de Marie à la cathédrale, se met volontiers à la disposition des Directeurs paroissiaux pour l'organisation de cette fête, dont il s'occupera au retour de Lourdes.

Succès universitaires. — M. l'abbé Jean Morvan, étudiant à l'Université catholique d'Angers, a obtenu son 3^e certificat (Physique générale) de licence ès-sciences.

M. l'abbé Yves Mazeau, étudiant à l'Université catholique d'Angers, a obtenu son 2^e certificat (Calcul intégral) de licence ès-sciences, avec la mention Assez Bien.

M. l'abbé Pierre Kervennic, professeur à l'école Saint-Yves, a obtenu son 3^e certificat (Etudes littéraires classiques français-latin) de licence d'anglais.

M. l'abbé Charles Toscer, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, a obtenu son 1^{er} certificat (Latin) de licence ès-lettres.

M. l'abbé René Kerautret, professeur au collège Saint-Louis, a obtenu son 1^{er} certificat (Latin) de licence ès-lettres, avec la mention Bien.

Nous offrons nos chaleureuses et bien sincères félicitations à tous ces lauréats.

Ecole d'Agriculture du Nivot en Lopérec (Finistère). — Nous rappelons aux cultivateurs qui désireraient confier leurs enfants à l'Ecole d'Agriculture du Nivot que l'examen d'entrée aura lieu le **lundi 15 Juillet** prochain.

Les demandes d'admission devront être adressées au Nivot avant le **8 Juillet**. Nous indiquerons aux candidats le centre où ils devront subir l'examen d'entrée. Un autre examen aura lieu le **20 Août**. Mais celui du **15 Juillet** est obligatoire pour les Pupilles de la Nation, candidats au Nivot, qui désireraient obtenir une subvention d'études agricoles. Nous sommes heureux d'ailleurs de souligner la bienveillante générosité de l'Office départemental pour les Pupilles de la Nation qui se destinent à l'Agriculture.

L'école du Nivot reçoit pour le *Cours préparatoire* les enfants qui ont déjà obtenu leur Certificat d'Etudes primaires, libre ou officiel, ou qui, ayant échoué, en ont cependant la force ; et pour le *Cours agricole, 1^{re} année*, ceux qui ont une ou deux années de classe après le Certificat d'Etudes primaires et qui réussissent à l'examen d'entrée.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à M. Le Jollec, directeur, Le Nivot en Lopérec (Finistère). — Téléphone 2, Lopérec.

QUIMPER. — Congrès d'Action Catholique. — Un Congrès des comités des Unions paroissiales de la Ligue diocésaine de Défense et d'Action Catholiques a eu lieu dimanche à Quimper.

Toutes les paroisses des archiprêtres de Quimper, Quimperlé et Châteaulin (moins celles des doyennés de Carhaix et du Huelgoat) qui avaient été convoquées, étaient représentées par plusieurs délégués.

A 9 heures, à la salle du patronage de la Phalange d'Arvor, rue du Froust de très nombreux congressistes prirent part à la première séance d'étude plus spécialement consacrée à la loi sur les Assurances sociales.

Après l'appel des paroisses invitées chaque canton fut

prié de faire connaître par le président de son comité cantonal ou par le représentant de la *Famille Bretonne* les résultats obtenus par la campagne menée en faveur des Assurances sociales. Cet ensemble permet de constater qu'un travail utile et fécond a été accompli dans certaines paroisses et que d'autres au contraire n'ont pas tenté l'effort duquel dépend la réussite. Le rapport de Mme Hugot-Derville, qui fut lu par M. Manière, retrace dans ses grandes lignes une méthode employée et qui a fait ses preuves. Ce rapport « Comment faire une campagne efficace en faveur des Assurances sociales » pourrait et devrait servir de guide à tous ceux qui se dévouent et s'intéressent à cette œuvre sociale. C'est de l'auteur de ce rapport que le dernier bulletin trimestriel de la D. R. A. C. diocésaine parlait dans les lignes suivantes après avoir cité la paroisse de Lesneven à l'ordre du jour : « Le moyen efficace c'est la visite à domicile... c'est ce qui explique le succès de la paroisse du » *Passage de Lanriec* où une seule personne qui avait pris » sa tâche à cœur, a réussi, elle toute seule, à obtenir encore » plus d'adhérents qu'on en a obtenus à Lesneven. Je sais » qu'elle protestera ; mais j'en crois le témoignage qui m'a » été donné : depuis le matin jusqu'au soir, cette dame qui » appartient à la Ligue Patriotique des Françaises, fait des » visites et obtient des adhésions. »

M. le chanoine Le Goasguen, secrétaire général de la Ligue diocésaine donna lecture d'une lettre de M^e Ducrest de Villeneuve, président de la *Famille Bretonne*, s'excusant de ne pouvoir assister au congrès et faisant connaître la situation de la *Famille Bretonne*, mutuelle destinée à grouper en vue de l'application de la loi et pour la fondation d'une Caisse indépendante ceux qui y sont ou peuvent y être assujettis. Cette première réunion de travail prit fin vers 11 heures.

A 11 h. 30, les délégués des unions paroissiales se retrouvaient à la cathédrale dont ils occupaient plus de la moitié de la grande nef. Au cours de la messe ils chantèrent avec foi le *Credo* et le cantique *Nous voulons Dieu* et Mgr Duparc à l'Evangile prononça une allocution. Par un épisode de l'Ecriture Sainte il montra ce que doit être un ligueur d'Action catholique et il rappela les buts vers lesquels doivent tendre ses efforts virils et incessants.

Après la messe, un déjeuner fut servi à l'hôtel de France.

A 14 h. 30, les congressistes se retrouvèrent dans la salle où ils s'étaient réunis le matin pour une seconde séance d'études, présidée par Mgr Duparc.

Après quelques mots du commandant Vannier, président de la Ligue diocésaine, deux rapports furent lus, l'un par M. Pierre Chancerelle, de Douarnenez, sur ce que doit être l'organisation paroissiale de l'action catholique, l'autre par M. l'abbé Péron, de Pleyben, sur le rôle du Comité cantonal par rapport aux paroisses et au centre diocésain.

Ces deux rapports donnèrent lieu à un long et intéressant échange de vues sur lequel nous regrettons de ne pouvoir nous étendre.

Nous voudrions également dire par le détail l'émou-

vante relation que firent le commandant Vannier et le chanoine Le Goasguen, secrétaire général diocésain, du pèlerinage qu'ils viennent d'accomplir à Rome, il y a quelques jours avec la Fédération Nationale Catholique, conduite par son chef, le général de Castelnau.

L'un et l'autre surent retracer avec des accents émus, l'accueil qui leur fut fait dans la Ville-Eternelle et, plus spécialement, la bienveillance que leur témoigna le Souverain Pontife lorsqu'il les reçut mardi dernier 11 Juin.

Mgr Duparc termina cette séance en commentant le discours qui venait d'être lu de Sa Sainteté Pie XI aux pèlerins de la Fédération et en tirant une leçon pratique des conseils spéciaux que le Saint-Père prodigua aux trois pèlerinages français qui se sont agenouillés à ses pieds depuis trois mois : celui de la Jeunesse Catholique, celui de la France du Travail et celui de la Fédération Nationale.

Après la bénédiction épiscopale, les congressistes, si nombreux que plusieurs durent rester debout pendant les deux heures que dura la réunion, reprirent le chemin du retour, heureux du travail accompli et forts des enseignements reçus qui leur seront utiles pour l'action future.

PONT-CROIX. — La Mère Saint-Marcien. — Dimanche, à 3 heures, ont eu lieu les obsèques de la vénérée Mère Saint-Marcien (Marie-Anne Briand), ancienne supérieure de l'école libre de Pont-Croix, décédée à l'âge de 88 ans, dont 69 de vie religieuse.

Rarement la vaste église de N.-D. de Roscudon a vu pareille affluence à une cérémonie d'enterrement. De toutes les paroisses du canton, et jusque de l'extrême Cap, parents et anciennes élèves étaient accourus pour apporter leur hommage et leurs prières à la femme de bien qui venait de disparaître.

C'est que la Mère Saint-Marcien appartenait au pays à la fois par ses origines et par sa vie de dévouement. Née à Trobey, d'une importante famille d'Esquibien, elle entra à Saint-Brieuc à 18 ans, puis, après deux années de séjour à Corlay, elle passait à Pont-Croix.

D'abord classière, elle ne tarda pas à montrer les qualités qui la désignaient pour de plus hautes responsabilités. Toute jeune encore elle se vit confier la direction de la maison, qui allait être d'autant plus importante qu'elle était alors à peu près la seule école libre de filles de la région. Elle en fut aussitôt l'âme et le soutien, y consacrant non seulement ses forces mais ses ressources personnelles. Très aimée de ses élèves, elle inspirait une confiance absolue à leurs familles. Avec un fond de bonté inaltérable qui en faisait une vraie mère, la Sœur Saint-Marcien apportait à sa tâche un bon sens robuste, une expérience pratique des personnes et des choses, une persévérance tranquille et surtout un esprit de foi et une piété sans défaillance.

Très vite elle était devenue l'une des personnalités les plus sympathiques et les plus respectées de tout Pont-Croix. Les pauvres particulièrement l'avaient en vénération. Que de

misères sa générosité a soulagées, que de douleurs sa bonté empreinte sur son visage a consolées !

Cette popularité, qu'elle ne recherchait pourtant pas, lui dut être très sensible lorsque, venues les menaces puis les exécutions combistes, elle vit avec quelle unanimité Pont-Croix entoura son école de sa protection, hélas, impuissante. La Mère Saint-Marcien dut quitter sa maison, dans une apothéose, il est vrai, les bras chargés de fleurs, saluée très bas par les officiers et les exécuteurs eux-mêmes de l'odieux décret, acclamée par la foule splendidement vengeresse, mais brisée dans toutes ses affections et ne comprenant rien, en sa simplicité d'âme paysanne, à l'iniquité de l'exécution qui la dépouillait.

Recueillie dans une famille amie, elle se refit bientôt un foyer à proximité de son ancienne école et y prit avec elle deux de ses religieuses à qui leur état de santé conseillait un repos prolongé. Elle eut la consolation de voir refleurir, après quelques épreuves, en des mains de dévouées et fidèles continuatrices l'œuvre dont elle ne pouvait détacher son cœur. Son dévouement dès lors se tourna davantage encore vers les souffrances morales et physiques qu'elle connaissait autour d'elle. La vieillesse arrivait. Elle semblait respecter cette activité bienfaisante et souriante de la vénérable aïeule. La Mère Saint-Marcien était alerte encore quand il y a quelques années elle célébra ses noces de diamant.

Mais l'âge venait avec ses conséquences inexorables. Depuis quelques mois, la Mère Saint-Marcien donnait des signes inquiétants de l'usure qui s'avancait. Vendredi, on dut l'emporter de l'église. C'était la fin. Elle allait rejoindre dans la soirée, l'Epoux qu'elle avait tant aimé et pour qui elle s'était tant dépensée.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Coatarmnac'h, curé-doyen, le nocturne fut présidé par M. le chanoine Pouliquen, supérieur du Petit Séminaire, et M. le chanoine Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, donna l'absoute.

PLOUJEAN. — La Mission. — Les fils intrépides de saint François, les R. P. Yvon, Barnabé et Fulgence ont pris pied dans la zone tempérée du diocèse, dans ce Trégor qui, à tort ou à raison, passe pour être si différent, au point de vue religieux, d'autres régions dites les unes froides, les autres chaudes. Volontiers, les Capucins acceptent de labourer les terres ingrates ou tombées en jachère. Ce sont des défricheurs merveilleux. Ils paraissent, et leur aspect conquiert l'imagination des foules déshabituées, depuis plus d'un quart de siècle, de rencontrer sur la place publique et même à l'église des robes de bure, des barbes fluviales, des pieds tout nus en d'archaïques sandales. Ils parlent, chacun selon son tempérament, avec onction, calme ou fougue, et le peuple écoute, attentif, ravi, conquis, l'exposition des grandes vérités de la religion et des éternelles destinées de l'homme.

Il y a donc à peine quelques mois, les Capucins entamaient la conquête du Tréguier par l'importante paroisse

de Plougasnou, cependant que le R. P. Yvon s'emparait de la place forte de Morlaix en prenant possession pendant tout un Carême de la chaire de Saint-Melaine. Nul doute que l'écho de leurs voix apostoliques ne soit venu alors jusqu'à Ploujean. Et d'avoir entendu l'écho, les Ploujeannais désiraient connaître les voix elles-mêmes. Aussi est-ce avec joie qu'ils accueillirent tout d'abord l'annonce de la mission, puis la mission elle-même qu'ils ont suivie avec assiduité et, certains jours, avec enthousiasme.

La mission a duré du 23 Mai au 9 Juin. Les premiers jours ont été réservés aux enfants. Les petits Ploujeannais, au nombre de 135, étaient tout yeux et tout oreilles aux diverses instructions et cérémonies des missionnaires, mais plus éveillés et curieux aux leçons du « tableauteur », qu'ils pensaient avoir déjà vu dans les gravures de leur Histoire sainte sous les traits du Père Éternel, plus sages et recueillis aux sermons du Père qui parle comme eux le doux et suave dialecte trégorrois, plus timides et craintifs quand roulait au-dessus de leurs têtes coupables le tonnerre courroucé du « Père Fouettard ». Ces chers petits sont devenus les collaborateurs des Pères dans la préparation de la mission des grands. Ils ont prié ; ils se sont faits apôtres dans leurs familles, redisant le soir à leurs parents, avec la franchise de leur âge, un sermon appris dans ce but au cours de la journée...

Leur prière a été exaucée, leur apostolat a porté des fruits. La mission de Ploujean a connu le succès, un succès qui, sans être total, a dépassé toutes les espérances. Il y avait bien des ombres au tableau paroissial. Il y avait surtout le coin sombre et inquiétant de Troudousten, le faubourg de Morlaix. Troudousten dédaignait de monter à Ploujean. Qu'y faire ? Le P. Yvon est descendu à Troudousten. Homme fertile en ressources, il a eu vite fait de dresser un plan et de l'exécuter : de la chaire de Saint-Melaine, il a lancé un appel claironnant à la population « troudoustinoise », puis, accompagné du vicaire de Ploujean, il a fait la visite de toutes les maisons du faubourg, invitant, exhortant tout un monde d'employés et d'ouvriers à se rendre tous les soirs, à 8 h. 30, au terrain des sports de Koatserho.

La rondeur du Capucin et le sourire du vicaire ont fait merveille. Quatre fois une foule de mille à quinze cents personnes est venue écouter la voix du « tribun de Dieu... ».

Le spectacle de cet apostolat d'allure toute moderne n'a rien de banal et fait rêver à la prédication du divin Maître dans les campagnes galiléennes. Après avoir crié sa foi, debout, dans le chant splendide du *Credo* royal, la foule s'assied sur les gradins de l'immense tribune où à même le gazon frais, en un large hémicycle autour d'une estrade, où se dresse le moine. Ce moine parle. Il fait de l'apologétique : il prouve l'existence de Dieu et la divinité de notre religion. Il fait de la morale : il fustige les scandaleux et les esclaves du respect humain. Son langage est franc, clair, chaud, populaire sans trivialité. Dans l'auditoire, il y en a qui opinent du bonnet ou qui soulignent d'un « ça c'est vrai ! » bien senti tel passage du discours qui les a le plus frappés. Il y

en a aussi, et nombreux, qui écrasent furtivement du pouce une vieille larme venue du tréfonds. Visiblement la grâce agit sur les esprits et les cœurs...

Quand, au bout d'une demi-heure, le moine, hors d'haleine, se tait, la foule se lève à nouveau et chante, à pleins poumons, tant elle est fière de se retrouver chrétienne : « *Je suis chrétien, voilà ma gloire...* » et, dans le religieux silence du crépuscule, l'écho de ce cantique, répercuté de colline à colline, s'en va mourir dans les rues de la ville étonnée...

Le jeudi soir, Jésus est venu Lui-même, sous les espèces eucharistiques, bénir cette portion reconquise de son troupeau et, sans doute aussi, cueillir les prémices de la nouvelle paroisse projetée...

Le résultat immédiat et apparent de ces manifestations, le voici : un grand nombre de retours de « vieux renards », et environ 150 confessions et communions comptées soit à l'église de Ploujean soit à l'église de Saint-Melaine.

Ajouté au 135 communions d'enfants, aux 450 communions de la première semaine et aux 550 de la deuxième, ce nombre porte à 1.285 le total des communions de la mission. C'est un résultat satisfaisant et qui a dû grandement réjouir le cœur de Dieu, celui du nouveau pasteur de la paroisse et ceux des « ouvriers » qui ont été avec lui à la peine.
P. O.

SAINT-RENAN. — Pèlerinage des enfants à Notre-Dame de Trézien, en Plouarzel. — En union avec le congrès eucharistique de Bayonne, une journée eucharistique aura lieu à Notre-Dame de Trézien, le jeudi 4 Juillet prochain.

Le clergé des paroisses du doyenné, MM. les Directeurs et Directrices des écoles chrétiennes du canton avec leurs enfants sont particulièrement et instamment invités à y prendre part.

A 10 heures, grand'messe avec instruction aux enfants ; — de 2 à 3 heures, Heure Sainte ; — à 3 heures, vêpres suivies de la procession du Saint-Sacrement et de la bénédiction.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — Le Grand Pardon. — Dimanche 23 Juin : Messe à 7 h. 1/2 ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. Moal, recteur de Plouégat-Guerrand. Vêpres à 3 heures. Sermon par M. Le Gall, recteur de Locquirec. Procession des Reliques. Bénédiction du feu de la Saint-Jean. Au retour à l'église, bénédiction du T. Saint-Sacrement ; vénération des Reliques.

Lundi 24 Juin : Messe à 7 heures 1/2 ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. Le Gall, recteur de Locquirec ; sermon par M. Moal, recteur de Plouégat-Guerrand. A 3 heures, vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Vénération des Reliques dans l'intervalle des offices.

ROME. — Bénéficiaire du P. Claude de la Colombière, S. J. — Dimanche, 16 Juin, ont eu lieu à Saint-Pierre les cérémonies de la bénédiction du P. de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, dont le nom est si étroitement associé à celui de sainte Marguerite-Marie dans l'histoire de la dévotion au Sacré Cœur.

Né à Saint-Symphorien-d'Ozon, dans le Dauphiné, en 1641, il était entré à 17 ans en 1658 au noviciat d'Avignon.

Après ses premiers vœux, il enseigna les belles-lettres au collège de cette ville, où il fit preuve de rares talents oratoires dans le panégyrique qu'il prononça, même avant d'être prêtre, à l'occasion de la canonisation de saint François de Sales. Il suivit ensuite à Paris les cours de théologie, tout en étant précepteur des fils du célèbre ministre Colbert. A peine promu au sacerdoce, il fut professeur au collège de Lyon et se prépara au ministère de la prédication. En 1674, il laisse pour un an sa vie active d'apôtre et fait une troisième année de noviciat, que la Compagnie de Jésus impose à ses membres après leur élévation au sacerdoce. Pendant cette année, le Jésuite se livre aux exercices spirituels durant un mois entier. Le P. de La Colombière se sentit alors poussé par Dieu à lui offrir un sacrifice parfait, le vœu héroïque d'observer toutes les règles de son Ordre ; c'était une magnifique préparation à l'émission de ses vœux solennels (2 Février 1675) et à l'apostolat de la dévotion au Sacré Cœur, auquel le Ciel l'avait destiné.

Le P. de la Colombière fut bientôt désigné comme supérieur de la maison de la Compagnie, à Paray-le-Monial ; Notre-Seigneur accomplissait ainsi, par les ordres des supérieurs, la promesse qu'il avait faite à sainte Marguerite-Marie de lui envoyer « son serviteur fidèle et son parfait ami ». Sous la direction spirituelle du Bienheureux, la Sainte redoubla de courage et se sentit la force de seconder sans crainte les desirs du Sacré Cœur, en propageant son culte. Elle révéla alors à son saint directeur la mission spéciale que Notre-Seigneur confiait à lui et aux membres de son Ordre de propager et de répandre parmi le peuple chrétien cette salutaire dévotion, sans se laisser abattre par aucune difficulté. Le 21 Juin 1675, le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, notre Bienheureux et sainte Marguerite-Marie faisaient leur consécration perpétuelle au Sacré Cœur.

De rudes épreuves attendaient pourtant le bienheureux P. de La Colombière. En 1675, il dut partir pour Londres, comme prédicateur de la duchesse d'York, Marie-Béatrice d'Este, épouse du frère de Charles II. Cette ville était alors presque toute passée à l'anglicanisme ; le P. de la Colombière put y exercer son zèle ardent et son héroïque patience ; qu'il suffise de dire que les ennemis de l'Eglise catholique conçurent tant de haine contre le Bienheureux qu'ils lui intentèrent un procès humiliant et le jetèrent en prison ; c'en fut assez pour ruiner sa santé déjà faible. Exilé d'Angleterre, il dut, par ordre de ses supérieurs, essayer tous les moyens de guérison. On l'envoya à Paray-le-Monial ; c'est là, ainsi qu'il l'apprit de la fidèle disciple du Sacré Cœur, qu'il devait offrir à Dieu le sacrifice de sa vie. Il mourut le 15 Février 1682.

BIBLIOGRAPHIE

TAINE, ATHEE ET MATERIALISTE, par le R. P. EHRHARD. — Une brochure in-32 de 32 pages. Prix, 0 fr. 60. Affranchissement : France, 0 fr. 30 ; Etranger, 0 fr. 60. — Avignon, 7, place Saint-Pierre, Maison AUBGNEL frères, fondée en 1744, imprimeurs de Notre Saint Père le Pape.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

RELATIONS RAPIDES DE PARIS AVEC LES PLAGES NANTAISES ET LA BRETAGNE, 1^{re} et 2^e classes. — Rétablissement, à partir du 30 Juin et jusqu'au 2 Octobre 1929, du train rapide 105 « Paris-Le Croisic » avec voitures directes 1^{re} et 2^e classes « Paris-Quimper ».

Paris-Quai d'Orsay, dép. 9 h. 35 ; Nantes, arr. 15 h. 30 ; La Baule-Escoublac, arr. 17 h. 50 ; Le Croisic, arr. 18 h. 19.

Nantes, dép. 15 h. 40 (train 103) ; Quiberon, arr. 20 h. ; Concarneau, arr. 20 h. 46 ; Quimper, arr. 20 h. 21.

Voitures directes 1^{re} et 2^e classes Paris-Le Croisic, Paris-Quimper ; Wagons-Salons « Pullman » de 1^{re} et 2^e classes Paris-Le Croisic.

Wagon-Restaurant Paris-Angers.

REVUE FINANCIERE. — Paris, le 14 Juin 1929. — L'activité s'est un peu ralentie, mais le marché reste néanmoins assez résistant.

Nos rentes ont un marché très animé, le 3 % progresse à 64.70, le 4 % 1918 à 90.05, le 5 % 1920 amortissable à 126.65, le 5 % 1915-1916 à 101.60. Recul des fonds Ottomans sur des liquidations de positions spéculatives, le 4 % unifié revient à 92.55, le 5 % 1914 à 85.25, cours d'achat intéressant.

Le groupe des banques, beaucoup plus calme est en recul, Banque de France 26,090, Paris 3,390, Union Parisienne 2,505, Comptoir 2,130, Crédit Foncier 5,570, Lyonnais 3,245, générale 1,880, Société Marseillaise 1,240.

Les valeurs internationales sont calmes, le Suez revient à 25,260, le Rio à 6,860, la Central Mining à 2,280, les Wagons Lits à 665, Santa Fé à 3,395, Foncier Egyptien à 4,400, Banque Ottomane à 1,611, aux mines, nouvelle hausse de la Chartered à 267, de Beers revient à 1,665, Goldfields à 351, Transvaal à 253, Tanganyika à 422, Tharsis à 767.

Pétrolifères soutenues, Royal 42,300, Shell 611, Mexican Eagle 187, Malomolska 453, Wyoming 623, Steaer F^{re} à 403.

Les caoutchoutières sont calmes, Cambodge 286, Financière 262, Padang 1,036, Terres 484.

Aux valeurs diverses, Citroën finit à 1,870, Air liquide progresse à 1,765, Kuhlmann finit à 1,289, Péchiney à 3,935.

Platine à 2,105, fermeté de Bavox à 955. Les Biscuit Vignals sont bien tenus à 458. Les commandes déjà reçues pour le mois de Juin permettent de prévoir que le chiffre d'affaires sera notablement supérieur à celui de l'an passé. La part Foncière et Agricole du Maroc reste demandée à 185, malgré le marasme du marché. La meilleure tenue de la Bourse pourrait bien déclencher une hausse de ce titre, hausse justifiée par la valeur intrinsèque de la part qui est de beaucoup supérieure à ce cours. L'action Messageries Fluviales est extrêmement ferme à 621 recherchée sur les perspectives intéressantes de développement de l'exploitation.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Coupons Achat et vente de Titres Placements	Renseignements gratuits sur Titres
--	---

Faites toutes vos opérations
à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux
périodiques
ouverts
à

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

44^e ANNÉE.

Vendredi 28 Juin 1929.

N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Juin. — 6^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

SOLENNITÉ DE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL.

1^{re} classe. Rouge.

Lundi, 1^{er} Juillet. — LE TRÈS PRÉCIEUX SANG DE N. S. J.-C.

Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 2. — VISITATION DE LA B. V. M. Double de 2^e classe.

Blanc.

Mercredi, 3. — S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double.

Blanc.

Jeudi, 4. — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 6. — S. Antoine-Marie Zaccharie, Confesseur.

Double. Blanc.

Samedi, 7. — Octave de S. Pierre et S. Paul, Apôtres. Dou-

ble-majeur. Rouge.

Dimanche, 8. — 7^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Botmeur	le 30 Juin.
Plounéour-Ménez	du 1 ^{er} au 5 Juillet.
Guissény	du 6 au 8 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le diocèse de Quimper à Lourdes. — Monseigneur a reçu de M. le chanoine Perrot une dépêche, dont voici le texte :

« *Pèlerins réunis Grotte après heureux voyage prient pour Votre Grandeur et à toutes intentions du diocèse. Respect filial.* »

Sa Grandeur a répondu, par le télégramme suivant :

« *Chanoine Perrot, Maison des Chapelains, Lourdes.*

« *Paternellement uni aux pèlerins du diocèse, je les bénis, et je prie pour eux tous, spécialement pour les malades.* »

II. Avis. — A l'approche de la période des vacances, Nous rappelons qu'il est prescrit aux ecclésiastiques qui, pour raison de santé, vont faire un séjour dans une station thermale, de faire connaître à l'Ordinaire la localité où ils se rendent, l'hôtel ou la maison où ils doivent séjourner, la date de leur départ et de leur retour. (S. C. du Concile, — Statuts diocésains, art. 34.)

Nous recommandons, en outre, à MM. les Curés et Recteurs d'être fidèles à observer à l'égard des prêtres étrangers séjournant dans leurs paroisses et à faire observer par ceux-ci les prescriptions des Statuts qui les concernent (Art. 88 à 93).

III. Retraites ecclésiastiques. — Toutes les places libres des deux premières retraites sont prises; s'inscrire à la 3^e Retraite.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Le Carmel de Morlaix	1.000 f.
M. Inizan, recteur de Collorec	1.000
Anonyme, Saint-Corentin, Quimper	100
Anonyme, Pont-l'Abbé	35
Les Croisées et les Elèves de N.-D. des Carmes, Pont-l'Abbé	1.000
Anonyme B., Plouider (2 ^e versement)	100
La paroisse de Châteauneuf-du-Faou (2 ^e versement)	385
<i>(Cette paroisse a déjà versé 21.050 fr., soit un total de 21.435 francs.)</i>	
M. Foll, économe, Petit Séminaire, Pont-Croix (2 ^e v.)	500
Les Elèves du Petit Séminaire, Pont-Croix	1.500
Anonyme, Pont-Croix	1.000
M. Kervennic, professeur, Saint-Yves	1.000
La paroisse de Plougoulm	7.000
M. Le Gall, recteur de Locquirec	1.000
La paroisse	1.820
M. Guillou, recteur de Bolazec	1.000
La paroisse	1.120
Anonyme	100
La paroisse de Guiler-Plogastel	3.500
En mémoire de M. Dréau, anc. rect. de La Roche	1.000
M. Calvez, chapelain, Providence de Landerneau	1.000
L'Œuvre de la Providence, Landerneau (2 ^e vers.)	200
La paroisse de Meilars-Confort (2 ^e versement)	300
La paroisse de Penmarc'h	6.150
Anonyme, Trégourez	10
M. Parcheminou, vicaire, Mahalon	500
Ecole libre des garçons,	150
Ecole libre des filles,	200
Anciennes élèves de l'Ecole libre des filles, Mahalon	200
« Paotred-Sant-Magloar », Patronage,	200
La paroisse, Mahalon	6.015
Anonyme,	100
M. Rozec, recteur, Plonévez-du-Faou	2.000
Les Elèves de l'Ecole libre,	155

L'Amicale des Anciennes Elèves, Plonévez-du-Faou	200 f.
La paroisse,	10.145
M. Bervas, recteur de Bodilis (1 ^{er} versement)	500
M. Poupon, vicaire	500
Les Enfants de Marie	480
La paroisse	10.670
La paroisse du Trévoux	3.350
M. Henry, recteur de Priziac (Morbihan)	1.000
Mme Roy, quai de Corhouaille, Landerneau	1.000
Anonyme, Landerneau	1.000
Anonyme,	300
Anonyme,	200
Divers,	98
M. Batany, vicaire à Saint-Thégonnec	500
M. Guerneur,	1.000
Anonyme,	1.000
Anonyme,	1.000
Mme François Quéinnec,	1.000
Anonyme,	300
Anonyme,	300
Anonyme,	300
Anonyme,	300
Fraternité du Tiers-Ordre,	100
Enfants de Marie,	100
Pensionnat Sainte-Marie,	20
La paroisse de	8.485
Pensionnat Saint-Louis, de Châteaulin	250

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — VI^e Dimanche après la Pentecôte, 30 Juin : Solennité de S. Pierre et de S. Paul : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion à 20 heures.

Mercredi 3 Juillet : 11 heures et 4 heures, confession des filles des catéchismes.

Judi : service à 6 h. 30 pour les Défunts. — Messe de communion à 7 heures. — Confessions du 1^{er} Vendredi du mois.

Vendredi : 1^{er} Vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement. — A 5 heures, bénédiction. — A 8 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : à 11 heures et à 4 heures, confession des garçons des catéchismes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 6^e Dimanche après la Pentecôte (30 Juin) : Solennité de S. Pierre et de S. Paul : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

— 462 —

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie.

Jeudi : messe de communion à 8 heures.

1^{er} Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Juillet* : LE DÉVELOPPEMENT DES RETRAITES FERMÉES. Refaire ses forces surnaturelles, prendre des provisions d'énergie pour les luttes futures dans une atmosphère de recueillement : voilà le but de la retraite, bienfait inappréciable pour la formation d'une élite. Au milieu de la vie terre à terre de nos jours, cette halte loin des affaires ne peut qu'être désirée de toute âme qui ne veut pas vivre une vie chrétienne médiocre et inutile.

Résolution apostolique : Je profiterai moi-même des retraites fermées et tâcherai de décider d'autres à les suivre.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messager du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Avis de service. — Le service anniversaire pour Mgr Calloc'h sera chanté, en l'église paroissiale d'ERGUÉ-ARMEL, le *jeudi 4 Juillet*, à 10 heures.

L'Œuvre de S. Corentin et de S. Pol. — Le mois de Juillet est la dernière limite pour verser les cotisations paroissiales recueillies. Le Conseil épiscopal pour la répartition des bourses au Petit Séminaire et aux Collèges ecclésiastiques se réunit en Août, et ses décisions sont commandées par le chiffre global des cotisations obtenues.

Nous demandons instamment aux retardataires d'envoyer au plus tôt les sommes reçues à M. le chanoine Perrot, évêché, trésorier de l'Œuvre : C. C. postal Nantes 3480.

Prions pour nos futurs Séminaristes. — C'est la période où doivent se prendre beaucoup de décisions d'entrée au petit et au grand séminaire en Octobre prochain. Il y a des hésitants : demandons pour eux la force divine. Il y a des vocations contrariées : demandons que soient levés les obstacles ; demandons spécialement lumière et courage pour les parents qui ne comprendraient pas encore assez l'honneur que Dieu leur fait et le bonheur qu'il leur réserve en appelant un de leurs fils au sacerdoce !

PARENTS CHRÉTIENS,

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

— 463 —

QUIMPER. — Œuvres d'Orient. — La messe annuelle des Œuvres d'Orient sera célébrée le *jeudi 4 Juillet 1929*, au Patronage, rue Mesgloaguen.

A 8 heures : messe, allocution, salut.

Toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement catholique en Orient sont invitées à y assister.

BREST. — Fête Eucharistique (Jeudi 4 Juillet). — S. G. Monseigneur l'Evêque de Quimper invite tous les fidèles du diocèse à joindre leurs prières à celles du Congrès eucharistique national qui se tiendra cette fois à Bayonne, du dimanche 30 Juin au dimanche 7 Juillet. En union avec la journée des enfants, des pèlerinages auront lieu dans les principaux centres de dévotion : au Folgoat, à la Salette, etc... Les enfants de la région brestoïse sont convoqués comme d'habitude à Sainte-Anne du Portzic, et comme d'habitude aussi, ils y seront en foule. La messe sera chantée en plein air, à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Bellec, curé-doyen de Saint-Sauveur-Recouvrance, avec sermon de M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier diocésain de la Croisade eucharistique. Les vêpres, à 14 h. 1/2, seront suivies de la procession solennelle du T. S.-Sacrement. *(Echo Paroissial.)*

CHATEAULIN. — Journée Eucharistique. — Le 7 Juillet, premier dimanche du mois, il y aura, à Châteaulin, une journée eucharistique pour tous les enfants de la paroisse et des paroisses voisines, en union avec le congrès et les fêtes eucharistiques qui se dérouleront à Bayonne du 3 au 7 Juillet.

Voici quel sera, dans ses grandes lignes, l'ordre de cette journée à laquelle la majeure partie des paroisses du doyenné a déjà promis son concours :

10 heures et demie. — Grand'messe solennelle, devant le Saint-Sacrement exposé, avec sermon, à Saint-Idunet.

2 heures. — Vêpres ; procession du T. Saint-Sacrement de l'église Saint-Idunet à l'église Notre-Dame où il y aura une cérémonie de réception de croisés, précédée d'une allocution de circonstance. Puis retour de la procession à Saint-Idunet où se donnera une dernière bénédiction du Saint-Sacrement.

Vers une heure, une réunion des zéloteurs et apôtres de la Croisade Eucharistique se tiendra à la Plaine.

Le prédicateur de la journée sera M. Belbéoc'h, vicaire à Pleyben.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Un pèlerinage pour les enfants du canton de Plogastel-Saint-Germain aura lieu le *jeudi 4 Juillet* prochain à N.-D. de Penhors, en Pouldreuzic, en union avec la journée des enfants au Congrès Eucharistique de Bayonne.

Programme : à 10 h. 30 (heure légale), grand'messe et instruction devant le Saint-Sacrement exposé ; — à 1 h. 30, adoration suivie des vêpres ; à 3 heures, procession du Saint-Sacrement, avec reposoir sur les dunes, au bord de l'Océan.

Tous les choristes des paroisses sont priés d'apporter leur habit de chœur.

LANMEUR. — Pèlerinage des Enfants à Notre-Dame de Kernitron, en union avec le Congrès Eucharistique National de Bayonne.

Le jeudi 4 Juillet : à 8 heures, messe de communion ; à 10 h. 1/2, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle ; grand'messe, sermon ; — A 2 heures, vêpres, consécration à la Sainte Vierge ; retour de la procession à la paroisse ; bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement.

Pèlerinage des Enfants de Marie de Cornouaille. — Le projet de Pèlerinage des Enfants de Marie à Saint-Anne de Fouesnant est favorablement accueilli ; mais plusieurs raisons s'opposent à la date du 21 Juillet. Celle du dimanche 4 Août paraît plus favorable.

M. l'abbé Suignard se mettra volontiers à la disposition des Directeurs paroissiaux des environs de Quimper, pour la recherche des autos nécessaires.

La chapelle de Sainte-Anne de Fouesnant est très vaste, le placître est planté d'arbres magnifiques, le site est souriant, et les processions peuvent se dérouler en splendeur.

Il semble que chaque groupe de pèlerinage pourrait apporter ses provisions de bouche. Cependant, Fouesnant est d'accès facile, et assez rapproché.

LESNEVEN. — Collège Saint-François. — M. Pierre Quéinnec, étudiant aux Facultés Catholiques d'Angers, déjà titulaire des Certificats de Licence d'études latines et d'études grecques, vient de subir avec succès les épreuves du Certificat de Littérature française (mention Assez Bien).

— La distribution des prix au Collège Saint-François aura lieu le jeudi 11 Juillet, à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Programme limitatif du Brevet Élémentaire. — En 1929, le programme porte :

I. *Sciences naturelles*, 3^e année : Anatomie et physiologie animales, à l'exclusion des notions sur les modifications de l'appareil locomoteur ; étude des organes des sens ; appareil vocal.

En 1928, ce même texte avait été modifié dans un sens restrictif, aussi a-t-on cru utile de demander des explications à M. l'Inspecteur d'Académie, et voici la réponse qu'il a eu l'amabilité de nous transmettre :

Réponse ministérielle du 20 Juin 1929.

Il faut lire : « à l'exclusion des notions sur les modifications de l'appareil locomoteur, de l'étude des organes des sens, et de l'appareil vocal ».

BREVET ÉLÉMENTAIRE. — On nous prie de rappeler aux candidats au Brevet, qu'ils doivent, le jour de l'examen, être munis du reçu du Percepteur pour les frais d'examen.

MM. les Curés et Recteurs rendraient service aux Ecoles s'ils voulaient bien communiquer aux Directeurs et Directrices intéressés ces renseignements que nous craignons de ne pouvoir leur faire parvenir à temps par le *Sentier*.

L'Inspection diocésaine.

Abonnements de Vacances. — Les Directeurs paroissiaux de la Presse, les Directeurs et Directrices d'école ne manqueront pas de s'intéresser aux abonnements de vacances. Cette excellente et peu coûteuse méthode d'apostolat de la jeunesse doit gagner du terrain chaque année dans toutes nos écoles, soit secondaires, soit primaires. Plusieurs écoles ont des centaines d'abonnements. Donnons à chacun les publications qui conviennent à son âge, le journal ou l'illustré. Tous, jeunes gens, jeunes filles, enfants doivent avoir leur publication.

Les jeunes gens liront nos hebdomadaires diocésains. Un certain nombre d'entre eux pourraient aussi s'abonner au journal quotidien : la *Croix*, à 6 pages, le *Nouvelliste*. Les personnes qui s'intéressent à eux, leurs parents, le prêtre feront leur possible pour leur procurer ce bienfait.

N'attendons pas les derniers jours pour recueillir les noms et envoyer les adresses aux divers centres : Maison de la Bonne Presse, *Nouvelliste*, secrétariats des journaux diocésains. Dès maintenant il faut demander aux élèves leur adhésion. Les abonnements sont payables d'avance.

Le Sacre de Mgr Tréhiou, évêque de Vannes. — La cathédrale de Saint-Brieuc était splendidement décorée. De grands écussons portaient les armoiries du Pape, de l'Evêque du diocèse, des douze Evêques sortis des rangs de son clergé.

Sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Charost, archevêque de Rennes, étaient présents deux archevêques, dix évêques, six abbés, parmi lesquels le RR. DD. Cozien, abbé de Solesmes.

700 prêtres assistaient à la cérémonie, parmi lesquels une très nombreuse délégation du diocèse de Vannes.

Le diocèse de Quimper était représenté par Mgr l'Evêque, M. le vicaire général Cogneau, M. le chanoine Auguste Guéguen, délégué du Chapitre cathédral, M. le chanoine Pérennès, M. le chanoine Guillermit, supérieur de Saint-Louis, etc.

Nous offrons nos hommages très respectueux au nouvel Evêque, et nous lui adressons le vœu liturgique : *Ad multos annos.*

Les hommes catéchistes sont vraiment les *vicaires laïques* du clergé. A Paris, ils sont plus de 300, de toutes les conditions et de toutes les grandes écoles. Ils forment 52 escouades. Ils sont chargés par la confiance du Cardinal de Paris de l'évangélisation des lotissements sans prêtres.

Pour entretenir dans leurs âmes la flamme de l'apostolat, ils viennent de fonder un bulletin s'intitulant : *La vie spirituelle de l'homme catéchiste.*

Le Recrutement sacerdotal dans nos œuvres de jeunesse. — Parler à nos enfants et à nos jeunes gens des grâces exceptionnelles que l'ordination sacerdotale vaut à une âme pour sa vie entière, — de la fécondité merveilleuse, divine, d'une existence consacrée au salut éternel de nos frères, — de la beauté surnaturelle de l'homme uni à Jésus-Christ pour être le « religieux de Dieu » (selon l'expression de M. Olier), parler ainsi de cette vocation sainte, c'est déjà une forme très efficace d'action.

Mais ce n'est pas la seule. Nous les ferons prier collectivement pour le recrutement et la sanctification du clergé, et nous profiterons spécialement de l'occasion des Quatre-Temps et du Jeudi-Saint. Sans nous en tenir à ces dates trop espacées, pourquoi ne ferions-nous pas dire chaque jour la prière que Notre Seigneur lui-même nous a apprise : « Seigneur, envoyez des ouvriers dans votre moisson ? » Si nos écoles et nos œuvres ont déjà eu l'honneur de fournir des prêtres ou des séminaristes, faisons prier pour nos séminaristes et nos prêtres : cela établira un plus grand esprit de famille, obtiendra aux bénéficiaires de ces prières des grâces appropriées, et peut-être l'appel divin à quelques-uns de nos priants.

Quelle plus belle récompense pouvons-nous offrir à nos enfants que de les conduire à une ordination ? Souvenons-nous que les idées entrent chez les enfants beaucoup plus encore par les yeux que par les oreilles.

Ce spectacle grandiose et émouvant peut frapper leur intelligence intuitive et conquérir leur volonté, surtout s'il a été préparé, ou mieux (car les enfants ont des questions à nous poser), s'il est suivi d'une explication qui précise les idées et majore les impressions.

L'organisation de l'Œuvre de Jeunesse. — 49^e Congrès de l'Union des Œuvres, Arras, 15-18 Juillet. — Le thème du Congrès sera : *L'organisation de l'Œuvre de Jeunesse.*

Et voici les principales questions qui y seront traitées : Pourquoi et comment organiser nos œuvres de jeunesse ? (abbé Devuyst, vice-président de l'Union) ;

La formation à la piété (abbé Soutif, Paris) ;

Les cadres laïques de l'œuvre de jeunesse (Raoul Delgrange, président de la Fédération Nationale des Patronages de Belgique) ;

Le patronage et ses rapports avec la paroisse et le diocèse (chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse de Quimper) ;

Le patronage et les grands mouvements de jeunesse (abbé Tack, directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse de Lille) ;

L'organisation de l'Œuvre de Jeunesse à la campagne (chanoine Cottard-Josserand, directeur diocésain des Œuvres de Belley) ;

L'organisation de l'Œuvre de jeunes filles (abbé Rastouil, directeur de l'Union diocésaine des « Bérêts Roses » de Marseille) ;

L'apostolat des jeunes ouvrières (Mlle Dandois, d'Arras) ;

L'organisation des vacances (abbé Fougnes, Fives-Lille) ;

L'orientation professionnelle dans l'œuvre de jeunesse (M. Mauvezin, directeur de la Chambre des Métiers de la Gironde) ;

La préparation du futur directeur d'œuvre (abbé Parrenty, directeur au Grand Séminaire d'Arras).

Enfin, plusieurs séances documentaires seront réservées à l'organisation matérielle de l'œuvre et à l'organisation personnelle du directeur. Une exposition d'organisation

matérielle (bibliothèque, jeux, théâtre, matériel de bureau, cinéma, projections, etc...) aura lieu pendant la durée du Congrès.

Demander programme détaillé au Secrétariat de l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris (7^e).

Une délégation de la F. N. C. à Rome. — Un groupe d'une quarantaine de représentants de la Fédération Nationale Catholique, conduits par le général de Castelnau et le général Margot, vient d'être reçu en pèlerinage à Rome. Il est arrivé le vendredi 7 Juin au soir ; le lendemain, le général de Castelnau fut invité par M. de Fontenay, ambassadeur de France auprès du Vatican, à un déjeuner donné en son honneur, et fut reçu également par le cardinal Gasparri. Précédant l'audience générale du Pèlerinage, S. S. Pie XI reçut, le lundi, en audience privée, le général de Castelnau, avec lequel il s'entretint pendant trois quarts d'heure.

Mardi soir, dans la salle du Trône, le général de Castelnau et les délégués de la F. N. C. furent reçus par le Pape.

S. S. Pie XI, en entrant, donna sa main à baiser à chacun, puis écouta l'hommage du général de Castelnau, qui, en présentant le Pèlerinage, assura Sa Sainteté des sentiments de dévouement et de fidélité de toute la Fédération.

Le Pape répondit en disant toute sa joie de recevoir ce Pèlerinage de la France, ce qui lui était une consolation et lui faisait ressentir très spécialement l'université de sa paternité. Cette joie est d'autant plus grande que la Fédération représente l'Action Catholique, par son esprit de discipline, d'union, de foi, et par son œuvre entière.

Puis le Saint-Père rappela le principe premier de l'Action Catholique qui ne peut exister que dans la soumission de la hiérarchie de l'Eglise ; elle est un renouveau de l'œuvre des premiers chrétiens dans leur travail d'évangélisation.

Puis le Saint-Père donna sa bénédiction au général de Castelnau, à tous ceux qui l'accompagnaient et à la France toute entière.

Le Concordat avec la Prusse. — Vendredi, à 11 heures, Mgr Pacelli, nonce à Berlin, et M. Otto Braun, président du Conseil prussien, ont paraphé le traité entre le Saint-Siège et la Prusse. Il ne porte pas le titre de concordat, mais celui de convention solennelle. Il comprend douze articles, le règlement de la question des écoles, des Ordres religieux et des minorités catholiques.

L'article premier stipule que l'Etat prussien accorde la protection légale à la liberté de croire et d'exercer la religion catholique.

La réorganisation diocésaine prévoit notamment la création de deux nouveaux évêchés à Aix-la-Chapelle et Berlin, et de deux nouveaux archevêchés à Paderborn et Breslau. (Le diocèse d'Aix-la-Chapelle a été érigé en 1907, mais l'exécution du décret n'a pas encore eu lieu.)

L'élection des évêques a lieu sur présentation d'une liste

de candidats par les autorités ecclésiastiques. Le Saint-Siège désigne trois candidats au suffrage secret du Chapitre allemand intéressé, dont l'élu est officiellement nommé par le Pape, mais la décision du Saint-Siège ne peut être prise avant que le gouvernement prussien ait été consulté pour savoir si aucune objection d'ordre politique n'existe contre le candidat en question.

Le subside à verser annuellement par la Prusse à l'Eglise catholique en Prusse est fixé à 2.800.000 marks.

Le gouvernement prussien a fait part au gouvernement d'Empire de la conclusion de cet accord.

Conseil d'Etat (Contentieux). — Séance du 18 Janvier 1929, présidence de M. J. ROMIEU. — La liberté du port du costume ecclésiastique est une conséquence de la liberté des cultes garantie par l'art. 1^{er} de la loi du 9 Décembre 1905.

En conséquence, est entachée d'illégalité la décision d'un maire qui n'accorde à une société de gymnastique l'autorisation de défiler en ville qu'à la condition expresse que le prêtre directeur de cette société ne ferait pas partie du défilé, au moins en soutane.

Jeanne d'Arc et le Tiers-Ordre franciscain. — Les descriptions du costume de Jeanne, lors de sa première entrevue avec Baudricourt (Mai 1428) et de son départ de Vaucouleurs, comme de son séjour à Chinon (Janvier, Février, Mars 1429), diffèrent totalement. Dans le premier cas, Jeanne est vêtue comme les paysannes lorraines de son temps, notamment du jupon rouge, sans que rien distinguât sa coiffure, au témoignage de Bertrand de Poulengy. Dans les autres rencontres, elle est habillée « de gros gris noir, ayant les cheveux coupés courts et en rond ». Pourquoi cette transformation ? C'est que Jeanne, retournée dans l'intervalle à Domrémy, a dû fuir un instant à Neufchâteau, avec les siens, devant les menaces des gens de guerre. Là, elle s'est confessée plusieurs fois (deux ou trois fois) chez les RR. PP. Cordeliers, et c'est alors, selon toute probabilité, qu'elle aurait été admise dans le Tiers-Ordre de Saint-François.

Or, que dit à cette époque la règle des tertiaires séculiers ? « *Omnes sorores communiter capillos ad aures, certis temporibus tondeant in rotundum*. Que toutes les sœurs, en général, coupent leurs cheveux, à des intervalles de temps réguliers, à la hauteur des oreilles et en rond. »

Le geste de Jeanne, se coupant les cheveux, loin d'avoir un mobile utilitaire, revêtirait donc un caractère bien plus haut. En entrant dans le Tiers-Ordre, elle devient religieuse, au regard du droit canonique d'alors. Comme telle, elle sacrifie sa chevelure, ornement mondain, et avec elle renonce, autant que sa vie séculière le lui permet, aux vanités d'ici-bas. Est-ce bien cela que veulent marquer les chrétiennes de nos jours, fêrues trop souvent de modes païennes ? On nous permettra d'en douter. Un geste ne vaut que par la signification qu'on lui donne. Si Jeanne revenait parmi

nous, il est certain que pour se séparer d'un monde où tout aujourd'hui est renversé, elle ne se couperait plus les cheveux, bien au contraire... elle les laisserait pousser.

(Semaine religieuse de Verdun.)



SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT et C^{ie}

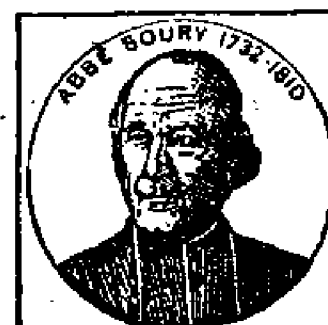
Le Dépuratif par excellence
des ENFANTS et des ADULTES

CONTRE :

GOURMES - ÉRUPTIONS DE LA PEAU
GLANDES - LYMPHATISME, Etc.

PARIS : 8, rue Vivienne et toutes Pharmacies.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos opérations
à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

**Bureaux
périodiques
ouverts
à**

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

44^e ANNÉE.

Vendredi 5 Juillet 1929.

N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Juillet. — 7^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire des SS. Cyrille et Méthode.

A vêpres, mémoires du suivant et des SS. Cyrille et Méthode.

Lundi, 8. — Ste Elisabeth, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mardi 9. — De la férie. Vert.

Mercredi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Pie I^{er}, Pape, Martyr. Simple. Rouge.

Vendredi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 13. — S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 14. — 8^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Guissény du 8 au 10 Juillet
Scrignac du 11 au 14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les formalités exigées par le droit Canonique, Nous avons, par ordonnance rendue le 3 Juillet 1929, décrété l'annexion à la paroisse de Locronan d'une portion de territoire détachée des paroisses de Plonévez-Porzay et de Kerlaz.

ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

II. L' « Ecole Universelle ». — A propos d'une protestation. — La Semaine religieuse, dans une note parue à cette même place le 7 Décembre 1928, a signalé aux familles les tendances nettement irréligieuses de l'enseignement par correspondance donné par l' « Ecole universelle ».

Cet avis faisait écho aux articles de la *Revue des Lectures* de M. l'abbé Bethléem, du 15 Avril 1922 et du 15 Mars 1928, où ces tendances étaient non seulement vigoureusement dénoncées mais catégoriquement prouvées.

La Direction de l'« Ecole universelle » s'est émue de cette note et, par pli recommandé, nous a demandé l'insertion d'une lettre de protestation où elle conteste l'exactitude de notre appréciation.

Cette protestation ne détruisant aucun des faits relevés par M. l'abbé Bethléem, nous maintenons notre communiqué du 7 Décembre dans tous ses termes.

Si l'« Ecole universelle » insiste pour l'insertion de sa réponse, nous nous verrons dans l'obligation de reproduire les extraits de fascicules d'après lesquels l'abbé Bethléem a pu dire de cette organisation que c'est « une puissance au service de la contre-Eglise ».

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, décédé le 2 Juillet.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Anonyme, Mellac	100 f.
M. Chuiton, vicaire à Plogastel-Saint-Germain	1.000
M. Moal, recteur de Plouégat-Guerrand	1.000
La paroisse de Plouégat-Guerrand	2.400
M. Guillermi, recteur de Plomelin	1.000
M. Pennarun, vicaire,	1.000
La paroisse de Plomelin	8.050
M. Didou, recteur de Trégourez	1.000
La paroisse de Trégourez	2.800
La paroisse de Pouldavid	5.235
Anonyme, Saint-Mathieu-Quimper (2 ^e vers.)	275
M. Riou, recteur de Spézet	1.000
M. Gonidec, vicaire,	1.000
La paroisse de Spézet	4.026 50
(Cette paroisse a déjà versé un don particulier de 2.000 fr., ce qui fait un total de 6.026 fr. 50).	
M. Copy, vicaire, Telgruc (1 ^{er} vers.)	200
M. Le Boetté, recteur du Tréhou	1.000
La paroisse du Tréhou	5.800
Le P. Mazé, missionnaire à Tahiti	100
Pour deux vocations sacerdotales : Ulysse et Robert.	12
M. Améry, vicaire, Pont-Aven	500
La paroisse de Scrignac	2.300
Les Bretons de la Dordogne	750
La paroisse de Port-Launay	3.500
Les élèves et les anciennes élèves des Ursulines de Morlaix	3.000
Les Noëlites de Carhaix	200
Famille L'Haridon, de Barré, Briec-de-l'Odét.	1.500
Mme veuve Le Gac, de Gueffran,	1.000
M. Michel Croissant, de Lespriten,	1.000
M. Jean Pennarun, de Lanhuen,	1.000

Famille Rannou, de Kernescob,	1.000 f.
M. Jean Pennarun, de Kermaria,	500
M. Soubigou, curé-doyen (1 ^{er} vers.)	1.000
M. Kervran, vicaire,	1.000
M. Guivarc'h, vicaire,	1.000
M. Hervé, vicaire,	1.000
La paroisse de Châteaulin (nouveau versement)	3.500
M. Gaston Gras, Laon (Aisne)	50
Mme Giroux,	2

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — VII^e Dimanche après la Pentecôte, 7 Juillet : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction. — A 8 heures réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Judi : à 6 h. 30 service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Dimanche 14 Juillet : à 7 heures réunion des Enfants de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 7^e Dimanche après la Pentecôte (7 Juillet) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Yves Bodeur, recteur de Poullaouen, sera chanté à PLOUGASNOU, le lundi 15 Juillet, à 10 heures.

Neuvième et dernière liste de souscriptions au Monument de Mgr Calloc'h. — M. l'abbé Cléac'h, vicaire à Plouescat, 10 fr.; M. Perrien, commis des services civils de l'A. E. F., en congé à Carhaix, 20; Mme Balay, à Lesneven, 25; M. l'abbé Caër, recteur de Tréogat, 50; M. Moreau, à Pluguffan, 10; M. l'abbé Le Beux, recteur de Pluguffan, 30; M. l'abbé Abjean, recteur de Tréméoc, 20. — Total de la neuvième liste : 165 fr. — Total des listes antérieures : 6.904 fr. — Total général : 7.069 fr.

N. B. — Les personnes qui désireraient contribuer à l'érection du monument à la mémoire de Mgr Calloc'h sont priées de faire parvenir leur offrande à Mgr Grandin, préfet apostolique de l'Oubangui-Chari, à Bangui, Oubangui-Chari (A. E. F.).

Plouénan. — Adoration. — Les exercices de l'Adoration, se donnant sous forme de retour de mission, ont eu toute l'ampleur et le succès qu'on était en droit d'attendre de la chrétienne population de Plouénan.

Elle a donné à Jésus une semaine de ce temps si précieux à cette époque de l'année, et rares ont été ceux qui sont restés sourds à l'appel qui leur était adressé de venir, au nom du diocèse, honorer Jésus dans l'Eucharistie. On a compté 896 communions pour la première série de grandes personnes, 1.049 pour la deuxième série. Les enfants, tant de la communion solennelle que de la communion privée, étaient au nombre de 200 environ. En tout, 2.145 communions.

Ce qui rend ce résultat encore plus consolant, c'est que les exercices ont été bien suivis, dès le premier jour.

Il est vrai que les missionnaires se sont dépensés avec un zèle et une ardeur tout apostoliques pour ranimer dans les âmes la foi et l'amour envers Jésus présent au milieu de nous.

Leurs instructions ont produit une impression profonde qui n'est pas près de s'effacer.

Les PP. Provost, Person, Colin et Chevance ont été aidés dans leur travail par MM. Pouliquen, recteur de Pleyben ; Daré, vicaire à Taulé ; Guillou, vicaire à Guinévez, et Martin, vicaire à Plouvorn, dirigeant le chant, de sa voix métallique, avec tant d'art et d'entrain que le Supérieur ne put s'empêcher de s'écrier : « Comme c'est beau d'entendre des hommes chantant avec ensemble et avec un tel élan, alternant avec les voix plus justes peut-être, plus exercées des femmes ».

L'adoration avait débuté par une cérémonie bien touchante : la fête de la Sainte Enfance. Le Cœur de Jésus était bien joyeux quand Il vit venir à Lui, en si grand nombre, ces petits enfants guidés par leurs mamans ou portés dans leurs bras, comme autrefois sur les chemins de Galilée.

L'adoration se termina par une procession triomphale comme Plouénan n'en avait jamais vu. Sur tout le parcours, et c'est tout le bourg, les maisons étaient pavoisées, décorées avec goût : des guirlandes sans nombre s'entrecroisant, plusieurs arcs de triomphe artistement disposés semblaient faire un dôme de verdure et de fleurs sous lequel Jésus s'avance, au son des clairons, tambours, fifres, ou au chant de : *Adoromp Doue*, des angelots répandant des fleurs sur son passage.

A l'église, une quantité innombrable de lumières dues à la générosité des fidèles, faisaient un effet saisissant. Aussi, d'une voix émue, le Supérieur remercia d'un mot, au nom de Jésus : *Plouenan a oar ober kaer an traou, mil bennoz d'eoc'h, ha gloar da Zoue*.

Pont-Croix. — Institution Saint-Vincent. — Distribution des Prix. — La distribution des Prix se fera le jeudi 11 Juillet, à 10 heures, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Brest. — Collège Saint-Louis. — La distribution solennelle des prix aux élèves du collège Saint-Louis aura lieu le jeudi 11 Juillet, à 9 heures, sous la présidence de Mgr Pichon, archevêque des Cayes (Haïti).

SAINT-POL-DE-LÉON (Institution Notre-Dame du Creïsker). — La Distribution Solennelle des Prix à l'Institution Notre-Dame du Creïsker aura lieu le samedi 13 Juillet, sous la présidence de M. le colonel Senneville, officier de la Légion d'honneur, adjoint au maire de Saint-Pol-de-Léon. La cérémonie commencera à 9 heures.

Nous sommes heureux de signaler les nombreux succès obtenus par les élèves de l'Institution N.-D. du Creïsker, au concours organisé par l'Association Catholique des Chefs de Famille de la Région Brestoise entre les établissements secondaires d'enseignement libre du diocèse (Dissertation sur la Famille) :

Classes de Philosophie et de Mathématiques : 129 concurrents, 20 copies classées, dont 6 de l'Institution N.-D. du Creïsker. Ce sont : Jean Pailler, classé 1^{er} ; 7^e, Jules Taniou ; 10^e, André Pailler ; 13^e, Nicolas Lebedeff ; 18^e, René Morvan ; 20^e, Louis Bellec.

Classe de Première : 82 concurrents, 16 copies classées, dont 7 de l'Institution N.-D. du Creïsker. Ce sont : Henri Berre, classé second ; Guillaume Quéguiner, 5^e ; Yves Guillou, 7^e ; André Chapel, 8^e ; Antoine Cadiou, 9^e ; Adrien Rolland, 10^e ; Joseph Quéau, 15^e.

LOCRONAN. — Programme de la Grande Troménie, les dimanches 14 et 21 Juillet. — Samedi 13 : premières vêpres à 7 heures (heure légale).

Dimanche 14 : messe à Plaç-ar-C'horn, à 7 heures ; à l'église paroissiale, messes à 5, 7, 8 et 9 heures ; à 11 heures, grand'messe, chantée par M. le vicaire général Joncour ; sermon par M. le chanoine Léon, recteur de Plogonnec ; — à 3 heures, départ de la procession ; vers 5 heures, à Plaç-ar-C'horn, sermon par le Père Barnabé, capucin ; au retour de la procession, vers 7 h. 30, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant la semaine, messe à Plaç-ar-C'horn, à 6 heures ; à l'église paroissiale à 7 h. 30 ; grand'messe à 10 heures ; vêpres à 6 heures ; confessions.

La journée du jeudi sera consacrée aux enfants : communion générale le matin ; — le soir, procession.

Le dimanche 21 Juillet, les messes et la procession auront lieu aux mêmes heures que le dimanche 14 Juillet. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Pérennès, aumônier de l'hôpital civil de Quimper ; le sermon sera donné à l'église par M. le chanoine Guéguen, aumônier des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle, et sur la montagne par M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires les dimanches 14 et 21, et pendant l'octave.

Université Catholique de l'Ouest.

Voici pour les établissements secondaires du diocèse les résultats des examens organisés par l'Université catholique d'Angers :

I. CONCOURS RÉGIONAL D'INSTRUCTION RELIGIEUSE du 14 Mai 1929. — CLASSE DE PHILOSOPHIE (96 concurrents). — 8^e mention : M. Jean Pailler, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 14^e mention : M. André Pailler, même Institution.

CLASSE DE PREMIÈRE (108 concurrents). — 2^e mention : M. Henri Berre, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon ; 3^e mention : M. François Lesquivit, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 10^e mention : M. Pierre Férec, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 14^e mention : M. Christophe Pensec, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

CLASSE DE SECONDE (110 concurrents). — 18^e mention : M. Raymond Nicol, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon.

II. CONCOURS RÉGIONAL DES INSTITUTEURS LIBRES DE L'OUEST (11 Juin 1929). — CLASSE DE PHILOSOPHIE : *Dissertation* (89 concurrents). — Médaille : M. André Pailler, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; — 1^{re} Mention : M. Pierre-Jean Nédélec, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 2^e mention : M. Yves Lunven, Collège Saint-François, Lesneven ; 4^e mention : M. Jean Pailler, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon.

Sciences physiques (60 concurrents). — Médaille : M. Pierre-Jean Nédélec, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 5^e mention : M. Lucien Thierry, Ecole Saint-Yves, Quimper ; 8^e mention : M. Marcellin Conan, Institution Notre-Dame de Bon-Secours, Brest.

Sciences naturelles (69 concurrents). — Médaille : M. Pierre Quéméré, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 2^e mention : M. Pierre Riou, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 5^e mention : M. Pierre Bonthonneau, école Saint-Yves, Quimper ; 8^e mention : M. Charles Ruppe, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES : *Sciences mathématiques* (42 concurrents). — 2^e mention : M. Robert Buors, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 7^e M. Pierre Barjou, Collège Saint-François, Lesneven.

Devoir français (102 concurrents). — 1^{re} mention : M. Guillaume Quéguiner, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 3^e mention : M. Olivier Mesguen, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 15^e mention : M. Paul Paugam, Collège Saint-François, Lesneven.

Version latine (106 concurrents). — 3^e mention : M. Gabriel Eliès, Collège Saint-François, Lesneven ; 7^e mention : M. Rémi Soubigou, Collège Saint-François, Lesneven ; 12^e mention : M. Paul Paugam, Collège Saint-François, Lesneven ; 15^e mention : M. René Brenaut, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

Sciences mathématiques et physiques (100 concurrents) : Médaille : M. Henri Scaon, collège Saint-Louis, Brest ; 2^e mention : M. Aimé Sizun, Institution Notre-Dame-du-Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 4^e mention : M. Rémi Soubigou, Collège Saint-François,

Lesneven ; 5^e mention : M. Henri Pennec, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 8^e mention : M. Roger Stéphan, Institution Saint-Louis, Brest ; 10^e mention : M. François Bossennec, Institution Saint-Louis, Brest ; 18^e mention : M. Joseph Briand, école Saint-Yves, Quimper.

CLASSE DE SECONDE : *Devoir français* (116 concurrents). — 1^{re} mention : M. Marcel Rolland, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 3^e mention : M. Roger Dauriac, Collège Saint-François, Lesneven ; 12^e mention : M. Yves Caroff, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 16^e mention : M. Jean Libéral, école Saint-Yves, Quimper ; 20^e mention : M. Eugène Boussard, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

Version latine (112 concurrents). — 8^e mention : M. Pierre Jacq, école Saint-Yves, Quimper ; 11^e mention : M. Alain Sévère, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 16^e mention : M. Pierre Le Comte, Institution Notre-Dame-de-Bon-Secours, Brest ; 18^e mention : M. Noël Kervella, Collège Saint-François, Lesneven ; 19^e mention : M. Jean Plouzennec, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix ; 20^e mention : M. Marcel Rolland, Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol-de-Léon ; 22^e mention : M. Louis Mathurin, Institution Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Croix.

Nos sincères félicitations à tous ces lauréats et à leurs distingués professeurs.

Congrès régional des Amicales de l'Enseignement Catholique à Sainte-Anne d'Auray, le 25 Juillet. — Le Président de la Section diocésaine rappelle que toute Amicale ou Association d'anciens élèves, et toute Direction (avec ou sans Amicale) d'école catholique — primaire, professionnelle, secondaire, pensionnat ou externat — de garçons ou de filles est invitée à se faire représenter au Congrès par le plus grand nombre possible de ses membres. Tous, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles, ecclésiastiques, religieux ou laïcs, sont conviés à toutes les réunions, notamment au banquet (prix 10 fr.), qui aura lieu dans l'enceinte du Séminaire.

En conséquence, les directeurs ou directrices d'écoles et collèges, les présidents ou présidentes d'Amicales feront connaître, autant que possible avant le 10 Juillet, d'une part aux délégués de leurs secteurs, d'autre part à M. Elie de Langlais, président de l'Union régionale, à Sarzeau (Morbihan), le nombre de leurs adhérents au banquet.

Le 25 Juillet n'étant dimanche ni fête, la messe qui figure au programme, à 8 heures, si désirable qu'il soit qu'on y vienne et qu'on y communie en masse, n'est pas obligatoire. La première réunion générale n'ayant lieu qu'à 10 heures et la dernière devant prendre fin avant 18 heures, beaucoup de congressistes du Finistère pourront, s'ils le désirent, prendre part au Congrès sans découcher. En effet :

1^o L'express partant de Brest à 5 heures peut drainer directement ou par correspondance les congressistes des environs de Brest, Landerneau, Châteaulin, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Rosporden, Carhaix, Concarneau, Bannalec, Quimperlé, Pont-Aven, Riec, et les déposer à 8 h. 56

à Auray, d'où un service automobile, spécialement organisé à cet effet, les transportera en quelques minutes à Sainte-Anne ;

2° Le même service les ramènera, après la dernière réunion, à Auray où passe, à 18 h. 34 l'express qui arrive à Brest à 22 h. 38 et qui, directement ou par correspondance, déposera chez eux le soir même tous ceux des régions sus-nommées à l'exception de Pont-Aven.

Les secteurs les moins favorisés sont naturellement ceux de Morlaix, Saint-Pol et Nord de Brest. L'établissement du « Père Éternel » à Auray pourra loger dans des conditions convenables sinon luxueuses nombre de congressistes des deux sexes et, dans les environs, les pensionnats, vidés par les vacances, pourront sans doute ouvrir leurs dortoirs.

Bref, tant pour l'organisation du service automobile entre Auray et Sainte-Anne que pour la préparation de logements économiques, il importe que les directions et amicales, en même temps qu'elles feront connaître aux délégués de secteurs et à M. Elie de Langlais le nombre des adhérents au banquet, signalent combien de ces adhérents désirent profiter du service automobile ou demandent qu'on leur procure, autant que possible, un logement économique pour la nuit précédent le Congrès, ou pour la suivante, ou pour les deux.

Amiral EXELMANS.

Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France (*Union régionale de Bretagne, Section diocésaine de Quimper et de Léon*). — DÉLÉGUÉS DE SECTEUR. — **Archiprêtre de Quimper**. — I. Secteur de Quimper Centre et Est : doyennés de Quimper, Briec, Elliant, Concarneau, Fouesnant. Délégués : M. A. Le Berre, Mme G. Hugot-Derville. — II. Secteur de Quimper Nord-Ouest : doyennés de Douarnenez et Pont-Croix. Délégués : M. Chr. Renot, Mme Pierre Chancerelle J°. — III. Secteur de Quimper Sud-Ouest : doyennés de Plogastel-Saint-Germain et Pont-l'Abbé. Délégués : M. Salaün, Mme Grivart de Kerstrat.

Archiprêtre de Brest. — IV. Secteur de Brest Centre : doyennés de Saint-Louis, Saint-Sauveur, Lambézellec. Délégués : M. Alain Le Fur, Mlle Fayet. Suppléant : M. B. de L'Hopital. — V. Secteur de Brest Nord-Ouest : doyennés de Saint-Renan, Ouessant, Ploudalmézeau. Délégués : M. Jean de Poulpiquet, Mlle Taburet. — VI. Secteur de Brest Nord-Est : doyennés de Lannilis, Lesneven, Plabennec. Délégués : M. de Kerdrel, Mlle Marie-Louise Roudaut. — VII. Secteur de Brest Sud : doyennés de Daoulas, Landerneau, Ploudiry. Délégués : M. Ch. Danguy des Déserts, Mlle Yvonne Danguy des Déserts. Suppléant : M. Vigouroux.

Archiprêtre de Châteaulin. — VIII. Secteur de Châteaulin Centre, Pleyben et Ouest. Délégués : M. Fortin, Mlle M. Le Doaré. — IX. Secteur de Châteaulin Est : doyennés de Châteauneuf-du-Faou, Carhaix, Huelgoat. Délégués : M. Guivarc'h, Mlle J. Guivarc'h.

Archiprêtre de Morlaix. — X. Secteur de Morlaix : doyennés de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Thégonnec, Sizun et Taulé. Délégués : capitaine de vaisseau Copi, comtesse Le Gonidec de Traissan.

Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. — XI. Secteur de Saint-Pol-de-Léon : doyennés de Saint-Pol, Plouescat, Plouzévédé, Landivisiau. Délégués : M. André, Mme Gogé.

Archiprêtre de Quimperlé. — XII. Doyennés de Quimperlé, Arzano, Bannalec, Riec-sur-Bélon, Scaër. Délégués : M. Jacques de Poulpiquet, baronne de Lépinau.

Les délégués de Secteurs ou leurs suppléants ont pour mission de représenter le Président de la Section diocésaine près des Amicales en toutes circonstances où le Président ne peut agir en personne, et de représenter aux réunions du Comité de la Section les Présidents ou Présidentes d'Amicales qui, empêchés, donneraient au délégué ou à la déléguée de leur Secteur pouvoir à cet effet.

Délégué ou déléguée sont vice-président ou vice-présidente en ce sens que l'un quelconque d'entre eux peut être appelé en certaines circonstances à remplacer le Président de la Section.

Amiral EXELMANS.

Pèlerinage de l'Apostolat de la Prière à Rome. — A l'occasion de la béatification du Vénérable Claude de la Colombe, — connue seulement en Avril — l'Apostolat de la Prière avait hâtivement organisé pour le 16 Juin un pèlerinage à Rome. Il a pleinement réussi. Des délégations — dont la plus nombreuse était celle de la France — étaient venues de presque tous les pays d'Europe ainsi que du Canada, des Etats-Unis, du Mexique et de l'Argentine.

Le samedi 15 Juin, le Souverain Pontife, recevant les pèlerins, se félicitait de voir en eux comme une image réduite de l'Eglise universelle, puis il exaltait le nouveau Bienheureux et soulignait dans les dates de la lecture du décret de béatification (fête du Sacré Cœur) et celle de la béatification elle-même (16 Juin, anniversaire de la grande apparition de Paray), dates qu'on avait d'abord voulu éviter, des coïncidences providentielles, comme si Notre Seigneur avait voulu mettre en lumière l'étroite connexion qui lie à jamais le Directeur de Sainte Marguerite-Marie et la chère dévotion au Sacré Cœur.

Il recommandait enfin aux pèlerins la pratique de l'Apostolat de la Prière qui doit être l'âme de leur vie.

Le lendemain, la cérémonie de la béatification se déroulait à Saint-Pierre selon le rite habituel. Parmi les personnalités présentes, on remarquait S. E. le cardinal Lépicier, M. l'Ambassadeur de France, NN. SS. Gonon, de Moulins, Gaillot, de Grenoble, Chassagnon, d'Autun, d'Herbigny, évêque titulaire d'Ilion.

Les 17, 18, 19 Juin, au Gesù, un triduum, brillamment inauguré par le R. P. Parra, directeur de l'Apostolat de la Prière en France, attira une foule innombrable.

VARIÉTÉ

Il faut des Prêtres.

LES OBSTACLES. — Il y a des vocations partout. Qui en doute ? Dieu, qui sème à pleines mains les germes de vie dans les déserts eux-mêmes, serait-il moins libéral vis-à-vis de son Eglise que vis-à-vis des sables arides ? Le sang de Jésus-Christ peut-il couler sur un point de la terre sans y susciter des prêtres ?

Mais, s'il y a des vocations dans toutes les paroisses, même dans les moins ferventes, ces vocations n'éclosent et ne fructifient pas toutes.

Il en est d'elles comme de la semence évangélique.

Parfois le germe divin tombe sur la grande route, où il se perd incontinent. Il en va de la sorte lorsque l'enfant qui est sollicité par les appels d'en haut ne trouve près de lui ni un père ni même une mère pour lui dire, comme Héli à Samuel : mon fils, cet attrait qui t'entraîne vers le sacerdoce, c'est la voix de Dieu qui t'invite et te presse. Livré à lui-même, l' élu ne comprend pas, et non *intelligit*, et les passions ne tardent pas à flétrir la céleste semence : *Veni malus et rapit quod seminatum est in corde...*

Quelquefois, le germe divin tombe sur la pierre, où le sol est rare et l'humidité peu profonde. Un enfant, né avec d'heureuses dispositions, se dispose joyeusement, sous l'influence des chastes leçons et des pieux exemples de parents chrétiens, à prendre le chemin du sanctuaire, vers lequel il se sent surnaturellement attiré, mais surviennent l'école et les journaux, et le blé, qui levait déjà, se dessèche : *non habebant altitudinem terræ ; sole autem orto, astuaverunt.*

D'autres fois, le germe tombe dans les épines. Un adolescent a déclaré qu'il serait prêtre, mais les siens se conjurent aussitôt contre lui : un père timide l'effraie en lui représentant les dangers de l'avenir, après les difficultés du présent ; un père ambitieux lui montre que toutes les carrières sont plus lucratives que la carrière ecclésiastique, et ils le détournent du but vers lequel il se dirigeait : *Sollicitudo sæculi istius, et fallacia divitiarum suffocat verbum.*

UN MODÈLE A SUIVRE : LA MÈRE DU CURÉ D'ARS. — Lorsque Jean-Marie fit confidence à sa mère de ses projets d'avenir et lui dit : *Je voudrais être prêtre et gagner beaucoup d'âmes à Dieu !* elle ne fut pas surprise, car elle avait suivi, depuis longtemps, l'œuvre de Dieu dans l'âme de son fils, et son cœur déborda de joie. Mais, à la première ouverture qui en fut faite au chef de famille, M. Mathieu Vianney, celui-ci se récria, son intérêt ne l'alarmant pas moins que son affection. Les guerres de l'Empire avaient dépeuplé les campagnes : allait-on l'obliger, quand les bras faisaient partout défaut, à renoncer aux précieux services du plus laborieux de ses enfants ? Les saturnales célébrées dans les églises profanées et les échafauds au pied desquels il avait vu l'Eglise de France garrotée ne dataient que d'hier : allait-on le contraindre à ranger son fils parmi les victimes d'une révolution toujours à redouter ?

Il fallait cependant des prêtres. Tant de paroisses restaient, depuis 89, sans pasteurs ! Tant de négations sans contradicteurs ! M^{me} Vianney, qui comprenait mieux que son mari, car sa foi était plus vive, la nécessité du sacerdoce, soutint l' élu de Dieu : elle était de ces femmes chrétiennes que Notre Seigneur voulait associer à la renaissance de l'Eglise dans notre pays. Grâce à elle, le jour vint où Mathieu Vianney consentit aux vœux qu'il avait d'abord repoussés.

Quel admirable exemple cette mère n'a-t-elle pas donné aux chrétiennes de notre temps ? Nos prêtres tombent héroïquement sur le champ de bataille et notre clergé est décimé. L'Eglise de France se trouve dans les mêmes conditions qu'en 1815 : elle éprouve la même pénurie et rencontre les mêmes obstacles que jadis. Dieu, qui ne lui fit jamais défaut, fait entendre son appel intérieur aux enfants et aux jeunes hommes qu'il destine au sacerdoce. Les mères chrétiennes les soutiendront-elles ? Auront-elles l'intelligence du rôle auquel Notre-Seigneur les convie et lui prêteront-elles leur foi, leur cœur, leurs mains pour l'aider à reconstruire l'Eglise de France ? Notre avenir religieux dépend d'elles pour une bonne part.

Cardinal SEVIN (1915).

Maison fondée en 1818

VINS ET SPIRITUEUX

EN GROS

F. DARNAJOU

22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { — purs — } à Domicile

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Coupons
Achat et vente de Titres
Placements

Renseignements
gratuits
sur Titres

Faites toutes vos opérations
à la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agences

BREST
MORLAIX
QUIMPER

Bureaux permanents

Châteaulin,
Concarneau,
Douarnenez,
Pont-l'Abbé,
Quimperlé,
Saint-Pol de Léon.

Bureaux
périodiques
ouverts

AUDIERNE, le 3^{me} Samedi,
CAMARET, le Mercredi,
CARHAIX, le Samedi,
CROZON, le Mardi,
LANDERNEAU, le Samedi,
LANDIVISIAU, le Mercredi,
LESNEVEN, le Lundi,
PONT-AVEN, le Lundi,
PONT-CROIX, le Jeudi,
ROSCOFF, le Jeudi,
ROSPORDEN, le Jeudi.

44^e ANNÉE.

Vendredi 12 Juillet 1929.

N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Juillet. — 8^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Bonaventure.

A vêpres, mémoire du suivant et de S. Bonaventure.

Lundi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — Commémoration de N. D. du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 9^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Marc	du 14 au 20 Juillet
Tréguennec	le 21 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊQUÉ

I. Décoration pontificale. — Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape Pie XI a daigné décerner à *M. Auguste Carof, de Ploudalmézeau*, la croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

II. Retraites Ecclésiastiques. — De nombreuses places restent libres pour la 3^e retraite.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Berrou, recteur de Landéda	1.000 f.
M. Bléis, vicaire, —	1.000
M. Rolland, anc. recteur, —	1.000

Les Enfants de Marie, Landéda	200 f.
L'école chrét. des filles, —	200
Les Mères chrétiennes, —	100
La paroisse —	11.800
Les élèves de l'école libre des filles, Pleyber-Christ.	100
M. Messenger, vicaire à Ploujean.....	1.000
Anonyme B... (3 ^e versement).....	100
R. P. Hervé Seznec, missionnaire, vicariat apostoli-	
que de Canton (Chine).....	100
Anonyme, Bourg-Blanc	1.000
— — —	1.000
— — —	1.000
Anonyme, Saint-Mathieu, Quimper.....	100
Les Croisées de l'Eucharistie, Locmaria-Plouzané..	115
Anonyme, —	124
La paroisse —	12.100
La paroisse de Saint-Sauveur, Sizun.....	2.000
Les Enfants de Marie de Plounéour-Trez.....	500
La paroisse —	24.418
(Cette paroisse a déjà versé en dons particuliers	
2.700 francs, soit un total de 27.618 francs).	
La paroisse de Plouénan (2 ^e versement).....	1.300
Anonyme, St-Joseph, Saint-Pol de Léon (2 ^e vers.).	200
Ecole Saint-Joseph, Landerneau.....	650

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *VIII^e Dimanche après la Pentecôte, 14 Juillet* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures à la chapelle réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint Sacrement. — A 8 heures réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Lundi : à 9 h. 1/2 service pour le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, ancien vicaire de la Cathédrale.

Jeudi : à 6 h. 1/2 service et messe pour les Défunts.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *8^e Dimanche Après la Pentecôte (14 Juillet)* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures vêpres, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi et Mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — *Lundi 15 Juillet*, à 9 h. 30, un service sera chanté à LA CATHÉDRALE pour le repos de l'âme de M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest, ancien vicaire de Saint-Corentin.

— Le service anniversaire de M. Bodeur sera chanté, à **POULLAOUEN**, le *mercredi 17 Juillet*, à 11 heures.

— Un service anniversaire sera célébré le *dimanche 28 Juillet*, à 10 heures, dans l'église Saint-Idunet, à **CHATEAULIN**, pour M. l'abbé Jean Le Moal, directeur au Grand Séminaire.

Enseignement libre. — L'Inspection diocésaine prie de nouveau MM. les Curés et Recteurs de presser le personnel de leurs Ecoles de s'inscrire à la mutuelle diocésaine « La Famille Bretonne », dont le siège provisoire est chez M. le chanoine Le Goasguen, rue Feunteunik-al-Lez, Quimper. Pour le moment nous recommandons à tous les Instituteurs et Institutrices, à l'exception des Directeurs et Directrices, d'entrer au moins dans la Mutuelle-Décès en versant 1 franc par an. Le dernier délai d'inscription est le 5 Août 1929.

L'Inspection diocésaine supplie de plus MM. les Curés et Recteurs de rappeler aux Directeurs et Directrices d'Ecoles que le concours pour l'entrée au Cours normal de Saint-Julien a lieu le 27 Juillet, à 8 heures, à l'Ecole Saint-Julien de Landerneau, et à l'Ecole Sainte-Anne de Quimper. S'inscrire en écrivant soit à Mlle Gourmelon, directrice du Cours, à Saint-Julien, Landerneau, soit à M. Salomon, place de Brest, Quimper.

Souscriptions au monument de Mgr Calloc'h, reçues par M. J. Soubigou. — Mme Bertheau, 50 fr. ; Mme Scouarnec, 20 ; anonyme, Loc Maria, 10 ; M. et Mme Le Bosque, 25 ; M. l'abbé Nédélec, recteur de Guipronvel, 20 ; M. et Mme Le Corre, 10 ; anonyme, Fouesnant, 100 ; M. le Recteur de Saint-Evarzec, 20 ; M. le Recteur de La Forêt, 20 ; M. le Recteur de Pleuven, 20 ; R. T. Douarnenez, 25 fr.

Total : 320 francs.

PÉRIGUEUX. — **Le Grand Pardon des Bretons**, sous la présidence de Mgr Duparc. — Dimanche 30 Juin a eu lieu en l'église Saint-Martin de Périgueux, le grand pardon annuel des Bretons de la Dordogne.

La cérémonie a été particulièrement solennelle cette année par la présence de Mgr Duparc, évêque de Quimper, assisté de M. le chanoine Joncour, vicaire général.

A 10 heures 15, la grand'messe est chantée par M. le vicaire général Joncour, assisté de MM. Carpentier, diacre, et Bézac, sous-diacre.

Mgr Duparc fait chapelle entouré de MM. le vicaire général Lafon ; les chanoines Mayjonade, doyen du chapitre ; Pauzac, vice-chancelier de l'Evêché ; Urtasun, secrétaire particulier de Mgr Légasse ; Boissarie, directeur de la Sainte-Enfance ; Ballande, curé de la paroisse ; les abbés Lanchès, aumônier de la colonie bretonne ; Guellec, vicaire de Douarnenez ; Corvizey, aumônier de l'Hôpital ; Goumet, curé du Toulon ; Dufraisse, directeur de la *Croix du Périgord* ; Faure-Muret, organiste, et Galice, vicaire.

Les élèves du Grand Séminaire, ayant à leur tête leur

vénéré supérieur, M. le chanoine Sachebant, et dirigés par le maître connu et apprécié, M. le chanoine Tardieu, exécutent avec perfection les splendides et suaves mélodies grégoriennes et alternent avec la foule des Bretons pour la messe Royale de Dumont et les cantiques en langue celtique.

Les voix argentines de la Schola paroissiale ajoutent leurs notes pieuses à ce concert liturgique.

C'est un spectacle bien émouvant et bien solennel que celui de nos cérémonies religieuses dans un cadre aussi bien adapté que l'église Saint-Martin qui avait revêtu sa parure la plus belle : fleurs, lumières, tentures, et qui était pleine d'assistants à la foi solide comme le granit et aux costumes gracieux et originaux comme ceux du temps passé.

A l'évangile, M. Lanchès, en quelques mots partis du cœur, donne des avis à ses fidèles Bretons, dont chaque famille a délégué un ou deux membres, puis, il laisse la parole à Mgr Duparc, non sans lui exprimer, au préalable, sa joie, sa fierté et sa gratitude pour sa venue de si loin.

L'Evêque de Quimper et de Léon paraît en chaire, mitre en tête...

O crux, spes unica! Salut, O Croix, notre espérance ! avec quelle ardeur et quelle onction, l'orateur salue la croix du Calvaire, celle de St-Pierre à Rome, les croix de Bretagne qui sont les monuments les plus marquants et les plus populaires de la piété bretonne.

Le culte de la croix est le signe visible de la nationalité bretonne du pays natal. Gardez votre fidélité à la foi du Christ et mettez notre Seigneur en vos âmes, dans l'âme des enfants, des vieillards, des malades, des cultivateurs...

Saluons, aimons, adorons la Croix, productrice, inspiratrice et conservatrice de notre Foi...

Ce fut une belle envolée d'éloquence puisée aux sources les plus pures de nos croyances.

A 14 heures 30, Mgr Duparc chante pontificalement les vêpres devant une assistance aussi nombreuse que le matin.

Après le *Magnificat*, M. le vicaire général Joncour développe et explique en breton la parabole de la vigne de l'Evangile : *Ego sum vitis, vos palmites*. Je suis la vigne, vous êtes les branches. *Start ar Groaz en hor Breiz. Startoch ar Feiz en hor c'hreiz*. La Croix est solide dans notre Bretagne ; plus solide est la Foi dans nos cœurs.

Le salut solennel du Saint-Sacrement clôture la cérémonie de l'après-midi.

L'assemblée générale statutaire de la Caisse rurale des Bretons se tient toujours dans l'après-midi du Pardon. Quelques retards survenus dans le programme empêchèrent un grand nombre de Bretons de prendre part à cette réunion : les trains n'attendent pas !

M. Coatalem, notre dévoué président, offrit la présidence d'honneur à Mgr Duparc, puis, dans un rapport succinct, il donna l'état de la caisse.

Le mouvement des fonds est de 213.000 francs, inférieur donc de 20.000 francs à celui de 1927. M. Coatalem donne l'explication de cette infériorité : année déficitaire en blé ; nulle en pâturages et légumes d'hiver ; mauvaise pour l'élevage, d'où peu d'économies chez les Bretons.

Notre actif est cependant en progrès : 50.000 francs de plus qu'en 1927, et notre réserve se monte à 2.200 francs, soit 1.500 de plus que l'année dernière.

Il y a donc du progrès. A qui en revient le mérite ? Au secrétaire !

Mgr Duparc, dans une très spirituelle improvisation, donne à chacun son dû : « Le secrétaire a certes quelque mérite, mais c'est un plaisir pour lui de s'occuper d'une caisse rurale, il y a 20 ans qu'il est spécialiste en cette matière. Mais comment remercier le dévoué président et ses collaborateurs toujours prêts à rendre service à leurs compatriotes, ce sont eux qui assument la responsabilité d'une caisse si délicate à manier, c'est vers eux surtout que va la reconnaissance de l'évêque ».

Monseigneur rend hommage au bon esprit des Bretons qui s'entraident de leur mieux ; il les exhorte à s'unir toujours davantage, à être économes afin de s'élever peu à peu du métayage au fermage, puis à la propriété du sol qui donnera une plus grande stabilité à leurs familles.

Il leur parle, avec l'éloquence que l'on connaît, des vieux saints de Bretagne, protecteurs de l'agriculture, il faut imiter leur vie de labeur, de foi, pour mériter leur protection.

Quelques avis très pratiques de M. l'Aumônier, une courte prière, une dernière bénédiction, un émotionnant *Kenavo*, et, à 17 heures, on se sépare au cri de : « Vive Monseigneur ! »

M. l'abbé Lanchès qui a fait venir cette année encore 84 familles bretonnes en Périgord, laisse à d'autres la réclame bruyante et les commissions substantielles.

Il se contente de faire le bien sans bruit et sans profit personnel. Plus de quatre mille Bretons et toute la population périgourdine affirment son succès magnifique, dont la belle journée du 30 Juin fut une splendide manifestation.

M. l'abbé Lanchès est un bon Français et ce qui ne gâte rien c'est un apôtre.

Il a bien mérité de la Bretagne et du Périgord.

(*La Liberté du Sud-Ouest.*)

PLOGOFF. — Dimanche 14 Juillet, Grand Pardon de N.-D. de Bon Voyage. — Le samedi 13 : veille du Pardon, à 11 h. (heure légale), grand'messe à la chapelle ; à 4 heures, vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le dimanche 14 : à 7 heures, 1^{re} messe ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Bizien, recteur de Beuzec ; à 4 heures, vêpres, procession sur la montagne, sermon par M. Le Beux, recteur de Pluguffan, et bénédiction du T. S. Sacrement.

Le lundi 15 : messe à la chapelle, à 7 heures.

Pendant ces jours, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions. — Indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires.

Les pèlerins pourront se procurer des cierges à la sacristie de la chapelle.

CHATEAULIN. — La Journée Eucharistique du 7 Juillet. — Elle s'est splendidement déroulée dans une atmosphère de foi et de piété bien édifiantes, par un temps idéal.

La plupart des paroisses du doyenné : Dinéault, Plonévez-Porzay, Plomodiern, Kerlaz, Cast, Saint-Nic, Port-Launay, Saint-Coulitz... y ont envoyé, chacune suivant son importance, des contingents d'enfants. D'autres groupes imposants sont même venus de Gouézec, de Lothey... ; voici des fillettes d'Hanvec qui portent des coiffes noires aux plis gracieux et modestes et que d'aucuns prennent pour des iliennes de Sein.

Le nombre des jeunes congressistes (Châteaulin compris, la paroisse et ses deux pensionnats) s'est ainsi élevé à sept ou huit cents. Leurs rangs pressés débordaient, à la grand' messe et aux vêpres, la nef de Saint-Idunet qu'on leur avait réservée et où l'on avait eu soin de remplacer par des bancs les chaises trop encombrantes.

La journée s'était ouverte à sept heures et quart, par une messe de communion pour les enfants de Châteaulin. Pendant cette messe où beaucoup de mères de famille et un certain nombre de jeunes gens s'approchèrent aussi de la Sainte-Table, le chant des cantiques accompagné par les orgues, fut particulièrement fervent.

A la grand'messe, célébrée à dix heures et demie, devant le Saint Sacrement exposé, par M. l'abbé Le Gac, M. Belbéoch, vicaire à Pleyben, parla avec une éloquence et une onction singulièrement prenantes de l'action de l'Eucharistie sur nos âmes, de l'élan et de la force que sa bonne réception donne à la vie chrétienne et du rôle capital qu'elle joue par là même dans l'œuvre de notre sanctification et de notre salut. Comparaisons suaves ou pittoresques, traits vécus et émouvants abondèrent sur les lèvres du prédicateur, empêchant l'attention de l'auditoire pourtant difficile à intéresser, de languir le moins.

A une heure de l'après-midi, M. Belbéoch réunit à la Plaine les Apôtres de la Croisade eucharistique qui ont eu l'heureuse initiative de notre journée.

Les vêpres furent présidées, à deux heures, par M. Le Gall, recteur de Kerlaz ; les stalles étaient occupées par MM. les Recteurs de Plonévez-Porzay, de Port-Launay, de Cast, de Lothey et du Pont-de-Buis et de M. l'Aumônier de Saint-Louis, etc...

M. Corvez, recteur de Port-Launay, porta le Saint Sacrement à la procession qui se fit à travers les rues de la ville jonchées de verdure et de fleurs, devant les maisons parées comme aux plus belles Fêtes-Dieu. En tête s'avançaient de jeunes communiantes, des lys à la main ; elles étaient suivies de la longue et impressionnante théorie d'enfants que rassemblait leur dévotion à l'Eucharistie... Aux sons des trompettes et des fifres des Coquelicots alternant avec les chants de la chorale des jeunes filles, le Saint-Sacrement, précédé de son magnifique cortège et encadré d'un flot d'enfants de chœur et de garçonnetts portant des lys, gravit lentement la route qui monte à Notre-Dame.

Dans cette église qui ne peut contenir toute la foule, après une brève et vibrante allocution de M. Belbéoch, M. le Curé-Archiprêtre procède à la réception de nouvelles croisées de l'Eucharistie.

La procession regagne ensuite l'église Saint-Idunet où M. le Curé remercie avec émotion tous ceux qui ont contribué à l'éclatant succès de la journée et donne lecture des nombreux et généreux sacrifices offerts en particulier pour l'obtenir par les croisées de la Plaine et leurs cadettes.

Enfin le salut solennel du Saint-Sacrement clôture l'inoubliable fête.

MORLAIX. — Journée eucharistique à la Salette — L'aube du jeudi 4 Juillet s'est levée sous un ciel nuageux. En dépit du temps incertain, on afflue de toutes parts à la Salette. A la bonne conscience d'un devoir accompli s'ajoutera en effet, on l'espère du moins, l'agrément d'une ravissante et délicieuse journée.

En ce début de Juillet, où la nature garde encore l'éclat de ses verts et frais ombrages, le site de N.-D. de la Salette est incomparable : merveilleuse allée de Pennélé où se déroulera dans l'après-midi la procession du Saint-Sacrement ; riante vallée de Morlaix, charmante entre toutes ; vieille église et vieux couvent de Saint-François, où les pierres elles-mêmes gardent l'écho des chants et des pénitences de nos dévouées religieuses hospitalières ; et, dominant ce cadre, bâtie sur la colline, la gracieuse chapelle de « Madame Marie » dont la modeste flèche symbolise si bien le jet de la prière vers l'azur des cieux.

A 10 h. 1/2, quand commence la grand'messe, les paroisses sont à peu près au grand complet. M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix évaluera à 1.500 les enfants qui ont participé à la procession : 500 garçons et un millier de filles. Guiclan, Guerlesquin, Roscoff, Plounéour-Ménez, Loc-Eguiner, Saint-Thégonnec, Carantec, Ploujean, Locquénolé, Taulé, Henvic, Saint-Mathieu de Morlaix, Saint-Melaine, Saint-Martin, les Ursulines de Morlaix, Saint-Jacques Lézérazien, Saint-Thégonnec, Commana, Mespaul, Plougonven, Trévidy, Saint-Sauveur, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plourin-lès-Morlaix, etc..., ont envoyé leurs délégations et souvent dépassé la centaine. Saint-Pol de Léon, avec les Ursulines et l'école Saint-Jean-Baptiste, ont fourni, semble-t-il, un gros appoint. L'uniforme N.-D. du Créisker est très remarqué.

M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix célèbre la messe, assisté de MM. les abbés Messenger, vicaire à Ploujean, et Prémel, vicaire à Roscoff, remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre. Sur l'estrade ont pris place MM. les Recteurs et Vicaires des paroisses avoisinantes, et les blancs surplis se mêlent aux rochets de dentelle. MM. les chanoines Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, et Mesquen, supérieur de l'Institution N.-D. du Créisker, M. l'abbé Le Pape, curé-doyen de Saint-Thégonnec, seront les prédicateurs éloquents de la journée, et s'attacheront à développer dans le cœur des enfants et des parents l'amour envers

Jésus-Hostie qui voit en ces jeunes âmes ses amis de prédilection.

Une centaine d'enfants de chœur des trois paroisses de Morlaix, de Locquéno, de Taulé, de Mespaul, du collège de Saint-Pol, etc., réunis à la chapelle, à 1 h. 1/2, reçoivent de M. le chanoine Mesquen quelques conseils pratiques. Parmi eux se distingue plus particulièrement l'excellente maîtrise de la cathédrale de Saint-Pol qui assure, avec aisance et grâce, sous la direction de M. l'abbé Mévellec, l'exécution des suaves mélodies Grégoriennes. Vivante leçon de choses à la vérité, que nos petits chantres auront eu grand profit à entendre !

Un gai soleil favorisa l'après-midi la procession du Saint-Sacrement tant attendue. Elle fut splendide et par l'ordre qui y régna, et par les chants, et par la piété des assistants, et par la longue théorie des petites filles et des petits garçons, heureux de s'associer au triomphal cortège que Bayonne voyait à cette même heure se dérouler. Du haut du beau reposoir édifié au fond de l'allée, Notre-Seigneur bénit toute la foule qui rentra émue et ravie à l'esplanade, où M. le chanoine Pichon prononça une courte et vibrante allocution, faisant un appel tout particulier en faveur des vocations sacerdotales et religieuses. Un dernier salut du Saint-Sacrement clôtura cette magnifique journée toute à l'honneur de la Salette et de son zélé chapelain.

53^e Pèlerinage du Diocèse de Quimper et de Léon, à Lourdes (23-28 Juin 1929)

3.000 Pèlerins : 2.800 (dont 60 malades), par les trains officiels : rose, bleu et blanc.
Plus de 200 par les trains ordinaires.

NOTES ET IMPRESSIONS

C'est ici une suite de notes et d'impressions cueillies librement durant le séjour à Lourdes. J'espère qu'en les parcourant, plusieurs pèlerins revivront les émotions qu'ils ont eux-mêmes ressenties ; s'il en est qui ne s'y reconnaissent pas, ils voudront bien se rappeler que les choses ont des aspects multiples et, qu'à leur contact, nos sensibilités et nos âmes ont des réactions diverses. A Lourdes, cela s'explique encore mieux que partout ailleurs, puisqu'on y est en relation plus intime avec le divin, lequel est infini.

X

La Gare. — L'« In viam pacis » récité, j'arrive à la gare de Quimper, vers 13 h. 15 : les quais sont encore déserts... Une rame de wagons d'une longueur inusitée occupe la 3^e voie : c'est le train rose. Bientôt, une rumeur se fait entendre dans la cour extérieure et sur l'avenue ; ce sont les péle-

rins qui arrivent. Le pêle-mêle des coiffes blanches, des mitres brodées, des collerettes tuyautées, des gilets à broderies et boutons d'or, des chapeaux à velours noir et boucles d'argent, est ravissant sous les rayons du soleil. Un sifflement strident... Nous sommes partis... Un puissant *Ave Maris Stella* s'échappe avec fracas de chaque compartiment.

Nous arrivons. — Les premiers cônes neigeux des Pyrénées sont apparus ; ils se détachent nettement, à un étage supérieur, sur le fond bleuâtre et tourmenté du reste des montagnes dont la base est enveloppée d'une écharpe de brume laiteuse ; les ardeurs du soleil commencent à pomper la rosée nocturne... Voici que le Gave aux eaux savonneuses court sous notre train... Lourdes, la ville bénie de la Vierge ne doit pas être loin, tous les regards se collent aux vitres, avides....

Soudain, toute blanche, éblouissante dans la lumière, surgit la silhouette élancée de la Basilique, collée au flanc violet des Espelugues ; sous ses pieds, la Grotte, avec la belle Vierge de Fabisch, dans le creux ovale du rocher ; mille béquilles flottent sur la gauche, témoins des grâces antérieures de l'Immaculée et gages de ses faveurs prochaines ; sur le sol grésillent des centaines et des centaines de cierges.... L'émotion nous saisit, et, c'est d'une voix étranglée que nous envoyons à la Reine de ces lieux tant désirés le premier couplet de l'*Ave Maris Stella*....

1^{re} Visite individuelle à la Grotte. — Nous sommes arrivés. Vite les paquets sont descendus, et, les portes franchies, nos pèlerins se guident tout seuls et parfaitement bien. Si Huysmans n'était pas mort, je l'aurais invité à effacer tout un long paragraphe de son volume *Les foules de Lourdes*. Ah non ! les Bretons ne sont plus, si jamais ils le furent, les lourdauds qu'il a dépeints avec tant d'humour, conduits comme un bétail par des chiens-bergers, leurs prêtres ! Toutes mes brebis se sont égarées, et pas une n'a été perdue ! Je les retrouve agenouillées aux pieds de la Vierge immaculée, vers laquelle elles ont couru.

Les Espagnols. — J'essaye d'atteindre la Grotte, impossible d'avancer, toute la place est encombrée. Il y a là un grand nombre de malades étendus sur des brancards ou assis dans des voituresses ; derrière eux, des hommes au teint olivâtre, à la chevelure d'un noir d'ébène ; des femmes à la tête couverte d'une mantille noire, tout un peuple agenouillé sur le bitume... 5 diocèses de la Catalogne ont amené ici 15 trains de pèlerins et un contingent de près de 600 infirmes ou malades... On chante des cantiques dont l'allure sautillante me déconcerte quelque peu, vu la circonstance. Je me serais attendu à un mouvement lent et solennel qui, pour nos oreilles bretonnes, traduit mieux la supplication... Je ne comprends rien à ce que disent ces braves gens à Notre Dame de Lourdes ; je lui demande de vouloir bien les exaucer tout de même...

Une messe des Catalans. — Je me dirige vers le Rosaire dans l'intention de célébrer la Sainte Messe... Pendant que

je célèbre, l'immense Rosaire, tout à l'heure presque vide, se remplit rapidement : une multitude de femmes aux mantilles noires, sur la poitrine une médaille de la Vierge encadrée d'une rosace de satin bleu bordé de blanc, des hommes bruns, des prêtres à la soutane flottante, portant le même insigne, garnissent tous les bancs... Ce sont les Catalans. Un prêtre en chasuble, assisté de deux servants, est au grand autel... Une messe commence, une messe basse avec chants. Tout ce monde chante... ; les notes aiguës des femmes dominent trop les voix cuivrées des hommes... Cependant c'est agréable... Que chantent-ils ?... Les mots « Madre de Deu » y reviennent à intervalles réguliers comme un leit-motif...

Les Belges. — 10 h. 15 sonnent au carillon de la Basilique... Notre train blanc arrivera bientôt en gare et je voudrais me trouver à l'Hôpital des Sept-Douleurs pour recevoir nos malades... Sur l'Esplanade de nombreux pèlerins, hommes et femmes, vont, viennent en tous sens ; sur les poitrines un insigne que je n'ai pas encore remarqué : un ruban à trois couleurs vert, noir et jaune... Les teints sont colorés, les cheveux blonds, la taille en général élevée... Ce sont des Belges. Ils sont 2.500 avec 280 malades. Ils repartent demain. Ils font leurs emplettes-souvenir et portent à la Grotte des cierges qui, après leur départ, prolongeront leur présence auprès de Notre Dame.

A l'hôpital Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Quelques minutes plus tard je suis à l'hôpital. Les premières voitures débarquent nos malades entre les bras de brancardiers bénévoles, dont j'admire l'adresse. La charité n'est pas seulement la mère de toutes les vertus, elle fait faire des prodiges de dextérité et de délicatesse. Ce qu'il en faut, pour ne pas accroître les souffrances déjà si grandes de ces malheureux qui viennent d'être cahotés 18 heures de rang par un train aux ressorts fatigués ! L'épuisement est visible sur leurs visages flétris. Cependant une lueur d'espérance et de satisfaction brille au fond de leurs orbites caves et donne à leurs physionomies douloureuses une attirance indéfinissable...

Parmi tant d'autres qu'il m'est impossible de signaler, je remarque une jeune fille enroulée dans une couverture grise et déposée sur un brancard dans un coin de la cour d'entrée : front pâle et reluisant, yeux gris-bleu vernissés, pommettes saillantes trop rouges où des veines superficielles crevées forment des petites taches noirâtres, lèvres exsangues et gercées, un peu de bave dans les coins de la bouche entr'ouverte laissant paraître des dents trop longues et déchaussées : stigmates irrécusables de la tuberculose... sa respiration est à peine perceptible, on la croirait mourante... Une forte paysanne du bas-Léon se tient à ses côtés... Je lui demande en breton si elle est la mère de cette jeune fille. « Oui, répond-elle, les médecins ne peuvent plus rien ; elle a été extrémiée la semaine dernière ; je l'ai amenée ici... Peut-être Notre Dame de Lourdes aura-t-elle pitié de moi !... » Je ne puis m'empêcher de songer à la Chanaënne de l'Evangile. Sa fille aussi était malade, et elle demandait pitié pour elle-même ! Le cœur des mères est le

même partout et en tout temps ! Jésus exauça cette païenne éplorée. Puisse-t-il donner à la Vierge d'exaucer l'espérance de cette mère bretonne qui doit être une bonne chrétienne, car elle ajoute : « Quoi qu'il en soit, que la volonté de Dieu » soit faite... n'est-ce pas mon enfant ? » Et celle-ci confirme la parole de sa mère d'un sourire pâle et résigné à mon adresse... Je lui promets le concours de mes prières, cependant que les brancardiers l'emportent dans une salle du rez-de-chaussée.

Dans les salles. — L'occasion est bonne ; la retrouverai-je plus tard ?... Visitions les salles... Presque tous les lits sont occupés... Malades belges et bretons voisinent parfois dans la même pièce ; l'hôpital des Sept-Douleurs n'est pas considérable... C'est l'heure du repas. Des religieuses de toutes couleurs et de tous ordres, des infirmières de tous les costumes circulent entre les lits, refont les pansements, lavent les plaies, apportent aux hospitalisés potage, viande, légume, tisane, les aident à manger et à boire avec des attentions attendrissantes... C'est ici le terrain par excellence de l'amour... Son parfum couvre les odeurs lourdes et fades des plaies qui suppurent, des haleines fétides, des pansements salis...

Que des religieuses se consacrent à soigner ces douleurs, nul n'en est étonné ; on sait que rien n'est au-dessus de leur dévouement ; mais que des personnes du monde, parfois de la plus haute société, portant des noms illustres, recherchent comme une faveur de pouvoir rendre ces services à des malheureux et malheureuses chez qui tout devrait répugner à leur délicatesse ; qu'elles le fassent sans ostentation, avec la plus grande simplicité, quelques-unes durant des semaines et des mois, après s'être imposé les frais d'un voyage pénible et coûteux, uniquement dans ce but ; cela ne se voit nulle part ailleurs...

Préparation de la procession du Saint-Sacrement, sur l'Esplanade. — Le pèlerinage de Quimper doit se réunir à l'église paroissiale à 17 h. 30... L'atmosphère est embrasée, le sable de l'Esplanade est brûlant, ce qui n'empêche pas une grande animation d'y régner. Des brancardiers espagnols et belges, insensibles à la chaleur, relient en hâte par des cordes les troncs des grands arbres le long des Rampes ; d'autres apportent des malades sur des civières, poussent des voitures occupées par des infirmes, les déposent et les rangent à l'ombre... ; les 2 côtés de l'immense place sont déjà garnis, et d'autres viennent encore ; il faut doubler et tripler les rangs ; à la fin près de 900 spécimens des misères qui peuvent affliger le corps humain sont là groupés. Quelle exposition lamentable ! Des infirmiers veillent, présentent de l'eau fraîche à l'un, essuient le visage d'un autre... Peu à peu, des pèlerins arrivent et se massent par derrière les malades... ; la majorité est espagnole... beaucoup de Belges, plusieurs Finistériens. Alors des prêtres dispersés de ci de là, récitent le chapelet et entonnent des cantiques... Malades et assistants, alternant d'un côté à l'autre, répondent ; prières et chants se croisent au milieu et s'élèvent en suppli-

cations ardentes vers le Ciel... C'est la préparation de la procession du Saint-Sacrement.

Le Bureau de l'Hospitalité. — Encore une bonne demi-heure avant la procession. J'ai le temps de me glisser jusqu'au Bureau de l'Hospitalité, installé sous la 3^e arche de la Rampe gauche, côté du Gave... Un Monsieur chauve, à barbe blanche, binocles sur le nez, très aimablement me montre le registre des brancardiers. J'y lis des noms modestes et des noms illustres ; toutes les provinces de notre belle France y ont des représentants, à côté de la Hollande, de l'Italie, de l'Allemagne et même de l'Amérique ; tout naturellement les dernières pages portent plus de noms espagnols et belges ; en dernier lieu les noms de plusieurs Finistériens à peine débarqués du train... Saluons le tableau d'honneur du dévouement.

Bureau des Constatations. — Je passe au Bureau des Constatations tout à côté... La porte est entr'ouverte... La salle spacieuse où je viens d'entrer est vide : des murs cloisonnés de pichpin vernis, un plafond en berceau lambrissé de même, deux vastes fenêtres donnant sur l'avenue qui longe le Gave, quelques cadres appendus aux murs, dont deux soutiennent sous verre les photographies des principaux miraculés avec une inscription manuscrite indiquant la nature de leurs infirmités, un 3^e le fac-similé en bronze des avant-jambes de de Rudder, entre les 2 fenêtres une attestation de plus de 300 docteurs et professeurs déclarant qu'au point de vue de l'hygiène tout est irréprochable à Lourdes, plus haut le portrait du D^r Dozous, fondateur et premier président du Bureau... C'est tout... A gauche, une salle dont la porte entre-baillée laisse voir une longue table à tapis vert ; dans un coin assis sur une chaise un Monsieur feuillette un volume silencieusement ; il ne paraît pas étonné de ma présence ; je m'enhardis et lui demande le D^r Vallet... Sans mot dire, il me montre la cloison à l'autre bout de la salle que j'occupe ; deux portes y sont percées sur lesquelles deux cartes de visite clouées. Sur l'une, « R. P. Izard, bénédictin de Maredsous », sur l'autre « D^r Vallet, président du Bureau des Constatations ». C'est lui que je cherche. Je frappe : « Entrez », répond une voix sonore... Je me trouve en présence d'un homme de 45 à 50 ans, taille moyenne, trapu, assez corpulent, tête puissante éclairée de deux yeux gris très vifs, interrogateurs. Il est assis devant un bureau, sur lequel quelques feuilles manuscrites dont l'écriture est encore humide. J'ai dû le troubler dans la rédaction de quelques rapports. Comment va-t-il m'accueillir ?... Emu, je m'incline, me présente, et expose ma requête. Quand il apprend qu'il a affaire à un Breton, les traits de son visage se détendent. Quoique Normand d'origine, lui aussi est Breton, Breton de cœur ; avant de venir ici, il résidait à Saint-Brieuc, où il aimerait revenir ; mais impossible durant toute la période des pèlerinages, ses fonctions le retiennent à Lourdes ; l'hiver il l'emploie à faire des conférences dans les centres intellectuels... Bien volontiers, il m'accorde l'autorisation d'entrer librement au Bureau des

Constatations, me demande si Monseigneur qu'il connaît et vénère, est avec nous, s'informe du nombre des malades que nous avons emmenés, et exprime le vœu d'avoir à proclamer quelques bienfaits signalés de la Sainte Vierge en notre faveur... Je le remercie, m'excusant de lui prendre un temps trop précieux et me retire plein d'admiration pour l'affabilité de ce grand savant, qui, encore jeune, fait autorité dans le monde médical et continue si dignement la lignée des Dozous, des Boissarie, des Marchand. Avant de sortir, une curiosité me prend... Je voudrais savoir quels sont les médecins qui ont passé ces temps derniers au Bureau des Constatations ; j'ai remarqué tout à l'heure sur la table de la salle de gauche une soucoupe qui contient un certain nombre de cartes de visite... Ne sont-ce pas les leurs ? C'est bien cela... Il y en a une bonne trentaine. Je note les noms suivants : D^r Janssens, d'Utrecht ; D^r Walker, de Strackfort ; D^r Godurin Douring, de Boston ; Professor Emilio Casabona, de l'Université de Genève ; D^r Mur Serra, de Barcelone ; D^r Philippon, de Brest, etc., etc... Toutes les nations et toutes les langues. Quelle garantie d'impartialité dans les verdicts du Bureau des Constatations, quel magnifique hommage rendu à la science de son président et quelle haute assurance donnée à l'Univers que les faits de Lourdes sont des réalités indéniables !

La procession du Saint-Sacrement. — Entre temps, la procession du Saint-Sacrement est partie de la Grotte ; elle s'avance vers l'Esplanade. Il est 4 h. 1/2. Un grand Suisse en bicornes à galon d'argent, culotte et redingote bleues traversées d'un baudrier d'argent, la canne à pommeau d'argent en main, précède la croix d'or. Viennent ensuite sur 2 rangs 200 et quelques jeunes filles voilées de blanc ; quelques-unes balancent avec grâce des éventails à nuances diverses ; à leur suite une double haie d'hommes, un cierge en main ; puis de nombreux prêtres en surplis ; tout le long du cortège des bannières pourpre et or, d'immenses drapeaux de satin blanc frangés d'or, dont les plis mouvants recèlent des chefs-d'œuvre de broderies en soie aux couleurs chatoyantes ; enfin le dais surmonté de panaches blancs et bordé de tentures à orfroi. La monstrance est portée par le Directeur spirituel du pèlerinage belge assisté de deux prêtres en chape. Puis viennent deux évêques en cappa, quelques dignitaires portent les fanaux, et un groupe de médecins, parmi lesquels je distingue le D^r Vallet, Dom Izard et le D^r Philippon ; par derrière une masse imposante d'hommes et de femmes... Quand le Saint-Sacrement apparaît sur l'Esplanade le spectacle est féérique : les rebords des Rampes sont garnis de grappes humaines, les contours de l'Esplanade noirs de monde, des milliers de personnes barrent l'horizon derrière le dais ; sur le tout un soleil caniculaire déverse des flots de lumière blonde... La monstrance quitte le dais, un ombrellino s'ouvre et protège le célébrant ; la bénédiction des malades commence. Impossible de bénir à part chacun d'entre eux, ils sont trop. L'ostensoir s'élève et trace en l'air des séries de larges signes de croix, bénissant en même

temps 3 ou 4 patients. Un prêtre belge, à genoux en plein soleil, les bras en croix, lance d'une voix étonnamment puissante des invocations en langue française que la foule répète avec ferveur. On se croirait transporté en Galilée, assisté à une des scènes évangéliques : une multitude d'infirmes et d'éclopés tendent les bras vers Jésus qui passe et lui crient leur détresse !... Des larmes perlent aux paupières, une émotion poignante étreint chaque cœur : tous les regards se portent de l'Hostie aux malades, des malades à l'Hostie. On s'attend à quelques prodiges, Jésus en a fait tant ici ! Sa puissance n'est pas diminuée !... « Seigneur, faites que je voie ! Seigneur, faites que je marche ! » crie le prêtre ; « Seigneur, faites que je voie : Seigneur, faites que je marche ! » s'écrie l'assistance... La visite aux malades est achevée ; le Saint-Sacrement se dirige par le milieu vers le parvis ; les invocations continuent jusqu'à ce qu'il s'arrête et se retourne face à la foule. Alors retentit le *Tantum ergo*, grave, solennel ; toute l'assistance s'incline dans la poussière... C'est fini... J'observe une pauvre mère encore à genoux auprès de la voiturette où gît son enfant... du coin de son tablier elle essuye les larmes qui inondent son visage, tandis que de la main droite elle adresse un baiser résigné au Saint-Sacrement qui disparaît dans l'ombre sous la grande porte du Rosaire... Si Jésus ne fait pas toujours des miracles pour le corps, il en produit de plus beaux dans les âmes, à qui il fait comprendre et accepter les croix qu'il ne lui plaît pas de nous ôter...

Le salut du pèlerinage à la Vierge de Massabielle. — Il est 5 h. 1/2 passées ; inutile de courir à l'église paroissiale ; notre procession doit être déjà en route. Je vais directement à la Grotte. En chemin, je m'aperçois que bien d'autres Finis-tériens ont été captivés par la cérémonie grandiose que je viens de décrire. Nous parvenons ensemble à la Grotte où la procession ne tarde pas à nous rejoindre... Le cantique « Nous venons encor, du pays d'Arvor » éclate puissant aux pieds de la Blanche Vierge... Le terre-plein entre la Grotte et le Gave fourmille des coiffes et des costumes de l'Armorique, plus loin, au delà des piscines, jusque sous les arcades des rampes se pressent les étrangers... A la place de Monseigneur retenu par le sacre du nouvel évêque de Vannes, M. le chanoine Joncour, vicaire général, nous présente à N.-D. de Lourdes : « Voici, ô Mère, vos « Bretons fidèles », dociles à l'appel que vous avez adressé au monde par la petite Bernadette, c'est la 53^e fois qu'ils traversent la France pour vous dire leur amour ; ... car on vous aime chez nous... » Impossible de résumer en quelques lignes toute la substance de ce discours. Telle une gerbe pleine il offre à Marie ce que chacun porte dans le cœur. Notre pensée s'envole vers la Bretagne chérie : paroisses, œuvres, parents, amis, les valides, les malades, les grands et les petits, tous surgissent les uns après les autres devant les yeux de notre âme et nous les déposons aux pieds de la Vierge...

Depuis ce matin, bien des impressions ont ébranlé mon cœur ; en ce moment une émotion douce, délicieuse l'emplit à déborder. Il fait si bon d'être ici, entre Bretons, serrés

les uns contre les autres, fraternellement unis dans un même sentiment ! Est-ce une illusion ?... il me semble que Notre Dame, du creux de son rocher, nous sourit en silence ; elle aussi est heureuse de nous voir ainsi... (A suivre.)

×

On a trouvé : 1° un tour de cou ; 2° un porte-monnaie contenant la somme de trente-trois francs cinquante et une bague en argent.

Les réclamer à M. Le Sann, curé de Lanmeur.

La Semaine sociale de Besançon (29 Juillet - 3 Août 1929).

— Du 29 Juillet au 3 Août prochain, la ville de Besançon abritera les assises de la XXI^e Semaine sociale de France. Cet événement ne passera pas inaperçu dans une cité qui a toujours montré un goût très vif pour les grandes questions de politique sociale. Encouragés par S. E. le cardinal Binet, tous les groupements intellectuels et sociaux du pays s'emploient à ménager, à cette session, l'accueil des esprits et l'hospitalité des foyers franc-comtois.

Un grand et passionnant sujet sera le thème central des cours et conférences. On étudiera les *Nouvelles conditions de la vie industrielle*, autrement dit la portée morale, sociale et économique de l'immense évolution provoquée, dans le monde industriel, par les méthodes d'organisation scientifique du travail.

La réputation scientifique du corps professoral chargé des cours et conférences est la meilleure garantie de l'intérêt offert par cette session.

Le Secrétariat permanent établi à la Chronique sociale de France, 16, rue du Plat, Lyon, envoie les programmes et reçoit les demandes de renseignements et d'inscription.

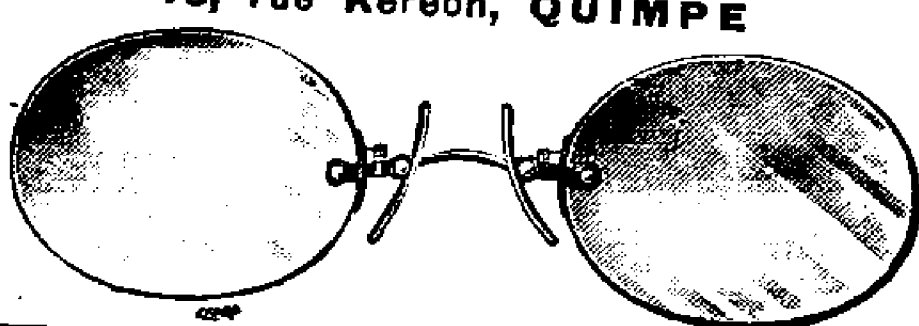
La R. P. S. — Une municipalité peut-elle allouer des subventions pour fournitures ou livres de prix aux écoles privées ? — M. Delmotte, député, demande à M. le Ministre de l'Instruction publique si une municipalité peut régulièrement, sur son budget, allouer des subventions pour fournitures ou livres de prix aux écoles privées de son territoire. (Question du 15 Novembre 1928.)

Réponse. — Aux termes de la jurisprudence actuellement en vigueur, lorsque le Conseil municipal d'une commune a décidé d'assurer la gratuité des fournitures scolaires, rien ne s'oppose à ce que la commission scolaire comprenne sur la liste des élèves indigents des écoles privées, à la condition toutefois que la caisse des écoles n'intervienne en aucune façon dans la distribution, que les fournitures soient imputées sur le budget communal et réparties entre les enfants indigents des écoles privées par les soins du maire.

Par contre, une somme votée pour l'achat des prix destinés aux élèves des écoles libres constituerait une subven-

tion déguisée dont la destination serait contraire aux dispositions de la loi du 30 Octobre 1886 et à la jurisprudence du Conseil d'Etat.

(J. O. 21. 11. 28, D. P. Ch., 2^e séance du 20. 11. 28, p. 2738.)

DELBENN LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
 16, rue Kéréon, QUIMPE

DÉPOSÉE
DE LAROCHE
 Opticien diplômé
 BANDAGISTE
 MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

 **Au LYS de PAQUES** 35-45, Rue de Sèvres
 PARIS (6^e)
 Pour Noël: Crèches et accessoires
 Papier rocher, Troncs quêteurs (Catalogue franco)

FERME - LAITERIE

près Paris à céder, après fortune, de suite ou au 1^{er} Octobre. 230 litres garantis à 2 frs. Terres et fourrages à volonté. Grandes facilités de paiement à travailleurs sérieux. Vendeur mettrait au courant. Ecrire pour renseignements, FRANCE AGRICOLE, 77, rue Réaumur, Paris.

TOILES ET LINGE DES VOSGES
 de réputation mondiale
 vendus directement par le producteur.
 Tissage
ECHANTILLONS WOLLBRETT
 GRATIS
 à DINOZÉ (Vosges).
 Agent pour l'Ouest : Jean LE BIHAN, à Poullaouen (Finistère).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Juillet. — 9^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Thénénan et de Ste Praxède.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Thénénan.

Lundi, 22. — Ste Marie-Madeleine, Pénitente. Double. Blanc.

Mardi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — Vigile de S. Jacques. Violet.

Jeudi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 26. — Ste ANNE, Patronne de la Province. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Samedi, 27. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — 10^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréguennec	du 21 au 22 Juillet.
Loperhet	du 23 au 25 —
Ursulines de Saint-Pol	du 26 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Secours aux écoles. — Pour nous permettre d'établir le compte des ressources dont la caisse des écoles pourra disposer cette année en faveur des écoles à secourir, Nous prions les prêtres qui ont dans leur caisse des fonds provenant de l'application de la note relative aux messes de binage qu'ils ont reçue en Janvier 1929, de vouloir bien en faire immédiatement l'expédition au compte courant de M. Perrot, n° 3480, Nantes.

II. De nombreuses paroisses n'ont pas encore fait leurs versements à l'œuvre du Denier du Culte et à l'Œuvre diocésaine des Vocations.

Les Commissions de ces Œuvres devant se réunir incessamment, nous prions les intéressés de se mettre en règle au plus tôt. (C/C 3480, Nantes.)

III. Conseillers paroissiaux. — Liste des paroisses pour lesquelles Monseigneur l'Evêque a approuvé les nominations de conseillers paroissiaux qui lui ont été soumises (suite) :

Bannalec, Briec, Carantec, Goulien, Guiprônel, Kerlaz, Lanneufret, Laz, Le Cloître-Pleyben, Lesneven, Leuhan, Locronan, Loctudy, Meilars, Ploaré, Plobannalec, Ploéven, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plogastel-Saint-Germain, Plouider, Plouigneau, Plounéventer, Pluguffan, Saint-Eutrope, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Rivoal, Saint-Servais, Saint-Thégonnec, Saint-Thois, Tréméven.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

La paroisse de Lampaul-Plouarzel	3.355 f.
La paroisse de Crozon	19.271 15
M. et Mme de Dieuleveult, Le Folgoat.....	500
Congrégation des Enfants de Marie —	139
Congrégation des jeunes gens —	126
Ecole libre des filles —	200
La paroisse du Folgoat	4.385
<i>(Cette paroisse a déjà versé un don particulier de 500 francs, soit un total de 5.850 francs.)</i>	
M. Ségalen, ancien recteur de Mespaul	1.000
M. Pondaven, professeur à Saint-Yves	500
Anonyme, Plouhinec	500
Anonyme	20
M. Bothorel, recteur de Gourlizon (2 ^e versement)...	1.000
La paroisse de Gourlizon	3.090
Les Sociétaires de la Sainte-Famille, anciennes élèves de l'Adoration, Brest	1.000
La paroisse de Saint-Corentin (11 ^e versement)	1.285
Anonyme, Cabourg (Calvados)	15
Anonyme, Houeisai (Laos)	500

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IX^e Dimanche après la Pentecôte, 21 Juillet : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Mercredi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi : à 7 heures, ordination.

Vendredi : à 8 heures, à la chapelle, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 9^e Dimanche après la Pentecôte (21 Juillet) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Tréguer, aura lieu le 25 Juillet, à 10 heures, à SAINT-POL-DE-LÉON.

— *Rectification.* — Le service anniversaire de M. l'abbé Jean Le Moal, directeur au Grand Séminaire, annoncé par le précédent numéro de la *Semaine religieuse*, a dû être fixé à une autre date. Il aura lieu le samedi 27 Juillet, à 10 heures, à l'église Saint-Idunet de CHATEAULIN.

Ordination. — L'ordination de fin d'année aura lieu jeudi prochain 25 Juillet. Elle comprendra 18 prêtres, 3 sous-diacres et de nombreux minorés.

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés religieuses et à toutes les âmes pieuses, de prier conformément au désir de la Sainte Eglise, pour ceux que Dieu appelle à être ses ministres.

L'ordination se fera à la cathédrale et commencera à 7 heures.

Congrès Régional de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique à Sainte-Anne d'Auray, le 25 Juillet.

— 1. La réunion s'annonce brillante.

2. Avis a été donné à l'Etablissement du Père Eternel, à Auray, des Congressistes qui désirent y coucher.

3. Les Congressistes dont l'arrivée est prévue trouveront à la gare d'Auray, le 25, à 8 h. 56, des automobiles commandées pour les transporter à Sainte-Anne d'Auray. Ils pourront, par le même moyen, prendre, après la dernière réunion, l'express de retour à Auray, 18 h. 34.

4. Les quelques personnes spécialement convoquées à Vannes, le 24, seront renseignées et guidées par M. le commandant Copi, qui se trouvera à la gare de Vannes, ce jour-là, à 19 h. 11. Tout est prévu pour elles.

Le président de la Section diocésaine de Quimper et Léon, Amiral EXELMANS.

SAINT-ANNE D'AURAY. — Fête solennelle des 25 et 26 Juillet, sous la présidence de Mgr Tréhieu, évêque de Vannes, assisté de NN. SS. Pichon, archevêque-évêque des Cayes ; Duparc, évêque de Quimper ; Le Hunsec, supérieur général des PP. du Saint-Esprit ; Picaud, évêque d'Erythrée ; Dom Dominique, abbé de Thymadeuc.

Jeudi 25 Juillet. — 17 heures, vêpres pontificales à la Scala, sermon par M. le chanoine Déan, directeur des Œuvres de l'archidiocèse de Rennes. Procession.

21 heures, procession aux flambeaux. Pendant la nuit, prières à la Basilique. Chemin de croix sous le cloître, en breton et en français. Confessions.

Vendredi 26. — 3 heures, 4 heures, 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, messes de communion à la Basilique.

7 heures 30, messe au Monument pour les Morts et nos bienfaiteurs.

8 heures 30, messe et sermon pour les pèlerins bretons de Quimper et de Saint-Brieuc.

9 heures 45, départ de la procession pour la Scala.

10 heures, grand'messe pontificale célébrée à la Scala, par S. G. Mgr Pichon. Sermon par Mgr Tréhieu, évêque de Vannes. Retour à la Basilique. Bénédiction de NN. SS. les Evêques devant la Basilique.

14 heures, vêpres pontificales à la Scala. Procession solennelle du T. Saint-Sacrement et retour à la Basilique.

N. B. — S. G. Mgr l'Evêque de Vannes dispense les pèlerins de Sainte-Anne de la loi de l'abstinence, *le vendredi 26 Juillet.*

Les Croisés Eucharistiques et tous les enfants pourront prendre place à la procession avec leurs insignes et drapeaux, en tête du cortège.

Nous recommandons aux dames de se munir de leur manteau, par respect pour les choses saintes.

QUIMPERLÉ. — Rectification à l'« Ordo », — La retraite annoncée dans l'Ordo pour les dames tertiaires, du 29 Juillet, 5 heures du soir, au 2 Août, est à la fois française et bretonne. La retraite française sera prêchée par le R. P. Louis-Marie, Capucin.

Seront aussi admises, sur leur demande, les personnes non Tertiaires.

Prière d'adresser toutes les demandes, avant le 28 Juillet, si possible, à Mme la Supérieure ou à M. l'Aumônier, Retraite, Quimperlé.

Correspondance. — Monseigneur l'Evêque a reçu de M. Thépaut, aumônier du navire-hôpital *Sainte-Jeanne-d'Arc*, de la Société des Œuvres de Mer, une intéressante lettre, datée du 30 Juin, de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont nous extrayons les passages suivants :

« La campagne, cette année, a été particulièrement pénible. Nous avons beaucoup souffert du froid et ces jours derniers encore le navire-hôpital côtoyait d'énormes icebergs et de vastes champs de glace. La brume également est fréquente et intense. Le 22 Mai dernier, dans un épais brouillard, nous sommes entrés en collision avec un voilier. Il n'y a pas eu, Dieu merci, d'accident de personnes ; le tout s'est réduit, de part et d'autre, à quelques dégâts matériels. La *Sainte-Jeanne-d'Arc* aussitôt, a remorqué le voilier à Saint-Pierre-et-Miquelon et au bout de quatre jours de réparation, la barque fécampoise a pu reprendre son travail.

Dans le courant de Juillet-Août, le navire-hôpital, au lieu de rester comme d'habitude sur les bancs de Terre-Neuve, se rendra au Groënland, où quelques navires paimpolais se livrent à la pêche. Le commandant B..., le vaillant catholique, que nous avons le plaisir de posséder à bord,

fera une étude des bancs qui se trouvent dans le détroit de Davis. A notre retour du pays des Esquimaux, nous ferons, sur les côtes canadiennes, une dernière croisière, et, dans les premiers jours d'Octobre, nous ferons de nouveau route vers la France.

Jusqu'ici, quatre bateaux se sont perdus par suite d'incendie ou de voie d'eau ; quelques doris également ont coulé avec leurs hommes. La *Sainte-Jeanne-d'Arc* a recueilli une vingtaine de naufragés et durant leur passage à bord j'ai eu la satisfaction d'avoir tous ces marins à la prière et à la messe quotidiennes.

J'ai eu également le plaisir d'entendre dire par des hommes d'équipage que certains capitaines réunissent leurs hommes tous les soirs et font à bord la prière en commun. C'est peut-être là un petit résultat de la retraite que ces capitaines font depuis deux ans, à Saint-Servan.

Sa Grandeur verra que mes consolations spirituelles ne sont pas bien lourdes. Dans l'impossibilité de faire mieux pour un aumônier seul dans un pays, aussi vaste que la France entière, il me semble cependant qu'on peut se réjouir à la pensée qu'au moins plusieurs marins ont occasion de sanctifier leurs durs travaux et leurs continuels dangers. »

F. THÉPAUT,

*Aumônier du navire-hôpital SAINTE-JEANNE-D'ARC,
Saint-Pierre-et-Miquelon (Amérique du Nord.)*

LOCRONAN. — La Troménie. — Saint Ronan est un grand Saint. Il a évangélisé notre pays breton. Son souvenir, après tant de siècles, demeure, chez nous, plus vivant que jamais. La croyance populaire voit toujours en lui l'habile artisan qui, chaque jour, tissait six aunes de toile, le héros merveilleux qui, du haut de sa montagne, lança dans l'espace une « boule de granit », en lui disant : « Là où tu tomberas, on me bâtira une chapelle. » La boule tomba entre Landudec et Plozévet, dans l'endroit où s'élève aujourd'hui la chapelle de Saint-Ronan.

Le grand Saint fut glorifié, dimanche dernier, à Locronan, par les splendeurs de la Grande Troménie.

Arrivé dans la bourgade à 9 heures du matin, j'ai l'impression que le service d'ordre, au cours de la journée, va être bien assuré : « Ayez soin, nous dit un gendarme, de ne point laisser stationner votre auto sur la place. » La façade de l'église et la tour sont ornées de drapeaux tricolores, entre lesquels on voit flotter les couleurs pontificales et des étendards de Jeanne d'Arc. A l'intérieur du monument, le maître-autel porte une élégante décoration, faite de géraniums, d'hortensias, de roses en branche, de véroniques ; de petites marguerites doubles, et de légères barbes de bouc.

La grand'messe est chantée par M. le grand vicaire Joncour, assisté de M. Guéguen, vicaire d'Ergué-Armel, et de M. Jacq, surveillant à l'école Saint-Yves. M. l'abbé Sergent fait les fonctions de maître des cérémonies. Au chœur ont pris place, avec M. le Recteur de Locronan, MM. les chanoines Stanislas Guéguen, Pérennès, Léon, les Pères Bar-

nabé et Scao, M. Marc, recteur de Querrien, et une dizaine d'autres prêtres. Accompagnés par M. Etienne Guéguen, qui tient l'harmonium, la chorale de Locronan exécute délicieusement les mélodies grégoriennes.

Le sermon est donné par M. le chanoine Léon. D'une voix émue et sympathique, le prédicateur fait l'éloge de Saint-Ronan. « Quelqu'un a prétendu que l'ère des pèlerinages était close. Pourquoi donc alors, tant de fidèles aujourd'hui à Locronan ?... Saint Ronan fut humble, il chercha toujours à vivre caché : soyons humble comme lui. Saint Ronan fut charitable, il ressuscita la fille de Kében : à son exemple, pratiquons la charité. Saint Ronan fut un homme de pénitence, il faisait la Troménie à jeun et pieds nus : sachons, pour l'imiter, nous mortifier nous-mêmes... On a parlé de construire un phare sur la montagne de Locronan : que saint Ronan soit le phare, dont la lumière nous permette d'atteindre le ciel ! »

A 3 heures de l'après-midi, les fidèles se groupent au *Pénity*, dont le maître-autel est garni de roses, de lys et de bégonias ; aux murs de l'édifice sont suspendues des panoplies de petits drapeaux français, avec divers blasons, où je reconnais le lion de Névet et les trois mains de Guengat. La procession s'organise, et sous un soleil ardent, elle s'engage dans la rue *Lann*. C'est l'heure des photographes, dont les multiples appareils sont braqués sur le cortège. En passant devant la butte de saint Roch, j'entends dire au *glazik* qui la garde : *Evit sant Roch, a ziouall deuz ar vrec'h, ar vossen hag an holl klevenjou louz !* A la première station, nous baisons les reliques de saint Eutrope que tient M. Stanislas Guéguen. L'évangile est chanté par M. Guilcher, vicaire à Elliant, qui, au cours de la procession, partagera cet honneur avec M. l'abbé Joseph Guéguen.

Quelques instants plus tard, à la sortie du chemin creux de Rozancelin, la procession pénètre dans le sentier fangeux de *Pradik-an-Droveny*, qui met à l'épreuve les blanches chaussures de quelques touristes. A mesure qu'elle monte, à travers les blés, vers la voie romaine, le clergé, qui marche à l'arrière, peut discerner aisément les bannières des diverses paroisses, dont la théorie se clôt par celle de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, précédée de la haute bannière de saint Ronan... Nous voici maintenant dans une avenue de châtaigniers, dont l'ombre bienfaisante tempère les ardeurs du soleil. J'observe en passant la hutte de sainte Anne-la-Palud, décorée d'une élégante garniture en filet. Un peu plus loin, autour de saint Milliau, un homme et trois femmes, le plateau en main, sollicitent la générosité des pèlerins... Sur le socle de la Croix du Leustec, c'est M. Guéguen, vicaire à Ergué-Armel, qui chante l'évangile. Le pieux cortège se trouve bientôt sur le terrain de Quéménéven, et accède sans peine au fameux village de Guernévez. Un chien noir enchaîné y aboie de toute sa force ; un peu plus loin, trois chevaux s'affolent au roulement des tambours, et le souvenir de Kében se présente à toutes les mémoires...

Nous voici à genoux, au pied de la montagne, demandant au Seigneur de nous être un soutien, au cours de la pénible

ascension. Et, en vérité, la montée fut rude : plus d'un en pourrait témoigner, qui parvint sur la hauteur, inondé de sueur et tout couvert de poussière...

Là-haut, le Père Barnabé prend comme texte de son allocution la parole du psaume : *Quis ascendet in montem Domini ?* « Le paysage enchanteur que nous avons sous les yeux éleva le cœur de saint Ronan vers le Créateur de l'univers. Cette montagne lui rappela le mont Thabor et les béatitudes, le Golgotha et la passion du Sauveur. Il sut souffrir pour être fidèle aux préceptes de l'Evangile. Imitons-le. Cette montagne demeure inébranlable sous les assauts de l'ouragan ; nous aussi, restons fidèles à Dieu, en dépit des exemples maudits que nous donne le monde. »

La procession va maintenant descendre vers Locronan, en longeant les huttes de Plogonnec, dont la plus belle est incontestablement celle de saint Thuriën. Pendant que nous suivons la voie charretière, une vieille *bourleden* s'obstine, conformément à l'antique tradition, à parcourir l'étroit sentier qui borde la chaussée.

Partie à 3 heures de l'église paroissiale, la procession y rentrait à 8 heures.

Cette Troménie, en raison de la chaleur tropicale, fut particulièrement pénible. Grâce aux agents de liaison, institués par M. le Recteur de Locronan, tout se passa dans un fort bel ordre.

On trouvera, dimanche prochain, à Locronan, la cantate bretonne sur saint Ronan, récemment composée par Jean-René Nihouarn, de Plogonnec, membre de la Société Archéologique du Finistère.

53^e Pèlerinage du Diocèse de Quimper et de Léon, à Lourdes (23-28 Juin 1929)

8.000 Pèlerins : 2.800 (dont 60 malades), par les trains officiels : rose, bleu et blanc.

Plus de 200 par les trains ordinaires.

NOTES ET IMPRESSIONS

(Suite et fin.)

20 h. 30 : *La Procession aux flambeaux*. — La nuit approche ; là-haut, les montagnes plongent leurs sommets dans un ciel encore vierge d'étoiles, mais les flancs des Pics du Jer et des Espelugues se couvrent déjà d'une ombre violette ; la Grotte flamboie comme une fournaise... Une masse imposante de Belges et d'Espagnols nous y ont devancés : c'est juste : à eux ce soir l'honneur de prendre la tête du cortège. Bientôt aux pieds de la Vierge, en face des piscines sur l'avenue, sous les arcades des rampes, des milliers et des milliers de petites étoiles d'or scintillent, cependant qu'au sommet du grand Jer une croix de feu projette ses bras sur

le ciel assombri et qu'une multitude de lampes électriques dessine en traits de lumière les lignes arrondies de la façade du Rosaire. (Mercredi, jour où l'honneur de mener la procession nous appartiendra, le dôme du Rosaire, le fronton et la tour de la Basilique au-dessus apparaîtront dans une féerie électrique)... La procession s'ébranle ; au début la croix se fraye difficilement un passage au milieu de la foule ; derrière elle une double haie de feu s'organise lentement ; peu à peu cette haie s'allonge, s'étire, s'étire sans fin ; bientôt elle apparaît comme un fleuve en ignition ; ses ondes de plus en plus pressées gravissent déjà la rampe droite, passent au pied de la Basilique, dévalent la rampe gauche, puis envahissent l'allée en face, dépassant le monument des morts, contournent le Calvaire breton au fond de l'enclos, reviennent par l'allée opposée jusqu'à l'Esplanade où, serpentant en de multiples lacets reproduisant les jambages de l'M, la 1^{re} lettre de Marie, elles viennent se masser devant le parvis du Rosaire en une mer de flammes alors que les dernières vagues descendent encore la rampe à côté... Durant tout le parcours, le Cantique des Apparitions retentit sans relâche. On le chante ici en espagnol, plus loin en catalan, là en flamand, à côté en breton, ailleurs en français, selon la langue ou la préférence de chaque groupe ; les couplets chevauchent les refrains, les refrains les couplets ; d'un bout à l'autre c'est un chassé-croisé, un pêle-mêle inouï, où toutefois les *Ave, Ave, Ave Maria* dominant tout le reste ; ils montent et s'élèvent de toute part, suivis d'autres qui s'élèvent et montent à leur tour, éperdus, délirants, se jouant sous la voûte du Ciel. Il serait vain d'essayer d'y mettre un peu d'unisson... Mais, si l'accord est impossible dans les voix, il règne en souverain dans les cœurs qui, semblables aux flambeaux qu'une même flamme consume, brûlent du même amour l'amour de la Vierge immaculée, « Ave, Ave, Ave Maria ! »

L'interminable ovation se couronne par l'exécution du *Credo* royal... Au bas mot, 10.000 personnes sont là ; toutes chantent à pleins poumons... Peut-on, sans l'avoir entendu de ses oreilles, se faire une idée de la majesté, de l'ampleur, de la puissance d'un pareil *Credo* ?... Profondément émue, la foule se disloque et regagne les hôtels afin de prendre enfin un repos bien mérité...

Les messes de communion à la Grotte. — On dort bien, mais très peu à Lourdes... Dès 5 h. 1/2, déjà tout remue dans la maison ; dans la ruelle en contre-bas, le bruit de pas répétés, de voix assourdies... Le temps est doux : une brise légère fait bruisser les feuilles dans les arbres, le ciel est limpide, d'un bleu trop cru peut-être ; là-bas, du côté Sud, quelques flocons arrondis, gris-cendre, montent à l'horizon ; que présagent-ils ?... Je me le demande en traversant l'Esplanade déserte... La Grotte !! Qu'elle est calme, intime, à cette heure matinale !... à peine quelques personnes agenouillées... le plus près possible de la grille... Marie, là-haut, les regarde par dessus la pointe de ses mains jointes aux doigts effilés : Elle apparaît plus blanche, on dirait qu'Elle a fait toilette...

6 h. 1/2 tintent au beffroi de la Basilique au-dessus... Par petits paquets d'abord, puis par groupes plus denses, et enfin, en bandes ininterrompues, nos pèlerins arrivent... Notre messe commence, le cantique « Jesuz pegen braz ve » s'élève, doux, plaintif, soupirant... Comme il traduit merveilleusement l'état présent de notre âme !... Nous sommes si heureux en ce lieu où notre Mère nous semble plus rapprochée de nous !... De quels enchantements ne serons-nous pas enivrés au Paradis où nous la verrons sans fin auprès de son Fils Jésus !...

Ber kavan an amzer, — Ne santan nep mizer, — O sonjal deiz ha noz — E gloar ar baradoz...

La communion approche, le défilé commence... Recevoir Jésus à la Grotte n'est-ce pas le recevoir pour ainsi dire des mains de Marie ? Aussi avec quelle piété, quelle avidité, tous, les uns derrière les autres, s'avancent vers la Grille, à travers laquelle deux prêtres en surplis et en étole distribuent la Sainte Hostie !... Ce défilé dure une bonne heure... Une deuxième messe suit, en actions de grâces... Que de choses confiées à Jésus et Marie ! Les malades ne sont pas oubliés ; justement les brancardiers les amènent. Ils sont touchants à voir, silencieux, le visage pâle, les yeux alanguis tournés vers la Vierge dans une supplication muette... Marie intercède pour eux !... Jésus, guérissez-les ou donnez-leur la force de supporter leurs souffrances !...

Aux Piscines. — Voici l'heure du bain des malades... On nous a invités à venir prier pour eux... Dans l'enclos, un prêtre (pour nous M. l'abbé Madec), assisté de quelques confrères, récite le chapelet les bras en croix, commente quelques mystères de la vie de Marie, émet des invocations répétées en écho par la foule ; le long des murs, sur des brancards, dans des voiturettes, assis sur des bancs, des malades de toutes sortes, de tout âge, autour desquels s'empressent des brancardiers. Spectacle pitoyable qui nous fend les entrailles, nous fait éprouver dans notre chair les douleurs de chacune de ces loques humaines, et nous amène aux lèvres des supplications brûlantes... Malheureusement, vous pouvez difficilement vous recueillir ; des gens circulent sans cesse derrière votre dos, les uns se rendant aux fontaines ou à la Grotte, d'autres en revenant. Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu établir dans un endroit plus discret ces piscines témoins et instruments de tant de bienfaits de N. D. de Lourdes...

La Grand'Messe et les Vêpres. — Le Rosaire est mis à notre disposition chaque jour, sauf le jeudi à 10 heures, pour la grand'messe, à 14 h. 30 pour les vêpres... Malgré ses vastes proportions, il est comble à l'heure de la messe... Quelques étrangers se sont glissés dans les rangs des nôtres, pèlerins espagnols, touristes de passage, — j'aperçois même deux prêtres indo-chinois, teint jaunâtre, yeux bridés, lèvres épaisses — curieux d'entendre une messe... bretonne, si l'on peut dire... S'ils attendaient des cantiques, ils ont été déçus ; c'est du plain-chant qui leur est servi, et admirablement, par M. l'abbé Botéraou, dont la voix souple gravit et

descend les neumes en se jouant et remplit de sa sonorité puissante et expressive toute l'étendue de la rotonde. Une schola improvisée et un chœur de 50 prêtres lui donnent la réplique ; les *Kyrie, Credo, Sanctus, Agnus Dei* de la messe de Dumont sont exécutés par l'assistance entière... Je pense à une grand'messe de pardon dans l'une de nos meilleures paroisses où la population n'a pas perdu la bonne et vieille habitude de prendre part aux chants liturgiques.

Les vêpres ne sont pas inférieures, sinon peut-être par l'assistance un peu moins dense. Nos « grands tons » retentissent splendides, enthousiastes sous la voûte trop basse. L'admiration est visible sur les visages des étrangers : « *Pulchrum, pulcherrimum* » me coule dans l'oreille un prêtre catalan assis à mes côtés sur l'un des bancs à l'extrémité du bras gauche.

Des instructions accompagnent et grand'messe et vêpres : les thèmes indiqués sont les 4 premiers mystères du Rosaire. Les orateurs de choix qui ont l'honneur et la charge de les commenter en tirent des leçons pratiques relatives aux devoirs de la vie chrétienne, dont le rappel est, hélas ! d'une opportunité plus grande que jamais. Leur parole tantôt simple, tantôt persuasive, parfois ardente et véhémence, éclaire, réchauffe, émeut jusqu'aux larmes l'auditoire frémissant. Les exemples de pureté, de foi, de charité, de soumission de la Vierge apparaissent sous un jour tout nouveau et se gravent profondément dans les cœurs des pèlerins...

Photographes. — A l'issue de la grand'messe du mardi, deux photographes nous attendent sur le parvis. Un groupe de 3.000 Bretons et Bretonnes aux costumes pittoresques, quelle bonne aubaine !... Les opérateurs se font si pressants qu'il est impossible de ne pas nous laisser faire... Vingt minutes plus tard les camelots vendaient notre tête sur l'Esplanade... Par quel prodige ?... Ils savent y faire les Lourdais !...

Procession du Saint-Sacrement du Mardi. — 4 h. 1/2. Hélas le temps se gâte, l'atmosphère est lourde, le ciel roule des nuages noirs, un orage menace. Cependant les brancardiers espagnols et les nôtres apportent les malades et les déposent dans le pourtour de l'Esplanade..., ils n'en occupent que les 2/3 aujourd'hui... La procession, présidée par un évêque catalan, quitte la Grotte. Elle a la même ordonnance que la veille, les jeunes filles en voile blanc sont moins nombreuses toutefois ; le cortège des hommes renforcé par les nôtres est imposant... Déjà la tête parvient à l'extrémité de la Rampe... Mes yeux se reportent sur l'Esplanade. Comme par enchantement l'aspect en a changé ; en prévision de la pluie les malades et les brancardiers espagnols se sont couverts de cirés rouge-brique qui, par contraste avec le vert des arbres et le sable jaune du sol, produisent un effet saisissant... La précaution n'est pas de trop. Le Saint-Sacrement est encore loin et de grosses gouttes espacées commencent à tomber... De tout mon cœur je plains nos malades qui n'ont pour se garantir que les capotes de leurs voiturettes ou les couvertures grises de leurs civières. La pluie se fait plus dense... Pauvres, pauvres

infirmes !... Oh ! les braves brancardiers espagnols ! Ils se dépouillent de leurs cirés et en enveloppent nos malades !! Que Jésus et sa Mère les bénissent !... La pluie augmente encore... Les porteurs du dais hâtent le pas : la bénédiction des malades est commencée... Les invocations se succèdent rapides, pressantes... il faut faire vite, vite... « Seigneur, pitié, pitié de nos infirmes ! » Les brancardiers mouillés jusqu'aux os les emportent au fur et à mesure que l'hostie passe... Enfin, le dernier a été béni. Le Saint-Sacrement, à l'abri sous le dais, rejoint le parvis, donne une dernière bénédiction à l'assistance qui grelotte sous les arbres qui s'égouttent... Rares sont ceux qui ont quitté la place. Que ne supporterait-on pas ici en un pareil moment ? Dès que le dais est entré dans le Rosaire, c'est la débandade bien permise d'ailleurs car voici que le tonnerre se met de la partie...

Le Chemin de la Croix. — Un chemin sinueux se creuse dans le flanc rocheux d'une colline escarpée dite : les Espélugues. Prenez ce chemin : il s'élève progressivement par une pente raide ; de grands arbres d'essences variées nous offrent leur ombre ; leurs racines n'ayant pu s'enfoncer dans la pierre dure courent à la surface ; des cailloux arrondis nous glissent sous les pieds, par endroit la roche émerge nue... C'est le chemin de la Croix, et il est digne de l'être. Au bout de quelques pas, vous rencontrez une grande croix de bois..., puis, dans un détour, un escalier dont les 28 marches de marbre blanc ont les arrêtes légèrement arrondies par le frottement : c'est la Scala Sancta ; un peu plus haut, la 1^{re} Station perchée sur un tertre aplani à droite et au-dessus du niveau de la route, (la louve romaine derrière le dos de Pilate qui interroge Jésus, des soldats lance au poing, un lictor) ; puis, de distance en distance les autres Stations. La 12^e est établie sur le point culminant : (3 croix immenses : Jésus crucifié entre les 2 voleurs ; au pied : Marie, saint Jean, Marie Madeleine, deux soldats, quelques Juifs terrifiés). En regardant à votre gauche vous jouirez d'un panorama intéressant : le vieux Lourdes et la vallée profonde du Gave. Après une pause bienfaisante, continuez. A 10 mètres, sur la droite, vous avez la 13^e Station ; en cet endroit la route fait une courbe en S et descend brusquement dans la direction de l'Ouest ; à mi-descente, entre deux roches énormes qui se rejoignent par le haut s'ouvre une fente en forme de grotte : les personnages de la 14^e Station en occupent l'entrée : (Joseph d'Arimathie et Nicodème aidés de quelques femmes ensevelissent le corps du Sauveur)...

Nos pèlerins au complet ont gravi le dur Chemin le jeudi matin, tous ensemble, sans s'arrêter. Rien de plus impressionnant que cet Exercice accompli par près de 3.000 personnes graves, recueillies. On n'entend que le grésillement des chapelets et le murmure des *Ave Maria* ; devant chaque Station une voix s'élève énonçant le sujet, chante un verset plaintif du *Stabat Mater*..., et l'ascension continue sans interruption... On dirait, sous les arbres, une procession innombrable de pénitents... N'est-ce pas cela en réa-

lité ? En contemplant au passage les traits endoloris de Notre Seigneur et de sa pauvre Mère, lequel n'a pas senti sourdre dans son cœur le repentir profond de ses fautes ?... Aussi, lorsque, en face de la Croix où Jésus expire sous le regard de Marie, debout, M. Le Pemp, vicaire de Ploudal-mézeau, récapitule dans un tableau saisissant le détail de leurs souffrances, des larmes attendries se répandent nombreuses... Tout à côté, la vue du corps glacé du Sauveur sur les genoux de la Mère des Douleurs rappelle opportunément et d'une manière sensible que Marie n'a pas toujours été la Reine triomphante que nous célébrons à Lourdes ; Elle a payé sa gloire au poids de tribulations cruelles... Toujours cependant elle fut l'Immaculée ; et nous, pécheurs, nous voudrions nous sauver et rejeter toute souffrance ? Ah ! demandons à Jésus et Marie, non pas de nous épargner les épreuves, mais de nous donner la force de les supporter avec courage ! »

... Devant la Mise au Tombeau, plusieurs achètent des fleurs champêtres qu'offrent de petits pâtres aux pieds nus, et les déposent à l'entrée de la tombe... Geste touchant, témoignage de la reconnaissance et de la compassion qui remplit les âmes !...

Les vêpres du Monument des Morts à la Guerre. — Dans l'enclos des sanctuaires, du côté gauche, au niveau du groupe de marbre représentant le Sacré Cœur et sainte Marguerite-Marie, s'achève le Monument international érigé aux Morts de la Guerre. Le rideau des grands arbres qui bordent l'allée le cache partiellement. C'est une pyramide tétragonale, en granit gris, sommée d'un lanternon faisant dôme au-dessus d'une statue de N.-D. de Lourdes. A la façade principale s'adosse un autel surmonté d'une croix nue. L'aspect extérieur est plutôt sévère ainsi qu'il convient à un édifice qui doit perpétuer à jamais parmi les vivants la mémoire de ceux qui ne sont plus.

Le jeudi après-midi, nous sommes convoqués autour de ce monument pour chanter les vêpres des Morts. Un harmonium, puis un cierge pour le célébrant, c'est tout le mobilier. Le clergé se place sur le plateau de soubassement ; les pèlerins s'abritent à l'ombre des marronniers au feuillage dense ; entre les deux groupes, un large espace vide où le soleil darde ses rayons brûlants... Le célébrant a revêtu la chape noire... les versets des psaumes succèdent aux versets... La plupart des hommes qui sont là ont fait la guerre, leur pensée s'envole vers les champs de bataille, ils voient s'écrouler à leurs côtés des amis bien chers ;... les femmes, les jeunes filles se remémorent les heures affreuses où l'angoisse dans l'âme elles ont vainement attendu des nouvelles de leurs époux, de leurs enfants, de leurs frères tombés là-bas sur le front, quelque part...

Voici que le chant liturgique s'est éteint. Les vêpres sont terminées... Une voix sonore retentit et tire chacun de son rêve douloureux. M. Hénaff, vicaire de Douarnenez, dans un discours magnifique, glorifie les héros tombés au Champ d'honneur, et rappelle les droits que leur martyre leur crée

sur nous. « Cette créance sacrée on l'oublie trop, hélas ! Souvenons-nous de nos sauveurs, honorons leur mémoire, prions pour eux, prions-les pour nous-mêmes et pour le pays ». Et, dans une péroraison d'une envolée superbe, il nous en montre une phalange innombrable jouissant de la gloire céleste, environnant le trône de Marie et, avec Elle, intercédant pour leur France bien-aimée... Le *Libera* clôt la cérémonie... Les pèlerins se dispersent pour attendre la procession du Saint-Sacrement.

L'Heure d'adoration au Rosaire, le jeudi soir, à 10 heures.

— On ne se lasse pas de prier à Lourdes. Prodigeux est le nombre d'heures employées chaque jour à réciter des chapelets, à suivre des messes, à chanter des cantiques, à bénir Dieu et la Vierge Marie. La procession aux flambeaux terminée, bien rares sont les pèlerins qui ne se rendent pas au Rosaire pour l'Heure Sainte annoncée. Les sièges sont insuffisants, plusieurs doivent se tenir debout s'appuyant aux piliers ou aux tables des autels... Qu'importent la fatigue et l'heure tardive ? C'est avec avidité, une avidité insatiable que l'on entend M. Joncour parler de Jésus-Eucharistie, de son amour infini et de la soif qu'il a de notre amour... A sa parole ardente, le tabernacle semble s'animer ; la présence divine devient presque sensible ; on s'attendrait à voir paraître Jésus visible à la place de l'Hostie ; les cœurs frémissent et se répandent en actes d'adoration, de remerciement, de repentir et d'amour. Volontiers, l'on dirait comme saint Pierre au Thabor dans l'enivrement de l'extase : « Bonum est nos hic esse ». Lorsque la bénédiction met fin à cette heure trop vite passée... plusieurs s'attardent encore auprès du Tabernacle.

Le vendredi. — C'est notre dernier jour à Lourdes... Une certaine mélancolie s'empare de nos âmes à la pensée que ce soir il faudra quitter cette terre bénie. L'emploi de la matinée est prévu : messe de communion, grand'messe et adieux à la Grotte.

Inutile de dire que les communions à la Grotte sont plus nombreuses et plus ferventes que jamais. Comment en serait-il autrement en ce dernier jour, couronnement de tous les autres et après les émotions de l'Heure Sainte d'hier au soir ?... Dès 6 h. 1/2, les infirmes sont amenés par les brancardiers ; eux aussi assistent aujourd'hui à la messe commune ; et c'est un spectacle touchant de voir le prêtre, franchissant la grille, s'avancer, l'Hostie en main, pour leur donner la sainte communion. Ah ! si Jésus et sa Mère, comme cadeau d'adieu, allaient rendre vie aux membres ankylosés de l'un d'entre eux, quels ne seraient pas nos transports !... Mais non, les faveurs sensibles ne sont pas pour cette année ; au contraire, nous ne tardons pas à apprendre le décès de l'une de nos malades, la jeune tuberculeuse, dont l'état m'avait si vivement frappé lors de son arrivée à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs... Elle ne désirait pas guérir... Elle n'était venue à Lourdes que pour faire plaisir à sa mère ; elle souhaitait y mourir sous le regard de Marie... Son désir a été exaucé. Elle voit maintenant dans le

Paradis Celle dont elle a contemplé à Lourdes l'image belle, mais combien au-dessous de la réalité...

A la grand'messe célébrée au Rosaire, la nouvelle de ce décès est officiellement annoncée aux pèlerins. Bien des larmes coulent lorsque M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale et directeur spirituel du pèlerinage, fait connaître les sentiments admirables qui animaient cette jeune fille... Va-t-on laisser ici son corps?... Mais non; tous les pèlerins s'empressent de se cotiser pour couvrir les frais du transport en Bretagne, donnant ainsi à la mère éplorée, mais résignée, une marque certaine de fraternelle compassion. Puis la messe terminée, ils se rendent à la Grotte pour les adieux... Le silence règne dans leurs rangs, ils sont encore sous l'impression de ce qu'ils viennent d'entendre, le sentiment de la fragilité des êtres et des choses de ce monde emplit leurs âmes... Cœurs et visages ne tardent pas à s'épanouir sous le charme de la parole extrêmement élégante et chaleureuse de M. Gouchen, recteur de Saint-Michel de Brest. En son nom personnel, à notre nom à tous, il promet à la Vierge immaculée, que « ses Bretons » garderont fidèlement le souvenir des leçons sublimes de foi, de pureté, de renoncement et de charité puisées dans la méditation des mystères de sa vie terrestre; qu'ils lui seront reconnaissants pour toujours, des joies surnaturelles si délicieusement goûtées auprès d'Elle durant ces jours. Oh! oui, Notre Dame de Lourdes, vous nous avez comblés... Qu'on est heureux lorsqu'on vit dans votre amour et l'amour de Jésus votre Fils! Jamais nous n'avions compris aussi bien que tout le reste est peu de chose et passe rapidement... comme l'onde du Gave qui coule là sans bruit... Merci, mille mercis à vous!...

Les exercices officiels du Pèlerinage sont achevés. On ne part que ce soir, heureusement. Les quelques heures dont on dispose ne sont pas de trop pour acheter les souvenirs que chacun tient à rapporter, pour revoir encore une fois les lieux qui ont procuré les plus douces émotions et dire un adieu personnel à N.-D. de Lourdes.

.... Rien de touchant comme ce qui se passe à la Grotte de 4 à 5 heures du soir... Les uns après les autres, les pèlerins y reviennent, les bras chargés de cierges et de colis, pénètrent à l'intérieur de la grille ouverte, déposent les cierges entre les mains du gardien, touchent leurs paquets contre les parois reluisantes des rochers, puis y collent longuement et leurs joues et leurs lèvres... Que de foi, d'amour, de reconnaissance dans ces baisers! Des enfants, quittant pour un long voyage la maison familiale, n'ont pas tant de peine à se séparer d'une mère chérie! Une fois encore, ils s'agenouillent, balbutient une dernière prière, puis s'éloignent lentement, lentement, comme à regret, non sans jeter un dernier, tout dernier regard mouillé de larmes à la Vierge Immaculée... Au revoir... Mère, nous reviendrons...

Mères chrétiennes, Enfants de Marie, Noëlistes, L. P. D. F., Croisées de l'Eucharistie :

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,
En les faisant prier pour le Sacerdoce,
En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,
En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce!
Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

Pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises à Rome. — La Ligue Patriotique des Françaises se fait une joie et un devoir d'aller à Rome, du 15 au 26 Octobre, à l'occasion du Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté Pie XI.

Cette manifestation de foi catholique et de filiale soumission aux directives du Souverain Pontife doit être imposante.

Un grand nombre d'adhésions nous sont parvenues de toute la France, et nous faisons appel aux retardataires. Les dirigeantes de la Ligue voudront bien hâter les inscriptions de leurs adhérentes et de toutes les personnes désireuses de participer au pèlerinage de la Ligue.

Les demandes devront être adressées exclusivement au Secrétariat Central de la Ligue Patriotique des Françaises, 18, rue de la Ville l'Evêque, jusqu'au 20 Août, dernière limite. Celui-ci se charge de faire parvenir programmes et feuilles d'inscriptions. Les adhésions pourront être annulées en cas de force majeure.

Vers Rome, Subiaco et le Mont-Cassin. — A l'occasion de l'Année Jubilaire et du XIV^e Centenaire de l'Abbaye du Mont-Cassin, un grand pèlerinage bénédictin se rendra, à des conditions spéciales et par trains rapides en Italie, sous la présidence effective de S. G. Mgr Harscouët, évêque de Chartres, et sous le patronage du Révérendissime Père Abbé Primat.

Le pèlerinage, après Rome et Gênes, visitera Subiaco, le Mont-Cassin, Naples, Assise, Florence, Padoue, Venise et Milan.

Pour programme et renseignements, s'adresser sans retard, par correspondance à : M. G. Ruffy, 17, rue Mirabeau, Paris (16^e), et oralement à : l'Abbaye de Sainte-Marie, 5, rue de la Source, Paris (16^e).

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :
COMMENT PRÉPARER LES ASSURANCES SOCIALES PAR LA MUTUALITÉ ? — *Eclaircissements et marche à suivre*, par un Praticien. — Série de Conférences par M. l'abbé SOREL, suivies de statuts-type et de directives pratiques. — La brochure, 4 fr. 50 ; franco, 5 francs ; la douzaine, 57 francs, franco ; le cent, 420 francs, franco. — En vente à la *Défense religieuse du Midi*, 7, rue du Canard, Toulouse.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. G. Bordeaux, N° 3.304 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | **CHAUSSENS DIVERS**
dites « à boucles » | et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ | -- PARAPLUIES --
REPARATIONS DE CHAUSSURE

ASTHME

R. G. Seine 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Gigarette ou poudre **ESPIC**

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS -- BRONZES -- VITRAUX
CLOCHES -- ORFÈVREURIE -- STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 26 Juillet 1929.

N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Juillet. — 10^e après la Pentecôte. Semi-double.

A la messe, mémoire de S. Samson, de S. Nazaire et ses Compagnons, de l'Octave de S^{te} Anne.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Samson, de S. Nazaire, de l'Octave et de S. Félix.

Au chœur, solennité de S^{te} Anne.

Lundi, 29. — S^{te} Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.

Mardi, 30. — De l'octave de S^{te} Anne. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 1^{er} Août. — S. Pierre aux Liens. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 2. — Octave de S^{te} Anne. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 3. — Invention de S. Etienne, premier martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 4. — 11^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Ursulines de Saint-Pol	du 28 au 31 Juillet.
Augustines, Pont-l'Abbé.	du 1 ^{er} au 4 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Saint-Martin de Brest, M. Barvet, recteur de Saint-Marc ;

Recteur de Saint-Marc, M. Piriou, vicaire à Saint-Corentin, Quimper.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. le chanoine Le Duc, ancien curé de Scaër, décédé à Henvic, le 19 Juillet.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

La paroisse de Plougastel-Daoulas (1 ^{er} vers.).....	95.000 f.
L'Ecole Saint-Yves, Elliant (2 ^e versement).....	100
La paroisse de Kernével.....	7.140
M. Henry, recteur de Pleuven.....	1.000
La paroisse —.....	3.000
(Cette paroisse a déjà versé un don particulier de 1.000 fr., soit un total de 4.000 francs.)	
Don anonyme.....	10
Don anonyme, Gourlizon.....	100
La paroisse de Kersaint-Plabennec.....	600
(Cette paroisse a déjà versé 6.415 francs, soit un total de 7.015 francs.)	
M. Dantec, recteur de l'Île-de-Batz.....	1.000
La paroisse —.....	8.365
(Cette paroisse a déjà versé 1.030 fr. en dons particuliers, soit un total de 9.395 francs.)	
La Croisade Eucharistique de Plougar et Commana.....	17 50
Anonyme de Saint-Joseph, Saint-Pol-de-Léon.....	1.000
M. Christien, vicaire, Quimerc'h.....	500
La paroisse de —.....	4.560
La paroisse de Poulgoazec.....	8.400
Divers, Landerneau.....	245
L'Ecole N. D. de Lorette, Plogonnec.....	200
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon.....	1.200
Anonyme, Saint-Mathieu, Quimper : En souvenir de ses morts.....	500
La Presse libérale du Finistère (2 ^e versement).....	3.000
Famille Mahé, Kervouet, Briec.....	500
M. François Le Dù, Tréguin, —.....	500
M. Pierre Trellu, Garnilis, —.....	500
M. Pierre Trellu, bourg, —.....	500
M. Louis Kergoat, bourg, —.....	500
M. Hervé Mérour, maire, —.....	500
Mlle M.-A. Pennarun, bourg, —.....	500
Anonyme, —.....	500

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480 Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — X^e Dimanche après la Pentecôte, 28 Juillet : Solennité de S^{te} Anne : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Quête pour les orphelins de la guerre. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre.

Mercredi : confession des filles du catéchisme.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration réservée aux hommes et aux jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — X^e Dimanche après la Pentecôte (28 Juillet) : Solennité de Sainte Anne, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants. — Messe de communion, jeudi, à 8 heures.

1^{er} vendredi du mois : 6 heures messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Apostolat de la Prière. — Intention générale pour le mois d'Août : LA SOBRIÉTÉ CHRÉTIENNE ET LES LIGUES DE TEMPÉRANCE. — La sobriété tend à nous faire garder une sage modération dans le boire et le manger. Cette vertu au premier abord si facile à pratiquer, cependant n'est souvent acquise qu'au prix de bien des luttes. L'intempérance, même parmi les chrétiens, fait de nombreux ravages. Il nous faut, par tous les moyens, l'exemple surtout, la combattre, et spécialement sous sa forme la plus fréquente : l'alcoolisme.

Résolution apostolique : J'éviterai tout excès et aiderai de mes prières et, si possible, de mon action, les Ligues de Tempérance.

Intention missionnaire : LES SÉMINAIRES INDIGÈNES DANS LES MISSIONS.

Avis de services. — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. le chanoine Le Duc, ancien curé de SCAER, sera chanté à HENVIC, le samedi 27 Juillet, à 10 h. 30.

— Le jeudi 1^{er} Août, à 10 heures, sera chanté à SCAER, un service pour M. le chanoine Le Duc, ancien curé.

Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. — La Commission diocésaine pour l'attribution des bourses en faveur des vocations sacerdotales, doit se réunir le 2 Août prochain. Il est donc urgent que les retardataires envoient les recettes recueillies pour l'Œuvre, avant cette réunion, afin qu'on connaisse les ressources dont il sera possible de disposer.

Images-diplômes de l'Œuvre. Deux éditions, française et bretonne : le cent franco, 6 fr.

S'adresser à M. le chanoine Le Roy, Quimper. C/c postal Nantes, 44-74.

— Dans le compte rendu de l'Œuvre, 1928, au tableau des moyennes par habitant, ajouter :
Plonévez-du-Faou, 0,50.

Nécrologie. — M. LE CHANOINE FRANÇOIS HENRY, *Curé de Saint-Martin de Brest.* — François Henry naquit à Guipavas, le 5 Novembre 1861, au sein d'une de ces belles familles chrétiennes, gloire de notre Bretagne. Depuis plusieurs générations, la famille Henry s'honore d'avoir fourni à la paroisse de Guipavas de dévoués sacristains et à l'Eglise de nombreux prêtres, religieux et religieuses. François et son frère aîné, Gouesnou, devenu depuis le R. P. Henry, de la Compagnie de Jésus, entrèrent, la même année et dans la même classe, au Petit Séminaire de Pont-Croix ; jusqu'à la fin de leurs études ils s'y disputèrent avec une fraternelle émulation les premières places.

Ordonné prêtre, le 24 Décembre 1884, à l'âge de 23 ans, M. Henry fut d'abord professeur, puis économiste au Petit Séminaire. Il ne séjourna que deux ans à Pont-Croix et devint, ensuite, vicaire à la cathédrale de Quimper. Tous ceux qui l'ont connu dans ces dernières fonctions se rappellent encore le prédicateur à la parole toute apostolique, le directeur de la maîtrise aussi empressé à la besogne que modeste dans le succès.

Afin de pouvoir recueillir chez lui, au temps des vacances scolaires, quatre de ses neveux et nièces devenus orphelins, il demanda et obtint, en 1900, de devenir aumônier du Pensionnat des Frères de Landerneau ; il continua, dans ce nouveau poste, à exercer auprès de la jeunesse le rôle de catéchiste dans lequel il excellait, en même temps qu'il se prodiguait, chaque fois qu'il le pouvait, dans les missions ou les retraites, pour lesquelles il était déjà très recherché. Il eut la joie de susciter dans ce milieu d'enfants chrétiens, plusieurs vocations sacerdotales.

En 1905, la paroisse de Guilvinec lui fut confiée, et, deux ans après, celle de Saint-Pierre-Quilbignon. Dans cette paroisse, depuis longtemps florissante, il continua le bien qu'avaient fait ses prédécesseurs, tout en trouvant le moyen de continuer à se dévouer comme précédemment aux missions et aux retraites.

La réputation de zèle et de piété de M. Henry n'avait fait que croître ; il était avantageusement connu à Brest par ses prédications ; aussi quand, au décès du vénéré chanoine Billant, survenu le 14 Mars 1912, Mgr l'Evêque nomma M. Henry curé de Saint-Martin, son choix fut accueilli avec une satisfaction unanime.

Les espérances des paroissiens de Saint-Martin ne furent pas déçues, et M. le chanoine Henry avait déjà entièrement conquis leur respectueuse affection quand, deux ans après, le 2 Août 1914, le tocsin annonçant la terrible guerre vint jeter dans toutes les paroisses de France l'inquiétude et le désarroi. Privé de ses vicaires mobilisés, le Curé réussit, avec le concours de trois ou quatre vicaires auxiliaires successifs et celui, assez intermittent, de quelques prêtres mo-

bilisés, à assurer l'administration des sacrements et toutes les cérémonies du culte dans son immense paroisse ; à la fois, peut-on dire, curé, vicaire, chantre, organiste, directeur de toutes les œuvres qui avaient pu subsister, il fit l'admiration de tous par son infatigable ardeur. Les absents n'étaient pas oubliés et, chaque soir, à 6 heures, durant toute la guerre, il présida à la récitation du chapelet et à la bénédiction du Saint-Sacrement faites pour le succès de nos armes. Quand des deuils cruels et glorieux vinrent frapper tant de familles de sa paroisse, il eut la délicate attention d'accompagner lui-même du jeu des orgues tous les offices funèbres célébrés à la mémoire des morts pour la Patrie. Au milieu de toutes ces occupations accablantes et à un moment où il était presque seul à assurer le service paroissial, M. le Curé eut cette suprême coquetterie apostolique de prêcher aux élèves de l'Ecole des Filles de la Croix, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge une retraite entière de communion avec quatre instructions par jour ; il y ajouta même la confession de toutes les retraitantes.

De tout temps, le presbytère de M. Henry avait été, suivant l'expression populaire, « comme la maison du Bon Dieu ». Tout prêtre qui s'y présentait était sûr d'y recevoir la plus cordiale hospitalité.

La guerre lui fournit une nouvelle occasion de manifester sa grande générosité à l'égard de ses confrères dans le sacerdoce. On peut en prendre à témoin tous ces prêtres et tous ces religieux, de toutes les régions de France et l'on pourrait presque dire de toutes les nations amies, qui furent l'objet de ses charitables attentions. Beaucoup d'entre eux, ignorant la bonté déjà proverbiale de M. le Curé et mus par un sentiment bien naturel de discrétion, hésitaient à accepter ses généreuses invitations, mais ses cordiales instances finissaient par avoir raison des scrupules les plus légitimes.

S'il se réjouissait de rétablir ainsi, autant qu'il le pouvait, auprès des prêtres et des religieux mobilisés à Brest la fraternelle intimité des presbytères, des collèges, des monastères ou des missions lointaines qu'ils avaient quittés, M. le Curé désirait encore plus les maintenir dans l'atmosphère religieuse et surnaturelle de leur état, aussi ce fut de grand cœur qu'il se joignit à Mgr Roull et au R. P. Kervennic pour faire aux prêtres mobilisés des conférences sacerdotales qui furent très appréciées de leurs nombreux auditeurs.

Les Brestoises se souviennent encore de l'émotion qui les envahit quand ils virent, après les blessés des premiers combats, arriver dans leur ville les malheureux Belges que l'Allemand oppresseur chassait de leur chère patrie. Deux prêtres belges vinrent frapper à la porte du presbytère de Saint-Martin ; M. le Curé s'empressa de les héberger et leur proposa de rester chez lui aussi longtemps qu'il le faudrait. Le R. P. Kindt fit du presbytère sa résidence habituelle. Son compagnon et parent, l'abbé Strubbe, y revenait aussi souvent qu'il le pouvait comme à sa maison paternelle, et c'est là qu'il mourut entre les bras de M. le Curé, victime de la grippe qu'il avait contractée auprès des paroissiens d'Ouessant..

Beaucoup d'autres Belges étaient venus s'établir dans la paroisse de Saint-Martin : la sollicitude de M. le Curé s'étendit immédiatement à cette nouvelle portion si intéressante de ses ouailles ; il s'occupa de leur chercher des logements, les confia à des familles charitables de la paroisse et leur procura des ressources ou des occupations. C'est à Saint-Martin que, chaque année, les Belges de la région se réunissaient pour célébrer leur fête nationale ; après avoir prié et chanté à l'église, ils se rendaient au patronage et là, sous la présidence de M. le Curé, ils s'entretenaient de leurs deuils et de leurs espoirs. Aussi, à la fin de la guerre, le gouvernement belge, reconnaissant de tout le bien que M. le Curé avait fait à ses nationaux, lui décerna-t-il une de ses plus honorables décorations..

La paix reconquise, les paroisses reprirent leur état normal. Sous l'impulsion de M. le Curé, les nombreuses œuvres paroissiales survivantes recouvrèrent bien vite leur vitalité d'avant-guerre. Il jugea même opportun d'en créer de nouvelles. Grâce à de généreux concours, il fit notamment construire, à peu de distance de l'église de Saint-Martin, un magnifique patronage avec cercle d'études pour la jeunesse féminine de la paroisse ; de nouvelles libéralités lui permirent de compléter cette œuvre en installant une colonie de vacances, pour les filles, non loin de Morgat, dans la presqu'île de Crozon. C'est lui qui établit encore dans la paroisse la confrérie des Mères chrétiennes. Il dirigeait aussi, avec une particulière sollicitude, l'Action catholique et l'Association des Chefs de Famille dans laquelle il réussit à grouper, grâce surtout à son initiative personnelle, plus de 1.200 familles de la paroisse. Les œuvres d'entraide sociale n'étaient pas moins assurées de son paternel appui ; il se réjouissait de la bonne marche de la Caisse de Crédit ouvrier et du prodigieux essor de la Coopérative, l'Alliance des Travailleurs, dont il présidait, chaque année, les séances plénières.

Sans perdre de vue, comme on vient de le constater, le bien-être matériel de ses paroissiens, M. le Curé se souciait encore plus de leur progrès moral et religieux : un de ses plus vifs désirs eût été de multiplier dans sa paroisse les centres de vie chrétienne en établissant des chapelles de secours dans les quartiers les plus éloignés de l'église. Combien de démarches furent tentées pour exécuter ce pieux dessein, combien de projets furent élaborés et qui, par suite de circonstances fortuites ou par manque de ressources, échouèrent au moment où ils semblaient pouvoir se réaliser ! Ces échecs furent particulièrement douloureux à son cœur de pasteur.

En tout cas, s'il ne pouvait faire tout ce qu'il désirait pour les âmes négligentes ou infidèles, il s'efforçait de maintenir bien haut la ferveur des excellents chrétiens, si nombreux dans la paroisse de Saint-Martin. A l'heure d'adoration, qui au soir du premier vendredi de chaque mois, groupe plusieurs centaines d'adorateurs, c'était M. le Curé qui montait en chaire et savait trouver chaque fois, dans son propre amour pour le Sacré Cœur et la Sainte Eucharistie, de nouvelles raisons d'accroître celui de ses auditeurs.

Il réussit même à implanter la pratique de l'Adoration nocturne parmi les hommes et les jeunes gens de la paroisse et, prêchant d'exemple, choisissait pour lui-même la seconde partie de la nuit qui est généralement plus pénible aux veilleurs que la première.

L'ancien directeur de la maîtrise de Saint-Corentin avait continué d'aimer la beauté du culte et du chant liturgique, aussi était-il particulièrement heureux d'entendre, chaque dimanche, et surtout aux jours de fête solennelle, la chorale de Saint-Martin qui, sous la direction d'excellents maîtres, a acquis un remarquable degré de perfection.

Une des excentricités d'après-guerre qui l'indignait le plus, c'était l'indécence des modes féminines ; il les dénonçait souvent du haut de la chaire d'une façon véhémement et prit des mesures rigoureuses pour empêcher les exhibitions scandaleuses qui osaient se produire à l'église à l'occasion des mariages.

On aurait pu penser que l'immense paroisse de Saint-Martin devait suffire au zèle du plus apostolique des curés ; c'était mal connaître M. le chanoine Henry. Pouvait-il refuser service quand il s'agissait de faire du bien aux âmes ? De tous les côtés du diocèse on continuait à le supplier de venir présider des missions, prêcher des retraites ou donner des sermons de circonstance. M. le Curé commençait par refuser, puis finissait généralement par céder à l'insistance de ses sollicitateurs et à sa propre charité. C'était là, disait-il ensuite, pour s'excuser de ces excès de zèle, la façon dont il aimait à prendre ses vacances ou à aller à la campagne.

Une telle activité ne pouvait qu'épuiser la santé, pourtant robuste, de M. le Curé. On lui conseillait de moins faire, mais volontiers eût-il répondu, si sa modestie ne l'en eût empêché, qu'il était de ceux qui estiment qu'un bon prêtre ne se doit reposer qu'au Ciel et, comme un moissonneur qui, à la fin du jour, se hâte pour achever sa tâche, ainsi au déclin de sa vie travaillait-il avec une ardeur nouvelle pour présenter au Maître de la moisson une gerbe plus abondante de mérites.

Confiantes en des temps meilleurs, les anciennes Carmélites de Brest, exilées en Belgique, revinrent, il y a deux ans, s'établir à Saint-Marc ; depuis longtemps, M. Henry était le confesseur et le directeur éclairé de beaucoup de religieuses ; les anciennes Carmélites de Brest avaient un titre particulier à son dévouement, puisque c'est à leur monastère qu'appartenait une de ses nièces, actuellement prieure de leur maison de Lens-Saint-Rémy, en Belgique ; il le leur montra immédiatement en acceptant d'aller leur faire des conférences spirituelles. On le vit même, en plein hiver et de bon matin, se rendre, plusieurs fois la semaine, à leur modeste couvent provisoire, pour y célébrer la sainte messe et, le plus souvent, n'ayant pu quitter à temps le confessionnal il devait faire à pied, sous la pluie ou dans le vent, l'assez long trajet qu'il avait à parcourir.

Au début de l'hiver dernier, les vicaires de M. le Curé remarquèrent chez lui des signes manifestes de fatigue ; ils voulurent le faire se reposer ; il les remercia en riant de

leur sollicitude, mais il tint si peu compte de leurs conseils qu'il se trouvait, au mois de Février, au moment le plus froid de l'hiver, prêchant une retraite à Lesneven. En passant sur la place de la ville, il tomba brusquement, de toute sa hauteur, sur une flaque d'eau glacée que masquait la neige. Cette chute lui causa une luxation de l'épaule qui fut immédiatement réduite, mais qui lui occasionna par la suite de violentes douleurs. Lui-même avait reconnu qu'à son âge une pareille chute pourrait avoir des conséquences fatales. Il n'en continua pas moins à remplir avec la même fidélité tous les devoirs de sa charge. Au temps pascal, il entendit les confessions comme si de rien n'était, visita les malades, célébra avec joie la messe des hommes, le dimanche de Pâques et, à l'issue des vêpres, monta en chaire pour remercier le R. P. Prédicateur du Carême et exhorter les paroissiens à la persévérance.

Après ces longues semaines de fatigue, la seule récréation qu'il s'accorda fut d'aller, en compagnie de deux prêtres amis faire une visite dans son ancienne paroisse de Saint-Pierre-Quilbignon, aux ruines fumantes de la chapelle de Sainte-Anne du Portzic. Bien qu'exténué de fatigue, M. le Curé eut le courage de préparer lui-même à la communion privée et à la confirmation une partie des enfants de 8 et 9 ans. Il tint également à assister Mgr l'Evêque quand il vint, le 27 Mai, administrer le sacrement de Confirmation. Il voulut obéir à Monseigneur qui lui imposait de prendre quelques semaines de repos. Hélas ! son organisme complètement épuisé ne pouvait, à moins d'un miracle, recouvrer la santé. Les soins les plus dévoués qui lui furent prodigués ne pouvaient que prolonger son existence. Bientôt, il dut garder la chambre et, ne pouvant plus célébrer la sainte messe, tint à recevoir, chaque matin, la sainte communion. Pendant ses dernières semaines, il eut la consolation d'avoir à son chevet son frère tendrement aimé, le R. P. Henry ; il leur fut bien doux de se retrouver ensemble, comme aux jours de leur pieuse jeunesse. Le mal empirant, on jugea bon de lui administrer l'Extrême-Onction : il la reçut avec des sentiments de profonde piété qui arrachèrent des larmes aux assistants, offrant le sacrifice de sa vie pour ses chers paroissiens, surtout pour les plus éloignés du Bon Dieu. Il demanda ensuite humblement pardon à ses vicaires, à sa famille et à son entourage des peines qu'il avait pu leur causer et comme son confesseur lui suggérait aussi de leur pardonner ce qu'il pouvait avoir à leur reprocher, il répondit qu'il n'avait rien à pardonner, parce qu'ils ne lui avaient jamais fait aucune peine. Paroles tout à l'honneur de celui qui avait su si bien gagner les cœurs de tous ceux qui ont vécu dans son intimité qu'aucun d'entre eux n'aurait voulu lui faire volontairement quelque chagrin.

Cependant, la fin approchait ; les deux derniers jours, le malade eut beaucoup de délire ; quelques moments de répit providentiels permirent de lui apporter le saint Viatique ; il demanda qu'on continuât à lui suggérer de pieuses invocations, disant que, si ce n'était pas trop d'ambition de sa part, il désirait mourir en proférant un dernier acte d'amour

de la Très Sainte Vierge et de son Divin Fils. Le mardi 2 Juillet, à minuit, il expirait.

Ces manifestations si touchantes de piété pendant ses derniers jours n'étaient que l'épanouissement de celle qui l'avait animé pendant toute sa vie et qu'il avait su alimenter par de nombreux exercices de piété accomplis avec une scrupuleuse régularité. Dans toutes ses entreprises il n'eut d'autre but que le salut des âmes qui lui étaient confiées, il leur sacrifia son temps, sa santé et ses biens ; aussi, à quelqu'un qui l'exhortait peu de temps avant sa mort au détachement des biens de ce monde, il répondit en souriant : « Oh ! ce sacrifice me sera facile, car il ne me reste plus rien ». *Hic pauper et modicus, cœlum dives ingreditur* (Office de S. Martin). Un éminent religieux écrit de lui : « Le bien qu'il a fait ici-bas toute sa vie est une source de sainte espérance ; du haut du Ciel il nous aidera à travailler comme lui sans compter pour les âmes ».

Telle fut la vie — bien imparfaitement esquissée ici — du père et du pasteur que pleurent les prêtres et les paroissiens de Saint-Martin, l'ami toujours fidèle, le prêtre charitable, l'apôtre dévoué que regrette, on peut le dire sans exagération, tout le clergé du diocèse. Vit-on jamais, en effet, pareille affluence de prêtres aux obsèques de l'un des leurs ? Plus de 200 d'entre eux, dont 50 chanoines, y assistèrent, soit à Brest, soit à Guipavas. A Brest, la levée du corps fut faite par M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis, qui présida aussi le nocturne ; la messe fut chantée par M. le chanoine Soubigou, curé-doyen de Briec, assisté de deux anciens vicaires de Saint-Martin. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, représentant Mgr l'Evêque, donna l'absoute et conduisit le corps jusqu'à la limite de la paroisse.

Les paroissiens de Saint-Martin avaient assisté en grand nombre aux obsèques de leur regretté pasteur. Environ 300 d'entre eux tinrent, en outre, à accompagner leurs vicaires qui se rendirent l'après-midi à Guipavas, où un second office funèbre fut célébré au milieu d'une nouvelle affluence de prêtres, de parents et d'amis. Puis la dépouille mortelle de M. le chanoine Henry fut inhumée au cimetière de sa paroisse natale, où il a voulu qu'elle repose jusqu'à l'heure de la résurrection.

R. I P.

Distributions solennelles des Prix.

1. PONT-CROIX (*Institution Saint-Vincent*). — Le jeudi 11 Juillet a eu lieu la distribution des prix.

Ce fut une véritable réunion de famille. Monseigneur Duparc, qui était accompagné de son secrétaire particulier, présida la fête, entouré d'un nombreux clergé, M. le chanoine Uguen, avec trois anciens professeurs, MM. Le Bris, Donnart et Bossus, représentaient le « bon vieux temps » ; M. le chanoine Coatarmanac'h, les recteurs et vicaires du

canton, des prêtres d'un peu tous les coins du diocèse, formaient le cortège des amis de la maison ; les parents enfin étaient nombreux.

La séance débuta par une vieille chanson, suivie de « O Pépita » qui eut le même succès qu'il y a quelque vingt ans. Une petite saynète : « le Bon Fripier » montra une fois de plus que souvent est pris, qui croyait prendre. Encore quelques chœurs, puis : « la Grammaire » de Labiche, dont on se rappelle au moins l'archéologue qui trouve du romain dans le moindre vase brisé ; puis encore un « ballet tartare » du plus gracieux effet et que rendait encore plus joli un jeu varié de lumière. Pour finir, un ancien nous apprit la beauté des chemins bretons, que nous ignorions.

M. le Supérieur prit alors la parole. Il remercia Sa Grandeur de l'empressement qu'elle mettait à profiter de toutes les occasions, pour montrer son affection paternelle à ses petits séminaristes. Il dit ensuite les succès de l'année scolaire, critiquant, à juste titre d'ailleurs, les nouveaux programmes qui veulent faire de l'enfant une encyclopédie vivante, et ne laissent guère la possibilité de lui donner une formation intellectuelle sérieuse. En terminant, M. Pouliquen définit, une fois de plus, le rôle d'un petit séminaire, et dit son espoir de fournir au diocèse des prêtres nombreux et instruits.

Monseigneur répond brièvement. Sa Grandeur trouve aussi que les programmes sont trop chargés. Faisant un retour sur le passé, il dit le bienfait des Humanités, selon qu'on les faisait jadis. Profitant de la présence de M. Uguen à ses côtés, Monseigneur fait ensuite l'éloge du breton, et demande à ses jeunes auditeurs de profiter des vacances pour prendre un bain de langue bretonne. Il les convoque aux assises du Bleun-Brug, en Septembre prochain. Il ne reste plus à Sa Grandeur, qu'à féliciter le petit séminaire de ses nombreux succès, de sa générosité en faveur du nouveau grand séminaire, et à souhaiter à tous de bonnes vacances.

Puis a lieu la distribution des prix.

II. SAINT-POL-DE-LÉON (*Institution N. D. du Creisker*). — Samedi matin, 13 Juillet, foule des grands jours. Temps superbe. Salle comble, de parents, d'enfants, de maîtres, de directeurs d'écoles, de prêtres heureux et fiers de couronner leurs chers élèves.

Après une comédie prestement enlevée par les jeunes acteurs de 3^e et 4^e, prennent place sur l'estrade les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence l'Institution N. D. du Creisker. Nous remarquons, aux côtés de M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'établissement, M. le colonel Senneville, officier de la Légion d'honneur, adjoint-maire de Saint-Pol, qui préside ; MM. les chanoines Treusier, curé-archiprêtre de Saint-Pol ; Corre, curé-doyen de Landivisiau ; Picart, aumônier à Roscoff ; Goulven, des Ursulines ; M. le Dr Bagot, président de l'Association des A. E. ; M. le vicomte H. de Guebriant ; MM. les curés-doyens Le Pape, de Saint-Thégonnec, et

Falhon, d'Huelgoat ; le R. P. Jan, supérieur de l'Ecole Apostolique ; M. l'abbé Lein, chapelain de la Salette ; MM. les Recteurs de Roscoff, Sibiril, Plougoulm, Carantec, Guiclan, Pleyber-Christ, Plouvorn, Santec, Henvic, Ploujean, Plourézac'h, Saint-Sauveur, Trézévidé, Clédén-Rober, Mespaul, Cléder, etc. ; de nombreux vicaires et professeurs des collèges amis...

M. le Supérieur prend le premier la parole, et après avoir, en termes choisis, adressé à M. le Président les compliments les plus flatteurs et très mérités, entretient l'assemblée de ses projets d'avenir. Il a confiance d'ailleurs : la sympathie des familles est acquise depuis longtemps à l'Institution, qui demeure fidèle à ses traditions de travail et de vertu. Les nombreux succès obtenus aux divers concours et examens, les demandes d'admission au Grand Séminaire et aux ordres religieux en sont un précieux témoignage. L'assistance applaudit avec enthousiasme à tous ces succès que publiera in-extenso le Bulletin *Le Creisker*, et M. le Supérieur cède la parole à M. le Président.

En fin lettré, M. le colonel Senneville remercie M. le Supérieur de l'honneur qu'il lui a réservé en ce jour ; il adresse à MM. les Professeurs l'hommage de sa gratitude et de sa respectueuse amitié : il félicite les élèves d'appartenir à un collège où « tout va très bien », et, rappelant le splendide discours que prononça ici le 25 Juillet 1912, en semblable circonstance, le grand Albert de Mun, il dicte aux aînés des conseils pleins de sagesse et d'autorité. Il demande aux parents de soutenir toujours leur Institution, et termine aux applaudissements de l'assemblée qui a goûté, comme il le méritait, ce magnifique discours.

Lecture est faite ensuite du Palmarès.

III. LESNEVEN (*Collège Saint-François*). — La distribution solennelle des prix a été faite le jeudi 11 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Dès 8 h. 1/2, la salle est comble. Les élèves ont pris place sur les gradins : une foule pressée de parents occupe le « parterre », au bas de la scène, autour de M. le Président et de M. le Supérieur, se sont groupés MM. les chanoines Calvez, curé-doyen de Lesneven ; Le Vasseur, curé-doyen de Lambézellec ; MM. Louis Arnould, le docteur Odeyé, et J. Barjou, membres du comité des Anciens Elèves ; M. Le Corre, notaire, conseiller général, le docteur Dujardin ; un groupe nombreux de recteurs, que nous citons au hasard de la mémoire dans une énumération qui risque fort d'être incomplète :

MM. les recteurs de Plouider, de Saint-Sauveur, du Bourg-Blanc, de Ploudaniel, du Folgoat, de Plougar, de Saint-Vougay, de Lanhouarneau, de Trémaouézan, de Saint-Divy, de Saint-Frégant, de Trégarantec, de Lanneufret, de Kersaint-Plabennec, du Drennec, de Kernouës, de Saint-Eloy ; MM. les aumôniers Fily, de Brest ; Héliès, Prigent, Abguillerm, — notre économiste d'hier, — de Lesneven, Roudaut, du Folgoat ; MM. les directeurs d'Ecole libre Mazé, de Landivisiau ; Rannou, de Guissény ; Le Doaré, de Brest-Recouvrance ; plus de vingt vicaires de la région.

Après une vibrante « Marseillaise », donnée par les violons de M. Huntziger, quelques élèves de Seconde, stylés par M. Bellec, jouent, avec âme et naturel, une comédie de Georges Courteline : « Un client sérieux ».

Suivent les discours. M. le Supérieur expose d'abord, en quelques mots bref, mais pleins de sens et de vigueur, l'idéal qu'il préconise dans la véritable éducation du jeune homme d'aujourd'hui. Puis il énumère les nombreux succès obtenus aux divers concours et examens où se sont présentés les élèves du Collège. Contentons-nous de signaler en cet endroit que vingt-six candidats ont subi les épreuves de l'examen d'admission au Grand Séminaire.

M. le Supérieur cède la parole à M. le Président, si dévoué, dans ses hautes fonctions de vicaire général, au bien du diocèse, si soucieux du succès de tant de causes qui trouvent en lui un conseiller très avisé, et, au besoin, un défenseur résolu.

M. le Président, après avoir exprimé la profonde sympathie qui le lie au Collège de Lesneven et qui le rend sensible à ses tristesses et à ses joies, expose, en de hautes considérations, ce que doit être l'éducation d'un enfant chrétien, obligé de, par son baptême, à tendre à une fin dernière sur-naturelle : il montre la triple coopération qui concourt au succès de cette éducation : l'œuvre primordiale de la famille, le perfectionnement qu'y apporte le Collège, la participation et la bonne volonté de l'élève lui-même.

Il termine en invitant instamment parents, professeurs, enfants et jeunes gens à invoquer souvent Notre-Dame du Folgoat qui donnera aux uns et aux autres de travailler avec fruit à l'œuvre si haute d'une formation chrétienne.

La lecture du Palmarès se fait ensuite.

IV. BREST (*Bon-Secours*). — Chaque année, le Collège réunit dans une même solennité, la distribution des Prix et la réunion annuelle des Anciens Elèves. Le Président des deux séances était cette fois, M. Auguste Carof, Chevalier de Saint-Grégoire le Grand et Président des Anciens Elèves.

A dix heures, on se réunit le samedi 13 Juillet, à la Salle des Arts. Le R. P. Supérieur évoque les faits les plus saillants de cette année scolaire. On applaudit beaucoup l'éloge mérité de notre cher Directeur, M. le chanoine Penchréach, dont Bon-Secours fêtait ces jours derniers les vingt-cinq ans de professorat. Ce sont ensuite les considérations encourageantes sur les résultats des examens qui font honneur au Collège, et le nombre toujours croissant des nouveaux dans les classes inférieures : l'avenir du Collège. Enfin, le R. P. Supérieur célèbre la distinction qu'une vie pleine de dévouement au service de l'Eglise vient de mériter à M. Carof, et lui laisse la parole.

Amour de l'Eglise et confiance en sa mission, telle est la

leçon que des souvenirs qu'il évoque, l'orateur dégage pour les jeunes ; à l'exemple de leurs aînés de la rue d'Aiguillon ils auront un grand attachement pour leur collège dont ils doivent se montrer fiers de porter la casquette. L'heure est venue de partir en vacances : il y faudra bien jouer, ne pas perdre l'habitude du travail et de l'effort, par crainte de scandaliser (le mot n'est pas trop fort) les populations d'alentour encore si chrétiennes, garder de la tenue, à une époque où le « débraillé » semble partout de mise.

Souvenirs et conseils exprimés très simplement avec beaucoup de cordialité, furent attentivement écoutés et souvent applaudis. Rien ne peut mieux contribuer à développer l'amour du collège chez nos élèves, que le rappel par un grand ancien des difficultés victorieusement traversées.

Le temps passe et voici maintenant le P. Préfet sur l'estrade. Chacun se fait attentif pour la lecture du Palmarès. Il s'ouvre sur l'indication des mentions obtenues par Bon-Secours aux différents concours régionaux, sur le résultat des examens du baccalauréat en l'année 1928 (sessions de Juin et d'Octobre), puis c'est la proclamation des prix obtenus dans chaque classe, neuvième inclusivement.

M. Carof, M. le chanoine Le Pape, curé de N.-D. du Mont-Carmel, M. Herry, ancien sous-directeur de Bon Secours, recteur de Plougouven ; M. l'abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles de la Marine à la Villeneuve, ont fort à faire pour couronner les heureux lauréats.

LE FOLGOAT. — Les Compagnons de Saint-François. — La vieille église du Folgoat va bientôt recevoir un pèlerinage original : les Compagnons de Saint-François, au nombre d'une centaine ; à leur tête, le R. P. Alban, capucin, de Paris. Que recouvre ce nom charmant, évocateur d'édifiantes légendes ? Tout simplement un groupe de jeunes hommes, qui ont résolu de profiter de leurs vacances pour vivre d'une vie plus chrétienne, sous le grand ciel du bon Dieu. Renouelant à cet effet de vieilles coutumes, les Compagnons de Saint-François se rendent chaque année vers l'un des sanctuaires de France, vers « l'un des hauts lieux spirituels sur lesquels brûlent les encens des prières catholiques. » Ce pèlerinage, ils le font à pied, couchant la nuit, dans quelque grange offerte par la charité d'un paysan, préparant eux-mêmes dans la journée, leurs modestes repas, dignes de disciples de Saint-François. Compagnons du petit Pauvre d'Assise, ces jeunes entendent réellement vivre de son esprit et s'inspirer de son exemple. A d'autres les excursions en auto et le confortable de l'hôtel. La route, cette route de lumière qui fait les forts, ils la parcourront de l'aube au crépuscule, cherchant à se perfectionner eux-mêmes, et à semer autour d'eux, selon leur devise, la paix et la joie.

Cette année, le but de leur pèlerinage est Notre-Dame du Folgoat. Débarqués à Morlaix, le 5 Août, ils feront une grande randonnée à travers le pays de Léon : Carantec, Saint-Pol de Léon, Plouescat, Plouvorn, Landivisiau, Kerbénéat, Landerneau, Plougastel-Daoulas, Brest, Lambézellec, Plabennec et arriveront le 14 Août au Folgoat, où ils célébreront le lendemain la fête de Notre Dame.

Variétés

LACORDAIRE EN 1835

Le *Bulletin diocésain* (Septembre-Octobre de 1928) cite, dans une lettre de M. Léopold de Léséleuc, 21^e année, professeur de Troisième à la rue des Postes, à son frère, chirurgien-major de la Marine, ces pages remarquables sur les débuts de Lacordaire à Notre-Dame de Paris :

« 16 Mars 1835. — Il y a bien longtemps que j'ai interrompu ma lettre, mon cher Auguste, et voilà que je la reprends à dix heures du soir, non plus pour te parler de bals que je ne connais guère, et dont je ne t'ai dit quelques mots que par oui-dire, mais pour t'entretenir de sermons, mais cette fois en témoin oculaire. Je t'ai promis une véritable Macédoine. — Depuis le premier dimanche du Carême, Paris tout entier, le jeune Paris, celui dont je fais partie, est occupé d'un seul homme, d'un de ces hommes qui font époque et par la sublimité du talent et par l'enthousiasme qui les accueille. Tu as entendu le nom de M. Lacordaire qui, l'année passée, faisait accourir au collège Stanislas, la jeunesse savante de Paris, avide de recueillir une de ses étonnantes paroles. Cette année, après de longs débats, de longues incertitudes causées par l'opposition de l'archevêque auquel l'on avait dépeint le jeune orateur comme un dangereux partisan de M. de Lamennais, il a enfin été décidé qu'il ferait ses conférences à Notre-Dame sous les yeux mêmes de ses juges. On a assuré son triomphe. J'ai assisté avec 5.000 jeunes gens à sa première conférence. Tous, nous sommes sortis pleins d'une admiration frénétique, passe-moi l'expression. Hier, avait lieu la deuxième. Le nombre des auditeurs s'était porté à près de dix mille. Jamais on n'a vu aux jours de l'Empire ou de la Restauration les arceaux de la vieille cathédrale remplis d'une plus grande foule, et aujourd'hui ce n'est point une foule officielle, amenée là pour voir couronner un empereur, ou assister aux pompes religieuses du règne de Charles X ; c'était une assemblée indépendante accourue à la voix d'un seul homme, et pressée par la soif brûlante de la vérité, car à Paris, la jeunesse est profondément altérée de vérité et de religion. Les assemblées de Notre-Dame pourraient être appelées les funérailles du XVIII^e siècle avec son scepticisme et sa philosophie naturaliste. On prétend que la Religion était triomphante sous la Restauration ; elle languissait, je t'assure ;

car elle n'était point pratiquée avec liberté. La religion n'était pas l'opinion publique, mais elle grandissait entre le grossier matérialisme et la stupide ignorance, comme son Auteur, entre le bœuf et l'âne ; elle était dans la crèche, bien qu'entourée des adorations des mages, bien qu'elle reçut l'or, et la myrrhe et l'encens. Maintenant elle triomphe, ou du moins son triomphe est bien près, car on le désire, on le prépare. Combien le sublime talent de M. Lacordaire est arrivé à propos pour seconder cet heureux mouvement ! Depuis quelques années on se ruait à toutes les inepties pourvu qu'elles se parassent du nom de Religion. Cet homme s'est trouvé bien à temps pour emporter enfin les suffrages en faveur de la seule qui mérite ce nom. Ses conférences sont un exposé brillant, et plein de la plus ravissante éloquence, des dogmes rigoureux de l'Eglise. Il n'innove pas, lui, il ne veut pas replâtrer le christianisme, il n'est pas de son siècle, suivant son expression ; il est de l'Eternité. La logique la plus serrée, l'élocution la plus énergique et la plus facile, des mouvements à faire des guerres civiles, s'il prêchait la guerre au lieu de prêcher la paix et l'amour, tout cela fait de ses gigantesques improvisations l'image la plus vraie de la vraie éloquence. M. Lacordaire est un apôtre, mais un apôtre qui prêche sur une place publique, et cette place publique n'est pas remplie d'un peuple que l'on conduit par l'imagination ; c'est tout ce que l'Europe possède de plus versé dans les sciences de toute espèce. Eh bien ! ce peuple, il l'enlève, il le remplit d'un délire invincible, et lorsqu'à la fin de son discours, il prie l'Archevêque de le bénir, de bénir ses paroles, de bénir cette assemblée qui veut, dit-il, le nommer son père, tous les fronts se courbent sous la main du prélat, et ceux même qui ne sont pas chrétiens, car il y en a, sans aucun doute, deviennent chrétiens alors, et, sans qu'ils y pensent, le signe de la croix leur échappe. Voilà trois pages que je t'écris en une demi-heure sur cet homme unique, et l'effet qu'il produit, et je ne pense pas t'avoir donné une faible idée ni de l'homme, ni de l'effet. Oh ! mon cher Auguste, c'est là une des nombreuses occasions où je regrette que tu ne sois pas en France, que tu ne sois pas à Paris, pour partager comme autrefois mes joies et mes peines ! Cette fois tu aurais une vive et grande jouissance à partager. L'abbé Mac-Carthy, Guyon ne sont rien après M. Lacordaire ; c'est de la rhétorique après de l'éloquence ; c'est Fléchier après Bossuet. Tu vois que j'en parle avec chaleur ; c'est ainsi que tout le monde en parle. Si l'on s'entretient de lui, on ne le juge pas, on le récite. Que je voudrais pouvoir faire ainsi avec toi ; mais quand même le temps et mon papier me le permettraient, je renoncerais à le faire. Il faut l'avoir vu, l'avoir entendu ; son éloquence n'est pas comprise, si l'on n'a pas vu son regard, si l'on n'a pas vu son geste, si l'on n'a pas tressailli aux éclats de sa faible voix. Car, cependant, ce n'est qu'un souffle, un petit homme grêle et maigre, sans voix, sans représentation, sans corps, pour ainsi dire. C'est la preuve vivante que l'éloquence est belle sans accessoire. Envie-moi, mon cher ami, je te le permets cette fois... »

BIBLIOGRAPHIE

SAINT PIERRE ET LES ORIGINES DE LA PRIMAUTE ROMAINE, par Monseigneur Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. — Un volume de 196 pages in-quarto raisin illustré de 132 héliogravures, de 9 planches hors texte et de 2 frontispices en couleurs. — *Edition de la Société Anonyme d'Éditions Artistiques S. A. D. E.*, 5, rue de la Confédération, Genève (Suisse).

Comme « l'Eglise et la Bible », cet ouvrage strictement objectif s'adresse à toute personne cultivée, désireuse de renseignements précis sur un sujet toujours actuel. Il intéresse non seulement les ecclésiastiques, pour lesquels il est un instrument de travail indispensable, mais les historiens et les archéologues auxquels il apporte une documentation de premier ordre ainsi que les amateurs de beaux livres auxquels il offre une véritable œuvre d'art.

Le volume broché : 28 fr. ; le volume relié pleine toile : 33 fr. ; le volume relié peau : 43 fr. — Paiement contre livraison du volume. Facilités de paiement accordées sur demande.

FERME-LAITERIE

près PARIS à céder après fortune, 1 cheval, 15 vaches donnant 240 l. de lait garantis vendus 2 francs. — Fourrages à volonté. — Facilité de paiement à travailleur sérieux. — On met au courant. "FRANCE AGRICOLE" 77, Rue Réaumur, PARIS.



SIROP DE RAIFORT IODÉ

de GRIMAULT et Cie

Le Dépuratif par excellence
des ENFANTS et des ADULTES

CONTRE :

GOURMES - ÉRUPTIONS DE LA PEAU
GLANDES - LYMPHATISME, Etc.

PARIS : 8, rue Vivienne et toutes Pharmacies.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 2 Août 1929.

N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Août. — 11^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Dominique.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Dominique.
Lundi, 5. — Dédicace de Ste Marie des Neiges. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 6. — Transfiguration de N. S. Double de 2^e classe. Blanc.
Mercredi, 7. — S. Cajetan, Confesseur. Double Blanc.
Jeudi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 9. — S. Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2^e classe avec octave. Rouge.
Dimanche, 11. — 12^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Augustines, Pont-l'Abbé	du 4 au 9 Août.
Retraite de Quimperlé	du 9 au 11 Août.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — *La Semaine Religieuse* de 1928, page 520, a indiqué les conditions auxquelles peut désormais se gagner l'Indulgence de la Portioncule, en vertu du décret du 10 Juillet 1924.

C'est le 2 Août que cette Indulgence peut être gagnée ; mais, lorsque le 2 Août n'est pas un dimanche, les Curés et Recteurs et les Chapelains des chapelles intéressées peuvent, s'ils le jugent utile, au 2 Août substituer le dimanche suivant pour le gain de cette Indulgence.

Les fidèles en général ne peuvent gagner l'Indulgence de la Portioncule que : 1^o dans les églises ou les chapelles qui, antérieurement au décret de 1924, jouissaient d'une concession perpétuelle ; — 2^o dans celles qui, depuis cette date, ont obtenu de Rome une nouvelle concession.

Quant aux tertiaires de Saint-François, ils conservent le

privilege de pouvoir gagner l'Indulgence en visitant l'église ou la chapelle dans laquelle a été érigée leur fraternité, et, s'il n'y a pas de fraternité érigée, en visitant l'église paroissiale.

Mais à tous ceux qui veulent gagner l'Indulgence de la Portioncule il est prescrit de réciter aux intentions du Souverain Pontife au moins six fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri* à chacune des visites qu'ils accompliront dans ce but.

Et même les fidèles qui, en vertu d'une concession quelconque, par exemple Tiers-Ordre, le Scapulaire bleu, etc., peuvent les jours ordinaires gagner les Indulgences de la Portioncule en même temps que d'autres indulgences par la seule récitation de 6 *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, ne peuvent pas le 2 Août ou le dimanche suivant, gagner par cette seule récitation l'Indulgence de la Portioncule; s'ils veulent la gagner, ils sont astreints comme tous les autres fidèles à remplir les conditions prévues à l'alinéa précédent, savoir, outre la confession et la communion, la visite effective de l'église ou chapelle indiquée, et les prières à chaque visite comme ci-dessus.

Nous ne croyons pas utile de redire ce qui a trait à la confession et à la communion, la *Semaine Religieuse* l'ayant exposé à plusieurs reprises, conformément aux dispositions du canon 931.

Rappelons seulement que le privilege, s'il est accordé à des oratoires *semi-publics*, ne peut être utilisé que par la communauté et la réunion des fidèles en faveur desquelles ces oratoires sont érigés.

Dans les localités où la substitution du dimanche suivant au 2 Août a été faite par qui de droit, c'est donc à partir de midi *samedi prochain* 3 Août, et toute la journée de *dimanche* 4 Août, jusqu'à minuit, que l'Indulgence plénière, applicable aux défunts, peut être gagnée à *chaque visite* faite à l'église ou à la chapelle jouissant de ce privilege.

Dans ces églises ou chapelles, ainsi ouvertes aux fidèles pour qu'ils y effectuent leurs visites, doit être pendant tout ce temps exposée une relique, une image ou statue de Saint François d'Assise ou de N.-D. des Anges; — et, au moment opportun, on devra y réciter des prières publiques aux intentions spécifiées dans les § VIII du décret du 10 Juillet 1924. Ces prières doivent comprendre d'abord: une invocation à N.-D. des Anges, une invocation à Saint François d'Assise, puis les Litanies des Saints, et se terminer par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

II. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite):

S. G. Monseigneur Tréhiou, évêque de Vannes....	1.000 f.
M. le chanoine Le Garrec, ancien curé de Gourin ..	1.000
M. Simon, recteur de Baye.....	1.000
La paroisse	2.000
Anonyme, Landudec,	200
Ecole libre des garçons, Lannilis.....	205
Divers, Kerfeunteun (nouveau versement).....	70
Divers, Hôpital-Camfrout (nouveau versement)....	350
Anonyme, Saint-Pol de Léon	2.000

M. et Mme J.-M. Pouliquen, Landivisiau.....	1.000 f.
M. et Mme Maurice Tréanton, —	1.000
M. et Mme Mazé-Launay, —	1.000
Mlle Marie Montfort, —	500
Mme Jaffrès, —	500
M. et Mme J.-B. Corre, —	500
M. et Mme Louis Grall, —	500
Anonyme, —	500
Anonyme	1.000
Une mère de famille, pour que l'un de ses fils soit prêtre (2 ^e versement), Landivisiau.....	2.500
Divers, —	7.500
(Cette paroisse a déjà versé 41.000 fr., soit un total de 57.000 fr.)	
Anonyme, Ponchelet	50
La paroisse du Conquet (2 ^e versement).....	5.000
(Cette paroisse a déjà versé 10.000 fr., soit un total de 15.000 fr.)	
M. Abgrall, vicaire à Recouvrance..	500
M. Gogail, vicaire, — ..	500
M. Gloanec, — ..	1.000
Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, — ..	500
M. Lebreton — ..	500
M. Capitaine, — ..	500
Anonyme, — ..	500
Les Mères chrétiennes, — ..	200
Les Enfants de Marie, — ..	300
Le Tiers-Ordre, — ..	200
L'Externat Anne-Marie Javouhey, — ..	200
Divers, — ..	15.380
(Soit un total de 19.280 fr.)	
M. Guermeur, recteur de N.-D. de Kerbonne.....	1.000
M. Cam, vicaire —	500
La paroisse (1 ^{er} versement) —	6.300
Divers, Pont-l'Abbé (nouveau versement).....	210
M. Le Bars, sous-directeur, école Kerfeunteun.....	500
M. l'abbé Abgrall, Lambézellec (1 ^{er} versement)....	500
Anonyme, Audierne.....	1.500
4 anonymes, —	4.000
4 anonymes, —	2.000
Anonyme (1 ^{er} versement), —	500
Anonyme, —	300
Ecole libre des filles, —	250
Enfants de Marie, —	150
Divers, —	14.450
(Soit un total de 23.150 fr.)	
M. de Kersauson, Saint-Martin de Morlaix.....	2.000
La paroisse de Saint-Martin de Morlaix (nouveau versement)	2.500
M. Picart, vicaire à Clohars-Carnoët.....	1.000
M. Couloigner, —	1.000
M. et Mme de Rodellec du Portzic, Clohars-Carnoët	1.000
Les enfants de chœur de Clohars-Carnoët.....	50
La paroisse —	9.000

— 554 —

M. Calvez, directeur de l'école St-Joseph, Morlaix.	1.000 f.
M. Jézégou, recteur de Plobannalec.	1.000
M. Abgrall, vicaire de —	1.000
Mme la comtesse Janvier de la Motte, —	1.000
La paroisse, —	6.250
Un aumônier, Brest	1.000
Congrégation paroissiale des E. M., Saint-Louis ..	700
La paroisse de Hanvec (2 ^e versement).....	181
M. Autret, directeur école, Concarneau.....	500
M. Guyader, vicaire, Guimiliau	1.000
M. Le Got, vicaire à Plougastel-Daoulas.....	1.000
Anonymes, Carhaix (nouveau versement).....	200
Divers, Rédéné (nouveau versement).....	30
En souvenir de M. l'abbé Quémener, Kéraudren..	3.000
Divers, Saint-Mathieu de Morlaix (nouveau vers.)..	550
M. Tanguy, vicaire, Guiclan (2 ^e versement).....	500
Anonyme, Collorec	500
Les Tertiaires de St-François, Beuzec-Cap-Sizun..	100
M. Salou, vicaire à Pleyber-Christ	500
M. Le Berre, recteur du Cloître-Saint-Thégonnec.	1.000
M. le chanoine Bars, du chapitre cathédral (4 ^e vers.)..	1.000
M. Moan, prêtre-instituteur, Kerfeunteun.....	500
M. Kerbiriou, directeur école libre, —	500
M. Boezennec, professeur à Pont-Croix	500
M. Le Menn, vicaire au Pilier-Rouge	1.000
Anonyme	500
M. Paul Duparc, ingénieur à Bécon (Seine)	20

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XI^e Dimanche après la Pentecôte, 4 Août : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XI^e Dimanche après la Pentecôte (4 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol. — A l'exercice de 1928, au tableau d'honneur, mettre à son rang : Saint-Sauveur de Brest, 3.010-2.640.

— 555 —

Ordination. — A l'ordination qui a eu lieu jeudi 25 Juillet, à la cathédrale, ont reçu :

LE SOUS-DIACONAT :

MM. Joseph Colin, de Plomodiern ;
Pierre Marzin, de Landudec ;
Jean Tanniou, du Conquet.

LA PRÊTRISE :

MM. Louis Baccon, de Melgven ;
Lucien Bélec, de Guilers-Brest ;
Jean Bianéis, de Guissény ;
Jean Briand, de Lennon ;
Félix Colliot, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Roland Hersart de la Villemarqué de Cornouaille, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Louis Diquélou, de Pont-d'Abbé ;
François Floch, de Guipavas ;
Louis Goac, de Plounévez-Lochrist ;
Guillaume Hémon, de Locronan ;
Joseph Herry, de Plougoum ;
Raoul Jacq, de Douarnenez ;
Alain Jadé, d'Audierne ;
Jean Pérès, des Carmes de Brest ;
Victor Perrot, de Ploudalmézeau ;
Jean Sergent, de Pont-Croix ;
Louis Sparfel, de Plounévez-Lochrist ;
Pierre Vigouroux, de Plougastel-Daoulas ;
François Le Bras, de la Congrégation du Saint-Esprit.

En outre, 26 séminaristes ont été promus aux trois premiers ordres mineurs, et 12 à l'acolytat.

Décès. — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Edouard Foulet, en religion Dom François de Sales, moine bénédictin du Mont-Olivet, pieusement décédé le 26 Juillet, à Cormeilles-en-Parisis (S.-et-O.).

— Le 27 Juillet, est décédé, à Saint-Jean-Brévelay (Morbihan), M. l'abbé François Cadic, directeur de la paroisse bretonne de Paris.

Pèlerinage régional du Tiers-Ordre à la Salette, le dimanche 18 Août 1929, sous la présidence de M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix.

A 8 heures, allocution d'ouverture par le R. P. Corentin, supérieur des Franciscains de Saint-Brieuc ; messe de communion.

A 10 heures, messe avec chant de cantiques ; sermon breton.

A 1 heure, causerie sur le T.-O., dans la cour de la maison de retraites.

A 2 heures, vêpres solennelles, chemin de Croix, salut du Saint-Sacrement, bénédiction papale et allocution de clôture du pèlerinage.

N. B. — Nos tertiaires, bretons et français, viendront nombreux à ce pèlerinage manifester leur ardente dévotion à N. D. de la Salette et se pénétrer de plus en plus de l'esprit de leur Père saint François.

Ils trouveront la table à des prix modérés, servie par les Religieuses de Saint-François.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer le plus tôt possible à leurs paroissiens cette journée franciscaine, et les exhorter à y assister.

QUIMPER. — **Distribution solennelle des Prix.** — Le 12 Juillet dernier, les vastes parloirs de l'école Saint-Yves transformés en salle des fêtes, renfermaient une foule nombreuse, plus nombreuse encore que les années précédentes : c'était la distribution solennelle des prix, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Un clergé nombreux (signalons en passant MM. les chanoines Orvoën, Le Roy, Bars, les Recteurs et Aumôniers des environs de Quimper), un groupe imposant de pères d'élèves (dont M. le général de Kervenoaël, etc.), entouraient Monseigneur l'Evêque.

M. le Supérieur de l'école se plut à souligner la bonne conduite des élèves pendant l'année écoulée. A la Conférence Saint-Vincent de Paul, créée l'an dernier, s'ajoute désormais la « Croisade Eucharistique » ; les Congrégations du Sacré-Cœur et de la Sainte-Vierge, de leur côté, entretiennent cet esprit de discipline, de piété, aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

Dieu a couronné par des succès éclatants cette année de travail : des professeurs, MM. Kervennic et Pondaven, obtenaient sans difficulté leurs certificats de licence ; les élèves remportaient des mentions au concours général des Facultés Catholiques de l'Ouest ; au concours de l'Association des Chefs de Famille ; aux épreuves écrites du baccalauréat, 5 élèves sur 6 présentés sont admissibles dans la classe de mathématiques ; en philosophie, 10 présentés, 7 admissibles. En classe de Première A et A', 8 admissibles sur 12 candidats. Enfin, trois élèves sont reçus à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. De tels succès se passent de commentaires et ne sont que le confirmatur éloquent de la devise de l'Ecole : *Fide et labore*. Les familles qui connaissent une maison où de tels succès sont coutumiers ne doivent pas hésiter à confier leurs enfants à des maîtres dévoués, compétents comme le sont ceux de l'Ecole Saint-Yves.

Mgr l'Evêque, répondant à M. le Supérieur, releva en quelques paroles le caractère de ces succès : ils sont l'honneur de la Maison, la joie des élèves, la consolation des parents ; puis, élevant les cœurs et les esprits au-dessus de ces succès, Mgr Duparc indiqua le moyen de continuer cette méthode de travail, en commentant ces paroles de l'Ecriture : *Cor mundum crea in me, Deus !* la pureté du cœur exige la rectitude de l'esprit, la rectitude de l'esprit maintient dans la vérité, et la vérité est la source du succès.

La lecture du palmarès des classes terminée, M. le Supé-

rieur se lève et proclame lui-même les noms des élèves à qui ont été décernés le prix des Anciens Elèves et le prix de l'Ecole Saint-Yves. Le prix des Ancien Elèves à l'élève de Première Bertrand Krebs, d'El-Arima (Tunisie) ; le prix de l'Ecole à l'élève de Philosophie Louis Bourhis, de Coray.

Pour les anciens élèves, pour les parents, pour les amis de l'école, ce compte rendu serait incomplet, s'il ne mentionnait la remise faite ce même jour au fidèle concierge Jean-Louis Le Gars, de la médaille et du diplôme du travail décernés par le Ministre à ce bon serviteur en récompense de ses 30 années de service à l'école Saint-Yves. Jean-Louis vint recevoir des mains de M. le Supérieur cette médaille si bien méritée. L'assistance montra sa satisfaction par des applaudissements prolongés.

Vers 10 heures et demie, la salle des fêtes se vidait : les élèves à la hâte se dirigeaient vers la maison, heureux et contents. Que leurs vacances leur soient bonnes ! Que saint Yves les bénisse et les ramène tous à l'école, avec beaucoup d'autres nouveaux condisciples, le 1^{er} Octobre prochain.

BREST. — **Au Carmel.** — Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis le jour où les Carmélites quittaient la maison de prière et de pénitence qu'elles occupaient dans le quartier de l'Annexion. Comme tant d'autres Ordres religieux, elles s'en allaient demander à un pays étranger la liberté que la France leur contestait. La petite Communauté de Brest se réfugia en Belgique, à Lens Saint-Rémi : c'est là qu'elle a vécu depuis et qu'elle continue à vivre. Mais du fond de sa retraite, elle n'a jamais cessé d'avoir les yeux tournés vers la Bretagne, berceau de la plupart de ses moniales, et de supplier le Seigneur d'abréger, si possible, leur exil.

Et le Seigneur a exaucé leur prière en les rendant en partie du moins à leur petite patrie. Brest, que leur départ avait profondément affligé, se réjouit aujourd'hui de leur retour. Si des conditions inacceptables les ont empêchées de récupérer leur ancien monastère, auquel les rattachaient d'intimes souvenirs, elles ont pu dresser leur tente sur le territoire de Saint-Marc, assez près de la ville pour lui faire sentir la bienfaisante protection de leurs prières et de leurs sacrifices.

Monseigneur l'Evêque est venu le mardi 16 Juillet présider la première fête patronale du nouveau Carmel. Avec son éloquence et son sens de l'à-propos, Sa Grandeur a rappelé qu'il était dans les destinées de l'Eglise, à certaines heures providentielles, de remettre tout à neuf. Cette loi divine avait ici une triple application dans la réapparition d'un Carmel qu'on croyait disparu à jamais, dans la construction d'une chapelle qui recevait ce jour-là sa première bénédiction, et dans l'imposition du saint habit aux trois postulantes de Kervari. Deux des nouvelles élues viennent de Brest, où leurs chrétiennes familles sont honorablement connues. Nous savons que derrière leurs grilles elles n'oublient pas ceux qu'elles ont quittés. Qu'elles gardent de leur côté l'assurance que nous leur restons fidèles et reconnaissants.

L'Union Régionale de Bretagne des Amicales catholiques tient son premier Congrès à Sainte-Anne d'Auray. — Pour la première fois, l'Union Régionale de Bretagne des Amicales de l'Enseignement catholique, a tenu un Congrès à Sainte-Anne d'Auray, le jeudi 25 Juillet, sous la présidence de Mgr Tréhieu, évêque de Vannes, et de M. Henry Poupon, président général de la Fédération des Amicales de France. Les 229 Amicales des quatre diocèses de la province ecclésiastique de Rennes y étaient représentées. Citons pour notre diocèse M. le chanoine Salomon, inspecteur diocésain de l'enseignement libre, et le commandant Copy, remplaçant l'amiral Exelmans, président de la section diocésaine.

A 8 heures, les Congressistes se réunirent à la basilique où une messe fut célébrée ; puis à 10 heures, ils se retrouvèrent au théâtre Nicolazic, où se tint la première séance d'étude. Mgr Tréhieu prit le premier la parole pour saluer la Fédération nationale des Amicales de l'Enseignement libre, fondée il y a 25 ans à Fourvières. Le premier rapport fut présenté par M. le chanoine Salomon : il montra la nécessité des amicales, comment on les fonde et comment elles fonctionnent. Mgr Tréhieu remercia l'orateur, et M. Poupon appuya de son expérience et de son autorité l'exposé qui venait d'être fait. M. Elie de Langlais, président de l'Union Régionale de Bretagne, second rapporteur, dit les efforts faits et les résultats obtenus ; il incite à la création de nouvelles amicales et termine par un magnifique éloge de l'instituteur auquel Mgr Tréhieu, interprétant les applaudissements de l'assistance, s'associe éloquemment.

A midi, un banquet réunit les Congressistes. M. de Langlais, M. Poupon et Mgr Tréhieu y prononcèrent des toasts dans lesquels ils exaltèrent l'œuvre de la Fédération des Amicales.

La seconde séance d'étude eut lieu à 14 heures. M. le chanoine Hidrio, inspecteur de l'Enseignement libre, de Saint-Brieuc, y parla de la situation des écoles catholiques en Bretagne. En un rapport extrêmement intéressant, au cours duquel il évoqua la crise du recrutement du personnel il montra la nécessité pour les catholiques de s'imposer des sacrifices pour que leurs écoles vivent.

M. Henry Poupon fit ensuite l'historique de la Fédération Nationale fondée en 1904 et précisa son but, qui est de défendre l'école libre, et ses moyens : obtenir que les congrégations aient le droit d'exister et d'enseigner, que la Répartition proportionnelle scolaire soit enfin établie et qu'un statut légal de la propriété des associations soit voté. De nombreux applaudissements accueillirent sa péroraison, et Mgr Tréhieu le remercia et tira des conclusions pratiques de cette journée.

Le Congrès se termina, comme il avait commencé, à la basilique : les premières vêpres de Sainte-Anne furent chantées ; M. le chanoine Déan, directeur des œuvres diocésaines de Rennes y prononça un remarquable sermon, et Mgr Tréhieu adressa quelques mots en breton. Après la consécration solennelle de la Fédération des Amicales au Christ-Roi, les

Congressistes quittèrent Sainte-Anne, où de nombreux pèlerins, venus pour son grand pardon, arrivaient.

La Semaine Sociale de Besançon. Une lettre du Pape. — A la veille de la Semaine sociale qui s'est ouverte lundi à Besançon, S. S. Pie XI a fait répondre par la lettre suivante datée du Vatican, le 20 Juillet, à l'adresse d'hommage et de fidélité reçue de M. Eugène Duthoit, président de la Commission générale :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Avant d'exposer au Saint-Père, comme vous le faites tous les ans, le programme de votre prochaine Semaine sociale, vous avez cédé à un besoin du cœur, pour dire au Vicaire de Jésus-Christ, en cette année de ses noces d'or sacerdotales, combien tous ses actes aussi bien dans le domaine doctrinal que dans le gouvernement de l'Eglise, ont été pour vous tous une source inépuisable d'enseignements et de progrès spirituels.

» Sa Sainteté a reconnu dans ces sentiments l'esprit profondément chrétien qui anime les dirigeants des Semaines sociales et qui les rend si avides de suivre dans le détail de leur vie quotidienne, toutes les directives du Saint-Siège. C'est le même esprit chrétien qui vous a inspiré le choix du sujet que vous vous disposez à étudier dans la prochaine Semaine sociale, devant les nouvelles méthodes d'organisation industrielle.

» Vous vous êtes gardé de prendre une attitude d'opposition systématique, fidèle en cela à la recommandation de saint Paul : *Omnia probate, quod bonum est tenete*.

» Mais vous préoccupant des problèmes moraux et religieux impliqués dans ces progrès techniques qui mettent une si puissante emprise sur la vie humaine, vous avez entrepris de rappeler et de préciser les exigences de la moralité personnelle de la justice sociale et de la charité. Aussi, dans ces nouvelles formes d'organisation du travail, de gouvernement des usines, comme dans ces larges ententes économiques qui, au sein des diverses professions et même par-delà les frontières de pays à pays, visent tout ensemble à faciliter la production, à développer la prospérité commune, il suffit de parcourir le programme des leçons proposées pour la Semaine sociale, qui doit avoir lieu à Besançon, pour constater le soin diligent avec lequel vous avez à cœur d'harmoniser, en les subordonnant, les fins utiles de la production, avec les fins supérieures que le divin Maître a assignées à la vie humaine.

» Etablir cette subordination, c'est encore réaliser la belle parole de saint Paul : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei*, et assurer du même coup le succès des buts légitimes d'une sainte organisation du travail.

» Le Saint-Père vous accorde donc bien volontiers la Bénédiction apostolique pour les travaux que vous vous apprêtez à entreprendre sous la direction si sûre de l'Éminentissime cardinal archevêque de Besançon, et il forme

des vœux pour qu'avec l'aide divine, la 21^e Semaine sociale produise tous les fruits que vous avez en vous et qui sont si légitimement attendus.

» En vous transmettant cette paternelle et bienveillante Bénédiction apostolique implorée, je suis heureux de saisir l'occasion de vous renouveler, Monsieur le Président, l'assurance de mon plus cordial dévouement.

» Signé : Cardinal GASPARRI. »

La première sortie du Pape hors le Vatican. — LA CROIX a reçu de son correspondant romain la relation suivante :

Pour la première fois depuis cinquante-neuf ans, le Pape est sorti, ce soir 25 Juillet, des confins du Vatican, prenant officiellement possession du nouvel Etat pontifical, à l'occasion de la procession du Saint-Sacrement.

Cette cérémonie historique se déroulant dans le cadre incomparablement grandiose de la place Saint-Pierre dépasse toute imagination. Un ordre, un religieux silence, une harmonieuse ampleur, une atmosphère toute céleste imprégnaient cette soirée unique dans les fastes de l'Eglise.

Dès 4 heures après-midi, 15.000 hommes de troupes encerclaient la place Saint-Pierre. Toutes les armes étaient représentées : les *carabinieri*, les *bersaglieri*, les artilleurs, les fantassins, les marins, les aviateurs, tous en tenue impeccable. Un détachement de la milice fasciste encadraient l'obélisque, au pied duquel étaient installés deux postes de secours. Des barrières avaient été disposées de manière à canaliser la foule énorme contenue entre la colonnade du Bernin. Ainsi, ne se produisit aucun remous, aucune bousculade, bien que la place Rusticucci regorgeât de monde jusqu'au fond des Borghi. Le peuple avait envahi les toits avoisinants et même les hauteurs du Janicule.

Les gendarmes pontificaux avec leurs bonnets à poil, les gardes suisses portant la cuirasse d'acier et les halbardes, les gardes palatins, assuraient le service d'honneur sur les degrés de la basilique Saint-Pierre ; et cette première et pacifique rencontre des troupes pontificales et des troupes italiennes, inspirait une vive curiosité.

Les *sampietrini* disposaient des lampions sur la façade de Saint-Pierre, avec mille acrobaties. De la *loggia* de la bénédiction pendait un grand tapis aux armes de Pie XI. Sur la terrasse de la porte de bronze avait pris place le corps diplomatique, en tête duquel on remarquait M. le vicomte de Fontenay et le personnel de l'ambassade française près le Saint-Siège. Le soleil déclinait derrière le Monte Mario, laissant un ciel doucement bleu, rafraîchi par une légère brise marine.

A 5 h. 53, le gros bourdon s'ébranle, avec accompagnement de carillons aux notes grêles, donnant le signal à tous les clochers de Rome, tandis que débouche de Saint-Pierre un détachement de gendarmes pontificaux, suivis de la fanfare de la garde palatine. Ensuite, se succèdent une *schola cantorum* de plus de 200 exécutants ; les Ordres mendiants : Capucins, Augustiniens, Franciscains, Carmes, Servites, Do-

minicains ; les Ordres monastiques : Olivétains, Cisterciens, Camaldules, Bénédictins en frocs multiformes ; puis, par rangs de six, la théorie interminable des 5.000 séminaristes du pèlerinage international, en surplis, portant un cierge allumé ; le clergé des basiliques patriarcales avec leurs sept pavillons jaunes et rouges.

Entré à droite sous la colonnade, le cortège a déjà bouclé le cercle de la place Saint-Pierre ; il vient se masser sur les degrés de la basilique en chantant des hymnes eucharistiques, dont les notes se confondent avec le son des cloches, l'harmonie de la musique palatine et le vrombissement des avions de chasse faisant la police dans le ciel de Rome.

Dans la lumière déjà crépusculaire, voici sortir de Saint-Pierre un détachement de gardes suisses ; puis le groupe des officiers commandant les troupes pontificales ; la longue file des camériers de capé et d'épée en velours noir, un cierge de cire à la main ; les camériers ecclésiastiques en *croccia* rouge ; la chapelle sixtine ; des prêtres en chasuble ; environ 150 évêques en chape, la mitre à la main ; les trois ordres de cardinaux ; enfin, une masse confuse, où domine le damas rouge des *sedari* et des *bussolanti* qui portent un pavois recouvert de drap d'or, où le Saint-Père, tête nue, tient, agenouillé, le Saint-Sacrement, sous un baldaquin mouvant à huit hampes, accompagné des flabelli.

A 7 h. 1/4, le Pape sort de la basilique au chant des cantiques, au balancement des cloches. Les acclamations redoublent. Un immense frisson circule dans la foule quand les troupes se mettent au garde à vous et présentent les armes. Les mots se refusent à décrire une si grandiose et enivrante vision.

Alors la procession poursuit solennellement son cours sous la colonnade du Bernin, ce circuit ovale jonché de buis, tandis qu'au portique central de Saint-Pierre se dresse un autel monumental, surmonté d'une grande tapisserie représentant la *Cène*, de Léonard de Vinci, avec un baldaquin de velours grenat frangé d'or. La nuit tombe. La façade de Saint-Pierre s'illumine de clartés roses, soulignant discrètement les imposantes lignes architecturales de la basilique. La procession est formée de myriades d'étoiles en marche au lieu même des jardins de Néron, où les premiers chrétiens flambaient comme des torches. L'Eglise de Rome vit ce soir un de ses plus grands triomphes.

Un peloton de gardes-nobles, avec le casque à crinière et la tunique rouge, ferme le cortège d'un pas lentement cadencé.

8 heures 1/2 sonnent quand le Saint-Père arrive au grand reposoir dressé au portail de la basilique. Il descend du pavois et expose le Saint-Sacrement sur l'autel au chant du *Tantum ergo*, entonné par la foule. Un coup de clairon apaise soudain cet océan humain au pied du fragile ostensor en-touré de flambeaux. Les gardes et les gendarmes mettent genou en terre, et tandis que les trompettes d'argent jouent la suave *Marcia silveri* des messes papales, Pie XI trace avec l'Hostie un grand signe de bénédiction sur l'Italie et sur le monde.

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. Jean-Marie Martin, chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper.

Le service funèbre sera célébré samedi 3 Août, à 10 heures, en l'église cathédrale de Saint-Corentin. L'inhumation se fera à Saint-Thégonnec, le même jour, à 15 heures.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

MAISON DE CONFIANCE

- R. C. QUIMPER 5548 -

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 11 Août. — 12^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires des SS. Tiburce et Suzanne.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi 12. — Ste Claire, Vierge. Double Blanc.

Mardi 13. — SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.

Mercredi 14. — Vigile de l'Assomption (sans jeûne et abstinence). Violet.

Jeudi 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Vendredi 16. — S. Joachim, Confesseur. Double de 2^e classe. Blanc.

Samedi 17. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double Blanc.

Dimanche 18. — 13^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Retraite de Quimperlé.	du 11 au 12 Août.
Retraite de Quimper.	du 13 au 16 —
Carmélites de Morlaix.	du 17 au 18 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nous rappelons qu'en vertu d'un Indult du 8 Novembre 1927, les fidèles du diocèse sont dispensés du jeûne et de l'abstinence mercredi, veille de l'Assomption.

II. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Goulm, prêtre-instituteur, Ploudalmézeau	500 f.
M. Guennégan, prêtre-instituteur, Le Conquet	500
M. l'abbé Le Ster, directeur, école Sainte-Croix, Quimperlé (2 ^e versement)	500
Les instituteurs libres, école Ste-Croix, Quimperlé.	1.000
Les élèves, école Sainte-Croix, Quimperlé	1.012
M. l'abbé Madec, chapelain Landerneau (2 ^e versem.).	500

Ecole libre des filles, Clohars-Carnoët	225 f.
Ecole libre des garçons, —	200
Ecole chrétienne des filles, Elliant	300
La paroisse de Querrien	9.300
M. Breton, vicaire à Guilligomarc'h	500
La paroisse de Guilligomarc'h	3.540
M. le chanoine Guéguen, aumônier de l'Adoration, Quimper (2 ^e versement)	500
M. Favé, prêtre-instituteur, Collorec	500
M. Inizan, recteur de Collorec	1.000
La paroisse de Ploaré	10.050
<i>(Cette paroisse a déjà en dons particuliers 1.000 francs, soit un total de 11.050 francs.)</i>	
Les Enfants de Marie du Relecq-Kerhuon	225
La paroisse du Relecq-Kerhuon (2 ^e versement) ...	405
Anonyme, Douarnenez	500
La paroisse de Saint-Thonan (2 ^e versement)	80
M. Hamon, aumônier, Landerneau	1.000
M. Bernard, curé de Poteaux (Haïti)	500
M. Pellé, recteur de Loctudy	1.000
M. Auffret, vicaire, —	1.000
La paroisse de Loctudy	15.150
M. Guillermin, vicaire, Riec-sur-Bélon	500
La paroisse de Riec-sur-Bélon	11.740
M. Roudaut, vicaire à Carantec	1.000
M. Le Sann, recteur de Rosnoën	1.000
La paroisse de Rosnoën	3.750
M. Heydon, vicaire à Plouzévédé	500
M. Kervella, recteur, Landeleau	1.000
Ecole libre des filles, —	150
La paroisse de Landeleau	2.450
M. Derrien, prêtre-instituteur, Ile Molène	500
Anonyme, Poulgoazec	10
M. Bizien, vicaire, Plougouzel	1.000
M ^{me} la comtesse du Laz et ses enfants, Clédén-Poher	4.000
Anonyme, Clédén-Poher	500
La paroisse de Clédén-Poher	2.405 50
M. Cloarec, prêtre-instituteur, Recouvrance	1.000
M. Le Brazidec, vicaire à Plouédern	500
M. Bihan, recteur, Berrien	1.000
M. Guivarc'h, vicaire, —	500
La paroisse de Berrien	1.800
M. Hubert, recteur, Clohars-Fouesnant	500
La paroisse de Clohars-Fouesnant	2.330
<i>(Cette paroisse a déjà versé un don de 500 fr., soit en tout 2.830 francs.)</i>	
M. Pengam, économe, école Saint-Joseph, Morlaix	500
M. Kermarec, vicaire, Plougasnou	1.000
M. Le Roux, vicaire, N.-D. de Quimperlé	500
Mme Marchal, Lorient	1.000
La paroisse des Carmes, Brest (2 ^e versement)	1.625

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Quimper : C/C 3480. Nantes — Semaine religieuse : C/C 9381. Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XII^e Dimanche après la Pentecôte, 11 Août : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2.

Mardi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Mercredi : veille de l'Assomption (dispense de jeûne et d'abstinence).

Jeudi : fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, messes aux mêmes heures que le dimanche. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A toutes les messes quête pour les séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par le R. Père Hascœt, missionnaire, procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XII^e Dimanche après la Pentecôte (11 Août) : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Jeudi : fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie : messes comme le dimanche. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession du vœu de Louis XIII, bénédiction du Saint-Sacrement.

Œuvre du Franc de la Presse. — Carhaix, directeur paroissial M. le Curé : 150 fr. ; Saint-Mathieu de Morlaix, directeur paroissial M. Morvan, vicaire : 200 fr. ; Pont-l'Abbé, directeur paroissial M. Moré, vicaire : 410 fr. ; Châteauneuf-du-Faou, directeur paroissial M. le Curé : 102 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

La Semaine Rurale féminine à Lesneven. — L'essai de journées rurales féminines tenté l'année dernière à Landerneau nous encourage à entreprendre cette année une semaine rurale à la communauté des Dames de la Retraite à Lesneven.

Elle sera présidée et dirigée par Mme la comtesse de Keranflech Kernesne. Le programme des cours et entretiens sera donné d'abord dans *Ar Vro goz*, l'organe de l'Office central de Landerneau.

Les exercices religieux, qui forment la base des semaines rurales, comprennent la messe avec chants, sermon breton, et communion générale ; le soir une instruction bretonne, et le Salut du Saint-Sacrement, et la journée se clôture par la prière et la lecture de *Buez ar Zent*.

La semaine rurale sera ouverte le dimanche soir 15 Septembre, après l'arrivée des trains. Le mercredi 18, après-midi, clôture, présidée par Mgr l'Evêque. A cette clôture

sont convoquées toutes les fermières. Nous insistons pour que toutes les semainières soient revêtues de leur costume breton.

Nous recommandons vivement à MM. les Curés et Recteurs le recrutement des semainières parmi leurs jeunes filles et jeunes maîtresses de ferme qui font partie des Enfants de Marie et des Mères chrétiennes, et d'envoyer les adhésions à Madame la Supérieure des Religieuses de la Retraite, à Lesneven, ou à M. le chanoine Le Roy, Quimper.

LANDERNEAU. — Les Concours interrégionaux des Patronages. — De magnifiques fêtes sportives auxquelles ont pris part 4.000 jeunes gymnastes de nos patronages de l'Ouest se sont déroulées dimanche à Landerneau, sous la présidence de Monseigneur Duparc et du général de Réals, et y ont obtenu un succès triomphal.

Dès le matin, de très bonne heure, sur le champ de foire, commencèrent les concours qui devaient désigner la société qui aurait l'honneur de la garde du fanion régional, détenu depuis plusieurs années par le Drapeau de Fougères. Cet honneur échoit à l'*Armoricaine* de Brest, qui se place première dans la division d'excellence.

Une messe en pleine air est dite ensuite, en présence de l'Evêque, de Mgr de Guébriant, des membres du jury et de nombreuses personnalités, par M. l'abbé Marcel Kerbrat, professeur au Grand Séminaire. Après l'Evangile, Monseigneur, dont la voix est portée par des hauts parleurs jusqu'aux derniers rangs de l'immense assemblée, félicite les jeunes gymnastes pour la vitalité de leurs sections d'éducation physique. Mais c'est à leurs devoirs moraux qu'il s'attache surtout en rappelant les sages directives qui doivent être celles de la jeunesse : se souvenir de sa dignité chrétienne, avoir la conscience du devoir, accomplir avec ardeur le travail quotidien.

Ensuite, pendant que les groupes se restaurent dans leurs cantonnements, un banquet réunit autour de Monseigneur les organisateurs et les notabilités présentes : Mgr de Guébriant, MM. le docteur Huet, président de l'Union Régionale de Bretagne ; Bouet, délégué officiel de la F. G. S. P. F. ; le général de Réals, président de l'Union départementale ; Trémintin et Simon, députés du Finistère ; les chanoines Corre, curé-doyen de Landerneau ; Cogneau, vicaire général ; Le Douarec et Le Goasguen, directeurs des œuvres de jeunesse ; le commandant Vannier, président de la Ligue catholique ; M. Boher, chef de musique de la flotte ; M. Hervé de Guébriant, président de l'Office central ; le capitaine Morvan, président du jury ; Hublot, secrétaire du jury ; Caujan, président des Gâs d'Arvor ; Perron, moniteur général du concours, etc.

Au dessert, Monseigneur, fermant la série des toasts, remercie éloquemment et finement toutes les autorités, félicite les organisateurs, se déclare heureux de voir le visage du curé de Landerneau s'épanouir au triomphe de son vicaire. C'est à la fois le poète et le pasteur qui parlent. Citant Brizeux et Ozanam, l'évêque proteste de son amour

pour la grande et la petite patrie, et il envoie au pape Pie XI le salut filial et respectueux des gymnastes bretons dont la devise est : « Fidèles pour toujours ».

Le toast de Mgr Duparc est longuement acclamé.

A 13 heures, les gymnastes restaurés offraient à la ville en fête un spectacle aussi martial que pittoresque. En quatre colonnes, parties de quatre points différents de la ville, passant sous des arches de feuillage, fleurs et guirlandes, les patronages défilent dans un ordre impeccable remarquablement entraînés par leurs cliques, fanfares et batteries. La foule acclame au passage les vaillants patronés, notamment ceux venus de très loin et les vedettes de notre région : Fougères, Rennes, Brest, Quimper, Vannes, Guingamp. On admire les beaux athlètes des divers groupes et la sympathie va également aux tout petits, fiers de leur succès et de leur importance. Les Gars d'Arvor, qui ferment la marche, sont particulièrement acclamés.

Le rendez-vous est sur le champ-de-foire où 15.000 personnes vont assister aux exercices de cette armée de jeunes athlètes :

Mouvements d'ensemble adultes et pupilles, boxe, canne, bâton, escrime, barre fixe, barres parallèles, ballets, poses plastiques, mouvements spéciaux avec et sans engins, etc... D'impressionnantes pyramides sont très appréciées ainsi que le travail des champions. La réunion est agrémentée d'excellentes auditions données par les musiques et fanfares. La Musique des Equipages de la Flotte, sous l'habile direction de M. Boher, charme à diverses reprises l'assistance.

A la tribune, autour des deux évêques, ont pris place : le délégué de la Fédération, le président de l'Union Régionale de Bretagne, les parlementaires auxquels s'est joint M. Jacques Quéinnec, député de la 3^e circonscription de Quimper ; le commandant Vannier, plusieurs officiers, le Curé de Landerneau, de nombreux chanoines et abbés.

Les festival est magistralement dirigé par M. Perron, des Gâs de Morlaix, moniteur général.

Vers 17 heures le festival est terminé. Les sociétés se rassemblent pour la charge traditionnelle sur les tribunes. Charge pacifique où tous les gymnastes manifestent leur sympathie pour les autorités, leurs dirigeants et les organisateurs.

Puis c'est la lecture du palmarès.

18 heures. Les gymnastes et la foule envahissent l'église paroissiale Saint-Houardon bientôt trop petite pour recevoir cette affluence. Un salut solennel du Saint-Sacrement se déroule devant une assistance recueillie venue remercier Dieu du succès de la journée.

Chez les Bretons du Havre. — Le Grand Pardon des Bretons du Havre s'est ouvert samedi soir, 27 Juillet, par une cérémonie à l'église Saint-François.

Après les prières que nos compatriotes chantent avec tant de cœur et d'entrain, M. l'abbé Laurent, recteur de Plougasnou, monte en chaire. Il commente avec éloquence l'an-

tienne du *Magnificat*, et montre que sainte Anne est vraiment la mère de la patrie bretonne, que les Bretons, en quelque endroit qu'ils se trouvent, seront toujours ses fils privilégiés.

Le lendemain, dimanche, c'est le grand jour. Le matin, de nombreux bretons font la sainte communion. A 10 heures, c'est la grand'messe chantée d'une voix splendide par M. le recteur de Plougasnou. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, de la *Messe Royale* de Dumont sont chantés avec un enthousiasme vraiment impressionnant. M. l'abbé Herry, recteur de Saint-Jean-du-Doigt, donne le sermon d'usage et tire de la fête de Sainte-Anne des leçons bien adaptées à l'auditoire si nombreux et si attentif. Il insiste, avec raison, sur le devoir si grave, à l'heure actuelle, de l'éducation des enfants.

A 15 heures, l'église Saint-François est insuffisante pour contenir les Bretons accourus de tous les quartiers de la ville. La variété des coiffes bretonnes porte à croire que toute la Bretagne est représentée à ce Pardon ; coiffes du Tréguier, coiffes du Léon, coiffes si belles de la Cornouaille forment un tableau merveilleux. Les grands tons rappellent bien les Pardons de chez nous. La procession se déroule dans un ordre parfait ; tous chantent, même ceux ou celles qui ne connaissent pas la langue bretonne, et ce défilé dans le square de l'Eglise nous permet d'admirer les beaux costumes que portent de gracieuses jeunes filles ou de vénérables mamans.

Au retour de la procession, M. l'abbé Gourvil, aumônier, monte en chaire pour féliciter ses chers compatriotes d'avoir si bien célébré leur vénérée patronne. Il sait trouver le mot aimable pour remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette fête ; il témoigne sa reconnaissance à M. le chanoine Alleaume, archiprêtre du Havre, qui a bien voulu honorer de sa présence le Pardon des Bretons ; à M. le curé Arson, qui met si aimablement l'Eglise à sa disposition ; à MM. les recteurs de Plougasnou et de Saint-Jean-du-Doigt qui n'ont pas hésité à faire un long et pénible voyage pour apporter la bonne parole à leurs compatriotes exilés.

M. l'abbé Laurent lui succède et se sent très ému pour redire, en cette admirable langue bretonne qu'il manie si bien, ce que la veille il avait dit en français. Il adjure ses compatriotes de conserver partout le don précieux de la foi et de rester toujours les vrais enfants de sainte Anne.

Au Salut du Saint-Sacrement, l'*Adoromp oll* est chanté par toute la foule. Après le *Laudate*, M. l'Archiprêtre du Havre veut bien adresser un mot aux Bretons.

Il les félicite du bel exemple de foi qu'ils viennent de donner à la ville du Havre ; il les exhorte à se montrer chrétiens dans tous les actes de la vie, et demande à sainte Anne de veiller sur eux et de les bénir.

Un témoin.

LOCQUÉNOLÉ. — *Restauration d'une Croix.* — Locquénolé a le précieux privilège d'avoir conservé son cimetière autour de l'église paroissiale. A l'entrée de ce cimetière, se voit un Calvaire en granit, à nombreux personnages, et qui

ne manque pas de style. Toutes les statues en sont merveilleusement sculptées : d'un côté le Christ, la Sainte-Vierge, saint Jean et sainte Marie-Madeleine ; de l'autre, saint Guénolé, la main levée pour bénir.

D'après les écussons du sieur Le Ny de Kerriou et du sieur de Kergadoret, qui ornent le monument, on est porté à croire qu'il doit dater de l'an 1530 environ. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris s'il a subi, au cours des siècles, quelques dégradations. En fait, outre que le soubassement octogonal à 5 marches, qui le soutient, était disloqué et affaissé par endroits, un bras de la Croix s'était brisé, il y a plusieurs mois, et divers fragments en étaient tombés, risquant de blesser les passants.

Une restauration s'imposait. Elle a été entreprise la semaine dernière. Et dimanche 28 Juillet, une Croix nouvelle a été substituée à l'ancienne. Cette Croix est l'œuvre d'un jeune sculpteur de talent, Louis Kerguiduff, de Taulé. Elle a été exposée toute la journée dans l'église, sur un brancard orné de tentures rouges, de feuillages et de fleurs multicolores. Tous ceux qui l'ont vue sont d'accord pour reconnaître qu'elle est d'un fini et d'une expression admirables. Le jeune artiste peut être fier de son œuvre. L'on a même entendu exprimer le regret qu'un jeune homme qui manifeste de si belles dispositions pour la sculpture n'ait pas passé par l'Ecole des Beaux-Arts.

Après les vêpres, deux équipes de huit hommes la portèrent en procession autour du cimetière. M. Lein, chapelain de la Salette, la bénit ; et on la hissa en place, pendant que la foule chantait des cantiques de circonstance.

Puis M. l'abbé Cadiou, chargé de cours à l'Institut catholique, adresse à l'assistance une vibrante allocution. D'une voix claire et prenante, qui se répand parmi tous les auditeurs, massés à l'entrée du cimetière et sur toute la place, comme dans un grand amphithéâtre, il commente cette parole du Sauveur : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Et il montre la Croix attirant partout les âmes, la religion chrétienne se répandant dans toutes les parties du monde avec une extrême rapidité. « Puissance merveilleuse de la Croix ! dit-il. Malgré l'austérité de la doctrine dont elle est le symbole, elle s'implante partout, jusqu'au milieu des peuplades les plus barbares. Et partout cette doctrine pénètre les mœurs, transforme les cœurs et les esprits. Oh ! demeurons fidèles à la Croix ; elle seule est notre espérance. *O Crux ave spes unica !* »

La foule, paroissiens et touristes, chante avec ferveur cette invocation. Et tous rentrent à l'église pour la bénédiction du Saint-Sacrement.

SAINT-MÉEN. — *Cinquantenaire.* — Il y avait grande fête mardi 30 Juillet, à Saint-Méen : sous la présidence de M. l'abbé Toullec, recteur de la paroisse, on y célébrait le cinquantième de profession religieuse de la vénérée Supérieure des Sœurs du Saint-Esprit, Mère Marie d'Assise.

Dix prêtres, parmi lesquels M. le chanoine Calvez, curé-doyen de Lesneven ; MM. les Recteurs de Trégarantec,

Ploudaniel, Le Folgoat ; MM. Dantec, recteur de Saint-Derrien, neveu de la jubilaire ; Féroc, curé-doyen de Scaër ; Pichon, recteur de Saint-Eutrope ; Prijeac, recteur de Meilars, ces trois derniers, enfants de Saint-Méen ; une cinquantaine de religieuses de toutes Congrégations : du Saint-Esprit, de Jésus au Temple, de la Sagesse, de l'Immaculée-Conception, etc. ; des représentants de toutes les familles de la paroisse, à leur tête Mme Bernier, fondatrice, en 1880, avec son mari, de l'école libre de Saint-Méen, et depuis lors sa grande bienfaitrice ; M. de Rodellec du Portzic, de Saint-Renan ; M. Abaléa, adjoint-maire, etc.

La messe est chantée par M. le Recteur de Saint-Derrien. La chorale des Enfants de Marie, sous l'habile direction de Mlle Maria Tersiguel, fait entendre plusieurs chants religieux et cantiques bretons aussi bien choisis que parfaitement exécutés.

A l'Evangile, M. le Curé-Doyen de Scaër monte en chaire. Dans une allocution d'une délicatesse qui fut appréciée de tous, il dit combien il lui est agréable de saluer aujourd'hui l'heureuse jubilaire, de la remercier au nom de la paroisse tout entière. Aussi bien quelle reconnaissance ne lui doit-on pas ! Elle a consacré à Saint-Méen quarante-huit longues années de sa vie, de 1881 à 1929. Années de labeur ardent et fécond, de succès et de joies, de tristesses aussi et de deuils. L'école libre vient d'être fondée, l'une des premières dans notre pays du Léon : à Sœur Saint-Lucien qui la dirige vient s'adjoindre comme classière Sœur Marie-d'Assise. Pendant près de trente ans elles travailleront de concert. Les élèves arrivent nombreuses, de Saint-Méen, des paroisses voisines, Plounéventer, Plouider, Trégarantec, même Lanneuffret ; les succès s'affirment, le bien progresse. Puis brusquement, en 1902, la persécution. Une loi inique chasse de leurs maisons religieux et religieuses, leur interdit d'enseigner. Et ce furent les expulsions. On sait avec quelle vaillance les gens de Saint-Méen défendirent leurs Bonnes Sœurs. Contre eux on envoya des coloniaux : « ils ne passeront pas » répliquèrent-ils. Et hommes et femmes dressés formaient devant la porte de l'école une barrière infranchissable. Résistance qui fit l'admiration du monde et restera pour ces fiers chrétiens leur plus beau titre de gloire...

Au sortir de ces épreuves, les Sœurs Blanches trouvèrent asile dans une maison amie. Quand mourut Sœur Saint-Lucien, « Ar Superiorez goz », dont le souvenir est toujours si vivant, Sœur Marie-d'Assise pris sa place et s'adonna plus que jamais à son œuvre de prédilection : la culture des vocations. Elle y a réussi d'une manière merveilleuse. Si l'on établissait un palmarès, sans doute obtiendrait-elle le premier rang. Songez, en effet, que de cette petite école (Saint-Méen n'a que 613 habitants), il est sorti à l'heure actuelle cent dix-sept religieuses, dont soixante-dix dans la seule Congrégation du Saint-Esprit ; si bien qu'il n'est aucune famille de la paroisse qui n'ait donné à la Sainte Eglise une ou plusieurs religieuses, « autant de perles, dira le prédicateur, dans votre couronne, dans la couronne qui attend au Ciel les vierges fidèles ». — Après

la messe, un banquet réunit les invités dans les salles de l'école des Sœurs. Une religieuse, poétesse de talent, lut un compliment en vers qui fut fort applaudi, et la fête se termina par une séance récréative, où les élèves et anciennes élèves de Sœur Marie-d'Assise, dans des rôles parfaitement interprétés, édifièrent et divertirent un nombreux auditoire de parents et d'amis de la vénérée jubilaire, à qui nous présentons nos meilleurs vœux de longue et heureuse vie : *Ad multos annos !*

LANMEUR. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron.** — *Mercredi 14 Août* : à 20 h. 1/2, premières vêpres à la chapelle, allocution française.

Jeudi 15 : à 2 heures, récitation du Rosaire, chant de cantiques ; messes à 3 heures, 5 heures, 6 heures et 7 h. 1/2 ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Rosec, aumônier des Religieuses Augustines Hospitalières, instruction bretonne par M. Rosec, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; vêpres à 15 heures, procession de la Vierge Couronnée, bénédiction du Très Saint-Sacrement à l'église de la paroisse.

RUMENGOL. — **Pardon du 15 Août.** — *Programme* : Messes à 7, 8, 9 et 10 heures. A 11 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché ; sermon par M. Le Moigne, recteur de Hanvec. A 15 heures, vêpres, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement. (Tous les offices à l'heure légale.)

N. B. — Indulgence plénière à gagner, aux conditions ordinaires.

Il y aura des confesseurs à la disposition des pèlerins. Les trains du P. O. desserviront, le 15 Août, la halte de Rumengol.

QUÉMÉNÉVEN. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kergoat,** *dimanche 18 Août.* — *Samedi 17* : Premières vêpres à la chapelle de Notre-Dame de Kergoat, à 15 heures.

Dimanche 18 : messes à 7, 8 et 9 heures. A 11 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Manchec, supérieur de la Maison de Kéraudren, et sermon par M. le chanoine Coatarmanac'h, curé-doyen de Pont-Croix. Vêpres à 3 heures.

A l'issue de la grand'messe et des vêpres, les pèlerins seront admis à baiser la statue vénérée de Notre-Dame de Kergoat.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un centenaire à Créhen. — La Congrégation des Filles de la Divine Providence de Créhen célébrait les 16, 17 et 18 Juillet le centenaire de sa création.

Voilà donc cent ans que, sur cette douce colline, le vénéré M. Homery « plaçait la ruche de ses avettes ». Et depuis au loin, très au loin, elles ont essaimé, jusqu'en Belgique (1900), jusqu'en Hollande (1903). Ecoles, orphelinats, hôpi-

— 576 —

taux, cliniques, ouvroirs, asiles, patronages, services des collèges ou des évêchés (voire même de la nonciature), ou, plus humblement, visites au domicile des pauvres et des malades, tel est leur champ d'action d'aujourd'hui que se partagent 122 fondations, dont 104 en France, parmi lesquelles 85 dans le seul diocèse de Saint-Brieuc.

Par centaines et centaines, en ces journées, des foules amies, constamment renouvelées, ont franchi le seuil hospitalier, au fronton duquel se détachaient d'un côté l'inscription qui invitait à entrer : « *Benedictus qui venit* », et, de l'autre, celle qui donnait son sens plénier à la fête : « *Haec dies quam fecit Dominus* ».

Beaucoup sans doute sont de la région dinannaise, mais d'autres sont venus des extrémités du département et de la Bretagne entière : les pittoresques costumes de Plougastel-Daoulas, entre autres, ne se montraient-ils pas pour l'affirmer ?

Plus encore et mieux, dans le dessein de marquer leur reconnaissance personnelle à l'égard de celles qu'ils ont reçues avec bonheur dans leur diocèse parfois lointain, et dont à l'envi ils proclament les inappréciables services rendus, sont accourus avec le Nonce, Mgr Maglione, et S. E. le cardinal Charost, NN. SS. les Archevêques de Rouen et des Cayes (Haïti), les Evêques de Saint-Brieuc, de Quimper, Nantes, Le Mans, Coutances, Annecy et Chartres, auxquels ont tenu à s'associer Mgr Le Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, et Mgr Lagier, directeur de l'Œuvre d'Orient.

Le III^e Festival international des Eclaireurs. — Toutes les sections d'Eclaireurs du monde ont envoyé des délégués en Angleterre, à Birkenhead, pour célébrer le 25^e anniversaire de leur fondation par le général Baden-Powel. 50.000 jeunes gens, appartenant à 44 nations, se sont ainsi trouvés réunis à ce grand « Jamborée ». La France avait envoyé 2.000 Eclaireurs. C'est le maréchal Lyautey qui les a présentés au Prince de Galles. Le Jamborée s'est ouvert le 31 Juillet. L'une des cérémonies les plus émouvantes ce fut la messe dite, dimanche dernier, en plein air par le cardinal Bourne et à laquelle 12.000 scouts catholiques assistèrent pieusement.

Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, officier de la Légion d'honneur. — Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur, au titre du Ministère des Affaires étrangères, avec la citation suivante :

« Mgr Lemaître (Alexis), archevêque de Carthage, primat d'Afrique. Chevalier du 6 Novembre 1923. Services exceptionnels rendus aux intérêts français en Tunisie. »

Tous les catholiques français se réjouiront de l'honneur si mérité accordé par le gouvernement à S. E. Mgr Lemaître.

Jamais on n'a pu plus légitimement parler de services exceptionnels rendus aux intérêts français.

— 577 —

Rome et XIV^e Centenaire du Montcassin. — Pour répondre à l'appel du Saint-Père et assister à la célébration du XIV^e centenaire de l'illustre Abbaye de Saint-Benoît un grand pèlerinage est organisé sous la présidence de Mgr Harscouët.

Nous demandons à nos amis de se joindre à cette grande manifestation qui a déjà réuni un nombre important d'adhésions.

Demander la brochure détaillée à M. Ruffy, 17, rue Mira-beau, Paris (XVI^e).

Mlle A. NÉDÉLEC, 12, rue Toul-al-Laër, Quimper (entre le Grand Séminaire et Saint-Yves), prévient MM. les Ecclésiastiques qu'elle continue, comme par le passé, son **Commerce de Vêtements et d'Articles pour le Clergé.**

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

ÉPILEPSIE!

Dans l'état actuel
de la Science, les

DRAGÉES GÉLINEAU sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE**.
Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et 6^{me} 1^{er} 1^{er} R.C. Seine 208.622

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

**assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire**

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

Maison fondée en 1816

**VINS ET SPIRITUEUX
EN GROS****F. DARNAJOU**

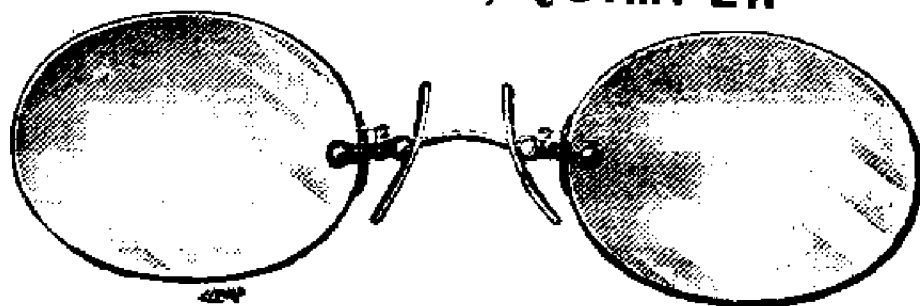
22, Quai de l'Odéon — QUIMPER

VIN DE MESSE { garantis } Livraison
VINS DE TABLE { - purs - } à Domicile**Chaussures de Luxe et de Fatigue.**

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper**CHAUSSURES SPÉCIALES** | **CHAUSSENS DIVERS**
dites « à boucles » et Pantoufles.POUR LE CLERGÉ — PARAPLUIES —
REPARATIONS DE CHAUSSURE**ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVREURIE**Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.**G. LE POULLOUIN**, 12, rue de la Trinité,
QUINGAMPToutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.**DELBENN****DELA ROCHE**
Opticien diplômé
BANDAGISTE**LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE****DELBENN**

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

44^e ANNÉE.

Vendredi 16 Août 1929.

N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON**Offices de la semaine.****Dimanche, 18 Août.** — 13^e après la Pentecôte. Semi-double.
Vert.A la messe, mémoires de l'Assomption et de S. Agapit.
A vêpres, mémoires du suivant et de l'octave.**Lundi, 19.** — S. Jean Eudes, Confesseur. Double. Blanc.**Mardi, 20.** — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.**Mercredi, 21.** — Ste Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve.
Double. Blanc.**Jeudi, 22.** — Octave de l'Assomption. Double-majeur. Blanc.**Vendredi, 23.** — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.**Samedi, 24.** — S. Barthélémy, Apôtre. Double de 2^e classe.
Rouge.**Dimanche, 25.** — 14^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Carmélites de Morlaix. du 18 au 23 Août
Ursulines de Morlaix. du 24 au 25 —**PARTIE OFFICIELLE****COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. Avis de Convocation.** — L'assemblée générale du
Syndicat ecclésiastique du diocèse de Quimper se tiendra à
Quimper, au Grand Séminaire, rue Verdelet, le jeudi 22 Août,
à 16 heures. Tous les membres du Syndicat y sont convoqués.Il est rappelé qu'aux termes de l'article XI des Statuts,
tous les membres du Syndicat, titulaires et adhérents, peu-
vent prendre part aux assemblées générales ; mais seuls les
membres titulaires y ont voix délibérative, les membres
adhérents ayant seulement voix consultative.**II. Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evê-
que, ont été nommés :

Chanoine titulaire, M. Livinec, ancien aumônier ;

Directeur de l'école de garçons à Rosporden, M. Combet,
directeur d'école à l'Île-de-Batz ;

Directeur de l'école de garçons à Plonéour-Lanvern,
 M. Guichaoua, vicaire à Plonéour-Lanvern ;
 Vicaire à Saint-Coréentin, M. Tanguy, vicaire à Brasparts ;
 Vicaire à Douarnenez, M. Herry, vicaire à Rosporden ;
 Vicaire à Rosporden, M. Kerboul, maître d'étude à Saint-Pol-de-Léon ;
 Vicaire à Landerneau, M. Colliot, jeune prêtre de Saint-Pierre-Quilbignon ;
 Vicaire à Saint-Renan, M. Croguennec, vicaire à Pont-Croix ;
 Vicaire à Pont-Croix, M. Lozac'hmeur, directeur de l'école des garçons à Pont-Croix ;
 Vicaire à Plounéour-Trez, M. Roué, vicaire à Ploudiry ;
 Vicaire à Ploudiry, M. Bellec Lucien, jeune prêtre de Guilers ;
 Vicaire à Plouvien, M. Kérébel, vicaire à Gouesnou ;
 Vicaire à Gouesnou, M. Dantec, professeur à Lesneven ;
 Vicaire à Loc-Maria-Plouzané, M. Floc'h François, jeune prêtre de Guipavas ;
 Vicaire à Recouvrance, M. Lannuzel, maître d'étude à Lesneven ;
 Vicaire à Plouézoc'h, M. Sergent, jeune prêtre de Pont-Croix ;
 Vicaire à Spézet, M. Guéguen, vicaire à Ergué-Armel ;
 Vicaire à Ergué-Armel, M. Perrot, jeune prêtre de Ploudalmézeau ;
 Vicaire à Plonéour-Lanvern, M. Le Guen Jacques, maître d'étude à Pont-Croix.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 9480. Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381. Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XIII^e Dimanche après la Pentecôte, 18 Août : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2.

Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XIII^e dimanche après la Pentecôte (18 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge. Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

A propos d'une manifestation au « Champ des Martyrs ». — La *Semaine religieuse* de Vannes publie cette « Communication de l'Evêché » :

« De divers côtés, on Nous demande des renseignements au sujet d'une manifestation projetée au « Champs des Martyrs », le dimanche 25 Août 1929. Déjà, nous avons fait savoir

à M. le Recteur de la paroisse que « toute cérémonie religieuse, à cette occasion, demeurerait rigoureusement interdite ».

» Pour justifier Notre attitude, il Nous suffira de reproduire la note publiée par la *Semaine religieuse* du 1^{er} Septembre 1928 : « Le diocèse de Vannes se fait gloire de garder toutes les fidélités vraies. C'est pour cela que la chapelle du Champ des Martyrs, près d'Auray, reste chaque année, le rendez-vous de la prière, en souvenir de ceux qu'on a appelés « les Martyrs de Quiberon ». Il y a trois semaines, le Recteur de la nouvelle paroisse de Charles-de-Blois conduisait en pèlerinage annuel à cette chapelle les habitants du voisinage qui en ont conservé la tradition.

» Cette dévotion ne semble plus suffire à certaines gens qui voudraient la transformer à leur manière. L'année dernière déjà, leur soi-disant pèlerinage avait donné lieu à des conséquences imprévues. Cette année, elles ont voulu le renouveler, mais l'autorité diocésaine se refusa à donner prétexte aux nouvelles manifestations d'ACTION FRANÇAISE qu'elle prévoyait et interdit la célébration de la messe, au jour demandé. Les manifestations eurent lieu quand même, au grand scandale de nos populations chrétiennes, si respectueuses du Pape et de leurs Evêques. »

» Les incidents auxquels fait allusion la *Semaine religieuse*, par leur retentissement à travers le pays, ont notablement amplifié le scandale, et mis en un relief fortement accusé le véritable caractère de ces réunions annuelles. En conséquence, Nous défendons aux ecclésiastiques d'assister à la manifestation projetée, et Nous demandons aux catholiques de n'y prendre aucune part.

» En publiant ces mesures, uniquement inspirées par le désir de toujours diriger Nos fidèles par « les sentiers de lumière », Nous avons conscience de remplir un grave devoir de Notre charge épiscopale. Il Nous serait douloureux de constater que certains chrétiens, en Bretagne, ne veulent plus entendre la voix de leurs Pasteurs.

† HIPPOLYTE.

» Evêque de Vannes. »

Action Catholique et Œuvres de Jeunesse. — Les bureaux du Secrétariat d'Action Catholique et des Œuvres de Jeunesse seront fermés du 15 Août au 15 Septembre.

Retraites ecclésiastiques. — Elles sont prêchées cette année par le R. P. Bonsirven, S. J. Professeur d'Ecriture Sainte au Scolasticat d'Enghien, le P. Bonsirven est connu comme un de nos spécialistes les plus appréciés des questions juives et bibliques. Mais, en bon fils de saint Ignace, il estime qu'érudition et compétence ne valent qu'autant qu'elles s'appliquent à procurer à Notre-Seigneur une gloire chaque jour plus grande. La science est utile, nécessaire même au prêtre dans une société où elle tient une si grande place. En dehors des satisfactions intellectuelles qu'elle procure elle est un moyen d'apostolat par l'autorité qu'elle

confère et les nouvelles formes d'activité qu'elle permet et suggère. Mais ce qu'il faut surtout à l'apôtre, c'est une vie intérieure intense nourrie de théologie, entretenue et sans cesse renouvelée par la prière et l'oraison. Le détachement de soi-même en est la condition essentielle. Il assure cette pureté de la vie sacerdotale et cette jeunesse du cœur qui se plaisent dans la familiarité du Divin Maître.

Si ce n'était trop sommaire, nous nous permettrions de dire que c'est là le fond de la prédication du R. P. Bonsirven au cours de ses retraites. C'est un enseignement lumineux de haute spiritualité d'après les grands principes des *Exercices*. La doctrine en est très substantielle, mais présentée avec une simplicité d'expression, une clarté d'exposition et d'ordonnance qui permettent à l'auditeur de se l'assimiler sans effort. Le travail intérieur qui en résultera ne peut manquer de se prolonger dans les âmes sacerdotales pour le plus grand bien de nos paroisses.

Nécrologie. — M. LE CHANOINE LE DUC, ancien Curé de Scaër. — M. Le Duc naquit à Henvic, dans une famille foncièrement chrétienne, où le sacerdoce fut et n'a cessé d'être en honneur depuis 93. Un grand-oncle, séminariste pendant la tourmente révolutionnaire, mourut curé de Saint-Thégonnec. Un oncle, neveu et vicaire du premier, mourut recteur de Brasparts. C'est chez lui que, jeune collégien, J.-M. Le Duc passait ses vacances. C'est là aussi que se raffermissait de plus en plus sa volonté d'être prêtre.

Ce qui le distinguait surtout, au collège, au séminaire, et plus tard dans le ministère, ce fut la force. Force physique oui, mais surtout force de volonté. Déjà le collégien en faisait preuve par sa ponctualité et la calme énergie qui le gouvernait en tout : gravité précoce et piété éclairée, dévotion à N.-D. du Kréisker. Tous ses livres portaient la devise du pieux congréganiste : *O Virgo studiis semper adesto meis.*

Externe pendant les cinq dernières années de ses études, il garda la régularité de l'interne. Les habitants de Saint-Pol disaient en le voyant passer : « Il est 8 heures moins le quart, voilà Le Duc qui va à la messe ; il est 2 heures moins le quart, voilà Le Duc qui va en classe ; il est 4 h. 1/2, voilà Le Duc qui quitte ses camarades du jardin de l'évêché pour reprendre ses livres. »

Et quand, après de fortes études au collège de Léon, il se trouva au séminaire de Quimper, il ne fit pendant 4 ans que continuer à être l'homme de la règle en tout et partout.

Vicaire successivement à Berrien et à Logonna-Daoulas, il fut fidèle à cette ligne de conduite. Le rectorat à Garlan et à Beuzec-Conq le trouva prêt à assumer toutes les responsabilités avec le même dévouement calme et énergique.

Scaër est dans le diocèse une des plus grandes paroisses, sinon la plus grande. Son étendue, la multiplicité des chapelles paroissiales, sa population nombreuse et dispersée demandent au curé et aux vicaires outre l'ardeur et le zèle qui ne manquent pas, la force physique capable de résister

à des fatigues incessantes de jour et de nuit. Qui mieux que M. Le Duc réalisait ces conditions ?

L'administration du diocèse fut de cet avis et sa confiance ne fut pas trompée.

De 1907 à 1925, le nouveau curé fut le bon pasteur qui ne regarda jamais à la peine, quand il s'agit des brebis fidèles à garder, à maintenir dans les bons pâturages ou des brebis égarées à ramener au bercail.

La guerre religieuse le trouva toujours debout, face à l'ennemi. La bonté de son cœur l'inclinait à la miséricorde. Comme son divin Maître, il avait pitié de la foule. Mais si le loup rôdait et attaquait son troupeau, il était là : sa voix énergique s'élevait, avertissait, suppliait, mais aussi gourmandait au besoin : *Harz ar bleiz !* Au loup !!

Vint la grande guerre mondiale ! Oh ! alors ce furent l'angoisse, la douleur et les courses sans fin dans son immense territoire. Il y avait tant de familles à consoler, à remonter dans leurs craintes et leurs deuils.

Lui qui n'avait pas assez de trois vicaires zélés, ardents et dévoués comme lui, il les voit mobilisés les uns après les autres. Alors pour lui aussi c'est « la mobilisation » entre les différents quartiers de sa paroisse, jour et nuit, en voiture, courant d'une chapelle à une autre, d'une famille à une autre, d'un malade à un autre, fort et calme toujours au milieu de la tempête.

L'orage s'apaise enfin, mais que de deuils et de ruines ! Il y a toujours une autre guerre qui n'a pas de trêve : la guerre aux âmes. Les âmes d'enfants surtout sont menacées. C'est le cuisant souci du bon curé. Il a bâti lui-même une école libre de filles. Mais les garçons ! Dieu soit béni ! Il trouve des âmes chrétiennes intelligentes et généreuses. Leurs larges aumônes dépassent les siennes. Le terrain des Luites, si célèbres à Scaër, aura un emploi plus noble encore. Une école libre de garçons va s'y établir comme une forteresse où des maîtres de choix dresseront pour les luttes chrétiennes les jeunes gens de Scaër. Mgr l'Evêque bénit avec joie l'œuvre nécessaire entre toutes. Il nomme chanoine de sa cathédrale, le vaillant curé. Hélas ! M. Le Duc ne pourra achever l'œuvre commencée. Ce colosse, qui semblait doué d'une activité de tous les instants, est terrassé par un mal implacable. Et alors, malgré la cruelle douleur de quitter une paroisse qu'il aime tant et où il est tant aimé, du moment qu'il reconnaît que les forces le trahissent, sa volonté, cette volonté connue, et que guident toujours des vues surnaturelles, cette volonté pour le bien de sa paroisse, lui dicte un dernier sacrifice : sa démission !

Mgr l'Evêque lui trouvera un digne successeur qui achèvera l'œuvre commencée : l'école qui fut sa dernière préoccupation et dont la prospérité le réjouira dans sa retraite. Cette retraite, devenue nécessaire va durer quatre ans. Quatre ans de luttes à Keraudren d'abord, dans sa famille, ensuite contre un mal sans remède, et qui va s'aggravant tous les jours. Il faut à ce mal quatre ans pour venir à bout de ce corps d'athlète. Et il finira par annihiler l'intelligence elle-même ; cette intelligence si claire, si bien

équilibrée. C'est l'éclipse. Plus de messe, plus de communion. Instinctivement encore M. Le Duc cherche son bréviaire, mais il ne s'y reconnaît plus. Lentement, mais sûrement, la mort vient. Les bons soins d'une famille dévouée qui ne le quitte ni le jour ni la nuit, n'y feront rien. M. le Recteur d'Henvic, qui le visite souvent, croit qu'il est temps de lui donner l'Extrême-Onction, et la cérémonie finie, voici qu'un éclair de lucidité permet au mourant de faire un dernier acte de contrition et de recevoir une dernière absolution.

Les obsèques de M. Le Duc ont eu lieu à Henvic, le 20 Juillet. Plus de 30 prêtres y assistaient, dont M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, qui a fait la prise de corps et présidé le nocturne ; M. Le Gall, curé-doyen de Taulé ; M. le chanoine Tanguy, recteur de N.-D. de Quimperlé, qui a chanté la messe ; M. le chanoine Manchec, supérieur de Keraudren, qui a donné l'absoute ; M. Falhun, curé-doyen de Huelgoat, etc.

Le deuil était conduit par son frère, M. J.-F. Le Duc, ancien maire d'Henvic.

R. I. P.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Examen de fin d'année à l'Institut professionnel ménager. — Depuis de longues années déjà, — dix au moins, — nous nous sommes fait une habitude et un devoir de donner des examens de fin d'année, à l'Institut ménager de Saint-Pol, tenu par le Religieuses du Saint-Esprit, un modeste compte rendu. Et il ne nous est nullement nécessaire d'enfler la voix, ni d'emboucher la trompette épique, pour faire de cette maison tout l'éloge qu'elle mérite, et attirer de plus en plus sur elle l'attention et la sympathie des familles : voilà plus de 20 ans, si je ne me trompe, qu'elle poursuit, avec une magnifique persévérance, et un succès chaque jour grandissant, l'œuvre si belle et si méritante de la formation professionnelle ménagère des jeunes filles qui lui sont confiées. A cette tâche qu'elle accomplit, elle apporte un tel savoir-faire, et qui obtient de si précieux résultats, qu'il est à peine besoin de la recommander davantage. Il n'y a plus qu'une voix désormais pour chanter ses louanges. Il y a deux ou trois ans, c'était le *Petit Parisien* lui-même, par la voix de Maurice Prax, qui écrivait à son sujet un article particulièrement élogieux. Aujourd'hui, c'est un journal régional qui lui consacre une longue chronique, à l'occasion de la Foire-Exposition de Saint-Pol, qui s'est tenue du 7 au 14 Juillet. Nous ne pouvons malheureusement en reproduire que les passages les plus saillants :

« Nous tombons dans l'enchantement devant le stand de l'Institut professionnel ménager que dirigent avec tant de clairvoyance et d'intelligence les Filles du Saint-Esprit.

» Des broderies, des coussins brodés, peints, voilà pour l'agréable, pour la décoration de la maison...

» Mais à côté de cela il y a des chefs-d'œuvre de stoppage, des fonds de culotte miraculeusement ajustés, des robes d'enfants, de jeunes filles et de femmes...

» A l'Institut même, nous visitons des locaux clairs, vastes, aérés, d'une propreté parfaite. Dans les grandes salles du premier, encore des expositions. Tous les travaux des élèves sont là, avec leurs notes, leur classement. Tous les travaux ont leur fiche. Ces braves Sœurs se donnent un mal terrible, pour que nous voyons tout, pour que nous n'oublions rien, jusqu'aux magnifiques parures de chemises, brodées par une jeune pensionnaire, originaire de Brazzaville. On redescend pour faire une visite à la cuisine, partie délicate de l'éducation d'une jeune fille. Mais ici, pas d'erreur, elles sont obligées de faire bon : c'est elles qui mangent leur cuisine ; elles doivent de plus établir le prix de revient de chaque plat... »

Donnons, en terminant, les succès de l'école aux examens du Brevet d'études ménagères. 31 élèves sur 34 ont été reçues, et plus de la moitié avec mention.

Demandez le programme de l'Institut à Mme la Supérieure, 29, rue de Batz, Saint-Pol.

MELGVEN. — Dimanche 18 Août, Grand Pardon de N.-D. de Creac'higuel, en Melgven. — Premières vêpres samedi, à 5 heures 30.

Dimanche 18 : messes à 5, 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 h. 30, chantée par M. A. Le Roy, chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Corentin ; sermon de M. Féroc, curé-doyen de Scaër. — Vêpres à 3 heures, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le lundi, messe à 8 heures.

Durant les trois jours, samedi, dimanche et lundi, des confesseurs seront à la disposition des fidèles.

Grand Pardon de Sainte-Anne la Palud (24-25 et 27 Août).

— Tous savent qu'il y a trois jours de pardon.

Samedi : messes toutes les heures depuis 6 heures ; grand'messe à 11 heures. Vêpres, sermon et procession à 17 heures. Le soir, procession aux flambeaux. Le sermon sera donné par M. le chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame de Quimperlé.

Dimanche : messes basses comme la veille. A 11 heures, grand'messe, avec assistance de Nosseigneurs Duparc et Pichon. Sermon par M. le chanoine Pichon, curé de Morlaix.

A 15 heures, vêpres ; allocution par Mgr Pichon ; procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : messes basses comme les deux premiers jours ; grand'messe à 11 heures ; sermon par M. Féroc, curé de Scaër. A 15 heures, vêpres et procession finale.

Pendant les jours de fête, des confesseurs sont à la disposition des pèlerins, spécialement dans la nuit du samedi au dimanche, et dans la matinée du dimanche.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Grand Pardon de Notre-Dame des Portes, les 24 et 25 Août. — **Samedi 24,** messes à partir de 6 h. 30. Grand'messe à 10 h. 30 ; sermon par M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain. — A 5 h. 30, procession, vêpres, allocution bretonne. A 9 heures, procession aux flambeaux ;

allocution française ; retour de la procession dans l'église paroissiale. Bénédiction suivie de la cantate du couronnement. Confessions pendant toute la nuit.

Dimanche 25 : Heure sainte, de minuit à 1 heure, par M. Le Gall, vicaire à Saint-Martin de Brest. Première messe à 2 h. 30 ; messes jusqu'à 9 heures. A 10 heures 30, grand'messe, dans le Champ de Notre-Dame, par M. le chanoine Grill ; sermon par M. le chanoine Cardaliaguet, aumônier de la Retraite de Brest. A midi, messe pour les pèlerins empêchés d'arriver à temps. — Vêpres à 3 heures.

Le jour de la fête et pendant toute l'octave, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

LESNEVEN. — Au Collège Saint-François. — La fête annuelle des Anciens Elèves et Maîtres aura lieu le *mercredi 4 Septembre*.

A 9 h. 45, messe aux intentions des Associés vivants et défunts, dite par M. Louis Picart, ancien recteur de Trégourez ; le sermon sera donné par M. René Bossennec, ancien professeur au Collège, curé-doyen de Carhaix.

A 11 h. 30, séance d'études. Rapports du trésorier et du secrétaire général.

A midi, banquet, toasts.

Les Associés vont recevoir incessamment une invitation personnelle et une carte d'adhésion au banquet. Si, malgré le contrôle et le pointage le plus minutieux, l'invitation ne les atteignait pas, ils voudront bien se considérer comme invités par le présent avis et envoyer leur adhésion avant le 1^{er} Septembre.

L'Association des Anciens de Saint-François est très heureuse de voir chaque année, à l'occasion de l'Assemblée générale, s'inscrire parmi ses membres, non seulement tous les élèves qui quittent le Collège, mais aussi les Anciens Elèves des cours antérieurs qui ne connaissent pas son existence.

Elle espère que, cette fois encore, beaucoup d'entre eux viendront se joindre aux Associés de la première heure pour célébrer avec eux la fête du Souvenir : ils ne regretteront pas d'avoir repris leurs relations avec la Maison qui abrita leurs jeunes ans et avec les camarades dont ils partageront les labeurs et les joies.

Nous les attendons le 4 Septembre.

Le Secrétaire.

LE FOLGOAT. — Pardon des Tertiaires. — Le grand Pardon des Tertiaires du Léon et de la région brestoise aura lieu le dimanche 15 Septembre, sous la présidence de M. le chanoine Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

10 heures, grand'messe, par M. Le Grand, directeur de la Fraternité du Grand Séminaire de Quimper ; sermon breton par M. Abguillerm, tertiaire, aumônier de la Retraite, à Lesneven.

13 heures, au Patronage, séance d'études, conférence par le R. P. Corentin Cloarec, O. F. M., gardien du couvent de Saint-Brieuc.

14 h. 30, vêpres, procession (toutes les Fraternités sont

priées d'apporter leurs bannières de confrérie), sermon français par le R. P. Corentin, salut, bénédiction papale.

N. B. — Une retraite pour les Tertiaires de langue française sera prêchée à Lesneven, du 11 au 15 Septembre, par le R. P. Corentin Cloarec. Du 22 au 28 Septembre, retraite pour les Tertiaires de langue bretonne.

Cours Ménagers Agricoles d'Angers. — Un certain nombre de familles habitant la campagne ayant manifesté le désir de faire donner à leurs filles une formation ménagère-agricole, appropriée à la vie qu'elles doivent mener plus tard, l'*Externat Sainte-Philomène* a organisé un ensemble de cours destinés à combler, pour les jeunes filles du monde, une lacune dans leur formation post-scolaire.

L'Ecole supérieure d'Agriculture annexée à l'Université catholique de l'Ouest a vivement encouragé la création de cette Ecole ménagère agricole et plusieurs de ses professeurs veulent bien lui prêter leur concours.

L'Ecole n'admet que des jeunes filles réellement désireuses de tirer parti de l'enseignement qui leur est donné. Elles sont initiées, sous la direction de maîtresses expérimentées qui ont à cœur de reconstituer pour elles la vie de famille, à leur futur rôle de maîtresses de maison. Leur formation morale (choix des lectures, distractions..., etc.) est l'objet d'une attention spéciale.

Pour tous renseignements sur les deux sections (ménagère et agricole), s'adresser à Mlle la Directrice, 9, rue Béclard, Angers.

Institut Catholique Professionnel de Nantes. — CONCOURS D'ADMISSION (*Session de Septembre 1929*). — Les épreuves du concours d'admission en première et seconde années et de l'examen d'entrée au Cours Préparatoire pour l'année scolaire 1929-1930 commenceront le mercredi 11 Septembre.

Adresser les demandes d'inscription, ainsi que les pièces requises, avant le 1^{er} Septembre, au Directeur de l'Institut Catholique Professionnel, la Joliverie, route de Clisson, Saint-Sébastien-les-Nantes (Loire-Inférieure).

L'Institut a pour but, comme les écoles professionnelles nationales, de préparer, pour les diverses industries, des techniciens constituant le cadre intermédiaire entre le personnel dirigeant et le personnel ouvrier.

De plus, en tant qu'école catholique, son but spécial est de former des chrétiens sérieux et convaincus.

Il prépare aussi à l'Institut Catholique des Arts et Métiers de Lille.

Age d'admission (par concours) : de 13 à 16 ans.

Durée des études : *Section normale* : 4 ans.

Les élèves de 4^e année qui ont satisfait à un examen de fin d'études reçoivent le brevet d'élève diplômé de l'Institut Catholique Professionnel.

Section préparatoire aux Arts-et-Métiers : 2 ans.

Un cours préparatoire est annexé à l'Institut.

Age d'admission au Cours préparatoire : de 12 ans 1/2 à 15 ans.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Siège coordonne les œuvres pontificales missionnaires et fixe le statut de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont publié dans leur dernier numéro deux « Motu Proprio » de S. S. Pie XI en date du 24 Juin. Le premier réalise de façon précise la coordination des Œuvres Pontificales Missionnaires, tandis que le deuxième promulgue le statut définitif de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, pour la formation du clergé indigène des Missions.

Etant bien établi qu'il existe trois œuvres pontificales missionnaires, savoir : Propagation de la Foi, Sainte-Enfance et Saint-Pierre Apôtre, et que les deux dernières sont complémentaires de la première, le Saint-Père, dans le *Motu Proprio* « *Decessor Noster* », déclare vouloir que chacune ait ses propres droits, ses lois particulières et ses méthodes de travail en conséquence de la fin qui lui est propre.

La nouvelle organisation est la suivante :

Le Secrétaire de la Sacrée-Congrégation de la Propagande étant déjà président général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, sera de même président général de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre. Le Secrétaire général de la Propagation de la Foi sera membre du Conseil de Saint-Pierre Apôtre, et de même le Secrétaire général de Saint-Pierre Apôtre sera membre du Conseil de la Propagation de la Foi. De même, dans chaque nation, le directeur national de la Propagation de la Foi sera en même temps directeur national de Saint-Pierre Apôtre, et les Secrétaires nationaux de l'une et l'autre œuvre seront réciproquement membres du Conseil de l'Œuvre dont ils ne sont pas secrétaires. Il y aura en outre un Conseil supérieur des Œuvres Pontificales Missionnaires, composé du Président des dites Œuvres, des Secrétaires généraux de chacune de ces Œuvres, et d'un conseiller par Œuvre, élu par le Conseil de l'Œuvre. En chaque pays, il devra y avoir un Comité national composé de la même façon.

Le Conseil supérieur et les Comités nationaux, chacun dans sa sphère d'action respective, devront veiller à la coordination des œuvres missionnaires, à leur plus heureux développement et à la solution des difficultés qui pourront surgir entre elles.

Le *Bulletin officiel* tant général que national, devra être unique pour les trois œuvres, étant divisé en trois parties réservées respectivement à l'une des trois œuvres, Propagation de la Foi, Sainte-Enfance et Saint-Pierre Apôtre.

Dans le *Motu Proprio* « *Vix ad summi Pontificatus* », le Saint-Père rappelle l'histoire de l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre et reconnaissant qu'on peut la considérer désormais comme adulte, il en établit le statut définitif.

Ce statut se compose de 23 articles.

L'Œuvre aura son siège à Rome, au Palais de la Propagande. Elle sera présidée par le Secrétaire de la Sacrée-Con-

grégation de la Propagande, assisté d'un Conseil Général composé de membres nommés pour cinq ans par la Sacrée-Congrégation de la Propagande. Elle aura, en outre, un Secrétaire général, poste auquel — le Conseil n'existant pas encore — le Saint-Père a nommé Mgr Pierre Coffano, actuellement directeur pour l'Italie de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi. Les sommes recueillies devront être distribuées, selon les besoins, à toutes les missions qui dépendent de la Sacrée Congrégation de la Propagande, et chaque année, il sera publié un compte rendu des recettes et des dépenses.

Dans chaque nation, il y aura un Comité national, présidé par le Directeur national, qui devra assurer le développement de l'Œuvre et qui en administrera les fonds selon les instructions du Conseil général. La distribution des fonds sera de la compétence exclusive du Conseil général. Les Directeurs nationaux se réuniront à Rome, une fois chaque année, à l'occasion de l'Assemblée du Conseil Supérieur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le Secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande est actuellement S. Ex. Mgr Marchetti Selvaggiani, archevêque titulaire de Séleucis d'Isaurie. Comme il est déjà président général de l'Œuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, il devient, en conséquence du *Motu Proprio* du 24 Juin, Président général de l'Œuvre Pontificale de Saint-Pierre Apôtre, pour la formation du clergé indigène des Missions, et Président du Conseil supérieur des Œuvres Pontificales Missionnaires.

III^e Pèlerinage National de l'Enseignement libre de France à Rome (16-24 Septembre). — Ce pèlerinage est organisé sous le haut patronage de la Société Générale d'Éducation et d'Enseignement et la direction effective de M. l'abbé Guinchard, directeur de l'Union pour la France, sous-directeur de l'Association des Facultés Catholiques de l'Ouest.

PRIX : 3^e classe : 865 francs, au départ de Paris ; 700 fr. au départ de Modane.

3^e classe en France et 2^e classe en Italie : 1.075 francs (mineurs) ; 1.200 francs (majeurs), au départ de Paris. — 900 francs (mineurs) ; 1.000 francs (majeurs), au départ de Modane.

2^e classe en France et 2^e classe en Italie : 1.175 francs (mineurs) ; 1.325 francs (majeurs), au départ de Paris. — 900 francs (mineurs) ; 1.000 francs (majeurs), au départ de Modane.

Ces prix comprennent tous transports ferroviaires et pension complète.

Moyennant suppléments : Notre-Dame de Pompéi, Assise, Padoue et villes voisines avec voyage prolongé jusqu'au 28 ou 30 Septembre.

Demander circulaires et renseignements à M. l'abbé Guinchard, 4, rue Volney, Angers (M.-et-L.). Timbre pour la réponse.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

Chaussures de Luxe et de Fatigue.

MAISON DE CONFIANCE

M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur

8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | **CHAUSSENS DIVERS**

dites « à boucles »

et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ

PARAPLUIES

REPARATIONS DE CHAUSSURE

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joallerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

- R. C. QUIMPER 5548 -

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

44^e ANNÉE.

Vendredi 23 Août 1929.

N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 25 Août. — 14^e après la Pentecôte. Semi-double.
Vert.

A la messe, mémoire de S. Loujs.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Louis.

Lundi 26. — S. Zéphyrin, Pape. Martyr. Simple. Rouge.

Mardi 27. — S. Joseph Calasance, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi 28. — S. Augustin, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur.
Rouge.

Vendredi 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Samedi 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 1^{er} Septembre. — 15^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :
Ursulines de Morlaix du 25 au 31 Août

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations.— Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, M. Autret,
directeur d'école à Concarneau ;

Vicaire à la cathédrale, M. Pichon, vicaire aux Carmes,
Brest ;

Vicaire aux Carmes, M. Favé, instituteur-adjoint à Col-
lorec.

**II. Souscriptions reçues pour la construction
du nouveau Séminaire (suite) :**

La paroisse de Saint-Marc	8.273 f.
M. l'abbé Duparc, curé de St-Louis-en-l'Île, Paris..	100
La paroisse de Port-Launay (nouveau versement) ..	60
Les Noëlistes de Crozon	500

— 600 —

L'école libre des garçons, Crozon.....	200 f.
La paroisse de Crozon (nouveau versement)	300
M. Paugam, professeur au Collège Saint-Louis	500
Anonyme, Saint-Michel de Brest	500
M. Gramoullé, —	50
M. Gélébart, recteur de Trézilidé (2 ^e versement)....	500
Anonyme, Trézilidé	10
Comité Noëliste de Pont-l'Abbé (2 ^e versement)	300
Mlle J. L. M. Pont-l'Abbé.....	500
Mme F. —	100
M. et Mme T. —	30
Anonyme —	20
M. Guillou, recteur, Ile-Tudy	1.000
La paroisse de l'Ile-Tudy	1.480
L'école libre des filles, Langolen	87 50
M. le comte Le Gouvello de la Porte, Treffragat....	500
Divers, Kerlaz	15
M. Sellin, recteur de Tréguennec	1.000
La paroisse d'Huelgoat (nouveau versement)	150
La paroisse de Saint-Thois	1.400
M. Guénolé Ollivier bourg de Briec..	1.000
M. et Mme Guénolé Le Berre —	1.000
Mme veuve Kergoat —	500
Les Religieuses de St-Joseph de Cluny —	500
Ecoles chrétiennes —	420
Enfants de Marie ; Mlle Anna Trelu —	500
Autres Congréganistes —	444
Divers —	22.754
(Cette paroisse a déjà versé 10.000 fr., soit un total de 37.118 francs.)	
M. Rosec, prêtre-instituteur, Plouzané	500
La paroisse de Plourin-Ploudalmézeau (nouv. vers.).	264
Anonyme	1.000
Divers, Pleyber-Christ	30
Anonyme, Plougasnou	1.000
La paroisse de Plougasnou	6.000
M. l'abbé Chuiton, Kéraudren (2 ^e versement)	500
Anonyme, Kerfeunteun	100
La paroisse de Loc-Maria-Plouzané (nouveau vers.).	85
L'école libre des filles, Mespaul	40
La paroisse de Querrien (nouveau versement)....	700
(Cette paroisse a déjà versé 9.300 fr., soit un total de 10.000 francs.)	
M. Tanguy, recteur de Lampaul-Plouarzel	1.000
Divers, Tréméoc	150
Anonyme, Lanmeur	500
Anonyme	200
La paroisse de Lanriec	2.050

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

— 601 —

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XIV^e Dimanche après la Pentecôte, 25 Août : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation, à la chapelle, à 8 heures.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XIV^e Dimanche après la Pentecôte (25 Août) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Andro sera chanté à LABABAN, le mardi 27 Août, à 11 heures.

— Mercredi 28 Août, à 10 heures, sera chanté, à LANDREVARZEC, un grand service pour M. Goudédranche, ancien recteur de la paroisse.

Mission. — On recommande aux prières des fidèles la mission de Tréouergat, du 19 au 29 Septembre.

Semaine rurale féminine de Lesneven. — M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau, donnera des instructions bretonnes aux pieuses semainières.

Le programme de ces instructions : La fermière et son âme, sa maison, son mari, ses enfants, sa paroisse, l'église et le sacerdoce.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de recruter les adhérentes avec soin, et d'envoyer leurs noms soit à Mme la Supérieure des Religieuses de la Retraite, à Lesneven, soit à M. le chanoine Le Roy, Quimper.

A la réunion de clôture sont invitées toutes les maîtresses de maison et leurs filles.

Semaine rurale du Nivot, du mercredi soir 25 Septembre au dimanche 29. — Le nombre des places réservées aux semainiers étant de 100 au maximum, prière à MM. les Curés et Recteurs de recruter au plus tôt leurs jeunes fermiers, et d'envoyer les noms à M. le Supérieur de l'Ecole d'Agriculture du Nivot, en Lopérec.

La réunion de clôture, présidée par Mgr l'Evêque, sera ouverte à tous les agriculteurs, qui sont invités avec instance à s'y rendre. Ceux qui désirent prendre place au repas de midi devront s'inscrire à l'avance.

Le programme et les conditions seront donnés dans *Ar Vro Goz*. Les exercices religieux seront prêchés par M. l'abbé Hervé, vicaire à Briec.

Congrès de Jeunesse étudiante catholique. — Un congrès de Jeunesse étudiante catholique se tiendra le mardi 24 Septembre, à Landerneau, pour les jeunes étudiants du diocèse de Quimper.

L'an passé, un congrès semblable réunit environ 150 jeunes gens des collèges et lycées, des instituts catholiques et des Facultés d'Etat, des Hautes Ecoles de Paris, Bordeaux, Nancy, etc...

Cette année, le congrès a été placé sous le haut patronage de Mgr l'Evêque de Quimper, des représentants de l'enseignement catholique dans le diocèse et des présidents des grandes associations intéressées à l'éducation de la jeunesse.

M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres de Jeunesse, qui préside le Comité d'organisation chargé de dresser le programme et de faire la propagande indispensable, a donné à cette grande assemblée de jeunes ce thème général :

Que deviennent nos étudiants ?

Nous donnerons prochainement les détails du programme avec les noms des rapporteurs.

Sur la demande d'un certain nombre de jeunes gens désireux de se rencontrer plus longuement, un projet d'excursion est à l'étude pour le mercredi 25 Septembre.

Les jeunes gens peuvent demander des feuilles d'adhésion au congrès, à MM. les Chefs de paroisse, aux Directeurs d'œuvres de jeunes gens, ou au Secrétariat diocésain des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunik-al-Lez, Quimper.

Les cartes d'entrée aux séances d'étude (2 fr.) et au banquet (12 fr.) doivent être demandées au Secrétariat susdit, avant le 15 Septembre, ou à partir de cette date, à M. l'abbé Quéau, vicaire à Landerneau.

Ceux qui voudraient participer à l'excursion projetée pour le 25 Septembre, devront le faire savoir avant le 15 Septembre.

QUIMPER. — Retraite. — La retraite bretonne des Tertiaires de Saint-François aura lieu à la Retraite de Quimper, du 9 au 14 Septembre, elle sera donnée par un R. P. Capucin de Lorient.

Les retraitantes sont priées d'apporter leur provision de beurre.

LOCUNOLÉ. — Dimanche 1^{er} Septembre, — Grand Pardon de Notre-Dame du Folgoët. — Samedi 31 Août : Premières vêpres à 7 h. 1/2.

Dimanche 1^{er} Septembre : Messes à 7 heures et 9 heures ; à 11 heures, grand'messe chantée par M. Salomon, chanoine honoraire, inspecteur diocésain de l'enseignement libre ; sermon par M. J.-R. Guéguen, chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Corentin. — A 3 heures, vêpres, suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : Messe de communion à 8 heures. — Vêpres à 7 h. 1/2.

Le jour du pardon et pendant l'Octave, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires.

LE FOLGOAT. — Les Compagnons de Saint-François. — Ce fut un pèlerinage pittoresque et profondément édifiant. Ils arrivèrent le mercredi, veille du 15 Août, au nombre de quarante, de toutes les régions de la France, Paris et sa banlieue, Amiens, Lille, Roubaix, Nancy, Dijon, Lyon, Grenoble, Chartres, Orléans, Poitiers et Rennes. Parmi eux, trois prêtres et quatre séminaristes, dont l'un de Paderborn, Allemagne. La veille les avait précédés un petit groupe de douze Compagnes, venues à part et par un itinéraire différent, chantant le long des routes et s'arrêtant à chaque calvaire et église.

Le mercredi soir, de 9 h. à 11 h., sur la place, devant plusieurs centaines de personnes venues du Folgoat et de toutes les paroisses voisines, il y eut un feu de joie, autour duquel les Compagnons chantèrent leurs plus belles chansons, gaies, joyeuses, moralisatrices. Puis le Frère Chansonnier, Joseph Folliet, fit un magnifique discours où il exposa l'esprit, les idées et les méthodes de ses Compagnons. Soirée ravissante, où les assistants, émus et charmés, comprirent ce que peut être l'apostolat par la chanson.

Le lendemain, après la méditation, communion générale et prières aux intentions des Compagnons qui n'ont pu prendre part au pèlerinage. Leur piété simple et franche, leur ferveur édifièrent grandement les paroissiens du Folgoat qui eurent la chance d'assister à leur messe de communion. A la grand'messe, M. le Recteur leur souhaita la bienvenue et leur transmit la bénédiction de Mgr Duparc. « Dites-leur, de ma part, écrivait Monseigneur, que je leur souhaite un bon pèlerinage sous la protection de N.-D. du Folgoat ». Bénédiction et souhaits qui leur allèrent droit au cœur et dont ils remercient vivement Sa Grandeur.

Les vêpres furent chantées sur les grands tons, d'une voix unanime et enthousiaste, qui fit résonner les murs de la vieille basilique. Puis, dans la grande salle du Patronage, pleine d'une foule extrêmement sympathique, les Compagnons interprétèrent à la perfection *l'Enfant Prodigue*, parabole en trois actes et en vers d'Edouard Montier. C'est la fin du pèlerinage. Le soir même, ils reprenaient le train pour Paris, emportant du Pays de Léon, qui leur fut si hospitalier et où ils firent tant de bien, un inoubliable souvenir.

— Le Grand Pardon. — Il sera présidé par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et par Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, et aura un éclat tout particulier en raison du centenaire de la fondation de la paroisse du Folgoat. Grand'messe par M. le chanoine Messenger, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire de Quimper ; sermon breton par M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin. Le programme détaillé sera publié prochainement.

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON. — Première Grand'messe. — La fête de l'Assomption est une fête joyeuse entre toutes. L'Eglise nous invite à la joie : « *Gaudeamus* », Réjouissons-nous. La paroisse de Saint-Pierre se réjouissait doublement en cette journée du 15 Août qui voyait un de ses enfants (le troisième depuis la guerre) M. l'abbé Félix Colliot, monter à l'autel pour chanter sa première grand'messe.

Escorté de nombreux prêtres et séminaristes, auxquels s'étaient joints les jeunes gens du patronage, il se rendit processionnellement à l'église. Les abbés Bellec et Jadé remplissent les fonctions de diacre et sous-diacre. Les paroissiens sont venus nombreux. L'orchestre et la chorale sont au grand complet ; chacun a tenu à fêter l'ami si sympathique qui débuta dans la chorale comme soprano et qui mit toujours si joyeusement ses nombreux talents au service des diverses sections de notre Patronage. Ce fut son premier champ d'apostolat comme le rappela M. l'abbé Gourmelon, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, au cours de sa remarquable allocution. M. l'abbé Gourmelon s'excusa de prendre en la circonstance la place du prêtre que tout le monde connaît à Saint-Pierre et qui avait aussi le cœur tout à la joie en ce jour de fête. Ses titres d'ami et de compatriote de M. l'abbé Colliot lui valurent l'honneur de prendre la parole et il le fit avec une éloquence discrète et une émotion qui gagna beaucoup les assistants.

Partant de ce texte qui s'applique à l'Assomption de la Vierge Marie : « Quelle est cette vision qui s'avance du désert, toute brillante de beauté ? » il établit un heureux parallèle avec la vision du prêtre qui monte à l'autel. La vocation de Marie et celle du prêtre, la Mère et le prêtre de Jésus ont plusieurs points de commun. Comme Elle, il a été choisi, préservé, formé ; ce sont autant de motifs de reconnaissance du jeune prêtre envers Dieu. La grandeur de sa mission doit aussi attirer le respect des fidèles et M. l'abbé Gourmelon insiste sur ce devoir que semblent oublier ceux même qui se disent catholiques.

L'heure des vêpres réunit à nouveau la même nombreuse assistance ; la procession se déroula majestueusement au chant des hymnes et des cantiques, et la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement clôtura cette belle journée, au cours de laquelle tous les cœurs vibrèrent à l'unisson du *Gaudeamus* de la messe du matin.

Nous souhaitons à l'abbé Colliot un ministère fécond dans cette ville de Landerneau, que Monseigneur vient de lui désigner comme terrain d'apostolat. Nos vœux et nos prières l'accompagnent et il a pour le guider l'exemple de ses nombreux confrères quilbignonnais, ses aînés dans le sacerdoce.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Institution N. D. du Creisker. — I. BACCALAURÉATS. Voici pour la session de Juillet 1929 les résultats définitifs des baccalauréats à l'Institution Notre-Dame du Creisker :

Classe de philosophie. — 13 présentés, 12 admissibles, 7 reçus. — Reçus : Edouard Combot, de Landivisiau ; Jules

Taniou, du Conquet (A. B.) ; Guy de Lansalut, de Taulé ; Armand Lautrou, de Camaret ; Paul Le Bigot, de Saint-Pol ; André Pailler, de Henvic ; Jean Pailler, de Henvic. — Admissible : Yves Tournellec, du Relecq-Kerhuon.

Classe de mathématiques élémentaires. — 4 présentés, 3 admissibles, 3 reçus. — Reçus : Académie de Paris : Nicolas Lebedeff, de Paris ; Alphonse Vguyen Van Tât, de Vinh-Long (Cochinchine). — Académie de Rennes : Robert Buors, de Saint-Pol (A. B.).

Classe de première (ancien régime). — 14 présentés, 14 admissibles, 11 reçus. — Reçus : Antoine Cadiou, de Landivisiau ; Yves Guillou, de Guiclan ; Yves Guivarc'h, de Plouvorn ; François Hélar, de Scrignac ; Louis Lintauff, de Morlaix ; Alain Cazoulat, de Locquénolé ; Gaël du Halgoët, de Saint-Pol ; Pierre Manchec, de Morlaix ; Louis Picart, de Sizun (A. B.) ; Louis Bellec, de Commana ; Jean Chapel, de Saint-Pol. — Admissibles : Louis Fouillard, de Landivisiau ; Olivier Le Guern, de Plouigneau ; Pierre Le Moal, de Morlaix.

Classe de première (nouveau régime). — Section A. — 21 présentés, 11 admissibles, 9 reçus. — Reçus : Jean Congar, de Landivisiau ; Joseph Guyader, de Landerneau ; Olivier Mesguen, de Sainte-Sève ; Yves Péron, de Plouézoc'h ; Joseph Quéau, de Plouvorn ; Guillaume Quéguiner, de Ploujean ; Jean Rannou, de Plounéour-Ménez ; Adrien Rolland, de Santec ; Aimé Sizun, de Saint-Sauveur (A. B.). — Admissibles : André Chapel, de Saint-Pol ; Paul Meillard, de Camaret. — Section A' : 4 présentés, 1 admissible, 1 reçu. — Reçu : Jean de Lannurien, de Versailles.

Soit au total : 56 présentés, 31 reçus, et 6 admissibles.

Nos félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

II. RÉUNION DES ANCIENS ELÈVES. — La réunion des Anciens Elèves est fixée pour cette année au *jeudi 12 Septembre*, S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, nous fera le grand honneur de la présider.

M. l'abbé J. Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, célébrera la messe, à 9 heures. M. l'abbé Louis Kerbiriou, docteur ès-lettres, aumônier à Brest, prononcera le discours d'usage. L'historien de Mgr de la Marche et de M. Péron, traitera le sujet suivant : « Le culte de Notre-Dame du Creisker à travers les âges ».

Nous espérons que nos Anciens viendront très nombreux à cette réunion. Ils y sont tous invités, et Notre-Dame du Creisker les y attend.

La Semaine sociale de Besançon. — *Les nouvelles conditions de la vie industrielle.* — La Semaine sociale de France vient de tenir à Besançon ses assises annuelles. Présidées par S. Em. le Cardinal Binet, elles ont été honorées de la présence de S. Exc. le Nonce apostolique, de NN. SS. Chesnelong, Ruch, Rémond, Rambert-Faure, de Beauséjour, Petit de Julleville, Feltin et Dubourg. De très nombreux auditeurs se sont pressés aux cours, des auditeurs, plus nombreux encore, ont assisté aux grandes réunions du soir, dont les

orateurs furent M. Charles Flory, le R. P. Guitton, M. Philippe de Las Cases et M. le chanoine Desgranges.

Le sujet abordé cette année, bien que fort actuel, avait cependant un caractère assez austère. Il s'agissait d'examiner les conditions nouvelles de l'industrie et les répercussions qu'elles peuvent avoir sur la vie individuelle et sociale. Car des catholiques ne sauraient encourager des transformations économiques qu'à condition qu'elles représentent un progrès véritable, c'est-à-dire « un accroissement de bien commun, grâce auquel les membres du corps social tendent avec plus d'aisance à leur suprême destinée ».

La leçon inaugurale de M. Eugène Duthoit et la plupart des cours qui suivirent mirent en évidence les avantages certains que présentent les conditions nouvelles de la vie industrielle, ou, pour parler le jargon communément employé, la « rationalisation ». Au point de vue économique, elles permettent une production plus abondante et plus ordonnée ; au point de vue social, elles améliorent à n'en pas douter la situation de l'ouvrier, tant au point de vue des conditions de son travail qu'au point de vue de la rémunération de celui-ci ; au point de vue social encore, elles présentent cet avantage de requérir en quelque sorte la collaboration entre employeurs et employés, groupements de patrons et groupements d'ouvriers ; enfin, au point de vue familial, il semble bien que l'industrialisation, dans son âge mûr, ne paraît pas disposée à renouveler les erreurs de sa jeunesse et que tant d'actes dont le libéralisme s'est montré coupable au XIX^e siècle ne doivent plus se reproduire dans l'avenir.

Il faut bien reconnaître cependant que la rationalisation présente un certain nombre de dangers, qui ont été également dénoncés à la Semaine sociale de Besançon : le risque d'une production désordonnée qui dépasse le pouvoir de consommation des masses, l'oubli du primat de la terre et de la production agricole, le risque de chômage, le risque de mécanisation du travail humain, le risque d'ingérences indiscretes de la finance dans la vie des entreprises, le risque de voir s'atténuer dans la vie des sociétés de capitaux l'idée de responsabilité, le risque pour les consommateurs et aussi pour les travailleurs d'être écrasés par les ententes industrielles internationales que multiplie la rationalisation, le risque de voir se dresser en antagonistes, devant ces ententes, de puissantes Internationales syndicales ouvrières, animées d'un vigoureux mais périlleux esprit révolutionnaire, etc...

Ces dangers et d'autres ne sont certes pas imaginaires, et une observation un peu attentive permet de les déceler, plus ou moins redoutables, dans tous les pays du monde où l'industrie a pris quelque développement. Comment les conjurer, tout en sauvegardant les bienfaits incontestables de la rationalisation ?

Toute la Semaine sociale de Besançon ayant été employée à cette recherche, il ne saurait s'agir d'évoquer ici, en quelques lignes, les mesures qui s'imposent. Mais on peut sans doute détacher quelques idées qui sont à retenir et, le cas

échéant, à répandre. Une fois de plus, il faut rappeler les principes chrétiens et affirmer que « sans justice et sans charité, la rationalisation ressemble au navire lancé en pleine mer sans pilote et sans boussole ». Ce sont ces principes qu'il importe d'invoquer si l'on veut rendre aux administrateurs de sociétés anonymes le sens de leurs responsabilités ; si l'on veut éviter que le souci des intérêts financiers fasse oublier le souci du bien commun ; si l'on veut qu'à l'intérieur de l'usine l'ordre scientifique s'accompagne d'un ordre moral et chrétien ; si l'on veut que le salaire corresponde à la fois au rendement du travail, mais aussi à l'effort personnel et aux nécessités de la subsistance vitale du travailleur ; si l'on veut que naisse la confiance mutuelle indispensable à la collaboration entre employeurs et employés et au bon fonctionnement des organismes juridiques appropriés que requiert cette collaboration ; si l'on veut que l'Etat, comme le préconisent certains théoriciens, comme sur un plan un peu différent, certains groupements de producteurs, ne soit pas qu'une machine à produire, mais, comme il convient un organisme capable de coordonner toutes les branches de la vie économique selon les requêtes du bien commun et de l'intérêt national ; si l'on veut combattre efficacement les abus que pourraient susciter de puissantes ententes internationales de producteurs ; si l'on veut réagir avec succès contre la propagande des internationales ouvrières révolutionnaires.

Un nouveau monde se construit sous nos yeux, très fortement influencé par les facteurs économiques. Si nous ne voulons pas que l'humanité se matérialise, ce qui ne manquerait point d'ailleurs de la conduire à une catastrophe, efforçons-nous de tout notre pouvoir à lui rappeler les fins de la production et du travail dans l'ordre social chrétien et à construire chacun pour notre part, dans la mesure de nos moyens, cet ordre social hors duquel il n'est point de salut, ni pour les individus, ni pour les collectivités.

Retraite pour Sourdes-Muettes à la Chartreuse d'Auray.

— Une retraite sera donnée, cette année, à la Chartreuse d'Auray, pour les sourdes-muettes, anciennes élèves de l'établissement.

Cette retraite aura lieu du mercredi 4 Septembre, à 17 heures, au dimanche 8 Septembre, au matin.

Après la clôture, les retraitantes iront, avec leurs anciennes maîtresses, faire un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray.

Le prix de la pension est fixée à 10 francs par jour.

Les futures retraitantes sont priées de faire connaître la date de cette retraite aux sourdes-muettes de leur entourage qui pourront y prendre part, même sans être anciennes élèves de la Chartreuse.

MM. les Curés sont instamment priés d'user de toute leur influence pour amener les sourdes-muettes de leur paroisse à prendre part à cette retraite et pour trouver, si elles étaient dans l'impossibilité de payer, et si les frais qu'occasionne

toujours une retraite fermée, étaient pour elles un motif d'abstention, quelques âmes charitables qui se chargeraient, par leur aumône, de leur procurer le bienfait si appréciable de la retraite.

Pour tous renseignements, prière de vouloir bien s'adresser à la Supérieure de la Chartreuse.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Pie XI prendrait prochainement possession de la basilique Saint-Jean de Latran. — D'après le *Giornale d'Italia*, le Pape ne tarderait pas à prendre possession de la basilique Saint-Jean de Latran en sa qualité d'évêque de Rome. Certains travaux entrepris dans la grande basilique viennent d'être terminés. Le journal croit savoir que des négociations sont en cours entre les autorités italiennes et le Vatican au sujet du cortège papal.

On dit que Pie XI irait, sous forme privée, à la basilique de Sainte-Marie-Majeure et que, de là, il se rendrait en procession à Saint-Jean de Latran, selon un imposant cérémonial qui est à l'étude.

Mgr Foucault officier de la Légion d'honneur. — Le gouvernement vient d'épingler la rosette d'officier de la Légion d'honneur sur la soutane d'un évêque vénéré de toute la France pour sa bonté et son courage : Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.

Au lendemain de la guerre, en Juillet 1919, les pouvoirs publics l'avaient décoré pour ses titres exceptionnels. Resté courageusement dans son évêché durant les deux semaines de l'occupation, il fut au cours des longues années de guerre l'auxiliaire dévoué des autorités civiles et le protecteur des œuvres locales de bienfaisance. Malgré son grand âge, ne proposait-il pas au sous-préfet de l'accompagner sous les bombardements dans ses tournées poussées jusqu'aux villages les plus exposés, afin d'encourager ses fidèles si éprouvés et de consoler ceux qui demeuraient dans leurs maisons en ruines ?

Ce courage s'allie à la plus délicate bonté. Le diocèse de Saint-Dié, prêtres et fidèles, aime son vénérable évêque pour l'affabilité de son accueil, la sagesse de ses conseils et l'ardeur de son zèle ; les œuvres ont trouvé en lui un animateur ; à sainte Jeanne d'Arc, il offrit la splendide basilique de Domrémy et les magnifiques fêtes qui ouvrirent ce printemps la série des solennités en l'honneur de la Pucelle.

Le diocèse de Saint-Dié, dont il est évêque depuis trente-six ans ; celui de Chartres (où il naquit en 1843) et la France entière applaudiront à l'honneur rendu à Mgr Foucault.

Le catholicisme en Allemagne. — Voici d'après certains journaux catholiques allemands, quelques données sur la situation du catholicisme à Berlin. Berlin compte 61 circonscriptions ecclésiastiques : 41 sont déjà des paroisses

indépendantes ; les 20 autres sont en plein développement et en voie de devenir paroisses. Comme dans toutes les grandes villes, le besoin d'églises nouvelles se fait fortement sentir. La dernière importante église construite est celle de Saint-Augustin, dans le quartier ouvrier du Nord : les collectes pour en couvrir les frais ont duré 11 années. En même temps que l'église surgirent de terre un presbytère, une bibliothèque, une salle paroissiale, un foyer de la jeunesse et un asile pour enfants. Toute une série d'églises berlinoises sont des constructions profanes transformées : ainsi, par exemple, l'église de Sainte-Agnès était autrefois une écurie de cavalerie, l'église de Saint-Pierre Canisius, une fabrique ; l'église de Saint-Camille, un manège ; l'église de Saint-Anschair, un garage d'automobiles. Parmi les institutions et organisations importantes de la vie catholique à Berlin, énumérons : l'Ecole supérieure populaire catholique, qui organise dans tous les quartiers de la ville des conférences et des cours de toutes sortes, des examens et aussi des représentations, concerts et soirées théâtrales ; la Salle académique de lecture du secrétariat pour l'activité sociale des étudiants, qui offre un local de travail aux intellectuels ; l'Apostolat catholique de la presse, qui s'occupe surtout de la diffusion du *Katholisches Kirchenblatt* (feuille religieuse catholique), dirigée par le D^r Charles Sonnenschein ; enfin la Maison d'exercices spirituels de Biesdorf, où continuellement sont prêchées des retraites pour toutes les professions, toutes les conditions et tous les âges. A côté des sociétés catholiques habituelles, on a jugé nécessaire, à Berlin, la fondation de groupements spéciaux pour la vie de société et les sports, afin de fortifier le sentiment de la solidarité entre les diverses communautés catholiques et leurs membres : c'est ainsi qu'il y a des clubs de tennis et d'autres sociétés sportives uniquement catholiques. Ajoutons que sur une population totale de 4.412.739 habitants, Berlin compte 434.073 catholiques.

Le *Kolpingsblatt*, organe de l'Association catholique des ouvriers (Gesellenverein), se basant sur les relevés du Comité national des Associations allemandes de jeunesse, tire, des chiffres établis, les conclusions suivantes, qui montrent dans quel camp la jeunesse allemande est le mieux organisée. Pour une population de 63.420.000 habitants, l'Allemagne compte environ 14 millions de jeunes gens de 14 à 25 ans, donc le 22,2 % de la population totale. De ces 14 millions, 5.516.200 sont incorporés dans des sociétés de jeunesse. Il y a, en Allemagne, 40.014.677 protestants, dont 8.803.228 jeunes gens protestants. Or, de ceux-ci, 638.600 seulement font partie des sociétés protestantes de jeunesse. Ainsi, le protestantisme n'atteint que le 7,25 % de ses jeunes gens. Par contre, un tiers du peuple allemand est catholique, soit 20.193.334 âmes, ce qui donne un chiffre de 4.442.334 jeunes gens catholiques. D'après le dernier recensement, 1.418.109 de ces jeunes gens sont enrôlés dans les groupements de jeunesse : donc le 32 % de toute la jeunesse catholique. En regard du 7,25 % des protestants, le catholicisme allemand atteint cinq fois plus de jeunes gens que le protestantisme.

Cours d'Initiation médicale pour les Missionnaires. — A l'occasion des récents débats parlementaires sur les Congrégations, l'attention publique a été attirée sur l'œuvre grandiose des missionnaires français à travers le monde. Toute la Presse a signalé l'urgente nécessité d'aider ces admirables pionniers dans leur tâche patriotique et civilisatrice. Le gouvernement l'a enfin compris et favorisera désormais leur recrutement dans la métropole. Les catholiques n'ont pas attendu cet appui officiel pour soutenir les efforts de leurs missionnaires. Notamment depuis 1926 ils ont organisé à cette fin une œuvre des plus intéressantes.

Grâce à l'opportune initiative de la Faculté Libre de Médecine de Lille en effet, des cours d'initiation médicale ont lieu chaque année à Lille, du 1^{er} Septembre au 15 Octobre.

Ces cours, réservés aux missionnaires et à leurs collaborateurs sont d'ordre essentiellement pratique. Ils comprennent une série de leçons sur le fonctionnement de l'organisme humain, la thérapeutique et les médicaments usuels, l'hygiène et prophylaxie, la petite chirurgie, les maladies des enfants, les maladies des yeux, de la peau, des voies urinaires et sur les maladies générales les plus courantes. Un cours assez développé traite les maladies particulières aux pays chauds et des modifications apportées par le climat aux affections cosmopolites. Des exercices pratiques ont lieu tous les jours dans les hôpitaux et dispensaires de la Faculté Libre de Médecine. Les missionnaires s'initient aux petites opérations, font des pansements et apprennent à diagnostiquer les affections les plus communes.

Déjà plus de cent missionnaires sont venus s'initier ainsi à la Faculté Libre de Lille. Ils restent en relations suivies avec l'Université grâce à l'œuvre de la « Formation Médicale-Missionnaire », dont le R. P. Loiselet est le secrétaire, et qui leur envoie des renseignements et des produits médicaux. C'est ainsi qu'en 1927, 10 congrégations ont reçu pour environ 30.000 francs de produits. Ces chiffres donnent une idée de l'importance prise par ces Cours d'Initiation Médicale et Scientifique qui fonctionnent à l'Université Catholique de Lille sous la haute approbation du Saint-Siège. « Guérir les corps pour atteindre les âmes », c'est une méthode presque infaillible, surtout aux mains des missionnaires. Leur action évangélisatrice, entravée autrefois par l'influence des sorciers de tribus, se poursuivra désormais avec plus de facilité. De la sorte, comme l'a écrit le R. P. Duchaussoy, O. M. I., « l'apostolat des missions a trouvé à Lille une source inappréciable de vitalité et de rayonnement ».

ÉPILEPSIE! Dans l'état actuel de la Science, les **DRAGÉES GÉLINEAU** sont devenues le remède par excellence de toutes les Maladies nerveuses et convulsives et spécialement de l'**ÉPILEPSIE** et de la **NEURASTHÉNIE**. Lab. J. MOUSNIER, Sceaux (Seine), près Paris et C^{ie} L^{ie} R. C. Seine 203.822

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 1^{er} Septembre. — 15^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Gilles et des SS. Frères.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Etienne.

Lundi, 2. — Les Bienheureux Claude, Vincent, Nicolas, François et leurs Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 3. — De la férie. Vert.

Mercredi, 4. — De la férie. Vert.

Jeudi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 6. — De la férie. Vert.

Samedi, 7. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.

Dimanche, 8. — Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Notre-Dame, Quimperlé du 1^{er} au 7 Septembre

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Quinze paroisses n'ont pas encore versé leurs cotisations à l'Œuvre des Vocations, et trente-trois n'ont pas remis leurs quêtes du *Denier du Culte*. — Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs intéressés de se mettre en règle au plus tôt.

II. Nominations. — Monseigneur l'Evêque a accordé la mosette de doyen à M. Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise.

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés : Recteur de Lababan, M. Talec ;

Aumônier à Kerbertrand, à Quimperlé, M. François Grall, aumônier de la Retraite (Quimperlé) ;

Aumônier de la Retraite, M. Léon Corre, vicaire à Châteaulin ;

Vicaire à Châteaulin, M. Jadé, jeune prêtre ;

Vicaire à Peumerit, M. Herry, jeune prêtre ;

Vicaire à Plourin-Morlaix, M. Jacq, jeune prêtre ;
 Vicaire à Leuhan, M. Briand, jeune prêtre ;
 Professeurs au Petit Séminaire, M. Autret, directeur
 d'école à Concarneau, — et M. Morvan, licencié ès-sciences ;
 Professeur à Saint-François de Lesneven, M. Sparfel, pro-
 fesseur à Saint-Yves ;
 Maître d'étude à Saint-François de Lesneven, M. Goac, jeune prêtre ;
 Maître d'étude à N.-D. du Créisker, Saint-Pol-de-Léon, M. Biannéis, jeune prêtre ;
 Professeur à Saint-Yves, Quimper, M. Pérès, jeune prêtre ;
 Maître d'étude à Saint-Yves, Quimper, M. Hersart de la Villemarqué, jeune prêtre.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Andro, recteur de Lababan, décédé le 19 Août ;
 M. Goudédranche, ancien recteur de Loctudy, décédé le 19 Août ;
 M. Jaouën, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, décédé le 22 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — *Semaine religieuse* : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XV^e Dimanche après la Pentecôte, 1^{er} Septembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme. Communion le lendemain à 7 heures.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, bénédiction. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, réservée aux hommes et aux jeunes gens.

Samedi : confession des garçons du catéchisme. Communion le lendemain à 7 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XV^e Dimanche après la Pentecôte (1^{er} Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie. Messe de communion, jeudi à 8 heures.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

AVIS. — Les membres du clergé diocésain se rappellent que l'année dernière, pour la fête des *Martyrs de Septembre*, la *Semaine religieuse* avait inséré un petit papillon à joindre aux missels ou aux bréviaires. Plusieurs confrères nous ont

manifesté le désir que même service soit rendu cette année. Nous donnons donc, à la couverture, le texte de l'*Oraison*, en priant de le détacher au moyen de ciseaux.

Avls de service. — Le service anniversaire de M. Sergent, ancien recteur de Lothey, aura lieu à BEUZEC-CAP-SIZUN, le *mercredi 4 Septembre*, à 11 heures.

Adoration. — On recommande aux prières l'Adoration de BEUZEC-CAP-SIZUN, du 10 au 14 *Septembre*.

Franc de la Presse. — *Brest-Recouvrance*, M. Pasteur, vic., 200 fr. ; *Kéraudren, en Lambézellec*, M. le chanoine Manchec, supérieur, 60 fr.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Congrès de Jeunesse Etudiante Catholique, le *mardi 24 Septembre 1929*, à LANDERNEAU.

Président d'honneur : Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Comité de patronage : MM. les chanoines Messenger, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire ; Salomon et Grill, inspecteurs diocésains des écoles ; Moënner, ancien supérieur du collège Saint-François, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; Le Louët, supérieur de l'école Saint-Yves ; Mesguen, supérieur du collège N.-D. du Créisker ; Dujardin, supérieur du collège Saint-François ; Guillermit, supérieur du collège Saint-Louis ; Pencréach, directeur du collège Bon-Secours ; Pouliquen, supérieur du collège Saint-Vincent ; M. l'abbé Ricard, recteur du collège Bon-Secours ; l'amiral Exelmans, président des Associations d'anciens élèves des écoles libres du diocèse de Quimper ; le général de Réals, président de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, du diocèse de Quimper ; docteur Picquenard, commissaire de Province des Scouts de France ; M. Hyacinthe Belléoch, ingénieur agronome, président diocésain de la Jeunesse Catholique Paysanne.

Comité d'organisation : M. le chanoine Le Goasguen, directeur diocésain des Œuvres ; M. l'abbé Quéau, vicaire à Landerneau ; M. l'abbé Lespagnol, chevalier de la Légion d'honneur, vicaire aux Carmes, Brest ; Arnel Picquenard, licencié ès-sciences ; Alain Jézéquel, étudiant en médecine ; Peyron, licencié en Droit, président des Etudiants Bretons, à Angers ; Peslin, élève à l'Ecole Polytechnique ; Chardronnet, président de l'Association catholique des élèves de Santé Navale, à Bordeaux.

Appel. — Le *mardi 24 Septembre*, nous convions à Landerneau tous nos camarades étudiants et collégiens pour un Congrès de Jeunesse Etudiante Catholique.

L'an passé, nous fûmes 150 environ, tous ceux qui participèrent à ce premier Congrès y trouvèrent lumière et réconfort. Cette année, ce sera mieux encore : nous serons plus nombreux et la question mise à l'étude est d'une importance immédiate et capitale :

Que deviennent nos étudiants ? — Le programme ci-joint vous dira les quatre rapports qui exposeront les divers aspects de cette question. Robert Garric, des Equipes Sociales, donnera la conclusion en nous disant les courants qui, aujourd'hui, entraînent les jeunes.

Cette journée, en même temps qu'elle nous éclairera sur notre mission de chefs et d'entraîneurs, sera pour nous l'occasion de retrouver des camarades, anciens condisciples, ou de nouer des relations avec des étudiants d'autres collèges et d'autres Facultés.

Elle nous initiera au grand mouvement d'apostolat social et religieux qui emporte la jeunesse intellectuelle contemporaine.

Quelques camarades ont trouvé trop courte la journée passée ensemble l'an dernier et ont exprimé le souhait qu'une excursion soit organisée pour le lendemain mercredi 25 Septembre.

Le Comité d'organisation veut bien essayer de donner satisfaction à ce désir, pourvu que les intéressés apportent leur adhésion avant le 15 Septembre.

Prière donc de remplir au plus tôt le bulletin ci-joint et d'en faire retour à la Direction diocésaine, dans les délais fixés.

Entraînez-vous les uns les autres, à prendre part au Congrès du 24 Septembre. Cette journée doit être un succès pour la Jeunesse Etudiante Catholique du diocèse de Quimper.

LE COMITÉ D'ORGANISATION.

Programme horaire. — 9 heures : Paroles d'accueil, par M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres de Jeunesse. Thème général : *Que deviennent nos étudiants ?*

9 h. 1/2 : *L'attrance du sacerdoce, son importance sociale*, par M. l'abbé Cadiou, agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

10 h. 1/2 : *Que deviennent nos jeunes gens au point de vue des carrières* (du choix d'une carrière et des moyens d'y réussir), par René Peyron, licencié en Droit, président des Etudiants Bretons d'Angers.

11 h. 1/2 : Messe avec chants.

12 heures : Banquet ; toasts.

13 h. 3/4 : *Que deviennent nos étudiants au point de vue moral et religieux* (ou les moyens de se garder bon et chrétien), par Pierre Peslin, de l'Ecole Polytechnique.

14 h. 1/2 : *Que deviennent nos étudiants au point de vue de l'influence* (ou devoir des laïcs vis-à-vis de l'Action

Catholique et de l'apostolat dans le domaine professionnel, civique et social), par Jean Chardronnet, de l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux, président de l'Association Catholique des Navalais.

15 h. 3/4 : « *Où vont les jeunes ?* » Discours de Robert Garric, agrégé de l'Université, professeur à la Sorbonne, fondateur des Equipes sociales et directeur de la *Nouvelle Revue des Jeunes*.

Nécrologie. — M. le Chanoine JEAN-MARIE MARTIN. — Peu de temps avant la Toussaint de 1925, M. Martin, curé des Carmes, recevait de Monseigneur l'Evêque sa nomination de chanoine titulaire à l'église cathédrale. La nouvelle de cette élévation fut accueillie par M. le Curé sans enthousiasme ; par sa paroisse avec un regret mêlé de surprise. M. Martin était le Curé des Carmes dans tout l'acception du terme ; il ne lui semblait pas, pas plus qu'à son entourage, qu'un autre titre, une autre dignité, auraient pu lui convenir, avant son entrée dans l'éternelle récompense. Prêtre d'une foi profonde, il cacha le chagrin que lui causait cette séparation : « Monseigneur, dit-il, veut me donner du temps pour préparer mon éternité. » Et tous les paroissiens des Carmes ont encore en mémoire les paroles émues de son adieu : « J'aurais désiré fêter au milieu de vous le cinquantième anniversaire de mon ordination sacerdotale... »

La vie du chanoine titulaire est une vie de prières, qui à ses yeux était une préparation prochaine à l'éternité. Mais l'éternité pour un prêtre, se prépare surtout par les travaux du ministère, prières en actes, actions sanctifiées et sanctifiantes, qui font des jours pleins devant Dieu. M. Martin fut, durant toute sa vie, un prêtre du ministère, et aimait à le dire à l'occasion, avec une humble fierté rappelant celle de l'apôtre Paul énumérant ses travaux.

Né à Saint-Thégonnec en 1852, M. Martin appartenait à une famille bien chrétienne dont la générosité était une des traditions. Les vieillards de Saint-Thégonnec doivent à une de ses parentes la fondation d'un hospice où ils reçoivent les meilleurs soins. Au décès de la fondatrice, M. Martin en devint propriétaire. A son tour, se sentant au terme de sa carrière, il en a assuré la transmission et l'avenir.

Après de très bonnes études au collège de Saint-Pol-de-Léon et au Séminaire, M. Martin, jeune prêtre de 1876, était nommé vicaire à Saint-Louis de Brest. Quelques années après, la cure devenant vacante, et le gouvernement tardant à approuver la nomination de M. Roull, M. Martin fut chargé avec son collègue et confrère M. Kerbiriou de l'administration de la paroisse. Il s'en acquitta avec un succès qui lui valut les félicitations de Mgr Dubillard.

Ainsi préparé aux charges pastorales, M. Martin fut nommé recteur de Brasparts, puis de Saint-Martin de Morlaix. Son passage dans cette grande paroisse fut marqué par les restaurations et embellissements qu'il apporta aux colonnes et aux voûtes de l'église. En 1903, il fut promu à la cure des Carmes, où il devait passer vingt-deux années d'un fécond et

laborieux ministère. Il arrive aux Carmes au moment où les lois sectaires s'abattent, comme un ouragan suscité par le démon, sur les œuvres vives de l'apostolat : école de garçons privée de ses maîtres et fermée, inventaire de l'église, presbytère spolié. Avec un zèle tranquille et tenace, M. le Curé se met à l'œuvre. En attendant qu'il puisse réunir ses vicaires dans une maison presbytérale, la générosité d'une de ses paroissiennes lui a assuré un abri. L'école des garçons se rouvrira en 1909, sous la direction de prêtres-instituteurs, et ce sera une de ses joies de voir ses trois classes bondées d'enfants. — 1909 sera aussi l'année de la grande mission qu'il préparera longtemps d'avance : appels réitérés du haut de la chaire, visites à domicile. La mission marcha à souhait. Quel en serait le souvenir et l'ex-voto ? Un souvenir vivant, un ex-voto non seulement qui rappelle le bien accompli, mais l'accentue et le fortifie : ce sera la création de cette messe d'hommes et de jeunes gens, à 8 heures, qui fonctionne toujours, et dont M. le Curé se réservait la célébration. Les petits garçons sont massés au fond de l'église, dans la tribune ; il les placera plus près de l'autel. Il exigera que les messes de communion mensuelle des enfants soient célébrées avec solennité. Il suit de très près les catéchismes, les visite régulièrement, et sa visite est toujours une joie pour les petits : il avait le don, il savait la manière de les intéresser.

Ce fut surtout en vue des enfants qu'il fut heureux de l'ouverture d'une chapelle au port de commerce. La paroisse des Carmes se compose de deux portions bien distinctes : « la ville » et « le port ». Le port lui paraissait un peu déshérité. Il méditait depuis longtemps d'y établir un lieu de culte. La Providence lui ménagea l'aide d'un généreux catholique, et le cœur du Pasteur était tout à la joie quand Mgr Duparc vint, en 1912, bénir la nouvelle chapelle.

M. le Curé des Carmes connaissait bien sa ville de Brest. Il savait que sans les œuvres de jeunesse et de persévérance, les semences de vie chrétienne seraient vite desséchées. Bibliothèques, patronages de filles et de garçons, réunions pieuses, il stimule, surveille tout ce qui est de nature à maintenir et à promouvoir le bien. Véritable chef, il fait faire, encourageant ses collaborateurs, leur faisant pleinement confiance, applaudissant aux initiatives, modèle d'un zèle tranquille et audacieux.

« Nous avons un saint Curé ! » disaient fréquemment ses paroissiens. M. Martin faisait de longues stations à l'église. Durant toute sa vie de Curé, chaque matin, dès 6 heures, chaque soir, à partir de 5 heures, il se trouvait auprès de son confessionnal, prolongeant ses oraisons, et se mettant à la disposition des âmes nombreuses qui s'adressaient à lui et qui appréciaient la douce fermeté de sa direction. Son influence dans les familles était profonde, ses conseils recherchés. Il connaissait bien le troupeau confié à sa garde, le visitait souvent, s'intéressait à ses difficultés, à ses joies, à ses peines. Il suivait ses malades avec une constante régularité. C'était le bon pasteur, le bon père de famille.

Tout cela avait créé entre le pasteur et le troupeau des liens très forts et très doux. Et dans sa retraite de Quimper,

sa meilleure joie était de recevoir l'un ou l'autre de ses collaborateurs, l'un ou l'autre de ses paroissiens. « Monsieur le Curé ! » Cette appellation lui faisait revivre tout un passé. Son cœur était resté aux Carmes. Notre Dame du Mont-Carmel aura bien accueilli le saint prêtre que fut M. Martin.

R. I. P.

LESNEVEN. — Rectification à l'« Ordo ». — La retraite bretonne des femmes tertiaires, inscrite à l'Ordo pour le 15 Septembre, à la Retraite de Lesneven, est remise au 22 Septembre et se terminera le 28 Septembre.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de l'annoncer au prône.

LE FOLGOAT. — Le Pardon. — La Société *La Bretagne* sera représentée au grand pardon du 8 Septembre par les principaux membres de son Conseil d'administration : M. le colonel de Mauduit, maire de l'Hermitage-Lorge, Côtes-du-Nord, président, successeur du regretté général vicomte de Kerdrel, décédé ; M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol de Léon, vice-président ; M. le comte R. Costa de Beauregard, maire de Plouézoc'h, trésorier, et le R. P. Mérienne, aumônier et secrétaire général.

La Bretagne convoque au pardon tous ses adhérents et adhérentes en villégiature dans la région et les prie de porter l'insigne distinctif de la société.

Les œuvres de terre et de mer seront représentées par M. de Kervenoael, aumônier du « Foyer du Soldat et du marin » de Brest, et par M. Havard, aumônier du « Foyer » de Saint-Malo, autour desquels se grouperont tous les adhérents de ces œuvres, pour former avec eux la garde d'honneur de Mgr Duparc et de Mgr Picaud.

Aux vêpres, allocution française par Mgr Picaud.

POULDREUZIC. — Grand Pardon de N.-D. de Penhors (8 Septembre). — Samedi 7 : messe à 8 heures ; premières vêpres à 5 heures.

Dimanche 8 : messes à 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez ; sermon par M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas. — Vêpres à 3 h. 30 ; procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 9 : messe à 8 heures.

NOTA. — Tous les offices se feront à l'heure légale. Durant les trois jours, samedi, dimanche et lundi, des confesseurs seront à la disposition des fidèles. — Indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Le train de Pont-l'Abbé arrivera à Pouldreuzic à 10 h. 30. Service d'autos du bourg à la chapelle.

RUMENGOL. — Pardon de la Nativité de la Sainte Vierge, dimanche 8 Septembre. — PROGRAMME : messes à partir de 7 heures ; à 11 heures, grand'messe, chantée par M. Cornec,

directeur d'école à Plougastel-Daoulas ; sermon par M. Caroff, prêtre-instituteur à Plougastel-Daoulas. — A 15 heures, vêpres, procession, bénédiction du T. Saint-Sacrement, vénération des Reliques.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Pardon de Notre-Dame des Portes (24-25 Août). — Une montagne couverte de grands arbres, une plaine piquée de riantes fermes au milieu de champs et de prairies extrêmement fertiles, voilà le pays que l'on traverse, ravi, en descendant de Laz au canal de Nantes à Brest, large rivière aux eaux limpides qui se complait en cette région enchanteresse, du moins si l'on en juge par ses innombrables méandres. Sur la colline escarpée qui domine la rive droite du canal, se dresse une élégante chapelle surmontée d'une tour élancée : c'est le sanctuaire vénéré de Notre-Dame des Portes. Comme les moines, la Sainte Vierge aime les beaux sites.

Le grand pardon avait lieu dimanche, 25 Août. Les fêtes commencèrent la veille. Au cours de la grand'messe, chantée par M. Lanchès, aumônier des Bretons en Dordogne, M. le Curé exhorta les fidèles à prier avec confiance : Marie n'est-elle pas la « médiatrice universelle », la « main de Dieu », une main toujours ouverte pour prodiguer les bienfaits à ses enfants ?

A 5 h. 30, les vêpres, suivies d'une allocution de M. le chanoine Grill. A 9 heures, la procession aux flambeaux quitte l'église paroissiale et traverse la ville pour se rendre à la chapelle. Sur le parcours, toutes les maisons sont pavoisées et illuminées, la mairie en tête. Tous les spectateurs sont très recueillis ; ce qui ne laisse pas de surprendre agréablement le pèlerin qui écrit ces lignes : on lui a tellement dit que le pardon des Portes n'a du pardon que le nom et ressemble plutôt à une fête profane ! L'attitude plus que respectueuse des forains est particulièrement édifiante : on les dirait tous frères du légendaire « jongleur de Notre-Dame ». Avec beaucoup de bonne volonté, on avait pu tasser tout le monde à la chapelle pendant les vêpres. Il n'y faut point songer maintenant, et des centaines de personnes doivent rester sur l'esplanade pour écouter le sermon de M. Lanchès. Le prédicateur nous rappelle le but du pardon : obtenir de la Sainte Vierge qu'elle donne Jésus à nos âmes, Jésus, qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

Pour le bien recevoir, la plupart des pèlerins tiennent à se confesser ; et, jusqu'au matin, sept confessionnaux sont assiégés. Aussi les communions furent-elles très nombreuses. A minuit, on se rassemble à la chapelle pour l'heure d'adoration, pendant laquelle M. Le Gall, vicaire à Saint-Martin de Brest, expose les titres de Jésus à notre amour et à notre reconnaissance. Toute la nuit, les fidèles arrivent. Il en est qui ont fait cinquante kilomètres à pied ! La foi n'est pas morte en Cornouaille.

La première messe a lieu à 3 heures. La grand'messe est chantée par M. Grill, dans le champ du Couronnement, « park an Intron Varia ». Les habitués du pardon assurent qu'ils n'ont jamais vu une telle foule ; la plupart des costumes de

Bretagne s'y trouvent représentés, mais particulièrement celui de la région de Quimperlé. Un brave paysan explique ainsi cette affluence : « La pluie a cessé juste à temps ; quelques jours de plus, et la moisson était presque perdue. Alors, vous comprenez, on est venu remercier la Sainte Vierge et lui demander toutes sortes d'autres grâces, spirituelles ou temporelles. » On la prie de tout cœur. Les chants liturgiques alternent avec les mélodies de la musique paroissiale. Avant le *Credo*, M. Lanchès prend la parole. C'est un enfant de Châteauneuf. On raconte qu'il s'est difficilement acclimaté en ce monde et qu'il a coûté son poids de pièces de cent sous — des vraies, « des en argent » —, données à Notre Dame des Portes. Il n'y paraît point aujourd'hui : la force de sa voix n'a d'égale que celle de son amour pour la Gardienne de la Cité. Après avoir fait l'historique de *Castelnevez* et de sa chapelle — historique qui semble une révélation pour les vieux Châteauneuviens eux-mêmes et les comble de joie —, il expose, en un langage poétique qui cadre bien avec le paysage et le sujet, les principales grâces que nous devons demander à la Sainte Vierge.

Après les vêpres, où l'assistance a été aussi nombreuse qu'à la grand'messe, la procession doit se rendre à l'église. Toutes les rues sont désormais pleines de curieux. Comment se tiendront-ils ? se demande avec inquiétude le pèlerin que hante toujours et malgré tout la légende du pardon-foire. Ma foi, croyants ou incroyants, ils se tiennent très bien. La musique des forains s'est tue ; les manèges se sont arrêtés ; à peine les chevaux de bois, dont la course effrénée n'a pas été interrompue à temps, balancent-ils mollement la tête.

Une dernière fois, nous recevons à l'église la bénédiction du Saint-Sacrement. Puis la chorale chante la cantate du couronnement, composée par un enfant du pays, M. Le Roux, et que l'on entend toujours avec un plaisir nouveau. La fête est terminée. Pas n'est besoin d'être grand clerc pour se rendre compte du mal qu'ont dû se donner les organisateurs. Du moins leur travail a-t-il été largement récompensé par le succès. Ont-ils réussi à montrer que le pardon de Notre-Dame des Portes n'a rien perdu de sa piété d'antan ? Mieux vaut n'y point trop compter : comme les corbeaux, les légendes ont la vie dure. Mais certainement, ils ont contribué à augmenter l'amour des Bretons pour la Sainte Vierge.

LAMPAUL-GUIMILIAU. — Noces d'or sacerdotales. — M. l'abbé Alain Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, a célébré le dimanche 25 Août, son jubilé sacerdotal. Cinquante ans de prêtrise, quel bonheur et quel honneur !

L'église, le bourg et le presbytère avaient revêtu pour la circonstance une magnifique parure.

A 10 heures, la procession est rangée dans la cour du presbytère. M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, prend la croix d'or et la fait baiser au jubilaire, comme le jubilaire lui-même l'a fait baiser tant de fois à titre de pasteur aux jeunes prêtres de la paroisse le jour de leur première messe. Le jubilaire, revêtu de la chape

d'or, entonne le *Veni Creator*, que M. Coajou, recteur de Plougoum, continue de sa voix rétentissante, puis s'avance avec MM. Chaussy, recteur de Lothey, et Bellec, professeur à Saint-Yves, pour diacre et sous-diacre. Le dais, magnifiquement restauré, les accueille ; il est porté par M. le Maire et M. l'Adjoint avec deux membres du Conseil paroissial, tandis que les autres membres du même Conseil portent les croix et que des jeunes gens d'élite manient nos vieilles et célèbres bannières.

Le cortège passe sous un arc de triomphe, au feuillage tressé par les mains expertes et délicates des Sœurs de l'Immaculée-Conception, des jeunes filles et femmes du bourg, et qui porte des deux côtés les dates de l'ordination et du jubilé de M. le Recteur : 1879-1929. Puis on défile entre les guirlandes et les festons, sous des banderoles, parmi les étendards et les drapeaux, jusqu'à l'église.

Après l'Asperges, la messe commença dans un grand recueillement. Au chœur, on remarquait : M. le chanoine Treussier ; le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau ; les chanoines Picart, Mesguen, Dujardin, Pencreac'h, Le Roux, économiste de Saint-Jacques ; les curés-doyens Le Pape, de Saint-Thégonnec ; Herry, de Sizun ; Affret, de Ploudiry ; des jubilaires accomplis comme MM. Simon et Coroller, ou proches : MM. J. Pondaven et J.-P. Picard, doyen des prêtres de Lampaul ; des recteurs et aumôniers du voisinage ; M. Mazé, directeur de l'école libre de Landivisiau ; des prêtres du pays ou amis, le tout au nombre d'une trentaine.

Après l'Evangile, M. le chanoine Treussier monte en chaire ; il prend pour thème de son sermon les paroles du roi David : « *Benedicam Dominum in omni tempore* : je bénirai le Seigneur en toute occasion. » Il montre que le jubilaire a plus de raisons que le saint roi de bénir le Seigneur, parce qu'au lieu de faveurs temporelles, il a reçu et distribué des biens éternels dans leur source et dans leur effet : il a été ministre de Dieu à Saint-Martin de Morlaix, à Plouider, à Pleuven, à Ergué-Gabéric et il est depuis vingt ans à Lampaul, l'intermédiaire entre Dieu et les hommes, le dispensateur des biens célestes. Voici maintenant ce que lui doivent les fidèles : le respect, comme au représentant de Dieu, la reconnaissance, comme à un bienfaiteur insigne, l'obéissance affectueuse, comme à un père.

Cette instruction, écoutée avec une application soutenue, malgré les fatigues de la moisson, a fait impression sur l'auditoire et sur le jubilaire, dont la voix fut émue, quand il chanta l'action de grâces de la préface.

L'orgue, magistralement tenu par un séminariste, enfant de la paroisse, les chants d'ensemble et de solo répandirent des flots d'harmonie. A la sortie de la messe, chacun disait à son voisin : « Que c'est beau, que c'est beau ! »

Au presbytère, un banquet réunit à déjeuner le clergé, M. le Maire et M. l'Adjoint, le Conseil paroissial et les principaux membres de la famille de M. le Recteur, dont les neveux et petits-neveux, dépassent la centaine. Ce fut l'heure des épanchements entre amis. Au dessert, M. le Maire, dans une charmante allocution, rappelle qu'il fut sur les bancs du

collège condisciple et ami de M. le Recteur, et qu'il est heureux de l'avoir retrouvé comme pasteur de sa paroisse. M. le Recteur se lève à son tour et d'une voix émue d'abord, puis plus assurée, remercie tous les assistants ; Mgr l'Evêque, pour sa bénédiction et le privilège accordé de porter la mosette, Dieu surtout, auteur de toutes grâces. M. Pencreac'h enfin adresse un petit mot de compliment au nom des prêtres de Lampaul.

Après les grâces, les convives se répandent dans les jardins, cour ou champ pour causer, qui de religion, qui de politique, qui de l'industrie chevaline, qui de souvenirs anciens.

Les vêpres furent chantées à 3 heures, sur les grands tons. Un *Te Deum* et la bénédiction du T. Saint-Sacrement donnèrent une digne clôture à cette belle journée de fête que les yeux ni le cœur des assistants n'oublieront de longue date. Chacun s'est retiré ensuite en souhaitant au jubilaire longue vie encore et fructueuse pour le salut des âmes.

UN LAMPAULAIS.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

NOUVELLE RELATION RAPIDE QUIMPER-PARIS du 27 Juillet au 30 Septembre 1929. — Mise en marche entre Quimper et Nantes, du 27 Juillet au 30 Septembre inclus, d'un nouveau train rapide (toutes classes), en correspondance à Nantes avec le train rapide 116/16 (1^{re} et 2^e classes) sur Paris.

Toutes classes : Quimper, dép. 13 h. 23 ; — Rosporden, dép. 13 h. 45 ; — Quimperlé, dép. 14 h. 07 ; — Lorient, dép. 14 h. 29 ; — Auray, dép. 15 h. 07 ; — Vannes, dép. 15 h. 30 ; — Redon, dép. 16 h. 22 ; — Nantes, arr. 18 h. 00 ; — Nantes, dép. 18 h. 40 (Train 116/16 - 1^{re} et 2^e classes) ; — Paris-Quai d'Orsay, arr. 0 h. 12.

Wagon-Restaurant au départ de Nantes — Wagons-Salons Pullman de 1^{re} et 2^e classes Nantes-Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître. — G. JOANNÈS : O FEMMES, CE QUE VOUS POURRIEZ ETRE... lettre-préface de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Prix : 5 fr. ; franco 5.50. En vente chez tous les grands libraires et à l'Association du Mariage Chrétien, 86, rue de Gergovie, Paris (XIV^e).

C'est un livre qui exalte, et c'est, en même temps, un livre qui oblige. Et ce n'est pas l'un des moindres mérites de ces pages, de nous faire comprendre la surnaturalisation des plus humbles tâches de la vie pratique, et comment la besogne quotidienne, d'apparence si médiocre parfois, peut se dérouler, grâce à l'orientation des vies intérieures, sur un plan auguste, et devenir déjà une semence d'éternité.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.394 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie

R. LE ROUX-BALBOUS

Joallerie - Lunetterie

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez
que le

SEL VICHY-ÉTAT

0^f 35

LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU

Toutes Pharmacies.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

44^e ANNÉE.

Vendredi 6 Septembre 1929.

N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Septembre. — 16^e après la Pentecôte, 2^e de Septembre. — Nativité de la B. V. M. Double de 2^e classe avec octave. Simple. Blanc.

Lundi, 9. — Saint Gorgon, Martyr. Simple. Rouge.

Mardi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — SS. Prote et Hyacinthe, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 12. — Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 13. — De la férie. Vert.

Samedi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 15. — Les Sept Douleurs de la B. V. M. Double de 2^e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Kernilis du 8 au 9 Septembre.
Beuzec-Cap-Sizun du 10 au 14 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Capitaine, vicaire à Landeleau (1 ^{er} versement)...	200 f.
En souvenir d'un frère prêtre (3 ^e versement).....	250
Ecole libre des filles, Brélès (2 ^e versement).....	500
Mme Ida Abbot, Jersey.....	3.000
Quête à l'occasion du mariage Le Bot-Kervella, Daoulas	105
Anonyme, Saint-Pol-de-Léon.....	1.500
.....	400
Quelques paroissiens, Saint-Pol-de-Léon.....	1.100
La paroisse de Plougonvelin (2 ^e versement).....	15.700
(Cette paroisse a déjà versé 5.000 francs, soit un total de 20.700 francs.)	

La paroisse de Sibiril (2 ^e versement).....	500 f.
M. Baron, vicaire, Fouesnant.....	500
M. Bleuzen, vicaire, —	500
Une Bretonne de Pont-Rousseau (Loire-Inférieure).....	100

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

II. Association diocésaine. — Le dimanche 15 Septembre une quête sera faite dans toutes les églises paroissiales pour les besoins de l'Association diocésaine.

Le produit de cette quête sera remis au Secrétariat de l'Evêché par MM. les Curés et Recteurs ou joint aux recettes diocésaines en fin d'année.

III. Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Vannes : NICOLAZIC

« Nous avons reçu, au cours des retraites pastorales, une supplique, qui nous a paru très opportune, et que nous nous empressons de publier dans la *Semaine religieuse*.

« MONSEIGNEUR,

» En invitant vos diocésains à vous accompagner à Lourdes en Septembre prochain, vous leur dites la joie que vous éprouverez à célébrer auprès de la grotte bénie le cinquantième anniversaire de la mort de Bernadette récemment mise au nombre des Bienheureux ; et à cette occasion il vous plaît d'évoquer aussi le nom de notre Nicolazic.

» Ce rapprochement nous suggère à nous-mêmes une idée que nous nous permettons de soumettre à Votre Grandeur. Le moment ne serait-il pas venu de demander à Rome pour le voyant de Keranna les honneurs qu'elle a accordés à la voyante de Lourdes ?..

» Il ne s'agit pas de comparer l'importance des deux messages ni la sainteté des deux messagers. Mais Votre Grandeur n'a pas été sans remarquer que le mystère de l'Immaculée Conception, qui unit si étroitement la Mère et la Fille dans la lumière d'une même gloire, se reflète aussi avec un éclat semblable sur la physionomie de l'un et de l'autre voyant.

» La personne de Nicolazic a disparu pendant trois siècles dans le rayonnement de sa « Bonne Maitresse ». Et l'on conçoit fort bien que les pèlerins de Sainte-Anne d'Auray, tout préoccupés d'invoquer la Sainte, n'aient pas arrêté leur attention sur son pieux serviteur, de même que les premiers pèlerins de Lourdes, tout en interrogeant curieusement l'humble bergère, ne se demandaient nullement s'ils n'avaient pas devant eux une future « Bienheureuse ».

» Aujourd'hui personne ne songe à s'étonner que l'Eglise, répondant sans doute au désir de la Vierge elle-même, glorifie la Voyante dont le message attire vers la grotte de Lourdes les catholiques du monde entier.

» Nous nous demandons à notre tour si, après avoir vu

célébrer avec une solennité exceptionnelle le troisième centenaire de la fondation de son pèlerinage, sainte Anne n'attend pas de nous que nous ajoutions un complément légitime à la célébration de ses apparitions mémorables, en glorifiant ici, comme on l'a fait là-bas pour la messagère de sa Fille, le messager dont le témoignage a suffi pour mettre en marche vers ce lieu béni la Bretagne tout entière.

» Dans la plupart des églises paroissiales de notre pays on voit la statue, en costume breton, d'un paysan canonisé : celle de saint Isidore. Mais ce personnage si vénéré est un espagnol. Quelle influence et quelle emprise autrement puissante s'exerceraient sur nos populations si le modèle qu'on leur proposerait était un saint de leur race et de leur condition.

» Or Nicolazic, qui fut vraiment un homme remarquable, fut aussi jugé, par ceux qui le connurent le mieux, comme un saint.

» Ses qualités naturelles, — et non seulement sa piété, — lui avaient gagné l'estime et la confiance de tous, en attendant que sous l'influence de son message il révélât des aptitudes exceptionnelles d'organisateur dans la réalisation d'une œuvre difficile.

» D'autre part le P. Hugues de Saint-François, théologien d'une rare prudence, qui était son confesseur et qui vécut longtemps dans sa compagnie, n'a pas craint d'écrire cette parole si hardie : « Qu'il est bienheureux au ciel ». — De même l'obituaire du couvent de Sainte-Anne, après avoir noté que son inhumation se fit dans la chapelle, ajoute ce simple qualificatif qu'on n'a osé inscrire à la suite d'aucun nom de religieux dans le registre : « mort saintement ».

» Sans doute le témoignage des hommes ne suffit pas à l'Eglise pour faire aboutir une béatification, il y faut le témoignage du ciel. Cette difficulté n'en est pas une, les exemples récents de Jeanne d'Arc et du P. de la Colombière nous apprennent que les miracles requis peuvent s'accorder après plusieurs siècles de silence.

» Aussi nous souhaitons que dans un avenir prochain la Bretagne entière puisse être convoquée à Sainte-Anne d'Auray pour y célébrer la béatification de l'humble « voyant » Yves Nicolazic. »

« Nous sommes heureux de mettre cette supplique sous les yeux de nos lecteurs, d'abord parce qu'elle émane de personnages autorisés et qualifiés, ensuite parce qu'elle répond à nos désirs et à nos espoirs. Sans doute Dieu seul est maître de l'heure, mais la prière confiante du peuple chrétien est puissante au ciel : aussi nous demandons aux prêtres et aux fidèles de présenter ce « vœu » au Seigneur, par l'intercession de notre bonne mère sainte Anne.

» † HIPPOLYTE, Evêque de Vannes. »

Mgr l'Evêque de Quimper et ses prêtres partagent entièrement l'espoir de Mgr Tréhiou et de son clergé et uniront leurs prières aux leurs pour la réalisation de leurs désirs.

IV. Enseignement par correspondance. — Nous recommandons aux familles qui cherchent des cours par correspondance l'*Ecole Moderne d'Enseignement général par correspondance*, 50 bis, rue Violet, Paris (15^e).

Revision méthodique des programmes des baccalauréats pendant les vacances. Cours secondaires complets. Préparation aux examens de l'enseignement supérieur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 9480, Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *XVI^e Dimanche après la Pentecôte* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. — Réunion des Enfants de Marie, à 7 heures, à la chapelle.

Jeudi 12 : Service et messe pour les Défunts, à 6 h. 30.

Vendredi 13 : Confession des petits enfants à 4 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XVI^e Dimanche après la Pentecôte (8 Septembre)* : Fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois de Septembre* : L'ACCROISSEMENT DES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Le soin des infirmes, Jésus nous l'a dit lui-même, est le signe de sa mission. C'est sur les œuvres de miséricorde corporelle que, dans son Evangile, il fait porter le Jugement dernier : ce que l'on a fait à un pauvre, c'est à Lui qu'on l'a fait. Le disciple n'est pas au-dessus du Maître, et un chrétien que le sort des affligés, des malheureux, n'intéresse pas, n'est vraiment pas digne de ce nom.

Adorations. — On recommande aux prières l'Adoration de KERNILIS, du 8 au 15 Septembre ;

Celle d'OUessant, du 13 au 21 Septembre ;

Et celle de BRASPARTS, du 20 au 28 Septembre.

ERGUE-GABÉRIC. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot.** — Ce pardon sera célébré le dimanche 8 Septembre.

Samedi 7, à 4 heures, premières vêpres. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 heures, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

Dimanche 8 : messes à 6, 7, 8 et 9 heures (heure légale) ; à 10 h. 30, grand'messe, chantée par M. le chanoine Berthou, et sermon par M. Mao, recteur d'Ergué-Armel.

Nota. — Indulgence plénière aux conditions ordinaires (confession, communion et prières aux intentions du Souverain Pontife).

Les vêpres solennelles seront à 3 heures, suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

LE FOLGOAT. — Le Pardon. — *Dimanche prochain 8 Septembre*, grand Pardon de N.-D. du Folgoat, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr Picaud, évêque d'Erythrée.

Les 5, 6 et 7 Septembre : Triduum du centenaire de la fondation de la paroisse ; prédications par M. Abguillerm, aumônier de la Retraite de Lesneven, et M. Conseil, aumônier du Pensionnat Saint-Louis de Châteaulin.

Samedi 7 Septembre : 16 heures, premières vêpres ; 21 heures, procession aux flambeaux ; illumination du clocher et de la chapelle du Couronnement ; Heure sainte, prêchée par M. Stéphan, professeur au collège de Lesneven.

Dimanche 8 : de minuit à 9 heures, messes à chaque heure. La nuit et la matinée, des confesseurs nombreux seront à la disposition des pénitents ; 9 heures, réception des processions ; 10 heures, grand'messe, par M. le chanoine Messenger, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire de Quimper ; sermon breton par M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin ; — 13 heures, chapelet, explication des mystères du Rosaire, par M. Madec, chapelain à Landerneau ; 14 heures, procession générale, vêpres, allocution française par Mgr l'Evêque d'Erythrée.

La musique réputée du Patronage de Lesneven prêtera son concours à la fête toute la journée du dimanche.

Directeur du chant, M. Balcon, prêtre-instituteur à Plouescat.

COMBRIT. — Pardon de Notre-Dame de la Clarté. — *Le samedi 14 Septembre*, à 2 h. 30 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 15 Septembre, messes basses à 6, 7 et 8 heures ; à 10 h. 30 grand'messe, chantée par M. le chanoine Berthou ; sermon par M. Boulio, aumônier des Religieuses de la Retraite, à Quimper.

A 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée, aux conditions ordinaires, à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour du pardon et les autres jours de l'octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge.

MORLAIX (la Salette). — **Fêtes de la Salette.** — *Dimanche 15 Septembre 1929* : Pèlerinage des trois paroisses de Morlaix, sous la présidence de M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu. — A 2 h. 30, heure d'adoration, chapelet, vêpres et sermon sur l'esplanade, salut du Saint-Sacrement, *Te Deum*.

— *Le jeudi 19 Septembre, grand Pardon de la Salette.* — Confessions à partir de 4 heures du matin. Messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, grand'messe sur l'esplanade, chantée par M. l'abbé Rosec, recteur de Saint-Melaine ; sermon breton par M. l'abbé Jain, aumônier de Trévidy ; chant de cantiques ; *Angelus*. — A 2 h. 30, heure d'adoration, cha-

pelet, vêpres solennelles, sermon français par M. l'abbé Rosec, recteur de Saint-Melaine, bénédiction du Saint-Sacrement, *Te Deum*.

N. B. — Les personnes qui désireraient communier à la messe de 4 heures sont priées de se confesser dans leur paroisse.

Pendant l'octave de la fête, on peut gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, en visitant la chapelle de la Salette.

Les pèlerins pourront, le jeudi 19 Septembre, prendre leur petit déjeuner et leur repas de midi à la Maison de Retraites de la Salette.

L'on prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien annoncer à leurs paroissiens le pardon du 19 Septembre et les engager à venir plus nombreux que jamais supplier la Vierge en pleurs, réconciliatrice des pécheurs, de protéger leurs familles, la France et la Bretagne.

La Semaine rurale féminine. — Elle commencera le dimanche 15 Septembre, à 6 heures du soir, par une instruction bretonne d'ouverture, que fera M. le chanoine Corre, curé de Landivisiau, prédicateur des exercices religieux de la Semaine rurale.

Les trains des diverses directions arrivent à Landerneau à temps pour y prendre celui de Lesneven, qui part à 14 h. 27.

Les chambres des semainiers seront données d'après le rang d'inscription faite par la R. M. Supérieure de la Retraite. Les dernières inscrites seront en dortoir.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de choisir parmi les maîtresses de maisons et les Enfants de Marie, celles dont l'action pourra avoir le plus d'influence dans la paroisse.

Sur le désir exprimé par le clergé paroissial, nous préparons une seconde Semaine rurale pour la Cornouaille du Sud, à la Retraite de Quimperlé. Mme la comtesse de Keranfec'h la dirigera, comme celle de Lesneven.

Chanoine Alfred LE ROY, *dir. dioc. des Œuvres*.

Avis opportun. — Les petits séminaristes vivent dans une atmosphère spéciale, spirituelle, saine, éducative ; il leur faut pour les vacances, sous peine de dommage grave, le même milieu. Que les mamans s'attachent à leur donner l'ambiance qui leur convient.

Ambiance spirituelle. en favorisant les exercices de piété qui nourrissent leur âme, et l'exécution des devoirs de vacances qui permet l'exercice régulier des facultés ;

Ambiance saine, en surveillant les lectures et les fréquentations, écueils terribles où sombrent tant de vocations ;

Ambiance éducative : la maman formera son enfant à la culture de ces qualités naturelles qui s'appellent tenue, politesse, propreté, économie. Elle l'habitue à rendre service et à se rendre compte des difficultés de la vie.

Heureuses mères qui peuvent se pencher ainsi avec amour sur ces âmes choisies, appelées ainsi à former non seulement des hommes, mais des prêtres, ministres du Seigneur.

Grand Pardon de Sainte-Anne-La-Palud. — « Tandis qu'autour de nous tout change et tout passe », disait l'un des prédicateurs du pardon, « il y a une chose qui demeure immuable ; c'est la dévotion des Bretons à la bonne Mère sainte Anne. » Tous ceux qui ont assisté aux fêtes du 24, du 25 et du 27 Août, ont pu constater une fois de plus, avec lui, cette fidélité au culte de la « Mère de la Patrie ».

Chacun des jours du pèlerinage présente une physionomie particulière. Dans la matinée du samedi, il n'y a point encore de grande foule. C'est le moment préféré de ceux qui veulent faire pieusement leurs dévotions dans une paisible atmosphère de recueillement, et s'attarder longtemps en prière auprès de l'antique statue. On rencontre surtout, avec le costume du pays, la vareuse sévère des hommes et la coiffe un peu étrange, mais si modeste des femmes de Plougastel. Cependant l'affluence croît peu à peu, et à l'heure de la grand'messe, célébrée par M. Jézéquel, professeur au Collège de Lesneven, la vaste chapelle est déjà pleine. Les vêpres ne seront chantées qu'à 5 heures. Il faut attendre les nombreux pèlerins qui vont arriver dans l'après-midi. C'est une assistance déjà imposante qui, avant la procession, se presse sur la dune, devant la chapelle extérieure, pour écouter M. le chanoine Tanguy, recteur de N.-D. de Quimperlé. L'orateur trouve les leçons qu'il veut adresser à son auditoire dans l'attitude même que l'imagerie chrétienne prête à sainte Anne. — « Que fait-elle ? » demandait-il un jour à de petits enfants. — « Elle apprend à lire à la Sainte Vierge, » répondit l'un. — « Elle lui enseigne le catéchisme », dit un autre. Ces réponses sont parfaites, dans leur naïveté. Sainte Anne est, en effet, le modèle des mères, dont le principal devoir est d'élever chrétiennement leurs enfants et de les préserver contre les dangers si nombreux qui menacent leur innocence. Elles doivent se souvenir que le bon exemple est le plus puissant des moyens d'éducation et que la faiblesse envers les enfants est une grave erreur souvent expiée par des larmes amères.

A la tombée de la nuit, la foule maintenant très dense se rassemble pour la procession aux flambeaux. Le large ruban lumineux serpente sur la dune, tandis que retentit sans arrêt le chant si aimé *Enor bennoz da Zantez Anna*, et que la flèche est embrasée par des feux de bengale. Puis devant la chapelle, on entonne le *Credo*, qui monte puissant vers le Ciel. A ce moment, le spectacle est vraiment grandiose. D'ailleurs, ce spectacle, les Bretons de Paris et peut-être d'autres villes pourront en jouir, en même temps qu'ils entendront les chants des pèlerins de Sainte-Anne. Car, à la lumière de nombreuses fusées, la scène, de même que beaucoup d'autres, a été « filmée » par une entreprise de « Cinéma-parlant ».

La cérémonie terminée, la foule se disperse. Les uns regagnent leurs demeures ; d'autres cherchent un abri dans les environs ; le plus grand nombre rentre dans la chapelle pour la veillée sainte. Jusque fort avant dans la nuit, les confessionnaux sont assiégés et la grâce divine descend à flots dans les âmes repentantes. Ceux qui attendent leur tour ou qui se sont déjà confessés prient avec ferveur pour eux-mêmes et pour les absents ; ils sommeillent aussi parfois sous le

regard indulgent de leur bonne Mère. A une heure, la première messe est célébrée, puis les messes se succèdent d'heure en heure, jusqu'au jour, car sans cesse de nouveaux pèlerins arrivent, la plupart à pied, quelques-uns pieds nus et de fort loin.

Mais voici le grand jour. Le temps, qui a paru menaçant à certains moments de la nuit, s'est remis au beau. Du haut de la dune, on découvre jusque dans leurs moindres détails les côtes si pittoresques de la baie de Douarnenez, depuis le cap de la Chèvre jusqu'à la pointe du Van. Par tous les sentiers, d'interminables files de pèlerins s'avancent. On devine jusqu'à l'horizon le tracé des routes, grâce aux nuages de poussière que soulèvent les automobiles. A quel chiffre évaluer la multitude qui s'entasse autour de la chapelle ? Il y a de vingt-cinq à trente mille personnes, dit-on. C'est possible. C'est le cas de répéter le mot de l'Apocalypse : « *Vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat.* » Et l'on pourrait presque ajouter : « *Ex omni tribu et lingua et genere et natione.* » Car on a reconnu des prêtres hollandais, des peintres allemands, des Gallois, des Américains. Pendant la grand'messe, où officiait M. le chanoine Tanguy, Mgr Pichon, archevêque-évêque des Cayes (Haïti), tenait chapelle. Sur l'estrade se trouvaient également Mgr Duparc, bien connu pour sa fidèle dévotion à sainte Anne la Palud, entouré de ses trois vicaires généraux, des secrétaires de l'Evêché ; MM. les chanoines Auffret, curé de Douarnenez ; Pichon, curé de Saint-Mathieu de Morlaix ; Marrec, supérieur du Séminaire Saint-Jacques ; du R. P. Prédicateur de la dernière retraite ecclésiastique ; de M. Jaïn, aumônier à Morlaix ; et de plusieurs recteurs et vicaires du voisinage.

La messe royale fut chantée par toute la foule, avec un entrain admirable et avec un ensemble parfait, grâce à la discrète, mais habile direction de M. le Recteur de Plonévez-Porzay. C'est M. le chanoine Pichon qui prêcha en breton après l'Evangile. Après avoir constaté combien est encore vivante la tradition bien des fois séculaire qui tous les ans amène des milliers de fidèles au pardon de la Palud, il compara les lieux de pèlerinage à ces climats privilégiés et à ces stations réputées que les médecins recommandent aux malades. De même que les corps affaiblis retrouvent de nouvelles forces au contact d'un air plus pur ou d'une eau salubre, de même les fidèles retremperont la vigueur de leur âme, grâce à ces manifestations collectives de leur foi dans les sanctuaires témoins de la foi de leurs ancêtres. Manifester sa foi, c'est bien ; mais cela ne suffit pas ; il faut vivre sa foi. Chanter le *Credo*, c'est bien ; le prêcher par toute sa vie, c'est mieux. Une foi vivante et agissante, voilà la grâce qu'il faut demander avant toute autre par l'intercession de sainte Anne.

Tandis qu'après l'Angelus, les groupes se forment ça et là sur la dune, sur la plage, dans les champs, pour manger, les automobiles continuent à arriver, déversant toujours de nouvelles foules. A vêpres, on aperçoit auprès de Mgr Duparc, un nouveau prélat. C'est Mgr Costa de Beauregard, un dévot lui aussi de sainte Anne ; car ce n'est pas la première fois

qu'il vient assister au pardon. Après le *Magnificat*, Mgr Pichon, quitte la chape pour prononcer à son tour un sermon, en français cette fois. Evêque missionnaire, il nous apporte un écho des hommages qui, là-bas aussi, au delà de l'immensité bleue, montent vers sainte Anne. Le culte de sainte Anne, plus filial peut-être en Bretagne, n'est cependant pas inconnu dans le reste du monde chrétien. C'est que la grand'mère de Jésus appartient comme telle à l'économie générale du salut, et tous les chrétiens sont les petits-enfants de sainte Anne. Elle les aime tous de cet amour plein de tendresse, presque de faiblesse, oserait-on dire, qui est propre aux grand'mères. Et comme d'autre part, elle est toute-puissante sur le cœur de Celui qui, au Ciel, continue à se dire son petit-fils, nous pouvons nous adresser à elle en toute confiance et lui confier toutes nos peines.

Maintenant, c'est la grande procession. Les paroisses de Douarnenez, Plogonnec, Locronan, Ploëven, Kerlaz, Quéménéven et Cast y sont représentées. Et cela fait un inoubliable défilé de croix finement ciselées, de bannières aux éclatantes dorures, de costumes d'une richesse et d'une grâce incomparables. On a entendu cependant exprimer un regret. Pourquoi donc toutes les paroisses qui délèguent à Sainte-Anne un nombre important de pèlerins, n'y apportent-elles pas aussi, comme cela se fait au Folgoët, leurs croix et leurs bannières ? Alors, quel magnifique hommage à la Patronne de la Bretagne ! et quel ravissement pour les yeux ! Mais il y a dans le cortège quelque chose de plus émouvant que toutes ces splendeurs. C'est, derrière le reliquaire porté par des prêtres, la longue théorie des pèlerins qui, un cierge à la main, implorent quelque grâce ou remercient sainte Anne d'une faveur obtenue. Plusieurs mères portent dans leurs bras, ou mènent par la main un enfant ; c'est pour lui, souvent, qu'elles prient et sur leur visage on lit une telle confiance que les larmes vous viennent aux yeux. Tout le long du parcours, la procession passe entre deux haies ininterrompues de curieux qui regardent, photographient, « filment » même. Ils sont en général respectueux ou même recueillis ; chez quelques-uns pourtant, on souhaiterait plus de discrétion et plus de décence dans la tenue.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, l'on va saluer une dernière fois la vénérable statue de sainte Anne dans sa chapelle, devant laquelle les cierges n'ont pas cessé de brûler. On ne lui dit point adieu, mais au revoir. Car revenir, c'est le vœu le plus cher de tous, même et peut-être surtout de ceux qui, comme M. l'abbé Havas, le dévoué organiste des pèlerinages, sont venus à Sainte-Anne cette année pour la 52^e fois.

La journée de mardi ressembla, pour l'ordre des offices, à celle de dimanche. Moins de monde, évidemment, mais surtout moins de curieux, partant plus de recueillement. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Guillaume Hémon, jeune prêtre de la dernière ordination. Le prédicateur de cette troisième journée de pardon fut M. l'abbé Féroc, curé de Scaër. Prenant pour texte de son sermon ces mots de l'antienne : « *Serva fidem, conservez en nous la foi* », il montra

d'une manière saisissante les dangers qui menacent notre foi et les moyens que Dieu met à notre disposition pour y parer. A la procession de l'après-midi, ce furent, conformément à la tradition, les hommes et les femmes de Douarnenez qui portèrent les croix et les bannières. C'est un honneur auquel ils tiennent avec un soin jaloux, heureux de montrer devant tous l'affection qu'ils ont vouée depuis toujours à sainte Anne. C'est à leur « grand'mère » qu'ils confient leurs joies, leurs inquiétudes et leurs douleurs..

Cette fois, les fêtes sont bien terminées. Des pèlerinages particuliers viendront sans doute encore jusqu'à la fin de l'été. Puis ce sera de nouveau, jusqu'à l'année prochaine, le silence recueilli sur la dune déserte.

X.

Nécrologie. — M. JAOUEN, *Professeur de St-Vincent, Pont-Croix*. — M. Jaouen nous quitta définitivement le Vendredi-Saint. Pendant trois mois, son état ne parut guère empirer. Les médecins s'étaient-ils trompés ? Il le crut. Mais en Juin, il sentit que ses forces diminuaient. Il espéra que Notre Dame de Lourdes le guérirait ; il l'espérait encore au retour du pèlerinage. La Sainte Vierge ne lui accorda pas la guérison souhaitée. Au mois d'Août, il devenait clair que la mort approchait rapidement. Il s'en rendit compte et se résigna sans hésitation à la mort que Dieu voulait. « Accepter la volonté de Dieu, me disait-il le samedi 17 Août, n'est-ce pas chose naturelle ? » Et comme, en le quittant, je lui disais : « Au revoir, jusqu'en Septembre », non pas au revoir, me répondit-il, mais adieu ».

Le jeudi 22 Août, à la suite d'une hémorragie, il vit lui-même qu'il allait mourir. Il appela immédiatement son confesseur et reçut de M. Mévellec les derniers sacrements. Il écrivit encore, sur la demande du notaire, quelques mots, de la même écriture aussi fine et aussi élégante qu'auparavant ; ce fut ensuite l'agonie ; à onze heures, il mourait. Le samedi suivant, de nombreux fidèles de Saint-Pol et soixante-dix prêtres assistaient à ses funérailles ; M. le Curé de Saint-Pol et ses vicaires ; MM. les Supérieurs de Pont-Croix et de Saint-Pol, avec leurs professeurs ; M. Uguen, M. Caugant, M. Levasseur, M. Rosec, M. Herry, d'autres encore, dont plusieurs l'avaient eu pour maître.

M. Jaouen passa dix-neuf ans au Petit Séminaire de Pont-Croix ; il y enseigna d'abord l'anglais, puis les lettres, dans la classe de Seconde. Après des études à Saint-Pol et au Grand Séminaire de Quimper, prêtre en 1900, il obtint la licence ès-lettres après une seule année de préparation ; il songea un moment à l'agrégation, alors accessible aux ecclésiastiques ; rappelé dans le diocèse et nommé à Notre-Dame de Bon-Secours, il y fut chargé de la Philosophie ; il était à Saint-Vincent depuis Octobre 1910.

M. Jaouen fut peu connu. Peu communicatif, il garda le plus souvent au-dedans de lui ce qu'il pensait et sentait. Il était un silencieux et se taisait volontiers. En public, il passait inaperçu et prenait rarement part à la conversation. Il observait avec perspicacité, il écoutait attentivement, il souriait fréquemment, mais prononçait à peine quelques pa-

roles. C'était timidité de sa part, peut-être difficulté dans l'expression, crainte de la banalité, pudeur de se découvrir lui-même. Auprès des collègues avec qui il sympathisait, il se mettait à l'aise, il causait, il plaisantait, il riait de bon cœur ; en public, au milieu d'inconnus, il hésitait dans la prononciation des mots : là sans doute était en partie du moins, l'origine de sa timidité. De la discrétion, il s'était fait une règle ; il était sous ce rapport le moins romantique des hommes, le moins ami des confidences personnelles : « Sommes-nous si intéressants, disait-il, qu'on ait plaisir autour de nous à connaître ce que nous sommes ? » Il a souffert quelquefois ; on ne l'entendit jamais se plaindre ; ce n'est que par des indices perceptibles seulement à ses intimes qu'on soupçonnait ses peines secrètes. Il était d'une extrême sensibilité ; un rien lui faisait plaisir ; un témoignage de reconnaissance, un souvenir de la part d'anciens élèves le comblait de joie. Cette sensibilité, parce qu'elle était contenue, le disposait à des peines plus aiguës. Mais il les cachait ; « ce qui nous est intérieur, répétait-il volontiers, ne regarde que nous seuls et le bon Dieu. »

Il avait l'horreur de la banalité. Il ne la voulait pas chez lui ; il la condamnait dans les autres ; il la poursuivait dans ses élèves. Il plaisantait volontiers, sans méchanceté, les amateurs du poncif et du calqué, des phrases faites et répétées telles quelles, sans critique ; il haïssait l'impersonnel ; il visait à l'originalité. Mais l'originalité n'est pas dans la nouveauté ; elle est limpidité, netteté, clarté, ce qui s'acquiert par l'effort ; il s'agit d'atteindre l'idée cachée derrière les mots, de la saisir et de la personnaliser. Avec cette méthode, les formules creuses se volatilisent. Mais M. Jaouen n'était nullement le frondeur qui critique et qui blâme ; il aimait seulement les idées claires. Ce qu'il détestait, c'était le pédantisme ignorant qui affirme tout parce qu'il ne sait rien ; « c'est l'ignorance qui inspire le ton dogmatique » ; M. Jaouen n'avait pas le ton dogmatique. Il apprenait à ses élèves l'humilité et les habitait à la sincérité et à la netteté de la pensée.

La précision était la note dominante de son esprit avec la pénétration dans l'observation des consciences. Il était un méditatif et avait longuement réfléchi sur la vie intérieure et les problèmes de la psychologie. Il commenta dans ses classes de nombreuses pages de Montaigne et de Racine ; je ne m'étonne pas que les meilleurs élèves aient été charmés par les explications d'un maître dont la perspicacité égalait la finesse.

Il encourageait dans ses élèves la curiosité, tout en la dirigeant ; il avait l'art de les amener à s'apercevoir eux-mêmes dans les héros classiques ; sous sa direction, on faisait à la lettre ses humanités. Volontiers, dans ses commentaires, il allait d'un sujet à un autre, uniquement guidé par l'impression : Racine le faisait parler de Shakespeare, une page de Cicéron ou de Montaigne était l'occasion de digression variées, qui se terminaient fréquemment par une remarque empruntée à l'Evangile : méthode attrayante, lorsqu'elle est maniée par un maître dont les lectures sont étendues et dont la science et l'expérience s'enrichissent chaque jour. Les

élèves de Seconde gardent des causeries de leur professeur un souvenir ineffaçable.

D'une piété solide, il la voulait toute intérieure, sans démonstrations d'aucune sorte ; il lui coûtait de manifester devant d'autres des sentiments intimes : « La piété, disait-il, est communication spontanée et libre entre l'âme et Dieu. » Il avait une dévotion filiale pour Notre Dame de Lourdes ; il s'adressait à elle avec la même confiance qu'un enfant s'adresse à sa mère. « Notre Dame de Lourdes, nous disait-il, dès le début de sa maladie, ne peut pas ne pas me guérir ; j'ai si souvent parlé d'elle ; je crois bien n'avoir fait aucune classe sans que j'ai prononcé son nom. » Notre Dame de Lourdes l'aura présenté à son Fils et introduit dans le Ciel.

R. I. P.

A céder de suite, près Paris **FERME-LAITERIE** comprenant 14 belles vaches laitières, 2 chevaux, voitures important matériel. Tout le lait vendu d'avance 1.90 et 2 fr. le litre. Belle installation. Habitation 8 pièces, jardin, verger planté de pommiers ; 12 hectares de paturage. On traite avec 60.000 frs. — **LAGELIN, 58, rue des Petites-Ecuries, PARIS.**
→ EXPLOITATIONS A CÉDER A PARTIR DE 10 VACHES.

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES**

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

CONSTIPÉS

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

**Laxatif dépuratif
régularise les fonctions intestinales**

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Septembre. — 17^e après la Pentecôte, 3^e de Septembre. — Les Sept douleurs de la B. V. M. Double de 2^e classe. Blanc.
Lundi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mardi, 17. — Impressions des Sacrés Stigmates de Saint-François, Conf. — Double. Blanc.
Mercredi, 18. — JEUNE DES QUATRE-TEMPS. — S. Joseph Cupertino, Conf. — Double. Blanc.
Jeudi, 19. — S. Janvier, Evêque et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Vendredi, 20. — JEUNE DES QUATRE-TEMPS. — Vigile de S. Mathieu, S. Eustache et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Samedi, 21. — JEUNE DES QUATRE-TEMPS. — S. Mathieu, Apôtre et Évangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.
Dimanche, 22. — 18^e après la Pentecôte. — Office du dimanche.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Quessant du 15 au 19 Septembre.
Brasparts du 20 au 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque sera absent jusqu'au 20 Septembre.

II. Conseillers paroissiaux. — Quatrième liste des paroisses pour lesquelles Mgr l'Evêque a approuvé les nominations qui lui ont été soumises :

Bolazec, Brest (Recouvrance), Garlan, Landunvez, Le Tréhou, Morlaix (Saint-Melaine), Penhars, Plogoff, Plouescat, Plougoulm, Plouhinec, Quimper (Saint-Mathieu), Saint-Goazec, Saint-Nic, Saint-Rivoal, Saint-Vougay.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Corentin, M. Hervé, vicaire à Briec ;
Vicaire à Briec, M. Manuel, jeune prêtre ;
Vicaire à Plouyé, M. Blaize, vicaire à Saint-Yvi ;
Vicaire à Saint-Yvi, M. Madec, jeune prêtre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : o/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : o/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XVII^e Dimanche après la Pentecôte (15 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — XVII^e Dimanche après la Pentecôte (15 Septembre) : Les Sept-Douleurs de B. V. M. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Nominations. — Par un décret en date du 12 Août 1929, le Souverain Pontife a nommé S. G. Mgr Picaud, auxiliaire de Mgr Tréhiou, évêque de Vannes.

X

Le R^{me} Père Abbé de la Trappe de Bricquebec ayant donné sa démission, le R^{me} dom Corentin, Abbé de Melleray, a présidé l'élection du successeur. Le choix des moines s'est porté sur notre compatriote dom Louis, né Maurice-Yves-Joseph Kervinant, baptisé le 25 Mars 1883, en l'église de Plouigneau, fils de M. Frédéric Kervinant et de Mme Louise Roger, de Rostrenen.

D'abord vicaire dans le diocèse de Saint-Brieuc, l'abbé Kervinant ne tarda pas à entrer au monastère de Thymadeuc, cette pépinière de prélats monastiques, où il prononça ses vœux solennels le 14 Septembre 1913, et dont il fut nommé sous-prieur et économe en 1922.

A S. G. Mgr Picaud et au R^{me} dom Louis nous offrons, avec nos respectueuses félicitations, l'assurance de nos prières.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Corre, recteur de Loc-Eguiner, sera chanté à LOC-EGUINER, le mardi 17 Septembre, et le jeudi 19, à 10 heures, à LAMPAUL-GUIMILIAU.

— Le service anniversaire pour M. l'abbé Paul Le Ber sera chanté à LANDIVISIAU, le vendredi 20 Septembre, à 10 heures.

— Un grand service anniversaire sera chanté pour M. l'abbé Soubigou, à PLOUÉDERN, le lundi 23 Septembre.

QUIMPER. — **Retraite de Conscrits.** — Les conscrits de la classe 1929 (2^e contingent), appartenant aux arrondissements de Quimper et de Châteaulin, sont instamment priés de prendre part à la retraite fermée qui leur sera prêchée à Quimper, du lundi soir 23 Septembre au vendredi matin 27, chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires.

N. B. — Les retraitants devront se munir de leur provision de beurre. — Que les prêtres des paroisses aient l'obligeance d'annoncer la retraite en chaire, et qu'ils veuillent bien faire une démarche auprès des intéressés pour les décider à prendre part à cette retraite.

LESNEVEN. — **La retraite bretonne des Conscrits du 2^e contingent** de la classe de 1929 s'ouvrira à Lesneven le lundi 30 Septembre, à 5 h. 30 du soir, et se terminera le vendredi matin 4 Octobre.

Sont convoqués à cette retraite les conscrits des cantons suivants : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lesneven, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé.

Les retraitants devront apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône.

La Semaine rurale du Nivot (25-29 Septembre). — Les chefs de ferme et jeunes gens, sollicités d'y prendre part par le clergé paroissial, savent que, s'ils y trouveront la part de leur intelligence, leur travail se fera sous la bénédiction de Dieu par les exercices religieux et la communion qui encadreront et sanctifieront chaque journée.

Le mercredi soir, après le repas, *Buez ar Zent* sera remplacé par l'instruction d'ouverture, que donnera le prédicateur de la Semaine rurale, et la bénédiction du T. Saint-Sacrement sera la prière du soir.

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, la messe sera entendue pieusement par le chant du beau cantique breton *An Oferen*, et l'instruction bretonne sera l'action de grâces.

Le soir, à 18 heures, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La récréation du soir sera terminée par *Buez ar Zent* et la prière.

Dans l'intervalle des exercices et cours, trois confesseurs seront à la disposition de ceux qui ne se seront pas déjà confessés dans leurs paroisses.

Le dimanche, il y aura trois messes, la dernière à 9 h. 30, à laquelle assistera Mgr l'Evêque. Puis la réunion de clôture générale.

LE FOLGOAT. — Pardon des Tertiaires. — Il aura lieu dimanche prochain, 15 Septembre, sous la présidence de M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

10 heures, grand'messe par M. Le Grand, directeur de la Fraternité du Grand Séminaire de Quimper ; sermon breton par M. Abguillerm, aumônier de la Retraite de Lesneven.

13 heures, au Patronage, séance d'études, ouverte aux Tertiaires et à toutes personnes désireuses de connaître le Tiers-Ordre de Saint-François. — Conférences bretonne et française.

14 h. 30, vêpres ; allocution française par le R. P. Corentin Cloarec, O. M., gardien du couvent de Saint-Brieuc ; procession (les Fraternités sont instamment priées d'apporter leurs bannières) ; bénédiction papale.

Nécrologie. — M. ANDRO, Recteur de Lababan. — M. Andro célébrait encore la messe devant ses paroissiens de Lababan, le dimanche 18 Août. Vers deux heures du matin, une hémorragie abondante l'avait épuisé ; cependant il s'était levé et, sans avertir qui que ce fût, il s'était rendu à l'église. Les paroissiens s'aperçurent de la faiblesse extrême de leur Recteur ; ils ne furent pas étonnés lorsque, la messe terminée, il leur annonça qu'il n'y aurait pas de messe à 10 heures. Il se traîna jusqu'à sa chambre. Ce fut immédiatement une seconde hémorragie, aussi abondante que la première. M. le Recteur de Pouldreuzic, averti, accourut et administra au malade les derniers sacrements. Le lundi, à 7 heures du matin, M. Andro était mort.

Jamais aucun recteur ne fut pleuré par ses paroissiens autant que le fut M. Andro. Il n'avait passé que deux années à Lababan ; mais dès les premiers mois, il avait gagné les sympathies et l'affection de la population toute entière. Il n'est pas étonnant d'ailleurs qu'il ait été aimé comme il le fut. Il était tout cœur. « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté... La bonté devait être le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. » A Lanvéoc, à Laz, à Botsorhel, où il fut vicaire, comme à Lababan, dont il fut le recteur, il se fit aimer pour sa bonté. Rien de ce qu'il avait n'était à lui ; il ne savait pas refuser ; il donnait ce qu'il avait et se donnait lui-même.

La bonté fut la qualité dominante de M. Andro, avec une piété semblable à celle d'un enfant. Il avait particulièrement une dévotion toute filiale pour sainte Anne. Il s'adressait à elle en toute circonstance ; simplement, avec une confiance sans borne, il lui demandait même des miracles. A moins d'impossibilité, il assistait chaque année au pardon de la Palud et c'était pour lui une joie de dire la messe dans quelque chapelle dédiée à sainte Anne. La bonne Grand'Mère se sera souvenue de lui au moment de la mort.

Le mercredi 21 Août, tous les paroissiens prenaient part aux funérailles de leur Recteur : une unanimité semblable n'est-elle pas chose rare, même dans nos meilleures paroisses ?

Tous encore ils désiraient suivre le cadavre jusqu'à Douarnenez ; il n'y eut de place dans les automobiles que pour cent cinquante environ. Tous les fidèles de Lababan gardèrent le souvenir du Recteur qu'ils pleurent et prieront pour lui.

DOUARNENEZ. — Le 19^e Congrès du Bleun-Brug. — Le Bleun-Brug vient de tenir à Douarnenez, les 1^{er}, 2, 3 et 4 Septembre, son 19^e Congrès annuel, sous la présidence de M. le vicaire général Joncour, représentant Monseigneur l'Evêque, et, le dernier jour, sous la présidence de Sa Grandeur elle-même.

Ce furent, à vrai dire, des journées de fête autant que de travail, de belles affirmations de foi autant que de ferventes manifestations du patriotisme et de l'art bretons. *Doue ha Breiz*, telle est la devise du Bleun-Brug. Le Congrès de Douarnenez s'en est parfaitement inspiré. Nous ne pouvons nous astreindre ici à un compte-rendu détaillé qui nous mènerait trop loin. Bornons-nous à quelques impressions et notes sur le triple aspect de ces réunions : religieux, breton, artistique.

Le Congrès débuta dimanche par la grand'messe à l'église paroissiale. M. le chanoine Pouézat, curé de Saint-Louis de Lorient, y prononça une éloquente allocution, où il sut tirer de l'Histoire de nos origines, chrétiennes et monastiques, d'utiles et actuelles leçons pour les Bretons de notre temps.

Chaque matin, les congressistes se donnaient rendez-vous à 7 heures, au pied de l'autel, pour y entendre la sainte messe et une instruction bretonne, qui fut donnée le lundi, à la chapelle Saint-Michel, par M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel-Daoulas ; le mardi, à Sainte-Hélène, par M. le chanoine Grill, inspecteur diocésain.

La journée du mardi fut plus spécialement consacrée à l'étude des questions bretonnes. Dès le dimanche soir, dans un discours d'ouverture aussi éloquemment prononcé que fortement pensé et élégamment écrit, le président, M. le docteur Cornic, en avait tracé le programme : restaurer l'esprit breton dans sa langue, dans ses costumes, dans ses traditions, dans son art, dans sa foi catholique. Les causes de destruction qui menacent l'esprit breton d'une submersion pareille à celle de la ville d'Is sont nombreuses et puissantes : elles ne prévaudront pas contre la volonté des Bretons, elles n'empêchent pas un renouveau qui se manifeste dans un travail littéraire intense, dans une nouvelle forme d'art, et elles ne rompent pas l'alliance séculaire de la Bretagne avec l'Eglise.

C'est à l'étude de ce programme que se consacreront les rapporteurs du mardi : MM. Loëiz Herrieu et l'abbé Batany revendiquèrent pour la Bretagne le droit non seulement de faire du breton la langue maternelle de ses enfants, mais de la leur faire enseigner dans les écoles avant de la leur prêcher du haut des chaires chrétiennes ; M. Le Moal, directeur du *Breiz*, insista sur la nécessité d'une presse bretonne ; M. l'abbé Toulemont, professeur à Saint-Yves de

Quimper, proclama l'urgence de l'enseignement de l'Histoire de Bretagne dans les écoles ; M. l'abbé Perrot, enfin, fondateur du Bleun-Brug parla de la propagande de l'idée bretonne par le théâtre de patronage et les chants de nos bardes et nos poètes. Ces différents rapports, suivis par un public nombreux, donnèrent lieu à des échanges de vues intéressantes que M. le chanoine Joncour dirigea avec un tact et un à propos parfaits.

Déjà, dès le lundi soir, la langue bretonne avait trouvé en M. Pierre Belbéoc'h un défenseur chaleureux qui sut en faire valoir les titres et la richesse d'expression en une causerie qui fut un modèle de bonne humeur et d'observation. De son côté, M. l'abbé Mary, professeur à Sainte-Anne d'Auray, rendait à un grand Breton, M. de la Villemarqué, et à son œuvre, l'immortel *Barzaz-Breiz*, un hommage poétique et littéraire. Mais rien peut-être ne fut plus expressif et plus conquérant que ce chant de Bro goz ma Zadou qui, chaque soir, s'échappait avec une ferveur puissante des cœurs acquis ou gagnés à la cause bretonne.

Les impressions artistiques eurent dans ce congrès une place prépondérante. Deux excursions, l'une en baie de Douarnenez, l'autre, sous la conduite de M. le chanoine Pérennès, à travers les paysages semés de sanctuaires du Porzay, permirent aux congressistes d'admirer les magnifiques sites de la région et le poème architectural réalisé par la piété de nos pères. L'effort artistique actuel de nos sculpteurs, de nos architectes, de nos peintres, de nos brodeuses, pouvait s'étudier dans une exposition de tableaux, de meubles, de plans et d'ornements d'église, d'œuvres de céramique, de broderies d'un goût parfait, alliant la tradition à la nouveauté. M. l'abbé Le Diouron, qui en avait été l'organisateur, nous disait le dimanche soir les principes d'esthétique de la nouvelle école.

Chaque séance du soir apportait quelque nouvelle manifestation de cet élan vers la beauté qui caractérise l'idéalisme breton. Une troupe de jeunes filles de Pont-Croix présentait une pièce bretonne émouvante. Des tableaux vivants commentés par M. l'abbé Perrot évoquaient avec expression les principaux événements de notre histoire. La chorale des jeunes filles de Douarnenez, en costume traditionnel, nous charmait par une sélection des meilleurs morceaux du *Barzaz-Breiz*. La catastrophe de Ker-Is revivait émouvante dans la guerz célèbre, chantée à 4 voix par la superbe chorale de Saint-Pierre-Quilbignon, et admirablement orchestrée par le directeur de la chorale, M. Cloastre. Le barde et la gracieuse Mme Cuff se faisaient entendre dans de délicieuses mélodies galloises et bretonnes. La gavotte bretonne elle-même, fut à l'honneur, exécutée par un charmant groupe de petits Pont-Avenois et Pont-Avenaises.

La journée triomphale fut vraiment celle de mercredi, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Dès le matin, les concours de chorales, de solistes, d'éloquence, ont lieu dans les deux patronages. A 11 heures, c'est la messe, dite à l'église paroissiale par M. le chanoine Auffret, curé-doyen. La vaste église est pleine comme aux grands jours. Au

chœur, Monseigneur, en mosette, est assisté de M. le vicaire général Joncour et de M. le chanoine Le Garrec, doyen du chapitre de Vannes. Dans les stalles, on remarque M. le chanoine Buléon, curé de la cathédrale de Vannes, MM. les chanoines Le Roy, J.-R. Guéguen, Pouézat, Uguen, Cornou Pérennès, Le Louët, Coatarmanac'h. De nombreux prêtres sont parmi les fidèles. Après l'Evangile, Monseigneur monte en chaire et prononce un éloquent panégyrique du grand apôtre de la Bretagne et spécialement de Douarnenez, Dom Michel Le Nobletz.

MES FRÈRES,

Avant la clôture du Bleun-Brug, je veux lui donner pour protecteur et pour inspirateur le prêtre qui fut, il y a 300 ans, l'apôtre de Douarnenez, et qui, avec son disciple, le P. Maunoir, a plus fait qu'aucun prêtre d'aucun siècle pour continuer l'œuvre de nos vieux Saints et pour sauver l'âme bretonne, Dom Michel Le Nobletz.

Il l'a sauvée en restaurant en elle cet esprit breton dont vous voulez être les mainteneurs. Et il a restauré et épuré cet esprit breton en le pénétrant d'une foi plus éclairée et plus profonde.

J'ai entendu, à Rome, les juges de l'héroïcité de ses vertus déclarer, dans des conversations publiques, que son apostolat a égalé celui des missionnaires les plus puissants et les plus saints de l'Eglise primitive.

I. — Si, pour conquérir les Bretons, il faut un Breton authentique, Breton par le sang, par la langue, par l'âme, voici l'apôtre sans rival.

Dom Michel est de vieille souche bretonne, et de famille noble solidement chrétienne. Interrogez les habitants de Plouguerneau.

La langue qu'il parle est le breton. Il l'apprend sur les genoux de sa mère. Et c'est dans cette langue que la Sainte Vierge l'entre-

tiendra elle-même. D'ailleurs, mes Frères, en ce temps-là, on parlait breton dans toute la Basse-Bretagne, dans les châteaux et les presbytères comme dans les villages. C'était la langue du pays, et, dans les maisons où se formaient les jeunes clercs, on apprenait le latin ; non pas par l'entremise du français, mais par l'entremise du breton, et on le savait très bien. Dom Michel, dans le manoir familial, avait parlé le breton dès sa petite enfance. Et, comme il avait une intelligence très vive, avec une âme d'artiste, il se perfectionna facilement plus tard dans l'usage de sa langue maternelle, surtout quand il commença son apostolat. Il apporta alors en chaire une langue pure de toute expression scolastique et ordinairement dépouillée des citations latines qui encombraient les sermons de l'époque : il s'appliqua donc à parler dans le style même du peuple, et pourtant mieux que le peuple, gardant la note simple du prêtre catéchiste, mais évitant de tomber dans la trivialité, qui n'eût pas convenu à la dignité de son ministère. Il disait, un jour : « J'aime le rustique discours et le rude langage » (1). Il savait bien que la vraie manière d'entrer en contact avec l'âme du peuple, c'était de lui parler sa vraie langue, telle qu'il aime à l'entendre sur les lèvres des autres. Il n'atteignait sans doute pas la perfection que recherche et qu'obtient aujourd'hui un groupe d'écrivains décidés à donner au breton une pureté académique. Mais il réussissait à le parler comme le paysan de son temps. Le prêtre qui arrive à manier ainsi la langue bretonne séduit réellement son auditoire et finit par triompher.

(1) Vie du Vénérable Dom Michel Le Nobletz, p. 232.

parfois des hostilités les plus tenaces. Un paysan était en guerre avec son recteur. Or, le recteur parlait si bien le breton que, chaque fois qu'il montait en chaire, son ennemi, amateur de beau langage lui aussi, était au premier rang de ses auditeurs, et, en rentrant chez lui après l'office, il ne manquait pas de dire : « Eh bien, je vous assure, quand il prêche, je me passerais bien de dîner pour rester l'entendre, tant il y a de charme dans sa manière de dire. » Ainsi, grâce au charme et à l'harmonie de la langue, grâce au naturel de la diction et à l'élan oratoire, la vérité passait, la vertu entraînait, et l'âme se renouvelait. C'était aussi le premier moyen d'action de Dom Michel sur l'âme bretonne.

II. — Mais la langue et la manière de dire ne suffisaient pas à expliquer le succès d'un orateur populaire.

Presque partout Dom Michel avait à vaincre une instinctive opposition à sa campagne de relèvement religieux. L'ignorance était générale, les superstitions fréquentes, le démon puissant. Les gens du peuple eux-mêmes commençaient souvent par repousser le missionnaire. Ils avaient peur d'une instruction religieuse plus complète, parce qu'ils reculaient devant le devoir de la conversion totale. Comment s'y prit-il pour éveiller les indifférents et vaincre les opposants ?

D'abord, il fut un Saint (1), je le dirai brièvement en terminant. Et les Saints, avec l'aide de la Sainte Vierge, disposent toujours, dans une large mesure, de la grâce de Dieu, à laquelle rien ne résiste.

Mais je ne cherche pas encore ici l'explication surnaturelle des succès du grand missionnaire. Les succès apostoliques, qui ont toujours une cause divine, ont aussi presque toujours une cause humaine. Quand un orateur populaire sait retourner l'âme de son auditoire, c'est qu'il a, dans sa sensibilité, quelque chose qui vibre à l'unisson de ceux qui l'écoutent, et dans son enseignement quelque chose qui s'adapte bien à leur tempérament. Pour séduire l'âme bretonne, il faut avoir soi-même l'âme bretonne.

Le jour de mon sacre, dans la chaire de la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, un de mes amis, faisant l'analyse psychologique du tempérament breton, concluait que notre peuple est dans son ensemble « idéaliste et mystique : sa raison est souvent dans son cœur : c'est un être de sentiment ». Il connaît trop bien son histoire pour nier que la Bretagne, aux heures providentielles, ait eu ses hommes d'Etat, ses hommes de guerre, ses hommes d'affaires, ses hommes de lettres, qui ne le cèdent en valeur et en activité à aucun des personnages de leur époque. Nous savons tous par expérience que le Breton, soit des campagnes, soit du littoral, a, dans tous les genres de travaux qui l'absorbent, un sens pratique très aigu, et qu'il ne boude, à l'occasion, devant aucune des inventions modernes. Mais dans ses plus durs labeurs manuels, comme dans ses œuvres les plus purement intellectuelles, le Breton demeure au fond idéaliste, mystique, et sentimental.

Dom Michel s'est conformé à ses tendances, dont il était lui-même tout pénétré.

Je ne vous en donnerai pas pour preuve la tête de mort que Yan Dargent lui a mise en main, dans une peinture de la cathédrale de Quimper, tandis qu'il prêche les fins dernières à des paroissiens bretons. L'idée de l'au delà nous est familière. Tous nos missionnaires savent combien la pensée de la mort nous émeut en Bretagne, sans nous troubler. Nous accueillons la dernière heure avec soumission, et l'habitude d'y penser nous aide à vivre chrétiennement.

(1) Le mot *saint* est pris ici dans un sens large et ne préjuge en rien le jugement de l'Eglise sur le Vénérable Dom Michel.

Vivre chrétiennement, c'est tout le programme de Dom Michel pour son peuple. A ce peuple idéaliste il ne prêche qu'un idéal : Notre Seigneur et l'Evangile. Tout idéal qui ne se ramène pas à celui-là est faux, et il vous entraînera aux pires utopies, y compris celles dont Douarnenez n'a pas cessé de souffrir. L'esprit breton puise toute sa sève dans l'idéal chrétien. Le vénérable Le Nobletz rapporte donc tout à Dieu dans sa prédication. Il ne néglige pas plus le dogme que la morale. Mais il les prêche sans raideur janséniste, avec une tendresse de père, et il cherche tous les moyens d'atteindre à fond les âmes.

C'est ici que la connaissance du tempérament breton lui est utile. On peut dire qu'il est entré dans l'intime de l'âme populaire. Il la voit simple et droite, tournée du côté du Ciel, hésitant peut-être à s'ouvrir, un peu mélancolique mais curieuse et méditative, sensible aux beaux récits et aux impressions religieuses, capable enfin de tous les genres de dévouement. C'est donc par l'imagination et le cœur qu'il faut la prendre autant que par la raison. Voilà, mes Frères, l'origine de ces tableaux symboliques, de ces cantiques doctrinaux ou moraux, et de tout cet enseignement catéchistique où les femmes du peuple elles-mêmes portaient en son nom la parole, et qui lui permit de dégager l'âme bretonne de l'ignorance religieuse où elle allait perdre sa vie surnaturelle et l'esprit de sa race surélevé par l'Eglise.

III. — Les tableaux de Dom Michel ne remplaceront jamais les paraboles de l'Evangile, qui sont le fond de son enseignement comme du nôtre. Mais ses tableaux, inspirés d'ailleurs des moralistes de son temps, sont ingénieux, saisissants, et prêtent à toutes les explications que réclame un enseignement religieux complet. Des tableaux du même genre sont encore en usage dans toutes nos missions. Je les ai entendus expliquer dans une des paroisses de Lorient, où des esprits très cultivés s'y intéressaient autant que les ouvriers. Rien ne pique la curiosité, rien ne fait réfléchir, rien n'émeut comme le commentaire ou'en donnent nos orateurs bretons. Lorsque jadis, maître Michel, sa baguette en main, grave ordinairement, parfois un peu ironique, mais préoccupé avant tout d'échauffer la piété, d'accentuer la note morale, faisait comprendre à ses marins, à ses paysans, comme à de grands enfants, le catéchisme par l'image, ceux mêmes qui ne savaient pas lire se délectaient à sa parole. Il y avait de quoi. Dans ses images, trois siècles d'avance, il leur montrait l'avantage du percement de l'isthme de Panama et s'en servait comme d'un symbole pour leur apprendre le plus court chemin vers la perfection. D'autres fois, il conduisait les chevaliers errants du péché, à travers toutes les étapes du vice, jusqu'à la contrition par l'Amour de Dieu. Il les arrêtait souvent devant la Croix de Notre Seigneur et leur signalait les routes qui, de la base de la Croix, rayonnent vers le Ciel, en même temps qu'il leur apprenait à fuir les persécuteurs, les hérétiques, les idolâtres, les vicieux, en enfer. Il leur expliquait le symbolisme chrétien de l'armure des chevaliers et le sens spirituel des châteaux forts qu'ils habitent. Il leur racontait la maladie et la mort d'un sieur Nigot, nouveau riche, et c'était l'occasion, en le préparant à voir son juge, de dire leur fait à tous ceux qui l'entourent, sans oublier l'homme d'église. Il avait fait dessiner quarante tableaux du même genre, et l'auditoire ne se lassait pas de les entendre interpréter, en une langue précise, mordante et chaude, par l'apôtre breton, champion de Dieu et sauveur des âmes. Il voulait ainsi graver la vérité dans les cœurs par l'image, et c'est en vertu du même principe qu'il avait conseillé au P. Maunoir de conclure ses missions par de longues processions du Saint-Sacrement, où l'Hostie Sainte était précédée de groupes variés de figurants, représentant la Passion et les grands mystères de la foi. On eût dit une série de

tableaux vivants, où les fidèles eux-mêmes avaient leur rôle. La foule, composée de milliers de personnes, suivait en chantant et entendait au reposoir l'allocution finale, destinée à fixer les âmes dans les sentiments de contrition et de ferme propos que le missionnaire ne perd jamais de vue.

Le Cantique
IV. — Mes Frères, l'amour des âmes est ingénieux. Tous les arts lui sont utiles. Dom Michel avait le souffle poétique. Il le mit au service de l'Evangile. Les Bretons aiment à entendre chanter et à chanter eux-mêmes. Ils peuvent, hélas ! quand ils sont dévoyés, se laisser entraîner aux chansons qui démoralisent. Mais, par tempérament, ils aiment les beaux chants religieux et les mêlent volontiers à toute leur vie, aux heures joyeuses comme aux heures tristes. Un prêtre-poète peut, par des chants populaires, rapprocher aux ignorants toute la doctrine, aux pêcheurs toute la morale, aux catholiques tout leur devoir. Le moyen est irrésistible. L'âge mûr y est aussi sensible que l'enfance. Allez suivre nos missions, nos retraites, nos pèlerinages. Le charme agit comme il y a trois siècles. Dom Michel en a été l'initiateur. Ne l'appellez pas un barde. Le mot a pris une nuance qui ne fut jamais la sienne. Ne parlez pas de génie. Sa poésie n'y atteint pas. Mais dites qu'ici encore il fut apôtre. L'apôtre pour toucher au sublime n'a pas besoin des ailes du génie. Il lui suffit de celles de la prière. Il croit, il aime, il veut faire partager sa foi et son amour. Et prenant l'âme du chrétien de Bretagne, sans l'arracher à sa naïveté sincère, il l'élève d'un seul essor jusqu'aux pensées des grands Saints et du divin Jésus lui-même, et il lui fixe dans le cœur autant que dans la mémoire toutes les vérités essentielles, toutes les leçons morales nécessaires. Nous ne possédons pas le texte authentique de ses cantiques bretons. Le temps les a mutilés, dispersés, interpolés. Mais jugez-en par l'*Adoromp oll*, et dites-moi s'il ne vous a pas fait éprouver, aussi bien dans nos paroisses que dans nos grands pardons, une impression plus enivrante encore que celle des plus beaux chants nationaux, quand, à l'heure où le Saint-Sacrement prend possession de l'autel avec une solennité qui figure celle du jugement dernier, le peuple, d'une seule voix enthousiaste et recueillie, fait monter vers Dieu, par son chant à l'allure majestueuse, l'hommage de toute la création. C'est le chant national de la Patrie du Ciel.

V. — Mais Dom Michel ne pouvait accomplir seul un apostolat si complexe, et le clergé de l'époque était souvent plus disposé à le gêner dans son œuvre qu'à lui offrir son concours. Le temps n'était pas encore venu où son disciple Maunoir pourrait grouper sous sa direction jusqu'à mille volontaires du même clergé, prêts à le suivre dans ses diverses missions et à adopter sa discipline.

Dom Michel recourut alors aux méthodes de Notre Seigneur et aux méthodes des prêtres d'aujourd'hui. Il appela autour de lui les saintes femmes. Personne ne songe à s'étonner que le prêtre, dans certaines paroisses, accablé par un trop lourd ministère, suscite, pour l'aider, des catéchistes. Ce n'est pas seulement au Japon, en Chine, aux Indes, ou dans le centre africain, que les catéchistes sont nécessaires. Il en faut tout autant dans les pays chrétiens que dans les pays païens, et Rome n'en a pas moins besoin que Paris. Faites venir les héritières du zèle des saintes femmes de l'Evangile. Quand vous avez su rendre chère au cœur des femmes chrétiennes la cause que vous voulez voir triompher, votre succès est certain.

Il fait donc appel à sa sœur, Marguerite Le Nobletz. Il découvre et il forme Domnat Rolland, Claude Le Bellec, Anne Keraudren, Jeanne Le Gall. Il leur met en mains ses cantiques, ses tableaux. Elles apprennent à chanter, à expliquer. C'est une touchante émulation. Dans les grandes réunions, elles se prêtent aux

interrogations du missionnaire. Leur exemple entraîne les auditeurs timides, qui répondent à leur tour. Leur apostolat double ainsi de sien. Elles composent bientôt une sorte de collège apostolique féminin, auquel Dom Michel lèguera le précieux héritage de ses cartes peintes et de ses cahiers, trésor spirituel que nous possédons encore et dont la Congrégation des Rites a apprécié le caractère sacré et la valeur apologétique.

C'est ainsi que Dom Michel marqua de son empreinte les paroisses où il put séjourner. La Bretagne doit à son action personnelle et à celle du Père Maunoir le maintien dans toute sa pureté de l'esprit breton qui fait encore sa force et qui vient de la religion autant que de la race.

VI. — Mais laissez-moi vous dire maintenant que, si Dom Michel a remporté cette difficile victoire par sa connaissance de l'âme bretonne, il l'a gagnée plus encore par sa sainteté personnelle. *La sainte*

Ce fils de noble avait dans les veines du sang des Saints de Bretagne. Dès sa jeunesse, bien gardé par sa famille, mieux gardé encore par la Sainte Vierge, il tourne son héroïsme en ascétisme, se roulant sur les épines, se couchant dans la neige pour combattre le vice impur. C'est un esprit brillant et sûr. Son père l'envoie étudier à Bordeaux, chez les Jésuites. Mais Bordeaux est la ville des tentations. Il la fuit et cherche asile chez les Jésuites d'Agen. La Sainte Vierge l'en récompense en lui donnant les trois couronnes de l'*apostolat*, de la *chasteté*, du *mépris du monde*. C'est alors que les honneurs le recherchent. Il les refuse avec éclat. « Adieu, monde ! » Mais, s'il méprise le monde, le monde le lui rend bien. « Chassé par son père, logé par sa nourrice, méprisé par ses proches, raillé par les villageois, nourri comme un paysan », il ne se décide à accepter la prêtrise que sur l'ordre de son directeur, et, à peine prêtre, il mène pendant un an une vie de reclus dans son ermitage de Tréménach, mangeant une fois le jour sa bouillie d'orge à l'eau grise, tout occupé de prière, de mortification et d'étude, et passant pour un fou. Ce fou, sans changer de régime, allait employer toute sa vie à convertir les prétendus sages. Toute sa vie, il aura des détracteurs, même dans sa famille, même parmi les prêtres, et parfois il sera suspect aux évêques. Aucune carrière ne sera plus cruellement marquée du caractère de la Croix. Aussi la Croix lui procurera ses plus beaux triomphes. Il finira par transformer l'âme de son père et de sa mère et par entraîner ses deux sœurs dans la voie de la perfection. De Plouguerneau il courra vers Morlaix et le Tréguier, il fera voile vers Ouessant, Molène, l'Île de Batz et la pointe Saint-Mathieu, en attendant l'Île de Sein. Quimper le verra trois ans et ne saura pas le comprendre. Mais un jour, la Sainte Vierge le fixera à Douarnenez pour vingt-cinq ans. Ce sera vingt-cinq ans de bataille. Toujours combattu par le démon, comme un vrai Curé d'Ars, jamais sûr de l'opinion publique, toujours menacé par des esprits faux ou méchants, il trouvera un solide appui et un généreux concours chez des âmes d'élite, et il finira par s'imposer à tout le peuple, qu'il entraînera aux vertus chrétiennes. Chassé de Douarnenez par l'autorité ecclésiastique, mal informée, il se suscitera à force de prières, un successeur, le P. Maunoir. Il le dirigera, il le formera. Il usera ses dernières forces dans un apostolat de compatriotes et d'amis, priant pour le salut des pêcheurs, pour les naufragés, il mourra dans l'amour de Dieu, à travers une triple agonie, après s'être fait lire ses cantiques bretons par Jeanne Le Gall, laissant à sa famille, pour tout héritage, « un beau rien », dans un grand coffre. Il a été prophète. Il a fait des miracles. Mais ce ne sont pas ses miracles qui ont opéré ses conversions. C'est sa sainteté. Il n'a jamais compté sur lui-même. Il a mis la Sainte Vierge de moitié dans tout son

apostolat. Elle peut seule arracher à Dieu tous les pardons. Mais la Sainte Vierge a dit à son missionnaire : « Mortifie-toi ! » Un missionnaire sait d'avance que ses pécheurs n'expieront jamais suffisamment leurs fautes. Il prend sur lui l'expiation. Il couche sur le plancher. Il boit de l'eau. Il se nourrit de mets grossiers. Il meurt à lui-même pour vivre à Dieu. Voilà la vie qu'il a menée, publiquement, pendant cinquante ans. Et voilà jusqu'où il a aimé l'âme bretonne.

Ne laissez pas périr l'âme bretonne. Elle a coûté si cher à nos Saints.

Dom Michel vous dirait : « Aimez de plus en plus la Bretagne. Aimez-la avec sagesse, en union avec la France, selon les vues de la Providence. Ne séparons pas ce que Dieu a uni. — Nourrissez vos âmes de son histoire, toujours douloureuse, souvent glorieuse. Etudiez-la, non pas pour apprendre à haïr des frères que jadis nous avons combattus loyalement, mais pour nous glorifier des grandes œuvres accomplies avec eux pendant quatre siècles, et pour faire sortir des divisions anciennes et présentes des leçons d'union pour l'avenir. — Attachez-vous à sa langue, qui devient par vos efforts chaque jour plus pure et plus riche. Gardez-la vivante dans vos familles, vivante dans vos églises, vivante dans vos écoles. — Apprenez surtout à tous les Bretons à demeurer bien fidèles à leur religion et à reconquérir toutes les libertés auxquelles elle a droit. »

Après ce discours, la messe se poursuit. Les chants, l'*Adoromp oll* surtout, le *Guerc'hez Vari* de la chorale de Saint-Pierre-Quilbignon, l'*Angélus* sont d'une impressionnante beauté.

La messe finie, on se dirige vers l'école Saint-Blaise par des rues que des doigts de fée ont transformées en une voie royale sous une voûte de guirlandes et de drapeaux bretons. A Saint-Blaise, un banquet de 300 couverts, sous la présidence de l'Evêque, est servi aux congressistes. Ensuite, aux sons de la Stella Maris; c'est le défilé vers l'admirable parc de Kerlouarnec, dont M. François Halna du Fretay nous fait aimablement les honneurs. C'est une féerie indescriptible de tous les costumes anciens et modernes de Cornouaille et de Léon, encadrant des reconstitutions historiques originales et expressives. Sous les ombrages du parc, un théâtre a été dressé, des milliers de personnes assistent à une réédition du spectacle donné la veille au patronage.

La lecture du palmarès des concours et un mot de remerciement et de félicitation de Monseigneur aux organisateurs, terminent cette séance. Et, au retour, dans la superbe église de Ploaré, avant la dislocation, les congressistes s'inclinent sous la bénédiction du Très Saint-Sacrement, en un profond sentiment d'adoration et de reconnaissance.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Fête de S. Pol-Aurélien. — C'est dans son cadre habituel de piété, rehaussé par la splendeur des rites de la liturgie, que s'est déroulée le dimanche 1^{er} Septembre, la fête patronale de S. Pol-Aurélien. La journée avait été préparée par le Tridum que prêchait M. l'abbé Rannou, directeur de l'école libre de Guissény. Avec une grande force persuasive, le prédicateur s'attacha à démontrer l'importance de la sanctification personnelle et le

devoir de l'apostolat. Le samedi soir, la magnifique procession aux flambeaux, suivie du chant du *Credo*, fournit à M. Rannou le sujet d'une magnifique allocution sur l'esprit de Foi qui doit être comme le flambeau de cette autre procession qu'est la vie humaine.

Le lendemain matin, des foules nombreuses se présentèrent à la Sainte Table. Puis se déroulèrent les pompes liturgiques. La solennité de la grand'messe que célébrait M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution de N.-D. du Creisker était rehaussée par la présence au trône de Mgr de Guébriant, archevêque titulaire de Marcéanopolis et par celle de Mgr Costa de Beauregard, vicaire général de Chambéry. Après l'Evangile M. le chanoine Caugant, supérieur de la Maison Saint-Joseph, parla avec beaucoup de conviction et onction du règne de Dieu pour lequel Saint-Pol avait vécu, lutté, travaillé, vers lequel nous devons à son exemple tendre de toutes nos forces. Le Saint Sacrifice s'acheva au milieu des chants d'une chorale exercée qui alternait avec la foule très dense et très recueillie.

La même assistance se retrouva le soir aux grandioses vêpres pontificales. La fête des yeux fut complète lorsque l'on vit se dérouler majestueuse avec ses emblèmes symboliques, avec ses riches bannières qui étincelaient au soleil, la procession des reliques par les rues pavoisées au milieu de l'enthousiasme de la foule qui s'agenouillait avec le plus profond respect sous la main bénissante de l'évêque missionnaire, dont elle devait entendre au retour à la cathédrale, le si touchant discours ! Après avoir rappelé qu'il avait déjà assisté l'année dernière à pareille cérémonie, Mgr de Guébriant exalta la grandeur, la fécondité et la perpétuité de cette Eglise Catholique, dont nous devons être fiers d'être les fils. Depuis l'année dernière, que de preuves n'a-t-elle pas données de son merveilleux pouvoir de rajeunissement ? A Rome, c'est la conclusion du traité de Latram qui rend à l'Eglise le minimum de sécurité matérielle qu'elle n'a pas cessé de réclamer depuis près de soixante ans. En France, si la résistance contre les lois oppressives montre du côté des catholiques une grande énergie et d'admirables héroïsmes, elle laisse voir, dans les milieux politiques, un timide désir de rendre enfin justice à l'Eglise. La récente discussion à la Chambre des Députés au sujet des congrégations missionnaires est à cet égard significatif. A l'étranger l'Eglise affermit ses positions dans les pays chrétiens. La persécution prend fin au Mexique. Un peu partout se publient des concordats. Dans les pays païens, à côté de la Russie, actuellement fermée à toute action missionnaire, l'immense Chine permet les plus grandes espérances. Dans ce pays d'avenir, d'où un nationalisme exaspéré procrit tout ce qui paraît d'importation étrangère, la religion catholique, grâce à un clergé indigène, grâce aux efforts des missionnaires, grâce surtout au sang de ses martyrs, a enfin acquis droit de cité !

Un salut solennel termina cette journée bénie où nos âmes se sont senties plus près de Dieu et qui laissera dans tous les cœurs un durable souvenir !

Le Pèlerinage des Anciens Combattants de Bretagne et de Vendée à Maissin, Rossignol et Saint-Hubert (Belgique). — Tous nos Bretons ont lu avec émotion dans la *Croix* le compte-rendu détaillé des fêtes commémoratives de la Bataille des Ardennes, 22 Août 1914, où les régiments de Bretagne et de Vendée ont compté tant de victimes. Leurs tombes sont pieusement gardées par les populations de Maissin et des environs.

Monseigneur l'Evêque de Quimper avait choisi pour le représenter à cette fête du Souvenir M. l'abbé Le Boëtté, recteur du Tréhou, ancien aumônier du 19^e, chevalier de la Légion d'honneur, qu'accompagnait M. l'abbé Lespagnol, vicaire aux Carmes de Brest, ancien soldat du 19^e, capitaine de réserve, décoré de la Légion d'honneur.

Cette fête du 22 Août 1929 fut présidée par Mgr Cawet, auxiliaire et délégué de Mgr l'Evêque de Namur.

La veille, M. Le Boëtté bénit et plaça le marbre commémoratif offert par un ancien combattant. M. le Curé de Maissin, l'Instituteur de la paroisse et le lieutenant Omnès du 19^e firent entendre des discours patriotiques où l'union des Français et des Belges dans le souvenir de leurs souffrances communes et leur amour de la paix sous le règne du Christ furent proclamés.

Le 22 Août arrivèrent de nombreuses délégations d'Anciens Combattants précédés de leurs fanfares. La grand' messe fut célébrée en plein air par M. l'abbé Le Boëtté, au milieu d'un concours immense, et M. Lespagnol fit venir bien des larmes en rappelant éloquemment l'héroïsme de ces jours mémorables, la gloire de ceux qui tombèrent, et la prière que leur doivent les survivants et les familles fidèles à leur souvenir.

L'absoute et la procession parmi les tombes aux cimetières de Maissin, Rossignol et Saint-Hubert ravivèrent dans le cœur de nos délégués le souvenir des prêtres et des séminaristes tombés dans les combats des Ardennes Belges, les Lidon, les Kerjean et autres.

Au repas que présida Mgr Cawet, M. l'abbé Le Boëtté adressa au nom de Mgr de Quimper, un salut chaleureux aux morts pour leurs patries et à ceux qui veillent religieusement sur leurs tombes, à Mgr Heilen, évêque de Namur, et grand apôtre des Congrès Eucharistiques, à la Fédération des Anciens Combattants, « à la Belgique et à la France, inséparables dans l'héroïsme de la guerre, inséparables aujourd'hui dans la paix ».

AVIS. — *Malgré les caractères employés pour faire face aux besoins, nous sommes obligés de reporter à la semaine prochaine plusieurs articles.*

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Été 1929. — LE FINISTÈRE EN AUTOCAR. — Pour permettre aux touristes la visite des curiosités du Finistère où l'on trouve à la fois des côtes rocheuses sauvages, des petites rivières aux décors riants et variés, des landes fleuries, de vieilles églises et

de riches calvaires, la Compagnie d'Orléans organise, au départ de Quimper, du 1^{er} Juin au 30 Septembre 1929, *Cinq Circuits Automobiles* d'une journée ou d'une demi-journée.

L'un d'eux comporte un trajet facultatif en bateau, de Bénodet à Quimper, sur l'Odet, la plus jolie rivière de France.

Prix de transport par place : de 25 à 50 francs suivant les circuits.

Prix spécial pour les touristes prenant des billets pour les cinq circuits à la fois : 190 francs.

Pour plus amples renseignements et jours de mise en marche, consulter les prospectus spéciaux ou s'adresser notamment :

A Paris : à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines ou aux Bureaux de Renseignements de la gare du Quai d'Orsay et 126, boulevard Raspail.

A Quimper : à la gare ; aux Autocars de Cornouaille, 10, boulevard Amiral de Kerguelen ; aux Transports Maritimes de Cornouaille, 44, quai de l'Odet.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître. — SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *l'instituteur des instituteurs*, par Fernand LAUDET, de l'Institut.

L'auteur raconte avec son talent ordinaire la vie difficile, et héroïque de Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes, ce fils de famille qui se fit volontairement pauvre pour se rapprocher du peuple, le sortir de l'ignorance, et lui assurer une éducation chrétienne.

L'ouvrage se termine par un exposé magistral de l'œuvre accomplie par les disciples du Saint en France et dans le monde entier, où ils répandent les idées françaises. Il se lit avec un intérêt qui ne se dément pas un seul instant.

Un volume, in-12, broché, 12 fr. Maison Alfred Mame et Fils, Tours. Agence à Paris, 6, rue Madame (VI^e).

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché
7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81
Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries
Draps et Tentures mortuaires
— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —
Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.
Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE **VICHY-ETAT** — TOUTES PHARMACIES

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie

Joannerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

- R. C. QUIMPER 5548 - Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
Atelier spécial de réparations soignées et garanties

44^e ANNÉE.

Vendredi 20 Septembre 1929.

N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Septembre. — 18^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Thomas de Villeneuve et de S. Maurice et ses Compagnons, Martyrs.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Thomas et de Ste Thècle.

Lundi, 23. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 24. — N. D. de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 25. — De la férie. Vert.

Jeudi, 26. — SS. Cyprien et Justine, Martyrs. Simple. Rouge.

Vendredi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 28. — S. Venceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 29. — Dédicace de S. Michel.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Brasparts	du 22 au 24 Septembre.
Bourg-Blanc	du 25 au 27 —
Goulien	du 28 au 29 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre autographe de S. S. le Pape Pie XI

à Mgr le cardinal Dubois, archevêque de Paris,
à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Son Eminence.

A Notre très cher Fils, Louis, du titre de Sainte-Marie « in Aquiro », cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Dubois, archevêque de Paris.

PIUS PP. XI

NOTRE TRÈS CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Puisque vous vous préparez à célébrer la très douce mémoire de ce jour où, voilà cinquante ans, vous offriez à Dieu les prémices de votre sacerdoce, votre piété envers Nous,

non moins que Notre bienveillance à votre égard, exigent que Nous Nous réjouissons avec vous de cet heureux événement. Si Nous considérons, en effet, tout ce que, pendant le cours de votre vie pastorale, soit comme prêtre, soit comme évêque, vous avez fait pour le bien de l'Eglise, Nous avons plus d'un motif d'honorer d'une juste louange vos divers mérites : votre sollicitude pour le salut des âmes, votre diligence dans le gouvernement de divers diocèses, votre zèle admirable pour encourager tout ce qui contribue à l'honneur de la Maison de Dieu, en particulier cette spéciale attention que vous avez donnée au chant ecclésiastique et à la prononciation romaine des textes liturgiques latins.

Mais ces mérites, si nombreux déjà, sont devenus plus éclatants encore lorsque, déjà agrégé au Sacré-Colège des Eminentissimes Cardinaux, vous avez été élevé par Notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire, à ce très illustre siège de Paris. Car, comme un bon capitaine, vous avez soutenu la lutte contre cette hérésie (car c'est de ce nom qu'on peut et doit désormais l'appeler) qui tire son nom du journal *l'Action Française*, et ce, dès le moment où elle commença de se répandre sur la France. Vous n'avez pas seulement manifesté oralement et par écrit Nos paroles et Notre volonté, vous les avez encore défendues vigoureusement, avec une entière adhésion aux idées (directives, sentiments, etc.) très ouvertement exprimées par Nous dans Notre allocution consistoriale du 20 Décembre 1926, confirmées ensuite et sanctionnées de plusieurs manières. Vous avez fait davantage, lorsqu'avec un cœur paternel vous avez exhorté à l'obéissance envers le Pontife Romain tous les dévoyés, et spécialement les jeunes, qui sont plus exposés à se laisser entraîner par de fallacieuses doctrines. Avec un zèle égal, bien digne d'imitation, vous avez, dans toutes les conférences archiépiscopales, fidèlement et attentivement interprété Nos vues sur ce sujet. Si donc, à cause de votre fidélité au Vicaire de Jésus-Christ, vous avez été l'objet de récriminations, de calomnies et d'injures publiques, jusqu'à être appelé en jugement, vous pouvez bien vous consoler et vous glorifier d'avoir été jugé digne, comme les apôtres, *pro nomine Jesu contumeliam pati*. (Act. v, 41.)

Ceux, à la vérité, qui se sont comportés ainsi envers vous (agissant d'ailleurs aussi contre Nous et contre le Saint-Siège) ont montré ouvertement de quel irrévérencieux esprit de révolte, Nous dirons plus, d'impiété et d'infidélité; ils sont animés, si ouvertement que quiconque n'est pas tout à fait aveugle a pu reconnaître avec évidence combien Nos préoccupations et Nos condamnations étaient justifiées.

Heureux de cette magnanime fidélité, Nous n'avons pas cessé de vous consoler par des paroles paternelles; aujourd'hui cependant, saisissant une occasion si solennelle, Nous ne voulons pas seulement vous renouveler l'expression de Notre particulière bienveillance pour tout ce que vous avez fait et faites encore, pour ce que vous avez souffert et souffrez avec Nous, mais encore vous renouveler Nos éloges paternels de ce qu'en avertissant les fidèles et en les éloignant de ces erreurs vous n'avez jamais dévié le moins du monde

de l'exacte interprétation de Notre intention et de Notre volonté, que vous étiez bien fondé à croire immuables. Si parfois, sous l'influence de cette bienveillance paternelle que Nous éprouvons envers tous nos Fils bien-aimés et vénérables Frères en Jésus-Christ, Nous avons préféré, en parlant à certains d'entre ceux qui venaient Nous visiter, ne pas user de cette sévérité que plusieurs attendaient, Nous l'avons fait uniquement dans le désir de voir se réaliser pour Nous aussi cette belle parole de l'Apôtre : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum*. (Rom., xii, 21.) Mais jamais ne s'est amoindrie en Nous la haute estime que Nous avons pour ceux qui se sont montrés les plus obéissants, ceux à qui les catholiques de l'univers entier, autant que ceux de France, doivent une sincère reconnaissance.

Ne cessez donc point, Fils bien-aimé, de combattre avec Nous le bon combat; Nous disons avec Nous, car ils se trompent grandement ceux, s'il y en a, qui prendraient pour de l'oubli Notre silence, en vérité assez souvent interrompu, pour lassitude Notre bénignité; et qui penseraient ou diraient, ce qui est pis, que Nous Nous sommes éloigné, si peu que ce soit, ou sommes prêt à Nous éloigner de Notre première sentence.

Vous savez trop bien pour qu'il soit besoin de vous le rappeler, que jamais ne manquera la grâce de Dieu, par laquelle tout se change en bien pour ceux qui aiment le Seigneur.

Enfin, implorant du divin Maître, qu'il accorde de longues années encore au Pasteur si diligent et si plein de zèle, afin d'augmenter les fruits spirituels et la splendeur de cet heureux événement, Nous vous permettons de tout cœur de donner à tous les fidèles qui assisteront à la solennité de votre Jubilé la Bénédiction papale et l'Indulgence plénière aux conditions d'usage.

Comme gage de Notre paternelle bienveillance et des meilleures faveurs divines Nous vous envoyons, très cher Fils, avec pleine effusion de cœur, pour vous et pour tous les fidèles confiés à vos soins, une très spéciale Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de saint Louis, le 25 Août de l'année MCMXXIX, la huitième de Notre Pontificat.

PIUS PP. XI.

II. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Supérieur de la Maison Saint-Joseph, M. Affret, curé-doyen de Ploudiry, en remplacement de M. le chanoine Caugant, qui résigne ses fonctions pour raison de santé;

Curé-doyen de Ploudiry, M. Yves Prigent, professeur de Philosophie au Petit Séminaire de Pont-Croix;

Vicaire à Ergué-Gabéric, avec résidence à Odet, M. Hangeras, vicaire à Combrit.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-COSENTIN. — XVIII^e Dimanche après la Pentecôte (22 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la Chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, à 4 heures ; réunion du Tiers-Ordre de Saint-François. Jeudi : service et messe pour les Défunts.

ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XVIII^e Dimanche après la Pentecôte (22 Septembre) : Solennité de Saint-Mathieu, titulaire de l'église : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — La grand'messe sera chantée par M. Livinec, chanoine titulaire, et le sermon sera donné, à la grand'messe, par M. Fléiter, recteur de Penhars. — A 3 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. l'abbé Tréguer, ancien directeur de l'école libre de Pluguffan, aura lieu à PLUGUFFAN, le mardi 24 Septembre, à 10 heures, heure légale.

Le service anniversaire de M. L'Her, ancien recteur de Cléder, sera chanté à LANNILIS, le jeudi 26 Septembre.

Adorations. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'Adoration-Jubilé qui sera donnée à Bourg-Blanc, du 23 au 28 Septembre, ainsi que les Adorations de Goulien, du 26 Septembre au 2 Octobre, de Saint-Pierre-Quilbignon, du 27 Septembre au 10 Octobre, et de Saint-Sauveur, du 26 au 29 Septembre.

Congrès de Jeunesse Etudiante Catholique. — Ainsi que nous l'avons annoncé, un Congrès de Jeunesse étudiante catholique se tiendra à Landerneau, le 24 Septembre. Déjà de nombreuses adhésions nous sont parvenues.

Les rapports se préparent sur cette grande question : *Que deviennent nos Etudiants*, enquête très importante, qui peut ouvrir à nos plus jeunes des horizons sur les carrières en même temps qu'ils apprendront la manière de se garder honnêtes et chrétiens, et de faire du bien dans les diverses situations où ils auront à déployer leur activité.

M. Garric, des Equipes sociales, dont l'expérience dans les questions d'éducation populaire est reconnue de tous, nous dira le concours précieux qui lui a été fourni par les étudiants catholiques de diverses carrières.

D'autre part, nous avons la joie d'annoncer à tous nos étudiants, que l'Université catholique d'Angers se fera représenter officiellement par M. le chanoine Le Helloco, officier de la Légion d'honneur, si avantageusement connu dans le diocèse de Quimper.

Les jeunes gens désireux de participer à cette belle journée du 24 Septembre doivent se hâter d'adresser leur adhésion au Congrès, accompagné de 2 francs pour la carte d'entrée, à M. l'abbé Quéau, vicaire à Landerneau.

Le prix du banquet est de 12 francs.

Le Congrès s'ouvrira le matin, à 9 heures, salle du Patronage Saint-François d'Assise, à Landerneau.

QUIMPER. — **Retraite.** — La retraite des Eudistines qui devait avoir lieu du 23 au 26 Septembre sera donnée du 29 Septembre (5 heures du soir) au jeudi 3 Octobre.

MORLAIX (La Salette). — La retraite du Tiers-Ordre s'ouvrira à la Salette le dimanche 6 Octobre, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi 12. Elle sera prêchée par le R. P. Barnabé, capucin de la maison de Lorient.

On a confiance que les retraitantes seront nombreuses et se feront un bonheur de venir écouter les leçons si belles et si utiles de ce fils de Saint-François. Elles voudront bien être présentes même pour la première instruction.

N. B. — Prière d'apporter la provision de beurre. — Que MM. les Curés et Recteurs aient la bonté d'annoncer cette retraite au prône.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les hommes s'ouvrira à la Retraite de Lesneven le lundi 7 Octobre, à 6 heures du soir et se terminera le samedi matin, 12 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

Saint-Pol-de-Léon

Les Fêtes du Tricentenaire des Ursulines.

Le 9 Septembre 1629, sept religieuses Ursulines de Tréguier s'établissaient à Saint-Pol, avec l'agrément de l'illustre et Révérendissime René de Rieux, évêque-comte de Léon. A peine installées, elles font le catéchisme. Au dehors, elles enseignent chez elles, avec la religion, les sciences profanes aux jeunes filles ; elles reçoivent des dames pensionnaires. Dès ses débuts, en 1635, la Communauté abrite la fameuse extatique et stigmatisée du Léon, Marie-Amice Picard, qui intéresse à son cas les philosophes et les savants de l'époque, à commencer par Descartes.

Depuis son établissement jusqu'à la Révolution, le monastère connut des jours de prospérité, formant la jeunesse féminine de Saint-Pol et des environs, attirant dans les rangs des « Vierges institutrices de Sainte-Angele » les filles des plus honorables familles et envoyant même des Religieuses aux missions lointaines. Dans le premier tiers du dix-huitième siècle, Mère Sainte-Radegonde obtient son obédience pour l'Amérique, Mère Saint-Augustin s'embarque à Lorient

à destination de la Nouvelle-Orléans, accompagnée de six religieuses.

Dispersées pendant la tourmente révolutionnaire, exilées en Belgique à l'époque du combisme, rentrées dans leur vieille cité du Léon après la guerre, les Ursulines de Saint-Pol fournissent une preuve palpable de la vitalité féconde des Ordres monastiques.

Cette histoire, ces souvenirs ont été évoqués au cours du Triduum qui s'est déroulé les 9, 10 et 11 Septembre ; ces fêtes ont eu pour principal théâtre les nouveaux locaux que les Religieuses ont pu s'aménager, grâce à leurs persévérantes industries, à leur esprit de prompt adaptation, et aussi à l'infatigable activité de M. l'Archiprêtre de Saint-Pol. D'autres établissements rappellent leur passé : c'est le quartier encore appelé les *Vieilles Ursulines* où elles résidèrent de 1629 à 1792 ; c'est surtout le Collège actuel qu'elles occupèrent après la Révolution jusqu'à leur expulsion au début de ce siècle.

Le Triduum comporta comme programme : chaque jour, dans la chapelle *Duval*, une grand'messe solennelle à 10 heures, avec une allocution ; l'après-midi, les vêpres, terminées par un Salut et suivies d'une séance récréative dans la salle Sainte-Anne.

Le 9, la grand'messe fut chantée par M. l'Archiprêtre de Saint-Pol ; dans le chœur, trop petit et dans le haut de la chapelle, avaient pris place les prêtres de la paroisse et du collège, au nombre de 22, le reste de la chapelle étant occupé par les fidèles. A l'Evangile, M. le chanoine Le Goasguen, appliqua le *Vidi turbam magnam* de Saint-Jean à la foule des religieuses qui, tout en se livrant à la vie contemplative, ont exercé avec zèle et avec fruit leur rôle d'institutrices et d'éducatrices, et à la multitude immense des enfants qui, à travers les siècles, ont bénéficié de leur zèle.

Le lendemain, ce fut la journée des vicaires de Saint-Pol et des prêtres amis de la Communauté ; 26 ecclésiastiques avaient répondu, par leur présence, à l'invitation de la Révérende Mère Prieure. Le célébrant fut M. le chanoine Pichon, archiprêtre de Morlaix. Son frère, Mgr l'Archevêque des Cayes, apporta, dans une causerie familière, le tribut de reconnaissance des missionnaires aux religieuses qui sont leurs auxiliaires dans l'évangélisation des pays infidèles, exposant, avec de nombreux détails qui intéressèrent vivement l'auditoire, comment les bonnes Religieuses, à force de patience et de charité, font tomber l'hostilité et les méfiances et préparent le travail du prêtre en installant des œuvres d'hospitalisation et de catéchisme.

La journée du 11 était réservée aux ecclésiastiques parents des religieuses ; 32 invités étaient présents, sans compter la foule des parents et des amis qui s'empressaient dans la chapelle. C'est M. le chanoine de Kervennoaël, curé de Pleyben, qui officie, assisté des abbés Pol Kerbiriou et Messenger, séminariste de Henvic, comme diacre et sous-diacre. Les religieuses exécutent à ravir les chants de l'office de Sainte-Angele. L'orateur du jour est, cette fois, notre Evêque, qui prononce le discours suivant :

MES RÉVÉRENDÉS MÈRES,
MES CHÈRES SŒURS,
MES FRÈRES,

I. — Les Ursulines à Saint-Pol de Léon, du 9 Septembre 1629 au 11 Septembre 1929 : en ces deux mots et en ces deux chiffres tient une merveilleuse histoire, que je sens bien qu'il faudrait que l'on chante, car c'est une sorte d'épopée mystique, mais qu'il est plus sage de raconter simplement comme je vais le faire, en suivant le récit exact et plein d'une émotion reconnaissante, que vient de publier l'historien savant et distingué de la communauté de Saint-Pol.

Je place mon allocution sous l'inscription de cette Vierge Noire, Mère du *Vrai Secours*, dont la communauté possède la statue depuis ses origines, que toutes les religieuses vénèrent comme leur « vraie et réelle supérieure », qui les a protégées dans toutes leurs épreuves, et que je suis heureux de saluer aujourd'hui dans sa gloire comme je la saluais avec une ombre de tristesse, naguère, en Belgique, où elle fut transportée pendant l'exil.

Comment la ville « aux innombrables couvents », qui laisse aux autres cités de la province les titres fastueux de duchesse, de princesse et de reine, n'ambitionnant pour elle-même que le nom de Moniale ou d'Abbesse de la Bretagne, — comment la ville sainte du Léon, où les pierres elles-mêmes, façonnées à l'image des âmes consacrées à Dieu, se dégagent des liens de la pesanteur pour s'élancer d'un jet plus libre vers le Ciel, — comment Castel-Pol, à une époque où le sol de la Bretagne et de la France se revêtait d'une splendide floraison de maisons religieuses, n'aurait-elle pas eu sa maison d'Ursulines et bénéficié de la présence d'un ordre qui se croyait né pour s'étendre à tous les pays et durer jusqu'à la fin du monde ?

La société récemment fondée par sainte Angèle de Mériel méritait de figurer parmi les forces spirituelles qui étaient comme la puissante armature de votre cité. Quelques-unes, hélas ! de ces forces spirituelles ne sont plus. Si nous sommes heureux de célébrer aujourd'hui, après trois siècles d'existence, la pérennité de l'œuvre des Ursulines à Saint-Pol, ce n'est pas sans mélancolie que l'on songe aux autres ordres religieux à jamais disparus, dont elles furent ici les contemporaines ; et nous ne pourrions même nous consoler de l'absence des Minimes, des Carmes, des Lazaristes, de la Retraite, si d'autres familles religieuses, dont les voix s'unissent aux nôtres pour chanter le *Te Deum* de la reconnaissance, n'étaient venues depuis combler les vides et garder à notre ville son caractère mystique et sa physionomie sacrée.

Les filles de sainte Angèle se présentaient avec des titres qui les recommandaient à la bienveillance de tous. La fondatrice les avait mises sous le vocable de sainte Ursule et des onze mille Vierges martyrisées à Cologne au ^v^e siècle, et elle voulut que son propre nom disparût dans celui de l'illustre héroïne dont la gloire exerçait une incroyable fascination sur l'imagination de nos pères et qui devait trouver une gloire encore plus grande dans la popularité de l'Institut placé sous son patronage. Elles avaient pour régulateur de leur vie spirituelle S. Augustin, qui a ouvert tant de voies devant l'activité chrétienne, et pour protecteurs ecclésiastiques d'éminents personnages. L'évêque de Brescia leur avait donné l'habit religieux, et la clôture leur fut imposée par le Cardinal Archevêque de Milan, dont la haute stature et la sainteté dominant les temps modernes.

Elles avaient une origine plus haute encore : l'Evangile. Les ordres religieux sont de droit divin. S'ils ne reçoivent pas de mandat impératif, comme les apôtres, ils n'en sortent pas moins

de la parole créatrice du Christ : « Si quelqu'un veut être parfait, qu'il renonce à tout pour me suivre. » Appel discret qui s'adresse à tous sans contraindre personne, appel libérateur auquel on peut obéir sans en être empêché par qui que ce soit.

Les Ursulines s'étaient donné une mission d'un caractère nettement social. Angèle de Mérici n'est pas seulement une sainte que l'Eglise a placée sur les autels et qu'on a le droit d'invoquer : nous avons à saluer en elle la femme de génie qui a prévu, avec une lucidité merveilleuse, l'ampleur que devait prendre dans les siècles suivants le problème de l'éducation. Elle voua son ordre à la réalisation de cette œuvre indispensable : dans l'enfant préparer la jeune fille, et dans la jeune fille préparer la mère de famille chrétienne. Elle travaillait surtout en vue de l'avenir. Opportune au temps de Louis XIII et Louis XIV, l'œuvre de la formation de la femme chrétienne, par suite des dangers qui menacent la famille, est devenue essentielle de nos jours. C'est une question de vie ou de mort. Et cette question, une expérience assez longue a démontré suffisamment, j'imagine, que nul ne peut mieux la résoudre que « les vierges institutrices ».

A Saint-Pol, elles vinrent de Tréguier, appelées par Anne de Perrien, dame de Trévigné, avec l'agrément de Mgr de Rieux.

Toutes les autorités sociales rivalisèrent de bienveillance pour les accueillir.

Le Roi avait accordé des lettres patentes.

Les habitants de la cité, après quelques objections, comprirent l'avantage de la fondation, et la communauté de ville favorisa le premier établissement.

L'évêque, les chanoines, le clergé tout entier leur donnèrent les marques du plus religieux intérêt, et, dix ans après leur arrivée, M. de Lesguen, archidiacre de Léon, se fit leur deuxième fondateur temporel, par un don qui permit d'acquérir un nouveau domaine, où l'on vit s'édifier bientôt la chapelle définitive, que la communauté occupa solennellement le 9 Juillet 1645, conduite par son évêque portant le Saint-Sacrement, et escortée de tout un peuple offrant des aumônes avec ses prières. Bien souvent, au cours du siècle, les religieuses eurent besoin d'aumônes. Elles étaient sans ressources. La charité de nobles familles et de personnes pieuses leur vint toujours en aide. Les accidents, les incendies, les éprouvèrent au cours des constructions. La Vierge du Vrai Secours les protégea comme une véritable mère.

La noblesse et la bourgeoisie leur confièrent leurs enfants pour peupler le noviciat et le pensionnat. Le peuple lui-même ne tarda pas à reconnaître en elles d'éminentes bienfaitrices. Et sans parler de l'instruction religieuse dont on comprend ici mieux qu'ailleurs la nécessité, le problème de la gratuité scolaire reçut à Saint-Pol, bien avant nos lois contemporaines, une réponse dont l'élégance n'a jamais été surpassée. Les enfants riches fournissaient une large rétribution, les enfants pauvres donnaient peu ou même ne donnaient rien : la compensation s'établissait d'un plateau à l'autre dans la balance : et les maîtresses, qui avaient elles-mêmes besoin de secours pour vivre, arrivaient néanmoins, sans froisser aucune conscience, sans commettre aucune injustice, tout simplement, en créant un courant de charité par des chemins couverts entre deux classes sociales qui ne pouvaient se passer l'une de l'autre, à équilibrer le budget de ce grand service public qu'elles avaient assumé, de l'enseignement populaire.

Et l'œuvre commença à fonctionner du premier jour.

Les prieuses se succédèrent, la Mère Anne du Chemin, dite du Saint-Sacrement, les Mères Claude des Anges et Saint-François de Paule, toutes deux de la famille de Kérouartz, et tant d'autres, obligées de construire et mêlant à ce souci la contemplation, la mortification et la grande œuvre de l'éducation.

Comment exprimer cette action rayonnante et conquérante qui se déroula sans interruption pendant cent soixante-trois ans ?

Non loin d'ici, tout près de la « rue des Vieilles Ursulines », dans un endroit dont il ne serait pas difficile de reconstituer l'emplacement, derrière les hauts murs silencieux de la clôture régulière, qui ne masquaient, a-t-on dit depuis, qu'une vie stérile et inutile, quelle fécondité puissante ! Que d'actes de vertu héroïque dont le Ciel était seul témoin ! Quelles luttes de tous les jours et de tous les instants contre le mal, si triomphant dans le monde et si victorieusement combattu dans le cloître ! Que de sacrifices, que d'exercices d'humilité, d'observance, de charité envers Dieu et envers le prochain dans la vie commune ! Quelles ascensions vers l'idéal, toujours entrevu, jamais atteint, et qui au contraire semble s'éloigner de plus en plus, à mesure qu'on s'élève davantage. Et, par voie de réversibilité, quels trésors de grâces, quelles bénédictions divines pour un pays où les âmes montaient vers le Ciel si ardentes et si pures !

Les vocations étaient nombreuses comme grande était la ferveur. Cette ruche fit comme toutes les ruches fécondes, elle essaima. Vingt ans après leur arrivée à Saint-Pol, les Ursulines fondaient la Maison de Landerneau, moins de cinquante ans après, la Maison de Lesneven, comme si elles voulaient étendre à tout le pays du Léon leur bienfaisant apostolat. Leur apostolat s'élance encore plus loin : quelques-unes reçoivent la mission de marcher sur les traces de l'illustre Marie de l'Incarnation, la « Thérèse du nouveau Monde », et d'évangéliser les petits sauvages du Canada.

Et ici même, combien d'enfants ont passé par leurs mains ! Combien ont-elles préparé de jeunes filles aux grands devoirs de la vie chrétienne ! On admire avec quelle fermeté les femmes de ce pays ont soutenu les rudes combats de la foi pendant la Révolution, avec quelle fierté même elles acceptaient la mort, pour ne pas renier l'Eglise, pour ne pas trahir Dieu. Cette intrépidité s'explique par plus d'une cause : Mais il ne faudrait pas oublier que la plupart de ces héroïnes, pour ne pas dire toutes, avaient reçu dans les maisons d'Ursulines que je viens de nommer, de riches semences de vertu, qui, fécondées ensuite par la grâce des sacrements, ne demandaient qu'à s'épanouir en glorieuses missions.

Brusquement, cette œuvre, si chrétienne et si française, à la fin d'un siècle qu'on a accusé de n'être ni français ni chrétien, fut arrêtée en pleine activité.

II. — Vous n'attendez pas de moi que je vous dise la Révolution, ses causes, ses progrès, ses lois antisociales et antireligieuses, ses violences progressives atteignant au paroxysme, sa guillotine promenée sur tout le territoire comme un instrument de régénération, ni que je vous raconte l'admirable résistance des Ursulines, les protestations de tout un peuple indigné, dont il était facile d'avoir raison avec des canons et des baïonnettes. Du reste, n'a-t-on pas pris soin de renouveler de nos jours et de remettre sous nos yeux dans cette même ville de Saint-Pol et à l'égard de ces mêmes religieuses les scènes odieuses dont nous ne demandons qu'à oublier le souvenir ?

La seule question que j'envisage en ce moment c'est de savoir ce que deviennent pendant la longue tourmente révolutionnaire les vierges institutrices de Saint-Pol, jetées hors de leur cloître, dépouillées de leurs biens, de tous leurs biens, et même de leur costume religieux, chassées de la ville avec défense de s'en approcher à une distance de moins de six lieues, isolées les unes des autres avec interdiction de se réunir au nombre de plus de deux, quelques-unes d'entre elles momentanément détenues, ici même dans la maison de la Retraite, ou au château de Brest, ou dans

les geôles de Morlaix. Que vont devenir ces filles de Dieu, ces épouses de Jésus-Christ ?

C'est l'Evangile en main qu'on peut répondre et par la douceur apaisante de la Parabole.

Les Vierges sages sont louées de s'être procuré en temps opportun la précieuse denrée qui permet aux lampes de ne pas s'éteindre. Posséder une lampe ne suffit pas, quelle que soit la matière dont elle est faite, quels que soient les ornements dont elle est parée. La vraie beauté de la lampe, c'est sa lumière. Sa vraie richesse, c'est l'huile qui lui donne le pouvoir d'éclairer.

Il faut le dire bien haut à la louange des Ursulines de Saint-Pol, dans l'horrible tempête, aucune de leurs lampes ne s'éteignit. L'huile indispensable, elles la puisaient aux sources les plus pures : la foi profonde qu'une race mystique leur avait pour ainsi dire infusée avec le sang, les réserves de vie religieuse qu'elles avaient emportées de leur monastère, les sacrements que les prêtres fidèles distribuaient au péril de leurs jours, les directions lumineuses qu'elles reçurent du dernier évêque de Léon, — dont il me semble que la dépouille se ranime un instant aujourd'hui dans la cathédrale où elle attend le grand réveil. Des rivages de l'Angleterre, où la persécution l'avait jeté, les regards de Mgr de La Marche se tournaient vers le diocèse dont la responsabilité lui incombait toujours. Le sort des religieuses de Saint-Pol était une de ses plus vives préoccupations. Quelle relique précieuse que la lettre émouvante que le père exilé écrivait à ses filles proscrites ! Je ne m'étonne pas que chacune d'elles ait voulu l'avoir dans la doublure de son habit comme un talisman préservateur. Pourquoi suis-je condamné à ne vous faire connaître que des extraits : « Que peut-on ajouter désormais, Mesdames, à ma douleur, après la nouvelle que je reçois que vous avez été chassées de vos propres maisons, au mépris des lois religieuses et civiles !... Remerciez Dieu avec moi d'avoir été trouvées dignes de souffrir pour son nom et de vous avoir fait la grâce de soutenir avec courage l'épreuve à laquelle il a mis votre fidélité. Il faut de plus la soutenir avec constance... Votre clôture matérielle qu'on a brisée n'était que l'image de la clôture spirituelle où vous vous enfermez, dans le recueillement des sens, de l'esprit et du cœur !... En vous montrant fidèles aux exercices de la pratique religieuse, vous ferez voir au monde que la règle n'était pas pour vous un joug odieux que vous portiez avec impatience, mais qu'elle était gravée dans votre cœur !... Quoique vous désiriez avec raison retrouver votre chère solitude, ne soyez pas inquiètes de l'avenir, vous ne trouverez la paix inaltérable que dans un abandon total aux dispositions de la divine Providence ! »

Et toutes les lampes demeurèrent lumineuses. La Vierge du Vrai Secours veillait sur elles.

Les vierges de Saint-Pol ne faillirent pas à leur mission d'institutrices. Aux enfants des parents ou des amis qui leur accordaient l'hospitalité elles distribuaient un pain encore plus nécessaire que l'autre. Dans quelque arrière-chambre de faubourg ou de village, elles apprenaient, avec l'Abécédaire, Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, les sacrements, la messe, l'âme immortelle, le paradis des bons, l'enfer des méchants. A peine les méchants, las de frapper et de tuer, laissaient-ils un peu de liberté aux catholiques, elles se réunissaient, ouvraient des écoles, à Pleyber-Christ, à Saint-Pol même, ailleurs encore, et les parents ne craignaient pas de leur confier leurs enfants.

Elles ne faillirent pas aux obligations de la vie religieuse. De Plounévez-Lochrist, à sa sortie des prisons de Morlaix, la Mère Saint-Pierre de Goazmoal, reliait au même centre et rattachait les unes aux autres, par des fils mystérieux, les pauvres moniales, dont on peut séparer les corps, sans jamais réussir à empêcher leurs âmes de s'unir dans une même communauté de prière et de

pensée. — Mieux encore, la porte du noviciat ne fut jamais fermée. Si quelques-unes d'entre elles disparaissaient de l'horizon terrestre pour aller briller dans l'éternité, de nouvelles recrues venaient prendre leur place. Un jour, la supérieure vit se présenter devant elle une jeune fille, Marie-Françoise de Penfeunteuniou, qui demandait à être admise « à l'observation des règles et des devoirs de la vie religieuse ». Laquelle des deux montre le plus d'héroïsme, celle qui venait offrir sa vie dans de telles circonstances, ou celle qui ne craignait pas de l'accueillir ? Je ne sais. L'héroïsme de l'une et de l'autre mériterait qu'on l'exprimât par les mots mêmes de l'Evangile. « *Et lux in tenebris lucet et tenebræ eam non comprehenderunt* : La lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres n'ont pas réussi à l'éteindre. »

Les élèves se montraient dignes de leurs maîtresses. A Pleyber-Christ, Marie Pape, sœur d'Ursuline et élève de Saint-Pol, exposait sa vie tous les jours pour cacher les prêtres et assurer aux fidèles les secours religieux. A Kergoat-Vihan, il lui arrivait de recevoir jusqu'à douze prêtres à la fois, qu'elle dissimulait dans une retraite construite de ses propres mains, dont le secret a été fidèlement gardé jusqu'à présent. Chrétienne admirable, dont le nom est resté populaire comme synonyme d'esprit alerte, d'âme saintement joyeuse et de foi intrépidité.

Les Ursulines de Saint-Pol n'ont pas eu à verser leur sang pour la foi, comme leurs illustres sœurs de Valenciennes et d'Orange, et tant d'autres vierges qui allaient à la mort en chantant le *Magnificat*. Mais ce n'est pas l'envie qui leur en a manqué. L'une d'elles, la Mère Marie-Victoire, avait trouvé un refuge dans la paroisse de Plouénan, au village de Pennanéac'h, chez des parentes, Anne Cadiou, veuve Le Saint, mère de quatre enfants, et Annette Le Saint, qui aidait sa belle-sœur dans les soins du ménage. Les Bleus visitèrent la ferme dans la nuit du 7 au 8 Septembre 1794. Ils arrêtèrent la religieuse, M. Corrigou, ancien aumônier du couvent de Saint-Pol, et M. Le Gall, recteur non assermenté de la paroisse. La capture était riche. Cependant, les trois personnes ne seront pas seules traduites devant le tribunal révolutionnaire. On leur adjoindra la maîtresse de la maison, qui a commis le crime irrémissible de les accueillir sous son toit. Mais les soldats étaient perplexes. Des deux femmes, laquelle était la coupable ? Annette Le Saint, voyant leurs hésitations, s'avance vers sa belle-sœur. « Restez ici, lui dit-elle à voix basse. Vos enfants ont besoin de vous. Quant à moi, je n'ai aucun lien qui me rattache à la vie, et je m'estimerai heureuse de mourir à votre place, Adieu, ma sœur », ajouta-t-elle tout haut. Puis, se tournant vers les gendarmes : « Quand partons-nous ? Me voici prête à vous suivre. » Le tribunal de Quimper condamna les deux prêtres à mort. Mère Marie-Victoire fut acquittée. Elle était couchée à l'arrivée des soldats dans la ferme, et l'on supposa qu'elle ignorait la présence des prêtres réfractaires. Quant à Annette Le Saint, « Citoyenne, lui dit le Président, promets de ne plus jamais donner asile aux calotins et aux ci-devant religieuses, et la République sera assez clémentine pour te faire grâce. » L'élève des Ursulines de Saint-Pol répondit : « Que la République garde ses faveurs pour d'autres. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour obéir à ma conscience, et si la même occasion se représentait, j'agis de même. » Quelques heures après, sa tête tombait sur l'échafaud.

... Et la Mère Marie-Victoire, en revenant, seule, à la paroisse de Plouénan et au village de Pennanéac'h, gémissait le long du chemin, de n'avoir pas été trouvée digne de donner sa vie pour Jésus-Christ.

III. — A peine respire-t-on librement, les Ursulines de Saint-Pol se remettent de nouveau à l'œuvre.

Non pas toutes, cependant. Vingt-trois manquaient à l'appel, s'étant déjà donné rendez-vous dans un autre Saint-Pol en un monde meilleur.

Et non pas dans la même maison. Il leur répugna de rentrer à prix d'or dans le couvent dont on les avait injustement dépouillées. Et leur nouvelle habitation elle-même, qui avait été jusqu'à la Révolution le Grand Séminaire du diocèse de Léon, et qui est aujourd'hui un de nos beaux collèges ecclésiastiques, cette habitation, — j'ai le droit, j'ai le devoir de rappeler ici ce souvenir, — après qu'elles l'eurent agrandie, aménagée, embellie pendant un nouveau siècle en vue de sa destination, les Ursulines, à la suite de circonstances douloureuses qui leur apprirent une fois de plus que nous n'avons pas de demeure permanente ici-bas, consentirent à s'en déposséder avec un désintéressement pour lequel je veux une fois de plus leur exprimer ma gratitude en mon nom personnel, au nom de la cité, au nom du diocèse tout entier.

Donc, non pas toutes, ni dans la même maison. J'ajoute : Ni dans la même société. Elles entrent dans un siècle, dont on serait heureux de n'avoir à rappeler que les œuvres merveilleuses, les progrès scientifiques, les splendeurs littéraires, le renouveau catholique, les vertus d'un grand nombre de Saints, la proclamation des vérités lumineuses dont le monde avait besoin, — un siècle dont on voudrait oublier les faiblesses, les misères, les erreurs, et oublier surtout, en ce qui concerne notre pays, cette haine incompréhensible, contraire à la raison comme à la foi, qui, avec une persévérance diabolique, et sous tous les régimes même les plus libéraux en apparence, n'a jamais cessé de mettre les lois civiles et politiques en contradiction avec les institutions religieuses.

Elles recommencent, avec joie, avec une espérance inlassable, avec cette tranquille assurance qui sied aux êtres qui se croient faits pour durer.

Leur vie se résume en deux mots, deux mots bien connus, mais qui ont ici leur sens plein et entier : la prière et le travail, la contemplation et l'action, l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Elles sont néanmoins de leur temps et de leur pays.

Leurs principes ne changent pas. Leurs principes n'ont pas à changer. Mais, souples dans leur inamovibilité, ils peuvent trouver, sous des mains plus heureuses et plus habiles, une force et une vigueur qu'on n'avait pas encore vues. C'est ainsi que de vérités connues, banales même à force d'avoir servi, d'ingénieux praticiens tirent des applications inattendues ; ou encore que des règles de la stratégie que certains regardent comme désormais inefficaces, de grands capitaines tirent le secret de remporter de belles victoires. Les Ursulines de Saint-Pol, au XIX^e siècle, durent à leurs vieilles règles de jeunes victoires, parce que Dieu leur donna des supérieures et des maîtresses de spiritualité de premier ordre, entre autres la Révérende Mère Saint-Charles et la Révérende Mère Marie de Gonzague, âmes magnifiques qui, par leurs exemples et leurs paroles de feu, apprirent à leurs filles à marcher à grands pas dans les âpres sentiers de la perfection religieuse. Elles eurent toutes les deux pour les aider un prêtre d'une intelligence élevée et pratique, M. le chanoine Olivier, supérieur du Grand Séminaire, vénéré de son vivant comme un saint, et qui rêvait de faire des Ursulines de Saint-Pol de « grandes religieuses » et de toutes leurs élèves des apologistes pour les paroisses. Ce fut sur ses conseils que nos religieuses obéirent au désir de Pie X comme à un ordre et renoncèrent aux avantages de l'autonomie pour entrer dans l'Union Romaine, qui replace l'ordre dans les voies de ses traditions primitives en même temps qu'elle lui est un gage de

prospérité pour l'avenir. Du reste, les vocations affluent. Les religieuses étaient cinquante à l'expulsion de 1792. A l'expulsion de 1907 elles seront soixante-dix.

Elles perfectionnent leurs méthodes d'enseignement. La science fait des progrès, les connaissances s'étendent, les programmes d'étude s'amplifient démesurément. L'Etat, qui garde jalousement le monopole des certificats et des diplômes, se montre de plus en plus exigeant pour les maîtres qui préparent aux examens et pour les candidats qui s'y présentent. Les religieuses se soumettent sans hésiter aux nouveaux règlements scolaires. La lettre d'obédience ne suffit plus. Elles obtiendront le brevet. Elles sont aujourd'hui bachelières, licenciées. Demain, elles affronteront, s'il en est besoin, des épreuves plus difficiles, en vue d'obtenir des titres plus impressionnants. Donner à leurs élèves des connaissances au moins égales à celles qu'on reçoit dans les maisons de l'Etat, et faire marcher l'enseignement religieux de pair avec l'enseignement profane, telle est leur ambition. Je le dis bien haut, un semblable programme donne satisfaction à l'Eglise : l'Etat n'a rien à lui reprocher, et si ce programme n'offrait pas une sécurité complète aux familles jalouses de l'avenir de leurs enfants, comment expliquer qu'au jour même où les maîtresses vont être de nouveau chassées de chez elles, le nombre de leurs élèves externes ou pensionnaires monte à plus de six cents ?

Hélas ! en 1907, les voilà de nouveau sur les grands chemins. En 1792, on les expulsait comme de mauvaises chrétiennes qui ne voulaient pas embrasser la religion telle que l'Etat la voulait. Maintenant on les expulse comme des Françaises indignes d'enseigner. Pourquoi raconterais-je le triomphe de la force brutale et tyrannique ? On fit venir là les soldats français. Heureusement, nous les avons salués depuis, et avec quelle fierté, sur d'autres champs de bataille. Mais comment oublier l'héroïsme aisément vaincu de ces faibles femmes qui n'avaient pour elles que le droit ? Comment oublier la vaillante résistance de la chrétienne population de Saint-Pol, le Saint-Sacrement quittant le tabernacle de la chapelle, la religieuse octogénaire portée sur une civière en dehors de la clôture, parce que ses infirmités l'empêchaient de marcher, le premier magistrat de la cité, la tête découverte devant celles qui portaient, leur exprimant la reconnaissance de ses administrés, et leur prédisant le jour prochain où elles reviendraient pour être reçues en triomphe.

Les voilà en Belgique, sur une terre hospitalière, qui allait être aux jours prochains de l'invasion, l'héroïque rempart de la France. A deux pas de la frontière, au village de Montigny, la communauté se reconstitue : les classes se rouvrent : les pensionnaires accourent des provinces françaises les plus proches et plus encore de la Bretagne lointaine. On voulut se donner l'illusion qu'on était encore dans la Patrie : un pavillon de la villa s'appelait le Creisker.

Mais plus sûrement encore et plus activement que ce nom si doux, un prêtre maintenait vivante dans le monastère l'âme de la Patrie bretonne, le vieil aumônier qui, depuis 36 ans, entretenait la lumière et la vie de la grâce dans le cœur des vierges sages, et qui n'avait pas reculé devant l'exil pour demeurer fidèle à sa communauté en détresse.

Plusieurs fois, je me suis donné la joie de visiter le monastère reconstitué en terre étrangère, pour reconforter et bénir les moniales et les élèves, en regrettant de ne pouvoir faire en leur faveur une application imprévue de la parabole du Bon Pasteur en ramenant avec moi cette partie précieuse du troupeau que la tempête avait éloignée du bercail.

Une tempête plus horrible encore, et qui bouleversera le monde entier, va les ramener. Dès le début d'Août 1914, les

exilées de Montigny sentent le sol de la Belgique trembler sous les pas des hordes allemandes. Un moment, elles renaissent à l'espoir en voyant passer les régiments français qui s'apprêtent à refouler les flots incessants des envahisseurs. J'ai vu le cahier où elles ont noté au jour le jour les impressions de ces heures tragiques. Leur âme palpite dans ces pages à peine déchiffrables : cris d'horreur, appels d'alarme, lamentations déchirantes, acclamations joyeuses, sacrifices généreusement acceptés, vœux ardents pour la victoire, et aussi l'oubli des injustices et le pardon des offenses, et surtout la prière incessante pour que tous les Français soient unis comme des frères. Et puisque ceux qui nous ont fait partir de chez nous sont les représentants officiels de notre pays devant les hommes et devant Dieu, eh bien, prions pour ceux qui nous ont fait partir. Que Dieu fasse servir nos souffrances au salut de notre pays ! Ah ! les bonnes chrétiennes, les bonnes Bretonnes, les bonnes Françaises !

Aujourd'hui, 11 Septembre 1929, la famille entière est rassemblée. De la demeure provisoire offerte par des bienfaiteurs généreux, la communauté a pu se réfugier, grâce au dévouement d'un curé industriel comme un père, dans un immeuble moins étroit. Sans être dans une maison à elle, elle est dans sa chère Bretagne, dans son vieux Saint-Pol, au berceau même de ses origines.

Je ne sais ce que penserait l'évêque de Brescia, qui imposa aux filles de sainte Angèle une vêtue spéciale et uniforme, ou S. Charles Borromée, qui leur donna la clôture. Sans doute, en dépit des modifications rendues nécessaires, ils se joindraient à Monseigneur de La Marche pour bénir la communauté et pour la féliciter d'être toujours la même tout en changeant si souvent de costume, de maison, et de pays, d'être aujourd'hui comme autrefois toute à Dieu et toute à son œuvre, travaillant à sanctifier le présent, marchant vers l'avenir sans peur et sans illusion.

L'Avenir est à Dieu.

Filles de sainte Ursule et de sainte Angèle, nous unissons notre âme à la vôtre pour contempler ce passé de trois siècles, cette page magnifique de l'Histoire de la Bretagne, de l'Histoire de France, et pour chanter le cantique d'action de grâce. Peuple, clergé, religieux, évêque, tous nous remercions Dieu du bien moral et social dont vous avez été l'instrument dans ce pays de Léon, de la leçon de vaillance et de charité que vous avez donnée à ceux qui souffrent persécution pour la justice et la vérité, de la sympathie reconnaissante que vous témoignent, quand vous partez et quand vous revenez, nos populations chrétiennes, — et de cette grande lumière enfin, qui, dans l'exemple que la célébration de ce troisième centenaire nous met opportunément sous les yeux, nous fait voir l'extraordinaire vitalité des vœux évangéliques, et la splendeur des âmes que Dieu appelle aujourd'hui à le servir, de tant de manières diverses, mais toutes semblablement admirables, dans la vie religieuse et dans l'enseignement chrétien.

Deo gratias et Mariae.

A 11 h. 1/2, un repas servi dans la Communauté réunit autour de Monseigneur les prêtres qui ont assisté à la cérémonie et M. le vicomte de Guébriant. Le très zélé aumônier des Ursulines, M. le chanoine Goulven, un mystique souriant, se lève, à la fin du repas, pour remercier l'Evêque, le clergé et le représentant du premier magistrat municipal.

Monseigneur, dans sa réponse, évoque les souvenirs d'amitié qui le lient depuis sa jeunesse, à M. l'Aumônier, le temps où, jeunes séminaristes, ils passaient leurs vacances à Quimperlé, leur rencontre sur la terre de Belgique, dans la maison

hospitalière qui avait recueilli l'aumônier et sa communauté. Il rappelle qu'il prêcha à la première grand'messe de M. Goulven en 1881, un an après avoir chanté lui-même la sienne ; et ce souvenir lui amène à l'esprit la vision de leur jubilé de cinquantaine à tous deux qui approche.

Une récréation s'ensuit ; Monseigneur ayant levé la clôture, prêtres, religieuses, amis et parents circulent en groupes recueillis dans les jardins du couvent.

Après les vêpres, séance dans la salle Sainte-Anne. Les enfants de l'école interprètent *Anne Le Saint*, drame historique en trois actes. Anne Le Saint était une élève des Ursulines de Saint-Pol, qui passa sous le couperet de la guillotine pour avoir caché des prêtres fidèles. La pièce, rendue avec naturel et vie, tira les larmes de plusieurs ; elle est l'œuvre d'une religieuse aussi modeste que distinguée. Drame sans surcharges, extrêmement vivant et où l'intérêt va *crescendo* à travers ces étapes poignantes qui s'appellent *Sublime offrande*, *Heures d'angoisse*, jusqu'à *l'Immolation*.

Ensuite changement de ton et de décor avec une gracieuse saynète *Trois Siècles en présence*. J'imagine que sous le voile discret de l'anonymat se cache encore une humble et fine religieuse. Un groupe de gentilles fillettes paraissent sur la scène, en modestes atours, frisées, avec de longues mèches de cheveux qui tombent en nattes ondulées. Ce sont des élèves des Ursulines de Saint-Pol en l'an du Salut 1635 ou environs. Puis défilent des générations plus jeunes en passant par le temps des crinolines pour aboutir aux « écourtées » de nos jours. Le contraste est frappant. Les petites filles du Grand Siècle invitent celles du siècle de l'électricité à compléter leur toilette. De là un chassé-croisé de répliques spirituelles où nos modernes, qui ne sont pas à court de babil, reçoivent de leurs devancières des leçons fort opportunes de modestie. Puis, sensation provoquée par l'arrivée de jeunes négresses. Elles viennent remercier les bonnes religieuses de leur avoir envoyé là-bas, bien loin, en Afrique, des sœurs bien douces qui leur ont appris à connaître la religion du bon Dieu. Et le babil de reprendre de plus belle sur l'histoire des Ursulines de Saint-Pol. Une contemporaine du *Cid* intervient, avide de plus de détails, et une moderne lui riposte que tout cela se trouve raconté dans le beau livre que M. le chanoine Mesguen vient d'écrire sur les *Trois cents ans d'apostolat* de la Communauté (1).

Leurs gracieuses évolutions terminées, l'une des fillettes du temps du Grand Roi se détache du groupe, escortée de deux compagnes, et remet à Monseigneur, après lui avoir débité un joli compliment, un exemplaire en reliure de luxe du livre de M. Mesguen.

D'habiles musiciennes charmèrent les oreilles des auditeurs dans les intervalles des scènes par des interprètes de violon, de piano et de chants. Que de chaleureuses louanges soient rendues à la Révérende Mère Prieure et à ses dévouées Religieuses pour avoir donné tant d'éclat à la partie religieuse de leurs fêtes et si bien réussi la partie récréative qui,

(1) *Trois cents ans d'apostolat (1629-1929). Les Ursulines de Saint-Pol-de-Léon*, 240 pages, in-8°.

elle-même, n'a pas manqué, comme on le voit, d'avoir sa portée apologétique !

Un centenaire est un mémorial. Mais quand il s'agit d'une institution religieuse, c'est aussi un appel. C'est ce que fit savoir M. le chanoine Goulven, quand il se tourna vers la nombreuse assistance pour lui demander de maintenir sa confiance aux Religieuses si instruites et si zélées et de favoriser les vocations pour la plus grande extension de la Communauté.

Le soir, à 8 heures, le Triduum se termina à la cathédrale. La population Saint-Politaine emplissait la nef et les bas-côtés pour entendre les chants polyphoniques exécutés sous la direction experte de M. Mévellec, puis le discours de Monseigneur retraçant avec son incomparable éloquence les phases diverses de l'épopée mystique des Ursulines. Le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement clôturèrent ces inoubliables journées.

Avis. — Les Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, profondément touchées de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion du troisième centenaire de leur Communauté, adressent l'expression de leur vive reconnaissance à MM. les Ecclésiastiques et à toutes les personnes qui, de loin ou de près, se sont associées à leurs fêtes. Elles les assurent de leur fidèle souvenir devant le Seigneur.

ASTHME
R.C. Seine 32.697. REMÈDE SOUVERAIN, Cigarette ou poudre **ESPIC**

L. BALMET VITRAUX
25 bis Cours Berliat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional: **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp

Grandes Orgues et Harmoniums

JUVISY-AUR-ORGE, 5, Avenue de l'Union. R. G. Corbell, 16, 121

Paul BEURTIN

HARMONISTE DIPLÔMÉ (Exposition d'Epinal 1924)

EX-HARMONISTE DES MAISONS CAVAILLÉ COOL ET DIDIER

48, Rue Saint-Mathieu, QUIMPER

Instruments neufs de tous systèmes.
Accords, Réparations,
Relevages.

Souffleries électriques
silencieuses.
— PRIX MODÉRÉS —

Le Gérant: **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Septembre. — 19^e après la Pentecôte. Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 1^{re} classe. Blanc.

Lundi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi, 1^{er} Octobre. — S. Rémi, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 2. — Les Saints Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 3. — Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 4. — S. François, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 5. — S. Maurice, Abbé. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 6. — 20^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
(Au chœur, solennité du T. Saint Rosaire, blanc.)

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Goulien du 28 au 30 Septembre.
Saint-Pierre-Quilbignon du 1^{er} au 6 Octobre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Monseigneur a reçu de Paris, le 23 Octobre, le télégramme suivant :

Avons douleur annoncer Votre Grandeur décès cardinal Dubois aujourd'hui 17 heures. Respectueux hommages. — Evêques Auxiliaires Paris.

Mgr l'Evêque a adressé sans retard ses condoléances et celles du diocèse à Nos Seigneurs les Auxiliaires de Paris.

II. Mois du Rosaire. — Les exercices du mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible

où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles doivent être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et des indulgences qui y sont attachées.

Article 1^{er}. — Le dimanche 6 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — Si l'exercice a lieu le soir, les prières sus dites doivent être récitées devant le Saint-Sacrement exposé, et suivies de la bénédiction. (Dans les paroisses pauvres l'Ordinaire peut autoriser l'exposition privée, mais la bénédiction est prescrite à la fin.)

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

III. Journée de la Presse. — La Journée de la Presse, établie l'année dernière, est fixée au dimanche 13 Octobre.

MM. les Curés et Recteurs exhorteront les fidèles à soutenir de toutes leurs forces la Bonne Presse par des souscriptions et des abonnements, des prières et des communions.

Une quête sera faite à tous les offices. La part la plus notable de cette quête sera attribuée au *Nouvelliste de Bretagne*, le reste à l'*Œuvre du Franc de la Presse*, qui a pour but de venir en aide à nos journaux.

Le produit de la quête sera expédié immédiatement au Secrétariat de l'Evêché, C/C 3480 Nantes.

IV. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. le chanoine Le Vasseur, curé de Lambézellec..	2.000 f.
Enfants de Marie, — ..	300
Divers, — ..	510
Une institutrice libre.....	30
M. Bozec, vicaire, Logonna-Daoulas.....	1.000
M. F. Madec, professeur, Collège Saint-Pol (2 ^e vers.)..	500
M. J. Corre, surveillant, — (2 ^e vers.)..	800
Enfants de Marie de Locunolé.....	110
Elèves de l'école libre — ..	120
La paroisse — ..	3.500
(Cette paroisse a déjà versé 50 fr., soit un total de 3.780 francs.)	

Anonyme, Kernilis	1.000 f.
Ligue Patriotique des Françaises, Comité du Léon.	1.000
Anonyme, Saint-Pol de Léon.....	1.200
M. Garrec, recteur du Cloître-Pleyben.....	1.000
La famille P. B. — ..	1.000
La famille J. B. — ..	500
Divers	2.167.15
Anonyme, Saint-Jean-du-Doigt	25
Quête à l'occasion du mariage Laurent-Quentel, Guipavas	106
M. Tanguy, vicaire, Brasparts.....	1.000
Anonymes, R. de l'Hospice, Quimper.....	50
Anonyme, Landivisiau	50
Anonyme, Carhaix (2 ^e vers.).....	100
Pluguffan	45
Anonyme, Saint-Pol de Léon.....	500
Anonyme	20

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat ; C. C. P. Nantes, 1 77 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Combrit, M. Bianéis, jeune prêtre.

Directeurs d'école : à Pont-Croix, M. Larnicol, instituteur-adjoint ;

A Concarneau : M. Balcon, instituteur à Plouescat ;

A Arzano, M. Derrien, directeur à Molène ;

A Molène, M. Hémon, instituteur à Plougastel-Daoulas ;

A l'Ile-de-Batz, M. Diquélou, instituteur à Plabennec ;

Instituteur-adjoint à Plouescat : M. François Briand.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XIX^e Dimanche après la Pentecôte (29 Septembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : à 8 heures du soir, ouverture des exercices du mois du Rosaire. — Tous les soirs à la même heure récitation du chapelet, des Litanies et de la prière à Saint Joseph, devant le Saint-Sacrement exposé. — Vendredi, les prières se feront à 5 heures, et dimanche prochain, après les vêpres.

Mercredi : Confession des petites filles du catéchisme, qui ont déjà communie.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : exposition du T. Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XIX^e dimanche après la Pentecôte (29 Septembre) : Dédicace de St Michel Archange. — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures

(grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mardi : 8 heures du soir, prières du Rosaire, qui auront lieu tous les jours à la même heure, excepté vendredi, où elles seront dites à 5 heures.

Mercredi : confession des enfants des catéchismes. — Messe de communion, jeudi à 8 heures.

Jeudi : ouverture des catéchismes, selon l'ordre accoutumé et aux heures ordinaires.

Vendredi : 1^{er} vendredi du mois, à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, de 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Apostolat de la Prière. — *Intention générale pour le mois d'Octobre* : QUE TOUS CEUX QUI CHERCHENT LA VÉRITÉ ARRIVENT, SOUS LA LUMIÈRE DU SAINT-ESPRIT, A SA POSSESSION. — Être dans le doute au sujet de la destinée et des questions les plus importantes de la vie, c'est assurément un immense tourment pour une âme loyale et qui réfléchit. Nous qui possédons la lumière, ayons donc pitié de ces âmes ; prions l'Esprit-Saint de les éclairer. Jésus nous le demande, car il désire ardemment que ces pauvres aveugles recouvrent la vue, lui qui est venu sur la terre pour apporter la lumière et la paix.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : L'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Décès. — La Société des Missions Etrangères de Paris nous fait part de la mort du R. P. Abgrall, provicaire de la Mission de Vinh, parti pour le Tonkin en 1887. — Le R. P. Abgrall était le frère de M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre cathédral de Quimper, décédé en 1926, et avait été vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé.

Avis de services. — Un service solennel pour le repos de l'âme du R. P. Abgrall, provicaire au Tonkin méridional, sera chanté à LAMPAUL-GUIMILIAU, le 3 Octobre, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Lher, mort recteur de Clédén-Poher, sera chanté à CLÉDEN-POHER, lundi 30 Septembre, à 10 heures 30.

Mission. — On recommande aux prières des fidèles et des communautés religieuses la mission de Saint-Evarzec, du 10 au 27 Octobre.

QUIMPER. — **Retraite bretonne.** — 60 Tertiaires de Saint-François ont suivi la retraite bretonne prêchée à la Retraite par le R. P. Barnabé.

Landrévarzec, 13 ; Quimper, 7 ; Plogonnec et Quéménéven, 5 ; Poulgoazec et Cast, 4 ; Pont-l'Abbé et Clédén-Cap-

Sizun, 3 ; Châteaulin, Esquibien, Saint-Thois et Gouézec, 2 ; Pleuven, Plovan, Tréogat, Gouesnac'h, Saint-Ségal, Primelin, Pluguffan, Ile-de-Sein, 1.

BREST. — **Collège Saint-Louis.** — Le jeudi 3 Octobre, fête de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, bénira solennellement la nouvelle chapelle du collège Saint-Louis, dédiée à la Sainte, et en consacrera le maître-autel.

M. Cogneau, vicaire général, chantera la grand'messe ; M. Messenger, supérieur du Grand Séminaire, prêchera ; M. le Supérieur et MM. les Professeurs invitent tous les élèves et leurs familles, tous les anciens élèves et les amis du collège à assister à la cérémonie, qui commencera à 9 heures. La porte principale sera ouverte à 8 h. 30.

— La rentrée du collège aura lieu le 4 Octobre pour les pensionnaires ; le 5 Octobre pour les externes.

Nécrologie. — M. GOUDÉDRANCHE, ancien Recteur de Landrévarzec. — Le 18 Août, après plusieurs jours d'agonie, s'éteignait au monastère des Augustines de Pont-l'Abbé, M. Jean-Yves-Marie Goudédranche, ancien recteur de Landrévarzec, à l'âge de 70 ans.

M. Goudédranche était né à Clédén-Cap-Sizun, d'une famille où la foi est robuste comme les tempéraments. De très bonne heure, l'enfant, par sa piété et son intelligence montra des dispositions pour l'état ecclésiastique. A 13 ans, il entra en Huitième au Petit Séminaire de Pont-Croix et après y avoir parcouru tout le cycle des études secondaires il était admis au Grand Séminaire de Quimper. Devenu prêtre, il fut successivement vicaire à Pouldergat, puis recteur de Molène et de Landrévarzec. Dans ces différents postes il se montra très exact à son devoir et plein de bonté pour ses paroissiens. D'une nature timide, il cachait cependant sous des apparences très réservées, une âme capable de s'émouvoir vivement en face des spectacles de la nature ou devant les malheurs qui frappaient la sainte Eglise. Peu causeur d'habitude, il devenait prolix quand il racontait les tempêtes dont il avait été souvent témoin à Molène. Pendant son séjour dans l'île eut lieu le naufrage fameux du *Drummond Castle*. Sous sa direction, les habitants se dévouèrent sans compter pour les naufragés dont trois seulement purent être sauvés. Les Anglais voulurent témoigner leur reconnaissance au Recteur en lui donnant pour son église la belle verrière qu'on y voit encore aujourd'hui. Quand M. Goudédranche quitta Molène pour Landrévarzec, la loi de Séparation venait d'être votée et il eut à faire face aux graves difficultés qui suivirent. Lors des inventaires, les portes de son église furent enfoncées et brisées sous ses yeux. Il en eut le cœur navré et il voulut jusqu'à sa mort garder sous les yeux le souvenir douloureux de cet attentat sacrilège. Avec les débris des portes de l'église il avait fait faire un crucifix qu'il conservait toujours dans sa chambre comme une pieuse relique. Au bout de vingt-deux ans de mi-

nistère à Landrévarzec, malgré sa constitution pourtant vigoureuse, M. Goudédranche fut frappé de la maladie qui devait l'emporter. De fréquentes attaques de paralysie alourdissaient ses membres, au point qu'il se vit obligé d'abandonner la direction de la paroisse. Il se retira d'abord au presbytère de Loctudy, où il reçut la plus cordiale hospitalité. Puis, son état réclamant des soins plus particuliers, il vint au monastère de Pont-l'Abbé, où les Religieuses Augustines l'accueillirent avec la bonté souriante et le dévouement sans limite qu'elles prodiguent si volontiers aux prêtres malades et infirmes. Depuis plusieurs mois, M. Goudédranche ne pouvait plus célébrer la sainte Messe. Mais chaque matin, malgré la difficulté qu'il éprouvait à se mouvoir, il descendait à la chapelle pour assister au saint Sacrifice et y recevoir la sainte Communion. Au commencement du mois de Juillet, une dernière attaque de paralysie le surprit au cours d'une promenade au jardin. Il dut s'aliter pour ne plus se relever. Pendant de longues semaines il souffrit avec une patience admirable. Il reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec une piété profonde et une entière soumission à la volonté divine. Quelques jours après, sans une seule plainte, il rendait son âme à Dieu.

La cérémonie d'enterrement eut lieu à l'église paroissiale de Pont-l'Abbé ; elle était présidée par M. le chanoine Joncour, vicaire général, entouré d'une vingtaine de prêtres. Le corps fut ensuite dirigé sur Clédén-Cap-Sizun, où il repose à l'ombre du clocher natal.

R. I. P.

Le grand Pardon du Folgoët. — Le 8 Septembre tombait cette année un dimanche. Le soleil était radieux. Les moyens de locomotion se sont multipliés. Aussi fallait-il s'attendre à une affluence inusitée. De fait, ce fut ainsi. « Jamais, depuis le couronnement de 1888, je n'ai vu autant de monde au Folgoët. » Tel est le témoignage d'une bonne femme de l'endroit. « Jamais non plus, depuis 1888, ajoutait un vieux pèlerin, je n'ai vu le bourg si bien décoré. » Arcs de triomphe, guirlandes, lanternes vénitiennes, lampes électriques à profusion... Les habitants du bourg fêtaient le centenaire du transfert de la paroisse de la chapelle de Guicquelleau à l'église Notre-Dame. M. le Recteur, lui aussi, avait bien fait les choses : le 7 au soir, à la procession aux flambeaux, les tours étaient illuminées par des feux de bengale magnifiques qu'on voyait de plusieurs lieues à la ronde.

Un Triduum excellemment prêché par MM. les aumôniers Abguillerm, de Lesneven, et Conseil, de Châteaulin, avait préparé les âmes des paroissiens aux grâces du pardon et du jubilé.

Dès le samedi soir, des groupes de pèlerins, venant à pied de toutes les directions, s'engouffraient et s'entassaient dans l'église pour y passer la nuit en prière, se confesser et communier. M. l'abbé Stéphan, professeur de 4^e au collège de Lesneven, prêcha à l'Heure Sainte. Sa voix forte et claire portait jusqu'aux extrémités de l'église archibondée.

A la messe de minuit, deux prêtres distribuèrent la Sainte Communion pendant une heure et demie à plus de 2.000 fidèles. Les confessionnaux furent assiégés jusqu'à 2 heures du matin, et ensuite toute la matinée de 6 à 11 heures.

La grand'messe, au champ du Couronnement, fut un spectacle de toute beauté, une manifestation de foi incomparable. Monseigneur Picaud, auxiliaire de Vannes, la présidait, Monseigneur Duparc, l'évêque vénéré du diocèse, étant présent. Elle fut chantée par M. le chanoine Messenger, supérieur du Grand Séminaire, ayant à ses côtés comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Stéphan, du collège, et Louis Bernard, de Lesneven. M. l'abbé Balcon, directeur de l'école libre de Concarneau, dirigeait le chant. Entraînée par sa voix puissante, la foule immense du peuple fidèle, les femmes alternant avec les hommes, rivalisa d'ardeur dans le *Gloria* et le *Credo* de la messe royale : on aurait dit les grandes voix de l'océan tout proche. Un soleil de feu dardait ses rayons sur les têtes nues des hommes. Monseigneur leur fait dire par M. le Recteur de mettre leurs chapeaux. M. le chanoine Moré, curé-archiprêtre de Châteaulin, donna le sermon breton, dans une langue coulante et aisée, sur le thème de Marie, mère de Jésus, et modèle des parents dans l'éducation de leurs enfants. Le haut-parleur, qu'on achève à peine d'installer, semble bien fonctionner car au loin les têtes sont bien attentives et comme suspendues aux lèvres du prédicateur. Après l'*Angélus* breton, Nosseigneurs les Evêques sont ramenés en procession, au chant de *Patronez dous ar Folgoat*, jusqu'au calvaire devant le presbytère, et donnent leur bénédiction à la foule.

A 2 heures, la cloche appelle pour la grande procession. Une trentaine de paroisses y prennent part, parmi lesquelles nous remarquons Plouguerneau, Bourg-Blanc et Saint-Pabu, qui sont revenues prendre leur place d'autrefois. Environ 200 croix, statues et bannières, dont les broderies d'or et d'argent miroitaient au soleil, défilent entre deux haies épaisses de spectateurs autour de la grande place. Puis ce sont les vêpres des grands tons gallicans. Il semble bien qu'il y a moins de monde à suivre les vêpres que le matin la grand'messe. Des Recteurs en font la remarque avec chagrin, et se plaignent que des touristes, fanatiques du Kodak, circulent parmi les groupes chantant les psaumes et continuent à prendre des photos. Il y aurait peut-être moyen d'empêcher cela. — A l'issue des vêpres, Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, auxiliaire de Vannes, prononça un très beau sermon, nourri de doctrine. Il recommanda la pureté de *Salaün ar Foll*, sa simplicité, son humilité ; se déclara heureux d'avoir été témoin de ce beau spectacle : 50.000 hommes chantant leur foi. « Bretons, mes frères, s'écria-t-il, gardez votre langue, vos coutumes, vos costumes ; comme *Salaün*, soyez courageux, énergiques ; méprisez les railleries des gens du siècle... » Après la bénédiction du Saint-Sacrement, quelques pèlerins vont une dernière fois saluer et baiser la statue de Notre Dame ou boire de l'eau à la fontaine de *Salaün*.

LESNEVEN. — Semaine rurale féminine (15-18 Septembre).

— La maison des Religieuses de la Retraite est idéalement appropriée à ce genre de réunion, et l'accueil que reçoivent nos jeunes filles est tout maternel.

Cent trente semainières, dont plusieurs jeunes fermières et mères de famille occupent toutes les chambres et cellules, et une cinquantaine d'autres des paroisses rapprochées viennent se joindre à elles pour les exercices et cours de la journée. Ajoutons que plusieurs Religieuses et dames de la ville, attirées par l'intérêt des sujets traités, sont venues assidûment aux conférences.

La Semaine rurale, heureuse création du zèle très éclairé du R. P. Dubinel, a un double caractère. C'est une retraite, car la journée s'encadre dans des exercices de prédications et de piété, messe de communion le matin, salut le soir, et pour finir, *Buez ar Zent* et la prière commune du soir ; et c'est ainsi sous le regard de Dieu et son inspiration que se poursuivent les études et les leçons pratiques sur la direction ménagère et agricole qui forment la fermière chrétienne.

Le prédicateur, M. le chanoine Corre, curé de Landivisiau, a tracé avec une éloquence prenante et dans un breton riche de coloris et de relief, le tableau de la fermière chrétienne, toute au progrès de son âme, au gouvernement selon Dieu, de sa maison, à l'éducation des enfants que Dieu lui a confiés, à la direction morale et religieuse de son personnel, à la pratique de l'abstinence aux jours commandés par l'Eglise, et à la sanctification du dimanche, aux œuvres et confréries paroissiales, et à l'aumône à l'Eglise et aux pauvres, enfin à l'éclosion des vocations religieuses et sacerdotales dans sa famille.

Quels horizons ouverts devant la foi et le cœur des jeunes femmes et des jeunes filles !

Ar Vro Goz et le *Courrier* s'étendront comme elles le méritent sur la distinction et l'élévation des cours professés par Mme la comtesse de Keranflec'h-Kerneze et ses zélées coopératrices, Mlle Gogé, Mlle de Kermenguy, Mlle de Roïncé, et les démonstrations pratiques. Nous ne pouvons taire notre admiration et notre gratitude, dont Mgr l'Evêque a si éloquemment expliqué les motifs en y ajoutant ses encouragements les plus paternels, ainsi qu'à l'Office Central, qui en prépare et favorise les travaux.

Nos semainières ont voulu confier à Notre Dame du Folgoat les fruits de ces journées, par un pèlerinage très pieux à son sanctuaire et la messe de communion générale.

L'œuvre est maintenant bien établie et le dévouement de Mlle de Keranflec'h nous promet de continuer parmi nous un apostolat, qu'elle poursuit aussi au moyen des *cours par correspondance*.
A. R.

— **La fête annuelle des Anciens Élèves du Collège Saint-François.** — La journée du mercredi 4 Septembre a rendu une fois de plus manifeste la vitalité de notre Association et offert le spectacle d'une franche cordialité sans cesse maintenue entre tous ses membres. En effet, 140 Anciens

étaient présents à cette 14^e fête du Souvenir et un nombre sensiblement égal d'absents involontaires avaient, en des lettres charmantes, témoigné de leur reconnaissance pour leur vieux Collège et envié l'heureux sort de ses hôtes d'un jour. Soulignons tout de suite que le chiffre de l'an dernier se trouve ainsi dépassé : les invitations de nos secrétaires savent donc de plus en plus trouver le chemin des cœurs et ranimer sous la cendre des préoccupations actuelles la flamme du souvenir.

Le programme du jour, fixé depuis de nombreuses années, fut scrupuleusement suivi. Notre Seigneur, N. D. Auxiliatrice et le « Poverello » eurent les prémices. Rien d'ailleurs n'est reconfortant comme l'union des esprits et des cœurs dans la prière, surtout quand cette prière est le Saint-Sacrifice. M. Picart, ancien recteur de Trégourez, presque le doyen de l'assemblée, et cependant encore vert comme un jeune prêtre, monta à l'autel où il célébra avec la ferveur d'une âme qui, durant sa longue carrière sacerdotale, s'est constamment trouvée en contact avec Dieu. Après l'Evangile, M. Bosse-nec, curé-doyen de Carhaix, qui fut 15 ans professeur au Collège, heureux de se trouver dans cette chaire au pied de laquelle il s'assit pour la première fois il y a 40 ans, commenta ces paroles auxquelles un grand homme vient de donner un nouveau lustre : *In memoriam, in spem*. En une émouvante allocution, il évoqua l'image des disparus, anciens maîtres et anciens élèves, dont 160 ont été fauchés prématurément par la grande guerre : *in memoriam* ; il est doux et salutaire de communier avec les morts. *In spem*, l'espérance est un facteur de réussite pour les apôtres et nul n'ignore qu'il en faut aujourd'hui beaucoup pour relever les ruines et restaurer l'édifice de la foi ; clercs et laïcs doivent s'y dévouer ; les Anciens auront à cœur de réaliser les enseignements reçus sur les bancs du Collège. M. le Supérieur lut ensuite la liste des défunts de l'année ; puis, après le chant du *De profundis* et la bénédiction du T. Saint-Sacrement, la cérémonie religieuse prit fin aux accents du cantique à « François, le pauvre du Seigneur », qui surprit et charma nombre de nos Anciens.

A la sortie de la chapelle, M. Trémintin, député et dévoué président de l'Amicale, réunit tout son monde au réfectoire des Grands, aménagé pour la séance d'études. Vu l'état prospère de nos finances, le Bureau proposa le vote d'une somme de 500 francs pour aider à la construction du Grand Séminaire : ce qui fut adopté à l'unanimité.

Signalons aussi l'heureuse initiative de M. Fernand Le Corre, conseiller général, qui souhaite l'établissement au Collège de cours d'agriculture susceptibles d'intéresser les enfants qui nous viennent si nombreux de la campagne.

Le rapport moral de M. Ollivier a confirmé le succès des efforts faits par l'Amicale pour maintenir la liaison entre tous les Anciens et venir en aide aux élèves méritants.

UN JEUNE ANCIEN.

BEUZEC-CAP-SIZUN. — L'Adoration (10-14 Septembre). —

Elle s'est déroulée, dès le début, dans une atmosphère de piété, croissant encore d'un exercice à l'autre. Toute adoration est un triomphe pour Jésus-Hostie. Ici, comme partout, M. le Recteur et M. le Vicaire ont rappelé maintes fois à l'église et dans les villages, la date des jours bénis. Ils doivent être heureux et fiers de la réponse des fidèles, L'empressement de toute la paroisse à venir *voir l'Hostie*, le maintien respectueux devant le tabernacle, l'assiduité aux longs et nombreux exercices solennels, rendus plus fatigants et plus méritoires par une chaleur excessive, la participation aux chants liturgiques de la grand'messe et des vêpres des hommes et des femmes, qui se surpassaient encore dans l'exécution des beaux cantiques bretons populaires, le recueillement de toute cette foule, s'approchant, sans exception, du Saint Tribunal et de la Sainte Table, sont autant de témoignages éclatants et publics de la foi de la population.

C'est à ce bel auditoire qu'eurent à s'adresser les Révérends Pères Yvon et Fulgence, capucins, chargés de la prédication. Dans un langage vraiment apostolique, ils ont rappelé aux pères et mères de famille leurs principaux devoirs à notre époque : devoir conjugal, familial, électoral aussi ; ils leur ont dit l'importance primordiale de l'éducation des enfants, la nécessité d'une surveillance constante à la maison et à l'école ; à la jeunesse, ils ont dénoncé le danger des mauvaises fréquentations et des lieux de plaisir, le scandale des modes indécentes.

En même temps que l'Adoration, but premier de ces jours de grâces, d'autres exercices appropriés ont permis aux paroissiens de s'acquitter des obligations du Jubilé : nouvelle occasion de mérites.

Dimanche, tous les paroissiens ont renouvelé leur communion, puis, après vêpres, une magnifique procession clôtura les saints exercices de la semaine ; les petits enfants, spécialement convoqués, y vinrent en foule, accompagnés de leurs parents. Malgré ses dimensions, l'église se trouva trop petite pour contenir toute la multitude. Les voix enfantines ajoutèrent leur note spéciale aux divers chants exécutés : cela ne manquait pas de pittoresque, et pourtant : rien de désagréable !... Notre Seigneur a dû être content, n'a-t-il pas dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ?... »

Une mention spéciale est due aux serviteurs de l'église : sacristain constamment à son poste ou à la sacristie, ou au chœur, ou à l'harmonium ; religieuses appliquées à la décoration discrète du chœur, des autels de l'église ; collégien servant de messes ; enfants de chœur fidèles à leurs fonctions, enviés sans qu'ils s'en doutent par des chrétiens d'élite.

M. Pouliquen, recteur de Pleyber-Christ, et M. Abgrall, recteur de La Forest, ont accepté volontiers d'apporter leur concours pour les confessions au clergé de Beuzec et aux Missionnaires capucins.

Daigne Jésus-Hostie, par la vertu de son Sacrement, préserver de toute adversité sa bonne paroisse de Beuzec-Cap-Sizun.

A. C.

LANDIVISIAU. — Noces d'or de vie religieuse (1879-1929).

— Cinquante ans de vie religieuse et cinquante et un ans de séjour à Landivisiau !

Une population reconnaissante et particulièrement sympathique se pressait jeudi 19 Septembre autour de Sœur Saint-Cyrille, supérieure de la communauté des Filles du Saint-Esprit (pensionnat Notre-Dame des Victoires), à Landivisiau. Conduite de l'école à l'église en procession, escortée de soixante-dix angelets porteurs de gerbes symboliques, précédée d'un magnifique et gracieux cortège de soixante-cinq ou soixante-dix religieuses, ses sœurs, Mère Saint-Cyrille rendait grâces au Seigneur d'avoir bien voulu, voici 50 ans, par un secret dessein de sa miséricordieuse providence, la placer auprès des âmes, sa servante et son apôtre. La paroisse de Landivisiau se réjouit d'avoir bénéficié de ce fécond et rayonnant apostolat. Que de familles instruites et formées par ses soins ! Que de vocations germées et épanouies sous son gouvernement ! Et aujourd'hui encore, dans la souffrance religieusement supportée, que de grâces obtenues et de bienfaits répandus !

Le *Magnificat* de la reconnaissance et le *Te Deum* d'actions de grâces étaient bien de circonstance en ce jour. Dans une brève et éloquente allocution, M. le chanoine Corre, curé-doyen de Landivisiau, qui célébrait la messe, entouré d'un clergé ami, sut mettre en pleine lumière, dans des termes choisis et délicats, les vertus et les mérites de la vénérée jubilaire. Tout en attribuant à Dieu, auteur de tout bien, la gloire et l'honneur, il sut, avec justice et vérité, retracer la carrière si bien remplie de Mère Saint-Cyrille, et exalter l'instrument dont sa Providence s'était servie pour maintenir à sa hauteur le flambeau de l'enseignement et de l'éducation chrétienne dans la paroisse. Landivisiau s'honore de posséder aujourd'hui, en dépit des vicissitudes, l'une des plus belles écoles libres du diocèse. Interprète autorisé des familles, M. le Curé pouvait donc formuler le souhait traditionnel que des prières ferventes ont demandé à Dieu de réaliser : *Ad multos annos !*

Cantiques de profession ou de noces d'or, motets à deux et trois voix, harmonies puissantes ou douces modulations de l'orgue célébrèrent à l'envi les joies d'un cinquantenaire si béni de la Providence ! Une séance récréative, au patronage Saint-Joseph, préparée et joyeusement interprétée par un groupe d'anciennes élèves de Mère Saint-Cyrille, réunit encore, dans l'après-midi, les nombreux amis de la chère Sœur et de la Communauté. Et la journée s'acheva comme elle avait commencé, dans un sentiment unanime de cordiale et religieuse vénération.

« *Vivent les Sœurs ! Vivent les Sœurs* » *Ad multos annos !*

SAINT-POL-DE-LÉON. — « Trois cents ans d'apostolat ». — On peut se procurer l'ouvrage de M. le chanoine Mesguen, *Trois cents ans d'apostolat*, à la Communauté des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, ou à la librairie Cocaïgn, 6, Grande-Place, St-Pol-de-Léon. — Prix : 10 fr.; franco, 11 fr.

L'École normale sociale 56, rue du Docteur-Blanche, Paris (16^e), placée sous le haut patronage de S. E. le Cardinal de Paris, prépare aux *carrières sociales féminines*. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Directrice.

Une charte officielle du Syndicalisme chrétien. — Nous donnerons le texte intégral de cette Charte le plus tôt qu'il nous sera possible, mais en attendant nous voulons en résumer la substance pour nos lecteurs.

Le Saint-Siège, par l'organe de la Sacrée Congrégation du Concile, vient de promulguer une vraie Charte du syndicalisme chrétien.

L'important document qui marquera une étape de la Sociologie catholique est publié par les *Acta Apostolicae Sedis*. Il se présente sous la forme d'une lettre à S. G. Mgr Liénart, évêque de Lille.

L'occasion en a été donnée par un recours contentieux de M. Eugène Mathon et des industriels de Roubaix et Tourcoing au sujet d'un conflit entre le Consortium patronal et les Syndicats ouvriers chrétiens.

Après une série de propositions, résumés précis des encycliques pontificales, codifiant la doctrine catholique sur le syndicalisme, où sont affirmés non seulement le droit des patrons et des ouvriers de constituer des associations syndicales (soit séparées, soit mixtes), mais même la nécessité de pareilles associations, régies selon les principes de la foi et de la morale chrétienne, il est déclaré dans le document, pour ce qui est des syndicats ouvriers, qu'on ne peut refuser aux ouvriers chrétiens le droit de constituer des syndicats à eux, distincts des syndicats patronaux, sans toutefois leur être opposés.

De plus, la constitution de tels syndicats distincts n'est pas incompatible avec la paix sociale, et les industriels ne doivent pas y voir un acte de défiance, spécialement dans les circonstances présentes, alors qu'apparaît évident le besoin de promouvoir et de favoriser à l'encontre du syndicalisme socialiste et communiste, des syndicats où les ouvriers chrétiens puissent traiter de leurs légitimes intérêts économiques et temporels sans dommage pour leurs intérêts spirituels.

En ce qui concerne la constitution de cartels intersyndicaux, entre syndicats chrétiens et syndicats neutres, ou même socialistes, qu'on se rappelle que ce n'est permis qu'à titre exceptionnel et temporaire, dans certains cas particuliers, pour une cause juste, en prenant toutes les précautions nécessaires.

En résumé, la Sacrée Congrégation se déclare favorable à la constitution de ces syndicats ouvriers vraiment catholiques d'esprit et d'action, et fait des vœux pour qu'ils croissent en nombre et en qualité.

Passant à ce qui concerne directement le Consortium patronal, la Sacrée Congrégation félicite ses membres de l'organisation des magnifiques œuvres de bienfaisance et surtout l'Œuvre des allocations familiales.

Cependant, s'adressant à des catholiques, elle invite à con-

sidérer que dans la question entre industriels et ouvriers, pour maintenir la concorde et une paix durable, il ne suffit pas de faire appel à des solidarités professionnelles et de multiplier les œuvres de bienfaisance inspirées par une philanthropie purement humaine, mais pour atteindre ce but supérieur, il faut l'adhésion de tous aux principes lumineux de la morale chrétienne.

La Sacrée Congrégation félicite également les industriels d'avoir constitué eux aussi un Syndicat patronal, toutefois elle ne peut pas ne pas relever que, bien qu'individuellement les dirigeants du Consortium fassent ouvertement profession de catholicisme, ils ont constitué de fait leur Association sur le terrain de la neutralité.

Que, s'il n'est pas possible pour l'instant de former des syndicats patronaux confessionnels, les industriels catholiques restent au moins attentifs à ce que les résolutions prises soient conformes à la morale chrétienne. Quant au traitement réservé aux Syndicats chrétiens, qu'il soit sinon meilleur, du moins égal à celui qui est fait aux organisations irreligieuses et révolutionnaires.

La Sacrée Congrégation veut que les défiances disparaissent, que les deux Syndicats donnent l'exemple de cette collaboration de classe exigée par la morale chrétienne ; elle verrait avec satisfaction l'établissement d'un mode régulier de rapports entre Syndicats ouvriers et patronaux, par une commission mixte permanente.

Elle loue les Révérendissimes Ordinaires de la Région du Nord, d'avoir affecté des prêtres compétents et zélés aux choses syndicales, et elle souhaite que, dans tous les pays industriels, les évêques multiplient ces missionnaires du travail, dont l'apostolat, outre qu'il protégera les populations contre le mal de l'indifférence et du péril socialiste ou communiste, sera aussi un témoignage de la sollicitude maternelle de l'Eglise à l'égard du monde ouvrier.

Devant les progrès croissants du socialisme et du communisme provoquant l'apostasie religieuse des masses ouvrières, l'Eglise conjure tous ses enfants, unis dans un grand esprit de concorde et de charité, d'opposer une digue à cette désastreuse invasion, en suscitant des institutions qui s'inspirent des principes de la morale catholique, et assurent aux ouvriers avec leurs intérêts économiques, la liberté de se déclarer chrétiens, et la possibilité de remplir tous leurs devoirs. (D'après la Semaine Catholique de Toulouse.)

La Maison Catholique du Marin et du Soldat, association déclarée, placée sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et Léon. — *Nos buts.* — Ouvrir à tous les marins et les soldats une maison qui leur rappelât le toit familial et où ils trouveront l'accueil d'une amitié vraie.

Offrir aux catholiques isolés le réconfort dont leur foi a besoin : voilà l'œuvre que cette situation commandait et que nous nous sommes donné mission de réaliser.

Organiser les loisirs de ces marins et de ces soldats, aider ceux qui désirent savoir davantage à employer la liberté que, pendant des années, leur laisse le service, en complétant leur instruction professionnelle et leur culture générale, tels sont nos plus chers désirs.

Nos réalisations. — Désormais, à Brest, 50, rue d'Aiguillon, dans un immeuble bien situé, accueillant à tous, marins et soldats se pressent déjà.

Un prêtre, ancien aumônier de la guerre, qui les aime et sait s'en faire aimer, leur consacre toutes ses soirées. Ils ont voulu une chapelle ; ils ont eux-mêmes fait un autel et bientôt chaque dimanche ils auront leur messe.

Ils se sont ingéniés à décorer, à embellir leurs salles. Ils ont monté une scène, sur laquelle ils organisent de petites représentations. Bibliothèque, salles de lecture et de correspondance, billard, piano, jeux divers leur offrent des passe-temps variés.

Le dimanche, au lieu de rester confinés dans leurs navires et leurs casernes, ils vont faire de longues promenades et des parties de pêche organisées pour eux, prendre des bains de mer et se livrer aux sports.

Enfin, s'adressant à tous, aux catholiques comme à tous les autres, des cours de français, d'anglais, d'histoire, de machine, d'électricité, de dessin industriel, de navigation permettent aux marins et soldats qui en ont sollicité la création :

De développer leur instruction générale,

De se perfectionner dans leur spécialité,

D'augmenter leur valeur professionnelle, pour le jour où ils reprendront leur métier.

Un cours de français élémentaire est fait pour les Alsaciens.

Des jeunes hommes de la ville appartenant aux Equipes Sociales, assurent bénévolement tous ces cours.

Mais ce qu'il faudrait pouvoir dire, c'est l'union, l'amitié créées par ces rencontres, la joie, le réconfort que tous en éprouvent.

**FAMILLES DE NOS MARINS ET DE NOS SOLDATS,
PRÊTRES DE NOS PAROISSES BRETONNES,**

Votre aide est indispensable.

Vous connaissez maintenant nos raisons d'être et nos besoins,

VOTRE RESPONSABILITÉ EST ENGAGÉE.

Travaillez avec nous à cette œuvre de bien.

Donnez votre adhésion de membre de l'Association, et envoyez votre cotisation à :

M^r Dein, notaire, 25, rue de la Mairie à Brest, trésorier de l'Association.

Cotisation annuelle : Membre bienfaiteur de 200 fr. à 2.000 fr. ; Membre titulaire de 10 fr. à 200 fr.

Monseigneur l'Evêque recommande cette belle œuvre à la générosité de tous les diocésains, surtout aux familles des Marins.

BIBLIOGRAPHIE

J. DE GIGORD, Editeur, 15, rue Cassette, Paris (VI^e).

LES LETTRES SPIRITUELLES EN FRANCE, par Mgr Moïse CAGNAC (Leçons données à l'Université Catholique de Paris), 2 volumes de XLIII-327 et de IV-415 pages, Prix : 25 francs.

TABLE DES MATIÈRES. — Tome I. — Introduction : Les lettres Spirituelles. Chapitre I, S. François de Sales. Chapitre II, Bérulle. Chapitre III, Olier. Chapitre IV, S. Vincent de Paul. Chapitre V, Les Jésuites. Chapitre VI, Les Jésuites. Chapitre VII, Port-Royal. Chapitre VIII, Port-Royal. Chapitre IX, Bossuet.

Tome II. — Chapitre X, Fénelon. (xviii^e siècle). Chapitre XI, Caussade et Lombez. (xix^e siècle). Chapitre XII, Lamennais. Chapitre XIII, Lacordaire. Chapitre XIV, Monseigneur Dupanloup. Chapitre XV, Libermann. Chapitre XVI, Monseigneur de Ségur. Chapitre XVII, Les Jésuites. Chapitre XVIII, Monseigneur Gay. Chapitre XIX, Le P. Didon, les Chanoines Beaudenon et Chaumont. Chapitre XX, Monseigneur d'Hulst. Conclusion. Essai de synthèse.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

FACILITÉS POUR LA LIVRAISON A DOMICILE DES BAGAGES DANS PARIS. — Les voyageurs en provenance du réseau d'Orléans ou de ses au-delà désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clefs s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

BON MATÉRIEL SCOLAIRE d'occasion à céder,
à bon compte, à Brest. — S'adresser à l'Inspection diocésaine, Quimper.

Chaussures de Luxe et de Fatigué.

MAISON DE CONFIANCE

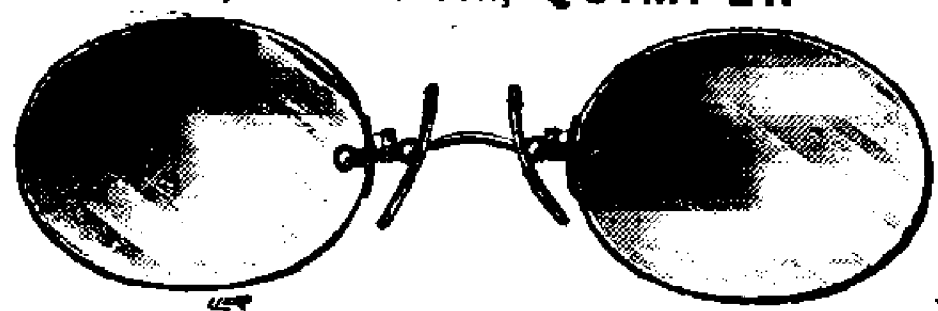
M^{lle} Sergent, Madame FEUNTEUN, Successeur
8, Rue Saint-François, Quimper

CHAUSSURES SPÉCIALES | **CHAUSSONS DIVERS**
dites « à boucles » | et Pantoufles.

POUR LE CLERGÉ | PARAPLUIES

REPARATIONS DE CHAUSSURE

DELBENN

DEPOSÉE
DELAROCHE
 Opticien diplômé
 BANDAGISTE
LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
 16, rue Kéréon, QUIMPER

 MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGÉ

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE
 Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage
JEUSSET-EVELLIN
EVELLIN-Frères, Successeurs
 Fournisseurs attitrés de l'Archevêché
 7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81
Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries
 Draps et Tentures mortuaires
 — Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christe en fonte pour calvaires —
 Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.
 Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

AU RÉGULATEUR
 Horlogerie - Bijouterie
 Orfèvrerie
 Joaillerie - Lunetterie
R. LE ROUX-BALBOUS
 16, rue Astor - QUIMPER
 EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS
 MAISON DE CONFIANCE
 R. C. QUIMPER 5548 - Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses
 Atelier spécial de réparations soignées et garanties

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 4 Octobre 1929.

N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
 DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Octobre. — 20^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
 • Au chœur, solennité du Très Saint Rosaire.
Lundi 7. — Le T. Saint Rosaire de la B. V. Marie. Double de 2^e classe. Blanc.
Mardi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 9. — S. Denis et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 10. — S. François Borgia, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Méloir, Martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 12. — S. Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 13. — 21^e dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pierre-Quilbignon du 6 au 7 Octobre.
 Plomodiern du 8 au 12 —

PARTIE OFFICIELLE COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Pierre Affret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, est nommé chanoine honoraire.

PARTIE NON OFFICIELLE CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480. Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XX^e Dimanche après la Pentecôte, 6 Octobre : Solennité du Rosaire : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — La messe de 9 heures est pour le Souvenir Français, allocution de Mgr l'Evêque, chant de l'absoute. — Vêpres du Saint

Rosaire à 2 h. 1/2, suivies de la procession et des prières prescrites, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures. — Réunion des zélatrices de la Propagation de la Foi.

Judi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi : confession des petits enfants.

Toute la semaine : prières du Rosaire, le soir à 8 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XX^e Dimanche après la Pentecôte (6 Octobre)* : Solennité du Très Saint Rosaire : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession et prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs, à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

* **LOCTUDY. — Adoration.** — On recommande aux prières des personnes pieuses du diocèse l'Adoration de Loctudy, qui aura lieu du 11 au 19 Octobre.

Avis de service. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Louis Jaouen, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, sera chanté dans la chapelle de l'Etablissement, *mercredi 9 Octobre*, à 10 h. 1/2.

QUIMPER. — Retraite des Conscrits. — Les retraits, malheureusement peu nombreux, ils étaient 20, ont eu une conduite exemplaire. A aucun moment, pas même le jour de l'arrivée, ils n'ont fourni l'occasion de leur adresser la plus légère réprimande. Aussi, il est à regretter que ces retraites ne soient pas plus suivies.

Voici les paroisses qui ont figuré à la retraite : Briec, 8 ; Ergué-Gabéric, 3 ; Scaër, 3 ; Plonévez-Porzay, 2 ; Landrévarzec, 2 ; Plogonnec, 1 ; Saint-Coulitz, 1.

N. B. — Le contingent appelé en Octobre prochain n'est recruté que sur trois mois.

— **La retraite bretonne pour les femmes et les jeunes filles** s'ouvrira à la Retraite de Quimper le *lundi 14 Octobre*, à 6 heures du soir, et se terminera le *samedi matin 19*.

Le prix de la pension est de 35 francs. Les retraits sont priées d'apporter leur provision de beurre.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire à toutes les messes.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne pour les femmes. s'ouvrira à la Retraite de Lesneven, le *dimanche 20 Octobre*, à 6 heures du soir, et se terminera le *samedi matin, 26 Octobre*. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer au prône.

— **Retraite bretonne de Tertiaires du 22 au 28 Septembre 1929.** — 37 paroisses, 115 retraits : Plouguerneau, 16 ; Lesneven, 10 ; Plouider, 9 ; Lannilis, Plabennec, Ploudaniel et Plouvien, 6 ; Goulven, Plouarzel, Ploumoguier et Trégantec, 4 ; Lambézellec et Lanhouarnau, 3 ; Brest (Saint-

Martin), Cléder, Crozon, Le Drennec, Kerhuon, Ploudiry, Plouédern, Plouguin, Plounéour-Trez et Tréflévenez, 2 ; Bodilis, Guipronvel, Guissény, Gouesnou, Lanarvily, Landéda, Landivisiau, Morlaix, Plougar, Plouneventer, Plouyé, Plouzévé, Saint-Derrien et Saint-Urbain, 1.

MORLAIX (La Salette). — **La retraite des Conscrits** de la classe 1929, 2^e contingent, s'ouvrira à la Salette, le *lundi 7 Octobre*, à 6 heures du soir, et se terminera le *vendredi matin 11*.

Sont convoqués à cette retraite les jeunes gens des cantons suivants : Morlaix, Taulé, Saint-Thégonnec, Sizun, Saint-Pol-de-Léon, Plouzévé, Landivisiau, Plouigneau, Lanmeur, Huelgoat.

Les retraits devront apporter leur provision de beurre.

N. B. — MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de vouloir bien annoncer cette retraite au prône, le *dimanche 6 Octobre*.

— **La retraite du Tiers-Ordre**, maintenue à la même date, c'est-à-dire du 6 au 12 Octobre, sera donnée dans la chapelle de Saint-François.

QUIMPERLÉ. — Retraite Bretonne. — Une retraite bretonne pour les femmes, aura lieu à Quimperlé le *14 Octobre*.

Réunion des Directeurs de Groupes de Jeunesse. — Les Directeurs d'Œuvres de Jeunesse du Sud-Finistère sont invités à prendre part à la réunion qui se tiendra le *8 Octobre*, salle de la Direction générale des Œuvres de Jeunesse, Quimper.

Le R. P. Guitton, de la Revue *l'Action Populaire*, y sera.

Au programme, communications : de M. l'abbé Abarnou, sur la J. O. C. ; de M. l'abbé Le Goff, sur les œuvres maritimes ; de M. l'abbé Guivarch, sur les œuvres rurales.

La réunion commencera à 9 heures ; cet avis tient lieu d'invitation.

Ceux qui ne pourraient participer à cette réunion voudront bien s'en excuser.

ILE D'OUessant. — L'Adoration (13-21 Septembre). — Le *vendredi 13 Septembre*, débarquait à Ouessant, après une heureuse traversée, un groupe de prêtres : c'étaient les PP. Le Jollec, Goutorbe et Colin, de la Compagnie de Jésus ; c'étaient MM. les Recteurs d'Hanvec et du Tréhou, c'était M. le Vicaire de Plomodiern.

Reçus avec une cordialité toute fraternelle par le clergé local, ils ouvraient immédiatement les exercices de l'Adoration, en évangélisant 275 enfants, garçons à la physionomie si éveillée, fillettes au costume si gracieux, en les préparant à recevoir dans leurs cœurs si purs le pain même des Anges.

Cependant, le sympathique Recteur de Saint-Joseph du

Pilier-Rouge est venu compléter le nombre des missionnaires. Le travail ne leur fera pas défaut. Toute la semaine, et à longueur de journée, les fidèles vont remplir la vaste église. Après les 5 instructions bretonnes de chaque jour, ils viendront encore bien nombreux écouter la parole si ardente du vénéré P. Goutorbe, prédicateur attitré de retraites pastorales, mais sachant se faire tout à tous. Ils chantent avec enthousiasme, et avec une justesse remarquable, nos meilleurs cantiques bretons et français : pour la direction du chant, on n'a d'ailleurs que l'embarras du choix entre les prêtres qui prennent part à l'Adoration. Ils se montrent d'une docilité exemplaire à la voix, et au moindre geste des missionnaires.

On a distribué pour la première série d'exercices 675 communions (155 hommes) et pour la deuxième série 780 (205 hommes).

A quiconque s'étonnerait de la différence entre le nombre des hommes et celui des femmes, il suffira de faire remarquer qu'entre 15 et 45 ans, les Ouessantais, engagés dans la marine marchande, ne sont guère dans leur chère île. Mais si la population stable d'Ouessant se compose surtout de femmes qu'ont évoquées certains romanciers, ce sont celles que l'Esprit-Saint loue, par la plume des auteurs sacrés, pour leur esprit de foi, leur prudence surnaturelle et leur amour du travail.

Depuis un an, la paroisse d'Ouessant possède un Curé qui, en fait de navigation, peut rivaliser avec les marins les plus expérimentés. Nul doute qu'il ne dirige, avec la même habileté, jusqu'au port de la bienheureuse éternité, les fidèles que l'Evêque lui a confiés.

La réunion des anciens élèves du Creisker. — Nous voudrions nous étendre longuement sur ces fêtes de nos Institutions diocésaines, mais la *Semaine religieuse* est débordée. Elle désirerait que, tenant compte du peu de pages dont elle dispose, nos correspondants réservent au *Courrier*, au *Nouveliste*, aux journaux locaux et à leurs bulletins spéciaux le récit détaillé, et résumé pour nous les faits saillants et la physionomie religieuse.

C'est ce que nous apporte l'écho qui nous vient du Creisker.

Les Anciens Elèves s'étaient groupés au nombre de 208. La messe fut célébrée par M. Kerbiriou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, et son neveu, M. Kerbiriou, chapelain de Kérinou, l'historien très apprécié de Mgr de la Marche, lauréat de l'Académie Française, fit une instruction, écoutée avec délices, sur le « culte de Notre Dame du Creisker à travers les Ages ». On nous en promet le texte complet que produira le *Créisker*, bulletin du Collège.

A la réunion des Anciens, M. le docteur Bagot, président, parle du projet de monument à la mémoire de M. le chanoine Floch, ancien supérieur. M. le chanoine Mesguen recommande à ses chers auditeurs la « Journée des Etu-

dants », 24 Septembre, à Landerneau, et tous vont recevoir Mgr l'Evêque, qui vient bénir la nouvelle aile du Collège.

La fête se continue dans la salle aménagée en immense réfectoire ; et, après les toasts, tous applaudis, de M. le docteur Bagot et de M. le Supérieur, quand Monseigneur se lève, tous sont ravis et charmés par « cette extraordinaire variété de pensées qui jaillissent naturellement et coulent sans effort comme une eau limpide, sous le souffle caressant d'une voix chaude qui s'élève et retombe, légère... ».

La Semaine rurale du Nivot. — C'est, au jugement de ceux qui ont dirigé ou suivi les cinq Semaines rurales tenues dans le diocèse, celle qui a présenté les preuves les plus remarquables de travail sérieux, de piété, d'entrain, de cordialité dans les relations entre semainiers venus de toutes les parties du diocèse, hormis les archiprêtres de Morlaix et de Quimperlé.

A peu près les deux tiers avaient terminé leur service militaire, et un certain nombre d'entre eux étaient des chefs d'exploitation déjà expérimentés.

L'autre tiers était composé de jeunes, mais ils se mirent bien à la page, et ne furent pas les moins attentifs aux cours et aux exercices religieux. Le but visé par le fondateur des Semaines rurales : un heureux mélange de prédications, de cours professionnels et d'exercices pratiques, a été parfaitement atteint au Nivot ; l'accueil charmant, les démonstrations professionnelles de ses directeurs, les « leçons de choses » dont ont profité si largement les semainiers, dans cet admirable centre de formation rurale, ont gagné tous les cœurs, et nous espérons que notre groupe de semainiers formeront, avec les fondateurs et les administrateurs de l'Ecole : les Belbéoc'h, les Tirilly, les Guébriant, les Berthéléme, les L'Haridon, une solide *Amicale*, pour favoriser et peupler le Nivot de nombreux élèves qui, comme les premiers diplômés sortis, seront l'honneur de nos plus prospères exploitations bretonnes.

Un prêtre, directeur d'école libre rurale, qui a suivi tous les exercices, nous disait au départ sa vive admiration, et exprimait le regret que tous ses confrères de l'enseignement libre n'y eussent pas pris part. Ils eussent mieux saisi, pour les seconder, la portée de nos efforts.

Nous laissons aux comptes rendus du *Courrier* et de *Ar Vro Goz*, le soin de signaler les beaux travaux et les excellents rapports, ainsi que les démonstrations pratiques qu'ont dirigées M. Hervé de Guébriant, M. Jacq. M. Belbéoc'h, M. Floc'h, le prestigieux directeur du Nivot, et la magnifique conférence, d'une si haute importance pour l'avenir, sur le rôle de la femme au foyer rural, qu'a faite Mme la comtesse de Keranflec'h.

Nous nous bornons au côté religieux de la Semaine, aux sermons bretons de M. le chanoine Uguen, sur la sanctification du dimanche et sur la lutte contre l'alcool par la *Croix-Blanche*, de M. Gargadennec, recteur de Brennilis, sur la foi agissante, et sur l'amour de la sainte Eucharistie ; aux ins-

tructions françaises de M. le chanoine Le Roy, sur le rayonnement de la vie chrétienne du paysan breton dans sa maison, dans sa paroisse, dans l'église, par les traditions familiales maintenues, par le caractère de « vicaire laïque », de sa coopération à la vie paroissiale, par sa « dévotion au Pape », à la hiérarchie religieuse, et aussi par sa sollicitude à faire germer les semences de vocations sacerdotales dans sa famille.

La messe quotidienne, suivie avec tant de piété au chant du cantique breton qui commente chaque partie du Saint-Sacrifice, les communions chaque jour plus nombreuses, jusqu'à la communion générale du dimanche, la prière quotidienne pour obtenir de Dieu de nombreux et saints prêtres, la messe de clôture, si pieuse, avec l'assistance de Monseigneur l'Evêque, le salut et le *Te Deum*, enfin la séance générale, le coup d'œil d'ensemble jeté sur les travaux de la Semaine par M. de Guébriant, le splendide rapport de M. Belbéoc'h père, et, couronnant le tout, les leçons de haute sainteté rurale rappelées par Monseigneur l'Evêque par son émouvant récit de la vie de Nicolazic, le voyant de Sainte-Anne d'Auray, tout cela a formé un ensemble de profonde piété, qui a été le commentaire, le jour de sa fête, du cri victorieux : *Quis ut Deus*, de l'Archange saint Michel.

A. R.

P. S. — Nos lecteurs auront eux-mêmes corrigé les fautes d'impression échappées dans le compte rendu de la Semaine rurale féminine de Lesneven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les obsèques du cardinal Dubois. — Célébrées le mardi 1^{er} Octobre, elles se sont déroulées en un imposant cortège qui comprenait des délégations nombreuses de toutes les œuvres et de toutes les Congrégations religieuses de Paris. Le gouvernement s'était fait largement représenter, y étaient : M. Tardieu, ministre de l'Intérieur ; M. Poncet, sous-secrétaire d'Etat. Tous les corps constitués, l'armée, la magistrature, le Parlement, le Conseil municipal, formaient des groupes compacts.

64 Archevêques et Evêques occupaient les stalles du chœur. En face du trône du célébrant, le cardinal Charost, était l'estrade occupée par les Em. Card. Maurin, Binet, Hlong, archevêque polonais. Le cardinal de Malines était représenté par son auxiliaire.

Selon les règles de la liturgie, les orgues se taisaient, et le chant grégorien, interprété par la maîtrise de Notre-Dame et les séminaristes du Saint-Esprit, de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare, donna à l'office liturgique un caractère de majesté et de piété incomparable.

Mgr Crépin, remerciant au nom du clergé de Paris les Em. Cardinaux, les Archevêques et les Evêques, résumait l'action exercée par le Cardinal défunt. Il fut un apologiste

hors de pair par sa bonté, son esprit d'union, son dévouement au Pape, et sa loyale ouverture à tous les rapprochements qui préparaient la paix publique et religieuse.

Le Vatican et la mort du cardinal Dubois. — Le Saint-Père a été très ému de la mort du cardinal Dubois. Il a célébré mardi la messe pour le repos de son âme.

La notice nécrologique, publiée par l'*Osservatore* dans la partie officielle, trace un très bel éloge du regretté archevêque de Paris. « Il fut, dit-il, dans la capitale de la France, au cœur d'un grand pays, dans les années qui suivirent la guerre, le messager de la pacification, le représentant le plus noble de la mission sociale de l'Eglise, le tuteur le plus ferme de sa discipline, le défenseur de sa vérité en face de toutes les erreurs et de tous les égarés. »

Et après avoir rappelé la lettre mémorable envoyée récemment au cardinal Dubois par Pie XI, l'*Osservatore* conclut en ces termes :

« Cette lettre, qui aurait constitué l'ornement le plus précieux des fêtes jubilaires qui se préparaient en Octobre prochain pour l'éminentissime archevêque, reste ainsi le suprême éloge d'une vie entièrement dépensée pour l'Eglise, pour la patrie, pour les âmes, et cette vie s'est close par une dernière preuve d'attachement au Siège de Pierre, dans la réponse au message pontifical que le mourant dicta de son lit de douleur avec des paroles admirables de reconnaissance, de foi et d'amour. »

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST, ANGERS, 2, rue Volney. — **Reprise des Cours.** — Pour l'année scolaire 1929-1930, les cours reprendront à l'Université Catholique aux dates suivantes :

1) Pour les Facultés de Théologie, des Lettres et des Sciences (non compris le P. C. N.), le mardi 22 Octobre, au matin.

2) Pour la Faculté de Droit, le P. C. N. et les Ecoles Supérieures d'Agriculture et de Commerce, le mercredi 6 Novembre, au matin.

Selon qu'ils suivent les cours du premier ou du second groupe, MM. les Etudiants devront donc être à Angers, soit le lundi 21 Octobre au soir, soit le mardi soir, 5 Novembre.

Comme d'ordinaire, la messe du Saint-Esprit sera célébrée le jour de la « rentrée solennelle », présidée par NN. SS. les Evêques Protecteurs ; cette année, le mardi 19 Novembre.

Retraite de rentrée. — Une retraite de rentrée, destinée à tous les étudiants de l'Université, qu'ils soient ou non inscrits aux Maisons de famille, est organisée pour permettre aux jeunes gens de commencer ou de poursuivre leurs études supérieures dans les meilleures conditions.

Elle a lieu à la Maison Sainte-Anne.

Elle ouvrira le samedi 2 Novembre, à 20 heures et sera close le mardi 5 Novembre, à 18 heures.

Elle sera prêchée par M. l'abbé Décout.

Pour obtenir les renseignements désirables, on peut s'adresser soit à M. le Secrétaire général de l'Université, soit à M. le Directeur des Internats de l'Université.

Les adhésions doivent parvenir à M. l'abbé de Boissieu, 2, rue Volney, Angers.

A propos d'un Centenaire. Une lettre du Bienheureux Théophane Vénard à sa sœur. — Du 18 au 20 Août, à Saint-Loup-sur-Thouet, au diocèse de Poitiers, a été célébré un triduum solennel pour fêter le centenaire du Bienheureux Martyr Théophane Vénard. S. Em. le cardinal Charost en a présidé les cérémonies.

La vie du Bienheureux vient d'être écrite par M. l'abbé Francis Trochu, l'éminent biographe du saint Curé d'Ars. Nous lui empruntons cette lettre du Martyr à sa sœur Mélanie. Rien ne révèle mieux la délicatesse et la grandeur de cette âme qui associait si bien les sentiments de l'affection la plus tendre aux aspirations les plus sublimes.

Théophane était « en cage » depuis déjà un mois. Le martyre qu'il attendait impatiemment ne pouvait plus tarder.

Avant de quitter ce monde, il voulut dire un suprême adieu aux êtres qu'ici-bas il avait le plus aimés... Anne Nghièn lui avait procuré de l'encre de Chine et de longues bandes d'un papier jaune d'un côté, rouge de l'autre. Il s'était taillé lui-même une plume dans une tige de bambou. C'est avec cette plume improvisée et sur ce papier grossier dont là-bas on fait des lanternes que péniblement, la nuit venue, il va noter les dernières effusions de son cœur.

« A Mlle Mélanie Vénard, chez son père, à Saint-Loup-sur-Thouët, par Parthenay (Deux-Sèvres). »

20 Janvier 1861. (En cage au Tonkin.)

CHÈRE SŒUR,

J'ai écrit, il y a quelques jours, une lettre commune à toute la famille dans laquelle je donne plusieurs détails sur ma prise et mon interrogatoire, cette lettre est déjà partie et, j'espère, vous parviendra. Maintenant que mon dernier jour approche, je veux t'adresser, à toi, chère sœur et amie, quelques lignes d'un adieu spécial, car, tu le sais, nos deux cœurs se sont compris et aimés dès l'enfance. Tu n'as point eu de secrets pour ton Théophane, ni moi pour ma Mélanie. Quand, écolier, je quittais, chaque année, le foyer paternel pour le collège, c'est toi qui préparais mon trousseau et adoucissait par tes tendres paroles la tristesse des adieux ; toi, qui partageais plus tard mes joies si suaves de séminaristes ; toi, qui a secondé par tes ferventes prières ma vocation de missionnaire.

C'est avec toi, chère Mélanie, que j'ai passé cette nuit du 26 février 1851, qui était notre dernière entrevue sur la terre, dans des entretiens si sympathiques, si doux, si saints, comme ceux de saint Benoît avec sa sainte sœur. Et quand j'ai eu franchi les mers pour venir arroser de mes sueurs et de mon sang le sol annamite, tes lettres, aimables messagers, m'ont

suivi régulièrement, pour me consoler, m'encourager, me fortifier. Il est donc juste que ton frère, à cette heure suprême qui précède de son immolation, se souvienne de toi, chère sœur, et t'envoie son dernier souvenir.

Il est près de minuit. Autour de ma cage de bois sont des lances et de longs sabres. Dans un coin de la salle un groupe de soldats jouent aux cartes, un autre groupe jouent aux dés. De temps en temps des sentinelles frappent sur le tam-tam et le tambour des veilles de la nuit, à deux mètres de moi, une lampe projette sa lumière vacillante sur ma feuille de papier chinois, et me permet de te tracer ces lignes. J'attends de jour en jour ma sentence. Peut-être demain je vais être conduit à la mort. Heureuse mort, n'est-ce pas ? Mort désirée qui conduit à la Vie !...

Selon toutes les probabilités, j'aurai la tête tranchée. Ignominie glorieuse dont le ciel sera le prix. A cette nouvelle, chère sœur, tu pleureras, mais de bonheur. Vois donc ton frère, l'auréole des martyrs couronnant sa tête, la palme des triomphateurs se dressant dans sa main ! Encore un peu, et mon âme quittera la terre, finira son exil, terminera son combat. Je monte au ciel, je touche la Patrie, je remporte la Victoire. Je vais entrer dans ce repos des élus, voir des beautés que l'œil de l'homme n'a jamais vues, entendre des harmonies que l'oreille n'a jamais entendues, jouir de joies que le cœur n'a jamais goûtées.

Mais auparavant il faut que le pain de froment soit moulu, que la grappe de raisin soit pressée. Serai-je un pain, un vin selon le goût du Père de famille ? Je l'espère de la grâce du Sauveur, de la protection de sa Mère Immaculée ; et c'est pourquoi, bien qu'encore dans l'arène, j'ose entonner le chant du triomphe comme si j'étais déjà couronné vainqueur.

Et toi, chère sœur, je te laisse dans le champ des vertus et des bonnes œuvres. Moissonne de nombreux mérites pour la même vie éternelle qui nous attend tous les deux. Moissonne la foi, l'espérance, la charité, la patience, la douceur, la persévérance, une sainte mort !...

Adieu, Mélanie, adieu, sœur chérie, adieu ! Ton frère. »

Variétés

La Société de Saint-Vincent de Paul

Tout le monde connaît, au moins de nom, la Société de Saint-Vincent de Paul. Mais puisque l'intention recommandée pour le mois de Septembre aux associés de l'*Apostolat de la Prière* est l'accroissement des conférences et la fidélité à l'esprit de leurs origines, il peut n'être point sans intérêt de préciser quelles furent ces origines et à quel degré de développement la Société de Saint-Vincent de Paul est parvenue en un peu moins d'un siècle.

C'est, en effet, au printemps de 1833 que six jeunes étudiants, se plaçant volontairement sous la présidence d'un homme déjà mûr, décidèrent de se réunir chaque semaine

en conférence de charité. Ce nom de conférence, qui pourrait induire en erreur les personnes mal averties, n'impliquait dans l'esprit des fondateurs aucun plan de controverses ni de discussions théoriques. Tout au contraire, il s'agissait dans leur pensée de réagir contre les débats parfois tumultueux, toujours fort animés, d'une réunion purement oratoire, où toutes les idées, tous les partis étaient représentés, où un incrédule avait bruyamment reproché au christianisme d'avoir abdiqué son rôle traditionnel de protecteur de la misère humaine. Nos jeunes étudiants avaient à cœur de relever ce défi ; ils obéissaient aussi au désir instinctif de mettre leur persévérance chrétienne, l'intensité de leur foi et la pureté de leur vie morale, sous la sauvegarde de la pratique de la charité. D'instinct aussi, ils adoptèrent l'œuvre de charité qui leur parut la plus simple, la plus propre à les mettre en contact permanent avec la souffrance des classes ouvrières, c'est-à-dire la visite à domicile des familles indigentes. L'entreprise naissante fut placée sous le patronage de saint Vincent de Paul, le plus insigne apôtre de la charité dans l'ancienne France.

Ceci ressort des souvenirs recueillis par la suite, et surtout de l'admirable correspondance familière de celui que le P. Lacordaire a appelé « le saint Pierre de cet humble cénacle ». Agé de vingt ans, Frédéric Ozanam devait prématurément succomber vingt autres années plus tard, en plein essor de sa carrière littéraire, érudite, universitaire, apologétique, charitable : il vit la mort venir, et l'accueillit avec la résignation des grands chrétiens. Le procès de béatification du principal fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul vient de passer par les phases préliminaires et sa cause est à la veille d'être introduite en Cour de Rome.

Si peu favorable que fût l'ambiance du Quartier Latin à l'aube du règne de Louis-Philippe, les recrues se présentèrent nombreuses, étudiants venus de province ou issus de familles parisiennes. Pour assurer le bon ordre des séances et le fonctionnement régulier de l'œuvre, la division ne tarda pas à s'imposer en plusieurs sections ou conférences distinctes. Il en coûta beaucoup aux fondateurs de rompre cette unité primitive où se complaisait leur amitié : triomphant de répugnances infiniment respectables, la persuasive éloquence d'Ozanam fit adopter le sectionnement. Il assurait ainsi, sans pleinement l'entrevoir, le développement de la Société. Si la conférence fût demeurée unique, comme tant d'initiatives du même genre, elle se serait étiolée au fur et à mesure que les membres auraient avancé en âge et ne leur aurait point survécu. Au contraire, dès qu'il y eut plusieurs conférences à Paris, il s'en fonda d'autres dans diverses villes de France, puis successivement dans presque toutes les contrées de l'Europe et du monde chrétien. Sans se limiter aux étudiants, elles recrutèrent des hommes de tout âge, de toute condition sociale. Pour maintenir l'unité, une modeste hiérarchie fut établie, un règlement élaboré, que le Souverain Pontife Grégoire XVI sanctionna par l'octroi d'indulgences, et qui demeure toujours en vigueur.

(Messager du Cœur de Jésus.)

Directrices d'Ecoles, de Pensionnats, de Patronages, d'Ouvroirs :

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître. — Un martyr français au XIX^e siècle : LE BIENHEUREUX THÉOPHANE VÉNARD, Prêtre de la Société des Missions-Etrangères de Paris (1829-1861), d'après sa correspondance, les témoignages de sa cause et de nombreux documents inédits, par l'abbé Francis TROCHU, aumônier de l'Adoration, à Nantes, chanoine honoraire de Belley, docteur ès lettres. Un beau volume in-8° écu dxxvi-540 pages, 38 gravures, 2 autographes, 6 cartes géographiques. Prix : 22 francs ; franco : 24 francs. — E. Vitte, éditeur, 3, place Bellecour, Lyon (II^e) ; 1, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Voici certainement une des biographies les plus intéressantes et les plus attachantes qu'on puisse lire. L'auteur est le même qui a publié, il y a trois ans, cette histoire du saint Curé d'Ars que de nombreuses traductions ont répandue dans l'univers. Ici encore, M. l'abbé Trochu a mis tout son pur et clair talent d'écrivain, tout son cœur.

ANLYS & PAQUES 35-45, Rue de Sèvres
PARIS (6^e)
Pour Noël : Crèches et accessoires
Papier rocher, Troncs quêteurs (Catalogue franco)

L. BALMET VITRAUX

25 BIS Cours Barrilat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la



Exiger ce portrait

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la santé en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY, préparée à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies.

Bien exiger la véritable **JOUVENCE** de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

140

PNEUS DUNLOP

44^e ANNÉE.

Vendredi 11 Octobre 1929

N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Octobre. — 21^e après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Edouard.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Edouard.

Lundi 14. — S. Calixte 1^{er}, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — Apparition de l'Archange S. Michel. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 17. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2^e classe. Rouge.

Samedi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 22^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Loctudy du 13 au 17 Octobre.

Saint-Thégonnec du 18 au 20 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Église et les Questions Sociales.

Réponse de la Sacrée Congrégation du Concile à Mgr Liénart.

Voici le texte de la réponse adressée par la Sacrée Congrégation du Concile à Mgr Liénart, évêque de Lille, au sujet d'un conflit qui s'est élevé entre le Consortium des Patrons de la région Roubaix-Tourcoing et les Syndicats ouvriers chrétiens de la même région :

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

Cette Sacrée Congrégation du Concile, saisie d'un recours de M. Eugène Mathon, au nom du Consortium des Patrons de la région Roubaix-Tourcoing, et priée de donner son juge-

ment sur le conflit qui s'est élevé entre ledit *Consortium* et les Syndicats ouvriers chrétiens de la même région, après un attentif et mûr examen de la grave et délicate question, a pris les délibérations suivantes, qu'elle communique à Votre Grandeur, dans l'espoir que, notifiées aux parties intéressées, elles puissent faire cesser le différend et opérer la concentration de toutes les forces des catholiques contre les ennemis de la religion et de l'ordre social.

X

Avant tout, la Sacrée Congrégation juge opportun de rappeler qu'on ne saurait mettre en doute la compétence de l'Eglise en pareille matière, sous le prétexte qu'il s'agit d'intérêts purement économiques. Léon XIII proclama cette compétence lorsque, envisageant, dans l'Encyclique *Rerum novarum*, les rapports entre patrons et ouvriers, il déclarait : « C'est avec assurance que Nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de Notre droit. » De même Pie X, dans l'Encyclique *Singulari quadam*, du 24 Septembre 1912, disait : « La question sociale et les controverses qui s'y rattachent relativement à la nature et la durée du travail, à la fixation du salaire, à la grève, ne sont pas purement économiques et susceptibles, dès lors, d'être résolues en dehors de l'autorité de l'Eglise. » Il sera par conséquent utile, et même nécessaire, de rappeler aux parties, dans leurs grandes lignes, les principes de la doctrine sociale catholique et les directives pratiques d'ordre moral, émanées de la suprême Autorité ecclésiastique en vue de régler les organisations et l'activité des Syndicats chrétiens.

I. — L'Eglise reconnaît et affirme le droit des patrons et des ouvriers de constituer des associations syndicales, soit séparées, soit mixtes, et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale.

« Les maîtres et les ouvriers eux-mêmes peuvent singulièrement aider à la solution, par toutes les œuvres propres à soulager efficacement l'indigence et à opérer un rapprochement entre les deux classes... Mais la première place appartient aux corporations ouvrières qui, en soi, embrassent à peu près toutes les œuvres. Aujourd'hui, les générations étant plus cultivées, les mœurs plus policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuses, il n'est point douteux qu'il ne faille adapter les corporations à la condition nouvelle. Aussi est-ce avec plaisir que Nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, soit mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons ; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. » (Léon XIII, *Rerum novarum*, 15 Mai 1891.)

« Quand il s'agit de se grouper en sociétés, il faut bien prendre garde de ne pas tomber dans l'erreur. Et ici, Nous voulons parler nommément des ouvriers, qui ont certes le droit de s'unir en association afin de pourvoir à leurs intérêts, l'Eglise y consent et la nature ne s'y oppose pas. » (Léon XIII, *Longinqua Oceani*, 6 Janvier 1895.)

II. — L'Eglise, dans l'état actuel des choses, estime moralement nécessaire la constitution de telles associations syndicales.

« Jamais assurément, à aucune autre époque, on ne vit une si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières. D'où viennent beaucoup d'entre elles, où elles tendent, par quelle voie, ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Mais c'est une opinion confirmée par de nombreux indices, qu'elles sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes et qu'elles obéissent à un mot d'ordre également hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations : qu'après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui se refusent à entrer dans leur sein, elles leur feront expier ce refus par la misère. Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre deux partis : ou s'inscrire dans ces associations périlleuses pour la religion, ou en former eux-mêmes d'autres et unir ainsi leurs forces afin de pouvoir se soustraire hardiment à un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, est-il personne, ayant vraiment à cœur d'arracher le plus grand bien de l'humanité à un péril imminent, qui puisse avoir là-dessus le moindre doute ? » (*Rerum novarum*.)

III. — L'Eglise exhorte à constituer de telles associations syndicales.

« Nous exhortons en premier lieu à constituer parmi les catholiques de ces sociétés qui s'établissent un peu partout à l'effet de sauvegarder les intérêts sur le terrain social. Car ce genre de sociétés est très adapté à nos temps : elles permettent à leurs membres d'aviser à la défense de leurs intérêts en même temps qu'à la conservation de la foi et de la morale. » (Pie X, aux archevêques et évêques du Brésil, 6 Janvier 1911.)

Le même pontife exhortait le comte Medolago Albani, par une lettre du 19 Mars 1904, en ces termes : « Continuez donc, cher Fils, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, à promouvoir et à diriger, non seulement des institutions de caractère purement économique, mais encore d'autres qui leur sont apparentées, les unions professionnelles, ouvrières et patronales, établissant entre elles la bonne entente ; les secrétariats du peuple, qui donneront des conseils d'ordre légal et administratif... ; les encouragements les plus réconfortants ne vous manqueront pas. »

Et aux directeurs de l'Union économique italienne, il adressait ces paroles : « Quelles institutions devrez-vous de préférence promouvoir dans le sein de votre union ? Votre industrieuse charité en décidera. »

« Quant à Nous, celles qu'on appelle des syndicats Nous semblent très opportunes. »

Benoît XV écrivait, le 7 Mai 1919, au chanoine Mury, d'Auntun, par l'intermédiaire du cardinal secrétaire d'Etat, qu'il « désire voir faciliter l'accès des syndicats vraiment professionnels, et se répandre sur toute l'étendue du territoire »

français, de puissants syndicats animés de l'esprit chrétien, rassemblant en de vastes organisations générales, fraternellement associés, travailleurs et travailleuses des diverses professions. Il sait bien qu'en formulant ces encouragements, il sert tout ensemble, avec les intérêts les plus sacrés de la classe ouvrière, ceux de la paix sociale, dont il est le suprême représentant, et aussi ceux de la noble nation française, qui lui tient tant à cœur. »

Le Pape Pie XI, glorieusement régnant, faisait écrire, le 31 Décembre 1922, par le cardinal secrétaire d'Etat à M. Zirnheld, président de la Confédération française des Travailleurs chrétiens : « C'est avec le plus vif plaisir que le Saint Père a appris le progrès de ce groupement, qui tâche d'obtenir l'amélioration des classes laborieuses par la mise en pratique des principes de l'Evangile tels que l'Eglise les a toujours appliqués à la solution des questions sociales.

« Le Saint-Père forme les meilleurs vœux afin que les membres catholiques de vos groupements aient toujours à cœur de maintenir leur foi vive et leur piété fervente par la fréquentation régulière des différentes pratiques religieuses catholiques dans lesquelles ils puisent, avec les moyens de sanctification personnelle, les ardeurs du zèle et du dévouement qu'ils témoignent dans les associations syndicales... »

IV. — L'Eglise veut que les associations syndicales soient établies et régies selon les principes de la foi et de la morale chrétienne.

« On doit prendre pour règle universelle et constante d'organiser et de gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus aisée et la plus courte, le but qu'il se propose et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, de l'esprit, de la fortune. Mais il est évident qu'il faut viser avant tout l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux ; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés ; sinon, elles dégénéreraient bien vite et tomberaient ou peu s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place. » (Léon XIII, *Rerum novarum*.)

« Tel est précisément le motif pour lequel Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans des associations destinées à améliorer le sort du peuple, ni à entreprendre des œuvres analogues, sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui. » (Léon XIII, *Graves de communi*, 18 Janvier 1901.)

« Quoi qu'il fasse, même dans l'ordre des choses temporelles, le chrétien n'a pas le droit de négliger les intérêts surnaturels ; bien plus, les prescriptions de la doctrine chrétienne l'obligent à tout diriger vers le Souverain Bien comme vers la fin dernière. » (Pie X, *Singulari quadam*, 24 Septembre 1912.)

V. — L'Eglise veut que les associations syndicales soient des instruments de concorde et de paix, et, dans ce but, elle suggère l'institution de commissions mixtes comme un moyen d'union entre elles.

« Ceux qui se glorifient du titre de chrétiens, qu'ils soient pris isolément ou en tant que groupes ou associations, ne doivent pas, s'ils ont conscience de leurs obligations, entretenir entre les classes sociales des inimitiés et des rivalités, mais la paix et la charité mutuelles. » (Pie X, *Singulari quadam*.)

« Que les écrivains catholiques, en prenant la défense de la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple l'aversion pour les classes supérieures de la société... Qu'ils se souviennent que Jésus-Christ a voulu unir tous les hommes par le lien d'un amour réciproque, qui est la perfection de la justice et qui entraîne l'obligation de travailler mutuellement au bien les uns des autres. » (Instruction de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, 27 Janvier 1902.)

« Ceux qui président à ce genre d'institutions (ayant pour but de promouvoir le bien des ouvriers) doivent se souvenir... que rien n'est plus propre à assurer le bien général que la concorde et la bonne harmonie entre toutes les classes, et que la charité chrétienne en est le meilleur trait d'union. Ceux-là travailleraient donc fort mal au bien de l'ouvrier qui, prétendant améliorer ses conditions d'existence, ne l'aideraient que pour la conquête des biens éphémères et fragiles d'ici-bas, négligeraient de disposer les esprits à la modération par le rappel des devoirs chrétiens ; bien plus, iraient jusqu'à exciter encore davantage l'animosité contre les riches en se livrant à ces déclamations amères et violentes par lesquelles des hommes étrangers à nos croyances ont coutume de pousser les masses au bouleversement de la société. » (Benoît XV à l'évêque de Bergame, 11 Mars 1920.)

« ... Que les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers. Afin de parer aux réclamations éventuelles qui s'élèveraient dans l'une ou l'autre classe au sujet de droits lésés, il serait très désirable que les statuts eux-mêmes chargeassent des hommes prudents et intègres, pris dans son sein, de régler le litige en qualité d'arbitres. » (Léon XIII, *Rerum novarum*.)

« Les associations catholiques doivent, non seulement éviter, mais encore combattre la lutte des classes comme essentiellement contraire aux principes du christianisme... Il est opportun, utile et très conforme aux principes chrétiens de continuer, en principe, pour autant que cela est pratiquement possible, la fondation simultanée et distincte d'unions patronales et d'unions ouvrières, en créant, comme point de contact entre elles, des commissions mixtes chargées de discuter et de trancher pacifiquement, suivant la justice et la charité, les différends qui peuvent surgir entre les membres de ces deux sortes d'unions ouvrières. » (Lettre du cardinal Gasparri à l'Union économique sociale, 25 Février 1915.)

(A suivre.)

II. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Bossennec, recteur de Camaret	500
La paroisse	2.500
Congrégation des Mères chrétiennes, Ile Molène	105
— des Enfants de Marie, —	200
La paroisse	3.890
Anonyme, Carhaix	50
Anonyme, Plomelin	25
M. Laot, vicaire à Melgven	500
Anonyme, Plouvorn	500
Divers, —	57
Anonyme, N.-D. de Kerbonne	80
La paroisse de Plougouvelin (3 ^e versement)	1.000
M. Verne, professeur, Collège Saint-Louis	1.000
Anonymes	350
M. Nicolas, vicaire, Coray	500
C. G., anonyme Quimper	100
La paroisse de Saint-Corentin (nouveau versement) ..	1.015
Anonyme, Landerneau	500
Les Elèves de l'Ecole chrét. des filles, Pleyben....	600
Les Ancien. élèv. —	200
Les Enfants de Marie, —	200
Anonyme, —	2.000
Anonyme, —	2.000
3 anonymes, —	3.000
8 anonymes, 200 fr. 200	4.000
Divers, —	20.300

(Cette paroisse a déjà versé un don de 1.000 fr.,
soit un total de 33.300 fr.)

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480 Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXI^e Dimanche après la Pentecôte, 13 Octobre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie.
Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.
Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire.

— **EGLISE DE SAINT-MATHEU. — XXI^e Dimanche après la Pentecôte (13 Octobre) :** messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des personnes pieuses et des Communautés l'Adoration de Saint-Thégonnec, qui aura lieu du 18 au 26 Octobre.

QUIMPER. — La Messe de la Croix-Rouge — Dimanche, à 9 heures, a été dite, à la Cathédrale, par M. l'abbé Sparfel, économe du Grand Séminaire, chevalier de la Légion d'honneur, la messe annuelle de la Croix-Rouge et du Souvenir Français pour les morts de la guerre. Monseigneur présidait au trône, assisté de MM. Cogneau et Joncour, vicaires généraux. Au haut de la nef avaient pris place les autorités civiles et militaires et les délégations des sociétés patriotiques. Le catafalque était dressé au bas du chœur. Une foule pieuse remplissait la cathédrale, désireuse de s'associer à l'hommage religieux rendu aux héros de la guerre.

Après l'Evangile, Monseigneur a prononcé l'allocution de circonstance. Parlant du *Souvenir Français* et des pèlerinages qui se font cette année aux champs de bataille de 1914, il a rappelé que l'Eglise, qui aime tant la paix, accorde volontiers sa bénédiction à nos monuments de guerre, parce qu'ils expriment la reconnaissance populaire et prêchent la prudence aux hommes d'Etat. Elle a elle-même institué la fête du Saint Rosaire pour rendre grâce à Dieu de la victoire de Lépante remportée sur les Turcs.

Il invite ensuite les fidèles à répondre à l'appel qui leur est adressé par le Comité du Souvenir, en relisant sur nos monuments les noms de nos morts de la guerre, afin de les rendre inoubliables dans les familles et dans le pays, et de faire sortir de leur sacrifice les leçons de vertu chrétienne et de dévouement patriotique dont les nouvelles générations ont besoin pour entretenir dans la société les fraternelles habitudes d'ordre, de justice sociale et de charité.

Evoquant enfin la pensée de l'hommage populaire rendu, il y a six mois, au maréchal Foch, et hier au Cardinal de Paris, il a rappelé une fois de plus le devoir de la prière pour nos morts et pour la France.

L'absoute, donnée par Monseigneur, a terminé cette émouvante cérémonie de la reconnaissance patriotique.

Société de Saint-Vincent de Paul. — Le Président du Conseil Central du Finistère a l'honneur d'informer ses confrères, ainsi que MM. les membres du clergé, que la réunion annuelle du Conseil Central se tiendra le dimanche 13 Octobre 1929, à l'Evêché de Quimper, rue de Rosmadec, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc.

QUIMPER. — Retraite bretonne. — La retraite bretonne pour les femmes et les jeunes filles s'ouvrira à la Retraite de Quimper le lundi 14 Octobre, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi matin.

Le prix de la pension est de 35 francs. — Les retraitantes sont priées d'apporter leur provision de beurre.

MM. les Cures et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire à toutes les messes.

LANDERNEAU. — Le Congrès de J. E. C. (mardi 24 Septembre). — Les étudiants catholiques et les grands élèves des Collèges libres et des établissements secondaires publics du Finistère ont répondu nombreux à l'appel de M. le chanoine Le Goasguen : près de 300 jeunes gens ont assisté à la discussion des quatre rapports qui exposaient les divers aspects de la question mise à l'étude : *Que deviennent nos Etudiants ?*

A ce Congrès, — dont Monseigneur l'Evêque avait accepté la présidence d'honneur, et auquel avaient prêté leur bienveillant patronage MM. les chanoines Messenger, supérieur du Grand Séminaire ; Moënner, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; Le Helloco, secrétaire général de l'Université d'Angers, et MM. les Supérieurs des Collèges libres du diocèse ; MM. les Inspecteurs diocésains des écoles primaires, et de nombreuses personnalités laïques : amiral Exelmans, général de Réals, docteur Picquenard, Hyacinthe Belbéoc'h, — nos étudiants et grands collégiens sont venus demander la lumière sur leurs devoirs de futurs chefs et de futurs entraîneurs, sur leurs obligations de futurs apôtres de l'Action catholique.

Que deviennent nos étudiants ? Prêtres, répond M. l'abbé Cadiou, qui parle d'expérience. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé de l'Université, M. Cadiou, devant qui s'ouvrait dans le monde une brillante carrière, s'est consacré totalement au service de Dieu dans le sacerdoce : aboutissement fréquent, chez un jeune homme, du désir de rendre son apostolat plus efficace.

Que deviennent-ils ? Une bonne élite dans toutes les professions libérales, répond René Peyron, licencié en droit, président des Etudiants bretons d'Angers, mais à cette double condition que la carrière choisie soit en harmonie avec leurs aptitudes et que leur vie morale et religieuse soit à la hauteur de leurs obligations sociales. Or, pour se conserver bons et chrétiens, dit à son tour Pierre Peslin, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, les étudiants doivent surtout entretenir leur vie intérieure par la méditation quotidienne, les retraites fermées, la prière et la fréquentation des sacrements, sans oublier les œuvres d'apostolat. Ainsi préparés, nous explique M. le chanoine Le Goasguen, ils pourront seconder l'apostolat sacerdotal en utilisant leur influence au profit de l'Action catholique à laquelle le Pape les convie tous.

Dans un magistral discours de clôture, Robert Garric, agrégé de l'Université, fondateur des Equipes sociales, nous a entretenus de la jeunesse contemporaine, des justes griefs qu'on lui fait, mais aussi des belles qualités qu'on doit lui reconnaître. « Où vont les jeunes ? — Sans hésitation, dit-il, je réponds : A Dieu, et même au Christ. » Témoignage encourageant, quand on sait que son optimisme est fondé sur la profonde connaissance qu'il a des milieux intellectuels et des milieux populaires.

Après les deux rapports de la matinée, nous assistâmes à une messe avec chants dite par un légionnaire, M. l'abbé

Madec, professeur de Première à Saint-Pol. Puis un banquet de 300 couverts fut servi au restaurant Guéguen. On peut dire que jamais Congrès ne fut mieux réussi. Ajoutons, pour terminer, que nous eûmes, dans nos prières, un souvenir pour le cardinal Dubois, et que deux télégrammes furent rédigés, séance tenante, qui transmirent au Pape et à l'Evêque « le filial attachement et la joyeuse soumission » de tous les Congressistes.

Le premier à Mgr Duparc était ainsi conçu : « 250 étudiants enthousiastes, réunis Congrès Landerneau, prient Votre Grandeur agréer sentiments filiales soumission. »

Monseigneur a répondu par le mot suivant :

« Heureux de savoir que les jeunes étudiants ont répondu si nombreux à Notre appel, je félicite et je bénis de tout cœur le président, les orateurs et les membres du Congrès. — † ADOLPHE, évêque de Quimper. »

Le second au Souverain Pontife et ainsi conçu :

« Cardinal Gasparri, Cité Vaticane.

» Etudiants, Facultés Catholiques, Grandes Ecoles et Facultés d'Etat, réunis en Congrès au nombre de 250 à Landerneau, Finistère, sous Haut Patronage de Mgr Duparc, évêque de Quimper et Léon, prient humblement Très Saint-Père agréer hommage très filial attachement, soumission joyeuse au Père commun et implorent bénédiction. »

Le Souverain Pontife a bien voulu accepter notre témoignage et a répondu à Mgr l'Evêque en ces termes :

« Citta del Vaticano.

» Paternellement sensible aux hommages des nombreux étudiants réunis en Congrès sous votre présidence, Saint Père remercie et formant vœux que travaux produisent fruits de salut pour les familles et la société, envoie aux intervenus et à leurs familles bénédiction apostolique implorée.

» Cardinal GASPARRI. »

Nous sommes heureux de transmettre à tous les jeunes gens ces bonnes nouvelles. Que la bénédiction du Saint Père et celle de l'Evêque du diocèse fortifient leurs résolutions de devenir des hommes, des chrétiens, des apôtres.

TRÉOUEGAT. — La Mission. — Tréouergat, qui peut, à juste titre, s'enorgueillir de son église romane, un bijou, église encore neuve pour ainsi dire (elle ne date que de 1902), vient de vivre des jours heureux. Ce sont ceux d'une mission. Prévue et annoncée depuis longtemps, les paroissiens ne pouvaient la perdre de vue. Chaque dimanche, en effet, depuis Pâques, une prière se disait au prône de la grand-messe pour attirer les grâces divines sur la paroisse et rappeler la grande affaire qui devait se traiter durant les jours bénis qui s'annonçaient. La mission durerait dix jours, du 19 au 29 Septembre, dont trois pour les enfants et le reste pour des grandes personnes. N'était-ce pas s'exposer à des abstentions ou à un manque de régularité dans la fréquen-

tation des différents exercices que de consacrer un nombre si restreint de jours au travail concernant le salut, travail auquel était conviée toute la paroisse à la fois ? Non, elle s'y attendait et n'en était pas surprise. A l'appel fait, tous entendaient répondre par leur présence, et, pour ce, s'assuraient d'une personne de garde à la maison, pour permettre à tout le monde d'entendre la parole de Dieu. Cette parole a été écoutée et elle a été donnée avec force par les bons Pères Le Provost et Person. Se partageant les instructions, l'un et l'autre ont montré tour à tour le grand écueil pour le salut, la loi qu'il faut observer pour mériter la gloire du ciel. Dès les premiers jours, les bons Pères avaient conquis leur auditoire, la moindre consigne était suivie; le chant, mené par M. Martin, vicaire à Plouvorn, marchait à merveille. Du début à la fin, pas de défaillance. 334 communions, dont 296 de grandes personnes, tel a été le résultat des pieux exercices. 38 enfants avaient précédé celles-ci à la Sainte Table. Ce chiffre global de communions indique assez combien nombreux ont été les fidèles venus de l'extérieur. Eh oui ! Il en est venu des paroisses voisines, mais aussi mention doit être faite de bonnes gens ayant appartenu jadis à Tréouergat. Les familles se retrouvaient presque au complet durant ces saints jours.

Dieu veuille que les enfants de Tréouergat et leurs parents soient fidèles à leur promesse d'être toujours à Lui. Ils l'ont promis aux belles cérémonies du dimanche 22 et du samedi 28, après la messe de communion; cérémonies qui témoignent du talent d'organisateur que possède le Père Le Provost. Jamais, au grand jamais, rien de semblable ne s'était vu à Tréouergat.

Un souvenir de la mission restera. Une nouvelle croix, de granit de Kersanton, œuvre de M. Gruice, marbrier à Saint-Renan, don des paroissiens, remplace désormais, au cimetière, celle de bois qui tombait de vétusté et qui y avait été dressée lors de la dernière mission de 1904. Avant sa mise en place définitive, une procession triomphale était prévue. Elle a eu lieu le dimanche 29. Le Christ, reposant sur un brancard recouvert de tenture rouge, bordée de dentelle blanche, fut porté sur l'unique artère de la petite commune par trois équipes d'hommes, ayant à leur tête et le Conseil paroissial et le Conseil municipal. Au cimetière se voyait un bel échafaudage disparaissant sous la verdure; les jeunes gens, sur la demande à eux adressée par le Père Le Provost, s'étaient chargés de son ornementation. Aux jeunes filles avait été confiée celle des autels. Fleurs et bougies ont afflué. Le maître-autel, dès le samedi matin, à la messe de communion générale, présentait un aspect magnifique. Les vieux, eux aussi, guidés par M. le Maire et son Adjoint, payant eux-mêmes de leur personne, ne voulant pas être inférieurs aux jeunes, avaient pris à cœur l'élargissement des allées du cimetière. Ces allées, trop étroites pour la procession projetée, ont été en un rien de temps bouleversées, mises de nouveau en état, puis recouvertes d'une nouvelle couche de sable frais. Tout était prêt pour la grandiose cérémonie de clôture. Merci à tous et à toutes.

Le V^e Congrès National de Recrutement Sacerdotal, sous le haut patronage de NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France, et sous la présidence de S. G. Mgr de la Celle, évêque de Nancy et de Toul, se tiendra à Nancy, les 14, 15, 16 et 17 Novembre 1929.

Les Congrès de Recrutement Sacerdotal ont pour but : d'émouvoir l'opinion catholique sur la pénurie actuelle du Clergé (en France il y a plus de 10.000 paroisses sans prêtres); — de provoquer un mouvement de prières pour les vocations; — de favoriser la rencontre des prêtres recruteurs; — de permettre l'étude des meilleures méthodes d'éveil, de préservation et de culture des vocations.

Le Congrès de Nancy a inscrit à son programme : *Les moyens traditionnels d'éveiller les vocations sacerdotales et religieuses.*

Priez pour son succès. Envoyez-lui votre offrande. Assistez à ses séances.

Adresser la correspondance et les offrandes à M. l'abbé Gegout, 35, cours Léopold, Nancy. — Chèque postal : Nancy 257.75.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 4 Octobre 1929. — Notre marché, malgré la tenue peu satisfaisante de la Bourse de New-York et de la place de Londres, se montre très résistant. On a introduit à terme, hier, 3 nouvelles séries de rentes, le 3 % amort. s'avance à 86,45, le 6 % 1920 à 105,70, le 4 % 1917 à 98, le 5 % 1920 à 130,75, le 3 % perpétuel reste à 80,40. Sauf le Foncier qui s'avance à 5.780, le groupe bancaire est au-dessous des cours précédents. Banque de France 24.200, Paris 3.240, Générale 1.844, Lyonnais 3.110, Société Marseillaise 1.235. Le Suez faiblit à 21.440, le Foncier Egyptien à 4.110, Rio à 6.320. Aux mines nouveau recul de la de Beers à 1.438, de Goldfields 316, de Chartered à 241. Tharsis est calme à 731. Pétrolifères calmes, la Royal revient à 4.425, Shell à 605, Wyoming à 640, Crédit Général à 1.065, Malopolska à 394, Petrofina à 720. Caoutchoutières calmes, Cambodge 281, Financière 273,50, Padang 997.

Aux affaires diverses Coty se tient à 1.200, Liotard progresse à 323, Messageries Fluviales à 660 sur l'annonce d'un dividende de 35 fr. contre 8,75 précédemment. Société Auxiliaire de Panification (S. A. P.). A signaler des négociations assez suivies aux alentours de 100 à 120 fr. de droits à l'augmentation de capital. Société Auxiliaire de Panification, 80, rue de Rivoli, à Paris. On sait que cette Société est en train d'implanter en France les procédés mécaniques et automatiques de fabrication du pain employés depuis plusieurs années à l'étranger et que ces procédés permettent un abaissement considérable du prix de revient. Les actions nouvelles étant émises à 110 la valeur du droit fait ressortir son prix à un cours inférieur à 250 fr., ce qui paraît extrêmement attrayant.

Parfumerie et Savonnerie Gilot. La parfumerie Gilot dont les actions sont recherchées aux environs de 180 fr. est renommée pour la qualité de ses produits, très appréciés des Grands Magasins dont elle est le fournisseur. Elle est donc à l'abri de l'instabilité de la mode, ce qui explique pourquoi son chiffre d'affaires est en constante augmentation et dépassera, cette année, de 30 % celui de l'exercice précédent. Etant donné le développement industriel de cette Société, nous croyons ses actions intéressantes.

LE SIROP PHÉNIQUÉ DE VIAL

combat les microbes ou germes de maladies de poitrine;
réussit merveilleusement dans les *Toux, Rhumes, Catarrhes,*
Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza.
Dans toutes les Pharmacies.

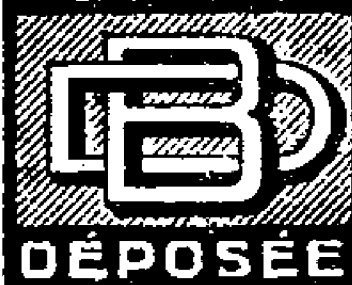
ARTS RELIGIEUX**MAISONS CHARLES LE PAUL**

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

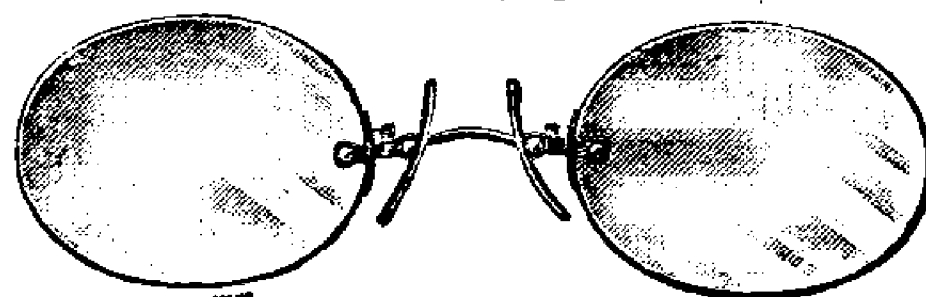
— M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle. —

DELBENN

DE LAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE**DELBENN**

16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 18 Octobre 1929.

N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Octobre. — 22^e après la Pentecôte. Semi-double.
Vert.

A la messe, mémoire de S. Jean de Kenty.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jean, de S. Hila-
rion, de Ste Ursule et ses compagnes.*Lundi, 21.* — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.*Mardi, 22.* — Anniversaire de la Dédicace de la cathédrale
de Quimper. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.*Mercredi, 23.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.*Jeudi, 24.* — S. Raphaël, Archange. Double-majeur. Blanc.*Vendredi, 25.* — S. Gouesnou, Evêque. Semi-double. Blanc.*Samedi, 26.* — S. Alor, Evêque. Double. Blanc.*Dimanche, 27.* — Le Christ-Roi.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Thégonnec du 20 au 22 Octobre.
Plounévez-Lochrist. du 23 au 27 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ****I. L'Église et les Questions Sociales.**

Réponse de la Sacrée Congrégation du Concile à Mgr Liénard
(Fin.)

VI. — L'Église veut que les associations syndicales sus-
citées par des catholiques pour des catholiques, se cons-
tituent entre catholiques, sans toutefois méconnaître que
des nécessités particulières puissent obliger à agir diffé-
remment.

« Les catholiques doivent s'associer de préférence à des
catholiques, à moins que la nécessité ne les contraigne à agir
différemment. C'est là un point très important pour la sauve-
garde de la foi. » (Léon XIII aux évêques des États-Unis,
6 Janvier 1895.)

« Quant aux associations ouvrières, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leurs membres, celles-là cependant méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme les plus propres de toutes à assurer les intérêts vrais et durables de leurs membres, qui ont été fondées en prenant pour principale base la religion catholique, et qui suivent ouvertement les directions de l'Eglise : Nous l'avons fréquemment déclaré Nous-même, lorsque l'occasion s'en est offerte dans un pays ou dans l'autre. Il s'ensuit qu'il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière ce genre d'associations confessionnelles catholiques, comme on les appelle, dans les contrées catholiques tout d'abord, et aussi dans toutes les autres régions où il paraîtra possible de subvenir par leur moyen aux besoins divers des associés. » (Pie X, *Singulari quadam*.)

VII. — L'Eglise recommande l'union de tous les catholiques pour un travail commun dans les liens de la charité chrétienne.

« Oui, la situation le réclame, et le réclame impérieusement : il Nous faut des cœurs courageux et des forces compactes. Certes, elle est assez étendue la vue des misères qui sont devant nos yeux : elles sont assez redoutables les menaces de perturbations funestes que tient suspendues sur nos têtes la force toujours croissante des socialistes. » (Léon XIII, *Graves de communi*.)

« Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle, et que, sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, Vénérables Frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes les règles évangéliques de la vie chrétienne ; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples, et, par-dessus tout, qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître chez les autres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus. C'est, en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut ; Nous parlons de la charité chrétienne, qui résume tout l'Evangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même : vertu dont l'Apôtre saint Paul a décrit les offices et les traits divins dans ces paroles : « La charité est patiente, elle est bénigne, elle ne cherche pas son propre intérêt, elle souffre tout, elle supporte tout. » Léon XIII, *Rerum novarum*.)

×

A la lumière de ces principes et de ces directions, on voit clairement le chemin qu'il faut suivre pour porter un jugement équitable sur la question.

Et pour commencer par les syndicats ouvriers, on ne peut refuser aux ouvriers chrétiens le droit de constituer des syndicats à eux, distincts des syndicats patronaux, sans toutefois leur être opposés. Cela surtout quand, comme c'est ici le cas, ces syndicats sont voulus et encouragés par l'Autorité

ecclésiastique compétente selon les règles de la morale sociale catholique, dont l'observation s'impose aux adhérents, de par leurs statuts, dans leur activité syndicale, où ils doivent s'inspirer surtout de l'Encyclique *Rerum novarum*.

De plus, il est évident que la constitution de tels syndicats, distincts des syndicats patronaux, n'est pas incompatible avec la paix sociale, puisque, d'une part, ils répudient par principe la lutte des classes et le collectivisme sous toutes ses formes, et que, de l'autre, ils admettent la forme de contrats collectifs pour établir des rapports pacifiques entre le capital et le travail.

Et les industriels ne doivent pas y voir un acte de défiance, spécialement dans les circonstances présentes, quand apparaît clairement le besoin de promouvoir et de favoriser à l'encontre du syndicalisme socialiste et communiste, des syndicats où les ouvriers chrétiens puissent traiter de leurs légitimes intérêts économiques et temporels, sans dommage pour leurs intérêts spirituels et éternels.

Sur ce point, il ne semble pas y avoir divergence entre les deux syndicats en conflits. De fait, M. Mathon, dans son deuxième rapport, déclare que le *Consortium des Syndicats patronaux souhaite ardemment la constitution de syndicats vraiment chrétiens, défendant les intérêts des ouvriers, confrontant ces intérêts avec les siens, discutant en toute liberté et en toute indépendance avec les organisations patronales ; celle-ci comme ceux-là devant étudier les causes de désaccord en toute équité, en toute justice, sans préjudice des sentiments de charité chrétienne qui doivent animer le cœur des uns et des autres.*

La différence consiste en ce que le *Consortium* estime que, jusqu'à présent, les Syndicats chrétiens ne sont pas vraiment chrétiens ; en d'autres termes, il estime que dans l'exercice de leur activité ils n'ont pas été effectivement fidèles aux principes de la morale chrétienne ; et à l'appui de cette affirmation, il apporte un certain nombre d'allégations.

Réserve faite des intentions et de la bonne foi des recourants, on voit aussitôt combien est grave l'accusation. Aussi la Sacrée Congrégation, avant de prononcer aucun jugement, a-t-elle ordonné de multiples et attentives recherches : elle a recueilli, de sources très autorisées, les informations pleinement dignes de foi, pour apprécier le bien fondé d'un si grave reproche.

Cela fait, la Sacrée Congrégation croit devoir déclarer que, selon des documents irréfragables et d'après les preuves recueillies, certaines des allégations sont exagérées ; d'autres, les plus graves, qui attribuent aux Syndicats un esprit marxiste et un socialisme d'Etat, sont entièrement dépourvues de fondement et injustes.

La Sacrée Congrégation, toutefois, ne nie pas que les syndicats chrétiens n'aient commis quelques erreurs de tactique et que certains de leurs membres n'aient employé publiquement des expressions qui ne sont pas de tout point conformes à la doctrine catholique.

C'est pourquoi elle veut que les dirigeants soient exhortés

à pourvoir plus efficacement à l'éducation syndicale chrétienne de tous les membres, en utilisant les moyens que louablement ils mettent déjà en œuvre : secrétariats, semaines syndicales, cercles d'études, réunions de propagandistes, semaines d'exercices spirituels ; afin d'imprégner l'action syndicale d'esprit chrétien, fait de charité, de justice et modération. Et, à ce sujet, en vue d'une formation sociale chrétienne plus complète et plus adaptée de la jeunesse, la Sacrée Congrégation suggère que, dans les patronages et dans les diverses œuvres d'éducation, l'on donne un enseignement social proportionné à l'intelligence des jeunes (ce qui se fait dans quelques diocèses avec d'excellents résultats) ; cet enseignement aura pour effet, non seulement de les prémunir contre les erreurs auxquelles ils sont exposés, mais encore de leur faire connaître l'action bienfaisante de l'Eglise dans le domaine social.

De plus, on devra apporter un soin particulier à ce que tous, spécialement les dirigeants, aient aussi une connaissance pratique suffisante des questions de techniques, professionnelles et économiques.

Pour ce qui regarde la constitution, à titre exceptionnel, de ce que l'on appelle un *cartel intersyndical*, entre syndicats chrétiens et syndicats neutres ou même socialistes, pour la défense d'intérêts légitimes ; qu'on se rappelle toujours qu'un tel cartel n'est licite qu'à la condition qu'il se fasse seulement dans certains cas particuliers, que la cause qu'on veut défendre soit juste, qu'il s'agisse d'accord temporaire et que l'on prenne toutes les précautions pour éviter les périls qui peuvent provenir d'un tel rapprochement.

Ces remarques faites, la Sacrée Congrégation déclare qu'elle voit avec faveur se constituer de ces syndicats ouvriers vraiment catholiques d'esprit et d'action, et elle fait des vœux pour qu'ils croissent en nombre et en qualité afin que, par leur moyen, on puisse aussi obtenir le bon résultat qu'indiquait et se promettait le Pape Léon XIII, à savoir, de préparer un sûr refuge pour les ouvriers inscrits aux syndicats anti-chrétiens qui sentiraient le devoir et le besoin de se libérer d'un lien qui, pour des intérêts purement économiques, rend esclave la conscience. « A tous ces ouvriers, les sociétés catholiques peuvent être d'une merveilleuse utilité ; si, hésitants, elles les invitent à venir chercher dans leur sein un remède à tous les maux, et si, repentants, elles les accueillent avec empressement et leur assurent sauvegarde et protection. » (Léon XIII, *Rerum novarum*.)

Passant ensuite à ce qui concerne directement les industriels du *Consortium*, la Sacrée Congrégation a pris connaissance avec un vif plaisir de tout ce que le *Consortium* a fait pour le soulagement de la misère des ouvriers, ainsi que des magnifiques œuvres de bienfaisance patronale qu'il a déjà organisées, spécialement par le développement « des allocations familiales », œuvre de haute charité en même temps que de justice sociale. Cependant, s'adressant à des catholiques, la Sacrée Congrégation ne peut pas ne pas les inviter à réfléchir que, dans la question entre industriels et ouvriers, pour maintenir la concorde et une paix durable, il ne suffit pas de faire appel à des « solidarités professionnelles » et de

multiplier les œuvres de bienfaisance inspirée par une philanthropie purement humaine. La vraie concorde et la véritable paix ne peuvent s'obtenir que par l'adhésion de tous aux principes lumineux de la morale chrétienne.

De même, la Sacrée Congrégation félicite ces industriels d'avoir senti et compris le besoin de constituer eux aussi une organisation patronale, afin de procurer plus efficacement la paix sociale.

Toutefois, elle n'a pas pu ne pas relever que, bien qu'individuellement les dirigeants du *Consortium* fassent ouvertement profession de catholicisme, ils ont constitué de fait leur association sur le terrain de la neutralité. A ce propos, il est bon de leur rappeler ce qu'écrivait Léon XIII : « Les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les astreigne à agir différemment. C'est là un point très important pour la sauvegarde de la foi ». (Léon XIII, *Longinqua Oceani*, 6 Janvier 1895.)

S'il n'est pas possible, pour le moment, de former des syndicats patronaux confessionnels, la Sacrée Congrégation estime cependant nécessaire d'attirer l'attention des industriels catholiques spécialement de ceux qui font partie de l'Association chrétienne des Patrons du Nord, sur leur responsabilité personnelle dans les résolutions qui sont prises, afin qu'elles soient conformes aux règles de la morale catholique et que les intérêts religieux et moraux des ouvriers soient garantis, ou du moins ne soient pas lésés. Qu'ils aient particulièrement à cœur d'assurer, de la part de leur Commission intersyndicale, les égards dus selon l'équité aux syndicats chrétiens, en leur faisant un traitement sinon meilleur, du moins égal à celui qui est fait aux autres organisations nettement irréligieuses et révolutionnaires.

Ces réflexions faites au sujet des deux sortes de syndicats, la Sacrée Congrégation veut que les défiances disparaissent, que le différend cesse et que des relations justes et pacifiques, conformément aux principes chrétiens, s'établissent désormais entre les deux syndicats. Que les membres de l'un et de l'autre se souviennent des grandes responsabilités sociales qu'ils ont comme catholiques : car les deux syndicats doivent donner l'exemple de cette collaboration des classes que demande la morale qu'ils professent.

Etant donné que le *Consortium* s'est déclaré disposé à discuter sur les causes éventuelles de dissensions, en pleine liberté et indépendance réciproque, à la lumière des principes d'équité et de justice, cette Sacrée Congrégation verrait avec plaisir qu'on établisse un mode régulier de rapports entre les deux syndicats par une Commission mixte permanente. Cette Commission aurait pour mission de traiter, dans des réunions périodiques, des intérêts communs et d'obtenir que les organisations professionnelles soient, non des organismes de lutte et d'antagonisme, mais, comme elles doivent l'être selon la conception chrétienne, des moyens de discussion bienveillante et de pacification.

La Sacrée Congrégation ne peut pas ne pas louer les Révérendissimes Ordinaires de la région du Nord, d'avoir confié à des prêtres compétents et zélés le soin d'assister les

dirigeants et les membres des Syndicats au spirituel, ainsi que pour les questions dans lesquelles se trouvent impliqués des principes de morale ; elle fait des vœux pour que dans les autres régions industrielles les évêques nomment des prêtres « Missionnaires du travail », comme on les appelle, dont l'apostolat, outre qu'il protégera les populations contre le mal de l'indifférence et du péril socialiste et communiste, sera aussi un témoignage de la sollicitude maternelle dont l'Eglise entoure les travailleurs.

Benoît XV montrait à quel point la chose est non seulement opportune mais nécessaire, quand il déclarait, dans sa lettre déjà citée à l'évêque de Bergame : « Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal sous prétexte qu'elle exerce sur le terrain économique ; car c'est précisément sur ce terrain que le salut éternel des âmes est en péril. Aussi voulons-Nous que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible à la science et à l'action sociale, par l'étude, l'observation et le travail, et de favoriser de tout leur pouvoir ceux qui, sur ce terrain, exercent une saine influence pour le bien des catholiques ».

Enfin, la Sacrée Congrégation invite les uns et les autres, patrons et ouvriers, à s'élever à des considérations et à des sentiments d'ordre supérieur. Les progrès si impressionnants du socialisme et du communisme, l'apostasie religieuse provoquée dans les masses ouvrières, sont des faits incontestables qui donnent à réfléchir sérieusement. Profitant des misères réelles des ouvriers, le socialisme et le communisme ont réussi à leur faire croire qu'eux seuls sont capables de promouvoir efficacement les intérêts professionnels, politiques et sociaux, et les ont groupés dans des organisations syndicales. Il est donc urgent que tous les catholiques unissent leurs forces afin d'opposer une digue à un si grand mal, qui entraîne tant d'âmes sur la voie de la perdition éternelle et sape les bases de l'ordre social, préparant la ruine des peuples et des nations.

Qu'on écarte donc tous les dissentiments ; et que, avec une concorde mutuelle, avec une confiance réciproque et surtout avec une grande charité, on suscite des institutions qui s'inspirent des principes de la morale catholique et assurent aux ouvriers, avec leurs intérêts économiques, la liberté de se déclarer chrétiens et la possibilité de remplir tous les devoirs qui en découlent.

Je prie Votre Grandeur de vouloir bien, en exécutant les décisions contenues dans cette lettre, employer les moyens les plus efficaces que son tact et sa prudence lui suggéreront, afin d'atteindre plus facilement le but que s'est proposé cette Sacrée Congrégation, pour le plus grand bien. Je serais reconnaissant à Votre Grandeur de nous informer de tout ce qui aura été fait.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

5 Juin 1929.

† D. card. SBARRETTI, évêq. de Sabine, *préfet*.

L. † S.

JULES, év. tit. de Lampsacus, *secrétaire*.

II. Le Congrès Eucharistique International de Carthage.

— Le prochain Congrès Eucharistique International qui sera le trentième dans la série de ces grandes manifestations catholiques, doit se tenir à Carthage, du 7 au 11 Mai 1930. La ville de Carthage a été choisie par N. S. Père le Pape, parce que l'Afrique, qui s'ouvre de nos jours si merveilleusement aux progrès de l'Evangile, était le seul continent qui n'eût pas encore eu un Congrès Eucharistique international, — et parce que, dans toute l'Afrique, aucune ville n'est plus sainte et plus riche en souvenirs que Carthage. Là, en effet, dès les premiers siècles de notre ère, le christianisme a fleuri ; là retentirent les voix de pontifes et de docteurs comme Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Fulgence ; là, d'innombrables martyrs (dont le nombre est à peine inférieur à ceux de Rome elle-même, et dont les plus illustres s'appellent Cyprien, Perpétue, Félicité, etc.), versèrent leur sang pour le Christ. Sur ces rivages notre grand saint Louis débarqua, lutta, souffrit et mourut, laissant une mémoire que les infidèles eux-mêmes, après plus de six cent cinquante ans, vénèrent encore. Là enfin de nos jours, la croix a été plantée de nouveau par l'inoubliable cardinal Lavignerie, ses fils et filles spirituelles, suivis bientôt par d'autres courageux apôtres.

Nul doute que de nombreux pèlerins du monde entier accourent pour fouler cette terre sacrée, arrosée par ces héros chrétiens de tant de sang et de sueurs, — tandis que les femmes, les mères surtout, viendront y chercher le touchant souvenir des larmes versées par sainte Monique sur son fils, alors prodigue et fugitif, — plus tard si glorieusement revenu à Dieu comme à elle.

Monseigneur engage donc vivement les fidèles, et plus particulièrement les prêtres, à saisir cette occasion unique d'un pèlerinage à Carthage, et d'une participation aux incomparables solennités d'un Congrès Eucharistique International.

Pour faciliter les négociations, et pour profiter des avantages accordés aux personnes voyageant en groupe, Sa Grandeur a chargé M. le chanoine Perrot de recevoir les inscriptions des pèlerins dans tout le diocèse, de correspondre pour eux avec le Comité du Congrès à Carthage, et de leur transmettre en temps voulu tous les renseignements nécessaires. C'est donc à lui que devront recourir tous ceux, prêtres ou laïques, qui voudraient se rendre à Carthage pour les solennités eucharistiques de Mai 1930.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur, a été nommé :

Recteur de Tréflaouénan, M. Philippe, ancien directeur d'école, en remplacement de M. Stéphan, démissionnaire pour cause de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 8480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXII^e Dimanche après la Pentecôte, 20 Octobre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXII^e Dimanche après la Pentecôte (20 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 5 heures, réunion des Enfants de Marie.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Jeudi : 8 h. 1/2 du soir, bénédiction des nouvelles Orgues par Mgr l'Evêque ; allocution de M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Lîlès, ancien recteur de Lanhouarneau, sera chanté à PLOUGUERNEAU, le mardi 22 Octobre, à 10 heures, et à LANHOUARNEAU, le jeudi 24, à 10 heures.

Aux Directeurs d'Œuvres de Jeunesse. — Le 8 Octobre, les Directeurs d'Œuvres de Jeunesse du Sud-Finistère avaient été convoqués à Quimper. Quinze ont répondu à l'appel, quelques autres se sont excusés et ont promis de venir à notre prochaine réunion, qui se tiendra à Landerneau, le mardi 22 Octobre.

Un très cordial échange de vues s'est fait à la réunion du 8, et il a été établi en principe que dès cette année, tous les groupes de jeunesse suivraient un même programme religieux pour les séances plénières, un même programme social pour les cercles d'étude. Nous espérons qu'à la réunion du 22, où nous donnerons des précisions, le même principe sera adopté et les programmes élaborés jusque dans les détails.

A la réunion du 22 sont convoqués tous les directeurs d'Œuvres de Jeunesse de la région du Nord-Finistère, depuis Ploudalmézeau et Brest, jusqu'à Saint-Pol-de-Léon et Lanmeur et au delà. Et aussi tous les Directeurs du Sud-Finistère qui n'ont pas pu prendre part à la réunion du 8.

Par groupes de Jeunesse, nous n'entendons pas seulement les groupes de gymnastique ou les patronages de plein exercice, mais même les Directeurs des plus modestes groupes de campagne y sont invités.

Les décisions que nous avons à prendre portent sur la vie chrétienne et la spiritualité de tous nos groupes quels qu'ils soient.

MM. les Curés et Recteurs feront l'impossible pour donner à leurs vicaires chargés d'un groupe de jeunesse, les facilités pour prendre part à notre réunion.

Les adhésions au repas en commun devront être adressées à M. l'abbé Quéau, vicaire à Landerneau. Les réunions se tiendront au Patronage Saint-François.

Cet avis tient lieu de convocation.

Propagande. — Le *Nouvelliste* a commencé une propagande générale le 16 Octobre, à l'occasion d'un nouveau feuillet. Un concours stimule les bonnes volontés. Une circulaire a été adressée à toutes les paroisses, précisant les conditions de la propagande. Envoyons les adresses des personnes susceptibles de s'abonner, qui recevront le journal pendant huit jours, et ensuite faisons des visites recommandées. M. le Directeur du *Nouvelliste* a confiance ; faisons dans toutes les paroisses un effort qui l'aidera à nous donner un organe d'action catholique de plus en plus parfait.

Nous sommes entrés dans les meilleurs mois de propagande de la presse. Intéressons les divers groupements paroissiaux à cet apostolat et travaillons au recrutement des abonnements en faveur des divers organes de la presse catholique.

SAINT-POL-DE-LÉON. — Noces d'or et d'argent. — Le 9 Octobre, M. le comte et M^{me} la comtesse de Guébriant fêtaient le cinquantenaire de leur mariage ; M. le vicomte et M^{me} la vicomtesse de Guébriant célébraient leurs noces d'argent. Ils voulaient que cette fête se déroulât dans l'intimité, et ils n'y avaient convié que leurs fermiers et leurs employés. La paroisse de Saint-Pol tint à montrer en ce jour à son Maire si dévoué, la respectueuse sympathie qu'elle a pour lui et pour toute la famille ; et quand à 10 heures, le cortège entra à la cathédrale, la grande nef était déjà remplie d'une foule recueillie et émue.

Mgr de Guébriant prend place au chœur ; M. le Curé-Archiprêtre officie. Avant de monter à l'autel, il adresse aux heureux jubilaires quelques paroles où, laissant parler son cœur, il fait un vif éloge de leur vie parfaitement chrétienne... « Vous êtes de noble race, leur dit-il ; mais au-dessus, bien au-dessus de la noblesse de sang, vous placez celle de la foi et de la piété... ». Et M. le Curé les félicite d'avoir compris que le bonheur domestique ne suffit pas à remplir le cœur du chrétien ; membre d'une autre famille plus grande, le chrétien se doit à elle... « Ce devoir, comme vous l'avez compris ! Votre vie n'a point été une vie de repos..., au service des autres vous dépensez votre temps, vos ressources et jusqu'à votre santé... Le bel exemple que vous donnez à vos enfants et à vos petits-enfants ! Il sera compris ; que dis-je ? Il l'est déjà. Nourris de vos leçons, soutenus par vos exemples, ils vous donnent la consolation de marcher sur vos traces, de continuer vos traditions, de réaliser vos plus chères espérances... Dieu veuille écouter les vœux que tant de cœurs formulent aujourd'hui pour vous et vous comble long-

temps encore de ses faveurs... » Pendant le Saint-Sacrifice, les chants s'élèvent joyeux sous les antiques voûtes : harmonieuse cantate à saint Pol exécutée à quatre voix mixtes par la chorale ; doux cantique breton et pieux motet latin modulé par une voix souple et vibrante, puis la voix puissante de la foule alterné avec celle du grand orgue pour adresser à Dieu l'hymne liturgique d'action de grâces.

La cérémonie terminée, le cortège regagne Kernévez. Le temps, jusqu'alors gris et menaçant, se calme et s'éclaircit, comme si la Providence voulait que rien ne vienne contrarier une pareille fête.

Une immense tente a été dressée à l'ombre des grands arbres ; avec quel goût bâches et pilastres disparaissent sous les banderoles mauves, les touffes de verdure et les gracieuses suspensions. La lumière électrique répandue à profusion fait encore ressortir davantage la merveilleuse décoration.

Le banquet est béni et présidé par Mgr de Guébriant, et le repas est agrémenté de compliments et des chants composés pour la circonstance par un ancien vicaire de Saint-Pol, dont la verve est toujours aussi jeune. M. le Curé se lève et donne lecture d'un télégramme qu'il vient de recevoir de la Cité Vaticane :

« A l'occasion du cinquantenaire des noces du Comte et de la Comtesse de Guébriant et du vingt-cinquième anniversaire du mariage de leur fils, le Saint-Père avec vœux de toujours plus abondantes faveurs divines pour ces deux foyers chrétiens, envoie de cœur aux quatre jubilaires et à leurs familles la bénédiction apostolique implorée. — Signé : Cardinal GASPARI. »

L'assistance écoute visiblement émue. M. le Comte de Guébriant, en termes délicats, remercie tous ceux qui ont bien voulu prendre part à cette fête : les prêtres d'abord, clergé de la ville et anciens vicaires de la paroisse, puis s'adressant à ses fermiers et à ses employés il leur dit combien il est heureux de les voir tous réunis là pour partager la joie du père de cette grande famille dont ils sont, eux, le prolongement.

Les applaudissements éclatent. Mgr de Guébriant clôt la série des toasts en montrant comment la religion qui a pour but de nous conduire à la félicité éternelle apporte encore la paix, le bonheur, la prospérité aux familles ici-bas.

L'après-midi, les jeunes gens qui n'avaient pu assister à la cérémonie du matin, viennent grossir l'assistance et apportent à la fête le charme de leur franche gaieté et ce sont trois heures de bonnes et saines réjouissances.

Ces jeunes s'étaient mis en tête de terminer la journée par une séance récréative. Ils n'avaient guère l'habitude de la scène, mais ils avaient de la bonne volonté : ils se mirent à l'œuvre et remportèrent un plein succès. M. Emile Cuff, qui s'était déjà fait entendre et applaudir au cours de la journée, ouvre le feu et chante de tout son cœur *E Kastel Paol e z'oun me ganet...*, et avec enthousiasme toute l'assistance reprend le refrain : *Nan ne z'euz ket, nan ne z'euz ket*,

eur barrez ker mat d'ar galon er bed. Après les chants, c'est une gaie comédie bretonne que les jeunes gens interprètent avec un brio remarquable. Les jeunes filles leur succèdent ; par leurs chants tantôt pieux et doux, tantôt gais et entraînants, elles retracent les divers épisodes d'une noce bretonne.

A huit heures, tout était fini. Pourquoi de telles journées passent-elles si rapidement ? Tous ceux qui y ont pris part en garderont un souvenir ému. En organisant cette fête, M. le Comte et Mme la Comtesse de Guébriant donnaient une fois de plus à leurs fermiers et serviteurs un témoignage éclatant de leur bienveillance et de leur dévouement. Une fois de plus aussi, ils auront pu constater combien profonde est la vénération, combien vif l'attachement de tous ces cultivateurs et ouvriers à leurs bons maîtres ; et les jeunes filles exprimaient bien les sentiments de tous dans le souhait qu'elles chantaient à la fin de la séance :

D'hor m'istri mat, yec'hed ha bennoz, da virviken.

BREST. — Collège Saint-Louis. — Bénédiction de la chapelle. — Jeudi 3 Octobre avait lieu, au collège Saint-Louis, la bénédiction de la nouvelle chapelle. A neuf heures, Monseigneur l'Evêque, assisté de MM. les Vicaires généraux Cogneau et Messenger, précédé d'une longue théorie de chanoines et de prêtres, arrivait devant la porte principale de la chapelle, rue Lannouron. Une foule considérable d'élèves et d'amis se trouvait là pour contempler les rites majestueux par lesquels l'Eglise dédie au Dieu de l'Univers les pauvres temples où Il veut bien habiter.

Les rites sacrés terminés, la messe est chantée par M. le Vicaire général Cogneau et servie par deux anciens professeurs du collège, MM. Blons, comme diacre, et Gestin, comme sous-diacre. Pour la première fois, en ce lieu, au-dessus des fronts inclinés, s'élève l'Hostie du salut. Le Seigneur possède enfin, dans le collège Saint-Louis, un temple digne de Sa Majesté, comme le déclare avec éloquence M. le Vicaire général Messenger : dans un superbe discours, expression magistrale des pensées et des souhaits de tous, il se plut à reconnaître dans cette chapelle une œuvre splendide réalisée à la fois par une piété qui en a décidé l'érection, et les nombreux talents qui en ont assuré l'exécution, et à espérer qu'elle sera pour les élèves toujours plus nombreux du collège, inspiratrice de foi, de ferveur et de dévouement.

BIBLIOGRAPHIE

Lettre « Quae nobis » de S. S. Pie XI sur les Principes et Fondements généraux de l'Action Catholique (13 Nov. 1928). — In-12, 64 pages. Prix : 2 francs ; port, 0 fr. 25. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Madame Swetchine, par le P. ROUET DE JOURNEL. Petit in-8°, 400 pages, 1 portrait. Prix : 12 francs ; port, 1 fr. 25. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

REVUE FINANCIÈRE. — Paris, le 11 Octobre 1929. — La Bourse a montré aujourd'hui de meilleures dispositions, et les affaires ont une certaine activité, principalement sur le marché en Banque où les transactions ont pris une ampleur satisfaisante. Nos rentes conservent un marché animé et restent très fermes ; le 4 0/0 1917 s'inscrit à 96.45, le 6 0/0 1920 à 105.25, le 3 0/0 amort. à 86.80, le 3 0/0 perpétuel reste à 79. Aux fonds étrangers on note de gros achats en rentes turques, le 4 0/0 unifié progresse à 99.95, le 5 0/0 1914 à 93.80, le Serbe 4 0/0 1895 s'avance à 158.50.

Le groupe des banques est très résistant ; la Banque de France reste à 24.150, la B. N. C. à 1.740, Banque de Paris à 3.245, Union Parisienne à 2.255, Comptoir d'Escompte à 2.020, Foncier à 5.845, Lyonnais à 3.115, Générale à 1.848, Société Marseillaise à 1.225.

Aux valeurs internationales, le Rio est en vive reprise à 6,630 sur l'annonce, de l'acompte de dividende de 25 shillings, le Suez s'inscrit à 21.350, Santa Fé à 3.330, Wagons Lits à 707, Central Mining à 2.155, Azote à 2.870, Foncier Egyptien à 4.075, Banque Ottomane à 1.580, Banque Mexique faiblit à 655. Aux mines reprise de la Beers à 1.495, de Chartered à 253.50, de Goldfield à 326, Rand Mines à 375, les cuprifères sont calmes, Boléo à 407, Tanganyika à 400, Tharsis à 743.

Fermeté des pétrolifères, Royal 4.680, Shell 625, Eagle 184, Malopolska 398, Crédit Général 1.050, Wyoming 655, Pétrofina 715. Caoutchoutières soutenues, Indo-Chine 1.295, Cambodge 283, Financière 279.50, Padang 1.045, Terres Rouges 498.

Aux valeurs diverses, la Say se tient à 2.175, Voitures à 3.050, Thomson à 1.355, Distributions à 2.960, Etablissements Liotard, marché très actif en état. Liotard frères à 333, le dividende déjà annoncé par nous pour l'exercice clos est de 28 francs. L'action se capitalise ainsi à un taux très avantageux et présente une intéressante marge de hausse. L'Energie de la Basse-Loire reste à 1.165, baisse de l'Air Liquide à 2.230, de Pechiney à 4.235. Hotchkiss reprend à 2.170, Tubize à 809. Les Messageries Fluviales se maintiennent à 650, Citroën finit à 1.610, Peugeot à 805, Société Anonyme Coty : Malgré la mauvaise tenue de la Bourse de Paris, influencée par la baisse des marchés étrangers, la récente introduction des actions Coty a montré que le public français a toujours des disponibilités pour s'intéresser aux nouvelles grandes affaires qui lui sont présentées. Introduites à 1.175, les actions Coty se négocient au cours de 1.214 francs avec un excellent marché. La situation financière de cette Société et ses perspectives d'avenir ont été appréciées du public. Peu d'affaires, en effet, sont à même de montrer une situation financière plus saine et de plus belles perspectives d'avenir. Il a été réparti sur l'exercice 1928 24 millions aux actionnaires pour un bénéfice réalisé de plus de 44 millions dans l'année 1928. Comme les amortissements sont effectués maintenant en totalité et que la marche des bénéfices ne cesse d'être progressive, il est aisé de prévoir une sensible augmentation de dividende dans les exercices futurs.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 25 Octobre 1929.

N^o 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Octobre. — Le Christ-Roi. Double de 1^{re} classe. Blanc.

A la messe, mémoire du 23^e dimanche après la Pentecôte.

A vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2^e classe. Rouge.

Mardi, 29. — Octave de la Dédicace de la Cathédrale. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 30. — De la férie. Vert.

Jeudi, 31. — Jeûne. Vigile de la Toussaint. Violet.

Vendredi, 1^{er} Novembre. — (Sans abstinence.) Fête de Tous LES SAINTS. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Samedi, 2. — Commémoration des Fidèles Défunts. Double. Noir.

Dimanche, 3. — 24^e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Eutrope du 28 au 29 Octobre.

Saint-Rivoal du 30 au 31 —

Plabennec du 1^{er} au 3 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête du Christ-Roi, dimanche 27 Octobre. — Nous rappelons que l'on doit lire, en la fête du Christ-Roi, la Consécration au Sacré Cœur publiée dans la *Semaine religieuse* de 1925, pages 885-886, et y ajouter la récitation des litanies du Sacré Cœur de Jésus.

II. Messe annuelle de Requiem instituée par Pie X. — Nous avons fixé au dimanche 3 Novembre, le service institué par le Souverain Pontife Pie X pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la

messe *pro populo*, et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 3 Novembre, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées par paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 3 Novembre est celle de la Commémoration de tous les fidèles trépassés avec la seule oraison *Deus veniæ largitor*, la secrète et la post-communion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

La paroisse de Plougasfel-Daoulas (2 ^e versement) ..	5.000 f.
M. Thalamot, vicaire à Ergué-Armel	1.113,60
M. et Mme Gallice, Epernay	2.000
En mémoire de M. Henri Kerhuel, Lorient	1.000
La paroisse de Saint-Nic	4.480
M. B.	50
Anonyme, Quimper	250
M. Saccadas, professeur, Saint-Pol (2 ^e versement) ..	500
Divers, Brasparts	270
M. Guéguen, vicaire à Audierne	1.000
Anonyme, Audierne	50
La paroisse du Cloître-Saint-Thégonnec	950
Anonyme, Lanmeur	100
La paroisse Saint-Mathieu, Quimper (nouv. vers.) ..	1.117
Anonyme	250
Mlle Plassart, à Saint-Tugduald (Morbihan)	2.000
M. l'abbé Michel Baron, Quimperlé (2 ^e versement) ..	500
Mlle Anna Marsile, Lorient	5.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25. M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

Pour la Fête du Christ-Roi.

Jésus-Christ, Homme-Dieu, est d'une manière incomparable le Roi de l'humanité : une distance infinie l'élève au-dessus de toutes les autres créatures, quoiqu'il ait daigné se faire aussi véritablement homme que nous... Mais de plus,

nous étions tous perdus par la faute d'Adam qui céda au tentateur, au perfide satan. Afin de nous sauver, notre Christ, notre Roi nous a acquis, rachetés au prix de son sang... si bien qu'à ce titre de Rédempteur nous lui appartenons doublement...

Combien déplorable est l'ingratitude des hommes à l'égard de notre Sauveur ! Nous voyons ce qu'on fait pour les bien-faiteurs de l'humanité... et Lui, qui les surpasse tous, c'est par l'oubli, l'indifférence, le mépris, l'insulte, la proscription que l'on répond à son immense amour.

La monstrueuse conduite des Juifs de son temps se renouvelle en nombreux pays... Trop petit est le nombre de sujets fidèles qui veulent sincèrement être à Lui et qui *vivent* comme étant à Lui.

Selon la parole même du Saint-Père, *quelle pensée plus agréable et plus douce que de savoir que le Christ nous commande non seulement par droit de nature, mais par un droit acquis au titre de Rédempteur ?... Quelle force cette reconnaissance doit-elle nous infuser pour nous tenir sous la dépendance de Celui qui nous a donné tant de preuves de son miséricordieux amour !*

Puisque le Christ est Roi et puisque le Saint-Père en donne le mouvement — que nous devons suivre — il faut que nous nous unissions, que nous nous entraînions pour saluer Jésus, pour le servir sur tout comme Roi ; car c'est à chacun de nous qu'il incombe de ne pas laisser tomber la parole auguste, mais de lui faire porter du fruit... Il en sera assurément comme de la semence de l'Evangile (1) : elle portera chez les uns vingt, trente, soixante, cent pour un... selon le profit que nous en tirerons pour notre vie pratique et pour communiquer l'élan autour de nous ; chez d'autres, cette semence de la vérité tombera le long du chemin, dans l'endroit pierreux ou dans les épines, sans compter ceux qui n'auront pas voulu la recevoir. Soyons tous la bonne terre qui donne tous les fruits désirables : ainsi nous servirons à la gloire de notre Christ dans le temps et l'éternité.

Il est Roi ! Aimons à le répéter avec une conviction profonde, en vue de lui rendre hommage au nom de ceux qui ne veulent pas ou ne savent pas le faire... Il est Roi : la souveraine excellence qui élève le Christ au-dessus de toutes les créatures humaines lui fit donner dans un sens spécial le titre de Roi c'est-à-dire de chef suprême... ayant droit de faire des lois, droit de les faire exécuter et de juger ceux qui les transgresseraient... Ne nous laissons pas de méditer ces paroles du Saint-Père, demandons-en l'intelligence au Christ lui-même, par l'intercession de la Très Sainte Vierge... Dans le recueillement, ouvrant nos âmes à la lumière divine, renouvelons notre Consécration à Notre SEIGNEUR Jésus-Christ Roi du genre humain et disons-lui : O Jésus, Christ adoré, vous êtes Roi, vous êtes notre Roi... Nous sommes à vous, nous voulons être à vous, l'être de plus en plus... Nous voulons que vous soyez le Roi de tous les hommes, de tous les peuples, de tout l'univers. reconnu par tous comme tel. Nous

(1) Matth., xii, 3-23.

voulons que tous les esprits vous confessent, vous qui possédez toute science, et qu'ils s'abaissent devant vous... que toutes les volontés se conforment à la vôtre, adhèrent à la vôtre, car, en vous à la sainteté de la volonté divine a répondu une intégrité et une obéissance absolument parfaites de la volonté humaine...

Que tous les cœurs vous aiment !..

(Méditation intime sur l'Encyclique instituant la fête du Christ-Roi.)

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : o/o 8480. Nantes. — Semaine religieuse : o/o 9881, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXIII^e Dimanche après la Pentecôte, 27 Octobre : Fête du Christ-Roi : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — A 1 h. 1/2, départ de la procession de la Cathédrale pour Loc-Maria et Saint-Mathieu. — Au retour, chant des vêpres, acte de consécration, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François. — A 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Jeudi (veille de la Toussaint) : Jeûne et abstinence.

Mercredi, jeudi, vendredi : Triduum de prédication par le R. Père Delaage : le mercredi et le jeudi, à 8 h. du soir ; le vendredi, après les vêpres.

Vendredi : Fête de la Toussaint : messes aux heures ordinaires, vêpres à 2 h. 1/2. — Le soir, sermon breton.

Samedi : Fête des Morts : messes de demi-heure en demi-heure, office paroissial à 8 heures ; office canonial à 10 heures, précédé de la procession ; le soir, clôture des prières du Rosaire.

Dimanche 3 Novembre : Service et messe de *Requiem*, à 10 heures, pour les victimes de la spoliation de leurs fondations.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXIII^e Dimanche après la Pentecôte** (Fête du Christ-Roi (27 Octobre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants des catéchismes ; Messe de communion, jeudi, à 7 heures.

Jeudi : Vigile de la Toussaint ; jeûne et abstinence.

Vendredi 1^{er} Novembre, Fête de la Toussaint : Messes comme le dimanche. — A 2 h. 1/2, Vêpres de la fête, bénédiction du Saint-Sacrement. — Sermon, puis Vêpres des Morts, absoute. — Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : instruction, procession autour de l'église, absoute.

Samedi, Fête des Morts : Messes basses de 6 à 8 heures. — A 8 heures, office solennel, suivi de la procession au cimetière.

Apostolat de la Prière. — Intention générale pour Novembre : POUR QUE SE RÉPANDE TOUJOURS PLUS, PARMI LES FIDÈLES L'HABITUDE DE COMMUNIER CHAQUE JOUR PIEUSEMENT. — Notre Seigneur désire ardemment que nous le recevions tous les jours si possible. « Donnez-nous notre pain quotidien », nous fait-il dire dans la prière qu'il nous a enseignée. La vie de notre âme comme celle de notre corps ne peut se développer pleinement que si nous prenons une nourriture

abondante, mais à condition cependant que nous le recevions pieusement, c'est-à-dire avec de bonnes dispositions.

Résolution apostolique : Je m'efforcerai de m'approcher pieusement, aussi souvent que possible, de la Sainte Table et de décider d'autres âmes à suivre mon exemple.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention Missionnaire : L'évangélisation des nègres des deux Amériques.

Image-diplôme de l'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol. — L'édition française était épuisée. Nous faisons un nouveau tirage de 10.000 exemplaires.

Le supplément officiel des Indulgences porte que la prière pour les vocations sacerdotales est enrichie de nouvelles indulgences : 7 ans et 7 quarantaines pour la récitation, individuelle ou collective, de la prière *Divin Jésus*, avec indulgence plénière mensuelle pour la récitation quotidienne.

Les deux invocations : « Cœur Sacré de Jésus » et « O Marie, Reine du Clergé, » ont été données telles que les contient le *Supplément* cité plus haut, avec chacune 300 jours d'indulgences.

Les autres indulgences accordées aux associés de l'Œuvre restent les mêmes.

Monseigneur a donné son *Imprimatur* à l'image ainsi complétée.

Il nous reste encore 10.000 exemplaires du 3^e tirage breton.

X

Nous profitons de l'ouverture des écoles et des catéchismes pour exhorter vivement à la récitation de ces prières pour les vocations sacerdotales en classe et aux catéchismes.

Cette récitation aux exercices journaliers des deux dernières semaines rurales avait reçu les félicitations et les encouragements de Monseigneur l'Evêque.

Le cent de l'une ou l'autre édition : franco, 6 francs. — S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy, 23, rue du Frou, Quimper. C/C. postal : Nantes 44.74.

Indulgence plénière « toties quoties » en faveur des Défunts, le 2 Novembre. — A l'approche de la fête des Trépassés, il est grandement utile de se rappeler la concession faite par le Pape Pie X, le 25 Juin 1914.

Le 2 Novembre de chaque année, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, en faveur des défunts seulement *chaque fois* qu'ils visiteront une église ou une chapelle publique ou semi-publique, pour y prier pour les défunts, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

La confession et la communion sont requises.

La confession peut se faire, non seulement le jour même du 2 Novembre, mais encore dans les huit jours qui précèdent ou qui suivent, la communion peut se faire le jour de la Toussaint, le jour des Morts ou dans l'octave de cette fête des Trépassés. (Canon 931, § 1.)

Quant aux visites : elles peuvent se faire à partir de midi le 1^{er} Novembre, jusqu'à minuit le 2 Novembre.

Les prières à réciter aux intentions du Souverain Pontife n'étant pas spécifiées, elles restent au choix des fidèles, pourvu qu'elles soient vocales. (C. 934, § 1.) — La Sacrée Pénitencerie a redit, le 31 Juillet 1924, *Monita*, XVI, qu'on satisfait à cette condition, d'après le sentiment commun, lorsqu'on récite cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*. — Il ne faut donc pas confondre ce cas avec les conditions spéciales requises pour le gain de l'Indulgence de la Portioncule, là où on peut la gagner.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de Conscrits, du 30 Septembre au 4 Octobre 1929. — 44 paroisses ; 133 retraits : Landéda, 10 ; Cléder et Plouider, 9 ; Plouguerneau et Plouvien, 6 ; Lannilis, Plabennec, Plouédern et Plouzévédé, 5 ; Guissény, Lanrivoaré, Ploudaniel et Saint-Derrien, 4 ; Guipavas, Kerlouan, Landunvez, Ploudalmézeau, Plounéour-Trez, Plouneventer, Plounevez-Lochrist et Saint-Servais, 3 ; Kernilis, Lambert, Lampaul-Ploudalmézeau, Plougastel, Plouescat, Pencran, Tréfléz, Tréflévénez, Saint-Thonan et Saint-Vougay, 2 ; Coat-Méal, La Forêt, Goulven, Kernouës, Lanhouarneau, Plougar, Plouguin, Plourin-Ploudalmézeau, Plouyé, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec et Tréglonou, 1.

— **Retraite bretonne d'hommes, du 7 au 12 Octobre 1929.** — 23 paroisses ; 46 retraits : Plouescat et Plouguerneau, 5 ; Ploudaniel et Plouvien, 4 ; Plouider et Saint-Frégant, 3 ; Kernouës, Lesneven, Plougoulm, Saint-Derrien et Trégarantec, 2 ; Bourg-Blanc, Le Drennec, Gouesnou, Kerhuon, Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Lannilis, Lanhouarneau, Plabennec, Plouneventer, Roscoff et Saint-Vougay, 1.

MORLAIX (La Salette). — **Retraite du T.-O. du 6 au 12 Octobre.** — 20 paroisses ; 50 retraits : Hospice de Morlaix, 9 ; Saint-François, 9 ; Taulé, 5 ; Plouguer, 4 ; Plougourvest, 3 ; Plounéour-Menez, Plouénan, Saint-Mathieu de Morlaix, Cléden, Hôpital-Camfrout, 2 ; Plouvien, Saint-Martin de Morlaix, La Roche, Locquéholé, Guiclan, Plouvorn, Le Relecq, Kerhuon, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Bodilis, Locmélard, 1.

— **Retraite des Conscrits du 7 au 11 Octobre.** — 12 paroisses ; 35 retraits : Saint-Thégonnec, 7 ; Plouvorn, 6 ; Pleyber-Christ, 5 ; Guiclan, 4 ; Plougourvest, 3 ; Plouénan, Guimiliau, Saint-Pol de Léon, Taulé, 2 ; Saint-Martin-des-Champs, Plougoulm, 1.

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON. — L'Adoration — Notre paroisse vient de vivre quelques jours de piété et d'amour pour la Sainte-Eucharistie, à l'occasion de la période « d'Adoration » qui lui incombait en ce mois d'Octobre 1929. Hommage d'une paroisse chrétienne s'unissant pour adorer le Dieu caché dans la Blanche Hostie, que ces journées furent émouvantes et belles !

A l'appel du clergé paroissial et des RR. PP. Le Jollec, Colin et Chevance, de la Compagnie de Jésus, voici tout d'abord que viennent les enfants. De leur âme candide et pure a monté le parfum si agréable à Notre Seigneur qui aima tant les petits. 265 communions d'enfants ont clôturé, le dimanche 29 Septembre, les quelques jours de retraite et de prière.

Puis ce furent les jeunes filles, l'honneur leur échoit d'ouvrir l'Adoration officielle. Le Saint-Sacrement est exposé dans la journée du 1^{er} au 9 Octobre. « Il me faut des adorateurs et des adoratrices », dit le R. P. Le Jollec. Point n'y a manqué et Notre Seigneur fut bien entouré, c'est à qui en aura le privilège. Nos missionnaires se dépensent : instructions spéciales dans la journée, réunions générales le soir ; chaque jour l'église s'emplit de plus en plus. 350 jeunes filles vinrent, en se nourrissant du cœur de Jésus, l'adorer dans leur cœur pour le lui garder.

Et voici que s'ouvre la retraite des hommes et jeunes gens. Environ 600 hommes viennent le soir écouter les allocutions du R. P. Colin, qui, de sa voix claire et persuasive, toute empreinte de piété et d'amour, fait vibrer en ces cœurs les cordes somnolentes de la foi. « Ayons la foi, mes amis, ayons l'amour envers Notre Seigneur, envers la « Petite Hostie Blanche » à la messe, et surtout dans le sacrement de l'Eucharistie, nourriture de notre âme. » Dans la journée, les instructions bretonnes se succèdent sous la chaude parole du R. P. Chevance, et le dimanche 6 Octobre a lieu la messe de communion générale.

La nef et le haut de l'église aux hommes, a dit le R. P. Le Jollec. Et en effet ce fut aux hommes. Splendide messe de communion où, dans un élan unanime de foi et d'amour, 550 hommes s'approchèrent de la Sainte-Table — puis 350 femmes — (les Bretonnes). En tout 900 communions. Quel spectacle réconfortant et pour le clergé paroissial et pour nos bons missionnaires, et surtout pour le cœur de Notre Seigneur !

Les trois derniers jours furent pour les dames, qui elles aussi attendaient impatiemment leur tour. Encore la bonne parole fut versée par les prédicateurs en cette retraite qui eut son épanouissement dans les 450 communions qui suivirent. Et ce fut la clôture de l'Adoration.

Cette fête, terminant de semblables journées, devait être belle, elle fut grandiose. L'église est archi-comble ; tous : enfants, jeunes filles, hommes, femmes, sont venus. Et pacifiés, rénovés, par ces journées et par la communion, c'est à l'unisson que montent vers Notre Seigneur les chants d'amour et de reconnaissance. Triomphalement « La Petite Hostie » passe dans les rangs serrés de la foule. Tous les fronts s'inclinent. Puis d'une même voix, sous l'appel du R. P. Le Jollec, le peuple réuni, renonçant au péché, se donne à Jésus-Christ... pour toujours...

BOURG-BLANC. — L'Adoration — Le vénérable Recteur du Bourg-Blanc peut se rejouir, à très bon droit, du plein succès de l'Adoration qu'il préparait depuis longtemps avec tant de zèle.

Dès le premier exercice, les paroissiens se groupaient avec le plus grand empressement au pied de la chaire où pendant une semaine les RR. PP. Le Jollec et Colin leur parleraient des grandes vérités de notre foi, vérités que nul n'ignorait, mais que pour le plus grand bien de tous, on ne saurait jamais ni trop fermement ni trop souvent rappeler.

Dans cette chrétienne population la voix des prédicateurs trouvait très promptement et très facilement le chemin des cœurs, et même lorsqu'elle put paraître à quelques-uns un peu plus dure, un peu plus sévère, le pardon publiquement demandé à ceux qu'elle aurait pu quelque peu blesser ou peiner, était très joyeusement et très généreusement donné.

Puis, le silence se faisant, et la chaire devenue muette, c'étaient de longues prières et de longues adorations devant Jésus-Hostie, tous n'ayant qu'un seul et même désir, un seul et même souci : préparer une très bonne confession et de très ferventes communions.

Aussi, dans les séances de clôture, quel attendrissement et quelles douces effusions chez les 497 hommes, les 505 femmes et les 150 enfants qui s'agenouillèrent à la Sainte Table, quel enthousiasme dans la rénovation des promesses baptismales, et l'on pourrait dire quel regret de voir si vite écoulés des jours que l'on avait longtemps désirés et qui, en joie et en bonheur, avaient encore plus apporté que tout ce que l'on s'était permis de souhaiter !

LOCTUDY. — **L'Adoration (11-19 Octobre).** L'église de Loctudy, par son ancienneté comme par sa sévère beauté, fait l'admiration de tous les connaisseurs. Un pareil monument se prête mal aux décorations. A l'occasion de l'adoration, des mains expertes avaient cependant paré le maître-autel avec une sobriété du meilleur goût.

Mais la plus belle parure d'une église, ce sont les fidèles qui la fréquentent. Cette parure n'a pas fait défaut à l'église de Loctudy, du 11 au 19 Octobre. Si tous les paroissiens n'ont pas répondu à l'appel de leur zélé pasteur, le Cœur de Notre Seigneur a été certes consolé en voyant les adultes comme les enfants, les goémonniers comme les cultivateurs venir lui rendre leurs hommages dans son sacrement d'amour et écouter sa parole avec une sainte avidité.

Il a été consolé surtout en prenant, par la communion, possession des âmes purifiées par la pénitence, en entendant leurs protestations d'amour ardent, de fidélité inébranlable.

Aux communions générales, on a distribué 1.415 communions (150 enfants ; 371 hommes ; 894 femmes).

L'adoration a été prêchée par les PP. Le Jollec, Person, Colin et Chevance. M. Nédélec, recteur de Guipronvel, a dirigé le chant avec la maîtrise qu'on lui connaît. M. le Recteur de Pluguffan, et M. Thalamot, vicaire d'Ergué-Armel, ont aidé aux confessions.

Peu de paroisses comptent des éléments aussi variés que Loctudy : cultivateurs, commerçants, ouvriers, marins-pêcheurs, goémonniers, sans oublier les châtelains. Par son tact et son dévouement, le clergé a su se faire apprécier et

aimer de tous. Les exercices de l'adoration, joints à la bénédiction de Notre Dame des Croix, auront encore cimenté cette union du clergé et des fidèles et par suite l'union même des âmes avec leur Dieu.

L. J. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le deuxième Congrès catholique français du Cinématographe se tiendra à Paris, les 5, 6, 7 et 8 Novembre 1929.

Les Congressistes peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % pour le parcours en chemin de fer, mais il est nécessaire pour cela que les adhésions nous parviennent au plus tôt, en tout cas avant la fin du mois.

S'inscrire 5, boulevard Montmartre, Paris (2^e).

Le X^e Anniversaire de la Confédération française des Travailleurs chrétiens. — Le Comité national de la Confédération française des Travailleurs chrétiens, réuni dimanche à Paris, sous la présidence de M. Jules Zirnheld, a célébré, sans bruit, mais de grand cœur, le 10^e anniversaire de la fondation de la C. F. T. C.

Dans la matinée, la revue de l'activité des Unions régionales et des Fédérations avait témoigné une fois de plus des magnifiques résultats obtenus depuis dix ans : les Unions de Paris, de Bretagne, de Champagne, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, du Nord, de Normandie, de l'Orléanaise, de l'Ouest, du Centre, du Sud-Ouest, du Sud-Est, d'Alsace et Lorraine, etc. ; les Fédérations des employés, des métallurgistes, des cheminots, du Livre, des établissements militaires, de l'habillement, du textile, des mineurs, etc., avaient notamment signalé par l'organe de leurs délégués la constitution de Syndicats nouveaux, la création de services nouveaux, la multiplication des cours professionnels ou syndicaux, les bons rapports entretenus un peu partout avec la J. O. C., la libération de nouveaux propagandistes, les espoirs de succès appréciables à l'occasion des prochaines élections prud'hommales, etc. On sent qu'une vie puissante et féconde passe à travers tous les organes petits et grands de la Confédération, que va contribuer à rendre plus intense encore la récente lettre de la Sacrée Congrégation du Concile.

A 11 heures, les membres du Comité national ont été ensemble dans une chapelle voisine de la rue Cadet remercier Dieu pour les bienfaits qu'il n'a point ménagés au syndicalisme chrétien en France, pour lui recommander aussi les âmes des militants qui, depuis dix ans et plus, sont tombés au service de la cause. Le R. P. Berne, de l'Action Populaire, qui célébra cette messe, y prononça une brève et forte allocution, où il évoqua les services rendus par les Syndicats chrétiens, non seulement dans l'ordre matériel, mais dans l'ordre social et spirituel. La raison de ses succès multiples, c'est que la C. F. T. C. s'est bâtie sur le roc d'une doctrine solide et qu'elle est toute pénétrée d'esprit surnaturel. Il lui

reste encore, du reste, une tâche immense à accomplir. Sous le double signe de l'unité et du don de soi, elle peut caresser de grands et légitime espoirs.

Après un fraternel déjeuner en commun au restaurant coopératif de la rue Cadet, les membres du Comité national reçurent la visite de Mgr Gerlier. En quelques mots du cœur, Zirnheld dit à l'Evêque de Tarbes et Lourdes la profonde gratitude et la respectueuse affection de la famille de la C. F. T. C. pour tant de témoignages d'efficace sympathie qui, au cours de sa carrière, depuis ses débuts oratoires à l'A. C. J. F. jusqu'à l'époque où il collaborait avec le grand ami des travailleurs que fut le cardinal Dubois, il a donné au syndicalisme chrétien. Et en témoignage de reconnaissance, il lui remit, au nom de la Confédération tout entière, un très beau buste en marbre de Léon XIII.

Fort ému, Mgr Gerlier répondit, après avoir remercié de tout cœur M. Zirnheld et ses amis pour le don qui venait de lui être fait en déclarant que, dès la première heure de sa vie d'apostolat, il s'était senti porté comme d'instinct vers le syndicalisme chrétien, mais que, s'il ne lui a jamais ménagé sa sympathie, il lui a dû, en retour et comme militant catholique, et comme prêtre, et comme sous-directeur des œuvres de Paris, et comme évêque, d'immenses satisfactions. Il lui continuera, suivant en cela encore les exemples qui lui ont été donnés par le cardinal Dubois et fidèle aux grands enseignements de Léon XIII que vient de rappeler si éloquemment un document récent, cette sympathie active. Il ne cessera de prier pour lui Notre Dame de Lourdes en attendant de pouvoir présider un grand pèlerinage qui amènerait par milliers, aux pieds de la Vierge de Massabielle, des membres de la C. F. T. C. reconnaissants et confiants. A. M.

(La Croix.)

L'apostolat des marins. — Les marins forment en France une population fort nombreuse, dont les conditions de vie, les traditions, la profession, ont un caractère si particulier qu'elles réagissent très fortement sur leurs façons de penser, voire sur leur spiritualité. De surcroît, cette population est, depuis un certain nombre d'années, très travaillée par les propagandes antireligieuses et antisociales. C'était donc une idée excellente que de réunir à Boulogne-sur-Mer, en un « Congrès d'apostolat maritime », les personnes, prêtres et laïques, qui ont accoutumé de vivre en contact avec eux et qui ont souci de leur âme.

La tentative a connu un plein succès. Elle n'était pas d'ailleurs la première de ce genre. Déjà, en 1927, à Port-en-Bessin, un premier Congrès d'apostolat maritime avait été tenu, dont la réussite avait été très satisfaisante. Mais, en deux ans, le progrès réalisé a été incontestable. Trois évêques ont participé, de façon active, au Congrès de Boulogne : Mgr Julien, évêque d'Arras ; Mgr Simeone, évêque de Fréjus ; Mgr Lecomte, évêque d'Amiens ; douze s'étaient fait représenter : NN. SS. les Archevêques de Rennes, Bayeux, Coutances, Lille, Mâcon, et Evêques : La Rochelle, Saint-Brieuc, Ajaccio, Marseille, Westminster, Malines et Bruges. Trois

amiraux étaient présents : l'amiral Auvert, président de la Fédération des Œuvres catholiques françaises pour les marins ; l'amiral Sir Edward Charlton, président de l'Apostolat de la mer d'Angleterre ; l'amiral Merveilleux du Vignaux. Six cents congressistes français, délégués par la presque totalité des vingt-quatre œuvres fédérées, ont montré une remarquable assiduité aux réunions ; à eux s'étaient joints des congressistes venus d'Angleterre, de Hollande, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne et même d'Amérique.

La première journée, un dimanche, car le Congrès dura deux jours, fut toute remplie par des manifestations religieuses et par la séance solennelle d'ouverture. Le matin la messe de communion fut dite par Mgr Simeone, qui prononça en outre le sermon de la grand'messe ; le soir, un grand cortège monta au Calvaire des Marins, qui domine la mer, et où le *De profundis* fut chanté, et l'on participa à la grandiose procession qui, traditionnellement, se déroule sur les remparts qui encerclent la haute ville, avant de revenir à l'église, où le salut fut donné par M. le chanoine Martrin-Donos, archiprêtre des Sables-d'Olonne. Entre temps, la séance d'ouverture, présidée par Mgr Julien, fut extrêmement brillante. On y entendit, outre l'Evêque d'Arras, MM. les amiraux Merveilleux du Vignaux et Charlton, l'abbé Van Bostrake ; le R. P. Chardavoine, secrétaire de la Fédération ; M. le chanoine Plée, curé de Saint-Pierre des Marins, à Boulogne, et Mgr Lejeune, archiprêtre de cette ville. Ces deux derniers orateurs insistèrent sur la nécessité de lutter par une active propagande religieuse et sociale contre les menées révolutionnaires et de former des groupes paroissiaux de marins chrétiens.

La seconde journée fut particulièrement une journée de travail. La matinée fut consacrée à l'apostolat parmi les pêcheurs. Déjà des efforts appréciables ont été faits. L'Archiconfrérie de Notre-Dame de la Mer est en nombre d'endroits prospère ; les « Abris du Marin », aujourd'hui nombreux, rendent d'immenses services ; les retraites fermées, comme il en existe à Saint-Servan, font grand bien aux marins comme à tous ceux qui les fréquentent ; les « Unions catholiques de Gens de mer », qui se sont multipliées en ces dernières années, sont des cadres très précieux. Mais, contre le communisme envahissant, d'autres moyens doivent être mis en œuvre : création de groupes chrétiens, création de secrétariats de marins, diffusion de bonnes lectures et, s'il était possible, d'un journal pour les marins ; organisation d'une jeunesse catholique maritime, etc...

L'après-midi, on s'occupa des marins de commerce, qui sont sans doute une des catégories professionnelles les plus délaissées qui soient ; l'œuvre des Mariniers de Dunkerque, l'Hôtel Saint-Pierre du Havre, la Maison des Marins de Bordeaux sont des œuvres extrêmement bienfaisantes, malheureusement trop peu nombreuses ; l'Œuvre du Livre des Marins ne ravitaille guère en bonnes lectures que les marins de l'Etat. Il faut faire plus et autre chose encore. Il faut multiplier les œuvres existantes, mais il faut aussi que les Conférences de Saint-Vincent de Paul pratiquent la visite à bord des navires ; il faut que les femmes d'officiers visitent les

marins dans les hôpitaux ; il faut que sur les paquebots il y ait des aumôniers permanents s'occupant du bien spirituel des équipages comme des passagers, etc., etc...

Nos marins sont demeurés, dans l'ensemble, une population très saine physiquement et moralement parce qu'il est d'autre part incontestable qu'elle est très menacée, nous souhaitons que les multiples enseignements du récent Congrès de Boulogne-sur-Mer soient entendus et compris de nos régions du littoral.

Avis. — Mlle la Directrice de la Providence, 19, rue du Général-Goury, Landerneau, informe MM. les Ecclésiastiques qu'elle ouvre un atelier pour la confection du linge d'autel, des aubes, surplis, soutanes d'enfants de chœur et ornements d'églises. La Maison se charge également des réparations.

On trouve, à la même adresse, du pain d'autel.

La Maison reçoit, en outre, élèves internes et externes pour l'apprentissage de la confection de robes et manteaux ; pour la confection également de toute lingerie ; pour l'apprentissage du lavage, repassage et glaçage.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AMÉLIORATION DES RELATIONS DE JOUR DE PARIS AVEC NANTES ET LA BRETAGNE (Service du 3 Octobre 1929). — Accélération importante entre Paris et Nantes du train express de jour n° 103 (toutes classes) : Paris-Quai d'Orsay dép. 9 h. 06 — Saumur arr. 13 h. 43 — Angers arr. 14 h. 18 — Nantes arr. 15 h. 31 — Saint-Nazaire arr. 17 h. 13 — La Baule-Escoublac arr. 17 h. 55 — Le Croisic arr. 18 h. 21 — Vannes arr. 18 h. 00 — Lorient arr. 19 h. 09 — Quimper arr. 20 h. 20 — Landerneau arr. 22 h. 15.

Maintien toute l'année du train express 101 entre Tours (dép. 11 h. 42) et Nantes (arr. 14 h. 51) continuant le train express 1 partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 08.

ARTS RELIGIEUX

MAISONS CHARLES LE PAUL

QUIMPER & LORIENT réunies.

16, Place Saint-Corentin, 16 — QUIMPER

ORNEMENTS — BRONZES — VITRAUX
CLOCHES — ORFÈVREURIE — STATUES

M. Ch. LE PAUL visitera sa clientèle.

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Novembre. — 4^e après l'Épiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Guenaël et de la Toussaint.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Charles, de S. Guenaël, de l'octave et des SS. Vital et Agricoli.

Lundi, 4. — Ste Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 5. — Les Saintes Reliques conservées dans le diocèse.

Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 6. — S. Ilud, Abbé. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 7. — De l'octave de la Toussaint. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — Octave de la Toussaint. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 9. — Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.

Double de 2^e classe. Blanc.

Dimanche, 10. — 5^e après l'Épiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Plabennec	du 3 au 5 Novembre.
Henvic	du 6 au 8 —
Sibiril	du 8 au 10 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. le Comte de Guébriant, Saint-Pol de Léon (3 ^e versement)	5.000 f.
Anonyme, Lanmeur	300
Anonyme, Saint-Renan	650
M. Hamon, recteur de Laz	1.000
La paroisse de Laz	4.040
La paroisse de Trefflagat	5.432
Anonyme	500
Anonyme	300

M. le chanoine Martin, curé-doyen de Gourin et quelques-uns de ses paroissiens.....	1.500 f.
M. Louis Delory, Lorient.....	3.000
Anonyme	300

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. G. P. Nantes, 177 23.
M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

II. Le 11 Novembre. — Une cérémonie sera célébrée, pour l'Armistice, dans chaque paroisse. On y chantera le *Te Deum*. L'absoute terminera l'office.

Les autorités civiles seront invitées à la cérémonie, et des places leur seront réservées.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'exemple des Saints

Les Saints sont des modèles qui nous persuadent la sainteté ; et il y a dans cette persuasion un certain charme qui gagne également le cœur et l'esprit. Ce n'est ni raisonnement, ni autorité ; c'est quelque chose qui tient de l'un et de l'autre, qui a tout le poids de l'autorité, qui a toute la force du raisonnement, mais qui de plus a je ne sais quoi que tous les raisonnements et toutes les autorités n'ont pas ni ne peuvent avoir. Comment donc la vie d'un Saint nous persuade-t-elle ? En nous faisant comprendre, d'une simple vue, toute la perfection et tout le mérite de la sainteté. Qu'est-ce qu'un Saint ? Un Saint, répond Guillaume de Paris, c'est une idée réelle, visible, palpable et substantielle de toute la perfection évangélique. Et quand Dieu nous met un Saint devant les yeux, que nous dit-il ? Ce qu'il dit autrefois à Moïse, en lui faisant voir la figure du tabernacle : *Inspice, et fac secundum exemplar* (1) ; Regarde, Chrétien, ce portrait vivant et animé : voilà ce que tu dois dire, et sur quoi je veux que tu te formes ; c'est dans l'exemple de ce prédestiné et de ce Saint que tu apprendras à observer ma loi, à accomplir la justice, à garder la charité, à satisfaire aux devoirs de la religion, à régler toute la conduite de ta vie : *Inspice*. Cet exemple t'instruira de ce que tu dois à ton Dieu, et de ce que tu dois à ton prochain ; comment il faut user des biens de la terre, et comment il faut s'en abstenir ; quelle doit être la mesure de tes occupations, et quelle doit être celle de tes divertissements ; en un mot, ce que tu as à faire et ce que tu as à éviter pour vivre en chrétien : *Inspice*. Ainsi Dieu nous donne-t-il dans les Saints de quoi nous instruire et nous toucher. Il ne faut pour cela ni discours, ni préceptes : la vue d'un Saint est une leçon intelligible à tout le monde ; les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants sont également capables de la comprendre. Car on peut bien

(1) *Exod*, XXV, 40.

appliquer ici ce que saint Chrysostome disait du firmament. Vous me demandez comment le ciel parle, et comment il nous annonce les grandeurs de Dieu ? C'est, répondait ce Père, par sa splendeur et par la variété de ses étoiles ; il n'a point d'autre langage que celui-là, ni d'autre voix ; mais cette voix, toute muette qu'elle est, a retenti dans toutes les parties du monde : le Scythe, l'Indien, le Grec, le Barbare, tous l'entendent : *Et Scythia, et Barbarus, et Indus hanc vocem audiunt*. Disons-le même des Saints ; leur vie nous parle, et nous explique toute la loi de Dieu : comment ? par les vertus dont elle a été ornée ; et ce que nous aurions peine à concevoir dans la loi même, ce qui nous paraîtrait obscur dans les livres, ce que toutes les paroles des hommes ne nous développeraient qu'imparfaitement, nous est mis sous les yeux, et clairement exprimé dans l'exemple de ces élus de Dieu ; de sorte que les plus grossiers en sont instruits : *Barbarus et Indus hanc vocem audiunt*. Or, il n'est pas possible de voir la sainteté, je dis la vraie sainteté telle qu'elle a été dans les Saints, sans en reconnaître d'abord tout le mérite, et sans lui donner notre estime. Ces excellents caractères qui lui sont propres, et en quoi consiste sa perfection, cette piété, cette humilité, ce désintéressement, ce détachement de soi-même, cet esprit de justice et de charité, cette droiture et cette bonne foi, cette règle et cette sagesse, cette constance et cette force héroïque, tout cela nous convainc malgré nous qu'il n'y a rien de plus respectable, rien de plus aimable, et par conséquent rien de plus désirable : or, nous remplir de ces sentiments à l'égard de la sainteté, n'est-ce pas nous la persuader ? Tout ce que nous pourrions lui opposer, ce serait d'être, ce semble, trop parfaite, et d'exiger trop de nous, puisque, pour nous faire saints, elle nous engage à être ennemis de nous-mêmes, jusqu'à faire à Dieu le sacrifice de notre vie. Mais cela même, reprend saint Augustin, est encore bien justifié par l'exemple de ces glorieux athlètes que le christianisme honore sous le nom de martyrs. Car leur exemple, tout admirable qu'il est, nous apprend qu'ils n'ont rien fait pour Dieu que ce que font tous les jours des sujets fidèles pour le service de leur prince, et que ce devoir si éminent de sainteté n'est, après tout, qu'un devoir commun, fondé sur la première loi de la nature, qui oblige l'homme à mourir, plutôt que de trahir son Dieu et sa religion.

BOURDALOUE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 3480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/o 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXIV^e Dimanche après la Pentecôte, 3 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9 heures. — A 10 heures, chant d'un service et de la messe de *Requiem* pour les victimes de la spoliation de leurs fondations. — Vêpres à 2 h. 1/2. — A 8 heures, Confrérie du Rosaire et du Scapulaire.

Mercredi : Confession des petites filles des catéchismes.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

— 774 —

Vendredi : Réunion des Mères chrétiennes. — Ce même jour, confession des petits enfants qui n'ont pas encore communie.
Samedi : Confession des garçons du catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXIV^e Dimanche après la Pentecôte (3 Novembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe de *Requiem*, précédée du service pour les défunts dépouillés du bénéfice de leurs fondations par la loi de séparation), et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, excepté samedi : service pour les Trépassés.
Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Récollecion sacerdotale, présidée par M. le chanoine Le Roy : *Fouesnant*, lundi 10 Novembre.

Adoration. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'Adoration-Jubilé de Sibiril, du 10 au 16 Novembre.

Enseignement libre. — L'Inspection diocésaine prie MM. les Curés et Recteurs d'avoir l'amabilité de communiquer à MM. les Directeurs et à Mlles les Directrices des Ecoles libres, les dates des Conférences pédagogiques. Nous réorganisons le *Sentier*, et nous n'avons, pour le moment, d'autre organe que la *Semaine religieuse* pour communiquer nos avis au personnel enseignant.

CONFERENCES PEDAGOGIQUES. — *Instituteurs* : Pleyben, le 12 Novembre ; — Douarnenez, le 19 ; — Quimper, le 26 ; — Lesneven, le 3 Décembre ; — Brest, le 10 ; — Morlaix, le 17.

Institutrices : Quimperlé, le 7 Novembre ; — Châteaulin, le 14 ; — Pont-Croix, le 21 ; — Quimper, le 28 ; — Landerneau, le 5 Décembre ; Brest, le 12 ; Morlaix, le 19.

Sujet de la conférence : L'éducation bretonne à l'école.

Sujet de la leçon pratique : L'enseignement du français par le breton.

QUIMPER (Saint-Mathieu). — **Bénédiction et Inauguration des nouvelles Orgues**. — L'église Saint-Mathieu, si belle dans sa robe de granit encore neuve, n'avait pas des orgues dignes d'elle.

L'ancien instrument avait fait bonne figure dans sa jeunesse. Il ne devait plus qu'à des réparations continuelles, et trop sommaires pour durer, de remplir encore décemment son rôle dans les cérémonies du culte. Des artistes comme M. Cuny et Mlle Oudinet qui lui a succédé, ne pouvaient que souffrir de l'impuissance ou la fatigue d'un mécanisme désuet et l'indigence de certains jeux les mettaient d'interpréter les plus beaux chefs-d'œuvre des maîtres de la musique religieuse. Une refonte n'eût donné que des résultats médiocres. Il était cependant urgent d'intervenir. On se décida, et l'on fit bien, à faire du neuf.

Ce n'est pas sans raison que les initiateurs, M. l'abbé Guilhermit en tête, eurent confiance en la générosité des paroissiens de Saint-Mathieu. Une première souscription les convainquit que leur désir et leur ambition étaient partagés. L'œuvre fut confiée aux ateliers de M. François Didier, de Nancy. Un spécialiste de la maison, M. Beurtin, est venu monter, dans un artistique buffet gothique, avec toute la précision d'un technicien avisé, les quelques onze cents tuyaux, bois et métal, qui composent les 22 jeux de l'instrument.

La bénédiction solennelle en a été faite le jeudi 24 Octobre par Monseigneur l'Evêque, assisté de MM. Cognéau et Joncour, vicaires généraux, au début d'une cérémonie où l'on put, comme le voulait Pie X, « prier sur de la beauté ».

Le rôle principal échut évidemment au nouvel instrument. Mlle Oudinet en prit possession et montra son talent d'organiste, si rapidement développé grâce à sa merveilleuse virtuosité au piano, en interprétant le si solennel *Chœur* de Th. Dubois.

Puis, le maître Charles Queff, le célèbre organiste de la Trinité de Paris, aussi connu par le succès de ses compositions musicales que par la perfection et la délicatesse de son jeu, fit valoir la richesse et la sonorité du superbe instrument. Les noms des auteurs interprétés, Raison, Clerambault, Liszt, Mendelssohn, Bach, Lefebvre-Wély disent assez à l'expression de quelle variété de sentiments se prêtèrent sous ses doigts les mille voix commandées par son clavier. Lui-même s'interpréta dans un *andante cantabile* d'une ligne mélodique aussi prenante que pieuse. Un cantique de Gounod pour soprano et mezzo-soprano permit encore à la voix humaine d'ajouter un complément très expressif à ce superbe concert.

C'était avant tout une fête de l'orgue. Mais M. l'abbé Guilhermit fut parfaitement inspiré en demandant aux musiciens de notre ville, professeurs et amateurs, de se réunir pour la circonstance pour composer un orchestre. C'est avec le plus grand empressement qu'une vingtaine de véritables artistes se rassemblèrent sous la direction si sûre de M. Guilhermit, organiste à Saint-Louis de Brest. Ils exécutèrent de façon impeccable, avec un art parfait des nuances et parfois avec une puissance impressionnante, la *Marche d'Alceste* de Gluck, l'élégant et harmonieux *Larghetto* de la 2^e symphonie de Beethoven et le célèbre *Largo* de Haendel.

Mais malgré son importance, toute cette partie musicale n'était en somme qu'un brillant accessoire de la cérémonie religieuse, qui, outre la bénédiction de l'orgue, comprenait une instruction et un salut du T. Saint-Sacrement. L'instruction fut donnée par M. le chanoine Moënnier, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. L'ancien professeur, puis principal du collège de Lesneven, est un maître de l'éloquence. Son allocution fut un vrai poème en l'honneur de la musique religieuse et de son chantre traditionnel, l'orgue. Il en dit l'origine, les fonctions, la beauté et très délicatement sut remercier les paroissiens de Saint-Mathieu d'avoir enrichi leur église de ce sublime interprète de leur foi et de leur piété.

— 775 —

— 776 —

La bénédiction du Saint-Sacrement, au cours de laquelle on entendit un *Ave Verum* de Schubert, un *Ave Maria* et le *Tu es Petrus*, de Bach, fut donnée par Monseigneur.

La cérémonie se termina aux accents entraînants d'une *Toccata* où M. Quef, auteur et exécutant, ramassa toutes les qualités de sonorité, de velouté et de puissance des nouvelles orgues si brillamment inaugurées.

QUIMPER. — L. P. D. F. — Une retraite fermée pour dames et Ligueuses s'ouvrira chez les Dames de la Retraite, le lundi 11 Novembre, à 6 heures du soir et se terminera le vendredi 15, dans l'après-midi. Les exercices de cette retraite seront donnés par le R. P. de Germiny.

Prière de se faire inscrire chez les Dames de la Retraite de Quimper. — Les personnes de la ville, qui désirent suivre ces exercices, en retraite ouverte, sont invitées à y prendre part.

LESNEVEN. — Retraite bretonne de femmes, du 20 au 26 Octobre 1929. — 44 paroisses ; 150 retraitantes : Plouvien, 14 ; Plouider, 11 ; Plouguerneau, 9 ; Ploudaniel, 8 ; Plabennec et Plouédern, 7 ; Lesneven et Plouescat, 6 ; Plougoulm et Tréfléz, 5 ; Coat-Méal, Cléder, Lannilis et Plougastel-Daoulas, 4 ; Le Folgoat, Guilers, Guipavas, Kerlouan, Ploudiry, Roscoff, Saint-Frégant, Saint-Pabu et Trégionou, 3 ; Le Drennec, Kersaint-Plabennec, Lanarvily, Logonna-Daoulas, Milizac, Saint-Derrien, Saint-Thonan et Trézilidé, 2 ; Brest (Saint-Martin), Crozon, Ile-de-Sein, Guissény, Gouesnou, Kernouës, Lanhouarneau, Plouarzel, Plouénan, Plouzévédé, Saint-Vougay, Trébabu et Trégarantec, 1.

LANDERNEAU. — Pensionnat Saint-Julien : Succès aux examens. — L'école Saint-Julien de Landerneau a eu 6 élèves reçues au Brevet supérieur sur 7 présentées : Mlles Anne Danion, de Kerfeunteun ; Joséphine Le Gall, de Douarnenez ; Marguerite Le Méné, de Lambézellec ; Ambroisine Messenger, de Commana ; Marie Le Pourvéer, de Pontrieux ; Christine Le Traon, de Taulé.

23 élèves ont été reçues au Brevet élémentaire : Mlles Marie-Anne Breton, de Plomodiern ; Joséphine Cotty, de Saint-Thégonnec ; Marie Douguet, de Langolen ; Germaine Le Dréo, du Relecq-Kerhuon ; Marie Le Floch, de Guengat ; Marie Gaouyat, de Plonévez-du-Faou ; Thérèse Guédès, de Lopérec ; Marie Hascoët, d'Argol ; Marie Hélouët, de Poullan ; Madeleine Le Jeune, de Saint-Pol-de-Léon ; Anna Jestin, de Lannilis ; Denise Kermarec, de Logonna-Daoulas ; Louise Kerbaul, de Lanneufret ; Jeanne Mazéas, de Pleyben ; Anne Miossec, de Lannilis ; Alberte Nény, de Landerneau ; Marie-Anne Poupon, de Plogonnec ; Rosalie Roudaut, de Kernouës ; Anna Sallou, de Saint-Divy ; Valentine Ruffet, de Plélan-le-Petit ; Marie Tanguy, d'Ergué-Armel ; Joséphine Tranvouez, de Landerneau ; Louise Vasselet, de Lothey.

Ont obtenu le diplôme d'enseignement ménager, dont les cours se donnent à la villa Saint-Sébastien, magnifique pro-

— 777 —

priété et annexe de Saint-Julien : Mlles Marie-Louise Bellec, de Landerneau ; Jeanne Bonniou, de La Roche ; Madeleine Guyader, de Landerneau ; Yvonne Hervé, de Trégastel-Primel ; Marie-Jeanne Lallouët, de Plonévez-du-Faou ; Simone Quéménéur, de Landerneau ; Yvette Quillien, de L'Hôpital-Camfrout.

PONT-DE-BUIS. — Le Jubilé. — La paroisse de Pont-de-Buis vient d'avoir son Jubilé, du 20 au 27 Octobre. Environ un millier de communions : tel est le beau résultat de cette semaine de pieux exercices.

Pour y atteindre, il fallait, outre l'efficacité de la grâce divine, tout le zèle, le talent et le dévouement des bons ouvriers qui y ont travaillé : MM. Gargadennec, recteur de Brennilis (conférences bretonnes) ; Le Chat, recteur du Conquet (conférences françaises) ; Gloux, recteur de Lannédern (direction du chant et des prières). Aux conférences françaises du soir, spécialement, les ouvriers, tenus dans la journée par leur travail à la poudrerie, accouraient en foule et l'église devenait trop étroite pour les contenir. Avec quelle attention ils écoutaient la parole si claire et si convaincante de M. Le Chat, à l'éloquence si chaude que parfois elle provoquait de discrets applaudissements !

Que Dieu récompense les dévoués prédicateurs du Jubilé ! Leur travail aura produit le plus grand bien dans ce milieu particulièrement délicat et difficile du Pont-de-Buis.

SAINT-THÉGONNEC. — Adoration. — Saint-Thégonnec est connu pour la beauté de ses monuments religieux ; ses habitants sont fiers, à juste titre, d'un ensemble d'œuvres qui expriment si remarquablement la foi des anciens jours. Un spectacle d'une autre nature procure une joie plus intime : celui d'une population venant, en masse, offrir à Jésus-Hostie les hommages d'une foi convaincue. Nombreux sont nos paroissiens qui ont à parcourir un trajet de 7 à 8 kilomètres pour se rendre à l'église paroissiale. Ils n'ont pas hésité à franchir cette distance pour bénéficier des grâces de l'Adoration et du Jubilé.

Du 18 au 26 Octobre, 2.180 personnes ; d'abord 270 enfants ; puis, en deux séries 860 hommes et 1.050 femmes, sont venus adorer N. S. J.-C. présent en la Sainte Eucharistie et se préparer à le recevoir. M. le chanoine Soubigou, curé de Briec, MM. les Curés de Sizun et de Daoulas ; MM. les Recteurs de Plourin-Morlaix, de Loc-Eguiner, de Poul-laouen ; MM. Abgrall, vicaire à Guerlesquin, Bôtéraou, vicaire à Landivisiau, Crenn, vicaire à Plounéour-Ménez, Tanguy, vicaire à Guiclan, Marzin, vicaire à Pleyber-Christ, leur ont exposé les grandes vérités dont la méditation est si efficace pour l'accomplissement des devoirs de la vie chrétienne et la fuite des occasions du péché. Ils ont dit, avec éloquence, l'amour de N. S. pour chacun de nous, la charité débordante de son Cœur divin, la force que le Pain de Vie donne à l'âme qui s'en nourrit souvent.

A percevoir l'avidité de leurs auditeurs à écouter la

parole de Dieu et la réponse péremptoire aux objections formulées contre la foi ; à voir leur satisfaction à entendre l'exposé de leurs devoirs de citoyens catholiques, les dangers de l'école sans Dieu, et les conséquences inacceptables de toute compromission avec les ennemis de Dieu et de son Eglise ; à jouir de l'élan de piété qui se manifestait par le chant enthousiaste des prières liturgiques et des cantiques, soutenu par l'habileté d'une pieuse organiste fidèle à son clavier depuis 1877, les ouvriers de l'Adoration et le clergé paroissial dissimulaient mal leur émotion.

Nos chrétiens resteront fermes et vaillants si, dociles aux recommandations multipliées pendant ces jours bénis, ils reviennent fréquemment à la source des grâces, au foyer de la vie surnaturelle, la sainte communion.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Ligue patriotique des Françaises. — L'audience des 630 membres de la Ligue Patriotique des Françaises, arrivés mercredi soir, à Rome, pour le pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises, fut reçu, dès vendredi soir, par le Souverain Pontife. Les membres du Conseil central furent présentés au Saint-Père, dans la salle des *Paramenti*, par le Père Bréhier, S. J., aumônier général, et par la vicomtesse de Vélard, présidente générale. Puis, l'aumônier et la présidente générale, avec Mlle Frossard, secrétaire générale, et Mme de Wendel, trésorière, accompagnèrent le Pape.

Lorsque Pie XI parut au seuil de la salle Ducale, dont le centre était occupé par des représentantes des sections de jeunesse, vêtues de blanc, il fut accueilli par des acclamations, qui se renouvelèrent au moment où il se présenta dans la salle Royale.

Les strophes et le refrain de l'*Ave Maria* de Lourdes, si cher au Pape, suivirent le Pontife, tandis qu'il donnait son anneau à baiser à chacune des ligueuses, se faisant indiquer les nombreux diocèses représentés. Puis le Pape s'étant assis au trône, le P. Bréhier lut une adresse où il dit la ferme volonté qui anime la Ligue tout entière de suivre fidèlement les instructions du Saint-Père sur l'Action catholique, et de collaborer docilement et généreusement à l'apostolat de la hiérarchie. En témoignage de leur attachement au Saint-Père, les membres de la Ligue avaient offert à ses intentions 440.000 communions.

La vicomtesse de Vélard, accompagnée de Mlle Frossard et de Mme de Wendel, vinrent ensuite présenter au Saint-Père un parchemin artistement enluminé où était consigné ce trésor spirituel, lui remettant en même temps l'offrande de la Ligue.

Pie XI, visiblement touché de cette manifestation de dévotion filiale, laissa parler son cœur en un discours où il exprima sa gratitude paternelle.

Il félicita la Ligue de l'apostolat si fécond de ses membres et du zèle avec lequel on y suit ses directives sur l'action

catholique, trouvant des mots délicats pour la France, dont il voulut bénir les destinées avec celles de la Ligue.

Après la bénédiction solennelle qu'il chanta d'une voix sonore, le Pape écouta debout l'*Oremus pro pontifice*, entonné par les prêtres aumôniers du pèlerinage.

Un séminaire pour l'évangélisation de la Russie. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* publient une constitution apostolique, érigeant canoniquement à Rome le Séminaire « Russicum », destiné à former des prêtres qui exerceront le saint ministère en Russie.

La constitution rappelle qu'au moment où le Saint-Père méditait la fondation du « Russicum », une somme presque suffisante pour la construction du nouveau collège lui fut offerte au nom de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, que le Pontife avait adjointe à saint François Xavier comme patronne des Missions.

L'édifice étant achevé aujourd'hui, le Saint-Père a voulu procéder à l'érection juridique du Séminaire « Russicum » sous le vocable de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, et l'enrichir de toutes les prérogatives des collèges pontificaux. Dans le nouveau collège, confié aux religieux de la Compagnie de Jésus, seront admis premièrement les jeunes gens de nationalité russe et de rite slave byzantin qui désirent se dévouer à instruire leurs concitoyens dans la foi catholique. Pourront aussi y être admis les autres clercs qui, appartenant à d'autres nationalités, embrasseront le rite slave byzantin et désireront consacrer leur vie à ramener à l'unique berceau du Christ les peuples de la République russe.

Les martyrs anglais. — La Congrégation des Rites a terminé presque complètement le procès de la béatification de 224 martyrs anglais tués de 1594 à 1679 en haine de la foi, notamment le P. Oulvie, martyr écossais, dont la béatification aura lieu séparément sur la demande des catholiques écossais. La célébration de ces béatifications interviendra à la basilique vaticane vers le 21 Décembre prochain, date du Jubilé sacerdotal du Pape.

La conversion d'un prédicateur anglican réputé. — Une conversion à l'Eglise catholique romaine vient de jeter l'émoi dans l'Eglise anglicane : celle du « P. Vernon », l'un des prédicateurs anglicans les plus connus de Londres.

Le Rév. Vernon Cecil Johnson étudiait depuis quelque temps cette décision dans la maison de la Divine-Compassion, communauté imitant la vie franciscaine, et à laquelle il appartenait. Ces temps derniers, le P. Ronald Knox, célèbre converti et fils d'un évêque anglican, commenta, en chaire, à Liverpool, la conversion de cet ami : « Il y a douze ans aujourd'hui, ce 22 Septembre, déclara-t-il, je fus reçu dans l'Eglise catholique. Cet autre, mon ami, qui a connu mes plus intimes pensées, est devenu l'un des plus célèbres prédicateurs de l'Eglise anglicane ; mais il est devenu catholique, il y a eu huit jours vendredi (13 Septembre). Douze ans, —

— 780 —

neuf jours ! Toute cette différence entre le moment où la vérité de Dieu se fit connaître à moi et le moment où il la connut ! Il n'y avait pas de raison pour laquelle j'aurais mérité cette grâce, encore moins pour laquelle je l'aurais méritée plus tôt que lui. Il n'y a pas d'explication autre que la grâce de Dieu accordée librement à telle âme ou à telle autre. »

Le Rev. Johnson a été élevé à Charterhouse et à Trinity College, Oxford. « Ordonné » en 1910, il fut vicaire à Brighton et s'attacha, il y a quelques années, à la Société de la Divine-Compassion. Il prêchait dans les plus importantes églises anglicanes de Londres et remportait de grands succès oratoires.

44^e Pèlerinage à Rome. — Notre-Dame de Salut prépare son 44^e Pèlerinage à Rome — le troisième de l'année — du 17 au 28 Décembre, à l'occasion du Jubilé sacerdotal et de la messe anniversaire de S. S. Pie XI. Les pèlerins assisteront aussi aux fêtes de béatification des martyrs anglais. Le pèlerinage aura lieu sous la présidence de S. Em. le cardinal Binet, archevêque de Besançon.

L'aller se fera par Gênes et Pise ; le retour par San Remo, Nice et la Côte d'Azur ; on passera sept jours à Rome et l'on organisera des excursions à Naples, au Mont-Cassin et aux fouilles d'Ostie.

Les prix varient de 2.685 à 1.235 francs. On peut demander le programme détaillé au Secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

LE FEU DE L'AMOUR, le Modèle de la vie parfaite, le « Pater », par Richard ROLLE, l'Ermite de Hampole. Traduits par Dom M. Noetinger, Moine de Solesmes.

A la fois autobiographie et traité mystique, le livre de Rolle est aussi un traité pratique. La discrétion et le sens de la mesure s'y allient avec la fermeté de la doctrine ; la piété tendre, la familiarité avec le Seigneur, vont de pair avec la profondeur de la charité. A suivre Rolle, l'âme qui cherche vraiment à aimer Dieu fera de grands progrès.

Dans sa préface, le traducteur apporte de nouvelles lumières sur la vie de Rolle et détermine le sens exact de ce que celui-ci appelle « le feu de l'amour, sa douceur et de chant spirituel ».

Un volume in-16 de CX-402 pages. Broché (de la Collection des Mystiques anglais). Prix : 15 francs.

Maison ALFRED MAME ET FILS, Tours. — Agence à Paris, 6, rue Madame (6^e).

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8^e).

Le Patrimoine légal du Culte et des Œuvres catholiques : Associations diocésaines, Propriété individuelle et collective, Associations, Syndicats et Sociétés, par Auguste RIVER, doyen de la Faculté catholique de Droit de Lyon. — Un vol. format 0 m. 18 sur 0 m. 10, de 414 pages. Editions de la Documentation Catholique. Prix : broché, 12 fr. ; port, 0 fr. 65.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

SUR MESURES

DOUILLETES

PÈLERINES

RAGLANS

LAURENT BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

38, Place Saint-Corentin (1^{er} étage) - QUIMPER - R. C. 4.906

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE

7 — Rue des Gentilshommes, QUIMPER

MAISON CATHOLIQUE

Exécution soignée de tous travaux

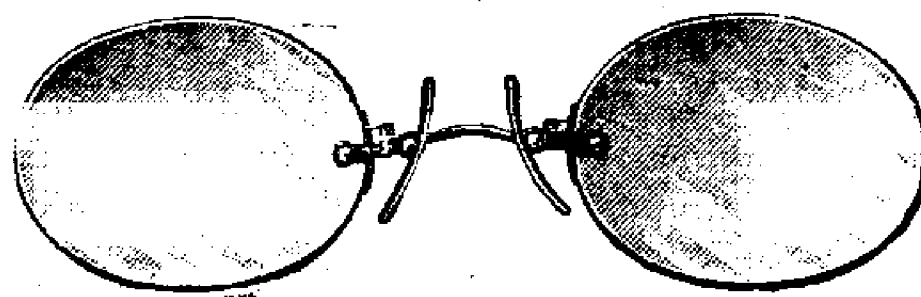
- Catéchismes -:- Cantiques du Diocèse -



DELBENN
DÉPOSÉE

DE LAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité, QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.



Au LYS de PAQUES 35-45, Rue de Sèvres
PARIS (6^e)

Pour Noël : Crèches et accessoires
Papier rocher, Troncs quêteurs (Catalogue franco)

VINS DE BORDEAUX**PIERRE MAYAUDON** propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.

Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

**FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES
ET D'APPARTEMENTS**Maison **LADOUCE**, 32, rue de Verdun, **NANTES***La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818***GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL***Fleurs finés ou paillon**Fournitures pour fleurs et décorations.***CONSTIPÉS**

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS**Laxatif dépuratif****régularise les fonctions intestinales****L. BALMET VITRAUX**

25 BIS Cours Berliat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en BretagneReprésentant régional: **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp**PNEUS DUNLOP**Le Gérant : **H. QUERSY**.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 8 Novembre 1929.

N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.*Dimanche, 10 Novembre. — 5^e après l'Épiphanie. Semi-double. Vert.**A la messe, mémoires de S. André, et SS. Tryphon et ses Compagnons.**A vêpres, mémoires du suivant, de S. André et de S. Menna.**Lundi, 11. — S. Martin, Evêque. Double-majeur. Blanc.**Mardi, 12. — S. Martin 1^{er}, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.**Mercredi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.**Jeudi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.**Vendredi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.**Samedi, 16. — Office de la Sainte Vierge. Simple. Blanc.**Dimanche, 17. — 6^e après l'Épiphanie.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Sibiril	du 10 au 11 Novembre
Landéda	du 12 au 16 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. L'Adoration au foyer. — Dans Notre Lettre Pastorale du dernier Carême, Nous avons introduit la note suivante relative à l'Œuvre de l'Adoration au foyer : « Des âmes pieuses, pour mieux marquer leur union totale avec le divin Maître, en esprit d'expiation pour les péchés du monde, font l'heure sainte, la nuit, dans leur maison de famille, en joignant leurs intentions à celles de Notre Seigneur présent dans le tabernacle de quelque église voisine. »

Cette pratique fervente existait déjà dans la ville de Brest, sous l'impulsion de M. l'Archiprêtre de Saint-Louis, avant même que Nous l'eussions suggérée. Elle s'étend chaque jour, puisque, à l'heure actuelle, trois cents personnes environ y ont adhéré. Elles suffisent à assurer, d'un bout de l'année à l'autre, toutes les nuits, entre dix heures du soir et cinq heures du matin, l'adoration nocturne, par des volontaires qui ont

— 788 —

leur heure de garde fixée d'avance, pour chaque mois. Dans certaines maisons, la famille entière participe à l'heure d'adoration. Quelle abondante source de grâces pour les adorateurs, mais aussi pour les paroisses et le diocèse !

Cette émouvante entreprise avait droit à Notre bénédiction, et, en la lui accordant, Nous souhaitons qu'un si touchant exemple trouve de nombreux imitateurs dans tout le pays.

Quimper, en la fête de la Toussaint.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

II. Ordo diocésain. — M. le Secrétaire général de l'Evêché prie MM. les Supérieurs des Collèges et des Maisons de retraite de lui adresser *dès cette semaine* la liste complète de leurs professeurs et surveillants, avec tous renseignements utiles.

III. Conférences ecclésiastiques. — Tous les dossiers des Conférences doivent parvenir cette semaine, au plus tard, au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Décorations diocésaines. — Monseigneur a décerné la médaille de vermeil du Mérite diocésain à Mme Michel, du Conquet, insigne bienfaitrice de la paroisse ;

La médaille d'argent, à MM. Claude Guillou, de Plouguin, au service de l'Eglise depuis 72 ans ;

François-Marie Croisier, de Lampaul-Plouarzel, sacristain depuis 60 ans ;

François Gentil, de Plouzané, organiste depuis 64 ans ;

Joseph Quinquis, de Loc-Maria-Plouzané, chantre et sacristain depuis 54 ans ;

Yves Cariou, de Saint-Renan, sacristain depuis 35 ans ;

Mlle Joséphine Lehideux, de Saint-Renan, organiste depuis 49 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/o 8480. Nantes. — *Semaine religieuse* : c/o 9381, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXV^e Dimanche après la Pentecôte, 10 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 7 heures, à la chapelle, réunion des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Lundi (Fête de la Victoire) : à 9 h. 1/2, convocation des autorités civiles et militaires, allocution de Monseigneur l'Evêque.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts. — A 8 h. 1/2 du soir, réunion du Tiers-Ordre des hommes.

— EGLISE DE SAINT-MATHEU. — XXV^e Dimanche après la Pentecôte (10 Novembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi (Fête de l'Armistice) : *Te Deum* à la fin de la messe de 7 heures, puis service pour les victimes de la guerre.

— 789 —

Les autres jours de la semaine : excepté samedi, service pour les Trépassés, à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Le Révérend Père J.-F. ABGRALL

PROVICAIRE APOSTOLIQUE DU TONKIN MÉRIDIONAL

(1854-1929)

Une lettre adressée le 20 Septembre 1929, du Séminaire des Missions Etrangères à Mlle Marie-Anne Abgrall, l'avisait de la mort de son frère, survenue en Annam, la veille, 19 Septembre. Et Monseigneur de Guébriant s'empressait de dire à la sœur du défunt l'hommage ému de sa condoléance : « Mademoiselle, écrivait l'éminent Prélat, la perte du vénéré Père Abgrall, votre frère, a mis en deuil le Séminaire des Missions Etrangères. Il n'y avait pas dans toute notre Société de membre plus respecté, plus sympathique, plus généralement estimé de tous : c'est dire dans quel état d'esprit nous partageons votre douleur. »

C'est une belle figure qui vient de disparaître, digne à tous égards d'autres figures bretonnes de la même lignée, les Quémener, les Pellerin, les Coadou, les Laouénan, les Croc...

Jean-François Abgrall, fils d'Alain Abgrall et de Marie-Jeanne Guillou, naquit le 15 Mars 1854, au village de Kerloarec, en Lampaul-Guimiliau, et fut baptisé le lendemain par M. Tréguier, ancien recteur de la paroisse.

Le soir même, le père de l'enfant inscrivait en langue bretonne sur le livre familial *Buez ar Zent*, à la page du 15 Mars : « Jean-François Abgrall, né au mois de Mars 1854 ».

Alain Abgrall et son épouse eurent neuf enfants. Depuis la mort de Jean-Marie, ancien Doyen du Chapitre de Quimper (1), que ses frères et sœurs appelaient *breur bras* (le grand frère) et celle de Jean-François, *breur bihan* (le petit frère), il n'en reste que trois : Marie-Anne, la grande sœur, *e'hoar vras*, au talent si breton en prose et en vers, Perrine, religieuse de l'Immaculée-Conception, à Nantes, et Jeanne-Marie, à qui Dieu a donné 14 enfants.

Les premières années de Jean-François furent ce qu'est le premier âge de la plupart des enfants de la campagne : jeux, écoles, garde des bestiaux. Quand il eut douze ans, son oncle, curé de Lannilis, le prit dans son presbytère. Deux ans plus tard, il entra au Petit Séminaire de Pont-Croix, où son frère Jean-Marie professait le dessin. Du cours de Victor Ely et de Louis Treussier, et leur ami intime, il fit comme eux de brillantes études. En rhétorique il était préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Ses vacances, il les passait en partie chez lui, et il vaquait comme les autres aux durs travaux de la moisson. Matin et

(1) Décédé à Quimper le 10 Juin 1926.

soir, dans un pré éloigné et solitaire, il était ravi de garder le troupeau paternel, et plus tard, des profondeurs de l'Annam, il évoquera ces lieux bénis qu'il affectionnait, cette vie de solitude qui lui plaisait tant, et les chemins creux emplis d'ombre et de poésie à la tombée de la nuit. Vers la fin des vacances le collégien passait quelques semaines au foyer paternel qui lui rendait sa mère, sa *mammik* bien-aimée.

Au Grand Séminaire de Quimper, le jeune homme fut toujours un modèle, et il a laissé à tous ses condisciples l'impression d'un parfait séminariste, d'un compagnon affectueux et bon.

Promu au sacerdoce le 10 Août 1878, il passa quelques mois à Lannilis, et fut nommé, le 13 Mars 1879, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé. Il y eut pour premier curé le bon M. Quéménéur, puis plus tard M. Péron, qui s'attacha à lui et souffrit beaucoup de son départ. Adonné au patronage et au cercle d'études, il était très aimé des enfants. A l'endroit des pauvres gens il se montrait bon et généreux. N'allait-il pas jusqu'à leur donner ses gilets, ses bas et son argent, et ne disait-on pas en ville qu'une nuit il avait porté son matelas à un indigent ? Il gratifiait, un jour, de sa dernière pièce de cinq francs un enfant de chœur qui partait pour une école apostolique, et donnait les deux sous qui lui restaient au mendiant qui sollicitait l'aumône, tout près du Pont, si bien qu'en rentrant au presbytère, il se trouvait être le plus pauvre de la paroisse, tout en s'estimant fort heureux. Quoi d'étonnant dès lors qu'un tel prêtre fût populaire ? Tous les paroissiens l'avaient en vive affection, et, lors d'une grève qui provoqua quelques désordres, les ouvriers de la cité s'étaient donné le mot de ne pas toucher au « petit vicaire ».

L'abbé Abgrall connut particulièrement à Quimperlé Monseigneur Duparc, notre évêque vénéré, et M. Pierre de la Villemarqué, avec qui il est resté en correspondance jusqu'aux derniers mois de sa carrière, et qui lui a consacré une brève notice dans la dernière livraison du *Bulletin paroissial* de Sainte-Croix.

Depuis l'âge de 16 ans, il pensait aux Missions Etrangères. Après 7 ans de ministère à Quimperlé, il se décida à réaliser son pieux dessein. Le cœur broyé, il fit alors ses adieux à la bonne population de Sainte-Croix, qui se garda bien de l'oublier. On raconte qu'une pauvre mendiante de 80 ans, qui l'appelait *va mab bihan*, deux ans après son départ de Quimperlé, fit pour lui à pied un pèlerinage de deux lieues.

Dans le courant de Mars 1886, il quitta Lampaul pour s'en aller faire une année de noviciat au Séminaire des Missions Etrangères à Paris.

Rentré chez lui au bout d'un an, il montait en chaire, le 25 Mars 1887, pour faire ses adieux à ses compatriotes : « ... Je ne vous oublierai pas. Parvenu dans les hauteurs du ciel, l'alouette regarde encore de très loin son pays chéri de Bretagne ; moi aussi, perdu là-bas dans les lointains, j'aurai l'esprit et le cœur toujours tendus vers les chrétiens de cette paroisse... Adieu église de mon baptême, adieu parents et

amis, nous nous retrouverons là-haut, devant le trône de Notre Dame de Lampaul : *kenavo er barados !* »

Avant de quitter pour toujours sa paroisse natale, le vaillant missionnaire baisa le pavé de l'église, puis il s'achemina vers la gare, accompagné de quelques parents et de sa vénérable mère qui voulut conduire son cher *mabik* jusqu'au train : elle savait, la grande chrétienne, qu'en ce monde elle ne le reverrait jamais !

Le 24 Avril, le Père Abgrall s'embarquait à Marseille sur l'*Océanien*, pour arriver à Saïgon le 20 Mai. Quatre jours plus tard, il prenait l'*Aréthuse*, qui le débarquait le 28 Mai à Hai-Phong. Encore quelques jours de vapeur, et il parvenait au terme de son voyage, à Xa-Doai, résidence du Vicaire apostolique de la province de Vinh.

Le premier poste confié à l'apostolat du missionnaire fut celui de Dong-Trang, dans la brousse, à 15 ou 16 lieues au Sud de Xa-Doai. Pendant plusieurs mois, assisté d'un catéchiste et d'un *chu* (petit servent), il organise des chrétientés dans la localité et aux alentours. C'était la vie rêvée, et voici qu'au début de Décembre 1887, il est appelé comme curé, à la paroisse de Vinh, située à 4 lieues au Sud de Xa-Doai !

C'était la vie de « rentier » après celle de « juif errant ». Une chose le console dans son malheur, c'est qu'il a pu reprendre sa soutane qu'il avait échangée contre le costume annamite... Outre sa paroisse qui compte 400 habitants, il a quatre chrétientés à organiser. Il est chargé, au surplus d'arranger les affaires des chrétiens, d'acheter du riz pour les pauvres, du poivre et du sel pour la cuisine des missionnaires, d'être diplomate, avocat, épiciier, etc... Ce qui le préoccupe avant tout, c'est de bâtir à Vinh une église où l'on puisse décemment conserver le Saint-Sacrement. Le monument est bientôt debout et Mgr Pineau le bénit solennellement le Jeudi-Saint 1890, en présence de 9 missionnaires, 5 prêtres indigènes, 20 théologiens, 40 catéchistes ou collégiens et un grand concours de peuple.

Le 30 Mai de la même année, le Père Abgrall est pris d'une fausse attaque de choléra : « J'ai tenu ferme, écrit-il, et le choléra, effrayé de la dureté du granit de Bretagne, s'est enfui éperdu. »

Trois mois plus tard, le 19 Août, un pénible incident faillit lui coûter la vie. A Ngû-Loi, des païens s'étaient attaqués à la palissade de la chrétienté. Le Père arrive, armé d'un revolver et d'un fusil ; il tire en l'air, croyant mettre en fuite ses adversaires : mais ceux-ci foncent sur lui, le poursuivent, l'abattent, et le traînent par les pieds sur une longueur d'une trentaine de mètres. C'est alors que se déclencha chez lui la fièvre paludéenne, qui devait tant le gêner dans sa carrière apostolique.

400 baptêmes d'adultes furent enregistrés dans son district au cours de 1891.

De Mars à Juillet 1891, il eut à défendre les nouveaux chrétiens contre les persécutions des mandarins qui leur infligeaient, sous le moindre prétexte le rotin ou la prison.

L'année suivante, en Août et en Septembre, c'étaient les païens de Ngû-Loi, ceux-là même qui avaient outragé le Père

Abgrall, qui demandaient à se convertir. « C'est ainsi, écrit le missionnaire, que le bon Dieu se venge ! »

En 1894, le district comprenait déjà 10 chrétientés.

Emerveillé des succès d'un apôtre si zélé, Mgr Pineau le nomma, en Juillet 1899, provicaire apostolique, c'est-à-dire vicaire général. Le prélat voulut bien lui-même aviser de l'événement le frère de l'élu, aumônier de l'hôpital de Quimper, et il ajoutait dans sa lettre : « Je vous prie de vouloir bien porter cette bonne nouvelle à sa mère bien aimée et aux autres membres de la famille. Puisse la nouvelle distinction, dont notre confrère vient d'être l'objet, être pour tous ceux qui l'ont connu un motif de prier souvent le bon Dieu de le conserver longtemps à notre chère mission pour laquelle il se dépense sans réserve. »

Le 9 Août 1903, notre missionnaire recevait son changement, et passait au district de Huong-Phuong, situé dans la partie méridionale de l'Annam : 27.000 chrétiens répartis en 110 chrétientés, formant 15 paroisses ayant chacune à sa tête un prêtre indigène. Dans sa nouvelle résidence, le provicaire était assisté de deux missionnaires, dont l'un le Père Le Gourriérec, originaire de Baud, au diocèse de Vannes, était son ami intime.

Mgr Pineau, fatigué, rentra en France en Avril 1910, et le 5 Mai suivant, le Père Abgrall était nommé provicaire en premier de la mission du Tonkin méridional, par Mgr Gendreau, administrateur de cette région. Quelques mois plus tard, Mgr Belleville remplaçait Mgr Pineau, et renomrait provicaire le Père Abgrall.

Le nouvel évêque mourut subitement le 7 Juillet 1912 et Rome lui donna comme successeur Mgr Eloy, qui fut sacré le 13 Avril 1913, en présence de 5 évêques, de 40 missionnaires, du résident de France à Vinh, du gouverneur annamite de la province et d'une grande affluence de chrétiens.

Le Père Abgrall, lui aussi, était de la fête, ravi d'assister de sa sympathie et de ses prières le prélat consacré, son confesseur et son ami.

Depuis nombre d'années, notre missionnaire peinait sous le climat torride et malsain de l'Annam. La fièvre le minait, provoquant chez lui de fortes migraines et lui affaiblissant la vue. En Juin 1913, il se décida à prendre quelque repos dans la Procure des Missions Etrangères de Hong-Kong. Sa villégiature prit fin avec l'année, et le nouvel an le retrouva à un nouveau poste de combat.

Il passait en effet en Janvier 1914 au district de Thuân-Nghia, situé au Nord de l'Annam, district moins important que celui de Huong-Phong, mais sans conteste le plus agréable de la mission : une dizaine de milliers de chrétiens, de vieille souche, pratiquant bien leur religion. Une ligne de chemin de fer traverse tout le district et le met à quelques heures de Xa-Doai.

Et ce furent encore les mêmes travaux pour le missionnaire breton. Il ne devait cependant plus changer de district. Avec les années, sa santé devenait chancelante, ses forces peu à peu s'épuisaient, et il dut un jour se retirer à Xa-Doai pour y être hospitalisé. De cette ville, il écrivait, le 1^{er} Août 1929, à ses sœurs :

« Je suis à la communauté, depuis trois semaines, miné par la fièvre. Pas d'amélioration. Je m'ennuie à mort, loin de mon travail et de mes chrétiens. Mais que cette lettre ne vous donne pas d'inquiétude, car quand vous la recevrez, je serai guéri, ou vous aurez appris ma mort. En vue de cela, à mes trois chères sœurs toute ma tendresse. Mes affections de famille ont été la joie et la force de ma vie.

» A mes neveux et nièces et leurs enfants mes meilleures bénédictions. Qu'ils n'oublient pas à quelle famille ils appartiennent.

» BREUR J.-F. »

Le 19 Septembre, l'héroïque missionnaire partait pour une vie meilleure. Il mourait en terre étrangère, sans avoir revu, depuis 42 ans, ni la France, ni les siens. « Je ne veux pas rentrer au pays, disait-il, parce je crains de mourir de joie. »

En paradis du moins on ne mourra pas de joie, et le missionnaire breton aura pu redire à sa dernière heure les vers du poète :

« Si la Bretagne est belle, ah ! le Ciel est plus beau.
Père, ne pleurons plus, après un court espace,
N'aurons-nous pas ensemble une éternelle place
Dans une autre Bretagne, en un monde nouveau ? »

Une lettre de Mgr Eloy à Mlle Abgrall, lui fait connaître les derniers moments de son frère défunt. La voici :

« Vinh, le 20 Septembre 1929.

te tel. » Mademoiselle,

» Le Séminaire des Missions Etrangères a dû vous faire part du télégramme qui lui a été envoyé, le 20 Septembre, en vue d'annoncer la mort de notre très regretté Provicaire, le Révérend Père Abgrall, votre frère si méritant.

» Le Père Abgrall vous avait mis au courant de sa maladie, vous n'ignoriez donc pas qu'il était assez dangereusement malade. Vers la fin de Mai, il était venu à la Mission pour tâcher de se débarrasser d'un gros accès de fièvre. A ce moment, il en avait eu facilement raison ; mais à peine guéri, il voulut retourner à Thuân-Nghia pour faire la visite des paroisses de son district.

» Nous étions au milieu d'une période de chaleurs très fortes. Les voyages d'une paroisse à l'autre furent donc très fatigants. La visite n'était pas terminée que la fièvre reprenait plus forte que jamais. Il dut revenir à Xa-Doai, puis fit un séjour à l'hôpital européen de Vinh, où il a trouvé un soulagement appréciable. Se croyant en convalescence, il est revenu à Xa-Doai. Au bout de quelques jours, la fièvre reparait. Un second séjour à l'hôpital ne produisit aucun résultat ; et sentant que sa dernière heure n'était pas éloignée, notre cher malade revint à Xa-Doai pour se préparer à la mort. C'est là, au milieu de ses confrères missionnaires, que votre cher frère a rendu sa belle âme au bon Dieu. C'est une grande perte pour la mission. Votre frère était un de nos meilleurs missionnaires et s'est toujours dépensé sans

compter pour le salut des âmes ; c'est donc les mains pleines de mérites qu'il s'est présenté devant Dieu, le 19 Septembre.

† A. ELOY,

» Vicaire Apostolique. »

N. B. — *Le Père Abgrall a laissé des centaines de lettres, adressées à son « grand frère » et à sa « grande sœur ». C'est l'histoire de toute une mission. On voudrait, dans une plaquette illustrée, en publier les plus intéressantes et glorifier ainsi l'humble et pieux missionnaire que fut breur bihan. Pour cela il faudrait de nombreuses souscriptions à la brochure, dont l'exemplaire reviendrait à 5 francs. Prière de vouloir bien adresser, au plus tôt, les souscriptions à M. le chanoine Pérennès, Quimper.*

PLOZÉVET. — *Retraite (22-26 Octobre).* — Les jeunes gens et les jeunes filles de Plozévet ont eu l'année dernière leur retraite spéciale ; c'était cette année le tour de leurs parents, les pères et mères de famille. Cette retraite a été donnée la semaine dernière par les RR. Pères Jollec et Person, aidés pour les confessions par des prêtres du diocèse. M. Abolivier, vicaire à Landudec, dirigeait le chant ; et voici le résultat : 456 hommes et 978 femmes s'approchèrent pieusement et en bon ordre de la Sainte Table.

N'est-ce pas un gros succès ? Sans doute, ces chiffres, si forts soient-ils, n'ont pas dépassé l'attente du bon pasteur qui connaît bien son troupeau ; ont-ils seulement satisfait l'ambition toujours exigeante des zélés missionnaires ? Ils ne l'ont point dit, mais on peut le croire : du moins ont-ils surpris et agréablement, — ils l'ont avoué — les Léonards qui pouvaient, en la circonstance, apporter un témoignage intéressant. Le soir de ce dimanche 22, ils ont dû sans doute aborder Plozévet avec grosses et noires appréhensions. Alors ils durent être vite rassurés et, je l'espère, édifiés par le nombre et l'attitude des retraitants, leur recueillement profond et comme tout naturel, leur attention soutenue devant les grandes vérités qui redressent et retrempe la vie. Vraiment, la parole des bons Pères, d'une franchise et d'une rudesse toute apostolique, a su trouver le chemin de leurs cœurs, et ils l'ont bien montré à la cérémonie finale de la rénovation des promesses du baptême quand, tous debout, la main levée, face au Saint-Sacrement, à la Croix et au drapeau du Sacré-Cœur dressés devant eux, ils ont juré d'une seule et haute voix, d'être désormais à Jésus pour toujours.

Les femmes furent si nombreuses que ce fut tout un problème de leur trouver place dans leur vaste église paroissiale. On y parvint cependant, et ce fut un spectacle extrêmement pittoresque que cette forêt de bigoudens dressant de tous les côtés leurs blanches pointes vers le ciel ; plus agréable était encore la modestie de leurs vêtements qui sait pourtant être fort beau et bien seyant ; mais ce qui était le plus réconfortant, c'était l'empressement et le recueillement de toute cette foule, venant malgré le mauvais temps à la rencontre de Jésus, écouter son enseignement, implorer son secours et lui apporter leur cœur.

Nul doute que Jésus, tout bon et miséricordieux, n'accueille favorablement leurs prières. « Quand vous serez deux, a-t-il dit, je serai au milieu de vous. » Elles étaient mille, priant dans la simplicité de leur cœur. Que l'abondance des grâces qu'elles ont attirées sur elles et sur leurs familles marque un renouveau dans la vie chrétienne de la paroisse, pour que tous désormais y soient à Jésus pour toujours.

SAINT-EVARZEC. — *Mission.* — Tous rendront ce témoignage aux Pères Capucins, qu'ils savent s'y prendre pour créer l'atmosphère de piété nécessaire pour bien travailler les âmes.

La manière dont se comporte ensuite une population, dans cette ambiance, est la marque de son degré d'esprit de foi ; or, la population de Saint-Evarzec, du 10 au 27 Octobre, évoluait dans cette atmosphère avec un naturel parfait. Saint-Evarzec est donc une paroisse qui a encore gardé sa foi chrétienne.

La piété des enfants, élevés presque tous dans deux écoles chrétiennes, était édifiante. Il fallait voir avec quelle attention, ils suivaient les explications des prédicateurs et avec quelle ardeur ils chantaient les cantiques !

La cérémonie de l'offrande fut particulièrement belle. C'est de tout cœur, en effet, que les enfants offrirent leur couronne à leur Mère du Ciel. Et quand la flamme courut d'une bougie à l'autre, alors ce fut parmi les chers petits un enthousiasme indescriptible.

Le succès de la mission des enfants était une sûre garantie du succès de la mission des grandes personnes.

Dès le lundi matin, 14 Octobre, l'église était à peu près remplie ; et les quelques places vides ne tardèrent pas à se combler quand les Pères eurent fait entendre leur parole de missionnaires.

Le Père Eugène parla des dures vérités : la mort, le jugement, l'enfer, etc. Le Père Fulgence causait avec ses auditeurs et leur disait pieusement ce qu'il fallait faire pour mener désormais une vie plus chrétienne ; puis le Père Barnabé, dans ses conférences et ses tableaux, leur montrait ce qu'est la vie des vrais enfants de Dieu et leur disait l'impossibilité de servir deux maîtres à la fois.

Plusieurs cérémonies extraordinaires furent faites durant la mission.

La cérémonie de l'Adoration de la Croix fut magnifique. Les hommes défilèrent superbes de piété, recueillis autant que les femmes ; et, pendant ce long défilé, le chant enthousiaste des cantiques alternait avec les dizaines de chapelet.

La fête de la Réparation fut encore plus touchante. Mais la cérémonie que les paroissiens de Saint-Evarzec n'oublieront jamais, c'est la procession de la clôture. A l'appel des missionnaires, la plupart des hommes qui avaient suivi les exercices de la mission, étaient présents ; et les femmes étaient encore plus nombreuses.

Le soleil qui, le matin, semblait « boudier », se mit de la partie dans l'après-midi.

Derrière les bannières et les croix, un grand Christ placé sur un long brancard couvert de tenture rouge, de verdure et de fleurs, était porté par une trentaine de jeunes gens. C'était si beau qu'on entendait dire : « Mad ! biskoaz n'hon deuz gullet netra ken kaër ! »

La première semaine, les Pères furent aidés pour les confessions par M. Saliou, recteur de Plozévet ; la deuxième semaine par MM. Pennec, recteur d'Ergué-Gabéric ; Guillem, vicaire à Riec-sur-Bélon ; Madec, vicaire à Saint-Yvi.

La mission fut suivie par 210 enfants ; 163 hommes et 222 femmes y prirent part la première semaine ; 241 hommes et 254 femmes la deuxième semaine. Les abstentions sont peu nombreuses.

Un tel succès était mérité et couronnait les efforts de M. le Recteur qui avait préparé cette mission de longue date et n'avait épargné ni son temps ni sa peine pour expliquer aux paroissiens l'importance de ces jours de retraite.

Les prières d'un saint prêtre de la paroisse, ses souffrances toujours supportées avec une douceur souriante, ont dû contribuer aussi, pour une grande part, au succès de la mission.

Daigne Notre Dame du Rosaire faire fructifier la semence jetée par les missionnaires, et conserver longtemps dans les âmes les bonnes résolutions prises pendant ces jours bénis.

ILE-TUDY. — Jubilé. — Conférence d'Action Catholique. — Dans la même semaine, M. le Recteur a procuré à ses bons paroissiens la grâce du Jubilé, avec ses prédications et ses belles cérémonies, et l'avantage d'une conférence d'Action Catholique. Son zèle a été récompensé et très apprécié des fidèles.

Dès le dimanche 27 Octobre s'ouvrait le Jubilé prêché par M. l'abbé Louarn, curé de Riec ; par M. Tanguy, recteur de Pont-Aven, et M. Chuiton, vicaire à Plogastel-Saint-Germain. Pendant trois jours, à tous les sermons l'assistance des femmes fut nombreuse, les hommes vinrent surtout le soir entendre la parole divine. La semence jetée à pleines mains par les ouvriers germera peut-être avant longtemps, et le Jubilé a déjà produit des résultats excellents. Dieu fera le reste avec sa grâce et sa bonté.

Les fêtes de la Toussaint et des Morts procurèrent aux fidèles de nouvelles cérémonies bien touchantes, et nombreuses furent les communions pour les Trépassés. Le sermon des morts de M. l'abbé Guinvarch toucha bien des âmes et émut jusqu'aux plus froids. C'est qu'au cimetière voisin de l'église, les tombes sont nombreuses, la mer est parfois si terrible.

Le dimanche 3 Novembre, furent données par M. l'abbé Toulemont, professeur au collège Saint-Yves, les conférences d'Action Catholique, aux femmes, sous la forme d'un sermon, aux hommes réunis au presbytère, sous l'aspect d'une causerie. Tous furent éclairés sur le but de l'Action Catholique, sur les résultats déjà obtenus depuis 1924, sur les campagnes qu'elle a entreprises contre l'école unique, contre l'école

gémée, pour la défense des religieux et des religieuses, pour une meilleure et plus équitable répartition des bourses d'étude.

L'Action Catholique a donné en France d'excellents fruits, à l'île-Tudy, elle a conquis beaucoup d'âmes dévouées et zélées.

Un auditeur.

SAINT-POL-DE-LÉON (Institution N.-D. du Creisker). — Succès aux examens. — Sur 52 candidats présentés cette année au Baccalauréat, 44 ont été définitivement reçus et 2 déclarés admissibles.

Chaleureuses félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

Avis. — Mlle la Directrice de la Providence, 19, rue du Général-Goury, Landerneau, informe MM. les Ecclésiastiques qu'elle ouvre un atelier pour la confection du linge d'autel, des aubes, surplis, soutanes d'enfants de chœur et ornements d'églises. La Maison se charge également des réparations.

On trouve, à la même adresse, du pain d'autel.

La Maison reçoit, en outre, élèves internes et externes pour l'apprentissage de la confection de robes et manteaux ; pour la confection également de toute lingerie ; pour l'apprentissage du lavage, repassage et glaçage.

On donne également des cours de sténo-dactylo.

BIBLIOGRAPHIE

CLOCHERS, par Pierre LADOUÉ. — Sous ce titre, si simple, mais combien évocateur, M. Pierre Ladoué, docteur ès-lettres, critique d'art dont les articles sont particulièrement goûtés aux *Etudes*, à la *Vie catholique* et à l'*Art et les Artistes*, pour leur justesse et leur finesse, nous donne un livre de forme tout à fait neuve, dans lequel il apprend aux jeunes la manière de « visiter utilement une église, de la bien comprendre, de la mieux aimer ».

Ce livre est, sous une présentation des plus agréables, un manuel, un guide d'archéologie et d'art religieux.

Le livre de M. Pierre Ladoué — illustré de jolis croquis documentaire d'Irène Tarnaud — sera précieux à tous ceux qui, aimant la maison de Dieu, sentent l'utilité de mieux savoir et mieux voir quelle intelligente piété, quel incomparable génie ont dépensés nos pères, au cours des âges, pour la bâtir, la meubler et la décorer.

Librairie de la *Revue Française*, Alexis Redier, éditeur, 11, rue de Sèvres, Paris, VI^e. Un volume in-12 de 250 pages et 39 gravures. Prix : 12 francs.

Les origines françaises de l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre pour la formation des Clergés indigènes en pays de Missions, par Mgr A. OLICHON, prélat de Sa Sainteté. — Très beau volume, format 20x20, belle impression sur papier couché ; 124 pages, 50 illustrations, 2 grandes photographies hors texte. Prix : 10 francs ; port, 0 fr. 85. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie

Joaillerie - Lunetterie

R. LE ROUX-BALBOUS

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

- R. C. QUIMPER 5548 -

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

Atelier spécial de réparations soignées et garanties

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Successeurs

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

- Catalaques - Statues - Chemins de Croix - Christes en fonte pour calvaires -

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

44^e ANNÉE.

Vendredi 15 Novembre 1929.

N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Novembre. — 6^e après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Grégoire.

Vêpres du suivant, mémoires du dimanche et de S. Grégoire.

Lundi, 18. — Dédicace de la Basilique des SS. Pierre et Paul, Apôtres. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — Présentation de la B^{ve} Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 23. — S. Clément, 1^{er} Pape, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 24. — Dernier après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Pol-de-Léon. du 17 au 23 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Action catholique. — Au moment où le Président et le Secrétaire général de la Ligue d'Action Catholique reprennent le cours de leurs réunions cantonales, Nous prions instamment Messieurs les Curés et Recteurs de faciliter leur mission en amenant vers eux tous leurs *hommes d'action*, quelque soit leur âge, et en assistant eux-mêmes, à moins d'impossibilité absolue, aux échanges de vue, aux délibérations, aux discours, qui doivent donner à ces réunions leur caractère pratique. L'avenir de leur paroisse dépend en grande partie de l'organisation qui s'élabore depuis trois ans.

Nous croyons que dans tous les cantons, même les moins peuplés, il est possible de grouper, pour chacune de ces réunions, au moins cent ou deux cents hommes, parmi ceux qui

s'intéressent le plus à la vie de l'Eglise dans la paroisse, dans le diocèse, et dans le pays tout entier.

Dans les paroisses où l'organisation n'est pas encore achevée, l'heure est venue de la réaliser enfin suivant les instructions du *Livret-Guide* et de leur faire suivre toutes les directions données par le Bulletin de la Ligue.

Nous félicitons et Nous remercions tous les Catholiques d'Action qui veulent bien se dévouer à cette grande œuvre, et à leur tête Monsieur le commandant Vannier, Monsieur le chanoine Le Goasguen, et Messieurs les Membres de la Commission permanente.

Décidés à Nous rendre auprès du Souverain Pontife, au mois de Décembre, pour la messe anniversaire de son cinquantième sacerdotal, Nous ne manquerons pas de lui demander une bénédiction spéciale pour ceux qui participeront à nos réunions et pour tous les adhérents à la Ligue.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

II. Le timbre antituberculeux.— Nous recommandons à Nos diocésains le timbre antituberculeux qui sera mis en vente du 1^{er} Décembre au 5 Janvier, pour fournir au Comité départemental le moyen de continuer son effort efficace contre le fléau, qui cause, à l'heure actuelle, dans notre département, près de 4.000 décès par an.

Les sommes obtenues par la vente du timbre sont employées à payer les frais de placement des enfants en danger de contagion immédiate; et nous croyons savoir que les enfants qui, au domicile familial, fréquentaient l'école libre, sont placés dans des établissements libres.

D'autre part, M. le sénateur Honnorat, ancien ministre, président du Comité national de Défense contre la tuberculose, Nous informe que ce Comité vient d'attribuer à l'œuvre du sanatorium du Clergé de France, à Thorenc, une subvention de 150.000 francs. Nous lui avons fait parvenir l'expression de Notre reconnaissance.

Nous demandons à tous nos collègues, toutes nos écoles, toutes nos organisations d'œuvres, de prêter leur concours à la vente de ce timbre, et d'y mettre tout le zèle possible.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien lire et commenter cette note en chaire, le dimanche 24 Novembre, et encourager dans cette campagne nécessaire nos directeurs et directrices d'écoles catholiques.

Quimper, le 11 Novembre 1929. † ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

III. Absences de Monseigneur.— Du 18 au 20 Novembre, Monseigneur sera à Angers pour l'ouverture des cours de l'Université Catholique.

Le 24 Novembre et le 1^{er} Décembre, il sera à Brest.

Le 2 Décembre, il partira pour Rome. Il sera accompagné de M. le vicaire général Cogneau. Ils reviendront à Quimper vers Noël.

IV. L'Action Française.— Nous recommandons à tous les hommes sérieux qui s'intéressent à la question de l'Action Française la lecture réfléchie du volume paru récemment aux Editions Spes sur « La Clairvoyance de Rome ». Ils y trouveront la preuve évidente de la malfaisance doctrinale de l'Ecole politique justement condamnée par le Pape et notée d'hérésie dans la dernière Lettre écrite par Pie XI au cardinal Dubois (1).

V. Les prêtres du diocèse de Quimper déportés pendant la Révolution.— Sous ce titre, vient de paraître à l'Imprimerie de la Presse libérale (Brest) le second volume de la publication annoncée par la *Semaine religieuse* du 1^{er} Mars 1929.

Ce volume sera, comme le premier, expédié franco à MM. les Curés et Recteurs, qui doivent l'acquérir pour le compte de leur paroisse et en payer le prix (15 francs) à l'Imprimerie du « Courrier du Finistère », C/C Rennes, n° 690.

VI. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Curé-doyen de Crozon, M. Grall, recteur de Ploudaniel;
Recteur de Ploudaniel, M. Arhan, recteur de Treffiagat;
Recteur de Treffiagat, M. Simon, recteur de Baye;
Recteur de Baye, M. Cleac'h Corentin, vicaire à Lannilis.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCESE

Evêché : c/c 3480, Nantes. — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — XXVI^e Dimanche après la Pentecôte, 17 Novembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures, Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle.

Tous les jours : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi 22 : fête de Sainte Cécile, Patronne des Musiciens : Salut solennel du T. Saint-Sacrement à 8 h. 30 du soir, sermon par le chanoine Guéguen, aumônier de l'Adoration.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXVI^e Dimanche après la Pentecôte (17 Novembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction. — A 5 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge.

Tous les jours de la semaine : excepté samedi, service pour les Trépassés, à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts et bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de service. — Le service anniversaire pour le P. Brangoulo, missionnaire d'Haïti, se chantera à CLOHARS-CARNOET, le jeudi 28 Novembre, à 10 heures.

Société de Saint-Vincent de Paul. — Le Président du Conseil Central de Brest prie instamment MM. les anciens Présidents, Secrétaires ou Trésoriers des Conseils et Conférences, ou leurs héritiers, qui détiendraient des documents, de quelque nature qu'ils soient, relatifs à la Société, de bien vouloir les faire parvenir, au plus tôt : pour Brest et Lambézellec, à M. Laulaigne, 14, rue Jean-Macé ; pour Quimper, à M. Mauduit, 6, rue Verdelet, et pour les autres villes, sièges de conférences, à leurs présidents, à Landerneau, Morlaix, Saint-Pol de Léon, Douarnenez, Quimperlé et Châteaulin.

Succès universitaire. — M. l'abbé Jean Morvan, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix, vient de passer devant la Faculté des Sciences de Rennes le certificat de mécanique rationnelle avec la mention Assez Bien. Ce 4^e certificat donne à M. Morvan la licence ès-sciences mathématiques.

Nos chaleureuses félicitations.

QUIMPER. — La Fête de l'Armistice. — Pour la 11^e fois, la reconnaissance du pays s'est exprimée, à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, pour Dieu qui nous donna la victoire et pour les héros qui nous la méritèrent par leur vaillance et leur sacrifice. Il semble même que, cette année, l'empressement ait encore été plus grand à la cérémonie traditionnelle. La cathédrale Saint-Corentin était pleine à déborder, quand, à 9 heures 30, Monseigneur l'Evêque, assisté de MM. Cogneau et Joncour, vicaires généraux, prit place au chœur. La messe fut dite par M. l'abbé Balbous, économe de Saint-Yves, médaillé militaire. Tout le haut de la nef était occupée par les autorités civiles et militaires et les délégations des sociétés patriotiques qui avaient leurs drapeaux au chœur, près du catafalque.

A l'Evangile, Monseigneur a rappelé le glorieux fait de guerre de la Tranchée des Baïonnettes, dont la garnison de Quimper a reçu mission de perpétuer l'héroïque mémoire, en adoptant le numéro d'ordre du régiment vendéen qui occupait cette tranchée, le 137^e, substitué au 118^e, dont on n'oubliera pas les souvenirs de vaillance et de dévouement.

Il a établi un rapprochement entre la messe aujourd'hui célébrée dans la cathédrale et toutes celles qui furent dites dans les tranchées, et montré le prêtre-lieutenant qui commandait la tranchée fameuse, offrant à Dieu, le jour de la Pentecôte 1916, par le sacrifice de l'autel, l'adoration, le repentir, la reconnaissance et la prière de ses soldats représentant et sauvant la France.

Dans ce cadre, il a évoqué l'action providentielle, l'expiation humaine, l'héroïsme des cœurs, et l'invincible confiance dans l'avenir d'une France retrouvant peu à peu l'esprit de l'Evangile.

Devant ces baïonnettes des morts, à jamais fixées dans l'attitude du combat, il s'est souvenu des reposoirs de nos Ports de guerre au jour de la Fête-Dieu, dont l'armature et la décoration militaire étaient faites en grande partie d'armes éclatantes au soleil et donnant l'impression d'un hommage au Dieu des armées et d'une prière patriotique.

Dieu fasse que les funèbres baïonnettes de la tranchée de Thiaumont ne traduisent désormais que la prière pour les héros qui s'en servirent et la prière pour la paix entre tous les peuples et pour la paix non moins nécessaire de tous les citoyens entre eux par la justice et la charité sociales et par la pleine liberté religieuse.

A l'offertoire, la schola du Séminaire interpréta un expressif *Requiem aeternam* à 4 voix. Et tandis que la messe s'achève, retentit le *Te Deum* de la reconnaissance, chanté par les séminaristes alternant avec les grandes orgues tenues par M. Mayet.

La cérémonie se termina par le chant du *Libera* et l'absoute donnée par Monseigneur.

— **D. R. A. C.** — Pour permettre aux personnes qui n'ont pu venir admirer au Théâtre le film : « La France Missionnaire en Syrie », la section de Quimper de la Ligue DRAC le tournera de nouveau le jeudi 21 Novembre, à 16 h. 30, dans la grande salle du Lykès, mise aimablement à sa disposition par le Directeur de l'établissement.

Sa Grandeur Mgr Duparc a bien voulu accepter de présider cette séance : sa présence sera un précieux encouragement pour tous ceux qui travaillent à faire réparer la grande injustice des lois de 1901 et de 1904 : lois iniques qui, en refusant aux religieuses et religieux de France le droit de vivre, tarissent la source du recrutement de nos missionnaires. — Le prix des places a été fixé à 3 francs.

Le R. P. Abgrall. — Le R. P. Victor Barbier, qui fut pendant 25 ans le compagnon d'apostolat du R. P. Abgrall, nous communique sur le regretté missionnaire des notes qui achèveront de peindre cette figure originale et vraiment apostolique.

« Je ne sais de ses premières années que le très mauvais souvenir qu'il conserva de son temps de collège. L'internat lui était pénible, il aimait les vastes horizons ; de plus, bien que travailleur, les méthodes et disciplines actuelles lui étaient odieuses...

Il fut, toute sa vie, obéissant, pieux, fidèle à ses exercices quotidiens, et travailleur d'une conscience remarquable, dans un pays où la chaleur anémie si fortement les meilleurs tempéraments, et fait s'écrouler les plus belles espérances.

Il garda un souvenir ému de ses huit années de vicariat, il en parlait volontiers, et je suis sûr que ces quelques années passées à Quimperlé furent des meilleures, dans une longue carrière aussi bien remplie. En 1886, il quittait sa chère Bretagne pour Paris, et, un an après, recevait sa des-

mination pour la mission de Vinh, en Indo-Chine française.

Avant son départ, il reçut l'ordre de prendre quelques leçons d'un maître-imprimeur, afin de monter une imprimerie à son arrivée au Tonkin. Pendant plusieurs mois donc, il fut imprimeur par obéissance, mais à son arrivée en mission, les projets de l'autorité ne furent pas mis à exécution. Le Père Abgrall s'en réjouit fort, car il avait en horreur tout ce qui l'éloignait tant soit peu de son métier de missionnaire. Il était prêtre et ne voulait être que cela.

Après quelques mois passés à Dong-Trang, pour commencer l'étude de la langue, il fut nommé curé de Vinh. C'est lui qui installa définitivement ce poste, et il ne perdit pas son temps puisqu'en 1888, un an après son arrivée, Monseigneur Pineau bénissait la première église de Vinh. Les nouveaux chrétiens l'intéressaient et durant ses quinze premières années de mission, vivant au milieu des Bouddhistes, il déploya un zèle tout à fait remarquable, si bien qu'un grand nombre se païens entrèrent dans le giron de l'Eglise.

Durant la seconde partie de sa carrière apostolique, n'ayant plus à s'occuper de néophytes, il mena une vie de vicaire forain (curé doyen) extrêmement active. Il préparait ses cérémonies avec zèle et goût, et célébrait les fêtes avec la plus grande pompe. Il ne négligeait rien et, défaut de ses qualités, voulait tout faire par lui-même, être partout à la fois. Pour rien au monde, bien qu'ayant vers la fin une douzaine de paroisses à surveiller, il n'eût toléré d'être absent pour une première communion, une adoration, un premier vendredi. Il avait curés et vicaires en nombre, mais il voulait être là.

Depuis sa nomination à Thuân-Nghia en 1913, jusqu'à sa mort, il fut curé, mais curé dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire curé modèle, rangé, pieux, averti, zélé, aimant ses chrétiens, de telle sorte qu'il n'est guère possible de les aimer davantage. Trop occupé avec eux, il ne les quittait guère, ne faisait pas de visites et n'aimait pas follement en recevoir.

Et pendant 42 ans, sans autre repos qu'une retraite qu'il fit à Hong-Kong, il travailla infatigable, parce qu'il n'admettait guère le repos ici-bas. Il tomba au bout du sillon à l'âge de soixante-quinze ans et six mois. »

— D'autre part, voici relatées par le R. P. Delaine, les émouvantes circonstances des funérailles du Révérend Père Missionnaire :

« Le cher défunt avait plusieurs fois, quelques jours avant sa mort, manifesté le désir que l'on veillât à ce que tout se fit le plus simplement et pieusement possible. On peut dire qu'il a été servi à souhait ; jamais, chez nous, enterrement de missionnaire ne fut si simple, si pauvre, ou pour mieux dire, si triste.

Dans la nuit du vendredi au samedi le vent s'était levé, et la pluie avait commencé à tomber avec force. Au petit jour, le typhon était déchaîné. Les Ordinands, au nombre de huit, eurent mille peines à faire le trajet du Séminaire à

la chapelle épiscopale où Monseigneur les ordonna à 6 heures 1/2. Ne pouvant remettre cette ordination à un autre jour, Monseigneur avait prié le Père Delaine de dire la messe des funérailles à sa place. Elle devait être célébrée solennellement avec le concours des élèves de nos deux séminaires, mais, à 8 heures, le typhon était si violent qu'il leur fut impossible de sortir. Le corps fut porté à l'église cathédrale, sans aucune cérémonie, la messe chantée *in forma pauperum*, sans autre assistance que Monseigneur, le Père procureur, un confrère qui se trouvait de passage, et deux autres confrères du Grand et du Petit Séminaires, qui avaient bravé le vent et la pluie, deux prêtres annamites, la Sœur de l'hôpital, et les dix coolies qui avaient porté le corps à l'église. L'absoute fut donnée par Monseigneur, et le typhon soufflant toujours, on dut différer la sépulture. Dans l'après-midi, une accalmie s'étant produite, le corps fut porté au cimetière de la Mission, à un kilomètre de Xa-Doai, par une dizaine de coolies, toujours *in forma pauperum*, car la pluie ne permettait aucun cortège. La fosse fut bénite par le Père Chuang, curé de la cathédrale, assisté de trois prêtres annamites. »

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Rentrée solennelle 1929, les 18 et 19 Novembre.** — La rentrée solennelle des Facultés et Ecoles supérieures de l'Université Catholique de l'Ouest sera célébrée lundi et mardi prochains. Les anciens étudiants et tous les amis de l'Université Catholique (en particulier les membres de l'Association des Facultés) sont invités à prendre part aux diverses cérémonies, dont nous donnons ci-dessous le programme.

Lundi 18 Novembre. — A 9 heures, à la chapelle Saint-Thomas, service solennel à la mémoire des amis et bienfaiteurs et membres défunts de l'Université Catholique.

La messe sera chantée par Mgr Thibault, vicaire général d'Angers, en présence du corps professoral et des étudiants de l'Université Catholique.

A la suite, dans la grande salle du Palais, se tiendra l'Assemblée générale de l'Association des amis et bienfaiteurs des Facultés Catholiques.

Mardi 19 Novembre. — Le matin, à 7 h. 30, à la chapelle Saint-Thomas, messe du Saint-Esprit. Allocution de Sa Grandeur Mgr Grente, évêque du Mans.

L'après-midi, à 14 h. 30, dans la grande salle de l'Université, séance solennelle, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal et de NN. SS. les Archevêques protecteurs de l'Université Catholique. Elle sera spécialement consacrée à la célébration du 25^e anniversaire académique de M. René Bazin, professeur honoraire à la Faculté de Droit. Mgr le Recteur, René Bazin, Sa Grandeur Mgr Garnier, évêque de Luçon, prononceront des discours.

COLONIE FRANÇAISE DE MONACO (Comité de Bienfaisance).
— Grande Loterie annuelle au profit des Régions dévastées.
— Gros lot : 50.000 francs en un Bon de la Défense Nationale

ou une automobile de même valeur. Autres lots : 10.000, 5.000, 2.000, 2 de 1.000, 6 de 500, 100 de 100, 200 de 50 francs. Un lot offert par le Président de la République et de nombreux objets d'art.

Prix du billet : 2 francs ; tirage 30 Avril.

Envoyer le montant de préférence par Compte Chèque Postal Marseille 205-95, par mandat-poste ou mandat-carte, les contre remboursements ne sont pas acceptés.

Pour moins de 5 billets, joindre 0,50 en timbre-poste pour frais de retour.

Adresser les demandes à la *Colonie Française, Monaco*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Les sorties du Pape et la visite du Roi d'Italie.

— L'Agence Havas apprend de Rome que le roi et la reine d'Italie rendront officiellement visite au Pape le 5 Décembre. D'après cette agence, les dernières difficultés de protocole qui auraient jusqu'à présent retardé cette visite seraient finalement réglées. Un appartement serait aménagé dans le Vatican même, où le roi d'Italie et les autres souverains étrangers, lorsqu'ils viendront à Rome, recevraient une hospitalité provisoire, ce qui permettrait au Pape de leur rendre immédiatement la visite reçue sans sortir de l'Etat du Vatican.

On dit, en outre, que le roi d'Italie aurait été dispensé de la formalité du baise-main de la mule. Cette dispense, si elle était confirmée, s'appliquerait sans doute à tous les souverains étrangers.

Dans les milieux romains, on s'attend toujours à ce que le Pape effectue sa première sortie pour se rendre à Saint-Jean de Latran. Après cette première visite, le Pape sortira-t-il fréquemment de l'Etat du Vatican ? C'est la question que tout le monde se pose.

Il semble que, au Vatican même, l'on envisage, avec quelque appréhension, l'hypothèse de fréquentes sorties du Pape, à cause du déploiement considérable de troupes appelées à rendre les honneurs, que chaque sortie ne manquerait pas d'occasionner. Toute prévision risquerait donc d'être démentie par les faits. Il est, d'ailleurs, possible que l'on trouve le moyen de simplifier grandement le cérémonial pour rendre les sorties plus fréquentes, sinon régulières.

Nos lecteurs ont appris depuis longtemps à lire, avec toutes sortes de réserves, les dépêches des Agences concernant le Souverain Pontife et l'Etat du Vatican. Ils ne seront donc pas étonnés des réflexions du communiqué de Havas.

S. S. Pie XI n'a pas l'habitude de faire connaître longtemps à l'avance ses projets et ses intentions.

Il n'a pas signé un traité de conciliation avec le Quirinal, dès que celui-ci a reconnu sa souveraineté indépendante, pour obtenir la facilité de sortir du Vatican, où s'étaient, par devoir, enfermés ses prédécesseurs, mais pour rendre la paix à de nombreuses consciences italiennes et à l'Italie.

D'après le protocole du Vatican, le Pape ne rend pas les visites, mêmes royales, qu'il reçoit. C'est le Cardinal secrétaire d'Etat qui accomplit cette mission.

Le Pape et les Souverains d'Ethiopie. — Mgr Marchetti, secrétaire de la Congrégation de Propagande, a quitté Rome, porteur d'un message pontifical et de présents pour la reine et le prince régent d'Ethiopie.

On se souvient que le ras Taffari, au cours de son voyage en Europe, avait fait une visite au Pape et lui avait apporté des dons précieux. La mission de Mgr Marchetti peut être également rapprochée de l'intérêt tout spécial que le Souverain Pontife a porté à l'installation du nouveau collège éthiopien.

Construit dans l'enceinte même de la Cité vaticane, c'est l'unique collège appartenant à une nation étrangère qui soit resté dans la Cité du Vatican. Lorsque s'est posée la question de la reconstruction du collège, on avait demandé à Pie XI si la reconstruction devait se poursuivre en dehors ou à l'intérieur de la Cité. Pie XI en souriant, répondit : « Non. Laissez-le où il est. Un point noir sur du blanc est d'un bel effet ».

A l'occasion de l'inauguration du collège nouvellement construit, le régent d'Ethiopie avait envoyé une croix en argent doré enrichie de pierreries.

Un don du Pape pour la construction d'une église. —

Le petit hameau de Saliers-en-Camargue, près d'Arles, possède une petite chapelle presque en ruines. Le desservant de cette chapelle sollicita et obtint de Mgr Rivière, archevêque d'Aix, l'autorisation d'ouvrir une souscription pour recueillir des fonds en vue de la construction d'une nouvelle église.

Il commença à recueillir quelque argent, et les offrandes n'abondaient guère. Mais le conseiller municipal d'Arles, délégué pour cette minuscule agglomération — 200 habitants environ, — jugea bon d'agir de son côté et s'adressa directement au Saint-Père pour lui demander son obole. Il ne prévint personne de sa démarche : aussi l'archevêché d'Aix fut-il fort surpris quand il reçut la lettre suivante, émanant de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté :

« MONSEIGNEUR,

» J'ai l'honneur et le plaisir de remettre ci-joint le chèque de 10.000 francs que le Saint-Père a bien voulu destiner à M. le Curé de Saliers (Camargue), pour contribuer aux frais de la construction de l'église paroissiale dans ce hameau isolé, heureux de donner à cette population ce témoignage de la paternelle munificence de Sa Sainteté et dans l'espoir qu'elle suscite de nouveaux et généreux dévouements en faveur de cette œuvre, je transmets bien volontiers la Bénédiction apostolique que le Saint-Père envoie à tous les bien-faiteurs comme gage des meilleures faveurs d'En Haut pour eux et pour leurs familles.

» Veuillez agréer, Monseigneur, etc.

» P. Cardinal GASPARRI. »

Les noces d'or sacerdotales du cardinal Van Rossum. —

Les élèves du Collège Urbain de la Propagande ont offert à S. E. le cardinal Van Rossum, Préfet de la S. Congrégation de la Propagande, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, la somme nécessaire au rachat de 40 petits païens, à baptiser sous le nom de Guillaume, prénom du Cardinal. Ces petits enfants seront recueillis en différentes missions du monde. Chacun d'eux sera photographié, et les photographies seront envoyées au vénéré jubilaire.

Il convenait que cet original et délicat présent fût offert par le Collège de la Propagande, qui a été érigé par le Pape Urbain VIII, en 1627, pour « recevoir, instruire, et préparer au sacerdoce et à l'apostolat catholique des jeunes gens de toutes nations qui se répandraient ensuite dans le monde entier pour y propager la foi catholique et la défendre ». Actuellement, le Collège Urbain compte 95 élèves résidents, représentant 27 nations différentes. Les bâtiments en cours de construction permettront de recevoir 300 élèves.

Le cardinal Guillaume Van Rossum est né à Zwolle, en Hollande, le 3 Septembre 1854. Entré dans la Congrégation du T. S. Rédempteur, il a été ordonné prêtre le 17 Octobre 1879. Créé Cardinal-Diacre, par S. S. le Pape Pie X, le 27 Novembre 1911, et Président de la Commission Biblique, il fut ensuite Grand Pénitencier. Il a été nommé Préfet de la Propagande, le 12 Mars 1918. Il a été sacré par S. S. le Pape Benoît XV, le 19 Mai 1918. Il est Cardinal-Prêtre, du Titre de Sainte-Croix en Jérusalem.

Une romancière anglaise convertie au catholicisme. —

Une romancière anglaise bien connue, Mme Sheila Kaye-Smith, vient de se convertir au catholicisme, ainsi que son mari, le Révérend Théodore Penrose Fry. C'est le R. P. Martindale qui les a reçus à l'église de l'Immaculée-Conception, à Londres. Mme Sheila Kaye-Smith s'est distinguée en littérature par ses descriptions du pays de Sussex. Dans ses poèmes, comme dans ses romans, elle s'était constituée le porte-parole du mouvement qui se développe vers le catholicisme, au sein de l'Eglise anglicane. Elle a déjà publié une vingtaine de volumes. Le dernier a pour titre : *Le médecin de village*.

Il est opportun de rappeler, qu'en ces derniers temps un nombre considérable d'écrivains s'est converti au catholicisme. Citons quelques noms : G.-K. Chesterton, Montgomery, Carnichael, Lucas Molet (la fille de Charles Kingsley), F.-M. Crawford, Mme B. Warre Cornish (nièce de Thackeray), Marie-Angèle Dickens, L. Alma-Tadema, baronne d'Anethan (sœur de R. Haygard), H. Benson, etc., etc...

Directrices d'Ecoles, de Pensionnats, de Patronages, d'Ouvroirs :

Intéressez vos enfants à l'Œuvre des Vocations,

En les faisant prier pour le Sacerdoce,

En leur inspirant une haute estime du Sacerdoce,

En provoquant leur générosité en faveur du Sacerdoce !

Ainsi vous donnerez des prêtres à notre génération...

BIBLIOGRAPHIE

Emile BAUMANN : BOSSUET. Un fort volume in-16 double-couronne, 15 fr. — Bernard GRASSET, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris (6^e).

Dans ce portrait intellectuel et moral Emile Baumann a mis avant tout les accents de nature. Il a voulu rendre palpable, chez Bossuet, la santé de l'intelligence, l'énergie de sa foi, ce que son action eut d'admirable, ce qui dure en ses principes, sa bonté, sa bonhomie ; mais il n'a pas caché ses points faibles. Une longue familiarité lui a permis d'aborder son personnage avec une lumineuse aisance, de l'exprimer avec enthousiasme, tout en disant sur lui la pleine vérité. Désormais il sera difficile de penser à « Bossuet » sans évoquer l'image qu'Emile Baumann vient de fixer en traits heureux.

R. P. FRADET : LES ŒUVRES DU BIENHEUREUX DE MONTFORT, SES CANTIQUES. — G. Beauchêne, 117, rue de Rennes, Paris

L'œuvre poétique du Bienheureux Grignon de Monfort est considérable. Ce sont des cantiques sur tous les sujets qu'il touchait dans ses missions. Il les appelait « ses chansons » et les destinait tant aux prédicateurs qui y trouveraient ample matière à sermons qu'aux fidèles qui en pourraient nourrir leur dévotion et s'y instruire des vérités de la foi et des exigences de la morale chrétienne. Evidemment, ce qu'il faut chercher dans ces cantiques, ce n'est pas la poésie, encore que le Bienheureux la rencontre souvent et la traduise avec bonheur et fraîcheur dans des vers faciles et d'un rythme varié : c'est l'âme apostolique du missionnaire avec son abondance doctrinale, sa tendre piété, son zèle ardent pour la gloire de Dieu et de Marie, son inlassable patience à poursuivre le pécheur et son courage à flageller le vice.

Ce beau volume de 850 pages, artistement présenté par la maison Oberthür de Rennes, est précédé d'une importante introduction critique et enrichie de plusieurs portraits et de nombreuses reproductions d'autographes du Bienheureux.

GABRIEL DESHAYES, par l'abbé CHOPIN, S. M. M. — Librairie mariale, Pont-Château (L.-I.).

Colonel COMPAING DE LA TOUR GIRARD : LE BON OUVRIER, SES BONS CHEFS. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (5^e).

C'est un livre que les artisans, ouvriers et ingénieurs de la construction mécanique liront avec intérêt et avec profit. L'auteur n'ignore rien de l'outillage, des procédés de fabrication, des méthodes de direction de l'industrie moderne. Mais l'outil, la machine ne sont pas tout : la personnalité humaine les domine. Aussi M. Compaing de la Tour vise-t-il autant au développement des qualités morales qu'à l'épanouissement de la capacité professionnelle chez les chefs comme chez les ouvriers. C'est une contribution technique à l'œuvre de sélection professionnelle poursuivie par l'Académie d'éducation et d'entraide sociale qui s'est intéressée à sa publication.

TRÉSOR DES PRÉDICATEURS ET DES CATÉCHISTES, par le P. BILLET, C. S. S. R. — Paris, librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette.

LA BELLE HISTOIRE DE PIERRE NÉDELLEC, par R. LE VAN-NEAIS, des Pères du Saint-Esprit, Œuvre d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, Paris.

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX
DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et
Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

JOUETS bon marché

" et en tous genres. "

BIMBELOTERIE, BIJOUTERIE, etc.
pour VENTES DE CHARITÉ, PATRONAGES
Accessoires pour ARBRES de NOËL

J. PATUREL et Cie

Maison fondée en 1875

123-125, rue d'Avron, PARIS (20^e)

Demandez leur CATALOGUE ILLUSTRÉ, envoyé franco.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

SUR MESURES

DOUILLETES

PÈLERINES

RAGLANS

LAURENT BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

38, Place Saint-Corentin (1^{er} étage) - QUIMPER - R. C. 4.906

FABRIQUE DE FLEURS D'ÉGLISES

ET D'APPARTEMENTS

Maison LADOUCE, 32, rue de Verdun, NANTES

La plus importante de l'Ouest, fondée en 1818

GRANDE SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS D'AUTEL

Fleurs fines ou paillon

Fournitures pour fleurs et décorations.

PNEUS DUNLOP

44^e ANNÉE.

Vendredi 22 Novembre 1929.

N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Novembre. — Dernier après la Pentecôte.
Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Jean de la Croix et de
S. Chrysogone.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Jean de la
Croix.

Lundi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 27. — De la férie. Vert.

Jeudi, 28. — De la férie. Vert.

Vendredi, 29. — S. Houardon, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.

Dimanche, 1^{er} Décembre. — 1^{er} dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Notre-Dame de Kerbonne. du 24 au 30 Novembre.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur
l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Saint-Méen, M. Cléac'h Louis, vicaire à Ploues-
cat, en remplacement de M. Toullec, démissionnaire pour
raison de santé ;

Vicaire à Plouescat, M. Le Bot, vicaire à Porspoder ;

Vicaire à Porspoder, M. Bervas, jeune prêtre de Lesneven.

— M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon, démis-
sionnaire pour raison de santé, s'est retiré chez les Reli-
gieuses Augustines de Pont-l'Abbé.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé
et des fidèles M. Ollivier, ancien recteur de Lanarvily,
décédé le 18 Novembre, à Tréfléz.

PARTIE NON OFFICIELLE

Comment faire l'Action de Grâces.

Au commencement de la Préface, le prêtre dit, chaque jour : « Il est véritablement juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces, ô Seigneur Dieu. » S'il est un moment où il convient surtout de manifester au Seigneur sa reconnaissance et les sentiments émus de son cœur, c'est bien lorsque l'on vient de faire la Sainte Communion.

« Si vous avez communie, dit saint François de Sales, » c'est pour apprendre à aimer Dieu, à vous purifier de vos » imperfections, pour vous délivrer de vos faiblesses, pour » vous consoler en vos afflictions et vous soutenir en vos » faiblesses. Voilà pourquoi deux sortes de gens doivent » communier : *Les parfaits*, parce qu'étant bien disposés, » ils auraient grand tort de ne pas s'approcher de la source » et fontaine de perfection ; et *les imparfaits*, afin de pou- » voir justement prétendre à la perfection. »

Et notre saint Docteur ajoute : « Communiez souvent, » Philotée, et le plus souvent que vous pourrez, avec l'avis » de votre père spirituel, et croyez-moi : Les lièvres devien- » nent blancs, parmi nos montagnes, en hiver, parce qu'ils » ne voient, ni mangent que la neige. A force d'adorer et » manger la beauté, la bonté et la pureté même en ce divin » Sacrement, vous deviendrez toute belle, toute bonne et » toute pure. »

Après tant de bienfaits reçus, n'est-il pas nécessaire de se livrer à l'action de grâces ? Les saints en font une obligation rigoureuse et affirment qu'il y aurait une grave irrévérence, envers Notre Seigneur, de ne pas consacrer quelques instants à ce pieux exercice.

Saint Liguori va jusqu'à demander qu'on y emploie une heure entière. Les âmes pieuses se font un devoir de se recueillir, dans l'union intime avec Jésus, au moins un quart d'heure.

Et comment remplir ces instants que la foi nous fait comprendre être si précieux ? Nous pouvons bien leur appliquer les paroles de la sainte Liturgie : *Ecce nunc tempus acceptabile*, voici un temps dont il ne faut rien perdre, ce sont des heures de salut.

Comme il faut se recueillir pour converser, dans un doux silence, avec Jésus ! Nous avons reçu une hostie consacrée, qui contenait réellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre Seigneur. Cette hostie est encore dans notre poitrine : la présence substantielle du Sauveur y demeure comme dans le ciboire de l'autel. Nous sommes un tabernacle vivant, où réside le Verbe incarné, et avec lui les deux autres personnes de la Sainte Trinité. Autour de nous, les Anges adorent prosternés devant ce trône de l'Agneau. Et nous, nous oublierions l'hôte divin qui est en nous ; nous

nous laisserions emporter par l'indifférence, la négligence, ou les imaginations folles et vagabondes ? Oh ! adorons Jésus en notre cœur.

Adorons et remercions. Tout bienfait reçu demande un acte de gratitude ; et plus le don est grand et précieux, plus notre merci doit être empressé et sincère. Jésus est venu à moi... Qui suis-je ? pauvre et misérable créature, imbécile ver de terre !... Et Lui, quel est-il ?... Le Verbe, fils éternel de Dieu, la grandeur, la sainteté par essence !... Il m'a donné l'être, le mouvement et la vie... A son nom tout genou doit fléchir, au Ciel, sur la terre et dans les enfers !... Que de fois, je me suis révolté contre sa puissance ; je l'ai offensé, malgré son amour !... Et il m'a encore assez aimé pour pardonner de nouveau toutes mes fautes et me rendre son amour. O Jésus, soyez remercié pour tant de grâces et de pardons.

Après la Communion, il faut faire ce que David pratiquait si saintement : *J'écouterai ce que le Seigneur dira au dedans de moi*. Il est en nous : si nous nous rendons attentifs, il parlera à notre cœur pour nous faire ses confidences intimes. Il nous reprochera certaines infidélités, où nous tombons ; certains désordres, dans lesquels nous vivons, certaines lâchetés que nous ne nous efforçons pas assez de vaincre. C'est un changement de conduite qu'il nous demandera, un renoncement qu'il nous indiquera, une vertu dont il nous montrera l'avantage à être pratiquée plus généreusement. *Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute*.

Nous sommes pauvres devant Jésus ; il a les mains pleines de grâces et de bénédictions. Seigneur, je vous demande les grâces de mon salut, un esprit humble et un cœur chrétien. Donnez-moi l'horreur du péché, la crainte de vos jugements, la force et le courage dont j'ai besoin pour résister à la corruption du monde et de la mode, au torrent de la coutume et du respect humain.

Combien d'intentions particulières chacun peut avoir. Les défunts de la famille, trop oubliés ; les parents exposés à bien des dangers, perdre la foi et l'honneur, courir après les richesses, au mépris de la justice et de l'honnêteté. Quelles sollicitudes peut avoir une mère chrétienne !

C'est une pratique usitée par beaucoup d'âmes pieuses, d'avoir chaque jour de la semaine, des intentions spéciales : l'Eglise et la Propagation de la Foi ; la France et l'éducation religieuse des enfants ; les œuvres catholiques et de préservation sociale ; les âmes les plus exposées à se perdre..., etc., etc. Le véritable amour de Dieu est ingénieux à faire le bien.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : o/c 8480. Nantes. — Semaine religieuse : o/c 9381, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dernier Dimanche après la Pentecôte, 24 Novembre* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A la chapelle, à 6 heures, messe pour le Tiers-Ordre ;

à 7 heures, pour les Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre, profession, réunion des Cordigères. — A 8 heures du soir, Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts.

Dans la semaine : service pour les Défunts, à 6 h. 1/2.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — XXVII^e et dernier Dimanche après la Pentecôte (24 Novembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine : excepté samedi, service pour les Trépassés, à 7 h. 1/2.

Vendredi : à 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts et bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Ollivier, ancien recteur de Lanarvily, sera chanté à TRÉFLEZ, le mardi 26 Novembre, à 10 heures 30.

Enseignement libre. — L'Inspection diocésaine prie MM. les Directeurs et Mlles les Directrices des Ecoles libres de vendre et de faire vendre par leurs élèves le timbre antituberculeux. Le Comité national de Défense contre la Tuberculose a, sur la part qui lui revient dans cette vente, prélevé une subvention de 150.000 francs en faveur du Sanatorium du Clergé.

Indulgence attachée à l'Invocation « Dominus meus et Deus meus ». — S. S. Pie X daigna accorder une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines aux fidèles qui, regardant l'Hostie au moment de l'élévation ou au moment même où se fait l'exposition solennelle du T. S. Sacrement, diraient avec foi, piété et amour, l'invocation : *Dominus meus et Deus meus*, et une indulgence plénière à ceux qui l'auraient fait une fois chaque jour pendant une semaine. La nouvelle collection officielle des prières et œuvres indulgenciées, publiée par la S. Pénitencerie (n° 60), apporte à cette concession une importante et heureuse modification : les indulgences peuvent être maintenant gagnées, non seulement au moment de l'élévation et au moment où se fait l'exposition solennelle, mais pendant tout le temps que dure l'exposition solennelle (ou publique) du Très Saint Sacrement.

Regarder la Sainte Hostie, en prononçant avec foi, piété et amour l'invocation susdite, c'est vraiment une pratique extrêmement louable et qui ne peut être qu'agréable à Notre Seigneur, sans parler même de la richesse des indulgences. Est-elle assez généralement adoptée ? Elle peut d'ailleurs être précédée et suivie d'une inclination de la tête. Si notre mémoire ne nous trompe, c'est le Curé d'Ars qui, interrogeant un homme qui passait de longs moments dans un recueillement profond devant le Saint Sacrement, reçut cette réponse : « Je l'avise et il m'avise ». Eh ! oui, Jésus nous avise, avisons-le donc, fixant de nos yeux la blanche Hostie qui le contient, comme pour essayer de pénétrer, en toute humilité, l'adorable mystère de sa présence réelle, pour l'adorer et l'aimer.

Mgr Jean Verdier, archevêque de Paris. — Le Saint-Père vient de nommer à l'archevêché de Paris, M. l'abbé Jean Verdier, supérieur général de la Congrégation de Saint-Sulpice.

Le nouvel archevêque, né en 1864, est originaire de l'Aveyron. Séminariste de Rodez, il entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice et fut envoyé à Rome pour y prendre ses grades de docteur en théologie et en droit canonique. Il y fut ordonné prêtre en 1887.

Professeur dans les Grands Séminaires de Périgueux, de Lyon et de Paris, il enseigna avec une maîtrise consommée presque tous les traités de la philosophie et de la théologie. A Paris surtout, son cours de théologie morale fut remarqué et lui donnait auprès du clergé parisien une autorité considérable. En 1912, il succédait à M. Guibert comme supérieur du Séminaire des Carmes. Son esprit d'entreprise, fait d'initiative et de prudence, sut adapter cet important établissement aux conditions nouvelles résultant de l'admission de séminaristes de tous diocèses de France et d'Europe à côté des prêtres qui, jusque-là, en étaient les seuls étudiants.

En Juillet dernier, le Chapitre de la Compagnie de Saint-Sulpice élisait M. Verdier comme supérieur général.

Le cardinal Dubois l'avait en particulière estime. Après l'avoir mis au rang de ses vicaires généraux, il avait obtenu pour lui la dignité de protonotaire apostolique.

Travailleur infatigable autant que maître sûr, M. Verdier assumait avec Mgr Baudrillard la direction de la *Revue Apologétique* et lui avait fourni nombre d'articles qui y avaient été très remarqués.

Tel est le prêtre que le Saint-Père donne comme pasteur à l'archidiocèse de Paris. Le cardinal Lépicié louait tout récemment sa grande sagesse, sa pondération réfléchie, son objectivité, sa clairvoyance, sa mesure, sa fermeté intelligente empreinte de douceur et de charité et « cette qualité suprême surtout pour un chef, » son bon sens parfait.

L'archidiocèse de Paris ne peut que se féliciter du choix qui lui donne un tel pasteur.

La Croix apprend de Rome que Mgr Verdier sera nommé Cardinal au prochain consistoire, qui aura lieu en Décembre.

QUIMPER. — Croisade Eucharistique. — Le Secrétariat de la C. E. avait convoqué les groupes de Quimper à une journée d'études présidée par M. le Directeur diocésain. Elle eut lieu au Patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin, le jeudi 14 Novembre, et fut couronnée de succès.

Les groupes répondirent à l'appel. Citons : les écoles Saint-Yves, Saint-Corentin et Sainte-Anne, le cours Saint-Mathieu et le cours N.-D. d'Espérance, l'école Saint-Raphaël, de Kerfeunteun, et le groupe d'Ergué-Gabéric.

Le programme de la journée comportait :

a) Le matin, une heure d'adoration à laquelle prirent part 250 croisés et cadets.

b) Dans l'après-midi, réunion de zélateurs et zélatrices.

c) Réunion des petits apôtres où la lecture d'intéressants rapports donna lieu à de fructueux échanges de vue.

d) Salut du Saint-Sacrement qui clôtura les séances et où le nombre des croisés fut encore plus considérable que dans la matinée.

Des écoles n'ayant pas encore établi la croisade avaient envoyé des représentants pour s'informer de ses méthodes.

Nombreux furent aussi les prêtres qui suivirent les réunions : MM. les chanoines Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale ; Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves ; Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu ; les aumôniers Boulic et Le Gall, de la Retraite et du Likès ; les vicaires Guillermit, de Saint-Mathieu, et Cadiou, de la cathédrale ; l'abbé Kerrien, professeur au collège Saint-Yves. Le Secrétariat de la Croisade Eucharistique leur exprime ses sentiments de respectueuse gratitude pour l'encouragement qu'ils ont donné à cette œuvre, par leur présence.

Il offre ses remerciements aux zéloteurs et zélatrices qui ont amené leurs groupes aux réunions de la journée et prie le Patronage de la Sainte-Famille d'agréer l'expression de sa reconnaissance pour l'accueil qu'il a reçu chez lui.

SAINT-VOUGAY. — Retraites. — Il y a des jours où Dieu est plus près de l'homme, où sa voix se fait entendre avec plus de force et où les grâces qu'il apporte sont plus abondantes : la paroisse de Saint-Vougay vient d'en faire la douce expérience pendant les deux semaines qu'elle a passées en retraite.

Personne n'est resté sourd à la voix du père qui s'était élevée pour appeler ses enfants ; tous, sans exception, ont laissé pour un moment de côté leurs travaux ordinaires pour venir donner à leurs âmes une culture plus soignée et pour puiser dans les enseignements divins des aliments pour leur foi. Rien ne les a arrêtés, ni le beau ni le mauvais temps. L'un et l'autre offrent des dangers au point de vue de l'assiduité. On a résisté aux attraites de l'un et on a triomphé des difficultés de l'autre.

Une première semaine, du 7 au 12 Octobre, a été réservée aux jeunes : 144 jeunes gens d'abord, puis 165 jeunes filles sont venus, avec une régularité parfaite, écouter les instructions données par M. Falc'hon, curé d'Huelgoat, et par M. Gargadennec, recteur de Brennilis.

Du 10 au 15 Novembre, c'était le tour des pères et mères de famille : 220 hommes et 257 femmes ont suivi régulièrement, par groupes séparés, tous les exercices. Cette seconde retraite était présidée par M. Le Gall, recteur de Gouesnou ; il avait pour collaborateurs M. Gargadennec, recteur de Brennilis, et M. Saliou, vicaire à Pleyber-Christ. Tous ont pu constater, en voyant le saint empressement de ce peuple à accourir à l'église, que la foi n'a pas encore périclité dans cette chrétienne population.

Je ne dirai rien des talents ni des succès des prédicateurs. Ils ont mis dans l'accomplissement de leur tâche toute leur âme et tout leur cœur. Il leur suffit, j'en suis sûr, que leur

parole ait fait du bien aux âmes, et ce but qu'ils poursuivaient uniquement, j'ai la conviction profonde qu'ils l'ont largement atteint.

LANDÉDA. — Retraite-Jubilé. — Entre l'Aber-Ac'h et l'Aber-Benniget, sur un plateau dénudé, exposé au vent du large, s'élève le bourg de Landéda. Au centre, une église Renaissance, bien agrippée au sol, dont toute la beauté est à l'intérieur. Tout autour, un bon groupe de maisons d'aspect fort confortable. Des deux côtés du bourg, sur deux pentes, dont l'une s'incline vers le Nord, l'autre vers le Midi, s'échelonnent de nombreuses petites fermes, entourées de champs fertiles qui s'étendent jusqu'à la grève. Au fond, le port de l'Abervrac'h, refuge des bateaux pêcheurs et goémonniers. Du côté du Nord et de l'Ouest, une ceinture de rochers qui ont peine à protéger la côte contre les flots envahisseurs : bien des champs ont déjà disparu, rongés par la mer.

Dans ce cadre austère vit une population de cultivateurs et de marins, race forte et robuste, descendant des Celtes évangélisés jadis par S. Gouesnou, son frère Majan et leurs successeurs.

Les fils ont conservé la foi de leurs ancêtres. Ils viennent d'en donner une nouvelle preuve.

A l'occasion du Jubilé, M. le Recteur de Landéda a voulu procurer à ses paroissiens le bienfait d'une retraite. Elle a été prêchée par les RR. PP. Le Jollec, Person et Chevance, aidés, pour les confessions, par MM. Caroff, recteur de Plouguin, Jacopin, vicaire à Riec, Suignard, vicaire à Plougonven, et Héliou, vicaire à Lannilis. On verra par le chiffre des communions, que l'appel du pasteur a été entendu.

Les premiers appelés ont été les enfants, qui ont communie le dimanche 10 Novembre, au nombre de 298. La semaine suivante a été consacrée aux grandes personnes. Ce fut un spectacle édifiant. Malgré vent et pluie, à tous les exercices, l'église est pleine — autant d'hommes que de femmes, — chantant avec entrain, sous la direction de M. Héliou, les cantiques les mieux appropriés, écoutant avec une sainte avidité la parole apostolique des zélés missionnaires.

A la fin de la première série, il y eut 745 communions ; on en compta 705 à la fin de la deuxième série, au total 1.448 communions de grandes personnes. Autant dire que la paroisse entière est venue puiser, dans les exercices de la retraite-jubilé, un renouveau de vie chrétienne. Les fruits en seront durables, à en juger par l'accent d'ardente conviction avec laquelle tous ont renouvelé, au dernier exercice qui clôturait chaque série, les promesses de leur baptême.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le nouveau Conseil supérieur de l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre. — En conséquence du *Motu Proprio, Vix ad summi Pontificatus cathedram*, S. Em. le cardinal préfet de la S. Congrégation de la Propagande a

organisé comme suit le Conseil supérieur de l'Œuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre :

Président : S. Exc. Mgr Marchetti-Selvaggiani, secrétaire de la S. Cong. de la Propagande.

Secrétaire général : Mgr Pierre Coffano.

Membres : Mgr Drago, secrétaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; pour l'Allemagne : Mgr David, recteur de Campo-Santo germanique ; pour l'Angleterre : Mgr Duchemin, recteur du Collège Bêda ; pour la Belgique : le P. Abbé Dom Hubert Noots, procureur général des Prémontrés ; pour l'Espagne : Don Carmelo Blay ; pour les Etats-Unis : le P. J.-J. Considine, procureur de Maryknoll et directeur de l'Agence *Fides* ; pour la France : Mgr Tisserand, de la Bibliothèque vaticane ; pour la Hollande : M. Alberto Eras ; pour l'Italie : M. Alberto Canestri, directeur spirituel au Collège de la Propagande ; pour la Suisse : M. Hubert Delatena, du diocèse de Fribourg.

— **Le Saint-Siège et la Yougoslavie.** — On annonce comme prochaine la signature du concordat entre le Vatican et la Yougoslavie. On assure que le concordat établirait trois évêchés, à Belgrade, Bar et Skoplje, avec deux métropolitains à Vrhbosna et Zagreb.

Le concordat réglerait également la question de la liturgie. La nomination d'un cardinal yougoslave aurait lieu après la signature du concordat.

— **Le Pape reçoit les Sœurs de Nevers.** — Dimanche matin, le Pape reçut la T. Rév. Mère supérieure et les religieuses de la maison romaine des Sœurs de Nevers auxquelles s'étaient jointes les supérieures des six maisons que cette Congrégation possède en Italie. Elles étaient accompagnées des élèves de leur collège de jeunes filles et de leur école primaire, d'un certain nombre de leurs anciennes élèves et Enfants de Marie, formant une belle assemblée de 300 personnes.

La Mère supérieure offrit au Saint-Père, pour les Missions, de la part de la Mère générale, 50 chasubles, 50 aubes, 50 douzaines de chacun des linges sacrés : corporaux, amicts, etc.. 25 séries de linges sacrés spécialement destinées à des évêques. Le Saint-Père considéra avec complaisance ces dons que les Sœurs de Nevers lui faisaient à l'occasion de son jubilé et qui avaient été confectionnés par les religieuses dans leurs diverses maisons ; bon nombre des aubes représentaient un précieux travail de broderie. Pie XI se montra sensible aussi au don d'une statue de la bienheureuse Bernadette, en marbre fin, au pied de laquelle un parchemin artistement enluminé présentait au Pape le détail de cette offrande. Le Saint-Père tint à bénir particulièrement, avec la Mère générale et toutes les œuvres des Sœurs de Nevers, les religieuses qui avaient travaillé à la confection de ces ornements et linges sacrés.

Mgr Béguin, évêque de Belley. — M. le chanoine Virgile Béguin, archiprêtre de Sedan, a été nommé évêque de Belley.

Le nouvel évêque est né en 1872, à Thun-l'Evêque, petit

village du Nord, situé près de Cambrai. C'est au diocèse de Reims qu'il fit ses études. Ordonné en 1897, il se dévoua dans l'enseignement et le ministère paroissial. La guerre le trouva à Saint-André de Reims. Dès le 5 Août 1914, il fut mobilisé comme infirmier militaire et affecté, en Septembre, aux hôpitaux de la place de Reims. Une citation à l'ordre de la VI^e région déclare que l'abbé Béguin « a rempli son service avec sang-froid et dévouement ; a procédé à l'évacuation des malades et des blessés sous les bombardements les plus violents ».

Quand il fut démobilisé, en Janvier 1919, il retrouva son église en ruines et se mit avec ardeur à l'œuvre de reconstruction. En 1924, le cardinal Luçon, qui l'avait nommé chanoine, lui confia la paroisse de Saint-Charles, à Sedan, où il donna depuis cinq ans une nouvelle impulsion aux œuvres.

Le Congrès national du Recrutement sacerdotal. — Le V^e Congrès national du Recrutement sacerdotal vient de tenir ses assises à Nancy. De nombreux prélats, le cardinal Binet, NN. SS. de Llobet, Ginisty, Crépin, Gerbeau, Pelt, Mennechet, Feltin, etc., ont assisté à ses séances, aux côtés de Mgr de la Celle, évêque de Nancy, qui en avait la présidence.

Le Congrès s'est ouvert jeudi soir par une belle cérémonie à la cathédrale Notre-Dame, parée avec splendeur. Ce fut Mgr de Nancy lui-même qui prononça l'allocution d'ouverture.

Le vendredi matin, plusieurs centaines de prêtres se réunissaient salle Déglin pour étudier les moyens de discerner et de faire éclore les vocations dans les âmes d'enfants. Les rapporteurs insistèrent sur l'influence qu'un catéchisme bien compris et bien expliqué peut exercer en faveur des vocations sacerdotales, et sur l'importance de la formation liturgique des enfants de chœur qui les dispose à entendre l'appel du divin Maître.

Les dames et les jeunes filles eurent leur réunion d'études le samedi matin. L'après-midi fut réservé aux directeurs diocésains d'œuvres des vocations. Le chanoine Lieutier, qui est l'organisateur de ces congrès, y donna connaissance des réponses de 60 directeurs diocésains, exposant les pieuses industries de leur zèle et leurs résultats.

La journée du dimanche fut un triomphe. Le matin, après d'innombrables communions, la messe pontificale fut célébrée par le cardinal Binet.

L'après-midi ce furent d'émouvantes réunions d'enfants de chœur en costume, de petits croisés qui firent l'offrande d'un calice au premier d'entre eux qui deviendrait prêtre, de jeunes gens au nombre de 1.800.

La cérémonie de clôture eut lieu le soir. La grandeur du sacerdoce y fut magnifiquement célébrée dans un discours de M. l'abbé Thellier de Poncheville, devant un auditoire vibrant qui avait envahi jusqu'au chœur de la cathédrale.

Les Congrès eucharistiques. — Sous la présidence de Mgr Audollent, évêque de Blois, le Comité national des Congrès eucharistiques, réuni en séance annuelle, a commencé la préparation des prochains Congrès.

L'organisation de la section française du Congrès international de Carthage fut la question la plus importante; le Comité en prépare le sujet et va nommer les divers rapporteurs.

Le prochain Congrès national se tiendra en 1931, à Lille, et coïncidera avec le cinquantenaire de l'œuvre qui prit naissance à Lille même en 1881. Le Comité a l'intention de lui donner un éclat particulier, et déjà Mgr Liénart a commencé la préparation de ces grandes journées.

Le bilan de l'année 1930 fut aussi passé en revue. C'est M. le chanoine Saint-Pierre qui présenta le rapport sur le Congrès de Bayonne qui fut une si franche réussite.

Mgr Audollent avait auparavant rendu hommage aux membres disparus : le cardinal Dubois, Mgr Manier, le comte Cellier, les chanoines Cazaux et Pascal. De nouveaux membres d'honneur furent acclamés : NN. SS. Saliège, archevêque de Toulouse; Ruch, évêque de Strasbourg; Liénart, évêque de Lille; Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes. En outre Mgr Deschamps, vicaire général de Blois, et M. le chanoine Paravy, directeur des Œuvres de Jeunesse de Chambéry, ont été nommés membres titulaires. M. le chanoine Flaus fut désigné pour remplacer au bureau Mgr Gerlier.

La cause du général de Sonis. — En vertu d'une ordonnance de Mgr l'Evêque de Chartres, publiée le 6 Octobre 1928, un Tribunal ecclésiastique a été institué en vue de la cause de béatification et de canonisation du général de Sonis et a prescrit la recherche de ses écrits.

Le 26 Septembre dernier, ont eu lieu l'exhumation et la reconnaissance officielle du corps du général, qui, depuis le 22 Septembre 1887, repose dans la crypte de Loigny, sous la bannière sanglante du Sacré-Cœur, illustrée au 2 Décembre 1870.

Le corps ayant été sorti du caveau où il repose depuis quarante-deux ans, et déposé dans l'église, la levée en fut faite suivant le rite accoutumé, puis il fut placé dans la cour du presbytère. On procéda alors à l'ouverture de la bière. Après un cercueil de plomb, on en trouva un autre de bois, et, dans celui-ci apparut Sonis, drapé d'un suaire, revêtu de son uniforme de général de division et d'un large scapulaire du Tiers-Ordre du Carmel.

Sauf la tête qui malheureusement avait subi l'écrasement du couvercle à la hauteur de la région nasale et des yeux, le corps lui-même avait été préservé. Dépouillé de ses vêtements, il se présentait d'un blanc mat, les membres souples, les dents, la langue, la barbe et les cheveux en parfait état de conservation, « amputé du membre inférieur gauche au niveau du tiers supérieur de la cuisse ».

Le corps remis dans le même cercueil de plomb, a ensuite été reposé dans la crypte du caveau, en attendant, s'il

plaît à Dieu, que ces ossements soient offerts, comme reliques, à la vénération des fidèles, selon le vœu formulé depuis longtemps déjà par son historien, Mgr Baunard : « Sonis n'est pas assez connu, assez admiré pour sa grandeur d'âme, assez vénéré pour sa sainteté éminente, transcendante. J'ai écrit plusieurs biographies de serviteurs et servantes de Dieu, dont quelques-uns ont été, ou seront, je l'espère, portés sur les autels. Je puis donc comparer. Or, je me plais à déclarer à qui veut l'entendre qu'aucun, à mes yeux, n'a porté plus haut, plus parfaitement, plus constamment, dans une laborieuse carrière, semée d'écueils, la fidélité et l'héroïcité des vertus chrétiennes. C'est le sentiment général de tous ceux qui l'ont connu. »

BIBLIOGRAPHIE

AUX SAINTS D'AUTREFOIS POUR LES HOMMES D'AUJOURD'HUI (1). — A force de les fréquenter, et de les interroger sur leurs miracles et leurs vertus, M. Alexandre Masseron a acquis droit de familiarité avec les saints. Il en profite pour leur recommander dans ce nouveau livre tous les problèmes petits et grands, moraux et économiques qui agitent, à travers larmes et rires, les hommes de notre siècle.

M. Masseron sait les bienheureux compatissants et ingénieux. De tout temps, la confiance populaire, intéressée à se trouver des protecteurs, les a spécialisés dans certains ordres de bienfaits en harmonie avec le genre d'œuvres où ils ont excellé ou avec le martyre qu'ils ont subi : Saint Yves est le patron des avocats, Sainte Catherine d'Alexandrie veille sur les jeunes filles et les savants, Saint François de Sales patronne les journalistes, Sainte Zita a dans sa clientèle les domestiques, etc... Quelquefois même la spécialisation ne tient qu'à une légende, comme celle de Saint Eloi, dont on a fait un forgeron et, à ce titre, le patron des chevaux.

Tous les besoins de notre pauvre humanité ont ainsi où s'adresser en s'autorisant d'une dévotion qui honore les saints autant qu'elle les emploie. Exposés par M. Masseron, on sait bien que les bienheureux n'en auront pas toujours que de la tristesse et qu'il leur faudra souvent sourire. C'est le prix dont notre auteur semble vouloir payer leur intercession présumée que de les égayer parfois sans pitié aux dépens de leur clientèle.

L'auteur, dans sa dédicace à M. le chanoine Cardaliaguet, rappelle qu'il a autrefois joué la comédie sur des tréteaux de patronage. C'est, sans doute, pour qu'on ne s'étonne pas de le voir présenter aujourd'hui aux Saints, sous forme de comédie aux cents actes divers, le spectacle des préoccupations, des travers, des petits ridicules, des égoïsmes mêmes de ses contemporains. Tant pis pour eux, du reste, si, s'y reconnaissant, ils se fâchent. Ce serait preuve de mauvais caractère ou d'étroitesse d'esprit, à recommander à saint Antoine de Padoue, patron des « objets perdus tels que le temps, le bon sens » et les occasions de s'amender.

Ce petit livre charmant se clôt sur des pages d'une émotion très pure, en une prière à Marie, Mère de miséricorde, qu'invoquent avec des accents divers mais si pleins de confiance Péguy, Villon et Dante.

(1) Alexandre Masseron. Paris, Editions Saint-Michel.

Les Conséquences de l'Obligation morale : péché, vertu, mérite,
par le chanoine Eugène DUPLESSY. In-16, 64 pages. Prix : 1 franc ;
port, 0 fr. 25. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Saint Basile, archevêque de Césarée et Docteur de l'Eglise, par
le R. P. Raymond JANIN, A. A. — Gracieux volume in-16, format
Bijou 18×10, 128 pages, sous couverture illustrée. Prix : 1 fr. 50 ;
port, 0 fr. 25. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

MÉDICATION ALCALINE ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive
n'employez

que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0^f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

SUR MESURES

DOUILLETES

PÈLERINES

RAGLANS

LAURENT BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

38, Place Saint-Corentin (1^{er} étage) - QUIMPER - R. G. 4.906

**TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME**

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 29 Novembre 1929.

N^o 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 1^{er} Décembre. — 1^{er} de l'Avent. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de S. Tugdual.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Tugdual.

Lundi 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Mardi 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi 5. — De la férie. Violet.

Vendredi 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Samedi 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche 8. — IMMACULEE CONCEPTION DE MARIE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Frégant du 1^{er} au 2 Décembre.

Rédéné du 3 au 5 —

Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec du 6 au 7 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordination. — Le voyage de Monseigneur l'Evêque à Rome ne lui permettant pas de maintenir l'ordination à sa date ordinaire, cette ordination aura lieu le lundi 6 Janvier 1930, à la cathédrale, et commencera à 8 heures du matin.

II. Examen. — Les jeunes prêtres qui ont demandé à retarder leur examen annuel sont convoqués au Grand Séminaire pour le jeudi 19 Décembre prochain, à 8 heures précises du matin.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Lesneven, M. Couloigner, vicaire à Clohars-Carnoët, en remplacement de M. Guéguen, démissionnaire pour raison de santé ;

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Gélébart, vicaire à Querien.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, M. Fermont, ancien recteur de Guengat, décédé le 22 Novembre, à Pont-l'Abbé.

V. Décorations diocésaines. — Monseigneur a décerné la médaille d'argent du mérite diocésain à MM. :

François Prémel-Cabic, de Kerlouan, conseiller paroissial depuis 41 ans ;

Goulven Théréné, de Kerlouan, sacristain, au service de l'église depuis 60 ans ;

Amet Guellec, de Baye, conseiller paroissial depuis 34 ans ;

Jean-Louis Guillou, de Baye, conseiller paroissial depuis 32 ans ;

Yves Gourmelen, de Mahalon, président du Conseil paroissial depuis 29 ans ;

Louis Bosser, de Mahalon, sacristain depuis 30 ans.

VI. Œuvre pour les Bretons, à Chartres. — Mgr l'Evêque de Chartres vient de fonder une œuvre qui s'occupera des nombreux Bretons émigrés dans son diocèse, pour leur faciliter leurs devoirs religieux.

Il en a chargé M. l'abbé Léon.

Monseigneur l'Evêque de Quimper invite MM. les Curés et Recteurs à écrire à M. l'abbé Léon, Union bretonne, 16-18, place de la Poissonnerie, Chartres (Eure-et-Loir), pour lui signaler leurs paroissiens qui se rendent dans l'Eure-et-Loir.

Ils pourront de même recommander à ces émigrants d'aller voir M. Léon, ou de se mettre en relation avec lui.

VII. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

Anonyme, Rosporden	250 f.
Une famille (2 ^e versement)	900
La paroisse de Plonéis (nouveau versement)	50
M. Le Dant, vicaire à Plougasnou	1.000
Anonyme, Saint-Pol de Léon	200
Anonyme (2 ^e versement)	500
Association des Anciens Elèves du Collège de Lesneven	500
M. Ch. Bédéric, Quimper (2 ^e versement)	45
Vente de bijoux, anonyme	775
— de Pont-l'Abbé	72
— de Châteaulin	114
— (1 ^{er} lot), de Landerneau	238
M. Laz, auxiliaire à Argol	1.000
M. H. de Kersauson, Saint-Martin-Morlaix (nouveau versement)	2.000
M. Le Vaillant, Bingerville (Côte-d'Ivoire)	100
La paroisse de Saint-Mathieu de Morlaix (nouveau versement)	100
La paroisse de Plomeur	9.300
R.	1.000
Anonyme, Brest	20
Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames, Quimper	100

M. Martin, vicaire à Tréboul	500 f.
Les Enfants de Marie —	460
Une famille de pêcheurs, pour que Dieu protège ses enfants, Tréboul	200
La paroisse de Tréboul	12.150
(Cette paroisse a déjà versé 16.000 francs dont un don de 14.000 francs, soit un total de 28.810 francs.)	
M. Morvan, recteur de Plonéour-Ménez	1.000
M. Crenn, vicaire —	1.000
La paroisse —	3.205
M. Perhirin, recteur de Guilligomarc'h	500
M. le chanoine Guéguen, ancien recteur de Plouhinec (nouveau versement)	300
La paroisse de Tréguennec	3.796
Anonyme, Pont-l'Abbé	3.000

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/o 8480, Nantes. — Semaine religieuse : c/o 9381, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — 1^{er} Dimanche de l'Avent, 1^{er} Décembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, Confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Mardi : fête de S. François-Xavier, Patron de la Propagation de la Foi, indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

Mercredi : confession des petites filles du catéchisme.

Jeudi : à 8 heures du soir, à la chapelle, réunion de l'Apostolat de la Prière.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du catéchisme.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 1^{er} Dimanche de l'Avent (1^{er} Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Lundi : confession des enfants qui n'ont pas encore communie.

Mercredi : confession des enfants qui ont déjà communie.

Jeudi : messe de communion, à 7 heures.

1^{er} vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heure d'Adoration pour les hommes.

Succès universitaire. — Un télégramme de Rome nous apprend que *M. l'abbé Hillion*, docteur en théologie, chargé de cours à l'Université Catholique d'Angers, vient de passer avec succès l'examen de *licence en Ecriture Sainte* devant la Commission biblique.

Avis de service. — Le service de huitaine pour M. Fer-mont, ancien recteur de Guengat, sera chanté à GUENGAT, le *mercredi 4 Décembre, à 10 heures.*

Récollections sacerdotales, sous la direction de M. le cha-noine Le Roy : *Fouesnant*, lundi 9 Décembre ; *Briec*, lundi 16.

Adoration. — Nous recommandons aux prières des fidèles et des communautés les adorations qui auront lieu à TRÉOGAT du 8 au 15 Décembre, et à PRIMELIN du 9 au 14.

Cartes du Combattant. — Les centres de Paris de PAC et de DRAC signalent que les demandes de Cartes d'Anciens Combattants sont peu nombreuses dans le Finistère. Il y a cependant un intérêt considérable au point de vue nombre d'inscrits de ces deux Associations vis-à-vis des Associations adverses d'Anciens Combattants à faire que les demandes soient aussi nombreuses que possible par l'intermédiaire de PAC et de DRAC. Nous prions donc MM. les Membres du Clergé des paroisses de faire tous leurs efforts auprès de leurs paroissiens Anciens Combattants qui ne posséderaient pas déjà leur carte pour que ces derniers la demandent par leur intermédiaire.

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR A LA MESSE DITE DANS L'ÉGLISE SAINT-LOUIS POUR LES MORTS DE LA MARINE

MESSIEURS,

Vous avez posé dernièrement la première pierre de l'Ecole Navale. Je recommande cette école à Dieu comme l'une des belles espérances de la Patrie. Les chefs éminents qui l'ont dirigée de tout temps peuvent être fiers de la jeunesse formée par eux. On peut « juger l'arbre à ses fruits ».

Quels exemples plus beaux pourrions-nous offrir à cette jeunesse que les exploits des hommes dont nous évoquons aujourd'hui la mémoire pour leur apporter l'hommage de notre admiration et le secours de nos prières ?

Dans le groupe des officiers, sous-officiers et marins, morts au service de la France, spécialement depuis la fin de la guerre, et pour les âmes desquels nous prions sans oublier personne, vos jeunes gens ont mis eux-mêmes en relief cette année, en se les proposant comme modèles, les commandants Teste, du Plessix de Grénédan et Guilbaud, entrés à l'Ecole il y a vingt ans, en 1909, et devenus, l'un d'entre eux aéronaute, et, les deux autres, aviateurs.

D'autre part, la maison où l'aumônier qui a leur confiance

peut les accueillir à terre est la maison plus que centenaire du commandant Lucas, qui fut digne de se mesurer héroïquement avec Nelson à la bataille navale de Trafalgar, et vous avez voulu aujourd'hui unir sa vieille gloire à la gloire toute jeune de ses rivaux de courage et de patriotisme.

L'Eglise s'associera volontiers à vos éloges. Même quand elle a à regretter dans ses enfants des erreurs, des oublis ou des faiblesses, « tenant compte de la miséricorde de Dieu et du repentir des hommes », elle admire le dévouement des héros, et proclame, selon le mot d'un panégyriste de Duguay-Trouin, qu'ils « ont droit à la reconnaissance de la Patrie, puisqu'ils en ont été les vengeurs ». Et la reconnaissance n'est jamais complète sans la prière chrétienne.

L'un d'entre vous dira bientôt ce que fut, le 21 Octobre 1805, cette tragédie épique de Trafalgar, où le mousse né à Marennes, Jean-Jacques-Etienne Lucas, devenu à 40 ans capitaine de vaisseau et commandant le *Redoutable*, tint tête pendant une heure et demie au *Victory*, au *Téméraire* et au *Neptune*, perdit 600 hommes et vit sombrer son navire démâté et faisant eau de toutes parts, mais vit aussi partir de sa hune d'artimon la balle qui tua Nelson victorieux, et, ne pouvant prolonger la résistance, n'accepta un refuge sur le *Swiftsure* qu'à la dernière extrémité, avec les 160 survivants de son bord.

Après une carrière tout entière honorable, il vint mourir à Brest, en 1819, dans la maison qu'il s'était bâtie, et qui est celle même où vos futurs officiers peuvent être reçus, à l'occasion, par leur digne aumônier.

Si bien que, dans cette maison de leur repos fraternel, c'est encore l'atmosphère de leur école qu'ils respirent. Ils se sentent sous le regard chargé de sympathie du grand marin que Napoléon fit « commandant de la Légion d'honneur ». Grâce au prêtre qui les y reçoit, les leçons de vaillance et de science que vous leur donnez trouvent ici leur commentaire moral et s'épanouissent en leçons surnaturelles qui fortifient les résolutions patriotiques et portent l'âme aux plus hautes cimes du sacrifice, tout en lui rappelant les devoirs d'humanité dictés par l'Evangile, qui peuvent seuls garder à la guerre son caractère chrétien, et, j'ose le dire, sa note française et bretonne.

Quel accueil eût fait le commandant Lucas à ses trois cadets, Teste, Grénédan, Guilbaud, entrés à l'Ecole en 1909, et dont la vie ardente se passa dans les airs presque autant que sur la mer ? Il se connaissait en courage, et les nouveaux engins ne l'auraient pas déconcerté. Les croiseurs ou les torpilleurs aériens n'auraient pas pu lui montrer la mort de plus près que le pont du *Redoutable* attaché aux flancs du *Victory* de Nelson.

Il leur aurait dit : « Toutes les audaces sont permises pour la défense du Pays. Gardez-vous seulement des tours de force inutiles. Ce n'est pas la fantaisie qui vous donne la vocation d'aviateurs, c'est le devoir, c'est le désir de mieux servir la Marine, le désir de *sauver le Pays pendant la guerre*, le désir de le *fortifier et de l'enrichir pendant la paix*, le désir en tout temps de le *glorifier*, le cas échéant, par une *héroïque charité*. Aux entreprises aériennes, qui font

trop souvent de leurs auteurs les privilégiés de la mort, il faut toujours un but sérieux et pratique. Vous rendrez compte à Dieu et à la Patrie de l'emploi de votre vie. »

Vous le savez, Messieurs, vos trois camarades appliquaient cette règle. Tout en étant hardis, ils étaient sages. Hommes d'action et de réflexion, conscients des risques de leurs tentatives, ils leur donnent un but précis.

Ils étaient aussi des cœurs aimants et dévoués, qui, sans laisser se refroidir en eux les saintes affections familiales, se passionnaient avant tout pour le relèvement et la gloire de la Patrie. Leur devise aurait pu être : « La France est ma mère ».

Leur pensée montait plus haut encore. N'ignorant rien des dangers incessants de leur vie, ils se confiaient à la Providence, et la Providence divine, même dans la mort, n'a pas refusé à leur sacrifice le concours de la grâce qui en achevait le mérite.

C'est pour voir l'ennemi de plus près que le Lorientais Paul Teste demande à passer de la flottille des Flandres dans l'aviation.

Vous connaissez son merveilleux exploit du 26 Mai 1917.

Tandis que l'hydravion où il est observateur bombarde un sous-marin, trois avions allemands, mieux armés et plus rapides, le poursuivent, blessent gravement son pilote, et brisent le support de sa mitrailleuse. Il la prend alors dans ses bras et tire tant qu'il y a des cartouches. Mais il faut amerrir. Or, voici que l'appareil fait eau. Teste le vide. Le réservoir prend feu. Teste l'éteint. Sept avions ennemis surviennent. Teste se cache dans l'eau et donne pour consigne au pilote blessé de dire : le chef s'est noyé. Les Allemands capturent donc le pilote et disparaissent. Teste se relève, et, par pigeons, appelle au secours, en vain. Mais des torpilleurs allemands accourent. Teste les aperçoit, brûle ses papiers, brise les organes de la machine. Fait prisonnier et traîné en Allemagne, il s'évade, une première fois sans succès, une deuxième fois *pour de bon*.

Chevalier de la Légion d'honneur et lieutenant de vaisseau, il s'emploie après la paix à mettre l'aviation au point, à résoudre le problème de l'aviation embarquée et celui du lancement des avions par catapulte, et prépare enfin son raid fabuleux de Paris-Bouchir, 5.000 kilomètres sans escale, quand, au cours d'un essai à Villacoublay, le 13 Juin 1925, par une cause indépendante de sa volonté, son aéroplane tombe au départ, et il meurt des brûlures qu'il a reçues, en disant : « J'ai fait mon devoir, un autre me continuera », tandis qu'on lui donne les sacrements à l'hôpital de Versailles.

Héroïque exemple de sacrifice en service commandé. Il ne meurt pas en simple savant, en explorateur de l'inconnu aérien, en chercheur de la route des astres, ce qui serait déjà grand. Il meurt puissamment, en homme pratique, avec un double but nettement affirmé : ce qu'il voulait, c'était assurer la sécurité des aviateurs, et réveiller en France le sens de la vigilance patriotique. Haute pensée que Dieu bénit et qui imprime à son action un caractère de dévouement à l'intérêt général digne d'admiration et d'imitation.

Les mêmes conceptions élevées dirigent et inspirent le lieutenant de vaisseau du Plessis de Grénédan : il veut fortifier la puissance militaire de la France et promouvoir ses intérêts économiques.

Le *Dixmude* nous a été livré comme le fruit de la victoire. Il peut être un engin de guerre ou un instrument de commerce. A le voir dans sa structure, on le croirait invincible. Cinquante hommes y sont à l'aise.

Tous ont l'espoir au cœur. « L'avenir est à nous. » Et en effet le croiseur aérien est bien dans la main de l'équipage, et, l'équipage est dans la main du chef. Et le chef, ardent chrétien, se sent dans la main de Dieu. La manœuvre aérienne est soumise, je pense, à d'autres règles que la stratégie militaire ou navale. Mais les facultés qui y interviennent doivent être les mêmes, la science qu'il faut avoir acquise, l'expérience qui la confirme, l'habileté qui l'exploite, le jugement qui décide, la conscience qui exécute, l'abnégation qui donne le calme. Ici il n'y a pas d'écueil à craindre. Et pourtant le danger n'est jamais absent. *Foris pugnæ, intus timores*. Au dedans, tant d'organes délicats tiendront-ils ? Au dehors, c'est le royaume des tempêtes. Et voilà qu'en effet, le 21 Décembre 1923, ce vaste corps, à la fois alerte et pesant, est retardé dans sa course au désert par un vent obstiné. Par prudence il prend la voie du retour. C'est l'heure où, près de la Sicile, la foudre le frappe et le jette en flammes dans la mer.

Les échecs sont la rançon du progrès, Messieurs. L'âme croyante doit tout prévoir. Même dans le désastre elle ne s'abandonne pas. C'est le moment de donner toute sa mesure. Rien à attendre du côté de la terre. Elle monte vers Dieu. Elle ne l'a pas perdu de vue pendant l'action. On peut mener de front l'oraison et la bataille, et, du fond même de l'Océan, voir briller les cieux.

Il y a quatre jours, le père du Commandant m'indiquait encore, avec émotion, les résultats à tirer du sacrifice douloureux. Que le devoir noblement rempli ne soit pas stérile. Qu'il enseigne la prudence. Qu'il instruisse les spécialistes appelés à continuer l'œuvre. Que le malheur ne décourage pas la France, en présence des rivaux qui reprennent leur élan.

Vous êtes témoins, Messieurs, que le malheur n'a pas arrêté les progrès de l'aviation, mais les progrès n'ont pas supprimé les risques.

Le 16 Juin 1928, le capitaine de corvette Guilbaud, fameux déjà par son raid africain, et qui méditait avec son second, Cuverville, la traversée de l'Atlantique, renouée brusquement au projet rêvé. Il a entendu l'appel des naufragés de l'*Italia*, prisonniers dans les glaces. Il se rappelle les leçons du lieutenant de vaisseau Dupouéy qui jadis transforma son âme. La charité de l'Evangile l'entraîne au sauvetage aventureux auquel nul autre n'était mieux préparé que lui. Il prend à son bord le vétéran du pôle, Amundsen, et, quand l'heure de la réussite lui semblait être toute proche, à son tour, hélas ! avec ses compagnons d'héroïsme, il disparaît dans la tourmente, le 18 Juin 1928, sans laisser de trace, sans laisser d'espoir, léguant à la France et au monde l'exemple d'un sacrifice pur de tout orgueil, pur de toute

ambition et pur de tout intérêt humain, uniquement inspiré du désir de sauver des frères d'une nation voisine et d'honorer sa mère la Patrie française, en faisant plus que son devoir d'homme et de chrétien.

Messieurs, l'idée de charité trouve ici sa plus haute expression, et elle aboutit à un sommet divin, où Jésus-Christ lui-même attire, commande et récompense.

Croyez-le bien, en parlant de nos trois héros, je n'oublie aucun des officiers, sous-officiers, ou marins, pour lesquels nous célébrons cette messe. Les hommes ne font qu'un avec leurs chefs.

Quand nous avons inauguré le monument de la pointe Saint-Mathieu, il y a deux ans, vous vous rappelez, les hydravions planaient au-dessus de nos têtes. Ils parlaient plus haut que les orateurs. La louange funèbre qu'ils disaient à leur façon n'était pas seulement celle des états-majors sombrés à leur poste. C'était celle de tous ces morts de la Marine, égaux dans le dévouement et dans la gloire, parmi lesquels, dans les rangs confondus des chefs et des matelots, chaque famille, chaque équipage, chaque province de France, la Bretagne en tête, évoquaient leurs fils et priaient pour ceux qui méritaient l'honneur parce qu'ils nous avaient sauvés, et le Seigneur, nous l'espérons, les a fait monter successivement dans son paradis.

Jeunes gens qui m'écoutez, qu'on soit aviateur ou non, la vie est une ascension. On monte par le sentier de la discipline et du devoir. On monte par l'étude. On monte par la dignité chrétienne de la vie. On monte par le sacrifice, — et par la prière, qui est le lien le plus efficace entre nous et nos morts, entre nous et nos frères, entre nous et la Patrie.

QUIMPER. — La Présentation au Séminaire. — *Dominus pars hoereditatis meae.* — Le Seigneur est ma part d'héritage, dit le jeune clerc en recevant la tonsure. C'étaient les mêmes sentiments de joie et d'abandon que la Sainte Vierge entretenait dans son cœur à sa Présentation au Temple. Pouvait-on choisir meilleure occasion pour célébrer dans les séminaires la fête patronale !

Jeudi dernier, au Grand Séminaire de Quimper, cette circonstance a réuni, autour de Monseigneur l'Evêque, un groupe imposant de prêtres : vicaires généraux, chanoines, aumôniers. Jamais notre chapelle n'avait paru plus étroite : le nombre des séminaristes a considérablement augmenté et M. le Supérieur a dû s'ingénier pour donner à chacun une place. Heureux embarras !

L'autel où célèbre M. le chanoine Guéguen se perd sous la verdure et les chrysanthèmes. Et, tandis que les cérémonies s'effectuent impeccables, les mélodies grégoriennes se déroulent et leur sobre beauté élève les âmes sans effort. Les voix se font plus souples pour interpréter la messe « Cum júbilo » et y faire ressortir le caractère joyeux, confiant, lumineux qu'y prend la supplication.

Après la messe, Monseigneur l'Evêque s'assied à l'autel pour développer les enseignements du « *Dominus pars hoereditatis meae* ». « Vous sanctifier comme dans un noviciat, étudier comme aux cours d'une université, développer

vos zèle comme des apôtres des missions les plus lointaines et les plus rudes, voilà votre part d'héritage. » Et d'un ton grave et paternel à la fois, en des paroles que l'autorité du pasteur et la force persuasive de son éloquence font pénétrer profondément dans l'auditoire, il développa chacune de ces trois considérations : le séminaire est un abri où éloigné du monde le clerc travaille à se donner à Dieu. Il doit y ajouter la beauté, la richesse des sciences sacrées, s'en nourrir, s'en pénétrer, nécessité plus urgente aujourd'hui que jamais, comme le rappelait récemment Sa Sainteté Pie XI aux séminaristes du monde entier. « Le Diocèse a besoin de vous, ajoute Monseigneur, le travail qui vous attend est immense car c'est le règne du Christ à affermir, à propager. Mais ainsi vous aurez le Seigneur en partage et le possédant vous posséderez toute gloire et toute richesse « *Dominus est totum* ». Enfin, il termine par une exhortation au courage et à la confiance en Dieu.

Devant le tabernacle entr'ouvert, Monseigneur agenouillé renouvelle à l'Hôte divin sa donation et sa promesse de fidélité. Puis les prêtres, les séminaristes viennent à leur tour redire les mêmes promesses, la main posée sur le cierge et le front courbé sous la bénédiction du Pasteur et du Père.

Au Salut, la schola fait entendre l'« *O Sacrum convivium* », de Viadana. Après quelques mesures contemplatives dans le style du choral, brusquement le ton s'anime pour peindre les transports de l'âme vivifiée par son Dieu : « *Meus impletur gratia* ». La joie augmente encore à l'évocation de la gloire future et le morceau se termine dans la plénitude d'un Alleluia triomphal. La bénédiction s'achève par un Psaume de Goudimel, où l'on goûte une musique sans artifice, aux mâles harmonies rehaussées de quelques vigoureuses dissonances et d'où se dégage une impression de simplicité, de grandeur et de force toute biblique.

Aux vêpres, on remarque le même entrain et le même cœur dans la psalmodie, le même souci scrupuleux dans la liturgie. Et au soir de cette délicieuse journée, devant Notre Seigneur exposé sur l'autel, tous renouvellent, une fois encore, leur amour et leur fidélité à Jésus et à Marie, s'unissant de cœur à ces paroles de Goudimel :

« Dieu soit loué, car c'est faire œuvre bonne,
En chants joyeux que notre voix résonne
Gloire au Seigneur. »

— **La Fête de Sainte Cécile à la Cathédrale.** — Sainte Cécile, ainsi que chacun le sait, est la patronne des musiciens ; que ce soit, comme le dit M. Alexandre Masseron, « à la faveur d'un contresens » puisque « pendant les fêtes de son mariage (Cécile) » chantait, dans son cœur, une prière au Seigneur, qui était plus belle que tous les concerts qui retentissaient autour d'elle : peu importe. Fanfares, harmonies, chorales, toutes les organisations musicales célèbrent la fille des Caecilii Metelli.

La Chorale de Saint-Corentin ne pouvait manquer à des traditions déjà anciennes ; aussi, vendredi soir, donna-t-elle, à la cathédrale, et sous l'habile direction de M. l'abbé Cadiou, un remarquable concert spirituel qui, de l'avis unanime de

l'énorme affluence qui se pressait dans les vastes nefs, fut admirablement réussi.

Après une Cantate à sainte Cécile, M. le chanoine Guéguen, aumônier de la Providence à Quimper, monta en chaire.

« Nous avons tous, dit-il en substance, le culte de la Beauté. Nous aimons ce qui est beau et l'Eglise, loin de réprouver cette tendance, l'utilise et la discipline : architecture, sculpture, peinture, musique, elle les adopte dans ses temples et ses cérémonies.

» Mais l'art, pour être moralisateur, doit atteindre nos facultés les plus élevées ; ses données, régies par la raison et la volonté, doivent s'élever plus haut que la simple imagination, plus haut que les sensations et les appétits affectifs.

» Quel est donc, de tous les Arts, celui qui nous fera le mieux parvenir aux sommets ? Ce sera la musique, parce qu'elle tient à la fois de la terre et du ciel : nous chantons ici-bas et nos chants se continueront dans l'au delà. »

Cette magistrale allocution terminée, le concert continua par un *Domine non secundum* de César Franck, chœur à trois voix mixtes, et une *Fantaisie*, du même, au grand orgue, que tenait, avec son habileté coutumière, M. l'abbé Mayet.

Il n'est guère possible de détailler le programme de cette magnifique soirée ; on admira notamment l'*Ave Maria* de Vittoria, le *Tu es Petrus* de Dubois, l'*Alluia du Messie* de Haendel ; un grand recueillement plana sur l'assistance pendant l'exécution de ces morceaux et le Salut solennel du T. Saint-Sacrement, et, quand ce fut fini, la foule s'écoula, pénétrée de l'émotion intense née des chants et de la musique des orgues.

Aussi, ne pouvons-nous que remercier et féliciter les organisateurs de cette belle manifestation religieuse et tous les membres de la Chorale de Saint-Corentin. Ils ont bien mérité de leur belle et sainte Patronne.

Nicolazic. — La *Semaine Religieuse* de Vannes a déjà deux fois parlé de la cause de NICOLAZIC ; et c'est avec raison qu'on a fait écho à son appel dans toute la province, car c'est dans toute la province que la parole du Voyant a créé un mouvement irrésistible vers sainte Anne depuis 300 ans.

A ce sujet se pose une question pratique : la cause souffrirait-elle des difficultés spéciales et de longues discussions ?

Non. Son cas est identique à celui de Bernadette. Comme la Voyante de Lourdes, le Voyant de Keranna a reçu une mission du ciel : la création d'un centre de dévotion populaire.

Rien de plus facile à établir. La véracité de l'un et celle de l'autre sont absolument incontestables.

Dès l'origine leurs révélations ont été contrôlées et discutées par l'autorité ecclésiastique. Et, après que leur publication, d'abord timidement tolérée, eût été approuvée sans restriction, le ciel est intervenu de nouveau, à Keranna comme à Lourdes, pour confirmer le témoignage des Voyants par d'éclatants miracles et une popularité de bon aloi.

Sans doute il arrive parfois que l'aboutissement de certaines causes soit retardé pour l'examen doctrinal des écrits.

Ici la difficulté ne se présente pas : ni Bernadette Soubirous ni Yves Nicolazic ne savaient écrire ; et, coïncidence

curieuse à noter chez les deux Voyants, aucun d'eux ne savait le français au moment des apparitions.

Par suite la cause de Bernadette n'a exigé que le contrôle de ses vertus personnelles et l'examen des miracles qu'on attribuait à son intercession.

N'en serait-il pas de même pour Nicolazic ?

X

Nous avons d'abord eu l'idée de joindre une autre cause à celle-là. Ils sont deux en effet qui font figure de Saint à l'origine du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray : le pieux Voyant Nicolazic et le pénitent breton Keriolet.

On nous en a dissuadés ; Keriolet est un personnage dont la vie est tellement étrange, la sainteté tellement à part, que l'examen de sa cause alourdirait nécessairement celle, beaucoup plus simple, du Voyant.

Laissez Keriolet pour le moment, nous a-t-on dit, les pêcheurs ont déjà un assez grand nombre de patrons dans le calendrier, tandis que les paysans, — qui commencent à prendre rang aujourd'hui dans la société, de manière à contrebalancer opportunément l'influence de la classe ouvrière, — réclament la mise à l'honneur d'un de leurs pairs : la glorification d'un paysan, qui leur servirait à la fois de patron et de modèle (1).

Or le paysan Nicolazic semble bien être l'homme tout désigné pour remplir ce rôle, par sa profession comme par les vertus chrétiennes qu'un examen juridique ferait constater chez lui, non pas à un degré ordinaire seulement, mais à un degré héroïque.

X

Toutefois pour élever un personnage sur les autels, l'Eglise a besoin de constater, non seulement qu'il a saintement vécu, mais encore qu'il est puissant au ciel.

Or Dieu seul peut nous le dire, en intervenant comme il l'a fait déjà pour tous les saints béatifiés, par la puissance du miracle.

C'est ici que le peuple doit intervenir à son tour : il est constant, à propos du P. de la Colombière et de Jeanne d'Arc par exemple, que Dieu n'a accordé de miracle qu'au moment où les fidèles ont commencé de lui en demander.

Que reste-t-il donc à faire ?

1°) A l'autorité diocésaine il appartient de constituer un tribunal pour reconnaître les vertus et la sainteté du Voyant ;

2°) Au peuple il appartient de demander des miracles. Demandez, et, si Dieu est favorable à la cause, vous recevrez.

Oui, s'il plaît à sainte Anne que son « bon Nicolazic » soit glorifié, le bon Dieu, pour l'honorer elle-même dans son fidèle messenger, accordera sans manque des secours miraculeux aux personnes qu'il lui plaira de faire bénéficier de cette faveur.

Le succès de la cause de Nicolazic est donc aussi, en quelque manière, entre les mains du peuple. Et pourquoi, dès à présent, dans ses dévotions privées, ne commencerait-il pas de recourir à l'intercession du Voyant de Keranna ?

(SEMAINE RELIGIEUSE de Vannes.)

(1) Du reste, peut-être finira-t-on par retrouver, dans les archives du Vatican, les documents que l'on croit avoir été expédiés à Rome, au XVIII^e siècle, en faveur de la cause de Keriolet.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 3.594 A
10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

MALADES DU FOIE

Tous les 2 ou 3 jours, avant le repas du soir

UN GRAIN DE VALS

assure le fonctionnement du foie
et de la vésicule biliaire

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,
Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
QUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage,
sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

AU RÉGULATEUR

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie

R. LE ROUX-BALBOUS

Joallierie - Lunetterie

16, rue Astor - QUIMPER

EN FACE LES HALLES ET LE MARCHÉ AUX POISSONS

MAISON DE CONFIANCE

Grand choix de Garnitures de Cheminées religieuses

- R. C. QUIMPER 5548 - Atelier spécial de réparations soignées et garanties

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

44^e ANNÉE.

Vendredi 6 Décembre 1929.

N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Décembre. — IMMACULÉE - CONCEPTION DE LA
B. V. MARIE. Double de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

A la messe et à vêpres, mémoire du 2^e dimanche de
l'Avent.

Lundi, 9. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Damase, 1^{er} Pape. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — S. CORENTIN, Patron du diocèse. Evêque. Dou-
ble de 1^{re} classe avec octave. Blanc.

Vendredi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 14. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 15. — 3^e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Tréogat. du 8 au 9 Décembre.

Primelin. du 10 au 12 —

Saint-Thois. du 13 au 15 —

PARTIE OFFICIELLE**COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ**

I. Décorations diocésaines. — Monseigneur l'Evê-
que a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à MM. :

Yves Guinvarc'h, de l'Ile-Tudy, conseiller paroissial de-
puis 33 ans ;

Aristide Teurtroy, de l'Ile-Tudy, conseiller paroissial de-
puis 30 ans ;

Yves Boutouiller, de Plougoum, conseiller paroissial de-
puis 51 ans ;

Louis Caroff, de Plougoum, conseiller paroissial depuis
34 ans ;

Charles Le Duff, de Saint-Pabu, conseiller paroissial de-
puis 45 ans ;

François-Marie Mérier, de Taulé, au service de la chapelle
de Penzé depuis 51 ans ;

Jean Menguy, de Porspoder, sacristain depuis 35 ans ;

Mlle Marie Pouliquen, de Saint-Thégonnec, organiste de-
puis 53 ans.

II. Décès. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. Jean-Marie Abgrall, recteur de La Forêt-Landerneau, décédé le 30 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480 Nantes — Semaine religieuse : c/c 9381, Nantes

Offices paroissiaux

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *II^e Dimanche de l'Avent*, fête de l'Immaculée-Conception : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Réunion des Enfants de Marie à la chapelle, à 7 heures du matin et à 5 heures du soir. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, sermon de M. le chanoine Boucher, secrétaire de l'Evêché ; procession à l'intérieur de la cathédrale, avec station à l'autel de N.-D. de Lourdes ; bénédiction.

Mercredi : à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes et des Dames de la Congrégation.

Jeudi, fête de S. Corentin : messe de 8 heures à son autel pour les paroissiens et les malades de la ville ; vénération et exposition des Reliques.

Vendredi : confession des petits enfants.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2^e Dimanche de l'Avent*, fête de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge (8 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion de la Congrégation de la Sainte Vierge, sermon par M. Philippon, professeur à Saint-Yves, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Avis de services. — Le service de huitaine pour M. Abgrall sera chanté, à LA FORÊT-LANDERNEAU, le *lundi 9 Décembre*, à 10 heures, et à LANDIVISIAU, le *mardi 10*, à la même heure.

Adoration. — On recommande aux prières des fidèles et des communautés l'adoration de *Trézilidé*, du 16 au 21 Décembre.

Œuvre du Franc de la Presse. — *Ile de Sein* : directeur paroissial, M. Cabioc'h, recteur, 122 francs.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Œuvre de Saint-François de Sales. — LES RÉUNIONS DU COMITÉ PAROISSIAL. — A l'occasion des *Quatre-Temps* (18, 20, 21 Décembre), nous rappelons l'obligation de tenir la réunion des *Comités paroissiaux*. C'est un des points principaux et substantiels du Règlement, et dont aucun de nos Comités

ne doit jamais s'exempter, quelque petite ou quelque grande que soit la paroisse.

Les plus méritants de nos *Comités paroissiaux* sont très exacts à envoyer au Secrétariat général, à chaque époque des Quatre-Temps, le compte rendu de leur séance réglementaire. Cette communication a le double mérite de resserrer les liens de fraternelle charité qui nous unissent et de nous fournir, quatre fois par an, la preuve palpable de la vitalité de l'Œuvre dans les diocèses. Nous demandons avec instance que ce point du *Règlement* soit partout fidèlement observé, même dans les Comités des plus petites paroisses.

Aux Cercles des Jeunes, urbains et ruraux. — Jeunes gens et jeunes filles sont invités à participer au concours de Conférences religieuses institué cette année par la Direction des Œuvres de Jeunesse.

Déjà un grand nombre de demandes nous sont parvenues et nous servons nos plans d'études à plus de 60 groupes.

C'est un beau mouvement qui se dessine et nous souhaitons voir le plus grand nombre possible de jeunes gens et de jeunes filles, de la ville ou de la campagne, suivre ce programme très attachant et très substantiel.

Demander les plans à la Direction des Œuvres de Jeunesse, rue Feunteunik-al-Lez, Quimper.

Congrès Eucharistique de Carthage et P. A. C. — M. l'abbé Bergey, président général de la P. A. C., nous écrit :

« Il est prévu pour le mois de Mai 1930 un Congrès Eucharistique devant tenir ses assises à Carthage et auquel participera *officiellement* un certain nombre de prêtres français.

» Dès maintenant la question est étudiée au point de vue de la P. A. C. pour qu'on puisse envisager l'envoi au Congrès, du Drapeau de la Ligue et des Drapeaux des Unions accompagnés chacun de sa délégation.

» Des précisions seront fournies ultérieurement sur ce projet et en particulier sur les conditions de voyage et de séjour, conditions que nous espérons obtenir *particulièrement favorables* pour les membres de la P. A. C.

» Dès maintenant cependant, il serait bon de faire connaître au Secrétariat général les noms et adresses des membres des P. A. C. diocésains qui, *en principe*, seraient décidés à faire partie de la délégation. »

Les Prêtres Anciens Combattants qui désireraient assister, comme délégués, au Congrès Eucharistique de Carthage, peuvent s'adresser à M. l'abbé Cadiou, vicaire à Saint-Corentin, ou à M. l'abbé Kerbrat, professeur au Grand Séminaire.

Nécrologie. — M. OLLIVIER YVES. — Le 17 Novembre, à 19 heures 30, s'éteignait à Tréfléz, l'abbé Y. Ollivier, prêtre habitué, ancien recteur de Lanarvily.

Né à Plouescat le 4 Mars 1866, M. Ollivier fit de bonnes études au Collège de Lesneven, puis au Grand Séminaire de Quimper.

Il reçut la prêtrise en 1890.

Le jeune prêtre fut d'abord nommé vicaire à Landéda, où il exerça le saint ministère sous la direction vigilante et paternelle du bon M. Rolland.

Il passa de là au vicariat de Plomeur, puis à celui de Poullan, où il resta pendant 12 ans, apprécié de tous comme bon confrère et homme de devoir.

Il eut pour premier rectorat Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. Cette paroisse avait la réputation d'être assez difficile. M. Ollivier y régla maintes affaires délicates ; y fonda la prospère école chrétienne de filles, et suscita une vocation ecclésiastique, fait plutôt rare à Loc.

Dans ce poste, comme dans les autres qu'il occupa, M. Ollivier, n'écoulant que son zèle et son vif désir du mieux, heurta quelques mauvaises habitudes depuis longtemps enracinées ; ce qui provoqua parfois de fortes réactions qui firent souffrir sa généreuse nature faite d'un curieux mélange de timidité et de vivacité.

De Loc-Eguiner, M. Ollivier fut nommé à Irvillac, puis à Lanarvily, où il demeura onze ans.

Il y avait à peine onze mois qu'il s'était retiré à Tréfléz. Il s'y trouvait heureux d'être délivré des tourments divers qu'ont souvent actuellement les pasteurs des paroisses. Mais il se prêtait avec bonne grâce à alléger le ministère de son recteur. Avec la plus grande serviabilité, il rayonnait volontiers dans tous les environs pour donner son concours aux pardons, retraites et adorations.

Ses récréations préférées étaient de soigner son jardin et ses chères abeilles. Et il excellait dans les deux parties. Tout semblait donc concourir à lui assurer une vieillesse heureuse et tranquille. Mais l'adage n'a pas voulu se laisser donner un démenti, et une fois de plus l'on a pu constater que si l'homme propose, Dieu seul dispose.

En quatre semaines, ce tempérament vigoureux, qui paraissait devoir garantir encore de nombreuses années d'existence, a été brisé comme fêtu.

Les Tréfléziens, qui appréciaient les bons services que M. Ollivier rendait à la paroisse, remplissaient l'église le jour de ses obsèques.

On remarquait également la présence d'une cinquantaine de paroissiens de Lanarvily. Une trentaine de confrères, parmi lesquels trois chanoines et trois doyens honoraires, sont venus à Tréfléz rendre les derniers devoirs à M. Ollivier.

R. I. P.

SAINT-POL DE LÉON. — Adoration-Jubilé. — La semaine dernière a vu se dérouler simultanément, à Saint-Pol, les fêtes du Jubilé et de l'Adoration.

Avec quelle ferveur, quelle assiduité, quelle piété ont été suivis ces exercices, c'est ce que nous ne saurions exprimer. Contentons-nous de citer un fait : dans le courant de la semaine, près de cinq mille personnes ont reçu la Sainte Communion ; parmi elles se trouvaient plusieurs centaines d'enfants, dont un bon nombre faisaient leur première Communion privée. Un tel résultat fait grandement honneur aux

Saint-Politains, et aussi aux missionnaires : les RR. PP. Le Jollec, Provost, Hircair et Colin, secondés par plusieurs prêtres des environs. Ces dévoués apôtres n'ont, pour obtenir un tel succès, reculé devant aucune fatigue : les longues séances au confessionnal n'étaient interrompues que par les prédications multipliées et les divers exercices.

Chaque soir, devant un auditoire de jour en jour plus nombreux, le R. P. Hircair développait avec vigueur et netteté les raisons profondes de notre dévotion à l'Eucharistie. Nous ne pouvons, disait-il, atteindre le bonheur que par l'union avec Jésus, union qui permet à l'âme en état de grâce de dire en toute vérité : « Ce n'est plus moi qui vis : c'est le Christ qui vit en moi ». Cette union trouve son explication dans le sacerdoce de Jésus-Christ, fonction auguste qui fait de Jésus l'ambassadeur autorisé de Dieu près des hommes et des hommes près de Dieu. Mais il n'y a pas de sacerdoce sans sacrifice ; aussi le sacerdoce de Notre Seigneur s'est-il traduit par ce grand témoignage d'amour que fut le sacrifice si douloureux de la Croix. Ce sacrifice se reproduit, d'une manière non sanglante, il est vrai, mais avec l'offrande de la même victime, à la messe chaque jour. Unissons-nous donc au prêtre qui représente Jésus-Christ, et offrons-nous avec lui, afin de nous incorporer de plus en plus à Jésus-Christ.

De belles cérémonies ont terminé ces saintes journées. Le samedi matin eut lieu, dans la basilique absolument bondée, une heure d'adoration, qui fut suivie de la procession du Saint-Sacrement. Puis un Salut solennel fut chanté, au milieu d'une émotion indescriptible. Et, le dimanche, se déroula une bien belle cérémonie en l'honneur du Pape. L'église avait reçu une décoration appropriée, et mille bougies scintillaient tout autour de l'autel ; les musiciens avaient préparé leurs plus beaux morceaux. Le patronage était représenté par ses gymnastes et ses boys-scouts. D'autres enfants, vêtus aux couleurs du Pape, avaient pris place dans le sanctuaire ; le coup d'œil était féérique ; l'assistance des grands jours se pressait au pied de la chaire où le Père Le Jollec parlait, avec force et autorité, de la dévotion au Pape. Le « Te Deum » qui suivit traduisait bien la joie et la reconnaissance qui débordaient de tous les cœurs, au terme de cette cérémonie, digne couronnement d'une semaine pendant laquelle les Saint-Politains ont si bien su réjouir le cœur de Notre Seigneur.

GUICLAN. — Retraite-Jubilé. — Le pasteur de la paroisse, toujours attentif à procurer à ses ouailles les plus sûrs moyens de sanctification, a pour règle d'offrir, tous les ans, à l'un ou l'autre groupe de ses paroissiens, une retraite spirituelle de quelques jours. Au premier appel, chacun s'empresse de répondre : présent !

Cette année, la paroisse entière a été conviée, du 24 au 30 Novembre, aux exercices du Jubilé. Donnés sous forme d'une retraite de deux jours et demi pour chaque groupe, ils ont été présidés par le R. P. Colin, assisté des PP. Person

et Chevance, de la Compagnie de Jésus. A eux se joignirent, pour entendre les confessions, MM. les Recteurs de Bodilis et de Plounéour-Ménez, MM. Queffelec, Le Bot et Seznec, vicaires à Cléder, Plounévez-Lochrist et Plouider.

Malgré l'inclémence du temps, la foule des retraitsants a été énorme dès le premier jour, dès la première heure, et, chose remarquable, comprenait plus d'hommes que de femmes. Au total, le mercredi et le samedi, 802 hommes et 769 femmes se sont approchés de la Sainte Table. La soirée du mercredi et les premières heures du jeudi avaient été réservées aux enfants.

Les processions réglementaires se déroulèrent pieusement dans les allées du cimetière, autour de l'église, rappelant, aux dires d'un témoin, la piété et l'enthousiasme des processions de Lourdes.

La cérémonie de clôture des exercices du Jubilé restera longtemps gravée dans le souvenir de tous. Heure délicieuse et des plus émouvantes aux pieds de Jésus... expression ardente d'une foi sincère, stimulant des plus puissants aussi pour l'action... Devant Notre Seigneur exposé sur l'autel, le chœur illuminé de bougies offertes par les retraitsants, toute la foule, transportée par la parole vibrante du P. Colin, renouela les promesses du baptême ; avec entrain, elle renonça de nouveau à Satan, à ses pompes, à ses œuvres et promit d'être à Jésus-Christ, pour toujours. Guiclan n'aura qu'une parole.

X.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — La rentrée solennelle et l'hommage à M. René Bazin. — La rentrée solennelle de notre Université coïncidait, cette année, avec le jubilé académique de M. René Bazin, ancien étudiant et longtemps professeur, aujourd'hui professeur honoraire.

L'Université Catholique de l'Ouest ne pouvait manquer d'apporter son hommage à l'éminent homme de lettres qui ne quittera sa chaire de la Faculté de Droit que longtemps après avoir pris place sous la Coupole.

En Juin, les fêtes de Paris avaient été imposantes. Angers préparait aussi, sur l'initiative des étudiants, une soirée littéraire qui fut des plus réussies. Notre Palais Académique, lui, fut le cadre d'une cérémonie plus intime, j'allais dire tout amicale. La foule débordait largement ses limites chaque année trop étroites. Amis de l'Université Catholique et admirateurs de René Bazin eussent désiré plus vaste salle.

Sur l'estrade auprès de S. G. Mgr Nègre, archevêque de Tours, ayant à sa droite M. René Bazin, avaient pris place S. G. Mgr Rumeau, évêque d'Angers et chancelier de l'Université ; S. G. Mgr Grellier, évêque de Laval ; S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper ; S. G. Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon ; S. G. Mgr Grente, évêque du Mans ; S. G. Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc ; S. G. Mgr Tréhiou, évêque de Vannes ; S. G. Mgr Costes, évêque de Tennesse et coadjuteur d'Angers ; S. G. Mgr Picaud, évêque d'Erythrée, auxiliaire de Vannes ; Mgr Gry, recteur de l'Université ; Son Eminence le cardinal

Charost, empêché, était représenté par son vicaire général, le chanoine Pouët ; M. le chanoine Pavillet représentait S. G. Mgr l'Evêque de Poitiers, appelé à Paris pour les fêtes du Bienheureux Théophane Vénard ; S. G. Mgr Arlet, évêque d'Angoulême, retenu par une consécration d'église, s'était excusé.

Au premier rang de l'assistance, M. Robert Milliat, sous-préfet, représentant M. le Préfet de Maine-et-Loire ; M. Fournier, premier adjoint, tenait la place du Maire d'Angers ; le commandant Holl, représentant M. le Commandant d'Armes ; M. Poupard, président du Tribunal de Commerce, etc.

Mgr Rumeau excusa les prélats absents, et salua avec émotion et profonde délicatesse M. René Bazin, l'éminent jubilaire, ainsi entouré de tous les évêques protecteurs de l'Université Catholique. Il donna la parole à M. le chanoine Le Helloco, secrétaire général. Celui-ci rend compte des divers concours généraux organisés entre les Collèges libres de la région universitaire, et des Conférences de l'Ouest données sous les auspices des Facultés Catholiques en diverses villes de leur ressort. Les concours ont groupé cette année-ci 1.219 concurrents, contre 1.135 l'année précédente. Les Conférences de l'Ouest connaissent un succès croissant ; aux dix centres déjà créés, il faudra bientôt en ajouter de nouveaux pour satisfaire les désirs exprimés de divers côtés.

Succès des étudiants, travaux des maîtres, rien ne manque au palmarès établi par M. de Kerviler, doyen de la Faculté de Droit, au nom de toutes les Facultés.

La Faculté de Théologie que favorise la *qualité* de ses étudiants trop peu nombreux, compte autant de succès que d'examens. En première année, 2 licenciés en théologie ; en deuxième année, 6 admissibles au doctorat. Le « Pays Biblique » de Mgr Legendre, revue par M. l'abbé Plessis, est paru au cours de l'année.

Pour la Faculté de Droit, l'année dernière, nous enregistrons 18 succès pour 30 étudiants présentés en première année. Cette année, sur 38 élèves présentés, 26 ont été reçus à la première partie du baccalauréat en droit. Chez les aînés, la proportion est encore plus forte : 2^e année : présentés 18, reçus 14.

3^e année (licence) : présentés 14, reçus 12.

Capacité : présentés 7, reçus 5.

Doctorat : présentés 4, reçus 4.

Au total, sur 81 présentations, 61 succès, donc nous dépassons le 75 %. Ajoutez en première année 19 mentions, dont 12 *assez bien* et 5 *bien* ; pour le deuxième examen de licence, en Juillet, pas un échec, pas un examen passable, deux mentions *assez bien*, toutes les autres *bien* ou *très bien* (celles-ci au nombre de trois, avec, pour l'un des candidats, 20 sur 20 de droit commercial). Ajoutons aussi qu'au concours général entre les meilleurs étudiants de troisième année des quatre Facultés libres de France, seule une composition fut jugée digne d'être primée, celle de Mlle Beucher, étudiante chez nous. La mention *très bien* à ses deux examens successifs devant la Faculté de Droit de Caen prouve que cela n'est pas dû au hasard.

Pour la Faculté des Lettres, le nombre de ses étudiants de licence ne cesse d'augmenter : elle en comptait 83 en 1927, 89 en 1928, 93 cette année-ci. Comme succès, 17 mentions dont 4 *bien* ; 52 certificats et deux admissibilités. Les professeurs y ont également leur part avec de nouveaux ouvrages de M. le chanoine Vincent et de M. l'abbé Aigrain, le premier sur Saint François de Sales, le second sur l'Histoire de la musique.

L'élection de M. le chanoine Diès comme correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a grandement honoré tous ses collègues et la Faculté elle-même.

La Faculté des Sciences a sa bonne part de succès, avec 15 mentions et 29 certificats de licence, soit les deux tiers de ceux convoités par ses candidats. A cinq reprises différentes, ils ont pris à Rennes, en Juin dernier, les premiers rangs. Actuellement, la Faculté ne cesse de renouveler et de perfectionner son enseignement. Elle a entrepris de préparer plusieurs élèves à l'agrégation des sciences mathématiques. Dès cette année, un des correspondants de M. l'abbé Lainé a obtenu le huitième rang dans ce difficile concours. Réservons la dernière place, qui est ici une place d'honneur, aux étudiants du P. C. N. « Nous éprouvons, dit le rapporteur, une joie très vive à voir accourir, plus nombreux chaque année, des limites de l'occident, les fils de la Bretagne, fidèles, laborieux, tenaces, disciplinés. Leur flot généreux, balançant les prudences vaines, a établi le cours de P. C. N., dans un état de prospérité qu'il n'avait jamais atteint. (Il sont 40 pour 1929.) La Faculté des Sciences se réjouit de connaître enfin cette heureuse inquiétude qu'on éprouve dans les familles nombreuses dont il faut élargir la maison. »

Notre école supérieure d'Agriculture compte, pour les 43 étudiants de la promotion de Juillet, 29 mentions *bien* et 5 mentions *très bien* avec 9 médailles de bronze, 4 d'argent, 3 de vermeil, offertes par la Société des Agriculteurs de France, et 4 diplômes après soutenances de thèses. Devant un jury présidé par M. Boinot, l'industriel niortais bien connu, notre Ecole Supérieure de Commerce a fait consacrer, pour 4 thèses présentées, la science acquise par ses étudiants plus anciens.

M. de Kerviler termine en rappelant les succès de divers professeurs, M. l'abbé Lainé, M. Péneau, M. Pré. Il n'oublie pas tout ce que doit l'Université Catholique à la science et au dévouement de ceux qui nous quittent : M. l'abbé Sorniard, qui regagne le diocèse de Saint-Brieuc ; M. de Briey, mis en congé sur sa demande ; M. le chanoine Marchand que Dieu a rappelé à lui. Il salue nos nouveaux collaborateurs, M. l'abbé Jacquard, M. Gouze, M. le chanoine Vaucelle.

Dans ce rapport, concis et condensé, M. de Kerviler, quoi qu'il en ait dit, et malgré ses appréhensions de juriste, parlant dans une fête réservée à l'honneur des Lettres, loua en termes magnifiques celui qui est l'une des gloires de l'Université et qui, dans son œuvre, a toujours été un grand professeur, M. René Bazin.

« Il ne m'appartient pas de louer son œuvre littéraire.

Une voix autrement autorisée que la mienne, celle de Mgr le Recteur va, dans un instant, en détailler les mérites. Je ne suis ici qu'un monotone rapporteur. Mais ce que j'ai le droit et le devoir de rappeler d'un mot, moi qui ai charge de la jeunesse, c'est le sillon lumineux que René Bazin a tracé devant elle et la voix large et droite qu'il lui a ouverte. L'attachement à la terre familiale, la fidélité aux principes et aux traditions, la beauté dans l'accomplissement du devoir, la grandeur et la noblesse dans le sacrifice. Et tout cela à la portée d'une vie normale, d'une vie simple, d'une vie comme la vôtre, voilà, Messieurs les étudiants, ce que vous enseignez et ce qu'enseignera aux générations qui nous succéderont l'œuvre de René Bazin.

René Bazin n'est pas seulement un bel écrivain. Il n'aura pas été seulement un professeur de Droit. Il est et restera un grand professeur de beauté morale. »

Mgr le Recteur lui succède. En style imagé, il confectonne une magnifique gerbe fleurie au souvenir de « l'ami de toujours ». Tout le monde a compris la leçon. Les applaudissements de l'assistance montrent une fois de plus l'estime et l'admiration des amis de l'Université Catholique pour le jubilaire dont on fêtait l'œuvre littéraire délicieusement angévine et française.

Avons-nous dit que dès le début de la séance, l'Université Catholique, par la voix de son Secrétaire général « Comme on décerne à un général en chef après les plus hauts grades de la Légion d'honneur la médaille militaire » avait offert en hommage sa médaille d'or à M. René Bazin.

La réponse de celui-ci, si nuancée, empreinte d'une délicatesse exquise, fut un véritable régal. On entendit la voix un peu frêle et si émue évoquer le passé. « La mémoire, dit le vénéré jubilaire, est un musée que nous visitons, seuls, bien souvent » et il évoqua sur un ton savamment familier les souvenirs qui se pressaient si vivants et si évocateurs... les vieilles figures de la Faculté de Droit ; ... les physionomies si expressives des anciens Recteurs de l'Université Catholique. « Soyez, dit-il aux étudiants, les disciples et les amis de toutes ces grandes âmes, demeurez dignes de vos prédécesseurs et ma joie sera grande. »

Il fallait de l'héroïsme pour parler après tant de discours éloquents. S. G. Mgr Garnier, évêque de Luçon, dont la douceur évangélique et la grande simplicité sont proverbiales, sut gagner la partie. Sa leçon de philosophie sur les « droits de la vérité », si fine et si spirituelle, conquiert vite les esprits. Toujours le sourire sur les lèvres, Mgr Garnier définit la clarté « lustre de la vérité » et il fustigea les perfidies de l'équivoque servante insidieuse de l'erreur.

Avec quelle habileté, l'Evêque de Luçon sut tirer sa conclusion, en faveur de l'académicien dont les œuvres sont précisément empreintes de la clarté dont il venait de faire l'éloge.

Le matin avait eu lieu à la chapelle Saint-Thomas la messe solennelle de rentrée, au cours de laquelle S. G. Mgr Grente, évêque du Mans, avait célébré avec son éloquence

coutumière la grandeur d'âme qui doit être l'idéal du véritable étudiant.

Cette année encore, la journée de rentrée de l'Université Catholique fut une splendide manifestation d'activité catholique, une fête exceptionnelle de l'esprit.

P.-L. GUINCHARD.

La veille, l'Association des Amis et Bienfaiteurs des Facultés Catholiques avait, en témoignage de sa reconnaissance, et suivant sa coutume traditionnelle, fait célébrer un service annuel pour les défunts. La messe fut dite par Mgr Thibault, vicaire général d'Angers, ancien secrétaire particulier de Mgr Freppel; l'allocution, prononcée par M. le chanoine Bernard, ancien directeur de l'Association. A la suite de la cérémonie eut lieu l'Assemblée générale, au cours de laquelle M. le chanoine Le Helloco, directeur, tint à remercier tout spécialement parmi nos amis certains dont le dévouement inlassable produit des merveilles en faveur de l'Université Catholique de l'Ouest.

Paraîtra bientôt, chez les Libraires catholiques Le CALENDRIER du DIOCÈSE de QUIMPER et de LÉON

établi d'après l'ORDO diocésain.

Il est indispensable à tout fidèle désireux de connaître l'office qui sera suivi chaque jour, dans toutes nos églises, pendant l'année 1930. — 0 fr. 40 l'exemplaire, franco, 0 fr. 55.

BIBLIOGRAPHIE

AGENDA MAME. — La presque totalité des prêtres français se sert de l'Agenda Ecclésiastique Mame. Ils seront heureux d'apprendre que l'édition 1930 est parue. Elle ne le cède en rien à ses devancières par son caractère pratique, son poids minime et l'intérêt des renseignements. Son prix n'a pas augmenté depuis plusieurs années — *rara avis* — ; il continue à être de 1.95 seulement. L'Agenda Mame est muni d'un crayon.

Il est prudent de le retenir dès maintenant chez son libraire, car il est épuisé chaque année avant que toutes les commandes puissent être servies.

LA SAINTE FRANCE CONTEMPORAINE, par Serge BARRAULT. Volume in-8°.

(J. de Gigord, éditeur, 15, rue Cassette, Paris.)

IMELDA, par Gabrielle BASSET-D'AURIAC. — André Blot, éditeur, Paris, 6, rue de la Salpêtrière.

Pieuse et délicate bluette à utiliser dans les pensionnats de jeunes filles.

LE CIEL ASSURÉ ET EMBELLI. J.-M. KERGOUSTIN, s. m. m. Librairie Mariale, Pontchâteau (L.-Inf.).

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (8°).

QUELQUES NOUVEAUTÉS :

LE PATRIMOINE LÉGAL DU CULTE ET DES ŒUVRES CATHOLIQUES : Associations diocésaines, Propriété individuelle et collective, Associations, Syndicats, Sociétés, par Auguste RIVET, doyen de la Faculté catholique de Droit de Lyon. — Un vol. format 0 m. 18x0 m. 10, de 414 pages. Editions de la Documentation Catholique. Prix : broché, 12 francs ; port, 0 fr. 65.

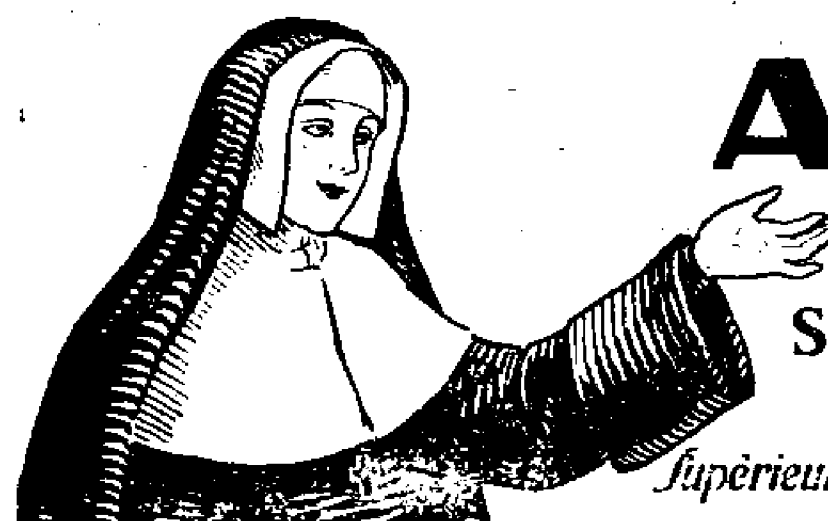
LE P. LOUIS QUERBES, Fondateur de l'Institut des Clercs de saint Viateur (1793-1859). — In-16 de 272 pages, 14 gravures. Prix : 6 francs ; port, 0 fr. 65.

MADemoiselle DE LA ROCHETIÈRE, en religion Mère Marie de Jésus, fondatrice de l'Institut de Marie-Thérèse. — Sa vie et son œuvre, par le R. P. H. PETITOT, O. P. — In-16 de 184 pages, 3 photographies hors texte. Prix : 5 fr. ; port : 0 fr. 65.

MARGUERITE SINCLAIR, l'admirable ouvrière d'Ecosse (1900-1925), par l'abbé Marius FAVIER. — In-12 de 96 pages. Prix : 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 25.

LES MARTYRS DES PONTONS (1794-1795), par le chanoine L. POIVERT. — In-16 de 190 pages. Prix : 3 fr. ; port, 0 fr. 45.

SOMMES-NOUS LES FILS DE LA SAINTE EGLISE ? par Mgr GRENTE. — Belle édition de 56 pages, in-12. Prix : 2 francs ; port 0 fr. 25.



ANÉMIE

DÉBILITÉ FAIBLESSE

SIROP de DESCHIENS

à l'hémoglobine

Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux

TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

R. C. Seine 54002

15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris

PNEUS DUNLOP

Le Gérant : H. QUERSY.

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

VINS DE BORDEAUX

PIERRE MAYAUDON propriétaire et négociant, LA CROIX DE L'ISLE, BASSENS, près BORDEAUX.
Bureaux : 51, quai des Chartrons, BORDEAUX. — Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs, naturels et d'origine sur facture.

R. C. Bordeaux, N° 5.594 A

10 % de Remise sur facture pour Commandes directes

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

Après et Entre les repas 2 à 3

PASTILLES VICHY-ETAT

assainissent la bouche -- facilitent la digestion

EXIGER LA MARQUE VICHY-ETAT — TOUTES PHARMACIES

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

SUR MESURES

DOUILLETES

PÈLERINES

RAGLANS

LAURENT BOURLÈS

Tailleur du Grand Séminaire

38, Place Saint-Corentin (1^{er} étage) - QUIMPER - R. C. 4.906

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSSET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Succ^{rs}

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catalfalques — Statues — Chemins de Croix — Christes en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

44^e ANNÉE.

Vendredi 13 Décembre 1929.

N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche 15 Décembre. — 3^e de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoires de l'Immaculée Conception et de S. Corentin.
A vêpres, mémoires du suivant, de l'Immaculée, de S. Eusebe et de S. Corentin.
(Au chœur, solennité de S. Corentin.)
Lundi 16. — S. Judicaël, Roi. Semi-double. Blanc.
Mardi 17. — De la férie. Violet.
Mercredi 18. — Quatre-Temps. De la férie. Violet.
Jeudi 19. — De la férie. Violet.
Vendredi 20. — Quatre-Temps. De la férie. Violet.
Samedi 21. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2^e classe. Rouge.
Dimanche 22. — 4^e de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Saint-Thois.....	15 Décembre
Trézilidé.....	du 16 au 17 —
Concarneau.....	du 18 au 22 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le voyage de Monseigneur. — Monseigneur l'Evêque, qui est arrivé à Rome mercredi soir, a obtenu, dès le samedi, une audience du Souverain Pontife à l'issue de laquelle il nous a adressé le télégramme suivant :

Samedi soir, dans une audience affectueuse, le Pape a béni Diocèse, Chapitre, Clergé, Séminaires, toutes les Œuvres et les Fidèles qui s'y dévouent. — EVÊQUE QUIMPER.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de La Forest-Landerneau, M. Arzel, aumônier de l'annexe du sanatorium de Santec.

III. Décoration diocésaine. — Monseigneur a décerné la médaille d'argent du Mérite diocésain à Mlle Anne-Marie Dalidec, gardienne de la chapelle du Relec, en Plouneour-Ménez, depuis 60 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/o 8480 Nantes — Semaine religieuse : c/o 3819, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *III^e Dimanche de l'Avent, 15 Décembre*, solennité de S. Corentin : avant la messe de 6 heures, chant des prières bretonnes ; à la messe, sermon par M. Cabioc'h, recteur de Saint-Gonzec ; les autres messes à 7, 8, 9 heures ; à 10 heures, messe pontificale, chantée par le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de la Meilleraye. — Vêpres à 2 h. 1/2, panégyrique de S. Corentin, par le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Thymadeuc ; procession de la Relique de S. Corentin, à l'intérieur de la cathédrale ; Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Mercredi, vendredi et samedi : jeûne et abstinence des Quatre-Temps.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service pour les Défunts.

— **EGLISE DE SAINT-MATHIEU.** — *3^e Dimanche de l'Avent (15 Décembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mercredi, vendredi et samedi : Quatre-Temps, jeûne et abstinence.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Berthou, curé de Lannilis, sera chanté à LANNILIS, le *jeudi 19 Décembre*, à 10 heures.

Enseignement libre. — L'Inspection diocésaine prie MM. les Curés et Recteurs de l'arrondissement de Morlaix d'avertir M^{lles} les Directrices des Ecoles libres que la Conférence pédagogique du jeudi 19 Décembre aura lieu à l'école de N.-D. du Mur, à Morlaix, et non à l'école de N.-D. de Lourdes.

Nécrologie. — M. JEAN-MARIE ABGRALL. — C'était le samedi 30 Novembre, M. l'abbé Abgrall, recteur de La Forêt, avait, de onze heures à midi, fait le catéchisme aux enfants de sa paroisse. Il venait de prendre son repas et était monté dans sa chambre afin de rédiger sur le cahier paroissial les avis à donner le lendemain, en chaire, concernant les exercices du Jubilé. Ceux-ci devaient être prêchés dans la semaine du 8 au 15 Décembre, par M. Simon, recteur de Guissény, et M. Croguennec, vicaire de Saint-Renan. Pendant son repas, il avait déclaré être très fatigué. Or, voici que tout-à-coup, vers les trois heures, la domestique entend un bruit étrange venant de la chambre du Recteur ; on dirait celui de la chute d'un corps sur le plancher. Elle monte aussitôt, frappe à la porte de cette chambre ; un gémissement lui répond. Elle entre et aperçoit son bon maître râlant. Elle accourt chercher du secours ; pendant que les sœurs aident à étendre le prêtre sur son lit, d'autres courent au téléphone demander à Landerneau un prêtre et un méde-

cin. Le médecin diagnostique aussitôt une violente crise d'urémie ; il fait une saignée, mais le malade ne recouvre point sa connaissance ; le médecin déclare alors la mort fatale et prochaine. Le prêtre, M. Vétel, vicaire à Landerneau, absout le moribond et lui administre l'Extrême-Onction, et vers les neuf heures du soir, le bon Recteur de La Forêt rendait le dernier soupir.

Le bruit de cette mort se répandit rapidement dans la petite paroisse de La Forêt. Cependant, quand, le dimanche matin, les habitants virent à l'autel M. Vétel, leur émotion fut grande. Sans doute la soudaineté de ce trépas était pour quelque chose dans cette émotion, mais il y avait aussi et surtout le déchirement que produit le départ d'un pasteur aimé. Aimé, oui, il l'était de ses paroissiens, qui l'avaient d'abord pris en pitié en le voyant venir parmi eux avec une santé bien délabrée dont il ne se plaignait jamais, puis s'étaient mis à l'aimer, quand, ayant eu besoin de ses services, ils avaient découvert quel cœur d'or se cachait sous cet extérieur si souffreteux. Aussi les paroissiens se sont-ils pressés nombreux, extraordinairement nombreux même, aux obsèques de leur pasteur, et une députation, conduite par leur distingué maire, M. Vacheront, a accompagné son cercueil jusqu'à Landivisiau.

Ce trépas n'a pas touché que les habitants de La Forêt, que les prêtres des environs de La Forêt, il a ému, dirais-je sans hyperbole, le clergé du diocèse. Tout le clergé diocésain connaissait et estimait ce prêtre qu'il n'appelait que par ses prénoms. M. Abgrall ne fut-il pas pendant ses dix-huit années de professorat à Bon-Secours, l'aide et l'auxiliaire de presque toutes les paroisses ? Chaque dimanche, il était appelé par tel curé, recteur ou vicaire, soit pour chanter la messe, soit pour prêcher, pour confesser. Tous les jours de ses vacances, il les passait à remplacer l'un ou l'autre des prêtres de paroisse qui avaient besoin de s'absenter et ne croyez pas que la distance l'arrêtait parfois ; avec le train et la bicyclette, il allait partout. Outre ses services précieux, sa conversation si vive, si spirituelle, si instruite de tous les événements, lui avait singulièrement attaché tous ses confrères. Pas moins d'une centaine de prêtres ont assisté à ses obsèques, une soixantaine à La Forêt, tout près d'une cinquantaine à Landivisiau. On y a vu un membre du Chapitre cathédral, M. Berthou ; les chanoines honoraires MM. Gabriel Corre, Kerbaol, Bellec, Kerloéguen, Mesguen, Pichon, Aubert, Saluden, Le Pape, Dujardin, Pencréac'h, Pouliquen, François-Marie Corre, Branquet, Levasseur, Affret, et j'en oublie peut-être ; les curés MM. Pape, Barvet, Henry ; MM. Rozec, le P. Dager, M. Le Roux, recteur de Dirinon ; M. Ollivier, ancien recteur de Saint-Frégant qui a chanté la messe d'enterrement ; MM. Bizien, Guennou, Méar, Quentel, Riffay, ses anciens collègues à Bon-Secours, etc., etc...

M. Jean-Marie Abgrall était né à Landivisiau en 1874. Son père était garde-champêtre et de ce bon et brave agent de la tranquillité publique, M. Abgrall avait hérité un attachement singulier pour tout ce qui était loi ou règlement.

Très intelligent, il fit de bonnes études, d'abord à l'Ecole des Frères de Landivisiau, dont un des maîtres, le F. Ambrosime, lui avait fait grande impression, puis au collège de Saint-Pol de Léon. Il passa brillamment son baccalauréat et décrocha le grand prix d'honneur du collège, donné dans cet établissement à la meilleure composition française. Ordonné prêtre, il fut pendant quelques mois surveillant dans le collège Saint-Grégoire de Tours, tenu par les Pères Jésuites, puis fut nommé vicaire aux Carmes de Brest. Quand, en 1904, il fut appelé à professer l'Histoire au collège de N.-D. de Bon-Secours, on put deviner quel avait été le vicaire, en voyant les plus pauvres des habitants de cette paroisse venir à tout instant au collège solliciter un service, une aumône de l'ancien vicaire des Carmes. Ses collègues à Bon-Secours ont connu ce brave cordonnier qui, chaque fois qu'il manquait d'ouvrage, fabriquait une paire de souliers pour M. Abgrall et venait la lui apporter au collège. « Mais je n'ai pas besoin de souliers ! » disait le bon collègue. — « J'ai besoin de pain », disait l'autre, et M. Abgrall prenait la paire de souliers et la payait au prix fort. Cependant le prêtre n'avait pas dans sa chambre un nombre extraordinaire de paires de chaussures ; on devine ce qu'elles devenaient. Pendant ses dix-huit années de professorat, il fut pour ses collègues, par son caractère affable et gai, par le pittoresque de son langage et de ses manières, un vrai rayon de soleil, cependant que sa vie régulière et vraiment sacerdotale leur était un exemple. Il acquit près de ses élèves une popularité extraordinaire. Le *Nouvelliste*, par la plume de son correspondant à Landerneau, M. Rio, son ancien élève, l'a prouvé. Comme le dit ce journal, sa méthode d'enseignement avait une certaine originalité, qui déconcertait parfois les bons élèves, mais, chose curieuse, animait les plus paresseux d'un zèle étrange pour l'Histoire et la Géographie : il était partisan convaincu de l'enseignement par l'image et les plus paresseux des élèves aimaient, sous sa direction, à faire les plus belles collections de cartes postales représentant les tableaux de notre Histoire nationale ou les pays dont l'étude était au programme de la classe. Les bons élèves travaillent toujours sous n'importe quel maître ; l'originalité de M. Abgrall n'a-t-il pas été justement de faire travailler jusque les paresseux !

En 1922, il ressentit la première attaque du mal qui a triomphé de lui le samedi 30 Novembre. Lui-même, il réclama les derniers sacrements. Mais le bon Dieu voulait le mener par la « voie royale » de la Croix, celle qui fait les élus. Il triompha momentanément du mal, mais pour mener une vie diminuée. Intelligent, il comprit qu'il ne pouvait désormais assumer de fardeau important, mais il ne voulait pas rester sans rien faire. On lui confia la paroisse de Logonna-Quimerc'h, puis celle de La Forêt. Dans ces paroisses, il était seul, semble-t-il, mais l'affection de ses nombreux amis, de ses anciens collègues, de ses anciens élèves surtout vint bien des fois au delà de la mesure que réclamait son état de santé, répandre joie et gaieté et le bon prêtre, s'interdisant

toute plainte, faisait à tous bon sourire et bon accueil ! « Il n'y a pas de petits recteurs, disait-il souvent, il n'y a que de petites paroisses ! » Il ne fut pas un petit recteur, il fut un prêtre de haute valeur, car pendant sept ans, il fut auréolé par la « bonne souffrance », et la « bonne souffrance » chez un prêtre, vraiment digne de son sacerdoce comme il le fut, c'est la « bonne gloire » là-haut ! L. S.

Université Catholique de l'Ouest. — Le Conseil de NN. SS. les Evêques protecteurs de l'Université Catholique de l'Ouest a nommé M. l'abbé Lainé, du diocèse de Rennes, doyen de la Faculté des Sciences, en remplacement de M. le chanoine Dionneau, démissionnaire pour raison de santé, et nommé doyen honoraire de la même Faculté.

CHANOINE HENRI MORICE. — L'Art de parler au peuple (1). — Rien n'est plus souple et plus varié que le talent de M. Morice. Piété, pédagogie, ascétisme, sociologie, critique littéraire, il aborde tout et sur tout laisse l'empreinte d'un esprit aussi solide que brillant, aussi réaliste que spéculatif. Son dernier ouvrage *L'Art de parler au peuple*, mêle agréablement et utilement les conseils d'expérience et les observations de psychologie populaire. C'est le livre d'un technicien de la parole publique. C'est dire qu'il doit avoir un très grand succès en ces temps de démocratie où tous ceux — et ils sont légion — par devoir ou par intérêt — qui ambitionnent d'avoir quelque influence dans leur milieu doivent savoir parler au peuple.

Tout le monde ne naît pas avec les dons qui peuvent faire plus tard le grand orateur populaire, capable de secouer un auditoire, de le dompter dans ses colères ou de le porter à l'enthousiasme. Il y faut, s'ajoutant aux qualités qui s'acquièrent, de la voix, de la prestance, une sensibilité et une puissance nerveuse semblable à celle de l'hypnotiseur. Mais, à défaut de cet ensemble, le verbe bien manié et bien approprié au milieu possède encore un pouvoir de séduction auquel le peuple est très sensible.

Dans l'analyse de ces conditions de succès, M. Morice est très sévère pour la vieille rhétorique de nos maîtres de collège. Il est certain que la plupart des orateurs populaires de nos jours se soucient fort peu de l'élégance du style, de la propriété des termes, de la bonne division du sujet et de la belle ordonnance des preuves dont on nous a autrefois tant prôné l'importance. Ce sont supériorités qu'appréciaient les auditoires choisis qui seuls, il n'y a pas si longtemps, étaient convoqués ou admis au pied des tribunes des maîtres de l'éloquence. L'auditoire a changé, la salle des conférences ne se distingue plus guère de la rue que par la toiture qui la protège. Rien d'étonnant que l'éloquence elle-même ait pris une autre allure et ait rompu avec des finesses et des conventions

(1) Maison Aubanel frères, imprimeurs de Sa Sainteté, en Avignon ; 1 volume 260 pages.

qui n'ayant plus à qui s'adresser ne sont que des entraves. Le peuple se moque bien de cet étalage d'art raffiné dont il n'a aucune idée. Que lui importe un terme impropre, s'il le comprend, une phrase mal construite si elle lui porte une idée à effet, une image incohérente si elle le frappe par sa couleur et son dessin, une preuve même incomplète si elle répond à une tendance de son esprit ?

Certes, tout cela est vrai et aussi bien observé que bien dit. Mais tout de même, M. Morice reconnaît dans son titre qu'il s'agit néanmoins là d'un *art* : l'art de parler au peuple. Or cet art, diffère-t-il si essentiellement de celui que nous ont appris nos maîtres de rhétorique ? Je n'en suis pas très sûr. Je crois même, abstraction faite des détails qu'on signalait à l'instant, qui concernent beaucoup plus la forme que le fond et qui viennent de ce que l'orateur de réunion publique est généralement obligé de construire ses phrases dans le feu de l'improvisation, que les principes de l'éloquence populaire restent ceux qu'ont établis nos maîtres d'après les grands orateurs classiques.

On dira : la plupart des meneurs, qui pourtant ont du succès, les ignorent. — Oui, mais ils les trouvent d'eux-mêmes et les appliquent parce qu'ils sont de la nature même de l'éloquence quelle qu'elle soit. Oserait-on dire, par exemple, qu'il est d'une importance secondaire de jeter ses preuves en n'importe quel ordre ? Je gage que le plus modeste orateur, le plus ignorant des règles classiques, quand il prépare sa conférence, dispose dans son esprit ses arguments ou les sophismes qui lui en tiennent lieu dans l'ordre qu'il croira le plus apte à forcer les convictions et ensuite à entraîner vers l'action la volonté des auditeurs.

C'est pour cela que l'art de la composition reste l'un des éléments essentiels de succès de l'orateur populaire. Et c'est peut-être sur ce terrain que pourrait porter efficacement le travail d'éducation de ceux qui s'efforcent de parvenir à l'éloquence. M. Morice remarque excellemment, en le déplorant, que cette éducation est très généralement fort négligée dans nos séminaires. Nos prédicateurs manquent de formation professionnelle. On se préoccupe de les initier à la liturgie et à la bonne exécution du grégorien, et c'est bien utile ; mais la prédication reste le premier devoir et le grand moyen d'apostolat du prêtre. Pourquoi l'art de parler n'a-t-il pas une plus grande place dans les études ecclésiastiques ?

Le livre de M. Morice se ferme, comme il s'est ouvert, sur ce vœu qui est celui d'un apôtre autant que d'un professeur de bonne et forte éloquence populaire. « Comment se fait-il, demande-t-il, que le moindre violoniste s'exerce longtemps avant de se produire au lieu que la plupart des discoureurs se croient dispensés de tout apprentissage ? C'est là un grand mystère. »

Mais c'est un mystère qui n'a rien d'insoluble : le livre de M. Morice, lu dans les Séminaires avec toute l'attention qu'il mérite, en aura certainement raison.

F. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les Souverains italiens au Vatican.** — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, les Souverains italiens ont fait, le jeudi 5 Décembre, une visite solennelle au Souverain Pontife. Le correspondant romain de la *Croix* donne à ce sujet ces détails intéressants :

« La place Saint-Pierre ne laissait émerger que l'obélisque de Néron et ses deux jets d'eau en éventail. Les abords en étaient défendus par les troupes pontificales en grand uniforme : gardes palatins, suisses et gendarmes, dont les cordons bouclaient la colonnade du Bernin. Au delà, sur la place Rusticucci, étaient massées les troupes italiennes, de toutes armes, et leurs rangs serrés débordaient jusque dans les *borghi* reliant Saint-Pierre au château Saint-Ange et au Tibre. A 11 heures, les automobiles royales faisaient leur entrée dans la cour Saint-Damase, au son de l'hymne national italien.

Entre temps, le commandeur Serafini, gouverneur de la Cité du Vatican, était allé au-devant du roi, pour lui offrir les hommages de son souverain, au moment où il franchissait, disait-il, les confins du nouvel Etat pontifical — paroles importantes, relevant bien plus de la diplomatie internationale que du code protocolaire.

Dans la cour Saint-Damase, un cortège se forma donc, qui monta le grand escalier du Pape et déboucha solennellement dans la salle Clémentine, aux merveilleuses fresques polychromes, où un peloton de gardes suisses fit sonner, d'un bruit sec, le fer des hallebardes sur les dalles. Cet appareil, ce cadre imposant, cette entrée des appartements du Pape firent que le roi s'arrêta un instant, comme interdit et ému, sur le seuil. Mais aussitôt eut lieu la présentation de la famille pontificale. La reine, grande, élancée, majestueuse, très digne au bras du prince Ruspoli, maître du Saint-Hospice, était tout de blanc vêtue, et un camérier portait sa longue traîne. Ses dames d'honneur, habillées de blanc également, étaient accompagnées du ministre des Affaires et de chambellans. Le cortège entra alors dans les salons du Pape, jusqu'à la salle du Trône, où, pendant une demi-heure, se déroula, entre Pie XI et Victor-Emmanuel III, un entretien cordial et émouvant, qui s'acheva, comme les dépêches l'ont dit, par un échange de somptueux cadeaux. »

Le Souverain Pontife a remis au roi un coffret de grande valeur renfermant quatre volumes reliés en cuir avec les armes de la Maison de Savoie et dont le titre est : *Description et illustration des médailles du Vatican*.

Le Pape lui a remis également un étui en peau blanche contenant trois grandes médailles en or, en argent et en bronze commémorant la 8^e année du pontificat de Pie XI.

Le Pape a donné à la reine une mosaïque reproduisant le tableau de Raphaël : *la Vierge à la chaise* et un chapelet en or avec incrustations de pierres précieuses.

Le roi a offert au Pape une magnifique croix dans un écrin d'agate, surmonté des armes de Savoie. La croix est ornée de dix superbes grosses perles entourées de nombreuses autres perles. Les quatre bouts sont constitués par des couronnes impériales, élégamment dessinées en perles.

Le roi a, en outre, offert un merveilleux crucifix en acajou, recouvert de pierres précieuses, portant un Christ en or, ayant aux pieds de la croix deux petites statues de la Vierge et de saint Jean.

Ces deux objets appartenaient depuis des siècles à la Maison de Savoie.

Samedi, le prince héritier d'Italie et les princesses royales, Maria et Giovanna, ont fait à leur tour visite au Pape. De magnifiques cadeaux furent échangés.

Ainsi s'achevait l'œuvre de réconciliation entre l'Italie et la Papauté qui était le grand espoir du pontificat de Sa Sainteté Pie XI. La Maison de Savoie reprend les traditions catholiques qui portèrent tant de ses membres, et non des moins illustres, sur les autels.

Le Pape approuve et encourage la J. O. C. — A l'occasion du Pèlerinage jociste belge à Rome, qui eut lieu du 22 au 29 Septembre dernier, le Saint-Père a daigné accorder une audience privée à M. l'abbé Guérin et à M. l'abbé Cardyn, aumôniers généraux de la J. O. C. en France et en Belgique.

En les recevant, le Pape leur montra sur sa table de travail *Le Manuel de la J. O. C. F.*, *l'Appel de la J. O. C.*, *la Vie morale des jeunes travailleurs*, les *Accidents de travail* et les autres brochures de la J. O. C., ainsi que des journaux jocistes français et belges. Avec la plus paternelle bienveillance il leur dit : « Vous le voyez, la table du Pape est couverte de littérature jociste... et Il l'étudie. »

Durant les vingt-cinq minutes que dura l'audience, le Saint-Père se fit répéter par le détail le but et les méthodes jocistes. Il approuva, se réjouit des résultats déjà obtenus et bénit l'avenir. Il dit : « C'est un mouvement si important à l'heure présente ! » et, en bénissant une dernière fois, Il insista : « Continuez. Je bénis tout ce que vous voulez. »

Sortant de l'audience qu'il avait eue le même jour, le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, montrait à M. Cardyn combien le Pape était informé sur la J. O. C. et Il ajoutait en terminant : « Il sait tout. »

A l'audience qu'Il accorda ensuite aux 1.500 Jocistes, le Pape voulut passer entre leurs rangs et donner à chacun son anneau à baiser. Il s'attarda plus longuement devant le groupe d'une centaine de jeunes mineurs, métallurgistes, verriers, qui avaient revêtu leurs habits de travail et présentaient leurs outils à bénir. Il était littéralement rayonnant. « Nous plaçons votre présence dans la maison de votre Père, leur dit-il plus tard dans son discours, parmi les choses les plus belles, les plus précieuses, les plus consolantes qu'il a plu à la Divine Bonté de nous accorder pour nous rendre encore plus consolant le cinquantenaire de Notre sacerdoce. »

A voir le Pape aussi heureux parmi ces travailleurs, on comprenait quelle place ils occupent dans l'Eglise. C'était vraiment une proclamation de la dignité du Travailleur chrétien, puisque le Pape ne craignait pas de soulever Lui-même ces outils qu'ils lui présentaient, de toucher leurs vêtements et de poser la main sur leurs fronts rudes déjà durcis par le travail, à l'usine ou au chantier.

Lorsque le Pape passa devant la délégation française : « La J. O. C. française qui commence à se lancer », dit l'abbé Cardyn. — Oh ! dit le Saint-Père, elle est plus que lancée ; elle est bien partie, elle a déjà réalisé des merveilles à peine croyables, et cependant, c'est la vérité. Voyons ! Combien êtes-vous maintenant ? — 10.000, Très Saint-Père, dit l'abbé Cardyn, — 8.500 rectifia le Pape. Vous voyez que je suis bien renseigné. Oui, les Jocistes français avancent rapidement, c'est magnifique ! »

La même bienveillance se manifesta dans le discours que le Saint-Père adressa ensuite aux Jocistes groupés autour de son Trône :

« Nous connaissons, dit-il, votre magnifique organisation en Sections paroissiales, en Fédérations régionales et nationales qui agissent sous la direction de vos conseils, de vos comités, de vos aumôniers. Nous savons ce que vous avez fait, ce que vous faites continuellement, vos industries magnifiques, vos publications si utiles et si pratiques, vos campagnes aussi pour la moralité et la sécurité. Vous êtes à la J. O. C. une école, une organisation qui veut travailler à l'action catholique pour la sanctification de ses membres et ensuite pour la sanctification du milieu du travail, des compagnons de travail. L'action catholique que Nous voulons a été parfaitement interprétée par vous, par la J. O. C., par les publications que Nous avons pu voir. Vous avez fait de ce programme, votre programme, et Nous savons votre énergie, votre héroïsme aussi pour le mettre en œuvre. »

« Quand vous venez à Nous en si grand nombre, si peu de temps après la fondation de votre organisation, alors qu'elle est déjà répandue avec tant de succès en France, lorsque Nous constatons vos progrès merveilleux obtenus en si peu de temps, lorsque Nous apercevons derrière vous tous les Jocistes, et puis tous vos compagnons de travail, ainsi que les jeunes filles de la J. O. C. F., Notre cœur est rempli d'une immense consolation et une magnifique vision s'ouvre devant Notre esprit. Vision splendide de lumière et de chaleur, de fleurs et de fruits. Après un tel passé et devant un tel présent, quels ne doivent pas être Nos prévisions ? Nous sommes maintenant heureux de proclamer en face du monde entier que vous avez bien mérité les éloges de votre Père. »

« Nous vous souhaitons toutes les victoires. Le combat peut être glorieux sans qu'il y ait victoire. Mais on ne combat pas pour perdre : on combat pour vaincre. »

« Vous Nous avez dit que vous attendiez quelques paroles de direction, de conseil. Quand Nous vous voyons si ardents, si industriels, quand Nous vous voyons marcher »

si franchement et si rapidement par des voies si belles, si élevées et si saintes. Nous ne pensons pas vous donner d'autre mot d'ordre que celui-ci : Continuez, chers enfants, continuez toujours comme cela ; faites davantage et toujours mieux ce que vous avez si bien commencé. Nous vous donnerons cependant, puisque vous le désirez, deux conseils. »

Et le Pape explique que pour vaincre, il faut force et obéissance, c'est-à-dire union et discipline. C'est la discipline qui rend possible la coordination des forces. Enfin il ajoute en bénissant : « Nous sommes heureux de joindre à toutes ces bénédictions une petite médaille de sainte Thérèse de Lisieux, patronne des Missions, parce que je considère les Jocistes comme des missionnaires. Il y a les missions de l'extérieur et celle de l'intérieur. Celles-ci sont aussi importantes et parfois plus difficiles que celles-là. Les Jocistes sont les missionnaires de l'intérieur. »

On imagine difficilement que le Pape ait pu faire plus pour la J. O. C. après quelques années seulement d'existence.

X

Absent de Rome lors des fêtes jocistes, Son Em. le cardinal Lépicié vient d'écrire à M. l'abbé Guérin qu'il regrette de n'avoir pas été là et il ajoute :

« Toute ma sympathie est acquise à cette magnifique jeunesse, vraie chevalerie des temps actuels, qui, au sein même d'une condition modeste, nous offre les réalisations les plus précieuses et les plus méritoires de l'apostolat.

» Rome, le 13 Octobre 1929. »

M. l'abbé Guérin et M. l'abbé Cardyn avaient remis au Saint-Père un mémoire sur le fonctionnement de leur œuvre : Sa Sainteté vient de faire répondre à M. Cardyn, le 14 Octobre 1929 :

« Les débuts de la J. O. C. sont déjà trop consolants et trop bienfaisants pour qu'il ne soit pas le présage d'un avenir encore plus riche de résultats sauveurs, et le Saint-Père ne doute pas, qu'avec la grâce divine, cet avenir, tout en consolant le ciel par le retour des ouvriers qui ont oublié le chemin du salut, soit un des facteurs les plus efficaces de la Paix. — Cardinal GASPARRI ».

Au retour de leur pèlerinage, les Jocistes belges se sont arrêtés à Paris. Une cérémonie religieuse les réunit à Montmartre, le 30 Septembre, à 10 heures du matin. Ils eurent la délicate attention de réciter un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme du Cardinal Dubois, le premier protecteur de la J. O. C. en qui il voyait « l'espoir d'un relèvement moral et matériel de la classe ouvrière pour l'honneur de l'Eglise et le plus grand bien de la France ». La J. O. C. lui en garde une vive et profonde reconnaissance.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS (Edition du Service d'Hiver). — La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide officiel illustré, comprenant notamment l'horaire complet des trains au 3 Octobre 1929.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 f. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'étranger, contre mandats, chèques postaux ou timbres-poste français, par le Service de la Publicité de la Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris (13^e).

Paraîtra bientôt, chez les Libraires catholiques
Le CALENDRIER du DIOCÈSE de QUIMPER et de LÉON

établi d'après l'ORDO diocésain.

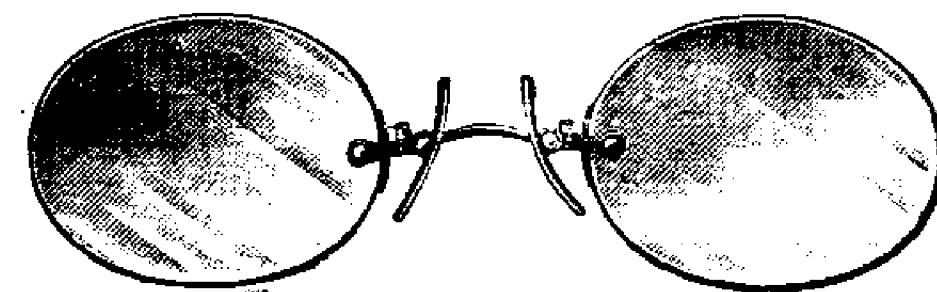
Il est indispensable à tout fidèle désireux de connaître l'office qui sera suivi chaque jour, dans toutes nos églises, pendant l'année 1930. — 0 fr. 40 l'exemplaire, franco, 0 fr. 55.



DELAROCHE
Opticien diplômé
BANDAGISTE

LUNETTERIE & ORTHOPÉDIE
DELBENN

16, rue Ké-éon, QUIMPER



MAISON RECOMMANDÉE AUX MEMBRES DU CLERGE

LE SIROP PHÉNIQUÉ DE VIAL

combat les microbes ou germes de maladies de poitrine ;
réussit merveilleusement dans les *Toux, Rhumes, Catarrhes,*
Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza.

Dans toutes les Pharmacies.

Le Gérant : H. QUERSY.

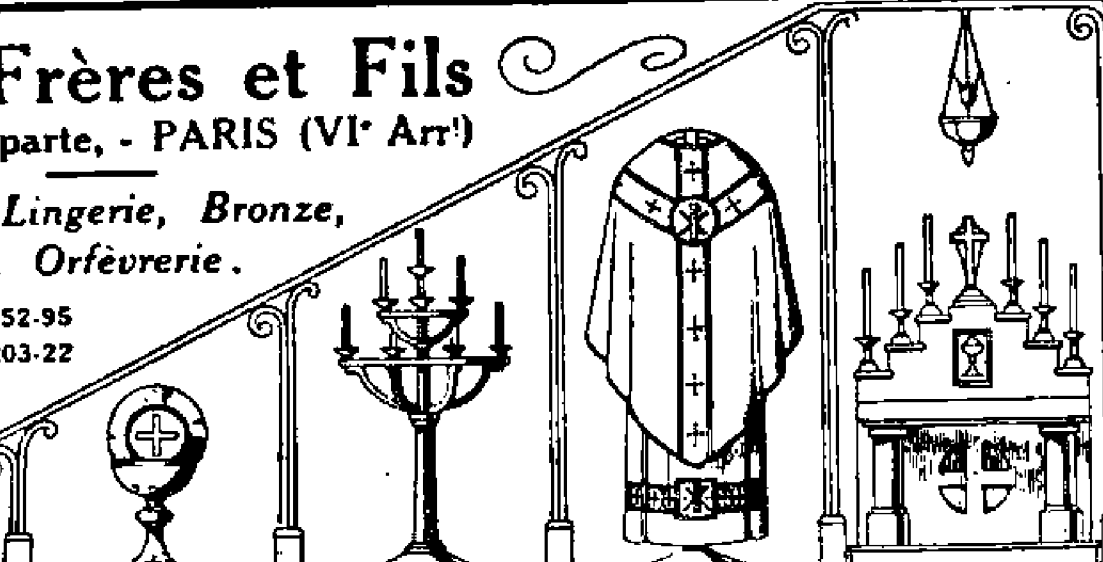
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

BIAIS Frères et Fils
74, Rue Bonaparte, - PARIS (VI^e Arr^t)

Chasublerie, Lingerie, Bronze,
Ameublement, Orfèvrerie.

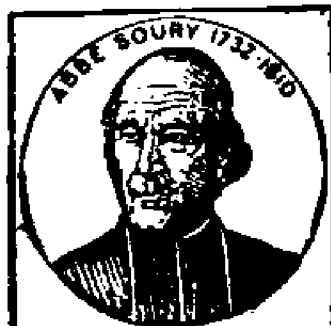
Téléphone : LITTRÉ 52-95
Ch. Postaux : Paris 203-22

USINE A LYON
6, Rue Pierre-Dupont



CATALOGUES FRANCO SUR SIMPLE DEMANDE

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à d'autre traitement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY réussit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé SOURY et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

L. BALMET VITRAUX

25 Bis Cours Barlat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : M. LE POULLOUIN, rue Trinité, Guingamp

PNEUS DUNLOP

44^e ANNÉE.

Vendredi 20 Décembre 1929.

51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Décembre. — 4^e de l'Avent. Semi-double. Violet.

Lundi, 23. — De la férie. Violet.

Mardi, 24. — (Jeûne). Vigile de la Nativité. Violet.

Mercredi, 25. — NATIVITÉ DE N. S. Double de 1^{re} classe, avec octave. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2^e classe. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Jean, Apôtre. Double de 2^e classe avec octave. Blanc.

Samedi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2^e classe avec octave. Violet.

Dimanche, 29. — Dimanche dans l'octave de la Nativité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Concarneau. du 22 au 24 Décembre.

Clohars-Fouesnant. du 25 au 26 —

Lanneuffret. du 27 au 28 —

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Monseigneur l'Evêque nous annonce son retour à Quimper pour le 24, au soir.

II. Congrès Eucharistique International de Carthage (7-11 Mai 1930. — S. G. Monseigneur Lemaitre, archevêque de Carthage, a chargé le Comité national des Pèlerinages de Paris (directeur : Mgr Lancelle) de centraliser l'acheminement vers Carthage des groupes formés par MM. les Directeurs diocésains, et cela dans un double but :

1^o Assurer à ces groupes les réductions de prix les plus avantageuses ;

2^o Organiser leur voyage vers Marseille et Tunis d'après un plan d'ensemble concerté avec les chemins de fer et les Compagnies de navigation, de manière à éviter, à Marseille à l'aller et à Tunis pour le retour, l'embouteillage que pour-

rait amener un acheminement des groupes en ordre dispersé.

Il s'agit donc d'amener, de tous les points de la France, à Marseille, en temps utile, pour embarquement *immédiat* les groupes diocésains, rassemblés si possible de manière à constituer en certains points centraux le minimum requis pour trains spéciaux à marche rapide. Et vice-versa pour le retour.

Les prix (trajet maritime et chemins de fer) seront définitivement fixés à bref délai. Les conditions déjà assurées permettraient de faire le voyage Paris-Tunis et retour, en 3^e classe, pour un prix global de 650 à 700 francs.

Le logement et la nourriture seront assurés gratuitement aux Congressistes ecclésiastiques qui en feront la demande.

Pour inscriptions et demandes de renseignements, s'adresser à M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché, correspondant diocésain du Congrès Eucharistique. (Joindre un timbre pour réponse.)

III. Œuvre des Tabernacles. — M. le vicaire général Joncour a béni, le 10 Décembre, les ornements confectionnés pour les églises pauvres du diocèse par les membres de l'Œuvre des Tabernacles à Quimper.

Adresser toutes les demandes à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Guillet, ancien recteur de Leuhan, décédé à Moëlan, le 14 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/c 3480 Nantes — Semaine religieuse : c/c 3819, Nantes

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — IV^e Dimanche de l'Avent, 22 Décembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre des femmes et des Cordigères. — A 8 heures, confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des Morts. — A la messe de 9 heures et aux vêpres, quête pour l'Œuvre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames.

Mardi, veille de la Nativité : jeûne et abstinence. — A 10 h. 1/4, chant de l'office de la nuit. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Mercredi, fête de la Nativité : messes aux mêmes heures que le dimanche. — Après les vêpres, chantées à 2 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Gestin, professeur au Grand Séminaire.

Jeudi, fête de S. Etienne, 1^{er} martyr : offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — 4^e Dimanche de l'Avent (22 Décembre) : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mardi, Vigile de Noël : jeûne et abstinence.

Mercredi, 25 Décembre, fête de Noël : l'office commencera à 11 heures du soir. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses. — Messes à 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. Guillermit, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, fête de Saint Etienne : grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Enseignement libre. — La Caisse Centrale autonome de Retraites de l'Enseignement libre va fusionner avec une autre Caisse, à cause de la loi sur les Assurances sociales. Cette Caisse invite donc les Instituteurs et Institutrices à ne plus lui envoyer leurs Cartes : ils doivent, cette année, apposer leurs Timbres-Retraite eux-mêmes sur leurs Cartes et les déposer à la Mairie.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de vouloir communiquer le présent avis aux intéressés.

L'Inspection diocésaine.

Œuvre du Franc de la Presse. — Saint-Pol de Léon : directeur paroissial, M. Mévellec, vicaire, 1.650 francs.

CATHOLIQUES, n'oubliez pas que toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

Adresser les cotisations à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain, à Quimper, C/C Nantes 44-74.

Nécrologie. — I. M. FERMON CHARLES-YVES. — Rien ne laissait prévoir la disparition si brusque de M. Fermon quand on apprit qu'il venait de succomber le 22 Novembre à Pont-l'Abbé. Lui-même pourtant se sentait menacé. Il avait exprimé à la religieuse qui le soignait sa crainte de ne pouvoir plus célébrer la sainte messe, et, prévenant une surprise possible, il s'était confessé avec piété. La mort l'avait donc trouvé prêt à l'accueillir.

M. Fermon avait 74 ans. Né à Quimper en 1855, il avait fait ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix. Au sortir du Grand Séminaire, il avait fait quelques mois de préceptorat dans une famille lyonnaise pour attendre l'ordination sacerdotale qu'il recevait en Août 1879. Il fut successivement vicaire à Lanvéoc, à Port-Launay et à Névez, puis aumônier à l'hospice de Plougastel-Daoulas. Nommé recteur de Kergloff, M. Fermon n'y resta que quelques années. En 1901, l'administration diocésaine lui confiait la paroisse de Guengat. Il y passa onze ans, jusqu'en 1922, où se sentant fatigué, il donna sa démission. Il y laissait la tombe de ses parents et de vivantes sympathies qu'il s'était acquises par sa bonté. C'est parmi ces souvenirs de sa double famille spirituelle et naturelle qu'il a voulu que reposassent ses restes dans la terre qu'il avait si souvent bénite pour les autres. Une nombreuse couronne de confrères s'est jointe à la foule de ses anciens paroissiens pour l'accompagner à sa dernière demeure.

M. Fermon laisse le souvenir d'un prêtre pieux et bon, aimant la société et la conversation de ses confrères. Son plaisir, pendant ses années de retraite, fut de rendre service aux amis qui lui demandaient de les remplacer en cas d'absence ou de maladie. C'est ainsi qu'il se consolait de l'inaction relative dans laquelle une santé précaire l'avait contraint de se retirer. Du reste, animé d'une foi profonde et d'une régularité exemplaire, il surnaturalisait la monotonie de cette fin de carrière et en faisait une pieuse préparation à paraître devant le Maître bien aimé qu'il avait toujours servi.

— II. M. l'abbé GUILLET, de Moëlan. — Le lundi 16 Décembre avaient lieu les funérailles de M. l'abbé Ernest-Yves-Marie Guillet, décédé le samedi précédent, dans sa quatre-vingtième année, après quelques jours de maladie.

Bien que M. Guillet ne participât plus très activement au service paroissial, tant à cause de son âge que de sa santé, considérable était le nombre des paroissiens à son enterrement. Les relations d'affaires de son honorable famille et surtout la considération et les sympathies dont elle jouit, expliquent cette affluence. On n'a pas encore oublié à Moëlan, le vénérable patriarche qu'était M. Xavier Guillet, le père du défunt, aussi remarquable par sa foi robuste que par sa haute intelligence, pas plus qu'on n'a oublié sa fille, Mlle Joséphine Guillet, si bonne et si généreuse à toutes les détresses.

M. Guillet, que Dieu vient de rappeler à lui, n'est pas le seul membre de la famille qui se soit consacré au service de Dieu et des âmes. Les anciens du pays se rappellent encore M. l'abbé Xavier Guillet, son frère aîné, devenu prêtre colonial, mort prématurément à la Guadeloupe, et les jeunes connaissent bien son neveu, M. l'abbé Ernest Guillet, vicaire de la belle et importante paroisse de Plabennec.

Né à Moëlan le 29 Novembre 1850, M. Guillet fut placé tout jeune à l'école communale de la paroisse, dirigée alors par le bon vieux Frère Sébastien, si populaire et si apprécié comme instituteur. C'est là qu'il prit ses premières leçons de latin du Frère Sébastien, pour se rendre ensuite au collège des RR. Pères du Saint-Esprit, à Langonnet, où il garda constamment le premier rang dans toutes ses classes. De Langonnet il passa au Grand Séminaire de Quimper, en 1868, en sortit en 1872, et pour attendre l'âge requis pour la prêtrise il fut professeur pendant deux ans au collège de Saint-Pol de Léon.

Ordonné prêtre en 1874, le 19 Décembre, il fut nommé vicaire d'abord à Port Launay, le 5 Janvier 1875, puis à Saint-Marc, le 24 Juin 1876, enfin à Saint-Melaine de Morlaix, le 3 Mai 1882. Devenu aumônier du collège de cette ville, il quitta le 4 Septembre 1889 comme recteur de la paroisse de Guerlesquin et dut démissionner tôt après, le 18 Septembre 1890, pour raison de santé. Le 1^{er} Juin 1891 il fut placé à la tête de la paroisse de Leuhan qu'il fut réduit à abandonner le 20 Février 1893 pour se retirer de nouveau dans sa famille, à Moëlan, partageant son temps entre l'étude et la prière.

Doué d'une belle intelligence et d'un vrai talent de pré-

dicateur, aussi bien en langue bretonne qu'en langue française, il aurait pu rendre les plus grands services au diocèse si les circonstances n'avaient pas arrêté son élan et entravé son action. Il laisse chez tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un caractère jovial et obligeant.

Ses restes mortels reposent aujourd'hui dans la tombe de famille, où l'ont précédé ceux des siens que le même arrêt fatal a frappés comme lui. A ses neveux et nièces qui l'ont aimé et entouré de soins dévoués nous adressons nos respectueuses condoléances.

R. I. P.

QUIMPER. — Le pardon de Saint-Corentin. — Bien des diocèses ont, comme le nôtre, à leur origine, une vie monastique partagée entre la contemplation et l'apostolat. Un dessein de la Providence, dont la fécondité se révèle par quatorze siècles d'une histoire glorieuse, voulut que l'ermite Corentin passât de sa hutte du Porzay dans le castel de Gralon, devenu sa cathédrale et son évêché.

La célébration solennelle de l'anniversaire de cet événement, en la fête patronale de S. Corentin, nous a donné plusieurs fois, ces dernières années, l'occasion de voir associée aux splendeurs de la liturgie diocésaine la bure austère des imitateurs du Saint ermite. L'année dernière, c'était du monastère de Kerbénéat que nous venait le panégyriste du Saint. Précédemment, l'illustre abbaye de Solesmes se faisait représenter à nos fêtes par son Révérendissime Abbé Dom Cozien qui officiait et par Dom Sévellec qui prêchait. Cette année, deux autres grands monastères cisterciens, Thymadeuc et la Meilleraie, acceptaient de rehausser, par la présence de leurs Révérendissimes Pères Abbés, Dom Dominique et Dom Corentin — celui-ci notre éminent compatriote de Plomelin, — la splendeur de nos fêtes traditionnelles.

L'absence de Monseigneur l'Evêque, parti pour Rome, laissait même aux cérémonies de la grand'messe chantée par Dom Corentin, un caractère d'intimité et d'austérité tout monastique. Evolutions moins compliquées, déploiement plus discret de chapes et de dalmatiques, substitution du faldistorium du célébrant au trône épiscopal, toute cette simplicité évoquait l'existence ordinaire de ces solitaires du travail et de la prière, mais cadrait à merveille avec la majesté du grégorien chanté par les séminaristes, la richesse polyphonique de la *Missa Brevis* à quatre voix de Palestrina, exécutée par la chorale, et les interprétations symphoniques des grandes orgues tenues par M. Mayet.

Les vêpres étaient chantées à 2 heures et demie. Elles sont suivies traditionnellement du panégyrique du Saint. Ce fut Dom Dominique, le Révérendissime Abbé de Thymadeuc, qui gravit pour le prononcer les degrés de la chaire. Jamais peut-être assistance plus nombreuse n'entendit à la cathédrale l'éloge de la vie monastique. Car, bien plus qu'un vrai panégyrique de saint Corentin, ce fut un exposé, plein de doctrine, de piété, d'observation d'une actualité toute vivante, de la vie du moine, homme de prière et homme

d'apostolat. Dom Dominique, parfaitement compris par tout son auditoire qu'il avait conquis par son éloquence facile et sans apprêt, sut justifier et glorifier le rôle de ces hommes qui s'acquittent pour tous de la dette de la prière et qui par leur sacrifice exercent dans le monde une action apostolique de toute première importance. Fous de Dieu, si l'on veut, mais fous sublimes qui collaborent avec Notre Seigneur au rachat du monde.

Après cette éloquente instruction se déroula la procession traditionnelle du bras de saint Corentin. La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement termina la cérémonie.

Le matin, à la messe de 6 heures, un panégyrique breton très goûté avait été prononcé par M. l'abbé Cabioc'h, recteur de Saint-Goazec, ancien vicaire à la cathédrale.

Rapport de l'Œuvre diocésaine des Vocations sacerdotales pour le 3^e exercice (1928-29)

présenté à S. G. Monseigneur l'Evêque par le Directeur diocésain.

MONSEIGNEUR,

L'Œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol, sous l'impulsion que lui a imprimée Votre Grandeur, fait pénétrer de plus en plus dans les âmes les paroles du Divin Sauveur : « Priez le Maître de la moisson, pour qu'il envoie des ouvriers à son champ. » Le Directeur diocésain, à qui vous en avez confié la charge, apporte sur ce point sa sollicitude.

Aux recollections sacerdotales, nos confrères n'oublient pas la récitation collective de la prière que vous avez marquée comme la consigne de l'Œuvre, et à laquelle le Souverain Pontife vient d'attacher une nouvelle indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, avec indulgence plénière mensuelle pour la récitation quotidienne.

Aux Semaines rurales de Lesneven et du Nivot, cette prière était récitée en commun dans son texte breton à la fin de la messe, et parmi les huit instructions bretonnes qui encadraient les études rurales, une était spécialement consacrée à rappeler à nos jeunes fermières et aux chefs de maisons que le Diocèse attend de chacun de leurs foyers une ou plusieurs vocations sacerdotales, gages des bénédictions divines sur leur race et sur leurs champs.

Aux retraites d'enfants, la récitation collective des invocations pour les vocations sacerdotales, avant ou après chaque exercice, maintient l'attention éveillée et fervente qui favorise la germination des semences jetées par Dieu dans leurs jeunes âmes ; et quand le grand sujet des vocations vient couronner les exercices, la parole du prédicateur est le rayon de soleil qui en assure la levée.

Nos écoles chrétiennes sont joyeusement entrées dans ce courant de prières, et le coutumier de chaque classe en règle la récitation journalière.

Enfin la pratique s'en généralise aux leçons de catéchisme que préside le prêtre, et ainsi des milliers de supplications au *Maître de la moisson* s'élèvent chaque jour vers le Ciel, des lèvres et des cœurs de nos enfants.

Cette pratique s'étend aussi aux fidèles, dans les retraites, les missions, les adorations, selon la promesse que font les religieux et les prédicateurs qui y consacrent leur dévouement.

Dans les prières prônales, les invocations pour les vocations sacerdotales sont de plus en plus introduites, rappelant aux familles la recommandation de les réciter fidèlement aux prières du soir en commun.

Enfin, les cérémonies des premières messes, les installations de Curés et Recteurs font de ces solennités de véritables journées des vocations par l'instruction qui célèbre les grandeurs et les bienfaits du sacerdoce.

J'ose suggérer aux prêtres qui ont à prêcher à nos Pardons et fêtes patronales qu'une instruction sur le sacerdoce serait la meilleure conclusion aux leçons inspirées par la vie du Saint dont se célèbre la fête.

Cette atmosphère de prières prédispose à la générosité pour venir en aide aux aspirants du sacerdoce par l'aumône qui couvrira les frais de leur éducation ; et tous nos confrères nous répètent qu'il n'y a pas d'œuvre à trouver plus de correspondance dans l'esprit populaire. Mais il faut organiser les appels à cette aumône par le choix dans chaque quartier des zélés et zélatrices auxiliaires du prêtre.

Cette année, où les fidèles ont répondu avec une générosité merveilleuse à l'appel de Votre Grandeur pour la construction d'un nouveau séminaire, les recettes de l'œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol ont subi un déchet de 1/13 : 244.320 francs. Toutefois, le nombre des paroisses où l'Œuvre est en progrès est relativement élevé, 146 sur 317.

Nous devons cependant signaler la carence de 14 paroisses : dans l'archiprêtré de Quimper, 3 ; de Brest, 2 ; de Châteaulin, 3 ; de Morlaix, 3 ; de Saint-Pol, 2 ; de Quimperlé, 1.

Sur 43 doyennés, 21 sont en progrès, 22 reculent. Parmi les premiers, voici les progrès les plus sensibles : la différence en plus est de 3.009 francs, à Crozon ; 841 à Saint-Renan ; 818 à Saint-Pol ; 740 à Daoulas ; 715 à Saint-Thégonnec ; 700 à Briec.

Les doyennés les plus en déficit sont : Quimper, 9.210 ; Pleyben, 3.844 ; Brest, 3.225 ; Pont-Croix, 1.643 ; Châteaulin, 1.362 ; Landerneau, 1.283 ; Plouescat, 844.

Les augmentations paroissiales les plus accentuées sont celles de Crozon, 2.911 ; Saint-Mathieu de Morlaix, 1.245 ; Plougastel-Daoulas, 1.230 ; Saint-Pol, 1.100 ; Pont-l'Abbé, 830 ; Saint-Sauveur, Brest, 500 ; Briec, 400.

×

Saint-Pol-de-Léon	60.000 hab.	28.715 fr.	0,48 p ^r hab.
Brest	234.000	91.811	0,39
Quimper	203.000	67.487	0,33
Châteaulin	117.000	30.462	0,27
Morlaix	73.000	18.499	0,25
Quimperlé	63.000	12.541	0,20
Diocèse	753.000	244.320	0,32

×

Tableau d'honneur, 2.000 francs et au-dessus :

	1928	1929
Donarnenez	10.000 fr.	10.200 fr.
Saint-Louis de Brest	10.400 »	10.000 »
Saint-Pol-de-Léon	6.935 »	7.700 »
Saint-Mathieu, Morlaix	4.355 »	4.600 »
Pont-l'Abbé	3.420 »	4.250 »
Lambézellec	4.000 »	4.000 »
Plouarzel	4.000 »	4.000 »
Roscoff	3.500 »	3.500 »
Plougastel-Daoulas	2.247 »	3.450 »
Saint-Mathieu, Quimper	5.053 »	3.420 »

Crozon	270 fr.	3.185 fr.
Saint-Sauveur de Brest	2.640 »	3.132 »
Carmes	3.300 »	3.075 »
Saint-Corentin	9.800 »	3.025 »
Châteaulin	2.900 »	3.000 »
Saint-Pierre-Quilbignon	3.000 »	2.800 »
Moëlan	2.500 »	2.780 »
Cléder	2.484 »	2.700 »
Lesneven	2.855 »	2.670 »
Plonévez-du-Faou	2.600 »	2.600 »
Plourin-Ploudalmézeau	2.345 »	2.600 »
Saint-Martin de Brest	5.300 »	2.600 »
Plogonnec	2.552 »	2.560 »
Landerneau	3.000 »	2.400 »
Saint-Melaine, Morlaix	1.070 »	2.128 »
Lannilis	1.800 »	2.025 »
Pouldavid	2.050 »	2.010 »
Tréboul	2.070 »	2.000 »
Saint-Renan	1.850 »	2.000 »
Plouzané	1.830 »	2.000 »

En 1928, 57 paroisses avaient atteint 0,50 par habitant ; cette année il n'y a seulement que 51 :

Locmaria - Quimper, 4 fr. 57 ; Plourin - Ploudalmézeau, 2 ; Plouarzel, 1,66 ; Lambert, 1,45 ; Pouldavid, 1,34 ; Brélès, 1,26 ; Kersaint-Plabennec, 1,20 ; Ploumoguier, 1,20 ; Saint-Pol-de-Léon, 1,18 ; Tréglonou, 1,14 ; Saint-Renan, 0,96 ; Plouzané, 0,95 ; Lanneufret, 0,92 ; Saint-Divy, 0,90 ; Porspoder, 0,90 ; Roscoff, 0,87 ; Dirinon, 0,86 ; Douarnenez, 0,85 ; Châteaulin, 0,81 ; Plogonnec, 0,81 ; Ile Molène, 0,80 ; Dinéault, 0,80 ; Lanildut, 0,77 ; Trégarvan, 0,72 ; Saint-Mathieu de Morlaix, 0,70 ; Lampaul-Plouarzel, 0,70 ; Tréouergat, 0,70 ; Lesneven, 0,69 ; Bodilis, 0,68 ; Pont-l'Abbe, 0,64 ; Landunvez, 0,63 ; Lannilis, 0,61 ; Trégarantec, 0,60 ; Lanarvily, 0,60 ; Gouesnou, 0,58 ; Ploudiry, 0,58 ; Cléder, 0,58 ; Saint-Pabu, 0,57 ; Tréogat, 0,57 ; Plonéis, 0,55 ; Landrévarzec, 0,54 ; Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, 0,53 ; Lababan, 0,53 ; Le Conquet, 0,52 ; Peneran, 0,50 ; Loc-Eguiner-Ploudiry, 0,50 ; Plonévez-Porzay, 0,50 ; Plonévez-du-Faou, 0,50 ; Saint-Thégonnec, 0,50 ; Guilvan, 0,50 ; Saint-Louis de Brest, 0,50.

Nous demandons aux membres de l'Œuvre une prière spéciale pour les bienfaiteurs qui assurent une bourse ou une demi-bourse en faveur d'un séminariste ou d'un aspirant :

Gouézec, don anonyme en faveur d'un élève au Petit Séminaire, 3.000 fr. ; Châteaulin, rente anonyme de 1.200 fr. pour un séminariste ; Elèves des Ursulines de Saint-Pol, 1.200 fr. ; Landerneau, bourse anonyme pour 6 ans, 1.200 fr. ; Petit Séminaire de Pont-Croix, 1.200 fr. ; Lesneven, collège Saint-François, 1.200 fr. ; Saint-Pol, Institution N.-D. du Creisker, 1.200 fr. ; Kerfeunteun, école Saint-Charles, 600 fr. ; Quimper, Likès, 600 fr., école Sainte-Anne, 600 fr. ; Morlaix, Ursulines, 600 fr. ; Lesneven, école des filles, 600 fr. ; Pilier-Rouge, école des filles de la Croix, 600 fr. ; Landivisiau, demi-bourse anonyme, 600 fr. ; Augustines de Pont-l'Abbé, 600 fr. ; Ecole Saint-Yves, à Quimper, 479 fr. ; Lopérec, école du Nivot, 330 fr. ; Morlaix, Augustines de Saint-François, 360 fr. ; Hôpital des Sœurs de Saint-Thomas, 1.170 fr.

Nous demandons instamment à MM. les Curés et Recteurs d'établir une organisation bien vivante de zéloteurs et de zélatrices par quartiers, pour assurer le développement de l'Œuvre et des ressources abondantes qui lui permettront de favoriser de ses subsides un plus grand nombre de vocations, et de veiller à ce que toutes les cotisations recueillies nous parviennent avant la fin Juillet.

L'Œuvre de Saint-Corentin et de Saint-Pol et ses Directeurs offrent à Votre Grandeur, Monseigneur, l'hommage de leur filial dévouement et implorent Votre bénédiction paternelle pour continuer et accroître le succès de l'œuvre si importante des vocations sacerdotales,

ALFRED LE ROY,
Chanoine de la Cathédrale,
Directeur diocésain de l'Œuvre de Saint-Corentin
et Saint-Pol.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

EVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Le 30 Novembre 1929.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Je partage entièrement votre joie de constater que l'habitude se répand de plus en plus dans les familles, les écoles chrétiennes et les paroisses, de réciter en commun la prière qui est la consigne de notre œuvre diocésaine des vocations. N'est-il pas dans l'ordre de commencer par prier le Maître de la moisson de nous donner les ouvriers sans lesquels toutes les ressources que nous recueillerions n'auraient pas d'utilité ?

Je bénis avec joie toutes vos initiatives pour obtenir que l'œuvre soit rappelée à nos fidèles en toute occasion, spécialement aux jours des fêtes patronales de nos paroisses.

Je vous félicite des beaux résultats obtenus cette année où nous pouvions craindre une sérieuse diminution des recettes de l'œuvre de Saint-Corentin et Saint-Pol quand nos populations répondaient si généreusement à notre appel pour la construction d'un nouveau séminaire.

Ces résultats sont dus à votre zèle. Je vous en remercie et je vous prie d'agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Consistoire du 16 Décembre. — On écrit de Rome à La Croix :

Dans l'allocution consistoriale *Amplissimus ordo* qu'il a prononcée, le Saint-Père prend occasion de cette réunion du Sacré-Collège, où il se propose de créer de nouveaux cardinaux et qui coïncide avec l'achèvement de son année jubilaire, pour rappeler, non pas les événements attristants survenus dans cet intervalle, mais les bienfaits dont le Christ Jésus l'a comblé, et l'Eglise avec lui.

Et, pour associer ses vénérables frères à sa prière reconnaissante, le Pape veut mentionner tout d'abord le traité et le Concordat avec l'Italie, dont le premier a enfin terminé le conflit créé par la violation des droits du Saint-Siège et de la souveraineté sacrée du Pontife romain, et le second a facilité, en Italie, le gouvernement de l'Eglise.

« Vous savez, d'ailleurs, vénérables frères, continue le Pape, que, le principat du Pontife romain ayant été publiquement reconnu et notre dignité, ainsi que la vôtre, pleinement sauvegardées, Nous avons assurément montré dans tout le reste l'esprit le plus conciliant. De quoi Nous estimons

que, dans l'avenir, il ne résultera pour le salut des âmes aucun préjudice, non seulement parce que nous avons trouvé Notre appui dans le patronage de l'immaculée Vierge de Lourdes et dans la charité du Cœur Sacré de Jésus, dont les fêtes ont coïncidé avec la signature et la ratification de ces accords, mais aussi parce que Nous avons pleine confiance dans l'équité et la religion de nos fils d'Italie. »

Le Saint-Père ajoute que ces espérances ne peuvent qu'être confirmées par les rapports que le roi et la reine d'Italie, ainsi que les princes de leur auguste maison, ont repris publiquement avec le Pontife romain, en venant le visiter avec tant d'urbanité.

Le Saint-Père se félicite aussi des récents Concordats heureusement conclus avec le Portugal, la Roumanie et la Prusse.

Puis il énumère la série des événements qui lui ont apporté de grandes consolations : le quatrième centenaire de l'abbaye bénédictine du Mont-Cassin auquel il a voulu être présent par son légat ; le cinquième centenaire de la délivrance d'Orléans par sainte Jeanne d'Arc dont les solennités ont été rehaussées elles aussi par son légat *a latere* ; le onzième centenaire du débarquement de saint Anschaire en Suède ; le centenaire de la liberté rendue au catholicisme en Grande-Bretagne ; le millénaire du martyre de Wenceslas, le très saint duc de Bohême.

Le Saint-Père souligne le fait qu'à ces solennités de si merveilleux éclat qui avaient pour objet en Grande-Bretagne la commémoration de la reconnaissance d'un droit capital, en Tcheco-Slovaquie la glorification d'un héros qui avait si bien mérité de sa nation, des non-catholiques aussi et des chefs d'Etat ont participé avec l'élite de ces pays.

Passant au cinquantenaire de son sacerdoce, à l'occasion duquel il concéda l'indulgence du jubilé, le Saint-Père se plaît à constater l'unanimité des félicitations et des témoignages de piété qui lui sont parvenus de tous les pays, les chefs d'Etat eux-mêmes donnant l'exemple, et l'extraordinaire concours de pèlerins qui, la plupart conduits par leurs évêques et arrivant des nations les plus éloignées, ont fait le pèlerinage de la Ville Eternelle pour voir et entendre le Père commun.

Parmi les béatifications qu'il lui fut donné de décréter, Pie XI veut mentionner spécialement celle de Don Bosco, le grand éducateur de la jeunesse chrétienne ; mais le Saint-Père se réserve de parler plus amplement des grands événements de cette année dans une prochaine Encyclique adressée à tout l'univers chrétien.

Il procède ensuite à la création des nouveaux cardinaux qui ont mérité la pourpre, soit par l'éclat avec lequel ils ont représenté le Saint-Siège, soit par l'excellence de leur doctrine et leur compétence dans l'œuvre des Séminaires, soit par le zèle pastoral dans l'exercice de l'épiscopat : Emmanuel Cerejeira, patriarche élu à Lisbonne ; Eugène Pacelli, nonce en Allemagne ; Louis Lavitrano, archevêque de Palermo ; Joseph Mac Rory, archevêque d'Armagh ; Charles Minoretti, archevêque de Gênes ; Jean Verdier, archevêque élu de Paris.

Les vœux du Corps diplomatique au Saint-Père. — Le corps diplomatique a présenté lundi au Saint-Père ses vœux à l'occasion du jubilé. M. Magalhaes de Azeredo, doyen du corps diplomatique, parlant en français, interpréta éloquemment les sentiments de ses collègues. Ayant évoqué le jour lointain où, dans une matinée de l'hiver 1879, le jeune lévite, qui est devenu le Pape actuel, célébrait sa première messe, et évoqué les souvenirs de cette vie si laborieuse et si apostolique, l'ambassadeur du Brésil montra les foules accourues en pèlerinage de tous les points de l'horizon, pour dire au Pontife que son jubilé est pour elles une fête de famille.

M. de Azeredo termina en souhaitant que les appels du Pape à la paix soient écoutés et médités, que son œuvre de paix trouve des collaborateurs dévoués et de bonne foi.

Le Saint-Père répondit également en français et reprit ce thème de la paix qui a formé la conclusion de son allocution, sous une forme qui a fait sur ses auditeurs la plus profonde impression.

« En faisant une rapide synthèse de ces cinquante ans de vie sacerdotale que Nous avons vécus, déclara Pie XI, votre digne interprète, M. l'ambassadeur de Azeredo, n'a fait que Nous rappeler cet examen de conscience qui a été le principal objet de la retraite spirituelle que Nous venons de faire.

» La miséricorde de Dieu Nous a conduit jusqu'à ce moment du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce, à travers une série d'événements que vous connaissez si bien, et auxquels vous avez pris une part si remarquable et si appréciée, à travers une série de belles et inoubliables journées, parmi lesquelles Nous mettons en premier lieu celles du 5 Mars dernier et du 16 Décembre.

» Quelqu'un Nous a appelé « plénipotentiaire du bon Dieu ». Eh bien ! si le pouvoir que Nous avons sur le cœur de Dieu équivaut à celui que, dans sa bonté, il Nous a donné sur son corps mystique, Nous voulons employer ce pouvoir pour demander à Dieu de combler de ses grâces vos souverains, vos chefs d'Etat, vos gouvernements, vos peuples, vous et vos familles, et parmi tous les biens que Nous demandons à Dieu se range certainement au premier rang la paix, cette paix du Christ dans le règne du Christ, que Nous mettions déjà en première place dans la première Encyclique de Notre pontificat.

» C'est, en effet, cette paix qu'il faut demander avant tout et par-dessus tout et à quelque prix que ce soit, puisqu'elle est la seule paix qui puisse être procurée sans aucun danger, sans aucune crainte. C'est cette paix que Nous demandons à Dieu, cette paix qui, il y a vingt siècles, fut annoncée à la terre. »

Le Pape a béni ensuite tous les assistants et leur a distribué les médailles en or de son jubilé.

BIBLIOGRAPHIE

Bloud et Gay, éditeurs, rue Garancière, Paris. — ALMANACH CATHOLIQUE FRANÇAIS POUR 1930, préface de F. Veuillot. — 1 vol. (12x19), 400 pages, 500 gravures. Prix : 6 francs.

L'Almanach catholique français paraît aujourd'hui pour la onzième fois. Présenté suivant la formule qui a fait son succès les années précédentes, il embrasse, dans ses différentes rubriques, toute la vie religieuse de l'année qui vient de s'écouler, vie sociale, vie littéraire, vie artistique, vie scientifique.

A côté de cette partie documentaire si riche et si vivante par toutes les illustrations qui émaillent agréablement le texte et en rendent la lecture si attrayante, il faut signaler les renseignements pratiques qu'apporte l'Almanach dans ses calendriers, ses éphémérides et dans son *Annuaire du Monde catholique*, renseignements qui le rendent indispensable dans tous les foyers catholiques.

Ces ouvrages sont en vente à la librairie M. V. Richou, 40, rue du Cornet, Angers.

Paraîtra bientôt, chez les Libraires catholiques

Le CALENDRIER du DIOCÈSE de QUIMPER et de LÉON

établi d'après l'ORDO diocésain.

MÉDICATION ALCALINE

ÉCONOMIQUE

Pour préparer votre eau alcaline digestive

n'employez que le **SEL VICHY-ÉTAT**

0^f 35 LE PAQUET pour 1 LITRE D'EAU
Toutes Pharmacies.

ASTHME SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Cigarettes et Papier
OPPRESSION des GAZES
53, Bd St-Martin, Paris. A.C. 107.609 **FRUNEAU**

FABRIQUE D'ORNEMENTS D'EGLISE

Bronzes, Orfèvrerie, Dorure, Argenture, Vernissage

JEUSEET-EVELLIN

EVELLIN Frères, Success^{rs}

Fournisseurs attitrés de l'Archevêché

7, rue d'Antrain, RENNES — Téléphone 28-81

Chasublerie - Bannières - Dais - Soieries

Draps et Tentures mortuaires

— Catafalques — Statues — Chemins de Croix — Christs en fonte pour calvaires —

Maison à NANTES, 35, rue de Verdun.

Représentation de vitraux, Electrification & transformation lustrerie

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Décembre. — Dimanche dans l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoires de S. Thomas et de l'octave.

A vêpres, mémoires de la Nativité et de S. Thomas.

Lundi, 30. — De l'octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.

Mardi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.

Mercredi, 1^{er} Janvier. — Circoncision de N. S. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 2. — Octave de S. Etienne, Martyr. Simple. Rouge.

Vendredi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 4. — Octave des SS. Innocents, Martyrs. Simple. Rouge.

Dimanche, 5. — Le Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine :

Pont-de-Buis. du 29 au 31 Décembre.

Châteauneuf-du-Faou. du 1^{er} au 3 Janvier 1930.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Réception du Nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra le mardi 31 Décembre : le matin, à 10 heures, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à 10 heures 1/2, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de deux heures, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. Souscriptions reçues pour la construction du nouveau Séminaire (suite) :

M. Suignard, vicaire à Plougonven	1.000 f.
La paroisse de Plougonven (nouveau versement) . .	50
La « Banque populaire » du Morbihan	50
La paroisse de Beuzec-Conq	7.100
M. le docteur Lagriffe, Quimper	300

— 900 —

R. P. D'Hervé, missionnaire dans l'Urundi	100 f.
M. le chan. Le Bouédec, curé-doyen du Faouët (M.)	500
Anonyme, Brest	500
M. Ch. Vignau, Meston, Saint-Pierre-Quilbignon... ..	2.500
Anonyme, Quimper	100
H. M., Quimper	50
La paroisse de Leuhan	3.600
La paroisse de Pleyben (nouveau versement).....	1.345
Anonyme, Carhaix (2 ^e versement)	100
M. Y. Riou, professeur, Saint-Pol (2 ^e versement) ..	500
M. Arthur Le Goff, Le Faou	100
Anonyme	500
Anonyme	100
Les Noélistes de Carhaix	400
Anonyme, Brest	150

Prière d'adresser les souscriptions à M. l'Econome du Séminaire, trésorier du syndicat : C. C. P. Nantes, 177 25, M. Sparfel Pierre, 14, rue Verdelet, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE JUBILÉ DU PAPE

Le 20 Décembre a ramené le cinquantième anniversaire de l'ordination, à Saint-Jean de Latran, du jeune prêtre Achille Ratti, que Dieu se proposait de conduire, à travers une vie d'études et d'apostolat intellectuel, jusqu'aux honneurs et aux responsabilités du suprême pontificat.

La célébration de cet anniversaire est chère à tous les cœurs de prêtres. Elle les retourne vers le passé dans un grand sentiment de reconnaissance pour l'immense faveur, chaque jour détaillée en grâces innombrables, dont Dieu daigna les combler en les appelant au service de ses autels.

Combien plus profond doit être ce sentiment dans le cœur du prêtre dont Dieu a fait choix pour être le chef visible, la tête responsable de son Eglise ! Aussi, comme écrasé sous le souvenir de toutes les grâces reçues qui lui ont permis depuis sept ans de porter les redoutables charges qui lui furent imposées, le Pape a-t-il convié l'Eglise entière à s'unir à lui pour faire de toute cette année jubilaire un long hymne de reconnaissance pour la bonté divine.

La réponse du monde catholique a été unanime, enthousiaste, filiale pour tout dire. Le Pape lui-même en faisait, au consistoire du 16 Décembre, la consolante constatation. Par ses pèlerinages, par ses visites, par ses adresses, par ses dons, par ses prières et ses hommages de toutes sortes, l'Univers catholique s'est identifié avec le successeur de Pierre.

Un double sentiment : de fierté pour le chef, d'amour pour le Père, le tourne, tout particulièrement en ce moment, vers la Rome de l'illustre et vénéré Jubilaire. Le Pape y apparaît dans un rayonnement dont les plus grands

— 901 —

pontificats n'ont pas dépassé l'éclat. La louange universelle s'épuise à recenser ses titres à la reconnaissance et à l'admiration des peuples, fidèles et infidèles, des pasteurs et des ouailles, des missionnaires, des chefs d'Etat, des savants, des penseurs, des artistes. Jamais « la primauté du spirituel » ne s'est affirmée avec un tel ascendant dans un ensemble d'œuvres et d'enseignements aussi grandioses et aussi décisifs.

La solution de l'épineuse question romaine aurait suffi à elle seule, à l'illustration d'un plus long règne. Ce n'est que le dernier des nombreux conflits délicats et compliqués que Pie XI a dénoués par la série de ses accords et concordats. Ainsi, étendant peu à peu la paix du Christ à travers les Etats où la vie de l'Eglise se mêle à celle des peuples, a-t-il créé à l'apostolat les conditions les plus favorables à la pénétration évangélique, et a-t-il ouvert à l'action catholique — la grande pensée de son pontificat — les plus belles perspectives sur la christianisation de la pensée et des mœurs contemporaines.

Ce n'est pas sans raison que, dans ce concert des âmes, la France a fait entendre une note plus aimante et plus filiale. La Fille aînée de l'Eglise ne compte plus les témoignages de prédilection que Pie XI lui a donnés. Combien de fois la gloire du Bernin n'a-t-elle pas exposé à la vénération et à l'admiration des foules les figures lumineuses de nos saints et de nos martyrs ! Quelle tempête d'incompréhension et d'ingratitude de la part d'un groupe de révoltés, le cœur aimant et douloureux du Pape n'a-t-il pas affrontée pour écarter ses fils préférés des voies d'erreur où voulait les conduire la séduction d'une doctrine inspirée d'une politique et d'une esthétique de néo-paganisme !

A Rome, c'est le cœur de la France qui bat le plus près de celui du Pape. Nous y étions tous avec le nouveau cardinal Verdier dont Paris est si reconnaissant au Saint Père d'en avoir fait son archevêque. Nous y étions, Bretons, diocésains de Quimper, plus particulièrement, avec notre éminent métropolitain, le cardinal Charost, et avec notre Evêque vénéré, Monseigneur Duparc. Par eux, le Pape a connu et agréé nos sentiments : reconnaissance pour Dieu qui nous a donné un grand Pape, soumission d'une spontanéité toute filiale à ses directions, souhaits ardents que ce glorieux pontificat se prolonge longtemps avec une fécondité toujours accrue.

Pour la paix du Christ dans le règne du Christ, *ad multos annos...* F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Evêché : c/o 3480. Nantes — Semaine religieuse : c/o 3819, Nantes.

Offices paroissiaux.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche dans l'octave de Noël, 29 Décembre : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Mardi, dernier jour de l'année : à 8 heures du soir, récitation du chapelet,

chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement, pour la clôture de l'année et l'ouverture de l'année nouvelle.

Mercredi, fête de la Circoncision : offices comme le dimanche, sans messe de 11 h. 1/2.

Jeudi : à 6 h. 1/2, service et messe pour les Défunts.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : exposition du T. Saint-Sacrement, bénédiction à 5 heures. — De 8 à 9 heures, Heure d'Adoration, pour les hommes et les jeunes gens.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche dans l'octave de la Nativité (29 Décembre)* : Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi : à 7 h. 1/2, service pour les Trépassés.

Mardi : à 5 heures du soir, réunion pour clore l'année, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi, 1^{er} Janvier, fête de la Circoncision : grand'messe à 8 heures. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi, 1^{er} vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons. — Après la messe de 7 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le Saint-Sacrement sera exposé de 8 h. 1/2 à 5 heures. — A 5 heures bénédiction du Saint-Sacrement. — De 8 à 9 heures du soir, Heures d'Adoration pour les hommes et les jeunes gens.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. Le Du, mort recteur de Beuzec-Conq, sera chanté à CORAY, le *lundi 30 Décembre*, et à BEUZEC-CONQ, le *mardi 31*, à 10 h.

Ordination. — Nous recommandons aux prières de tous les fidèles, et en particulier du clergé et des communautés religieuses, l'ordination qui aura lieu le *lundi 6 Janvier*, fête de l'Épiphanie.

Cette ordination, qui comprendra 26 diacres, quelques minorés et de nombreux tonsurés, aura lieu à la cathédrale et commencera à 8 heures précises.

Élections au Conseil supérieur de l'Office National des Pupilles de la Nation. — L'arrêté ministériel fixant la date des élections pour le renouvellement du Conseil supérieur de l'Office National des Pupilles de la Nation a été publié au *Journal officiel* (n° du 19 Décembre 1929).

Sont qualifiées — et seules qualifiées — pour participer à ces élections :

1° Les associations coopératives ouvrières de production et de consommation ;

2° Les associations philanthropiques et professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre ;

3° Les associations de mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre, et ascendants de combattants morts pour la patrie.

Le délai de rigueur imparti aux présidents de ces associations pour faire, à la *mairie*, la déclaration et dépôt de dossier complet, prescrits par les articles 66 et suivants du décret du 15 Novembre 1917, expire le *samedi 11 Janvier 1930*.

Les associations qui n'auront pas fait leur déclaration et

déposé leur dossier complet avant le 12 Janvier seront forcloses et ne pourront pas prendre part auxdites élections.

Nota. — D'autres élections au Conseil d'Administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation auront également lieu en 1930.

La date de ces élections à l'Office départemental sera prochainement fixée par arrêté préfectoral.

Pour éviter des confusions, les présidents des associations sont invités à inscrire en gros caractères la mention « Election à l'Office National » en tête de toutes les pièces qu'ils déposeront à fin de participation aux élections au Conseil supérieur de l'Office National des Pupilles de la Nation.

INTENTION GÉNÉRALE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE POUR JANVIER 1930. — L'unité dans l'Eglise. — L'Eglise est un organisme vivant, et Jésus est, en quelque sorte, le cep de cette vigne qu'est l'Eglise ; nous en sommes les rameaux. Le rameau meurt s'il est détaché du cep, ainsi le chrétien ne peut vivre de la vie surnaturelle que s'il est rattaché au Christ. Prions pour que tous les chrétiens soient unis par les liens d'une même foi et d'un même amour, par la soumission à un même chef. C'est le plus ardent désir, une des dernières prières du Sauveur.

Lire le développement de cette Intention dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, 9, rue Montplaisir, Toulouse.

Intention missionnaire : La même que l'intention générale.

AVIS à MM. les Curés et Recteurs. — *Les derniers colis contenant les registres paroissiaux et Ordo de 1930 ont été expédiés mardi 24, par grande vitesse.*

En cas de retard dans la réception, prière aux intéressés de vouloir bien en informer l'Imprimerie Cornouaillaise.

Pour règlement, un chèque postal a été glissé dans chaque paquet.

ROSCOFF. — Inauguration des Orgues. — *Dimanche 15 Décembre*, le dévoué recteur de Roscoff, M. l'abbé Gargadennec, avait invité ses paroissiens à l'inauguration des orgues restaurées.

Depuis longtemps déjà, le vent de mer et la vétusté avaient enlevé une partie de sa sonorité et de sa souplesse à l'orgue, dont le buffet de vieux chêne orne le fond de la grande nef. Soucieux donc de rendre cet instrument digne du cadre admirable de son église si appréciée des connaisseurs, soucieux aussi de permettre à son peuple de prier sur de la beauté, M. l'abbé Gargadennec confia à la Maison Gloton, de Nantes, le soin de tout restaurer. Des dons qui se cachent modestement sous le voile de l'anonymat, et les offrandes généreuses des paroissiens ont permis de mener à bien ce travail long et minutieux, qui fut l'œuvre des consciencieux facteurs de la Maison Gloton, entre autres de M. Chauvin. Trois nouveaux jeux ont été ajoutés, les transmissions nettoyées et assouplies par l'adjonction d'une ma-

chine pneumatique, le pédalier perfectionné, l'ensemble des tuyaux revisés et accordés : en un mot, l'instrument a pris une nouvelle vie, et offre désormais plus de ressources au doigté des habiles organistes qui prêtent leur dévoué concours aux fêtes religieuses de Roscoff.

Dimanche donc, à 15 heures, M. le chanoine Caugant, ancien supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, procéda à la bénédiction liturgique des orgues. Et aussitôt l'instrument, depuis si longtemps muet, se fit de nouveau entendre. M. le chanoine Fauchard, titulaire de l'orgue de la cathédrale de Laval, honoré du diplôme d'or du Cours Supérieur d'Orgue de la Schola Cantorum de Paris, membre de la Société Nationale de Musique, nous permit de goûter un concert digne des plus grands éloges.

Que fallait-il admirer le plus, du choix des morceaux qui figuraient au programme, ou de l'admirable doigté de l'artiste, dont le jeu tantôt se précipitait en une toccata au rythme vainqueur, tantôt s'adoucissait et s'alanguissait dans une *Méditation*, de Guilmant, ou une *Pastorale*, de César Franck, tantôt encore s'affirmait en une maîtrise parfaite du rythme dans le *Prélude* et la *Fugue en sol mineur*, de Sébastien Bach ?

Puis, ce fut le jeu des mélodies gracieuses qui s'enroulaient et se déroulaient, pour s'entremêler de nouveau, avec une aisance et une harmonie suave, dans les *Noëls* de Daquin et de Guilmant. Et l'orgue prêtait à ces habiles compositions et à ce doigté délicat, les sonorités harmonieuses de ses jeux de flûte, de son hautbois, de sa voix céleste, de sa trompette, de ses basses, sans que l'on sentît le moindre heurt, la moindre difficulté dans les transmissions, malgré l'humidité excessive de l'atmosphère, d'ordinaire pourtant fatale à ces délicats mécanismes.

Mais là où l'instrument révéla toute sa valeur, ce fut dans l'*Allegro* et le *Final de 5^e symphonie* de Vienne, quand on entendit passer, sur le thème de chant que se renvoyaient alternativement les jeux d'anches, les rafales du bourdon, qui semblaient, comme le vent de mer, monter d'un point de l'horizon en un *crescendo* puissant pour s'éloigner vers l'horizon opposé en un *morendo* savamment calculé. C'était véritablement le jeu des vents dans le clocher : les brises du matin qui murmurent avec suavité, l'alizé au rythme régulier des après-midi d'été, les ouragans tempêteux d'hiver à l'allure emportée et aux sonorités puissantes. On sentait combien l'accord était parfait entre l'orgue et l'artiste qui le touchait, on sentait l'âme du maître passer dans l'instrument pour l'animer, et l'instrument obéissait docile à l'artiste.

Puis, M. le chanoine Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Créisker, à Saint-Pol de Léon, monta en chaire. Prenant comme thème la parole, toute de circonstance, que David adressait aux Lévites du Temple de Jérusalem : « Louez Dieu sur le luth et l'orgue », l'orateur, dans un discours d'une haute tenue littéraire, retraça l'histoire de l'orgue dans la suite des temps, et magnifia les moines qui peu à peu portèrent cet instrument au point de perfection qu'il

avait acquis au début du XVII^e siècle, et les artistes qui composèrent avec leur cœur et leur âme chrétienne toutes ces pièces aux mélodies suaves, aux harmonies puissantes, par lesquelles les organistes contemporains élèvent nos âmes vers le Dieu de beauté.

Le salut du Saint-Sacrement termine la fête. La Schola de l'Institution N.-D. du Créisker se fit entendre *a capella* dans un « *O quam amabilis es* » du XVII^e siècle, puis dans un « *Ave mundi gloria* » de Auffray. Sans oser prétendre à atteindre la sonorité de l'orgue, sopranos, altos, ténors et basses tâchaient d'exprimer les fines nuances de ces morceaux délicats, sous l'habile direction de leur maître de chapelle, M. l'abbé Saccadas. Au « *Tantum ergo* », choral populaire de rythme large, harmonisée par M. l'abbé Pirio, les fronts se courbèrent devant l'Hostie sainte ; puis, le Salut se termina sur le cantique « *Louez le Dieu puissant* » de S. Bach, où les orgues sont invitées à s'unir au peuple chrétien pour saluer le vrai Seigneur et Roi du monde.

Et pendant que l'orgue restauré obéissait à cette invitation, en faisant chanter toute la richesse de ses claviers et de ses jeux dans la *Finale en ré* de Guilmant, la foule s'écoulait au milieu du brouillard de mer, heureuse d'avoir assisté à cette magnifique cérémonie.

Remercions les généreux donateurs et paroissiens qui ont permis à M. le Recteur de Roscoff de demander à la Maison Gloton l'habileté de sa main-d'œuvre pour la restauration de ses orgues, et à M. le chanoine Fauchard le concours inappréciable de son talent pour le beau concert d'inauguration.

— Jeudi 19 Décembre, à 14 heures, M. Gervais, sous-préfet de Morlaix, est venu à Roscoff, au nom de M. le Ministre du Travail, et en présence des membres du Conseil de l'Hospice, et de quelques amis de la Maison, remettre à la bonne Supérieure de l'Etablissement, sœur Agathonice, la médaille d'honneur de l'Assistance publique.

En quelques mots délicats, M. le Sous-Préfet a rappelé les titres nombreux de sœur Agathonice à cette distinction qu'elle a si bien méritée par son dévouement depuis 30 ans à l'œuvre qui lui est confiée. Tout Roscoff applaudit à ce geste et en est très heureux.

M. l'abbé Jallier dans le diocèse. — Après une journée de presse diocésaine à Laval, M. l'abbé Jallier, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, vient de parcourir la Basse-Bretagne. Dans le diocèse de Vannes, présenté par Mgr Tréhiou, il explique dans des réunions sacerdotales ce que le clergé peut attendre du *Nouvelliste*. Dans le diocèse de Saint-Brieuc, accompagnant Mgr Serrand, il s'adresse aux Comités des dirigeants de l'Action Catholique, à qui Mgr Serrand dira : M. l'abbé Jallier ne prêche pas seulement pour son Saint, c'est aussi notre Saint. Mgr Duparc, partant pour Rome, a fait parvenir à M. Jallier l'autographe suivant : « Je recommande chaudement à mes diocésains le *Nouvelliste de Bretagne* ». Cet

autographe est imprimé sur les tracts qui seront distribués dans les réunions de notre diocèse.

Après Saint-Brieuc, M. Jallier se rend à Quimper. Accompagné de M. l'abbé Le Gall, il donne des conférences à Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Carhaix, Châteaulin, Pont-l'Abbé. Il y a partout un auditoire intéressant de prêtres, d'hommes et de femmes. Dans l'intervalle des conférences, c'est la visite au clergé de nombreuses paroisses : Spézet, Plonévez-du-Faou, Châteauneuf, Pleyben, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Locronan, Kerlaz, Douarnenez, Pont-Croix, Plouhinec. M. Jallier donne des renseignements, en reçoit : c'est la collaboration de tous à une œuvre qui intéresse d'autant plus qu'on la connaît mieux.

Dans les réunions organisées, M. l'abbé Le Gall, présentant le conférencier, rappelle aux catholiques les divers organes de presse qui sollicitent leur zèle, et leur recommande de veiller sur les manifestations de l'immoralité, livres, journaux, chansons.

M. Jallier a pris pour thème de ses conférences le programme du journal catholique régional. Il en définit clairement les caractéristiques. Dans l'appréciation des doctrines et des faits, le journal catholique se place toujours au point de vue catholique. Il n'est pas un organe de division, mais un organe d'union dans la vérité, en vue du redressement des idées, du triomphe des revendications catholiques et de la restauration d'un ordre social chrétien. Magnifique programme ! Indépendant de tout parti politique, il a pleine liberté pour défendre les droits de la vérité, confondre l'injustice partout où elle se trouve. Il ne sera pas accusé de faire de la politique de parti puisqu'il n'est attaché à aucun parti. Cette liberté lui permet des offensives vigoureuses quand elles sont nécessaires, et les affameurs de Dinan sont devenus célèbres dans toute la France grâce au journal catholique. Le journal catholique régional doit en outre donner de nombreuses informations commerciales, agricoles, maritimes. Grâce aux efforts de M. Jallier, le *Nouvelliste* a connu depuis un an de grandes améliorations, et il y en aura d'autres.

De leur côté, les catholiques doivent pratiquer leurs devoirs à l'égard du journal catholique. Ils doivent le lire, le propager, l'associer à leurs campagnes catholiques. Avec le *Nouvelliste* et les divers organes de la presse catholique, l'Action catholique sera plus vigoureuse dans notre région.

La parole et l'action de M. Jallier inspirent confiance. Volonté ferme, il est décidé à atteindre le but qui lui a été assigné par ses chefs. Esprit pratique, il a ce souci des détails, qui fait du *Nouvelliste* un excellent organe au service de la cause catholique.

Jeune homme, 28 ans, organiste, professeur piano, lauréat Schola Cantorum, Paris, *CHERCHE PLACE*. S'adresser : Curé Paimpol (C.-du-N.).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Jubilé du Saint-Père.** — Le monde catholique a eu les yeux tournés, ces jours derniers, vers les cérémonies pleines de majesté et de piété qui ont marqué à Rome le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du Pape Pie XI. Voici quelques détails que *La Croix* reçoit de son correspondant romain :

Jeudi soir, les membres du Chapitre de la basilique Saint-Jean de Latran furent prévenus que Sa Sainteté, avant de célébrer samedi dans la basilique Saint-Pierre, par une messe à laquelle assisterait une foule immense, le 50^e anniversaire de sa première messe, voulait, par une messe célébrée à Saint-Jean même, dans le recueillement de la grande église presque solitaire, revivre les émotions religieuses de son entrée dans le sacerdoce.

Vendredi, à 7 heures du matin, le Saint-Père se rendait du Vatican à la basilique Saint-Jean de Latran où il prit possession de sa cathédrale, reçut l'obédience du cardinal Pompili et célébra la messe. Assistaient le Chapitre et le clergé de la basilique ainsi que le Séminaire du Latran auquel avait été autorisé de se joindre le Séminaire Lombard.

A 9 heures et demie, Pie XI quittait le Musée des Missions attendant au Latran et dont il avait visité les salles. Le secret le plus rigoureux avait présidé à la préparation de cet acte émouvant.

Le soir avait lieu le *Te Deum* à St-Jean de Latran. Jamais la basilique ne connut une affluence aussi prodigieuse que ce soir, en ce cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du Pape qui eut lieu là même, le 20 Décembre 1879.

Dans le cadre somptueux des tentures rouges et des guirlandes de lustres, avec l'éclat de leurs fleurs de lumière, l'imposante abside semblait se prolonger éblouissante depuis ses merveilleuses mosaïques, au-dessus du trône pontifical, jusque dans le transept. Autour de l'autel papal, la pourpre cardinalice de 34 princes de l'Eglise ressortait ; dans les plus hautes stalles et au-dessous d'eux, toute une théorie d'évêques, les cappas blanches du Chapitre, les surplis des nombreux Séminaires. Les membres du corps diplomatique, la haute prélature du Vatican, le patriciat et la noblesse romaine paraissaient au grand complet dans l'enceinte où des places leur avaient été réservées, à droite et à gauche de l'autel papal.

Au delà, la foule grossissait sans cesse. Quand la haute stature du cardinal vicaire se dressa devant l'autel papal et que l'ostensoir sacré offrit aux adorations de l'immense assemblée l'Hostie divine, les chants dirigés par le maestro Casimiri emplirent soudain toute l'église. Après l'*Exaltate*, de Palestrina, ce furent le *Tu es Petrus* et l'*Oremus pro Pontifice*, de Casimiri, à cinq et quatre voix, le *Te Deum* et le *Tantum Ergo*, à six voix, de Casimiri encore, dont les fugues et les savantes harmonies fusaient avec un accord saisissant.

Cette musique, si profondément religieuse, réveillait les

échos des motets de Palestrina, d'Agostini, de Vittoria et de Viadana, exécutés le matin avec tant d'âme sous la direction de Casimiri, dans le recueillement de la basilique où Pie XI avait voulu, sans aucune pompe, revivre les heures bénies de son ordination sacerdotale. L'impression si vive, qu'avait produite dans toute Rome la nouvelle inattendue que le Pontife avait fait ainsi cesser le veuvage prolongé de sa cathédrale, avait sûrement contribué à y attirer ce peuple immense qu'elle avait peine à contenir. Elle avait encore accru la ferveur du *Te Deum* qui, ce soir, remercia Dieu d'avoir donné à son Eglise un Pontife si sage et si tranquillement intrépide.

— Samedi matin, 21 Décembre, le Saint-Père célébra solennellement la messe de son jubilé sacerdotal.

Ce fut une grandiose et émouvante cérémonie. Près de 40 cardinaux y assistaient. La tribune diplomatique était comble. Une foule immense se pressait dans la basilique.

L'enthousiasme des acclamations et des applaudissements dépassa tout ce qu'on peut imaginer. Pie XI passa, porté sur la *sedia*, visiblement heureux, souriant, bénissant ses fils. Il célébra, avec un recueillement impressionnant, la messe à laquelle une multitude d'assistants associèrent leur prière, tandis que la chapelle Giulia exécutait des motets pieux.

Les Bienheureux Martyrs anglais. — Le 15 Décembre a eu lieu la béatification de 136 martyrs anglais qui, sous les règnes de Henri VIII, d'Elisabeth, de Jacques I^{er} et de Charles II, c'est-à-dire de 1537 et 1680, donnèrent leur vie pour la foi chrétienne en témoignage de leur fidélité à l'Eglise romaine. Le 8 Décembre dernier, lecture fut faite, en présence du Saint-Père, du décret qui les reconnaît comme martyrs. Leur nombre imposant et la variété de leur classe sociale ou de leur profession ne manquent pas d'intérêt : 65 prêtres séculiers, 35 laïques, 3 femmes, 1 Minime, 1 Chevalier de Malte (S. Jean), 2 Franciscains, 21 Jésuites et 8 Bénédictins.

La béatification du vénérable Ogilvie. — Dimanche, le vénérable Jean Ogilvie, martyr écossais de la Compagnie de Jésus, a reçu dans la basilique Saint-Pierre du Vatican, les honneurs de la béatification.

Né en 1580, à Drum, près de Keith, en Ecosse, J. Ogilvie fut élevé dans le calvinisme. C'est Corneille Van den Steen, religieux Jésuite, alors professeur d'Ecriture Sainte à Louvain, qui le reçut dans l'Eglise catholique. Ogilvie entra dans la Compagnie, fut ordonné prêtre en 1613 et demanda d'être envoyé en Ecosse. C'était demander le martyre. Arrivé dans son pays en Novembre 1613, il reçut pendant neuf mois de nombreuses abjurations à Edimbourg et à Glasgow. Trahi dans cette dernière, il subit la prison et des tortures affreuses. Son courage et son humour dans les tourments lui valurent l'admiration de ses juges, en particulier de l'archevêque protestant Spottiswood : ceux-ci ne l'en condamnèrent pas moins à la pendaison. Son corps, descendu de la potence de

Glasgow, ne fut pas écartelé, tellement le peuple lui était sympathique, et fut enseveli dans le cimetière de la cathédrale de Glasgow.

Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages nationaux à Jérusalem, *constitué sous le vocable de saint Louis*, organise, pour 1930, comme par le passé, deux grands pèlerinages français, à Jérusalem, avec les plus beaux itinéraires au point de vue religieux et historique comprenant, non seulement la Syrie et la Palestine, et tous les Lieux Saints, mais aussi : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre et l'Egypte.

Le premier pèlerinage partira le 25 Mars 1930. Il passera la Semaine Sainte à Jérusalem et reviendra le 7 Mai. (Les pèlerins désireux d'assister au Congrès Eucharistique de Carthage pourraient rentrer à Marseille le 1^{er} Mai.)

Le second pèlerinage aura lieu pendant les Grandes Vacances.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Portard, directeur des Pèlerinages à Jérusalem, 25, rue Jean-Dolent, Paris (XIV^e).

Demandez, chez tous les Libraires catholiques Le CALENDRIER du DIOCÈSE de QUIMPER et de LÉON

établi d'après l'ORDO diocésain.

Il est indispensable à tout fidèle désireux de connaître l'office qui sera suivi chaque jour, dans toutes nos églises, pendant l'année 1930. — 0 fr. 50 l'exemplaire, franco, 0 fr. 65.

L. BALMET VITRAUX

25 B^{is} Cours Barriat - GRENOBLE

Références de 1^{er} ordre en Bretagne

Représentant régional : **M. LE POULLOUIN**, rue Trinité, Guingamp

ORNEMENTS D'EGLISE, BRONZE & ORFÈVRERIE

Statues, Crèches de Noël, Chemins de Croix,

Croix de procession argent et métal.

G. LE POULLOUIN, 12, rue de la Trinité,
GUINGAMP

Toutes les réparations, la dorure, l'argenture, le verni-or, le bronzage, sont exécutés dans mon atelier, garantis, livrés rapidement à domicile.

Le Gérant : **H. QUERSY.**

IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE, QUIMPER.

L'Efflorescence spirituelle des Missions.

« Les Missions Catholiques », la Revue générale éditée par l'Œuvre de la Propagation de la Foi, publient les rapports donnés au Congrès missionnaire organisé à Lisieux en l'honneur de sainte Thérèse, patronne des Missions.

Catéchistes et prêtres indigènes, religieux et religieuses, saints et saintes des pays de Missions, tels étaient les sujets étudiés par le Congrès.

Ceux qui veulent connaître les magnifiques résultats de l'*Efflorescence spirituelle des Missions* liront attentivement ces rapports.

Les quatre fascicules réunis en une brochure spéciale contenant de superbes illustrations, seront mis en vente, au profit de l'œuvre, au prix de 10 fr. l'exemplaire.



Qu'à cette fin d'année tous les associés renouvellent leur cotisation : 2 fr. 60 or, c'est-à-dire dix francs de notre monnaie. Vingt francs avec abonnement personnel aux « Annales ».

S'adresser aux bureaux de la *Propagation de la Foi*, 5, rue Monsieur, Paris VII^e. — C/c. 618-25, Paris.

SÉMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1929

I. — PARTIE OFFICIELLE

A. Allocutions et Lettres de Monseigneur.

- Allocution à l'occasion du Nouvel An, 5.
- à la mémoire de Foch, 227.
- pour décoration pontificale, 283.
- au Bleun-Brug, 653.
- pour le tricentenaire des Ursulines de Saint-Pol de Léon, 673.
- pour les morts de la Marine, à Brest, 838.
- Lettre pastorale et Mandement du Carême, 86, 110, 129, 150.
- circulaire sur la question romaine résolue, 183.

B. Avis et Ordonnances de l'Evêché.

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Adoration au Foyer, 787. | Faculté catholique de l'Ouest, 320. |
| Action Française, 92, 239, 805. | Fête du Christ-Roi, 755. |
| A propos d'une publication, 149. | — de Jeanne d'Arc, 319. |
| Association diocésaine, 417. | — du Sacré-Cœur, 387. |
| Binage, 407. | Jubilé de Sa Sainteté, 54, 95, 152. |
| Bretons à Chartres (Les), 836. | Maison des missionnaires, 321. |
| Confirmations, 203. | Messe de Requiem, 755. |
| Congrès Eucharistique de Carthage, 745, 883. | Mois du Rosaire, 687. |
| Conseils paroissiaux, 205, 367, 408, 512, 647. | Neuvaine de la Pentecôte, 335. |
| Décorations diocésaines, 352, 369, 390, 788, 836, 851, 867. | Nicolazie, 632, 844. |
| Délimitation de paroisses, 475. | Onze Novembre, 772. |
| Ecoles, 427, 511. | Portioncule (la), 551. |
| Ecole Universelle, 475. | Prédicateurs de Carême, 71. |
| Eglise et question sociale, 723, 739. | Première Communion Solennelle, 107. |
| Elections municipales, 239. | Représentations théâtrales, 107. |
| Enseignement par correspondance, 634. | Retraites sacerdotales, 428, 443. |
| | Syndicat Ecclésiastique, 52, 583. |
| | Timbre antituberculeux, 804. |

II. — ROME. DOCUMENTS PONTIFICAUX

Vœux de Noël au Vatican, 27.
Pèlerinages, 62, 74, 80, 99.
Question romaine résolue, 114.
Adresse des Cardinaux et Archevêques à Pie XI, 169.
Constitution apostolique sur la Liturgie, 176.
Les Finistériens à Rome, 267.
Béatification de Dom Bosco, 417.
Les accords du Latran, 430.
Béatification du Père de la Colombière, 452.
La F. N. C. à Rome, 467.
Concordat avec la Prusse, 467.
Lettre à M. Duthoit, 559.
Première sortie du Pape, 560.

Œuvres Pontificales missionnaires, 592, 825.
Lettre du Pape au Cardinal Dubois, 657.
Le roi d'Italie au Vatican, 810, 873.
Un don du Pape, 811.
Le Pape et la J. O. C., 874.
Le Consistoire du 16 Décembre, 891.
Vœux du corps diplomatique, 893.
Jubilé du Saint Père, 907.
Béatification du vénérable Ogilvie, 908.

III. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE

A. Œuvres.

Action catholique, 56, 191, 246, 393, 446, 803.
Assurances sociales, 173, 354.
Aumôniers militaires, 415.
Bleun-Brug, 651.
Cercles d'études ruraux, 397.
Croisade Eucharistique, 286, 414.
Emigrés italiens, 156.
Jeunesse catholique étudiante, 602, 617, 670, 730.
Jeunesse paysanne, 327.
J. O. C., 56.
Journées sociales, 135.
L. P. D. F., 377.
Maison du Marin et Soldat, 699.
Propagation de la Foi, 159.
Pupilles de la Nation, 116, 155, 172, 191, 353, 902.
Presse, 905.
Sainte-Enfance, 289.
Semaines rurales, 569, 601, 694, 711.
Œuvre des Tabernacles, 884.
— des Vocations sacerdotales, 38, 324, 759, 888.

B. Notices nécrologiques.

MM. Le Roux, 23 ; Chanoine Berthou, 57 ; Le Du, 58 ; Boléat, 174 ; Quéré, 226 ; Colléter, 243 ; Chanoine Kérébel, 264 ; Le Roy, 363 ; Conseil, 327 ; Fertil, 358 ; Quémener, 409 ; Chanoine Troadec, 432 ; Chanoine Henry, 524 ; Chanoine Leduc, 586 ; Chanoine Martin, 619 ; Jaouen, 640 ; Andro, 650 ; Goudédranche, 691 ; Ollivier, 853 ; Abgrall, 878 ; Fermon, 885 ; Guillet, 886.
Chanoine Brangoulo, 77 ; R. P. Biannic, 396 ; R. P. Abgrall, 789, 807.

C. Cérémonies diverses.

Beuzec - Cap - Sizun, 696 ; Bourg-Blanc, 761 ; Brest, 246, 284, 306, 479, 542, 557, 749 ; Briec, 75 ; Châteaulin, 496 ; Châteauneuf-du-Faou, 622 ; Concarneau, 211 ; Douarnenez, 651 ; Guiclan, 855 ; Ile-Tudy, 796 ; Kerfeunteun, 380 ; Kerlaz, 214 ; Landéda, 825 ; Landerneau, 570, 730 ; Lampaul-Guimiliau, 623 ; Landivisiau, 697 ; Landrévarzec, 268 ; Le Folgoat, 414, 543, 603, 692 ; Le Havre, 571 ; Lesneven, 541, 694 ; Locquénolé, 572 ; Locronan, 515 ; Loctudy, 762 ; Morlaix, 269, 307, 497 ; Ouessant, 709 ; Périgueux, 493 ; Plomelin, 378 ; Plonévez-Porzay, 637 ; Plougastel-Daoulas, 283 ; Plouénan, 478 ; Plozévet, 794 ; Pont-Croix, 448, 539 ; Pont-l'Abbé, 777 ; Kersaint-Plabennec, 380 ; Quimper, 75, 116, 192, 210, 244, 339, 556, 729, 774, 806, 823, 842, 887 ; Riec, 657 ; Roscoff, 248, 903 ; Rumengol, 411 ; Saint-Evarzec, 26, 795 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 248, 604 ; Saint-Méen, 572 ; Saint-Pol de Léon, 540, 588, 658, 671, 710, 747, 854 ; Saint-Renan, 341 ; Saint-Thégonnec, 777 ; Saint-Vougay, 824 ; Spézet, 76, 414.

D. Missions paroissiales.

Bannalec, 375 ; Guerlesquin, 250 ; La Roche-Maurice, 192 ; Plouhinec, 118 ; Plougasnou, 310 ; Plouvorn, 434 ; Ploujean, 449 ; Tréouergat, 731.

IV. — LITURGIE. PIÉTÉ. VARIÉTÉS

Indulgences du Mois de Marie, 302.
— du 2 Novembre, 759.
— Dominus meus et Deus meus, 822.
Communion de plusieurs malades, 208.
Chapelet devant le S. Sacrement, 338.
Octave de prières pour l'unité de l'Eglise, 42.
Nouvel office du Sacré-Cœur, 370.
Semaine des exercices, 304.
Panégyrique de sainte Jeanne d'Arc, 357.
Jeanne d'Arc et le Tiers-Ordre, 468.

Le diocèse à Lourdes, 498, 517.
Le procès Le Febvre, 325.
Confédération des Travailleurs Chrétiens, 762.
Apostolat des marins, 763.
Lacordaire en 1831, 544.
Société de Saint-Vincent de Paul, 715.
Lettre du Bienheureux Théophile Vénard, 714.
L'exemple des Saints, 772.
L'Action de Grâces, 820.
La cause du général de Sonis, 828.
L'art de parler au peuple, 871.
Le Jubilé du Pape, 900.

Enseignement.

Lettre du Cardinal Bisleti à l'Université d'Angers, 23.
Université de l'Ouest, 61, 809, 856.
Concours de l'Université catholique de l'Ouest, 480.
Congrès des Amicales, 481, 513, 558.

BIBLIOGRAPHIE

R. P. LHANDÉ : LES PAUVRES DANS L'ÉVANGILE, texte complet des Radio sermons de 1929, y compris le panégyrique du Maréchal Foch. Un volume in-16 Jésus : 12 fr. ; franco, 13 fr. 20. (Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris V°).

La voix du P. Lhandé, portée par les ondes sonores, a pénétré dans tous les châteaux et beaucoup de chaumières ; elle a franchi les frontières et étendu le renom de l'éloquence française jusqu'aux pays les plus lointains. Elle était si prenante et si harmonieuse qu'on aurait voulu la saisir au vol et l'entendre encore, mais elle ne faisait que passer.

La voici fixée en un joli volume où les sans-filistes retrouveront les beaux sermons qui les ont tant émus.

Livre que les sans-filistes attendent, mais que voudront lire aussi ceux qui n'ont pas la faveur de posséder un poste de T. S. F.

Le panégyrique du Maréchal Foch compris dans cet ouvrage a été tiré à part en une brochure au prix de 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 50.

Henry REVERDY : LES FAUSSES MAXIMES DE LA JEUNESSE. —

Un volume in-8° couronne : 9 fr. ; franco : 10 fr. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V°).

Il court dans le monde une foule de fausses maximes. Elles prétendent guider nos sentiments et régenter nos actes. Leur répercussion se fait sentir sur la morale, la famille, le mariage, la santé, le choix des carrières, l'activité nationale.

L'auteur, M. Henry Reverdy, avec une longue expérience de la jeunesse et une fine psychologie, s'emploie à « démonter » les fausses maximes. Son livre, tout rempli d'observations et de faits, doit être lu par les parents, les éducateurs, les directeurs d'œuvres. Il sera un guide utile aux jeunes gens et aux jeunes filles pour orienter leur vie.

ŒUVRES DES REVUES ET DES LIVRES CIRCULANTS (1930, 37^e année). — Telle qu'elle fonctionne, avec son organisation très simplifiée, l'œuvre a été fondée par un prêtre du diocèse de Dijon.

50 revues sont offertes aux prêtres et aux laïques.

De plus l'œuvre des livres circulants envoie, chaque quinzaine, un livre nouveau et intéressant. Le prix de l'abonnement varie selon le rang de lecture ; l'acheteur a 24 volumes de valeur pour 100 francs : environ 4 francs le volume.

Demander la notice en envoyant sa carte de visite au *Prêtre-Revues*, 41, rue Saumaise, Dijon. — Les abonnements pour 1930 doivent être demandés avant le 15 Octobre 1929.

Michel FLORISOONE : LE MONT SAINT-MICHEL, 1 volume, 56 pages, 100 illustrations. Bibliothèque Catholique illustrée Bloud et Gay, éditeurs, 4 fr. 75.

En une plaquette très soigneusement illustrée de photographies inédites ou anciennes ou populaires, M. Michel Florisoone a étudié très agréablement toutes les vicissitudes guerrières et architecturales de l'Abbaye.

Cet ouvrage qui s'inspire des documents les plus autorisés et qui dénote chez son auteur une véritable science du Mont tout entier, sera nécessaire à tous ceux qui sont sensibles à la beauté de la Merveille de l'Occident et qui veulent mieux connaître ce véritable joyau de l'architecture romane et gothique. Indispensable aussi aux touristes, il est à la fois d'une lecture facile, agréable et d'une précision remarquable.